UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Purchased for the Library

of the

University of Toronto

out of the proceeds of

The John Squair French Library Fund

the gift of

John Squair, B.A.

Fellow, Lecturer, and Professor of French Language and Literature

in University College

A.D. 1883-1916

Ἀλλ' ἡδὺ τοὶ σωθέντα μεμνῆσθαι πόνων

—*Euripides*

REVUE CANADIENNE

REVUE CANADIENNE

Hr/Lit
R

3
TORONTO LIBRARY

REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie Sociales, Sciences, Esthéthique, Apologétique Chrétienne, Religion, Etc.

TOME QUATORZIÈME

In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas
ST. AUGUSTIN

206135
4.10.26

MONTRÉAL
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222 RUE NOTRE-DAME
1877

4

AP
21
R34
v.14

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME QUATORZIEME

Premième Livraison, Janvier 1877

SOMMAIRE

I.—DON GARCIA MORENO—Président de l'Equateur..... **J. Desrosiers.**
II.—L'ÉGLISE ET L'ÉTAT..... **R. P. Liberatore, S. J.**
III.—LE MARQUIS DE MONTCALM..... **Ch. De Bonnechose.**
IV.—L'ÉGLISE ET LE MONDE INTELLECTUEL (Traduct. par A. de B.) **R. P. Thébaud, S. J.**
V.—LA LÉGENDE DE SÉRAPHINE LA VÉRONIQUE.. **Traduction du Cte. Del Monier!**
VI.—LETTRES INÉDITES DE MADAME DE SÉVIGNÉ A SA FILLE.....
VII.—CHRONIQUE PARISIENNE..... **Th. B.**
VIII.—CHRONIQUE DU MOIS..... **P. Hudon.**

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222 RUE NOTRE-DAME

1877

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE
(LIMITÉE)
Editeur-Propriétaire

DE LA

REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie Sociale, Sciences, Esthétique, Apologétique Chrétienne, Religion, etc.

Paraît tous les Mois par Livraison de 80 Pages

ABONNEMENT:

$3.00 par an, frais de port compris

Toutes les lettres, communications, articles à publier et envois d'argent, etc., doivent être adressés à la

Compagnie d'Imprimerie Canadienne

222 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

☞ Toute personne qui nous fera tenir l'argent de cinq abonnements nouveaux, aura droit à une commission de 15 par cent.

REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie sociale, Sciences, Esthéthique, Apologétique chrétienne, Religion.

DON GARCIA MORENO

PRÉSIDENT DE L'ÉQUATEUR.

(*suite et fin*)

II

Quærite primum regnum Dei
et justitiam ejus, et hœc
omnia adjucientur vobis.

Pour nous, qui ne partageons pas les idées dites modernes, nous ne refuserons pas nos hommages à un grand homme d'Etat, pour cela seulement qu'il a été catholique et après avoir admiré ses œuvres si nombreuses et si utiles, nous admirerons et nous honorerons aussi les principes dont il s'est inspiré, dans l'accomplissement de ses devoirs et de ses travaux. Lui même a proclamé ces principes dans les paroles qu'il adressait le 10 août 1873, aux représentants de l'Equateur.

" Puisque nous avons le bonheur d'être catholiques, soyons le donc entièrement et ouvertement, soyons catholiques dans la vie privée et dans la *politique*, rendons à la vérité de notre conviction intime et de nos discours le témoignage des actes publics !..

" Si notre conduite doit toujours être celle d'un peuple catholique, combien plus le faut-il, dans un temps de guerre terrible et géné-

rale contre notre sainte religion! Maintenant que le blasphème des apostats nie même la divinité de Jésus-Christ, maintenant que tout s'unit, se conjure et s'élève contre Dieu et son Christ, maintenant que de l'abîme de la société bouleversée il s'élance un torrent d'infamie et de haine contre l'Eglise et la société elle-même, comme dans ces tremblements de terre effrayants, qui ouvrent des abîmes inconnus et font jaillir des fleuves destructeurs remplis de lave et de boue: maintenant, dis-je, notre attitude doit répondre aux circonstances; fermeté et courage, tel est notre noble devoir, nous tenir à l'écart de la lutte serait lâcheté et trahison. Marchons donc en avant, comme de vrais catholiques, armés d'une fidélité inviolable! Plaçons notre espoir non dans nos forces mais dans la protection du Tout-Puissant. Heureux alors serons-nous! heureux! mille fois, si, pour notre récompense, le Ciel continue à répandre sa bénédiction sur notre patrie, et plus heureux serai-je moi-même, si par surcroît, je mérite la haine, la calomnie, les insultes des ennemis de notre Dieu et de notre saint Foi."

Voilà des paroles comme nous nous avons peu souvent occasion d'en entendre, de nos jours. Où est le souverain qui viendrait ainsi affirmer sa foi et confesser Jesus-Christ, devant Dieu et devant les hommes; devant son peuple et devant le monde entier? Ai-je besoin de dire que le courageux Président Moreno, conformait ses actions à ses paroles, qu'il a été partout et toujours, de cœur et de fait, chrétien et catholique? " catholique sans remède," suivant l'expression de M. Veuillot, " de la race aujourd'hui quasi " inconnue parmi les chefs officiels des peuples, qui se tourne " d'abord vers notre Père qui est aux cieux, et qui lui dit à voix " haute: " Que votre règne arrive." Ce que nous savons de sa vie privée est tout simplement édifiant; c'est la vie d'un saint. Pendant son séjour à Paris, il n'alla pas une seule fois au théâtre. Son temps était partagé entre le travail et la prière. Ses ennemis n'ont pu trouver aucune accusation contre la pureté de ses mœurs. Devenu président, il se faisait un honneur de servir la messe. Dans sa maison, il récitait tous les jours la prière et le chapelet en commun avec sa famille, sa garde et ses domestiques. " C'était une joie et un exemple de le voir prier, disait un de ses " parents, souvent témoin de cette scène. Sa noble voix, sonore et " pénétrante, nous lisait le texte connu, mais parfois sa piété lui " inspirait des paroles nouvelles, qui avaient trait aux besoins du " moment. Il demandait secours ponr les nécessités pressantes de " l'Etat, suppliant Dieu de lui dicter ce qu'il devait faire et d'agir " lorsqu'il se sentait impuissant." Intègre et méprisant le luxe et la fortune, il consacrait son revenu aux œuvres de charité, à l'en-

tretien des hôpitaux et des maisons d'éducation. Encore une fois, où trouverait-on pareil exemple chez les souverains et les chefs des peuples ?

Il aimait par-dessus tout la justice. Il était implacable pour les conspirateurs et les pillards, mais plein de compassion pour les petits et les pauvres. A l'hôpital de Quito, dont il était le directeur et qu'il visitait tous les jours, il fit plusieurs actes de charité héroïque. Dans son intérieur, il était doux, aimable, joyeux, simple, toujours prêt à obliger et à faire plaisir. Avec cela, d'un courage indomptable, d'une énergie et d'une fermeté à l'épreuve de tout. "Nous viendrons à bout de l'impossible, disait-il ; les difficultés sont faites pour être vaincues." Sa vie était à Dieu, rien ne lui coûtait moins que de l'exposer pour la cause de Dieu et pour sa patrie. Un jour, dit un de ses biographes, une ville venait de s'insurger à l'instigation d'un chef militaire. Garcia Morene partit absolument seul, arriva seul dans la ville, et se rendit seul chez le traître déconcerté. Il lui dit : "Me voici, rendez-vous en prison."

Mais qu'est-il besoin d'énumérer ses grandes qualités ? Pouvaient-elles ne pas se trouver au degré le plus éminent chez celui qui était avant tout un homme de prière ? Sa piété vive, et sincère doit donner la mesure de toutes ses vertus. Entre autres traits de sa foi simple et agissante, nous pouvons citer la lettre qu'il écrivait le 1er avril 1874 à l'abbé Stanislas Ulanecki, à Lourdes, le remerciant pour son agrégation à la confrérie de l'Immaculée Conception et à l'association de Notre-Dame du Sacré-Cœur, et demandant d'y inscrire madame Mariana Alcazar de Garcia Moreno (sa femme), et son fils unique, Gabriel Garcia Alcazar, âgé de 4 ans.

Telle fut sa vie privée, telle fut sa vie publique, suivant ses propres paroles citées plus haut. Son gouvernement fut un gouvernement catholique, dans toute l'étendue de ce mot. Nous en avons vu la preuve en énumérant ses principales actions. La première fut un concordat, tel que le Saint Père le voulut. Il ne craignit pas de reconnaître l'autorité de l'Eglise, il ne vit pas un empiètement dans les libertés et les droits qu'elle réclame, et il ne lui vint pas à l'idée de trouver indue l'influence qu'elle prétend exercer dans la conduite des peuples. Il ne lui était pas difficile de conclure un concordat, et d'en arrêter les conditions. *Ama, et fac quod vis.* Aimez et faites ce que vous voudrez, dit-on aux âmes qui aspirent à la perfection. Garcia Moreno aimait l'Eglise, il pouvait faire ce qu'il voulait. Ses relations avec le Chef de l'Eglise furent celles d'un fils dévoué et soumis vis-à-vis d'un

père vénéré. Ses lettres en témoignent. Il s'empressa d'établir dans ses états l'œuvre du denier de Saint Pierre, et c'était pour lui un bonheur d'offrir tous les mois ce tribut destiné à venir en aide au Vicaire de Jésus-Christ. Il y attachait une grande importance, et il en parlait encore dans son dernier message :

" Fils dociles et dévoués de ce vénérable vieillard, de ce Pontife " saint et infaillible que tous les puissances de la terre abandonnent " à l'heure où il est opprimé par de lâches et vils impies, " nous avons continué à lui envoyer chaque mois le léger secours " pécuniaire que nous lui avons consacré depuis 1872. Comme " notre faiblesse nous oblige de demeurer spectateurs passifs de " son lent martyr, puisse cet humble don être au moins une preuve " de notre affection et de notre tendresse, un témoignage de notre " obéissance et de notre fidélité."

Moreno n'avait pu, en effet, assister insensible et indifférent, à l'attentat qui, en 1870, a dépouillé le St. Père de ses domaines temporels, au profit de la Révolution, représentée par le roi de Piémont, et qui a fait, du Chef Suprême de l'Eglise, le prisonnier de Victor Emmanuel. Seul de tous les souverains, de tous les gouvernants, Moreno a élevé la voix, pour protester hautement et solennellement contre cette violation odieuse du droits divin et humain, contre cette injure sans nom jetée à la face des 210 millions de catholiques qui peuplent aujourd'hui la terre.

Cette fière et courageuse protestation n'a pas été écoutée " ici bas," et cela devait être : mais elle l'a été là haut, et, soyons-en sûr, elle n'a été perdue ni pour la cause sainte qui l'a inspirée, ni pour celui qui la formulait dans toute la sincérité et la hardiesse de sa foi.

L'adresse du congrès au peuple de l'Equateur, en réponse au dernier message de Moreno, expose en termes éloquents ce qu'il a fait pour la religion et l'Eglise.

" Rien ne le caractérise, ni ne brille plus dans son auréole que " cette protection franche et décidée, efficace et constante, accordée " par don Garcia Moreno à la religion, dont la vérité s'était pré- " sentée à cette vaste intelligence avec le sceau éternel de l'infail- " libilité de la parole divine."

" Concitoyens, contemplez votre éminent président, seul, debout " au milieu de la tempête déchaînée contre l'Eglise. Tandis que " l'on prend parmi tant de peuples de la terre, au nom d'une mal- " heureuse civilisation païenne, la hache sanglante de la révolution " sauvage et barbare pour frapper sur la croix rédemptrice, il arbore " dans ses fortes mains l'étendard de la régénération du monde, en " donnant aux nations et aux rois un noble exemple. Il présente sa

" vaillante poitrine au torrent de l'impiété qui inonde la terre, et il
" change notre patrie en une arche qui surnage sereine et tranquille
" au milieu du déluge universel."

Eh bien ! c'est en professant hautement et publiquement cette foi catholique, cette foi des anciens jours, c'est en consacrant sa République au Sacré-Cœur, c'est en obéissant à l'Eglise, en demandant son aide et en confiant au clergé la direction entière de l'instruction publique, c'est en cherchant, avec son peuple, le royaume de Dieu, que Garcia Moreno a accompli tant d'œuvres merveilleuses, qu'il a transformé sa patrie et lui donné l'ordre, la paix, la civilisation et la richesse.

Devons-nous nous étonner que pareille cause ait produit pareil effet, et que de tels moyens aient eu de tels résultats ? Les libéraux s'étonneront peut-être, ou feindront de s'étonner. Mais pour nous, il n'y a rien là qui ne soit conforme à l'ordre des choses. Garcia Moreno a été catholique dans son gouvernement : cela nous explique naturellement et manifestement le succès qu'il a obtenu.

Parmi toutes les questions débattues de nos jours (et l'on sait qu'il y en a dans cette ère des parlements et des journaux), il en est une qui a particulièrement occupé les esprits, que l'on a débattue, que l'on débat encore tous les jours, de parole et d'action, à coups de plume et à coups de fusils, et qui ne parait pas, pour tout cela, être plus près d'une solution satisfaisante.

C'est la Révolution qui a eu l'honneur de mettre cette question sur le tapis. Auparavant, on n'en parlait pas. Peut-être était-ce (il est permis de le supposer) parce que la question alors n'en était pas une, et qu'elle était toute résolue d'avance.

Mais nous sommes loin de ce temps là. La Révolution est venue nous apporter le progrès et la lumière, et aujourd'hui, le souverain sur le trône, le ministre dans son cabinet, l'orateur à la tribune, le journaliste à son bureau, l'ouvrier dans son atelier, sont tous occupés à résoudre le grand problème : quel est le meilleur système de gouvernement, la constitution qui offre plus de garantie aux libertés du peuple et aux droits de l'homme ; en un mot, ce que l'on cherche, c'est le secret du bonheur, pour le peuple et la société. A force de raisonnements, on en fait une énigme. La question est devenue le mot du sphynx. Le sphynx, aujourd'hui, c'est le peuple, qui pose l'énigme à ceux qui le gouver nent, et qui dévore ceux qui ne lui donnent pas la réponse qu'il attend.

Mais cette question ne saurait-elle réellement être résolue ?

Chaque système de gouvernement a ses partisans, chaque opinion politique a une armée d'orateurs et d'écrivains pour la soutenir et la prôner. Nous n'avons pas à discuter le mérite de chaque système

politique, de chaque forme de gouvernement. Disons, si vous voulez, que toutes les formes sont bonnes, mais à une condition. Il faut, on le sent, qu'il y ait une règle, une loi générale qui garantisse l'union et la bonne entente entre les gouvernants et les gouvernés. Cette règle, c'est l'union de l'Eglise et de l'Etat, suivant les principes éternels de la doctrine catholique, c'est-à-dire, la soumission de l'Etat à l'Eglise, de l'homme et des peuples à Dieu. En un mot, c'est l'obéissance. L'orgueil et l'esprit de révolte, personnifiés dans la Révolution, ont tout perdu ; l'obéissance, enseignée par l'Eglise, doit tout sauver. C'est l'obéissance qui maintiendra l'ordre dans la société, comme elle le maintient dans l'intérieur des cloîtres, et dans les rangs des armées. Avec l'ordre, avec la paix, on aura tous les éléments nécessaires à la prospérité et au bonheur d'un peuple. Le souverain qui obéit à Dieu et à l'Eglise verra, à son tour, son peuple soumis à ses lois.

C'est ce que l'illustre Garcia Moreno avait compris, dès le commencement. Dans son dernier message, il a défini dans quelques mots son système politique et le programme qu'il avait adopté :

" Ne perdez pas de vue, législateurs, que tous nos petits succès " seraient éphémères et infructueux, si nous n'avions pas fondé " l'ordre social de notre République sur le roc toujours combattu " et toujours vainqueur de l'Eglise catholique. Son enseignement " divin, que ni les hommes ni les nations ne peuvent renier sans " se perdre, est la règle de nos institutions, et la loi de nos lois."

Nous le disons sans crainte : que les gouvernements troublés et tourmentés adoptent ce programme, et ils en verront bientôt les heureuses conséquences. Ce n'est plus une simple théorie, une utopie, un rêve irréalisable qu'on leur met devant les yeux. La théorie est soutenue par l'exemple, les principes ont reçu la sanction des faits ; et quand ce n'aurait été que pour donner cet exemple et apporter cette preuve, cela était encore assez pour que Moreno vécut, travaillât et mourût.

La démonstration qu'il a donnée a été complète, la preuve sans réplique. Les catholiques, dit-on, sont ennemis de la science et des lumières, ils tiennent systématiquement le peuple dans l'ignorance. A cette première accusation, Moreno a répondu en fondant des écoles et des colléges, des musées, un conservatoire, etc., en se faisant lui-même professeur, en consacrant ses revenus à l'œuvre de l'éducation.

Seconde accusation : Le catholicisme est l'ennemi de la liberté et tend à asservir le peuple sous le joug du despotisme clérical. Les catholiques sont les ennemis du genre humain. Garcia Moreno a réfuté cette seconde accusation en réformant la

constitution dans le sens le plus populaire, en basant le suffrage sur le chiffre de la population, et non sur le privilége des villes, comme cela était antérieurement, en réprimant les pillards, en rendant la sécurité aux bons, en diminuant les impôts, en établissant des hôpitaux, en se faisant membre de la Congrégation des Pauvres, etc.

Les catholiques sont les ennemis du progrès. On le voit, dans les travaux publics dûs à l'initiative du président Moreno, dans la construction de cinq grandes routes, la formation d'une armée régulière, l'embellissement des villes, la réforme de l'administration.

Enfin, dernier reproche bien des fois formulé implicitement, sinon ouvertement, les catholiques sont inaptes à gouverner, incapables de grandes conceptions et de grandes choses. Comme Garcia Moreno, qui a été professeur, recteur de l'Université, dictateur, général-en-chef, président, écrivain, homme d'Etat, homme de science et homme de guerre.

Voilà ce que le noble président de l'Equateur a démontré au monde. Il a prouvé encore ceci : que Dieu bénit le peuple qui le sert fidèlement, et qu'en cherchant d'abord le royaume de Dieu, les nations, comme les individus, voient la Providence pourvoir surabondamment à tous leurs besoins.

Ainsi, par le fait que Garcia Moreno a été catholique, nous avons expliqué les railleries dont il a été l'objet, le silence dont il a été victime, et en même temps le succès qu'il a obtenu dans la conduite de son peuple. Ce même fait doit encore nous expliquer une chose : la haine, la haine furieuse, implacable qui fut vouée au noble président, qui le poursuivit partout et qui l'a tué. Nous ne devons pas l'oublier : il avait fait trop de bien pour qu'on ne lui fît pas de mal.

III

Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum...

Vous est-il jamais venu à l'esprit de pénétrer le mystère de la Révolution ? Car, là encore, il y a un mystère, le mystère du mal. La Révolution s'est présentée aux peuples de la terre avec les grands mots de liberté, égalité, fraternité. Elle a parlé d'amour de la patrie, de dévouement à la cause du peuple. Sous ces mots d'amour et de dévouement, elle a caché son véritable esprit, qui n'est autre chose que la haine. Depuis sa chute, Satan n'a con-

servé qu'un sentiment : la haine contre Dieu et contre ses œuvres, et surtout contre son Eglise. Et la Révolution, qui est l'esprit de Satan, ne saurait inspirer que la haine. Mais, voilant ce sentiment infernal sous des apparences trompeuses, c'est dans l'ombre qu'elle poursuit l'œuvre de la haine. Pour cela, elle a établi une organisation secrète, redoutable, qui couvre aujourd'hui toute la terre, et dont l'influence occulte et toute-puissante se fait sentir dans les actions et les événements qui décident du sort des peuples. Comme Dieu veut sauver le monde par l'Eglise, Satan veut la perdre par les sociétés secrètes.

L'Amerique du Sud est devenue, de nos jours, le repaire des sociétés secrètes, et c'est là qu'elles manifestent avec le plus d'audace leur tendance pernicieuse et leurs principes destructifs.

Longtemps les francs-maçons avaient gouverné l'Equateur, à la faveur de l'anarchie dans laquelle ce malheureux pays était plongé, avant l'avénement de Garcia Moreno. Ce dernier, en montant au pouvoir, devint l'ennemi déclaré des conspirateurs et des sectaires, et il s'opposa de toutes ses forces et par tous les moyens à la réalisation de leurs desseins ténébreux, voyant en eux les plus dangereux ennemis de la société. De leur côté, les franc-maçons voyaient dans Garcia Moreno un homme qui osait établir un gouvernement catholique et prendre l'Eglise sous sa protection. On comprend que dès le commencement sa perte fut résolue.

Il le savait, mais il ne s'en épouvantait pas, et il n'en continuait pas moins son œuvre, sans chercher à se protéger autrement que par les bienfaits qu'il répandait autour de lui. Connaissant les rancunes implacables de ses ennemis, il voyait le sort qui lui était réservé : mais il l'acceptait d'avance. On en jugera par la lettre suivante qu'il écrivait au Saint Père pour lui annoncer sa réélection comme président :

" J'implore votre bénédiction apostolique, ô très St. Père, ayant été sans que je l'aie mérité, réélu pour gouverner pendant six nouvelles années cette République catholique. Bien que cette nouvelle période ne commence que le 30 août, jour où je prêterai le serment constitutionnel, et qu'alors seulement il sera de mon devoir d'en donner officiellement connaissance à votre Sainteté, je veux cependant dès aujourd'hui lui faire part de ma réélection, afin d'obtenir du ciel la force et les lumières dont j'ai besoin plus que tout autre pour rester le fils dévoué de notre Rédempteur et l'obéissant serviteur de son Vicaire infaillible.

" Aujourd'hui que les Loges des pays voisins, à l'instigation de l'Allemagne, vomissent contre moi toutes sortes d'injures atroces et d'affreuses calomnies, se procurant en secret les moyens de

m'assassiner, j'ai plus que jamais besoin de la protection divine pour vivre et pour mourir en défendant notre sainte religion et cette chère République que Dieu m'a appelé à gouverner.

" Quel bonheur pour moi, Très-Saint Père que celui d'être détesté et calomnié pour l'amour de notre divin Rédempteur; et quelle immense félicité ce serait pour moi si votre bénédiction m'obtenait du ciel la grâce de verser mon sang pour celui qui, étant Dieu, a voulu verser le sien en s'immolant pour nous sur sa croix ! "

Cette lettre est datée de quelques jours seulement avant sa mort. Le noble président semble avoir eu le pressentiment que le moment du sacrifice approchait, et son âme héroïque l'appelait de tous ses vœux.

Il entre dans les desseins incompréhensibles de la Providence que l'esprit du mal ait, à certains moments, pleine liberté d'agir, de nuire, de triompher. Cette heure de la puissance des ténèbres, que le Sauveur vit venir pour lui, au jardin de Gethsémani, Il permet qu'elle arrive aussi pour ceux qu'il invite à boire avec lui le calice de sa Passion. Cette heure était venue pour Garcia Moreno.

Le 6 août 1875, en quittant sa demeure, le président Garcia Moreno rencontra quatre individus et les dépassa sans défiance. Un des assassins, se retournant aussitôt, se précipita sur Garcia Moreno et lui appliqua, par derrière, sur la tête, un violent coup de *machette* (sabre court en usage dans toute l'Amérique espagnole.)

Le président tomba, mais il se releva immédiatement, et marcha, la figure ensanglantée, avec cette énergie qu'on lui connaissait, droit sur l'agresseur, cherchant à le saisir et faisant semblant de tirer une arme des poches de son habit. Ce que voyant les autres conspirateurs lui tirèrent deux coups de revolver à bout portant. Garcia Moreno fit quelques pas en chancelant et tomba pour ne plus se relever.

Avant de prendre la fuite, les assassins lui portèrent plusieurs coups de *machette* pour l'achever ou le défigurer.

Il respirait encore quand on le releva. On le transporta à la cathédrale, dans la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, où il avait coutume de venir prier chaque jour. Il reprit un moment connaissance, balbutia nne prière, et expira, en répétant une parole qu'il avait souvent à la bouche : *Dios no se muere.* Dieu ne meurt pas.

C'est ainsi que Garcia Moreno mourut comme il devait mourir, au pied de la croix pour laquelle il versait son sang.

Les quatre assassins avaient pris la fuite. L'un d'eux fut arrêté presque sur le champ, et massacré par les gens du peuple.

L'affreuse nouvelle s'était répandue partout, et la consternation ne saurait se décrire. Cependant, l'ordre ne fut pas troublé et l'attente des sectaires, qui avaient compté sur un soulèvement, fut complètement déçue. Dans les esprits et dans les cœurs, il n'y avait place que pour le deuil et la désolation.

Une proclamation officielle fut affichée dans les rues ; elle commençait ainsi :

JOUR D'HORREUR.

" Le noble sang du régénérateur de la patrie vient de couler sous les coups de misérables et perfides assassins qui, armés du poignard et du revolver, ont éteint cette vie qui était aussi celle de la patrie. La victime innocente est montée au ciel et son cadavre ensanglanté commence déjà à recueillir avec usure les témoignages d'admiration que l'ingrate génération actuelle lui a longtemps refusés.

" Ce sang, qui est celui du Juste, est maintenant répandu et crie vers le ciel...

" Le peuple de cette capitale s'unit maintenant, comme bientôt s'unira la nation tout entière, pour pousser les gémissements de la plus profonde et de la plus poignante douleur sur cet homme providentiel que le crime le plus affreux vient de nous enlever.

" Ne nous arrêtons pas à exprimer nos doléances, car nous sentons défaillir notre âme en présence d'une aussi grande douleur. Cette douleur est peinte sur tous les visages, et le deuil universel témoigne de l'affreuse calamité qui vient de fondre sur nous. Quel funeste orage de maux s'est soudain abattu sur nos têtes ! Nous avons de nombreux motifs pour le sentir et le déplorer.

" La mort de notre chef nous a laissés comme orphelins et la patrie pleure comme une veuve la mort de son protecteur. Chacun est dans la tristesse, sauf ces hommes pervers de la race de Caïn qui ne partagent pas notre grave affliction et qui n'ont pas le même motif que nous de gémir amèrement.

Malheureux sommes-nous d'avoir perdu l'espérance de notre cœur !..."

Pendant ce temps, on communiquait au congrès le message que l'infortuné président avait préparé pour l'ouverture des Chambres, et qu'on avait trouvé sur lui, tout taché de son sang. Nous avons déjà cité plusieurs passages de ce remarquable écrit, dans lequel l'âme de Garcia Moreno se retrouve tout entière, avec son ardent amour pour sa patrie, et son dévouement sans bornes à la religion catholique.

Rappelant d'abord l'état déplorable où se trouvait le pays sous la domination des révolutionnaires, il montre quels heureux changements se sont opérés, depuis que les habitants de l'Equateur s'éloignant du torrent de l'impiété qui entraîne aujourd'hui le monde, se sont réorganisés comme nation vraiment catholique.

" L'Equateur, dit-il, était autrefois comme un corps que la " vie avait abandonné, et qui se voyait dévoré, comme les " autres cadavres, par cette multitude d'insectes hideux que " la corruption engendre dans l'obscurité du sépulcre; mais " aujourd'hui, à cette voix souveraine qui commandait à Lazare " de sortir de son tombeau fétide, il revient à la vie, quoiqu'il " garde encore une partie des liens et des linceuls des morts, c'est- " à-dire, quelques restes de la misère et de la corruption dans " lequel il était enseveli."

Puis, après avoir fait la revue des réformes et des travaux accomplis, constaté les progrès et l'état prospère de la République, et proposé ce qu'il y a encore à faire, pour compléter cette œuvre de régéneration sociale, il conclut ainsi :

" Dans quelques jours j'aurai terminé la période pour laquelle " j'ai été élu, en 1869. La République a joui de six années de paix, " durant lesquelles elle a marché résolûment dans la voie du véri- " table progrès, sous la protection visible de la Providence. Les " résultats obtenus auraient certainement été plus grands si j'avais " possédé ces qualités nécessaires pour gouverner, et dont je suis " totalement dépourvu, ou si, pour faire le bien, il suffisait de le " désirer avec ardeur. Si j'ai commis des fautes, je vous en de- " mande pardon mille fois, et je le demande avec des larmes sin- " cères à tous mes compatriotes, étant bien persuadé que ma " volonté n'y a été pour rien. Si, d'un autre côté, vous pensez que " j'ai réussi en quelque chose, attribuez en le mérite d'abord à " Dieu et à l'Immaculée Dispensatrice des trésors inépuisables de " sa miséricorde, et ensuite à vous-mêmes, au peuple, à l'armée et " à tous ceux qui, dans les différentes branches de l'administration " m'ont secondé avec intelligence et fidélité dans l'accomplisse- " ment de mes difficiles devoirs.

A la suite du Message, les ministres avaient écrit la note suivante :

" Le Message qu'on vient de lire est la voix solennelle d'un mort, " ou pour mieux dire, son testament, scellé matériellement avec " son propre sang, puisque le noble magistrat venait d'en écrire la " dernière partie de sa propre main, quand il fut assailli par les " assassins. Les dernières paroles de ce message sont celles d'un " père à l'agonie qui, bénissant ses enfants, jette sur eux un regard

" suprême, troublé par les ombres de la mort, et leur demande " pardon, comme s'il avait fait autre chose que les combler de ses " bienfaits. Profondément émus et troublés par la douleur, il nous " est impossible de trouver des paroles capables d'exprimer nos " sentiments d'amour et de vénération.

" La postérité honorera la mémoire de ce grand magistrat et de " ce grand politique ; la patrie conservera un souvenir éternel de " ce fils qui ne vécut que pour elle, et qui fut pour elle immolé."

Nous avons déjà mentionné l'adresse par laquelle le congrès a répondu à ce message, et nous avons reproduit le magnifique portrait qu'il a tracé de l'illustre et regretté président. Les représentents du peuple n'ont pas borné à cela l'expression de leur admiration et de leurs regrets. Ils en ont fait l'objet d'un acte solennel, par lequel nous pouvons voir que Moreno avait su élever son peuple jusqu'à lui, et qu'ils étaient dignes l'un de l'autre.

" *Le Sénat et la Chambre des Députés de l'Equateur ;*

" Considérant—Que Son Excellence le Dr. Garcia Moreno, par son intelligence distinguée, sa vaste science et ses nobles vertus, a occupé le premier rang parmi les plus illustres fils de l'Equateur, qu'il a consacré sa vie et les rares et hautes facultés de son esprit et de son cœur à la régénération et à la grandeur de la République, en établissant les institutions sociales sur la solide base des principes catholiques ; qu'éminent parmi les grands hommes, il a bravé avec un front serein et un cœur magnanime les attaques de la diffamation, de la calomnie et du sarcasme impie, donnant ainsi au monde le plus noble exemple de fermeté et de persévérance dans l'accomplissement des devoirs sacrés de la magistrature catholique ; qu'il a aimé la Religion et la Patrie jusqu'à souffrir pour elles le martyre, léguant à la postérité une mémoire entourée de cette auréole immortelle que le ciel n'accorde qu'aux vertus éminentes ; qu'il a comblé la nation d'immenses et impérissables bienfaits matériels, intellectuels, moraux et religieux, et que la patrie doit reconnaissance, honneur et gloire aux citoyens qui l'illustrent par l'éclat de leurs talents et de leurs vertus, et qui le servent avec une abnégation inspirée par le plus pur patriotisme,

" Décrètent :

" 1e L'Equateur rend à la mémoire de don Gabriel Garcia Moreno un hommage d'éternelle gratitude et de profonde vénération, et glorifie son nom des titres d'*illustre régénérateur de la patrie* et *martyr de la civilisation catholique.*"

Le décret ordonne ensuite, entre autres dispositions, qu'une

statue sera érigée à don Garcia Moreno, et que son portrait sera placé dans la salle de réunion des conseils municipaux et dans les établissements publics, avec cette inscription :

"La République de l'Equateur reconnaissante à l'Excellentissime Seigneur Gabriel Garcia Moreno, le premier d'entre ses enfants, mort pour elle et pour la religion, le 6 Août 1875."

Le clergé de Quito a, lui aussi, exprimé en termes admirables ses sentiments au sujet de la mort tragique du Président Moreno. Mieux que tous les autres, les ministres de la Religion pouvaient comprendre l'étendue de la perte que l'Eglise et l'Etat venaient de faire. L'adresse du clergé, que nous citons en entier, décrit dans quelle situation la mort de Garcia Moreno laissait la République de l'Equateur.

SENTIMENTS DU CLERGÉ DU VICARIAT DE L'ARCHIDIOCÈSE AU SUJET DE L'ATTENTAT DU 6 DU MOIS ACTUEL.

" Accablés par la plus intense des douleurs, sentant les facultés de leur âme comme glacées d'effroi, les membres du clergé de l'archidiocèse n'ont su faire autre chose depuis le jour à jamais néfaste du 6 que se prosterner devant le Très-Haut et lui dire, au milieu de leurs larmes et de leurs gémissements ? *Pardonnez Seigneur à votre peuple et ne le livrez pas à la destruction.*

" Hélas ! la douleur et les larmes du clergé n'ont pas été sans raisons. Il ne s'agit pas simplement comme en d'autres circonstances de changer le chef de l'Etat ; ce que l'on veut, c'est arracher du sol nos institutions fondées dans le catholicisme, afin de les remplacer par les produits du libéralisme et des autres sectes acharnées contre la religion catholique.

" La main robuste qui maintenait l'ordre, qui défendait la foi, qui comprimait les tendances odieuses n'existe plus ! Alors que l'âme de l'illustre président quittait la terre, la religion et la patrie ont poussé un cri de douleur et les ministres du Seigneur ne savent plus que répéter ce cri lamentable.

" Connaissant l'étendue immense du mal, le cœur en deuil ils se sont laissé aller à la tristesse, non pas certes à cause des dangers personnels qu'ils peuvent courir, car, s'il plaît à Dieu, ils sont prêts à lui servir de victimes expiatoires ; mais à cause de ce pauvre peuple qu'on se flatte de pousser dans la voie ténébreuse de l'irréligion, à cause de cette malheureuse patrie à qui on veut faire perdre en un instant tout ce qu'elle avait gagné au prix de grandes fatigues, dans la voie du véritable progrès.

" Juste est donc la douleur du clergé parce que terrible est le dé-

sastre arrivé au troupeau commis à ses soins. Cependant une calamité si extraordinaire est-elle irréparable ?

" Non ! le Dieu tout-puissant vit et ne peut pas mourir. Le plus léger mouvement de sa droite suffit pour ébranler les cieux, la terre et les abîmes. Ce Dieu, outre qu'il est tout-puissant, il est clément, il est miséricordieux, il se laisse fléchir, il pardonne quand, avec des sentiments de pénitence, d'humilité et de foi on implore sa miséricorde.

" Voilà pourquoi le clergé, le front dans la poussière l'a prié et le priera de conjurer la tempête, de retenir la main de ceux dont la volonté est de travailler au mal, de pardonner et de recevoir en sa grâce les malheureux qui, ne sachant ce qu'ils faisaient, perpétrèrent l'horrible crime, et, enfin, d'éclairer et de guider le gouvernement, pour que, entouré des bons, il continue à marcher d'un pas intrépide dans les sentiers de la justice, maintenant l'ordre, et sans jamais perdre de vue qu'il n'y a pas de bonheur social hors la religion."

Quito, le 11 août 1875.

Ces nombreuses et longues citations prouvent surabondamment que la mort de Garcia Moreno n'a pas occasionné dans l'Equateur la joie universelle dont a parlé la presse libérale. Nous le disons encore une fois : la patrie de Moreno s'est montrée digne de celui qui venait de mourir pour elle, et, en présence de cette catastrophe lugubre, c'est au moins une consolation de voir que le peuple équatorien a pleuré son chef, comme autrefois Israël pleurait le vaillant Machabée : " *Planxerunt eum planctu magno.*"

Ce deuil et cette douleur ont été partagés par les catholiques du monde entier. L'auguste chef de l'Eglise, Pie IX, a pleuré, en apprenant la mort du plus dévoué de ses fils. Toutes les républiques de l'Amérique du Sud se sont unies pour lui rendre, dans sa tombe, des hommages extraordinaires. La société de la Jeunesse Catholique Italienne a proposé de lui élever un mouvement digne de lui, par la fondation, dans Rome, d'un collège destiné à recevoir la jeunesse américaine, et qui porterait le nom de Garcia Moreno. Toutes la France catholique à répondu à l'appel éloquent de M. Louis Veuillot, en faveur de ce projet, et le 6 août 1876, jour anniversaire de la mort de Garcia Moreno, une députation est venue déposer aux pieds du Saint Père les premières offrandes destinées à cette fondation.

Si nous considérons maintenant la marche que les événements ont suivi dans l'Equateur, depuis la mort de Garcia Moreno, nous trouvons à la fois des motifs d'espoir et de crainte. Nous voyons

avec bonheur le gouvernement continuer l'œuvre de Garcia Moreno, et se montrer fidèle aux principes catholiques, qu'il leur a inculqués pendant sa vie, et qu'il leur a légués comme un précieux héritage. Jamais ces principes fondamentaux de l'ordre social n'ont été définis avec plus de précision, et affirmés avec plus de force que dans la lettre collective, adressée au Pape, le 5 décembre 1875, par les députés et les sénateurs de l'Equateur.

Ce document est trop important et trop remarquable, par les pensées et par l'expression, pour que nous le passions sous silence :

" *A Sa Sainteté Pie IX, le Corps Législatif de la République de l'Equateur.*

" Les sénateurs et députés de la République de l'Equateur soussignés, lorsqu'ils ont commencé leurs travaux sous le coup de la plus amère douleur, ont voulu que leur premier acte fût pour honorer et bénir la mémoire du grand magistrat catholique qui a été enlevé à la patrie par l'impiété et par le crime. Aujourd'hui, nous ne saurions clore ces travaux sans nous montrer dignes de la grande école politique, morale et religieuse qu'a fondée et élevée parmi nous le génie de l'illustre Garcia Moreno.

" Donc, nons sommes catholiques, apostoliques, romains. Nous vous reconnaissons comme le Vicaire de Jésus-Christ et l'unique Chef infaillible de l'unique véritable Eglise. Telle est notre foi, et nous veillons à ce que nos actes, dans la vie privée, comme dans la vie publique, ne soient en rien contraires à cette foi.

" Nos principes politiques ont pour base la doctrine catholique, en laquelle sont incarnées l'éternelle vérité et l'éternelle justice, et qui est l'unique source pour les peuples de leur progrès et d'un solide avenir. Nous voulons être libres de la liberté de Dieu ; nous voulons que nos lois soient conformes aux lois de l'Evangile, que notre progrès matériel n'exclue pas le progrès des bonnes mœurs, que notre bonheur terrestre ne nous fasse pas oublier de rechercher avec zèle les félicités du ciel.

" Le déluge des idées mauvaises, de l'iniquité et de l'impiété grossit et se répand par toute la terre ; Garcia Moreno, cet homme providentiel, dont la grandeur a été justement reconnne et proclamée par l'opinion impartiale de l'Europe et de l'Amérique, a employé toutes les forces de son génie pour protéger l'Equateur contre cette calamité ; aujourd'hui, hélas ! cet infatigable et sublime ouvrier du bien a disparu, et qui sait si les eaux de ce déluge n'envahiront pas à la longue notre malheureuse patrie ? Avant le 6 août, on voyait à travers une lumière éclatante l'œuvre de notre

République ; mais le sang répandu en ce jour exécrable l'a éclipsé, et aujourd'hui l'on n'aperçoit que de funestes ombres.

" Sans doute, nous avons l'espoir, le grand espoir que le Ciel ne souffrira pas que cette calamité suscitée par l'enfer soit fatale à la cause de la Croix. Les ténèbres passeront, l'empire des méchants sera détruit, et peut-être qu'il ne pourra s'établir parmi nous. Se pourrait-il que le sang du Martyr fut stérile ? Se pourrait-il que son esprit, qui est dans la félicité au pied du trône de Dieu, pût oublier les Equatoriens. Non, c'est impossible ! Aussi nous affermissons-nous dans la confiance que, en se développant graduellement, les éléments de morale et de véritable progrès répandus dans le peuple équatorien changeront favorablement les conditions de son avenir. Oui, Très-Saint Père, notre confiance s'accroît, dirons-nous encore, quand nous pensons que vous ne nous refuserez jamais votre bénédiction, et que vous ne cesserez de nous reconnaître comme les fils les plus soumis de l'Eglise.

" Daignez donc, nous vous en supplions, bénir le peuple qui se fait gloire de sa foi, et de se dire vôtre : bénissez le nouveau magistrat qui va le gouverner, afin que, comme catholique sincère et patriote ardent, il s'attire l'admiration des Equatoriens, comme il a obtenu la grande majorité de leurs votes pour arriver au pouvoir ; enfin, bénissez-nous, aujourd'hui que nous quittons la législature pour rentrer au sein de nos familles."

Le nouveau président Antonio Borrero marche sur les traces de son illustre prédécesseur. Nos journaux ont reproduit la lettre qu'il a écrite au St. Père, et dans laquelle il proteste de sa soumission et de son attachement à l'Eglise. Ces faits, certainement, sont bien propres à nous rassurer pour le présent et à nous faire espérer pour l'avenir. Mais nous n'ignorons pas, d'un autre côté, que l'impiété redouble ses efforts et ses attaques, se croyant assurée du succès, maintenant qu'elle n'a plus à craindre le bras puissant qui savait la maîtriser et la tenir à distance. Les loges maçonniques font rage, des symptômes de révolte se manifestent, et les dernières nouvelles reçues de l'Equateur nous montrent un horizon assombri et menaçant. Mais quel que soit le présent, et quel que soit l'avenir ; quel que soit le résultat de cette lutte terrible, engagée aujourd'hui entre la civilisation catholique et la Révolution, notre foi et notre confiance doivent rester inébranlables. " Dieu ne meurt pas." Tout passe : Lui seul demeure à jamais.

La mémoire du juste sera aussi éternelle. Les œuvres que Garcia Moreno a accomplies, les leçons et les exemples qu'il a donnés, le sang qu'il a répandu, tout cela ne saurait périr. C'est une semence mystérieuse, jetée par toute la terre, et n'en doutons pas, cette

semence aura porté des fruits chez le peuple qu'il a gouverné, chez les nations qu'il a éclairées, dans toutes les âmes, enfin, qui, en contemplant les actes de cette vie sainte et héroïque, se seront senties éprises pour le bien d'un amour plus vrai et plus ardent. Comme l'a si bien dit un grand écrivain catholique dans les pages éloquentes qu'il a consacrées à la mémoire de Garcia Moreno : " Quand la justice parle quelque part au milieu du monde, c'est " assez pour que le monde ne soit pas perdu."

Nous voyons de tristes jours, de tristes personnages, et de tristes choses. Au milieu de l'affaissement universel des esprits, de la défaillance générale des cœurs, demandons à Dieu qu'il ait pitié des hommes, et qu'il leur donne des chefs comme Garcia Moreno. La Révolution les tuera, ceux là aussi, nous pouvons le dire d'avance. Mais le poignard ne prouve rien : " Dieu ne meurt pas ! "

J. Desrosiers.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE II

(*Suite*)

§ III.—*Autres preuves*

Nous pouvons arriver à la preuve de la même vérité par un autre chemin, en raisonnant sur la nature de l'Eglise et l'obligation qui incombe à tout homme de reconnaître et d'accepter le fait surnaturel de la Rédemption et de la Révélation.

L'Eglise est une société universelle instituée sans participation aucune du siècle, par l'autorité de Dieu seul, et hors laquelle nul ne peut espérer de salut. Voici les paroles du Christ envoyant les Apôtres la fonder par tout le monde : "*A moi a été donnée toute puissance au ciel et en la terre. Allez donc et formez toutes les nations en les baptisant au nom du Pére et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à conserver tout ce que je leur ai commandé.* (1)

Là se trouve d'abord exprimé l'universel et absolu domaine dont le Christ est mis en possession en vertu de l'union hypostatique par laquelle étant vrai homme, il est aussi de plus vrai Dieu. D'où vient qu'il est nommé par saint Paul à bon droit : *Roi des rois et Seigneur des dominateurs* (2). Là en second lieu est exprimée l'in-

---

(1) Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti ; docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis. [Matth. XXVIII, 18-20.]

(2) Rex regum dominus Dominantium. [1 Timot. VI, 5.]

dépendance de l'Eglise vis-à-vis de n'importe quelle puissance de ce monde ; et en effet, le Christ envoie les Apôtres et leur commande d'enrôler sous son étendard par le moyen du baptême toutes les nations et leur donne pouvoir de prêcher de par tout le monde l'Evangile, uniquement en vertu de cet absolu et universel domaine que son divin Père lui a communiqué. Que l'on fasse une particulière attention à ce par quoi il lie ce qui suit à ce qui précède. *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. Euntes ERGO docete omnes gentes.* La mission et l'autorité sont données par lui aux Apôtres uniquement comme un écoulement de sa propre autorité. D'où il dit ailleurs : *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi Moi je vous envoie*, (1) paroles plus fortes encore, car elles assimilent la mission des Apôtres à celle du Christ même. Là en troisième lieu est exprimée l'obéissance imposée aux fidèles dans tout cet ordre de choses que le Christ avait prescrites aux Apôtres et parmi lesquelles se trouvaient incontestablement et l'office à eux commis de lier et de délier les consciences et la charge de suprême Pasteur et Recteur confiée à saint Pierre. Tout homme à qui parvient la connaissance suffisante de la prédication apostolique est dans la stricte obligation d'y adhérer sous peine de damnation éternelle. Outre que c'est la conséquence de ce qui vient d'être dit, c'est une chose expressément affirmée au dernier chapitre de l'Evangile de saint Marc en ces paroles de Jésus-Christ aux Apôtres : *Allez dans le monde entier, prêchez l'Evangile à toute créature. Qui croira et sera baptisé, (c'est-à dire entrera dans l'Eglise dont le baptême est la porte) sera sauvé ; qui ne croira pas sera condamné.* (2)

Quatrièmement, le monde entier est assigné à l'Eglise pour territoire, *euntes in mundum universum ;* toutes les nations sont assujetties à son magistère, *docete omnes gentes.* En ce faisant, Jésus-Christ vrai Dieu n'outrepassait pas son droit, car *Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in eo.* (3) L'Eglise est donc par son institution une société universelle et suprême : suprême par la fin surnaturelle où elle conduit, suprême par le principe divin dont elle procède immédiatement, suprême par la condition de sa puissance qui jaillit exclusivement et dérive directement de la puissance même de Dieu. En elle entrent individus et nations, et les uns et les autres demeurent soumis à la loi de Jésus-Christ, laquelle est appliquée et expliquée par l'organe

(1) Sicut misit me Pater, et Ego mitto vos. [Joan. XX, 21.]

(2) Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ. Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit ; qui vero non crediderit, condemnabitur.

(3) Ps. XXIII, 1.

des pasteurs et principalement de celui qui est au-dessus d'eux, tenant la place de Pierre et représentant Jésus-Christ.

La distinction qu'on voudrait faire entre les individus et l'Etat n'est d'aucun poids pour infirmer ce qui précède. L'obligation qui presse les premiers presse également le second. Et en effet qu'est-ce que l'Etat ? L'Etat peut être pris ou pour la société civile tout entière ou pour une de ses parties, je veux dire celle qui est le sujet de l'autorité et la directrice de la multitude. Dans le premier sens, l'Etat c'est tout, il embrasse gouvernants et gouvernés ; et si tous sont dans l'obligation d'entrer dans l'Eglise et de se soumettre à sa foi, il est clair que cette obligation presse l'Etat ; car il est absurde qu'une chose convienne aux parties séparées et ne convienne pas au tout. Le tout, qu'est-ce autre chose que le composé et l'agrégation des parties ? Et ne dites pas que les parties de la société civile sont assujetties à cette obligation, en tant qu'elles sont personnes séparées, mais non en tant qu'elles sont membres du corps social. Car une distinction pareille n'aurait de valeur qu'autant qu'il s'agirait de s'inscrire dans une société se rapportant à un seul côté de l'activité humaine, comme serait une société scientifique ou industrielle, qui s'appelle habituellement pour cela société imparfaite ou collége. Mais cette distinction ne peut nullement avoir lieu ici, puisqu'il s'agit d'entrer dans une société qui a rapport à tout l'ensemble de l'activité et de la personnalité humaine, et qui partant se nomme société complète et parfaite. L'Eglise n'est pas faite pour aider à l'obtention d'une fin particulière, comme serait la science, je suppose, ou l'accroissement de la fortune, mais elle est faite pour diriger toute la vie vers la fin universelle et suprême, et cette fin, par cela même qu'elle est universelle et suprême, a des droits et une influence sur toutes les fins secondaires, en tant qu'elles lui sont connexes, et par conséquent elle s'étend à tout l'homme envisagé comme être moral. D'où il résulte que tout ce qui est de l'homme est susceptible d'être réglé par l'Eglise sous le rapport d'après lequel les actes de la personne seraient une entrave ou une nécessité pour l'acquisition du salut éternel. Le chrétien entre dans cette grande société avec tout lui-même, avec toutes les relations qui l'entourent et par lesquelles ses actes revêtent le caractère de moralité et par conséquent se rattachent à la fin dernière. Le soldat y entre avec ses armes, le jurisconsulte avec son code, l'écrivain avec sa plume, le professeur avec sa chaire, le roi avec sa couronne, le père de famille avec le sceptre domestique, bref le citoyen avec tous ses rapports sociaux. En tout cela, l'activité humaine, dès là qu'elle devient morale, ne peut se soustraire à la loi suprême, règle de toute mora-

lité, loi suprême qui est l'Evangile dont l'Eglise est l'interprète et le ministre. Autrement nous reconnaîtrions dans l'homme indivisible et identique deux imputabilités et deux consciences.

On arrive à la même conséquence en entendant l'Etat dans le second sens, parce que le gouvernant comme tel, n'est pas fait pour lui, mais pour la multitude qu'il gouverne. D'où il résulte qu'il doit agir de manière à répondre au besoin et au bien-être de ses sujets, à ne pas empêcher, à faciliter au contraire l'accomplissement de leur devoir et l'obtention de la fin à laquelle ils tendent comme hommes. Si donc ce besoin, ce bien-être, et la voix du devoir qui parle en eux entraînent l'assujettissement et l'obéissance à l'Eglise, le gouvernant ne peut faire abstraction de ce point de vue dans la direction qu'il imprime au mouvement social. Et ceci résultant, comme on le voit, du concept de personne publique, doit se faire en tout Etat, encore que par aventure le gouvernant soit hétérodoxe. Combien plus s'il est catholique ! Il est soumis à la loi et à la direction de l'Eglise non-seulement comme homme, mais aussi comme prince. Sous ce double rapport, il doit répondre de ces actions au souverain Juge. *Vous venez de dire les péchés de Charles, dites maintenant les péchés de César*, ainsi parlait Soto à Charles-Quint et justement. Autre est la manière dont le prince sert Dieu en vivant conformément à la foi. En tant que Roi, il sert Dieu en mettant ses lois et son gouvernement en conformité avec la foi (1).

Donc l'Etat, entendez-le et comprenez-le comme il vous plaira, ne peut se soustraire à la subordination où il est par rapport à l'Eglise.

§ IV.—*Confirmation de cette doctrine.*

Les relations qui doivent exister entre l'Eglise du Christ et le monde politique furent exprimées au vif par le prophète Daniel, ce véridique historien de l'avenir. Il sera donc bon de rappeler ici cet oracle fameux.

Invité par Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, à lui faire connaître et à lui interpréter la vision symbolique qu'il avait eue en songe. "—Vous donc, lui dit-il, ô roi ! vous regardiez, et voilà une

---

(1) Aliter servit (Deo) quia homo est, aliter quia etiam Rex est. Quia homo est, servit vivendo fideliter; quia vero etiam Rex est, servit, leges juste præcipientes et contraria prohibentes convenienti rigore sanciendo : sicut servivit Ezechias lucos et templa idolorum et illa excelsa quæ contra præcepta Dei fuerant constructa destruendo... sicut servivit Rex Ninivarum universam civitatem ad placandum Dominum compellendo... sicut servivit Nabuchodonosor omnes in regno suo positos a plasphemando Deo lege terribili prohibendo. S. Aug. Epist. 185 al. 50 ad Bonifacium

grande statue ; cette statue immense d'une taille extraordinaire se tenait debout devant vous et son regard était terrible. La tête de cette statue était d'un or très-fin, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, les pieds en partie de fer et en partie d'argile. Vous regardiez, lorsqu'une pierre se détacha d'une montagne, sans main d'homme, frappa la statue dans ses pieds de fer et d'argile et les brisa. Alors furent mis en poudre fer, argile, airain, argent, or; ils devinrent comme la menue paille que le vent emporte de l'aire pendant l'été, et on ne les vit plus nulle part; mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit la terre entière."

Ayant ainsi raconté le songe, il en donna l'interprétation qui suit: "Vous, ô roi! vous êtes un roi des rois et le Dieu du ciel vous a donné le royaume et la force et l'empire et la gloire.... Vous donc, vous êtes la tête d'or. Après vous surgira un autre royaume d'argent moindre que vous; ensuite un troisième royaume d'airain qui commandera à la terre entière. Le quatrième royaume sera comme le fer; de même que le fer brise et broie tout, de même cet empire brisera et broiera tout cela. Mais comme vous avez vu que les pieds de la statue et les doigts des pieds étaient en partie d'argile et en partie de fer, ce royaume qui d'ailleurs prendra son origine du fer, sera divisé selon que vous avez vu le fer mêlé à l'argile ; et comme les doigts des pieds étaient partie en fer et partie en argile, ce royaume aussi sera solide en partie et en partie fragile. Et comme vous avez vu le fer mêlé à l'argile pétrie de boue, ils se mêleront aussi par des alliances mais ils ne demeureront point unis, comme le fer ne peut s'unir avec l'argile. Or, dans les jours de ces empires, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera détruit jamais et son royaume ne passera pas à un autre peuple, mais il brisera et consumera tous ces royaumes et subsistera lui, éternellement, selon que vous avez vu la pierre se détacher de la montagne, sans aucune main, et briser et argile et fer et airain et argent et or (1)."

Tous les interprètes reconnaissent ici, et la chose parle d'elle-même, les quatre empires qui dominèrent successivement dans le monde, et en dernier lieu l'Eglise catholique fondée par le Christ. Le premier empire fut celui des Chaldéens, comparé à l'or pour sa splendeur et ses richesses. Le second fut celui des Perses inférieur

---

(1) In diebus autem regnorum illorum, suscitabit Deus cœli regnum quod in æternum non dissipabitur et regnum ejus alteri populo non tradetur: comminuet autem et consumet universa regna hæc: et ipsum stabit in æternum. Secundum quod vidisti quod de monte abscissus est lapis, sine manibus, et comminuit testam et ferrum et æs et argentum et aurum... [Dan. II, 44, 45.]

au premier en extension et en durée, car on peut dire que l'empire babylonien remonte au temps de Semiramis

Imperatrice di molte favelle (1).

Le troisième fut celui des Grecs fondé par Alexandre le Grand, lequel subjugua non-seulement toutes les provinces des Perses, mais poussa ses conquêtes bien plus outre et déploya son empire sur l'Asie entière, l'Egypte, la Syrie et une bonne partie de l'Europe. Enfin le quatrième fut celui des Romains lequel s'assujettit tous les royaumes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, justement figuré par le fer qui dompte et brise tout.

Quicumque mundi terminus obstitit,
Huc tangat armis; visere gestiens
Qua parte debacchentur ignes,
Qua nebulæ pluviique rores (2).

Cet empire ayant commencé à se diviser et à s'affaiblir dans les dissensions et les guerres civiles qui mirent aux prises Marius et Sylla d'abord, puis César et Pompée, ensuite Auguste et Antoine, tenta mais vainement de pacifier les partis par des alliances, par le mariage de Pompée avec la fille de César, et d'Antoine avec la sœur d'Auguste. Et voici que justement au temps où cet empire parvenu à son plus haut période se croyait fermement assis par le triomphe définitif d'Octavien, voici, dis-je, que de la montagne se détache, sans main d'homme, la pierre symbolique, le fondateur du cinquième empire (*Petra autem erat Christus*), lequel détruisant ceux qui l'ont précédé, doit se mettre à leur place, remplir toute la terre et durer éternellement.

Ce cinquième empire diffère essentiellement de ceux qui l'ont précédé, parce qu'il est un empire spirituel tenant son origine non de l'homme mais immédiatement de Dieu, *suscitabit Deus cœli regnum*, destiné à une domination non passagère, mais sans fin, *in æternum non dissipabitur*. Néanmoins tout dépourvu qu'il est d'armes matérielles, il doit combattre l'empire de la force et le vaincre et se l'assujettir. Trois siècles de lutte furent nécessaires pour remporter pleinement une si grande victoire, jusqu'à ce qu'un beau jour le César romain mit bas les armes et se soumit au Christ

(1) Dante *Inferno*, v.
(2) Horat. Odarum, l. IV.

dans son Eglise. "*Constantin, très-pieux Empereur* [ce sont les paroles de saint Grégoire] *retirant la République des perversités du culte idolâtrique se soumit au tout puissant Seigneur Jésus-Christ, se convertit de toute son âme à Dieu avec les peuples qui lui obéissaient* [1]. "

Le voilà établi par l'Eglise catholique, ce cinquième empire spirituel du Christ. *Et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei* [2]. Et à ce sujet, il faut soigneusement faire observer que cette domination spirituelle n'est ni l'exclusion ni l'absorption des puissances séculières.

Non eripit mortalia
Qui regna dat cœlestia.

Au contraire, elle les rend plus solides et les ennoblit, le propre de la grâce n'étant pas de détruire mais de présupposer et d'élever la nature à un degré supérieur. Et l'on ne peut dire davantage que cet empire spirituel soit limité au seul ordre religieux. S'il en était ainsi, la statue de Nabuchodonosor serait apparue composée des divers cultes idolâtriques et non des divers empires temporels, et Daniel n'aurait pas prédit leur destrnction par le nouvel empire, mais seulement leur réforme. Il faut donc entendre que par la destruction de l'idolâtrie et la reconnaissance du Christ, rédempteur et promulgateur de la loi de grâce, l'Eglise deviendra la réorganisatrice des nations, ayant pouvoir d'agir sur leurs constitutions mêmes et leurs dispositions civiles, et que c'est ainsi qu'elle abattra vraiment les empires terrestres, en se substituant à eux dans la suprême direction des sociétés. Et de fait nous voyons qu'à partir de là, la norme, la règle dernière de la vie nationale ce n'est plus la volonté du despote ou la loi de l'Etat, mais la loi évangélique et la volonté de Dieu manifestée par l'Eglise. C'est l'Eglise qui créa la civilisation nouvelle par ses Evêques et ses Conciles et surtout par ses Papes. L'histoire de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de tous les peuples de l'Europe est là pour témoigner de cette grande vérité.

Tout cela est vrai, dira-t-on, si vous supposez l'Eglise et l'Etat unis ensemble et formant les éléments d'un même tout, de la même société à la fois civile et chrétienne. Mais il en va bien autrement, si vous venez à les supposer séparés et désunis. Et puisqu'on a déjà allégué la comparaison de l'esprit et de la chair,

---

(1) Constantinus, piissimus Imperator, Rempublicam a perversis idolorum cultibus revocans omnipotenti Domino Jesu Christo se subdidit et cum subjectis populis tota ad Deum mente convertit. Epist. 60.

nous pouvons ici nous en prévaloir. La chair et l'esprit étant unis dans l'homme, il n'y a pas de doute que la première ne doive être soumise au second. Mais séparez-les, comme il arrive dans la brute et dans l'ange, et tout rapport mutuel pourra très-bien cesser. Or, cette séparation est précisément ce qui est voulu et recherché par le siècle présent. Faites donc qu'elle passe en acte, et toute la théorie développée jusqu'ici n'aura rien à faire.

Voici notre réponse : il ne s'agit pas de ce qui résulte de la réalisation des folles aspirations du siècle, mais de ce qu'entraîne la réalisation du plan de Dieu, l'observation des règles générale qu'il a tracées. Or, dans le gouvernement des peuples rachetés, Dieu a joint l'Etat à l'Eglise, et cette union doit être observée et maintenue : *Quod Deus coojunxit, homo non separet* (1). Et si l'homme, par suite de sa perversité et de sa malice en arrive, résistant aux desseins de Dieu, à sortir de l'ordre imposé, outre le péché qu'il fait, il s'avilit immanquablement et sort de la paix, parce que se mettre en dehors des lois de l'ordonnateur de la nature ne peut produire que désordre et avilissement. Et pour en revenir à notre idée, l'Etat sans doute peut bien, quant au fait, se séparer de l'Eglise; mais alors qu'arrivera-t-il ? Ce qui arrive à la chair quand elle est séparée de l'esprit : d'humaine elle devient animale. Ainsi l'Etat gagnera son indépendance, mais il perdra sa noblesse. Il sera indépendant, mais de cette indépendance qui est celle des sens affranchis dans la brute. Il n'aura plus d'autre but que celui de la vie présente pris en lui-même comme bien suprême et absolu ; et cela ne peut conduire qu'à l'entière dissolution des mœurs et à l'oppression civile des peuples. *Omnes qui te derelinquant, confundentur; recedentes a te, in terra scribentur* (2). Il deviendra ce qu'était l'Etat païen appuyé sur la force seule. Il n'arrivera même pas à la hauteur de l'Etat païen ; car l'Etat païen, sans l'Eglise, ressemblait à la brute, l'Etat moderne ressemblerait au cadavre. En se séparant de l'Eglise, il se séparerait de l'esprit qui lui donnait la vie. De plus, l'Etat païen était seul, sans compétiteur aucun, et partant pouvait de qnelque manière se tenir en paix. Mais depuis le christianisme, en face de la force se tient debout un empire nouveau dont l'Etat ne ponrra jamais se débarrasser, y serait-il aidé par tous les secours de l'enfer : *Regnum quod in æternum non dissipabitur* (3). En vain s'efforcera t-il d'usurper son droit : *Regnum ejus alteri populo non tradetur* (4]. L'Eglise une

(1) Matth. XIX, 6.
(2) Jér. XXIII, 13.
(3) Dan. II, 44.
(4) *Ibid.*

fois constituée par le Christ, deux pouvoirs distincts : le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, régissant nécessairement le monde. Et leurs relations mutuelles sont nécessairement celles qui ressortent de leur nature et du plan divin ; or, ces relations, nous l'avons vu, ne peuvent être que la subordination du second au premier.

Inventer des systèmes pour détruire cette subordination ne peut avoir d'autre effet que d'exciter encore la guerre entre les deux, guerre par le fer, les persécutions, les massacres d'une part, de l'autre par la patience, la constance et le martyre. Mais la guerre, quoique faite avec des armes si inégales, ne peut finir que par le triomphe de l'empire qui doit durer éternellement. Si le colosse se dresse de nouveau, de nouveau la pierre détachée de la montagne le mettra en poudre : *Comminuet et consumet omnia regna hæc, et ipsum stabit in æternum* (1).

Mais, dira-t-on encore, les catholique libéraux ne pensent pas ainsi, et cependant ce sont bien souvent des hommes d'une foi ardente et pure. Et l'on ne peut pas dire qu'ils se trompent par ignorance, car dans le grand nombre il y a beaucoup de talent et de doctrine. Que voulez-vous qu'on vous dise ? Nous sommes chargés de prêcher et de défendre la vérité et nous tâchons de le faire, dans la mesure de notre faiblesse. Quant à la mission de conciliier les contradictions d'autrui, personne jusqu'ici ne nous l'a donnée ; et l'eussions-nous reçue, que nous serions bien embarrassés de la remplir.

---

(1) *Ibid.*

(*à continuer*)

LE MARQUIS DE MONTCALM

ET LA PERTE DU CANADA

D'APRÈS LES RÉCENTES PUBLICATIONS ET DES DOCUMENTS INÉDITS.

III

(*suite*)

Au moment où les trois petits vaisseaux de Jacques Cartier remontaient au nord de l'Amérique un grand fleuve inconnu, l'immense territoire de forêts qui s'étendait sur les rives de ce cours d'eau et de ses affluents était uniquement habité par une race d'hommes auxquels leur coloration cuivrée fit donner le nom commun de Peaux-Rouges.

Cette famille humaine se partageait en deux branches, subdivisées elles-mêmes en nombreux rameaux. Des deux groupes principaux, l'un comprenait les peuples dont la belle langue huronne était l'idiome; dans l'autre, se confondaient les nations parlant les divers dialectes de l'harmonieuse langue algonquine.

Toutes ces nations étaient belliqueuses et disputèrent bravement le sol natal aux " visages pâles, " sans interrompre des guerres intestines qui duraient depuis des siècles. Nos soldats trouvèrent de précieux alliés dans les missionnaires français qui, dès le seizième siècle, avaient entrepris la conversion de l'Amérique et venaient prêcher la paix, le pardon des injures et l'humilité à des sauvages ne respirant que la guerre, la vengeance et l'orgueil.

Pour dominer ces terribles auditeurs qui mesuraient l'homme à son mépris de la vie, il fallait non-seulement leur être égal en bravant la mort, mais supérieur en l'aimant: ce fut l'œuvre de ces religieux, qui s'en allaient au fond des forêts, au péril de mille

vies, recruter des serviteurs pour le Christ et des amis pour la France. Ils trouvèrent peu de catéchumènes, mais beaucoup d'amis, et désarmèrent ceux-là mêmes qu'ils ne persuadaient pas.

Peu à peu cependant, chez les unes, le besoin d'alliance ou le sentiment de leur infériorité évidente, chez les autres, l'influence des missionnaires, rapprochèrent de nous plusieurs peuplades, dont un certain nombre de membres, une fois convertis, quittèrent les forêts, et, renonçant à la vie sauvage, prirent dans la colonie le nom de *domiciliés* [1].

Enfin, avec le temps, presque toutes les tribus "enterrèrent le tomahawk" et devinrent nos alliés. Mais la guerre continua entre nous et les cinq nations de la confédération Iroquoise qui, établies au midi des lacs Erié et Ontario, séparaient la Nouvelle-France de la colonie hollandaise, plus tard la nouvelle York, quand les Anglais se furent substitués aux premiers colons.

Entre nous et les cinq nations, ce fut une guerre implacable dans laquelle les troupes françaises se trouvèrent en face d'adversaires dignes d'elles, guerriers sans peur et sans pitié, stoïciens du nouveau monde se riant de la douleur et, dans leur farouche orgueil offrant de la dignité humaine un effroyable exemple. A vrai dire, ils furent soutenus par nos rivaux, les Hollandais, et après eux par les Anglais ; ils en acceptèrent de la poudre et des armes, mais sans serrer la main qui les leur offrait, car ils avaient dans le cœur une haîne mortelle contre l'étranger, de quelque rivage qu'il vint, et ils souhaitaient que la civilisation n'eût qu'une tête pour la scalper.

La guerre contre les Iroquois dura un siècle ; plusieurs peuplades de nos alliés furent exterminées, entre autres celles des Hurons et des Algonquins, dont les débris tremblants vinrent se réfugier au cœur de la colonie, sous le canon de Québec. Enfin, en 1701, un traité de pacification générale fut conclu : trente-huit députés d'autant de nations vinrent à Montréal fumer le calumet de la paix au milieu de fêtes solennelles et jurer entre elles toutes et avec la France une amitié "qui devait durer aussi longtemps que les "fleuves poursuiveraient leurs cours et que les astres conserve-"raient leurs clartés."

L'ère du sang fut fermée ; le Canada respira, et le demi-siècle qui suivit fut l'époque du véritable développement de la colonisation.

---

(1) La plupart de ces domiciliés s'étaient établis sur les rives du Saint-Laurent. Les villages du saut de Saint-Louis et du lac des Deux-Montagnes, bâtis par eux subsistent encore.

Aussi variés que les tatouages de leurs guerriers étaient les mœurs, les dialectes et l'organisation politique de ces peuples. Les uns sédentaires et laboureurs comme les Iroquois, les véritables Kabyles du Canada ; les autres nomades comme les Algonquins, ne vivant que de la chasse et de la pêche. La démocratie avec tous ses abus agitait la tribu de Sawanais, et les fières nations de la langue huronne s'étaient constituées en répliques aristocratiques ; tandis que les Miamis obéissaient à un chef suprême, véritable roi. Ici, derrière les hautes palissades des villages Wyandiots, les femmes gouvernaient l'Etat ; ailleurs, dans le wiguam d'un Illinois, par exemple, elles n'étaient que les nombreuses esclaves d'un même maître. Mais, ainsi qu'à travers leurs dissemblances, et sous leurs bigarrures, l'épiderme reparaissait semblable chez tous, de même dans le caractère, on retrouvait l'origine commune de la race : tous esclaves de leurs songes, accessibles au charme de la parole et follement mobiles ; vrais Orientaux par la possession d'eux-mêmes et par la poésie de leur langage imaginé. Tous d'un orgueil et d'une cruauté où vint se briser la charité chrétienne elle-même, et cependant tous avaient au fond du cœur l'idée innée de la justice, de l'immortalité de l'âme et du respect des morts ; l'hospitalité de la tombe et celle du foyer leur étaient également sacrées. Enfin tous étaient braves et capables de dévouement, et qui le sut mieux que la France ! Peu à peu elle avait conquis ces cœurs volages, et, chose plus étonnante, ils lui restèrent fidèles dans la mauvaise fortune.

Entre la France et l'Angleterre, les sympathies des indigènes n'avaient jamais hésité, elles étaient presque toutes allées vers nous.

Existait-il entre leur nature et la nôtre une secrète affinité, quelques traits communs d'un caractère aventureux et léger ? Les Anglais l'ont dit ; qu'importe, ce n'était qu'un poids léger dans la balance. Ce qui fit pencher le plateau n'était pas davantage l'épée gauloise ; ce fut notre cœur. Sans efforts, presque sans calcul et par l'impulsion de notre naturel, nous traitâmes ces *sauvages* en égaux, en amis, ne leur faisant sentir notre supériorité que le mousquet à la main et n'oubliant jamais qu'avec ces peuples enfants, la douceur était aussi nécessaire que la force.—Les Anglais, au contraire, moins *bons enfants*, qu'on pardonne le mot, les avaient rebutés. " Ils s'étaient trouvés un peu déconcertés, dit Charle-
" voix, lorsqu'ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus (les
" Anglais) les mêmes libertés que les Français ne faisaient aucune
" difficulté de leur permettre, ils s'aperçurent que ces manières
" ne plaisaient pas, et lorsqu'ils se virent chassés à coups de bâton

" des maisons où jusqu'alors ils étaient entrés aussi librement que " dans leurs cabanes." (1)

Ils s'étaient donc donnés à nous ; mais autant par orgueil que par une naïveté touchante, dans le souverain de la France qu'ils appelaient le *grand Onnonthio*, ils ne saluaient pas le roi, mais le père ; ils étaient des enfants et non des sujets.

Ils ne se trompaient pas, ces pauvres Indiens ignorants, lorsqu'ils croyaient sentir un cœur battre dans la poitrine de nos pères ; leur instinct avait dit vrai : ils furent bien les fils de la France, non-seulement adoptés par elle, mais encore élevés à la dignité de citoyens.

Dès les premiers jours de notre domination en Amérique, un édit royal dicté par Richelieu déclara " que tout Indien converti " serait censé et réputé naturel français, tout ainsi que les vrais " régnicoles."

Partout, dans le nouveau monde, les Européens, en face des nations belliqueuses, usaient de l'eau-de vie pour désarmer leurs ennemis en les abrutissant : les malheureux avec " l'eau de feu " buvaient leur défaite et leur dégradation. Au plus fort de la lutte contre les cinq nations iroquoises, un édit du 18 mai 1678 prohiba " sous les peines les plus grièves " la vente des spiritueux aux sauvages.

Attendez encore : un siècle après la France va quitter ce continent qu'elle a possédé presque tout entier : elle négocie avec le gouvernement des Etats-Unis la cession de la Louisiane et le plénipotentiaire français Barbé-Marbois, au nom du premier consul, stipule que " les traités antérieurement convenus avec les nations " indigènes seront observés."—Exemple unique dans l'histoire du nouveau monde, de la consécration des droits des tiers, quand ces tiers n'étaient que de pauvres peuplades désarmées.

Ainsi, dans tout le cours de son règne en Amérique, la France s'inquiète du relèvement d'une race humaine et son dernier adieu est une sauvegarde pour les misérables. S'il est une gloire qui soit

---

(1) L'affection des Indiens pour les Français survécut à la fortune de la France. Voici l'observation d'un voyageur anglais, Isaac Wels, qui a publié un voyage au Canada dans les années 1795, 1796 et 1797.

" La nature semble avoir implanté dans le cœur des Français et des Indiens " une affection réciproque ; ils s'associent dans leurs travaux et vivent sur le " pied le plus amical. C'est à cette circonstance plus qu'à toute autre cause que " l'on doit attribuer le prodigieux ascendant que les Français ont eu sur les " Indiens tant qu'ils ont été maîtres du Canada. " C'est une chose étonnante et " bien digne de remarque que, malgré les présents considérables distribués cha- " que année aux Indiens du Haut-Canada par les agents anglais de nation, " malgré le respect religieux que ceux-ci ne cessent d'avoir pour leurs usages et " leurs droits naturels, un Indien qui cherche l'hospitalité préfère même aujour- " d'hui, la chaumière d'un pauvre fermier français à la maison d'un riche pro- " priétaire anglais."

à nous, toute à nous, gloire si pure qu'on ne peut la ternir, c'est d'avoir tant de fois combattu et stipulé pour la dignité humaine. Voilà pourquoi tant qu'il y aura dans le monde des faibles et des opprimés, c'est vers la France qu'il tourneront les yeux et en elle qu'ils espéreront, fut elle comme eux faible et opprimée.

Que le lecteur nous pardonne de nous être ainsi attardé : avant de raconter comment nos pères furent vaincus sur la terre d'Amérique, il était doux de dire comment ils y furent aimés.

En débarquant à Québec, Montcalm savait déjà de quelle utilité dans un pays d'eaux et de bois, tel que le Canada, était l'alliance de ces sauvages appelés par les Anglais " les chiens de guerre des " Français." Jamais, en effet, service d'éclaireurs ne fut exécuté comme celui des Peaux Rouges, aux sens subtils et aux ruses inouïes. Guides incomparables à travers les forêts, aussi bons rameurs que pilotes, excellents tireurs et terribles le tomahawk au poing, ils marchaient en campagne sous les ordres d'officiers français et, dans l'intervalle des opérations militaires, ils poussaient sur le territoire ennemi des pointes hardies. Mais Montcalm n'ignorait pas davantage combien de si braves soldats étaient parfois indisciplinés : enfants indociles d'Onnonthio, n'obéissant qu'à leur heure, et toujours tentés de faire dans les bois l'école buissonnière. Les plans de campagne en étaient souvent entravés. " Car, " écrivit Bougainville, ces peuples indépendants et dont le secours " est purement volontaire, exigent qu'on les consulte, qu'on leur " fasse part de tout et souvent leurs opinions et leurs caprices sont " une loi pour nous."

Dans les forêts de l'Amérique peuplées alors d'innombrables serpents, il y avait des hommes assez adroits pour jouer avec les plus redoutables de ces reptiles: on les appelait des charmeurs. Montcalm les vit à l'œuvre et voulut comme eux captiver, en les séduisant, des natures féroces et tenir dans ses mains des volontés ondoyantes et insaisissables. Il y réussit, et jamais " visage pâle " n'inspira aux Peaux-Rouges une plus vive affection, un plus entier dévouement. Il faut l'avouer, rien ne lui coûta : Montcalm devint Indien de pied en cap. On vit, avec surprise, cet homme, le plus vif qui fut jamais, gravement occupé, pendant des journées entières, à tirer du fond d'un calumet, sous le toît d'écorce d'une hutte indienne, d'éternelles bouffées de tabac. Autour du feu du conseil étaient assis, près du géneral, " ses amis rouges," dont il a fait à sa mère ce portrait peu flatté : " Ce sont de vilains messieurs, " même en sortant de leur toilette où ils passent leur vie. Vous ne " le croiriez pas, mais les hommes portent toujours, avec le casse- " tête et le fusil, un miroir à la guerre pour se faire barbouiller de

" diverses couleurs, arranger leur plumet sur la tête, leurs pende-
" loques aux oreilles et aux narines. Une grande beauté chez eux,
" c'est de s'être fait déchiqueter de bonne heure l'orbe des oreilles,
" de l'avoir allongé pour le faire tomber sur les épaules ; souvent
" ils n'ont pas de chemise, mais un habit galonné par-dessus."

Plaisante compagnie pour un général, pour un lettré. Il pût faire souvent violence à sa gaieté naturelle pour " garder le sé-
" rieux qui sied à un grand guerrier." Mais chez ces hommes primitifs, l'horrible est toujours à côté du grotesque, et avant la fin de la seconde campagne, Montcalm devait apprendre que la nature sauvage n'abdique jamais, et qu'il vient, tôt ou tard, une heure où elle ressaisit son bien avec une main ensanglantée.

En attendant, il faisait coûte que coûte son métier de charmeur, mais il ne pouvait s'empêcher d'enrager un peu : " Avec mes amis
" les sauvages, souvent insupportables, écrit-il à sa mère le 16 juin
" 1756, il faut avoir une patience d'ange : depuis que je suis ici, ce
" ne sont que visites, harangues et députations de ces messieurs :
" les dames des Iroquois, qui ont toujours part chez eux au gou-
" vernement, en ont été aussi et m'ont fait l'honneur de m'appor-
" ter un collier (1), ce qui m'engage à les aller voir et à chanter la
" guerre chez eux."

On a vu, d'ailleurs, par la relation du siége de Chouagun que les sauvages furent exacts au rendez-vous que Montcalm était allé leur donner.

IV

Voici l'hiver venu, tel qu'il se montre dans ce rude climat :— toutes eaux gelées, sur terre de toute part la neige durcie, monde de cristal et de marbre blanc étincelant au soleil.—Avant six mois nulle nouvelle possible de la France ni d'ailleurs. Que faire dans cette grande prison, sinon se divertir ?—On danse à Québec, à Montréal, partout :

" Pour ma part, écrit Montcalm à sa femme, trois grands beaux
" bals jusqu'au carême : outre les dîners, de grands soupers de
" dames trois fois la semaine : les jours des prudes, des concerts ;
" les jours des jeunes des violons de hazard, parce qu'on me les
" demandait : cela ne menait que jusqu'à deux heures après mi-

(1) A défaut de l'écriture, dont ils ignoraient l'usage, les sauvages de l'Amérique, pour transmettre leurs pensées, se servaient de colliers particuliers : c'était un assemblage de petites coquilles dont la disposition, le nombre et la couleur constituaient tout un langage symbolique.

" nuit et il se joignait l'après souper compagnie dansante sans être " priée, mais sûre d'être bien reçue, à celle qui avait soupé "...

En ce joyeux hiver de 1756 sur les bords glacés du Saint-Laurent, étrange apparition de la France du dix-huitième siècle, frivole et gaie, de la France à la mode poudrée à blanc, " spirituelle et galante " à Québec, " joueuse à Montréal " et partout insoucieuse du lendemain. Là bas, au-dessus des monts Alleghanys, plane un grand nuage sombre : Ce n'est rien, répondent les violons, ce n'est que le brouillard des lacs que va dissiper le soleil du printemps.

Au milieu de tous ces plaisirs, d'heureuses expéditions s'effectuent. " A l'ouest, écrit Montcalm, nos partis de sauvages vont " continuellement pour lever quelques chevelures aux Anglais qui, " de leur côté, ont fait venir des Catabas, sauvages établis de la " Caroline." A l'est, de brillants coups de main des Canadiens sur le lac Saint Sacrement : puis, pour le printemps, des préparatifs qui se font, suivant un plan de campagne à l'étude, et en attendant, grande assemblée des sauvages à Montréal. " Les cinq nations (c'est ainsi qu'on nomme les Iroquois) " envoyèrent à " Montréal une ambassade composée de cent quatre-vingt per- " sonnes, y compris les femmes et les enfants. Il y a en cette occa- " sion de grands conseils, pour se servir des termes du pays, c'est- " à-dire qu'on a tenu une sorte de congrès auquel nos Iroquois " domiciliés, les Nipissings, les Algonquins, les Potawais et Otta- " wais, nations sauvages attachées à la France, ont assisté par " députés. Cette ambassade est la plus mémorable qu'il y ait " jamais eue au Canada tant par le nombre des ambassadeurs et la " nature des objets qui se sont agités, que pour les bonnes disposi- " tions dans lesquelles les cinq nations ont paru être....."

Non-seulement on obtint des Iroquois eux-mêmes promesse de garder la neutralité, mais encore ils foulèrent aux pieds les médailles des Anglais " après que nos sauvages domiciliés leur eurent " parlé avec menace et fierté."

Le printemps est revenu, le plan étudié pendant l'hiver dans les conseils va s'exécuter. " Nous allons nous mouvoir dans quel- " ques jours, écrit Montcalm à sa mère, le 24 avril 1757, pour " l'ouverture de la campagne : un corps de Canadiens part pour la " Belle-Rivière (l'Ohio), à trois cents lieues d'ici : des troupes de " terre qui ont passé l'hiver à cent-vingt lieues pourront les suivre. " M. de Bourlamaque part aussi avec des troupes pour Carillon, le " reste s'avance sur la frontière." Pendant que l'inepte généralissime anglais, le comte de Loudon, sous prétexte d'entreprendre la conquête de Louisbourg, dans l'île du cap Breton, séjournait deux mois avec une armée de 10,000 hommes à Halifax, les chefs de la

colonie française frappaient le grand coup qu'ils avaient préparé dans les quartiers d'hiver. Au pied des montagnes qui séparent les bassins de l'Hudson et du Saint-Laurent, un petit lac, en fer de lance, déverse dans le Champlain ses eaux aussi limpides que le cristal, les Indiens l'appelaient Horican, les Français Saint Sacrement et les Anglais Georges. A l'extrémité méridionnale du lac, ces derniers avaient bâti le fort Georges où William Henry, soutenu par un camp retranché et commandant la route de la vallée de l'Hudson. De cette forte position, ils pouvaient, avec leur flotte qu'ils y abritaient, arriver par le Champlain et ses débouchés aux portes mêmes de Montréal. Déjà pendant l'hiver un audacieux coup de main "à la française" avait failli nous rendre maîtres de William Henry : par un froid de 15 à 20 degrés un détachement de 1,500 Français, Canadiens et Sauvages, sous les ordres de M. de Vaudreuil, frère cadet du gouverneur de la Nouvelle-France, avait traversé sur la glace les lacs Champlain et Saint-Sacrement, " faisant ainsi soixante lieues la raquette au pied, ayant des vivres " sur des traîneaux que l'on peut dans les beaux chemins faire " tirer par des chiens, couchant au milieu de la neige sur la peau " d'ours, avec un simple voile qui sert d'abri, et était arrivé à " l'improviste à une petite lieue de William Henry."

Quant l'expédition Canadienne revint sur ses pas, le fort seul demeurait debout au milieu de ruines fumantes : deux cent cinquante bateaux de transport, quatre brigantins et toutes les dépendances avaient été brûlés. Il fallait, maintenant, en détruisant la place elle-même, enfoncer la porte Nord de la colonie anglaise et s'ouvrir le chemin d'Albany et de New-York. Des messages furent envoyés à toutes les peuplades amies et le 22 juillet 1757, deux cents canots de guerre montés par 2,000 sauvages venaient rallier l'armée de siége qu'on formait sous les remparts de Carillon. " Nous voulons essayer sur les Anglais le tomahawk de nos pères, " afin de voir s'il coupe bien," dit à Montcalm en saluant l'orateur des nations alliées. Il fallait d'abord passer du lac Champlain au lac Saint-Sacrement qui le domine. Pendant qu'à grand peine " les brigades entières, " lieutenant colonel en tête," portaient à bras, d'une nappe d'eau à l'autre, le matériel de siége et cinq cents bateaux, les Indiens devancèrent l'armée sur le bord du lac supérieur : leurs légers canots d'écorce coururent sus aux barques anglaises et si fructueuse fut la chasse aux chevelures que la campagne faillit en avorter. Les vainqueurs en effet allaient se disperser : car on n'eut pas trouvé un Peau-Rouge qui doutât qu'après un coup heureux, braver de nouveau le péril ce ne soit tenter " le Maître de la vie," et, ajoute Bourgainville, le curieux historio-

graphe de cette expédition, " leur esprit superstitieux et inquiet à " l'excès jonglait, rêvait et se figurait que tout délai pouvait leur " être fatal."

Pour combattre ce fantôme, pour arrêter cette panique du succès, que faire ? La parole du général d'Onnonthio suffirait-elle à retenir les sauvages, nos indispensables auxiliaires ? Montcalm pour l'essayer convoqua une assemblée générale. Avec sa guirlande de forêts aussi vieille que le monde, " l'Horican," le plus gracieux des lacs américains, déroule au loin ses replis transparents où se reflètent des îles sans nombre. Autour du feu du Conseil allumé sur la grève, près des pirogues asséchées, les guerriers des trente-deux nations alliées viennent silencieusement s'asseoir. Ces trente-deux nations éphémères, où sont-elles aujourd'hui ? Où sont aussi les anciennes neiges du Canada ? A la fin de son discours Montcalm, s'inspirant, des usages des Indiens, montra à l'assemblée un collier symbolique formé de petites coquilles, et élevant la voix : " Pars, m'a dit notre roi, va au-delà du grand lac défendre mes " enfants et les rendre heureux et invincibles. Ce collier que je " vous offre de sa part est le gage sacré de ma parole, la cohésion " de ses grains et l'image de notre union et de notre force." L'orateur lança alors au milieu de l'assemblée le collier de Wampum : un guerrier Ottawais, nommé Pennahoel, le releva le premier et en présentant aux assistants : " Voilà maintenant, dit-il, un " cercle tracé autour de nous par le grand Onnonthio, notre père : " malheur à qui en sortira, le maître de la vie le châtiera, mais " que cette malédiction ne retombe jamais sur toutes ces nations " sœurs qui veulent former ici une union que rien ne puisse rom- " pre et obéir toujours à la volonté de leur père." D'unanimes acclamations couvrirent ces paroles, et deux jours après le canon du fort William Henry faisait retentir l'écho des montagnes. Le siége commença le 3 août : toutes les opérations en sont pittoresquement décrites dans le journal rédigé par Bougainville et conservé dans les archives de la guerre. Malgré sa garnison de deux mille cinq cents hommes et ses quarante canons, malgré son camp retranché, la place ne pouvait résister longtemps : mais au fort Edouard, à quelques heures de marche, le général Webb commandait six mille hommes ; d'heure en heure, le vieux Monro, le défenseur de William Henry, écoutait si le canon ne grondait pas sur la route de l'Hudson : de ce côté les bois restaient silencieux. Une lettre cachée dans une balle creuse fut découverte sur un courrier tué par les Peaux Rouges, elle était écrite par Webb pour informer son frère d'armes de ne pas compter sur son secours. Quelles furent la stupéfaction et la douleur du vétéran écossais, en recevant par

Bougainville communication de ce message inouï : un soldat seul pourrait bien dire. Le 9 août, on hissait sur le fort William Henry le drapeau parlementaire. Avant de signer la capitulation, Montcalm, autant pour flatter ses alliés que pour les lier par leur intervention même, convoqua les chefs indiens à la conférence dans la tranchée, tous approuvèrent les articles de la Convention et s'engagèrent " à maintenir la jeunesse dans le devoir." Hélas ! ils se vantaient et la journée du lendemain devait donner à leur parole un sanglant démenti.

Nous voici arrivés à cet épisode déplorable qui, demesurément grossi et dramatisé sous la plume d'un romancier de génie, est devenu " La légende du Massacre de William Henry." Que de déclamations contre l'armée française cette aventure n'a-t-elle pas suscitées en Amérique : mais qu'est-ce que l'histoire pour qu'un des généraux les plus connus de l'armée fédérale ait paru prendre au sérieux, dans une publication récente, des soupçons dont un juge comme M. Bancroft avait déjà fait bonne justice. (1)

La vérité sur cet événement, la voici telle qu'elle apparaît, dans toute sa simplicité, à la lecture des dépêches tant officielles que secrètes adressées au gouvernement français par les chefs de la colonie. La garnison du fort était entre les mains de Montcalm, mais celui-ci, hors d'état de nourrir près de trois mille prisonniers et voulant, en même temps, honorer la belle défense de William Henry, avait consenti à laisser les troupes anglaises retourner dans leur colonie avec armes et bagages, après engagement pris de ne pas servir contre la France pendant dix-huit mois. Déjà, lors de la prise de Chouaguen, les sauvages se souciaient peu de respecter une capitulation qui les frustrait du pillage, mais à force de présents le général était parvenu à les maîtriser, car, écrivait-il alors au Ministre : " Il n'y a rien que je n'eusse accordé plutôt que de " faire une démarche contraire à la bonne foi française." William Henry rendu, Montcalm donna sur l'heure des ordres pour qu'avant l'entrée des Peaux-Rouges, tous les tonneaux des spiritueux contenus dans le fort fussent défoncés : C'était le seul moyen de rester maître de nos alliés. Malheureusement cette sage précaution fut rendue inutile par ceux-là mêmes qu'elle avait pour but de protéger.

Pendant la nuit, les Anglais, croyant se concilier les sauvages " dont ils avaient une frayeur inconvenable," leur versèrent du

---

(1) La notice du général MacLellan sur le siége du fort Georges a inspiré à un écrivain canadien très-distingué, M. LeMoine, une chaleureuse réplique : " La Mémoire de Montcalm vengée." 1 vol. in-32.

rhum et de l'eau-de-vie. Mais, au lieu de les désarmer, l'ivresse ne fit qu'allumer dans leur sang une fureur bestiale. Le lendemain, sous le coup d'une terreur croissante, les Anglais se mettent en route de grand matin pour gagner le fort Edouard où se cachent Webb et son armée : leur longue colonne, dont une foule de femmes et d'enfants embarrasse la marche, atteint en serpentant la lisière des bois. Là, sont des Indiens ; c'est d'abord aux bagages qu'ils en veulent " et qui donc dans le monde pourrait contenir " deux mille sauvages de trente-deux nations différentes quand ils " ont bu ? " demande Bougainville. Les pillards s'enhardissent et font entendre l'horrible clameur de guerre. " A peine, écrit " M. de Vaudreuil au ministre, eurent-ils poussé leurs cris que les " troupes anglaises au lieu de faire bonne contenance, prirent " l'épouvante et s'enfuirent à la débandade, jetant armes et bagages " même leurs habits." La colonne est rompue : on en voit les débris tourbillonner et s'éparpiller dans la plaine comme des feuilles sous un vent d'orage : un drame horrible commençait entre des fauves bondissant de toutes parts et un troupeau humain dispersé, quand Montcalm et ses officiers, accourant hors d'haleine, se jettent au-devant des Peaux-Rouges. Telle était la rage de ceux-ci que " plusieurs de nos grenadiers y furent blessés, et que nos officiers " y coururent risque de la vie, car, dans des cas pareils, les sau- " vages ne respectent rien." Le tumulte cesse ; on donne asile dans le camp et dans le fort aux Anglais éperdus. Les sauvages avaient fait six cents prisonniers : on les rachète et, comme ils étaient nus, les soldats français partagent avec eux leurs vêtements : Montcalm renvoya en sûreté les Anglais au comte de Loudon, en lui écrivant ce qui suit : " Milord, la défense honorable du " colonel Monro m'a déterminé à lui accorder et à sa garnison une " capitulation honorable : elle n'aurait pas souffert la moindre " altération si vos soldats n'avaient donné du rhum, si cette troupe " avait voulu sortir avec plus d'ordre et de ne pas prendre une " terreur de nos sauvages qui a enhardi ces derniers, en un mot " s'ils avaient voulu faire exécuter ce que je leur avais prescrit " dans leur propre avantage. Je regarde comme un vrai malheur " d'avoir eu avec moi les Abénaquis et les Panaouské en Acadie, " qui avaient cru devoir à se plaindre de quelques mauvais traite- " ments de la part de vos compatriotes ; vous savez ce que c'est " que de contenir trois mille sauvages de trente-trois nations diffé- " rentes, et je n'en avais que trop de crainte que je n'avais pas " laissé ignorer au commandant du fort dans ma sommation. Je " m'estime heureux que le désordre n'ait pas eu de suites aussi " fâcheuses que j'étais en droit de craindre. Je me sais gré de

" m'être exposé personnellement, ainsi que mes officiers, pour la " défense des vôtres, qui rendent justice à tout ce que j'ai fait dans " cette occasion."

Qu'il s'attendait peu à la réponse du gouvernement anglais, le loyal soldat qui écrivait cette lettre! Ce que l'équité, ce que le simple bon-sens proclamait monstrueux et absurde, fut osé par le besoin de surexciter contre la France l'opinion publique et par l'humiliation de l'amour propre national : le généreux, le chevaleresque Montcalm se vit accusé à Londres d'avoir livré des vaincus aux fureurs de hordes barbares, et dans le premier moment la capitulation fut déclarée nulle par le gouvernement britannique. Mais qui pouvait croire qu'un siècle après l'événement, quand les Anglais eux-mêmes ont traité en héros le prétendu complice des sauvages canadiens, ce bruit odieux trouverait encore des échos! Pourquoi nous arrêter davantage; Montcalm n'est-il pas assez défendu par sa vie et par sa mort; dans cette fatale journée du 10 août 1757, il n'a rejailli sur lui d'autre sang que celui de ses grenadiers blessés à ses côtés en sauvant les Anglo-Américains.

Des difficultés toujours grandissantes dont nous parlerons plus loin, et contre lesquelles Montcalm luttait déjà, l'empêchement de pousser jusqu'à la vallée de l'Hudson. Néanmoins, le résultat des campagnes de 1756 et 1757 dépassait toute espérance, et l'étoile de la France, près de s'éteindre sur ces lointains rivages, brillait d'un dernier trompeur éclat. L'armée anglaise, malgré son énorme supériorité numérique, était convaincue d'impuissance; elle n'avait rien fait, rien tenté. La flotte des lacs n'existait plus; la France restait maîtresse de toutes les eaux et, selon l'aveu du ministère en plein Parlement, " toutes les portes lui étaient ouvertes." Aux yeux des sauvages, quel prostige! Pas une peuplade qui ne s'ennorgueillit d'être fille d'Onnonthio. Entre les deux grandes vallées françaises du Mississipi et du Saint-Laurent, voici trois routes libres, et sur toute l'immense territoire possédé par la France, de Québec à la Nouvelle-Orléans, aucun Anglais n'osait poser le pied. A ce moment-là, les destinées du Nouveau-Monde restèrent en suspens : l'Amérique serait-elle anglaise ou française? Mais ce n'était pas seulement au-delà de l'Atlantique que l'Angleterre déclinait; dans la Méditerranée, Minorque lui était ravie; les Anglo-Hanovriens capitulaient à Closter-Seven, et martelée sous les coups des Russes, des Français et des Autrichiens, la dernière armée de Frédéric, l'unique allié de Georges II, semblait écrasée. Il ne restait plus alors à l'Angleterre, suivant le conseil d'Horace Walpole " qu'à couper ses câbles et à voguer à la dérive vers quelque Océan inconnu." A cette heure solennelle de l'histoire du peuple Anglais.

un homme, marchant avec peine, accablé sous le poids d'infirmités précoces, monta à la tribune dans la Chambre des Communes et, tous les yeux ardemment fixés snr lui, proféra ce serment : " Je sauverai ce pays et moi seul le peux." L'orateur qui assumait une telle responsabilité était le nouveau secrétaire d'Etat, William Pitt, devenu le dictateur de l'Angleterre depuis que tous les partis, également impuissants au-dedans et au-dehors, avaient abdiqué entre ses mains.

(*à continuer*)

CH. DE BONNECHOSE.

L'EGLISE ET LE MONDE INTELLECTUEL

Par le Rév. P. Aug. J. Thébaud, S. J.

(*Suite et fin*)

Cela étant bien compris, il est bon de détourner nos regards des actes antérieurs ou récents accomplis par la franc-maçonnerie, et de concentrer notre attention sur la phase actuelle de l'intellectualisme moderne, envisagé comme un des moyens favoris et des principaux intérêts de la secte.

Cette secte ayant, cela ne fait aucun doute, d'immenses ramifications dans tous les gouvernements modernes, trouve le mécanisme du pouvoir législatif et celui du pouvoir exécutif dociles à sa main. On doit ajouter à cela la critique de la presse, qui, dans beaucoup de pays, est presque entièrement sous la direction de la franc-maçonnerie. En dehors du cercle du gouvernement, il y a de nos jours le cercle scientifique, qui, comme nous l'avons déjà dit, a remplacé, en fait d'intellectualisme, le système de la secte philosophique du siècle dernier. Nous n'avons pas l'intention de faire à la franc-maçonnerie l'honneur de lui attribuer aucune des découvertes dues aux savants de notre temps. Mais comme il ne peut malheureusement y avoir de doute que beaucoup de ces savants se sont déclarés contre la Révélation, et qu'ils ont posé leurs doctrines en complète opposition à celles de l'Eglise, les francs-maçons s'empressent d'en profiter dans l'intérêt de leur propre parti, faisant grand bruit contre la Religion au nom de la Science.

Maintenant, considérez avec calme la situation de l'Eglise, seule, presque sans défense, en face de pareils ennemis. Souvent les journaux nous apprennent que la législature de tel ou tel pays prépare telles ou telles lois contre le "cléricalisme." C'est aujourd'hui le terme employé. Un autre télégramme nous annonce que

le cabinet des ministres de tel ou tel pays s'occupe avec activité de prendre des mesures contre le "Vaticanisme"—terme équivalent au premier. Nous apprenons sans surprise que, ici ou là, des évêques sont emprisonnés, ou expulsés de leurs siéges ; ou, plus souvent encore, qu'une paisible maison de Frères ou de religieuses a été fermée et que les habitants ont été jetés sur le pavé de la rue. Evidemment tout cela est fait dans l'intention de répandre la lumière et de circonscrire le royaume des ténèbres. Dans une sphère très-différente, mais tout aussi brillante, les mêmes journaux publient en entier les adresses de Belfast, ou les discussions des congrès scientifiques ; ou mieux encore, de fréquentes lectures sur l'astronomie, en outre des livres nouveaux sur la grande *Doctrine de l'origine de l'homme.* En vérité, nous nageons dans les pleines eaux de l'Intellectualisme !

Pour rendre l'aspect des choses encore plus intéressant, voyez les puissants moyens de diffusion, de communications rapides, et l'empire universel que possède ce nouveau dieu du monde moderne. Comptez, si vous pouvez, les journaux quotidiens, les magasins littéraires hebdomadaires et mensuels, les revues trimestrielles, les feuilles pittoresques, les volumes innombrables qui sortent de la presse dans tous les pays sous le soleil ; c'est à peine si vous parviendriez à en lire le catalogue chaque semaine. Après avoir essayé un pareil calcul, comptez sur vos doigts les moyens de même nature dont l'Eglise jouit pour répandre la lumière, et tremblez devant un résultat redoutable ! De plus, si une parole courageuse est prononcée en sa faveur, si un discours sort des lèvres d'un de ses éloquents enfants, si un livre, respirant l'esprit de foi et capable de convaincre quelque âme chancelante, est enfin publié après avoir traversé un monde de difficultés, voyez quel accueil cette parole courageuse, ce discours éloquent, ce livre brillant, reçoivent dans le *monde des lettres,* comme on l'appelait autrefois. Qui peut même savoir que cette parole a été dite, que ce discours a été prononcé, que ce livre a été écrit ? Quel éditeur consentirait à le faire figurer dans son catalogue ? A moins que vous n'alliez vous-même annoncer l'existence de ce livre au moyen d'affiches que vous placarderez sur les murs dans les rues et dans les avenues des villes, qui aura jamais connaissance d'un fait si insignifiant ?

Mais ce ne sont là que des pailles qui indiquent de quel côté souffle le vent. Il est temps d'en venir à un dessein encore plus frappant et de donner à la grande politique du siècle au moins un peu du développement qu'elle mérite. Le complot, dont nous n'avons dit qu'un mot, concentre toute sa force sur *un plan*

que, dans ce moment, tous les gouvernements du monde, et les grands corps scientifiques et enseignants qui existent dans toutes les nations, tentent, cette fois, d'exécuter complètement et radicalement afin d'en avoir fini.

Ce plan c'est d'enlever à l'Eglise le pouvoir et même la possibilité d'enseigner les hommes, et de transférer ce pouvoir tout entier à l'Etat seul et pour jamais. Ils veulent étouffer sur le champ la dernière étincelle d'intellect de la grande organisation qui, en vérité, a créé l'âme de l'Europe. Réussiront-ils jamais? Certainement non, comme il sera facile de le démontrer bientôt ; mais il est temps de dévoiler la conspiration dans toute sa nudité, afin que tous les catholiques, la connaissant, puissent au moins concevoir pour elle le mépris qui lui revient. Dans les pays catholiques—les pays protestants sont hors de la question pour le moment—l'Eglise, jusqu'au siècle dernier a joui de son droit inhérent d'enseigner. On peut dire que, il y a cent ans, c'était elle qui dirigeait toules les écoles, de même qu'elle les avait toutes fondées. Mais le gallicanisme en France, le jansénisme en Italie, où il était ouvertement protégé par tous les princes séculiers, ce qui n'a jamais eu lieu en France ; surtout le fébronianisme, en Allemagne, adopté ouvertement par l'Autriche ; ces doctrines en donnant aux gonvernements civils une prépondérance illégitime dans les affaires de l'Eglise, commencèrent le transfert, au moins partiel, entre les mains des hommes d'Etat de l'influence que l'Eglise avait exclusivement exercée sur l'éducation. Mais l'origine du contrôle radical de l'Etat, qu'on cherche maintenant à établir dans tous les pays, date des jours lugubres de la convention française qui a préparé le monopole absolu de l'Etat, établi sans aucune opposition par Napoléon I. Ceci demande quelques détails qui ne peuvent que jeter un flot de lumière sur ce qu'on appelle aujourd'hui la question des écoles.

Le résultat étonnant de la diffusion des lumières répandues par les philosophes français, lorsque leurs efforts intellectuels triomphaient dans la Révolution, fut l'abolition subite et totale des établissements d'éducation en France. Résultat étonnant en vérité ! Mais c'est un fait qu'on ne peut contredire. Depuis l'Académie française, depuis toutes les grandes académies des sciences, des inscriptions et belles lettres, etc. ; depuis les quinze académies alors en plein fonctionnement sur toute l'étendue du pays ; depuis les nombreux colléges ouverts à tous—car l'éducation était gratuite partout,—dans les principales villes du royaume, jusqu'aux innombrables écoles entretenues par les corporations municipales, par les commissions des villages et des hameaux ; tout s'effondra à la fois. Il ne resta que quelques écoles particulières peu fréquentées.

où l'on payait une rétribution scolaire parce que, les instituteurs, devant manger, ne pouvaient trouver aucun autre moyen d'existence. Ce fut le grand résultat final de ce que nous avons précédemment appelé la première guerre de l'Intellectualisme moderne contre le suprême intellect de l'Eglise ; l'extinction pure et simple de toute lumière.

La Convention promit, naturellement, de replacer l'éducation sur une base plus noble et plus rationnelle que par le passé ; mais pendant son règne terrible de trois ans, elle ne fit rien sauf quelques efforts spasmodiques pour entendre un petit nombre de rapports sur la question préparés par des hommes comme l'abbé Grégoire, qui s'intitulait évêque de Loir-et-Cher. La pentarchie, connne sous le nom de Directoire, essaya de remédier à cet état de chose. Nous ne prendrons pas la peine d'examiner les projets du Directoire, qui ne méritent rien que le mépris. Il est certain que si Napoléon I n'eût pas pris le gouvernement de la France, l'éducation, en ce pays, aurait péri, et le peuple aurait promptement fait retour à la barbarie. Mais après dix longues années de ténèbres succédant au royaume brillant de lumière que l'Eglise avait établi et entretenu pendant tant de siècles, le premier consul, comme on l'appelait alors, vit la nécessité d'emprunter quelque chose à l'ancienne splendeur, afin que la France ne restât pas dans l'effrayante obscurité d'un siècle de pleines ténèbres. C'est pourquoi Napoléon rétablit les grandes académies d'autrefois, la plupart sous des noms différents—le système entier reçut la dénomination de Institut de France. Il créa la grande école polytechnique, due entièrement à ses vues particulières. On peut dire qu'en faisant cela il donna naissance au *scientisme*. De ce grand établissement central à Paris rayonna certainement la culture des sciences, comme on les appelle, dans tout l'univers. Au lieu de quinze universités créées anciennement par l'Eglise, le nouveau chef de la France, fonda une vaste corporation appelée Université de France, composée de deux grands établissements pour l'éducation supérieure, à Paris, et de tous les colléges qu'il ouvrit, ou de ceux qui ont été ouverts depuis lors dans tout le pays. L'école de droit et celle de médecine formèrent une division à part, et devinrent dans la suite insuffisantes pour les besoins du pays.

Mais toutes ces fondations, ou restaurations sous un nom nouveau, étaient des créatures de l'Etat, et personne ne put ouvrir un collége, ni aucune corporation élever une institution académique quelconque, parce que le gouvernement monopolisait en réalité toutes les branches de l'éducation, excepté les écoles primaires que Napoléon n'eut pas le temps de placer complètement sous le con-

trôle de l'Etat. Il était si jaloux de l'enseignement d'Etat que, ayant restauré la religion et étant obligé en conséquence de permettre aux évêques d'avoir leurs grands séminaires diocésains, il leur interdit d'admettre dans ces établissements des professeurs enseignant les classiques, les belles-lettres et la rhétorique ; et tous les élèves des séminaires qui suivaient ce cours d'études préparatoires, devaient se rendre, deux fois par jour, au lycée de la ville pour y recevoir des professeurs de l'Etat des leçons de latin, de grec et d'éloquence. Personne n'osait dire un mot contre cette monstrueuse organisation du despotisme intellectuel le plus complet, parce que Napoléon était le maître ; tout le monde devait se soumettre.

Mais malheureusement le système parut trop favorable en général au gouvernement pour être abandonné par les gouvernements qui remplacèrent l'empereur après sa chute. Les Bourbons conservèrent le même système en y introduisant quelques légères modifications ; et lorsque la révolution de juillet advint, le gouvernement de Louis-Philippe maintint avec soin dans toutes ses prérogatives le corps chéri appelé l'Université de France.

On sait que la charte nouvelle avait promis la liberté d'éducation ; mais aussitôt que Montalembert, Lacordaire, Gerbet et leurs amis se furent réunis pour ouvrir à Paris une petite école primaire afin de faire l'épreuve des promesses de la charte, la nouvelle Chambre des pairs, siégeant comme tribunal correctionnel, parce que Montalembert était pair de France, ordonna la fermeture de l'école et condamna les professeurs à l'amende.

Cette longue digression était nécessaire parce que le même système, qui a commencé à crouler en France, s'étend aujourd'hui sur toute l'Europe. Il existe dans toute sa force dans le nouvel empire d'Allemagne ; le gouvernement de Victor Emmanuel l'introduit graduellement en Italie ; on ne pouvait manquer, en Espagne, de suivre tant de brillants exemples ; et les Etats de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, sans exclure la délicieuse république d'Haïti, sont les plus ardents dans la lice pour arriver à ce but glorieux d'instruction et de civilisation. En Angleterre, quoiqu'il reste encore un vigoureux et robuste sentiment de l'ancienne liberté, on ne peut nier que depuis quelque temps les écoles nationales, les colléges de la reine et beaucoup d'autres nouveaux projets de même sorte, sentent l'universel complot moderne. Dans ce pays seul—les Etats-Unis—Dieu en soit béni—l'Etat n'a pas encore touché à l'éducation supérieure et l'on peut encore y jouir en plein de l'ancienne liberté. Le lecteur sait qu'on ne peut en dire autant de l'éducation commune du peuple dans ce qu'on appelle les écoles

publiques, auxquelles ne s'appliquent pas cependant l'objection soulevée par le système européen moderne, parce que nul n'est privé de la liberté d'élever des établissements rivaux de toute sorte. La seule question qui ait jamais été soulevée par rapport aux écoles publiques concerne purement et simplement leur entretien financier, ce dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Nous pouvons en conséquence proclamer que les Etats Unis ne sont pas entrés dans la conspiration que nous avons entrepris de dévoiler et de discuter. Certes des individus y ont embrassé la cause du *sécularisme*, c'est le nom qu'on donne ; mais jusqu'à présent pas un Etat n'est entré dans cette voie. Que Dieu en soit loué ; c'est avec joie que nous renvoyons les Etats Unis de l'accusation d'avoir participé au crime.

Mais voyez l'intellectualisme moderne triomphant partout ailleurs ; considérez pour un moment ce que les conspirateurs se proposent de faire, mais comment, en fait, leur pouvoir est limité. Ici doit venir un mot de consolation ayant trait à la probabilité du succès final de l'Eglise en ressaisissant les rênes de l'intelligence humaine pour guider le monde, comme autrefois, dans le chemin du véritable progrès et de la civilisation.

Supposé que l'éducation, l'instruction, la civilisation, la lumière, quel que soit le nom qu'il vous plaise de donner au développement de l'intelligence dans le monde, aient été complètement sécularisées. C'est-à-dire, supposé que l'Etat et les savants comme instruments de l'Etat, seuls, monopolisent entièrement le droit de former l'esprit de l'humanité. Les " cléricaux," c'est-à-dire l'Eglise est entièrement releguée à l'arrière plan. Elle peut encore enseigner le catéchisme, seulement dans ses églises, mais pas dans une école ; elle ne peut, en fin de compte, avoir aucune école. Le système est généralisé, chose qui a été tentée une fois dans l'Ouest de la France, à la connaissance personnelle de l'auteur—et cette chose est trop amusante pour n'en pas dire au moins un mot. Une loi venait d'être promulguée défendant à toute personne non autorisée par l'Etat de donner n'importe quelle sorte d'instruction, hormis seulement quant à la religion, les prêtres dans leurs églises. Une pauvre paysanne de Bretagne, n'ayant pas connaissance de la loi, ou peut être n'y attachant pas d'importance, continua de faire ce qu'elle avait coutume de faire auparavant, c'est-à-dire continua, dans sa pauvre cabane de paysanne, d'apprendre à quelques enfants leurs prières, un peu de catéchisme et peut-être l'a, b, c. Un maître d'école du voisinage, grand intellectualiste, défenseur ardent des lois de l'Etat, dénonça la pauvre femme, la fit condamner à l'amende, et la porte de la cabane fut interdite aux enfants par arrêt de justice !

Supposé, disons-nous, que ce beau système soit légalisé et mis en vigueur dans l'univers chrétien. C'est certainement vers la réalisation d'un pareil plan que la législation entière tend partout à cette heure, obéissant, cela n'est pas douteux, à l'inspiration des loges franc-maçonniques. Posons la question avec avec bonne foi : Quelle sorte d'hommes aurez-vous dans trois ou quatre siècles? Nous répondrons sans hésitation : des troupeaux d'idiots ou de bêtes sauvages terribles. Oui, nous affirmons sans hésitation que les hommes nés avec un tempéramment lymphatique et faible seront réduits à l'idiotisme, et que ceux, venus au monde avec un caractère ardent et passionné, tourneront en bêtes féroces. Il n'est pas difficile de le prouver. C'est un projet arrêté, bien compris par tous, et qui n'est pas nié par ses auteurs, que la religion doit être exclue de toute participation quelconque à la direction de l'humanité. Si la religion conservait la moindre portion de son ancienne influence, le projet avorterait complètement ; personne, en conséquence, ne peut être surpris de l'opiniâtreté qu'on apporte à reléguer le prêtre dans son église en compagnie du pauvre troupeau encore assez simple pour l'y suivre. Combien consentiront à faire partie à cette catégorie méprisée d'hommes anathématisés par la science et séparés de la grande Eglise de l'intellect ? La plus grande partie de l'humanité n'aura, en conséquence, aucun souci de la religion, et sera publiquement encouragée à la mépriser. Quelle sorte d'hommes pouvez-vous avoir dans une pareille société sans Dieu, non pas dans deux siècles, comme nous l'avons dit il n'y a qu'un moment, mais dans cinquante ans d'ici ?

Il y a, grâce à Dieu, pour la paix de l'humanité, un grand nombre de personnes nées sous une heureuse étoile, dont le système nerveux est très-indolent, le système musculaire faible ou peu développé, l'imagination paresseuse, dont le tempéramment, enfin, est plus ou moins lymphatique. Lorsque ces personnes sont élevées par la religion qui, dit-on, développe les facultés *émotionnelles*, —nous sommes obligé d'employer le langage des Intellectualistes, lequel n'est pas absolument absurde ici,—il s'éveille en elles par degré une curiosité active qui leur donne du nerf et de la vie, sous l'influence du sentiment du *devoir*, mot étrange auquel elles donnent alors une grande attention. Leur tempérament de délabré qu'il était devient sain et robuste, et leur apparence est agréable à l'œil ; car la religion préserve promptement leur chasteté ; la chasteté qui est toujours la mère, non seulement de la beauté, mais encore et surtout celle de la viguenr. De même leur imagination s'élève peu à peu vers le ciel, parce que la religion leur enseigne *sottement* à croire aux anges et aux saints, particulière-

ment à une créature radieuse, surpassant toutes les beautés terrestres et célestes, Dieu seul excepté. Ainsi leur tempérament lymphatique se réchauffe et s'enrichit par le mélange de toutes les qualités aimables. Dans une société chrétienne, le grand nombre des religieuses dans les couvents, des bonnes mères de familles entourées ordinairement de joyeux enfants, la grande masse, même de ceux du sexe fort qui comptent parmi les citoyens utiles, le grand nombre des premières et des seconds est certainement composé de cette classe de l'humanité. Mais notre objet actuel n'est pas d'examiner en détail par quelle religion ces personnes ont été formées ; c'est plutôt d'examiner quel effet le système contraire produirait sur elles. Est-ce une exagération de dire que l'idiotisme serait leur partage ?

Si vous supposez la religion écartée de l'éducation des personnes ainsi organisées, quel doit être le résultat naturel, inévitable ? Premièrement, la morale n'existe pas pour elles, ou est au moins très relâchée, et sans principes fixes ; le sentiment du *devoir* reste assoupi, parce que sa sanction nécessaire,—le jugement de Dieu—est perdu de vue. *Devoir* est un mot sans signification, ou qu'elles supposent invariablement signifier *tâche*. Il est parfaitement faux de confondre les deux. Ces personnes pensent alors au devoir aussi peu que possible, et ainsi leur âme morale tout entière reste dans l'engourdissement. Il est tout à fait déraisonnable de penser que l'éducation des écoles publiques et le journal quotidien, qu'on trouve partout, peuvent tenir lieu des dix commandements. Cette éducation et le journal peuvent éveiller de l'intérêt ou de l'appétit pour une curiosité malsaine, jamais ils ne feront naître le moindre sentiment moral. Secondement, le système musculaire de ces personnes n'étant substanté que par du pain et du bœuf, et ne recevant aucune forme de l'âme elle-même qui cependant doit être la forme du corps—*forma corporis*, reste grossier, indolent, comme nous l'avons dit plus haut, bouffi, sinon anémique ; et puisque la chasteté est hors de question dans le cas présent, comment pourrait-il y avoir beauté et vigueur? Vous aurez donc là un bloc de matière parfaitement disposé pour loger l'âme d'un idiot ; spécialement puisque, et en troisième lieu, l'imagination doit rester incréée ou mort-née dans un pareil être. Il peut y avoir chez ces animaux abandonnés une sorte d'*instinct*, pareil à celui d'un chien quand il voit un os ; mais vous ne verrez jamais sur leurs visages le regard élevé vers le ciel qui est naturel au chrétien, même de la classe la plus infime ; vous ne verrez jamais leurs yeux baignés de larmes lorsqu'ils tournent leurs regards vers l'occident au coucher du soleil, ou vers l'étoile du matin avant l'aurore. Comment le pourriez-vous, puisque, pour eux,

il n'y a pas un ciel avec ses anges, ses saints et sa reine glorieuse?

Nous n'avons pas encore dit un mot de l'indescriptible dégradation qui est trop souvent le lot de cette classe misérable. Lisez au moins quelque chose de ce qui a été écrit dans bon nombre de livres sur la condition pitoyable des païens sauvages. Ne sont ce pas des idiots quand ce ne sont pas des bêtes féroces? C'est précisément par l'exclusion de la vraie religion et de l'élément moral que " les races barbares," comme on les appelle, ont été réduites à cet état lamentable. Si vous pensez que, dans une société comprenant un nombre considérable d'individus policés, il ne peut exister une pareille condition pour l'humanité, allez à Londres, allez à Berlin, allez même à Paris avec ses communards, et dites moi le résultat de vos observations!

Mais nous devons nous hâter et arriver à la seconde classe dont nous n'avons pas encore dit un mot. Nous avons posé en fait que, en refusant à la religion de diriger l'humanité, en la reléguant ignominieusement à l'arrière plan et en mettant les rênes du monde entre les mains des intellectualistes modernes, la partie de la population qui est naturellement ardente et ingouvernable tournerait en bêtes sauvages. Il n'y a pas besoin d'une longue démonstration pour rendre ce fait évident. Tout homme sain d'esprit admet que la religion seule peut dompter de pareils animaux; et que, si sa sainte règle est totalement écartée, la société doit faire retour à l'état de ce paganisme policé du temps où Aristote disait que l'esclavage était absolument nécessaire. Et rappelez-vous que l'esclavage dont il parle était celui de la plus grande partie de la race blanche rampant aux pieds d'un petit nombre. La raison que donnait le célèbre philosophe était convaincante: la majorité de l'humanité laissée à elle-même ne peut être gouvernée, si ce n'est en la tenant dans la plus étroite servitude. Nous n'avons pas de place pour en dire davantage; cependant immense est le champ que nous laissons inexploré.

Mais comment les Intellectualistes modernes peuvent-ils se vanter de leur habileté à gouverner intellectuellement le monde. S'imaginent-ils pouvoir former une société nouvelle et heureuse par les moyens dont ils disposent? Quels sont ces moyens? " L'instruction, disent-ils, répandue par les mille canaux que la science et l'art ont ouverts." Nous comprenons. Ils multiplieront indéfiniment leurs colléges, grands et petits, tous sous la règle de l'Etat, y enseignant le *scientisme*, c'est-à-dire la physique et la sociologie. Ils imprimeront par millions leurs revues mensuelles de la *Science Populaire*, leurs *Magasins Atlantiques*, leurs *Revues de Westminster*, *etc.* Que ce soit bien entendu: c'est une question de remodelage de l'huma-

nité par des moyens tels que ceux-là. Mais ils peuvent tout au plus atteindre ainsi la seule classe des lettrés. Sans nous informer quelle sorte de classe lettrée ils peuvent former, nous dirons seulement que cette classe n'est pas l'humanité. Ont-ils jamais réfléchi à la tâche qu'ils entreprennent? On doit évidemment leur dire ce qu'ils doivent faire et parfaire, s'ils ont en vue de réussir. Ils doivent établir partout des écoles normales-apostoliques d'intellectualisme. Tous les membres de ces établissements, sans aucun intérêt personnel, mais uniquement pour le bien commun, doivent se vouer à une vie de labeur, souvent terminée par une mort misérable. Les messagers du nouvel évangile doivent alors se mettre personnellement en contact avec toutes les classes possibles de l'humanité, surtout avec la plus infime et la plus délaissée, qui est toujours la plus nombreuse. Ils doivent conquérir tous les cœurs par la charité la plus pure, couvrir le monde d'établissements de toute sorte, dans lesquels la spéculation n'entrera jamais et qui seront entièrement consacrés au bien universel. Ils doivent recruter des armées de moines et de nonains de l'Intellectualisme. Voilà le seul moyen d'embrasser l'humanité dans son entier. C'est ce que l'Eglise a toujours fait; c'est ce qu'elle fait encore maintenant. Les intellectualistes le savent bien, mais ils ne PEUVENT faire la même chose parce qu'ils n'ONT PAS le désintéressement nécessaire.

Personne ne peut avoir ce désintéressement que ceux qui l'ont sucé avec le sang sortant du côté du Christ sur la croix. Cette idée pourrait-être développée indéfiniment, que le lecteur prenne sur lui la tâche d'accomplir cette œuvre dans sa pensée. Le résultat de tout cela c'est que le succès de la nouvelle méthode de conduire l'humanité échouera misérablement et complètement, et comme l'Eglise catholique est le seul corps qui ait jamais possédé le secret de guider les hommes, comme elle s'est soumise avec joie à toutes les conditions, même les plus pénibles, pour faire cette œuvre, le succès de l'Eglise catholique est aussi certain qu'il est certain que le soleil se lèvera demain.

Voyez, s'il vous plaît, de quel côté sont les véritables risques intellectuels et les profits de même nature pour employer une phrase bien familière aux marchands. Les risques de l'Eglise ne se composent pas de cargaison de thés, de soieries, et de marchandises fines; ils ne se composent pas non plus de villages ruraux, bâtis dans des endroits agréables pour le bénéfice des classes modestes, et aussi pour celui de l'entrepreneur; ils ne se composent pas non plus de " Chemins de fer du Pacifique du Nord," dont les profits doivent être en proportion de la longueur de ces voies. Ils sont bien plus précieux que tout le dispendieux méca-

nisme au moyen duquel sont mises en motion les fabriques gigantesques qui, de nos jours, étonnent le monde, et d'où on entend tirer pour lui des richesses incalculables.

Les risques de l'Eglise sont seulement composés des âmes de nombreux serviteurs dévoués, mais qui ne sont pas à dédaigner dans l'ordre intellectuel. Citons-en quelques-uns :

1° Une hiérarchie d'hommes généreux, n'ayant en vue d'autre objet que " l'Eglise," c'est-à-dire l'humanité régénérée ; sacrés par Dieu lui-même pour diriger et gouverner spirituellement le monde ; chacun d'eux ayant une portion du globe comme son propre département, envoyé là, à la place du Christ, pour veiller à ce que chaque individu, même le plus dégradé et le plus méprisé, soit vraiment *racheté* et préparé pour le ciel. Lorsqu'un de ces hommes généreux meurt, il s'en trouve un autre pour le remplacer, de sorte que leur nombre est toujours complet; il augmente même au fur et à mesure que les endroits déserts, laissés précédemment incultes, sont cultivés et rendus fertiles. Voilà le premier risque de l'Eglise, car c'est une richesse réelle, c'est-à-dire une dépense de capital intellectuel, qui doit être productif ou improductif, suivant qu'il est bien ou mal administré. Entre les mains de l'Eglise, il est toujours immensément productif, parce qu'il est toujours bien administré, étant dirigé par l'Esprit de Dieu.

2° En dessous de la hiérarchie, vous avez une armée d'ouvriers puissants qui, en ce moment, sont plus diligents que jamais. Ce sont des hommes qui savent comment parler ou comment écrire de façon à attirer l'attention de l'humanité, et qui, à la fin, gagnent leur cause. Quelques-uns d'entre eux appartiennent à la hiérarchie, quelques uns sont des prêtres, d'autres, et parfois les meilleurs, sont de simples laïques ; mais tous ont reçu un don bien supérieur à celui d'une simple science de l'ordre physique, puisque ce don a toujours été celui-là même que le monde, lui-même, loue et admire par dessus tous les autres. St. Paul avait reçu ce don à un degré éminent. Un nombre infini d'hommes appartenant à l'Eglise se sont, grâce à ce don, attiré les applaudissements de l'univers. Croit-on que nous sommes, en ce siècle, privés de ce don ? Alors on ne sait pas ce qui se passe tout autour de nous sur le globe entier. Qu'on écoute les voix qui viennent de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, même aujourd'hui, d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis. Nous ne pouvons les nommer dans ces pages ; la liste serait trop longue. Mais elles sont bien connues, car ce sont celles d'hommes mêlés aux affaires publiques. En Allemagne et en Suisse, on peut emprisonner ces hommes ou les exiler ; en Italie, les condamner à l'amende à cause de leur hardiesse ; dans d'autres pays,

les écrivailleurs du camp opposé peuvent les représenter sous un faux jour et les tourner en ridicule ; néanmoins ils continuent leur noble tâche sans faiblir, et ils montrent beaucoup plus d'intellect réel que tout l'Intellectualisme moderne ensemble ne peut se vanter d'en avoir. Pensez-vous que le comte de Mun, en France, s'assiera tranquillement et gardera le silence, si son élection, en ce moment soumise à l'examen d'une commission, est invalidée, comme ce sera très probablement le cas ? Il trouvera bien d'autres tribunes pour parler à défaut de celle de l'Assemblée républicaine de Versailles. Supposez-vous que, Mallinkrodt étant mort, personne, en Allemagne, ne prendra sa place et son rôle dans le Reichsrath de Berlin ? Messieurs de l'ordre intellectuel, soyez-en persuadés à la fin, les catholiques, dans ce siècle, ont une langue comme vous, des poumons aussi puissants que les vôtres, plus d'intelligence peut-être, certainement plus de confiance en Dieu qui doit nécessairement remporter la victoire.

Mais il y a un troisième risque de l'Eglise, pas aussi indispensable peut-être que le sont les deux autres, cependant très-important. C'est cette immense armée de vierges devant laquelle le monde doit s'incliner, et devant laquelle, en effet, il fléchit le genou, armée qui a toujours été la plus précieuse couronne de l'Eglise, et qui en ce moment est plus nombreuse assurément, et dont les fleurs exhalent un parfum plus doux peut-être qu'en aucun autre temps. Les Intellectuallistes ont-ils jamais réfléchi à ce fait étrange que, dans l'année 1876 de Notre-Seigneur, dans laquelle nous sommes présentement, le nombre des Religieuses et des Sœurs est, en France, seulement, plus du double de ce qu'il était lors de la suppression des communautés en 1790 ? Quel espoir les " hommes d'intellect " peuvent-ils nourrir de voir cette innombrable couvée d'oiseaux multicolores disparaître de nos champs et de notre ciel, quand aujourd'hui ils abondent en France, en si grande quantité, si peu de temps après avoir été pris dans le filet législatif de 1790, et étranglés ? Et, à moins que les Intellectualistes ne détruisent la nichée,—comme ils disent—ils ne peuvent s'attendre à conduire l'humanité qui préfèrera toujours " la douce direction des Sœurs " à la leur. Thaddeus Stevens, un pécheur endurci et l'un des chefs les plus influents du parti républicain aux Etats-Unis, n'a-t-il pas, à son lit de mort, demandé à une simple et modeste Sœur de Charité, et n'a-t-il pas reçu de sa bouche les paroles de foi et de ses mains l'eau du baptême ? Sœur Rosalie, à Paris, ne disposait-elle pas comme elle voulait du conseil entier des ministres, y compris le préfet de police, et cela sous le règne de Louis Philippe, en France ? Qui pourrait refuser de céder à cette sainte influence

lorsque de tels miracles de grâce s'accomplissent dans ce siècle d'égoïsme ? Oui notre pouvoir pour diriger l'humanité sera toujours plus grand que celui de la science, parcequ'il atteint le cœur, chose que la science ne peut pas faire.

Nous pourrions nous étendre indéfiniment sur ce sujet, mais il faut nous borner. Après avoir vu quelques uns des risques de l'Eglise, il faut dire un mot de ses *profits*, afin que des personnes irréfléchies ne puissent pas s'imaginer que tout cela est inscrit au chapitre des pertes sur son grand livre. Les profits sont ou certains et bien constatés par l'inventaire, et comme tels inscrits sur les livres du marchand intelligent et soigneux, ou regardés seulement comme probables lorsque les opérations commerciales ne sont pas encore terminées.

Voyons comment les deux figurent sur les livres de l'Eglise. Les profits qui sont certains et bien constatés sont brièvement et clairement en noir et en blanc : 1t Accroissement constant et progressif sans interruption des enfants de l'Eglise, au point que ses adversaires eux-mêmes sont obligés d'avouer qu'elle n'a rien perdu, ou plutôt qu'elle a augmenté en dépit de leurs complots, de leurs attaques et de leurs coups. De combien notre nombre dépasse-t-il deux cent millions, personne n'est à même de le dire. 2t L'entrée dans les rangs de l'Eglise, pendant notre siècle, d'un nombre considérable d'hommes de véritable intellect de tous les pays ; en Angleterre, plusieurs certainement, en France un nombre très remarquable ; en Allemagne le chiffre en est étonnant, en Italie et en Espagne de nombreuses acquisitions ne font pas de doute ; aux Etats Unis et dans le reste du monde le recrutement est lent, cela est vrai, mais il marche en progressant. En résumé, le point sur lequel nous avons le plus insisté dans ces pages, à savoir la diminution de l'influence de l'Eglise sur les hommes d'intellect se rapportait principalement à l'ancien temps de son règne universel que nous avons décrit dans un article précédent. Mais aujourd'hui nous avons certainement gagné sur hier ; et la progression paraît assurée. 3t La hiérarchie de l'Eglise classée plus haut au nombre des *risques* peut l'être également au nombre des *profits* en raison du changement important survenu pendant le siècle. Considérez son union actuelle avec le Pasteur Suprême ; considérez son activité, sa persévérance, son unité d'action et de but. La longue histoire de l'Eglise n'a jamais enregistré un fait pareil. Considérez ce qu'était l'Eglise, à cet égard, au temps de l'arianisme, dans les temps féodaux, et même sous les anciennes monarchies d'Europe, il y a deux ou trois cents ans ; et comparez l'état de l'Eglise dans ce temps-là avec son état actuel. Avec cela seul, en ajoutant un clergé nombreux et

dévoué, travaillant sous les yeux de ses chefs, vous avez une Eglise impérissable, indépendamment de toute autre cause. Quel gain et quel profit sur les temps passés. 4t Enfin, circonstance très-importante, et tout à l'avantage de l'Eglise, le terrain est déblayé. Les points secondaires sont écartés : les questions sont bien définies : Dieu ou pas Dieu, une âme dans l'homme, ou la simple matière, le christianisme ou le nihilisme, etc. L'Etat, il est vrai, se sépare de l'Eglise, mais au moins l'Eglise est bien près d'être délivrée de toutes les entraves que lui imposait l'Etat. C'est une perte immense pour l'Etat, mais une perte beaucoup moindre pour l'Eglise. Elle peut dire hautement ; Je ne mets pas ma confiance dans les princes ; et, dans le temps où nous sommes, elle sait qu'ils n'en sont pas dignes ; dans notre opinion c'est un profit immense.

Après avoir parlé des profits certains, l'énumération des profits probables qui ne sont pas encore clairement constatés parce que les affaires ne sont pas terminées, cette énumération nous entraînerait trop loin pour le présent. Le lecteur peut compter les probabilités sur ses dix doigts, et les examiner dans son esprit. Dans l'intervalle, quoique la perspective ne soit pas aussi sombre qu'elle paraissait d'abord, personne d'entre nous ne doit tomber dans l'apathie, en pensant que le ciel s'éclaircit de lui-même, et qu'il s'éclaircira de plus en plus sans aucun effort de notre part. Le bien qui a été fait est le résultat d'efforts gigantesques ; et sans la continuation de ces efforts bénis de Dieu, la direction du monde pourrait descendre entre les mains de ceux qui, aujourd'hui, sont si ardents à s'en emparer. Malheur au monde si cela pouvait jamais arriver ! Mais nous, chrétiens, nous ne pouvons le redouter ; nous pouvons compter avec confiance sur la promesse que l'Homme-Dieu a faite à son Eglise : " Les portes de l'enfer ne prévaudront pas.

LA LÉGENDE DE SÉRAPHINE LA VÉRONIQUE

TRADUCTION DU CTE. DEL MONIERI.

Nous sommes à Rome ! ! !

Et l'homme qui venait de pousser cette exclamation, s'approcha d'une litière qu'il paraissait escorter, en souleva les rideaux qui laissaient apercevoir une femme couchée sur des coussins, interrogeant d'un œil pensif le paysage qui flamboyait sous les rayons du soleil du Midi. C'était un spectacle magnifique : dans le fond, on voyait Rome dans tout l'éclat de cette beauté qui a fait dire à Auguste :

" J'ai trouvé Rome couverte en paille et je la laisse couverte en marbre." Ni Néron, l'incendiaire, ni les barbares venus du Nord, ni le temps enfin, plus inexorable que les hordes armées, n'avaient encore exercé leurs ravages sur la Cité Eternelle ; ses temples, ses palais, ses arènes, ses milliers de statues, peuple de bronze et de marbre, étaient debout, et l'œil du voyageur voyait se découper la ville blanche et superbe sur le brillant azur du ciel.

Vois-tu comme cette coupole est suspendue dans les airs ? reprit le conducteur de la litière, que ses vêtements désignaient comme un affranchi. Ici c'est le Panthéon, qu'Agrippa a dédié à César Auguste, le Père de la Patrie. Là, sur le mont Palatin, était sa résidence ; plus loin c'est le Portique de Livie, qui fait oublier au pèlerin Athènes et Corinthe. Le soleil dore en ce moment le mont Capitolin et le temple du plus grand de tous les dieux..... distingues-tu ses blanches colonnades ?..... Près de là, sur la gauche et celui élevé par Auguste à Jupiter Tonnant ; l'autre, que tu vois là-bas, fut consacré à Apollon après la bataille d'Actium. Voici le temple de la Concorde, où Cicéron réunit les Pères Conscrits, menacés par Catilina. La vue ne peut compter tant de sanctuaires élevés à tous les dieux, par le plus pieux de tous les peuples..... Regarde, et dis-moi si Rome ne vaut pas Jérusalem ?

Séraphine, c'était le nom de cette femme, levant les yeux sur sur l'affranchi, lui dit d'une voix triste :

" Rome est belle sans doute, mais elle est plus belle encore par ses destinées, que par ses monuments d'un jour..... je la contemple et je vois briller sur ses temples détruits, sur ses palais réduits en poudre, le signe libérateur qui lui assurera l'empire éternel sur toutes les nations.

Quel signe, femme ?

Le signe de la Croix, sur laquelle est mort mon Sauveur.

L'affranchi haussa les épaules, comme un homme pour qui ses paroles n'avaient aucun sens, puis il laissa retomber les rideaux de la litière et ordonna aux esclaves de presser le pas des mules.

Bientôt la litière entra dans Rome, et obéissant à l'ordre de l'affranchi, elle prit le chemin du mont Palatin, remonta la Voie Sacrée, passa devant le temple circulaire de Vesta, laissant à sa droite le Trésor Public et l'Amphithéâtre bâti au milieu de la maison des empereurs, et où Pompée et Auguste avaient offert au peuple romain ces luxueux spectacles tant célébrés et dont on parle encore de nos jours.

En vain, l'affranchi faisait-il remarquer à Séraphine, la beauté des édifices, l'éclat des marbres et des bronzes, le mouvement de la foule qui se pressait sous les portiques des temples et du cirque, elle ne leva pas les yeux, absorbée qu'elle était dans la contempla- d'une riche et curieuse cassette en bois de cèdre incrusté d'argent qui reposait sur ses genoux.

Après quelques minutes d'une marche rapide, la litière arriva sous le porche du palais occupé par les empereurs sur le Mont Palatin. Un affranchi qui passait, s'arrêta et dit à Lucio, le conducteur de la litière.

" César a parlé de toi, il a fait, dit-on, un vœu à Esculape afin d'accélérer ton heureux retour ; tu vois Lucio, que la Fortune t'est propice."

Ces vœux adressés aux Dieux, ne sont pas pour moi, mais bien pour cette femme juive que j'amène du fond de la Judée et qui apporte, dans une cassette, le talisman qui doit guérir l'empereur.

Vraiment, en ce cas, les portes te seront ouvertes, et César, qui n'a voulu recevoir ni le Sénat, ni les fils de Germanicus, ni Agrippine sa mère, ni moi-même Fabiano, te recevra toi et ta matrone juive.

Luciano ne répondit pas à l'affranchi mais, donnant la main à Séraphine, il l'aida à sortir de la litière. Elle enveloppa la précieuse cassette dans les plis de son voile et, tranquille et résignée, elle suivit son conducteur. Ils traversèrent ensemble de larges galeries

remplies, les unes, de ces livres dont Auguste avait fait une si précieuse collection, les autres, de statues magnifiques venues de la Sicile et de l'Attique. Après avoir parlé à une légion d'esclaves à laquelle sans doute, il envoyait prendre les ordres de son maître, Lucio introduisit Séraphine dans une salle où régnait une faible lumière ; un homme était couché sur un lit, l'affranchi s'approcha de lui et, dans l'attitude d'un profond respect, lui dit quelques paroles à voix basse, puis saluant sa compagne de voyage, il sortit. Ils restèrent seuls ! ! !

Appuyé sur une pile de coussins, le malade pâle et abattu, paraissant n'avoir plus de vie, regardait la Juive avec ses grands yeux clairs, et dans son regard, on voyait briller l'espérance mêlée à une vague et féroce inquiétude.

Séraphine avait passé la moitié de la vie, ses cheveux bouclés encadraient son visage triste mais qui avait une expression ineffable de paix et de sérénité ; beauté intérieure de l'âme qui faisait oublier les outrages du temps et de l'infortune.

Grave et majestueuse, elle se tenait debout devant cet homme, dont elle ignorait jusqu'aa nom, et cependant cet homme était..... le Maître du monde, le successeur d'Auguste, enfin, c'était Tibère.

" Quel est ton nom ? " lui demanda-t-il.

" Séraphine, fille de Sophac et femme de Sirach."

" Tu es juive ? "

" J'appartiens à la tribu de Lévi."

" Juive de religion ? "

" J'ai pratiqué la loi de Moïse jusqu'au jour où j'ai connu " Christ, mon Sauveur, et rencontré en Lui, les promesses faites à " Abraham, notre père ; depuis ce jour, Seigneur, j'ai observé ses " commandements et j'ai mis en Lui, toutes mes espérances."

" Ton Christ est l'ennemi des empereurs ?

" Lui, Seigneur, Lui ! ! !.. Lui ! qui a tant de fois répété que son " royaume n'était pas de ce monde : Lui ! qui se déroba par la " fuite au peuple qui voulait le faire roi : Lui ! qui a excité " l'odieuse colère des pharisiens en disant à ses disciples :

" Rendez à César, ce qui appartient à César."

Mais ses disciples sont des rebelles et n'obéissent pas à l'empereur ?

" Ils vénèrent César comme un Seigneur donné par Dieu lui-même, l'aiment comme homme et le chérissent comme frère.

" Oui, répondit l'empereur après un moment de silence, oui, je le vois, Christ était vraiment un envoyé des Dieux, et j'aurais dû placer son buste à côté des statues des Immortels, dans le Panthéon consacré par Auguste à toutes les divinitées de l'Olympe. Mais

ton Christ, femme, est un Dieu jaloux qui ne souffre pas d'autre culte que le sien..... Tu dois savoir que, instruit de son innocence et de sa mort, j'ai retiré à Ponce-Pilate, le gouvernement de la Judée : les faisceaux romains ne doivent pas s'abaisser devant un juge faible et inique.

" Le Seigneur a jugé Ponce-Pilate, dit Séraphine à voix basse.

" Sais-tu pourquoi, je t'ai appelée à mon côté ? je désire savoir quelles ont été tes relations avec Christ ; parle sans crainte, et si la cassette que je vois sous ton voile, contient le trésor que je désire contempler, je le déposerai sur cet autel, sous la protection de mes dieux domestiques.

" Cela ne doit pas être, répondit Séraphine ; il ne peut y avoir d'alliance entre Christ et Baal ; puis, plaçant la cassette sur une table de bois de sandal, elle se recueillit, et mettant dans ses paroles tout son esprit et tout son cœur, elle dit à l'empereur :

" J'étais bien jeune, quand j'épousai Sirach, membre du Conseil du Temple ; notre union fut bénie par la naissance de deux enfants, deux fils. Nous vivions parfaitement heureux, pleins de confiance en Dieu, et désirant avec ardeur la rédemption d'Israël. Comme tous les fidèles Hébreux, nous espérions, dans un temps peu éloigné, la venue du Messie Libérateur : les soixante-dix semaines de Daniel s'étaient accomplies, le cèdre allait grandir dans la maison de Juda, les prophéties données à nos pères s'étaient vérifiées, et, à la loi dictée sur le mont Sinaï, allait succéder la loi de grâce, de miséricorde et d'amour, les cieux devaient s'ouvrir et le Juste descendre sur la terre.

" Un jour, le bruit se répandit que nos vœux étaient exaucés ; les vrais Israélites se disaient les uns aux autres :

" Voici qu'il nous est né un enfant..... Marie, l'épouse de Joseph, est bénie entre toutes les femmes, parce qu'elle a donné le jour au Dieu des nations..... Des rois venus de l'extrême Orient l'ont adoré et lui ont offert de l'or, de l'encens et de la myrrhe."

" Nous nous réjouissions et nous célébrions dans nos cœurs les conquêtes de ce roi, qui devait soumettre toutes les nations de la terre à son empire..... Nous relevions nos fronts courbés et nous pensions tous que les jours glorieux de Daniel et de Salomon allaient reparaître plus brillants et plus splendides que dans le passé ; et moi, l'âme glorifiée par l'amour maternel, je consacrais mes fils au service de ce nouveau souverain ; je jes admirais, ils ils étaient si beaux, si pleins de vie que je formais cent projets pour leur avenir. Un jour que j'étais seule avec mes fils, j'entendis des cris dans la rue ; je me levai et j'allai jusque sous le portique où

mes domestiques se tenaient. Là, je vis une troupe de soldats avec la pique, la hache et l'épée à la main, poursuivant des femmes qui s'enfuyaient pressant leurs enfants dans leurs bras.

"Quelques-uns de ces hommes tuèrent devant moi deux de ces petits êtres sur le sein même de leurs mères, leurs corps roulèrent sans vie sur la terre rougie de leur sang.

"Une femme, les yeux dilatés par la frayeur, passa criant: "Hérode fait massacrer tous les enfants afin de faire périr le Messie."

"Entendant ces paroles, je volai à l'endroit où mes fils reposaient, je les pris, les serrai sur mon cœur, et je cherchai à fuir..... Par où et où?..... Les cris des malheureuses mères résonnaient de toutes parts, dénonçant un carnage universel.

"Oh! voix lamentables, vos sinistres échos, toujours je les entends!!!

"Un de mes fils, que mes gestes de terreur avaient épouvanté, se mit à pleurer; je tâchai d'arrêter ses cris en appuyant une main sur sa bouche; il était trop tard, les bourreaux l'avaient entendu; je distinguai le bruit d'une lutte, les cris des assassins, les gémissements de mes gens égorgés en nous défendant..... j'entendis la pierre gémir sous la sandale ferrée des soldats!!!

Que se passa-t-il alors? Seigneur, je ne le sais; je fus repoussée, renversée, meurtrie, et quand, après de longues heures, je repris mes sens, j'étais couchée sur mon lit, mes femmes étaient autour de moi, versant des torrents de larmes, et mon mari, au désespoir, se tenait à mon chevet ..... Je demandai mes enfants, et comme personne ne me répondit, je me précipitai hors du lit et je courus dans la chambre de mes fils: ils étaient dans leurs berceaux couverts de fleurs..... je les appelai, je les embrassai, et ils ne me répondirent pas; j'ouvris leurs vêtements, leur sang s'échappait de leurs poitrines par d'affreuses blessures; ils étaiient pâles, glacés, morts.....morts: tout était terminé pour eux. Oh! mon Dieu! mon Dieu!!!"

"Je me rappelle ce qu'a écrit César Auguste, dit l'empereur avec un sombre sourire:

"Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils." (1)

"C'est la vérité! Bourreau de toutes les mères, il ne respecta pas même son propre sang. Il envoya au ciel les prémices des martyrs, tous ces enfants furent immolés à Christ.....

"Heureux, trois fois heureux, ceux qui reçoivent dès le berceau

---

(1) La tradition rapporte que les deux fils d'Hérode périrent dans le massacre des Innocents.

la palme immortelle dans la main et sur la tête la couronne des élus !..... les mères seules sont dignes de compassion, et j'ai vécu jusqu'à ce jour sans pouvoir me consoler.

" Dans une profonde retraite, mon mari et moi nous avons passé de longs jours, et nos pas vacillants ne s'appuieront pas sur des fils soumis qui sont le diadême de la vieillesse ; mon mari, plus accablé par les chagrins que par les ans, est mort le cœur plein de joie, comme le voyageur fatigué qui arrive au terme de sa carrière ; je suis restée seule dans la maison que le compagnon de ma vie avait quittée pour toujours, vivant dans la prière et dans les larmes.

" Peu après la mort de mon mari, une de mes parentes, qui habite Sidon, sur le bord de la mer, vint me visiter. Je fus très-surprise en la voyant, parce que depuis longtemps elle ne quittait plus le lit : elle souffrait d'une infirmité grave ; elle me parut forte et robuste, comme si la sève de la vie qui coulait dans ses veines était plus abondante que dans ses jeunes années.

" Un grand prophète s'est élevé au milieu de nous, me dit-elle, répondant à mes demandes empressées. Ecoute le récit de ma guérison :

" Depuis donze ans, j'étais couchée sur un lit de souffrance, n'espérant plus recouvrer la santé, quand j'entendis dire autour de moi que Jésus de Nazareth faisait des œuvres de Dieu, qu'il guérissait, par sa parole, par son toucher, par sa volonté, toutes les infirmités que l'on déposait à ses pieds, et, apprenant qu'il était dans notre voisinage, je partis..... Sans doute, un des esprits qui se tiennent devant le Seigneur, me prêta son appui ; je me mêlai à la multitude qui entourait Jésus. Je l'aperçus, le front majestueux, la main levée pour bénir..... Je m'approchai de lui et, remplie du désir d'être soulagée, je touchai le bord de sa tunique. Au même instant, Séraphine, je fus guérie, j'avais recouvré mes premières forces, le sang s'était arrêté, mais le Maître, se retournant, dit à haute voix :

" Qui a touché mon vêtement ? "

" Ses disciples lui répondirent : " Maître, la foule t'environne, et tu demandes qui t'a touché."

" Jésus reprit : " Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'une vertu était sortie de moi."

" Voyant que j'étais découverte, je m'approchai toute tremblante et je me jetai à ses pieds, lui confessant le désir que j'avais eu de le voir ; mais Jésus, me relevant, me dit avec une grande bonté :

" Va-t-en paix, ma fille, ta foi t'a sauvée ! "

" Depuis ce jour, je suis en parfaite santé ; et pour éterniser ma reconnaissance envers mon bienfaiteur divin, j'ai fait élever dans

ma maison un groupe en bronze qui représente Jésus, plein de grâce et d'autorité, et moi pauvre infirme, agenouillée à ses pieds, étendant la main vers son vêtement.

"Tu le vois, Séraphine, le Seigneur est grand dans sa miséricorde, et le temps est arrivé où la paix et la justice vont faire alliance sur cette terre."

"Tel fut, Seigneur, le récit de ma parente, confirmé par la vigueur qui animait son corps auparavant si débile..... Que vous dirai-je? Moi aussi, je conçus le désir de voir Jésus; ce Jésus, le fils de Marie, ce Jésus pour qui mes fils, victimes innocentes, avaient été massacrés; je me dirigeai vers la Cité Sainte, vers Jérusalem. Je me mêlai à la foule qui le suivait, et qui, pour recueillir la manne de sa parole, oubliait souvent les aliments pour le corps, confondue avec les pauvres qu'il évangélisait, qu'il enseignait. Non, Seigneur, je ne vous répèterai pas ses instructions, les œuvres de mon Dieu parleront, je l'espère, à l'empereur, et il admirera les lois de ce Divin Docteur, de ce Verbe Eternel, de cette Sagesse Incarnée, descendu du ciel pour illuminer toutes les créatures. Je fus changée, ma douleur se convertit en joie, mon abattement en espérance, et un cantique d'allégresse s'élança de mon cœur vers mes fils, les glorieux martyrs de Christ, vers mon époux, cet homme juste, qui avait tant désiré le Saint d'Israël. Mais des craintes bien légitimes pour Jésus, pour mon Maître, troublaient ma sécurité, l'enfer entier s'armait contre lui, et lui-même avait prophétisé sa mort prochaine.

"C'était l'époque où les Juifs célébrent la Pâque, a lveille du Sabbat; depuis le matin, Jérusalem était en fermentation, en sédition: Jésus, vendu par un des siens, venait d'être livré aux princes des prêtres..... Le cœur déchiré par l'angoisse, accablée de terreur, j'écoutais la relation des outrages auxquels le Roi des Rois avait été en butte dans la maison de Caïphe durant cette terrible nuit: ces secrets infernaux ne seront connus qu'au dernier jour de la justice de Dieu.

"D'heure en heure, d'affreuses nouvelles arrivaient à mon oreille: le gouverneur de la Judée venait d'envoyer Jésus à Hérode, et celui-ci, entouré d'une cour insolente, s'était moqué du Fils de Dieu!!!

"Ramené devant Pilate, Jésus avait subi le supplice des esclaves, une soldatesque cruelle avait couronné d'épines Celui qui s'était fait homme pour sauver tous les hommes..... Plus tard, Pilate cédant honteusement aux fureurs frénétiques de la populace, s'était lavé les mains d'un sang qui le couvrira pour toujours, et avait

envoyé Jésus à la mort, et, Lui, toujours patient, ne montrait pour ses infâmes bourreaux qu'un amour plus fort pour leur haine.

" La sentence était prononcée : le cortége se mit en marche pour le Golgotha. Il devait passer devant ma porte, et déjà j'entendais les trompettes de la cavalerie romaine, immédiatement je pris une résolution : cachée dans un coin de ma maison, près d'une fenêtre, je regardai : je vis les riches et orgueilleux pharisiens, montés sur leurs chevaux rapides, la figure enluminée par une sanguinaire allégresse, précédant la marche du Juste, écrasé sous le poids de sa croix ; j'aperçus Ponce-Pilate, le visage pâle sous un casque brillant, je le regardai en face afin de le reconnaître devant le Juge Suprême, devant lequel nous comparaîtrons tous.

" Je vis des hommes à l'aspect sauvage et repoussant qui portaient des cordes, des échelles et des clous ; une tourbe infame ivre de sang, remplissait la rue et dérobait Jésus à ma vue, on n'entendait que blasphêmes et sacarsmes ignobles, jusqu'aux petits enfants qui jetaient des pierres, et elles venaient rouler sous les pieds du Sauveur.... Enfin, Il s'offrit à mon regard : la figure souillée de crachats et de boue et ne conservant la vie que par un effort surhumain, il vacillait sous l'énorme croix dont on avait chargé ses épaules meurtries. Je ne pus me contenir à cette vue, aucune force n'aurait pu me retenir.... je quittai ma cachette, je m'élançai dans la rue, me prosternai aux pieds de Jésus, et lui dis :

" Qu'il me soit permis d'essuyer la face de mon Seigneur."

" Jésus me regarda, prit mon voile, l'appliqua sur sa figure et me le rendit, me disant : " Merci, ma fille."

" J'étreignis le voile contre ma poitrine et je me retirai dans ma maison, poursuivie par les huées de toute cette foule, mais heureuse d'avoir pris ma part du calice du Seigneur ; je dépliai le voile dans ma chambre et tremblante de crainte, de joie et de respect, je remarquai que Jésus usant envers une pauvre pécheresse de son pouvoir céleste avait imprimé sur le lin son visage tel que l'avais vu défiguré et sanglant, je contemplai le précieux souvenir, que venait de me léguer le Sauveur. Trois heures après Jésus était mort, et le monde était racheté ! ! ! "

Séraphine avait terminé son récit : Tibère qui l'avait écouté avec une profonde attention lui dit : " Femme, ou est ce voile ? "

" Seigneur, il est ici." Ouvrant avec une clef d'argent, la cassette de bois de cèdre, elle en tira un voile de lin et le déployant aux yeux de l'empereur, elle dit : " Seigneur Jésus, montrez votre puissance."

Le voile miraculeux portait l'empreinte d'une figure ensanglantée, couronnée d'épines, cette figure avait une si auguste et si dou-

douloureuse expression, qu'elle produisait dans l'âme le respect et la crainte : comme Tibère la contemplait !.....

Tantôt avançant les mains, comme pour toucher l'adorable image, tantôt les retirant comme si un sentiment de frayeur éveillait en lui le remords : tout à coup il se leva de son lit s'écriant : " Ton Dieu est un Dieu puissant. Femme, je suis guéri...." Séraphine tomba à genoux et pria. Tibère respecta ses pieuses effusions et après un moment de silence, lui dit avec douceur.

" Reste dans ce palais, je te donnerai des esclaves, tu serviras ton Dieu en paix et aucune femme (je le jure par ton Dieu) non pas même l'impératrice, pas même la prêtresse de Vesta, ne sera entourée de plus d'honneurs que toi."

" Je vous rends grâce, Seigneur, mais mon seul désir en ce monde est de vivre et de mourir près du sépulcre de mon Maître.

" Tu veux retourner à Jérusalem ? "

" Oui, Seigneur."

" Je te donnerai de l'or."

" Je n'en ai pas besoin."

" Accepte au moins des parfums que tu déposeras dans le tombeau de Jésus."

" Je les offrirai pour vous, Seigneur, " à Celui qui n'habite pas " un tombeau, mais qui règne glorieusement au ciel."

" Tu ne demandes pas autre chose ? "

" Seigneur, je désirerais que vous confessiez la foi de Jésus, qui vient de vous donner une preuve si palpable de son pouvoir.

" Ce serait abdiquer l'empire et puis les divinités protectrices de Rome se vengeraient.

" Comment rien peut-il se venger ? "

" Adieu femme..... Adieu : tout le temps que je gouvernerai le monde je te promets que les disciples de Christ ne seront pas inquiètés."

Séraphine retourna à Jérusalem ; les juifs la persécutèrent et la mirent en prison où elle mourut de faim, pour l'amour de Jésus-Christ.

La tradition chrétienne a conservé le souvenir de cette pieuse femme à laquelle elle a donné le nom de Véronique ou Vero-Teon (vraie image) en mémoire de ce que le Seigneur Jésus a fait pour elle.

Lettres inédites de Madame de Sévigné à sa Fille

Il y a quelque temps, une nouvelle mettait en émoi les amis de Mme de Sévigné. On annonçait la découverte d'un ancien manuscrit contenant un nombre considérable de ses lettres. M. Capmas, professeur à la faculté de Dijon, auteur de cette heureuse trouvaille, vient d'en faire part au public.

C'est encore à la Bourgogne que nous devons cette richesse inattendue. Il semble que les lettres de Mme de Sévigné soient un trésor qu'elle a reçue en dépôt et qu'elle livre par parties.

La chose n'a rien qui doive étonner.

Berceau des aïeux de l'illustre marquise, la Bourgogne continua d'être le séjour d'une branche des Rabutius, celle des Bussy : or, on sait que ce fut à un membre de cette dernière famille, l'abbé de Bussy, fils du célèbre comte Roger, que Mme de Simiane envoya en différentes fois, autographes ou transcrites, beaucoup des lettres de sa grand'mère. Tout porte à croire que les différents recueils manuscrits connus jusqu'à ce jour ont cette provenance, soit que l'abbé de Bussy les ait reçus tout faits, ou qu'ils aient été composés sous sa direction et par ses soins. Il est certain que les premières publications des lettres de Mme de Sévigné à sa fille furent faites sur un manuscrit perdu à la mort du comte de Bussy, frère de l'abbé, et qui tomba entre les mains de d'Amfreville. C'est encore en Bourgogne, au château de Grosbois, que fut trouvé, vers 1820, le manuscrit qui a servi pour la dernière édition, celle des *Grands Ecrivains de la France.* Enfin, le dernier venu de ces recueils, celui qui nous occupe en ce moment, appartenait aux derniers débris d'une bibliothèque vendue aux enchères à Semur en Auxois.

" Adjugé pour une somme modique à une marchande de vieux meubles," et " soumis chez elle pendant près de quinze mois à tous les hasards du bric-à-brac," le précieux manuscrit fut découvert là par M. Capmas.

On a bien vite reconnu Mme de Sévigné dans ces lettres : c'est

bien toujours cette verve, ces saillies toutes françaises, parfois un peu gauloises; ce naturel, ce négligé même si plein de charme et de distinction; cette plume qui trotte, vive et légère, semant les allusions heureuses, les traits piquants, les anecdotes variées, en même temps que les appréciations les plus justes d'ordinaire, les détails les plus instructifs sur le règne de Louis XIV. Mais de passages qui, par leur étendue ou l'intérêt historique qu'ils présentent, rappellent ceux que tout le monde connaît, et que l'on trouve cités partout, il y en a beaucoup moins dans les nouvelles lettres que dans les anciennes.

Les lettres ou parties de lettres inédites contiennent en général des détails purement domestiques. Conseils d'économie adressés à Mme de Grignan; perpétuelles recommandations au sujet de sa santé, soins à prendre, remèdes à faire; questions d'argent, d'emménagement, de toilette: ajoutez à cela certains passages accusateurs de M. ou de Mme de Grignan: tel est le thème peu varié, et, quand au fond, peu intéressant, des lettres inédites. On n'est pas fâché, il est vrai, de voir comment la plume de Mme de Sévigné exprime les choses les plus simples de leur nature, et comment le talent éclate à raison même de la vulgarité du sujet. Il est vrai aussi que, à la distance des siècles, lorsque la gloire a consacré son nom, tout ce qui s'y rattache offre un intérêt que ne soupçonnaient point les contemporains.

Nous mettons deux de ces lettres sous les yeux de nos lecteurs:

"Le Printemps aux Rochers.—Il fait un temps tout merveilleux, Dieu merci. J'ai si bien fait, que le printemps est achevé: tout est vert. Je n'ai pas eu de peine à faire pousser tous ces boutons, à faire changer le rouge en vert. Quand j'ai eu fini tous ces charmes, il a fallu aller aux hêtres, puis aux chênes; c'est ce qui m'a donné le plus de peine, et j'ai besoin encore de huit jours pour n'avoir plus rien à me reprocher. Je commence à jouir de toutes mes fatigues, et je crois tout de bon que non-seulement je n'ai pas nui à toutes ces beautés, mais qu'en cas de besoin, je saurais fort bien faire un printemps, tant je me suis appliquée à regarder, à observer, à épiloguer celui-ci, ce que je n'avais jamais fait avec tant d'exactitude. Je dois cette capacité à mon grand loisir; et en vérité, ma chère bonne, c'est la plus jolie occupation du monde. C'est dommage qu'en me mettant si fort dans cette belle jeunesse, il ne m'en soit pas demeuré quelque chose!"

"Les Rossignols: Je meurs d'envie d'entendre, dans un an, vos charmants rossignols. Il y a deux printemps que vous les entendez, que vous les observez; il y en a deux aussi que j'entends ceux de notre petite métairie, que vous connaissez. La petite rivière qui est dans cet endroit en attire deux ou trois, mais fort inférieurs aux vôtres; ils n'ont ni tant d'amour, ni tant de science; à peine disent-ils les couplets les plus communs: ils n'ont point un maître de musique comme M. de Grignan."

CHRONIQUE PARISIENNE

J'en appelle à tous ceux qui mettent la vérité au-dessus des livres : il n'y a rien de triste comme une bibliothèque. La vue de ces rayons poudreux où dorment côte à côte dans la gloire et dans l'oubli toutes les idées soulevées par l'homme depuis que Dieu lui a donné la pensée : le sceau de mort qu'on retrouve partout appliqué sur tant de lèvres éloquentes, ce silence, ces jours crus, ces murs sombres, ces rayons de chêne, ces reliures symétriques, sur le dos desquelles on cherche les titres des volumes, comme on déchiffre les inscriptions des pierres tombales dans un cimetière abandonné..... certes ! tout cela peut être grand sans doute, mais je le regrette, cela n'est pas gai. Il y manque la vie.

Eh bien ! cette vie qui fait défaut à nos bibliothèques, sanctuaires vénérables de l'esprit humain, voici que nous la retrouvons, et au plus haut degré, dans nos banales librairies. Il est vrai, cette vie n'a pas d'âme, exclusivement composée qu'elle est de mouvement commercial et d'activité extérieure. Ici, on calcule et on vend plutôt qu'on étudie ; on reçoit et l'on emballe plutôt qu'on ne lit. L'argent tinte à la caisse ; les employés affairés se croisent en tous sens ; les ballots se forment et s'expédient ; ce n'est que le va-et-vient commercial que vous pouvez observer chez le gros épicier du coin, ou chez le marchand-quincailler d'en face.

Oui, mais comme ce magasin cependant, si vous êtes lettré, vous attire ! Comme ces livres sont beaux ! Comme ils sentent bon ! Comme ils irritent votre curiosité toujours en éveil par leurs couvertures aux mille couleurs et par leurs intitulés à qui mieux mieux fantastiques ! Vous rêvez d'une fortune inopinée, ou d'un gros héritage inattendu, qui vous permettraient d'entrer ici, les poches pleines d'or, et d'y faire des achats immenses. Et non-seulement ici, mais par tout Paris et chez tous ces somptueux libraires que vous visiteriez l'un après l'autre, et laisseriez émerveillés de l'énormité de vos commandes, autant,—je ne veux pas dire plus, —que de la délicatesse de vos choix.

Je ne puis, malheureusement, cher lecteur, vous proposer un voyage semblable, à travers ces étranges caravansérails de l'esprit français, qui sont les grandes librairies. Si pourtant il vous convenait d'en voir les principales curiosités, en vous désintéressant,

bien entendu,—comme je le fais moi-même,—c'est avec le plus grand plaisir que je vous accompagnerais, et mettrais à votre disposition tous les renseignements bibliographiques que j'ai pu tirer de mes lectures.

Pas n'est besoin d'ajouter qu'en pareil sujet, toute méthode et toute classification sont impossibles. La librairie est une entreprise commerciale, comme sa sœur l'imprimerie. Ceux qui en font le métier éditent les livres qui leur semblent devoir rapporter le plus d'argent, et ne bornent pas leur publication à telle ou telle catégorie d'ouvrages. C'est ce qui rend précisément ces grandioses boutiques si inextricables. On y vend de tout : du bon et du mauvais, du beau et du laid, du léger et du grave ; et comme la lettre alphabétique est la souveraine exclusive de ces lieux, il n'est rien de plus plaisant que les rapprochements auxquels donnent lieu ses exigences. J'ai en ce moment sous les yeux un catalogue de Dentu, où les *Méditations de la Reine Victoria* figurent entre une *Cuisinière des Familles* et un *Nouveau Code des Chasseurs ;* et un catalogue de Plon, où les *Œuvres de Napoléon III* apparaissent entre les *Notes d'un infirmier* et un *Recueil de Fables.*

Ne me demandez donc pas de qualifier rigoureusement les éditeurs, encore moins de transformer leurs librairies en bibliothèques. J'aurai assez à faire de rechercher quelques affinités entre les divers ouvrages et les divers auteurs, afin de mettre un peu d'ordre en ce parcours, où je ne citerai d'ailleurs que les célèbres contemporains,—et non pas tous,—mais seulement les plus lus, sinon les plus méritants et les plus remarquables.

La seule distinction générale qui me paraisse pouvoir être faite sans témérité, est celle qui existe entre les librairies dont les publications ont un caractère plus ou moins religieux, et les librairies que j'appellerai,—mais dans un sens qui demande à n'être pas étendu,—librairies profanes.

Si jalouses qu'elles soient les unes des autres, ces dernières,—par lesquelles j'entends commencer,—ne peuvent guère contester les affaires colossales, la vogue incomparable et l'intarissable succès de la maison Hachette. C'est la plus grande librairie de Paris, qui en a tant de grandes : non que les meilleurs écrivains y publient tous leurs ouvrages (à ce titre, la maison Didier et plusieurs autres n'ont rien à lui envier,) mais dans ce sens qu'elle produit dans tous les genres et avec un égal bonheur. Je ne parle pas seulement des classiques grecs et latins qui sont tous là, en format de luxe, format de poche, format scolaire ; mais voici tous nos grands auteurs des deux siècles derniers, imprimés avec le soin qu'ils méritent, et souvent copieusement annotés. Puis, ce que j'appel-

lerais le matériel scolaire, si ce n'était avant tout l'œuvre de l'observation de la patience intelligente et de l'érudition : grammaires de Noël et Chapsal, de Poitevin, de Quicherat, de Lhomond, dictionnaires des mêmes auteurs ; et pour nos chers élèves, lorsqu'ils auront grandi, le beau et triple dictionnaire de Littré sur la langue française (ne pas confondre avec celui de médecine,) et ceux de Bouillet, répertoire universel qui s'impose aux savants eux-mêmes.

Aimez-vous les voyages ? Voici les palpitants récits de Rousselet, de Paul Marcoy, de Palgrave, de Baker, de Livingstone ; et s'ils vous paraissent manquer d'actualité, la maison Hachette publie le *Tour du Monde*, magnifique recueil illustré, où elle attend en quelque sorte au débotté nos voyageurs, pour y insérer immédiatement leurs observations, leurs impressions et leurs aventures. C'est un des grands succès de l'époque.

Cortambert, Erhard, Meissas et Michelot nous parlent de géographie et nous offrent un cours complet de cette branche d'instruction aujourd'hui si populaire et si énergiquement poussée par les faveurs de l'opinion. Ces cours sont accompagnés et renforcés d'une série d'atlas gradués, où se résument tous les progrès accomplis depuis quelque temps dans la cartologie. Mais ce sont déjà là de bien vieux succès, si nous les comparons à l'étonnante *Géographie Universelle* d'Elisée Reches. Prenant l'opinion française dans son sensible, M. Reches a fait neuf et a fait grand tout à la fois, et à l'avantage d'être inédit dans sa méthode, il joint le mérite d'être riche inventeur dans son fond. Un premier et énorme volume sur l'Europe méridionale est terminé : le second qui debute par la France, est en voie de publication. La Maison Hachette et M. Reches peuvent s'en promettre de bonnes affaires.

Après cela vous me direz peut-être et avec raison que ce sont là des livres bien luxueux, bien étendus et bien peu portatifs comme guides et compagnons de voyage. Aussi la Maison Hachette a-t-elle toute une série d'itinéraires proprement dits à vous offrir. M. Adolphe Joanne et ses collaborateurs monteront en voiture avec vous et vous suivront par toute la terre, si vous le désirez, et comme ils ont tout vu, vous pourrez, rien qu'en les feuilletant, aller droit à chaque monument, à chaque chef-d'œuvre, à chaque site historique ou pittoresque, sans réquisitionner le bon vouloir avaricieux et l'érudition souvent très relative des indigènes. Comme littérature, c'est banal, quand ce n'est pas vide et nul, mais comme informations, c'est ordinairement exact sinon complet et d'une distribution bien-entendue qui facilite les recherches.

Peut-être ne savez-vous pas l'anglais, l'espagnol, l'italien, etc.,

sans laisser pour cela d'être curieux des chefs-d'œuvre contemporains qui se sont publiés en ces diverses langues. La Maison Hachette a plus d'un rayon, en ce cas, à vous présenter.

Voici des traductions de l'aimable Dickens, de l'ingénieux Tackray, de la sympathique Currer-Bell et de sa sœur américaine Miss Cummins. Puis, Tourguénoff, le romancier russe et le capitaine Maine Reid, le dramatique conteur. Enfin Fernan Caballero, que je vous conseille pourtant de lire en espagnol, tant la traduction me semble faire tort aux délicieuses nouvelles qu'une célèbre andalouse a publiées sous ce pseudonyme.

Les romans français qui ne sont pas moins beaux, (quoiqu'on ait dit,) au point de vue de la forme que les romans étrangers, mais qui procèdent d'une autre facture et d'une autre méthode, sont relativement peu nombreux à la Maison Hachette.

Voici pourtant les dieux de l'école sous les traits et sous les noms de Chateaubriand, de Lamartine et de Victor Hugo. Puis quelques noms plus contemporains, tel que celui d'About qui a bien de l'esprit, mais un mauvais esprit, et d'Amédée Achard qui rappelle toute une série d'honnêtes et aimables nouvelles.

Littéralement parlant, le Roman n'a peut-être jamais été mieux compris que par Victor Cherbuliez, dont le nom devrait venir ici avant ces derniers. Les personnages, admirablement étudiés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec la nature et les événements, rappellent ceux de George Sand, qui, dans ce genre, ne sera peut-être jamais dépassée. Mais toutes ces belles qualités de style sont déparées par le vague malaise qu'inoculent à ces récits le manque de foi au surnaturel et l'absence à peu près totale d'idées religieuses. Nommons maintenant des œuvres plus graves, et les auteurs qui illustrent à la fois M. Hachette et l'académie. C'est M. Jules Simon, avec la série très mêlée de ses œuvres d'économie politique et de philosophie sociale et religieuse. Si l'eau et le feu, le blanc et le noir, le jour et la nuit, le bien et le mal pouvaient se mélanger quelque part et habiter ensemble, ce serait dans les livres de l'habile et onctueux Jules Simon. C'est après lui, M. Charles Blanc avec son *Histoire des peintres :* M. Claude Bernard le physiologiste, M. Wurtz le chimiste, M. Caro avec ses belles leçons de philosophie spiritualiste et M. Gaston Boissier avec ses études sur l'histoire romaine. N'oublions pas le sympathique voyageur américain Xavier Marmier, M. Baillon et ses ouvrages de Botanique, les jolis volumes de ce pauvre Prévost-Paradol ; Saintine avec *Picciola ;* Taine, avec ses études d'art et d'économie sociale.

Si nous aimons à comprendre clairement les découvertes modernes, la science, l'industrie et leurs prestigieux progrès, prenons

Louis Figuier le vulgarisateur par excellence. Si nous préférons les romans chrétiens, prenons T. Girardin, Julie Gouraud, Mme de Ségur si aimée des enfants, et surtout Zénaïde Fleuriot dont la seconde manière est si ingénieuse, si pénétrante et si féconde.

Si je nomme Michelet, ce n'est pas pour vous en conseiller la lecture, mais pour laisser à ce ciseleur de phrases la place qu'il occupe indûment parmi les auteurs à succès de la Maison Hachette. Vous allez me dire que j'en oublie cent autres, cher lecteur, c'est la vérité. Mais il vous reste toujours, sans sortir de la librairie que nous visitons, le dictionnaire de Vapereau qui catalogue précisément et enregistre plus ou moins équitablement et complètement, tout ce que nous avons de célébrités contemporaines. Je vous y renvoie ainsi qu'à la *Bibliothèque des Merveilles.*

M. Didier chez qui nous entrons en ce moment,—Quai des Augustins, No. 35,—s'est donné le titre envié de Libraire Académique : titre justifié d'ailleurs, moins par le voisinage du Palais Mazarin, que par le nombre vraiment exceptionnel d'académiciens qui éditent ici leurs œuvres. En dehors des discours de réception qui, presque tous, s'y tirent en brochure et doivent faire à M. Didier une importante recommandation auprès du public lettré, vous trouvez ici la plupart des travaux mis au concours et couronnés par l'académie française : les belles études de Pierre Clément sur Colbert et de Camille Rousset sur Louvois, les œuvres de Philarète Chasles, *les Monastères Bénédictins* d'Alphonse Dautrer, les beaux travaux de M. Godefroy, sur la littérature française. M. de Lesseps y donne ses *Lettres,* son *Journal* et ses documents pour servir à l'histoire du Canal de Suez : M. de Villemarqué y publie ses recherches de linguistiques sur les vieux monuments ; M. Amédée Thierry son estimable *histoire de la Gaule ;* M. Egger enfin y rassemble ses savantes leçons sur l'hellénisme.

Parmi les écrivains proprement dits, il y en a de morts, dont nous voyons chez M. Didier les œuvres toujours vivantes ; Villemain, par exemple, qu'aucun professeur n'a pu remplacer au Collége de France, non plus que Guizot et Victor Cousin ; Berryer et son œuvre oratoire, Salvandy et Barante, le premier duc de Broglie et M. de Carné, Ampère, ce prodigieux et aimable esprit ; enfin, —je le cite après les pertes récentes de l'Académie où il méritait d'entrer,—Augustin Cochin, l'orateur, l'écrivain et le philanthrope catholique.

Si vous aimez les bons vers, vous trouverez ici ceux de Victor de Laprade ; si vous préférez les études d'art, il y a les curieux volumes de cet infortuné Beulé. M. Mignet y fait paraître la 13me édition de son *Histoire de la Révolution ;* M. de Falloux y obtient un

des plus beaux succès de librairie de ce temps avec les *Lettres* de cette remarquable femme qu'on ne peut plus séparer de la pléïade de nos grands hommes contemporains, Mme. Swetchine.

Deux autres femmes dans des genres et avec un mérite divers se sont fait un succès de larmes en ne craignant pas de produire devant le public des papiers de famille dont les moindres, à la vérité, sont des perles de sentiments élevés et de distinction littéraire. J'ai nommé Mme. Craven avec son *Récit d'une Sœur*, et Eugénie de Guérin, avec ses cahiers de littérature intime. Ne sortons pas, sans avoir nommé les études vraiment spiritualistes de M. de Margerie, un grand philosophe chrétien, et les récits si puissamment mouvementés du prince Lubormiski, le peintre de la société russe. Mentionnons enfin ce que M. Didier appelle sa *Bibliothèque des Dames*. Les principaux noms sont ceux de Mme. Blandy, Mme. Jenna, Mme. Lenormant, Mme. Guizot, Mme. de Witt, Mme. Tastu et Mme. de Chandeneux, cette dernière, auteur d'une série de romans finement étudiés et remarquablement écrits, qu'elle intitule : *Les Ménages militaires*.

Avançant toujours dans la catégorie des maisons de librairie, que pour les distinguer, nous sommes convenus d'appeler profanes, nous arrivons au seuil d'un autre bienheureux industriel, qui est M. Dentu. Dentu forme, avec Michel Lévy et Charpentier, une trilogie d'éditeurs chez lesquels la littérature légère et le roman particulièrement domine ; et il joint à cela son titre de *Libraire de la Société des gens de Lettres et de la Société des auteurs dramatiques*. Aussi est-ce un fouillis de récits plus ou moins échevelés et de pièces plus ou moins croustillantes. C'est un dédale, un labyrinthe, une forêt,—je ne dis point une forêt vierge.

Quelques noms surnagent pourtant qu'il importe de connaître, sous peine d'ignorer le mouvement littéraire contemporain, soit que ces noms graves et sérieux par eux-mêmes semblent seulement fourvoyés sous les presses rieuses et mondaines de la maison Dentu, comme par exemple, l'historien Viel-Castel, l'éminent économiste Le Play, et la pieuse Reine Victoria, soit que par la valeur de la forme littéraire, ces auteurs rachètent en quelque sorte, ou du moins font oublier la légèreté du fond.

Gustave Aimard, pour sa part, est bien inoffensif, en nous narrant ses aventures de Peaux-Rouges et d'Indiens ; mais il n'en est pas de même d'Adolphe Belot, un romancier qui semble avoir pris à tâche d'exploiter le scandale et qui affriande notre public blasé par des titres comme ceux-ci : *La femme de feu*, *les baigneuses de Trouville*, *les Mystères mondains*, *la Vénus de Gordes*. M. Malot n'est guère moins obscène, avec *les Amours de Jacques*, *l'Auberge du*

Monde, les Victimes de l'Amour, et dix autres que je rougirais de citer. Beaucoup de talent perdu aussi dans les romanciers d'aventure et de drames judiciaires, comme Gaboriau, Chevette et Ponson du Terrail, qui, avec un seul et interminable récit, tenait en haleine les lecteurs du *Moniteur Officiel* pendant les dix dernières années de l'empire. Dans un genre analogue et avec plus ou moins de convenance, Pierre Zaccone et Xavier de Montépin, le feuilletonniste du *Figaro*, se sont fait chez Dentu des succès et une clientèle. Citons au même titre le joyeux Monselet et l'ingénieux Boisgobey, qui, avec un sérieux relatif, a étudié les mœurs relâchées de la première République et du Directoire. Je n'ai rien lu, —pardonnez-moi de n'en pas rougir,—de Claretie, de Houssaye et d'Albéric Second, que l'on cite ça et là comme des délicats : rien non plus,—et je m'en félicite,—de Louise Colet et d'Olympe Audouard, ces odieuses mégères de lettres. Ce sont là des publications qui trouvent le moyen de déshonorer encore les rayons de la librairie Dentu, qui en compte pourtant tant d'autres mauvaises. Parés de bonnes intentions comme l'*Enfer* et de déclarations meilleures encore, les romans ecclésiastiques de Ferdinand Fabre ne me semblent pas plus excellents à recommander.

Qu'emporterons-nous donc de chez Dentu, je vous le demande, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il ne convient pas de sortir d'un magasin sans rien acheter ? Je n'ose même pas vous proposer un volume d'Alphonse Daudet, remarquable de style cependant et couronné comme tel par l'académie française. Mais si les illustres travaux de M. Le Play vous font peur et que vous teniez absolument au roman, voici ceux de Paul Féval, qui sont aussi beaux de forme et plus riches de fond que tout ce que nous avons nommé jusqu'à présent,—plus gais surtout,—car Paul Féval a cette belle humeur contagieuse et ce bon rire littéraire, qui est, si je ne me trompe, le charme et l'utilité de ces sortes de productions. Un honnête et fin romancier, c'est aussi Elie Berthet, qui a si bien étudié les mœurs de province, et de la Landelle, qui est inimitable dans ses peintures de la vie maritime et ces récits du *gaillard d'avant*. Enfin,—quand on aime les voyages et qu'on hait les Prussiens,—voici les volumes à succès qui ont le plus enrichi M. Dentu, et où Victor Tissot a portraicturé le *Pays des Milliards*, aux applaudissements de la France entière.

Et maintenant, si vous le permettez, cher lecteur, à un autre et prochain numéro, la suite de ce voyage au pays des livres.

TH. B.

Paris, janvier 1877.

CHRONIQUE DU MOIS

Les principaux événements du mois ont été la prorogation du parlement de Québec par le nouveau lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Letellier, et l'ouverture de la législature d'Ontario.

Parmi les mesures importantes qui ont été passées à cette session, se trouve l'acte concernant les chemins de fer de la province. Cette mesure assure le parachèvement de la ligne du Nord. Le débat sur cette question n'a pas été aussi animé qu'on s'y attendait, et les résolutions ont été votées sans trop d'opposition. On peut dire que les débats parlementaires ont en général été assez paisibles, et que l'opposition n'a pas fait grand'chose pour entraver les actes du gouvernement. D'ailleurs, le peu de force dont elle dispose ne lui permettait pas de plus grands efforts.

Il parait sûr que M. Pantaléon Pelletier, député de Kamouraska, a été choisi pour remplacer l'hon. M. Letellier au département de l'agriculture. Le nouveau ministre est encore jeune ; nous ne savons pas si sa nomination accroîtra la force de l'élément canadien-français dans le cabinet, mais nous croyons que ce poste appartenait de droit à M. Pelletier, comme représentant le district de Québec. M. Cauchon est resté président du Conseil, sans avoir pu mettre la main sur la place de lieutenant-gouverneur qu'il ambitionnait tant, ni sur le portefeuille de l'agriculture. Cette manière d'agir de M. McKenzie à l'égard d'un vétéran de la politique, montre, on ne peut mieux, le peu de cas que l'on fait de l'expérience et des lumières de M. Cauchon, même dans le camp qu'il a choisi. Il est facile de voir que son influence est morte et que son appui pèse à son parti.

La condition financière du pays s'est peu modifiée depuis quelques mois. Le même malaise, la même gêne règnent toujours dans les affaires. De nombreuses faillites viennent chaque jour ébranler la confiance déjà peu solide. Nous arrivons bientôt à la fin de la troisième année de crise, et le commerce ne s'est pas de beaucoup

amélioré ; tout ce que l'on a pu faire a été de réduire considérablement le montant des exportations, ainsi qu'on a pu voir par les tableaux comparés du commerce des années précédentes. Ainsi la plaie était plus profonde, le mal plus terrible qu'on l'avait d'abord pensé. On s'imaginait volontiers qu'après un an ou deux de crise, les affaires reprendraient leur cours régulier, l'argent reviendrait abondant, enfin le pays retrouverait cette prospérité dont il était si fier. Hélas les prévisions de nos économistes ne sont pas réalisées, les coups portés à plusieurs de nos institutions financières ont été trop lourds, les pertes subies à la suite de ces désastres trop multipliées pour pouvoir se relever aussi vite. Il s'écoulera peut-être encore bien des années avant que nos grandes villes redeviennent aussi florissantes qu'elles l'étaient naguère.

L'exemple des Etats-Unis est là pour nous montrer combien les crises financières sont parfois durables ; nous n'avons pas, sans doute, à déplorer tous les malheurs qui ont accablé nos voisins, mais d'un autre côté nous n'avons pas non plus les immenses ressources dont ils disposent pour restorer leur prospérité nationale.

Le contre-coup du malaise financier dont nous sommes affectés se fait sentir dans toutes les classes de la population, mais particulièrement parmi les ouvriers dont un très grand nombre manquent actuellement d'ouvrage et de pain. Nous n'avons pas encore eu à déplorer ces rassemblements de journaliers désœuvrés qui ont donné à la ville de Montréal de si tristes spectacles l'an dernier. Nous espérons que la charité ne se lassera pas de donner, et que toutes les personnes aisées se feront un strict devoir d'alléger les souffrances et les privations de leurs frères moins favorisés. Que l'on veuille bien se rappeler ce mot de Bossuet : " La pitié est le tout de l'homme," et l'on ne pourra fermer l'oreille aux plaintes des malheureux, sans éprouver pour soi moins d'estime.

***

Aux Etats-Unis, les complications politiques sont toujours les mêmes. L'effervescence a certainement diminué avec le temps; l'excitation des partis, tout en étant moins intense, subsiste toujours dans les masses, et n'attend que le moment opportun pour se réveiller. Où devront aboutir toutes ces intrigues, ces ambitions contraires pour arriver ou se cramponner au pouvoir ? Qui peut le prévoir ? Les Américains verront-ils se renouveler les mauvais jours de la sécession, ou les droits de la justice l'emporteront-ils sur la violence et la force ? Nous le saurons bientôt. Le 4 mars prochain se décidera cette grave question. Le président Grant a,

paraît-il, déclaré que si, à cette date, les membres n'avaient pas encore prononcé sur la validité de l'élection de l'un des candidats, le président du sénat fédéral serait investi de l'autorité suprême, en attendant de nouvelles élections.

Dans la Louisiane, le gouverneur démocrate Nicholls a été reconnu par toutes les autorités secondaires. La milice du pays a été mise sous les armes et a prêté main-forte à l'autorité démocrate. Les républicains, malgré les troupes de Kellogg, se sont tenus paisibles. Le général Augur, qui commande les troupes fédérales, en réponse à une lettre qui vient de lui être envoyée par le gouverneur républicain Packard, a répondu à ce dernier qu'il n'avait fait aucune proposition pour le maintien du *statu quo*, et qu'il avait seulement demandé, dans l'intérêt de la paix, qu'on fît un compromis garantissant le *statu quo*, jusqu'à ce que le président eût rendu sa décision. De cette manière, il deviendrait inutile de maintenir une force armée, et on aurait moins à redouter les actes de violence et l'effusion du sang.

Le général Mills, envoyé à la poursuite des Sioux, a remporté plusieurs avantages sur les Indiens, et les a forcés de se retirer dans les montagnes, où ils attendront sans doute l'occasion favorable pour tomber sur les établissements américains.

***

En France, le nouveau cabinet formé par M. Jules Simon n'a encore rencontré que peu d'opposition. La chambre d'Assemblée a voté en dernier lieu les items se rapportant aux aumôniers militaires. Ces allocations avaient d'abord été retranchées par la chambre, puis rétablies par le sénat. Cette victoire du sénat nous paraît d'un bon augure pour la France. Dans le cas où les radicaux seraient tentés d'exécuter quelqu'un de leurs projets néfastes, ils trouveraient dans le sénat, des représentants prêts à s'opposer à leurs sinistres vues. Malgré tout, il est facile de voir que la position du président MacMahon n'est pas très enviable. Obligé à chaque instant de remanier son cabinet, pour ne pas faire pousser les hauts cris aux républicains de toutes les nuances, il ne saura bientôt quels ministres prendre pour contenter toutes les ambitions, et il est plus que probable qu'il en arrivera, de concession en concession, à ne satisfaire personne.

***

L'Italie se montre persévérante comme l'Allemagne dans ses persécutions contre l'Eglise et ses ministres. Le gouvernement de

Victor-Emmanuel, non content de ses rapines antécédentes, veut par des lois iniques, opérer de nouvelles spoliations, au détriment des communautés religieuses. Nous pouvons être à peu près certain que ces mesures injustes seront adoptées, car il est peu de chambre européenne où les droits les plus incontestables soient aussi outrageusement violés, et où la justice trouve moins de défenseurs que dans le parlement italien. Qu'attendre de ces députés, anti-catholiques et la plupart membres de sociétés secrètes, dont la haine contre le catholicisme est la meilleure recommandation auprès de leurs mandataires aveuglés. Nous le disons avec peine, les jours où la paix doit être rendue à l'Eglise, et la liberté au Vicaire du Christ nous semblent encore éloignés. Il faudra d'affreuses catastrophes pour ramener les peuples et les rois dans les voies de la justice et de la vérité dont ils s'éloignent avec tant d'aveuglement et de persistance.

***

L'éternelle question d'Orient n'est guère plus avancée qu'il y a un mois. Les plénipotentiaires européens ont présenté à la Porte nombre d'*ultimatums* modifiés plus ou moins des premières propositions. La Turquie, de son côté, a opposé des contre-propositions, réduisant à peu près à néant les projets des délégués. Comme on pouvait s'y attendre, ces contre-propositions n'ont pas même été discutées, et les plénipotentiaires ont fait de nouvelles propositions, en avertissant le gouvernement turc que les concessions ne pouvaient aller au-delà, et qu'il fallait les accepter ou se préparer à combattre sa puissante ennemie, la Russie. La réponse finale de la Porte ne sera donnée que dans quelques jours, et tout fait croire qu'elle repoussera les conditions qu'on lui impose. Lord Salisbury a eu dernièrement une entrevue avec le Sultan et lui a déclaré que le gouvernement anglais approuvait les propositions des plénipotentiaires, et que s'il refusait d'y accéder, l'Angleterre ne pourrait rien faire pour le maintien de l'empire turc. Le Sultan a paru très-affecté de cette déclaration, mais il a répondu qu'il ne pouvait prendre sur lui la responsabilité d'une décision aussi grave, et que la décision sera prise dans une réunion du prochain Grand Conseil. Il paraît, d'après les dépêches télégraphiques, que les patriarches catholiques, grecs et bulgares, ont été invités à se rendre à cette séance du Conseil, afin de prendre part aux délibérations. Si le fait est véritable, c'est la première fois, croyons-nous, que l'empire ottaman offre un tel exemple de tolérance à l'égard des chrétiens qui se trouvent sous sa loi.

La Turquie conseille actuellement aux Serbes et aux Monténégrins de faire la paix immédiatement, parce que l'armistice ne sera certainement pas renouvelé au premier mars, leur donnant par là entendre qu'ils doivent peu compter sur la Russie qui fera la guerre pour son propre compte. L'ordre donné aux volontaires russes servant en Servie de revenir en Russie, semble indiquer que le conseil ne porte pas tout-à-fait à faux.

La Russie cherche évidemment à gagner du temps, quoiqu'elle serait sans doute mécontente de voir les affaires prendre une tournure pacifique. Il parait qu'elle n'est pas préparée à une guerre aussi formidable que la lutte avec la Turquie. L'argent lui manque et il lui faudra probablement quelques mois encore, avant que la déclaration de guerre soit proclamée. D'un autre côté les travaux de la conférence devront se terminer sous peu, que ses efforts de conciliation soient ou non couronnés de succès.

P. Hudon.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME QUATORZIEME

Deuxième Livraison, Février 1877

SOMMAIRE

I.—LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE..... **F. X. Demers.**
II.—LE MARQUIS DE MONTCALM..... **Ch. De Bonnechose.**
III.—L'ÉGLISE ET L'ÉTAT..... **R. P. Liberatore, S. J.**
IV.—LE PAYS DES FOURRURES..... **Jules Verne.**
V.—MATHILDE DE CANOSSE..... **Père Bresciani.**
VI.—BIBLIOGRAPHIE..... **A. B. R.**
VII.—CHRONIQUE PARISIENNE..... **Th. B.**
VIII.—CHRONIQUE DU MOIS..... **P. Hudon.**

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222, RUE NOTRE-DAME.

1877

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE
(LIMITÉE)
Editeur-Propriétaire

DE LA

REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie Sociale, Sciences, Esthétique, Apologétique Chrétienne, Religion, etc.

Paraît tous les Mois par Livraison de 80 Pages

ABONNEMENT:

$3.00 par an, frais de port compris

Toutes les lettres, communications, articles à publier et envois d'argent, etc., doivent être adressés à la

Compagnie d'Imprimerie Canadienne

222 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

☞ Toute personne qui nous fera tenir l'argent de cinq abonnements nouveaux, aura droit à une commission de 15 par cent.

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

II

(suite)

La charité qui est fidèle, humble, patiente, zélée, douce et pure ; qui élargit les cœurs en les tournant vers le ciel ; la charité qui rend le bien pour le mal, fait tout sans éclat, soulage sans ostentation, souffre sans murmure, avertit sans hauteur, réprimande sans amertume, s'abaisse sans bassesse, et s'élève sans le savoir ; la charité qui vit de dévouement et d'amour, répand à flots les bienfaits, verse l'aumône dans le sein de l'indigent et la prière pour la consolation de ses misères, essuie les pleurs de l'infortune, réchauffe les foyers glacés de l'indigence, partage son pain avec les pauvres et donne son temps aux malheureux ; la charité qui fait consister la meilleure portion de son bonheur dans le bonheur des autres, qui ne s'abandonne pas au découragement ni à la tristesse, ne se lasse jamais de consoler, de bénir, de réparer et d'instruire : cette divine charité que les païens ne connaissaient pas dans leur barbare égoïsme, rayonne chez les premiers chrétiens d'une splendeur vraiment étonnante. Partout elle opéra des prodiges, et le Christianisme doit ses progrès autant aux miracles de la bonté qu'à ceux de la puissance. Les uns et les autres prouvent également sa divinité, qui n'est pas moins évidente que l'existence du soleil pour celui qui ne s'aveugle pas lui-même.

Grâce à son action bienfaisante par laquelle se manifestait l'intervention directe de Dieu dans les affaires humaines, l'ordre de la société domestique et civile fut modifié de fond en comble. Il ne resta presque rien debout des anciens éléments de sociabilité, et les victimes des institutions païennes de servitude commencèrent à respirer dans un air plus libre et plus pur. Un

nouvel ordre d'idées religieuses créa nécessairement, par la force supérieure des principes, un nouvel ordre de faits sociaux. Le progrès s'affirmait à l'ombre de l'Eglise et faisait invasion dans les âmes à tous les degrés de l'échelle des esprits. Sous son souffle généreux, la condition des faibles et des opprimés se trouva changée. L'esclavage qui était la base de l'organisation politique et qui en fut aussi le principe le plus dissolvant, subsista encore de longs jours, son abolition devant être surtout l'œuvre du temps et des mœurs humanisées par l'Evangile : mais les émancipations devinrent plus nombreuses et fréquentes, et le sort de l'esclave s'adoucit sous l'influence civilisatrice de la religion chrétienne.

Traversez quelques siècles, et voyez l'immense changement qui s'est accompli. Maintenant, l'enfance, rendue à la pureté primitive de la nature, est respectée à l'égal d'une chose sainte. L'ère de la réhabilitation s'ouvre radieuse au regard si longtemps contristé de la femme. Relevée de ses anciennes déchéances, mise au niveau de l'homme, et restaurée dans ses droits, elle se voit honorée d'un culte de respect, de tendresse et d'estime. Le pauvre a des protecteurs dévoués, le malade, des secours inattendus, l'infortuné, des consolateurs attendris à l'aspect de ses maux ; les coupables rencontrent des juges pleins de miséricorde ; et le mourant, sur sa couche funèbre, peut enfin contempler à son chevet un ange terrestre qui lui montre la voie du Ciel et l'aide généreusement à en atteindre le terme.

S'ils sont loin de disparaître tout-à-fait, les vices se cachent du moins et évitent la scandaleuse publicité d'autrefois pour céder le pas à la couronne des vertus. La prostitution, ce chancre qui ronge et gangrène de sa lèpre immonde les chairs vives du corps social, n'est plus qu'un accident qui ne tient pas aux idées communes, mais leur est contraire par essence. Elle n'est désormais qu'une des formes variées de la misère, que l'ouvrage de la faim ou d'une éducation vicieuse, et elle est abhorrée par l'opinion publique qui ne lui pardonne jamais, tandis que dans le monde antique, elle était consacrée par la coutume et les mœurs, admise sans scrupule dans l'Etat et dans la famille pour prévenir de plus graves abus.

On s'empressait jadis de pourvoir à l'alimentation sensuelle des Romains comme à leur alimentation de bouche. Ces éternels mendiants voulaient être repus. Mais heureusement, tout cela s'en est allé avec la fange de la civilisation païenne.

Ainsi, grâce au Christ s'incarnant au sein de l'humanité pour la remettre en possession de sa liberté et de ses célestes priviléges, Dieu n'était plus proscrit des sociétés, le bien était devenu une

puissance, le mal recevait la haine et le mépris qu'il mérite. Tout entrait dans une carrière de perfectionnement, hommes et choses: Tout marchait à la conquête d'un meilleur avenir. Le temps et le genre humain avaient fait un pas.

III

Nous avons dit ailleurs aux lecteurs de la *Revue Canadienne*, les bienfaits que l'autre sexe, si opprimé par l'antiquité profane, doit à la religion de Jésus-Christ. Aux âges néfastes où nous reportons notre pensée, il était assujetti à la domination tyrannique de l'homme, qui partout exerçait sur lui un empire absolu. C'était la conséquence fatale de ce qui s'était passé, après la chute de nos premiers pères, entre eux et Dieu au Paradis Terrestre. En punition de la première faute commise sur la terre, la femme coupable avait été condamnée à vivre dans la douleur, sous la puissance d'un maître qui la dominerait par la force, et pendant plus de quatre mille ans, elle resta courbée dans la poussière sous l'arrêt qui la frappait ainsi d'ostracisme politique et civil. Durant cette période de quarante siècles marquée pour l'expiation, la femme païenne porte écrit sur son front l'anathème qui la voue d'avance à la souffrance et à la honte d'une sujétion pleine d'abaissement. En vain cherche-t-elle de loin en loin à se soustraire au poids de cette malédiction qui l'écrase ; vainement essaie-t-elle de conjurer l'action providentielle de la sentence divine exécutée d'une manière inconsciente par celui qu'elle entraîna avec elle dans la désobéissance à l'ordre suprême. Chaque tentative ne fait que serrer plus étroitement les liens qui l'oppriment, et bon gré mal gré, il lui faut se résigner à consumer sa vie dans une dépendance qui ne lui permet d'exister qu'à condition de ramper et d'obéir, expiant de la sorte le crime d'avoir une fois désobéi quand l'obéissance était si facile.

Lasse de l'oppression, jamais entièrement soumise aux rigueurs excessives de son sort et à l'amertume de sa destinée parce qu'elle ignore la cause profonde de cet ordre de choses, vers la fin de la république romaine, elle demande aux législateurs qu'on lui reconnaisse son droit à la liberté. Mais cet essai timide de revendication est repoussé. Le sénat, d'une voix unanime, se range à l'opinion de Caton concluant que l'émancipation qu'elle veut n'est autre que la licence, et qu'il importe pour le bien général de maintenir à son endroit l'ancienne législation qui réfrène ses caprices.

Telle est l'expression du sentiment public envers elle sous le polythéisme, le dernier mot de la justice humaine à son égard. Dans l'impuissance où elle est, la victime accepte l'outrage, penche la tête sous l'insulte, et on ne l'entend plus revendiquer sa part légitime de liberté qui ne devait lui être octroyée que par le Christ, son Libérateur, résolu à substituer au règne rigoureux de la justice celui d'une miséricorde infinie.

Comme Lazare ressuscité rejetant son linceuil pour se mêler à la foule et vivre de la vie des autres hommes, la femme rappelée aux biens de l'existence, secoue avec joie le fardeau de misères et de dégradation qui la faisait ployer dans la fange. Puis elle se redresse avec la noblesse et la dignité de sa qualité de chrétienne, et celui qui avait été jusque-là son oppresseur, son tyran, voyant qu'une vertu était entrée en elle, qu'un changement moral s'est accompli en son être, salue dans la femme redevenue bonne et pure, son égale, lui rend sa belle place au foyer domestique, lui décerne l'hommage que méritent sa patience et son dévouement, admire en elle cette moralité de tous les instants, plus difficile peut-être que l'héroïsme, et qu'elle observe presque sans effort après avoir abdiqué la volonté de mal faire, l'investit enfin d'une influence considérable sur les idées et les mœurs en la remettant dans son rôle d'éducatrice de la famille qu'elle n'avait jamais été aussi digne de remplir. Mais cette restauration fut l'ouvrage du Christianisme, et elle s'est opérée par le fait qu'en régénérant les deux sexes, il devait s'ensuivre une modification des rapports existant entre eux.

En consultant la nature et l'histoire, on est bien obligé d'admettre que la dure condition de la femme païenne n'était que trop justifiée par l'organisation spéciale des sociétés antiques, comme par la perversion de son âme. La corruption abaisse et dégrade : elle engendre naturellement la servitude en plongeant dans l'abjection, et la femme livrée à elle-même, n'ayant pour l'inspirer que l'exemple corrupteur des déesses et des dieux, respirant le vice avec l'air, ne pouvait être alors un modèle de vertu. Or, on sait quelle puissance énorme elle peut exercer pour le mal dès qu'elle s'abandonne à ses mauvais instincts. D'où il résulte qu'elle dût être traitée en ennemie par la loi, et réduite à une complète nullité pour l'empêcher de devenir un fléau pour le monde, un instrument de dissolution et de ruine. Il est vrai qu'à tout prendre, l'homme ne valait pas mieux, que si elle était corrompue, lui l'était encore davantage, mais il était le plus fort, il disposait de l'autorité, et il lui fit terriblement sentir son pouvoir.

Aussi, la législation qu'il fit perser sur elle, fut dans ses caractères

généraux, brutale et barbare. Fille ou épouse, son mari ou son père a sur elle droit de vie et de mort. Veuve, elle est sous la tutelle de ses proches. Jamais elle ne s'appartient. Sa personne est une proie qu'on se dispute, mais non cette propriété sacrée, inviolable, sur laquelle Dieu seul ait le droit et l'empire. L'état d'assujettissement et d'infériorité sociale où elle gémit sans espoir, n'est pas seulement une des conséquences de ce honteux paganisme qui déprave et asservit ses victimes, c'est aussi un principe de législation qui domine toute l'antiquité, et nous venons d'expliquer la raison de cet ordre de choses. Le législateur la craint parce qu'il la connait, parce que l'expérience lui enseigne ce dont elle est capable quand il s'agit de dominer et pervertir par l'attrait mystérieux qu'elle possède, et il arme la loi de toutes ses rigueurs pour la tenir sous le joug et en faire ainsi un objet de mépris. La femme méprisée ne cesse pas d'être un agent puissant de désordre, mais elle n'a plus la même espèce d'influence ; désormais elle ne jouit de quelque ascendant que sur des êtres déjà abrutis. Ceux qui ont conservé un reste de dignité ou le sentiment de leur valeur personnelle échappent à son contrôle, et c'est là-dessus qu'on comptait pour détruire son prestige et diminuer le danger.

Cependant, ceux qui étaient chargés du maintien de l'ordre public ne réussirent qu'à demi dans cette entreprise de prévention et de répression. Le scandale n'en poursuivit pas moins son cours, et il s'augmenta d'une autre sorte d'excès qui se propagea en tous lieux par suite du dédain qu'il était de mode de professer pour les femmes. De plus et par le même motif, on se dégoûta du mariage et il fallut sévir contre le célibat. Les familles allèrent en dégénérant sous l'effet de cette multitude de causes ; l'Etat se démoralisa et s'achemina rapidement à sa perte par la même impulsion rétrograde : tout baissa dans l'Empire ; les caractères s'effacèrent, et de chute en chute, on tomba jusque sous la domination des eunuques et des affranchis.

Pour sauver la société sur le bord de l'abîme, on n'avait imaginé rien de mieux que de sacrifier la femme : et par cette immolation coupable, puisque le devoir consistait à réformer et non à abattre, on perdit du même coup la femme et la société ! Tel fut finalement le résultat du travail législatif et moral de la sagesse antique dans ses rapports avec le gouvernement de l'humanité. Au lieu d'imprimer un progrès quelconque au mouvement des choses humaines, c'était une œuvre de décadence qu'élaborait cette fausse sagesse si vaine d'elle-même, si infatuée de sa courte science bornée de toutes parts, si oublieuse du passé, si impuissante à guérir les maux du présent, et si ignorante des besoins de l'avenir. Le monde

était condamné par elle à souffrir tous les genres de servitude et d'opprobre sans trouver jamais le repos ni la liberté, à errer éternellement dans la nuit de l'erreur et du mal si la sagesse divine que d'autres appellent la folie de la Croix, n'était venue le prendre par la main pour le soustraire à cette influence malfaisante.

Humiliée, jusqu'au plus intime de son être, déconsidérée par l'opinion à tous les degrés de l'échelle sociale, flétrie, rabaissée par la polygamie, le concubinat, la répudiation et le divorce, la prostitution religieuse ou légale, devenue une sorte de marchandise, de denrée humaine qu'en bien des pays on exploitait ou vendait sans scrupule au même titre qu'un objet de propriété vénale, universellement ravalée presqu'au niveau des esclaves, et ajoutant à cette dégradation profonde la honte de la justifier par une infériorité intellectuelle et morale qui ne lui laissait plus même assez de dignité ou d'énergie pour la sentir dans toute son horreur, la femme de l'antiquité, on l'a constaté, méritait en grande partie les tristesses de son sort par l'abjection volontaire où elle était descendue, lors même qu'on ne tiendrait pas compte du châtiment divin qui, en punition de sa faute, l'avait dévouée à la merci d'un maître comme une victime au fer du sacrificateur, ou comme un condamné sous la main du bourreau. Les païens ne pouvaient l'apprécier que par ce qu'ils connaissaient d'elle et ce qu'ils avaient sous les yeux. S'ils ne l'ont pas jugée à sa véritable valeur, s'ils n'en voulaient pas pour compagne, pour égale, et ne l'acceptaient que pour serve ou servante, lui niant les fortes vertus de l'âme ainsi que les dons supérieurs de l'esprit pour lui réserver en partage l'ignorance et l'esclavage des passions, ne la considérant bonne qu'aux soins inférieurs de la vie domestique ; s'ils ne lui reconnaissaient pas la mission importante à laquelle la nature la destine dans l'éducation de l'homme : c'est qu'ils la voyaient à l'œuvre, et ils étaient avec raison dégoûtés du rôle abject de complaisante ou d'instrument qu'elle s'amusait à remplir, sans souci de la noblesse de son être. Un proverbe latin, expression de la moralité, des tendances et des goûts de la femme d'alors lui faisait dire crûment : *Ubi tu Caïus, ego Caïa.* Ainsi, elle faisait céder cette résistance naturelle imposée à son sexe, pour se constituer sans pudeur le jouet du caprice, le sujet passif de la lubricité masculine. Le spectacle des bassesses et des turpitudes qu'offraient la plupart d'entre elles, pouvait-il en effet inspirer d'autres sentiments que ceux du dédain et d'un irrésistible dégoût ?

Qu'on songe que tout est changé depuis lors, grâce à la rénovation qu'a opérée le Christianisme dans les mœurs et les âmes ; qu'on n'oublie pas qu'un nouvel ordre d'idées a produit un meil-

leur ordre de faits, que la société moderne, créée sous l'influence de l'Evangile par l'action merveilleuse de l'Eglise, constitue dans ses traits généraux le contraire de la société antique, sensualiste et sceptique, viciée dès son berceau par les émanations putrides du paganisme et s'étiolant dans cette atmosphère empestée ; qu'on ne perde pas de vue enfin que les scandales qui attristent encore aujourd'hui le regard sont, malgré leur hideur, peu de chose comparés à ceux qui souillaient l'univers au-delà de la Croix : et on ne s'étonnera plus à l'aspect du mépris et de l'asservissement qui formaient le lot redoutable de la femme aux époques dont nous rappelons la mémoire.

La condition non matérielle. mais morale d'un être, est la mesure de l'estime qu'on lui doit. Ce principe dont la justesse ne saurait être contestée en morale aussi bien qu'en philosophie et en science sociale, détermine le degré de considération qu'on accorde aux individus. Il est la base de l'opinion publique, et il en doit être la règle. Tout ce qui s'en écarte est vicieux, et donne cours aux faux jugements, aux appréciations erronées sur le compte des personnes, engendre en un mot l'injustice. Or, la condition morale de la femme aux temps où nous nous reportons, était telle que, pour être juste et rester dans le vrai, il fallait lui décerner, suivant son mérite, ce triste tribut qui résulte de l'inconduite et du vice, du manque de respect de soi-même : la déconsidération et l'opprobre. La justice ne fait acception de personne, et rétribue chacun selon les œuvres. Elle frappe le faible avec la même impassibilité que le fort, quand il a prévariqué et qu'il manque habituellement à la grande loi du devoir.

Le poëte en s'écriant :

" Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe ! "

exprimait un sentiment chrétien, car sous le règne de l'Evangile, il n'est plus permis dans la vie ordinaire de vouer même les pêcheresses à l'oppression et aux insultes de la foule, parce qu'elles aussi ont été rachetées par ce sang divin qui a rendu à la dignité de créature humaine son prix inestimable. Mais cette doctrine était inconnue aux anciens; elle n'avait pas dissipé par son rayonnement lumineux les ténèbres qui enveloppaient le monde idolâtre, et l'ère de la miséricorde et du pardon ne s'était pas encore levée à l'horizon pour annoncer aux peuples l'aurore de la renaissance et du salut. Si les malheureux assis à l'ombre du paganisme, avaient connu la femme de la Civilisation Chrétienne, plus belle encore par les vertus qu'elle tient de la foi que par les grâces dont l'a ornée la nature ; s'ils eussent été témoins de son dévouement continuel et de son

admirable esprit de sacrifice qui en fait la providence des affligés ; s'ils eussent été à même de l'observer dans la famille, se partageant entre son époux et ses enfants, à l'un prodiguant les preuves d'un amour fécond en bienfaits, en actions généreuses, et aux autres, sa vie : nous inclinons à croire qu'ils lui auraient témoigné autant de respect et d'admiration qu'ils ont montré de mépris pour la femme de la civilisation païenne, élevée dans le culte de Vénus impudique, abandonnée, dressée au mal dès l'enfance, et respirant à la fleur de ses ans toutes les voluptés qu'elle inspire.

Quoiqu'il en soit, ils étaient assurément moins coupables dans leur système dédaigneux et oppresseur envers les femmes qu'un certain nombre d'impies et de roués qui professent à leur égard à peu près les mêmes principes, les mêmes sentiments aujourd'hui que les causes qui donnaient raison à cette manière de voir et de sentir sont presqu'entièrement disparues. Nous comprenons les détractions systématiques des uns autant que celles des autres nous révoltent. Il était difficile, peut-être même impossible aux premiers de concevoir une meilleure opinion, une impression différente sur le sexe alors sacrifié à la raison d'Etat, aux exigences d'un état social organisé dans le désordre et au profit du despotisme ou de l'anarchie. Mais où les seconds vont-ils puiser leurs notions méprisantes, si ce n'est dans ce demi-monde qu'a illustré l'un d'eux en en peignant les mœurs dissolues, parmi cet ignoble troupeau de viveurs, doublé d'un personnel féminin que la débauche ou la faim, et les deux quelquefois, recrutent dans les bas-fonds de la société ?

Ce milieu qui, heureusement, n'occupe pas une place importante au soleil, que méprisent les honnêtes gens, et dont rougissent parfois ceux mêmes qui en font partie, cette bohême fainéante qui suinte l'immoralité par tous les pores, est aussi distinguée du vrai monde qui a du mérite, de l'honneur, un nom à faire respecter, préférant l'auréole d'une renommée sans souillure à la boue d'une corruption élégante, que le vice l'est de la vertu. En tout pays, cette noblesse de la fange qui porte pour blason une Vénus et un Adonis en sautoir, est loin de former le grand nombre. Elle n'est pas tout le monde, tant s'en faut : les écrivains qui la confondent à plaisir avec le public tout entier ne font que généraliser une triste exception. Cette classe spéciale se compose selon les circonstances de fortune, de temps et de lieux, de quelques centaines, de quelques milliers de personnes ayant abdiqué d'avance la pudeur avec la raison. Quoiqu'elle aime à exposer sa honte en pleine lumière et à faire étalage de scandales, elle vit de sa lubricité à l'écart, dans une autre sphère étrangère à la généralité des hommes, qui la réprouvent et se trouvent au-dessus d'elle sans vouloir s'y

mêler. Cette poignée de Laïs et de Phrynées que les détracteurs de la femme chargent ainsi de représenter tout un sexe dont elles sont la honte, ne jouent pas un grand rôle en dehors du cercle infini où elles se pavanent. Elles n'exercent d'influence que dans leur entourage sur un essaim, plus bruyant que nombreux, d'opiniâtres débauchés. Les portes de la société leur sont fermées, et le rayonnement de leur action s'arrête devant cet obstacle qu'il ne leur est pas permis de franchir. C'est en essayant de jeter le déshonneur dans les familles que ce bataillon de reptiles haïssant avec rage un monde où il n'a pas le privilége d'entrer, se dédommage de sa nullité et cherche à se venger du mépris.

Mais le tout, comme on voit, est fort peu de chose et ne tient pas une place très brillante en face de ce monde gouverné par l'opinion, que dominent les lois sacrées de la morale, que la religion maintient dans l'ordre et dans l'éloignement des excès; monde sérieux et solide, où la vertu n'est pas conspuée, ni le vice adulé, qui sait apprécier les misères que l'un donne et les avantages que l'autre procure; qui ne se laisse pas éblouir par le faux éclat dont s'entoure la corruption raffinée pour dissimuler sa noirceur, et qui regarde passer dans la rue les saturnales du monde libertin sans songer à y prendre part.

Les étranges moralistes qui s'étudient de la sorte à faire accepter l'exception pour la règle, et à tromper effrontément sur un fait d'observation qui n'échappe à personne, ne méritent guère qu'on les croie quand ils fulminent ensuite leurs anathèmes ou qu'ils lancent leurs outrages contre une moitié du genre humain. Si du moins leurs invectives étaient vraiment inspirées par une indignation vertueuse; si, à défaut d'amour de la vérité, ils possédaient l'amour de la moralité et du bien, on pourrait leur pardonner les écarts de leur zèle en faveur de la pureté du motif: mais rien de tel n'apparait chez eux pour les excuser. C'est parce qu'ils jugent la femme perverse par nature et incapable de vertu qu'ils l'accusent, et la proclament avec une audace malséante capable et coupable de la plupart des maux qui affligent le milieu social. Le Christianisme est pour eux comme s'il n'existait pas: aussi, ils n'en tiennent pas compte dans leurs livres, et le progrès qui constitue toute leur croyance, qu'ils disent être la religion véritable de l'humanité, ne leur indique aucun remède à l'ordre de choses actuel, ne leur communique aucune espérance de changement dans ce misérable état de la femme. Et quel est le but secret qu'ils poursuivent en la frappant ainsi d'une flétrissure qui rejaillit jusqu'à l'homme, en la décrétant d'incapacité en fait d'énergie morale et d'efforts pour la possession du bien, en ne lui offrant

pour mobile de ses actes, pour domaine de son activité dévorante, que le mal sous ses divers attributs ? Ce but n'est que trop évident si l'on consulte leurs écrits où la volupté trouve partout des autels. Ils travaillent en conscience à déconsidérer la femme et à la faire descendre dans sa propre estime pour mieux la corrompre et la paganiser de nouveau. Ils savent qu'en lui faisant perdre le respect public, ils lui enlèvent la meilleure de ses garanties, la plus sûre de ses armes, et la livrent sans défense au mépris et à la brutalité de la foule. Tel est le fonds, telles sont les tendances des thèses immorales qu'ils soutiennent sous ce rapport, et déjà ils ont à moitié réussi dans ce travail destructeur, dans cet essai de profanation et de ruine inspiré par cet esprit voltairien qui, toujours acharné contre le Christianisme qu'il voudrait exiler de la société, s'attaque principalement à la femme, dont le sens religieux est si tenace, pour la gagner par le vice à sa cause, comprenant que rien n'est décidé, que ses projets n'avancent pas beaucoup vers leur réalisation, tant qu'elle s'obstine à rester pure, vertueuse et croyante.

Si, au lieu d'exalter ces courtisanes, opprobre de la nature, et de les faire passer pour le type un peu exagéré de leur sexe, si, plutôt que de s'épuiser vainement à réhabiliter cette troupe irrégulière de transfuges, qui ont changé de camp et violé la discipline chrétienne, parce qu'elles ont manqué de courage ou de raison, on s'attachait à peindre ces modestes héroïnes de la vertu, ignorant le désordre, ou ne le connaissant par l'expérience d'autrui que pour le mépriser et se lier davantage au devoir, ne serait-ce pas là une bonne œuvre qui produirait de bons livres et de bonnes actions ? C'est alors que les mœurs s'altèrent par l'invasion du sensualisme païen qu'il convient de suggérer, même en littérature, les moyens propres à les épurer. Tous nous avons naturellement assez d'inclination pour le mal sans que des lettrés s'établissent honteusement les artisans du scandale, les avocats et les pourvoyeurs de la débauche. En la plupart des anciennes villes de la Grèce, l'insolent troupeau de Vénus jouissait de priviléges, tandis que les personnes honnêtes, renfermées forcément dans leur intérieur domestique, étaient regardées avec une sorte de dégoût, contrairement à ce qui se voit aujourd'hui. Aussi, la corruption était affreuse, et la prostitution y détruisait plus de monde que la guerre. Or, qui serait assez aveugle pour ne point observer que les romans licencieux qui prônent les horreurs du sérail, et élèvent sur un piédestal les " filles du siècle " comme on dit aux Etats-Unis, ou celles qui leur ressemblent, sont cause de la chute de bien des malheureuses qui ne seraient point tombées si elles n'avaient été séduites par les peintures mensongères que se plaisent à tracer des

écrivains plus soucieux de flatter les passions que de moraliser ou d'instruire? Puisqu'on écrit sans cesse des infamies qui font monter la rougeur au front et l'indignation sur les lèvres, ceux qu'anime une idée chrétienne ne doivent pas hésiter à remettre à leur abject niveau les infâmes qui déshonorent leur sexe en adoptant les mauvaises habitudes du nôtre, pour rehausser encore plus dans l'opinion les nobles créatures qui honorent l'humanité par la grandeur de leur foi et l'exquise pureté de leur conduite.

Les Gaulois, frappés de la supériorité d'âme de la femme, et de cet attrait mystérieux qui est en elle, que l'on sent sans pouvoir en définir exactement la nature, lui attribuaient quelque chose de divin. Il leur semblait qu'elle devait être en commerce intime avec les divinités de leurs solitudes, et ils s'inclinaient avec un respect superstitieux au passage de celles consacrées à Teutatès. Cette innocente erreur est singulière chez des barbares accoutumés à verser le sang sans une ombre de remords. Mais quoique la femme ne soit pas supérieure au reste des mortels, elle n'en est pas moins un ange tutélaire qui, dans l'enfance, prend soin de nos jours, les embellit ensuite de ses grâces, les diversifie par les inépuisables ressources de son imagination, les charme et les féconde de son amour, et contribue à inspirer des sentiments délicats, des pensées généreuses, en même temps qu'il conseille par l'exemple de toutes les vertus. Combien ont été, pour ainsi dire, initiés par elle au secret de leur génie qui dormait silencieusement dans les profondeurs de leur être et s'est réveillé soudain au souffle d'une inspiration aérienne venant d'une femme aimée! "C'est à Laure, murmurait Pétrarque, que je dois tout ce que je suis." Et il ajoutait ces paroles que nous allons transcrire, pour faire voir l'un des côtés de l'influence de la vertu sous une figure féminine: "C'est l'amour dont je suis pénétré pour elle qui m'a élevé à l'amour de Dieu." Sans doute, ceux qui ne savent estimer les femmes que par les plaisirs éphémères qu'ils recherchent auprès d'elles, se moqueront de ce langage de poëte qui leur paraîtra un contre-sens, sinon quelque chose de pis; nous ne l'acceptons nous-même que comme une expression individuelle d'un état particulier de l'âme qui ne saurait être qu'une assez rare exception, mais il sera compris dans son sens religieux par les natures sensibles qui ont besoin d'appui pour s'élever vers le ciel. "O femme," s'écrie Dante, pénétré de gratitude et d'amour envers Béatrix, la vierge de ses rêves, son guide mystérieux au sortir des enfers jusqu'à la sphère du céleste séjour, "toi en qui fleurit toute mon espérance, tu as daigné, pour mon salut, laisser la trace de tes pas sur le seuil de l'enfer, et m'a mis d'esclavage en liberté: pour moi, la terre n'a plus de périls;

je conserve vivante en mon sein l'image de ta pureté, afin qu'à mon dernier jour mon âme s'échappe de mon corps, agréable à tes yeux ! " Voilà comment vibrent les cordes de la lyre sous l'effet d'un de ces sentiments à la fois chastes et passionnés que l'antiquité profane ne connaissait pas.

Les romanciers qui, généralement, n'aperçoivent chez la femme que les qualités physiques, les sens et les facultés passionnelles, sans pousser plus loin leur brutale analyse ni vouloir rien voir au-delà, se contentant de cette connaissance superficielle du sujet qui leur suffit, au reste, pour la triste besogne à laquelle ils bornent leur esprit, ne semblent pas avoir conçu ces idées qui la font envisager sous un aspect nouveau, sous un point de vue un peu plus idéal que le leur, et elles sont de même ignorées du vulgaire encore à demi païen en ce qui la touche. Autrement, s'ils avaient cette notion poëtique et vraie de celle que loin d'idéaliser, ils rabaissent plutôt au-dessous du réel, ils n'auraient pas imprimé de turpitudes, ni déconsidéré les femmes en leur prêtant, dans toutes les situations de la vie et dans toutes les conditions sociales, les passions grossières dont, apparemment, ils brûlent pour elles. Le vice élégant, qualifié ainsi parce qu'il est plus raffiné, plus systématique et réfléchi, moins susceptible de s'amender, parce qu'il est fastueux et fier de lui-même, se recrutant dans la haute *pègre* du monde interlope, ravirait moins leur admiration, et ils lui marchanderaient davantage leur estime. Au moins, ils ne le généraliseraient pas au point de faire croire qu'il est l'attrait souverain, l'aspiration universelle, une institution la plus répandue dans la société, pendant qu'au contraire il n'est à celle-ci que ce qu'est une affection maligne sur le corps humain, infectant de son virus une infime portion de ce corps, mais sans s'attaquer à l'organisme sur lequel elle n'a nulle influence. Au lieu de l'exposer au soleil pour développer ses principes endémiques, ils laisseraient cette corruption dorée dans son obscur réduit, et ne s'appliqueraient point à la propager en ayant l'air de soupçonner ou en affirmant sans vergogne qu'elle a atteint tout le monde. Ce sybaritisme qui est de mode en un certain milieu formé de quelques privilégiés de la Bourse, du comptoir et des arts, ayant perdu le sens moral, a ses initiés, ses cercles à part. Il fait secte, c'est tout dire : il ne fait pas école, il garde son caractère spécial, ses apparences de mystère qui en constituent la franc-maçonnerie du plaisir. Ses limites, ses disciples sont connus. Il ne peut ni ne veut se confondre avec le monde extérieur, qui subsiste à côté de lui et n'a presque rien de commun avec lui.

F. X. Demers.

(*à continuer*)

LE MARQUIS DE MONTCALM

ET LA PERTE DU CANADA

D'APRÈS LES RÉCENTES PUBLICATIONS ET DES DOCUMENTS INÉDITS.

(*suite*)

V

Au milieu de l'apparent effondrement de la puissance britannique, Pitt reste inébranlable : avec l'assurance du génie, il a déjà choisi sa conquête ; ce sera le Canada. Dans sa pensée profonde, la possession de ce pays était entre la France et l'Angleterre le véritable enjeu de la guerre de Sept-Ans, car le Canada, c'était l'Amérique septentrionale tout entière. Pitt avait compris que les Français une fois chassés du nord et de l'ouest, les Anglais resteraient sans rivaux sur un continent où la Louisiane, encore dans l'enfance, et les colonies espagnoles, déjà en décrépitude, ne pouvaient être qu'une proie et non une menace pour leurs voisins. Conquérir le Canada, c'était assurer à la race anglaise la domination sur la moitié d'un hémisphère. Les échecs que Montcalm faisait en Amérique aux armées du roi Georges eussent découragé une âme médiocre ; ils ne firent que décupler les efforts du grand Pitt et hâter son triomphe. Le succès, hélas ! était plus facile qu'il ne le semblait. En Canada, l'Angleterre avait trois alliées qui la servaient sans subsides : la discorde, la famine et la concussion ; son allié d'Europe, le grand Frédéric, lui coûtait plus cher. Il nous faut enfin aborder le pénible récit des maux intérieurs de la Nouvelle-France : on verra au sein de quelles difficultés inouïes se débattait Montcalm ; en connaissant les ennemis qu'il avait

derrière lui pendant ses campagnes, on sentira mieux ce qu'il appelait lui-même " le critique de sa position."

Le premier des fléaux de la colonie, c'était l'administration coloniale. Pour l'honneur de notre pays, les scandales dont le Canada fut alors le théâtre, n'ont été qu'une monstrueuse exception et les fonctionnaires de l'ancienne France ont transmis à leurs successeurs un juste renom de probité, véritable patrimoine national, que ceux-ci lègueront avec leur propre exemple aux administrateurs à venir. Dans la nature physique, la corruption monte ou descend ; dans l'ordre moral la gangrène n'est jamais ascendante ; elle vient toujours d'en haut ; un chef seul peut empoisonner un corps entier. En François Bigot, treizième et dernier intendant de la Nouvelle-France, s'incarnait toute la corruption brillante et audacieuse du dix-huitième siècle. Ses rapines à Louisbourg, lors du premier siége en 1745, avaient déjà provoqué dans la garnison des mutineries qui hâtèrent la capitulation de la place. Au lieu d'être puni, le coupable, bien apparenté, fut envoyé comme intendant au Canada. Il y porta ses vices, ses séductions et son intelligence. Maître absolu dans tous les services de finances, Bigot créa une administration à son image, et pour voler il eut, comme le géant de la Fable, des mains par centaines ; chaque fonctionnaire pillait, depuis l'intendant et le contrôleur " jusqu'au moindre cadet ; " dans cette honteuse concurrence, le chef ne reprochait à l'inférieur que " de voler trop pour sa place." Sur tout le Canada, il se répandit comme une épidémie de vols, vols sur l'approvisionnement des places, vols sur les transports, vols sur les travaux publics, sur les produits de la traite des pelleteries réservés au roi, vols sur les fournitures du matériel de guerre et de l'équipement ; mais c'était sur les marchandises livrées en présents aux Peaux-Rouges, qu'on faisait les plus belles affaires ; au fond de sa forêt, le pauvre sauvage était volé comme dans un bois. Ce n'est pas tout, parfois, le brigandage prenait un autre tour, et les employés de Bigot devenus commerçants opéraient, sous la protection de leur chef, d'immenses accaparements de toutes choses, qu'on revendait ensuite à l'Etat et aux malheureux colons à 150 0/0 de bénéfice. Enfin arriva la famine, ce fut le bon temps, nous en reparlerons (1).

Entre cette bande et le marquis de Montcalm, la guerre naquit dès le premier jour : " Quel pays, s'écrie-t-il dans une lettre à sa

---

(1) M. Le Moine vient de publier, dans le guide historique du Canada, de curieux détails sur Bigot et ses associés, y compris leurs femmes. *Dernières Années de la domination française ; Bigot et son groupe.*

" mère, tous les marauds y font fortune et tous les honnêtes gens " s'y ruinent." Peut-être en d'autres circonstances, eût-il, avec dégoût, détourné les yeux de ce spectacle, mais, ici, le patriotisme chez Montcalm se révolte encore plus que la probité. Par ces incessantes rapines, la colonie est restée désarmée en face de l'ennemi ; la friponnerie est devenue trahison ;—on donne aux soldats " des fusils de l'ancienne façon, dont les baguettes cassent comme " un verre." On n'a que des " bicoques " où l'on croit avoir des forts ; " celui de Carillon rempli de défauts coûte au roi aussi cher " que Brisach et sert à enrichir l'ingénieur du pays." A peine débarqué, Montcalm parcourant les quartiers des troupes y trouve " hôpitaux et ambulances dans un état affreux et nombre d'articles " nécessaires manquant dans les magasins." Ce qu'il redoute dans les friponneries dont les sauvages sont victimes, c'est qu'on ne laisse gagner ceux-ci par les Anglais. Indigné du présent, inquiet de l'avenir, il avertit le ministre de la marine de qui relèvent les colonies ; il fait écrire par l'honnête Doreil, commissaire des guerres (intendant militaire). Autant se plaindre aux vers de la pourriture, Bigot a là-bas un complice, " c'est l'œil même du ministre (1)." Les dépêches sont interceptées au passage, on *égare* jusqu'au rapport sur la prise de William-Henry. Sans doute un jour ces misérables seront confondus et même châtiés après un grand procès, mais il sera trop tard ; Montcalm et la Nouvelle-France auront vécu.

Malgré tout, le général, fort de sa bonne cause et de l'indignation publique, eût peut-être écrasé sur place quelques-uns des vampires du Canada, si les intelligents fripons dont Bigot était le chef n'eussent trouvé un auxiliaire dans un homme qui ne leur ressemblait en rien. A la tête de la colonie, il y avait alors pour gouverneur général, un simple capitaine de vaisseau, le marquis de Vaudreuil. Il était probe et sincèrement dévoué à la France et à la colonie, mais ses lumières et son activité n'égalaient ni son désintéressement, ni son patriotisme ; ses irrésolutions surtout étaient fâcheuses, et si son neveu, l'intrépide marin, n'avait pas eu plus de décision, il n'aurait pas reconquis le Sénégal en 1780. " Notre gouverneur veut être gouverné " écrivait Doreil au ministre, en 1756 ; Montcalm s'en fût bien acquitté ; malheureusement M. de Vaudreuil abdiqua entre les mains de Bigot. Né dans

(1) M. de la Porte, qui depuis plusieurs années, sous des ministères éphémères, dirigeait la marine. Ce fonctionnaire archi-concussionnaire, l'un des associés de Bigot, finit par être congédié..... avec une pension de 9,000 livres ; d'ailleurs le gouvernement n'avait rien à apprendre sur les scandales du Canada. Les cartons de la marine et de la guerre étaient remplis de révélations et d'avertissements dont on ne tenait aucun compte.

le pays, il était rempli de préjugés coloniaux et jaloux à l'excès de ses prérogatives, on exploita habilement près de lui les tiraillements, les rivalités inévitables dans les colonies entre les autorités indigènes et les fonctionnaires venant de la métropole. A ce pauvre gouverneur les misérables qui dévoraient la colonie eurent le talent de faire voir un ennemi de la Nouvelle-France dans le seul homme capable de la défendre. Une lutte sourde d'abord, puis ouverte, qui dura jusqu'à la mort de Montcalm, s'établit entre celui-ci et le gouvernement colonial. On se dénonça réciproquement à Versailles. M. de Vaudreuil se plaignait que " le militaire fût parvenn au comble du despotisme." Il accusait Montcalm de ne pas savoir profiter de ses avantages et insistait pour le rappel du général. Montcalm, lui aussi, demandait à revenir en Europe, " n'y tenant plus à exécuter des ordres obscurs donnés avec dupli- " cité par un chef qui ne sait pas parler guerre." En attendant, il s'inclinait devant le gouverneur, représentant de l'autorité royale. " Je lui représente, écrit-il, mais en même temps j'emploie tous les " moyens pour la réussite de ses projets, lors même qu'ils diffèrent " des miens." D'ailleurs le général ne pouvait rien sans le gouverneur. Sauf pendant les opérations de la campagne, aucun droit ne lui était accordé ni sur les troupes coloniales (ou de la marine), ni sur les sauvages, ni sur la milice. Jamais il ne put avancer ou reculer d'une heure le départ d'un bâtiment. Pour la solde, l'équipement, les munitions, le matériel de guerre, l'armée dépendait absolument des autorités coloniales, et à la moindre plainte, on la menaçait de lui couper les vivres. Hélas ! au Canada, ce mot-là faisait trembler les plus braves ! A qui en eût-on appelé ? On était à 1,500 lieues de la France, avec blocus des glaces pendant six mois. " Expatriés, manquant de tout, écrit Bougainville, ne " pensant plus qu'à cette espèce de gloire qu'on acquiert en se rai- " dissant contre les difficultés de tout genre, haïs, enviés, ayant " tout à souffrir du climat et des habitants, nous n'apprenons ici qu'à être patients."

C'est ainsi que le néant de toutes ressources que Montcalm lutta quatre années sans relâche, ne trouvant pour soutenir la colonie croulante d'autre point d'appui que son grand cœur. Ce qu'il souffrit, pourrait-on le dire ? Quel supplice pour un homme d'une telle valeur de voir sa réputation militaire livrée à tous les hasards par une incapacité toujours hésitante et dont tout dépend. Quelle angoisse et quelle rage de sentir que soi-même, l'armée, la colonie tout entière n'étaient que la vile matière avec laquelle des hommes, qui eussent vendu jusqu'à nos drapeaux, bâtissaient leur exécrable fortune !

L'amour des troupes, le respect et la confiance du peuple, consolaient, fortifiaient Montcalm. L'armée l'avait vu avec surprise, pendant les campagnes, coucher sur la terre nue et revêtu de son cordon rouge, se contenter de la ration du soldat ; elle l'avait admiré exposant au feu, comme un simple grenadier, son corps couvert de cicatrices. Entre les troupes et le général l'attachement fut inviolable et dans les débris de cette petite phalange qui revinrent en France, pas un officier, pas un soldat qui, malgré tant de malheurs, ne fût fier d'avoir servi sous le général Montcalm. On sait quel fanatisme il inspira aux sauvages du Canada : dans leurs wigams, où séchèrent de terribles trophées, vécut longtemps le souvenir du grand chef de guerre qui avait conduit par la main ses enfants rouges à la victoire. Montcalm, après avoir obtenu d'eux de servir sans recevoir ni eau-de-vie, ni équipement, ce qui ne s'était jamais vu, avait le droit de dire : " Pour ce qui est des sauvages, j'ose croire avoir " saisi leur génie et leurs mœurs." Il conquit moins vite les Canadiens ; entre lui et eux existaient des préventions qui tombèrent quand ils se connurent mieux : l'instinct poputaire, finit par reconnaître, en Montcalm, le défenseur désintéressé, le véritable ami. Sa popularité fut bientôt au comble. " Les Canadiens, les simples habitants, écrit-il au ministre, me res- " pectent et m'aiment : quand je voyage, j'ai l'air d'un tribun du " peuple." Sur son lit de mort, il se souviendra d'eux.

C'était un petit homme de fière mine, à l'allure nerveuse, avec un nez busqué et de grands yeux noirs étincelants, que la poudre de la coiffure rendait encore plus vifs. Quand l'hiver, sur la route de Québec à Montréal, un traîneau filait au galop, et que du fond d'une pelisse de fourrure deux éclairs avaient brillé : " Voilà le marquis," disaient les passants. Le trait saillant de son esprit, ce fut aussi le coup d'œil, mais un coup d'œil dont la vivacité n'ôtait rien à la justesse ; la vérité vite saisie, souvent discernée de très-loin, jaillissait avec une lumineuse précision des jugements portés par Montcalm sur les hommes et les événements. Imagination hardie sans chimères, féconde sans rêveries, il fut par-dessus tout un homme d'action et d'action rapide. Mais allons au but, la grandeur de Montcalm, il ne faut la chercher ni dans ses facultés, ni dans ses talents ; elle était dans son âme tout entière subjuguée par le sentiment du devoir. Montcalm fut " le soldat ", il en eut toutes les vertus, il en accepta toutes les servitudes, même celle de la mort. Corneille, le grand poëte du devoir, était son auteur ou plutôt son conseil ; Plutarque, qu'il avait le bonheur de lire dans le texte grec, lui parlait aussi du devoir. Sous le rayon de cette idée, fortifiée par la foi religieuse, Montcalm, pendant sa longue agonie, grandit de sacrifice en sacrifice jusqu'à l'heure suprême. 7

VI

Le défaut de vivres avait été, on se le rappelle, l'une des causes qui arrêtèrent les troupes après la prise de William-Henry. Depuis 1755, les blés manquaient ; la guerre paralysait les travaux de culture. En 1757, la situation se tendit : le froid de l'hiver 1756-1757, excessif même pour le Canada, réduisit à néant les nouvelles récoltes. Montcalm, à la fin d'un rapport au ministre, résume ainsi, dès le 18 septembre, l'état des choses. " Manque de vivres, le " peuple réduit à un quarteron de pain. Il faudra peut-être encore " réduire la ration du soldat. Peu de poudre, pas de souliers." Ce n'était que le début. Le gouvernement anglais, qui avait son plan, prohiba rigoureusement l'exportation de toutes subsistances de ses colonies d'Amérique : les malheureux Canadiens furent donc réduits à leurs propres ressources, en attendant la farine et les salaisons demandées en France, mais qui ne pouvaient arriver avant le mois de mai. Cependant il fallait vivre, si c'était possible ; on attaqua le cheval. " Ma maison et ceux qui ont dîné chez moi au " même ordinaire pour le pain et plusieurs entrées de cheval. Il y " a eu de la fermentation dans le peuple et les troupes. M. le che- " valier de Lévis a bien fait à Montréal ; sans le ton ferme qu'il a " eu, il y eut en sédition : ici, nous avons moins de peine," écrivait de Québec le général, le 20 février 1758.—Mais si les Canadiens souffraient, les Acadiens mouraient ; deux milles des malheureux habitants de la presqu'île, réfugiés chez leurs frères du Canada, étaient sans ressources, ne demandant que " du pain et des armes." La patrie, qui leur coûte si cher, ne peut leur donner que des lambeaux de morue salée : ils expirent de misère sur une terre française ! " Il en est déjà mort trois cents," écrit Doreil au ministre, le 26 février. La famine, quelle aubaine pour Bigot et sa bande ; quels bons coups on faisait avec les blés, accaparés de longue main. Mais si l'on gagnait de l'argent, il était galamment dépensé. " Mal- " gré la misère publique, des bals et un jeu effroyable," écrit à sa mère Montcalm indigné, et Doreil ajoute dans une dépêche au ministre : " Nonobstant l'ordonnance de 1744, pour défendre les " jeux de hasard dans les colonies, on a joué ici chez l'intendant " juqu'au mercredi des Cendres, un jeu à faire trembler les plus " intrépides joueurs. M. Bigot y a perdu plus de 200,000 livres." Faut-il ajouter que la galanterie était de la fête. Il semblait que tous les vices de la vieille Europe étaient venus se retremper sur la jeune terre d'Amérique.

Plus la saison avançait, plus les privations augmentaient. Que sera-ce si la croisière anglaise intercepte au mois de mai les arrivages de France. " L'article des vivres me fait frémir " disait Montcalm. Depuis six semaines, la population " qui continuait à " prendre son mal en patience " était réduite à deux onces de pain par jour, et quel pain, quand les navires de France parurent ! " Il " nous est arrivé, dans la rade de Québec, une frégate, une prise " anglaise que la frégate a fait chemin faisant, et dix navires char- " gés, partis de Bordeaux, portant des vivres arrivés au dernier " moment ; le peuple commençant à brouter et la subsistance du " soldat réduite à demi-livre de pain encore pour un mois." Pour la malheureuse colonie, ce fut un rayon de bonheur ; on mangeait du pain, du vrai pain,—que les Parisiens du siége se souviennent, qu'il fût bien amer, notre pain blanc octroyé par l'étranger !— Cependant l'ennemi avait capturé plusieurs bâtiments, entre autres *le Foudroyant*, sur lequel étaient embarquées une partie des provisions personnelles du pauvre Montcalm. " Les douze caisses, " venues de Montpellier, ont la mine, écrit-il, d'être houspillées ; " je crois que plus de la moitié de mes provisions est prise ; je " m'en console, l'argent me touche peu." Avec les vivres, les bateaux apportent les lettres d'Europe : les éloges sur les succès de Montcalm devaient y abonder. " Le ministre écrit, mande-t-il " à sa mère, que ce n'est plus que d'Amérique que le roi reçoit de " bonnes nouvelles." Cependant, à ces louanges se mêle quelque amertume ; il apprend, par exemple, que les parents d'un de ses protégés, le payant d'ingratitude, le dénigrent à la cour. " Cela " est surprenant, répond-il, mais enfin, mieux vaut faire envie que " piété. En revanche, je cherche bien à faire valoir ceux qui " servent ici." Mais ce qu'il faut chercher surtout dans des lettres de famille, n'est-ce pas le sentiment domestique ? La nature si énergique, si résistante de Montcalm fut-elle susceptible des émotions tendres et des épanchements délicieux du foyer ? Au risque de dépoëtiser un peu notre héros, nous avouerons qu'il ne fut pas ce qu'on appelait au dix-huitième siècle un homme sensible. Sévèrement élevé et soldat dès l'âge de quatorze ans, il paraît avoir introduit dans sa maison quelque chose qui ressemblait à la discipline militaire ; il fut un peu mari et père sans phrases, comme il était soldat. Cependant cet homme si laconique, si absolu, si maître, s'incline profondément devant une grande figure qui plane sur sa vie, la marquise de Saint-Véran, sa mère. Vis-à-vis de sa femme, " sa très-chère et très-aimée," il ne se montre d'abord qu'époux fidèle et protecteur, mais à mesure que le ciel s'assombrira, à mesure que l'espérance mourra dans son cœur, des soupirs

étouffés sortiront de ses lettres : d'année en année, l'exilé deviendra plus tendre, plus expansif, jusqu'à s'écrier une fois : " Mon cœur, " je préférerais le plaisir de t'embrasser à celui même de battre le " général Abercrombie." Le jour où ces mots parvinrent à leur adresse dut être le plus beau de la vie de Mme de Montcalm, timidement, mais éperdûment éprise de son vaillant mari. Parmi ses enfants, il ne s'occupe guère que des garçons, et surtout de l'aîné, le futur chef de la race : à vingt ans, voilà cet aîné colonel et " en belle passe," le cadet est à quinze ans l'aide de camp de Chevert, l'ami du père. Les filles à marier sont près de la mère, les autres au couvent. Avec les nouvelles du foyer, affluent celles de la grande famille, du cher Languedoc ; il y là, sur la vie provinciale au dix-huitième siècle, des échappées de vue pittoresques. Les compatriotes de Montcalm prennent leur part de ses succès, le public de Montpellier " claque des mains en son honneur ; " l'intendant de la province, M. de Saint Priest, " le préconise en pleins Etats." Mais quelle médaille n'a son revers ? Plus d'un bon méridional se persuada que le Saint-Laurent passait sous le pont du Gard : Montcalm est assailli au fond de l'Amérique de pétitions et même de pétitionnaires : il lui tombe sur les bras jusqu'à un boulanger de Lodève. Un boulanger au Canada ! " C'est ici un meuble bien inutile," écrit Bougainville ; cependant on l'a placé dans le service du munitionnaire général ; " mais, ajoute avec ironie l'aide-" de-camp, difficilement y fera-t-il une grosse fortune s'il n'y est " que boulanger."

Les secours venus de France pour la colonie étaient dérisoires en comparaison des immenses besoins. Quelques vivres, soixante-quinze recrues. " De la poudre, envoyez au moins de la poudre, " écrira Montcalm ; il est impossible d'en éviter la consommation " à la guerre. Sans les munitions que nous ont fournis successive-" ment la Belle Rivière, Chouagen et le fort Georges, je n'aurais " eu assez ni pour attaquer ni pour me défendre."

Le génie voit loin et pense à l'avenir ; la décadence et l'égoïsme ont la vue courte ; la France de Louis XV, égoïste comme son roi, n'apercevait dans les charges de la guerre en Amérique, qu'un surcroît de dépense inutile. Ce rôle si doux, si charmant, de nourrice de la pauvre petite colonie qui souffrait tout pour l'amour d'elle, souriait peu à cette frivole mère-patrie. A vrai dire, personne ne savait le prix du Canada ; il fallut la paix de Paris pour ouvrir les yeux aux Français. On comprit alors qu'une colonie que le vainqueur, suivant l'expression de Chesterfield, payait 80,000,000 liv. sterling, avait peut-être quelque valeur. Quoi qu'il en soit, telle était l'horreur inspirée alors aux Canadiens par le joug de

l'Angleterre, si admirable se montrait notre petite armée, que si quelque secours fût venu de l'Europe, tout était encore possible en 1758; mais il ne vint d'outre-mer qu'une nouvelle armée anglaise. Les victoires de Frédéric II à Rosbach et à Leuthen, à la fin de 1757, avaient relevé la fortune de l'Angleterre sur le continent européen. La France, au lieu de s'en tenir à la lutte nationale et toute défensive entreprise contre l'Angleterre, s'était laissée fourvoyer par des intrigues féminines dans la fatale guerre d'Allemagne. Ce gouffre dévorait tout, tandis que Pitt disposait des troupes anglaises pour conquérir nos colonies. A peine au pouvoir, il envoya en Amérique deux mille montagnards jacobites d'Ecosse, rebelles dans leur pays et serviteurs fidèles au dehors. De nombreux bataillons réguliers avec un immense matériel les suivirent sur une flotte commandée par l'amiral Bowarven. Mais ce n'était pas assez pour Pitt; dans sa pensée, la conquête de la Nouvelle-France devait être une grande œuvre nationale : il appela aux armes les Anglo-Américains, et ils se levèrent à sa voix. " Le génie " de Pitt, dit l'historien des Etats-Unis, M. Bancroft, et son respect " pour les droits des colonies, la perspective de conquérir le Canada " et l'Ouest, et de vagues et infinis présages de grandeur à venir " éveillèrent en elles le zèle le plus ardent." A l'ouverture de la campagne de 1758, vingt mille miliciens étaient sous les armes. Les levées de la Nouvelle-Angleterre, du New York et du New Jersey, furent destinées à agir sur la frontière du Nord, pendant que les Pensylvaniens et les Virginiens opéreraient du côté de l'Ohio. La flotte et une partie des troupes réglées reçurent pour mission de prendre Louisbourg, dans l'île du cap Breton où île Royale, la clé du Canada.

Pour résister à la formidable invasion qui se préparait sur trois points, quelles étaient en Amérique les forces de la France? A Louisbourg, cinq vaisseaux et une garnison de six mille hommes. Dans le Canada, sous les ordres de Montcalm, cinq mille soldats des troupes de France et de la colonie, les sauvages et les miliciens. Un mot sur ces derniers : grands, robustes, accoutumés en cas de nécessité à vivre de peu, bons tireurs, rompus à la vie des bois, issus pour la plupart de familles militaires, les Canadiens semblaient éminemment propres à la guerre. Et cependant Montcalm les comptait pour peu ; officier de la vieille école, il ne se fiait qu'aux bataillons de ligne. Selon lui, des soldats qu'on ne peut garder cinq mois en campagne ne pourront lutter contre des troupes régulières. On lui fit un crime de cette opinion. " A " l'égard de la valeur, répondit-il au ministre en se justifiant, nul " ne rend aux Canadiens plus de justice que moi et les Français,

" mais je ne les emploierai que dans leur genre et je chercherai à " étayer leur bravoure de l'avantage du bois et de celles des " troupes réglées (1)." La levée en masse lui inspira jusqu'au bout peu de confiance, et il paya de sa vie le seul essai qu'il fit en opposant des milices à des régiments de ligne. Montcalm était un classique en art militaire comme en littérature.

Dans l'hiver qui venait de s'écouler, la disette avait tout paralysé. Comment les soldats affaiblis par tant de privations auraient-ils pu soutenir les terribles fatigues d'une campagne sur les glaces? On s'était donc borné à lancer des partis de sauvages sur les frontières du New York, du Massachusetts et de la Pensylvanie; " ils y avaient levé des chevelures " et saccagé les défrichements... Dès le printemps, nos belliqueux alliés, " qui avaient pris goût aux " expéditions," interpellaient Montcalm en plein conseil, en le pressant de " les conduire à la guerre." Avec quelle martiale ivresse il les eut menés jusqu'à New York ou à Philadelphie. Son génie actif, hardi et plein de ressources, était fait pour une telle entreprise: Hélas! c'était un rêve. A peine, avec les forces dont la Nouvelle France dispose, pourra-t-elle défendre son propre territoire; Montcalm ne franchira jamais la frontière: une armée française, cependant, entrera victorieuse dans Philadelphie, mais ce sera vingt-trois ans plus tard et aux cris de joie d'un peuple ami.—Le 18 avril 1758, Montcalm écrit à sa mère: Imaginez que je ne puis être en " campagne avec des forces médiocres avant six " semaines et toujours obligé de licencier moitié de mon armée " pour la récolte. Ne serai-je jamais en Europe à la tête d'une " armée où ces obstacles ne se rencontreront pas! Pour cette " année ci, je croirai faire beaucoup de parer à tout: ainsi n'atten- " dez rien de brillant: je veux être Fabius plus qu'Annibal, et c'est " nécessaire....."

Montcalm était trop modeste, il pouvait promettre du brillant et même " du plus grand brillant." La bataille de Carillon que nous allons raconter est un des faits d'armes les plus étonnants et les plus inconnus accomplis par la vieille infanterie française.

Où les Anglais frapperaient-ils le grand coup? C'était le secret du plan de campagne. On finit cependant par savoir que le nouveau généralissime Abercrombie concentrait l'armée d'invasion au pied même des ruines de William Henry. Les troupes régulières, Royal-Américain, les bataillons écossais, les régiments de ligne avec leurs grenadiers, s'y rendaient par la vallée de l'Hudson.—

---

(1) Dépêche du 19 février 1758, extraite des *Archives de la Guerre*, publiée par M. Dussieux.

Déjà des corps de partisans, des sauvages alliés, et dix mille miliciens y étaient réunis. A ces volontaires venant surtout des quatre colonies puritaines de la Nouvelle-Angleterre, à ces fils des ardents et sombres Indépendants, on montre de loin le Canada français, papiste et féodal ; on leur prêche " le renouvellement des jours où " Moïse, la verge de Dieu à la main, envoyait Josué contre Amalec."

Le lieu de concentration connu, le plan d'invasion est révélé. Du lac du Saint-Sacrement, les Anglais descendront dans le Champlain et par la rivière Richelieu qui le continue, ils déboucheront dans le Saint-Laurent près de Montréal, coupant ainsi en deux la colonie française. Mais pour le succès de cette campagne, il fallait d'abord enlever Carillon. Ce fort commandait la courte rivière de la Chute par laquelle les eaux du lac Saint-Sacrement, aprés avoir écumé sur des rapides, se déversent dans le Champlain. C'est devant Carillon que Montcalm va attendre les Anglais. Son plan était aussi simple qu'ingénieux. Sur la lisière des bois qui, sauf du côté du lac entourent le fort, s'élève à une demi-portée de canon devant la place, un mamelon qui la domine. C'était la clef de la position. On décida d'enfermer cette éminence ainsi que le fort lui même dans un retranchement bastionné construit avec des troncs superposés : en même temps on déboiserait les entours et les arbres abattus là resteraient à terre, leurs branches aiguisées servant de chevaux de frise. Avant tout, il fallait gagner du temps pour achever l'enceinte et pour attendre les renforts que Montcalm suppliait le gouverneur d'envoyer sans perdre une heure. Il n'y avait alors autour de Carillon que deux mille huit cents soldats de France et quatre cent cinquante Canadiens. Le gros des forces françaises, y compris les sauvages, était campé aux portes de Montréal ou réparti dans les garnisons. Cependant la descente de l'ennemi était imminente : neuf cents bateaux, et trente-cinq grandes chaloupes, étaient amarés devant William Henry : l'artillerie et le matériel déjà chargés sur les radeaux. Par une manœuvre audacieuse, Montcalm se porte en avant et s'établit sur le bord du lac supérieur, comme s'il voulait prendre l'offensive.— Abercrombie dérouté retarde de quatre jours le départ de ses troupes et attend jusqu'au 6 juillet pour oser traverser le lac avec ses vingt mille soldat (1). Devant les Anglais, la retraite se fit le long de la rivière de la Chute avec une telle audace et un tel ordre

(1) Le rapport officiel d'Abercromby adressé à Pitt avoue le chiffre de 17,000 hommes.—Les Français ont prétendu que le nombre des Anglais était de 25,000 ; le chiffre de 20,000 paraît être exact.

qu'on n'eut pas perdu un homme, si un corps détaché de trois cents volontaires s'égarant dans les bois, ne fût tombé au milieu d'une colonne ennemie qui l'extermina. Cet unique succès coûta cher aux Anglais, car la première balle française tua le brigadier général, lord Howe, l'âme de l'expédition, dont Abercrombie n'était que le chef officiel. Pendant la retraite, Montcalm avait jugé son adversaire et il écrivit, chemin faisant, à Vaudreuil ce billet: " J'espère beaucoup de la volonté et de la valeur des troupes fran- " çaises : je vois que ces gens-là marchent avec précaution et " tâtonnent: s'ils me donnent le temps de gagner les hauteurs de " Carillon, je les battrai." En s'arrêtant le 6 juillet au soir sous le canon du fort, les troupes aperçurent le nouveau retranchement: il suivait les sinuosités du sol et tous ses bastions de bois se flanquaient réciproquement. Des batteries improvisées et le canon du fort balayaient le bord de l'eau et, à droite, des trouées qu'on n'eut pas le temps de fermer. Mais l'abbattis projeté pour défendre les approches restait à faire. " Le lendemain, les officiers, la hache à la main, donnent l'exemple, les drapeaux sont plantés sur l'ouvrage." Les érables tombent sur les bouleaux, les hêtres sur les pins. L'armée travaillait de bon cœur, cependant elle cherchait des yeux le brave Lévis: " Où est Lévis ? " Enfin, le voici. " Vive Lévis ! " Il accourait du pays des Cinq-Nations avec quatre cents soldats d'élite.

Grâce à ce renfort, le seul qui parvînt à temps, le nombre des combattants sera de trois mille cinq cents. On couche au bivouac: dès l'aube, la générale réveille les bûcherons et la hache de frapper de nouveau. A midi et demi, un coup de canon retentit: c'était le signal. Chaque bataillon, l'arme au bras, est à son poste de combat, Royal-Roussillon au centre, avec son drapeau d'ordonnance rouge et bleu. Le soleil de juillet, brûlant en ce climat, " un soleil de Naples ", dardait sur les bords du Champlain des rayons de feu. " Mes enfants, la journée sera chaude," dit Montcalm en jetant à terre son habit. Déjà l'ennemi, ses grenadiers en tête, débouchait du bois en quatre colonnes. A soixante pas, les Français tirèrent sur toute la ligne: décharge foudroyante au milieu des rangs déjà rompus par les obstacles des abords. Les Anglais vacillèrent sous les balles, reculèrent, puis revinrent intrépidement à la charge, pour reculer encore et revenir ainsi pendant six heures de suite. Effroyable va-et-vient entremêlé de sorties à la baïonnette. Entre les attaques, quand la fumée se dissipait, des remparts en feu, apparaissaient surmontés de drapeaux troués, en même temps que des fantassins en uniforme blanc debout, avec des barriques d'eau, sur le parapet enflammé. Devant les retranchements, par-

tout des soldats en habits rouges, culbutés ou accrochés dans les branches de l'abattis ; à droite, aboutissant au pied même de l'ouvrage, un monceau de cadavres aux jambes nues, aux vêtements bigarrés : c'était là que les montagnards écossais avaient donné l'assaut. Le canon gronda aussi du côté de la rivière ; vingt pontons armés descendus à la chute, s'approchèrent pour jeter à terre des troupes de débarquement. Mais Montcalm avait tout prévu : des volontaires postés le long de la rive reçurent " de bonne grâce" les embarcations, et le canon du fort en ayant coulé deux, les autres s'enfuirent à force de rames. Vers sept heures du soir les attaques cessèrent, et le feu ne continua que sur la lisière de la forêt ; à huit heures, il s'éteignit. Etait-ce possible ? les Français ne purent croire d'abord à leur succès. Toute la nuit se passa à compléter le retranchement qu'on s'attendait à voir attaqué le lendemain par l'artillerie. Mais l'ennemi ne revint pas, le découragement des troupes qui s'étaient crues assurées d'une facile victoire, l'ineptie du général, l'ombre de ces grands bois si redoutables dans les ténèbres avaient changé l'arrêt en retraite, la retraite en panique. Les Anglais s'étaient précipités vers leurs bateaux et traversaient déjà le Saint-Sacrement, laissant derrière eux plus de quatre mille morts ou blessés ; les Ecossais seuls avaient perdu neuf cent cinquante soldats et presque tous leurs officiers. Pour cette année-là, le Canada était sauvé. " L'armée, la trop petite " armée du roi, écrivait Montcalm à Doreil, le soir même de la " bataille, vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la " France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à " un détachement de mille hommes d'élite dont j'aurais confié le " commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé " beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, " que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de parelles (1)."

Le rapport officiel rédigé par Montcalm sur cette brillante affaire est empreint d'une simplicité antique. Après que chacun a reçu sa part d'éloges, après avoir dit que " M. de Lévis, avec plusieurs " coups de feu dans ses habits, et M. de Bourlamaque dangereuse- " ment blessé, ont eu la grande part à la gloire de cette journée," Montcalm ajoute : " Le succès est dû à la valeur incroyable de " l'officier et du soldat ; pour moi, je n'ai eu que le mérite de me " trouver général de troupes aussi valeureuses." Le succès était grand, mais chèrement payé. Dans les deux journées du 6 et du 8, mais les Français avaient perdu plus de sept cents combattants,

(1) Le texte de ce billet a été imprimé dans le *Mercure de France* de 1760, après la mort de Montcalm.

chiffre énorme dans une si petite armée où le prix d'un homme se multipliait par le carré des distances entre la France et l'Amérique. Bougainville était blessé à la tête, Bourlamaque avait l'épaule brisée. Malgré mille dangers bravés, Montcalm restait sain et sauf, posté au sommet du mamelon d'où il avait embrassé du regard tout le théâtre de la lutte. Telle fut la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu : pauvre victoire délaissée, dont l'histoire de France garde à peine la trace. Son souvenir semble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le *Te Deum*. La forteresse, témoin de cette lutte épique, a été détruite par les Français eux-mêmes : où fut Carillon, les Anglais ont bâti Tincondéroga. Comme vestige de la journée du 8 juillet 1758, il ne reste qu'un vieux drapeau français, retrouvé à Québec au fond d'un grenier. Dans leurs fêtes nationales, les Franco-Canadiens qui, eux, n'ont rien à oublier, portent aujourd'hui avec orgueil, le vieux guidon sous lequel les aïeux ont combattu pour la patrie.

Cependant le général victorieux crut avoir le droit de demander une récompense, et la seule qu'il sollicite, c'est d'être rappelé : " Si jamais, écrit-il au ministre le 12 juillet, il y a eu un corps de " troupes digne de grâces, c'est celui que j'ai l'honneur de com- " mander ; aussi je vous supplie, Monseigneur, de l'en combler. " Pour moi, je ne vous en demande d'autre que de me faire accor- " der par le roi, mon retour : ma santé s'use, ma bourse s'épuise. " Je devrai 10,000 écus au trésorier de la colonie ; et plus que tout " encore, l'impossibilité où je suis de faire le bien et d'empêcher " le mal, me détermine à supplier avec instance Sa Majesté de " m'accorder cette grâce, la seule que j'ambitionne." En attendant qu'on connût la volonté du roi, il fallait rester à son poste et tenir en échec l'armée d'Abercrombie. Ralliée près des ruines de William-Henry, elle s'y était fortifiée et, encore quatre fois supérieure en nombre, menaçait toujours d'un retour offensif la petite armée de Montcalm dans son camp de Carillon.

Pendant ce temps, de graves événements s'accomplisaient à trois cents lieues de là : le cercle de l'invasion que la défaite des Anglais sur les bords du Champlain avait détendu au centre s'était resserré aux extrémités. Le Saint-Laurent, ce prodigieux cours d'eau, tour à tour, lac, fleuve, cataracte, océan, était alors comme aujourd'hui, la grande artère du Canada ; mais à cette époque, il était en outre l'unique accès du pays. Pour y assurer l'entrée à leurs vaisseaux, les Français avaient construit, à grands frais, dans l'île Royale où du cap Breton, qui commande l'entrée du golfe Saint-Laurent, une place forte, ville de quatre mille âmes, avec un vaste port : c'était Louisbourg, le Dunkerque de l'Amérique. Depuis les premiers

jours de juin 1758, la ville était assiégée par terre et par mer. Au bout de deux mois, on se rendit à l'amiral Boscawen et au général Amherst. Dès lors le Saint Laurent fut ouvert aux Anglais en même temps qu'il se fermait pour les Français. La citadelle était retournée contre la place, Louisbourg devenait le geôlier du Canada. Un mois après cette catastrophe, un hardi partisan américain, Bradstreet, à la tête de trois mille de ses compatriotes, s'embarquait sur le lac Ontario, près des ruines du fort détruit par Montcalm en 1756, et s'en allait venger Chouagen sur Frontenac, défendu par une garnison de soixante-dix hommes. " Les ennemis, " écrit Montcalm, se sont emparés du fort Frontenac, qui, à la " vérité, ne valait rien ; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, ils ont " pris beaucoup de vivres, beaucoup de marchandises, quatre vingts " canons grands et petits et détruit la marine, qui était due à ma " prise de Chouagen, en brûlant cinq de nos bâtiments et en emme- " nant deux. Cette marine nous assurait la supériorité sur le lac " Ontario que nous perdons en ce moment." En même temps, à l'Ouest, un corps de six mille hommes, sous les ordres du général Forbes et du colonel Washington s'approchait du fort Duquesne. Peu à peu, on remarquait dans les pays d'en haut le refroidissement des sauvages ; les Anglais leur offraient une grosse prime par chevelure ; et les comblaient de présents qui n'étaient pas en argent faux, comme les ouvrages que Bigot faisait fabriquer pour eux. Les Iroquois, nos vieux ennemis, se renfermaient dans une neutralité menaçante : déjà beaucoup de leurs guerriers avaient paru dans le camp anglais.

A la nouvelle de tous ces désastres et de tous ces périls, Montcalm oublie ses déceptions, ses humiliations, ses pressentiments ; il se relève, il se retrouve. Aux grands courages, il faut les grands dangers. " J'avais demandé, écrit-il au ministre, mon rappel après " la glorieuse journée du 8 juillet ; mais puisque les affaires de la " colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les réparer ou d'en re- " tarder la perte le plus qu'il sera possible." En d'autres termes : " J'y suis, j'y reste." Ce n'est pas que Montcalm eût la moindre illusion. Le 1er septembre, il exposait ainsi au ministre, par dépêche chiffrée, le véritable état du Canada à cette époque : " Mon- " seigneur, la situation de la Nouvelle-France est des plus critiques, " si la paix ne vient pas au secours. Les Anglais réunissent avec " les troupes de leurs colonies, mieux de cinquante mille hommes, " nônobstant l'entreprise de Louisbourg ; ils en ont eu trente mille " qui ont agi cette campagne vis-à-vis le Canada. Qu'opposer à " cela ? huit bataillons qui font trois mille deux cents hommes ; " le reste, troupes de la colonie, dont mille deux cents seulement

" en campagne, le surplus à Québec, Montréal, la Belle-Rivière,
" Pays d'en haut. Puis les Canadiens. Il n'y en a eu cette année
" en campagne qu'environ mille deux cents. J'appelle en cam-
" pagne ceux qui l'ont faite entière. On a prêté deux mille quatre
" cents Canadiens depuis le 13 juillet, qu'on n'en avait plus besoin,
" jusqu'au 12 août qu'on les a redemandés pour la récolte. Pour-
" rait-on en tirer meilleur parti, je le crois : cependant, on n'en
" pourra jamais tenir pendant cinq mois au-delà de trois mille, sans
" ruiner le pays. Les sauvages, bons pour les courses, il ne faut
" pas compter sur eux pour le fond d'une armée. Avec si peu de
" forces, comment garder sans miracle, depuis l'Ohio jusqu'au lac
" Saint-Sacrement, et s'occuper de la descente à Québec, chose
" possible. Qui écrira le contraire de ce que j'avance trompera le
" roi : quelque peu agréable que cela soit, je dois le dire comme
" citoyen. Ce n'est pas découragement de ma part ni de celle des
" troupes, résolus de nous ensevelir sous les ruines de la colonie ;
" mais les Anglais mettent sur pied trop de forces dans ce conti-
" nent pour croire que les nôtres y résistent et attendre une conti-
" nuation de miracles qui sauve la colonie de trois attaques (1).

CH. DE BONNECHOSE.

---

(1) Dépôt de la guerre, vol. 3,498, publié par M. Dussieux.

(*à continuer.*)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

(*Suite*)

CHAPITRE III.

DE TROIS CONSÉQUENCES RÉSULTANT DE LA VÉRITÉ CI-DESSUS ÉTABLIE.

L'Eglise est un vrai royaume. Elle est le royaume de Dieu sur terre, royaume dont le Christ est le roi invisible et son vicaire, le roi visible. Quand le Christ confessa devant le gouverneur romain qu'il était roi, il ne dit pas (remarque à propos saint Augustin) : mon royaume n'est pas ici, mais il n'est pas d'ici ; il ne dit pas : mon royaume n'est pas en ce monde, mais il n'est pas de ce monde. Parce que réellement son royaume est ici-bas, et il durera jusqu'à la fin des siècles (1). Ce royaume, nous l'avons montré dans le chapitre précédent, est le cinquième empire prophétisé par Daniel, empire qui doit succéder aux empires de la force, ses devanciers, et remplir toute la terre. " L'empire romain, dit saint Thomas (2), fut établi de Dien pour que sous l'universalité de sa domination la foi pût être annoncée par tout le monde... et il n'a pas encore dis-

---

(1) Christus non dixit : Regnam meum non est hic, sed non est hinc ; non dixit : Regnum meum non est in hoc mundo, sed de hoc mundo. Hic enim est regnum ejus usque in finem sæculi. S. Aug. Tract. 115 in Joan.

(2) Romanum imperium firmatum fuit ad hoc, quod sub ejus potestate prædicaretur fides per totum mundum... nondum cessavit, sed commutatum est de temporali in spirituale. In 2 ad Thess. II. lect. 1.

paru, mais de temporel il a été transformé en spirituel." Rome continue de commander aux peuples, non par la force des armes, mais par la Religion.

..... *Quidquid non possidet armis,*
Relligione tenet (1).

Elle est la capitale de l'univers, et, comme telle, elle est la reine des peuples.

La première conséquence qui en découle manifestement, c'est que le monde entier forme le territoire propre de ce royaume, puisque par destination il embrasse dans son sein le genre humain tout entier. *Euntes in mundum universum prædicate Evangelium* (2). L'Eglise a le droit, plus que le droit, elle a le devoir de prêcher l'Evangile jusqu'aux dernières extrémités de la terre et d'y établir partout le royaume du Christ. Sur tout homme pèse l'obligation de devenir son sujet : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit ; qui vero non crediderit, condemnabitur* (3). Le Christ lui-même, en vertu de l'universel et absolu domaine qui lui appartient, a donné à son Eglise l'autorité sur tous les hommes, sous quelque soleil qu'ils vivent. D'où cette parole de saint Bernard au Pape Eugène : *Il faut sortir du monde pour avoir un lieu qui ne relève pas de votre charge* (4). Cette sollicitude s'étend aux peuples infidèles mêmes, lesquels, malgré qu'ils ne soient pas sujets de l'Eglise en acte et en effet, le sont cependant en puissance et en droit (5). Mais par rapport aux fidèles qui par le baptême sont devenues effectivement les membres de cette société spirituelle, le pouvoir de l'Eglise est passé en acte et s'exerce dans toute sa pleine vigueur. Aussi est-ce avec justice qu'en 1644 la Sacrée Congrégation du Saint-Office, par un décret approuvé du Pape Innocent X, condamna comme hérétique et schismatique la proposition affirmant que les Papes, par l'envoi de leurs *Constitutions* dans des lieux soumis à la puissance d'autres princes séculiers, promulguent des lois *dans un territoire qui n'est pas le leur.*

Tout pays chrétien, de même qu'il relève du prince laïque pour ce qui regarde l'ordre civil, relève également et à plus forte raison

---

(1) S. Prosp. Carm. de Ingrat.

(2) Mar. XVI, 15.

(3) Ibid. 16.

(4) Orbe exeundum est ei qui forte volet explorare quæ non ad tuam pertinent curam. De Conside. l. III, c. I.

(5) Illi qui sunt infideles, etsi actu non sint de Ecclesia, sunt tamen de Ecclesia in potentia. S. Thom. Summ. theol. 3 q. 8. a. 2. ad. lm.

du prince ecclésiastique pour ce qui regarde l'ordre religieux. A plus forte raison, disons-nous, parce que le domaine du premier vient par juridiction humaine fondée sur le fait qui actue la sociabilité de l'homme, tandis que celui du second vient par juridiction divine et est fondé sur la dépendance radicale de la créature vis-à-vis de Dieu. L'autorité de l'Eglise est l'autorité même du Christ, lequel gouverne les fidèles par son Vicaire ici-bas. Tout baptisé est plus sujet du Pape qu'il ne l'est de n'importe quel prince séculier. Cette dépendance est spirituelle ; mais c'est justement pourquoi elle est plus intime à l'homme que toute autre dépendance matérielle parce que la partie principale de l'homme n'est pas le corps, mais l'esprit.

Le Seigneur Dieu dit : Voici, je vais prendre les fils d'Israël du milieu des peuples chez lesquels ils sont allés... Et j'en ferai un seul peuple dans leur terre, sur les montagnes d'Israël, et il n'y aura plus qu'un seul roi qui leur commandera à tous, et désormais ils ne seront plus deux peuples ni ne seront plus divisés en deux royaumes... Et mon serviteur David régnera sur eux et il sera pour eux tous l'unique pasteur (1). Le prophète Ezéchiel vit ainsi en esprit la future Eglise de Jésus-Christ. Un est le peuple fidèle que forment les chrétiens, quel que soit leur pays ou leur langue. Il n'y a en lui ni allemand, ni français, ni grec, ni slave ; les distinctions de race, d'idiome, de frontières disparaissent ; une seule rédemption, une seule foi, un seul baptême, une même espérance, un même amour les unit tous ensemble : *Unum corpus et unus spiritus, una spes vocationi svestræ, unus Dominus, una fides, unum baptisma.* Ainsi parle l'apôtre saint Paul (2). Ils sont tous frères en Jésus-Christ, fils adoptifs d'un même père qui est Dieu, enfantés et nourris au sein d'une même mère qui est l'Eglise. Il a été donné à ce peuple voyageur un seul chef suprême, un seul prince et pasteur, le David mystique à qui l'on a dit : *Pais mes brebis ; je te remets les clefs du royaume des cieux.* " Le trône de David, le siége royal, c'est, dit saint Epiphane, le sacerdoce de la sainte Eglise, et cette dignité complexe, à la fois royale et pontificale, le Seigneur en a simultanément gratifié son Eglise sainte, ayant transféré en elle le trône indéfectible de David (3)." Après cela n'est-ce pas une folie de qualifier d'étrangère l'autorité du Pape ? Si le peuple qui la reconnaît fait partie de cette grande société dont le Pape est à la tête,

(1) Ezech. XXXVII, 21, 23, 24.

(2) Ephe. IV, 4.

(3) Thronus David et regia sedes est sacerdotium in sancta Ecclesia ; quam dignitatem regiam simulque pontificiam simul conjunctim largitus est Dominus sanctæ Ecclesiæ suæ, translato in ipsam throno David non deficiente in æternum. Hæres. XXIX.

comment dira-t-on que la tête est étrangère à ses membres? Si toute la multitude des fidèles est un seul royaume dont le Pape est le souverain, comment dira-t-on que le Pape est étranger à ses propres fils? Si tous les fidèles composent une seule famille dont le Pape est le père, comment dira-t-on que le père est étranger à ses propres fils? A n'en pas douter les relations du chrétien avec le Pape sont de leur nature beaucoup plus intimes que celles qu'il a avec ses propres gouvernants. Parce que ce sont des relations résultant d'un lien que Dieu a positivement et immédiatement serré, des relations qui affectent directement l'esprit et visent au bien suprême de l'homme, le bonheur sans fin. En somme ce sont des relations qui ne se distinguent pas de celles qui unissent l'homme à Dieu, car il ne faut pas l'oublier, l'autorité du Pape est l'autorité même du Christ dont il tient la place ici-bas et dont il continue l'œuvre par la sanctification et le gouvernement des fidèles.

Une autre conséquence résulte de ce qui a été dit; c'est qu'à proprement parler, ce n'est pas l'Eglise qui est dans l'Etat, c'est au contraire l'Etat qui est dans l'Eglise. Cela s'entend aisément, il suffit d'un coup d'œil sur la compréhension matérielle des termes. Il est une chose certaine : ce n'est pas le tout qui est dans les parties, ce sont les parties qui sont dans le tout. Or, en raison de sa catholicité, l'Eglise est un tout par rapport à chaque Etat. Par son institution elle est une société universelle destinée à recevoir dans son sein le genre humain tout entier. Au contraire l'Etat, pour vaste qu'il soit, est toujours restreint quant au territoire, aux personnes ou au pouvoir. Une extension indéfinie est contre sa nature, parce que son but étant la paix et le bien-être temporel il se trouve nécessairement soumis à des conditions de lieu, de race, de mœurs et à toutes ces circonstances spéciales dont dépend le progrès matériel. Or tout cela varie considérablement de nation à nation. Et encore qu'il lui serait naturel de grandir jusqu'à embrasser tous les peuples et à en faire une seule et unique société politique (supposition plus imaginaire que réelle) cela en définitive ne constituerait jamais qu'une pure potentialité. Des Etats existants il n'en est pas un qui ait reçu le droit de s'annexer successivement tous les autres et de déployer sur eux son empire politique. Mais quant à l'Eglise, son universalité est virtuelle et juridique, parce qu'elle vient du droit véritable que lui a donné Jésus-Christ, de s'unir tous les hommes, ceux-ci étant obligés de répondre à son appel sous peine de damnation éternelle : *qui non crediderit, condemnabitur* (1).

---

(1) Mar. XVI, 16.

Mais pour se convaincre de la vérité en question il vaut mieux considérer le rapport intrinsèque des fins que l'extension matérielle. La fin de l'Eglise est suprême et universelle, et l'Eglise conduit à cette fin par des moyens universels, tels que l'enseignement de l'esprit pour la connaissance du vrai, la direction de la volonté pour l'amour du bien. Par l'Eglise tous les hommes se trouvent réunis dans ce qui regarde l'homme comme tel, c'est-a-dire le vrai culte de Dieu et l'obtention du bonheur éternel. Au contraire, la fin de tout Etat politique est secondaire et particulière, et l'Etat mène à cette fin ses sujets seuls, pris seulement comme citoyens, et il les y conduit par des moyens seulement naturels. Or, on dit qu'une société est dans une autre quand la fin de celle-là est inférieure et subordonnée à la fin de celle-ci et par conséquent y est renfermée comme le particulier dans l'universel, le moyen dans la fin. Ainsi, bien que la société domestique ait une fin distincte de la société civile et qu'elle soit parfaite en son genre parce qu'elle se rapporte dans sa sphère à toute l'activité humaine, néanmoins c'est avec raison qu'on dit qu'elle est dans l'Etat et non l'Etat en elle. Parce que le but de la société civile est plus haut et plus vaste que celui de la famille et que celle-ci est une partie de celle-là. Il en est ainsi et à plus forte raison de l'Eglise par rapport à l'Etat, car l'Eglise par sa fin ne regarde pas seulement la vie éternelle à laquelle assurément se rapporte toute la vie temporelle, mais de plus elle appartient à l'ordre surnaturel, et les peuples et et les nations sont comme les membres de ce grand corps.

" Encore bien que l'on admette avec les adversaires que l'Eglise est dans l'Etat et non l'Etat dans l'Eglise, ce n'est pas ce qu'ils affirment qui s'en suivrait, mais bien l'opposé. Car alors ce qu'il faudrait dire, ce n'est pas que l'Eglise est dans l'Etat comme la partie est dans le tout, chose qui peut s'affirmer sans inconvénient dans des sociétés inférieures de l'ordre civil, comme par exemple des provinces et des communes relativement à l'Etat, mais que l'Eglise est dans l'Etat comme la forme dans la matière pour la perfectionner et la régir, ou, pour être plus précis, comme l'âme est dans le corps qu'elle anime et élève. Or, ira-t-on dire que l'âme est soumise au corps? n'est-ce pas plutôt le corps qui est soumis à l'âme? " La puissance séculière, dit saint Thomas (1), est soumise à la puissance spirituelle, comme le corps est soumis à l'âme. Il n'y a donc pas incompétence si le supérieur spirituel se mêle de juger les choses temporelles sous le rapport qui lui soumet la puissance séculière.

(1) Summ. theol. 2. 2. q. 60. a. 6. ad 3m.

" En outre l'antécédent de cette proposition est ambigu, complètement faux, ambigu si on l'envisage *relativement*, faux si on l'envisage *absolument*. Il est ambigu relativement, et en effet si l'Eglise est dans l'Etat, l'Etat aussi est dans l'Eglise. L'Eglise est dans l'Etat quant aux affaires temporelles, ce sont les lois civiles qui les règlent, mais à son tour l'Etat est dans l'Eglise quant aux affaires spirituelles, car c'est le droit canonique qui les régit. A considérer la chose d'une manière absolue, ce qu'il faut dire, ce n'est pas que l'Eglise est dans l'Etat, mais bien que l'Etat est dans l'Eglise, car l'Eglise a une fin plus vaste et s'étend plus loin que l'Etat puisqu'elle embrasse l'univers conduit l'homme à sa fin dernière et universelle. Or la fin particulière est comprise dans la fin universelle, et la société inférieure est contenue dans la société supérieure. Et l'on ne doit pas objecter que l'Eglise se partage en plusieurs églises, comme la société est répartie en plusieurs Etats. Car à la plus grande universalité l'Eglise joint la plus grande unité, et elle demeure *la même* partout où elle règne : *Il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur* (1). Ainsi encore, ce n'est pas l'Eglise qui entre dans les Etats, ce sont les Etats qui entrent dans l'Eglise. Cette grande société spirituelle subsiste en effet par institution divine ; elle invite toutes les nations à venir à elle, et les nations répondant à sa voix entrent en elle comme les fleuves dans la mer (2).

---

(1) Joan. x, 16.

(2) Liberatore. Istituzioni di Etica e Diritto naturale c. vi, a. 3, obb. l, p. 368.

(*à continuer*)

LE PAYS DES FOURRURES

(*suite*)

CHAPITRE XIX.

UNE VISITE DE VOISINAGE.

Quant à la jeune Esquimaude, elle se nommait Kalumah, et elle parut prendre en grande amitié Mrs. Paulina Barnett. Cependant la pauvre créature, toute sociable qu'elle était, ne regrettait point la position qu'elle avait autrefois chez le gouverneur d'Uppernawik, et elle se montrait très-attachée à sa famille.

Après s'être restaurés, après avoir partagé une demi-pinte de brandevin dont les petits eurent leur part, les Esquimaux prirent congé de leurs hôtes, mais, avant de partir, la jeune indigène invita la voyageuse à visiter leur hutte de neige. Mrs. Paulina Barnett promit de s'y rendre le lendemain, si le temps le permettait.

Le lendemain, en effet, accompagnée de Madge, du lieutenant Hobson et de quelques soldats armés,—non contre ces pauvres gens, mais pour le cas où les ours eussent rôdé sur le littoral,—Mrs. Paulina Barnett se transporta au cap Esquimau, nom qui fut donné à la pointe près de laquelle se dressait le campement indigène.

Kalumah accourut au-devant de son amie de la veille et lui montra la hutte d'un air satisfait. C'était un gros cône de neige, percé d'une étroite ouverture à son sommet qui donnait issue à la fumée d'un foyer intérieur, et dans lequel ces Esquimaux avaient creusé leur demeure passagère. Ces " snow-houses ", qu'ils établissent avec une extrême rapidité, se nomment " igloo " dans la langue du pays. Elles sont merveilleusement appropriées au climat,

et leurs habitants y supportent, même sans feu et sans trop souffrir, des froids de quarante degrés au-dessous de zéro. Pendant l'été, les Esquimaux campent sous des tentes de peaux de rennes et de phoques, qui portent le nom de " tupic."

Pénétrer dans cette hutte n'était point une opération facile. Elle n'avait qu'une entrée au ras du sol, et il fallait se glisser par une sorte de couloir long de trois à quatre pieds, car les parois de neige mesuraient au moins cette épaisseur. Mais une voyageuse de profession, une lauréate de la Société royale, ne pouvait hésiter, et Mrs. Paulina Barnett n'hésita pas. Suivie de Madge, elle s'enfoura bravement dans l'étroit boyau à la suite de la jeune indigène. Quant au lieutenant Hobson et à ses hommes, ils se dispensèrent de cette visite.

Et Mrs. Paulina Barnett comprit bientôt que le plus difficile n'était pas de pénétrer dans cette hutte de neige, mais d'y rester. L'atmosphère, échauffée par un foyer sur lequel brûlaient des os de morses, infectée par l'huile fétide d'une lampe, imprégnée des émanations de vêtements gras et de la chair d'amphibie qui forme la nourriture principale des Esquimaux, cette atmosphère était écœurante. Madge ne put y tenir et sortit presque aussitôt. Mrs. Paulina Barnett montra un courage surhumain pour ne point chagriner la jeune indigène et prolongea sa visite pendant cinq grandes minutes,—cinq siècles ! Les deux enfants et leur mère étaient là. Quant aux deux hommes, la chasse aux morses les avait entraînés à quatre ou cinq milles de leur campement.

Mrs. Paulina Barnett, une fois sortie de la hutte, aspira avec ivresse l'air froid du dehors, qui ramena les couleurs sur sa figure un peu pâlie.

" Eh bien, madame ? lui demanda le lieutenant, que dites-vous des maisons esquimaudes ?

—L'aération laisse à désirer ! " répondit simplement Mrs. Paulina Barnett.

Pendant huit jours, cette intéressante famille indigène demeura campée en cet endroit. Sur vingt-quatre heures, les deux Esquimaux en passaient douze à la chasse aux morses. Ils allaient, avec une patience que les huttiers pourront seuls comprendre, guetter les amphibies sur le bord de ces trous par lesquels ils venaient respirer à la surface de l'icefield. Le morse apparaissait-il, une corde à nœud coulant lui était jetée autour des pectorales, et, non sans peine, les deux indigènes le hissaient sur-le-champ et le tuaient à coups de hache. Véritablement, c'était plutôt une pêche qu'une chasse. Puis le grand régal consistait à boire ce

sang chaud des amphibies dont les Esquimaux s'enivrent avec volupté.

Chaque jour, Kalumah, malgré la basse température, se rendait au fort Espérance. Elle prenait un extrême plaisir à parcourir les différentes chambres de la maison, regardant coudre, suivant tous les détails des manipulations culinaires de Mrs. Joliffe. Elle demandait le nom anglais de chaque chose et causait pendant des heures entières avec Mrs. Paulina Barnett, si le mot " causer " peut s'employer quand il s'agit d'un échange de mots longtemps cherchés de part et d'autre. Quand la voyageuse faisait la lecture à voix haute, Kalumah l'écoutait avec une extrême attention, bien qu'elle ne la comprit certainement point.

Kalumah chantait aussi, d'une voix assez douce, des chansons d'un ryhthme singulier, chansons froides, glaciales, mélancoliques et d'une coupe étrange. Mrs. Paulina Barnett eut la patience de traduire une de ces " sagas " groënlandaises, curieux échantillon de la poésie hyperboréenne, auquel un air triste, entrecoupé de pauses, procédant par intervalles bizarres, prêtait une indéfinissable couleur. Voici, d'ailleurs, un spécimen de cette poésie, copié sur l'album même de la voyageuse.

CHANSON GROENLANDAISE.

Le ciel est noir,
Et le soleil se traîne
A peine !
De désespoir
Ma pauvre âme incertaine
Est pleine !
La blonde enfant se rit de mes tendres chansons,
Et sur son cœur l'hiver promène ses glaçons !

Ange rêvé,
Ton amour qui fait vivre
M'enivre,
Et j'ai bravé
Pour te voir, pour te suivre
Le givre.
Hélas ! sous mes baisers et leur douce chaleur,
Je n'ai pu dissiper les neiges de ton cœur !

Ah ! que demain
A ton âme convienne
La mienne,
Et que ma main
Amoureusement tienne
La tienne !
Le soleil brillera là-haut dans notre ciel,
Et de ton cœur l'amour forcera le dégel !

Le 20 décembre, la famille esquimade vint au fort Espérance prendre congé de ses habitants. Kalumah s'était attachée à la voyageuse, qui l'eût volontiers conservée près d'elle ; mais la jeune indigène ne voulait pas abandonner les siens. D'ailleurs, elle promit de revenir pendant l'été prochain au fort Espérance.

Ses adieux furent touchants. Elle remit à Mrs. Paulina Barnett une petite bague de cuivre, et reçut en échange un collier de jais dont elle se para aussitôt. Jasper Hobson ne laissa point partir ces pauvres gens sans une bonne provision de vivres qui fut chargée sur leur traîneau, et, après quelques paroles de reconnaissance prononcées par Kalumah, l'intéressante famille, se dirigeant vers l'ouest, disparut au milieu des épaisses brumes du littoral.

CHAPITRE XX.

OU LE MERCURE GÈLE.

Le temps sec et le calme de l'atmosphère favorisèrent les chasseurs pendant quelque jours encore. Toutefois, ils ne s'éloignaient pas du fort. L'abondance du gibier leur permettait, d'ailleurs, d'opérer dans un rayon restreint. Le lieutenant Hobson ne pouvait donc que se féliciter d'avoir fondé son établissement sur ce point du continent. Les trappes prirent un grand nombre d'animaux à fourrures de toutes sortes. Sabine et Marbre tuèrent une certaine quantité de lièvres polaires. Une vingtaine de loups affamés furent abattus à coups de fusil. Ces carnassiers se montraient fort agressifs, et, réunis par bandes autour du fort, pendant la nuit si longue, ils remplissaient l'air de leurs rauques aboiements. Du côté de

l'icefield, entre les hummocks, passaient fréquemment de grands ours, dont l'approche était surveillée avec le plus grand soin.

Le 25 décembre, il fallut de nouveau abandonner tout projet d'excursion. Le vent sauta au nord et le froid reprit avec une extrême vivacité. On ne pouvait rester en plein air sans risquer d'être instantanément " frost bitten." Le thermomètre Fahrenheit descendit à dix-huit degrés au-dessous de zéro (28e centigr. au-dessous de glace). La brise sifflait comme une volée de mitraille. Avant de s'emprisonner, Jasper Hobson eut soin de fournir aux animaux une nourriture assez abondante pour les sustenter pendant quelques semaines.

Le 25 décembre était le jour de Noël, cette fête du foyer domestique, si chère aux Anglais. Elle fut célébrée avec un zèle tout religieux. Les hiverneurs remercièrent la Providence de les avoir protégés jusqu'alors ; puis les travailleurs, ayant chômé pendant ce jour sacré du " Christmas," se retrouvèrent tous réunis devant un splendide festin, dans lequel figurait un gigantesque pudding.

Le soir venu, un punch flamba sur la grande table, au milieu des verres. Les lampes furent éteintes, et la salle, illuminée par la flamme livide du brandevin, prit un aspect fantastique. Toutes ces bonnes figures de soldats s'animèrent, à ses reflets tremblotants, d'une animation que le brûlant liquide allait encore accroître.

Puis la flamme se modéra, elle s'éparpilla autour du gâteau national en petites langues bleuâtres et s'évanouit.

Phénomène inattendu ! Bien que les lampes n'eussent pas encore été rallumées, cependant la salle ne redevint pas obscure. Une vive lumière y pénétrait par sa fenêtre, lumière rougeâtre que l'éclat des lampes avait empêché de voir jusqu'alors.

Tous les convives se levèrent extrêmement surpris et s'interrogèrent du regard.

" Un incendie ! " s'écrièrent quelques-uns.

Mais, à moins que la maison n'eût elle-même brûlé, aucun incendie ne pouvait éclater dans le voisinage du cap Bathurst !

Le lieutenant se précipita vers la fenêtre, et il reconnut aussitôt la cause de cette réverbération. C'était une éruption.

En effet, par delà les falaises de l'ouest, au delà de la baie des Morses, l'horizon était en feu. On ne pouvait apercevoir le sommet des collines ignivomes, située à trente milles du cap Bathurst, mais la gerbe de flamme, s'épanouissant à une prodigieuse hauteur, couvrait tout le territoire de ses fauves reflets.

" C'est encore plus beau qu'une aurore boréale ! " s'écria Mrs. Paulina Barnett.

Thomas Black protesta contre cette affirmation. Un phénomène terrestre plus beau qu'un météore ! Mais au lieu de discuter cette thèse, malgré le froid intense; malgré la bise aiguë, chacun quitta la salle et alla contempler l'admirable spectacle de cette gerbe étincelante qui se développait sur le fond noir du ciel.

Si Jasper Hobson, ses compagnes, ses compagnons n'avaient eu les oreilles et la bouche emmaillottées dans d'épaisses fourrures, ils auraient pu entendre les bruits sourds de l'éruption, qui se propageaient à travers l'atmosphère. Ils auraient pu se communiquer les impressions que ce sublime spectacle faisait naître eu eux. Mais, ainsi encapuchonnés, il ne leur était permis ni de parler, ni d'entendre. Ils durent se contenter de voir, mais quelle scène imposante pour leurs yeux ! quel souvenir pour leur esprit ! Entre l'obscurité profonde du firmament et la blancheur de l'immense tapis de neige, l'épanouissement des flammes volcaniques produisait des effets de lumière qu'aucune plume, qu'aucun pinceau ne saurait rendre ! L'intense réverbération s'étendait jusqu'au delà du zénith, éteignant graduellement toutes les étoiles. Le sol blanc revêtait des teintes d'or. Les hummocks de l'icefield, et, en arrière-plan, les énormes icebergs réfléchissaient les lueurs diverses comme autant de miroirs ardents. Ces faisceaux lumineux venaient se briser ou se réfracter à tous ces angles, et les plans, diversement inclinés, les renvoyaient avec un éclat plus vif et une teinte nouvelle. Choc de rayons véritablement magique ! On eût dit l'immense décor de glaces d'une féerie, dressé tout exprès pour cette fête de la lumière !

Mais le froid excessif obligea bientôt les spectateurs à rentrer dans leur chaude habitation, et plus d'un nez faillit payer cher ce plaisir que les yeux venaient de prendre à son détriment par une pareille température.

Pendant les jours qui suivirent, l'intensité du froid redoubla. On put croire que le thermomètre à mercure ne suffirait pas à en marquer les degrés (1), et qu'il faudrait employer un thermomètre à alcool. Dans la nuit du 28 au 29 décembre, la colonne s'abaissa à trente-deux degrés au-dessous de zéro (37° centig. au-dessous de glace).

Les poêles furent bourrés de combustible, mais la température intérieure ne put être maintenue au-dessus de 20 degrés (7° centig. au-dessous de zéro). On souffrait du froid jusque dans les cham-

---

(1) A 42° centig. au-dessous de zéro, le mercure gèle dans la cuvette du thermomètre, et on est obligé d'employer des appareils à alcol pur, qui ne se solidifie que sous un froid excessif.

bres, et, sur un rayon de dix pieds autour du poêle, la chaleur s'annihilait complètement. Aussi, la meilleure place appartenait-elle au petit enfant, que berçaient ceux qui s'approchaient tour à tour du foyer. Défense absolue fut faite d'ouvrir porte ou fenêtre, car la vapeur, concentrée dans les salles, se fut immédiatement changée en neige. Déjà dans le couloir la respiration des hommes produisait un phénomène identique. On entendait de toutes parts des détonations sèches, qui surprirent les personnes inaccoutumées aux phénomènes de ces climats. C'étaient les troncs d'arbres, formant les parois de la maison, qui craquaient sous l'action du froid. La provision de liqueurs, brandevin et gin, déposée dans le grenier, dut être descendue dans la salle commune ; déjà l'alcool était coagulé, et tout l'esprit se concentrait au fond des bouteilles sous la forme d'un noyau. La bière, fabriquée avec les bourgeons de sapins, faisait, en gelant, éclater les barils. Tous les corps solides, comme pétrifiés, résistaient à la pénétration de la chaleur. Le bois brûlait difficilement, et Jasper Hobson dut sacrifier une certaine quantité d'huile de morse pour en activer la combustion. Très-heureusement, les cheminées tiraient bien et empêchaient toute émanation désagréable à l'intérieur. Mais extérieurement, le fort Espérance devait se trahir au loin par l'odeur âcre et fétide de ses fumées et méritait d'être rangé parmi les établissements insalubres.

Un symptôme à remarquer, c'était l'extrême soif dont chacun était dévoré par ce froid intense. Mais, pour se rafraichir, il fallait constamment dégeler les liquides auprès du feu, car, sous la forme de glace, ils eussent été impropres à désaltérer. Un autre symptôme contre lequel le lieutenant Hobson engageait ses compagnons à réagir, c'était une somnolence opiniâtre, que quelques-uns ne parvenaient pas à vaincre. Mrs. Paulina Barnett, toujours vaillante, par ses conseils, sa conversation, son va-et-vient, réagissait à la fois pour son propre compte et encourageait tout son monde. Souvent elle lisait quelque livre de voyage ou chantait quelque vieux refrain d'Angleterre, et tous le repétaient en chœur avec elle. Ces chants réveillaient, bon gré mal gré, les endormis, qui bientôt faisaient chorus à leur tour. La longues journées s'écoulaient ainsi dans une séquestration complète, et Jasper Hobson, consultant à travers les vitres le thermomètre placé extérieurement, constatait que le froid s'accroissait sans cesse. Le 31 décembre, le mercure était entièrement gelé dans la cuvette de l'instrument. Il y a donc plus de quarante-quatre degrés au-dessous de zéro (42° centig. au-dessous de glace).

Le lendemain, 1er janvier 1860, le lieutenant Jasper Hobson présenta ses compliments de nouvelle année à Mrs. Paulina Barnett,

et la félicita du courage et de la bonne humeur avec lesquels elle supportait les misères de l'hivernage. Mêmes compliments à l'adresse de l'astronome, qui, lui. ne voyait qu'une chose dans ce changement du millésime de 1859 pour celui de 1860, c'est qu'il entrait dans l'année de sa fameuse éclipse solaire ! Des souhaits furent échangés entre tous les membres de cette petite colonie, si unis entre eux, et dont la santé, grâce au ciel, continuait d'être excellente. Si quelques symptômes de scorbut s'étaient montrés, ils avaient promptement cédé à l'emploi opportun du lime-juice et des pastilles de chaux.

Mais il ne fallait pas se réjouir trop vite ! La mauvaise saison devait durer trois mois encore. Sans doute, le soleil ne tarderait pas à reparaître au-dessus de l'horizon, mais rien ne prouvait que le froid eût atteint son maximum d'intensité, et, généralement, sous toutes les zones boréales, c'est dans le mois de février que s'observent les plus extrêmes abaissements de température. En tout cas, la rigueur de l'atmosphère ne diminua pas pendant les premiers jours de l'année nouvelle, et, le 5 janvier, le thermomètre à alcool, placé à l'extérieur de la fenêtre du couloir, accusa soixante-dix degrés au-dessous de zéro (52° centig. au-dessous de glace). Encore quelques degrés, et les minima de température relevés au fort Reliance, en 1835, seraient atteints et peut-être dépassés !

Cette persistance d'un froid aussi violent inquiétait de plus en plus Jasper Hobson. Il craignait que les animaux à fourrures ne fussent obligés de chercher au sud un climat moins rigoureux, ce qui eût contrarié ses projets de chasse au printemps nouveau. En outre, il entendait, à travers les couches souterraines, certains roulements sourds qui se rattachaient évidemment à l'éruption volcanique. L'horizon occidental était toujours embrasé des feux de la terre, et certainement un formidable travail plutonien s'accomplissait dans les entrailles du globe. Ce voisinage d'un volcan en activité ne pouvait-il être dangereux pour la nouvelle factorie ? C'est à quoi songeait le lieutenant, quand il surprenait quelques-uns de ces grondements intérieurs. Mais ces appréhensions, très-vagues d'ailleurs, il les garda pour lui.

Comme on le pense bien, par un tel froid, personne ne songeait à quitter la maison. Les chiens et les rennes étaient abondamment pourvus, et ces animaux, habitués d'ailleurs à de longs jeûnes pendant la saison d'hiver, ne réclamaient point les services de leurs maîtres. Il n'existait donc aucun motif pour s'exposer aux rigueurs de l'atmosphère. C'était assez déjà de subir au dedans une température que la combustion du bois et de l'huile parvenait à peine à rendre supportable. Malgré toutes les précautions prises, l'humi-

dité se glissait dans les salles inaérées, et déposait sur les poutres de brillantes couches de glace qui s'épaississaient chaque jour. Les condensateurs étaient engorgés, et même l'un d'eux éclata sous la pression de l'eau solidifiée.

Dans ces conditions, le lieutenant Hobson ne songeait point à ménager le combustible. Il le prodiguait même, afin de relever cette température, qui, dès que les feux du poêle et du fourneau baissaient tant soit peu, tombait quelquefois à quinze degrés Fahrenheit (9° centig. au-dessous de glace). Aussi des hommes de quart, se relayant d'heure en heure, avaient-ils ordre de surveiller et d'entretenir les feux.

" Le bois nous manquera bientôt, dit un jour le sergent Long au lieutenant.

—Nous manquer ! s'écria Jasper Hobson.

—Je veux dire, reprit le sergent, que l'approvisionnement de la maison s'épuise et qu'il faudra, avant peu, nous ravitailler au magasin. Or, je le sais par expérience, s'exposer à l'air avec un froid pareil, c'est risquer sa vie.

—Oui ! répondit le lieutenant, c'est une faute que nous avons commise, d'avoir construit un bûcher non contigu à la maison et sans communication directe avec elle. Je m'en aperçois un peu tard. J'aurais dû ne pas oublier que nous allions hiverner au delà du soixante-dixième parallèle ! Mais enfin, ce qui est fait est fait.— Dites-moi, Long, quelle quantité de bois reste-t-il dans la maison ?

—De quoi alimenter le poêle et le fourneau pendant deux ou trois jours au plus, répondit le sergent.

—Espérons que d'ici là, reprit Jasper Hobson, la rigueur de la température aura quelque peu diminué et qu'on pourra sans danger traverser la cour du fort.

—J'en doute, mon lieutenant, répliqua le sergent Long en secouant la tête. L'atmosphère est pure, les étoiles sont brillantes, le vent se maintient au nord, et je ne serais pas étonné que ce froid durât quinze jours encore, jusqu'à la lune nouvelle.

—Eh bien ! mon brave Long, reprit le lieutenant Hobson, nous ne nous laisserons certainement pas mourir de froid, et le jour où il faudra s'exposer...

—On s'exposera, mon lieutenant," répondit le sergent Long.

Jasper Hobson serra la main du sergent, dont le dévouement lui était bien connu.

On pourrait croire que Jasper Hobson et le sergent Long exagéraient, quand ils regardaient comme pouvant causer la mort la subite impression d'un tel froid sur l'organisme. Mais, habitués

aux violences des climats polaires, ils avaient pour eux une longue expérience. Ils avaient vu, dans des circonstances identiques, des hommes robustes tomber évanouis sur la glace, dès qu'ils s'exposaient au dehors. La respiration leur manquait, et on les relevait asphyxiés. Ces faits, si incroyables qu'ils paraissent, se sont reproduits maintes fois pendant certains hivernages. Lors de leur voyage sur les rives de la baie d'Hudson, en 1746, William Moor et Smith ont cité plusieurs accident de ce genre, et ils ont perdu quelques-uns de leurs compagnons, foudroyés par le froid. Il est incontestable que c'est s'exposer à une mort subite que d'affronter une température dont la colonne mercurielle ne peut même plus mesurer l'intensité !

Telle était la situation assez inquiétante des habitants du fort Espérance, quand un incident vint encore l'aggraver.

JULES VERNE.

(*à continuer.*)

MATHILDE DE CANOSSE.

VIII.—TROUVÈRES ET MAGICIENS.

(*Suite*)

Pendant ces trèves, il y allait de l'interdit et de l'excommunication contre tous ceux qui auraient pris part à un duel, à un jugement de Dieu ; ces époques comprenaient tout l'Avent, les fêtes de Noël, le Carême, les Pâques, la Pentecôte. Le voisinage des églises, les personnes qui se rendaient à la messe, et les trois derniers jours de chaque semaine, tombaient aussi sous la protection de ces trèves. Elles étaient tellement respectées, qu'y manquer, c'eût été attirer sur soi les peines de l'Eglise et l'exécration des peuples. On aurait cru faire œuvre pie d'en poursuivre le violateur, et le jeter en prison, et même de le mettre à mort. Les délinquants se banissaient eux-mêmes de leur famille et de leur patrie ; ils s'en allaient errant comme Caïn, portant avec eux le remords de leur crime, et la crainte d'être connus et punis de tous. Et pourtant, beaucoup d'hommes de nos jours disent que l'Eglise, au moyen âge, était tyrannique, tandis que c'est à elle seule que nous devons la douceur de nos mœurs présentes, la sécurité des personnes et de la propriété, une tranquillité inconnue à ces temps de barbarie et de violence, où le plus fort l'emportait toujours sur le plus faible et le plus doux.

De cette tendance à recourir au surnaturel naquit, dans les âmes corrompues, le désir d'invoquer les mauvais esprits pour obtenir, par leur concours, le but que l'on se proposait. Dans ces siècles néfastes, les méchants eurent plus que jamais recours aux maléfices, aux sorts, à la magie, enfin aux conjurations des démons. Il

y avait des hommes et des femmes qui, à l'exemple des Pythons et des Pythonisses de l'antiquité, évoquaient les ombres des morts, interrogeaient les esprits des ténèbres, pour connaître l'avenir, et obligeaient le démon à nuire à leurs ennemis en toutes choses. Ils l'engageaient à aider de son pouvoir ceux qui l'invoquaient, qui se consacraient à lui, ou signaient un pacte avec lui.

Ottocar, tout entier à ses desseins, ne pouvait se résigner à s'avouer vaincu. Il foulait aux pieds la foi jurée au duc de Moravie dans sa famille, il méprisait la juste colère de son père, son honneur et sa propre gloire, la sécurité, la paix de ses vasseaux. Entraîné par le démon qui le possédait, son esprit adoptait et rejetait tour à tour mille résolutions extrêmes. La passion est aveugle, dit-on ; or, celui qui se laisse guider par un aveugle, ne peut manquer de tomber dans le précipice. Lui qui était chrétien et souverain, lui qui d'après la loi divine et la loi humaine, était tenu de punir les sorciers du supplice du feu, s'adressa précisément à eux. Il manda de nouveau près de lui les deux astrologues, qui se disaient initiés aux arcanes les plus secrets de la science des Arabes, et leur tint ce discours :

—En vérité, vous êtes d'habiles gens ! Je vous paie pour que vous veniez à mon aide par vos sortiléges, et jusqu'ici vous ne m'avez donné que des paroles : toute votre science sublime ne m'a été d'aucune utilité. Vous m'avez dit qu'Yolande ne pouvait manquer de m'accorder sa main, qu'elle était de royal lignage, et il se trouve précisément qu'elle refuse mon alliance et qu'elle est de basse extraction. Si vous êtes des hommes, faites que vos promesses se réalisent, et je dirai qu'elles ne sont que des fourberies de charlatans. Vous m'avez dit cent fois que vous aviez des secrets pour obscurcir le soleil, dépouiller la lune, de ses rayons, soulever les flots de la mer, ouvrir les portes de l'enfer et en faire sortir des légions de démons. Allons, mettez-vous à l'œuvre, le moment est venu !

—Messire, répondirent les imposteurs, nous réaliserons tous vos projets, mais pour y parvenir il faut que vous montriez du cœur. Vous êtes un valeureux chevalier, un chasseur intrépide, mais vous ne savez pas ce que c'est que lutter avec l'enfer. Donnez-nous trois jours et trois nuits, et vous, de votre côté, préparez-vous au combat.

Les deux magiciens se rendirent aussitôt à leurs laboratoires, ils mirent en usage leurs fourneaux, leurs creusets, leurs alambics et leurs sorts. Ils rassemblèrent d'abord des charbons éteints dans le sang d'un homme pendu lors du déclin de la lune, et les rallumèrent avec un soufflet fait de la peau d'un agneau. Ils se procu-

rèrent la chevelure d'une femme assassinée, la main gauche d'un cadavre déterré par les loups, quelques gouttes du lait d'une chienne, la tête d'un vautour, trois grains d'encens, la dépouille d'un aspic tué et écorché dans la Canicule, du sel marin, du sel gemme et un globule de vif argent. Ils mêlèrent une partie de ces choses, ils en brûlèrent une autre, firent bouillir la troisième et réduisirent en poudre la quatrième, puis, à force de paroles magiques de sortiléges et d'invocations, ils charmèrent et inventèrent le truc. Enfin, une nuit, ils se rendirent à la chambre d'Ottocar et le tirèrent de son premier sommeil en lui disant :

—Levez-vous, seigneur, et suivez-nous.

L'antique château de Brunn s'élevait sur un énorme massif de rochers : au pied de ce massif et au-dessous des fondations s'ouvrait, à ras de terre, la bouche d'un puits que recouvrait une trappe de fer. Pour la soulever, une chaîne s'enroulait autour d'un treuil, soutenu par deux fourches de fer scellées dans la margelle du puits. A l'entrée se présentait un escalier sans mur d'appui, qui descendait en tournant jusqu'aux entrailles du rocher sur lequel était bâti le château. Arrivé au fond de cet abîme, on se trouvait dans une longue galerie faite à peu près comme la cale d'un vaisseau, et, de chaque côté, se présentaient des ouvertures basses et étroites, soutenues par trois grosses pierres, lesquelles donnaient accès à des cabanons de peu d'étendue. C'était là que l'on ensevelissait, tout vivants, de malheureux prisonniers : ils y mouraient de faim, de misère, de souffrances, et les cadavres demeuraient attachés aux anneaux, aux colliers de fer qui les retenaient, jusqu'à ce qu'ils tombassent en putréfaction et qu'il ne restât plus que des squelettes hideux.

C'est dans cet horrible lieu que les deux nécromanciers, armés de torches de résine qui jetaient une lueur sanglante mêlée d'une épaisse fumée, conduisirent le jeune homme en proie à la frayeur. Ils s'arrêtèrent, creusèrent un trou dans le sol moyen d'un pieu de fer, et y égorgèrent une poule noire en proférant d'horribles imprécations, ils jetèrent dessus l'encens et du sel, et recouvrirent le tout avec la terre qui avait déjà été tirée. Ils posèrent ensuite, au-dessus, la chevelure de la femme, la main du cadavre, la tête du vautour, la peau du serpent, puis, avec la barre de fer, ils tracèrent sur le sol un grand cercle qui enfermait le tout. Cela étant achevé, ils se mirent à couvrir le Margrave de son armure, et en lui plaçant son haubert et son casque ils murmurèrent de mystérieuses paroles : ils le firent entrer dans le cercle et lui donnèrent une forte épée à deux tranchants ; ils allumèrent sept cierges disposés à l'entour, puis, sautant eux-mêmes dans le cercle magique avec

leurs instrument, ils commencèrent leurs conjurations et tracèrent sur la terre des signes et des chiffres cabalistiques.

A peine avaient-ils fini de tracer le dernier, que la terre dont la poule égorgée avait été recouverte, se mit à se gonfler, à bouillonner, à gémir et à lancer tout à coup avec force un jet de sang écumeux qui alla frapper la voûte : des éclairs livides, accompagnés de roulements du tonnerre, s'élancèrent du fond de chacun de ces affreux cachots que nous avons décrits. Les os desséchés qui s'y trouvaient encore s'agitèrent, se dressèrent et se réunirent pour former d'affreux squelettes aux têtes chauves, aux orbites sans regards d'où s'échappaient de longs jets de feu, tandis que leurs mains osseuses et décharnées secouaient avec rage les anneaux de leurs chaînes. La terre tremblait, l'air mugissait, le puits grondait sourdement.

Alors les magiciens proférèrent en langue arabe et éthiopienne les paroles maudites, ils se mirent à hennir comme des chevaux, à aboyer comme des chiens, à hurler comme des loups, à rugir comme des lions, en frappant des mains avec violence, faisant des contorsions, battant l'air avec fureur, prenant de la terre dans la fosse et le faisant voler autour d'eux. Au milieu du cercle se trouvait un trépied avec des charbons enflammés, ils y jetèrent des poignées de sel qui crépitait, des pincées de nitre qui jaillissait en une pluie d'étincelles, des morceaux de résine qui dégageait une fumée âcre et suffocante. Puis il se fit tout à coup un profond silence ; ils levèrent les mains, montrèrent l'Occident de leur doigt indicateur, et s'écrièrent d'une voix éclatante :

—Holà ! dehors ; qu'attends-tu donc, ô puissant monarque ? Je te le dis... c'est toi que je veux. Pourquoi ces délais ? Viens, ou je te conjurerai bien autrement encore que par mes paroles....

Alors, du fond de la galerie, éclata un éclair si éblouissant qu'ils en furent tous aveuglés ; il fut suivi d'un éclat de tonnerre si formidable qu'ils crurent que la voute allait s'écrouler ; et voilà que, de leurs noirs cachots, s'élancent les squelettes des victimes immolées en ce lieu : leur aspect est épouvantable, ils se précipitent avec rage contre les trois hommes, ils veulent pénétrer dans le cercle magique.

—Frappe, Ottocar, s'écrient les sorciers, frappe sans pitié, de la pointe et du tranchant ! car malheur à nous, s'ils pénètrent dans le cercle !

Ottocar ne se le fait pas dire deux fois, il frappe sans relâche à droite et à gauche, de la pointe et du revers, il fauche les têtes, il abat les mains qui le veulent saisir, et les têtes se détachent et roulent sur le sol, et les mains convulsées ramassent de la terre et

la jettent à la face des magiciens, et les blessures répandent du sang, du feu et de la fumée.

—Hé bien ! que signifie cette obstination ? crièrent les deux adeptes. Quelle audace ! quelle rage ! Arrière, maudits ! ce n'est pas vous que nous voulons ; c'est Arachiel.

En disant ces mots, ils tirèrent de leurs escarcelles deux poignées de limaille de fer et les jetèrent à la face de ces ombres qui s'évanouissaient aussitôt qu'une parcelle les avait touchées ; en un instant, le souterrain fut plongé dans une profonde obscurité.

—Arachiel ! s'écrièrent les magiciens, Arachiel ! daigne te faire voir à nous ; viens et bois. Cette coupe pleine d'un sang encore tout chaud apaisera ta soif : c'est le sang d'un voleur récemment mis à mort.

Ils parlaient encore qu'un lion apparut tout à-coup auprès d'eux, il s'avança d'un air craintif, et de sa langue de feu lécha tout le sang qu'on lui offrait, puis disparut

A cette disparition subite, les nécromanciens blasphémèrent de fureur, et eurent recours à de nouvelles conjurations plus effrayantes encore que les précédentes : aussi, au bout de quelques instants, une figure terrible et monstrueuse se vit voir à l'extrémité de la galerie, en criant d'une voix retentissante :

—Malheur à moi ! Malheur à moi ! Votre art pernicieux me force bien à vous apparaître, mais il ne peut m'obliger à tromper la jeune Yolande. Une puissance plus forte que la mienne la protége, l'anneau me repouse, l'anneau est invincible, et si je voulais m'obtiner à la vaincre, l'anneau se riverait autour de moi comme une double chaîne de feu pour mon supplice.

—De quel anneau veux-tu parler, prince du mensonge ? Tes ruses sont connues. Hâte-toi de nous obéir, ou sinon.....

—Je ne le puis, vous dis-je, l'anneau d'Anselme s'y oppose, Anselme qui nous fait une guerre acharnée, Anselme qui a donné à Yolande cet anneau protecteur dont le châton offre une croix pour empreinte. Yolande le porte sans cesse à son doigt. Qui pourrait donc approcher de cette jeune fille ? Ou supposé même qu'on l'approche, qui donc oserait l'attaquer ? ou enfin, admettant qu'on l'attaque, qui donc pourrait la vaincre ?.....

—Tu mens, car tu le sais bien, tu as déjà vaincu des hommes vénérables qui font profession de ne vivre que de la croix.

—Hé bien ! voulez-vous savoir pourquoi je suis parvenu à les vaincre ? Perce qu'ils se bornaient à porter la croix sans être crucifiés. Ils ont bien la croix, si vous voulez, mais ils ne l'ont pas dans le cœur ni dans l'esprit. Ils la portent comme ornement ou par vanité, mais, à l'occasion, ils la méprisent dans leurs paroles

eux dans leurs œuvres. Quant à Yolande, elle n'agit point ainsi, elle est droite et pure, et elle porte la croix la croix bien plus sur le cœur qu'à sa main. Anselme a bénit cet anneau, et l'innocence d'Yolande et la bénédiction d'Anselme nous repoussent.

—Lâche ! qu'est donc devenu cet orgueil qui fait ta force ? que sont devenues tes forfanteries ? toi qui te vantais de résister au Tétragrammaton ? (1) Comment te laisses-tu vaincre par un pauvre et faible mortel ? Quel est donc cet Anselme ?

—Est-il donc nécessaire de vous l'apprendre ? c'est l'évêque de Lucques, le neveu de cet Alexandre II, auquel j'ai fait une guerre incessante lorsqu'il occupait le trône du pêcheur, et que jé poursuis encore dans Grégoire, son successeur. Au premier, j'ai suscité pour adversaire Cadolaus et les mauvais prêtres allemands et lombards ; au second, j'oppose l'orgueil de Guibert, les mauvaises mœurs du clergé, et l'avarice de la noblesse. Le perfide Anselme me battait en toutes rencontres, par les armes spirituelles de son oncle : il m'enlevait, à chaque instant, les conquêtes les plus précieuses que j'avais faites dans le sanctuaire. Non content de les voir ravies, il les exhortait de telle façon qu'à leur tour les traîtres devenaient mes ennemis, et m'arrachaient une foule de gens que je retenais captifs dans les entraves du péché et de la simonie. Mais je lui ai rendu amplement tout le mal qu'il m'a fait. Il m'a été ma proie, j'en conviens, mais trois prêtres inspirés par moi-même, hommes vaillants et résolus, que secondaient d'ailleurs de puissantes factions, l'ont dépouillé de son évêché et l'ont fait bannir de Lucques. Cependant, le croiriez-vous ? il ne s'est pas tenu pour battu, et dans le but de m'insulter encore davantage, il a pris l'habit monastique. Il a redoublé ses austérités, ses veilles, ses jeûnes, et, par ses prières et ses exemples, m'a encore enlevé plus de partisans que par ses discours. Que la foudre écrase ce misérable !

Ce n'est pas tout encore. Grégoire, réduit par mes efforts à l'excès de la misère, vient de faire de lui le confesseur, le directeur, le conseiller de cette infâme sorcière que l'on nomme Mathilde. O rage !..... Anselme ne me donne ni paix, ni trève : il engage, il pousse, il excite Mathilde à me faire une guerre cruelle ; seule, elle déjoue et détruit tous mes plans. J'avais enlevé le jeune prince Henri aux mains de l'abbé Odon : il en aurait fait un homme pieux, pur et soumis au Saint-Siége ; je le confiai à la direction de certains hauts barons, mes féaux, mes fidèles, qui, dans

(1) Les trois lettres J. H. S., *Jesus Hominum Salvator*, Jésus, Sauveur des Hommes.

cette âme tendre encore, aurait semé ces erreurs de l'esprit, ces vices du cœur, qui ne peuvent produire que des fruits doux à mes lèvres, et des espérances plus flatteuses encore pour l'avenir. Mes amis avaient dépassé mon espoir : sous le prétexte spécieux des droits inaliénables de la couronne, ils le poussèrent à maintenir avec obstination la possession des investitures et à susciter un antipape contre Grégoire. Mais quoi ! ce misérable Anselme n'a-t-il pas prouvé à Mathilde que Grégoire est le Pape légitime, et là-dessus, cette femme, à force de lettres, de messages, d'adresse et de négociations, est parvenue presque à amener les princes allemands à abandonner le parti d'Henri IV, et même, en partie, à réconcilier Henri lui-même avec Grégoire.

" Vous savez que l'empire germanique n'est pas héréditaire comme les autres royaumes ou états. Il est électif, et fut créé par le Pape pour Charlemagne, à condition qu'il défendrait l'Eglise et maintiendrait la paix dans l'Europe occidentale. Un autre Pape créa les électeurs et leur donna pour mandat l'élection impériale. Or, Henri, qui ne manque pas d'une certaine perspicacité, s'est fait ce raisonnement : " Si mon élection est tout entière l'ouvrage du Pape, et si, en échange de ce bienfait, je combats l'Eglise et bouleverse l'Occident, le Souverain Pontife peut me déposer et faire élire un autre à ma place." Cette pensée du prince l'a fait pencher pour la paix, à la grande joie de Mathilde et d'Anselme, et par suite, je perds de cette façon quelques milliers d'âmes que je considérais déjà comme ma propriété. Cet Anselme, il faut en convenir, est un fléau pour moi ; là où il intervient pour si peu que ce soit, les choses ne sont pas bien en ce qui me regarde : et voyez maintenant, si je puis entreprendre quelque chose contre Yolande, elle qui porte à son doigt un anneau bénit par cet homme. Et notez bien qu'il ne la connaît pas, qu'il ne l'a jamais vue. Il remit un jour cet anneau à un moine qui le donna à un ermite étranger, ami de ce vieux chien d'abbé Daufer, le protecteur secret, mais, hélas ! tout puissant de cette Yolande. Dès qu'il a su les desseins d'Ottacar, il lui envoya en secret, par l'entremise de Théotberge, l'anneau bénit par Anselme, afin de la défendre tout maléfice et de tout piége."

A cette révélation, les deux magiciens se regardèrent d'un air consterné : ils sentaient leur courage s'évanouir. Toutefois, pour faire bonne contenance, ils reprirent :

—Arachiel, vaillant champion de l'enfer, ne te décourage pas, ne te manque pas à toi-même ; rassemble toutes tes forces, aiguise ton esprit, réunis tous tes auxiliaires, enfin aide-nous de toutes tes ressources ; nous nous confions en toi.

—Ami, répondit le démon, je ne puis rien sur elle, soyez-en bien sûrs : tout ce que je puis faire, c'est de la tourmenter par des fantômes, des terreurs, lui susciter des ennemis et de rudes combats. Au-delà, je ne puis rien.

Il se tut, et l'affreuse apparition disparut aussitôt avec un bruit horrible, faisant pleuvoir de toutes parts des pierres et des rochers en éclats, et remplissant ce lieu lugubre d'une épaisse fumée sulfureuse.

Tout entiers à leurs conjurations, les deux sorciers ne s'étaient pas occupés d'Ottocar : ils se tournèrent vers lui, et le trouvèrent pâle et hors d'haleine. Sa main avait laissé échapper son épée, ses genoux s'étaient dérobés sous lui de terreur, ses yeux tout grands ouverts, fixes, égarés, exprimaient la stupeur et l'effroi. Ils s'empressèrent de lui porter secours, le frottèrent de vinaigre et de spiritueux, afin de lui rendre l'usage de ses sens : le malheureux jeune homme revint enfin à lui, mais il avait l'air hagard et étonné, comme quelqu'un qui a vu la foudre tomber auprès de lui : il chercha à se relever, mais il s'évanouit.

IX.—TENTATION ET VIOLENCE.

La nuit était obscure et troublée par une de ces tempêtes qui arrivent si souvent, pendant l'été, dans les parties septentrionales de l'Europe, et qui sont accompagnées d'éclairs et de coups de tonnerre. Yolande, réveillée en sursaut par un éclat terrible, tressaillit, et, se mettant sur son séant, elle s'assit et demeura immobile de terreur. Mille pensée désolantes s'étaient emparées d'elle, depuis quelques jours, parce qu'elle avait appris que son père, après avoir quitté et fermé sa maison, s'était éloigné, unitamment, de Znaïm avec Adeltrude, sa mère, sans dire où ils se rendaient, ni quand ils reviendraient. L'abbé Daufer avait secrètement communiqué cette nouvelle à Théotberge, qui l'avait transmise à Yolande, pour qu'elle eût à rendre grâces à Dieu de l'avoir empêchée de tomber dans les piéges du faux moine.

Cette dernière aventure l'affligeait profondément ; elle la rapprochait des paroles insidieuses que Swatiza lui avait dites, des concerts qui lui avaient été donnés pendant la nuit ; et elle voyait clairement que le jeune Margrave de Brunn était bien décidé à employer tous les artifices et toutes les ruses. Elle se disait que le départ de son père la laissait presque entièrement à la disposition de ce furieux, et que la prudence de Théotberge, l'affection

qu'elle lui portait et le respect dû au saint lieu qu'elle habitait, ne seraient, après tout, que de bien faibles défenses. Ces réflexions désolantes la troublaient, l'attristaient, la décourageaint jusqu'au fond de l'âme ; et cependant, de temps à autre, un doux sentiment venait la consoler dans sa tristesse et dissiper ses ennuis. Elle avait sous les yeux sa petite statuette de la sainte Vierge, cette image qu'elle avait reçue au moment où elle s'y attendait le moins, et comme signe menteur d'une ruse perfide et sacrilége, que Marie elle-même avait déjouée si miraculeusement.

—O ma mère chérie, disait Yolande, en pressant l'image sainte sur son cœur, vous qui avez été la première confidence de mes jeunes affections ; vous qui avez accueilli avec tant de bonté la prière que je balbutiais à vos pieds dans mon enfance ; vous qui guidiez mes pas tremblants, qui m'inspiriez une salutaire crainte de Dieu, et un amour pur et tendre pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, oh ! je vous en conjure, ne m'abandonnez pas au milieu des épreuves qui m'attendent. Vous connaissez mon ignorance, ma faiblesse, mon isolement ; soyez-moi une vive lumière, une puissante défense et une mère tendre. C'est en vous que je mets mon espérance et ma sécurité : ne permettez pas que ce que l'on appelle ma beauté soit pour le prochain une occasion de chute ; et plutôt que de permettre qu'elle fasse offenser Dieu, laissez-la s'éteindre dans la maladie, se défigurer dans la douleur, disparaître enfin dans la mort.

Pendant qu'Yolande priait ainsi avec tendresse et ferveur, et qu'à chaque éclair, à chaque coup de tonnerre, elle pressait son image vénérée plus affectueusement sur son cœur, elle vit ou plutôt elle crut voir tout à coup, après un vif éclat de lumière, s'ouvrir le fond de sa cellule, comme si la muraille elle-même se fût éloignée. Un bois sombre s'offrit à ses yeux, un jeune homme s'y promenait triste et rêveur. C'était Ottocar. A cette vue, le cœur de Yolande se glaça d'effroi : son sang s'arrêta, une sueur froide couvrit son front, un tremblement violent agita ses membres glacés. Elle voulait fuir, et se sentait comme clouée sur son lit ; elle voulait crier, et une main de fer semblait étouffer sa voix dans sa gorge ; elle voulait détourner les yeux de ce spectacle, et le bois sombre et l'image d'Ottocar la poursuivaient malgré elle.

Tout à coup, un bruit se fait entendre au milieu du feuillage, il augmente, il approche, et elle voit sortir du taillis un ours de taille gigantesque ; les yeux en feu et grinçant des dents, il s'élance sur Ottocar, cherche à le saisir dans ses pattes formidables. Bien que pris à l'improviste, le chevalier tire son épée, se met en garde, et veut se défendre, mais l'élan qu'a pris la bête féroce est si prompt,

le lieu si étroit, le terrain si embarrassé de ronces et d'épines, que le jeune homme trébuche à chaque pas, et ne peut frapper : l'ours redouble de rage, et, enfonçant ses griffes puissantes dans la poitrine de son adversaire, il la déchire, l'arrache et la foule à coups redoublés. Ottacar tombe à la renverse, et l'animal vainqueur rentre dans l'épaisseur du bois. Etendu sur le sol, pâle, mourant, le blessé appelle Yolande, qui accourt tout émue et attendrie : il lui montre ses plaies qui versent des flots de sang ; il la conjure de vouloir bien étancher la sueur qui perle sur son front, de lui fermer les yeux et recevoir son dernier soupir.

A ce spectacle, Yolande est émue de compassion : le cœur lui bat, l'haleine lui manque, et elle va rendre au moribond le triste service qu'il lui demande : l'effort qu'elle fait la rappelle à elle-même ; l'image de la sainte Vierge lui est échappée ; elle la cherche à tâtons sur son lit ; la trouve, la porte à ses lèvres, l'y presse tendrement et l'élève jusqu'à son front pour faire le signe de la croix ; mais elle ne l'a pas encore achevé, que la vision terrible a disparu, et elle se trouve assise sur son lit, calme, reposée, tranquille.

Une autre nuit, elle est réveillée brusquement par un long gémissement qui retentit auprès d'elle. Ses yeux s'ouvrent... Grand Dieu ! quel spectacle !... Pandolfe est prisonnier d'Ottocar ; il est agenouillé et tend des mains suppliantes et chargées de chaînes. Ottocar est auprès de lui, le tenant d'une main par les cheveux, et de l'autre brandissant un poignard. Ses regards sont égarés, sa voix furieuse : " Pandolfe, hurle-t-il, Pandolfe, accorde-moi la la main de ta fille, ou j'enfonce ce fer dans ton cœur ! " Le malheureux cherche en vain à attendrir l'insensé ; il regarde Yolande d'un air désespéré et semble lui dire : " Tu le vois, mon enfant, il faut que tu te décides à lui donner ta main, et par là, tu me sauves la vie, ou si tu persistes dans ton refus, il faut te résoudre à me voir égorger à tes yeux ! " Ce cruel spectacle, le danger d'un père, ce regard suppliant, bouleversent Yolande jusqu'au plus profond de l'âme ; elle va s'élancer, arrêter le bras homicide et crier à l'assassin : " Arrête... " Mais en voulant quitter sa couche, elle se signe avec sa petite statuette... et tout disparaît à l'instant. Yolande revient à elle, une sueur glacée l'inonde, et sa faiblesse est telle qu'il lui est impossible de se soutenir.

Ces visions étaient l'œuvre d'Arachiel, le démon évoqué par les deux nécromanciens. Mais Yolande ne savait à quelle cause attribuer ces pénibles apparitions ; la mélancolie s'emparait d'elle ; elle s'abandonnait à la tristesse, recherchait la solitnde et le silence, et ressentait souvent un battement, une anxiété, un acca-

blement de cœur qui l'alarmaient horriblement. Vainement ses compagnes cherchaient-elles à l'égayer ; vainement voulaient-elles lui faire partager leurs jeux, leurs promenades : elle, d'ordinaire si prévenante, si affable pour toutes, était devenue sauvage en morose. C'est qu'il lui arrivait, quelquefois, d'étranges choses. Quand elle était au milieu de ses amies, tout à coup ces jeunes filles changeaient à ses yeux d'apparence et de traits, prenaient mille formes bizarres et fantastiques Si elle s'entretenait gaîment avec l'une d'elles, celle-là disparaissait pour faire place à Ottocar qui la suppliait de mettre un terme à ses refus. Une autre fois, les pensionnaires devenaient une horde de soldats qui l'entouraient de tous côtés, et qui, l'épée à la main, cherchaient à l'entraîner dans le château de Brunn. Un jour, c'était Pandolfe, un autre, c'était Adeltrude, c'était sa propre mère, qui semblait lui apparaître et l'embrasser tendrement en la conjurant de les tirer de l'esclavage où les retenait Ottocar ; ils lui montraient les chaînes dont ils étaient chargés, et qui ne tomberaient que quand elle aurait consenti à cette fatale union.

La pauvre Yolande s'enfuyait, alors, tout éperdue, à la cellule de l'abbesse ; elle se jetait à ses pieds, en lui demandant aide et protection, en s'abritant dans les plis de son voile, comme l'enfant court à sa mère et se cache sous le pan de sa robe. lorsqu'il est effrayé des aboiement d'un chien. Théotberge, plus peinée de cet état qu'elle ne voulait en convenir, la consolait, lui disait que le démon seul était la cause de son trouble ; qu'il ne fallait pas perdre courage devant les ruses et l'astuce de l'ange des ténèbres ; que la vertu de Dieu était avec elle, et la ferait sortir victorieuse de toutes ces épreuves ; que, du reste, il lui fallait prier beaucoup, faire une entière offrande d'elle-même à Marie, la douce Mère de Jésus, qui la mettrait sous la protection de la divine miséricorde.

—L'anneau que vous portez au doigt, ajoutait-elle, cet anneau bénit par saint Anselme, par cet intrépide champion de la sainte Eglise, porte une croix gravée sur le châton, une croix ?.....la terreur des démons, le bouclier, le soutien des chrétiens fidèles : cette croix seule vous vaut l'aide de dix légions d'anges, il est impossible que l'enfer puisse rien contre vous, malgré tous ses efforts réunis.

Ranimée par ces paroles, Yolande se rendait à l'église ; et là, quand elle était seule, elle se prosternait devant l'autel de la Ste Vierge, elle lui offrait son cœur et toutes les facultés de son âme, et ne se relevait pas qu'elle ne se fût sentie encouragée et pleine d'espérance en l'avenir.

Après la terrible nuit des évocations, Ottacar fut rapporté dans sa chambre par les deux magiciens : la dernière apparition avait

été si horrible, qu'il ne pouvait s'en remettre ; ses esprits étaient troublés, ses membres brisés, sans vigueur ; tout son être était dans un état de prostration complète. Une fièvre brûlante s'empara de lui, son sang bouillonna dans ses veines, sa raison s'éteignit dans un délire violent. Au matin, ses serviteurs, en pénétrant chez lui, le trouvèrent étendu sur son lit, l'œil fixe et vitreux, la bouche entr'ouverte et écumante, les cheveux hérissés, les poings serrés, le corps raide et glacé. On lui jeta de l'eau au visage, on lui frotta les tempes de vinaigre et de spiritueux ; il revint quelque peu à lui-même, poussa un profond soupir, puis, tout-à-coup, se dressant comme un forcené :

—Arrière, cria-t-il, éloignez-vous, on n'entre pas dans ce cercle, il est sacré : fuyez, squelettes animés ; fuyez, ou vous sentirez la pointe et le tranchant de mon épée ! Viens ici, Arachiel ; animal stupide, n'as-tu pas honte de ta lâcheté ?..... Hé bien ! quoi ! qui te retient ?..... l'anneau, l'anneau, dis-tu ? hé misérable, qu'est-ce donc que ta puissance. Moi seul, j'y suffirai ; je ne crains pas les anneaux, moi : où sont mes soldats ?..... Ici, Sans-Pitié, Loup-Garou, Coupe-tête : des gens comme ceux-là arracheraient avec trente hommes les portes de l'enfer de leurs gonds, et iraient t'y chercher pour te payer à coups de hallebarbe de la couardise que tu nous a montrée.

Et là-dessus, Ottacar furieux se précipitait comme un tigre sur les assistants qui s'efforçaient de le repousser et de le retenir, sans pouvoir deviner la cause de ses aveugles transports.

Il est impossible d'avoir commerce avec les démons, sans qu'il en résulte de grands maux. Ottocar était remis de ses folles terreurs et de sa frénésie, au bout de quelques jours. Mais son esprit devint entièrement la proie de cette fièvre infernale, qui l'avait éloigné tout d'abord de la grâce de Dieu, le tenait enlacé dans les filets de Satan, et le poussait à de nouveaux forfaits. Les transports de rage qui s'emparaient quelquefois de lui, le faisaient blasphémer Dieu et maudire les hommes ; il proférait des imprécations contre lui-même ; il se donnait au démon, avec des jurements exécrables, et déjà il semblait en être devenu l'esclave et la proie. Et en effet, l'esprit malin ne tarda pas à lui souffler l'infâme projet d'arracher la jeune fille au cloître qui l'abritait. Vainement, la voix de l'Ange gardien résonna-t-elle au fond du cœur d'Ottocar, pour lui représenter les remords qui l'attendaient et l'horreur d'un pareil sacrilége ; le démon de l'orgueil et de l'obstination le rendait sourd à toute représentation, et obscurcissait si fort son jugement, qu'un rayon de saine lumière n'aurait pu se frayer un passage dans cette âme agitée et égarée.

Sur la route qui conduisait de Brunn au monastère, était une taverne où les voyageurs avaient coutume de se rafraîchir d'un pot de bière et d'une tranche de lard. Un jour (c'était après vêpres), une troupe de soudards armés d'arbalètes, de lances et de masses de fer, s'arrêta à cette hôtellerie dont les murs hérissés de crochets furent bientôt garnis de toutes ces armes, tandis que les tables se couvraient de verres et de pots. L'hôte était un homme de près de six pieds de haut, à la longue chevelure en désordre, que recouvrait un bonnet pointu de peau de loup-cervier, ce qui le grandissait encore ; son justeaucorps de fourrure était retenu autour des reins par une large ceinture de cuir, bordée de rouge, qui supportait un coutelas formidable, et l'acier qui servait à l'affiler. Sa femme était, au contraire, courte et ramassée ; elle portait sur la tête un bonnet à ailes de buse qui, à force d'être exposées aux émanations et aux vapeurs du lard et du saindoux, s'étaient légèrement colorées en brun ; ses mains et toute sa personne étaient ointes, graissées et luisantes comme le cuir à rasoirs d'un barbier. Ce couple avait pour fils un grand garçon long, mince et maigre, qui, cependant, savait quelque peu lire, chose rare à cette époque ; il était, dès son bas âge, familier du monastère de Znaïm, et il avait appris à connaître ses lettres dans le Psautier du frère Gontran, cellérier de l'abbaye. Rappelé par son père pour l'aider dans le service de la taverne, il était devenu, pour ainsi dire, le Salomon des environs ; et comme les religieux de l'abbé Daufer avaient pris parti pour Grégoire, pontife légitime, le brave Rutald avait fait de même ; il le soutenait en toute occasion, et prouvait à tous venants que s'ils voulaient vivre dans la communion de l'Eglise, il fallait se soumettre à Grégoire, et tenir l'antipape pour l'antechrist. En celà, Rutald se montrait tout différent des jeunes gens de nos jours qui, après avoir séjourné quelque temps dans une ville quelconque, pour y apprendre la pharmacie, l'art du vétérinaire, la médecine ou les lois, reviennent à leur village natal professeurs d'irréligion, d'immoralité et de révolution.

Pendant que les malandrins vidaient de grands pots de bière et faisaient disparaître un demi-mouton cuit au four, l'hôtesse, tout affairée, faisait voltiger les ailes de son bonnet de la cuisine à la cave, et de la cave à la grande salle, jetant de çà de là quelque joyeux propos à la compagnie. L'hôte, de son côté, voyant que ses pratiques commençaient à s'animer, mit ses coudes sur la table, son menton dans ses mains et commença ainsi :

—Je voudrais bien savoir qui pourrait vous tenir tête, mes gaillards ? Vous êtes les plus fameux tireurs des environs, ceux qui frappent le plus dur... Cette nuit, on en descendra ! ceux qui vou-

dront vous barrer le chemin sauront à quoi s'en tenir sur le fer de vos lances, ou le poids de vos masses d'armes.

—Oh ! quant aux nonnettes elles nous donneront peu de fil à retordre, et nous les tirerons de leur sommeil sans grand'peine, dit l'un de ces truands déjà plus ivre que les autres.

—Bien, continua l'hôte en regardant son fils, vous faites sans doute, au nom du Margrave, la chasse a quelque *Grégorien* (1), qui s'est refugié dans le monastère ?

—De quoi ?... un Grégorien... c'est à une petite Grégorienne que nous en voulons. Quelle fatigue nous allons avoir, hein ! nous allons la trouver comme un oiseau au nid ; je la mettrai sur mon épaule, et je la porterai tout droit au château.

—Et, ajouta un autre, s'il se trouve par-ci par-là quelque bon gros reliquaire d'argent, nous mettrons fort bien la main dessus ; elles sont riches les nonnettes, et d'ailleurs, c'est de bonne prise, car elles sont toutes grégoriennes jusqu'à la moelle des os.

—Vivat ! Noël ! hurla le maître du logis, tout en faisant à son fils un signe d'intelligence.

Rutald le comprit, sortit aussitôt, et, prenant ses jambes à son cou, il se rendit par des sentiers de traverse auprès du personnage mystérieux qui, du fond du bois, avait ordonné à Pandolfe de suspendre sa route pour éviter les embûches d'Ottocar.

---

(1) On nommait ainsi les partisans du pape Grégoire VII.

(*à continuer*)

BIBLIOGRAPHIE.

LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE DE PARIS, ET SES PUPLICATIONS. (1)

Le 13 mai 1874 avait lieu à Paris une intéressante séance de la *Société Bibliographique*, présidée par Mgr. Mermillod, l'illustre exilé de Ferney. L'éloquent prélat prit la parole, et dans le magnifique discours qu'il prononça, je lis ce qui suit :

" L'idée mauvaise en France a un succès rapide ; elle passe vite à l'application, et prend le fusil. L'idée bonne, au contraire, a toujours à lutter contre beaucoup de difficultés. D'abord on est plus délicat sur les moyens de la faire triompher ; puis tandis que la presse fait connaître partout le succès du mal, le bien a contre lui la conspiration du silence. Qui parle de votre *Polybiblion ?* Qui parle de votre *Revue des Questions Historiques ?* Qui a fait connaître vos excellents travaux sur la Saint-Barthélémy, sur Galilée, et tant d'autres où vous réfutez les erreurs qui se trouvent partout ? Vos ennemis ont contre vous l'habileté du mutisme, et vos amis même n'ont point donné le coup de cloche."

Ces paroles de Mgr. l'évêque d'Hébron sont vraies partout, en Canada comme en France. La propagande du mal est partout mieux organisée que celle du bien. L'Erreur a ses trompettes qui l'acclament et la répandent dans toutes les classes, et quand on étudie ses moyens d'action, l'on n'est plus étonné des progrès qu'elle fait. Car la puissance qu'elle exerce ne lui vient pas seulement de la complicité qu'elle trouve dans les penchants de notre nature mauvaise ; elle résulte particulièrement de l'association, de la communauté d'action, et d'une savante organisation qui a mis à son

---

(1) Cette société a son bureau au No. 35 de la Rue de Grenelle, St. Germain, Paris.

service l'enseignement à tous les degrés, et la publicité sous toutes ses formes.

Pour lutter efficacement contre cet envahissement du mal, il faut une organisation identique parmi les hommes de bien. Il faut que les cœurs dévoués à l'Eglise et les intelligences chrétiennes s'unissent pour la défense de la Vérité.

La *Société Bibliographique* de Paris est une de ces associations généreuses, qui, prenant pour base de ses opérations l'union de la Science et de la Foi, travaille à la diffusion de la vérité dans toutes les classes de la société. Dans une assemblée tenue le 25 mai 1875, M le comte de Beaucourt, son actif et intelligent président, la faisait ainsi connaître :

" La Société Bibliographique est à la fois une société d'études, et une société de propagande.

" D'une part, nous formons une pépinière de travailleurs ; nous les embrigadons au service de la vérité, sur le terrain de l'érudition comme sur celui de la vulgarisation ; nous forgeons soigneusement nos armes, afin qu'elles soient tellement trempées que rien ne les puisse émousser : c'est là un travail patient, difficile, que nous poursuivons depuis plus de sept ans, et qui doit être incessamment continué.

" Et puis, à mesure que ce premier travail s'étend et se complète, nous formons une autre armée, celle des propagateurs, qui va toujours grossissant et doit sans cesse se recruter, mais qui doit aussi s'organiser, se discipliner, et être prête pour l'action."

Il était temps de recommander cette belle œuvre aux lecteurs canadiens. Ils ne pourront guère y coopérer à titre de travailleurs ; mais ils peuvent facilement s'enrôler dans cette armée des propagateurs dont parle M. le comte de Beaucourt.

La Société a pour but :

1o De publier et de répandre au plus bas prix possible des livres sérieux et utiles ;

2o De faciliter la connaissance des sources : dans le présent, par la publication d'une *Revue Bibliographique universelle* tenant au courant de tout ce qui paraît en France et à l'étranger ; dans le passé, en fournissant aux membres de la Société toutes les indications bibliographiques qui leur sont utiles ;

3o De réunir, dans une pensée et dans une action communes, tous les hommes d'intelligence et de cœur, qui, ne séparant pas les intérêts de la religion des intérêts de la science, veulent s'opposer aux progrès de l'erreur et travailler à la diffusion des saines doctrines.

On sait que l'un des moyens d'action les plus effectifs de l'irré-

ligion c'est le journal à un sou, et la brochure à 25 centimes. Ces armes sont terribles par leur nombre et leur diffusion. Elles sont à la portée de toutes les bourses, et pénètrent partout. Elles attaquent tour-à-tour la société, la famille et la religion. Elles dénaturent l'histoire, elles soulèvent les préjugés populaires, elles proscrivent l'Eglise de l'éducation et de la politique, elles chassent Dieu de la science et de la morale.

La Société Bibliographique a voulu opposer à ces collections immorales et impies, d'autres collections à bon marché, où sont reprises et traitées avec talent toutes les thèses historiques, scientifiques, sociales et religieuses que les libres penseurs ont dénaturées. Ce travail est noblement commencé, et déjà sa *Bibliothèque à 25 centimes*, à l'encontre de la *Bibliothèque démocratique*, compte un bon nombre de brochures.

Elle a publié aussi des *brochures populaires sur la révolution française* à 20 centimes, et une autre série de brochures sur les *questions actuelles* à des prix divers.

Elle offre enfin le moyen de s'instruire et de se tenir au courant par son *Polybiblion*, *revue bibliographique universelle*, qui est conçu sur le plan le plus vaste. Ce recueil paraît tous les mois; il renferme dans deux parties distinctes: 1° (*partie littéraire*) le compte-rendu des ouvrages nouveaux, des variétés, une chronique des faits littéraires, une correspondance, des questions et réponses; et 2° (*partie technique*) la bibliographie des publications nouvelles, françaises et étrangères, et les sommaires des principales revues, des travaux des sociétés savantes et des articles littéraires des journaux de Paris.

Telle est l'œuvre souverainement bienfaisante que la Société Bibliographique a entreprise, et dont les résultats seront inappréciables, si elle reçoit des pays catholiques parlant la langue française l'encouragement qu'elle mérite.

Nos libraires catholiques, qui se piquent d'offrir au public canadien des lectures saines et instructives, ne devraient pas tarder à se procurer les publications de la Société Biblographique de Paris.

Je voudrais pouvoir énumérer ces intéressantes publications; mais je ne fais pas un catalogue, et je mentionnerai seulement *Les Libertés populaires au moyen-âge*, par M. Demolins; *Les Associations ouvrières*, par M. Xavier Roux; *Jeanne d'Arc*, par Marius Sepet; et *Les societés secrètes*, par M. Claudio-Jannet.

M. Jannet est déjà très-avantageusement connu en Canada par son magnifique ouvrage sur *les Etats-Unis contemporains*, et sa brochure sur *Les sociétés secrètes* n'est pas inférieure à sa réputation. "C'est, comme dit l'*Univers*, un consciencieux travail qui montre

bien tous les dangers que font courir les sociétés secrètes." Ce qui le recommande particulièrement, c'est que le gouvernement français lui a refusé l'estampille, c'est-à-dire, le droit de colportage et de vente dans les gares ! Ce brave gouvernement n'aime pas qu'on révèle au public l'action des sociétés secrètes dans la politique contemporaine !

Les Sociétés Secrètes et la Société, ou Philosophie de l'Histoire Contemporaine, par le R. P. N. Deschamps, S. J.

Le troisième et dernier volume de ce grand ouvrage vient de paraître à Avignon ; et la brochure de M. Jannet, dont j'ai parlé, m'amène tout naturellement à en dire quelques mots.

J'ai déjà publié, il y a deux ans, dans le *Nouveau-Monde*, une appréciation de cette œuvre savante, dont les deux premiers volumes avaient alors paru. La mort de l'auteur avait fait craindre que sa publication ne pût pas être terminée. Mais M. Janet, qui a été le disciple et l'ami du R. P. Deschamps, a dépouillé avec le soin le plus minutieux les manuscrits laissés par ce dernier ; il a recueilli les notes, coordonné les documents amassés par lui, et il en a formé ce troisième volume qui termine l'ouvrage.

La presse européenne a fait à cet important travail un accueil qui témoigne éloquemment de son mérite.

Dès l'apparition du premier volume, M. Poujoulat portait sur l'œuvre du R. P. Deschamps le jugement suivant :

" Rien de plus instructif, de plus curieux, de mieux démontré. C'est là que les masques tombent et que les voiles sont déchirés.

" La franc-maçonnerie est là dans son origine, dans ses branches, dans ses doctrines et ses œuvres. L'auteur ne fut jamais affilié, mais il a lu tout ce que les affiliés ont écrit en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre ; il appelle chaque chose par son nom et nomme ceux qu'il faut nommer. Il procède par dates et par citations et prouve tout ce qu'il avance. Il marche toujours en règle, toujours muni, toujours armé. C'est une vaste érudition contemporaine appliquée à des hommes et à des choses qu'il nous importe de connaître et qui portent le secret des événements de notre siècle. Cet ouvrage, intitulé : *Les Sociétés secrètes et la Société, ou Philosophie de l'histoire contemporaine*, est la plus vive lumière

qui ait été jetée sur le monde ténébreux, où se forgent depuis longtemps les plus cruelles armes contre l'Eglise, la royauté et les plus saintes traditions du genre humain."

De son côté, M. de Bernardi écrivait dans le *Monde :*

" Nous attirons sur ce livre l'attention des historiens et des penseurs.....

" L'auteur étudie tour à-tour l'Illuminisme, le Martinisme, la Franc-maçonnerie, le Carbonarisme, et prouve qu'une idée commune rapproche tous ces systèmes, à savoir, la haîne du spiritualisme chrétien et le culte de la nature ou de la matière. C'est dans les écrits des principaux initiés qu'il puise ses preuves : ce sont les Weishaupt, les Voltaire, les Saint-Martin, les Cagliostro, les Clavel, les Ragon, les Louis Blanc, qui fournissent les documents au moyen desquels il découvre le but réel des sociétés secrètes, à travers la fantasmagorie calculée pour tromper les faibles, les imbéciles et les orgueilleux."

L'appréciation du *Polybiblion* n'était pas moins élogieuse :

" Par l'abondance et le choix des sources, par la méthode et la puissance de pénétration de l'auteur, cet important ouvrage a le caractère et la valeur d'une vaste enquête juridique..... De nombreux rapprochements, où se révèle l'immense érudition de l'auteur, montrent qu'une foule d'écrivains en renom, depuis Michelet et Quinet jusqu'à Cousin et Renan, ont puisé leurs systèmes à sensation dans le vieux et indigeste répertoire des rites et allégories de la maçonnerie. Pour être un des côtés accessoires du livre, ce n'en est pas un des moins curieux pour les personnes qui aiment à suivre la filiation des idées et des doctrines....."

La *Gazette du Midi*, le *Contemporain* et plusieurs autres publications accueillirent aussi l'ouvrage du R. P. Deschamps dans des termes flatteurs qu'il serait trop long de reproduire. Mais nous voulons citer encore les lignes suivantes de la *Décentralisation :*

" Où l'auteur a-t-il pu recueillir une telle quantité de documents et de preuves formant la matière de trois forts volumes ? Lui-même le dit : elles lui ont coûté trente années de recherches, de longues veilles et d'étude approfondie, non-seulement de tous les manuels maçonniques, mais encore et surtout de tous les ouvrages des illustres maçons. C'est ainsi que, suivant pas à pas l'œuvre ténébreuse, ne négligeant aucun des moindres indices, surprenant l'aveu échappé, le mot détourné, il a pu réunir en faisceau des milliers de témoins indéniables, signaler toutes les étapes du mal, sa part prépondérante dans les malheurs de l'époque actuelle et pousser la cri d'alarme sur la grandeur du péril.....

" Le R. P. Deschamps n'invente pas ni ne déduit. Il copie et

toujours, répétons-le, en citant le tome, la page, l'édition où tous peuvent vérifier son dire."

Je ne puis guère ajouter à ces témoignages si favorables qui se complètent les uns par les autres ; mais je veux constater que le troisième volume, tout récemment publié, ne dépare pas les deux premiers, et qu'il en est le couronnement à la fois nécessaire et digne.

Dans les deux premiers, l'auteur avait montré les sociétés secrètes travaillant à détruire la Religion, la morale, l'autorité civile et politique, la famille, la propriété, les nationalités.

Dans le troisième, il les représente s'emparant de l'enseignement, et l'asservissant à l'Etat, au mépris des lois de l'Eglise, violant toutes les libertés au nom de la liberté, s'attaquant à la Papauté comme étant la clef de voute du christianisme et de l'ordre social, et dirigeant tous les attentats dont elle a été victime depuis Napoléon Ier.

Il fait ensuite la généalogie des sociétés secrètes, il en raconte l'origine, et il établit que la maçonnerie a emprunté ses doctrines aux Gnostiques, aux Manichéens, aux Albigeois et aux Templiers. Puis, il termine par une statistique alarmante sur la grande armée maçonnique.

Le dernier mot rassure le lecteur, cependant, et lui fait espérer le triomphe de l'ordre et de la vérité : *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?*

A. B. R.

Quelques réflexions sur Shakespeare.

Shakespeare est grand connaisseur du cœur humain, philosophe profond, poëte admirable et l'un des plus riches que le monde ait vus, créateur puissant et plein de flammes, d'une abondance incomparable. Que de caractères, que de combinaisons, quelle éloquence propre à toutes ces situations dramatiques qu'il crée sans se lasser, avec une aisance, une fécondité et une harmonie qui tiennent de la force créatrice de la terre ! Et avec tout cela, Shakespeare n'est pas une grande âme ; il a méprisé l'humanité, il s'est méprisé lui-même. Ce n'est qu'un grand miroir. Mais dans le miroir, le diable a jeté ses pierres funestes. Elles ont fait des trous et des cassures qui brisent l'harmonie, et l'image n'est plus assez fidèle ; rien n'est à la ressemblance de Dieu. *Et dum visibiliter Deum cognoscimus per hunc in invisibilium amorem rapiamur.* Il y a dans ces paroles une loi de l'Art absolument souveraine ; et toute œuvre où elle n'est pas observée manque au but que l'artiste doit poursuivre, car toute la nature est ordonnée pour le révéler et nous permettre de l'atteindre. Dans la nature shakespearienne, Dieu est formellement absent. Je viens de passer quelques jours avec Shakespeare. J'ai relu *Hamlet*, *la Tempête*, *Antoine et Cléopâtre*, *les Méprises*, *Macbeth*. Aucun de ces ouvrages n'est à proprement dire immoral. Partout le mal est flétri et puni ; le bien triomphe. Mais l'on sent que l'auteur est indifférent au mal et au bien. Il peint. Seulement l'homme semble n'avoir point de juge. Il est purement sous la loi de la fatalité.

Hamlet, vainqueur de son père assassiné, contre sa mère qui a fait le crime, a-t-il vraiment un caractère. La divinité qui mène le drame est capricieuse. Ce fils, placé dans une situation si terrible, se préoccupe de vengeance, et non de justice et de pitié. Il est bouffon. On ne sait si sa folie est jouée ou réelle. Les effets

dramatiques qui en résultent sont puissants ; mais ni la raison ni la morale n'en demeurent satisfaites. *Polonius* est incompréhensible. *Ophelia* ne peut toucher que par le jeu de l'actrice, et à la simple lecture son rôle nous laisse froids. Le roi meurtrier est un coquin trop vil. Comment la reine a-t-elle pu être séduite par ce " crapaud " ? Rien n'explique sa passion pour un tel amant. Nous croyons que le poëte dramatique n'a pas le droit de mettre en scène un fils forcé de mépriser absolument sa mère, et qui, comme roi, doit la punir. *Père et mère honoreras :* voilà la loi de Dieu qui prime la loi dramatique. *Hamlet*, malgré sa folie, n'est pas présenté comme un instrument purement aveugle de la Providence. Il raisonne trop pour être inconscient. Shakespeare avait été catholique. S'il s'était souvenu de son catéchisme, il avait là un drame moins fantastique et plus beau. La folie de Hamlet est considérée comme un coup de génie. Elle n'est qu'un truc qui escamote la difficulté, mais qui supprime en même temps la beauté véritable et haute.

Les gloses des commentateurs ne me feront jamais admirer *la Tempête*. Je ne trouve aucun charme à ces jeunes amoureux qui font pâmer d'aise M. Amédée Pichot, critique de mince étoffe beaucoup trop écouté. Dans *la Tempête*, cependant, il y a Caliban, la brute qui veut baiser les pieds de ceux qui lui donnent à boire. Excellente figure du peuple électeur ! On peut louer aussi la *charge* des deux matelots ivres. Quelques mots du matelot saoûl qui se croit roi à son flotteur, font penser aux journalistes officieux. Mais en somme ce morceau de poésie, sauf le style qui disparaît dans la traduction, n'est qu'une farce pour la canaille.

Antoine et Cléopâtre peint admirablement la passion de luxure. Octavie dit à Antoine pour le dissuader de la guerre contre César-Auguste : " La guerre entre vous deux, c'est comme si le globe s'entr'ouvrait, et qu'il fallût combler le gouffre avec des morceaux d'hommes morts." Cette belle parole peut se dire à tous les hommes politiques, quelque passion qui les pousse, quand ce ne serait que la luxure ou la vanité. Mais que leur importe ! Ils n'ont qu'à triompher l'un ou l'autre pour avoir des poëtes et des flatteurs ; et ils en auront même après la défaite et la mort. Antoine perd l'empire du monde parce qu'il est subjugué par une prostituée. Dans l'histoire, lui et Cléopâtre sont plus vils. On ne pouvait les montrer tels qu'ils furent, cela serait répugnant. Est-ce une œuvre morale de les flatter et de les farder de telle sorte qu'au moment de la punition le spectateur incline à les plaindre ?

Antoine, dans un moment lucide, laisse échapper de belles paroles. Les remords d'Enobarbus après qu'il a trahi sont beaux et touchants. Mais que d'épaisses farces mêlées à tout cela ! Shake-

speare condamne perpétuellement son génie à caresser la grossièreté du spectateur. Il s'y arrête, s'y applique et s'y prolonge.

Les Méprises, autre farce, pour les spectateurs les plus incultes et les plus bas. On loue les trucs ; M. Scribe en a de plus ingénieux. Le comique consiste dans l'abondance des coups qui tombent sur les esclaves, lesquels sont cyniques à donner des nausées. Au dénouement, pas une parole d'affection entre ces frères qui se reconnaissent et reconnaissent leur père. La *charge* de la maritorne amoureuse de Dromio est d'une verve de saleté digne de Rabelais. Ces immondices roulent sur un inceste :

Dromio : " Elle n'est pas plus longue de la tête aux pieds que d'une hanche à l'autre. Elle est sphérique comme un globe. Je pourrais étudier la géographie sur elle."

Antipholus : " Dans quelle partie de son corps est située l'Irlande ? "

Dromio : " Monsieur, ..., je l'ai reconnue à la puanteur."

L'Irlande était déjà la martyre et l'Angleterre le bourreau. C'était déjà le peuple égorgé dont l'Angleterre boit encore la vie.

Macbeth est vraiment plein de poésie et d'éloquence. Terrible étude des entraînements du crime ! Dans toute la pièce règne une poésie sombre et fantastique qui emporte le spectateur. On ne peut mieux peindre des héros sauvages. Les personnages épisodiques sont pleins de beautés mâles. Tous ont leur physionomie. Les sorcières sont étranges et superbes. *Macbeth* dit : " Nous subissons toujours cet arrêt, que les sanglantes leçons enseignées par nous tournent, une fois apprises, à la ruine de leur inventeur. La justice à la main toujours égale fait accepter à nos propres lèvres le calice empoisonné que nous avons composé nous-mêmes." *Angus* dit de *Macbeth :* " Ceux qu'il commande n'obéissent qu'à l'autorité et nullement à l'amour. Il commence à sentir la dignité souveraine l'embarrasser de son ampleur inutile, comme la robe d'un géant volée par un nain." Voilà le grand Shakespeare, tel que Dieu l'avait donné. L'amour du parterre a fait un autre homme.

On peut voir dans Shakespeare un dédain de faire mieux qui est peut-être la plus haute marque du génie personnel. Le génie non chrétien ne peut pas parvenir à l'estime de ses œuvres. Il ne peut pas franchir une certaine barrière qui l'empêche de monter tout en haut et qui lui fait mépriser le point relativement inférieur où il se sent contraint de rester.

La marque de bassesse est la farce et la grossièreté, qui ne pouvaient lui être naturelles et n'étaient pas nécessaires, sinon pour gratter les spectateurs. Voilà le côté odieux, comme dans Molière qui l'a moins affiché ; et le mépris des malheureux par le langage

qu'on leur fait parler et l'abondance des coups qui leur sont donnés. Quel beau comique pour des chrétiens que de leur faire voir un esclave battu ! Le grand ennemi du poëte dramatique est ce culte du gros rire qui fait tomber les gros sous. Pour lui faire place, il se contente d'effleurer les grandes pensées et s'arrête à creuser le coq-à-l'âne.

On est embarrassé de pensér avec Voltaire. Néanmoins il y a du vrai dans cette qualification de *sauvage ivre*, qu'il applique à Shakespeare. J'y consens à peu près si les élèves de Voltaire m'accordent pourtant que le sauvage a été baptisé et élevé dans la foi de l'Eglise catholique. Elle lui avait donné de beaux commencements et lui a laissé de beaux restes dont aucun de ses successeurs protestants et incrédules n'a pu se servir. Quelle misère que celle des shakespeariens modernes, également ignorants de la loi de Dieu, des lumières du bon sens humain et des règles de l'art puisées à ces deux sources ! Ils ont désappris et oublié la pensée de l'Art. Quant à leur maître Voltaire, j'accorderai sans peine qu'il n'était point un sauvage, et qu'il n'a jamais bu de vin naturel ; c'était un plat *penseur* et un buveur d'eau qui ne s'est jamais grisé que de son encre malsaine.

LOUIS VEUILLOT.

CHRONIQUE PARISIENNE

Un peu guidés par mes souvenirs, un peu remorqués par l'opinion, nous avons commencé, vous en souvient-il, cher lecteur ? un petit voyage de circumnavigation littéraire. Mais en présence de cette mer large jusqu'à l'immensité et de ces rivages se développant jusqu'à l'infini, nous nous étions sagement résolus à écarter les détails et à reconnaitre de loin, plutôt qu'à accoster, tels parages ou tels noms célèbres. Nous frappions simplement à la porte des principaux éditeurs : nous écoutions le bruit, qui se fait chez eux, bruit combiné de commerce et de gloire ; et saisissant au vol les plus grands noms seulement,—nous les inscrivions à l'actif de tel ou tel libraire.

Ce ne sont pas ces derniers qui s'en plaindront,—eux-mêmes ne peindraient pas autrement leur enseigne !—Mais bien plutôt tant d'auteurs de second ordre, qui gémissent d'être encore méconnus et réclament,—quelques-uns à bon droit,—contre cette conspiration du silence.

C'est l'affaire de la critique proprement dite de les tirer de là. Elle est payée pour les sortir de ces limbes nébuleux et pour marier les bergers à cette fille du roi populaire, qui est la Renommée. Pour nous qui ne cherchons que des renseignements et ne voulons que nous orienter dans le mouvement littéraire contemporain, nous n'avons qu'à discuter brièvement les faits accomplis et à chercher le miel dans sa ruche.

Pour achever la série des maisons de publications dites profanes et pour continuer en particulier les éditeurs de pièces de théatre et de romans, nous devons après M. Dentu nommer M. Charpentier un de nos libraires les plus à la mode. Ce n'est pas une raison de puiser chez lui les yeux fermés ; et je vois sur ses rayons de bien mauvais livres. C'est là que Théophile Gauthier a fait paraitre ses récits d'un réalisme parfois révoltant, sous prétexte d'exactitude ; là que Gustave Flaubert a mis au jour *Madame Bovary*, l'ouvrage le plus obscène de notre temps, et la *Tentation de St. Antoine*, dont le scandale a raté piteusement, comme une pièce d'artifice mouillée. Là encore, M. Champfleury qui se pique d'être exact, tout en étant souvent bien mal inspiré a publié la *Pasquette*. Cet auteur eut assurément mieux employé un talent réel, en poursuivant la veine qu'il avait déjà si heureusement exploitée dans l'*Histoire de la caricature*.

Avec les *Nouvelles* de M. Emile Zola nous sommes également en plein réalisme. Il semble que les lauriers de M. Flaubert em-

pêchent M. Zola de dormir, et c'est le plus mauvais sort qui ait pu être jeté à un jeune écrivain qui se montre sous ses excès plein de vigueur et de promesses.

MM. Edmond et Jules de Goncourt, ces deux frères siamois du roman contemporain, ont creusé avec une réelle compétence et un plus ou moins légitime succès les sources historiques de la vie privée et de la vie de cour au XVIIIème siécle. Peut-être eussent-ils pu, sans être moins exacts, en gazer un peu plus les fanges. De tels livres ne sauraient se recommander, non plus que la série des deux Musset (dont l'un fut si grand pourtant par intervalle,) et les œuvres de l'illustre mangeur de prêtres, qui a nom Francisque Sarcey, homme colossal, que les Prussiens et les Garibaldiens nous envient !

Pour que le roman ne sombrât pas entièrement sous les excès de ceux qui y exploitent sans vergogne les passions et le mauvais goût contemporain, il s'est trouvé de fraîches et ravissantes imaginations comme André Theuriet, merveilleux tempérament d'écrivain et, chose rare, également heureux dans ses débuts en vers et en prose. M. Sandeau n'a pas déshonoré non plus les dons exquis qui ont fait de lui le premier romancier admis comme tel à l'académie française.

Ce serait d'ailleurs une erreur de ne chercher que des romanciers à la librairie Charpentier. On y trouve aussi des poëtes comme Chénier, Millevoye, Gautier et Alfred de Musset : des historiens comme Mignet, Lavallée, Wallon et Mézières. Citons après eux M. Lanfrey qui nous a donné une histoire de Napoléon Ier, la seule républicaine que nous ayons, et qui n'en est pas meilleure. Enfin des économistes comme MM. Laboulaye et Aimé Martin, des voyageurs comme Thomas Anquetil et Simonin, des littérateurs comme Sainte-Beuve.

J'avais longtemps pensé que la maison Michel Lévy, aujourd'hui Talmann Lévy, était, sans en excepter Dentu et Charpentier, la plus hantée des romanciers de notre époque. Il n'en est rien, et j'en féliciterais le patron, si les auteurs qui s'éditent chez lui, n'étaient les plus mauvais à la fois et les plus célèbres, et cela étant, les plus déplorablement féconds qu'ait enfantés notre siècle. Madame Sand, à elle seule, y a publié plus de cent volumes, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'Alexandre Dumas et Balzac ne lui en cèdent guère.

Mme Sand a écrit jusqu'à la plus extrême vieillesse. Femme de lait et de bronze, a-t'on dit d'un mot grotesque mais vrai, son talent a été en effet un mélange de vigueur et de grâce ; et la forme a ainsi malheureusement couvert et sauvé la misère du fond. On la

lit, malgré l'ennui terrible qu'elle a absorbé dans sa vie et qu'elle rend par tous les pores et dans presque tous ses récits, comme une sueur de malade. Et l'orgueil a fait quelle a gardé ses illusions jusqu'à un âge, où elles devraient tomber pourtant comme les feuilles à l'automne : sans attendre le vent.

Quant à Alexandre Dumas, père, il lui serait sans doute beaucoup pardonné, car il a beaucoup ignoré, mais il a vraiment abusé de la permission de parler de ce qu'il ne savait pas ; et il fut un temps où non seulement les portières comme aujourd'hui, mais les bourgeois les plus sérieux le prenaient pour un messie littéraire, et soutenaient que dorénavant et jusque dans ses générations les plus reculées, la France le lirait toujours.... Toujours ! billet signé par l'enthousiasme, et protesté tôt ou tard par l'oubli ! Ceux qui l'avaient escompté pour Balzac n'ont pas été plus prophètes.

Après ces trois grands noms que flétrissent la plupart de leurs œuvres, je ne vous recommanderai pas évidemment Eugène Sue qui est ordurier, ni Frédéric Soulié qui est abject : je ne vous conseillerai même pas de prendre Monselet, malgré sa verve et ses dialogues pétillants, ni Feydeau, malgré quelques réelles qualités, ni à plus forte raison la comtesse Dash, qui est une George Sand, moins la style. Mais vous trouvez du bon dans Souvestre (ne pas confondre avec Sauvestre), Henri Conscience et Louis Ulbach. J'ajoute que Mme. Caro, l'auteur longtemps mystérieux de *Madeleine*, me paraît tout-à-fait recommandable.

Après les romanciers peu nombreux relativement mais considérables, comme nous l'avons vu, la maison Levy tire un grand lustre de ses écrivains académiques. Facilement, elle pourrait lutter sur ce terrain avec la maison Didier, dont le titre semblerait pourtant indiquer un monopole.

Parmi les morts, citons Augustin Thierry, Guizot, Vitet avec ses belles études d'art, Mérimée qui se survit assez mal dans ses lettres posthumes, Tocqueville avec ses chefs-d'œuvres non incontestés pourtant d'économie politique. Voici également ce pauvre Prévost-Paradol si exquis, St. Marc-Girardin si consciencieux, Ampère si savant, Méry si amusant, et Sainte-Beuve dont les *Lundis* ne doivent pas valoir pour nous les *Samedis* de M. de Pontmartin, que nous trouvons à deux pas d'ici sous les mêmes presses. M. de Pontmartin, comme Jules Janin d'ailleurs et Barbey d'Aurevilly, mais mieux qu'eux, est un guide sûr et exquis dans notre dédale littéraire. C'est là de la bonne, de la vraie critique, laquelle n'est pas toujours, comme on l'a dit, la vieille fille jalouse qui n'a pas d'enfants, mais une fée souriante et bonne, ayant une main aux verges sans doute, mais de l'autre distribuant généralement ses dons.

M. de Pontmartin ne doit pas nous faire oublier l'Académie où il ne peut manquer d'entrer quelque jour, et nous devons encore mentionner chez Lévy MM. Cuvillier-Fleury, de Broglie, de Loménie, de Viel-Castel, d'Haussonville et Mgr. le duc d'Aumale.

A côté d'auteurs princiers comme le duc d'Aumale et son neveu le comte de Paris, M. Lévy édite les spirituelles fantaisies d'Alphonse Karr et les récits d'Henry Mürger, un des charmants Parisiens de lettres vifs comme la poudre, étourdis comme le premier coup de matines, et qui veulent du bien à toute la terre. On n'en pourrait dire autant de M. Renan, dont les machines anti-chrétiennes ne s'écoulent plus guère depuis le scandale à succès de la *Vie de Jésus*, et qui ferait bien d'aborder une veine à la fois plus fructueuse et moins impie.

Voici maintenant d'autres noms qui prouvent que si M. Lévy peut disputer à Didier son titre d'éditeur académique, il n'est pas en mesure de disputer à M. Dentu son titre de libraire des auteurs dramatiques. Emile Augier si fielleux souvent sous son habileté, Octave Feuillet le dramaturge à sensation, Alexandre Dumas, fils, pensant tantôt chèvre, tantôt chou, et plaidant avec éclat les thèses les plus opposées. Sur le même pied, mettons Ponsard et l'heureux Sardou, puis Legouvé, Banville, Barrière, Meilhac et Halévy, hommes de talent pour la plupart, mais habiles plutôt qu'inspirés, et d'un égoïsme intéressé qui ne sait rien refuser à l'opinion dominante. Or, l'égoïsme et l'opinion, c'est, comme on l'a dit, le pivot et la girouette.

Enfin, nous ne sortirons pas de la maison Lévy sans saluer un noble et aimable poëte : M. Autran. Quelqu'un affirmait qu'il y avait deux sortes de poésies et deux sortes d'alliances conjugales : celles qui sont innées en quelque sorte et celles qu'on a faites, ajoutant que les premières sont bonnes et que les secondes ne valent pas le diable. La poésie de M. Autran est innée. Rien de plus coulant, de plus suave et de plus frais tout à la fois. Voilà un homme qui chante, comme tant d'autres hommes graves devraient penser.

Rue Garancière, Nos. 9 et 10, s'ouvrent les magasins de la librairie Plon, mise en vogue par les ouvrages de Napoléon III, avec qui elle a eu un procès depuis, et qui s'intitule aujourd'hui Librairie de Littérature, d'Histoire, de Piété, de Médecine et de Jurisprudence. Il y a de tout cela en effet, d'illustres noms, en tête desquels il convient peut-être de citer Napoléon le Grand, avec sa prodigieuse correspondance que M. Plon publie en 32 forts volume, et qu'il ne lâche pas à moins de 200 francs ; puis Napoléon le Petit, comme parle M. Hugo, lequel a pourtant donné une grande et belle

histoire de Jules César, où nous lisons une foule de campagnes mieux conduites que celles d'Alsace-Lorraine.

Là aussi s'offrent à nous une série d'ouvrages d'une haute compétence sans doute, mais d'une pénible actualité : ceux de nos généraux vaincus, qui se sont efforcés, non sans succès toujours, il faut l'avouer, d'expliquer et d'atténuer leurs défaites. Les grands mots, a-t-on observé justement, sont certainement bons à dire ; mais les grandes actions sont encore meilleures à faire.

On éprouve un bien autre plaisir à feuilleter, toujours chez M. Plon, les merveilleux volumes de M. Thiers sur l'histoire du Consulat et de l'Empire, où la description de nos exploits est si saisissante et notre amour-propre national si délicieusement flatté. On trouve aussi un bien autre profit à parcourir l'attendrissante histoire du petit Louis XVII par M. de Beauchesne, un des plus beaux et des plus mérités succès de notre librairie contemporaine.

Tout à côté, voici en jurisprudence les inestimables travaux de Troplong, Faustin-Hélie, et Ortolan ; les œuvres complètes de Mgr. Dupauloup, évêque d'Orléans, l'imposante histoire de France de M. Dareste, les mordants ouvrages de Crétineau-Joly, toujours un peu plus pamphlétaire qu'historien, et quelques brochures de M. de Girardin, l'homme à *une idée par jour*. Citons encore les admirables récits de voyage de M. de Beauvoir, les études historiques de M. Thureau-Dangin, les ouvrages de critique d'art d'un si beau style du regregretté peintre Fromentin, mort au seuil de l'Académie française, enfin—j'en passe vingt autres—une série de délicieux romans signés de Claire de Chandeneux.

Il me faudrait un volume pour détailler le catalogue de Firmin-Didot, le plus illustre peut-être des éditeurs et le plus artistique de nos libraires. Je me borne aux publications de luxe de cette maison avec laquelle la seule maison Mame, de Tours, peut rivaliser sur ce terrain. Vous y trouverez des publications illustrées auxquelles l'art nouveau de la chromo-lithographie est venu apporter son concours : *Les chefs-d'œuvres de ta peinture italienne*, par Paul Mantz ; *Jésus-Christ*, par Louis Veuillot ; *Ste. Cécile*, par Dom Guéranger ; *Jeanne d'Arc*, par Wallon, et les curieux ouvrages de Paul Lacroix sur les mœurs, les arts, la vie militaire et religieuse au Moyen-âge et à la Renaissance ; et je ne pourrais citer tous les ouvrages encyclopédiques sorti des mêmes presses, ni le détail d'une Bibliothèque des Mémoires, d'une série de Publications musicales et de Recueils de Modes on ne peut plus intéressants. Tout ce qui se publie chez Didot est remarquable par la moralité et le sérieux du fond, par le bon goût et l'éclat de la forme. Ce

sont des livres acquis d'avance aux suffrages des lettrés, sinon à la vogue proprement dite et avec grosses recettes.

La vogue, il convient de la chercher dans une librairie jeune encore mais extrêmement achalandée, rue Jacob, No. 18, qui est celle de T. Hetzel. *Education*, *récréation*, tel est le programme qui s'étale sur sa porte ; *Enfance*, *jeunesse*, *famille*, telles sont les catégories de lecteurs que, d'avance, elle s'est adjugées. Et les lecteurs, il faut le dire, n'ont pas fait défaut. On s'est jeté en quelque sorte sur une série d'ouvrages mi-partie romanesques, mi-partie scientifiques, sortis de la plume féconde de Jules Verne. Cet auteur, plein de verve toujours et d'audace parfois, a écrit en effet ce qu'on pourrait appeler le roman de la science, si ces deux termes ne juraient pas d'être accouplés ensemble. Son succès n'a pas manqué d'être grand, dans un siècle qui s'est pris de passion pour la vulgarisation des mystères de la nature, et qui a comblé de ses faveurs tous ceux qui s'y sont essayés. Est ce à dire qu'on s'instruira toujours aussi bien en s'amusant qu'en étudiant ? Est-ce une raison de préférer à la méthode scientifique la méthode fantaisiste ? Je ne le pense pas : et peut-être devrais-je signaler comme plus utile au fond la charmante littérature enfantine que publie la maison Hetzel, et en particulier la *Bibliothèque de Melle. Lili et de son cousin Lucien.*

MM. Gustave Doré, Froment et Froelich ont aussi prêté leur merveilleux crayon à des rééditions des contes de Perrault, des fables de LaFontaine et des meilleures œuvres de Molière ; et M. Viollet-Leduc, si malheureusement compromis au point de vue politique, a publié chez Hetzel des ouvrages très intéressants au point de vue scientifique, en particulier l'*Histoire de l'habitation humaine depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.*

Il y a encore à Paris la librairie Guillaumin qui publie des traités d'économie politique et sociale ; les maisons Amyot, Baillère, Maisonneuve, Baltenweck, Lemerre, Reinwald ; la librairie illustrée (très mal hantée, celle-là,) et vingt autres que je ne suffis plus à énumérer et pour lesquelles je vous renvoie aux Revues bibliographiques.

Nous vivons, mon cher lecteur, dans un temps où la frivolité et le besoin de distraction ont tout envahi, jusqu'aux sources de la vie intellectuelle elle-même. Et voilà pourquoi j'ai espéré vous être utile, en vous signalant rapidement et à vol d'oiseau pour ainsi dire, les principaux points de repère de notre littérature contemporaine. Vous ferez sagement d'user de ces informations en vous adressant aux éditeurs dont nous venons de parler. Dans un prochain et dernier article je serai plus à l'aise et vous aussi, en franchissant le seuil des librairies religieuses. TH. B.

CHRONIQUE DU MOIS

L'ouverture de la session du parlement fédéral a eu lieu le 8 de ce mois. L'adresse au discours du trône a été votée sans opposition à la chambre des communes. Le discours du trône annonce ni grandes mesures, ni travaux importants.

Le ministère, qui a constaté, pour cette année, un déficit dans le budget, le premier depuis la confédération, ne veut pas sans doute augmenter le fardeau de la dette publique, et se tient aux entreprises déjà commencées. Toutefois, l'opposition reproche déjà au gouvernement de ne pas vouloir régler plusieurs questions importantes qui demandent une solution immédiate, entr'autres la limitation des bornes du Nord-Ouest d'Ontario, l'affaire des pêcheries, le chemin de fer du Pacifique, la loi de faillite. Les débats ne font que commencer, et nous devons nous attendre à de rudes joutes oratoires d'ici à quelque temps. Le ministre des finances a présenté son exposé financier mardi dernier.

La question de la protection, à laquelle les villes de cette province attachent une importance vitale, reviendra assurément sur le tapis. Il n'y a pas de doute que nos hommes publics, voyant la ruine rapide de nos manufactures, traiteront ce sujet avec l'attention qu'il mérite. L'expérience des dernières années a surabondamment démontré la nécessité d'une protection incidente, si nous voulons épargner aux manufacturiers canadiens une compétition ruineuse de la part des Américains. Il ne se peut pas que le ministère, ancré dans ses principes de libre-échange, reste sourd aux protestations qui s'élèvent de tous les points du pays contre une politique qui dépeuple nos villes et réduit à la misère le plus grand nombre de nos artisans et de nos ouvriers. Nous espérons que cette année le gouvernement fera au moins quelque chose pour les industries qui ont le plus souffert de ce manque de protection.

L'élection d'un représentant aux communes pour le comté de

Kamouraska a eu lieu lundi dernier, l'ancien député, M. C. A. P. Peltier, ayant été nommé ministre et sénateur à la place de l'hon. M. Letellier. La lutte a été vive, mais le candidat du gouvernement a été défait, et M. Roy, conservateur, élu par 54 voix. Cette défaite est d'autant plus pénible pour les libéraux, que ces derniers étaient maîtres du comté depuis dix ans, et qu'en 1874 M. Peltier avait été élu par acclamation. Pourtant, M. Peltier a bien fait son devoir, puisque, depuis plusieurs semaines, il travaillait dans ce comté dans les intérêts de son remplaçant, et qu'il n'avait pas encore pris son siége au Sénat au jour de la votation. En dépit de ces efforts, nous ne croyons pas que M. McKenzie lui ait fait une brillante et chaleureuse réception à son retour dans la capitale. Tous ces échecs successifs que subissent les partisans du gouvernement montrent de quel côté penche maintenant l'opinion publique.

Nous apprenons qu'un pèlerinage canadien, sous la direction d'un de nos évêques, Mgr. Racine, aura lieu dans le but de représenter dignement le Canada à Rome, dans les grandes démonstrations qui se feront à l'occasion du 50me anniversaire du sacre épiscopal de Sa Sainteté Pie IX.

Une invitation sera adressée, sous peu de jours, aux fidèles de cette province, pour qu'ils prennent part à cette manifestation de la foi catholique du Canada. Nous sommes sûr qu'un grand nombre de catholiques de cette province se joindront à ce pèlerinage, car il est de notre intérêt que les pèlerins soient nombreux. Puisque nulle part, plus qu'au Canada, le Pape est aimé et vénéré, il faut que nous donnions la mesure de notre attachement au successeur de St. Pierre, par l'éclat et les proportions que nous donnerons à cette démonstration. Il faut se rappeler aussi que le St. Père a déjà dit que ces pèlerinages à la Ville Sainte étaient les formes de prières publiques exigées par les besoins des temps malheureux que nous traversons.

***

La commission arbitrale instituée comme expédient suprême pour sauver au moins l'élection présidentielle des Etats-Unis du naufrage dans lequel, depuis la guerre, l'esprit de parti a successivement tout englouti, a trompé les espérances que l'on faisait reposer sur elle. Les démocrates, qui avaient cru, de bonne foi, que justice leur serait rendue, ont été indignement trompés. Pourtant on avait choisi une commission mixte parmi les hommes qui offraient les meilleures garanties d'intégrité et d'impartialité. "Mais, comme le dit un journal américain, on avait trop présumé de l'état

moral des hommes qui ont charge des destinées du pays. Au lieu d'hommes d'Etat, d'hommes de science et d'hommes indépendants, on n'a trouvé, pour remplir la tâche la plus haute et la plus sacrée, que de vulgaires politiciens, doués de plus de talent et entourés de plus de prestige que les autres, mais coulés dans le même moule et ne différant entr'eux que par la place qu'ils occupent. On se plaisait à espérer que cette commission marquerait un temps d'arrêt dans la marche funeste qui a conduit la République à la limite extrême où finissent les gouvernements et où commencent les gouvernements d'ambition. Il est aujourd'hui constant, que cette auguste compagnie n'a pas su s'élever à la hauteur de sa mission. Son but est entièrement manqué et le pays ne considèrera pas avec plus de respect les décisions qui en sortiront, qu'il ne l'aurait fait des résolutions issues de l'esprit de parti, dont sont animées les deux chambres législatives."

La commission arbitrale a adjugé les votes de la Floride à M. Hayes, ainsi que ceux de la Louisiane consacrant ainsi, au profit des républicains, l'injustice des *Returning Boards*. Le vote de commissaires, dans chacun des cas, a été de huit contre sept. Hayes se trouve virtuellement élu président, et nous sommes sûr d'avance que la commission arbitrale rejettera les objections qu'ont soulevés les démocrates sur les votes électoraux de l'Orégon et de plusieurs autres Etats. Les arbitres pensent qu'ils pourront terminer leurs travaux et annoncer le résultat final au commencement de la semaine prochaine, s'il ne survient quelqu'obstacle imprévu. Dans tous les cas, il faudra que tout soit terminé avant le 4 mars, autrement on choisirait un président temporaire qui serait le président du Sénat.

Le *Sun* résume la situation dans les quelques lignes suivantes :

" Le seul règlement de l'élection présidentielle qui pût satisfaire le pays serait celui qui donnerait la présidence à l'homme qui a été réellement élu.

" La commission électorale marche fermement à l'exécution du plan préconçu de la donner à l'homme qui n'a pas été élu, et les politiciens pensent que cela peut se faire sans difficulté, parce que la majorité démocratique de la chambre des représentants a consenti, en votant pour le soi-disant *bill* d'arbitrage, le vendredi, 26 janvier, à commettre un suicide officiel.

" Il n'y a pas de procédé, pas de méthode, pas d'invention, de puissance ou de miracle, qui puisse faire qu'un mensonge devienne une vérité, ou qu'une fraude soit convertie en une honnête réalité.

" Le juge Bradley paraît avoir aujourd'hui le pouvoir, de même que l'intention de tenter un tel miracle. Il peut déclarer Hayes

président, mais il ne peut pas donner à cette déclaration plus de force et de valeur que n'en ont les fraudes sur lesquelles elle est fondée.

" Une telle solution ne saurait être admise. Rien n'est admissible que la vérité."

Le *World* s'étend longuement sur le discrédit qui rejaillira à l'étranger sur les institutions américaines, par suite de la violence faite à la constitution et au suffrage populaire avec la complicité des membres délégués de la cour suprême.

" Il clair, dit-il, qu'à l'étranger, où la conviction de l'élection de Tilden est universellement répandue parmi les personnes bien informées de toutes les nuances d'opinion politique, l'intrusion de M. Hayes au pouvoir présidentiel par de tels procédés sera interprétée au discrédit infini et permanent de nos institutions et de notre caractère public. La cour suprême des Etats-Unis, jusqu'à présent regardée avec confiance et respect comme le boulevard des lois, tombera dans le mépris et dans le soupçon aux yeux du monde entier. C'est pour un parti politique ou pour un candidat payer cher la victoire."

***

L'inique loi que M. Mancini appelle *loi des garanties* a été votée par le parlement italien. C'est une des mesures les plus tyranniques qui ait jamais été passée, contre les droits et les prérogatives du clergé. Par cette loi, les prêtres et les curés se trouvent privés du droit d'exprimer publiquement leur opinion sur les actes du gouvernement. Certains membres de la gauche ont voté contre la mesure parce qu'ils ne la trouvaient pas encore assez rigoureuse et complète.

Dans cette discussion, qui a duré cinq jours, tout ce qui pouvait être dit contre la religion, contre le Saint-Siége, contre l'auguste personne du Pape, contre le Sacré-Collége, contre la Curie romaine, contre l'épiscopat et le clergé, a été vomi par une douzaine d'énergumènes, aux applaudissements de la Chambre. Le corps diplomatique s'en est montré indigné. Plusieurs représentants ont exprimé leurs sentiments à M. Melegary, qui s'est contenté de répondre que le gouvernement n'y pouvait rien, que le président de la Chambre était fort embarrassé, qu'il ne fallait pas prendre au sérieux les intémpérances de langage de quelques députés traitant un sujet scabreux *au point de vue académique*, que le mieux était, enfin, de laisser passer ce torrent de colère qui laissait l'opinion publique indifférente. Il a répété le mot d'un député :

" L'Italie est profondément sceptique. Si elle croyait au catholicisme et au Pape, elle s'émouvrait."

Un diplomate protestant a répondu à peu près ceci à M. Melegary :

" Je crains que vous ne preniez le change sur les dispositions du peuple italien : il croit au catholicisme, mais il ne croit pas aux députés et au régime parlementaire. En effet, pour être apprécié, ce régime a besoin de plus d'équité. Toute cette discussion, aussi bien que le projet de loi qui y donne lieu, est un effort pour annuler les promesses du roi et pour enlever à l'Europe le titre unique que vous lui avez donné : la loi des garanties. Tous traitez le Vatican en ennemi : c'est votre affaire. Il n'est pas votre ami, d'ailleurs, et il ne peut pas l'être. Mais je vous affirme, parce que je le tiens de bonne source, que le Vatican n'est pas fâché de vous voir manquer de sagesse. Les déclamations hostiles de la Chambre, les outrages à la personne du Pape servent de prétexte à toute la presse cléricale pour ameuter l'opinion de l'Europe contre vous. Il me semble donc que le cabinet actuel, qui a les sympathies des partis avancés, devrait user de son influence sur les hommes de ces partis afin d'empêcher des intempérances de langage et des explosions de haine dont le moindre inconvénient est de nous mettre tous dans un certain embarras."

Au milieu de cette chambre impie, il s'est trouvé un député catholique qui a noblement protesté contre l'iniquité. M. Bortolucci, de Modène, s'est levé pour flétrir les ennemis de Dieu et pour leur annoncer de terribles représailles. Il a parlé avec un courage et une élévation vraiment admirables, bravant les railleries et les interruptions de la chambre. En luttant contre ces énergumènes, cet homme de bien égaré dans cette foule et seul de son parti, mais soutenu par l'amour de son pays uni à l'amour de l'Eglise et du Pape, a donné un grand exemple de courage et de foi. Son éloquente protestation doit faire palpiter tous les cœurs chrétiens de la péninsule et du monde.

Qu'on nous permette de citer quelques passages de ce discours qui restera célèbre :

" Je confesse, messieurs, la triste et douloureuse impression que me cause l'esprit d'irrévérence et d'hostilité des ennemis de l'Eglise catholique; on ne respecte même pas ici la tête vénérable et blanchie de l'auguste vieillard qui en est le chef. Mais en même temps, il faut être plus que jamais convaincu de la souveraine importance de l'Eglise et de l'influence du sentiment religieux pour le bien-être des nations civilisées. Un philosophe a laissé une parole que je voudrais voir gravée au fronton de toutes les salles parlementaires. *Omnis societatis fundamentum evellit qui religionem convellit.*

" Vous supporterez que, en une matière si grave, je parle franc, déclarant d'avance que je parle en mon nom seul, tant pour m'opposer à la loi que pour défendre la religion à laquelle je m'honore d'appartenir, et qui a été ici si injustement attaquée et vilipendée.

" Ici, mes paroles tomberont dans le vide, je le sais, mais hors de cette enceinte, elles seront accueillies avec joie par la grande majorité des Italiens.

" Parler d'invasions et d'usurpations catholiques, après que vous avez réduit l'Eglise aux conditions où je la vois, est plus qu'un anachronisme ridicule, croyez-moi ; c'est la raillerie ajoutée à l'injustice.

" Vous avez aboli les prérogatives de l'Eglise, vous avez supprimé les ordres religieux, vous en avez incaméré les biens, vous avez soumis le clergé à la conscription, vous avez fait la prétendue liquidation de la propriété ecclésiastique, vous avez occupé le patrimoine de Saint Pierre et aboli le pouvoir temporel ; vous êtes venus à Rome et vous avez réduit le Pontife à la prison du Vatican.

" Dieu sauve mon brave pays d'un nouveau paganisme, de la statolatrie, du rationalisme et du matérialisme, qui sont les idées favorites du jour soutenues dans une auguste (?!) enceinte ! Dieu sauve le siége vénéré des Pontifes, la cité sainte, la cité éternelle, qui renferme les plus grands et les plus sublimes souvenirs du christianisme. Dieu sauve la vieille Rome d'une Rome nouvelle que je vois vêtue d'un habit anglo-russe allemand ! Dieu sauve la foi de nos pères ! "

***

Les travaux de la conférence de Constantinople ont échoué devant la persistance de la Turquie, qui a refusé d'accéder aux propositions que lui faisaient les puissance. En Russie comme en Turquie, on se prépare à la guerre qui commencera, sans doute, au printemps.

D'un autre côté on affirme que la Servie et la Monténégro vont faire la paix avec la Porte et que les préliminaires en sont déjà signés.

P. Hudon.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME QUATORZIEME

Troisième Livraison, Mars 1877

SOMMAIRE

I.—LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE..... **F. X. Demers.**
II.—LE MARQUIS DE MONTCALM (Fin)..... **Ch. De Bonnechose.**
III.—NOTRE-DAME DE LA GUADELOUPE DU MEXIQUE..... **Ls. C. Cladu, O. M. I.**
IV.—LE PAYS DES FOURRURES..... **Jules Verne.**
V.—MATHILDE DE CANOSSE..... **Père Bresciani.**
VI.—BIBLIOGRAPHIE..... **P. H.**
VII.—CHRONIQUE PARISIENNE..... **Th. B.**
VIII.—CHRONIQUE DU MOIS..... **P. Hudon.**

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222, RUE NOTRE-DAME.

1877

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE
(LIMITÉE)
Editeur-Propriétaire

DE LA

REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie Sociale, Sciences, Esthétique, Apologétique Chrétienne, Religion, etc.

Paraît tous les Mois par Livraison de 80 Pages

ABONNEMENT:

$3.00 par an, frais de port compris

Toutes les lettres, communications, articles à publier et envois d'argent, etc., doivent être adressés à la

Compagnie d'Imprimerie Canadienne

222 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

☞ Toute personne qui nous fera tenir l'argent de cinq abonnements nouveaux, aura droit à une commission de 15 par cent.

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

III

(*suite*)

La classe non moins distincte d'écrivains que nous avons en vue le sait bien : sa profession, son métier est d'instruire l'univers auquel la chose importe peu, des orgies et des travers de cette caste excentrique si infatuée d'elle-même. Ils ne devraient donc pas induire en erreur sur cet objet principal de leurs étranges études de mœurs. Mais la vérité n'est pas leur fait, et d'ailleurs, ils sont eux-mêmes tellement remplis de leur sujet qu'on ne doit guère s'étonner de le leur voir élever au-dessus de tout. Eux aussi exercent une sorte de sacerdoce, celui de Vénus dont ils sont les prêtres et les oracles en son temple. Ces fonctions dégradantes les absorbent au point qu'ils oublient qu'il existe autour d'eux, à la lumière du grand jour, une autre société, celle-là fortement assise, imprégnée de principes sains, d'idées sérieuses, vivant et respirant dans une atmosphère chrétienne où ne montent qu'en petite quantité les miasme délétères qui empoisonnent l'air où s'agitent dans un gouffre sans fond les voluptueux sectateurs de la déesse impure. S'abandonnant au réalisme de leurs impressions et aux emportements de leur imagination surexcitée par l'ivresse du spectacle, ces amants passionnés, enthousiastes, fanatiques de la beauté plastique en plein abandon préconisent leurs idoles sans égard pour l'opinion; ils en peignent chaque trait avec amour, avec une passion communicative dont on a peine à se défendre en les lisant; ils initient le lecteur aux mystères de cette vie insouciante et facile qui se passe au milieu des orages, et qui, à part les satisfactions de l'orgueil ou des sens, n'apporte à l'âme que lassitude, souffrance, mépris et dégoût. Ils prennent et font agir leurs

héroïnes dans la boue, sans songer que le beau artistique est la splendeur, le rayonnement du beau moral. Ils défigurent celui-ci, le travestissent ou le criblent de sarcasmes, et se mettent virtuellement dans l'impuissance d'atteindre à celui-là. Leurs ouvrages pour la plupart révoltent le goût aussi bien que la morale, et il se rencontre si peu de perles dans ce fumier nauséabond qu'on n'oserait se donner le mal de les considérer de près. C'est le poëme de la chair révoltée, palpitante et lubrique, affamée de jouissances, frémissante sous la chaude étreinte du plaisir, pareille à une ardente courtisane. C'est le culte de l'amour libre, sensuel et brutal, qui se lasse parfois, mais ne peut s'assouvir, et s'exalte au-delà du désir. C'est l'idéalisation de l'orgie, de l'orgie païenne en oripeaux de théâtre, échevelée et sans frein, menant ses victimes à l'opprobre et à l'hôpital après les avoir rassassiées de luxe, saturées de débauche, l'orgie sans repos et dans sa stérilité !

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée !

C'est le souffle puissant du génie du mal, le chant de triomphe de Satan ! Cette littérature fangeuse qu'on pourrait justement appeler *positive*, puisqu'elle correspond dans le domaine de l'art à la *philosophie positive* d'Auguste Comte et de Littré, une des dernières incarnations de l'erreur, forme la réalisation pratique de ce système purement sensualiste et matérialiste qui ne s'accorde que trop avec les pernicieuses tendances de notre temps.

De quels maux n'afflige pas la société cette bohême littéraire, sorte de demi-monde intellectuel, qui distille dans ses écrits les poisons corrupteurs de son sein, et ne cesse de publier le scandale que quand le public indigné se dégoûte enfin de le lire ?

La civilisation baisse lorsqu'on ne professe plus de respect pour la femme, et s'achemine alors promptement vers la ruine. La femme estimée à sa valeur, considérée suivant son mérite, occupant dans le milieu social le rang privilégié, la place d'honneur que s'empressent de lui reconnaître les âmes bien nées, les esprits délicats, maintient autour d'elle une certaine décence, une dignité de mœurs, une noblesse de sentiments, des notions claires et pratiques du devoir qui font expirer le flot de la corruption à ses pieds, l'empêchent de monter jusqu'au cœur d'une nation, lui ôtent en un mot sa force d'expansion, et contribuent au perfectionnement général. Ces diverses qualités, ces principes de moralité, ce bon ordre qu'elle entretient par la considération qu'elle inspire, constituent les principaux éléments de la civilisation véritable qui est l'expression de l'honnêteté et de la vertu chez un peuple. Mais

du moment que la femme ne trouve plus parmi les hommes qui l'entourent cette estime qui l'élève dans sa propre opinion et la rend capable de grandes choses, ces éléments moraux qu'elle avait rassemblés par sa vertueuse influence, se dissolvent, disparaissent de toutes parts, et la civilisation qui en était composée entre à pleines voiles dans une phase de décadence où elle finit par faire le plus triste naufrage.

Or, la masse des écrivains dont nous venons de qualifier l'œuvre et dont nous avons déjà signalé les tendances, travaille d'un commun accord à faire mépriser les femmes en les peignant sous des couleurs mensongères, et en les faisant supposer, quelles qu'elles soient, toutes semblables dans le secret de leur vie aux caractères pervers dont ils retracent amoureusement les écarts. Celles qui leur servent de modèles ne sont cependant que de fausses copies de leur sexe. Elles existent et agissent dans leur infamie en violation de la loi qui, en la plupart des pays, s'arme de rigueurs à leur égard. Leur conduite est condamnée, flétrie par l'opinion publique, dont elles bravent les censures. Elles vivent à part, dans un monde interlope qui, malgré sa bassesse, leur décerne partout autant de mépris et d'insultes que d'admiration et de honteuses flatteries. Elles ne forment qu'une malheureuse exception indigne d'intérêt, et c'est véritablement un crime que de les représenter comme jouissant d'un état civil plus brillant, comme étant le type, l'image fidèle, l'exacte ressemblance d'une moitié de l'espèce humaine. Que ces détracteurs continuent leur odieux système de dénigrement, qu'ils s'obstinent toujours à développer contre l'évidence ces théories qui passent condamnation sur la meilleure partie de l'humanité parce que quelques-unes ont oublié l'excellence de leur être et sont devenues un objet d'opprobre, qu'ils s'évertuent, d'un autre côté, à réhabiliter les courtisanes qu'ils prétendent méconnues pour méconnaître encore davantage le mérite de l'immense multitude de celles qui, n'ayant point failli, n'ont pas besoin de réhabilitation, qu'ils pervertissent ainsi les idées communes sur le compte des femmes, ce ferme et constant appui de la religion qu'elles mêlent à toutes leurs pensées, qu'elles incorporent à leur existence, ce lien doux et fort de la société qu'elles conservent par leurs vertus sur ses bases, et l'on verra le résultat de leur action malfaisante s'affirmer par la désorganisation du corps social, tandis que la civilisation, pervertie dans son essence, détournée de sa voie, s'effondrera, telle qu'un palais en ruines, pour donner place à la barbarie !

La civilisation moderne, dans l'aspect que présentent ses caractères généraux, avec cet amour du bien, cette soif de progrès et de

perfection, ce dévouement pour la misère et cette pitié pour le malheur, ces désirs perpétuels d'amélioration dans le sort du grand nombre, cette conscience publique dont l'antipathie est si vivace pour le mal, ce souci de l'ordre et cette respectueuse soumission à l'autorité, cette forte et saine éducation qui prépare à la lutte et promet la victoire, la civilisation à laquelle nous devons cet état de choses admirable, est, après le Christianisme, l'œuvre mystérieuse de la femme. Elle est comme le Christ, le fruit béni de ses entrailles, et sera détruite au jour où on lui refusera le respect que mérite à si juste titre cette sublime ouvrière de la Providence pour la faire déchoir de la belle situation que lui ont faite les mœurs chrétiennes, sous le barbare régime de l'humiliation et de la sujétion païennes.

Maintenant exploité sur une vaste échelle, le roman immoral, ce produit si abondant de nos jours, cette plaie, l'une des plus funestes qui tourmentent notre époque, cette végétation malsaine qui fait périr autour d'elle les semences et les germes du bien, qui se développe au soleil par une luxuriante floraison, pénètre partout et envahit tout. A la faveur de mille causes qui opèrent dans le même sens, il se faufile au foyer de la famille pour y introduire à sa suite le mépris de la vie d'intérieur et des devoirs domestiques, l'horreur ou l'ennui du lien conjugal et des joies saintes de la maternité, dans la chambrette de la jeune fille pour lui inoculer le goût d'autres plaisirs que ceux qu'elle trouve à bien faire, et flétrir en son sein la fleur des nobles sentiments, dans l'atelier de l'artisan et la maison de l'homme des champs pour leur ôter l'amour du travail, pour inspirer aux prolétaires le dégoût et la honte de leur état en même temps qu'une haine jalouse contre les riches et les prétendus heureux de ce monde. Il remplit surtout les bibliothèques publiques qu'un ancien appelait les pharmacies de l'âme et qui ne sont plus, grâce à la multitude effrayante des livres impies ou obscènes, que des dispensaires de poisons. Il sert à former des générations corrompues, prêtes à renier Dieu, à fouler aux pieds les obligations les plus inviolables, apprenant dès les premières effluves de la jeunesse tout ce qu'il leur importe d'ignorer, et ignorant jusqu'au tombeau ce qu'elles devraient savoir pour accomplir dignement leur destinée.

Les mauvais principes que distille cette littérature du mal, engendrent par une conséquence naturelle, les mauvaises mœurs. Car l'être intelligent auquel elle s'adresse, agit d'après sa pensée. Et qu'il se tienne pour perdu s'il lit sans indignation ou avec une indifférence passive des immoralités ou des blasphèmes ! Alors, il puise, sans même s'en apercevoir, dans ces irréparables lectures

un venin subtil, une contagion invisible qui s'insinue dans l'âme pour la fausser, la vicier dans son essence, l'éloigner du bien qui est la source du beau, la bouleverser et l'abattre, souvent sans retour. Aussi, malgré des exemples qui consolent et entretiennent encore l'espérance au fond des esprits préoccupés d'avenir, que de malaise, que de suicides et de crimes, que de désordres partout ! Pourquoi s'étonner de voir régner l'agitation dans la rue quand le trouble est dans les intelligences, la perversion en tant de cœurs avides de jouir ? Si les besoins augmentent dans une proportion inégale à l'accroissement des ressources, si le luxe déborde, et si chacun est mécontent de son sort, on doit songer que la passion des romans est devenue à peu près générale, et on comprendra pourquoi il reste si peu de respect, si peu décence et de religion sur la terre.

Abusé par ces fictions romanesques où tous les rôles et toutes les conditions de l'existence sociale se trouvent intervertis et pris à rebours, on veut s'élever d'un bond au-dessus de sa sphère dans un monde factice où tout vient et marche à souhait, qui n'a qu'à étendre la main pour cueillir les fleurs de la vie, qu'à frapper le sol de sa baguette enchantée pour en faire jaillir la fortune. En se nourrissant de ces chimères grosses de malheurs et de déceptions, on oublie que pour réussir et frayer sa voie parmi ses semblables, il faut l'amour ou le goût de son état et la capacité d'en remplir les devoirs, de l'énergie dans la volonté, de l'activité, de la constance dans le travail, et la patience pour attendre, sans trop se lasser, sans ralentir ses efforts, la réalisation du but auquel on aspire. On méprise tout cela pour continuer de se repaître plus à l'aise d'illusions, et lorsque l'expérience enlève le bandeau qui cachait au regard les vivantes réalités avec lesquelles chacun est obligé de compter, on n'a plus de force pour se résigner et souffrir en cherchant les moyens d'améliorer sa situation matérielle et morale. Voilà quelques-uns des tristes effets que produit ce genre de littérature, trop cultivé de nos jours, sur les âmes ignorantes et crédules qui composent le commun des mortels, dès qu'elles sont assez imprévoyantes pour affronter le danger.

Or, à quoi bon n'employer l'art d'écrire qu'à corrompre les hommes ? Et quelle gloire que celle qui s'achète par de coupables complaisances en faveur d'un public spécial dont on ne devrait pas rechercher les suffrages aux dépens de l'honneur ! Ces artistes de la corruption qui leur fournit, avec leur pain quotidien, les éléments dont ils assortissent leurs couleurs pour fabriquer leurs tableaux, ne se contentent pas de faire fi de l'enseignement évangélique en exaltant tout ce qu'il abaisse, et en traînant dans la boue

ce qu'il élève dans les cieux. Beaucoup d'entre eux ne dédaignent pas moins les principes et les règles que doit suivre l'écrivain pour ne pas profaner le bel art auquel il s'exerce, en sorte que rien de beau, de digne, de noble et de vrai ne sort de leur plume, qu'ils laissent courir mollement au gré d'un aveugle caprice. Leur imagination fantaisiste, surexcitée par les voluptueux souvenirs qu'elle évoque, se donne libre-carrière en se lançant à bride abattue dans les royaumes du vide, *inania regna*. Elle n'a nul frein qui la retienne, et ne connaît pas plus de loi littéraire que de loi religieuse. Produire vite pour compenser le peu de valeur de l'article par l'abondance de la marchandise : tel est en partie l'idéal qu'elle poursuit dans sa course haletante.

Mais le roman où finissent par choir aujourd'hui la plupart des hommes de lettres si l'on comprend dans son domaine le théâtre ou le drame qui en est une modification ou un écho retentissant, le roman, comme nous l'avons déjà expliqué, s'attaque surtout aux femmes dont il a la prétention de peindre les sentiments, les pensées et les mœurs. Il est façonné particulièrement à leur intention ; elles en sont le sujet usuel ; il roule sur leur sexe pour les entraîner avec lui dans l'abîme où s'échelonnent ses folles créations. Il n'est point l'idéalisation, mais le travestissement de tout ce qui émane d'elles, et c'est là ce qui constitue avant tout le caractère de perversité de cette sorte d'écrits. A ce point de vue, il n'est pas seulement anti-religieux : il est de plus anti-social, parce qu'il mène au mépris de la femme en la prostituant au vice, dans la personne de ses héroïnes qu'il suppose être formées à sa ressemblance, et en lui déniant la vertu.

Le principal agent qu'emploient les romanciers pour varier leurs récits, pour nouer et dénouer leurs intrigues, est l'amour, non cet amour vrai qni habite les régions supérieures de l'âme et ne vit pas par les sens, ce parfum de christianisme qu'on respire dans une saine atmosphère sociale et qui vivifie, qui épure au lieu de flétrir : mais la sensation physique qui trouble toutes les facultés, qui rabaisse et déprave. L'amour est le double respect de soi-même et de l'être aimé. Celui qu'ils invoquent et qu'ils mettent en scène en épuisant les dernières ressources de leur art, n'est qu'un roué qui se plonge dans la fange, et n'estime que les satisfactions de la chair parce qu'il n'aperçoit rien au-delà de la matière et de ses phénomènes au milieu desquels il s'absorbe.

Puisque nous sommes conduit par l'enchaînement des idées à aborder ce sujet délicat, il convient d'observer que le Christianisme, par sa pureté de doctrine, a renouvelé le type de l'amour dans les transformations successives qu'il revêt au sein de l'humanité. Il

n'est plus ce qu'il était dans l'antiquité où il se confondait avec les mauvaises passions qui s'agitent au cœur de l'homme. En changeant de forme et d'attributs, il ne change pas et n'a pas changé de substance; s'il est multiple et divers dans ses expansions, il est un dans son essence qui est dévouement, charité. L'amant proteste de son détachement complet en faveur de l'objet de ses affections, et ce sentiment lui est payé de retour; la mère sacrifie son bien-être et s'immole à l'enfant qui n'est qu'une frêle modification de son être, mais qu'elle chérit plus qu'elle-même; l'enfant devenu grand se dévoue pour les auteurs de ses jours par son assiduité à leur plaire et l'assistance empressée qu'il leur fournit dans le besoin; enfin, le prêtre, la religieuse dévouent leur vie, leurs aptitudes et leurs forces au prochain et à Dieu, ce Père attentif aux besoins de ses créatures, et qui, du haut des cieux, contemple affectueusement cette famille qu'il créa d'une parole, et dont les membres ne subsistent que par l'amour, la charité et le dévouement perpétuel qu'ils se portent et se rendent les uns aux autres. Ainsi, l'amour proprement dit, l'amour conjugal, l'amour maternel, l'amour filial, l'amour divin qui comprend et surpasse tous les amours, ne constituent sous un certain rapport qu'une même chose : c'est ce souffle d'amour émané comme une semence perpétuellement créatrice de l'Etre des êtres qui se nomme lui-même *Charité*, *Deus est caritas;* souffle immatériel, permanent, inextinguible, qui fit le genre humain homme et femme, qui le conserve et le perpétue sur la terre, l'élève en même temps vers le ciel destiné à lui servir de demeure, quand le Créateur, ayant transformé son ouvrage, les justes unis entre eux par le lien indissoluble de la fraternité, iront mêler leurs voix, qui n'auront plus rien de mortel, aux chœurs immortels chantant dans l'espace infini l'hymne sans fin de l'amour.

Cet amour anime encore de ses chastes effluves ceux qui n'ont pas perdu cette virginité de l'âme qui peut exister dans tous les états de la vie, mais ce n'est point lui qui fait vivre la majeure partie des humains, ne sachant plus comment remplir le vide de leur cœur éloigné des sources de la foi et privé d'idéal. Le voluptueux qui toujours est impie, après avoir dissipé aux vents arides de ce monde les impressions généreuses puisées sous l'aile maternelle, ne saurait pas plus comprendre que sentir cette mystérieuse tendresse de sentiments qui découle de l'âme naturellement chrétienne, cette tendresse religieuse prête à se modifier suivant son objet soit qu'elle s'adresse aux êtres faibles, opprimés ou souffrants, ou aux déshérités des biens temporels et aux serfs du travail, ou à l'enfant et au vieillard, ces deux touchantes extrémités de la vie,

ou à la jeune fille, la sœur, la mère et l'épouse, mots si doux dans toutes les langues parcequ'ils expriment ce qu'il y a de plus pur, de plus ineffable dans les sociétés humaines. Sans cesser d'être même, cette tendresse varie, change tour-à-tour de forme et d'expression selon le sujet qui l'inspire. Elle se fond en attendrissement, en compassion, en pitié, en respect, en attachement, en amitié. Elle protège, elle secourt, elle gémit ; elle donne, encourage ; elle enseigne, et écoute ; elle aime, elle admire, et vénère ; elle prie et travaille pour le bien et la félicité générale. Elle devient le zèle chez l'apôtre, l'abnégation chez le bienfaiteur et la Sœur de Charité, le renoncement personnel chez le Religieux, l'inspiration chez l'artiste et l'écrivain, le patriotisme, la valeur chez le citoyen dévoué à sa famille, à sa religion, à son pays ; elle est le principe moteur de la charité, elle connaît le sacrifice et volerait sans peine au martyre !

En dehors de l'Eglise où se trouvent tous les perfectionnements nécessaires à l'organisation sociale, en qui donc respire cette tendresse bienfaisante, indispensable au bonheur de la société domestique, si utile au salut de la société civile ? L'égoïsme s'est emparé d'une grande multitude que les philosophes sensualistes et le vulgaire des gens de lettres ont partiellement réussi à paganiser de nouveau. On ne veut plus croire que les jouissances sensuelles qui nous sont communes avec les bêtes, soient inférieures à celles de l'esprit qui élèvent l'homme au-dessus de la nature. On se moque du chevalier d'un autre âge parcourant le monde pour réparer les torts et punir l'injustice, soupirant à un cher souvenir et mêlant un nom à ses prières, ne craignant rien sous le ciel que le dédain d'une femme et multipliant les faits d'armes pour conquérir son estime. Cette conduite pourtant nous semble aussi noble et peut-être moins ridicule dans sa singularité que celle des maîtres de notre époque qui laissent brûler, massacrer et violer partout où l'intérêt de leur bourse n'est pas compromis, qui prennent plaisir à insulter aux affections les plus saintes, et ne se lassent de proscrire les droits les plus légitimes, d'abattre ou de traiter avec mépris ceux qui ont l'audace de ne pas s'incliner devant leur génie ou de dépasser leur triste niveau.

L'amour dans les romans tels que les écrivent la plupart de ceux qui s'abaissent à ce genre, est une source intarissable de désordres, la cause de tous les maux qu'ils décrivent avec complaisance, avec une verve et un talent de mise en scène en quelque sorte épiques. Les individus des deux sexes qui en sont possédés perdent le sens et la pudeur, s'emportent à des excès prodigieux, à des extravagances inouïes, et deviennent aisément des monstres

dans la nature. La société positive n'a heureusement que fort peu de types de cette espèce à offrir, et si de pareils personnages s'y montraient, leur conduite et leurs actes y produiraient un étonnement qui ne serait égalé que par le dégoût. Cet amour est trop violent pour être bien naturel, il est trop charnel pour mériter qu'on s'y intéresse, et ceux qui l'admirent dans ses transports de lyrisme ou ses effervescences passionnées, ne valent guère mieux que les stupides héros qui le mettent en action. Il est faux, de mauvais aloi, et s'il se produit quelque part, c'est dans ce monde interlope qui, moralement, est aux antipodes du monde réel, lequel pratique d'autres mœurs et n'est pas à ce point vide d'idées sérieuses. Cette passion désordonnée, orageuse et fatale que les sectateurs de Vénus exaltent jusqu'aux nues, la signalant comme le premier *desideratum* en cette vie, est l'antithèse du véritable amour qui, lui, n'entraîne pas au mépris des convenances sociales, et respecte la morale autant que l'autre la brave. Celui-ci qui diffère de la sensation physique et forme je ne sais quel vague idéal touchant de ses extrémités à la terre et au ciel ; pur, noble, élevé, se nourrissant de respect, qui n'est point encore de la religion, mais qui fait sentir Dieu dans ses œuvres, et mène au culte du vrai par le culte du beau ; cet amour à demi physique et rêveur à demi qu'ont paru ignorer les poëtes païens du dix-septième siècle, qu'ont méprisé les poëtes épicuriens du dix-huitième, qui, au dix-neuvième, a quelquefois inspiré Victor Hugo, Lamartine, et fut la chaste muse de Châteaubriand, de Reboul et de Turquety ; cet amour que l'on croirait être un rayon du soleil de l'Eden laissé à l'homme en exil pour qu'en le voyant, il se rappelât le paradis,—quand il tombe du cœur dévoué de la femme, doit transformer l'être humain tout entier, dans ses mœurs si elles ont été flétries par le contact du mal, dans son esprit s'il s'est écarté de la foi. Car le rêve, le désir ardent de celui qui aime est de ressembler à l'objet aimé afin d'être en harmonie parfaite avec lui, pour se fondre tous dans deux l'unité : cette mystérieuse création de la pensée qu'on recherche en tout et partout. Quelle distance entre ce sentiment chrétien qui peut faire accomplir de grandes choses, et la folle aberration que nous avons caractérisée tout-à-l'heure !

Ce sentiment généreux sanctifié par la religion ou transfiguré par le repentir, élevé au moyen âge presqu'à la hauteur d'une vertu, popularisé par les troubadours, immortalisé par le génie de Pétrarque et du Dante, dont Raphaël a fixé l'expression divine sur la toile, qui fut l'âme de la chevalerie, l'initiateur par excellence et l'inspirateur des intelligences d'élite, qui subjuguait le caractère indomptable d'un Clovis, l'humeur barbare des peuples du Nord,

l'obstination d'un prince arien, Hermenegilde, abandonnant l'arianisme pour se soumettre au symbole de Nicée sur les prières d'Ingonde, son épouse, et qui venait à bout de toutes les résistances des païens, changeant le plomb vil en or pur, fécondant les entrailles de l'Eglise et ajoutant à sa couronne de vierge et de mère une multitude d'enfants qu'en son sein elle n'avait point portés ; cette noble affection de l'âme qui, souvent, effaçait les distinctions sociales, rapprochait tous les rangs, confondait en certaines circonstances le vassal et le suzerain, le chevalier et le vilain dans la belle unité de la Civilisation Chrétienne, n'a plus la même force, n'exerce plus la même influence, et s'éteint graduellement avec le respect de la femme que, par une réaction insensible, on cesse de professer au même degré. Le sensualisme, là où il étend son empire, tue cette plante précieuse qui florissait alors au soleil civilisateur de l'Evangile, détruit le charme et la vertu de ce lien qui sert à unir les esprits et les cœurs, à associer les efforts individuels dans un but collectif ou commun, et qui fut, à une autre époque, un puissant agent de civilisation et de progrès. L'amour, épuré ainsi des éléments qui le profanent en sa fleur, que l'on sentait assez bien dans les âges de foi et qui rayonnait au front de la société comme un diamant au milieu d'une couronne, s'éclipse et ne jette plus qu'une lueur languissante dans les siècles modernes habités par un doute glacial, un matérialisme de plus en plus prononcé, une indifférence stupide pour les choses de l'esprit et du sentiment. Certes, il n'est pas totalement disparu et le parfum s'en retrouve ça et là parmi les odeurs malsaines qui se dégagent de l'atmosphère de notre temps. Mais il a à combattre bien des influences dangereuses pour ne pas se corrompre au contact des misères humaines et des passions mauvaises excitées par une philosophie animale et par les créations voluptueuses du roman. S'il reste sourd aux sollicitations de la matière et résiste encore aux entraînements de la chair, c'est uniquement chez les croyants pénétrés de la dignité de leur être, fortifiés par les chastes émanations de la grâce. Grâce à cette notion et à cette intervention salutaire de Celui qui pourvoit à tout par le gouvernement temporel de sa providence, il se perpétuera dans le monde tant que le Christianisme n'aura pas encore perdu tout-à-fait son pouvoir sur les cœurs. Car pour être vrai et ne pas devenir un principe de mort et de corruption, l'amour doit se maintenir pur et sans tache ; ainsi que ces essences qu'on concentre en des vases de cristal, pour leur conserver une vertu qui s'évaporerait au souffle de l'air, il faut, pour le contenir, une âme vierge qui repousse le vice aussi instinctivement que les yeux fuient la laideur dans la nature, ou

que le goût rejette le laid dans les ouvrages d'esprit. Or, pour avoir cette vérité et cette pureté sans lesquelles il n'est pas, l'amour doit être chrétien.

On ne s'étonnera pas de nous voir traiter ce sujet en de graves études, puisqu'il importe au moraliste de tenir compte de ce sentiment qui joue effectivement le premier rôle dans le drame de la vie humaine, dans l'histoire naturelle, religieuse, sociale de l'homme et surtout de la femme, et qu'il a été si étrangement, si systématiquement travesti, défiguré, corrompu par les écrivains à la mode. Envisagée sous cet aspect, cette question est l'une des plus importantes qui puissent occuper la pensée à l'heure actuelle, parce qu'elle soulève les plus hauts problèmes de morale et qu'elle renferme en ses flancs presque tout l'avenir de l'humanité. Soit qu'on la résolve dans le sens matérialiste que prônent sous des formes diverses les romanciers et les sophistes, ou dans le sens spiritualiste qui est en honneur au sein de l'école catholique, il résulte de l'une ou de l'autre solution des conséquences différentes, mais immenses, qui ne peuvent manquer d'influer souverainement sur les destinées de la société. Le caractère de la civilisation et la civilisation elle-même en dépendent. La moralité des individus ou l'immoralité générale sort de l'une ou l'autre doctrine comme le fruit de la fleur et l'effet de la cause. Ces deux systèmes opposés en principe et contraires dans leurs tendances, forment l'une des parties les plus considérables du problème social, et il convient d'y porter la lumière pour concourir à l'amélioration et à l'avancement du grand nombre. L'une de ces théories qui se réduisent si naturellement en pratique, élève l'homme tandis que l'autre le dégrade, fait honorer la femme qu'elle peint sous les traits du beau et du bon, pendant que l'autre la fait mépriser en la ravalant, sans le moindre égard pour la vérité, au personnage et aux fonctions d'une prêtresse de Vénus respirant par tous les pores la luxure qu'elle inspire. Lequel de ces deux enseignements est, je vous le demande, le plus favorable au progrès des lumières et à l'ordre public, le plus propre à promouvoir les saines idées en matière de morale, et à produire une réforme progressive dans les mœurs ?

Il ne faut pas, d'ailleurs, se méprendre sur la portée des œuvres d'imagination dont l'examen dans l'ensemble nous a conduit logiquement aux développements que nous venons de donner à notre pensée sur l'amour, lequel constitue l'objet principal et le fond de ces productions fantaisistes. Quoique dédaignées par les esprits réfléchis, ce sont elles qui généralement exercent le plus d'influence sur le public des lecteurs. Ceux-ci se rebutent pour la plupart aux premières pages d'un livre sérieux et utile, parce qu'il leur demande

quelque contention d'esprit, ou que les grands principes qu'il développe ne sont pas faits pour leur plaire, n'ayant point l'attraction séduisante du fruit défendu. Mais ils dévorent avec une avidité participant du délire les écrits frivoles qui les introduisent avec un sourire rempli de promesses dans le monde facile du plaisir, et les promènent d'enchantements en enchantements, de surprises en surprises au milieu d'un essaim de beautés complaisantes pour les laisser toujours dans une incertitude pleine de terreur ou d'attrait jusqu'au dévouement, d'ordinaire imprévu. Il leur devient impossible de rompre le charme en fermant le volume qui les tient partagés entre une foule d'impressions dont la vivacité les met hors d'haleine; l'abondance des images, la variété des scènes tour-à-tour pittoresques ou vulgaires, sombres ou brillantes, joyeuses ou lugubres, voluptueuses ou cruelles, qui se succèdent rapidement sous leurs yeux, la magie du style quand l'écrivain est artiste, la morale relâchée ou plutôt l'absence de morale qui distingue ce faux genre littéraire, tout cela les ravit, les plonge dans le rêve, les transporte en une sorte de région idéale qui est l'antithèse de ce que nous voyons dans la vie réelle, et leur enlève la mémoire du passé, les inquiétudes du présent, les préoccupations d'avenir, s'il ne leur ôte pas la raison. Ainsi le roman, avec ses inventions originales, ses péripéties inattendues, ses peintures lascives ou sanglantes, pénètre profondément le commun des intelligences incapables ou peu désireuses de raisonner leurs lectures,

"Et de tout ce qu'il dit laisse un long souvenir."

Ses héros tiendront plus du dieu que de l'homme, fussent-lis la personnification de tous les vices; ses héroïnes seront des anges de beauté, de grâce, d'élégance et de mélancolie, fussent-elles d'indignes créatures; et les malheureux attirés dans ce piége se prennent à les aimer, à les suivre avec amour dans toutes les situations scabreuses où les engage la fantaisie de l'auteur, prêts à s'incliner devant leur bassesse, admirant et approuvant tout bas leur conduite, n'attendant peut-être qu'une occasion favorable pour les imiter. La corruption qui, auparavant, leur avait paru un monstre dans la nature, une chose hideuse dans les rapports sociaux, change subitement pour eux de forme et d'aspect: elle leur semble aimable, naturelle, charmante, sous les traits d'un *Saint-Preux*, d'une *Nouvelle-Héloïse*, d'un *Werther* ou d'une *Lélia*.

F. X. Demers.

(*à continuer*)

LE MARQUIS DE MONTCALM

ET LA PERTE DU CANADA

D'APRÈS LES RÉCENTES PUBLICATIONS ET DES DOCUMENTS INÉDITS.

(*Suite et fin*)

VII

Le froid a paru, la campagne va finir : avant de quitter le théâtre de sa victoire, le camp de Carillon, Montcalm écrit à sa femme et laisse entrevoir une partie de la vérité qu'il a révélée au ministre.

" En voilà, Dieu merci ! jusqu'aux premiers jours de mai, car si " Dieu n'y met la main, il faudra se battre courageusement la " campagne prochaine. Nous avons, le 13 septembre, battu une " avant-garde de neuf cents hommes à la Belle-Rivière, mais nous " sommes inquiets que les six mille sous Forbes n'aient pris " revanche. Les Anglais ont eu cette année à Louisbourg, ici, ou " à la Belle-Rivière, de cinquante à soixante mille hommes en " campagne, et nous, je n'ose l'écrire. Adieu ! mon cœur, aimez-" moi. Quand reverrai-je mon Candiac ? Il faut que ma santé " soit bonne, mais elle s'use par le travail, car il faut être ici tout " et de tout métier : bonne école pour le détail. Je t'aime plus " que jamais. "

En regagnant ses quartiers d'hiver, l'armée essuya sur le lac Champlain une violente bourrasque suivie d'un froid soudain qui menaça d'entraîner au milieu des glaces la pauvre flottille. Chacun y courut quelque risque, " mais pour moi, ajoute gaiement " Montcalm, j'avais au milieu de la tempête le bateau qui portait " César et sa fortune. " Dans ce mot échappé à sa plume, Mont-

calm s'est-il trahi ? Ses ennemis,—on sait à son éternel honneur qu'il n'en manquait pas,—ont essayé de faire de lui un ambitieux. Montcalm rêvait, dit-on, le bâton de maréchal de France. C'est vrai ! et jamais le bâton fleurdelisé n'eût été dans une main plus digne. Ce n'est pas tout, Montcalm voulait aussi porter le cordon bleu des chevaliers du Saint-Esprit. Dans une des nombreuses lettres inédites que nous avons sous les yeux ; il lui est arrivé de dire en confidence à sa mère, en faisant allusion au cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis qu'il vient de recevoir : " Encore quelques " campagnes et je changerai mon rouge en bleu. " Par malheur la France n'eut pas alors beaucoup d'ambitieux comme lui. Toutes les nobles ambitions il était digne de les éprouver. Cet homme de guerre, tant épris des beautés de l'antiquité et d'un esprit si cultivé, aspirait à un autre honneur, à une place à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mais Montcalm n'obtiendra de l'Académie qu'une épitaphe (1).

Il y avait peut-être pour la colonie quelque chose de plus affreux que l'avenir, c'était le présent. Tout commerce, toute industrie avait cessé : le Canada n'était plus qu'une place assiégée ; la monnaie obsidionale, le papier, se dépréciait chaque jour davantage : la ruine partout et pour tous. Le pire est que le Canada avait encore faim ; le terrible hiver de 1758 et une culture insuffisante, suite du manque de bras, avaient fait avorter la nouvelle récolte comme la précédente. De loin en loin un navire, franchissant à tire d'ailes la croisière anglaise, apportait quelques vivres que Bigot vendait à Québec dans une maison à laquelle est resté le surnom de " la Friponne." Puis il fallait attendre de nouveau que l'insouciante métropole jetât un morceau de pain à cette fâcheuse colonie qui mangeait trop. Quand Paris avait bien dîné, le Canada était rassasié.

Le cœur de Montcalm se déchirait ; au milieu de la misère publique, le général était le témoin de détresses inconnues. Les simples soldats souffraient ; cependant mis en pension chez l'habitant aisé, ils vivaient à peu près. Mais les officiers ! depuis deux ans leur chef endetté lui-même de 26,000 livres, sollicite, implore pour eux quelque supplément de solde, ou du moins le paiement en espèces. " Les réclamations sont restées sans effet et même sans réponse." Ces officiers victorieux vivent d'expédients et de charités secrètes dans la colonie qu'ils ont sauvée.

Vers la fin de l'automne, Montcalm eut une joie : elles étaient

---

(1) Cette épithaphe, composée par l'Académie des Inscriptions, en 1760, a été gravée sur le tombeau érigé à Montcalm, en 1859, par les habitants de Québec.

rares alors. Il parvint à faire partir à la fois pour la France l'honnête Doreil et le fidèle Bougainville. Il donna à chacun ses instructions. Enfin un rayon de lumière va pénétrer dans l'ombre où se traitent les affaires de la colonie. Voici comment il présente Bougainville au ministre :

" Vous avez là un officier capable de vous instruire de tout sans " réserve. Il importe au bien de l'Etat qu'un ministre comme vous " soit instruit d'un pays d'où la vérité n'a jamais paru. Ce ne sera " pas le sieur *Pean*, capitaine de la colonie, envoyé au mois d'août, " qui vraisemblablement l'y aura fait parvenir. Cet homme, bras " droit de M. Bigot, riche à millions, est. l'auteur du commerce " exclusif. Ma naissance, ma place, mon caractère ne me per- " mettent pas d'être l'écho des clameurs publiques, sur lesquelles " l'habileté des intéressés ferait échouer les preuves juridiques, " mais citoyen et serviteur de mon roi, j'expose avec confiance " mes gémissements à mon seul ministre." En même temps il annonce à sa famille l'arrivée de ses deux amis : " Bougainville " passe en France, M. Doreil y passe aussi. Dans les circonstances " il fallait des lettres vivantes. Parviendront-elles ?

Un dernier bateau part pour la France le 21 novembre et Montcalm écrit encore : " Vous me saurez gré, ma mère, de vous écrire " jusqu'au dernier moment, pour vous répéter cent fois, qu'occupé " du destin de la Nouvelle-France, de la conservation des troupes, " de l'intérêt de l'Etat et de ma propre gloire, je songe toujours à " vous tous. Nous avons fait de notre mieux en 1756, 1757 et " 1758, ainsi soit en 1759, Dieu aidant, si vous ne faites la paix en " Europe. Je combattrai au mieux avec ce que j'aurai, un contre " six ! " Puis la porte de glace se referme sur le prisonnier. Pendant six mois pas une lettre ne partira ni n'entrera. Quel hiver ! Qu'il était loin ce joyeux carnaval de 1756.

A la fin de l'année, le bruit se répand que le fort Duquesne est évacué, que Duquesne a sauté. En effet, l'armée de Forbes s'avançant prudemment à travers ces forêts où Braddock avait péri cinq ans auparavant, était arrivée près de la fourche de l'Ohio. L'avant-garde anglaise avait été battue le 23 septembre, mais à l'approche du gros de l'armée, M. de Ligneris, commandant de la place, envoya par eau l'artillerie au poste des Illinois et remonta avec sa garnison de trois cents hommes au " prétendu fort Machault " vers le lac Erié. Avant de dire pour jamais adieu à la Belle-Rivière, les Français firent sauter le trop fameux fort Duquesne. Ainsi disparut, dans les flammes, le berceau de la guerre de Sept-Ans. Les rivages déserts de l'Ohio changèrent de maîtres sans le savoir ; Louisville, Cincinnati, Pittsburg et tant d'autres grandes cités

nées sur les bords du beau fleuve exploré par nos pères ne furent jamais à nous. C'est souvent le sort de notre France : avec le fer de l'épée ou de la charrue, elle ouvre le sillon, puis d'autres nations viennent derrière qui sèment et qui récoltent.

Pendant ce temps, le sort de Montcalm et de la Nouvelle-France s'agitait à Versailles. Bougainville et Doreil, chacun de son côté, arrivés à bon port, s'acquittaient de leur mission. La cour, si habituée à des défaites accueillit, avec faveur et non sans curiosité, ces Français qui avaient vu des victoires. "M. de Montcalm étonne ici." C'est la première impression que reçoit Bougainville et qu'il transmet à la marquise de Saint-Véran. Tout ce qu'il demandait, au nom de son général, il l'obtint : "Récompenses "pour l'armée, augmentation de solde, et toutes les facilités de "faire le bien sans être barré dans ses opérations. Malheureuse-"ment, continue Bougainville, il est bien tard et je crois que c'est "le cas du médecin après la mort." On nomma Montcalm lieutenant général et, suivant une lettre de Doreil, M. de Crémille, adjoint au ministre de la guerre, demanda en plein conseil pourquoi, en raison de services si exceptionnels rendus à quinze cents lieues de son pays, on ne pouvait pas déroger aux usages et faire dès à présent Montcalm maréchal de France ? Un siècle après, un autre général français, recevait en Amérique, le bâton de maréchal. Montcalm n'y trouva que la mort. Heureux Montcalm !

"De l'esprit, la tête et le cœur chauds, cela mûrira," avait autrefois écrit Montcalm en parlant de Bougainville. Il est curieux de voir dans la correspondance datée de Versailles, combien cela avait vite mûri, et avec quelle prudence le jeune aide-de-camp s'avançait sur cette mer inconnue de la cour. Le futur navigateur ne verra jamais d'océan plus perfide, et pour s'y guider à cette époque, il eut en vain cherché dans un ciel si sombre l'étoile de la France.

Comment parler de Versailles pendant la guerre de Sept-Ans et oublier Mme. de Pompadour, dont le nom est encore maudit par les Canadiens. Quels étaient envers Montcalm les sentiments de la marquise ? D'un mot que prononce le circonspect Bougainville, on peut conclure qu'elle fut longtemps hostile au général. Se souvenait-elle qu'il avait jadis refusé d'épouser une de ses cousines ? Ne lui pardonnait-elle pas d'être l'ami de M. d'Argenson, son ennemi personnel ? "Mme. la marquise de Pompadour paraît "rendre enfin à Monsieur votre fils toute la justice qu'il mérite." Ainsi s'exprime Bougainville, en écrivant à la marquise de Saint-Véran. Dans tous les cas, Montcalm (sa mémoire s'en trouve bien), eut l'honneur de n'être pas le protégé de la favorite. Ses amis et ses protecteurs étaient d'une autre race : ils se nommaient Chevert, Conti, d'Argenson.

Une grande mission avait été confiée à Bougainville et à Doreil, au nom du Canada mourant : ils devaient raconter à la France qui ne voulait pas les savoir, les douleurs de ce noble pays ; implorer pour lui des secours en hommes, en vivres, en munitions, si la paix était impossible. Bougainville soumit au gouvernement des cartes détaillées du théâtre de la guerre et plusieurs projets appropriés à toutes les hypothèses. L'une d'elles, hélas ! la plus vraisemblable était le triomphe de l'invasion.

Le gouvernement délibéra longuement sur la réponse aux cris de détresse de la colonie ; on récapitula les ressources disponibles du royaume, et, recensement fait des arsenaux, des ports, des magasins et des casernes, la mère-patrie pouvait disposer en faveur de la Nouvelle-France de trois cent vingt-six recrues et du tiers des vivres implorés ! " Monsieur, quand le feu est à la maison, on " ne s'occupe pas des écuries," dit cyniquement à Bougainville un ministre de la marine, nommé Berrier.—On ne dira pas du moins que " vous parlez en cheval," répliqua le futur amiral. Berrier venait de dire le dernier mot, la métropole sacrifiait sa fidèle colonie, la mère abandonnait l'enfant.

Etait-il possible en 1759 d'arracher le Canada aux serres de William Pitt ? après un premier mouvement d'indignation on hésite à répondre. La paix que Montcalm conseillait comme la seule chance de salut n'était pas réalisable au moment où le fatal traité du 30 décembre 1758, venait de nous river davantage à l'Autriche, dont l'intérêt si opposé au nôtre était de continuer la guerre. D'ailleurs, l'Angleterre, triomphante dans les Indes, aux Antilles et au Sénégal, eut-elle consenti à désarmer sans la cession du Canada ? Il fallait donc poursuivre la lutte et, malgré l'écrasante supériorité de la marine britanique, tenter l'envoi de dix mille hommes à Québec. Certes, pour la flotte de M. de Conflans, mieux valait couler bas, sous les boulets anglais, en vue de la vieille colonie nationale, que de s'enfouir honteusement dans les vases de la Vilaine, ainsi qu'il arriva quelques mois après. Mais si à force de bonheur ou d'exploits, la croisière eut été forcée, si les troupes eussent débarqué, avec quoi les nourrir dans ce pays déjà épuisé ? Terrible dilemne. Sans nouveaux défenseurs, la colonie était perdue : avec eux, elle risquait de périr affamée.

Du côté de l'opinion publique nul espoir. La nation qui allait bientôt demander compte de la perte de l'Amérique française était alors le témoin muet de son abandon. Voltaire, le véritable journaliste de cette époque, dans sa prodigieuse correspondance où il parle de tout et de tous, ne prononce pas une seule fois le nom de Montcalm ; il se borne à demander en riant, pendant combien de

temps le pauvre genre humain s'égorgera pour quelques arpents de glace au Canada !

Quoiqu'il en soit, de quels poignants regrets on se sent envahi quand on songe que si le gouvernement de Louis XV avait pu lutter quelques années de plus, la carte du monde était peut-être changée. Les Français qui parcourent aujourd'hui l'Amérique, entreraient par le golfe de Saint-Laurent et sortiraient par celui du Mexique sans cesser d'être chez eux. En gardant le Canada nous conservions par là même dans le Nouveau-Monde, nos territoires de l'Ouest, avec la Louisiane ; pour prix de notre alliance, les Etats-Unis, lors de la guerre de l'indépendance, nous en eussent volontiers garanti la paisible possession. La France, restée maîtresse des bassins du Saint-Laurent et du Mississipi, suivant le plan qu'avec un éclair de génie, Vauban avait entrevu dans l'ombre où ces contrées au dix-septième siècle étaient encore cachées ! Quels horizons s'ouvrent devant la pensée !

VIII

Sur les bords du Saint-Laurent, les mois succèdent aux mois sans qu'aucune nouvelle ait franchi la muraille de glace. D'ailleurs qu'espérer ? Montcalm se sait perdu. Du haut du château de Saint Louis qui domine l'horizon, que de fois ses yeux se tournèrent vers l'Orient : c'est le côté de la France. Là bas, au fond des montagnes natales, lui apparaît son cher Candiac, le nid de la famille, où il ne s'abritera pas durant l'orage ; puis ramenant ses regards sur la ville qui s'étend à ses pieds et dont la garde lui a été confiée, il sent son âme défaillante se retremper dans l'idée du devoir et redit avec son cher Corneille :

> Sans souhait toutefois de pouvoir reculer,
> Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler.

Enfin ce mortel hiver s'achève, un premier bateau va partir et Montcalm écrit, le 12 avril 1758, à sa femme : " ... L'ennui ne tue " pas et je le vois bien ; ma santé a été médiocre cet hiver, mais " ce n'a été que des misères. Je me flatte néanmoins de soutenir " une campagne où il y aura travail d'esprit et travail de corps. " Je voudrais avoir un grain de foi suffisant pour multiplier les " hommes et les vivres. Cependant j'espère en Dieu, il a combattu " pour moi le 8 juillet. Au reste, sa volonté soit faite. Je mène " ici une vie désagréable ; je me ruine et incertain toujours si les " nouvelles de France me consoleront, je les attends avec autant

" d'effroi que d'impatience : Etre huit mois sans en recevoir et qui
" sait si nous en recevrons beaucoup cette année ! Ah ! s'il m'ar-
" rive quelque récompense et le triste avantage de figurer une ou
" deux fois dans les gazettes, que je l'achète cher !.....
" Le nouveau général anglais (Amhert) a de grandes forces et de
" grands moyens.... ; nous avons sauvé cette colonie l'année der-
" nière par un succès qui tient quasi du prodige, faut-il en espérer
" un pareil ? Il faudra au moins le tenter. Quel dommage que
" nous n'ayons pas davantage d'aussi valeureux soldats. Le peuple
" et les sauvages ont confiance en moi, j'ai été deux mois à Québec
" cet hiver, le bruit ridicule et messéant a couru (entre nous) de
" ma mort du poison. Il a fallu, comme dans Corneille, leur mon-
" trer *Héraclius* pour les calmer."

Cette lettre navrante n'est pas la seule qu'il écrivit le 12 avril 1759, il en existe une autre, celle-là chiffrée et adressée au ministres de la guerre. Toutes les indignations, toutes les angoisses patriotiques que Montcalm refoulait depuis cinq mois au fond de son cœur, jaillissent dans cette dépêche où les phrases brèves et saccadées éclatent avec une lueur rapide, comme des coups de feu. Dans un relief saisissant les causes de l'inévitable ruine de la colonie apparaissent : ténébreuses voleries, concussions, monstrueuses complicités, sont inondées de lumière. De quels traits ce grand honnête homme peint le curée du Canada aux abois, et l'augmentation des dépenses qui, n'étant que de 13,000,000 en 1857, se sont élevées au double en 1758 et vont monter à 36,000,000 ; " car, ajoute-t-il, tous se hâtent de faire leur fortune avant la " perte de la colonie, que plusieurs peut-être désirent comme un " voile impénétrable de leur conduite." Puis, traitant de la direction des affaires, il récapitule les fautes accumulées pendant l'hiver, quand il n'en restait plus une à commettre. Enfin après avoir comparé les misérables ressources de la colonie, aux forces qui vont l'assaillir il conclut ainsi : " Si la guerre dure, le Canada sera aux " Anglais peut-être dès cette campagne ou la prochaine ; si la paix " arrive, colonie perdue si tout le gouvernement n'est pas chan-" gé (1)."

Le 10 mai, Bougainville, nommé colonel avant son départ de France, débarquait à Québec, apportant aux chefs de la colonie les dépêches des ministres : on sait qu'elles renfermaient un aveu de complète impuissance. Aussi faible au-dedans qu'au dehors, ce

---

(1) La lettre de Montcalm à sa femme dont nous avons cité un fragment est inédite, celle au Ministre, que nous venons de résumer a été extraite des Archives de la guerre et publiés par M. Dussieux.

gouvernement de la décadence ne sévit même pas contre des fonctionnaires dont les crimes lui étaient révélés depuis tant d'années. Aucun châtiment, aucune révocation ne vint frapper les coupables. Rien ne fut changé dans le Canada, il n'y eut que l'espérance de moins. Montcalm reçut des mains de son fidèle aide-de-camp une lettre du maréchal de Belle-Isle, secrétaire d'Etat de la guerre, dans laquelle celui-ci essaye de justifier par la nécessité l'abandon de l'armée d'Amérique et trace au général un plan défensive très-resserrée. La dépêche tout entière de la main du ministre, se termine par ces lignes fatales : " Il est de la dernière importance de " conserver un pied dans le Canada, quelque médiocre qu'en soit " l'espace, car si nous l'avions une fois perdu en entier, il serait " comme impossible de le ravoir. C'est pour remplir cet objet que " le roi compte sur votre zèle, votre courage et votre opiniâtreté, " et que vous mettrez en œuvre toute votre industrie et que vous " communiquerez les mêmes sentiments aux officiers principaux " et tout ensemble aux troupes qui sont sous vos ordres..... J'ai " répondu de vous au roi et je suis bien assuré que vous ne me " démentirez pas et que pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation " et votre propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes " extrémités plutôt que jamais subir des conditions aussi honteuses " qu'on a faites à Louisbourg dont vous effacerez le souvenir." C'était la condamnation à mort de Montcalm ; son grand cœur ne s'y méprit pas et voici l'accusé de réception de l'arrêt : " J'ose vous " répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse " colonie ou à mourir."

Quelle inexorable destinée, ou plutôt quel amour de cette patrie qui le sacrifiait ! Périr pour la France eût semblé doux à un tel homme, mais se sentir livré par elle à la mort, n'était-ce pas mourir deux fois ? La victime connait son sort et elle accepte l'immolation. Une autre angoisse était réservée à Montcalm ; en quittant le port, Bougainville a appris qu'une des filles de son général venait de mourir, mais il ne sait laquelle. " Est-ce la pauvre Mirètre qui me ressemblait et " que j'aimais tant ! " s'écrie le père. Il l'ignorera toujours.

" Aux armes ! aux armes ! " Ce cri retentit tout le long du grand fleuve ; le tocsin sonne dans chaque clocher, pendant qu'au-dessous montent les chants des prières publiques ordonnées par l'évêque de Québec. Les campagnes sont désertes, martes et castors respirent en paix sans crainte du trappeur ; les eaux ne sont plus troublées par le filet du pêcheur ; en Canada, il n'y a plus que des soldats. On voit des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants de douze ans marcher sous le drapeau qui les abrite pour la der-

nière fois. Dans quelques jours, une proclamation anglaise va leur dire : " Si la folle espérance de nous repousser vous porte à nous " refuser la neutralité que nous vous offrons, attendez-vous à souf- " frir tout ce que la guerre a de plus cruel. Il sera trop tard de " regretter les efforts de votre courage imprudent, lorsque cet hiver " vous verrez périr de faim tout ce que vous avez de plus cher. " Vous voyez d'un côté l'Angleterre qui vous tend une main puis- " sante et secourable, de l'autre côté, la France incapable de vous " soutenir. abandonnant votre cause dans le moment le plus cri- " tique ; votre sort dépend de votre choix." " Vive la France ! " répondrons les Canadiens, affamés, ruinés et décimés.

Trois mille deux cents hommes de troupes de France, quinze cents soldats de la colonie, deux cents cavaliers et douze cents miliciens armés de fusils de chasse, voilà les chiffres officiels des forces françaises à l'ouverture de la campagne de 1759. Un convoi de dix-sept bâtiments guidé par le capitaine Canon, célèbre corsaire de Dunkerque, qui suivait Bourgainville, amena trois cent vingt-six recrues, des munitions et quatre-vingts jours de vivres pour le soldat. " C'est toujours quelque chose, écrivait Montcalm au ministre, " le peu est précieux à qui n'a rien." Défendre le fort Niagara qui protégeait le cours du Saint-Laurent en amont ; résister, s'il était possible, sur le lac Champlain, pour ne pas laisser l'ennemi couper en deux la colonie ; enfin, concentrer sous les ordres de Montcalm les forces principales, environ douze mille hommes, autour de Québec, objectif évident de l'invasion anglaise, tel était le plan de la défense.

Pitt, maître absolu de l'Angleterre et des colonies, avait résolu d'en finir avec cette poignée d'enfants perdus de la France. L'effort fut proportionné aux ressources immenses dont disposait le gouvernement britannique. Comme l'année précédente, l'ennemi entra par trois côtés. Cette fois la pointe de toutes ses baïonnettes fut dirigée vers le cœur de la colonie, Québec, où les trois armées d'invasion devaient se rejoindre ; néanmoins deux attaques échouèrent. Le général Prideaux venant de l'Ouest, périt à la prise du fort Niagara et son armée s'arrêta court ; Amherst, commandant en chef, chargé de descendre à la tête de douze mille hommes, le Champlain et le Richelieu, ne put jamais déloger Bourlamaque, retranché avec deux mille cinq cents Français et Canadiens dans l'île aux Noix, à l'entrée du Richelieu. Mais c'est de l'Est, que devait venir pour notre vieille colonie, le coup mortel. Vingt-deux vaisseaux de ligne, trente frégates et une multitude de transports ont été rassemblés à Louisbourg ; dix mille soldats sont à bord, la flotte et l'armée ont pour chefs des hommes dont la plupart devien-

dront célèbres. A leur tête est un général de trente-deux ans, James Wolf, choisi entre tous par le grand Pitt lui-même. Pour la première fois, Montcalm rencontre un ennemi digne de lui. En ces deux rivaux se retrouvaient au plus haut degrés les qualités des deux peuples, alors aux prises pour la souveraineté du Nouveau-Monde ; mais pour le dédain de la vie, pour l'amour passionné de la gloire, de la patrie et des lettres, Wolf et son rival appartenaient à la même race, à celle des héros.

Au milieu du mois de mai, presque dans le sillage des navires de Bougainville, la flotte anglaise parut sur le Saint-Laurent. Dans cette navigation inconnue et pleine de périls, elle était guidée par un pilote canadien, un transfuge; qui a laissé son nom en ôtage à l'histoire : " Denis de Vitré." Chaque marée pousse en avant les navires de l'invasion, ils ont franchi le cap Tourmente, puis la grande île d'Orléans. Un gigantesque rocher de granit et d'ardoises s'élançant de la rive septentrionale, semble barrer le fleuve. Au pied et sur la cîme de ce roc, apparaît aux Anglais, sous les rayons d'un soleil de juin, un étonnant assemblage de rochers en branle, de batteries en feu, d'esplanades verdoyantes, d'arbres séculaires, de domes et de toits métalliques, réfléchissant la lumière comme autant de miroirs ; ville couronnée par une citadelle aux bastions à pic, qui domine à son tour un cap de mille pieds de hauteur, sortant tout droit du fleuve, éblouissant tableau qui se reflète dans l'ombre d'un bassin assez immense pour contenir cent vaisseaux de ligne à cent vingt lieues de la mer. C'était la capitale de la Nouvelle-France. A deux reprises déjà, les vaisseaux anglais étaient venus saluer de leurs canons la ville de Champlain, mais cette troisième fois des hurrahs de victoire se mêleront aux dernières bordées et les mâts seront pavoisés au retour. Dès 1758, Montcalm écrivait au ministre : " Il y a deux ans que je ne cesse " de parler de l'entreprise et de la descente que l'ennemi peut " faire à Québec ; on ne veut rien prévoir ni rien ordonner." Dans sa dépêche du 12 avril 1759, le général dit encore : " A Qué- " bec, l'ennemi peut venir si nous n'avons pas d'escadre, et Québec " pris, la colonie est perdue : cependant, nulle précaution. J'ai " écrit, j'ai fait offre de mettre de l'ordre pour empêcher une " fausse manœuvre à la première alarme ; la réponse : nous aurons " le temps." La flotte anglaise en rivière, on avait dû cependant aviser à la défense. Soutenir un siége dans Québec eut été folie, car la ville, imprenable par eau, était à peine close du côté de la terre ferme : il fallait donc à tout prix, en s'opposant à un débarquement, empêcher l'ennemi de tourner la place. A gauche, à partir de l'embouchure du St. Charles, située au pied même de

Québec, la côte du Saint-Laurent est d'un accès facile ; en toute hâte on y construisit un retranchement long de deux lieues et aboutissant au ravin par lequel l'écumeux Montmorency se précipite dans le grand fleuve. Au milieu de cet immense camp retranché qui prit le nom de Beauport, village voisin, l'armée française dressa ses tentes. A droite de la ville, en remontant le fleuve, ce ne sont que gigantesques falaises dentelées, partout à pic, sauf quelques rampes escarpées et bien fortifiées, du haut desquelles une poignée d'hommes suffit à pousser dans l'abîme des régiments entiers. Si cette ligne de défense n'était pas forcée avant la mauvaise saison, Québec était sauvé pour un an. Wolf avait trois mois pour s'immortaliser.

L'été était fini, septembre commençait ; des deux généraux partis pour rejoindre Wolf, aucun n'avait paru ; on sait pourquoi. Les restes de Québec brûlaient sous une pluie de feu, lancée depuis deux mois par des batteries établies de l'autre côté du fleuve, à la pointe de Lévis : dans l'île d'Orléans et sur les côtes voisines, pas une créature vivante, pas une maison debout. Cinq cents des plus braves soldats de Wolf étaient couchés au pied des redoutes du Montmorency ; là avait échoué, le 31 juillet, une furieuse attaque, soutenue pendant sept heures par le tir de quatre-vingt pièces d'artillerie ; non moins inutiles trois autres descentes tentées au-dessus de la ville. En vain Cook, le grand marin, avait-il multiplié ses merveilleux sondages, pas un pouce de terre n'avait été conquis sur Montcalm. Devant les Anglais, partout le fer ou le roc. Jamais l'activité du défenseur de Québec ne se montra plus étonnante que dans cette lutte de deux mois avec un ennemi qui, maître absolu du fleuve, y exécutait, à la faveur des marées et de la nuit, des mouvements continuels et rapides Inquiet pour la retraite de ses innombrables bâtiments aux approches de l'hiver canadien, l'amiral Saunders avait convoqué à son bord un conseil de guerre, et le 20 septembre la flotte devait lever l'ancre.

Wolf, âme de feu dans un corps frêle, était miné par la fièvre du désespoir. Remontant et redescendant sans cesse le fleuve, l'œil attaché sur l'inaccessible muraille, il enviait les ailes des oiseaux du rivage ; mais le génie n'a-t-il pas aussi les siennes ? A une demi-lieue au-dessus de la ville, s'ouvre dans la falaise une petite baie qui portait alors le nom d'anse du Foulon. De là on atteint au sommet par un sentier étroit et escarpé. De tous les accès au plateau c'était le plus impraticable ; ce fut celui-là même que choisit Wolf pour son dernier assaut, devinant par une heureuse inspiration que c'était le chemin le moins bien gardé. Dans la nuit du 12 septembre, plusieurs vaisseaux anglais jetèrent

l'ancre en face du cap Rouge, à trois lieues au-dessus de Québec. Bougainville, détaché du camp de Beauport avec trois mille hommes pour suivre les opérations de cette flotte, bivouaqua en face d'elle, sur le haut de la falaise. Nuit mémorable dans l'histoire. Aussitôt les ténèbres descendues sur le fleuve, Wolf et cinq mille soldats d'élite s'embarquent dans des chalands cachés à bord des vaisseaux et se laissent dériver avec la marée baissante : "Qui vive!" crient les sentinelles placées le long de la côte ; "France! bateaux de vivres," répondent les barques, car les Anglais savaient qu'ordre avait été donné aux postes français de laisser cette nuit-là descendre par eau des provisions du cap Rouge à Québec. Pendant que le courant emporte vers l'anse du Foulon ces étranges vivandiers, Wolf, l'âme toujours enivrée du grand, récite à demi-voix le chef-d'œuvre élégiaque que Thomas Gray venait d'achever et qui se termine par ces mots prophétiques : "Le chemin de la gloire ne conduit qu'au tombeau." Puis, s'adressant à ses compagnons, il leur dit : "Je préfèrerais "la gloire d'avoir écrit de si beaux vers à celle de vaincre "demain." Enfin les barques s'arrêtent ; une agile avant-garde saute à terre, escalade à tâtons et dans un silence de mort la terrible falaise, surprend le poste qui la gardait négligemment et facilite l'accès du plateau à Wolf et à ses régiments suspendus au milieu de la nuit entre le ciel et la terre. Les premiers rayons de soleil coloraient à peine les rochers du cap aux Diamants, que déjà quatre ou cinq mille anglais étaient rassemblés derrière Québec pendant qu'à Beauport le tambour réveillait en sursaut le camp français.

Bourlamaque était dans l'île aux Noix, Bougainville au cap Rouge et Lévis aux rapides du Saint-Laurent. Quelques milliers d'hommes, la plupart miliciens ou sauvages, formaient l'armée de Montcalm, le 13 septembre 1759. Au travers d'une inévitable confusion, le général donne rapidement ses ordres, monte à cheval, et l'épée à la main, marche à l'ennemi. Les Anglais l'attendaient, rangés en bataille dans les plaines d'Abraham, en face des fortifications ébauchées de Québec. Ce fut au milieu de ces champs à demi défrichés, connus sous le nom de leur possesseur, un obscur pilote du Saint-Laurent, que se décida l'avenir de l'Amérique ; ce fut là que la race celtique se vit arracher sa conquête, et que l'œuvre de deux siècles fut anéantie en un éclair.

En attaquant sur l'heure, avec des troupes douteuses en rase campagne, un ennemi éprouvé et déjà maître du terrain, Montcalm ne se laissa-t-il pas emporter par l'impétuosité de son courage ? Ne pouvait-il pas attendre le corps de Bougainville, retardé

dans sa marche? Tout enfin ne valait-il pas mieux que de jouer le sort du Canada sur un coup de dé? Question complexe, que des hommes spéciaux discutent encore aujourd'hui et dont l'étude des circonstances et du terrain peut seule livrer la clé (1). Nous dirons que dans sa carrière militaire, le vainqueur de Carillon a donné assez de preuves de talent et qu'il était, suivant l'expression du major-général, " trop lumineux " pour n'avoir pas différé la bataille si ç'eut été possible. " On se fusilla pendant longtemps, dit " un témoin oculaire (2); enfin, vers dix heures, M. le marquis de " Montcalm voyant l'ennemi se grossir de plus en plus et quelques " pièces de canon qui tiraient, jugea à propos de ne pas leur laisser " le temps de se fortifier davantage et donna le signal pour charger " l'ennemi. Les troupes s'ébranlèrent avec beaucoup de légèreté, " ainsi que les Canadiens, mais après quelques pas en avant, le " petit bouquet de bois qui s'allongeait sur la droite, servit de re- " traite aux miliciens, qui laissèrent marcher seuls les cinq batail- " lons, ce qui occasionna un peu de flottement. Enfin, après s'être " approché à la portée du pistolet et avoir fait et essuyé trois ou " quatre décharges, la droite plia et entraîna le reste de la ligne." Les grenadiers de Louisbourg chargent alors à la baïonnette: Wolf est à leur tête. Déjà une balle l'a frappé au poignet, une seconde, puis une troisième l'atteignent à la poitrine; il chancelle: " Soutenez-moi, dit-il, que le soldat ne me voie pas tomber." On l'emporte; le mourant entend dire: " Ils fuient!—Qui? demanda-t-il.—Les Français, lui répondit-on.—Je meurs heureux," murmure le héros, et il expire après avoir donné l'ordre de couper la retraite à l'ennemi par la vallée du Saint-Charles.

Pendant que les agiles montagnards Ecossais " avec leurs plaids " flottants et leurs larges claymores, poursuivent comme des démons " furieux, les fuyards sur la colline Sainte-Geneviève " le général de cette armée vaincue revenait lentement à cheval, soutenu de chaque côté par un grenadier et entrait à Québec par la porte Saint-Louis. Deux fois touché dans la mêlée, il avait, en ralliant les tirailleurs pendant la retraite, reçu une balle dans les reins. " Com- " bien de temps à vivre? " demande-t-il au chirurgien qui sonde sa blessure. " Quelques heures seulement, mon général.— Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec." Ainsi qu'il se cou-

---

(1) Dans l'étude publiée récemment par le colonel Beatson, du corps royal du génie, l'auteur, qui connait les lieux pour avoir été longtemps en garnison à Québec, n'hésite pas à approuver l'attaque soudaine de Montcalm: " Les rai- " sons du général français, n'ayant jamais été ni bien comprises ni bien appré- " ciées."

(2) Relation du sieur Joannès, major de Québec.

chait dans son manteau, le soir d'une bataille, Montcalm s'étend paisiblement sur son lit de mort : la journée du soldat a été rude, mais la campagne est finie. Ramesay, gouverneur de Québec et le commandant du *Royal-Roussillon*, lui demandent ses ordres. " Mes " ordres, répondit-il, je n'en ai plus à donner ; j'ai trop à faire à ce " grand moment et mes heures sont très-courtes. Je vous recom- " mande seulement de ménager l'honneur de la France." Montcalm croyait sa tâche accomplie, mais à travers la grande ombre qui déjà l'environne, un devoir inachevé lui est apparu : un peuple a espéré en lui, un peuple l'a aimé, qui est menacé par la vengeance d'un ennemi irrité. Ces pauvres Canadiens, le mourant ne peut plus les défendre, mais il peut encore intercéder pour eux, et il se fait suppliant afin de donner aux vaincus le reste de sa vie. " Général, écrit-il à Townsend, le successeur de Wolf dans le com- " mandement, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort " des prisonniers français et sur celui des Canadiens, Ayez pour " ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés : qu'ils ne s'aper- " çoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez " leur protecteur." Puis il implore humblement pour lui-même la clémence d'un autre vainqueur, le seul qu'il puisse maintenant redouter, reçoit avec ferveur les sacrements et expire à quarante-huit ans, le 14 septembre au matin. Il fut enterré le soir du même jour au bruit de la canonnade et à la lueur des flambeaux dans l'église des Ursulines, la seule à Québec qui ne fût qu'à moitié détruite par les projectiles. La tradition veut que son corps ait été déposé dans l'excavation formée par l'explosion d'une bombe anglaise. Le fait n'est pas prouvé ; mais qu'importe, Montcalm n'a-t-il pas été enseveli, comme il l'avait juré, sous les ruines de la Nouvelle-France. Dans son agonie, il s'était écrié : " Ma consolation est d'avoir été vaincu " par un ennemi aussi brave." L'Angleterre a retenu cet hommage d'un héros mourant, et en 1827, elle a fait élever à Québec un obélisque de soixante pieds de hauteur, sur lequel on lit ces deux noms : WOLF-MONTCALM. C'était, avec sa dette, payer celle de la France où pas une pierre ne garde le souvenir de Louis de Montcalm.

L'homme de guerre, assez brave pour recevoir cinq blessures le même jour, le général qui calmait par sa parole la sédition de ses soldats affamés et remportait avec eux la victoire de Carillon, avait atteint " le grand " ; il touchait à la gloire, la mort l'arrêta en chemin et il n'est demeuré que le héros de l'honneur national. Est-ce assez pour le serviteur fidèle qui, voué par son pays à la mort, ne laissa échapper contre lui, ni plainte, ni murmure, expirant ainsi sans reproche, comme il avait

vécu sans peur. Si la France n'élève des statues qu'aux victorieux, elle devait au moins à Montcalm un tombeau. Les Canadiens s'en sont souvenus pour elle. Essayez de chasser de l'histoire la poésie, il y a une place d'où l'on ne peut la bannir, c'est le cœur de l'homme. Montcalm tombant sous les murs de Québec est resté et restera pour le peuple qui fut vaincu avec lui, comme le dernier défenseur, comme le dernier ami. Dans cette victime chevaleresque, les Canadiens n'ont pas cessé de voir l'image de la patrie perdue, de leur pauvre France à qui l'on pardonne beaucoup parce qu'elle a beaucoup aimé. Le tombeau que la mère patrie devait à son héroïque représentant, a été élevé par souscription nationale des habitants de Québec et béni le 14 septembre 1859, anniversaire centenaire de la mort du vaincu.

Pendant que Montcalm expirait, ses troupes dispersées et sans chefs les deux brigadiers généraux ayant été tués, s'étaient enfuies dans le camp de Beauport, puis, à la nuit, elles avaient rallié le corps de Bougainville. La petite armée ainsi reformée battit en retraite en remontant le long du fleuve jusqu'au fort Jacques Cartier. C'est là que le chevalier de Lévis accourant des rapides du Saint-Laurent, rejoignit le 17 septembre les débris d'armée dont la mort de Montcalm lui donnait le commandement. Cet officier, d'une bravoure léonine, enleva le jour même ses troupes et marcha sur Québec pour faire lever le siége. A quatre lieues de la ville on apprit qu'elle était depuis la veille au pouvoir de l'ennemi; le lâche Ramesay, ce gouverneur à qui Montcalm mourant recommandait de ménager l'honneur de la France, avait capitulé sans attendre un coup de canon. L'hiver qui approchait suspendit les opérations militaires.

Cernée dans un coin de terre de quelques lieues carrées, isolée du monde entier, sans argent, presque sans pain et sans poudre, au milieu des terribles rigueurs d'un hiver canadien, à quoi songeait une poignée de vaincus ? A préparer la revanche, à reprendre Québec ! A la fin d'avril, le dégel ne laissant ouvert qu'un canal au milieu du fleuve, les deux frégates françaises l'*Atalante* et la *Pomone*, suivies de quelques transports, descendirent de Montréal avec un petit matériel de siége : les troupes les accompagnèrent par la route de terre enfonçant jusqu'au genou dans la neige fondante. On espérait surprendre l'ennemi, un hasard lui révéla notre marche ; un canonnier de la flotte, tombé à l'eau, parvint à se hisser sur un glaçon que le courant emportait ; devant Québec les Anglais recueillirent ce soldat évanoui sur son radeau de glace ; entre leurs mains il se ranima un instant, trahit involontairement le secret et expira. Quatre mille hommes avec vingt-deux pièces

d'artillerie sortirent aussitôt de la ville pour écraser pendant sa marche l'armée française alors composée de trois mille soldats de ligne et de deux mille Canadiens et sauvages, avec des couteaux emmanchés au bout des fusils, faute de baïonnette. Le choc eut lieu, le 28 avril 1760, dans ces mêmes plaines d'Abraham, sept mois auparavant, théâtre de la défaite de Monicalm. Une magnifique charge, furieuse, désespérée, décida la victoire. Les Anglais culbutés, enfoncés, s'enfuirent derrière les murs de Québec, laissant sur place toute leur artillerie et douze cents morts et blessés. De notre côté gisaient à terre tous les grenadiers et cent quatre officiers, parmi lesquels le vaillant Bourlamaque qui avait conduit la charge. C'est la mémoire de cette lutte héroïque que le peuple franco-canadien, peuple des traditions et des souvenirs, a voulu perpétuer en élevant en 1865 "aux braves de "1760" une colonne monumentale, digne pendant de celle que les Anglais avaient érigée en l'honneur des combattants de 1759. Le siége de Québec commença : les pièces de nos batteries avaient vingt coups à tirer par vingt-quatre heures, mais l'espérance soutenait tout ; "un seul vaisseau français paraissait devant la ville aurait suffi à en obtenir la reddition." Le 15 mai, des voiles parurent sur le fleuve, elles s'aprochèrent sans que, pendant longtemps, on put distinguer quel pavillon flottait aux mâts : ce n'était pas celui de la France ; les assiégés, "debout, sur les remparts, en face des tranchées, et élevant en l'air leurs chapeaux, avec des hurrahs frénétiques," l'apprirent aux Français. Les vaisseaux anglais s'élancèrent sur nos deux frégates qui, gagnées de vitesse, se jetèrent à la côte. L'*Atalante*, commandée par Vauquelin, brûla sa dernière gargousse et fut prise, sans avoir amené son pavillon. Dans ces derniers jours du Canada, tout est épique ; à bord il n'y avait pas un homme qui fut sans blessure ; quand on héla le navire silencieux, Vauquelin répondit : "Si j'avais de la poudre, vous m'entendriez bien." Lévis, le désespoir dans le cœur, se replia de Québec sur Montréal. "Heureux, heureux jour ! Ma joie et mes transports sont inexprimables," écrivait à la nouvelle de ces événements, Pitt, qui avait tout prévu, tout dirigé.

Sous l'empire d'une idée fixe, les défenseurs du Canada étaient-ils devenus fous ? l'héroïsme peut-il aller jusque-là ? On se le demande en lisant les dépêches de Lévis et de ses lieutenants. "Nous n'avons de la poudre que pour un combat, disait Lévis à la fin de juin, et il est surprenant que nous existions encore, mais si les ennemis ne mesurent pas leurs mouvements, nous en profiterons pour combattre le corps de leurs troupes qui avancera le premier, c'est l'unique ressource qui nous reste." Et en même

temps Bourlamaque écrivait : "Menacés de tous côtés par des forces infiniment supérieures, nous attendons que l'ennemi ait achevé de décider ses mouvements pour l'aller combattre....." Mais Amherst, le généralissime anglais, ne voulait pas risquer une bataille : il attendait pour avancer que la Nouvelle-France n'eut plus dans les veines une seule goutte de sang. Enfin, au mois d'août, les Anglais s'ébranlèrent. Le général Murray, avec une flotte de cinquante-deux bâtiments, remonta vers Montréal, s'arrêtant en face des villages pour désarmer les habitants et brûler les maisons. "Je prie Dieu, écrivait-il à son gouvernement, que cet acte de rigueur soit le seul, car cette partie de ma tâche me révolte." Deux autres armées venant, l'une par le Champlain, l'autre par l'Ontario, se rapprochaient en même temps de Montréal : le fort Lévis et celui de l'Ile-aux-Noix, dernières barrières de la colonie, furents réduits en poussière par le feu "de l'immense artillerie que traînait chacune de ces armées," et le 6 septembre, trois corps, formant ensemble une armée de 20,000 hommes de troupes régulières, étaient réunis autour de Montréal défendu par douze mauvaises pièces. "Montréal, dit une relation "officielle, est une ville environnée d'une simple muraille pour "la mettre à couvert contre les sauvages, plutôt que contre des "troupes ; elle était pleine d'un peuple infini qui s'y était réfugié "après la ruine de Québec et les incendies des campagnes ; ce "peuple courut en foule implorer M. de Vaudreuil pour sauver "leur vie et leurs biens ; il ne fallait qu'une nuit à l'ennemi pour "mettre la ville en cendres, toutes les maisons étant en bois, selon "l'usage du pays." Le Canada avait assez souffert, le gouverneur consentit à sauver les restes de l'infortunée colonie : on hissa le drapeau blanc. M. de Vaudreuil et le général Amherst signèrent une capitulation en cinquante-cinq articles, qui a été le véritable traité de cession du Canada à l'Angleterre. On obtint pour les habitants le libre exercice de la religion catholique, la paisible disposition de leurs biens et la promesse de n'être pas *transmigrés* comme les malheureux Acadiens. Mais l'orgueil anglais demandait une victime, il la voulait glorieuse. En pouvait-il choisir une plus belle que l'armée de Montcalm et de Lévis ? Ces soldats, dont les noms devraient être inscrits dans un livre d'or, n'avaient pas sauvé le Canada, mais, par un long martyre, ils avaient racheté, ce qui vaut mieux qu'une colonne, l'honneur de la patrie. Amherst,—l'héroïque Wolf n'eût pas été si brave, eut le courage d'exiger que ce débris d'armée, tout mutilé, mit bas les armes devant vingt mille Anglais ; des huit bataillons venus de France, ils restaient vivants, "tout compris, malades, blessés et invalides,"

deux mille deux cents hommes. On les empila sur des navires trop étroits : puis on descendit vers la mer au milieu d'une cruelle tourmente, presque sans exemple ; les flots du fleuve canadien semblaient se soulever pour retenir nos pères.

Ainsi partirent les Français ; il y avait deux cent trente-quatre ans que Jacques Cartier avait planté sur le continent américain le drapeau aux trois lys d'or : En France, on accueillit Lévis comme un héros et il le méritait ; il devint plus tard maréchal de France ; Bourlamaque, le rude soldat, tout mutilé, fut nommé gouverneur de la Guadeloupe ; là, il pouvait encore faire tête aux Anglais ; le brillant Bougainville embrassa la carrière maritime, devint un célèbre navigateur, membre de l'académie des sciences, et mourut, à quatre-vingt-trois ans, amiral et sénateur. Qu'advint-il de Bigot et de ses complices ? La plupart de ces honnêtes gens étaient revenus en France avec le projet d'y vivre grassement et honorablement de ce qu'ils appelaient leurs économies. Après avoir dévoré Canada, ils comptaient bien le digérer en paix ; mais, du fond d'un trou de bombe à Québec sortait une voix accusatrice qui leur demandait compte de la ruine de la colonie. Les officiers, les soldats et les fonctionnaires, rentrés en France les mains nettes, ne se taisaient pas ; l'opinion publique s'émut à tel point qu'il fallut bien se décider à lui faire quelque sacrifice : un arrêt du conseil d'Etat institua une commission de magistrats au Châtelet, présidée par M. de Sartines, lieutenant de police, pour juger souverainement " les auteurs des prévarications commises au Canada ; " Bigot et cinquante-cinq autres accusés comparurent : l'instruction, chargée d'éclaircir ces mystères d'iniquités, dura près de deux ans. Enfin les coupables furent condamnés à restituer douze millions ; en outre, Bigot et son subdélégué, Varin, étaient bannis à perpétuité. Ces gens experts en bonnes affaires, n'en avaient jamais fait une meilleure, car ils méritaient la corde. Les juges s'excusèrent sur l'absence d'un texte qui punit de mort leur crime : pour l'honneur de la France, ce genre de trahison n'avait pas été prévu. Au commencement de l'année 1763, la paix avait été conclue ; la France cédait à l'Angleterre non-seulement le Canada, mais encore toute la rive gauche du Mississipi, moins la ville de la Nouvelle-Orléans. Tel fut le traité de Paris que Louis XV signa, sans que l'histoire ait recueilli une larme ou un soupir de l'indigne descendant de Henri IV, le fondateur de la Nouvelle-France.

Le 20 janvier, la veille du jour où, selon l'usage, les héraults d'armes annoncèrent au peuple de Paris, la signature officielle de la paix, on avait inauguré sur la place que Gabriel venait de des-

siner entre les Tuileries et les Champs-Elysées, la statue équestre du roi couronné de lauriers. Etait-ce la main indignée d'un Canadien qui traça, sur le piédestal, cette inscription qu'on y lisait le lendemain de la fête :

Il est ici, comme à Versailles,
Il est sans cœur et sans entrailles.

L'Angleterre a gardé le Canada, mais sa conquête lui a coûté cher. Pour tout esprit sagace, il était évident que dans la soumission des colonies Anglo-Américaines à la métropole, le souci d'une invasion " des turbulents gaulois ", entrait pour une grande part. Une fois les planteurs rassurés, l'Angleterre aurait dû redoubler de précautions vis-à-vis d'eux. Pitt, " idolâtré dans les colonies " l'avait bien compris ; mais, à peine eût-il quitté les affaires, à peine la paix fut-elle signée, que le gouvernement britannique énivré par le succès, entreprit d'exploiter, au point de vue fiscal, les colons américains : ceux-ci, déjà fatigués du joug commercial que la métropole leur imposait, se regardèrent, se comptèrent et l'on sait le reste : l'épée de Washington était à deux tranchants.

Cette perspective des revers de l'Angleterre, si en effet, Montcalm l'a entrevue (1), a-t-elle suffi pour le consoler de son inévitable défaite ? c'est douteux, car l'Angleterre pouvait être atteinte sans que la France fut réhabilitée et c'était surtout l'honneur perdu qu'il fallait rendre à la patrie ; mais si Montcalm mourant avait pu voir la France, vingt ans après, purifiée par les vertus de son roi, rayonnante de la beauté de sa reine, dicter avec une austère et généreuse grandeur la paix de 1783, alors dans son agonie solitaire, le vaincu de Québec se serait écrié comme son rival triomphant : " Je meurs heureux. "

CH. DE BONNECHOSE.

---

(1) A la fin du siècle dernier on a publié dans les gazettes anglaises une lettre où Montcalm prédit d'une façon quasi-prophétique la rébellion prochaine des colonies anglo-américaines. Cette lettre, qui serait tombée entre les mains des Anglais, après la prise de Québec, est datée du 29 août 1759 et adressée au cousin du général, le président Molé : l'*Union*, du 22 avril 1865, en a donné la traduction. Outre de sérieux indices d'anachronismes, on ne retrouve dans cette lettre ni le style ni les idées générales de Montcalm, et il paraît évident que ce document, doit être rangé parmi les nombreuses lettres apocryphes attribuées au même personnage.

Notre-Dame de la Guadeloupe du Mexique.

Il n'y a pas, que je sache, sur notre continent, un sanctuaire aussi vénérable par son origine, que celui de Notre-Dame de la Guadeloupe du Mexique.

C'est la Ste. Vierge Elle-même qui en a demandé la construction, et Elle l'a choisi pour y fixer le trône de sa miséricorde. Les méxicains le vénèrent depuis trois siècles et demi et malgré toutes les ruines qui se sont faites dans leur pays, dans ces derniers temps ; malgré les profanations sacriléges dont il a été l'objet, le sanctuaire de la Guadeloupe reste toujours le temple saint où les fidèles cherchent lumière et consolations. La petite colline où il s'élève comme un phare, est la montagne d'où le secours viendra à ce malheureux peuple catholique, à l'heure fixée par Dieu pour sa régénération.

Ce jour luira pour le Mexique lorsqu'il reviendra à ses traditions catholiques, qu'il donnera à l'Eglise et à ses pasteurs la liberté de lui faire du bien, qu'il rappellera les communautés religieuses aujourd'hui exilées. Les âmes pieuses peuvent hâter ce moment par leurs prières ferventes ; c'est dans l'espoir de les intéresser à cette œuvre que j'écris les pages suivantes. Puissent-elles être lues avec intérêt et provoquer ce secours de charité en faveur d'un peuple que Marie-Immaculée a pris sous protection au berceau de son existence.

I.—JUAN DIÉGO—PREMIÈRE APPARITION.

Il y avait dix ans et quatre mois que les Espagnols avaient fait la conquête du Mexique. C'était un samedi, le 9 décembre 1531, un pauvre mexicain du nom de Juan Diégo, sortait du village de

Quatitlan, pour aller à Mexico, à une lieue de là, entendre la messe à l'église de Santiago et assister aux instructions des Pères Franciscains.

Juan Diego était un Indien nouvellement converti, pauvre des biens de la terre, mais riche des vertus chrétiennes de simplicité, d'innocence et de chasteté. Maria Lucia, sa femme, était chrétienne comme lui. Il avait appris des bons Religieux Franciscains à honorer la Très-Sainte Vierge d'un culte spécial ; aussi, nous le voyons quitter sa petite hutte en roseaux, dès le point du jour, pour aller assister aux saints mystères qui se célébraient ce jour-là en l'honneur de Marie.

L'aurore commençait à blanchir le ciel, et Juan Diego arrivait au pied de la colline de Tepeyacac (1), qui domine la lagune près de Mexico, lorsqu'il entendit, planant au-dessus de lui, les sons d'une musique harmonieuse, pareils à des chœurs que de petits oiseaux auraient formés de concert. Surpris de cette nouveauté, il leva les yeux pour découvrir d'où venaient ces accords si doux, et il vit au haut du Tepeyacac une nuée blanche et lumineuse qui se tranformait merveilleusement à ses regards : une gerbe de lumière s'échappait du centre, et, en s'éparpillant symétriquement, formait une auréole, aux teintes variées, comme les couleurs de l'arc-en-ciel. La lumière qui jaillissait de la nue miraculeuse lui paraissait d'une clarté extraordinaire. Semblable vision aurait dû porter le troublé et la crainte dans le cœur du pauvre Indien, mais il n'en fut pas ainsi. Quelque chose d'ineffable se passait en lui, des sentiments de joie et de bonheur dilataient son cœur, et des délices inconnus remplissaient son âme.

Dans son ravissement et sa simplicité, l'Indien se disait à lui-même : "Qu'est-ce donc que je vois et que j'entends ? où suis-je transporté ? Est-ce que par hasard je serais transporté dans le paradis de délices que nos premiers parents appelaient le *jardin des fleurs*, ou dans une terre céleste cachée aux yeux des hommes ? " Il s'était arrêté, doutant de ce qu'il voyait, doutant de lui-même, lorsqu'il entendit une voix, douce comme un écho du ciel, qui sortait de la nue et l'appelait par son nom. Il se hâta d'arriver sur la colline, et il vit, environnée de splendeur, une femme d'une beauté ravissante : une vive lumière s'échappait de sa figure et de ses vêtements, transformait les pierres et les ronces de la colline, et les faisait étinceler de l'éclat de l'or et des pierres précieuses sous les feux du soleil.

---

(1) Le mot *Tepeyacac* signifie sommet de la colline.

II.—UN MESSAGE DE LA SAINTE VIERGE.

Lorsque l'Indien se fut approché, la Mère de Dieu, car c'était Elle, lui dit, en langue astèque, avec une voix d'une tendresse inexprimable :

—*Napiltzin Juan, campa tiaub ?*—Mon fils Juan, où vas-tu ?

—Je vais, noble Dame et ma Souveraine, répondit l'Indien vertueux, je vais à Mexico, dans le quartier de Flatelolco, pour assister à la messe que nous disent les ministres de Dieu, vos serviteurs.

En entendant ces paroles, la Sainte Vierge lui déclara ses intentions et le motif de son apparition.

—Sachez, mon fils bien-aimé, que je suis Marie, Mère de Dieu, et que je veux montrer mon amoureuse clémence aux Indiens, la compassion que j'ai pour eux et pour tous ceux qui m'invoquent dans leurs peines et leurs afflictions. Mon désir est qu'il se construise un temple en ce lieu (1), où je verrai vos larmes et j'entendrai vos soupirs, pour vous consoler et vous soulager. Maintenant, pour mettre ce projet à exécution, tu vas aller à Mexico te présenter à l'évêque et lui faire part de mon désir. Tu lui rapporteras tout ce que tu as vu et entendu ; sois certain que je te serai reconnaissante de ce que tu feras pour moi.

—Mon fils, tu viens d'entendre l'expression de ma volonté, va en paix, et sois assuré que le succès couronnera tes efforts.

L'Indien se prosterna aux pieds de la merveilleuse Apparition, et, avec un cœur débordant d'amour, il promit d'exécuter ce qu'Elle voulait bien lui commander.

III.—JUAN DIÉGO DEVANT L'ÉVÊQUE DE MEXICO.

Il se mit aussitôt en route pour Mexico. Il alla droit au palais de l'Evêque, lequel, d'après la tradition, se trouvait sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'*Hôpital de l'Amour de Dieu.* D. Fray Juan de Zumarraga était alors le premier pasteur de la métropole.

Les domestiques du prélat, en voyant cet Indien pauvre et ignorant, ne firent aucune attention à lui. Cependant ils durent céder à son importunité et lui accorder l'audience qu'il sollicitait. L'Indien étant admis en présence de l'évêque, se mit à genoux (2)

---

(1) La colline de Tepayacac aurait été souillée, au temps du paganisme, par le culte d'une déesse impure que les Mexicains appelaient dans leur langue *Theotenantzin*, c'est-à-dire Mère des Dieux. Il convenait que les Mexicains convertis à la foi réparassent leurs erreurs passées, sur le lieu même, en y honorant d'un culte spécial la Mère de Dieu, l'Immaculée Vierge Marie.

(2) C'est une coutume mexicaine. Les enfants s'agenouillent devant leurs parents lorsqu'ils viennent leur rendre compte d'un message.

et lui exposa les motifs de sa visite. Il dit comment il avait été envoyé par la Mère de Dieu, et lui raconta tout ce que la Ste. Vierge lui avait confié.

Le prélat se conduisit avec la prudence que l'on pouvait attendre de sa sagesse dans une matière aussi délicate. Si la Vierge Marie voulait prendre les pauvres Mexicains, sous sa protection, il n'y avait rien d'étonnant qu'elle choisît le plus humble d'entre eux pour être son messager ; mais aussi il y avait à craindre que l'Indien ne fût le jouet d'une illusion ou qu'il ne se laissât séduire par la superstition. Aussi l'évêque congédia l'Indien sans le rebuter, ni le décourager ; il l'invita à revenir plus tard en lui disant qu'il avait besoin de refléchir avant de lui donner une réponse définitive.

IV.—DEUXIÈME APPARITION.

Juan Diégo s'éloigna, la douleur daus l'âme, non pour le peu de cas qu'on semblait faire de lui, mais parce qu'il croyait qu'on ne voulait pas se rendre aux désirs de la Ste. Vierge. Il s'en retournait chez lui, triste et abattu. Lorsqu'il fut arrivé au lieu de l'apparition, il vit que son Auguste Souveraine était là qui semblait l'attendre. Il n'en fut pas surpris, et il alla se prosterner à ses pieds, lui disant avec l'accent d'une humilité bien profonde : " Vierge bien aimée, ma Reine et ma puissante Maîtresse, je viens de voir l'évêque et je me suis acquitté de la commission dont vous m'aviez chargé ; il m'a écouté avec bonté, mais je crois qu'il n'ajoute pas foi à mes paroles. Il suppose que la construction du temple que vous demandez est une invention de ma part, aussi je vous prie de jeter les yeux sur une personne noble, élevée et digne de créance ; quant à moi qui ne suis qu'un homme vil et bas, je ne saurais mener à bonne fin l'affaire dont vous me chargez. Pardonnez à ma hardiesse ; si j'ai manqué au respect que je dois à votre Majesté, ne m'affligez pas de votre indignation, si j'ai proféré des paroles qui vous ont déplu, veuillez me les pardonner."

La Ste. Vierge écouta le pauvre Indien avec bonté, et pour animer sa confiance, elle lui dit qu'elle avait des millions d'anges à ses ordres, mais qu'elle l'avait choisi, lui, son enfant chéri, pour cette œuvre de miséricorde. Elle commanda de retourner auprès de l'évêque et de lui répéter le même message. Le pauvre Juan Diégo représenta à sa divine Maîtresse qu'il craignait de n'avoir pas plus de succès que la première fois ; il lui promit pourtant qu'il obéirait et qu'il lui rapporterait fidèlement la réponse de l'évêque.

V.—PREUVE DEMANDÉE.

Il retourna donc au palais épiscopal, le lendemain, dimanche, 10 décembre. Les domestiques l'accueillirent, comme le jour précédent, mais le vénérable prélat le traita d'une manière bien différente. Non-seulement il se montra bienveillant et encourageant pour lui, mais même il le reçut avec une espèce de vénération. L'Indien prosterné aux pieds de l'évêque, lui dit en versant bien des larmes, qu'il avait vu la Mère de Dieu une seconde fois et au même lieu que la première, et qu'elle l'avait de nouveau chargé de demander la construction d'un temple en son honneur. Il ajouta en sanglotant : " celle qui m'envoie, me dit de certifier qu'elle est la Mère de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, la Bienheureuse Marie toujours Vierge."

L'évêque fit beaucoup de questions à son humble visiteur, il s'enquit minitieusement de tous les détails de sa proposition. L'Indien répondit sur tout d'une manière satisfaisante, et avec une simplicité et une candeur qui témoignaient en faveur de sa sincérité.

—Eh bien, dit le prélat, je crois à vos paroles ; cependant, pour plus de sûreté, vous allez demander à Celle qui vous envoie, quelques signes qui nous fassent connaître si Elle est bien la Mère de Dieu.

L'Indien lui demanda alors quel signe, il devait prier la Sainte-Vierge de lui donner. Cette réponse qui dénotait la franchise plût au prélat et le convainquit que le ciel était vraiment intéressé dans cette affaire. Craignant pourtant qu'il ne se mêlât de la supercherie dans cette affaire importante, il appela quelques-uns de ses domestiques, et leur parlant en secret, il leur dit de suivre l'Indien au lieu où il l'envoyait, de remarquer avec soin tout ce qui arriverait et de le lui rapporter fidèlement.

VI.—TROISIÈME APPARITION.

L'évêque congédia l'Indien et les serviteurs le suivirent. Arrivé à un pont jeté sur une rivière, qui se décharge dans la lagune près de la colline de l'apparition, Juan disparut subitement. Ses surveillants, bien intrigués de l'aventure, se mirent à le chercher ; ils parcoururent la colline en tous sens, mais ce fut sans succès. Ils retournèrent alors vers le Prélat, bien convaincus qu'ils avaient été joués. Ils assurèrent à l'évêque que l'Indien était un fourbe et qu'il fallait le châtier, s'il avait encore l'audace de se présenter devant lui. En réalité ce n'était ni par malice, ni par artifice que Juan Diégo était disparu, mais le ciel l'avait voulu ainsi parceque

le prodige ne devait pas avoir d'autres témoins que le pauvre Mexicain qui, par son humilité et sa candeur, avait mérité d'attirer sur lui les regards de la Reine du Ciel.

Se dirigeant vers le lieu où la Sainte-Vierge l'attendait, Juan se prosterna devant Elle et lui raconta toutes les circonstances de son entrevue avec l'évêque ; il lui dit que le prélat, ne se fiant pas à sa parole, voulait un signe, lequel fit connaître que c'était bien la Très-Sainte-Vierge, Mère de Dieu, qui l'envoyait, et que c'était Elle qui demandait la construction d'un temple sur la colline.

La Bienheureuse Vierge se montra satisfaite de tout ce que lui dit l'Indien. Elle l'engagea, avec des paroles pleines de tendresse, à revenir le jour suivant, promettant de lui donner le signe qu'il demandait. Juan, heureux et confus de tant de bontés, promit de revenir le lendemain, et il s'éloigna, avec les plus grandes marques de respect et d'humilité, du lieu saint, où la Reine des Anges daignait lui parler.

VII.—Le miracle des roses.

Sur ces entrefaites, Juan Bernardino, un oncle de Juan Diégo, était tombé malade, et le lendemain des événements que nous venons de raconter, il se trouvait réduit à la dernière extrémité. Il pria alors son neveu d'aller lui chercher un prêtre au couvent de Santiago, à Mexico, parce qu'il désirait se confesser et recevoir les derniers sacrements avant de mourir. Juan Diégo ne pouvait refuser à son oncle ce service que lui commandait la charité chrétienne. Il passa la journée du onze décembre auprès du malade. Le lendemain, qui était le mardi, il se mit en route de grand matin pour aller chercher un religieux, et procurer à son oncle le secours des sacrements de l'Eglise.

L'aube du jour commençait à poindre et dessinait le sommet de la colline sur laquelle Notre-Dame lui avait apparu. Il se rappela alors qu'il avait manqué à la promesse, faite à la Sainte-Vierge, le dimanche précédent. Craignant d'être reprimandé par la Reine du Ciel s'il la rencontrait sur son chemin, il prit un autre sentier, pensant dans sa simplicité, qu'avec cette précaution il allait échapper à ses regards. Il se disait en lui-même, pour calmer sa conscience, que la charité l'obligeait d'abord à secourir son oncle, et que la Ste. Vierge excuserait son retard. Cependant il n'était pas sans crainte d'avoir manqué peut-être gravement. Il en était là avec ses réflexions, lorsque tout-à-coup, il l'aperçoit devant lui qui descendait la colline et s'en venait à sa rencontre. Elle marchait au milieu d'une nue resplendissante, la lumière lui faisait

cortège et embellissait toute la nature autour d'Elle Elle se montrait à Juan telle qu'il l'avait vue la première fois.

—Mon fils, où allez-vous ? quel chemin suivez-vous ?

L'Indien confus, se prosterna aux pieds sacrés de l'Immaculée et lui dit avec la simplicité de son âme candide :

—Vierge bien aimée, ma Souveraine, que Dieu vous garde et vous donne une heureuse santé ! Ne vous fâchez pas de ce que je vais vous dire. Apprenez que mon oncle, votre serviteur, est malade d'une maladie mortelle et que je m'en vais en ville chercher un prêtre qni puisse le confesser et lui administrer les saintes huiles. Après que je me serai acquitté de ce devoir, je reviendrai pour recevoir vos ordres. Pardonnez-moi si je vous fais de la peine, et veuillez croire à l'excuse que je vous offre. Je reviendrai demain, dès le matin, sans y manquer.

La Reine du Ciel accepta ses explications et l'informa qu'à l'heure même son oncle était guéri. Juan Diégo le crut sans la moindre défiance et il se disposa à retourner de suite vers l'évêque. La Ste. Vierge dit alors qu'elle allait lui donner le signe que l'évêque demandait, lequel ferait connaître sa puissance et serait une preuve de la mission qu'Elle lui confiait.

—Tu vas aller, lui dit-Elle, sur le sommet de la colline et tu cueilleras les roses qui y fleurissent.

Tu les mettras dans ton manteau, tu viendras ensuite me les présenter et je te dirai ce qu'il faut en faire.

Juan Diégo savait que le rocher vers lequel la Ste. Vierge l'envoyait ne produisait pas de roses, qu'on n'y rencontrait que de petites fleurs sauvages....., cependant il obéit sans répliquer et se dirigea vers la colline. Il fut bien émerveillé d'y trouver un parterre embaumé de roses, brillantes et fraîches comme celles du printemps. Il en cueillit autant que son manteau ou *tilma* put en contenir ; il les chargea sur ses épaules et alla se présenter à la Ste. Vierge qui l'attendait au pied d'un arbre. L'Indien s'agenouillant pieusement devant la Mère de Dieu lui montra avec bonheur son merveilleux trésor. Notre-Dame prit les roses dans ses mains virginales et les laissant tomber dans le tilma. Elle dit à l'Indien : Voici le signe que tu vas présenter à l'Evêque et tu lui diras que ces roses sont la preuve de l'ordre que je te donne. Sois prudent, mon fils, ne montre à personne ce que tu portes et ne déplie ton manteau qu'en présence de l'évêque.

VIII.—L'IMAGE MIRACULEUSE.

L'Indien s'éloigna de la St. Vierge et se mit en route pour

Mexico. Chemin faisant, il jetait de temps à autre un regard sur les fleurs qu'il portait et il se récréait de la bonne odeur de leur parfum. Il était tout réjoui ; car il savait que l'Evêque ajouterait foi à ses paroles maintenant qu'il lui montrerait un signe aussi merveilleux. Le pieux serviteur de Marie ne connaissait pourtant qu'une partie des prodiges dont il allait être l'humble instrument.

Arrivé au palais épiscopal, il sollicita la faveur de parler à l'évêque. Ses instances furent d'abord mal reçues, on se moqua de lui et on le laissa attendre. Juan prit patience et il attendit sans inquiétude.

Les domestiques remarquèrent qu'il portait dans son tilma quelque chose qu'il paraissait bien attentif à dérober aux regards. Ils en furent intrigués et voulurent savoir ce qui en était. L'Indien se défendit autant qu'il put, mais ses agresseurs finirent par découvrir son trésor. En apercevant les roses, ils voulurent les prendre ; mais ils furent bien dupés, parce qu'ils ne trouvèrent, dès qu'ils voulurent les saisir, que des roses en peinture dessinées sur le tilma de l'Indien.

Les domestiques avertirent l'évêque de ce qui se passait. Il fit appeler Juan Diégo : celui-ci s'approcha avec respect et exposa de nouveau au prélat la commission qu'il avait reçu ordre de lui communiquer, et en même temps il entr'ouvrit son tilma pour faire voir le signe qui devait attester de ses paroles. Des roses fraîches et parfumées, encore humides de la rosée matinale, roulèrent sur le parquet, et laissèrent voir empreinte sur le tilma une image admirable de la Vierge Immaculée. L'évêque resta surpris à la vue de ce prodige. Il ne savait ce qu'il devait le plus admirer, ou les fleurs si délicates à une saison aussi rigoureuse, ou l'image si belle et si merveilleuse qu'elle paraissait l'œuvre des anges. Une crainte respectueuse remplissait son cœur : le doigt de Dieu, dit-il, se montre dans ces faits miraculeux. S'agenouillant pieusement, il vénéra la sainte Image, et il la fit placer ensuite dans son oratoire.

La renommée du prodige se répandit bientôt par toute la ville. Juan Diégo demeura tout le jour au palais épiscopal. On s'empressait autour de lui, on lui prodiguait les prévenances comme à un homme singulièrement favorisé par la Mère de Dieu.

Le jour suivant l'évêque se fit conduire sur la colline de Tepeyacac avec Juan Diégo pour que celui-ci lui fit connaître le lieu où la Ste. Vierge lui était apparue et l'endroit qu'elle avait désigné pour qu'on y construisît un temple en son honneur. Après qu'il eut satisfait l'évêque, Juan Diégo manifesta le désir d'aller voir son oncle qu'il avait laissé dangereusement malade. L'Indien avait déjà dit à l'évêque que la Ste. Vierge lui avait annoncé la

guérison miraculeuse de son oncle lors de sa dernière apparition. C'était un fait qui méritait d'être constaté, aussi le prélat envoya des personnes sages et éclairées avec Juan Diégo pour prendre des informations et lui faire rapport. Ces personnes trouvèrent l'oncle Jean Bernardino en parfaite santé. Lui aussi avait été l'objet de la maternelle sollicitude de Marie. La Ste. Vierge lui avait rendu la santé et s'était montrée à lui, l'informant que l'Image miraculeuse devait se nommer, *Ste. Marie Vierge de la Guadeloupe* (1).

Ayant appris tous ces événements miraculeux, l'évêque fut rempli d'admiration. Il fit venir les deux Indiens dans son palais, parcequ'il les considérait comme dignes du grand respect après les fauveurs dont le Ciel les avait favorisés.

Le prélat conserva d'abord l'Image sainte dans son oratoire, mais voyant le grand concours de personnes qui venaient la vénérer, il la fit transporter dans la principale église de Mexico, elle resta jusqu'à ce qu'on eut construit une chapelle convenable sur les collines de Tepeyacac.

Ce fut au milieu d'une grande et solennelle démonstration que la Vierge de la Guadeloupe prit possession du temple élevé par la piété de ses enfants, sur le lieu même qu'elle avait sanctifié par sa présence. La population de Mexico toute entière se mit en marche pour aller porter sur son trône l'Image vénérée. Dès lors la chapelle de Notre-Dame de la Guadeloupe devint un lieu de bénédictions pour tout le pays; c'est là que les Mexicains ont reçu tant de grâces signalées; c'est là que l'Immaculée-Vierge accomplit les promesses faites à Juan Diégo, en exerçant une miséricorde tout spéciale envers les pauvres Mexicains fidèle à l'invoquer.

IX.—L'AUTHENTICITÉ DU MIRACLE.

Le vénérable évêque Zumarraga fit faire une enquête juridique sur le miracle, mais les documents authentiques de cette enquête ont été perdus. Cependant la croyance au miracle de la Guadeloupe repose sur des témoignages solides et incontestables. Nous avons d'abord la tradition unanime et constante du peuple mexi-

---

(1) On vénère en Estramadure, terre natale de Fernand Cortez, une des Images les plus miraculeuses de l'Espagne, sous le nom de Sainte-Marie Vierge de la Guadeloupe. Quelques-uns prétendent que cette image a été peinte par St. Luc, mais tous s'accordent à dire qu'elle a été donnée par le pape St. Grégoire-le-Grand à son intime ami, St. Léandre, archevêque de Séville. Elle fut d'abord placée dans la cathédrale de Séville où elle resta exposée à la vénération des fidèles jusqu'à l'invasion des Maures. A cette époque les Chrétiens allèrent la cacher sur les montagnes de la Guadeloupe. Après plusieurs années, la Ste. Vierge apparut à un pauvre pasteur et lui fit connaître où se trouvait l'image vénérée du peuple.

cain qui l'a accepté comme un fait divin, authentique. Cette tradition fait partie de son histoire et de sa vie religieuse. Lors de la guerre d'indépendance de 1810, les Mexicains s'étaient soulevés et marchaient au combat au cri de *la virjen de Guadalupe para siempre!* Lorsque Maximilien venait prendre possession de l'empire du Mexique en 1864, les autorités religieuses et civiles de la capitale se rendirent à la petite ville de Guadeloupe pour souhaiter la bienvenue à l'empereur et à l'impératrice ; le préfet politique de Mexico commençait sa harangue par ces mots : "Au pied de la merveilleuse colline de Tepeyacac, et près du temple où nous vénérons la protectrice et la mère des Mexicains, la Vierge de la Guadeloupe, nous saluons votre heureuse arrivée....." Ces paroles prises au hasard dans l'histoire font voir combien la croyance à Notre-Dame de la Guadeloupe a pénétré avant dans la vie nationale des Mexicains.

Notre Saint-Père le Pape lui-même a trouvé les preuves du miracle assez concluantes pour accorder un office propre avec octave en l'honneur de Notre-Dame de la Guadeloupe, et élever la célébration annuelle du miracle au rang de fête patronale de toute la Nouvelle-Espagne.

S'il fallait encore des preuves pour confirmer l'authenticité du miracle, nous pourrions citer le témoignage de la commission de 1666, composée de savants théologiens et de peintres habiles, choisis par l'archevêque de Mexico ; celle de 1751, également recommandable, lesquelles attestent que l'Image sainte n'était pas faite de mains d'hommes et qu'elle était miraculeuse.

Parmi les historiens qui ont relaté toutes les circonstances du miracle, nous mentionnerons le bachelier Luis Becerra Tanco, qui fut curé à l'archevêché de Mexico et professeur à l'université. Il faisait partie de la commission de 1666, et a été en état de se renseigner aux meilleures sources. Notre récit, tel que donné ci-dessus, n'est qu'un abrégé du sien.

L'illustre Francisco Antonio Lorenzana y Buitron, archevêque de Mexico, nous fournit aussi des détails bien circonstanciés que j'ai pu mettre à profit. (1)

Ls. G. Gladu, O. M. I.

Brownsville, Texas, février 1877.

---

(1) Cartas Pastorales y edictas et impressas en Mexico, ano de 1770.

Les Tremblements de Terre et les désastres qu'ils ont causés.

Les morts et les ruines occasionnées par les tremblements de terre forment une liste effrayante. Sans entrer dans de longs détails, voici par ordre chronologique les principaux tremblements dont l'histoire fait mention.

Environ 425 ans avant l'ère chrétienne, Eubée—aujourd'hui Nègrepont—devint une île à la suite d'un tremblement de terre, et en l'an 372 avant J. C., Elis et une autre ville du Peloponèse furent englouties. Quatorze ans plus tard, au rapport de Tite Live, le sol de Rome s'entr'ouvait, et Curtius, lancé au galop de son cheval pour porter un ordre, tomba dans le précipice béant. Treize ans après cet événement Duras, en Grèce, et douze ville de Campanie furent englouties par un tremblement et leurs habitants périrent. L'an 283 avant J. C., Lyrimachie dans la Chersonèse de Thrace avec tous ses habitants, fut ensevelie sous la terre ; dix-sept ans après la naissance de J. C. Ephèse et d'autres villes furent détruites. Herculanum et Pompéi éprouvèrent un violent choc en l'an 63 et furent finalement détruites par une éruption du Vésuve en l'an 79. Quatre villes d'Asie, deux villes de Grèce et deux villes de Galicie furent renversées en l'an 107, et huit ans plus tard eut lieu la destruction d'Antioche. En l'an 126, Nicée, Césarée et Nicomédie, dans l'Asie mineure, furent renversées ; en l'an 357, environ cent cinquante-cinq villes et villages furent endommagés dans le Pont, la Macédoine et l'Asie. L'année suivante Nicomédie fut démolie une seconde fois et ses habitants furent ensevelis sous les décombres.

En l'an 543, un tremblement de terre se fit sentir dans tout le monde connu ; quatorze ans plus tard, Constantinople fut détruite et des milliers de personnes perdirent la vie.

Trois ans après cette calamité, plusieurs villes d'Afrique furent

renversées ; en l'an 742, plus de cinq cents villes de Syrie, de Palestine et d'Asie furent détruites et l'on n'a jamais su que la été le nombre de victimes. Un choc se fit sentir en France, en Allemagne et en Italie, en l'an 801 ; Constantinople et toute la Grèce furent terriblement ébranlées en 936. Un léger choc se fit sentir en Angleterre vers 1089, et vingt-cinq ans plus tard, Antioche et plusieurs autres villes furent détruites. En 1137, Catane, en Sicile, fut détruite et 15,000 habitants périrent ; moins de quarante après, la ville de Calabre, avec toutes ses maisons et ses habitants, fut engloutie dans la mer Adriatique.

Pendant les années 1142, 1274 et 1318, il y eut en Angleterre des tremblements de terre plus ou moins violents. En 1486, plus de 40,000 personnes perdirent la vie à Naples. Au mois de février de l'an 1531, Lisbonne fut frappée par un tremblement de terre terrible; 1,500 maisons s'écroulèrent, écrasant sous leurs ruines plus de 30,000 personnes. En 1580, plusieurs églises de Londres furent renversées. En 1596, plusieurs villes du Japon furent détruites et des milliers de personnes périrent ; en 1638, Calabre fut de nouveau réduite en ruines. En 1662, un tremblement de terre ébranla toute la Chine, et à Pékin seulement, plus de 300,000 personnes furent englouties vivantes dans le sol. Une calamité pareille se produisit en 1731. La Jamaïque fut détruite en partie en 1692, les maisons de Port-Royal étant englouties à quarante toises de profondeur. Au mois de septembre 1693, plus de 100,000 personnes périrent en Sicile par la destruction de 54 villes et de 300 villages ; Catane disparut pour la seconde fois, sans qu'il restât vestige de la ville ou un seul de ses 18,000 habitants.

Palerme fut presqu'entièrement détruite en 1726, et dix ans plus tard, une montagne de Hongrie fit un tour complet sur elle-même. Lima et Callao, au Pérou, furent démolies en 1746, et près de 20,000 personnes succombèrent ; en 1752, Andrinople fut renversée presque en totalité. Il y eut 40,000 victimes d'un tremblement de terre au Caire, en 1754 ; la ville de Quito fut détruite en 1756, et Lisbonne, pour la seconde fois, en 1757.

En 1751 un tremblement terre parcourut plus de 10,000 milles carrés en Syrie, à l'époque de la destruction de Balbek ; en 1767, plus de 2,000 personnes perdirent la vie à La Martinique. En 1774 Guatémala, avec 8,000 habitants, fut engloutie ; en 1779, ce fut le tour de Smyrne d'être détruite. L'année suivante, 15,000 maisons de Tauris furent renversées par un tremblement de terre, écrasant sous leurs ruines une multitude d'habitants ; Messine et d'autres villes de Sicile et d'Italie et des villes d'Asie ainsi qu'un nombre immense de leurs habitants éprouvèrent le

même sort. En 1791, il y eut un autre tremblement de terre désastreux en Sicile, un autre, en 1794, à Naples et en Turquie, où l'on compta plus de 10,000 victimes.

Tout le pays compris entre Santa Fé et Panama fut ravagé en 1797, et en 1800, un choc violent se fit sentir de Constantinople, en Roumanie et en Valachie. En 1806, nouveau tremblement de terre à Naples, causant la mort de 6,000 personnes. En 1810, aux Açores, le village de Saint Michel fut englouti et, à sa place, apparut un lac d'eau bouillante. Le 26 mars 1812, la ville de Caracas, dans le Vénézuéla, renversée par un choc violent, écrasa dans sa chute plus de 12,000 habitants. Plusieurs secousses désastreuses se firent sentir dans l'Inde en 1819 ; la même année un grand nombre de personnes périrent par la même cause à Palerme, à Gênes et à Rome. La Calabre et la Sicile éprouvèrent de nouveaux tremblements de terre en 1826. L'Espagne perdit plus de 6,000 habitants en 1829 ; et l'on éprouva plus de quarante commotions dans le duché de Parme, pendant l'année 1833.

L'année suivante, la Calabre éprouva une nouvelle secousse et 1,000 ou 1,200 personnes furent tuées à Consenza et dans le voisinage ; un désastre pareil se produisit encore en Calabre l'année suivante. Le sud de la Syrie fut dûrement éprouvé en décembre 1836, et la ville de Port-Royal, à la Martinique, presque entièrement détruite, en 1839. En 1840, l'île de Ternate, une des Moluques, fut ravagée. Un tremblement de terre fit périr une foule de personne à Zante, dans la mer Ionienne. Plus de 5,000 personnes perdirent la vie au Cap Français, Saint Domingue, en 1842, et la Pointe à Pitre, Guadeloupe, fut entièrement détruite le 8 février 1833. Pendant l'année 1851, Rhodes, Valparaiso et l'Italie méridionale éprouvèrent un violent tremblement de terre, le nombre de victimes fut de 14,000 pour l'Italie. En 1852, les Philippines souffrirent terriblement, Manille fut presque entièrement démolie ; et une secousse fut sentie en Angleterre. Thèbes, en Grèce, fut presque entièrement détruite en septembre 1853, et San Salvador, dans l'Amérique du Sud, fut ruinée de fond en comble, le 16 avril 1854. Pendant l'année 1855, Brousse, dans l'Anatolie, et plusieurs localités, dans le centre de l'Europe, furent détruites, et le 11 novembre, Yédo eut à souffrir de nouveau un grand dommage. Le 12 mars 1856, environ 3,000 personnes perdirent la vie dans une des îles Moluques, et, le 12 octobre de la même année, plusieurs îles disparurent englouties dans la Méditerranée. En 1857, plusieurs villes de la Calabre furent renversées et 22,000 personnes périrent en quelques secondes ; cette dernière catastrophe porta au chiffre de 111,000 le

nombre des victimes des tremblements de terre dans le royaume de Naples, durant une période de soixante-quinze ans. Corinthe fut presque entièrement démolie en 1858 ; le 21 mars 1859, 5,000 personnes perdirent la vie à Quito, et dans le courant de la même année, Erzeroum, capitale de l'Arménie, éprouva une violente secousse qui causa la mort d'un millier d'habitants. Le 8 décembre 1860, plusieurs édifices de San Salvador furent renversés, mais il n'y eut pas de victimes ; pendant l'hiver de la même année, on éprouva deux légères commotions à Cornwall, en Angleterre. Dans le cours de l'année 1861, plusieurs personnes furent écrasées à Pérouse, Etats de l'Eglise, à Corinthe, en Grèce, tandis que les deux tiers de la ville de Mendoza, capitale de Cuyo, Etat de la Plata, étaient renversés, écrasant 7,000 habitants sous les ruines. Le 19 décembre 1862, un tremblement de terre fit écrouler près de 200 maisons, en outre 14 églises de Guatémala ; quelques mois après 13 villages de l'île de Rhodes furent ravagés. Le 3 juin 1863, Manille, dans les Philippines fut détruite pour la seconde fois, 10,000 personnes perdirent la vie ; pendant l'automne des oscillations se firent sentir dans le centre, dans l'ouest et le nord-ouest de l'Angleterre.

Le 18 juillet 1865, un grand nombre de personnes furent tuées et plus de 200 maisons détruites en Sicile ; dans le courant de la même année, San Francisco, Californie, éprouva une commotion qui causa de grands dommages. Plus de 2,000 oscillations remuèrent les Iles Sandwich pendant la première quinzaine d'avril 1868, causant la mort d'une multitude de personnes et de grandes pertes matérielles ; le 13 août de la même anné, le Pérou, l'Equateur et le Chili furent dévastés par un terrible tremblement de terre qui détruisit plusieurs grandes villes le long de la côte ; une marée furieuse acheva la destruction commencée par le tremblement de terre. On estime de 30,000 à 60,000 le nombre des victimes de cette catastrophe, le chiffre exact n'a pu être constaté. De légères oscillations se sont fait sentir sur plusieurs points du globe en 1869, 1870 et 1871 ; mais en 1871, Antioche, en Syrie, fut encore le théâtre d'une terrible dévastation. Pendant la même année (1872) la Californie, l'Orégon, le New Hampshire, une partie du Missouri, le Nevada, la Virginie, la Caucase, l'Islande, le Japon, Sioux City, Long-Island et le comté de Westchester, ces deux dernières localités dans le New York, ont éprouvé des tremblements de terre, lesquels, quoique légers, prouvent qu'il n'y a pas d'endroit de l'univers qui soit à l'abri de ce phénomène destructeur.

LE PAYS DES FOURRURES

(*suite*)

CHAPITRE XXI.

LES GRANDS OURS POLAIRES.

La seule des quatre fenêtres qui permît de voir la cour du fort était celle qui s'ouvrait au fond du couloir d'entrée, fenêtre dont les volets extérieurs n'avaient pas été rabattus. Mais pour que le regard pût traverser les vitres, alors doublées d'une épaisse couche de glace, il fallait préalablement les laver à l'eau bouillante. Ce travail, d'après les ordres du lieutenant, se faisait plusieurs fois par jour, et, en même temps que les environs du cap Bathurst, on observait soigneusement l'état du ciel et le thermomètre à alcool placé extérieurement.

Or, le 6 janvier, vers onze heures du matin, le soldat Kellet, chargé de l'observation, appela soudain le sergent et lui montra certaines masses qui se mouvaient confusément dans l'ombre.

Le sergent Long, s'étant approché de la fenêtre, dit simplement :

" Ce sont des ours ! "

En effet, une demi-douzaine de ces animaux étaient parvenus à franchir l'enceinte palissadée, et, attirés par les émanations de la fumée, ils s'avançaient vers la maison.

Jasper Hobson, dès qu'il fut averti de la présence de ces redoutables carnassiers, donna l'ordre de barricader à l'intérieur la fenêtre du couloir. C'était la seule issue qui fût praticable, et, cette ouverture une fois bouchée, il semblait impossible que les

ours parvinssent à pénétrer dans la maison. La fenêtre fut donc close au moyen de fortes barres que le charpentier Mac Nap assujettit solidement, après avoir ménagé, toutefois, une étroite ouverture, qui permettait d'observer au dehors les manœuvres de ces incommodes visiteurs.

" Et maintenant, dit le maître charpentier, ces messieurs n'entreront pas sans notre permission. Nous avons donc tout le temps de tenir un conseil de guerre.

—Eh bien, monsieur Hobson, dit Mrs. Paulina Barnett, rien n'aura manqué à notre hivernage ! Après le froid, les ours.

—Non pas " après ", madame, répondit le lieutenant Hobson, mais, ce qui est plus grave, " pendant " le froid, et un froid qui nous empêche de nous hasarder au dehors ! Je ne sais donc pas comment nous pourrons nous débarrasser de ces malfaisantes bêtes.

—Mais elles perdront patience, je suppose, répondit la voyageuse, et elles s'en iront comme elles sont venues ! "

Jasper Hobson secoua la tête, en homme peu convaincu.

" Vous ne connaissez pas ces animaux, madame, répondit-il. Ce rigoureux hiver les a affamés, et ils ne quitteront point la place, à moins qu'on ne les y force !

—Etes-vous donc inquiet, monsieur Hobson ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—Oui et non, répondit le lieutenant. Ces ours, je sais bien qu'ils n'entreront pas dans la maison ; mais nous, je ne sais pas comment nous en sortiront, si cela devient nécessaire ! "

Cette réponse faite, Jasper Hobson retourna près de la fenêtre. Pendant ce temps, Mrs. Paulina Barnett, Madge et les autres femmes, réunies autour du sergent, écoutaient ce brave soldat, qui traitait cette " question des ours " en homme d'expérience. Maintes fois, le sergent Long avait eu affaire à ces carnassiers, dont la rencontre est fréquente, même sur les territoires du sud, mais c'était dans des conditions où l'on pouvait les attaquer avec succès. Ici, les assiégés étaient bloqués, et le froid les empêchait de tenter aucune sortie.

Pent toute la journée, on surveilla attentivement les allées et venues des ours, Ce temps en temps, l'un de ces animaux venait poser sa grosse tête près de la vitre, et on en entendait un sourd grognement de colère. Le lieutenant Hobson et le sergent Long tinrent conseil, et ils décidèrent que si les ours n'abandonnaient pas la place, on pratiquerait quelques meurtrières dans les murs de la maison, afin de les chasser à coups de fusil. Mais il fut décidé aussi qu'on attendrait un jour ou deux avant d'employer

ce moyen d'attaque, car Jasper Hobson ne se souciait pas d'établir une communication quelconque entre la température extérieure et la température intérieure de la chambre, si basse déjà. L'huile de morse, que l'on introduisait dans les poêles, était solidifiée en glaçons tellement durs, qu'il fallait briser ces glaçons à coups de hache.

La journée s'acheva sans autre incident. Les ours allaient, venaient, faisant le tour de la maison, mais ne tentant aucune attaque directe. Les soldats veillèrent toute la nuit, et, vers quatre du matin, on put croire que les assaillants avaient quitté la cour. En tout cas, ils ne se montraient plus.

Mais vers sept heures, Marbre étant monté dans le grenier, afin d'en rapporter quelques provisions, redescendit aussitôt, disant que les ours marchaient sur le toit de la maison.

Jasper Hobson, le sergent, Mac Nap, deux ou trois autres de leurs compagnons saisissant des armes, s'enlacèrent sur l'échelle du couloir qui communiquait avec le grenier au moyen d'une trappe. Mais dans ce grenier, l'intensité du froid était telle, qu'après quelques minutes, le lieutenant Hobson et ses compagnons ne pouvaient même plus tenir à la main le canon de leurs fusils. L'air humide, rejeté par la respiration, retombait en neige autour d'eux.

Marbre ne s'était point trompé. Les ours occupaient le toit de la maison. On les attendait courir et grogner. Parfois leurs ongles, traversant la couche de glace, s'incrustaient dans les lattes de la toiture, et on pouvait craindre qu'ils fussent assez vigoureux pour les arracher.

Le lieutenant et ses hommes, bientôt gagnés par l'étourdissement que provoquait ce froid insoutenable, redescendirent. Jasper Hobson fit connaître la situation.

" Les ours, dit-il, sont en ce moment sur le toit. C'est une circonstance fâcheuse. Cependant, nous n'avons rien encore à redouter pour nous mêmes, car ces animaux ne pourront pénétrer dans les chambres. Mais il est à caindre qu'ils ne forcent l'entrée du grenier et ne dévorent les fourrures qui y sont déposées. Or, ces fourrures appartiennent à la Compagnie, et notre devoir est de les conserver intactes. Je vous demande donc, mes amis, de m'aider de les mettre en lieu sûr."

Pendant cette opération, les ours continuaient leur manœuvre et cherchaient à soulever les chevrons de la toiture. En quelques points, on pouvait voir les lattes fléchir sous leurs poids. Maître Mac Nap ne laissait pas d'être inquiet. En construisant ce toit,

il n'avait pu prévoir une telle surcharge, et il craignait qu'il ne vînt à céder.

Cette journée se passa, cependant, sans que les assaillants eussent fait irruption dans le grenier. Mais un ennemi non moins redoutable s'introduisait peu à peu dans les chambres ! Le feu baissait dans les poêles. La réserve de combustible était presque épuisée. Avant douze heures, le dernier morceau de bois serait dévoré et le poêle éteint.

Ce serait la mort, la mort par le froid, la plus terrible de toutes les morts ! Déjà ces pauvres gens, serrés les uns contre les autres, entourant ce poêle qui refroidissait, sentaient leur propre chaleur les abandonner aussi. Mais ils ne se plaignaient pas. Les femmes elles-mêmes supportaient héroïquement ces tortures. Mrs. Mac Nap pressait convulsivement son petit enfant sur sa poitrine glacée. Quelques-uns des soldats dormaient ou plutôt languissaient dans une sombre torpeur, qui ne pouvait être du sommeil.

A trois heures du matin, Jasper Hobson consulta le thermomètre à mercure suspendu intérieurement au mur de la grande salle, à mois de dix pieds du poêle.

Il marquait quatre degrés Fahrenheit au-dessous de zéro (20° centig. au-dessous de glace) !

Le lieutenant passa sa main sur son front, il regarda ses compagnons, qui formaient un groupe compacte et silencieux, et il demeura pendant quelques instants immobile. La vapeur à demi condensée de sa respiration l'entourait d'un nuage blanchâtre.

En ce moment, une main se posa sur son épaule. Il tressaillit et se retourna. Mrs. Paulina était devant lui.

" Il faut faire quelque chose, lieutenant Hobson, lui dit l'énergique femme, nous ne pouvons mourir ainsi sans nous défendre !

—Oui, madame, répondit le lieutenant, sentant se réveiller en lui l'énergie morale, il faut faire quelque chose ! "

Le lieutenant appela le sergent Long, Mac Nap et Raë le forgeron, c'est-à-dire les hommes les plus courageux de sa troupe. Accompagnés de Mrs. Paulina Barnett, ils se rendirent près de la fenêtre, et là, par la vitre qu'ils lavèrent à l'eau bouillante, ils consultèrent le thermomètre extérieur.

" Soixante-douze degrés (40° centig. au-dessous de zéro) ! s'écria Jasper Hobson. Mes amis, nous n'avons plus que deux partis à prendre : ou risquer notre vie pour renouveler la provision de combustible, ou brûler peu à peu les bancs, les lits, les cloisons, tout ce qui, dans cette maison, peut alimenter nos poêles ! Mais c'est un expédient suprême, car le froid peut durer, et rien ne fait présager un changement de temps.

—Risquons-nous ! " répondit le sergent Long.

Ce fut aussi l'opinion de ses deux camarades. Aucune autre parole ne fut prononcée, et chacun se mit en mesure d'agir.

Voici ce qui fut convenu, et quelles précautions ne dut prendre pour sauvegarder, autant que possible, la vie de ceux qui allaient se dévouer au salut commun.

Le hangar, dans lequel le bois était renfermé, s'élevait à cinquante pas environ sur la gauche et en arrière de la maison principale. On décida que l'un des hommes essayerait, en courant, de gagner ce magasin. Il devait emporter une longue corde roulée autour de lui et en traîner une autre, dont l'extrémité resterait entre les mains de ses compagnons. Une fois arrivé dans le hangar, il jetterait sur un des traîneaux remisés en cet endroit une charge de combustible ; puis, fixant l'une des cordes à l'avant du traîneau, ce qui permettrait de le haler jusqu'à la maison, attachant l'autre à l'arrière, ce qui permettrait de le ramener au hangar, il établirait ainsi un va-et-vient entre le hangar et la maison, ce qui permettrait de renouveler sans trop de danger la provision de bois. Une secousse, imprimée à l'une ou l'autre corde, indiquerait que le traîneau était, ou chargé dans le hangar, ou déchargé dans la maison.

Ce plan était sagement imaginé, mais deux circonstances pouvaient le faire échouer : d'une part, il était possible que la porte du magasin au bois, obstruée par la glace, fût très-difficile à ouvrir ; de l'autre, on pouvait craindre que les ours, abandonnant la toiture, ne vinssent s'interposer entre la maison et le magasin. C'étaient deux chances à courir.

Le sergent Long, MacNap et Raë offrirent tous les trois de se risquer. Mais le sergent fit observer que ses deux camarades étaient mariés, et il insista pour accomplir personnellement cette tâche. Quant au lieutenant, qui voulait tenter l'aventure :

" Monsieur Jasper, lui dit Mrs. Paulina Barnett, vous êtes notre chef, vous êtes utile à tous, et vous n'avez pas le droit de vous exposer. Laissez faire le sergent."

Jasper Hobson comprit les devoirs que lui imposait sa situation de chef, et, étant appelé à décider entre ses trois compagnons, il se prononça pour le sergent. Mrs. Paulina Barnett serra la main du brave Long.

Les autres habitants du fort, endormis ou assoupis, ignoraient la tentative qui allait être faite.

Deux longues cordes furent préparées. L'une, le sergent l'enroula autour de son corps, par-dessus de chaudes fourrures dont il se revêtit, et dont il avait pour une valeur de plus de mille livres

sterling sur le dos. L'autre, il l'attacha à sa ceinture, à laquelle il suspendit un briquet et un revolver chargé. Puis, au moment de partir, il avala un demi-verre de brandevin,—ce qu'il appelait " boire un bon coup de combustible."

Jasper Hobson, Long, Raë et MacNap sortirent alors de la salle commune. Ils passèrent dans la cuisine, dont le fourneau s'éteignait, et ils arrivèrent dans le couloir. De là, Raë monta jusqu'à la trappe du grenier, et s'assura que les ours occupaient toujours le toit de la maison. C'était donc le moment d'agir.

La première porte du couloir fut ouverte. Jasper Hobson et ses compagnons, malgré leurs épaisses fourrures, se sentirent gelés jusqu'à la moelle des os. La seconde porte, qui donnait directement sur la cour, s'ouvrit alors devant eux. Ils reculèrent un instant, suffoqués. Instantanément, la vapeur humide, tenue en suspension dans le couloir, se condensa, et une neige fine en couvrit les murs et le plancher.

Le temps, au dehors, était extrêmement sec. Les étoiles resplendissaient avec un éclat extraordinaire. Le sergent Long, sans tarder un instant, s'élança au milieu de l'obscurité, entraînant dans sa course l'extrémité de la corde dont ses compagnons conservaient l'autre bout. La porte extérieure fut alors repoussée contre le chambranle, et Jasper Hobson, MacNap et Raë rentrèrent dans le couloir, dont ils fermèrent hermétiquement la seconde porte. Puis ils attendirent. Si Long n'était pas revenu après quelques minutes, on devait supposer que son entreprise avait réussi, et qu'installé dans le hangar, il formait le premier train de bois. Mais dix minutes au plus devaient suffire à cette opération, si toutefois la porte du magasin n'avait pas résisté. Pendant ce temps, Raë surveillait le grenier et les ours. Par cette nuit noire, on pouvait espérer que le rapide passage du sergent leur eût échappé.

Dix minutes après le départ du sergent, Jasper Hobson, Mac Nap et Raë rentrèrent dans l'étroit espace compris entre les deux portes du couloir, et là ils attendirent que le signal de hâler le traîneau leur fût fait.

Cinq minutes s'écoulèrent. La corde dont ils tenaient le bout ne remua pas. Que l'on juge de leur anxiété ! Le sergent était parti depuis un quart d'heure, laps de temps plus que suffisant pour le chargement du traîneau, et aucun avertissement n'était donné.

Jasper Hobson attendit quelques instants encore ; puis, raidissant l'extrémité de la corde, il fit signe à ses compagnons de haler

avec lui. Si le train de bois n'était pas prêt, le sergent saurait bien arrêter le halage.

La corde fut tirée vigoureusement. Un objet lourd vint en glissant peu à peu sur le sol. En quelques instants, cet objet arriva à la porte extérieure...

C'était le corps du sergent, attaché par la ceinture. L'infortuné Long n'avait pas même pu atteindre le hangar. Il était tombé en route, foudroyé par le froid. Son corps, exposé près de vingt minutes à cette température, ne devait plus être qu'un cadavre.

Mac Nap et Raë, poussant un cri de désespoir, transportèrent le corps dans le couloir ; mais, au moment où le lieutenant voulut refermer la porte extérieure, il sentit qu'elle était violemment repoussée. En même temps, un horrible grognement se fit entendre.

" A moi ! s'écria Jasper Hobson.

Nac Nap et Raë allaient se précipiter à son secours. Une autre personne les précéda. Ce fut Mrs. Paulina Barnett, qui vint joindre ses efforts à ceux du lieutenant pour refermer la porte. Mais la monstrueuse bête, s'y appuyant de tout le poids de son corps, la repoussait peu à peu et allait forcer l'entrée du couloir...

Mrs. Paulina Barnet, saisissant alors un des pistolets passés à la ceinture de Jasper Hobson, attendit avec sang-froid l'instant où la la tête de l'ours s'introduisait entre le chambranle et la porte, et le déchargea dans la gueule ouverte de l'animal.

L'ours tomba en arrière, frappé à mort sans doute, et la porte, refermée, put être barricadée solidement.

Aussitôt le corps du sergent fut apporté dans la grande salle et étendu près du poêle. Mais les derniers charbons s'éteignaient alors ! Comment le ranimer, ce malheureux ? Comment rappeler en lui cette vie dont tout symptôme semblait disparu ?

" J'irai, moi ! j'irai ! s'écria le forgeron Raë, j'irai chercher ce bois, ou...

—Oui, Raë ! dit une voix près de lui, et nous irons ensemble ! "

C'était sa courageuse femme qui parlait ainsi.

" Non, mes amis, non ! s'écria Jasper Hobson. Vous n'échapperiez ni au froid ni aux ours. Brûlons tout ce qui peut être brûlé ici, et ensuite, que Dieu vous sauve ! "

Et alors, tous ces malheureux, à demi gelés, se relevèrent, la hache à la main, comme des fous. Les bancs, les tables, les cloisons, tout fut démoli, brisé, réduit en morceaux, et le poêle de la grande salle, le fourneau de la cuisine ronflèrent bientôt sous une flamme ardente, que quelques gouttes d'huile de morse activaient encore !

La température intérieure remonta d'une douzaine de degrés. Les soins les plus empressés furent prodigués au sergent. On le frotta de brandevin chaud, et peu à peu la circulation du sang se rétablit en lui. Les taches blanchâtres, dont certaines parties étaient couvertes, commencèrent à disparaître. Mais l'infortuné avait cruellement souffert, et plusieurs heures s'écoulèrent avant qu'il pût articuler une parole. On le coucha dans un lit brûlant, et Mrs. Paulina Barnett et Madge le veillèrent jusqu'au lendemain.

Cependant Jasper Hobson, Mac Nap et Raë cherchaient un moyen de sauver la situation, si effroyablement compromise alors. Il était évident que, dans deux jours au plus, ce nouveau combustible, emprunté à la maison même, manquerait aussi. Que deviendrait alors tout ce monde, si ce froid extrême persévérait ? La lune était nouvelle depuis quarante-huit heures, et sa réapparition n'avait provoqué aucun changement de temps. Le vent du nord couvrait le pays de son souffle glacé. Le baromètre restai au " beau sec ", et, de ce sol qui ne formait qu'un immense icefield, aucune vapeur ne se dégageait. On pouvait donc craindre que le froid ne fût pas près de cesser ! Mais alors, quel parti prendre ? Devait-on renouveler la tentative de retourner au bûcher, tentative que l'éveil donné aux ours rendait plus périlleuse encore ? Etait-il possible de combattre ces animaux en plein air ? Non. C'eût été un acte de folie, qui aurait eu pour conséquence la perte de tous.

Toutefois, la température des chambres était redevenue plus supportable. Ce matin-là, Mrs. Joliffe servit un déjeûner composé de viandes chaudes et de thé. Les grogs brûlants ne furent pas épargnés, et le brave sergent Long put en prendre sa part. Ce feu bienfaisant des poêles, qui relevait la température, ranimait en même temps le moral de ces pauvres gens. Ils n'attendaient plus que les ordres de Jasper Hobson pour attaquer les ours. Mais le lieutenant, ne trouvant pas la partie égale, ne voulut pas risquer son monde. La journée semblait donc devoir s'écouler sans incident, quand, vers trois heures après-midi, un grand bruit se fit entendre dans les combles de la maison.

" Les voilà ! " s'écrièrent deux ou trois soldats, s'armant à la hâte de haches et de pistolets.

Il était évident que les ours, après avoir arraché un des chevrons de la toiture, avaient forcé l'entrée du grenier.

" Que personne ne quitte sa place ! dit le lieutenant d'une voix calme. Raë, la trappe ! "

Le forgeron s'élança vers le couloir, gravit l'échelle et assujettit la trappe solidement.

On entendait un bruit épouvantable au-dessus du plafond, qui

semblait fléchir sous le poids des ours. C'étaient des grognements, des coups de patte, des coups de griffe formidables !

Cette invasion changeait-elle la situation ? Le mal était-il aggravé ou non ? Jasper Hobson et quelques-uns de ses compagnons se consultèrent à ce sujet. La plupart pensaient que leur situation s'était améliorée. Si les ours se trouvaient tous réunis dans ce grenier,—ce qui paraissait probable,—peut-être était-il possible de les attaquer dans cet étroit espace, sans avoir à craindre que le froid n'asphyxiât les combattants ou ne leur arrachât les armes de la main. Certes, une attaque .corps à corps avec ces carnassiers était extrêmement périlleuse ; mais enfin, il n'y avait plus impossibilité physique à la tenter.

Restait donc à décider si l'on irait ou non combattre les assaillants dans le poste qu'ils occupaient, opération difficile et d'autant plus dangereuse, que, par l'étroite trappe, les soldats ne pouvaient pénétrer qu'un à un dans le grenier.

On comprend donc que Jasper Hobson hésitât à commencer l'attaque. Toute réflexion faite, et de l'avis du sergent et autres dont la bravoure était indiscutable, il résolut d'attendre. Peut-être un incident se produirait-il qui accroîtrait les chances ? Il était presque impossible que les ours pussent déplacer les poutres du plafond, bien autrement solides que les chevrons de la toiture. Donc, impossibilité pour eux de descendre dans les chambres du rez-de-chaussée.

On attendit. La journée s'acheva. Pendant la nuit, personne ne put dormir, tant ces enragés firent de tapage !

Le lendemain, vers neuf heures, un nouvel incident vint compliquer la situation et obliger le lieutenant Hobson à agir.

On sait que les tuyaux des cheminées du poêle et du fourneau de la cuisine traversaient le grenier dans toute sa hauteur. Ces tuyaux, construits en briques de chaux et imparfaitement cimentés, pouvaient difficilement résister à une pression latérale. Or, il arriva que les ours, soit en s'attaquant directement à cette maçonnerie, soit en s'y appuyant pour profiter de la chaleur des foyers, la démolirent peu à peu. On entendit des morceaux de briques tomber à l'intérieur, et bientôt les poèles et le fourneau ne tirèrent plus.

C'était un irréparable malheur, qui, certainement, eût désespéré des gens moins énergiques. Il se compliqua encore. En effet, en même temps que les feux baissaient, une fumée noire, âcre, nauséabonde, produit de la combustion du bois et de l'huile, se répandit dans toute la maison. Les tuyaux étaient crevés au-dessous du plafond. En quelques minutes, cette fumée fut si épaisse, que

la lumière des lampes disparut. Jasper Hobson se trouvait donc dans la nécessité de quitter la maison sous peine d'être asphyxié dans cette atmosphère irrespirable ! Et quitter la maison, c'était périr par le froid.

Quelques cris de femmes se firent entendre.

" Mes amis, s'écria le lieutenant, en s'emparant d'une hache, aux ours ! aux ours ! "

C'était le seul parti à prendre ! Il fallait exterminer ces redoutables animaux. Tous, sans exception, se précipitèrent ver le couloir ; ils s'élancèrent sur l'échelle, Jasper Hobson en tête. La trappe fut soulevée. Des coups de feu éclatèrent au milieu des noirs tourbillons de fumée. Il y eut des cris mêlés à des hurlements, du sang répandu. On se battait au milieu de la plus profonde obscurité...

Mais, en ce moment, quelques grondements terribles se firent entendre. De violentes secousses agitèrent le sol. La maison s'inclina comme si elle eût été arrachée de ses pilotis. Les poutres des murs se disjoignirent, et, par ces ouvertures, Jasper Hobson et ses compagnons stupéfaits purent voir les ours, épouvantés comme eux, s'enfuir en hurlant au milieu des ténèbres !

CHAPITRE XXII.

PENDANT CINQ MOIS.

Un violent tremblement de terre venait d'ébranler cette portion du continent américain. De telles secousses devaient certainement être fréquentes dans ce sol volcanique ! La connexité qui existe entre ce phénomène et les phénomènes éruptifs était une fois de plus démontrée.

Jasper Hobson comprit ce qui s'était passé. Il attendit avec une inquiétude poignante. Une fracture du sol pouvait engloutir ses compagnons et lui. Mais une seule secousse se produisit, qui fut plutôt un contre-coup qu'un coup direct. Elle fit incliner la maison du côté du lac et en disjoignit les parois, le sol reprit sa stabilité et son immobilité.

Il fallait songer au plus pressé. La maison, quoique déjetée, était encore habitable. On boucha rapidement les ouvertures produites par la disjonction des poutres. Les tuyaux des cheminées furent aussi réparés tant bien que mal.

Les blessures que quelques-uns des soldats avaient reçues pendant leur lutte avec les ours étaient heureusement légères et n'exigèrent qu'un simple pansement.

Ces pauvres gens passèrent, dans ces conditions, deux jours pénibles, brûlant le bois des lits, la planche des cloisons. Pendant ce laps de temps, MacNap et ses hommes firent intérieurement les réparations les plus urgentes. Les pilotis solidement encastrés dans le sol, n'avaient point cédé, et l'ensemble tenait bon. Mais il était évident que le tremblement de terre avait provoqué une dénivellation étrange de la surface du littoral, et que des changements s'étaient produits sur cette portion de ce territoire. Jasper Hobson avait hâte de connaître ces résultats, qui, jusqu'à un certain point, pouvaient compromettre la sécurité de la factorerie. Mais l'impitoyable froid défendait à quiconque de se hasarder au dehors.

Cependant, certains symptômes furent remarqués, qui indiquaient un changement de temps assez prochain. A travers la vitre, on pouvait observer une diminution d'éclat des constellations. Le 11 janvier, le baromètre baissa de quelques lignes. Des vapeurs se formaient dans l'air, et leur condensation devait relever la température.

En effet, le 12 janvier, le vent sauta au sud-ouest, accompagné d'une neige intermittente. Le thermomètre extérieur remonta presque subitement à quinze degrés au-dessus du zéro [9° centig. au-dessous de glace]. Pour ces hiverneurs, si cruellement éprouvés, c'était une température de printemps.

Ce jour-là, à onze heures du matin, tout le monde fut dehors. On eût dit une bande de captifs rendus inopinément à la liberté. Mais défense absolue fut faite de quitter l'enceinte du fort, dans la crainte des mauvaises rencontres.

A cette époque de l'année, le soleil n'avait pas encore reparu, mais il s'approchait assez de l'horizon pour donner un long crépuscule. Les objets se montraient distinctement dans un rayon de deux milles. Le premier regard de Josper Hobson fut donc pour ce territoire que le tremblement de terre avait sans doute modifié.

En effet, divers changements s'étaient produits. Le promontoire qui terminait le cap Bathurst était en partie découronné, et de larges morceaux de la falaïse avaient été précipités du côté du rivage. Il semblait aussi que toute la masse du cap s'était inclinée vers le lac, déplaçant ainsi le plateau sur lequel reposait l'habitation. D'une façon générale, tout le sol s'était abaissé vers l'ouest et relevé vers l'est. Ce dénivellement devait entraîner cette conséquence grave, que les eaux du lac et de la Paulina-river, dès que le dégel les aurait rendues libres, se déplaceraient horizontalement suivant le nouveau plan, et il était probable qu'une portion du territoire de l'ouest serait inondée. Le ruisseau, sans doute, se creuserait un autre lit, ce qui compromettrait le port naturel formé

à son embouchure. Les collines de la rive orientale semblaient s'être considérablement abaissées. Mais quant aux falaises de l'ouest, on ne pouvait en juger, vu leur éloignement. En somme, l'importante modification provoquée par le tremblement de terre consistait en ceci : c'est que sur un espace de quatre à cinq milles au moins, l'horizontalité du sol était détruite, et que sa pente s'accusait de l'est à l'ouest.

" Eh bien, monsieur Hobson, dit en riant la voyageuse, vous aviez eu l'amabilité de donner mes noms au port et à la rivière, et voilà qu'il n'y a plus ni Paulina-river, ni port Barnett ! Il faut avouer que je n'ai pas de chance.

—En effet, madame, répondit le lieutenant, mais si la rivière est partie, le lac est resté, lui, et, si vous le permettez, nous l'appellerons désormais le lac Barnett. J'aime à croire qu'il vous sera fidèle ! "

M. et Mrs. Joliffe, aussitôt sortis de la maison, s'étaint rendus, l'un au chenil, l'autre à l'étable des rennes. Les chiens n'avaient point trop souffert de leur longue séquestration, et ils s'élancèrent en gambadant dans la cour intérieure. Un renne était mort depuis peu de jours. Quant aux autres, quoique un peu amaigris, ils semblaient être dans un bon état de conservation.

" Eh bien, madame, dit le lieutenant à Mrs. Paulina Barnett, qui accompagnait Jasper Hobson, nous voilà tirés d'affaire, et mieux que nous ne pouvions l'espérer !

—Je n'ai jamais désespéré, monsieur Hobson, répondit la voyagense. Des hommes tels que vos compagnons et vous ne se laisseront pas vaincre par les misères d'un hivernage !

—Madame, depuis que je vis dans les contrées polaires, reprit le lieutenent Hobson, je n'ai jamais éprouvé un pareil froid, et pour tout dire, s'il eût persévéré quelques jours encore, je crois que nous étions véritablement perdus.

—Alors ce tremblement de terre est venu à propos pour chasser ces maudits ours, dit la voyageuse, et peut-être a-t-il contribué à modifier cette excessive température ?

—Cela est possible, madame, très-possible en vérité, répondit le lieutenant. Tous ces phénomèues naturels se tiennent et s'influencent l'un l'autre. Mais, je vous l'avoue, la composition volcanique de ce sol m'inquiète. Je regrette, pour notre établissement, le voisinage de ce volcan en activité. Si ces laves ne peuvent l'atteindre, il provoque du moins des secousses qui le compromettent ! Voyez à quoi ressemble maintenant notre maison !

—Vous la ferez réparer, monsieur Hobson, dès que la belle

saison sera venue, répondit Mrs. Paulina Barnett, et vous profiterez de l'expérience pour l'étayer plus solidement.

—Sans doute, madame ; mais telle qu'elle est à présent et pendant quelques mois encore, je crains qu'elle ne vous paraisse plus assez confortable !

—A moi, monsieur Hobson, répondit en riant Mrs. Paulina Barnett, à moi, une voyageuse ! Je me figurerai que j'habite la cabine d'un bâtiment qui donne la bande, et, du moment que votre maison ne tangue ni ne roule, je n'ai rien à craindre du mal de mer !

—Bien, madame, bien, répondit Jasper Hobson, je n'en suis plus à apprécier votre caractère ! Il est connu de tous ! Par votre énergie morale, par votre humeur charmante, vous avez contribué à soutenir pendant ces dures épreuves, mes compagnons en moi, et je vous en remercie en leur nom et au mien !

—Je vous assure, monsieur Hobson, que vous exagérez...

—Non, non, et ce que je vous dit là, tous sont prêts à vous le redire... Mais permettez-moi de vous faire une question. Vous savez qu'au mois de juin prochain, le capitaine Craventy doit nous expédier un convoi de ravitaillement, qui, à son retour, emportera nos provisions de fourrures au fort Reliance. Il est probable que notre ami Thomas Black, après avoir observé son éclipse, retournera en juillet avec ce détachement. Me permettez-vous de vous demander, madame, si votre intention est de l'accompagner ?

—Est-ce que vous me renvoyez, monsieur Hobson ? demanda en souriant la voyageuse.

—Oh ! madame !...

—Eh bien, " mon lieutenant, " répondit Mrs. Paulina Barnett en tendant la main à Jasper Hobson, je vous demanderai la permission de passer encore un hiver au fort Espérance. L'année prochaine, il est probable que quelque navire de la Compagnie viendra mouiller au cap Bathurst, et j'en profiterai, car je ne serai pas fâchée, après être venue par la voie de terre, de m'en aller par le détroit de Behring."

JULES VERNE.

(à continuer)

MATHILDE DE CANOSSE.

IX.—Tentation et violence.

(*Suite*)

Six hommes étaient déjà partis en avant, pour construire un radeau sur les fossés qui entouraient le monastère ; ce radeau devait suporter les échelles, au moyen desquelles on escaladerait les balcons ; quatre autres misérables traînaient après eux ces échelles, et devaient prêter main-forte au besoin. Vers les dix heures du soir, les satellites d'Ottacar tout enflammés d'un courage puisé au fond du verre, se mirent en marche dans le plus grand désordre ; ils n'arrivèrent en vue du monastère qu'à minuit passé. Le radeau, mis en mouvement au moyen de longues gaffes, s'avança lentement sous les murs du vaste édifice, du côté du quartier réservé aux étrangers ; les échelles ayant été dressées, se trouvèrent de plusieurs pieds trop courtes ; elles n'atteignaient pas le balcon des fenêtres d'Yolande. Il fallut remédier à l'obstacle, et essayer d'allonger les échelles au moyen de cordes et de piéces de bois ; cela prit du temps et ne put se faire sans quelque bruit. Des sœurs converses qui dormaient au rez-de-chaussée s'éveillèrent aux coups répétés des instruments et à la voix des travailleurs ; une des plus hardies osa avancer quelque peu la tête aux carreaux, et aperçut le reflet des armes et les bras noirs des échelles d'escalade. Elle s'élance dans le dortoir en poussant des clameurs et en s'écriant :

—Au secours ! au secours ! les ennemis de Dieu attaquent le couvent !...ils ont franchi le fossé ! ils frappent les murs à coups de béliers, de balistes, de mangonneaux...ils montent déjà à l'assaut...ils battent la muraille !...où courir ?...où fuir ?...Pauvres épouses du Seigneur !...Colombes infortunées !...Ecoutez ces hur-

lements...A mort !...à mort, disent-ils. Mère abbesse ! mère prieure ! mère cellérière ! où êtes-vous donc ?...O mon Dieu...on nous égorge toutes !...

A ces cris, à ces lamentations, à ce tumulte, les jeunes filles qui dormaient à l'étage supérieur s'éveillent à leur tour ; le bruit les surprend, les clameurs les épouvantent ; elles tremblent à leur tour, s'écrient, s'élancent de leur lit, s'habillent en toute hâte et n'osent pas sortir ; les plus braves ou les plus curieuses ouvrent la porte, mais l'obscurité qui règne dans les corridors les force à rentrer ; les unes mettent les verrous, les autres courent auprès de celles qui pleurent, et pleurent avec elles. L'une demande ce qu'il y a, l'autre répond que le feu est au couvent, et toutes de crier : " Au secours !... faut-il donc brûler toutes vives ?... A l'aide ! très-sainte Vierge !... où est le feu ? Au quartiers des religieuses.

Celles-ci quittent leurs couches austères et comme elles dorment tout habillées, elles sont, en un instant, réunies auprès de l'Abbesse. Mais les sœurs Cunégonde, Eriberte et Galswinthe qui sont les surveillantes des pensionnaires et qui, en cette qualité, couchent dans leurs corridors, arrivent avec des lampes et s'efforcent de calmer la terreur générale. On éclaire par ici, on porte des vêtements par là aux peureuses ; on éveille celles qui dorment encore, on rassure les plus épouvantées ; toutes interrogent et répondent à la fois :

—Les ennemis sont dans le monastère... Non... Si... les sœurs couverses les ont vus... Où ?... Là !... Au quartier des étrangers... Hélas !... Hélas !... il vont nous tuer !... Nous emmener en esclavage !

Et les cris, et les plaintes, et les gémissements de recommencer sur de nouveaux frais. La sage Théotberge comprit tout d'abord de quelle main venait l'alarme. La Moravie était en paix ; aucun ennemi ne courait le pays. Comtes et Margraves gardaient leurs états : ce ne pouvait être que le seigneur de Brunn qui attaquait le lieu saint. Tout enflammée d'un juste courroux, et agitée par la crainte, elle se rend, en hâte, au quartier des jeunes filles. Elle y trouve Yolande déjà vêtue, tenant en main sa petite image de Marie, et s'efforçant d'encourager ses compagnes en leur recommandant la confiance en Dieu et en sa sainte Mère. Au dehors, le tumulte redoublait ; les échelles étaient enfin dressées, et dirigées vers le balcon de la chambre d'Yolande. Toutefois, ainsi que nous l'avons dit, le renflement d'une partie de la muraille empêchait que ces échelles eussent de la solidité ; elles portaient à faux et ne pouvaient s'appuyer entièrement vers le haut. Les assail-

lants, dans leur amour du pillage, méprisent le danger et s'élancent tous à la fois ; les échelles tremblent et plient sous leur poids ; ceux qui sont en bas hâtent et poussent ceux qui les précèdent, chaque échelon porte un homme et gémit sous le fardeau. Enfin les plus hardis vont atteindre le balcon, quand, tout à coup, les montants surchargés crient et se rompent ; la partie inférieure des échelles se rejette brusquement contre le mur et s'y arrête avec ceux qu'elles portent ; mais ceux qui sont au-dessus tombent en arrière et sont entraînés avec les pièces de bois, jusque dans le fossé ou sur les ais du radeau où ils demeurent brisés, meurtris, privés de sentiment.

A ce fracas, à ces hurlements, les religieuses se figurent que le couvent est envahi et se dispersent épouvantées dans les cloîtres. C'est en ce moment que la mère Abesse fait donner le signal de se rendre au chœur, pour que tout le monde ait à se réunir à l'église.

—Les misérables, se disait-elle, nous respecteront peut-être à cause de la sainteté du lieu, ou s'ils osent porter sur nous leurs fureurs, au pied des saints autels.

Au son de la cloche, toutes se rendent en hâte à l'église et se prosternent devant l'image de la Mère de Dieu.

—O notre sainte protectrice, dit alors Théotberge à voix haute, ayez pitié des épouses de votre divin Fils ! Ne permettez pas que ses filles bien-aimées tombent sous la griffe des lions, ne souffrez pas que ces colombes soient la proie des vautours infernaux : sauvez-nous pour que nous puissions chanter encore les gloires et l'amour du divin époux, et si Jésus nous demande pour victimes, du moins gardez-nous pures et sans tache.

Cependant les brigands ont retiré les morts du fossé ; ils transportent les blessés sur la rive opposée puis, voyant qu'il faut renoncer à l'escalade, ils prennent un autre parti. Les débris des échelles sont fixés contre les murs, deux fortes poutres sont détachées du radeau et transformées en bélier, puis, réunissant leurs efforts sur un seul point, ils se mettent à battre en brèche la partie de la muraille entre l'escarpe et le cordon, espérant pénétrer par là dans le pieux asile. Sous les coups multipliés, les voûtes du monastère et celles de l'église gémissent douloureusement ; les chapelles et le chœur en retentissent, et les profondeurs du vaste édifice en sont ébranlées ; les pauvres femmes sentent chaque coup retomber, pour ainsi dire, sur leur propre cœur, elles tremblent, elles frémissent et invoquent Dieu, la très-sainte Vierge, sainte Scholastique et saint Benoit. A la vue de leur désespoir, Théotberge relève leur courage, elle les exhorte à la confiance en Dieu, et leur soutient hardiment que les assaillants trouveraient

les murs de Sion plus durs que le bronze et le diamant; que l'ange du Seigneur arrêterait les coups avec son bouclier, et briserait comme du verre les instruments dévastateurs.

Réfugiée dans l'église avec les autres, Yolande avait compris qu'elle était la cause secrète de cette agression, et qu'elle courait nécessairement plus de dangers qu'aucune de ses compagnes; elle pressentait même, qu'au cas où le couvent serait forcé, personne n'aurait à souffrir si ce n'est elle, que les ravisseurs entraîneraient, Dieu sait où. Toutefois, la confiance secrète qu'elle avait en sa petite statuette de la très-sainte Vierge, lui disait tout bas, que Marie ne souffrirait pas que son âme fut abandonnée à la merci de ces loups dévorants. Dès son entrée à l'église, elle s'adressa à Théotberge, et lui dit à l'oreille :

—O ma mère, rassurez mes sœurs et mes compagnes; tout ce tumulte ne regarde que moi seule; priez Dieu qu'il ne me délaisse pas.

Puis aussitôt, elle se retira entre deux colonnes derrière l'image miraculeuse, aux pieds de laquelle la foule des pèlerins accourait, chaque jour, et obtenait tant de grâces signalées. Prosternée devant l'autel sacré, elle répandait son âme en actes d'une confiance toute filiale envers Marie; elle se mettait, elle, les sœurs et ses compagnes bien-aimées, sous cette pnissante protection; il lui semblait même que la Reine des cieux lui disait tendrement: " Cesse de craindre, je te sauverai..." Tout à coup, elle se sentit de nouveau assaillie, et plus violemment que jamais, par les hallucinations malignes auxquelles elle avait déjà été en proie. Elle se crut, en un instant, transportée au fond d'une forêt sauvage, qu'un incendie dévorait rapidement; elle voyait la flamme l'entourer et l'envahir de toutes parts; des tourbillons de feu et de fumée l'enveloppaient, et un vent violent les chassait vers elle. Des dragons horribles se tordaient au milieu des flammes, et lui montraient une gueule ardente toute prête à la dévorer. A ce spectacle affreux, la pauvre enfant se sent glacée d'effroi; elle court çà et là, et cherche une issue pour sortir de ce labyrinthe; il lui semble en découvrir une là, de ce côté, elle s'élance et veut fuir...Tout à coup, Ottacar se présente à ses yeux: à cette vue, Yolande s'arrête, recule avec horreur, et cherche encore un autre moyen de fuite...C'est en vain. Le mugissement des flammes augmente et redouble, les arbustes qui l'entourent sont déjà embrasés...que faire?...que devenir?...les flammes dévorantes se font sentir...une angoisse mortelle s'empare de ses sens...elle va tomber mourante...En ce moment, elle saisit, sans y penser, la sainte image qui ne la quitte pas; elle la porte à son front, sur

son cœur...les flammes s'éteignent...la forêt a disparu, Ottacar s'est évanoui comme une ombre. Yolande respire ; elle se sent délivrée de cette vision funeste, et, toute joyeuse, elle lève vers l'autel des yeux reconnaissants. Cependant, les coups formidables qui ébranlent les murs, les gémissements de ses compagnes, la pensée qu'elle allait peut-être voir les assassins envahir l'église, se jeter avec rage sur les servantes du Seigneur, les égorger aux pieds des autels, faire ruisseler leur sang virginal sur le pavé du sanctuaire, tout cela exalte si fort l'imagination d'Yolande, qu'un tremblement nerveux s'empare d'elle. Mais tout à coup, une porte secrète pratiquée dans le mur s'ouvre derrière elle à son insu, une main vigoureuse lui ferme la bouche, une autre la saisit, l'enlève vivement, referme la porte, et Yolande se sent emportée rapidement dans une profonde obscurité.

Cependant, les coups du bélier allaient en redoublant, et la brèche commençait à s'ouvrir. Tout à coup, l'un des assaillants les plus forcenés tombe du haut de l'échelle, atteint d'un vireton lancé par une main invisible ; il est suivi d'un de ses compagnons, puis d'un autre encore, tous deux également blessés. Il faisait nuit ; les brigands s'arrêtent, ils regardent de tous côtés ; ils entendent siffler les traits mortels, et ne peuvent découvrir le bras qui les lance. L'étonnement s'emparent d'eux, puis c'est la terreur, et ne voyant pas d'ennemis, ils en viennent à se dire que ce sont les anges qui, pour les punir de leur attaque sacrilége, les accablent de la vengeance céleste.

Le lecteur n'a pas oublié que Rutald, le fils de l'hôtelier, après avoir deviné le projet des satellites d'Ottocar, était sorti de chez lui en toute hâte, pour en donner avis à quelqu'un, qui seul pouvait porter secours à Yolande. De retour de sa mission, il s'était rendu dans les hameaux d'alentour qu'habitaient de braves gens, cœurs droits, hostiles à l'antipape.

—Debout, compagnons ! leur avait-il dit ; debout, prenez vos armes et suivez-moi ; venez défendre le monastère de Sainte-Marie, que des hommes impies attaquent en ce moment peut-être ; ils veulent enlever une jeune et vertueuse jeune fille, mettre à mal les Epouses du Seigneur, et piller le trésor de Notre-Dame ; en nous hâtant, nous les attaquerons avant qu'ils aient eu le temps d'escalader les fenêtres et de percer les murailles. Tâchons de n'en pas laisser échapper un seul, car ces scélérats ne sont que les instruments de l'injustice et de la tyrannie.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Les bonnes gens s'arment en toute hâte, ils prennent leurs arcs, leurs arbalètes, leurs lances, leurs épieux, et s'avancent, en voyant leur nombre s'augmenter à chaque

pas de nouveaux combattants. Ils arrivent en silence au bois qui avoisine le couvent, s'avancent jusqu'au bord du fossé, grâce aux arbres dont il est abordé, et de là, font pleuvoir une grêle de traits et de viretons sur les assaillants, qui, frappés par derrière, glissent le long des échelles, et tombent dans l'eau. Les soldats d'Ottocars, se voyant attaqués à leur tour, lâchent pied, s'élancent sur le radeau, et tâchent de regagner l'autre rive. Mais Rutald les avait devinés : accompagné des siens, il les y attend, et les reçoit à coups de lances et d'épieux à mesure qu'ils débarquent, et les renverse blessés ou morts dans le canal. Comment peindre l'épouvante et la fureur de ces brigands ? Ils se croyaient atteints par les traits de l'Ange exterminateur lui-même, et tombaient sans presque faire de résistance ; aucun n'échappa à la mort.

Les religieuses avaient cependant entendu cesser les coups de bélier. Elles prêtent une oreille plus attentive, et ce silence subit redouble l'effroi que l'horreur de cette nuit et l'obscurité de l'église avaient éveillé en elles ; elles regardent avec terreur les rares flambeaux qui prolongent les noires ombres des piliers sur le pavé des nefs, et elles frémissent...Elles s'imaginent que les coups n'ont cessé que parce que la brèche est faite, et s'attendent à tout moment à les voir se précipiter dans l'église, et commencer le massacre. Chaque oscillation des lampes, faisant mouvoir les ombres des colonnes, causait aux malheureuses filles de nouvelles terreurs ; l'une voyait un assassin s'élancer sur elle, l'autre entendait un gémissement ; celle-ci était prise d'une crise nerveuse ; celle-là tombait en défaillance ; toutes se livraient à de mortelles angoisses.

Quand le brave Rutald eut vu qu'il ne restait plus d'ennemis à combattre, il courut vers la porte de l'église, devinant bien que toute la communauté devait être réunie aux pieds des autels ; il frappa à coups redoublés, en criant :

—Mes révérendes mères, c'est moi, c'est Rutald, le fils du tavernier ! cessez de craindre, nous voici en nombre pour vous secourir ! Tous vos ennemis sont exterminés !

Théotberge se leva, s'avança vers la porte, et fit répéter à Rutald ces bienheureuses nouvelles. Puis, s'agenouillant avec ses sœurs et les jeunes filles, elles remercièrent toutes, du fond du cœur, la très-sainte Mère de Dieu. Elle réunit ensuite tous ses enfants dans la salle du Chapitre, pour se réjouir un instant, les embrasser, les bénir et les envoyer prendre quelque repos. Mais quelle fut l'épouvante de la révérende Mère Abbesse, lorsqu'elle crut remarquer qu'Yolande ne se trouvait pas dans le nombre ! Elle demande à la sœur Eriberte ce qu'elle est devenue, interroge les

sœurs, les jeunes élèves ; toutes répondent qu'elles l'ont aperçue dans l'église, mais que, dans le trouble général, elles l'ont perdue de vue. On visite l'église, elle est déserte : les sœurs converses parcourent les dortoirs, appellent dans les cloîtres, dans les cours intérieures, nulle ne répond. Qu'est devenue Yolande ? Où peut-elle se cacher ? personne n'est sorti du couvent, la chose est certaine, et les recherches continuent.

X.—GERBERGE DE DROSENDORF.

Quelques-uns d'entre mes lecteurs (et c'est peut-être le plus grand nombre) s'étonneront sans doute de voir nos derniers chapitres remplies de diableries, de conjurations, d'apparitions, d'évocations et d'hallucinations fantastiques qui ne ressemblent pas mal à des récits de veillées ou à des contes de bonnes femmes. Hé ! bon Dieu ! qui donc aujourd'hui croit aux sorciers, aux nécromanciens, aux enchanteurs, aux charmes, aux philtres et au commerce avec le démon ? Voulez-vous donc, me dira-t-on, nous ramener aux extravagances de Martin del Rio, aux légendes populaires, aux histoires de nourrices ? Voulez-vous empêcher de dormir les bonnes gens de la campagne, qui craignent le loup-garou, et les petits enfants qui tremblent aux récits de Barbe bleue. Allez, bonhommes, à d'autres... ce style-là n'est plus de saison.

A cela, je répondrai qu'avant de mépriser si fort les anciennes croyances, il faudrait que chacun mit bien la main sur la conscience et se demandât sérieusement, s'il ne serait pas, par hasard, au moins aussi crédule qu'on l'était autrefois. Dites-moi donc un peu ce que c'est que ce Mesmérisme, ce Spiritisme, ce Médium dont on nous étourdit de nos jours ? Qu'est-ce que ces tables qui tournent, qui parlent, qui prédisent l'avenir ? Qu'entendez-vous par ces somnambules qui voient au travers des murailles, qui lisent avec le coude qui savent ce qui se passe à vingt, trente et quarante lieues de l'endroit où ils sont, qui lisent et écrivent sans savoir une lettre de l'alphabet ; qui, sans connaître un mot de médecine, indiquent toutes les maladies du corps humain, rélèvent leurs causes, donnent des recettes rédigées en langue médicale, avec les termes techniques, gréco-arabes de la science ? Que veulent dire ces évocations des esprits, ces réponses faites par des gens morts et enterrés, ces prédictions touchant les événements futurs ? Qui donc évoque ces ombres ? Qui donc les fait parler ? Qui donc leur révèle l'avenir ? Qui donc les pousse à blasphémer comme ils font contre Dieu, les Saints du ciel et les sacrements de l'Eglise ?

Allons, esprits fort, pourquoi cet embarras et ce silence affecté ? Hé ! me dites-vous enfin, ce sont mystères de la nature, lois inconnues, don de lucidité d'un sens caché dans l'organisme humain ; agilité du fluide magnétique ; subilité nerveuse ; sensibilité de l'optique et de l'acoustique ; effets secrets de l'électricité ou du magnétisme sur le cerveau, le sang ou les nerfs dans toutes les parties vitales ; puissances et forces étranges de la volonté et de l'imagination.

Enfants, ce sont là des mots vides de sens, phrases ronflantes, ambages, rébus et logogriphes que vous ne comprenez pas vous-mêmes. Voici toute la différence qui existe entre notre manière de voir et celle de nos pères : c'est que pour nier un mystère, nous en admettons cent plus obscurs encore, tandis qu'ils appelaient les choses par leurs noms et qu'ils disaient que le diable est le diable. Nous voulons absolument attribuer à la nature des forces qu'elle n'a pas et qu'elle ne peut avoir ; tandis que nos aïeux, plus sages et plus sincères que nous, disaient tout simplement qu'il y avait des choses surnaturelles et ils les traitaient franchement de diableries.

Il faut reconnaître cependant que, moins versés que nous ne le sommes dans la connaissance des phénomènes physiques, nos aïeux ont pris quelquefois pour merveilles des faits qui ne sortent pas de l'ordre naturel. Mais, par contre, nos modernes ne prenaient-ils pas pour les effets mystérieux des lois secrètes de la nature, les artifices étranges de nos magnétiseurs, et leurs opérations vraiment diaboliques ? Les hommes du vieux temps qui se disaient chrétiens, savaient très-bien qu'il existait de certains signes, de certaines conjurations, des pactes enfin au moyen desquels le démon pouvait être contraint d'apparaître, de répondre, de décevoir l'imagination en l'excitant de mille manières, et en faisant surtout le plus de mal possible aux imprudents qui s'adressaient à lui. Reconnaissons donc franchement que nous aussi nous avons de nos jours, et en plus grand nombre que jadis, des nécromanciens, des enchanteurs et des sorciers ; avec cette différence, toutefois, que nos pauvres ancêtres avaient ces maléfices en horreur, qu'ils ne s'y livraient que dans le plus grand secret, au milieu des ténèbres, dans des grottes profondes, sous l'ombrage de sombres forêts ; ajoutons qu'ils s'en repentaient souvent, s'en confessaient, en faisaient pénitence, tandis que de nos jours, ces choses-là se pratiquent dans nos salons dorés, sous les yeux de tous, en présence de jeunes filles, de jeunes enfants, de mères de famille, sans en faire scrupule et en déplorant sérieusement les superstitions du moyen âge.

(à continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

(LE CHIEN D'OR, par William Kirby, Niagara).

Nous avons parcouru avec infiniment d'intérêt cet ouvrage qui vient de sortir des presses de MM. Lovell, Adam, Wesson et Cie., éditeurs de Montréal. Il forme un magnifique volume de près de 700 pages superbement relié, avec une gravure représentant le Chien d'Or et sa légende, tels que l'on peut les voir encore aujourd'hui, au-dessus de la porte principale du bureau de Poste de la vieille cité de Champlain.

Le sujet est tout canadien-français et contient une foule de traits historiques sur les dernières années de la domination française au Canada. L'auteur n'a pas voulu faire un livre d'imagination ; on s'aperçoit bien vite qu'il a soigneusement étudié les personnages et l'époque qu'il nous met sous les yeux. La plupart des acteurs du drame qu'il raconte sont passés à l'histoire avec la physionomie qu'il leur prête. Les caractères sont finement dessinés et l'intrigue conduite avec habileté.

L'écrivain sent vivement, et certaines scènes sont du plus haut pathétique. On est profondément attendri en parcourant les pages où la bonne et douce Amélie de Repentigny accepte si noblement le sacrifice du bonheur qu'elle avait rêvé, pour expier les fautes d'un frère que les orages des passions avaient poussé hors de la voie de l'honneur. Certains chapitres contiennent dans leur plus exquise délicatesse les lois du dévouement et du devoir ; à côté se trouvent des pages sinistres, où le poignard et le poison accomplissent leur œuvre ténébreuse. M. Kirby a le talent de rendre aussi bien les plus pures émotions que les horreurs du meurtre et de la trahison.

Nous croyons que ce livre aura un beau succès et que les Canadiens tiendront à honneur d'encourager un écrivain qui vient d'enrichir notre littérature d'une œuvre vraiment remarquable sous plus d'un rapport.

P. H.

CHRONIQUE PARISIENNE

Ceux qui, comme vous et moi, mon cher lecteur, ont connu le prix de la solitude et écouté, ne fut-ce qu'une fois, ce qu'un poëte appelait " les voix du silence, " ont tous éprouvé le besoin de se faire une bibliothèque. Ils ne conçoivent pas leurs loisirs sans cela, ni leur maison, ni leur confortable ; et alors même qu'ils n'ont pas le temps de lire, se croiraient aussi dépourvus que Robinson après son naufrage, s'ils ne sentaient dans leur voisinage, à leur portée et pour ainsi dire sous la main, ces bons et tranquilles amis.

Mais comment voudrait-on se la composer cette bibliothèque ? A peu près comme on aimerait à se composer, si on le pouvait, sa parenté, ses relations, ses amitiés, son entourage ; par *un choix dans ce qu'il y a de meilleur*. Et cela se comprend, eu égard aux fréquents rapports qu'un homme sérieux veut avoir avec ses livres et à l'intimité durable qu'il entend établir entre sa pensée et celle des grands hommes qui ont éclairé et illustré l'humanité.

Certes ! celui qui écrirait un livre sur ce sujet, aurait bien mérité de la reconnaissance de tous ceux qui lisent ; mais malgré quelques essais estimables, il faut avouer qu'un tel catalogue n'est point encore fait. La nuit de la confusion règne plus que jamais sur l'amas des anciens et surtout des nouveaux ouvrages : la critique elle-même est affolée. Personne n'a eu la puissance de classifier tant de volumes et d'édicter ce choix irréprochable et irréformable qu'on voudrait prendre pour guide dans l'achat et la formation de sa bibliothèque.

En attendant qu'on nous rende ce service, mon cher lecteur, il me semble que nous pouvons aujourd'hui, abandonnant les terrains mixtes que nous avons parcourus précédemment, continuer rapidement nos recherches sur le sol plus ferme des librairies religieuses et prendre, toujours à la hâte, quelques informations utiles, à la porte de chacun de nos principaux éditeurs.

La maison Jacques Lecoffre, aujourd'hui Lecoffre fils, est une des plus avantageusement connues parmi les meilleures. De grands écrivains ont traité avec elle, soit personnellement comme Montalembert, Ozanam, Gratry, soit par leur héritiers comme Berryer, dont les œuvres oratoires, froides à la vérité pour tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, ont été éditées pour les autres par la maison Lecoffre. La publication des *Moines d'Occident* interrompue par la mort de l'auteur y est continuée en ce moment et les VIème et VIIème volumes de cette œuvre si forte et si originale viennent d'y paraître. Le P. Gratry, cœur charmant, noble imagination, esprit un peu utopiste, y a fait paraître aussi ses belles leçons de philosophie chrétienne avec quelques moins heureuses élucubrations, et Ozanam, les incomparables recherches qui avaient fait de ce jeune et regretté professeur l'un des vulgarisateurs les plus goûtés de l'histoire des Arts et des Littératures.

Ce nom nous conduit au rayon des historiens très nombreux et très recommandables à la maison Lecoffre : Laurentie, le vétéran de la presse légitimiste et le meilleur de nos annalistes français à ce point de vue : Amédée Gabourd, très catholique, très complet, un peu pâle pourtant çà et là, et sur la fin, fortement teinté de bonapartisme : Henrion, très consciencieux : Rollin, clair et érudit : Nettement, historien légitimiste de la Restauration, auquel ses adversaires politiques eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'emprunter et de rendre hommage, auteur non moins estimable de quatre volumes d'histoire de la littérature au XIXème siècle.

C'est également chez Lecoffre, qu'aiment à se faire éditer un grand nombre de nos écrivains ecclésiastiques : des maîtres de la vie spirituelle comme d'Argentan, le P. Champeau : des hagiographes comme l'abbé Hamon, si connu pour sa belle *Vie de St. François de Sales :* des prédicateurs comme l'abbé Combalot : des théologiens comme Gousset et Scavini, des canonistes comme l'abbé Bouix et des apologistes familiers comme le P. Marin de Boislesve.

La science, et spécialement la science géographique aujourd'hui si en faveur, y est honorablement représentée par MM. Desdouits, Meïssas et Dussieux, et comme il faut bien de bons romans, pour lutter contre le débordement empoisonneur des feuilletons licencieux, voici les récits de Zénaïde Fleuriot, que nous avons déjà rencontrée ailleurs, ceux d'Hippolyte Audeval si mouvementés, de Michel Aubray si religieux, d'Etienne Marcel si onctueux et si poëtiques, enfin de La Landelle, l'intéressant conteur des *Veillées maritimes.*

J'avoue que le catalogue de la maison Douniol me fait peur,

tant il est gros. Mais je me rassure à la pensée que vous ne me demandez pas de l'analyser, mais seulement d'y signaler les plus renommés parmi les auteurs que j'ai lus et les plus intéressants parmi les ouvrages.

Nous trouvons là des noms illustres, tels que ceux de Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, de Mgr. Perraud, évêque d'Autun, de M. de Falloux et de M. Cochin, ce qui ne doit pas nous surprendre puisque la maison Douniol publie le *Correspondant*, et qu'elle a commencé pour ainsi dire avec ce recueil, qui a été l'occasion de sa notoriété et le commencement de sa fortune. N'oublions pas M. Lenormant qui y a largement colloboré et un prêtre mort à la fleur de l'âge, jeune d'idées çà et là, mais parfaitement mur de style : l'abbé Perreyve.

Cela n'empêche pas la maison Douniol d'avoir un long catalogue d'ouvrages des Pères de la Compagnie de Jésus qui n'écrivent guère au *Correspondant*, et je ne citerai que les Pères de Ravignan, le pieux conférencier, et le P. de Pontlevoy, son biographe, qui sont les plus célèbres.

L'abbé Monnin y a publié son intéressante *Vie du curé d'Ars* et une plume anonyme y donne une série d'ouvrages de spiritualité qui ont en ce moment un succès immense. Quel est l'auteur des *Avis spirituels ?* Beaucoup le nomment : personne en définitive ne le connaît. Mais il suffit maintenant de ce sous-tire " par l'auteur des *Avis spirituels*, " pour valoir à chaque nouveau volume qui le porte à sa première page, un écoulement rapide avec un tirage énorme et assuré.

Adrien LeClére, imprimeur de N. S. Père le Pape et de l'archevêché de Paris, n'a peut-être édité dans le principe que des ouvrages liturgiques et des documents diocésains. Aujourd'hui encore, il publie un recueil de Discours de Pie IX et les Mandements du cardinal-archevêque. Mais plusieurs prélats ayant appartenu pour la plupart au clergé de Paris y font paraître leurs œuvres pastorales et autres ; par exemple NN. SS. Maignan, Perraud, de la Bouillerie, Bécel et Regnault. J'y vois encore les noms de l'abbé Baunard, l'auteur *du Doute*, de l'abbé Roche, le sympathique prédicateur, de l'abbé Méric, le professeur, de l'abbé Postel, l'apôtre de la première communion, et de Mgr. Lecourtier, ancien évêque de Montpellier, et auteur d'un remarquable recueil d'homélies.

Enfin un grand ouvrage en voie de publication, *Les actes et decrets des plus récents conciles ;* et surtout, de la plume si compétente de M. Félix Clément, une *Histoire générale de la musique religieuse.*

Parmi les plus anciens et les plus honorés noms d'éditeurs qu'on

est accoutumé à voir au dos des ouvrages religieux, il n'en est guère de plus avantageusement connus que ceux de Bray et de Poussielgue.

La première de ces deux maisons, autrefois Ambroise Bray, aujourd'hui Bray et Retaux, se distingue par quelques noms étrangers, voués à l'immortalité, tels que ceux de Balmès et du P. Faber. La traduction nous les a rendus heureusement presque aussi familiers qu'ils le sont à leurs compatriotes.

Mais sans sortir de la maison Bray, nous avons pour mettre à côté d'eux des auteurs français presque également illustres. Qui n'a au moins entendu citer ces beaux volumes sur l'*Art chrétien* que M. Rio a eu le seul tort de ne pas multiplier un peu plus et les admirables travaux historiques de M. de Champagny sur les *Césars* et les derniers siècles de la domination romaine? De grandes études et un grand style : voilà ce qui brille à chaque page de ces deux ouvrages et, quoiqu'à un moindre degré, ces qualités sont celles des *Histoires* de M. Audin, des travaux sur Rome de MM. de la Gournerie et Edmond Lafond, et des *Vies des saints* si nombreuses et si touchantes de M. Daurignac, un nom bien connu, et qui n'est pourtant, paraît-il, qu'un pseudonyme.

Là encore on édite les œuvres oratoires ou pastorales de prélats célèbres, tels que Mgr. Plantier et d'évêques encore militants, tels que Mgr. Freppel qui y publie ses belles leçons d'éloquence sacrée à la Sorbonne, Mgr. Pichenot qui y édite ses homélies sur les oraisons et les psaumes, Mgr. Besson qui y publie ses magnifiques conférences à la cathédrale de Besançon. Citons encore l'abbé Maynard, critique littéraire distingué, auteur d'une *Vie de Voltaire* et d'une *Vie de St. Vincent de Paul*, et le marquis de Ségur que ses touchants écrits en vers et en prose placent au seuil de l'Académie française. Les prêtres trouveront chez le même éditeur les leçons des Pères Congiorgi et Tarquini, la théologie de Schouppe et la méthode de direction de Scaramelli.

Le premier volume de la maison Poussielgue qui me soit tombé sous la main, il y a déjà longtemps de cela, était un tome de conférences du Père Lacordaire. Elles jetaient alors bien du lustre sur l'éditeur et devaient lui asurer de bien jolis bénifices. Elles n'ont pas perdu entièrement ce succès de vogue et ont dû faciliter la vente de bien d'autres ouvrages monastiques. Car Poussielgue a sur ses rayons deux séries, qu'il intitule assez heureusement Bibliothèque française et Bibliothèque dominicaine. N'oublions pas de signaler dans la première les œuvres mystiques de Marie d'Agréda.

D'autres noms voudraient être cités encore, celui du P. de Ravi-

gnan par-dessus tout : puis ceux du P. Ventura, le théologien-conférencier sans égal, de M. de Melun, le biographe de Sœur Rosalie, de l'abbé Bougaud, le très-sympathique et très-remarquable auteur des *Vies de Ste. Monique*, de *Ste. Jeanne de Chantal* et de *la bienheureuse Marguerite-Marie*. Jamais, je pense, la littérature n'avait orné de plus belles fleurs les faits et gestes des serviteurs de Dieu.

Quoique Louis Veuillot ait partagé la publication de ses nombreux et illustres ouvrages entre plusieurs éditeurs, il me semble pourtant que les plus remarqués et les plus heureux de ses livres sortent des presses de la maison Gaume. Son *Ça et là*, ses *Parfums de Rome*, ses *Mélanges*, qui font revivre les articles de l'*Univers* ont tous été publiés là en société de quelques volumes dus à la plume de ses collaborateurs tels que Léon Aubineau et de polémistes religieux dont les doctrines ont toujours été chères à l'*Univers*, tels que Mgr. Gaume. Vous trouverez aussi là la grande histoire de Rorhbacher, très consciencieuse et très étudiée, mais bien indigeste, les *Voyages* de l'abbée Huc en Chine et au Thibet, le *Dictionnaire* de Feller, quelques volumes de Ventura, de Henrion et de Gabourd et les admirables travaux chrétiens de M. Godefroy sur la littérature française.

Avec M. Palmé et M. Vivès, nous abordons les rééditions plus ou moins monumentales, mais se disant toutes à bon marché de quelques grands auteurs anciens, tels que, chez ce dernier, St. Thomas, Corneille la Pierre, St. François de Sales, Bossuet et Liguori ; chez le premier, les *Vies des saints* ou petits Bollandistes du P. Giry, et la suite des *Acta Sanctorum* ou grands Bollandistes. Palmé avait aussi trouvé une veine à succès dans la publication de l'*Année liturgique* de dom Guéranger, des *Conférences* de Mgr. Landriot, et dans la *Notre-Dame de Lourdes* au cent éditions de M. Lasserre. Cela ne l'empêche pas de faire appel à de nouveaux capitaux et de se transformer aujourd'hui en Société générale de Librairie catholique. Quoiqu'il en soit, un prêtre, et même un laïque foncièrement religieux, ne forme point sa bibliothèque sans consulter le catalogue de ces deux librairies.

Dans un siècle léger et révolutionnaire comme le nôtre, c'est merveille de voir la consommation qui se fait d'ouvrages de piété et de livres de prières. Le besoin des âmes est si grand à cet égard, et la faim de Dieu si réelle, que la première littérature de dévotion que nous avons eue après nos malheurs, a été (comme l'imagerie, d'ailleurs comme l'architecture des églises et la décoration) bien insuffisante de doctrine presque toujours, bien pauvre de style, bien maniérée. Heureusement, une réaction n'a pas tardé à se faire sentir, qui devait nous ramener dans une meil-

leure voie. Le moment de l'improvisation est passé, la critique a fait justice de certains engouements, et si, à l'heure qu'il est, le choix est encore trop grand parmi les ouvrages de piété, il n'est plus aussi difficile. Vous en trouverez de très-bons chez Sauton, Dillet, Albanel, Victor Sarlit. Mais je vous conseille de vous arrêter, de préférence, aux rééditions intelligentes qui ont été faites chez eux des grands écrivains du moyen-âge et de l'antiquité ecclésiastique, ainsi que des maîtres spirituels des deux derniers siècles.

Le nôtre a d'ailleurs lui aussi fourni sa mesure, et je ne laisserai pas de rappeler ici un ouvrage que j'y ai déjà loué, l'admirable travail de M. l'abbé Gay, sur la *Vie et les vertus chrétiennes.* Il est vrai que ces merveilleuses beautés ne sont guère accessibles qu'à l'élite : mais si nous entrons à la librairie Tolra et Haton, (associés autrefois, aujourd'hui divorcés) nous trouvons avec les ouvrages si clairs, si bien faits, si pieusement familiers de Mgr. de Ségur, une nourriture substantielle et délicate, dont aucun esprit même le plus simple ne puisse faire son profit, sans qu'elle laisse d'être utile et agréable en même temps aux intelligences les plus avancées.

Mgr. de Ségur est l'apôtre du peuple dévoyé. Il est ingénieux et bon, il parle au cœur, il se multiplie dans une série d'opuscules, qui, toujours exacts et encore plus opportuns, tombent sans relâche d'une plume aussi féconde que bien inspirée. Bref, comme le disait quelqu'un, le démon ne peut aller nulle part que cet aveugle ne soit sur ses talons pour crier *Au feu!* et démasquer immédiatement ses entreprises.

Chez M. Tolra encore et dans un autre ordre de travaux, vous trouverez les œuvres de Mgr. Gerbet, l'un des premiers écrivains de ce temps, quoiqu'il ne figure pas, ce me semble, dans le Dictionnaire de Vapereau ; de Mgr. Berteaud, le merveilleux improvisateur dont la sténographie a sauvé quelques fragments parmi ceux que la mémoire des hommes et les échos des cathédrales ne rendront jamais ; enfin, Mgr. de Ladoue, qui a fait à propos de Mgr. de Salinis et de Mgr. Gerbet de bien intéressantes recherches sur l'Ecole mennaisienne.

Finissons, en pressant le pas plus que jamais, ce trop long voyage. Si vous êtes prédicateur, mon cher lecteur, vous demanderez chez Berche et Tralin les ouvrages de l'abbé Doublet et le *Catéchisme liturgique* de l'abbé Le Blanc : si vous êtes curieux de philosophie chrétienne, les ouvrages de Nicolas, chez Vaton ; si vous aimez l'Ecriture Sainte, les consciencieux travaux de l'abbé Glaire, chez Jouby et Roger ; si vous penchez pour les études

d'économie sociale au point de vue chrétien, les admirables volumes de M. de Ribbe chez Albanel ; la *Vie de Jésus-Christ*, par Louis Veuillot, chez Régis-Buffet ; un abonnement à l'*Ouvrier*, l'un des bons succès de ce temps chez Blériot, et chez tant d'autres tous les bons livres que vous pourrez acheter, et que j'aimerais à leur acheter moi-même, ne fût-ce que pour me faire pardonner de ne les avoir pas cités dans cette rapide étude.

Mon *post-scriptum* sera pour la maison Didron et son catalogue très intéressant d'ouvrages d'art et d'archéologie. Quoique vous appartenez, mon cher lecteur, et je vous en félicite, à un peuple jeune et qui n'a pas fait de ruines à déchiffrer, croyez que les nôtres sont bonnes à connaître ; et je le dis à plus forte raison de nos monuments conservés, de nos arts que vous égalerez un jour si vous ne les dépassez, et des diverses phases d'incubation, d'épanouissement et de décadence qu'ils ont traversé jusqu'à notre époque. Il y a là des leçons qui s'imposent et auxquelles on échappe plus difficilement que sur un autre terrain, quoiqu'il soit bien vrai, que ce que nous aimons le plus dans les livres, c'est ce que nous y mettons.

TH. B.

Paris, mars 1877.

ERRATUM.

A la 21ème ligne de la page 169, au lieu de : cet amour à demi *physique*, on doit lire mystique : ce qui rétablit le véritable sens de la phrase.

CHRONIQUE DU MOIS

La session fédérale doit, parait-il, se prolonger jusqu'à la fin d'avril ; jusqu'ici rien de très important n'a été fait. Les débats sur la question de la protection durent depuis plus de trois semaines et sont loin d'être finis. Le premier vote a été pris sur un amendement de M. Wood, au tarif imposé par le gouvernement qui l'a emporté par 31 voix. Depuis la dernière session, les partisans de la protection ont gagné du terrain en Parlement, et sur cette question, plusieurs amis du gouvernement ont voté contre le tarif. Les trois députés de Montréal ont soutenu les intérêts de leurs constituants, en se déclarant en faveur d'une politique protectionniste. En effet, il suffit de jeter un coup d'œil sur la condition déplorable de toutes nos villes du Bas-Canada, pour nous convaincre que plus que jamais, il est indispensable de protéger nos industries. La concurrence désastreuse que nous font nos voisins d'Amérique, devra sous peu amener la ruine irréparable de toutes nos manufactures. Depuis quelques années les artisans sont forcés de quitter les villes et ceux qui restent manquent d'ouvrage. Il nous parait clair que la politique protectionniste est la seule politique vraiment nationale pour le Canada et que ce serait aussi le seul moyen d'amener la fin de la crise, qui menace de se prolonger indéfiniment.

La condition financière de nos villes ne paraît pas s'être améliorée de beaucoup. Des banqueroutes considérables viennent de temps à autres jeter le désarroi dans nos cercles commerciaux. Cependant il nous fait plaisir de constater que la situation des classes ouvrières a été, cet hiver, plus supportable, au moins à Montréal, que l'an dernier. Beaucoup sans doute ont eu à souffrir, mais on n'a pas eu à enrégistrer ces faits lamentables qui étonnent dans des cités opulentes. Les associations de charité ont dû avoir encore un vaste champ pour excercer leur dévouement ; mais il n'a pas fallu recourir aux mesures extrêmes que provoque une

détresse presque sans remède. Maintenant que la belle saison approche, il ne reste plus qu'à espérer que la hideuse misère avec son triste cortège s'éloignera pour longtemps de nos cités.

Les pélérinages, qui se sont organisés à Montréal et à Québec pour aller déposer aux pieds du St. Père les vœux et les dons du Canada, partiront dans la première quinzaine du mois prochain, afin d'être à Rome le 13 mai, jour où Sa Sainteté célèbrera le cinquantième anniversaire de son élévation à l'épiscopat. D'après ce que nous avons pu voir, les présents offerts par les Canadiens seront dignes de celui que l'on veut honorer. Ces protestations de foi et d'amour venant de pays aussi éloignés, prouveront au Saint Père que ses enfants n'oublient pas celui qui combat depuis si longtemps contre l'iniquité et pour les droits imprescriptibles de l'Eglise.

Les nouvelles de Rome nous apprennent que le Révérend Mr. Hannan a été préconisé au dernier consistoire, archevêque d'Halifax, à la place de Mgr. Connolly, décédé.

Le premier numéro du Journal Officiel d'Agriculture vient de paraître. Cette publication est destinée à rendre d'immenses services à la classe agricole du pays. Elle contribuera plus que toute autre chose à répandre au sein de nos campagnes toutes les notions utiles sur la meilleure manière de conduire une ferme, et de faire produire à nos champs le meilleur rendement. Cette feuille, rédigée avec soin par des agronomes d'une capacité reconnue, est adressée gratuitement à tous les membres des sociétés d'Agriculture dont le nombre s'élève déjà à plus de dix mille. Il est facile de prévoir quels bons résultats le *Journal d'Agriculture* est appelé à produire, parmi la masse de nos cultivateurs à qui il reste encore tant de choses à apprendre pour devenir des fermiers modèles. Nous ne pouvons donc que louer hautement le gouvernement local d'avoir doté le pays d'une aussi utile publication.

***

M. Hayes a prêté serment, comme président de la république américaine, le 3 du courant. Malgré tout ce qu'on aurait pu prévoir, l'événement a été accueilli, sans protestations publiques de la part des démocrates qui s'étaient d'avance liés, en acceptant la commission d'arbitrage.

Le programme du nouveau président est connu et son message était calculé de manière à ne pas froisser le parti dont le candidat a été évincé de la présidence. Une sorte de réaction s'est opérée même dans les états qui ont été le plus maltraités par les bureaux

de retour. La Louisiane à qui Hayes promet de laisser son gouverneur démocrate, a fait sa soumission. Il ressort de tout cela que la tâche de M. Hayes n'est pas aussi difficile qu'elle en a l'air, et que les résistances qu'il rencontrera dans les réformes qu'il a promises, ne seront pas invincibles s'il les poursuit sincèrement, d'autant plus que, s'il veut secouer le joug des républicains habitués à exploiter les complaisances présidentielles, il trouvera dans la minorité démocratique assez d'hommes mettant le bien de l'Etat audessus des intérêts de parti pour former, avec les républicains attachés à sa politique, une majorité réformatrice. Il ne pourra s'en prendre qu'à lui, s'il ne veut pas saisir l'occasion qui lui est offerte de vaincre par des services éminents les légitimes préventions qui s'attachent à son origine.

C'est aussi pour le parti démocrate une excellente raison de travailler à ressaisir dans le gouvernement la place qui lui avait été assignée par le peuple et qui lui a été enlevée par un coup de main. La force du vote populaire sera démontrée par ce fait qu'un président issu d'une violation flagrante des droits du peuple est obligé de travailler à leur triomphe, et que son élévation n'arrêtera pas le progrès des réformes qu'ils était destinée à combattre.

L'élection de Hayes a été l'objet d'appréciations diverses de la part de la presse française ; nous citerons celle d'un journal parisien qui semble bien résumer la position des Etats-Unis au point de vue économique et commercial :

" Ce n'est point au point de vue américain ou politique que nous voulons examiner l'avènement du nouveau président. C'est aux habitants des Etats-Unis à se préoccuper de ce qu'on pense au dehors sur la moralité politique de leur pays et de leur gouvernement.

" L'Europe en général et la France en particulier doivent avoir un souci d'une autre nature : nous voulons parler des intérêts économiques et commerciaux.

" L'élection de M. Hayes est jugée en ce qui concerne la valeur électorale, et à cet égard elle n'est pas un événement qui fasse honneur au parti républicain Nous sommes forcés d'ajouter que sous le rapport des faits commerciaux, cette élévation de M. Hayes à la présidence aurait des effets plus déplorables encore—si M. Hayes n'adoptait pas le programme économique de M. Tilden.

" Les Etats-Unis ont maintenu jusqu'à ce jour le régime du coursforcé pour le papier-monnaie ; en outre, ils se sont engagés de plus en plus dans un système de tarifs douaniers si exagérés, si onéreux pour l'importation étrangère, qu'ils ont établi un système presque prohibitif.

" Ces deux expédients, le cours forcé et la protection à outrance, ont placé les Etats-Unis dans une sorte d'isolement qui est très-préjudiciable à leur crédit et à leurs intérêts, mais plus nuisible encore aux intérêts des grands pays industriels de l'Europe, comme la France et l'Angleterre.

" Le gouvernement républicain de M. Grant a voulu qu'il en fût ainsi et a poussé très loin cette tendance. Tous les efforts, depuis dix ans surtout, visent à créer dans les Etats-Unis une production industrielle qui leur permette de se suffire à eux-mêmes et de s'affranchir des achats sur les marchés anglais ou français. Pour favoriser ces tentatives, le gouvernement a frappé les marchandises européennes de taxes exorbitantes ; il semble avoir voulu ainsi forcer l'Américain à tirer de sa propre industrie et de son énergique ténacité les produits qui lui coûteraient moins cher et seraient supérieurs s'il les demandait au vieux continent.

" Les résultats de ce régime d'isolement et de semi-prohibition n'ont pas tardé à se manifester ; jusqu'en 1873, les importations aux Etats-Unis dépassaient considérablement les exportations ; les achats en Europe étaient supérieurs aux ventes des produits américains ; mais à partir de 1874, on a vu dans les chiffres du commerce international une évolution complète se produire et les exportations devenir plus considérables que les importations. En 1876, par exemple, les Etats-Unis n'ont acheté que pour 476 millions et demi de dollars, tandis qu'ils ont exporté pour 596 millions et demi de dollars.

" Il est de toute évidence qu'en fermant les ports aux importations, à l'aide des barrières de tarifs douaniers excessifs, on arrive facilement à ce double résultat : vendre beaucoup et acheter peu. C'est un événement grave pour certains pays de l'Europe, de voir s'élever de pareils obstacles entre leurs industries et une clientèle de quarante millions de consommateurs. L'Angleterre et la France surtout, outillées en vue des besoins de cette immense clientèle, ne pouvaient manquer de ressentir très vivement cette diminution énorme de leurs exportatians.

" Ce régime d'isolement commercial et de protection à outrance est indigne d'un pays où les idées de liberté et d'activité sans limite ont pris un essor si prodigieux. Il apporte aux transactions internationales des obstacles qui ne sont plus d'aucun monde, ni de l'ancien ni du nouveau, et qui surtout ne sont plus de notre temps. Les marchés européens, les industries françaises et anglaises en souffrent gravement, et les populations américaines, loin d'en tirer profit, en subissent les conséquences très onéreuses.

" Il est donc urgent que ce système arriéré et pernicieux ait un

terme prochain. L'élection de M. Tilden eût été le signal de cette réforme libérale et éclairée. Si M. Hayes veut que son avènement soit heureux pour son pays et pour l'Europe, il tiendra à honneur d'inaugurer le régime que promettait son concurrent démocrate."

***

Un incident assez singulier s'est produit au sein de la Chambre des députés de France, le 16 du mois courant. Une longue discussion a eu lieu sur la demande en autorisation de poursuivre le fameux bonapartiste, M. Paul de Cassagnac, pour violation des lois sur la presse. M. de Cassagnac a prononcé un discours dans lequel il dit que les républicains parlaient bien haut de leur amour pour la liberté, mais ne mettaient pas leurs principes en pratique. Ils se sont conduits comme le monarchistes les feraient en pareilles circonstances. Il nia avoir attaqué la Chambre des députés dans son journal, le *Pays;* ses attaques étaient seulement dirigées contre les individus ou les partis. Il n'a pas plus attaqué le gouvernement actuel qu'il continuera à respecter jusqu'en 1880. Il combattait M. Jules Simon qui défendait jadis Rochefort. M. de Cassagnac a terminé son discours en disant qu'il se soumettrait respectueusement à la décision de la Chambre, mais qu'il lèverait la tête devant le tribunal, s'il y était traduit. Ce discours a paru modéré pour l'impétueux M. de Cassagnac, et il a été fréquemment applaudi par les membres de la droite.

Dans sa réponse, M. Jules Simon a refusé d'admettre que M. de Cassagnac pût invoquer les principes républicains. Si l'on admettait cette prétention, les républicains seraient éternellement condamnés au rôle de dupes. Il était toujours un défenseur de la liberté, mais le délit dont M. de Cassagnac s'est rendu coupable par ses excitations à la guerre civile est une violation du droit commun. En terminant, M. Jules Simon a vigoureusement attaqué les bonapartistes qui veulent faire croire qu'ils peuvent agir impunément, et s'efforcent de ressaisir le pouvoir par le terrorisme. Les adversaires de la république, dit-il, trouveront des hommes résolus à la défendre. On a ensuite procédé au vote, et la demande du gouvernement a été accordée par 296 voix contre 147. La minorité se composait des députés monarchistes et de ceux de l'extrême gauche.

Suivant certaines dépêches, l'Allemagne se serait inquiétée des fortifications qui se poursuivent autour de Paris, et aurait fait savoir que la continuation de ces travaux constitueraient un *casus belli.* Ces bruits ont été depuis démentis, mais ils prouvent combien sont tendues les relations de la France et de l'Allemagne.

***

Le 12 du courant, Sa Sainteté a prononcé une allocution au consistoire, tenu au Vatican. Le St. Père y passe en revue les événements arrivés depuis 1870, et dit que l'Italie a pris de vive force possession de Rome à une époque où une nation généreuse se trouvait dans une grande détresse. Il déclare que les lois ecclésiastiques italiennes lui ôtent les moyens d'administrer l'Eglise et ne lui laissent que la liberté accordée par les lois ordinaires. En terminant, Pie IX déclare que toute conciliation est impossible et fait appel aux évêques étrangers pour qu'ils engagent les fidèles à prier leurs gouvernements de prendre en considération la situation du St. Siége.

On annonce de plus que le Pape a dicté lui-même une note que les Nonces présenteront aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Cette note dépeint l'état malheureux où sera réduit le Pape si la loi des abus du clergé est adoptée.

A propos de l'allocution du St. Père, le ministre des cultes d'Italie a adressé une circulaire aux autorités leur enjoignant de ne pas poursuivre les journaux qui ont reproduit cette allocution. "Le gouvernement, ajoute hypocritement le ministre, confiant dans la liberté et l'unité de l'Italie, désire donner au monde une preuve solennelle de ses sentiments de tolérance, malgré les termes violents de cette allocution dans laquelle le Pape invite les évêques étrangers à exciter leurs gouvernements contre l'Italie."

On ne saurait pousser plus loin l'hypocrisie. Au moment où les radicaux d'Italie s'apprêtent à enlever les derniers vestiges des libertés garanties au Pape, on veut faire croire que l'on est encore trop généreux, trop libéral, à l'égard du vieillard prisonnier au Vatican. Est-ce que le Pape n'a pas le droit d'en appeler à ses enfants répandus sur toute la surface du globe, si l'on veut lui enlever la liberté qui lui est absolument nécessaire pour gouverner l'Eglise? Toutes les nations catholiques ne sont-elles pas également intéressées à ce que le père commun des fidèles soit tout-à-fait libre de communiquer avec ses enfants?

Voilà près de sept années que les Italiens de Victor Emmanuel règnent à Rome, et chaque année a vu s'accumuler les persécutions contre le Vicaire de Jésus-Christ. Une pareille iniquité nous fait croire que le jour des rétributions doit être proche, car Dieu ne saurait permettre bien longtemps que l'on foule aux pieds les droits sacrés de son Eglise.

Mgr. Nardi, l'un des plus fidèles et des plus vaillants défenseurs de Sa Sainteté, vient de mourir. Depuis quelques mois, Pie IX a perdu trois prélats qui lui étaient particulièrement attachés.

P. Hudon.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME QUATORZIEME

Quatrième Livraison, Avril 1877

SOMMAIRE

I.—LOUIS-VITAL BAUGY..... **Joseph Tassé.**
II.—LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE..... **F. X. Demers.**
III.—LA QUESTION D'ORIENT ET CONSTANTINOPLE..... **Alphonse Gagnon.**
IV.—LE FROID..... **Benjamin Suite.**
V.—LA VIE DOMESTIQUE..... **A. B. R.**
VI.—CE QUE COUTE LA GUERRE..... **Cte. del Monieri.**
VII.—L'ÉGLISE ET L'ÉTAT..... **P. Liberatore, S. J.**
VIII.—LE PAYS DES FOURRURES..... **Jules Verne.**
IX.—CHRONIQUE PARISIENNE..... **Th. B.**
X.—CHRONIQUE DU MOIS..... **P. Hudon.**

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222, RUE NOTRE-DAME.

1877

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE
(LIMITÉE)
Editeur-Propriétaire

DE LA

REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie Sociale, Sciences, Esthétique, Apologétique Chrétienne, Religion, etc.

Paraît tous les Mois par Livraison de 80 Pages

ABONNEMENT:

$3.00 par an, frais de port compris

Toutes les lettres, communications, articles à publier et envois d'argent, etc., doivent être adressés à la

Compagnie d'Imprimerie Canadienne

222 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

☞ Toute personne qui nous fera tenir l'argent de cinq abonnements nouveaux, aura droit à une commission de 15 par cent.

LOUIS-VITAL BAUGY

I

La famille Baugy (1) est l'une des plus anciennes du pays. François Baugy vint se fixer au Canada dès 1638, et ses descendants, Michel et Jean, élevèrent de nombreuses familles dans le petit établissement de Beauport,—devenu depuis une magnifique paroisse,—fondé, en 1634, par le sieur Robert Giffard.

Les mémoires du temps nous apprennent que le chevalier de Baugy reçut ordre, en 1683, d'aller prendre le commandement du fort Saint-Louis, aux Illinois, en remplacement de M. de La Salle ; mais il paraît qu'il était complètement étranger à la famille de ce nom, d'origine beaucoup plus modeste, qui a fait souche au Canada et dans les Etats-Unis.

Des membres de cette famille se dispersèrent dans ce pays à fur et mesure que l'on fit des défrichements le long du fleuve ; et l'on voit que l'un d'eux, Joseph Baugy, habitait les Cèdres, comté de Soulanges, au milieu du dix-huitième siècle. Joseph Baugy avait un frère, Philippe, qui demeura longtemps dans cette localité, où il est mort vers 1825, laissant plusieurs enfants pour perpétuer son nom.

Nous connaissons peu de chose de Philippe Baugy ; nous savons seulement qu'il prit part à la guerre de 1812 contre les Américains, comme il appert par l'extrait suivant d'une relation conservée aux archives du ministère de la milice à Ottawa : " Du 24 au 26 septembre (1813), le capitaine Philippe Beaugie avec sa compagnie,—composée de cent quatre hommes—fit du service aux Cèdres. Il appartenait à la milice sédentaire de la division de Vaudreuil. Il ne savait pas signer."

---

(1) Ce nom est écrit de différentes manières dans nos registres : Baugy, Baugis, Baugie, Beaugie. Les membres de cette famille au Missouri signent Bogy.

Joseph Baugy quitta bientôt les Cèdres pour aller grossir le nombre des émigrants canadiens qui se dirigeaient alors vers les Illinois, où ils fondèrent les villes de Cahokia, Kaskaskia, Saint-Philippe, Prairie-du-Rocher et fort Chartres, bien avant l'établissement de Saint-Louis par Laclède et Chouteau en 1764. Il se fixa à Kaskaskia, où il épousa Mlle Placy, quelques années après son arrivée. Vers 1786 ou 1787, il alla s'établir encore plus à l'ouest, dans le territoire de l'Arkansas, à un poste appelé *Old Post*, où l'avaient précédé quelques traiteurs canadiens. Plus tard, il fit la traite à une station encore plus éloignée, qui reçut le nom de Baugy's Depot. Cette localité, située dans la contrée de Choctaouas, a maintenant une certaine importance.

Joseph Baugy eut plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Placy. L'aîné, qui portait son nom de baptême, fut envoyé à la Nouvelle-Orléans pour y faire son éducation.

L'Espagne avait acquis, par le traité de 1763, toute la région à l'ouest du Mississipi ; et, comme ses nouveaux sujets étaient presque tous d'origine française, elle croyait de bonne politique de les traiter avec bienveillance, et elle avait établi pour eux une école publique à la Nouvelle-Orléans. C'est dans cet établissement, tenu sur un bon pied, que Joseph Baugy et plusieurs autres compatriotes reçurent l'instruction, qu'il ne leur eût guère été possible d'obtenir dans la contrée encore déserte de l'Ouest.

Tous les élèves qui sortaient de cette institution avaient le droit de prendre du service dans l'armée espagnole, ou bien d'être nommés à un emploi dans les bureaux du gouvernement. Grâce à ce privilége, Joseph Baugy devint fonctionnaire de l'Etat, et fut choisi comme l'un des secrétaires de Moralès, alors gouverneur général de la Louisiane.

Vers 1805, Baugy quitta la Nouvelle-Orléans et vint s'établir dans la petite ville de Sainte-Geneviève, où il lui semblait qu'un meilleur avenir l'attendait. M. J.-S. McCarthy, qui visita cette localité l'année suivante, nous en fait la description suivante : " A Sainte-Geneviève, il y a soixante maisons assez jolies. Les Français, qui composent le gros de la population, y ont pris les usages espagnols. Tous les soirs, on y entend le son de la guitare, et on y danse le *fandango*. (1) " Quelques années plus tard, Sainte-Geneviève avait pris assez de développement pour compter une population de quinze cents âmes.

(1) *Voyages en Amérique*, vol. I., p. 210.

Joseph Baugy résida à Sainte-Geneviève pendant de longues années, et il sut mériter, par son intelligence et par son intégrité, la confiance et l'estime de tous ses concitoyens. Il exerça différentes

fonctions publiques, et fut élu plusieurs fois membre de la législature du Missouri. Il est mort au mois de février 1842, laissant sept enfants, dont quatre garçons et trois filles. En 1805, il avait épousé Marie Beauvais, fille de Vital Beauvais (1), qui émigra du Canada au Missouri vers 1740 ou auparavant. Cette vénérable dame vit encore. à l'âge avancé de quatre-vingt-neuf ans, et son intelligence n'a rien perdu de sa lucidité.

II

Louis-Vital Baugy est le fils de l'homme de bien, du citoyen intègre, du représentant distingué, dont le souvenir est encore vivace parmi les anciens colons du Missouri. Il naquit le neuf avril 1813, dans la ville de Sainte-Geneviève. Les moyens d'instruction étaient très-restreints à cette époque, et le jeune Baugy suivit pendant quelque temps l'humble école, tenue par M. Joseph D. Grafton, ci-devant du Connecticut.

En 1826, il fut envoyé avec un jeune frère du nom de Charles, à une école de la campagne, dirigée par M. Joseph Hertich, Suisse d'origine, et il s'y fit remarquer par son application à l'étude et la précocité de son intelligence. Une chute extrêmement grave faillit mettre à néant les belles espérances qu'il faisait déjà concevoir. Elle le rendit incapable de tout travail physique pendant deux ans. Il profita de cette longue inaction pour dévorer tous les livres qui lui tombaient sous la main, et orner son esprit d'une foule de connaissances précieuses.

M. Baugy se traînait encore péniblement, au moyen de béquilles, lorsqu'il fut admis, en 1830, dans un collége catholique, situé dans le comté voisin, celui de Perry. Il n'y resta malheureusement que six mois, et ce furent les derniers avantages qui lui furent offerts sous le rapport de l'instruction.

Il quitta l'école pour accepter une position de commis dans un magasin tenu par un M. Bossier, de Sainte-Geneviève. Son salaire était de deux cents piastres seulement, dont la moitié payable en marchandises. Si faible que fût cette rémunération, il trouva cependant moyen d'acheter quelques livres, dont la lecture absorba tous ses loisirs et une partie de ses nuits.

---

(1) En l'an 1766, le gouvernement français vendit à M. Beauvais—parent probablement de M. Vital Beauvais—une plantation des jésuites, près de l'ancien village de Kaskaskia, qui contenait deux cent quarante arpents de terre, un bon nombre de bestiaux et une brasserie. Le gouvernement français s'était emparé de cette propriété, lors de la suppression des jésuites. M. Beauvais était à cette époque un riche citoyen. Il avait quatre-vingts esclaves et fournissait 86,000 livres de farine aux magasins du roi, et cela n'était pas toute sa récolte d'une année.—*The Pioneer History of Illinois* by John Reynolds, p. 62.

Cette position n'était conforme ni à ses goûts ni à ses aptitudes. Mais il se sentait le talent nécessaire pour atteindre à des fonctions bien plus élevées, et il était fermement déterminé à saisir la première occasion pour suivre la voie qui lui semblait la plus favorable.

Deux ans plus tard, il quitta Sainte-Geneviève pour se rendre à Kaskaskia, où il allait commencer son droit dans le bureau du juge Nathan Pope, un homme de loi distingué. Le jour même de son départ, il écrivit la note suivante à sa mère, dans laquelle il lui faisait part de ses projets d'avenir.

" Sainte-Geneviève, 16 janvier 1832.

" Je quitte aujourd'hui le toit paternel, sous les soins de M. William Shannon, un vieil ami de mon père, pour me rendre à Kaskaskia, afin d'étudier la loi dans le bureau du juge Pope. Mon instruction est fort restreinte, mais je suppléerai à ce qui me manque par un travail assidu.

" Je suis décidé de tenter cette épreuve, et j'ai l'intention de retourner dans l'Etat où je suis né, pour y pratiquer la loi, si je puis me faire admettre au barreau. Je veux en même temps faire des efforts pour devenir sénateur des Etats-Unis pour mon Etat, dussé-je n'arriver à mon but que lorsque j'aurai soixante ans. Je prie Dieu qu'il me donne la persévérance nécessaire. Je communique cet écrit à ma mère, et je le lui donne pour le conserver. Que Dieu me soit en aide !

" Louis-Vital Baugy. "

Ce document est vraiment extraordinaire. Il suffit pour expliquer la conduite future de cet ambitieux étudiant de dix-neuf ans, dont on peut dire comme du célèbre Pitt : *He never was a boy*,— il ne fut jamais enfant. Pendant quarante ans, M. Baugy a poursuivi opiniâtrément l'idée de devenir un jour sénateur des Etats-Unis, et, pendant quarante ans, il a travaillé à se rendre digne de ces importantes fonctions. Ni les obstacles, ni les difficultés ne lui ont manqué ; mais ils ne l'ont jamais fait dévier de la voie qu'il s'était tracée. A force de persévérance, d'énergie, de services à la cause publique, il est arrivé au terme de son ambition, à temps pour réaliser la note prophétique qu'il adressait à sa mère, car il fut nommé sénateur avant d'avoir atteint son douzième lustre.

La petite ville de Kaskaskia, où M. Baugy allait faire ses études légales, était située sur les confins de la civilisation dans l'Ouest.

Fondée dès les premiers temps du pays par les Français, elle se faisait remarquer par le nombre de ses hommes distingués, de ses femmes accomplies, et par les manières policées de ses habitants.

M. Baugy eut la bonne fortune d'être admis dans l'intimité des personnes les plus importantes de la localité ; et ce fut dans ce cercle d'élite qu'il acquit ces charmes sociaux, cette urbanité, ce talent de conversation, qui le distinguent aujourd'hui à un haut degré.

III

Tout en étudiant le droit chez son patron, le juge Pope, M. Baugy apprit le latin, que lui enseigna le curé de Kaskaskia, M. l'abbé Condamine. Il avait fait une convention avec lui par laquelle il s'engageait à servir toutes ses messes, en échange de ses leçons de latin. M. Baugy n'a cessé depuis de porter le plus grand respect à ce prêtre dévoué, qui, tout en lui enseignant le latin, lui inculquait des sentiments d'honnête homme et de chrétien qu'il conserva toujours vivaces.

La fameuse guerre du Black-Hawk étant survenue sur ces entrefaites, au mois de janvier 1832, M. Baugy offrit bravement ses services comme volontaire, pour repousser l'invasion des peaux-rouges, et ils furent acceptés. Il forma partie de la brigade commandée par le général Henry, dans laquelle Abraham Lincoln servit aussi comme simple soldat. Il assista à deux batailles sanglantes, celles de Wisconsin-Heights et de Bad-Axe, et il fut même témoin de la capture de Black-Hawk, le célèbre guerrier sauvage.

A la fin de la guerre, M. Baugy revint à Kaskaskia, où il continua ses études de droit et de latin jusqu'au mois de décembre 1833. Sur la recommandation du juge Pope, il se rendit ensuite à Lexington, Kentucky, pour suivre les cours de droit de l'Université Transylvania. Il eut pour professeur le juge Daniel Mays, un jurisconsulte de grande réputation, et pour compagnons d'étude plusieurs jeunes gens, qui réussirent plus tard à se faire un nom dans la république américaine.

Pour n'en mentionner que quelques-uns, Manifee siégea au Congrès de Washington, où on le crut appelé à remplacer le célèbre Henry Clay ; Powell devint gouverneur du Kentucky et sénateur des Etats-Unis ; Thompson fut élu lieutenant-gouverneur de cet Etat ; Allen se distingua par son talent d'écrivain ; Shackleford devint juge, et plusieurs furent des avocats éminents.

Le cours d'hiver terminé à l'Université de Lexington, M. Baugy et son ami Tupper se rendirent dans la ville de Montecello, (Kentucky), afin de se procurer les moyens nécessaires pour payer leurs

leçons de l'hiver suivant. Ils eurent la direction d'une école de garçons et de filles, puis ils retournèrent à l'Université, où ils prirent tous leurs degrés avec un succès remarquable.

IV

M. Baugy était enfin arrivé au terme des obstacles qu'il lui avait fallu surmonter pour se faire admettre au barreau. N'importe, le succès avait couronné ses persévérants efforts, et il allait entrer avec confiance dans la carrière qui devait lui procurer gloire et fortune.

Une fois reçu avocat, M. Baugy vint passer quelque temps dans sa ville natale, au mois de mars 1835. Son père lui conseilla d'aller s'établir à la Nouvelle-Orléans, où il y avait une population française considérable. Mais ce n'était pas là le plan de conduite qu'il s'était tracé ; il résolut d'aller se fixer à Saint-Louis, qui déjà prenait les proportions d'une grande ville, et promettait de lui offrir un théâtre digne de son énergie et de son ambition.

M. Baugy arriva à Saint-Louis le premier avril 1835, et il ne tarda pas à capter la confiance publique. Son talent d'élocution, ses études approfondies, son aménité de manières, son intégrité reconnue lui amenèrent une légion de clients, qui firent couler le Pactole dans son bureau. Deux ans plus tard, il forma une société avec M. Logan Hunton, célèbre avocat, qui alla s'établir quelques années après à la Nouvelle-Orléans, où il fit fortune dans l'exercice de sa profession.

Il sut se rendre populaire en si peu de temps, qu'il fut élu dès 1840 pour la législature du Missouri. Quoique âgé de vingt-sept ans seulement, il sut se faire remarquer dans cette chambre, composée pourtant d'un bon nombre d'hommes distingués Ses discours accusaient des connaissances politiques et financières très-étendues, et déjà on le désignait comme l'un de ces hommes d'avenir qui semblent appelés à occuper les premiers postes.

Ce ne fut qu'en 1849 que M. Baugy put donner à la politique toute l'attention que lui permettait l'indépendance de fortune, qu'il avait acquise dans l'exercice de sa profession. Croyant qu'il avait plus de chances de succès dans le comté où il était né qu'à Saint-Louis même, il retourna à Sainte-Geneviève, et acheta près de la ville une terre magnifique sur laquelle il alla résider.

Dès son début dans la carrière politique, M. Baugy s'enrôla sous le drapeau du parti démocrate, qui représente l'élément conservateur aux Etats-Unis. Convaincu que ce parti offre plus

de garanties pour le maintien de l'autonomie des Etats fédéraux, qu'il remplit mieux l'esprit des institutions américaines, et qu'il tend moins à la centralisation que le parti républicain, il en embrassa la cause avec ardeur, et il lui est depuis resté fidèle *per fas et nefas.* Il fut bientôt l'un de ses chefs les plus importants dans le Missouri, comme l'un de ses orateurs les plus écoutés. Dans les campagnes électorales, les plus difficiles et les plus orageuses que le parti démocrate a eu à soutenir, il a lutté au premier rang, toujours avec gloire, sinon avec un succès constant. Aussi, le parti démocrate l'a-t-il récompensé de son inébranlable fidélité à ses principes politiques en l'élevant aux postes les plus importants de l'Etat.

Une élection qui eut lieu en 1852 pour l'assemblée législative du Missouri, peut nous donner une idée du dévouement de Baugy au parti démocrate, et des efforts énergiques qu'il savait faire au besoin pour soutenir l'honneur du drapeau.

L'honorable Thomas H. Benton (1), l'un des hommes politiques les plus éminents du Missouri, ayant posé sa candidature pour le Congrès de Washington dans le vaste district composé de Saint-Louis et des comtés du sud-ouest de l'Etat, une fraction considérable du parti démocrate, mécontente de sa conduite dans le Sénat, crut devoir lui susciter une opposition sérieuse, sans pourtant avoir l'espoir d'assurer sa défaite.

Une convention siégea à cet effet, et M. Baugy fut choisi comme le seul candidat qui pût le mieux diminuer les chances de l'élection de Benton à une écrasante majorité. Ses principaux amis le dissuadèrent vainement d'entreprendre une lutte sans issue ; il crut devoir se prêter aux exigences de la situation et céder aux pressantes sollicitations du parti démocrate.

Une fois engagé dans la lutte, M. Baugy devint infatigable. Il ne laissa ni repos ni trève à son adversaire, le provoquant sans cesse à la discussion, et lui disputant la faveur populaire jusque dans les châteaux-forts du parti ennemi. Orateur de premier ordre, dialecticien consommé, il remporta en plus d'une circonstance de véritables succès sur son formidable rival.

Cette campagne grossit tellement les rangs du parti démocrate,

---

(1) En parcourant la ville, çà et là se dresse une statue de bronze qui tranche sur le paysage. C'est Benton, une des gloires de Saint-Louis, que l'Etat du Missouri envoya longtemps au Sénat fédéral, un des promoteurs du chemin de fer du Pacifique, le même qui prononça dans un de ses plus beaux discours les fameuses paroles qu'on a gravées sur le socle de sa statue : « C'est ici qu'est l'Orient, c'est ici qu'est l'Inde », pour indiquer à ses concitoyens que la route du Pacifique devait être la grande voie commerciale du monde, la vraie route vers l'extrême Orient. —*Chicago et Saint-Louis* par L. Simonin.

que l'on put croire pendant quelque temps, tant les forces des deux candidats semblaient se balancer, que la victoire de Benton allait se changer en une défaite humiliante. Benton fut élu, mais à quel prix? Si le vote prépondérant de Saint-Louis empêcha sa défaite, il fut battu dans chacun des vingt et un autres comtés dont se composait cette vaste division électorale.

Cette lutte eut du retentissement non-seulement au Missouri, mais dans les Etats voisins. On peut dire que ce fut un combat de géants, où M. Baugy se couvrit de gloire. Après un triomphe aussi chèrement obtenu, Benton pouvait dire comme autrefois Pyrrhus : " Encore une victoire comme celle-là, et je suis perdu ! "

Deux ans plus tard, M. Baugy fut élu après une lutte extrêmement vive, par le comté de Sainte-Geneviève, pour le représenter dans la législature du Missouri. Les éléments dont se composait la Chambre étaient très-disparates. Il y avait d'abord le parti démocrate scindé en partisans et en adversaires de Benton, les whigs formés des Old-Serie-Whig et des Know-Nothing, et de plus les Free-Soilers.

Les débats furent tellement animés que l'on ne put s'entendre sur le choix d'un sénateur, de sorte que le Missouri se trouva sans représentant pendant un an dans le Sénat de Washington.

V

La politique et le barreau n'ont jamais complètement absorbé l'attention de M. Baugy. L'industrie l'a beaucoup préoccupé, et il lui a consacré beaucoup de son intelligence, beaucoup de son énergie, beaucoup de ses meilleures années. Elle ne lui a pas toujours donné tous les bénéfices pécuniaires qu'il pouvait en attendre, mais il a la satisfaction de n'avoir pas peu contribué par sa courageuse initiative au développement industriel du Missouri.

Cet Etat renferme de vastes gisements de fer, qui sont aujourd'hui l'une de ses principales sources de richesse, et c'est à leur exploitation que M. Baugy s'adonna le plus activement. Dès 1848, il acheta avec d'autres capitalistes la fameuse montagne de fer, connue sous le nom de Pilot-Knob. Cette mine était malheureusement d'un accès difficile. Elle était située à quatre-vingts milles au sud de Saint-Louis et à quarante-sept milles du Mississipi, qui en était la voie de communication la plus rapprochée.

M. Baugy profita de sa présence en Chambre pour faire incorporer une compagnie qu'il forma dans le but de construire un che-

min de fer pour mettre Saint-Louis en communication avec Pilot-Knob, sous le nom de : *The Iron Mountain Railway.* Il demanda de plus une subvention de cent vingt-cinq mille piastres pour assurer la construction du chemin.

Une véritable tempête se déchaîna contre ce projet de chemin de fer. Maints intérêts locaux militaient contre son exécution, et les plus fortes influences furent mises en jeu pour faire échouer l'entreprise. M. Baugy tint tête à l'orage. Il réussit à faire passer sa mesure dans la Chambre d'Assemblée, puis dans le Sénat, grâce au concours énergique de l'honorable C. C. Zeigle, de Sainte-Geneviève.

Le gouverneur Prince, croyant se faire l'écho du sentiment public, mit son veto à l'adoption de cette loi. Mais M. Baugy, redoublant d'efforts, prononça en Chambre un discours si persuasif et si entraînant, qu'il fit annuler le veto du gouverneur à une voix de majorité. Bien plus, cette lutte ayant occupé l'attention de l'Etat tout entier, la législature fit distribuer dix mille exemplaires de ce discours, qui fut un véritable emporte-pièce.

La construction de ce chemin de fer a eu des résultats inappréciables pour Saint-Louis. Sans cette voie de communication, cette grande cité n'aurait pas aujourd'hui ses vastes fonderies et forges, et elle ne pourrait pas exploiter aussi facilement les inépuisables gisements métalliques que renferment la montagne de fer Pilot-Knob, la montagne Shepherd, et bien d'autres mines que cotoie cette voie ferrée.

M. Baugy consacra pendant dix ans une grande partie de son temps à l'exploitation de la mine de Pilot-Knob ; mais le résultat ne répondit pas aux espérances qu'il avait conçues sur le succès de son entreprise. Des pertes énormes engloutirent toute sa fortune, et le laissèrent même en présence d'un passif considérable, qu'il eût cependant la consolation de pouvoir liquider, après plusieurs années d'un travail assidu et persévérant.

Il fut non-seulement l'un des premiers à exploiter les fers du Missouri, mais encore à utiliser le charbon de pierre comme combustible. A une grande assemblée publique, tenue au palais de justice, à Saint-Louis, en 1860, il exposa ses vues à ce sujet, dans un discours élaboré, qui fut très-favorablement accueilli. Ses observations amenèrent la formation d'une commission, qui publia un rapport sous forme de brochure.

Ce rapport abonde en renseignements et n'a pas peu contribué à l'établissement des usines que l'on a depuis construites à Carondelet. Il a démontré encore la possibilité de fabriquer du fer dans le voisinage de Saint-Louis : ce qui n'a pas manqué d'avoir lieu.

De fait, toutes les idées émises dans cette étude, et conçues par un esprit éminemment pratique, sont aujourd'hui complètement réalisées.

VI

Après avoir renoncé à l'exploitation de la Montagne de Fer, M. Baugy reprit l'exercice de sa profession, qu'il avait beaucoup négligée depuis plusieurs années. Mais il fut obligé d'abandonner le barreau au commencement de la guerre de Sécession, sur son refus de prêter le serment que les radicaux exigeaient des avocats, pour pouvoir plaider devant les tribunaux, en ces temps d'effervescence populaire.

La retraite forcée de M. Baugy ne dura pas longtemps. Sur les instances pressantes du parti démocrate, il accepta en 1863 la candidature pour le Congrès, dans le district de Saint-Louis, en opposition à MM. F. H. Blair et Samuel Knox, deux républicains. Cette division électorale était alors le boulevard des whigs, et M. Baugy n'avait aucun espoir de sortir victorieux de la lutte. Mais en entreprenant cette campagne, il voulait surtout soustraire les démocrates aux vexations incessantes dont ils étaient victimes, en exposant leurs véritables sentiments politiques.

L'arbitraire régnait alors en souverain à Saint-Louis. Les esprits étaient tellement montés, que parler contre l'administration fédérale était regardé comme de la trahison. Tous les jours, des citoyens étaient arrêtés sur le simple soupçon de pactiser avec le Sud, d'être hostiles à la ligne de conduite suivie par le président Lincoln, et étaient enfermés sans merci dans la prison de la rue Gratiot.

Les discours que M. Baugy prononça dans cette lutte mémorable, qui eut lieu pour ainsi dire à la pointe de la baïonnette, furent tellement hardis et courageux, que ses amis craignirent plus d'une fois pour lui l'emprisonnement. Il n'en fut rien heureusement, et sa conduite eut l'effet désiré. A dater de ce jour, le parti démocrate devint dans le district de Saint-Louis une puissance, que les autorités durent respecter pendant toute la guerre qui déchira le Nord et le Sud.

JOSEPH TASSÉ.

(*à continuer*)

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

III

(*suite*)

C'est pourquoi on rencontre aujourd'hui tant d'amateurs de fictions romanesques, et tant de lettrés qui s'amusent à satisfaire cette passion de l'obscène, en prostituant leur talent qui, certes, leur fut donné pour un meilleur usage. Le noble ministère des lettres est tranformé par eux en une école d'immoralité, en une succursale des officines du vice. Il n'est plus en leurs mains qu'un agent de démoralisation, une cause active de décadence et de barbarie. Quel rôle plus abject en littérature, quel office plus nuisible à la société, que de s'établir ainsi les pourvoyeurs du scandale, les panégyristes des mauvais instincts, les courtisans empressés de la luxure et du mal ! La civilisation que nous appelons moderne par opposition à celle de l'antiquité, aussi bien que la Religion qui a remplacé les cultes dissolus du passé, n'ont pas de pires ennemis que cette catégorie toute spéciale d'écrivains. Ils sont plus à craindre pour la perversion des idées et des mœurs que les philosophes incroyants, dont l'action dans le domaine intellectuel et moral est pourtant si néfaste. Car leurs œuvres, étant à la portée de tout le monde, sont lues et goûtées davantage. Elles se répandent surtout au sein des classes moyennes, qui forment maintenant les assises de toute organisation politique, et qui, une fois perverties, ne laissent plus d'espoir de salut chez un peuple. Elles s'étendent comme un fléau destructeur à toutes les extrémités du corps social pour en vicier les éléments, en détruire l'organisme, y semer la confusion et l'anarchie, y propager enfin tous les germes de dissolution et de ruine. Il est donc d'une suprême importance

de signaler le caractère funeste de ce genre d'écrits et d'indiquer les dangers qu'ils font courir à l'ordre public. Sans nous écarter de l'objet principal de notre travail, nous avons cru devoir appuyer fortement sur ce point, parce que nous y découvrons une des grandes faiblesses du siècle, une source inépuisables de désordres, de perturbation et de maux pour le présent et l'avenir. Aucun pronostic ne nous paraît en effet plus fâcheux pour les destins futurs de la race humaine divisée en associations collectives que cette débauche d'esprit toujours croissante qui consiste d'un côté, à fabriquer ce produit infect qu'on nomme le roman, et de l'autre, à en savourer les poisons.

Le sensualisme, dont la littérature contemporaine est généralement l'expression, a altéré profondément les notions fondamentales sur les hommes et les choses. Il fait tout converger vers la satisfaction des appétits et des besoins matériels sans étendre ses vues au-delà, sans sembler se douter qu'en dehors des horizons de cette vie, il y a un autre univers dont celui-ci est le vestibule, et où se consomment les destinées humaines. Ceux qui le professent et le mettent en pratique tombent promptement dans un état d'infériorité relative qui les empêche d'atteindre au perfectionnement de leur être, et à la plénitude ou à l'entière jouissance de leurs facultés. Chez eux, d'ordinaire, la corruption est passée à la mode en vertu de ce principe erroné qui leur fait regarder le plaisir comme le but universel, comme la fin pour laquelle sont formées les créatures tant inintelligentes que douées de raison ; et se fondant sur cet axiome de la philosophie positive si avantageux aux passions, si propre à précipiter la déchéance de l'homme, ils endossent la grossière livrée du vice avec autant d'orgueil qu'ils jetteraient sur leurs épaules un manteau royal. Ils sont les adorateurs systématiques de la chair, oubliant qu'elle n'est que la misérable enveloppe d'une chose divine. Ils n'ont en réalité que des semblants de considération pour la femme dont ils n'apprécient que les formes, niant ou feignant d'ignorer les mystères de beauté et de perfection qui se voilent sous ces formes corruptibles, et qu'on admire sans les voir de même que toutes les sublimes créations qui n'ont point leur principe dans la matière.

C'est pourquoi ils entretiennent intérieurement fort peu d'estime pour les femmes, supposant qu'en général elles ne valent guère mieux que celles qui se livrent à leur merci. Toutefois, leur langage dissimulé, leurs airs respectueux et leur hypocrisie près d'elles protestent hautement contre cette opinion intime qu'ils s'en font, et forment un hommage involontaire que le mal rend au bien. Ils sont à la vérité encore chrétiens quant à ces coutumes

réservées et courtoises, à cette politesse pleine de prévenance et d'égards, à ces mille et une attentions délicates qui prêtent tant de charme aux relations entre les deux sexes; mais ils sont païens dans leurs jugements en ce qui les concerne, puisqu'ils ont perdu le sens du respect étudié qu'ils leur témoignent, et que, dans leur pensée, les apparences de vertu qu'elles se donnent ne sont au fond que pure comédie, que dissimulation hypocrite. Ce sentiment de mépris qu'ils affichent loin d'elles est malheureusement partagé par un bon nombre qui, sans connaître les théories du vice, n'en pratiquent pas moins les préceptes et les exemples. Aussi, les femmes seront méprisées, probablement délaissées pour peu que l'immoralité continue ; et peut-être l'époque reviendra-t-elle où on agira envers elles sans plus de façons que le sauvage qui injurie, maltraite et brise son idole parce que celle-ci lui refuse ses faveurs.

Pour honorer dignement, il faut aimer et respecter. Or maintenant, le respect qu'on porte à la femme dans certaines couches sociales, est nominal ou du moins purement extérieur ; il n'est plus que le résultat d'une habitude contractée aux temps chevaleresques du moyen-âge, et qui s'efface chaque jour sous le niveau égalitaire des nouvelles doctrines. Ce respect, dont l'absence serait un malheur, on a cessé de l'élever à la hauteur d'un principe religieux, et il a perdu sa force en perdant son prestige. De là vient qu'en plusieurs pays qu'on estime les plus avancés en civilisation, les rapports sociaux en ce qui touche une moitié du genre humain, sont gravement altérés, quoiqu'ils semblent intacts à la surface : leurs bases depuis longtemps ébranlées menacent ruine, et déjà, elles se dissolvent pièce à pièce sous les coups pressés de la bête socialiste qui prétend préparer aux femmes un trône d'où elles verraient tout le monde à leurs pieds, lorsqu'au contraire, l'émancipation qu'elle leur offre, dépourvue des garanties de la religion, dépouillée de la haute sanction du devoir, creuserait infailliblement leur tombeau.

Quant à l'amour, qui engendre les dévouements de même que la foi fait naître les miracles, il disparaît avec le respect dont il est inséparable et sans lequel il ne saurait véritablement exister. On n'aime pas ce qu'intérieurement on dédaigne, on n'aime plus ce qu'on croit pouvoir impunément flétrir, on attaque passionnément ce qui paraît ne pas se défendre ou résister avec mollesse, et l'on a une horreur instinctive, irrésistible, pour les malheureuses qui se sont laissées vaincre aux jeux fatals de Vénus. Une femme a pitié des victimes : elle s'attriste même au souvenir des souffrances dont elle a pu être la cause alors que, parée de toutes les grâces de la jeunesse, brillante d'un éclat virginal, elle ravissait malgré

elle le cœur d'êtres incapables ou indignes de répondre à son cœur. Mais l'homme ignore généralement cette pitié, cette tendresse inépuisables qui débordent de la coupe trop pleine de la femme. Il se rit des victimes qu'il a faites, il s'en vante, les étale au grand jour. Comme ce barbare que nous peint le chantre des *Martyrs*, contemplant immobile et satisfait du haut de son char de victoire les cadavres dont il a jonché la plaine, il se délecte à l'aspect de celles qui sont tombées dans ses piéges, et au lieu de les relever, de leur redonner le courage qui leur a manqué en une heure d'abandon et d'angoisse en leur restituant au moins son estime, légère compensation pour tout le mal qu'il leur a causé, dans la poussière où elles gisent sans honneur, il les insulte encore d'un regard superbe et dédaigneux.

Un état de civilisation où la femme n'est pas respectée confine à la barbarie. Ce défaut de considération implique bien des causes de désordre, et suppose une situation morale pleine d'anomalies et de dangers. Il n'y a rien à attendre de bon ni de grand d'une nation qui déconsidère le sexe auquel elle doit ses plus belles qualités, et où elle puise nécessairement sa vitalité et ses mœurs. Ce manque de respect, si pénible, si humiliant pour quiconque en est l'objet, finit par ôter à la femme sa vertu, lui enlève toute puissance pour le bien, et ne fait que redoubler la puissance terrible dont elle est investie pour le mal. Seule, Messaline influa plus fortement sur les habitudes de vie des Romains que le corps entier des vestales.

C'est surtout parce que les femmes étaient livrées au mépris général et à une sujétion qui leur faisait perdre le sentiment de leur dignité personnelle, que la civilisation antique est devenue le scandale de l'histoire. Cette civilisation pouvait-elle être autre chose qu'une longue chaîne d'oppressions, une série d'attentats contre les lois fondamentales de la société et de la nature quand la femme était la première des esclaves du père de famille, et qu'elle était ravalée jusqu'à servir d'instrument à toutes les iniquités ?

Elle fut méprisée, opprimée, avilie par l'homme qui s'était constitué socialement son dominateur et son maître. Cette affreuse condition où il la maintenait sans aucun espoir d'amélioration prochaine ou future de son sort, fit qu'elle désespéra d'elle-même ; les inclinations perverses l'emportèrent sur les bonnes inspirations qui ne tiennent point devant un régime perpétuel d'humiliation et de servitude ; sa nature se trouva profondément modifiée ; elle ne songea plus à l'excellence de la mission qui lui est dévolue dans l'humanité ; elle s'abdiqua en un mot, et rendit à usure le

mal pour le mal. Le contraire serait probablement arrivé même au sein du paganisme, et il se réalisa plus tard sous l empire de l'Evangile dès qu'on eut commencé à la traiter avec justice et à la considérer suivant sa valeur.

Tout est compromis, rien ne reste debout dans un état social où les femmes se dépravent en conséquence du fait qu'elles se voient mises par l'opinion et les lois au-dessous de la place qu'elles sont naturellement destinées à remplir dans la société domestique et civile. Car elles perverties, parvenues par leur abjection à être indignes de respect, et cela en vertu d'un système en vigueur, ne sont pas susceptibles d'être régénérées par celui qui les a menées ainsi à l'abîme, et qui alors ne fait plutôt que se corrompre davantage.

Aussi, nous avons défini ce qu'était l'état social des anciens : les rapports mutuels y étaient faussés, détournés de leur cours naturel et astreints à des conventions arbitraires. L'égoïsme régnait dans toutes les classes et à tous les degrés. Nulle part n'habitait la confiance ; on se regardait réciproquement en ennemis plutôt que comme les membres d'une même association, concourant par des modes divers à un but commun. La force seule formait le lien de cohésion, la clef de voûte qui retenait ensemble dans une unité factice les différentes fractions de l'édifice politique. L'Etat, qui n'était par ses moyens d'action que la personnification de la force brutale, contrôlait et absorbait tout. Son pouvoir ne se composait que de l'anéantissement individuel de ceux qui en faisaient partie, ses droits étaient la négation des leurs, et l'autorité qu'elle exerçait, la liberté dont elle usait et abusait à sa discrétion, établissaient leur esclavage. Ce violent ordre de choses se reproduisait du général au particulier : ce que le citoyen était à l'Etat dans la constitution nationale, la femme et les enfants l'étaient au père et à l'époux dans l'organisation de la famille, l'esclave l'était au maître dans l'ordre économique, de sorte qu'en dernière analyse on n'aperçoit là que des tyrans et des victimes. Ce monde était organisé dans la servitude. Nul ne s'appartenait en entier ; tous étaient assujettis les uns aux autres dans une mesure inégale selon leur situation réciproque ; chacun, depuis César même jusqu'au dernier de ses sujets, était soumis en certaines circonstances à la nécessité de ramper et d'obéir. On n'avait pas même ce sentiment de l'indépendance personnelle si vivace et si développé au sein des nations modernes, en exceptant toutefois les barbares de la Germanie qui le possédaient à l'état rudimentaire, mais qui le confondaient avec la licence, avec la haine de toute autorité et de toute discipline.

La civilisation constituée de ces éléments ordonnés d'une manière aussi inique, pouvait paraître à son sommet fastueuse et brillante, malgré des misères d'une horreur indicible qui pullulaient à sa base, mais elle ne pouvait être féconde et progressive. Au lieu de servir à l'amélioration du grand nombre et de promouvoir les progrès sinon dans l'ordre moral, ce qui était absolument impossible avec le polythéisme, mais au moins dans le domaine matériel, elle accéléra sous tous les rapports la décadence que rien n'était capable d'empêcher dans ces conditions anormales, et ne favorisa qu'une poignée d'individus au préjudice de la masse populaire et de la classe des travailleurs qui, alors, se recrutaient exclusivement à peu près parmi les esclaves. L'oppression qui en était l'âme, puisqu'elle y puisait le principe de son existence et de ses développements, s'appliquait à l'inverse du nombre, si bien que c'était l'immense multitude qui avait à souffrir davantage ses rigueurs.

De toutes ces causes naquit une perversité de mœurs inconnue depuis la disparition de cette civilisation gangrenée sous les efforts réunis des disciples de la Croix et des peuplades du Nord, et dont nous avons déjà tracé le tableau. Flore, Laïs, Cléopâtre, ces trois types éclatants de la corruption païenne, sont chacune le symbole vivant de la civilisation asiatique, grecque et romaine, au milieu desquelles elles se sont produites.

On avouera que la civilisation chrétienne a d'autres modèles à offrir.

A peine le Christianisme se fut-il levé à l'horizon pour dissiper les ténèbres de l'erreur que les femmes l'embrassèrent en grand nombre, mues par cet instinct qui les porte vers le culte du vrai et du beau. Avant de la connaître par ses fruits, elles devinèrent en quelque sorte l'excellence de la nouvelle doctrine, qui s'adressait à tous les genres de délaissements et d'afflictions, et les glorieuses destinées qu'elle réservait à leur sexe s'il mettait en pratique ses préceptes. L'appel consolant qu'il faisait à toutes les souffrances, à toutes les âmes bien disposées, retentit dans leur cœur, et n'a pas cessé depuis d'opérer sur elles la même influence. Le sens religieux, qui existe chez elles à un degré si éminent, les éclaira mieux et plus promptement lorsqu'il s'agit de choisir entre la religion du Christ et celle de Jupiter, que les lumières de la science.

Elles avaient contribué pour une large part à perdre le monde, et grâce à leur régénération, le monde pourrait être sauvé. Au travail de destruction qu'elles avaient accompli avec le concours de l'homme, devait succéder une œuvre de réparation et d'édifi-

cation sur les fondements divins de la foi. L'humanité s'était abrutie en s'oubliant dans leurs bras : bientôt elle allait reprendre raison et courage en suivant leur exemple et en écoutant leurs conseils. L'époque de leur réhabilitation devait marquer l'aurore d'une ère brillante et fertile en grandes choses. Une autre civilisation devait éclore de la semence qu'elles jetteraient au sein des générations qui se forment successivement par l'éducation, bonne ou mauvaise, qu'elles leur donnent aux premiers âges de la vie. D'autres mœurs enfin devaient naître sous leur souffle inspiré, par l'action domestique et sociale qu'elles seraient à même désormais d'exercer.

Sous l'empire dissolvant du paganisme, les femmes avaient fini par être semblables aux hommes en ce qu'elles avaient adopté leurs défauts et leurs vices. Ceux-ci, usant à leur égard d'une sévérité qu'ils étaient loin d'avoir pour eux-mêmes, estimant qu'elles leur ressemblaient trop, qu'elles perdaient presque tout leur charme et se rendaient méprisables à mesure qu'elles se faisaient plus faciles et plus libres, les prirent en horreur, leur attribuant toutes les imperfections et toutes les faiblesses. Ils les jugèrent indignes de respect et d'amour, ne les regardant que comme de belles esclaves vouées à leur merci, destinées à leurs plaisirs, et incapables de remplir des fonctions plus nobles, un rôle plus élevé. En un mot, il ne savaient plus les apprécier que par les brutales jouissances qu'ils poursuivaient auprès d'elles : et il faut bien reconnaître qu'alors la conduite de la plupart d'entre elles ne pouvait inspirer d'autres sentiments.

Un pareil aveu est pénible : mais l'histoire dont est justiciable le passé, est sous un certain aspect le jugement de Dieu sur les êtres et les choses : elle décerne à chacun selon les œuvres, et c'est la règle qu'elle emploie toujours pour distribuer le blâme ou l'éloge.

Tels étaient donc l'état moral et la condition de ces malheureuses quand la troisième et dernière Révélation vint mettre le couronnement au céleste édifice du Christianisme, dont les bases furent posées à l'origine du monde. Mais devenues chrétiennes, ranimées, réconfortées par la vertu vivifiante de la Croix, les femmes changèrent rapidement d'idées et de mœurs, et firent aussi changer l'opinion sur leur compte. Elles devinrent sublimes comme naturellement et sans efforts ; elles devancèrent dans le bien leurs anciens détracteurs autant et plus qu'elles ne les avaient surpassés dans le mal. C'est qu'elles avaient reconquis ce précieux trésor de la foi, de l'espérance et de l'amour ramené à son principe, restauré dans sa source, avantage inestimable qui leur

avait manqué jusque-là et dont l'absence avait creusé un vide infini dans leur âme.

La période des persécutions qui ne tarda guère à s'ouvrir après les premières conquêtes de l'Evangile, leur fit expier les grandes fautes de leur passé, et les prépara par l'épreuve aux nobles revendications de l'avenir en même temps qu'elle fut pour elles une époque triomphante. La justice et la miséricorde s'y donnaient la main pour les relever par les mérites de la douleur saintement acceptée, et les rendre dignes d'être plus tard les instruments privilégiés de la Providence dans l'œuvre de la transformation universelle. Ce fut le sexe faible qui fournit en témoignage de la vérité de la nouvelle croyance le plus de martyrs : à la hauteur de sa foi, il porta son courage ! Il offrit l'exemple de tous les dévouements de même qu'il présenta le modèle de toutes les vertus.

A ce spectacle inattendu, les païens s'étonnèrent et furent confondus. C'est l'histoire même qui l'atteste. Julien l'Apostat disait qu'elles volaient au martyre comme des abeilles à leur ruche.

Au deuxième siècle, Celse, épicurien, commençant contre le Christianisme cette croisade intellectuelle qui s'est perpétuée sous toutes les formes de l'erreur, lui reprochait de s'appuyer principalement sur les femmes, reproche qui constitue un de leurs plus beaux titres de gloire. Libanius, maître d'éloquence des deux premiers orateurs de l'église grecque, voyant la mère de Jean Chrysostôme se consacrer à vingt ans, après la mort de son époux, à un veuvage éternel, dans tout l'éclat de la beauté, pour ne songer désormais qu'à son fils et à ses fins dernières, s'écriait frappé d'admiration : "O dieux ! quelles femmes, quelles mères parmi ces chrétiens."

Le prosélytisme trouva en elles des apôtres : à dater du moment de leur conversion, elles furent acquises à l'immense travail d'évangélisation qui s'opérait parmi les idolâtres, sous l'impulsion de l'Eglise. Leur reconnaissance et leur amour envers Celui qui les tira de la servitude en les dérobant à la domination du mal, se firent jour de toutes manières. Quoiqu'encore soumises par la coutume et la loi à une dépendance fort gênante qui restreignait leur action à un rôle subalterne, elles travaillèrent avec succès à gagner des disciples à Jésus, ce Dieu-Homme qui fut plus particulièrement leur sauveur, qu'elles avaient appris à aimer, à adorer à l'égal de son Père parce qu'il les avait consolées dans leurs misères, et réintégrées à la place honorable qu'elles occupent dans l'échelle des êtres en leur révélant la dignité de leur nature, l'excellence de leur origine, la sublimité de leurs destinées. Des peuples entiers, convertis, dans la suite des temps, en fermes soutiens

de l'Eglise, leur durent après Dieu d'abandonner leurs superstitions barbares pour se rallier à l'influence civilisatrice de l'Evangile.

Plus on étudie le passé à la lumière du flambeau de l'histoire, mieux on aperçoit et plus on admire la grandeur et l'efficacité de leur œuvre dans l'ensemble des faits providentiels qui ont eu pour résultat l'amélioration du grand nombre et l'avancement de l'humanité.

La femme, au moyen-âge, grandie par le martyre et l'apostolat, dévouée à sa mission de paix et d'amour, ne portant plus en elle aucune des marques flétrissantes de ses antiques déchéances, devint graduellement l'objet d'une espèce de culte peut-être exalté dans les classes supérieures de la monarchie européenne ou chrétienne. Une complète réaction s'accomplit dans les rapports entre les deux sexes, réaction salutaire qui fut le point de départ d'un nouvel ordre de choses, servit avantageusement les intérêts de la morale, et détermina les progrès de la civilisation. Tandis que les païens et les barbares encore infidèles l'avaient fait descendre aux derniers degrés de l'abjection, les Chrétiens l'élevèrent au plus haut point de considération et d'honneur. C'est pourquoi elle ne fut pas seulement une puissance domestique, etle fut aussi une puissance sociale, et posséda un empire incontesté sur les mœurs qui s'adoucirent, s'épurèrent d'autant plus que son influence s'affirma davantage.

Cette influence, quoiqu'amoindrie souvent par le déchaînement des passions qui, arrivées à une certaine limite, ne respectent rien, fut plus grande néanmoins qu'elle n'apparaît chez les historiens dont la plupart ne songent pas même à distinguer la part différente de l'un et l'autre sexe dans le jeu de la civilisation générale et le mouvement des sociétés, attribuant tout à l'homme, les opinions et les faits, lorsqu'on pourrait soutenir avec assez de raison que tout en réalité remonte à la femme, ou du moins reçoit d'elle l'impulsion et la vie. Les ressorts cachés qui font mouvoir et agir le cœur humain dans un sens plutôt que dans l'autre, sont d'ordinaire en sa main et sous son pouvoir. En présence de l'effet, on oublie ou on ne recherche pas la cause réelle qui l'a produit, et on impute alors à des motifs faux ou secondaires des résolutions et des actes qui ont influé plus ou moins sur les événements dont s'occupe la postérité. Il est vrai que ces recherches sont plutôt du ressort de la morale et de la psycologie que du domaine purement historique : mais cette distinction spéculative ne leur ôte pas leur importance, qu'il nous semble à propos de signaler dans un but que nous ferons connaître bientôt. Du reste, nous pensons que personne ne nous contestera l'action considérable et parfois souve-

raine, bien qu'ordinairement occulte, qu'exercent fréquemment les femmes dans l'Etat, et toujours dans le milieu social y compris la famille. Ceci est une vérité d'observation dont on peut se convaincre sans même référer au passé, en promenant simplement le regard autour de soi et sur certaines nations parmi celles qui se remarquent davantage par la politesse de leurs mœurs, par leur culture intellectuelle et l'éclat de leur civilisation.

Ce point demeure donc acquis à l'expérience commune, et il est fertile en déductions utiles qui seraient propres à répandre un intérêt nouveau sur notre sujet, mais nous résisterons au plaisir de tout dire par la crainte qui nous préoccupe d'ennuyer le lecteur. "Il y a une femme à l'origine de toutes les grandes choses," a écrit Lamartine quelque part, et cette parole d'un poëte, qui paraît être un paradoxe aux gens de courte vue, est une leçon qui, suffisamment développée, jetterait une lumière abondante dans les arcanes de la philosophie de l'histoire.

L'influence de la femme pour le bien, pour ce qui élève l'âme, lui communique des sentiments généreux, pour ce qui élargit l'horizon de l'intelligence humaine et agrandit en quelque sorte la sphère où nous vivons, cette influence précieuse qu'on n'a pas encore réussi à faire entièrement disparaître, est plus forte, pèse d'un meilleur poids, se laisse mieux voir et sentir que l'influence contraire dont l'intervention n'est pas non plus aussi nécessaire pour que le mal s'accomplisse, celui-ci étant naturel à l'homme déchu qui le commet avec joie, tandis qu'il ne peut, sans effort ni contrainte, faire le bien et atteindre aux grandes choses.

Si, généralement, ce sont les hommes qui parviennent à l'accomplissement de grandes choses, ce sont les femmes qui en font naître l'idée, qui en poussent l'exécution, quelquefois à leur insu, et c'est là le principal mérite de leur rôle. Si elles ont communément moins de génie, elles le forment et l'inspirent presque sans exception, en conséquence de cette loi de la nature qui leur remet l'éducation de l'homme et l'attire ensuite vers elles par la double vertu de l'estime et de l'amour. Elles sont et doivent être des guides aimés et inspirateurs pour la découverte et la possession du vrai, du bon et du beau.

Or, il importe au moraliste surtout de vulgariser ces principes afin que, connaissant leur admirable puissance pour la propagation du bien en tous genres, les femmes éclairées dirigent constamment leur pensée et multiplient leurs efforts vers ce but, et au surplus, pour empêcher que cette action occulte de l'élément féminin ne dégénère et ne devienne comme dans l'antiquité, comme au siècle de Louis XV, une cause active de désordre.

Ce malheur, cette dégénérescence qui ne sont que des accidents plus ou moins généraux, plus ou moins persistants dans l'histoire universelle, n'étaient point en la destinée de la femme du moyen-âge, trop heureuse et trop fière de ses magnifiques priviléges pour penser jamais à rompre les liens l'attachant par la gratitude à l'Eglise qui l'avait élevée, en la réformant, au niveau de l'homme, pendant que celui-ci, l'estimant meilleure et mû par le double charme de la beauté physique et morale qui rayonnait en elle, lui décernait la première place dans les relations sociales, s'inclinant avec respect devant sa faiblesse toute-puissante. Ce noble abaissement du fort en présence d'une faible créature a quelque chose d'idéal qui sourit à l'imagination : la société ancienne n'offre rien de semblable dans les rapports établis entre les deux sexes ; la force y était souveraine et dédaigneuse, tout pliait sous elle ou était écrasé par elle ; il fallait que la Divinité revêtît notre nature pour qu'elle se transformât d'une manière si digne et si élevée.

Du reste, ces hommages étaient une tardive réparation pour tout l'opprobre et l'odieuse tyrannie dont elle avait été naguère accablée. Ils compensaient pour les misères du passé et rétablissaient la justice avec la considération qu'elle avait méritée par son dévouement et ses vertus. Voilà qu'aux cris de malédiction qu'on avait fait retentir sur sa tête succédait autour d'elle un concert unanime d'honneurs et de louanges : le joug de fer qui avait déchiré ses épaules, se changeait en couronne. Les hommes s'étaient matérialisés dans ses bras ; ils se civilisèrent à ses pieds. La chevalerie, cette généreuse institution qui correspond si bien au caractère de la civilisation chrétienne, naissait d'un souffle de foi et d'amour. Cette puissante création militaire qui a produit tant de choses dignes de mémoire, était trop belle pour durer toujours ; elle s'est désorganisée en même temps que la Réforme se propageait en Europe ; mais on en a conservé le respect de la femme, qui en était l'âme, et qui a fait sa principale gloire dans l'histoire.

Ainsi, la femme, socialement et moralement l'inférieure de l'homme dans l'antiquité, se trouve dans l'ère moderne son égale dans les diverses conditions de la vie, sa compagne au lieu d'être une serve du foyer ; elle ne relève plus que de sa conscience et de Dieu au lieu d'être un objet de propriété vénale livré à la merci d'un maître, et, le Christianisme perfectionnant sa nature, elle lui est généralement supérieure par le cœur et la vertu. Grâce à cette transformation inespérée aux siècles païens, les législateurs n'ayant plus les mêmes motifs de redouter son empire, se sont désistés de leur excessive sévérité à son égard. Mais les mœurs allant plus vite que les lois, parce que la législation ne se bâse sur elles que

lorsqu'elle y est en quelque sorte forcée par la puissance de l'opinion, les mœurs lui donnèrent la conduite et la direction de la famille en l'associant à l'autorité paternelle bien avant que l'on songeât à consacrer cette coutume, devenue à peu près générale, comme principe législatif. Le droit romain dont on avait sauvé quelques épaves dans le naufrage des vieilles institutions et des monuments littéraires détruits par les flots des Barbares, était trop essentiellement opposé à un pareil système pour que les légistes du moyen-âge, admirateurs systématiques de cette chose du passé, s'empressassent d'admettre en leurs codes cette jurisprudence nouvelle qui s'est depuis graduellement augmentée au point qu'aujourd'hui la plupart des principes qui régissent le droit public et privé sont en opposition directe à ceux qui avaient cours à Rome sous le règne des Césars : résultat que nous devons être loin de regretter, car la soi-disant *raison écrite* des Romains était sous bien des rapports la négation de la justice et du droit pour les trois quarts du genre humain.

Le régime de la communauté fut l'ouvrage des mœurs imprégnées de christianisme. La loi ne fit que le reconnaître et en sanctionner l'établissement, déjà solide, en l'entourant de garanties propres à prévenir l'intrusion des abus. Cette forme de gouvernement domestique fut et dut être inconnue au monde antique, à cause de l'état d'infériorité où croupissait la femme dénaturée par le paganisme. La force seule alors avait des droits ; elle ne voulait pas partager avec la faiblesse, préférant la fouler aux pieds et lui dénier toute saine influence que de lui tendre la main. L'homme naturel ou païen n'est pas assez généreux, ni assez éclairé pour voir dans l'être plus faible que lui autre chose qu'un vaincu, un esclave condamné par le sort à être le jouet de ses caprices, la victime de sa fainéantise et de sa lubricité, ne respirant qu'à condition de servir, de ramper et d'obéir au moindre signe de sa main.

C'est ce qu'étaient la femme et l'enfant dans l'univers des faux dieux, même à l'époque où la philosophie, les arts et les lettres parvenaient à leur apogée. Ils n'étaient également que cela chez la multitude de hordes barbares répandues autour de l'Empire romain qu'elles devaient mettre au pillage. Là, les personnes du sexe étaient exclusivement employées aux travaux les plus durs et les moins proportionnés à la faiblesse de leurs moyens; elles cultivaient la terre tandis que les hommes vivaient dans l'oisiveté du produit de leurs pénibles labeurs, dédaignant les arts de la paix pour ne montrer de l'activité et du courage qu'au milieu de l'horreur des combats. Elles sont encore assujetties à tous les soins, à

toutes les pénibles nécessités de la vie matérielle chez les sauvages qui en font un infâme trafic et les traitent avec plus de dureté que leurs bêtes de somme : en sorte qu'il n'y a point d'exception à la règle que nous avons posée quant à la condition des faibles parmi les races qui ignorent les bienfaits d'une civilisation chrétienne.

Aristote même, malgré toute sa science et ses lumières, n'en approuvait pas moins l'esclavage en théorie aussi bien qu'en pratique, le déclarant fondé en droit, en morale et en raison, allant jusqu'à invoquer la nature au soutien de cette thèse révoltante. Il n'était pas plus juste dans son opinion sur les femmes, professant à leur égard un profond mépris et ne leur trouvant guère que des défauts propres à les rendre un objet d'opprobre et de dégoût. Platon, que la tournure particulière de son esprit semblait devoir disposer naturellement à plus d'égards envers elles, leur témoigne des sentiments analogues, et demande que la loi s'arme contre elles d'une extrême rigueur pour les empêcher de corrompre et de dominer. Les autres philosophes ne sont pas moins excessifs dans dans leur manière d'envisager cette importante partie du problème social. Leurs idées sur ce sujet participent de celles de la foule ; elles sont d'accord avec les faits d'oppression qui se reproduisent partout, et ne s'élèvent jamais au-dessus de la sphère du monde réel pour exposer les grands principes de la fraternité, de la liberté et de la dignité humaines, indignement violés par cet échafaudage de servitudes sur lequel reposait comme sur un volcan la tyrannie de l'Etat.

F. X. Demers.

(*à continuer.*)

La Question d'Orient et Constantinople

Quand et comment la question d'Orient sera-t-elle résolue? Voilà ce que chacun se demande actuellement et ce que personne ne peut dire. Les grandes puissances ne prévoient pas encore quelle sera la conclusion définitive de toutes les tergiversations, de toutes les phases qu'elles font subir aux délibérations.

Cette affaire ressemble à un phare dont la lumière, constamment en mouvement, cesse d'éclairer un point pour luire sur un autre. Ainsi, lors de la révolte des Herzégoviniens et des Bosniaques, dans les commencements de l'année 1876, il y eut la note Andrassy qui devait infailliblement dissiper les nuages amoncelés à l'horizon. Mais après avoir fait le tour des cours de Vienne, de Berlin, de St. Pétersbourg et de Londres, elle devient lettre morte. La note de Berlin lui succède; elle comporte la signature de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, mais l'Angleterre n'y trouve pas son compte. La Turquie fait mine de bonne volonté. Elle lance un programme de réformes qui, suivant elle, est de nature à satisfaire les provinces insurgées. Une conférence européenne est convoquée à Constantinople dans le but de régler la difficulté; mais la Russie, inquiète, fait tout manquer.

Le secret dans tout cela est que la Russie dit qu'elle veut la paix, mais elle pense à faire la guerre.

Ceux qui écriront l'histoire auront sans doute de curieux détails à donner aux générations futures à propos de cette célèbre question d'Orient.

Voici enfin un document diplomatique qui a nom *protocole*, et qui, dit-on, est maintenant signé par toutes les puissances intéressées. Cela n'empêche pas quelques pessimistes de dire que la guerre est inévitable. Et voilà pourquoi, au moment où l'on croit tenir le dernier mot de la question, la lumière disparaît on ne sait trop comment, c'est-à-dire, que les mêmes difficultés surgissent et que le cri de guerre se fait de nouveau entendre.

Si la Russie voulait mettre un terme à son insatiable désir d'agrandissement territorial, il y a longtemps que cet imbroglio serait tranché. La Russie veut Constantinople et le passage des Dardanelles : alors elle est maîtresse de l'Occident et par suite du monde entier. Les autres nations de l'Europe comprennent trop bien cette tactique pour lui permettre d'ajouter à son immense territoire. Elles ont aussi les yeux tournés vers Constantinople, mais la Russie en est la sentinelle avancée, et, tout en permettant aux autres nations de tourner autour de cette riche proie, elle entend bien que personne autre qu'elle n'y touche.

Ses vues ambitieuses ne datent pas d'aujourd'hui. Il y long temps qu'elle les a conçues et mûries, mais le moment de les mettre à exécution n'est pas encore venu. Elle le sait bien ; elle n'est pas pressée ; elle sait attendre. Pour parvenir à ses fins avec sûreté, tromper à son gré, s'il est possible, les cours européennes, cela demande du temps et de la prudence. D'ailleurs, la faiblesse plus apparente que réelle de la Turquie, l'a étonnée, et la ferme attitude de l'Angleterre la tient en respect.

Un jour, Pierre-le-Grand se réveilla la figure rayonnante d'un bonheur dont il savourait toutes les délices : il sortait d'un rêve doré qui faisait bien fort battre son cœur. Il avait rêvé que la Russie pouvait dominer l'Europe septentrionale en s'emparant de la Baltique et de l'Orient par la possession de la mer Noire et de la mer Caspienne. Désormais tous ses efforts tendent vers ce but ; sa longue carrière est employée à la réalisation de ce gigantesque projet.

Cet espoir, qu'avait conçu Pierre-le-Grand, traverse les siècles dans la personne de ses successeurs.

A son avènement au trône, l'empire russe était inférieur à la Suède et à la Pologne ; il n'avait qu'un seul port de mer : Archangel. Catherine II hérita de 25 millions d'âmes ; Alexandre Ier, de 36 millions ; Nicholas possédait 56 millions de sujets lors de son élévation au trône ; aujourd'hui, la population de l'empire dépasse 80 millions.

Autrement dit, par ses conquêtes successives, la Russie s'est avancée de 100 lieues vers Stockholm, de 300 lieues vers Berlin et Vienne, de 400 lieues vers Ispahan, de 600 lieues vers les Indes. Elle touche à la Chine dont elle s'emparera quand le chemin de fer sibérien sera construit.

Voici en peu de mots l'histoire du développement de la puissance russe.

On sait comment la Russie s'empara de la Vistule et de la Baltique. Pierre maîtrisa les Polonais divisés, se servit d'eux pour

vaincre les Suédois et leur enleva la Livonie. Ses successeurs mirent cinquante ans à *protéger* la Pologne, vint-trois ans à la *partager*. Ils s'arrogèrent la *protection* puis la propriété de la Courlande; ils enlevèrent la Finlande à la Suède. Depuis un siècle, ils s'acharnent contre la religion et la propriété des Polonais. Nous n'insisterons pas sur ces faits connus; c'est l'histoire des progrès de la Russie en Orient que nous voulons résumer.

Les efforts des Russes en Orient n'obtinrent pas d'abord des succès avantageux. Après avoir pris Azof et Taganrog, Pierre se laissa enfermer par les Turcs dans les marais du Pruth, et ne dut sa liberté qu'à la restitution de ses conquêtes. Bekovitch, envoyé pour conquérir Khiva, vit son armée massacrée par les habitants soulevés. Pierre enleva trois provinces à la Perse, mais Nadir schah les ressaisit. Les Russes furent d'abord repoussés de la mer d'Azof et de la mer Caspienne.

Voyons comment les choses se passent sous le règne de Catherine II.

Ses généraux Romanzof, Panin, Souvaror, Todleben, Dolgrowski battent les Turcs et leur imposent en 1774 le traité de Kaïnardgi qui donne à la Russie les Cabardies, Azof, Taganrog, Kertch, Kinburn, porte ses frontières au Buz, et fait proclamer la Crimée indépendante. Après avoir imposé leur *protectorat* au khan de Crimée, Skakin Ghéraï, les Russes occupèrent cette péninsule et en expulsèrent le souverain.

Ce fut par les mêmes moyens que Catherine détacha de la Perse ses grands vasseaux qu'elle *protégea*, puis dépossèda. Le traité de Géorgiewsk accorde, en 1783, la dignité royale au waly Géorgia Héraclius; en 1785, Potemkin incorpore les troupes géorgiennes à l'armée russe, et après la mort d'Héraclius, un ukase réunit ses états à l'empire moscovite. Ce fut ainsi que l'Irémétie fut protégée, puis annexée à l'empire.

Après avoir à son profit morcelé divers Etats, Catherine crut le moment favorable et proposa à la France et à l'Autriche de protéger la Turquie. L'Egypte devait échoir à la France et Joseph II obtenait la majeure partie des Principautés. Ce partage aurait peut-être eu lieu sans l'opposition des Hongrois et la révolte du Brabant qui contraignirent l'empereur d'Autriche à la paix.

La révolution française mit un terme aux pourparlers.

L'Angleterre, la Suède et la Prusse s'étaient prononcées contre la Russie.

L'Angleterre avait déjà équipé une flotte destinée à la mer Baltique. " Votre cour veut me chasser de St. Pétersbourg, elle me permettra de me retirer à Constantinople," dit Catherine à l'am-

bassadeur anglais. En 1792 fut signé le traité de Yassy. La Russie alors s'étendait jusqu'au Dniester et avait pleine et entière possession de la Crimée, de la Géorgie et de l'Irémétie.

Alexandre Ier, dès son avènement à l'empire, fit occuper la Mingrélie. En 1804, il attaqua la Perse. Le général Gardanne et plusieurs officiers français partirent sur l'ordre de Napoléon pour réorganiser l'armée persane. L'Angleterre malheureusement prit fait et cause pour la Russie et, pour obtenir son alliance, obligea la Perse à signer le traité de Gulinstan, par lequel Alexandre acquit, outre la Mingrélie, le Daghestan, le Scheki, le Karabaugh, Derbent, Bakou et la possession de la mer Caspienne.

La paix de Tilsitt avait obligé la Russie à évacuer la Roumanie dont elles 'était emparée, mais, en 1808, les Turcs sont de nouveau attaqués et battus. Le traité de Bucharest est signé ; Alexandre reste maître des bouches du Danube et gagne un droit d'ingérence dans les affaires des Serbes et des Roumains.

Satisfaite, la Russie se tient tranquille pendant quelques années et s'occupe du gouvernement de ses nouvelles provinces. A la chute de Napoléon, elle continue de s'avancer vers la Méditerranée et vers les Indes. Elle offrit aux Turcs sa médiation contre les Grecs ; gracieuseté que la Porte déclina ; elle extorqua à la Turquie le *protectorat* des Roumains par la convention d'Akerman, concession qui ne l'empêcha pas de prendre parti pour les Grecs et d'offrir à la France et à l'Angleterre d'aller dicter à Constantinople les ordres des puissances signataires du traité de Londres. Elle enleva à la Perse, en 1828, les provinces d'Erivan et de Nukhivan pour avoir la frontière de l'Araxe, et défendit à la Perse, par la paix de Turmantschaï, de posséder une marine dans la mer Caspienne. Le sultan Mahmoud ayant déclaré nulle la convention d'Akerman, Diebitsch franchit les Balkans, Paskievitch se porta sur Erzeroum et menaça Bagdad. La Turquie signe le traité d'Andrinople. Après cela, les Russes occupèrent les Principautés pendant plusieurs années, les dotèrent du règlement organique qui régit la Turquie et les accoutumèrent au *protectorat* moscovite.

Lorsque la guerre éclata entre l'Egypte et la Turquie, Ibrahim, victorieux, s'avança vers Constantinople. La Russie envoie une armée dans la grande capitale sous prétexte qu'elle ne veut pas voir s'y établir une dynastie nouvelle, militaire et ambitieuse. Nicolas obtient en retour le traité d'Unkiar-Skelessi qui met la Turquie tout entière sous la *protection* moscovite.

La Russie se crut ensuite en droit de diriger les affaires de l'empire ottoman ; c'était logique de sa part. Et lorsqu'une révo-

lution agita la Roumanie, en 1848, un corps d'armée russe alla occuper ce pays.

Comme on le voit, la Russie atteignait insensiblement à l'apogée de ses espérances. Rien n'était venu jusqu'ici arrêter la marche envahissante de ses armées. Elle se croit sûre de posséder enfin ce joyau si longtemps rêvé : l'Orient.

Ses ambassadeurs à Constantinople agissent plutôt en maîtres qu'en serviteurs. Mais un changement de décors va avoir lieu. Ses desseins ambitieux et fermement poursuivis ont réveillé l'attention de l'Europe. La France et l'Angleterre voient le danger ; elles s'arment et font la guerre de Crimée.

Cette guerre rend les Russes plus prudents sans les affaiblir. La coalition de 1854 ne l'arrêtera pas. Lors du sanglant conflit entre la France et la Prusse, en 1870, la Russie, qui n'a pas perdu le souvenir de la participation de la France dans l'affaire de Crimée, adopte une politique de non-intervention. Cela lui vaut la révision du traité de Paris, qui défendait l'entrée de la mer Noire à ses navires et l'occupation du Khokand.

Voilà en résumé l'histoire de la Russie depuis Pierre le Grand.

Si Alexandre a désapprouvé la campagne actuelle des Serbes, c'est qu'il la jugeait inopportune et prématurée ; mais il ne les abandonnera pas à la merci des Turcs. Si la Turquie éprouve tant de difficultés à traiter avec les habitants des provinces insurgés, c'est que ceux-ci se sentent appuyés, et cet appui n'est autre que la Russie.

Voyons en passant, sur quels motifs repose cette confiance des Serbes dans la protection moscovite. Nous avons vu qu'en 1808, par le traité de Bucharest, la Russie avait imposé son protectorat à la Serbie.

Les commandants turcs de la Serbie y exerçaient une odieuse oppression. Georges-le-Noir se plaignit amèrement de cette tyrannie. Un agha le fit assaillir dans sa maison ; Georges repoussa l'attaque et leva l'étendard de la révolte. Bientôt il se vit à la tête d'un corps nombreux. Les paysans égorgèrent les Turcs isolés et s'emparèrent de leurs armes. Georges battit, en 1804, le pacha de Bosnie et anéantit son armée. Il prit Belgrade, en 1806, et l'année suivante mit en déroute 40,000 Turcs.

Des revers survinrent en 1809 ; le héros serbe s'adressa à la France et à l'Autriche pour avoir du secours, mais ce fut en vain. Il traita alors avec la Russie qui lui envoya 3,000 auxiliaires avec lesquels il fit sa brillante campagne de 1810. Toutefois, Alexandre Ier voulait la souveraineté de la Serbie ; Georges réussit à conserver l'indépendance de son pays, mais ne put, grâce à la Russie,

être reconnu prince par les Turcs aux mêmes conditions que l'hospodar de Valachie.

Après une année de trève, les hostilités commencèrent en 1813. Georges, combattu par le parti russe, fut contraint de se réfugier en Autriche.

La Serbie envahie retombait sous le joug des Turcs, en 1815, lorsque Milosch Obrenovitch, soutenu par les Russes, fut nommé chef suprême. Après avoir repoussé les musulmans dans deux brillants combats, il allait succomber devant deux nombreuses armées qui s'avançaient pour l'accabler : Alexandre Ier les arrêta et, se basant sur l'article 8 du traité de Bucharest, imposa aux Turcs l'évacuation de la Servie. Quand les Russes passèrent derechef les Balkans, en décembre 1829, ils décrétèrent l'indépendance de ce pays. Enfin ce fut encore la Russie qui proclama Milosch, prince héréditaire, en 1833.

Tant que la Servie a pu conserver son indépendance à l'aide de la Russie, tout a été bien pour elle. Mais si, un beau matin, elle se trouvait transformée, tout de bon, en province russe, n'aurait-elle pas peut-être à déplorer ce changement de maître. Voilà ce qui rend la position des Serbes si critique et par suite la question d'Orient si redoutable, c'est qu'il y a deux côtés à envisager dans cette question, le côté turc et le côté russe.

Comme chrétiens, il nous est impossible de ne pas désirer l'affranchissement de nos frères en Orient, mais il est constaté aujourd'hui que le schisme grec est plus à craindre que le fanatisme musulman. La pauvre Pologne en est la preuve et la Sibérie n'est pas assez éloignée pour que les voix des nombreux martyrs qu'elle renferme ne parviennent jusqu'à nous.

D'un autre côté l'histoire du passé de la Turquie est loin d'être édifiante, il faut en convenir. Les chrétiens ont bien des fois gémi sous le poids des vexations et du fanatisme des enfants de Mahomet. Mais il n'en est pas moins vrai que la civilisation européenne a fait un grand pas en Orient depuis un quart de siècle environ. Quelques potentats de ces contrées, plus éclairés que leurs prédécesseurs, ont cherché à introduire chez eux les modes et coutumes européennes.

L'imprimerie, cette grande civilisatrice des nations, s'est fait jour sur ces plages dont les populations coupissaient depuis des siècles dans une ignorance déplorable. La science et les beaux arts ont aussi progressé et contribueront à y adoucir les mœurs. A l'heure qu'il est le gouvernement turc ne diffère presque en rien de ceux des autres contrées de l'Europe.

Ce changement radical des divers éléments de la constitution

turque est bien propre à réformer le caractère social de ces peuples et à inoculer en eux une vie nouvelle.

Espérons, dans l'intérêt du catholicisme et de l'équilibre européen, qu'on verra avant longtemps dans ces pays, au lieu de populations abruties et indolentes, des peuples éclairés et industrieux et un gouvernement équitable qui saura rendre justice.

Si nous hasardons ces considérations ce n'est pas dans l'intention de faire voir blanc ce qui est noir, c'est seulement pour signaler les tendances de régénération qui se manifestent en Orient, et établir le parallèle qui existe en ce moment entre deux peuples à la veille, peut-être, d'en venir aux mains.

Voici d'ailleurs comment un des plus grands publicistes du siècle dénonce l'*anti-pape russe :*

L'empereur grec, dit-il, n'est pas seulement l'hérésie, le sophisme, l'incrédulité, la force brutale. Tout cela ne serait rien : par tout cela et à cause de tout cela, il est l'anti-pape. C'est son titre, nous dirions volontiers sa nature, et c'est aussi le comble de sa nature et c'est aussi le comble de sa puissance qui devient surhumaine. Il est l'orgueil, et il peut en exercer la séduction. Il est un antechrist, et de tous les antechrists passés, celui qui doit le plus exercer la tentation de se dire égal à Dieu. Le diable est le singe de Dieu. Qui est semblable à Dieu ? dit le chef des phalanges divines. Dans les enfers, Satan, et sur la terre, l'empereur de la Russie répondent : " C'est moi ! "

Comme Constantinople est en ce moment le point de mire de l'attention générale, car " Constantinople, a dit Napoléon, c'est l'empire du monde " nous ferons, dans un prochain numéro, une description de cette ville et une exquisse historique de son passé.

ALPHONSE GAGNON.

LE FROID

On me reproche de n'avoir pas traité suffisamment du froid dans mon chapitre sur le climat de notre pays.

Voilà, en effet, un thème qui ouvre des voies à l'imagination.

Le froid n'est pas une bagatelle. Examinons-le brièvement sous le double aspect du passé et de l'avenir.

Depuis plus de trois cents ans que les bords du Saint-Laurent sont fréquentés par les races blanches, la température de cette région a-t-elle subi un changement ?

Il paraît que non. Les documents écrits qui nous sont restés de diverses dates indiquent le même climat qu'aujourd'hui.

Ceci nous enlève la consolante pensée que nos descendants pourraient être, sous ce rapport, mieux partagés que nous.

Pourtant un espoir reste à quelques optimistes : La Gaule sauvage et glacée du temps de Jules César, dit-on, ne ressemblait pas à la belle France de nos jours ; avec les forêts qui la couvraient ont disparu ces hivers rigoureux qui gelaient les rivières au point de permettre le roulage de charriots traînés par des bœufs.

Cette observation a été souvent répétée. L'exagération s'en mêle, et nous voilà comme obligés d'y croire parceque " tout le monde le dit."

Mettons-nous à la place du conquérant des Gaules. C'est un Romain qui parle, par conséquent un homme habitué à une température qui ne nécessite que peu de vêtements. De plus, César a fait la guerre de préférence le long du Rhin et sur les plateaux de l'Auvergne, précisément dans les contrées les plus humides et les plus froides de la Gaule.

Le pays entre le Rhin, l'Atlantique, la Garonne et la Manche, presque toute la France actuelle, était alors recouvert de forêts entrecoupées de défrichements considérables, situés, comme toujours, dans les vallées, ce qui procurait aux colons une température très-supportable.

La région qui se trouve au sud de la Garonne était tellement florissante et civilisée qu'il n'est pas possible de se la figurer semblable à la Bretagne, par exemple, ou aux territoires montagneux du sud-est, tels que l'Auvergne, les Cévennes et le Jura.

Ces derniers lieux, d'où César s'est montré si habile à lancer ses légions dans les plaines, étaient froids et ils le sont encore.

L'humidité produite par les grands boisés est incontestable. Le soleil ne pénètre pas jusqu'au sol ; le terrain spongieux au pied des arbres retient facilement une large partie des eaux du ciel ; la respiration des arbres rejette dans l'atmosphère des masses d'air vicié. L'influence de la forêt est donc énorme sur la température, surtout dans les pays tempérés comme la France.

Supprimez les arbres,—le soleil chauffera la terre, le sol sera irrigué par l'agriculture, et un climat plus doux vous sera donné. C'est ce qui a eu lieu dans les parties basses de la France. Cependant, pour ce qui est du froid en lui-même, on voit de nos jours (siége de Paris, 1870) la Seine gelée au point de servir au transport d'un matériel de guerre. C'est assez " gaulois," quoiqu'on en dise.

La disparition des forêts ayant produit une élévation de température en France, en serait-il de même au Canada ?

Impossible ! Nous sommes trop acculés au nord. La comparaison avec la France n'est pas soutenable.

Si nous abattons un jours la lisière extrême des forêts qui nous garde de l'influence du pôle nous ouvrirons plus grande que jamais la porte au froid,—" un froid de loup " qui nous dévorera.

Nous sommes sur la latitude de la Rochelle, Lyon et Genève,—en moyenne soixante-dix lieues au sud de Paris. Plusieurs en ont conclu que nous finirions par jouir du même soleil, en d'autres termes que le nord devrait être aussi près de Paris que du lac Saint-Jean. Géographiquement, cela est, mais si par là on veut parler de la glace, des frimas, du froid, tout change.

Le Canada est contigu aux contrées polaires. La France a des espaces énormes de mer libre et d'îles prospères (les Hébrides, l'Ecosse, l'Irlande, l'Angleterre) au nord de ses frontières. Ce sont autant de murailles de Chine qui la protègent. Cela seul suffirait pour le rendre supérieure à notre pays, mais que dire du *Gulf Stream*, ce courant d'eau chaude qui, à l'ouest et au nord, lui forme une ceinture de calorique qui pénètre l'atmosphère de ses côtes d'une manière si sensible !

De notre côté de l'Atlantique, loin de posséder une chaudière en ébullition qui dégourdirait notre air, nous avons le fameux courant polaire qui frôle le Labrador et qui dépasse un peu Terre Neuve en tirant au sud. C'est le porteur de banquises. Pour surcroît de faveur,

nous avons au dos la baie d'Hudson chargée de glaces depuis le Jour de l'An jusqu'à la Saint-Sylvestre.

Le Canada confine aux déserts de neige où toute végétation un peu considérable est inconnue. Et puis, le froid marche.

Oui, il marche, il pousse vers le midi, il nous envahira, comme il a déjà fait ailleurs et ici même, par secousses, ou par gradation, sans merci, sans crier gare !

Il n'est plus question de savoir si nos arrières-petits-neveux se chaufferont à meilleur marché que nous-mêmes. Loin d'aller en s'améliorant, les choses empireront. Ce qui est commencé s'achèvera. Or, la marche du froid est commencée de longue date.

Il fut un temps, bien éloigné de nous, où la zône glaciale était habitée par des animaux dont les espèces n'existent plus que dans les climats chauds, l'éléphant, par exemple. La découverte d'une multitude de ces animaux dans un état parfait de conservation, au milieu des glaciers du nord, fait voir qu'un " déluge de froid" s'est abattu brusquement sur eux et les a tués sur place en un instant.

Consultons l'histoire. Il y a sept ou huit siècles à peine, les Islandais fréquentaient les bouches du St. Laurent ; ce fleuve arrosait un beau pays d'un aspect plus engageant qu'il ne l'est de nos jours.

Vers cette époque, le Groënland renfermait plusieurs villes ; un évêché relevant de Rome y existait. Tout a disparu subitement, au quatorzième siècle ; le froid y a causé un cataclysme qui rappelle ceux des âges plus éloignés et dont les géologues ont constaté les ravages. Depuis cinq cents ans environ, le Groënland n'est plus habitable pour les races civilisées.

Restait l'Islande, jadis si florissante ; la voilà qui se dépeuple à cause de la rigueur progressive du froid.

Le Canada est maintenant à l'extrême limite des contrées habitables. Vienne un autre effort de la nature dans le sens mentionné plus haut, et ce sera à notre tour d'y passer. La perspective n'est pas réjouissante.

Le phénomène de l'envahissement graduel du globe par la basse température est non-seulement visible sur terre, mais encore sur mer. Géologiquement parlant, nous sommes dans le règne des banquises. On constate que depuis cinq cents ans, elles ne font qu'augmenter en nombre et en volume, et qu'elles fréquentent de plus en plus les côtes de notre voisinage. Cela n'a rien qui doive surprendre, étant donné le fait que le dépôt de froid fixé au pôle nord s'étend de plus en plus.

Tout récemment quelqu'un a conçu le projet de nous doter

d'une sorte de printemps perpétuel. La proposition part d'un bon cœur. Il suffirait de boucher le détroit de Belle-Isle,—une passe de vingt-sept lieues de long sur quatre de large,—et le tour serait joué. Les banquises ne s'y engageraient plus, le golfe Saint-Laurent ne s'en porterait que mieux, et nous de même.

Par malheur, ce n'est pas des rares banquises égarées dans le golfe dont nous avons le plus à nous plaindre.

Le nord avance sur nous. Le Canada devait avoir, il y a des centaines d'années, la température de l'Etat de New-York. Dans quelques siècles, il sera devenu semblable aux rivages du golfe de James qui est un prolongement de la baie d'Hudson dans nos terres. C'est alors que nous serons enrhumés ! La *Revue Canadienne* transportera son atelier dans la Caroline du Sud.

Le globe va en se refroidissant. Il ne manque pourtant pas d'exercice, puisqu'il voyage à raison de neuf mille lieues à l'heure. Il a même pris autrefois " quelque chose de chaud " dont il se ressent encore, témoin les volcans et les tremblements de terre.

Les deux pôles sont les magasins du froid. Plus les années succèdent aux années, plus l'excédant acquis à ces dépôts se déverse sur les régions centrales. Je le répète : nous serons les premiers avalés à la prochaine rencontre.

Considérant toutes ces choses, j'admire le courage de nos pères qui se sont établis au Canada, mais je crois qu'il serait imprudent de la part de leurs compatriotes restés jusqu'ici en France de venir au devant de périls si graves et si assurés. Dans quelques siècles à peine nous serons forcés d'émigrer à la Floride, chassés par les hautes neiges.

BENJAMIN SULTE.

LA VIE DOMESTIQUE

(Par Charles de Ribbe.)

Il existe en ce moment en France une école dont M. LePlay est la tête, et qui travaille avec beaucoup de zèle à la réforme sociale de son pays.

On connait les savants ouvrages de M. LePlay sur les *ouvriers*, *l'organisation du travail*, et particulièremet ses trois volumes sur la *Réforme sociale.*

Malheureusement il semble que tout soit à refaire dans ce beau pays, si profondément bouleversé par la Révolution. Les perturbations périodiques qui l'ont assailli depuis un siècle n'ont rien laissé subsister dans son intégrité. L'instabilité et la désorganisation des institutions politiques ont étendu leurs effets désastreux jusqu'au sein du foyer domestique, et la source même de la nation, la famille, a été corrompue et bouleversée.

Il faut donc aussi réorganiser la famille, et la France toujours féconde, malgré ses erreurs, a produit des publicistes qui ont donné cette direction à leurs travaux.

Après M. LePlay, se distingue éminemment M. de Ribbe dans ces louables études qui ont pour but la réorganisation de la famille. Adoptant sa méthode d'observation, et remontant les siècles, il a étudié la famille française dans sa constitution, dans ses mœurs, dans sa vie intime ; et ces travaux l'ont conduit à la solution d'un grand problême social et historique.

Ce problème qui s'impose à l'observateur français, aussi bien qu'au voyageur qui visite la France, peut se poser dans les termes suivants :

" Comment se fait-il qu'un pays dont l'esprit public est tellement perverti, où les vérités les plus fondamentales et les mieux démontrées sont remises en question, comment se fait-il qu'un tel pays

ait encore tant de sève et de vie ? Comment a-t-il pu résister à cette coalition de forces destructives qui l'écrasent depuis un siècle et plus ?

M. Louis Veuillot, après les élections de janvier 1876, disait dans un moment de découragement profond : " Il n'y a plus d'aristocratie, il n'y a plus de peuple, il n'y a plus de Roi, il n'y a plus de France ! Tout est désorganisé, et pour que nous ne périssions pas, il faut que nous possèdions une vitalité étonnante."

Mais d'où vient cette vitalité ? Où s'est-elle conservée ? Où la Révolution a-t-elle rencontré cette force de résistance qui pendant si longtemps l'a mise en échec ?

Telle est la question à laquelle les études de M. de Ribbe sont venues répondre : C'est la famille française qui, jusqu'à ce jour, a préservé la nation d'une ruine complète. Ce sont ses traditions de foi qui ont fait sa force et sa vie.

Mais cette famille elle-même a fini par être profondément atteinte, et sa restauration est devenue nécessaire. Pour cela, elle n'a qu'à regarder dans son passé, et elle y trouvera des modèles.

C'est la recherche de ces modèles que M. de Ribbe a voulu faire, et son travail a été couronné d'un succès complet.

En 1867, il publiait l'histoire *d'une famille au XVIème siècle* d'après un manuscrit original, monographie d'une famille, comme il n'y en a pas assez, où la foi, la vertu et l'honneur se traduisaient dans tous les actes de la vie domestique.

C'était un premier modèle et le R. P. Félix l'appelait *un trésor, une perle précieuse* qu'il fallait enchâsser et conserver avec soin.

En 1873, paraissaient deux autres volumes, *Les familles et la société en France avant* 1789.

M. de Ribbe y condensait le fruit de ses recherches, il y faisait le tableau des *mœurs domestiques* de l'ancienne société française, et il y montrait comment les vieilles familles avaient prospéré et grandi dans le respect de Dieu, du père, de la femme et de l'enfant.

Cette ouvrage reçut du public français l'accueil le plus flatteur, et plusieurs éditions ont été épuisées. Mais ceux qui l'apprécièrent dans les journaux et les revues, exprimèrent le désir de voir M. de Ribbe publier en entier quelques-uns des *Livres de famille* où il avait puisé ses renseignements, et l'excellent écrivain se remit à l'œuvre.

La tâche était singulièrement délicate et difficile. Comme dit M. de Ribbe, " s'il est facile de trouver des modèles, il l'est infiniment moins de les mettre au jour. Comment révéler dans ce qu'ils ont de plus intime tant d'intérêts domestiques ? Comment triompher chez les intéressés d'une réserve si naturelle ? "

La bienveillance d'une très honorable famille du département de Vaucluse lui a cependant permis de réaliser le désir si légitime de ses amis, et M. de Ribbe vient de livrer au public deux volumes nouveaux : *La vie domestique, ses modèles et ses règles.*

Nous venons de les parcourir, et nous déclarons hautement que nous sommes resté sous le charme. Peu de livres offrent une lecture plus intéressante, plus séduisante même, et plus substantielle. Les pères et mères de famille surtout liront ces pages avec attendrissement. Leurs cœurs seront touchés et remués, leurs esprits y puiseront les principes et les règles dont ils ont tant besoin pour bien élever leurs enfants.

Quant au style de l'auteur, nous croyons en donner une idée juste en disant que M. de Ribbe, lorsqu'il décrit et raconte, est un Bernardin de St. Pierre catholique. Il est élégant et simple, et nous fait respirer à pleins poumons l'air pur et parfumé des vallées et des montagnes.

Le premier volume est entièrement consacré à nous faire connaître deux familles-types : une famille *rurale* et une *grande* famille. La première est celle d'Antoine de Courtois, et la seconde celle du Chancelier d'Agesseau.

Le livre de raison de la famille de Courtois-Durefort que M. de Ribbe publie presque en entier, est tout simplement un chef-d'œuvre. Les pages que nous en citerons le feront assez voir, et montreront en même temps quel chrétien, quel citoyen et quel père de famille était cet Antoine de Courtois.

Voici d'abord dans quels termes M. de Ribbe nous le présente :

" L'époque où se place l'existence de ce père de famille n'est pas " de l'histoire ancienne : elle est presque d'hier ; c'était après la " révolution, il y a soixante et quelques années. Toutes les tradi- " tions et tous les souvenirs de la France historique venaient de " disparaître. Quelques points seuls restaient à la surfaee du sol " qui n'avaient pas perdu leur physionomie d'autrefois. Perdus " dans les massifs montagneux, ils avaient donné un asile à la " vieille sagesse. La vallée de Sault était du nombre.

" Le gouvernement et les lois étaient changés à Sault ; les " familles ne l'étaient pas. Elles avaient échappé aux dissolutions " morales du dix-huitième siècle, et aux plus tristes des abus de " l'ancien régime en décadence ; elles avaient souffert de la révo- " lution mais elles n'y avaient pas péri. Elles gardaient toujours " un peu de la solidité des vieilles futaies, ornement et fortune du " pays. C'est alors que dans ce petit monde à part, sur ces hauts " plateaux encore habités par Dieu, un homme se trouva qui " mêlant la méditation à l'action, fut conduit par un sentiment

" profond du devoir à mettre par écrit, sous forme de mémorial " domestique ou de *memento* pour ses enfants, les grands principes, " les vérités nécessaires, toutes la coutume conservatrice du foyer " de ses pères et à les leur transmettre comme un élixir de vie."

Ce mémorial domestique est divisé en chapitres contenant des conseils et des règles pour la vie chrétienne et la vie pratique.

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire des passages de quelques-uns de ces chapitres :

LES BONNES MŒURS.

..... " Je t'en prie, mon bon fils, mon bon ami, " n'entre jamais dans aucune maison de débauche. C'est un lieu " d'où l'on ne sort que corrompu ; on y perd souvent la santé et " toujours ce charme de l'innocence qui fait l'attrait des passions " honnêtes avec le bonheur de la vie.

" Veux-tu être heureux époux ? Garde ta virginité pour celle " que tu veux trouver vierge : c'est alors que le mariage est le " paradis de ce monde.

" Ce conseil, bon ami, il n'y a que ton père qui puisse te le don- " ner ; ce n'est que de moi que tu peux apprendre ce grand secret " de la félicité humaine. J'y attache tant d'importance que je me " mets ici à genoux devant toi, je prends tes mains, je les arrose " de mes larmes, et les yeux baissés devant les tiens, je te dis, mon " cher enfant, que, depuis que tu es né, j'ai veillé nuit et jour à la " conservation de tes mœurs. J'ai écarté de toi, avec le plus grand " soin, tout ce qui aurait pu te corrompre. Aujourd'hui que la " mort me presse, je te remets à toi-même le dépôt que Dieu " m'avait confié.

" Oui, garde-toi toi-même, mon fils ; ne souille point ton corps, " garde-toi pour la femme que le ciel te destine. Si à ma prière tu " te conserves chaste, crois que j'aurai plus fait pour toi que si je " t'avais laissé d'immenses richesses. Ta vie sera longue ; ta couche " nuptiale ne cessera jamais de t'être aussi chère, aussi douce que " le premier jour ; tous les jours seront des jours de satisfaction " de paix et de bonheur domestique. Ton sang pur coulera dans " les veines de tes enfans. Leur santé sera prix de ta sagesse, et " leurs bénédictions seront une nouvelle récompense pour toi."....

NE JAMAIS PLAIDER.

" Ne plaidez jamais. Votre bisaïeul eut trente-trois procès, il " les gagna tous, et il y perdit soixante mille francs. Ce sont les

" exemples domestiques qui font le plus d'impression ; ne plaidez
" donc jamais.

" Les procès ruinent les familles les plus riches ; celui qui gagne
" reste en chemise, celui qui perd reste nu. Ne plaidez donc
" jamais, jamais.

" Ne plaidez jamais, surtout entre vous ; car je détournerais ma
" bénédiction de dessus la tête de celui d'entre vous qui intenterait
" un procès à ses frères ou sœurs.

" Quand vous m'aurez rendu les touchants et tristes devoirs de la
" sépulture, j'exige que vous preniez connaissance des conseils que
" je vous donne ici, et que vous juriez en mon nom de ne jamais
" vous déchirer par des procès.

" Ah ! mes pauvres enfants, n'est-ce pas votre propre sang que
" vous feriez couler ? N'est-ce pas votre propre bien que vous
" feriez manger dans cette lutte scandaleuse ?

" Si vous n'êtes pas contents de vos parts, faites à ma mémoire
" le sacrifice de vos sentiments. Je prierai le bon Dieu pour vous...

LE MARIAGE.

....." Je dis donc, mes enfants, mes bons amis, qu'en faisant
" votre choix, il faut raisonner comme si vous étiez pères de
" famille. Il faut que la naissance, mais surtout l'éducation,
" soient égales des deux côtés, que les âges soient proportionnés,
" que les fortunes soient à peu près les mêmes. Il faut que les
" goûts soient bien connus, que l'amour du travail, de l'ordre, de
" l'économie, et l'habitude des bonnes mœurs depuis longtemps
" contractée et bien établie, vous assurent et garantissent l'avenir.

" Heureux, trois fois heureux serez-vous, si vous trouvez ces
" qualités dans une personne qui en aura hérité de ses pères ! On
" n'est sûr que des vertus *qui tiennent au sang ;* celles-là ne se
" démentent jamais. Les familles parmi les hommes sont comme
" les familles parmi les plantes : les unes produisent la vertu,
" comme les roses la suavité de leurs parfums ; les autres produi-
" sent le vice et la honte comme les plantes vénéneuses répandent
" une odeur fétide.

" C'est pourquoi il faut vous attacher à une bonne race.....

....." Mes chères filles, ne vous mariez pas trop jeunes, et
" cherchez à inspirer le respect et la confiance, au moins autant
" que l'amour.

" Tout sentiment qui n'est fondé que sur les sens ne peut être
" de longue durée ; c'est comme un édifice bâti sur le sable.

" L'amour, quand il est seul est jaloux, injuste, inquiet, capri-

" cieux ; une fois satisfait il se change en dégoût. L'épouse qui " n'inspirera que de l'amour se verra bientôt délaissée pendant " que celle qui a su se faire estimer conservera toujours le même " empire.....

.....Mon fils, prends garde de te laisser captiver par des " femmes indignes de ton cœur, et qui le sont plus encore de " porter ton nom et de devenir la mère de tes enfants. Tu seras " dans le monde comme Ulysse au milieu des sirènes ; malheur " à toi si tu n'as pas sa prudence. Rien n'est plus difficile à un " jeune homme que d'éviter les séductions de l'amour et le liber- " tinage, et cependant rien n'est plus nécessaire pour la paix de sa " vie, pour sa santé et pour tout son avenir .....

....." Je ne puis trop te le répéter, si tu te conserves dans la " pureté de tes mœurs jusqu'à ton mariage, tu es sûr d'être le plus " heureux des époux ; si, au contraire, tu n'apportes à ta femme " qu'un cœur usé et les résultats de funestes désordres, ton exis- " tence ne sera qu'une suite de regrets et tu seras d'autant plus à " plaindre que tu auras à te reprocher d'avoir méprisé les sages " avis qui sortent pour toi de la tombe de ton père.....

Nous voudrions multiplier les citations, et faire des extraits des chapitres intitulés : *La Religion, la probité, ne jamais emprunter, bien vivre pour bien mourir, le devoir du testament, le support mutuel, etc., etc.* Mais il faut finir, et d'ailleurs nous ne pourrions pas satisfaire le lecteur : il voudrait sans doute lire intégralement le livre de la famille de Courtois. Ce qui le charmera surtout, c'est de retrouver les mœurs canadiennes dans un vallon de la Provence.

Le livre de la famille d'Aguesseau l'intéressera moins. Mais il sera heureux d'observer les mêmes enseignements et le même esprit dans une sphère plus élevée.

Ce premier volume est donc délicieux à lire, à quelque degré de l'échelle sociale qu'on se trouve placé.

Dans le second volume, M. de Ribbe élargit son cadre. Il interroge les nations et les âges ; il consulte les monuments de toutes les civilisations, les archives domestiques de l'Europe et de l'Orient, et il démontre que les modèles cités dans son premier volume ne sont pas des exceptions.

A toutes les époques, dans tous les pays il rencontre des familles pour lesquelles la vertu n'est pas un vain mot, et qui gardent et transmettent à leurs descendants les traditions du bien.

" Partout, dit l'éminent auteur, malgré les différences de lieu, de temps, de classe, d'éducation et d'instruction, même fonds invariable d'inspirations communes ; mêmes formules nettes, précise

et souvent lumineuses ; mêmes maximes qui gravent sans efforts l'idée essentielle ; même rectitude d'esprit, même droiture de cœur avec une simplicité d'expression et un arôme d'honnêteté qui saisissent. Ce qui change, ce ne sont que les développements et les ornements.

" Tous n'ont pas à un égal degré la culture littéraire ; mais tous traduisent bien, et presque toujours d'une manière distinguée, solidement, pratiquement, sans phraséologie, les *vérités maîtresses.*"

Ce sont ces vérités maîtresses que M. de Ribbe a recueillies et coordonnées, dans son second volume, et il à trouvé leur source dans les livres sapientiaux dont il a fait des extraits choisis. Ces maximes de l'Eternelle Sagèsse sont le digne couronnement de son œuvre, et nous ne saurions le féliciter assez d'être ainsi remonté à travers les siècles jusqu'à la Bible, ce monument impérissable et toujours jeune de la Vérité !

En terminant cette esquisse déjà longue et cependant insuffisante qu'il nous soit permis d'exprimer un désir.

Nous voudrions voir l'ouvrage de M. de Ribbe dans toutes les familles canadiennes. Elles y trouveraient de précieuses leçons, et pourraient éviter les fautes que bien des familles françaises ont commises et qui leur ont attiré beaucoup de malheurs.

A. B. R.

CE QUE COUTE LA GUERRE

Pensant que vos lecteurs trouveront un certain intérêt à savoir le coût exact de ce terrible fléau qui s'appelle la guerre, nous avons compulsé les statistiques, données par toutes les puissances, des pertes qu'elles ont subies, tant en hommes qu'en argent, depuis l'année 1800 jusqu'à aujourd'hui.. Ce tableau n'embrasse que les guerres faites sur le continent européen seulement; nous avons laissé de côté les expéditions de Kabylie, de Syrie, de Chine, du Mexique et la guerre serbo-turque, par la simple raison qu'il est impossible de connaître et même d'estimer les pertes des Syriens, des Chinois, des Arabes, des Mexicains et des Serbes; il en est de même pour l'expédition de Rome en 1849 et les rencontres partielles des troupes piémontaises et pontificales. Malgré ces omissions, vos lecteurs apprécieront, par l'exposé suivant, ce qu'il en coûte de se lancer dans des guerres, que bien souvent on pourrait prévenir, si l'orgueil, la mauvaise foi et l'ambition étaient moins écoutés et faisaient place à la justice et au droit.

Les guerres de Napoléon Ier ont coûté à la France, de 1800 à 1815, 3,000,000 d'hommes et 25,000,000,000 de francs (5,000,000,000 de piastres).

Pendant la même période, ces guerres ont occasionné à l'Italie, à la Prusse, à l'Espagne, à la Russie et à l'Angleterre des dépenses dont le chiffre incroyable est de 93,000,000,000 de francs (1,860,000,000 de piastres) et une perte de 6,745,000 hommes.

La liberté de la Grèce a coûté à ce pays 3,000,000,000 de francs (600.000,000 de piastres) et 30,000 hommes, et à l'Europe 6,000,000,000 de francs (1,200,000,000) et 3,900 hommes.

La guerre de Crimée revient à la France à 2,000,000,000 de francs (400,000,000 de piastres), et 200,000 hommes ont perdu la vie sur les champs de bataille et dans les hôpitaux.

L'Angleterre y a perdu 22,000, hommes et dépensé 5,000,000,000 de francs (1,000,000,000 de piastres).

Le Piémont y a subi une perte de 2,000 hommes et ses dépenses s'élevèrent à 175,000,000 de francs (35,000,000 de piastres).

Ce que la Russie y a perdu en hommes est effroyable, le total est de 630,000, et les dépenses furent de 4,000,000,000 de francs (800,000,000 de piastres).

La Turquie a englouti, dans la guerre de Crimée, 400,000,000 de francs (80,000,000 de piastres).

Résultat de cette guerre : dépenses, 11,575,000,000 de francs (2,315,000,000 de piastres), et le terrible holocauste de 889,000 hommes tués par la maladie, le fer et le feu.

La guerre de 1864 entre le Danemark et la Prusse et l'Autriche s'est soldée par 75,000,000 de francs (15,000,000 de piastres) et par 30,000 morts, pour la Prusse.

Pour l'Autriche, le bilan a été de 60,000,000 de francs (12,000,000 de piastres) et de 15,000 hommes restés sur la terre danoise.

Le Danemark, dans sa lutte titanique contre ces géants, la Prusse et l'Autriche alliées, perdit 12,000 soldats et dépensa 35,000,000 de francs (9,000,000 de piastres).

Total, pour la guerre dano-prusso-autrichienne, 180,000,000 de francs (36,000,000 de piastres) et 57,000 hommes.

La campagne de l'Autriche contre la Prusse a coûté à cette dernière 222,000,000 de francs (44,500,000 de piastres) et 42,000 hommes, à l'Autriche 985,000,000 de francs (197,000,000 de piastres) et 65,000 soldats.

Total pour la guerre austro-prussienne, 1,207,000,000 de francs (241,400,000 de piastres) et 107,000 hommes.

La guerre de 1870 entre la France et toute l'Allemagne présente des totaux fabuleux, c'est à se demander si on ne rêve pas en les lisant.

Du côté de la France, les dépenses de toutes sortes ont été de 12,621,000,000 de francs ou (2,524,000,000 de piastres), sans compter la valeur intrinsèque des deux provinces cédées, et la perte en hommes a été de 225,000.

L'Allemagne a dépensé 2,148,000,000 de francs (249,600,000 de piastres) et le sol français a dévoré 350,000 Teutons (M. de Bismark s'est toujours refusé à donner au Reischtag le chiffre exact des pertes de l'armée allemande ; nous devons ce total à l'obligeance d'un ex-intendant-général de l'armée prussienne).

Ajoutons à ceci la guerre de 1859 entre la France, l'Italie et l'Autriche.

Cette dernière a estimé ses pertes à 890,000,000 de francs (172,000,000 de piastres) et 60,000 hommes tués.

L'Italie a dépensé 247,000,000 de francs (49,400,000 de piastres et sa perte a été de 19,000 soldats.

La France a estimé le frais de cette guerre à 680,000,000 de francs (129,600,000 de piastres) et le nombre des hommes tués ou disparus à 28,733.

RÉCAPITULALION.

Les guerres de 1800 à 1815 ont coûté à l'Europe		118,000,000,000	de francs,
ou 23,600,000,000 de piastres.			
La guerre de Crimée	do.....	11,000,000,000	do
Do du Danemark		180,000,000	do
Do prusso-autrichienne	do.....	1,207,000,000	do
Do prusso-fançaise		14,769,000'000	do
Do austro-franco-italienne		1,817,000,000	do
Do turco-grecque		9,000,000,000	do
Total.....		155,973,000,000	de francs,
ou 31,194,600,000 de piastres!!!			

La *consommation* d'hommes jeunes, forts, vigoureux dans cette période de 77 ans est effrayante.

Les guerres de 1800 à 1815 anéantirent.....		9,745,000	hommes.
Do de Crimée	do	889,000	do
Do du Danemark	do	57,000	do
Do prusso-autrichienne	do	107,000	do
Do prusso-française	do	575,000	do
Do austro-franco-ital.	do	107,733	do
Do turco-grecque	do	33,900	do
		11,414,633	h. tués.

Nous ferons remarquer que ces chiffres si élevés qu'ils paraissent sont bien au-dessous du grand total, car nous ne comptons ni l'expédition d'Espagne en 1823, ni la première ni la seconde guerre carliste, ni les guerres civiles d'Allemagne, ni les insurrections polonaises, hongroises, de 1831, 1848, etc, la guerre civile suisse, les guerres d'Afrique, du Maroc, de Syrie, de Chine, du Mexique, etc., les journées de 1830, 1835, 1848, 1851 et 1871 en France. La statistique que nous donnons est simplement celle des six grandes guerres ; mais il est évident que si nous faisions entrer dans notre cadre tous les événements de guerre, il faudrait, nous le croyons, augmenter nos totaux de 50 % au minimum.

Maintenant, si nous considérons les résultats de ces guerres, nous ne voyons qu'une chose, mais qui mérite qu'on s'y arrête,

c'est qu'il faut dépenser 155,973,000,000 de francs pour tuer 11,514,633 hommes, c'est-à-dire que chaque créature à qui Dieu avait donné la vie et qui l'a perdue sur le champ de bataille, où elle était amenée par l'ambition, la mauvaise foi de celui ou de ceux qui la gouvernait, a coûté, pour être réduite en poussière, 13,545 francs (2,709 piastres), deux fois au moins la somme nécessaire pour subvenir à ses besoins depuis sa naissance jusqu'à l'âge de vingt ans!!!

La France a payé à l'Allemagne 5,000,000,000 (*il fallait être Allemand pour demander une pareille indemnité et Français pour la payer dans un laps de temps aussi court*). Quels sont donc les avantages que cette dernière a retirés du versement dans ses coffres de ce monceau d'or, de cette montagne d'or, voulons-nous dire? Si l'on veut s'en rendre compte, il n'y a qu'à lire les journaux allemands. Non, jamais Jérémie n'a trouvé des lamentations pareilles à celles contenues dans les feuilles *tudesques;* depuis l'empereur jusqu'au plus humble artisan, tout le monde se plaint: voilà le résultat de la guerre, la mort et la banquereroute.

Cte DEL MONIERI.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

(*suite*)

Une troisième conséquence très-importante en cette matière et intimement liée aux deux précédentes c'est que les jugements des causes spirituelles n'appartiennent aucunement au tribunal, à l'autorité temporelle. On appelle causes spirituelles celles qui regardent la foi, l'administration des sacrements, les rites, la morale, la direction des fidèles dans la pratique de la vertu, la bonne ordonnance de la vie en vue de la fin dernière, bref, tout ce qui se rapporte au culte de Dieu et au salut des âmes. Que ces choses relèvent uniquement de l'Eglise, et que le clergé sous ce rapport soit de droit divin exempt de l'autorité séculière, c'est une vérité catholique; Suarez pense même que c'est une vérité de foi (1). Et assurément cette immunité n'est que la simple conséquence d'un principe de foi. En effet c'est une vérité de foi que l'autorité spirituelle n'a pas été conférée aux princes, mais au sacerdoce (2); or que les causes spirituelles ne puissent ressortir qu'à une autorité spirituelle, c'est-à-dire du même ordre, c'est ce qui est pleinement évident. Ce n'est pas à l'empereur romain, c'est à Pierre seul que le Christ a dit : *Pais mes brebis* (3) ; *tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié*

---

(1) Veritas catholica est clericos in spiritualibus seu ecclesiasticis causis omnino esse immunes a jurisdictione temporalium Principum. Ita docent omnes catholici scriptores in locis infra allegandis, conveniuntque omnes immunitatem clericorum quoad hanc partem esse de jure divino : quod œque certum ac de fide esse censeo. Defen. Fid. cath. ll. III, IV, c. II.

(2) Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei. Act. XX, 28.

(3) Joan. XXI, 17.

dans les cieux (1). " Si l'empereur est catholique, il est le fils, non le supérieur de l'Eglise " et plus bas, ... c'est aux prêtres que Dieu a voulu qu'il appartînt de régler ce qui est à régler dans l'Eglise ; ce n'est pas aux puissances séculières (2)."

Et en vérité si les deux pouvoirs sont distincts, il faut bien qu'ils aient une matière distincte, et par conséquent les causes spirituelles, matière directe de l'autorité spirituelle, ne peuvent être soumises à l'autorité temporelle qui ne peut s'exercer que sur les affaires temporelles. " Le médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus homme, par des actes propres et des dignités séparées, a distingué les offices des deux pouvoirs, voulant qu'ils s'élevassent en haut, grâce à son humilité réparatrice, et non qu'ils fussent de nouveau précipités en bas par l'humain orgueil ; que les empereurs chrétiens eussent besoin des Papes pour ce qui regarde la vie éternelle, et que les Papes, pour le cours exclusif des choses temporelles, se servissent des lois des empereurs dans la mesure nécessaire pour écarter de l'action spirituelle toute charnelle violence (3)." Ainsi le Pape Nicolas I à l'empereur Michel.

Or, si les causes spirituelles ne sont pas du ressort de la juridiction séculière, il faut en dire logiquement autant du clergé en tant qu'il s'occupe de ces causes. Et la raison en est très-claire ; les matières ou les causes, suivant la remarque de Suarez, sont la raison de la sujétion des personnes à un tribunal et à tel tribunal, parce que les actes de la juridiction ont pour objet prochain une matière donnée que l'on prescrit ou qui se discute relativement aux personnes soumises à cette juridiction, et par conséquent si la matière échappe à la juridiction d'un juge, les personnes auxquelles se rapporte cette matière et en tant qu'elle s'y rapporte lui échappent aussi (4). Et encore que cette immunité convienne surtout aux clercs qui sont des personnes sacrées et régies spécialement par des lois ecclésiastiques, elle s'étend pourtant aussi à tous les

---

(1) Matth. XVI, 19.

(2) Si Imperator catholicus est, filius est, non præsul Ecclesiæ ... Ad Sacerdotes voluit Deus, quæ Ecclesiæ disponenda sunt, pertinere, non ad sæculi potestates. Joannes Papa.

(3) Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus sic actibus propriis et et dignitatibus distinctis officia potestatis utriusque discrevit, propriâ volens medicinali humilitate sursum efferri, non humana superbia rursum in inferna demergi ; ut christiani Imperatores pro æterna vita Pontificibus indigerent, et Pontifices pro cursu temporalium tantummodo rerum imperialibus legibus uterentur quatenus spiritualis actio carnalibus incursibus.

(4) Personæ sortiuntur forum pro ratione materiarum causarum, quia jurisdictionis actus proxime versantur circa aliquam materiam, quam præcipit vel discutit, personæ subjectæ : et ideo si materia est extra jurisdictionem alicujus, etiam personæ, ad quas pertinet talis materia, sub ratione tali erunt ab eâdem jurisdictione immunes. Defens. Fid. cath. l. IV c. II.

fidèles en tant que pour tout ce qui regarde les matières religieuses ils sont absolument indépendants du pouvoir laïque et soumis uniquement au pouvoir de l'Eglise. La preuve en est très-facile : cette indépendance vis-à-vis du pouvoir séculier vient non pas d'une raison spéciale relative seulement à l'état ecclésiastique, mais d'une raison générale à savoir de la nature même de ces causes qui dépassent la sphère du pouvoir laïque, elle s'étend donc à tous ceux que ces causes intéressent de quelque manière.

Et l'on ne peut pas dire que le pouvoir séculier peut se mêler indirectement de ces causes en tant qu'elles nuiraient à l'ordre civil et politique dont il a le soin ; non, car une société ne peut avoir vis-à-vis d'une autre un pouvoir indirect de cette nature qu'autant que cette autre est par elle-même subordonnée à la première. De là il peut arriver seulement que celle-ci descende, quand besoin est, dans l'ordre inférieur pour le corriger et le remettre avec l'ordre supérieur dans le rapport voulu. Et c'est ainsi que l'autorité civile jouit de ce pouvoir indirect relativement à la société domestique et aux autres associations qui pourraient surgir dans le sein de l'Etat par suite du libre développement de l'activité individuelle. Dans sa sphère, la famille est indépendante, mais parce que sa fin est subordonnée à la fin politique, il s'ensuit que le pouvoir civil peut, au moyen de ses lois, sans l'absorber toutefois, diriger dans son exercice le pouvoir paternel selon les exigences de l'ordre public ; et au cas où une disposition domestique serait nuisible au corps social tout entier, il peut survenir, connaître de cette cause et la juger. On dira la même chose à plus forte raison des autres associations privées dans lesquelles la subordination de leurs fins particulières à la fin générale de la société fait que le prince a sur elles un pouvoir indirect, même en ce qui regarde leur nature.

Mais c'est là justement ce qui prouve l'impossibilité d'en pouvoir dire autant au sujet de l'Eglise. En effet, ce n'est pas l'Eglise qui est subordonnée à l'Etat, c'est l'Etat au contraire qui est subordonné à l'Eglise, car ce n'est pas la fin religieuse qui est au-dessous de la fin politique, c'est la fin politique au contraire qui est au-dessous de la fin religieuse. Donc ce n'est pas l'Etat qui a un pouvoir indirect sur l'Eglise, c'est au contraire l'Eglise qui a sur l'Etat un pouvoir indirect. Et ainsi elle peut corriger et casser les lois civiles et les jugements des tribunaux civils, qui sont un obstacle au bien spirituel ; elle peut réprimer les abus du pouvoir exécutif, ou bien, s'il est nécessaire à la religion, lui ordonner d'agir. Le tribunal de l'Eglise est supérieur au tribunal civil. Or, le tribunal supérieur peut revoir les causes du tribunal inférieur, mais le tri-

bunal inférieur ne peut aucunement réviser les causes du tribunal supérieur. Par rapport à ces jugements, on doit s'en tenir à la règle tracée par le Pape Boniface VIII. "Si le pouvoir terrestre vient à dévier, c'est au pouvoir spirituel à le juger. Quand c'est le pouvoir spirituel qui dévie, le pouvoir inférieur doit être jugé par celui qui lui est supérieur dans le même ordre. Mais si c'est le pouvoir suprême lui-même, il ne peut être jugé que par Dieu, l'homme ne le peut (1)"

Il est facile après cela de comprendre le désordre renfermé dans ce qu'on nomme *les Appels comme d'abus*, appels en vertu desquels le magistrat laïque s'arroge le droit de citer à son tribunal et de juger les ministres sacrés sur des actes de juridiction ecclésiastique et d'exercice du ministère. On comprend par là également le vil caractère de cette autre usurpation sacrilége qu'on désigne sous le nom de *Placet* ou d'*Exequatur;* usurpation en vertu de laquelle il est défendu d'exécuter ou même seulement de publier aucune Bulle ou Bref ou Rescrit papal, sans l'approbation du pouvoir laïque. Nous parlerons à part de ces deux iniques prétentions et nous ferons voir qu'elles tendent à ruiner de fond en comble l'entière indépendance du royaume de Jésus-Christ. De même que le *Placet* soumet à l'Etat le pouvoir législatif de l'Eglise, de même l'*Appel comme d'abus* lui soumet le pouvoir judiciaire. Pour le moment, qu'il nous suffise de faire remarquer que la constitution organique de l'Eglise, venant de Jésus-Crist même, n'est pas assujettie au caprice de l'homme, et par conséquent l'Etat, au lieu de s'entêter dans ses absurdes prétentions, ferait bien mieux de les répudier de lui-même. S'il s'obstine à les maintenir, il n'en recueillera que du mépris ; tout au plus aura-t-il l'occasion de faire un peu de tyrannie, mais ni le clergé ni les vrais fidèles ne consentiront jamais à les respecter.

CHAPITRE IV

DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

§ I.—*Condamnation portée par le Pape Pie IX*

Notre Saint-Père le Pape Pie IX, dans son encyclique du 8 décembre 1864, s'exprime en ces termes sur la liberté de conscience :

---

(1) Si deviat terrena potestas, judicabitur a potestate spirituali, sed si deviat spiritualis, minor a suo superiori, SI VERO SUPREMA, a solo Deo, non ab homine poterit judicari. *Unam Sanctam.*

" Contrairement à la doctrine de l'Ecriture, de l'Eglise et des Saints Pères, ils n'hésitent pas (nos modernes potitiques) à affirmer " que le meilleur gouvernement est celui où l'on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer, par des peines de droit, les violateurs de la religion catholique, si ce n'est quand la paix publique le demande." Par suite de cette idée de gouvernement absolument fausse, il ne craignent pas de favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Eglise catholique et au salut des âmes, que notre prédécesseur de vénérée mémoire, Grégoire XVI, a nommée UN DÉLIRE, *savoir, " que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre de tout homme, droit qui doit être proclamé et affirmé par la loi dans toute société bien constituée, et que les citoyens ont droit à une complète liberté, sans limitation possible de la part d'aucune autorité soit ecclésiastique, soit civile, de manière qu'ils puissent ouvertement et publiquement, par la parole, la presse ou autrement, manifester et déclarer leurs opinions quelles qu'elles soient." Et en produisant ces téméraires affirmations, ils ne pensent pas ni ne considèrent que c'est une* LIRERTÉ DE PERDITION *qu'ils prèchent.* (1)"

L'erreur condamnée ici par le Pape suppose non-seulement que l'Etat abandonne tout rapport à l'ordre surnaturel, mais qu'il apostasie absolument. Se renfermant dans les bornes de la pnre nature, ne mettant aucune différence entre la vraie et la fausse croyance, l'Etat n'a plus de raison pour protéger par ses lois la religion catholique. Pour lui l'offense faite à Jésus-Christ et à son Eglise n'est plus un délit social. Devant ses lois, le fidèle et l'incrédule, l'orthodoxe et l'hérétique se valent. Néanmoins, même en ces conditions, il ne saurait dire qu'il est affranchi entièrement de tout rapport religieux. Dans l'ordre même purement naturel, le gouvernement ne cesse d'être le ministre de Dieu et il reste tenu de procurer en cette qualité la gloire de son Seigneur. Accorder la liberté de conscience absolue, il ne le pourrait pas, au moins en tant qu'une pareille liberté exclut tous les cultes ou en renferme de contraire aux principes évidents de la raison. Il

---

(1) Atque contra Sacrarum Litterarum, Ecclesiæ, sanctorumque Patrum doctrinam, asserere non dubitant, "optimam esse conditionem societatis in quâ Imperio non agnoscitur officium coercendi sancitis pœnis violatores catholicæ religionis, nisi quatenus pax publica postulet." Ex quâ omnino falsâ socialis regiminis ideâ haud timent erroneam illam favore opinionem catholicæ Ecclesiæ animarumque saluti maxime exitialem, a rec. mem. Gregorio XVI Prædecessore Nostro DELIRAMENTUM appellatam, nimirum, "libertatem conscientiæ et cultuum esse proprium cujuscumque hominis jus, quod lege proclamari et asseri debet in omni recte constituta societate, et jus civibus inesse ad omnimodam libertatem nulla vel ecclesiastica vel civili auctoritate coarctandam, quo suos conceptus quoscumque sive voce, sive typis, sive alia ratione palam publiceque manifestare ac declarare valeant." Dum vero id temere affirmant, haud cogitant et considerant, quod LIBERTATEM PERDITIONIS prædicant.—*Encyclique* quanta cura § Atque contra.

ne le pourrait que s'il venait à nier Dieu d'où lui vient son pouvoir. Car s'établissant ainsi dans l'athéïsme politique, il est naturel qu'il ne s'aperçoive aucunement du devoir qu'il a d'agir par ses lois sur les actes et le langage de ses sujets en ce qui regarde la religion et les mœurs. En cet état il est obligé de leur laisser une pleine liberté de principes, non-seulement pour ce qui est de professer telle ou telle foi, mais encore pour ce qui est de n'en professer aucune et de manifester extérieurement sans contrainte leurs pensées et leurs sentiments intérieurs. En d'autres termes, il est logiquement forcé de leur concéder une pleine liberté de conscience. Et telle est la conquête capitale, but des aspirations des ennemis de la société et de l'Eglise, qui espèrent follemement détruire ainsi et l'une et l'autre.

Leur prétention s'appuie d'abord sur deux sophismes.

Ils disent : l'Etat est distinct de l'Eglise, donc il doit en être séparé ; l'Etat ne peut créer la vérité, donc il ne peut ni la reconnaître ni conséquemment la protéger. Mais parce que les sophismes ne durent pas longtemps et finissent toujours par apparaître ce qu'ils sont, les partisans de la liberté de conscience ne se contentent pas de les accepter comme une conséquence du fait de la séparation de l'Etat et de l'Eglise, mais ils demandent sans détour qu'on les accepte comme un principe au-dessus de toute controverse et comme un droit propre, essentiel à l'homme. C'est pourquoi le devoir de l'Etat étant de reconnaître et de sauvegarder les droits des citoyens, de la prétention qu'ils ont établie il leur est très-facile d'inférer que la reconnaissance et le maintien de la liberté de conscience et des cultes est de l'idéal de la société, et qu'il n'est pas sans cela de gouvernement juste et bien constitué. Ainsi, après avoir enlevé à l'Etat la protection de la vérité, ils lui imposent comme un devoir la protection de l'erreur. Ils le contraignent non-seulement à se déclarer athée, mais à soutenir que la profession d'athéisme est essentiellement requise pour faire un gouvernement parfait.

Dans son Encyclique le Saint-Père poursuivant l'erreur en tous ses détours, proscrit la liberté de conscience comme étant la conséquence du naturalisme et de l'athéisme politique. Il ne s'arrête pas là ; il la détruit en elle-même, déclarant qu'elle n'est pas un droit mais un *délire* de l'homme. Et parce qu'il n'est pas rare qu'on la désire et qu'on l'aime non pas en tant que principe dogmatique, mais seulement comme expédient très-avantageux, le Pape déclare que loin d'être une liberté de salut, elle est une liberté de *perdition*. Nous allons montrer brièvement la justesse de ces deux parties de la censure pontificale.

§ II.—*C'est à bon droit que le Pape qualifie de " délire " la liberté de conscience.*

Par liberté il faut entendre ou l'exemption de ce qui est contraire à la nature ou l'exemption de ce qui peut en régler les actes : exemption de contrainte, ou exemption de loi. C'est ainsi qu'on dit du cours d'un fleuve qu'il est libre quand il n'est pas arrêté par des obstacles, quoiqu'il aille d'ailleurs à la mer en obéissant aux lois naturelles de la gravité, et du vol d'un oiseau qu'il est libre quand il parcourt les airs sans but fixe et sans règle déterminant son action.

Evidemment, ce n'est pas dans ce premier sens que la liberté de conscience est comprise par ceux qui la défendent, car alors ils seraient obligés d'admettre une conséquence tout-à-fait différente de celle qu'ils ont en vue. En effet, si la liberté pour eux est la faculté de suivre sa propre nature, la liberté de conscience sera la faculté non-seulement d'obéir aux principes de la raison, mais encore de se soumettre entièrement à la direction de l'Eglise catholique ; car c'est à cette condition que la conscience sera réellement et vraiment libre. Quelle est en effet la nature de la conscience ? n'est-ce pas de se conformer à la règle du vrai et de l'honnête ? Mais cette règle quelle est-elle ? n'est-ce pas la loi éternelle de Dieu qu'il est impossible d'avoir pleine et entière en dehors du *magistère* infaillible de l'Eglise ? Quand donc la conscience humaine pourra suivre sans entraves ce *magistère*, seulement alors elle pourra se dire vraiment libre, c'est-à-dire affranchie de ce qui est contraire à sa nature. Mais ce n'est pas ce que veut, ce que cherche l'esprit moderne, il s'efforce au contraire d'entraver le plus possible ce monvement de la conscience.

L'esprit moderne prend ici le mot liberté dans le second des deux sens donnés, c'est-à-dire dans le sens d'exemption de toute loi, de toute règle des actes. Ainsi entendue, la liberté de conscience est certainement un délire et une extravagance. En effet comment la soutenir ? Trois suppositions sont possibles : on peut supposer ou qu'il n'y a pas de loi pour diriger la conscience, ou que, s'il en est une, elle s'identifie avec elle, ou enfin que, dans le cas où elle s'en distingue, l'homme a le droit de ne s'y pas conformer. La première hypothèse est celle des fauteurs du progrès indéfini ; n'admettant que des vérités relatives, sans vérité absolue, ils ne reconnaissent en conséquence aucune règle immuable de justice et d'honnêteté. Pour eux, point de distinction entre le bien et le mal moral, mais tout est bien et tout est mal à des points

de vue divers. La seconde hypothèse est celle des panthéistes ; confondant la nature et Dieu, ils confondent par conséquent la conscience humaine et la conscience divine. Pour eux, la conscience humaine est par elle-même la source de la vérité et de la justice. La troisième, sinon dans la forme, au moins dans le fond, est celle des libéraux ; ils font de l'exercice de la liberté comme tel un droit suprême de l'homme, antérieur à toute idée de devoir. Pour eux, agir librement c'est bien agir. Mais dans ces trois suppositions, il est clair que la liberté de conscience n'est qu'une folie ; car dans la première elle se fonde sur la négation de l'ordre moral, dans la seconde elle se réduit à la déification de l'homme, et dans la troisième elle se résout dans le droit à l'erreur et au mal.

Mais, direz-vous, ce n'est pas le sens que l'on donne ici à la liberté de conscience, on entend seulement par là l'exemption de toute loi intrinsèque qui n'est pas évidente à la raison. Et ce sens est justifié par ce motif que la conscience ne peut avoir d'autre règle que le vrai, or le vrai ne se fabrique pas d'autorité, mais se perçoit par l'intelligence.

Mais à raisonner ainsi, on perd sa cause. Et en effet, on est forcé par là de renoncer à la liberté de conscience, au moins en tant qu'elle est absolue et sans limite. On la confine dans les bornes du vrai qui lui est montré par la raison, et l'autorité politique a le droit de l'y maintenir, au moins en ce qui concerne l'ordre extérieur. Donc, l'athéisme, le polythéisme, les cultes infâmes, le blasphême, le mépris de la religion devront être bannis en cette hypothèse et bannis par l'intervention du pouvoir social. La fin de la société, sous quelque rapport qu'on l'envisage, à ne s'en tenir qu'à la nature, n'est pas la vie vertueuse ? Or il n'y a certainement pas de vie vertueuse où le premier et le plus grand devoir, celui qui nous lie au suprême Auteur de notre être, n'est pas rempli. L'autorité, comme nous l'avons fait remarquer, même dans l'ordre purement naturel, reçoit sa charge d'en haut, ce n'est donc qu'en démentant ce qu'elle est, qu'elle peut mettre sur le même rang, la piété et l'irréligion, celui qui blasphême et celui qui glorifiie Dieu. Quand saint Paul (1) disait du prince : *il est le ministre de Dieu pour ton bien... vengeur des mauvaises actions*, il parlait des princes de son temps qui étaient païens et qui en fait de vrai ne reconnaissaient que ce que leur suggérait la pure raison.

En second lieu cette explication de la liberté de conscience nous ramène au rationalisme, car elle suppose la négation de l'ordre

---

(1) *Minister Dei est tibi in bonum... vindex in iram ei qui malum agit.* Rom. XIII, 4.

surnaturel, la négation du Christ, la négation de l'Eglise ; elle suppose que l'homme est pleinement abandonné à lui-même et aux faibles lueurs de sa propre raison. Or telle n'est pas la vérité historique non plus que l'économie de la divine Providence. Dieu n'a pas laissé l'homme borné à la simple nature. Il l'a élevé à l'ordre surnaturel au moyen de la foi et de la grâce : il l'a racheté de l'esclavage du péché par l'incarnation de son Verbe, il l'a constitué en société spirituelle par le moyen de l'Eglise. Pour la connaissance certaine du vrai et du bien, il ne l'a pas laissé au pouvoir de sa raison faillible ; il l'a confié au *magistère* et à la direction des Pasteurs qu'il a chargés de conduire les peuples dans pâturages du salut. Qui ne reconnaît pas ces vérités est un infidèle, et avec un infidèle ce n'est pas la liberté de conscience que l'on discute, c'est la vérité de la foi chrétienne. Qui ne croit pas perdrait son temps à nous lire ; qu'il étudie auparavant les traités de la démonstration catholique. Nous parlons ici à ceux qui croient et nous cherchons si, étant donnés le Christ et l'Eglise, la liberté de conscience est conforme ou non à la raison.

Dans une pareille recherche, il suffit du bon sens pour comprendre que si Dieu a daigné nous parler par son Fils unique, et instituer l'Eglise pour en perpétuer et appliquer l'enseignement parmi les peuples, reconnaître à l'homme le droit de suivre toute doctrine, c'est lui reconnaître le droit de contredire Dieu et s'affranchir de l'ordre qu'il a voulu. Folie évidente, comme l'a dit le Saint-Père ! N'est-ce donc pas un délire de reconnaître la vérité du christianisme et de penser néanmois qu'on a le droit de le rejeter ? Ne faut-il pas être insensé pour croire que la raison permet d'embrasser ce qu'elle condamne ?

Le sophisme spécieux rapporté plus haut ne peut tromper que les faibles. Il est sûr, en effet, que la conscience ne peut avoir d'autre règle que le vrai, et c'est pourquoi il convient à sa nature que cette règle soit l'autorité de Dieu et de l'Eglise parce qu'alors seulement elle est certaine de ne pas s'écarter du vrai. En Dieu qui ne peut ni se tromper ni mentir, l'autorité s'identifie avec le vrai, et dans l'Eglise elle est inséparable du vrai, grâce à l'infaillibilité dont elle jouit par assistance divine. Ici donc l'opposition qu'on imagine entre le vrai et l'autorité, et par consépuent entre la raison qui saisit et la foi qui se soumet, n'existe pas, parce que c'est la raison qui dans ces deux actes perçoit le vrai, encore qu'en y adhérant elle s'appuie dans le premier sur l'évidence propre, dans le second sur l'évidence divine. Et puis l'Eglise en nous proposant le vrai ne le fabrique pas de son autorité propre, elle ne fait que nous en assurer la possession. Dépositaire de la révéla-

toin, où elle nous en fait connaître les articles, où elle en tire les conséquences, ou elle en écarte les erreurs selon que l exigent la pureté de la foi et la sainteté de la vie.

Mais c'est bien du temps perdu de refuter ces sophistes. Le mobile de leurs actes, ce n'est pas la gloire d'obéir à la raison évidente, mais l'ardent désir qu'ils ont de satisfaire leurs sens. Or, les vérités de la foi sont trop contraires à ce désir. Ils s'insurgent donc contre elles au nom du droit de la libre pensée. Ce qu'ils envient néanmoins, ce n'est pas tant de penser librement que d'agir sans frein. Et ceci est une autre espèce de délire en ce sens qu'il a pour but le matérialisme pratique, le ravalement de l'homme au niveau de la bête. Ainsi entendue, la liberté de conscience est la liberté de la brute vers laquelle, oublieux de sa grandeur, l'homme descend par sa révolte superbe contre l'ordination divine. Erreur très-ancienne que le livre de Job exprime ainsi : *l'homme vain s'enfle d'orgueil; il se croit né libre comme un ânon sauvage* (1).

---

(1) *Vir vanus in superbiam erigitur et tanquam pullum onagri se liberum natum putat.* Job. XI, 12.

(*à continuer.*)

LE PAYS DES FOURRURES

CHAPITRE XXII

PENDANT CINQ MOIS

(*Suite*)

Le lieutenant fut enchanté de cette détermination de sa compagne. Il l'avait jugée et appréciée. Une grande sympathie l'unissait à cette vaillante femme, qui le tenait, elle, pour un homme bon et brave. Véritablement, l'un et l'autre n'eussent pas vu venir sans regrets l'heure de la séparation. Qui sait, d'ailleurs, si le ciel ne leur réservait pas encore de terribles épreuves, pendant lesquelles leur double influence devrait s'unir pour le salut commun ?

Le 20 janvier, le soleil reparut pour la première fois et termina la nuit polaire. Il ne demeura que quelques-instants au-dessus de l'horizon, et fut salué par les joyeux hurrahs des hiverneurs. A compter de cette date, la durée du jour alla toujours croissant.

Pendant le mois de février et jusqu'au 15 mars, il y eut encore des successions très-brusques de beau et de mauvais temps. Les beaux temps furent très-froids ; les mauvais, très-neigeux. Pendant ceux-là, le froid empêchait les chasseurs de sortir, et pendant ceux-ci, c'étaient les tempêtes de neige qui les obligeaient à rester à la maison. Il n'y eut donc que par les temps moyens que certains travaux purent être exécutés au dehors, mais aucune longue excursion ne fut tentée. D'ailleurs, à quoi bon s'éloigner du fort, puisque les trappes fonctionnaient avec succès. Pendant cette fin d'hiver, des martres, des renards, des hermines, des wolvérènes et autres précieux animaux se firent prendre en grand nombre,

et les trappeurs ne chômèrent pas, tout en restant aux environs du cap Bathurst. Une seule excursion, faite en mars à la baie des Morses, fit reconnaître que le tremblement de terre avait beaucoup modifié la forme des falaises qui s'étaient singulièrement abaissées. Au-delà, les montagnes ignivomes, couronnées d'une légère vapeur, semblaient momentanément apaisées.

Vers le 20 mars, les chasseurs signalèrent les premiers cygnes, qui émigraient des territoires méridionaux et s'envolaient vers le nord en poussant d'aigres sifflements. Quelques "bruants de neige" et des "faucons hiverneurs" firent aussi leur apparition. Mais une immense couche blanche couvrait encore le sol, et le soleil ne pouvait fondre la surface solide de la mer et du lac.

La débâcle n'arriva que dans les premiers jours d'avril. La rupture s'opérait avec un fracas extraordinaire, comparable parfois à des décharges d'artillerie. De brusques changements se produisirent dans la banquise. Plus d'un iceberg, ruiné par les chocs, rongé à sa base, culbuta avec un bruit terrible par suite du déplacement de son centre de gravité. De là des éboulements qui activaient le bris de l'icefield.

A cette époque, la moyenne de la température était de trente-deux degrés au-dessus de zéro [0° centig.] Aussi les premières glaces du rivage ne tardèrent pas à se dissoudre, et la banquise, entraînée par les courants polaires, recula peu à peu dans les brumes de l'horizon. Au 15 avril, la mer était libre, et certainement un navire venu de l'océan Pacifique, par le détroit de Behring, après avoir longé la côte américaine, aurait pu atterrir au cap Bathurst.

En même temps que l'océan Arctique, le lac Barnett se délivra de sa cuirasse glacée, à la grande satisfaction des milliers de canards et autres volatiles aquatiques, qui pullulaient sur ses bords. Mais, ainsi que l'avait prévu le lieutenant Hobson, le périmètre du lac avait été modifié par la nouvelle pente du sol. La portion du rivage qui s'étendait devant l'enceinte du fort, et que bornaient à l'est les collines boisées, s'élargit considérablement. Jasper Hobson estima à cent cinquante pas le recul des eaux du lac sur sa rive orientale. A l'opposé, ces eaux durent se déplacer d'autant vers l'ouest, et inonder le pays, si quelque barrière naturelle ne les retenait pas.

En somme, il était fort heureux que la dénivellation du sol se fût faite de l'est à l'ouest, car si elle se fût produite en sens contraire, la factorerie eût été inévitablement submergée.

Quant à la petite rivière, elle se tarit aussitôt que le dégel eut rétabli son courant. On peut dire que ses eaux remontèrent vers

leur source, la pente s'étant établie en cet endroit du nord au sud.

" Voilà, dit Jasper Hobson au sergent, une rivière à rayer de la carte des continents polaires ! Si nous n'avions eu que ce ruisseau pour nous fournir d'eau potable, nous aurions été fort embarrassés ! Très-heureusement, il nous reste le lac Barnett, et j'aime à penser que nos buveurs ne l'épuiseront pas.

—En effet, répondit le sergent Long, le lac... Mais ses eaux sont-elles restées douces ? "

Jasper Hobson regarda fixement son sergent, et ses sourcils se contractèrent. Cette idée ne lui était pas encore venue, qu'une fracture du sol avait pu établir une communication entre la mer et le lagon ! Malheur irréparable, qui eût forcément entraîné la ruine et l'abandon de la nouvelle factorerie.

Le lieutenant et le sergent Long coururent en tonte hâte vers le lac !...Les eaux étaient douces !

Dans les premiers jours de mai, le sol, nettoyé de neige en de certains endroits, commença à reverdir sous l'influence des rayons solaires. Quelques mousses, quelques graminées montrèrent timidement leurs petites pointes hors de terre. Les graines d'oseille et de chochléarias semées par Mrs. Joliffe levèrent aussi. La couche de neige les avait protégées contre ce rude hiver. Mais il fallut les défendre du bec des oiseaux et de la dent des rongeurs. Cette importante besogne fut dévolue au digne caporal, qui s'en acquitta avec la conscience et le sérieux d'un mannequin accroché dans un potager !

Les longs jours étaient revenus. Les chasses furent reprises.

Le lieutenant Hobson voulait compléter l'approvisionnement de fourrures dont les agents du fort Reliance devaient prendre livraison dans quelques semaines. Marbre, Sabine et autres chasseurs se mirent en campagne. Leurs excursions ne furent ni longues ni fatigantes. Jamais ils ne s'écartèrent de plus de deux milles du cap Bathurst. Jamais ils n'avaient rencontre de territoire aussi giboyeux. Ils en étaient à la fois très-surpris et très-satisfaits. Les martres, les rennes, les lièvres, les caribous, les renards, les hermines venaient au-devant des coups de fusil.

Une seule observation à faire, au grand regret des hiverneurs qui leur tenaient rancune, c'est qu'on ne voyait plus d'ours, pas même leurs traces. On eût dit qu'en fuyant, les assaillants avaient entraîné tous leurs congénères avec eux. Peut-être ce tremblement de terre avait-il plus particulièrement effrayé ces animaux, dont l'organisation est très-fine, et même "très-nerveuse", si, toutefois, ce qualificatif peut s'appliquer à un simple quadrupède !

Le mois de mai fut assez pluvieux. La neige et la pluie alternaient. La moyenne de la température ne donna que quarante et un degrés au-dessus de zéro (5° centigr. au-dessus de glace). Les brouillards furent fréquents, et tellement épais parfois, qu'il eût été imprudent de s'écarter du fort. Petersen et Kellet, égarés pendant quarante-huit heures, causèrent les plus vives inquiétudes à leurs compagnons. Une erreur de direction, qu'ils ne pouvaient rectifier, les avaient entraînés dans le sud, quand ils se croyaient aux environs de la baie des Morses. Ils ne revinrent donc qu'exténués et à demi morts de faim.

Juin arriva, et avec lui le beau temps et parfois une chaleur véritable. Les hiverneurs avaient quitté leurs vêtements d'hiver. On travaillait activement à réparer la maison, qu'il s'agissait de reprendre en sous-œuvre. En même temps, Jasper Hobson faisait construire un vaste magasin à l'angle sud de la cour. Le territoire se montrait assez giboyeux pour justifier l'opportunité de cette construction. L'approvisionnement de fourrures était considérable, et il devenait nécessaire d'établir un local spécialement destiné à l'emmagasinage des pelleteries.

Cependant, Jasper Hobson attendait de jour en jour le détachement que devait lui envoyer le capitaine Craventy. Bien des objets manquaient encore à la nouvelle factorerie. Les munitions étaient à renouveler. Si ce détachement avait quitté le fort Reliance dès les premiers jours de mai, il devait atteindre vers la mi-juin le cap Bathurst. On se souvient que c'était le point de ralliement convenu entre le capitaine et son lieutenant. Or, comme Jasper Hobson avait précisément établi le nouveau fort au cap même, les agents envoyés à sa rencontre ne pouvaient manquer de l'y trouver.

Donc, à partir du 15 juin, le lieutenant fit surveiller les environs du cap. Le pavillon britannique avait été arboré au sommet de la falaise et devait s'apercevoir de loin. Il était présumable, d'ailleurs, que le convoi de ravitaillement suivrait à peu près l'itinéraire du lieutenant, et longerait le littoral depuis le golfe du Couronnement jusqu'au cap Bathurst. C'était la voie la plus sûre, sinon la plus courte, à une époque de l'année où la mer, libre de glaces, délimitait nettement le rivage et permettait d'en suivre le contour.

Cependant, le mois de juin s'acheva sans que le convoi eût apparu, Jasper Hobson ressentit quelques inquiétudes, surtout quand les brouillards vinrent envelopper de nouveau le territoire. Il craignait pour les agents aventurés sur ce désert, et auxquels ces brumes persistantes pouvaient opposer de sérieux obstacles.

Jasper Hobson s'entretint souvent avec Mrs. Barnett, le sergent, Mac Nap, Raë, de cet abus de choses. L'astronome Thomas Black ne cachait point ses appréhensions, car, l'éclipse une fois observée, il comptait bien s'en retourner avec le détachement. Or, si le détachement ne venait pas, il se voyait réservé à un second hivernage, perspective qui lui souriait peu. Ce brave savant, sa tâche accomplie, ne demandait qu'à s'en aller. Il faisait donc part de ses craintes au lieutenant Hobson, qui ne savait, en vérité, que lui répondre.

Au 4 juillet, rien encore. Quelques hommes, envoyés en reconnaissance à trois milles sur la côte, dans le sud-est, n'avaient découvert aucune trace.

Il fallut admettre alors, ou que les agents du fort Reliance n'étaient point partis, ou qu'ils s'étaient égarés en route. Malheureusement, cette dernière hypothèse devenait la plus probable. Jasper Hobson connaissait le capitaine Craventy, et il ne mettait point en doute que le convoi n'eût quitté le fort Reliance à l'époque convenue.

On conçoit donc combien ses inquiétudes devinrent vives ! La belle saison s'écoulait. Encore deux mois, et l'hiver arctique, c'est-à-dire les âpres brises, les tourbillons de neige, les nuits longues, s'abattrait sur cette portion du continent.

Le lieutenant Hobson n'était point homme à rester dans une pareille incertitude ! Il fallait prendre un parti, et voici celui auquel il s'arrêta après avoir consulté ses compagnons. Il va sans dire que l'astronome l'appuyait de toutes ses forces.

On était au 5 juillet. Dans quatorze jours,—le 18 juillet,—l'éclipse solaire devait se produire. Dès le lendemain, Thomas Black pouvait quitter le fort Espérance. Il fut donc décidé que si, d'ici là, les agents attendus n'étaient point arrivés, un convoi, composé de quelques hommes et de quatre ou cinq bateaux, quitterait la factorerie pour se rendre au lac de l'Esclave. Ce convoi emporterait une partie des fourrures les plus précieuses, et, en six semaines au plus, c'est-à-dire vers la fin d'août, pendant que la saison le permettait encore, il pouvait atteindre le fort Reliance.

Ce point décidé, Thomas Black redevint l'homme absorbé qu'il était, n'attendant plus que le moment où la lune, exactement interposée entre l'astre radieux et " lui," éclipserait totalement le disque du soleil !

CHAPITRE XXIII

L'ÉCLIPSE DU 18 JUILLET 1860

Cependant les brumes ne se dissipaient pas. Le soleil n'apparaissait qu'à travers un opaque rideau de vapeurs, ce qui ne laissait pas de tourmenter l'astronome au sujet de son éclipse. Souvent même, le brouillard était si intense, que, de la cour du fort, on ne pouvait pas apercevoir le sommet du cap.

Le lieutenant Hobson se sentait de plus en plus inquiet. Il ne doutait pas que le convoi envoyé du fort Reliance ne se fût égaré dans ce désert. Et puis, de vagues appréhensions, de tristes pressentiments agitaient son esprit. Cet homme énergique n'envisageait pas l'avenir sans une certaine anxiété. Pourquoi ? Il n'aurait pu le dire. Tout, cependant, semblait lui réussir. Malgré les rigueurs de l'hivernage, sa petite colonie jouissait d'une santé excellente. Aucun désaccord n'existait entre ses compagnons, et ces braves gens s'acquittaient de leur tâche avec zèle. Le territoire était giboyeux. La récolte de fourrures avait été belle, et la Compagnie ne pouvait qu'être enchantée des résultats obtenus par son agent. En admettant même que le fort Espérance ne fût pas ravitaillé, le pays offrait assez de ressources pour que l'on pût envisager sans trop de crainte la perspective d'un second hivernage. Pourquoi donc la confiance manquait-elle au lieutenant Hobson ?

Plus d'une fois, Mrs. Paulina Barnett et lui s'entretinrent à ce sujet. La voyageuse cherchait à le rassurer en faisant valoir les raisons déduites ci-dessus. Ce jour-là, se promenant avec lui sur le rivage, elle plaida avec plus d'insistance la cause du cap Bathurst et de la factorerie, fondée au prix de tant de peines.

" Oui, madame, oui, vous avez raison, répondit Jasper Hobson, mais on ne commande pas à ses pressentiments ! Je ne suis pourtant pas un visionnaire. Vingt fois, dans ma vie de soldat, je me suis trouvé dans des circonstances critiques, sans m'en être ému un instant. Eh bien, pour la première fois, l'avenir m'inquiète ! Si j'avais en face de moi un danger certain, je ne craindrais pas. Mais un danger vague, indéterminé, que je ne fais que pressentir !...

—Mais quel danger ? demanda Mrs. Paulina Barnett, et que redoutez-vous, les hommes, les animaux ou les éléments ?

—Les animaux ? en aucune façon, répondit le lieutenant. C'est à eux de redouter les chasseurs du cap Bathurst. Les hommes ? Non. Ces territoires ne sont guères fréquentés que par les Esquimaux, et les Indiens s'y aventurent rarement...

—Et je vous ferai observer, monsieur Hobson, ajouta Mrs. Paulina Barnett, que ces Canadiens, dont vous pouviez jusqu'à un certain point craindre la visite pendant la belle saison, ne sont même pas venus...

—Et je le regrette, madame !

—Quoi ! vous regrettez ces concurrents dont les dispositions envers la Compagnie sont évidemment hostiles ?

—Madame, répondit le lieutenant, je les regrette, et je ne les regrette pas !... Cela est assez difficile à expliquer ! Remarquez que le convoi du fort Reliance devait arriver et qu'il n'est point arrivé. Il en est de même des agents des Pelletiers de Saint-Louis, qui pouvaient venir et qui ne sont point venus. Aucun Esquimau, même, n'a visité cette partie du littoral pendant cet été.....

—Et votre conclusion, monsieur Hobson... ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—C'est qu'on ne vient peut-être pas au cap Bathurst et au fort Espérance "aussi facilement" qu'on le voudrait, madame !"

La voyageuse regarda le lieutenant Hobson, dont le front était évidemment soucieux, et qui, avec un accent singulier, avait souligné le mot "facilement !"

"Lieutenant Hobson, lui dit-elle, puisque vous ne craignez rien, ni de la part des animaux, ni de la part des hommes, je dois croire que ce sont les éléments...

—Madame, répondit Jasper Hobson, je ne sais si j'ai l'esprit frappé, si mes pressentiments m'aveuglent, mais il me semble que ce pays est étrange. Si je l'avais mieux connu, je crois que je ne m'y serais pas fixé. Je vous ai déjà fait observé certaines particularités qui m'ont semblé inexplicables, telles que le manque absolu de pierres sur tout le territoire, et la coupure si nette du littoral ! La formation primitive de ce bout de continent ne me paraît pas claire ! Je sais bien que le voisinage d'un volcan peut produire certains phénomènes... Vous rappelez-vous ce que je vous ai dit au sujet des marées.

—Parfaitement, monsieur Hobson.

Là où la mer, d'après les observations faites par les explorateurs sur ces parages, devrait monter de quinze ou vingt pieds, elle ne s'élève que d'un pied à peine !

—Sans doute, répondit Mrs. Paulina Barnett, mais vous avez expliqué cet effet par la configuration bizarre des terres, le resserrement des détroits...

J'ai tenté d'expliquer, et voilà tout ! répondit le lieutenant Hobson, mais avant-hier, j'ai observé un phénomène encore plus

invraisemblable, phénomène que je ne vous expliquerai pas, et je doute que de plus savants parviennent à le faire. "

Mrs. Paulina Barnett regarda Jasper Hobson.

" Que s'est-il donc passé ? lui demanda-t-elle.

—Avant-hier, madame, c'était jour de pleine lune, et la marée, d'après l'annuaire, devait être très-forte ! Eh bien, la mer ne s'est pas même élevée d'un pied comme autrefois ! Elle ne s'est pas élevée du tout ! "

—Vous avez pu vous tromper ! fit observer Mrs. Pauliua Barnett au lieutenant.

—Je ne me suis pas trompé. J'ai observé moi-même. Avant-hier, 4 juillet, la marée a été nulle, absolument nulle sur le littoral du cap Bathurst !

—Et vous en concluez, monsieur Hobson ?... demanda Mrs. Paulina Barnett.

—J'en conclus, madame, répondit le lieutenant, ou que les lois de la nature sont changées, ou... que ce pays est dans une situation particulière... Ou plutôt, je ne conclus pas... je n'explique pas.... je ne comprends pas... et... je suis inquiet ! "

Mrs. Paulina Barnett ne pressa pas davantage le lieutenant Hobson. Evidemment, cette absence totale de marée était inexplicable, extra-naturelle, comme le serait l'absence du soleil au méridien à l'heure de midi. A moins que le tremblement de terre n'eût tellement modifié la conformation du littoral et des terres arctiques... Mais cette hypothèse ne pouvait satisfaire un sérieux observateur des phénomènes terrestres.

Quant à penser que le lieutenannt se fût trompé dans son observation, ce n'était pas admissible, et ce jour-là même — 6 juillet — Mrs. Paulina Barnett et lui constatèrent, au moyen de repères marqués sur le littoral, que la marée, qui, il y a un an, se déplaçait au moins d'un pied en hauteur, était maintenant nulle, tout à fait nulle !

Le secret sur cette observation fut gardé. Le lieutenant Hobson ne voulait pas, et avec raison, jeter une inquiétude quelconque dans l'esprit de ses compagnons. Mais souvent ils pouvaient le voir, seul, silencieux, immobile, au sommet du cap, observer la mer libre alors, qui se développait sous ses regards.

Pendant ce mois de juillet, la chasse des animaux à fourrures dut être suspendue. Les martres, les renards et autres avaient déjà perdu leur poil d'hiver. On se borna donc à la poursuite du gibier comestible, des caribous, des lièvres polaires et autres, qui, par un caprice au moins bizarre,— Mrs. Paulina Barnett le remarqua elle-même,—pullulaient littéralement aux environs du cap

Bathurst, bien que les coups de fusil eussent dû peu à peu les en éloigner.

Au 15 juillet, la situation n'avait pas changé. Aucune nouvelle du fort Reliance. Le convoi attendu ne paraissait pas. Jasper Hobson résolut de mettre son projet à exécution et d'aller au capitaine Craventy, puisque le capitaine ne venait pas à lui.

Naturellement, le chef de ce petit détachement ne pouvait être que le sergent Long. Le sergent aurait désiré ne pas se séparer du lieutenant. Il s'agissait, en effet, d'une absence assez prolongée, car on ne pouvait revenir au fort Espérance avant l'été prochain, et le sergent serait forcé de passer la mauvaise saison au fort Reliance. C'était donc une absence de huit mois au moins. Mac Nap ou Raë aurait certainement pu remplacer le sergent Long, mais ces deux braves soldats étaient mariés. D'ailleurs, Mac Nap, maître charpentier, et Raë, forgeron, étaient nécessaires à la factorerie, qui ne pouvait se passer de leurs services.

Telles furent les raisons que fit valoir le lieutenant Hobson et auxquelles le sergent se rendit "militairement". Quant aux quatre soldats qui devaient l'accompagner, ce furent Belcher, Pond, Peterson et Kellet qui se déclarèrent prêts à partir.

Quatre traîneaux et leur attelage de chiens furent disposés pour ce voyage. Ils devaient porter des vivres et des fourrures, que l'on choisit parmi les plus précieuses, renards, hermines, martres, cygnes, lynx, rats musqués, wolvérènes. Quant au départ, il fut fixé au 19 juillet matin, le lendemain même de l'éclipse. Il va sans dire que Thomas Black accompagnerait le sergent Long, et qu'un traîneau servirait au transport de ses instruments et de sa personne.

Il faut avouer que ce digne savant fut bien malheureux pendant les jours qui précédèrent le phénomène si impatiemment attendu par lui. Les intermittences du beau temps et du mauvais temps, la fréquence des brumes, l'atmosphère, tantôt chargée de pluie, tantôt humide de brouillards, le vent inconstant, ne se fixant à aucun point de l'horizon, l'inquiétaient à bon droit. Il ne mangeait pas, il ne dormait pas, il ne vivait plus. Si, pendant les quelques minutes que durerait l'éclipse, le ciel était couvert de vapeurs, si l'astre des nuits et l'astre du jour se dérobaient derrière un voile opaque, si lui, Thomas Black, envoyé dans ce but, ne pouvait observer ni la couronne lumineuse, ni les protubérances rougeâtres, quel désappointement ! Tant de fatigues inutilement supportées, tant de dangers courus en pure perte !

"Venir si loin pour voir la lune ! s'exclamait-il d'un ton piteusement comique, et ne point la voir !"

Non ! il ne pouvait se faire à cette idée ! Dès que l'obscurité

arrivait, le digne savant montait au sommet du cap et il regardait le ciel. Il n'avait même pas la consolation de pouvoir contempler la blonde Phœbé en ce moment! La lune allait être nouvelle dans trois jours ; elle accompagnait, par conséquent, le soleil dans sa révolution autour du globe, et disparaissait dans son irradiation !

Thomas Black épanchait souvent ses peines dans le cœur de Mrs. Paulina Barnett. La compatissante femme ne pouvait s'empêcher de le plaindre, et, un jour, elle le rassura de son mieux, lui assurant que le baromètre avait une certaine tendance à remonter, lui répétant qu'on était alors dans la belle saison !

" La belle saison, s'écria Thomas Black, haussant les épaules. Est-ce qu'il y a une belle saison dans un pareil pays!

—Mais enfin, monsieur Black, répondit Mrs. Paulina Barnett, en admettant que, par malechance, cette éclipse vous échappe, il s'en produira d'autres, je suppose ! Celle du 18 juillet n'est sans doute pas la dernière du siècle !

—Non, madame, répondit l'astronome, non. Après celle-ci, nous aurons encore cinq éclipses totales de soleil jusqu'en 1900 : une première, le 31 décembre 1861, qui sera totale pour l'océan Atlantique, la Méditerranée et le désert de Sahara ; une seconde, le 22 décembre 1870, totale pour les Açores, l'Espagne méridionale, l'Algérie, la Sicile et la Turquie ; une troisième, le 19 août 1887, totale pour le nord-est de l'Allemagne, la Russie méridionale et l'Asie centrale ; une quatrième, le 9 août 1896, visible pour le Groënland, la Laponie et la Sibérie, et enfin, en 1900, le 28 mai, une cinquième qui sera totale pour les Etats-Unis, l'Espagne, l'Algérie et l'Egypte.

—Eh bien, monsieur Black, reprit Mrs. Paulina Barnett, si vous manquez l'éclipse du 18 juiliet 1860, vous vous consolerez avec celle du 31 décembre 1861 ! Qu'est-ce que dix-sept mois !

—Pour me consoler, madame, répondit gravement l'astronome, ce ne sera pas dix-sept mois, mais trente-six ans que j'aurais à attendre!

—Et pourqnoi ?

—C'est que, de toutes ces éclipses, une seule, celle du 9 août 1896, sera totale pour les lieux situés en haute latitude, tels que Laponie, Sibérie ou Groënland !

—Mais quel intérêt avez-vous à faire une observation sous un parallèle aussi élevé? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—Quel intérêt, madame ! s'écria Thomas Black, mais un intérêt scientifique de la plus haute importance. Rarement les éclipses ont été observées dans les régions rapprochées du pôle, où le soleil, peu élevé au-dessus de l'horizon, présente, en apparence,

un disque considérable. Il en est de même pour la lune, qui vient l'occulter, et il est possible que, dans ces conditions, l'étude de la couronne lumineuse et des protubérances puisse être plus complète ! Voilà pourquoi, madame, je suis venu opérer au-dessus du soixante-dixième parallèle ! Or, ces conditions ne se reproduiront qu'en 1896 ! M'assurez-vous que je vivrai jusque-là ? "

A cette argumentation, il n'y avait rien à répondre. Thomas Black continua donc d'être fort malheureux, car l'inconstance du temps menaçait de lui jouer un mauvais tour.

Le 16 juillet, il fit très-beau. Mais le lendemain, par contre, temps couvert, brumes épaisses. C'était à se désespérer. Thomas Black fut réellement malade ce jour-là. L'état fiévreux dans lequel il vivait depuis quelque temps menaçait de dégénérer en maladie véritable. Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson essayaient vainement de le calmer. Quant au sergent Long et aux autres, ils ne comprenaient point qu'on se rendît si malheureux "par amour de la lune" !

Le lendemain, 18 juillet, c'était enfin le grand jour. L'éclipse totale devait durer, d'après les calculs des éphémérides, quatre minutes trente-sept secondes, c'est-à-dire de onze heures quarante-trois minutes et quinze secondes à onze heures quarante-sept minutes et cinquante-sept secondes du matin.

" Qu'est-ce que je demande ? s'écriait lamentablement l'astronome en s'arrachant les cheveux, je demande uniquement qu'un coin du ciel, rien qu'un petit coin, celui dans lequel s'opérera l'occultation, soit pur de tout nuage, et pendant combien de temps ? pendant quatre minutes seulement ! Et puis après, qu'il neige, qu'il tonne, que les éléments se déchaînent, je m'en moque comme un calimaçon d'un chronomètre ! "

Thomas Black avait quelques raisons de désespérer tout à fait. Il semblait probable que l'opération manquerait. Au lever du jour, l'horizon était couvert de brumes. De gros nuages s'élevaient du sud, précisément sur cette partie du ciel où l'éclipse devait se produire. Mais, sans doute, le dieu des astronomes eut pitié du pauvre Black, car vers huit heures, une brise assez vive s'établit dans le nord et nettoya tout le firmament !

Ah ! quel cri de reconnaissance, quelles exclamations de gratitude s'élevèrent de la poitrine du digne savant ! Le ciel était pur, le soleil resplendissait, en attendant que la lune, encore perdue dans son irradiation, l'éteignit peu à peu !

Aussitôt les instruments de Thomas Black furent portés et installés au sommet du promontoire. Puis l'astronome les braqua sur l'horizon méridional, et il attendit. Il avait retrouvé toute sa

patience accoutumée, tout le sang-froid nécessaire à son observation. Que pouvait-il craindre, maintenant ? Rien, si ce n'est que le ciel ne lui tombât sur la tête ! A neuf heures, il n'y avait plus de nuage, pas une vapeur, ni à l'horizon, ni au zénith ! Jamais observation astronomique ne s'était présentée dans des conditions plus favorables !

Jasper Hobson et tous ses compagnons, Mrs. Paulina Barnett et toutes ses compagnes avaient voulu assister à l'opération. La colonie entière se trouvait réunie sur le cap Bathurst et entourait l'astronome. Le soleil montait peu à peu, en décrivant un arc très-allongé au-dessus de l'immense plaine qui s'étendait vers le sud. Personne ne parlait. On attendait avec une sorte d'anxiété solennelle.

Vers neuf heures et demie, l'occultation commença. Le disque de la lune mordit sur le disque du soleil. Mais le premier ne devait couvrir complètement le second qu'entre onze heures quarante-trois minutess quinze secondes et onze heures quarante-sept minutes cinquante-sept secondes. C'était le temps assigné par les éphémérides à l'éclipse totale, et personne n'ignore qu'aucune erreur ne peut entacher ces calculs, établis, vérifiés, contrôlés par les savants de tous les observatoires du monde.

Thomas Black avait apporté dans son bagage d'astronome une certaine quantité de verres noircis ; il les distribua à ses compagnons, et chacun put suivre les progrès du phénomène sans se brûler les yeux.

Le disque brun de la lune s'avançait peu à peu. Déjà les objets terrestres prenaient une teinte particulière de jaune orangé. L'atmosphère, au zénith, avait changé de couleur. A dix heures un quart, la moitié du disque solaire était obscurcie. Quelques chiens, errant en liberté, allaient et venaient, montrant une certaine inquiétude et aboyant parfois d'une façon lamentable. Les canards, immobiles sur les bords du lac, jetaient leur cri du soir et cherchaient une place favorable pour dormir. Les mères appelaient leurs petits, qui se réfugiaient sous leurs ailes. Pour tous ces animaux, la nuit allait venir, et c'était l'heure du sommeil.

A onze heures, les deux tiers du soleil étaient couverts. Les objets avaient pris une teinte de rouge vineux. Une demi-obscurité régnait alors, et elle devait être à peu près complète pendant les quatre minutes que durerait l'occultation totale. Mais déjà quelques planètes, Mercure, Vénus, apparaissaient, ainsi que certaines constellations. Les ténèbres s'accroissaient de minute en minute.

Thomas Black, l'œil à l'oculaire de sa lunette, immobile, silen-

cieux, suivait les progrès du phénomène. A onze heures quarante-trois, les deux disques devaient être exactement placés l'un devant l'autre.

" Onze heures quarante-trois," dit Jasper Hobson, qui consultait attentivement l'aiguille à secondes de son chronomètre."

Thomas Black, penché sur l'instrument, ne remuait pas. Une demi-minute s'écoula...

Thomas Black se releva, l'œil démesurément ouvert. Puis il se replaça devant l'oculaire pendant une demi-minute encore, et se relevant une seconde fois :

" Mais elle s'en va ! elle s'en va ! s'écria-t-il d'une voix étranglée. La lune, la lune fuit ! elle disparaît ! "

En effet, le disque lunaire glissait sur celui du soleil sans l'avoir masqué tout entier ! Les deux tiers seulement de l'orbe solaire avaient été recouverts !

Thomas Black était retombé, stupéfait ! Les quatre minutes étaient passées. La lumière se refaisait peu à peu. La couronne lumineuse ne s'était pas produite !

" Mais qu'y a-t-il ? demanda Jasper Hobson.

—Il y a ! s'écria l'astronome, il y a que l'éclipse n'a pas été complète, qu'elle n'a pas été totale pour cet endroit du globe ! Vous m'entendez ! pas to-ta-le ! ! !

—Alors, vos éphémérides sont fausses !

—Fausses ! allons donc ! Dites cela à d'autres, monsieur le lieutenant !

—Mais alors... s'écria Jasper Hobson, dont la physionomie se modifia subitement.

—Alors, répondit Thomas Black, nous ne sommes pas sous le le soixante-dixième parallèle !

—Par exemple ! s'écria Mrs. Paulina Barnett.

—Nous le saurons bien ! dit l'astronome, dont les yeux respiraient à la fois la colère et le désappointement. Dans quelques minutes, le soleil va passer au méridien... Mon sextant, vite ! vite ! "

Un des soldats courut à la maison et en rapporta l'instrument demandé.

Thomas Black visa l'astre du jour, le laissa passer au méridien, puis abaissant son sextant, et chiffrant rapidement quelques calculs sur son carnet :

" Comment était situé le cap Bathurst, demanda-t-il, quand, il y a un an, à notre arrivée, nous l'avons relevé en latitude !

—Il était par soixante-dix degrés quarante-quatre minutes et trente-sept secondes ! répondit le lieutenant Hobson.

—Eh bien, monsieur, il est maintenant par soixante-treize de-

grés sept minutes et vingt secondes ! Vous voyez bien que nous ne sommes pas sous le soixante-dixième parallèle !...

—Ou plutôt que nous n'y sommes plus ! " murmura Jasper Hobson.

Une révélation soudaine s'était faite dans son esprit ! Tous les phénomènes, inexpliqués jusqu'ici, s'expliquaient alors !...

Le territoire du cap Bathurst, depuis l'arrivée du lieutenant Hobson, avait " dérivé " de trois degrés dans le nord !

JULES VERNE.

(*Fin de la première partie.*)

CHRONIQUE PARISIENNE

Je suis de ceux qui estiment que c'est une grande consolation de lire l'histoire. Car les misères, les crimes, les fléaux n'y apparaissent pas moindres aux temps passés qu'aux temps actuels ; et au point de vue religieux en particulier, nous savons assez par elle qu'il n'y a point eu de siècle parfaitement prospère.

Quoi de plus sanglant que l'enfantement du monde à la religion de Jésus-Christ ! Quoi de plus alarmant que l'invasion et la gangrène de l'arianisme ! Quoi de plus sombre que le temps où l'Eglise, à grand'peine, recrutait les barbares et sauvait les manuscrits, ainsi que les siècles de foi vive, mais de mœurs à outrance, que l'on a appelés du nom de moyen-âge !

La renaissance n'a-t-elle pas été un débordement de paganisme posthume ? Le protestantisme n'a-t-il pas eu un instant presque tous les trônes et toutes les épées à sa discrétion ? Le dix-huitième siècle enfin et la Révolution n'ont-ils pas paru humainement en mesure de faire ce qu'ils voulaient, c'est-à-dire, comme Voltaire l'avait décrété *écraser l'infâme ?*

Oui, mais il y avait des compensations. Rarement, cette tempête battait à la fois tous les rivages, et presque toujours un coin d'horison s'ouvrait à la lumière débordante et aux succès heureux du prosélytisme catholique. Où en sommes-nous aujourd'hui à ce point de vue, et que voyons-nous ? Quelles sont nos compensations ? et où l'Eglise a-t-elle placé, comme un défi divin, le théâtre fortuné de ses progrès et le spectacle réconfortant de ses conquêtes ?

Nos ennemis disent : nulle part ; et le déchaînement exceptionnel qui se produit en ce moment contre la Vérité peut en effet conduire à cette fausse conclusion et ébranler, s'ils n'y regardent pas à deux fois, les croyants eux-mêmes. Vous plairait-il, cher lecteur, de faire avec moi le tour de l'Europe à la recherche de ce problême et de sa solution, et d'écouter le bruit que font encore les chaînes de Saint-Pierre ?

Nous commencerions par l'Italie, où la Papauté est crucifiée sur place, et là, sans doute, on ne peut méconnaître tous les sujets de désolation. Il est certain que l'Italie est unifiée,—administrativement du moins. Elle a une armée, une marine et une industrie naissante remplaçant tant bien que mal l'auréole évanouie de sa vie littéraire et artistique. Le Pape est prisonnier dans son palais, et ce n'est que par un miracle que les rouages administratifs de l'Eglise ont pu fonctionner jusqu'à ce jour autour du Vatican, à deux pas du carnaval politique de Monte-Citorio, et en dépit de toutes les persécutions et de toutes les entraves légales.

Dernièrement encore, le ministère Depretis prenait ses précautions législatives contre les empiètements d'un clergé à qui l'on a tout pris, même la liberté des vocations, et les reptiles allemands, unis aux reptiles italiens, sont là, flairant la moindre indisposition de Pie IX, et se creusant la tête pour savoir ce que le Sacré-Collége a bien pu machiner en vue du prochain conclave.

Oui, mais ce sépulcre est glorieux, comme dit l'Ecriture, et tandis que le Quirinal est vide, le Vatican se montre littéralement encombré. Ni le savoir-faire du prince-héritier, ni l'entrain et les grâces sémillantes de son épouse n'ont pu rendre la vie au vieux palais épiscopal où l'usurpateur lui-même semble ne pouvoir ou ne vouloir dormir ; tandis que le Pape octogénaire ne suffit qu'à grand'peine à donner audience aux flots de pieux courtisans qui affluent de tous les points de l'univers, les mains pleines d'or et le cœur débordant de foi, de dévouement et de tendresse.

De plus, la révolution italienne comme Saturne est en train de dévorer ses enfants. Déjà le ministère semi-républicain de Victor-Emmanuel est débordé : on réclame le suffrage universel à cor et à cris : la cognée est à la racine de l'arbre, et la pente sera bientôt descendue vers cet abîme, que l'usurpateur semblait entrevoir, quand il disait : *andremo al fondo.*

Or, rien ne prouve que les catastrophes qui, par réaction, ont toujours été favorables à l'Eglise en France, n'auront pas les mêmes résultats en Italie ; et il se trouvera peut-être que le suffrage universel sera décrété juste au moment où l'opinion, écœurée de la monarchie de Victor-Emmanuel, et effrayée de la république de Garibaldi, se jettera en masse aux pieds des hommes restés fidèles aux anciens régimes.

Politiquement, l'Espagne est peut-être tombée plus bas encore que l'Italie. Les *pronunciamentos* militaires qui y renversent et y édifient les pouvoirs publics, rappellent avec aggravation les agissements des Prétoriens sous les derniers empereurs romains. La guerre civile ne s'y éteint jamais complètement, et aujourd'hui

encore elle couve sous la cendre où l'on a dressé le trône de don Alphonse.

Dans ce pays de tempérament extrême, la foi toujours vive contraste avec des mœurs souvent cruelles, et l'on ne peut se retenir de mêler partout la politique à la religion. Il est d'ailleurs certain que le clergé est loin d'être absolument unanime en cette matière à l'heure qu'il est. Don Carlos, guerroyant dans les provinces les plus religieuses de la péninsule avait fait bien des promesses que peut-être il n'eut jamais pu remplir, et le St. Siége s'était tenu vis-à-vis de lui, sur le pied de la plus grande réserve. Cela n'empêchait point le bas clergé presque tout entier de s'être rallié au valeureux prétendant, tandis qu'une partie de l'épiscopat gardait ses sympathies au régime tombé avec l'ex-reine Isabelle.

Quoi qu'il en soit, les cortès qui saluèrent l'avènement de son fils, inscrivirent dans la nouvelle constitution, malgré les évêques, le faux principe de la liberté des cultes. Un conflit avec le St. Siége ne put qu'à grand'peine être évité, et sous la pression du nonce, aujourd'hui cardinal Simeoni, l'habile Canovas dut donner des gages pour l'interprétation et l'application des nouvelles lois confessionnelles. A l'heure qu'il est, le crédit de cet homme de juste milieu s'ébranle : les provinces du Nord auxquelles on enlève leurs vieilles franchises s'agitent : les républicains conspirent et nul ne peut prévoir ce que l'Eglise aura à souffrir des prochaines complications politiques.

Du côté de l'Orient qu'il ne faut jamais oublier quand il est question de christianisme, l'horizon est encore plus sombre. Le groupe si intéressant et si nombreux des Arméniens et des Grecs unis avait été divisé misérablement depuis le concile, souvent à l'instigation des vizirs qui ont si mal conseillé le sultan Abdul-Aziz dans les dernières années de son règne. Mgr. Hassoun avait été exilé et les Kupélianistes mis en possession des églises et des œuvres catholiques. Une détente s'était pourtant produite dans les rapports du St. Siége avec le Divan. Midhat-Pacha, aujourd'hui disgracié, s'était signalé par sa bienveillance pour Mgr. Hassoun : des torts considérables avaient été réparés, des mesures de justice et d'équité avaient été prises, au grand scandale de toutes les feuilles révolutionnaires de l'Europe. Car M. de Bismarck en Allemagne, M. Gladstone en Angleterre, Garibaldi en Italie, Gambetta en France, se voilaient la face d'horreur devant un pape qui osait montrer que les persécutions savantes de la sainte Russie ne lui répugnaient pas moins que les cruautés de la fanatique Turquie ; et l'on ne manquait pas d'ajouter que St. Pierre était ligué avec le Grand-Turc contre les chrétientés orientales. Ces fantaisies sont

tombées après les coups de théâtre qui se sont succédé à Constantinople ; et rien n'empêche qu'au prochain massacre des chrétiens, les pseudo-libéraux,—pourvu que les catholiques y soient compris, —ne se tournent cette fois pour les Ottomans contre les Russes.

Bien avisé qui prophétiserait ce qui sortira au point de vue religieux des prochains mouvements guerriers de la grande puissance du Nord et de son conflit probable avec sa terrible voisine l'Allemagne. La diplomatie religieuse de St. Pétersbourg est aussi ondoyante que possible. Outre que les cris des victimes qu'elle déporte se perdent sans écho dans les steppes et les neiges de la Sibérie et que la presse est baillonnée par la police et le bon plaisir du tzar, il y a en Pologne une double situation : celle des Latins dont on se targue à l'intérieur, parce qu'on leur a rendu une liberté relative et donné à ronger quelques concessions : celles des Grecs unis dont on étouffe les plaintes désespérées et auxquels on fait une véritable guerre d'extermination ; et l'on ne saurait trop tenir compte de ce double courant dans les informations, d'ailleurs rares et en apparence contradictoires, qui nous viennent de la Russie.

Il est d'ailleurs démontré que le prosélytisme catholique y fait toujours des recrues dans les hautes classes de la société, les seules qui soient, par les livres et les voyages, accessibles à son action ; et quant à ce qui est du bas-peuple, de récentes études ont prouvé que le schisme russe, vermoulu des pieds à la tête de son clergé, n'attend pour crouler que la faculté laissée aux prêtres romains de se montrer en regard des popes schismatiques.

Qu'y a-t-il de fondé, dans le bruit officieux répandu naguère d'une détente prochaine entre l'empire de Bismarck et le Vatican ? On ne saurait le dire sans les plus grandes réserves. Il est certain que les socialistes ont rendu à usure au grand-chacelier et à sa politique intérieure, tous les coups qu'il frappait sur les catholiques. Le flot monte autour du trône allemand, les passions s'aiguisent, les mécontentements s'organisent et s'ameutent : et le paupérisme ayant affamé et le militarisme ayant épuisé ces masses profondes, l'ordre social apparaît visiblement menacé par elles. Ce ne sera donc pas trop d'unir en un faisceau tous les éléments de conservation pour y résister, et qui ne sait que le catholicisme allemand est la plus saine et la plus sûre de toutes ces ressources.

Nous verrons bien ce que la peur conseillera pour le lendemain aux persécuteurs de la veille. Constatons, en attendant, que le clergé et les évêques allemands sont admirables de fermeté et d'union : que le schisme ébauché par les soins de Bismarck et de Dœllinger a avorté dans la honte, et qu'arrivées par la persécution,

les œuvres catholiques de prosélytisme et de conservation ont pris un essor aussi merveilleux qu'incontestable.

Un gouvernement qui ne sait où il va en politique comme en religion, c'est celui de l'empereur d'Autriche. En se livrant comme il l'a fait aux centralistes, si justement suspects d'incliner vers la Prusse et l'annexion, le sympatique et infortuné souverain qu'aucun revers n'a pu dépopulariser jusqu'à ce jour, s'est privé du concours de ses meilleurs amis les fédéralistes. Et pour comble de malheur, il se trouve que ces disgraciés sont justement en Austro-Hongrie, l'élite de ce que l'on appelle improprement partout, le parti religieux. C'est ce qui fait qu'on a vu le souverain le plus pieux de l'univers gouverner avec des ministres juifs et libres-penseurs, rechercher les bonnes grâces de M. de Bismarck et signer ces fameuses lois confessionnelles qui déchiraient sans plus de façon que si ce contrat n'eût pas été synallagmatique et bilatéral l'heureux concordat consenti par Pie IX, en vue de panser les maux causés par le joséphisme. Il n'est que trop à craindre qu'en cas d'une oppression du futur conclave par le gouvernement de Victor-Emmanuel, l'Autriche ne tiendrait pas ou ne remplirait qu'imparfaitement le rôle que lui imposeraient ses devoirs, ses traditions et les circonstances.

Il est à peine nécessaire d'observer que la République hélvrétique est de tous les Etats de l'Europe celui qui depuis quelques années a le plus persécuté le catholicisme romain. Le libéralisme qui a fait de Génève le quartier général des conspirateurs et la sentine des apostats, refuse l'eau et le feu aux évêques et aux prêtres réguliers, exile les uns, confisque aux autres leurs églises pour les adjuger à une poignée de rénégats et édicte enfin des lois draconniennes contre tout ce qui obéit au Souverain-Pontife.

L'illustre successeur de St. François de Sales ne laisse pas que de rester néanmoins à la frontière au poste d'observation où une notable partie de ses ouailles vient l'entourer aux grandes solennités; et la France entière bénéficie des loisirs forcés que le bannissement crée à son zèle éloquent et infatigable.

Quoi de plus fortifiant, malgré les ombres du tableau, que le spectacle offert par la catholique Belgique! Sous un régime de libertés politiques que beaucoup se croient en droit d'estime exagéré, le bien et le mal ont circonscrit plus que partout ailleurs leur champ de bataille. Il n'y a plus que des catholiques et des libéraux ou, comme ceux-ci aiment à se qualifier eux-mêmes, des *gueux*. Les récentes élections ayant tourné à deux reprises contre ces derniers, leur rage n'a plus connu de bornes. Tout ce que l'opinion peut forger de calomnies et distiller de poison, tout ce que

la presse peut vomir de blasphêmes et d'invectives, a été mis en œuvre pour démolir un ministère déjà affaibli par ses concessions et diviser une majorité chancelante. Le roi a tenu bon jusqu'ici, avec son premier ministre impopulaire, M. Malou. Mais la licence des mœurs politiques est si grande, la liberté de parler et d'imprimer si effrénée, les désordres de la rue si fréquents qu'on peut tout craindre de l'avenir si les catholiques faiblissent en cette mêlée et ne cimentent pas leur indispensable union contre l'ennemi commun.

De la Suède, du Danemark et des Pays-Bas, il faut dire avant tout que ces contrées sont moins pénétrées que les autres à tous les points de vue par les courants violents qui traversent l'Europe. Au point de vue religieux, elles sont partout intéressantes en ce sens que le catholicisme y maintient ses positions acquises et y poursuit lentement mais sûrement sa propagande et ses bienfaits.

Il en va de même à plus forte raison de la Grande-Bretagne où le christianisme officiel se *désétablit* de plus en plus, en même temps que, dans les mêmes proportions, les autres sectes se subdivisent et se désagrégent. Tout cela profite énormément au ritualisme devenu d'autant plus intéressant à cette heure qu'il est persécuté, et au catholicisme qui est la logique même et l'aboutissement forcé du mouvement qui emporte la haute Eglise. En vain M. Newdegate pousse-t-il de temps en temps ses cris d'aigle effarouché daus le parlement : en vain M. Gladstone multiplie ses pamphlets contre le catholicisme,—compromettant en cela ses éminentes qualités d'hommes d'Etat et la dignité de sa chute parlementaire, — le catholisisme pénètre comme un flot lumineux toutes les couches de cette fière nationalité qui l'avait banni et s'asseoit partout sur les bases solides que le génie anglais sait donner au prosélytisme comme à toutes choses.

Et maintenant abandonnons ces horisons rayés d'ombres et de lumière et jetons un regard sur la fille-aînée de l'Eglise, disons avec Pie IX : chère France ! pauvre France ! Si belle autrefois, quand selon la fière expression de nos annales, elle faisait les gestes de Dieu dans le monde, *gesta Dei per Francos*, si abaissée et si impuissante aujourd'hui, que des histrions la condamnent à ne faire que les œuvres de la Révolution et du socialisme.

Je vous l'avais bien dit il y a quelques mois, le maréchal est allé jusqu'à Jules Simon ; et maintenant si je n'étais pas toujours si tristement heureux en prophétie, j'ajouterais qu'il ira peut-être jusqu'à Gambetta. Mais ce sera la fin avant cela, et son pouvoir effectif déjà si fortement ébréché par les nouveaux ministres qui pèsent sur ses conseils, ne serait plus alors que le paravent légal

du radicalisme. C'est vous dire que politiquement parlant, le parti religieux est bien humilié en France. Jamais la presse n'avait eu de tels débordements d'impiétés, de tels vomissements de blasphèmes. Les évêques sont au banc de l'opinion républicaine. Les œuvres catholiques sont partout qualifiées de dangers nationaux et de conspirations, et le ministère, tenu en laisse par une majorité mi-partie incrédule, mi-partie hostile, ne sait à qui entendre, de la Chambre basse qui veut persécuter la religion ou de la Chambre haute qui veut la défendre.

C'est le règne de la mauvaise foi et des expédients dénués de franchise : on louvoie, on ménage, on jette à gauche et à droite des os à ronger. Mais l'administration se renouvelle peu à peu à la marque républicaine, qui est de plus en plus la marque irréligieuse, et le maréchal peut prévoir le moment où son personnel officiel annulera partout sa parole donnée et paralysera ses meilleures intentions.

En ce moment il y a sur le bureau de la chambre des propositions comme celles-ci : séparation de l'Eglise et de l'Etat,—suppression du budget des cultes,—expulsion des jésuites,—abrogation de la loi sur l'aumônerie militaire,—mariage des prêtres,—enseignement obligatoire et laïque, etc., etc. Et les mauvais journaux qui pullulent préparent l'opinion à ces horreurs par d'autres horreurs, que la censure désormais abolie en fait laisse passer chaque matin sans observation et qui vont infester l'esprit public de Paris et de la province.

Je sais bien que ce n'est là qu'un côté de la situation. Il y en a un autre plus consolant qui nous montre le catholicisme gagnant en vitalité intime et en pureté doctrinale tout ce qu'il semble perdre sur le terrain politique extérieur. Je ne reviendrai pas sur ce sujet que j'ai exquissé ici il y a quelques mois. Il est certain que tout n'est pas perdu, surtout si la France prend peur de ses nouveaux maîtres,—mouvement d'opinion qui se dessine déjà,—et si, secondant cette réaction les catholiques font taire leurs préférences politiques devant le péril social et circonscrivent la lutte, comme les Belges, entre la Révolution et l'Eglise.

TH. B.

Paris, avril 1877.

CHRONIQUE DU MOIS

Nous avons peu d'événements importants à noter pour le Canada.

Le départ des pèlerins canadiens pour Rome a eu lieu, mercredi, le 11 du courant. Les voyageurs, qui se rendent à la Ville Eternelle, étaient au nombre de trente-cinq, sous la direction de Sa Grandeur Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke. La cérémonie à l'évêché de Montréal a été des plus grandioses. Une foule nombreuse s'était portée à la cathédrale pour être témoin du départ. Plusieurs adresses furent lues, et Mgr. Racine y fit une réponse éloquente qui remua profondément tous les assistants. Les pèlerins, nous dit-on, offriront au St. Père une somme de vingt mille piastres. Nous avons été heureux de voir que le Canada ait pu fournir un aussi grand nombre de délégués pour aller déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ les vœux des catholiques de cette province. Nous ne doutons pas que des pèlerins, venant de si loin, ne soient l'objet d'une attention spéciale, lorsqu'ils seront présentés au Vatican. Il en est peu parmi nous qui n'aient envié le bonheur de nos compatriotes. Tous auraient voulu traverser les mers pour recevoir la bénédiction du Chef de l'Eglise, mais si ces vœux sont superflus, nos esprits et nos cœurs accompagneront les pèlerins dans leur marche jusqu'à la ville des Papes.

La session du parlement fédéral ne se terminera pas avant les derniers jours du mois d'avril. Les débats sont prolongés, et les votes sont requis sur presque toutes les mesures.

Beaucoup de députés sont menacés de perdre leurs siéges, parce qu'ils se trouvent en contravention avec l'Acte qni assure l'indépendance de la Chambre. L'orateur, l'hon. M. Anglin, sera très-probablement obligé d'abandonner son poste pour avoir passé un contrat avec le gouvernement actuel. Le député d'Ottawa, M. Currier, a donné sa démission pour la même raison. De chaque côté de la Chambre, on cherche des victimes, et les plus petits comptes payés par le gouvernement sont examinés scrupuleusement, afin de pouvoir découvrir des infractions à la loi.

Nous avons été favorisés d'une température exceptionnellement

douce, et la navigation est à la veille de s'ouvrir. Dans quelques jours, l'activité règnera dans nos ports, et le travail ne manquera plus à nos nombreux ouvriers. Les semences sont déjà commencées sur plusieurs points du pays. Encore quelques jours, et il ne restera plus qu'un souvenir de la rigoureuse saison que nous venons de traverser, et tout renaîtra à la vie comme à l'espérance.

***

La situation aux Etats-Unis s'est singulièrement modifiée depuis l'installation du nouveau président. Les démocrates ont ajourné leurs espérances de voir entrer un des leurs à la Maison Blanche. Pour le moment, ils se montrent satisfaits. Le gouverneur démocrate Hampton a été reconnu dans la Caroline du Sud, et il est plus que probable que Nicholls le sera dans la Louisiane.

L'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans s'exprime dans les termes suivants sur la situation de ces deux Etats :

" Nous félicitons cordialement les habitants de la Caroline du Sud de la solution heureuse qui consacre leur affranchissement, et nous le faisons avec d'autant plus de satisfaction que cette solution nous paraît forcément entraîner un résultat analogue pour notre propre Etat.

La Louisiane sera le dernier des Etats martyrs à reconquérir la liberté. Elle a été plus éprouvée que les autres parce que chaque fois qu'elle à réussi à briser ses chaînes, la main impitoyable du pouvoir fédéral les a rivées de nouveau. Tandis que la Georgie, le Texas, l'Arkansas, le Mississippi, l'Alabama, pouvaient se débarrasser de leurs spoliateurs sans que l'autorité militaire s'y opposât d'une façon effective, cette même autorité s'acharnait par une sorte de prédilection fatale sur la malheureuse Louisiane et la replaçait sous le joug comme s'il eût existé un intérêt puissant à l'écraser davantage et à compléter sa ruine.

Mais le martyre de la Louisiane touche à sa fin. Il n'est plus permis d'en douter aujourd'hui. L'affranchissement de ce noble Etat, si cruellement persécuté par la haine persistante du président Grant, suivra de près celui de la Caroline du Sud.

Si les Caroliniens ont élu Hampton par onze cents voix de majorité, les Louisianais ont donné au brave et sympathique Nicholls plus de 8,000 voix de majorité, et ils n'ont pas moins de droits que leurs frères à exiger le maintien de l'élu de leur choix....."

***

Les nouvelles de Rome montrent que la situation est des plus graves. La position faite au chef de l'Eglise devient de jour en jour plus intolérable. Le 23 mars dernier, Pie IX a prononcé, en présence des cardinaux et des évêques, une admirable allocution, dans laquelle il expose les souffrances et les maux de l'Eglise et fait appel aux souverains catholiques de l'Europe.

Le ministre Mancini n'a pu arrêter la circulation de cette protestation énergique, à cause du *veto* des puissances, mais il a essayé d'en atténuer l'effet, en publiant une circulaire dans laquelle il défend le gouvernement italien et prétend prouver que le Pape est libre. Cependant dans le même document, M. Mancini affirme que si l'on tolère aujourd'hui l'allocution du Pape, on se tient en droit et en principe maître de ne pas la tolérer demain. Voilà comment on entend la liberté en Italie ! M. Mancini a voulu faire de sa circulaire un document diplomatique, mais les diplomates ont refusé de la recevoir, tout en priant M. Melegari de considérer que la conduite et le langage de son collègue étaient contradictoires et dépourvus de convenances.

Les organes révolutionnaires même condamnent M. Mancini :

L'*Opinione* dit : " Nous n'hésitons pas à déclarer que la circulaire Mancini nous semble aussi déplorable pour la forme que pour le fond. Le ministre devait faire une réponse plus mesurée et plus conforme à la dignité d'un gouvernement.

La *Gazzetta d'Italia* dit : " La voix d'un ministre italien est à celle du Pape, comme le souffle d'un cornet au retentissement du canon. Un ministre ne dispose que des moyens de la législation ; un pape a pour auxiliaires toutes les sciences, et depuis catéchisme jusqu'au dogme, tout concourt à lui rendre facile une polémique avec des hommes qui, comme Mancini, se sont éloignés de la voie droite pour se jeter dans le labyrinthe des sophismes politiques... Que dire d'un Mancini, qui, se dressant sur la pointe des pieds pour sembler plus grand, et grossissant sa voix pour qu'on le croie plus autorisée, prétend donner des leçons au Pape ? "

***

La guerre entre la Russie et la Turquie est maintenant considérée comme inévitable. La signature du *protocole* par les puissances européennes, loin de préparer une solution pacifique de la question d'Orient, semble avoir au contraire hâté un dénouement belliqueux. La Porte a nettement rejeté les principales clauses

du protocole et refusé d'admettre la déclaration de la Russie touchant le désarmement.

"Il est à remarquer, dit un journal américain, que depuis l'origine des difficultés existantes, la Porte n'a pas un instant fléchi devant les demandes de la Russie et qu'elle n'a cessé de se préparer à la guerre sans se laisser détourner un instant par les apparences ou les possibilités d'une solution pacifique. Elle ne souhaite pas un conflit assurément; mais elle n'a jamais considéré les négociations que comme un moyen de gagner du temps tout en préparant aux yeux de l'Europe une justification pour l'agression qu'elle n'a jamais douté que la Russie méditait contre elle. Il n'y avait à ses yeux qu'une question de temps et d'opportunité, et elle a toujours été convaincue que les concessions qu'elle pourrait faire ne seraient que le point de départ de nouvelles exigences. Si elle devait être forcée à la guerre, mieux valait pour elle y entrer avec le prestige d'avoir conservé son indépendance, car, en faisant acte de soumission, le gouvernement aurait perdu une grande partie de son autorité sur les populations; peut-être aurait-il soulevé une violente opposition qui aurait été une source de division et d'affaiblissement. La dernière démarche du chargé d'affaires russe, pressant la conclusion des négociations du Montenegro et insistant pour que la Porte se désistât de sa position, a été accueillie dans cet esprit, et loin d'avoir un effet de conciliation, a été considérée comme un procédé hostile qui a augmenté les dispositions à la résistance."

Les préparatifs militaires de la Turquie ont été poussés avec une activité croissante, et ils sont devenus si menaçants que la Russie a dû multiplier à la hâte ses armements sur le littoral de la mer Noire, en prévision d'une attaque des navires cuirassés turcs.

Comme on le voit, la Turquie ne cèdera pas, et les journaux de St. Pétersbourg prétendent que c'est elle qui veut la guerre, tandis que la Russie n'a cessé de montrer les intentions les plus conciliantes, et n'a eu en vue que d'assurer les réformes dans l'empire turc et la protection des populations chrétiennes.

Quoiqu'il en soit, l'heure de la déclaration de la guerre n'est pas éloignée et elle ne peut être différée que de quelques jours. Il faudrait, pour arrêter la lutte, une intervention immédiate des autres puissances, mais les gouvernements de l'Europe ne semblent pas disposés à faire plus qu'ils n'ont fait jusqu'aujourd'hui.

Quant au résultat de la grande lutte qui va se livrer, il serait plus que téméraire de le prédire. La Turquie n'est pas numériquement aussi forte que la Russie, mais en ce moment elle peut disposer plus facilement de ses forces que la Russie, dont les troupes sont disséminées sur un immense territoire.

P. Hudon.

LOUIS-VITAL BAUGY

(*Suite et fin*)

VII

En 1866, le Président Johnson offrit à M. Baugy le poste de commissaire des affaires des Sauvages, qui ne le cède en importance qu'à un portefeuille de ministre. M. Baugy accepta après beaucoup d'hésitations. Il alla donc séjourner à Washington, où il demeura jusqu'à la clôture de la session suivante du Congrès, au commencement de l'année 1867.

On sait que les officiers publics aux Etats-Unis sont censés partager l'opinion du parti dominant, et que le Sénat est appelé à ratifier toutes les nominations aux charges publiques qui sont faites par le Président.

Comme M. Baugy avait toujours combattu au premier rang en faveur des démocrates, il ne pouvait s'attendre aux faveurs d'un Sénat composé d'une majorité républicaine. En effet, sa nomination ne fut pas ratifiée par cette Chambre. Les principaux sénateurs républicains, reconnaissant ses rares talents d'administration, votèrent à contre-cœur contre sa nomination. Ils cédèrent à la pression d'un mesquin esprit de parti, dont on ne saurait trop déplorer les funestes exigences.

Quoiqu'il en soit, M. Baugy ne tenait nullement à rester plus longtemps à la tête de la division des Sauvages. De plus graves intérêts l'appelaient à Saint-Louis, où le parti démocrate réclamait sa présence. "Il s'acquit, dit l'*Inland Monthly Magazine* de Saint-Louis, une grande réputation dans les quelques mois qu'il passa à la tête de la division des Sauvages ; il fit preuve d'une habileté et d'une intégrité inconnues depuis longtemps dans cette branche de l'administration fédérale."

A l'époque de son entrée en fonctions, la plupart des tribus étaient en guerre ouverte avec les Etats-Unis, par suite de la mauvaise gestion des affaires des Sauvages. A son départ, elles avaient enterré la hache de guerre, le calme et la confiance régnaient partout. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son administration.

Cet exemple n'a malheureusement pas été suivi par ses successeurs. Ils donnèrent dans les fautes et les abus du passé. De là, ces guerres sanglantes et presque continuelles avec les Sauvages de l'Ouest, qui ont coûté des millions au trésor américain, mais qui amèneront l'anéantissement de ces malheureuses peuplades, dans un avenir rapproché. Les Etats-Unis semblent poursuivre cette funeste politique de l'extermination des aborigènes, depuis l'administration du président Jackson, avec une cruauté froidement calculée, dont l'histoire leur demandera un compte sévère.

VIII

Deux ans plus tard, le parti démocrate choisit M. Baugy à l'unanimité comme son candidat pour la charge de lieutenant-gouverneur du Missouri. Il refusa la candidature, croyant qu'il valait mieux faire oublier son attitude durant la dernière guerre avant de solliciter de nouveau les suffrages des électeurs.

Peu de temps après, il prit part à la convention du parti démocrate, qui nomma le général McLellan son candidat à la présidence des Etats-Unis, et il prononça, en cette circonstance, un remarquable discours politique, qui fit l'admiration de tous les délégués. En effet, il a figuré au premier plan dans toutes les conventions ou assemblées publiques, où il a été appelé à soutenir la cause du parti démocrate.

Toujours dévoré d'un besoin incessant d'activité, il se fit élire membre du conseil municipal de Saint-Louis. Il devint même président du conseil, et il sut remplir ces fonctions à la satisfaction générale. Sans sa rentrée dans la vie publique, il eût certainement été élu maire de l'importante métropole.

Ce n'était pas le premier témoignage de confiance que la ville de Saint-Louis lui donnait, car il avait déjà été nommé, plusieurs années auparavant, président de la bourse et commissaire des écoles publiques.

Au mois de janvier 1873, M. Baugy fut enfin dignement récompensé des services signalés qu'il avait rendus au parti démocrate

et au Missouri tout entier. La législature de l'Etat se composa, cette année, pour la première fois, d'une majorité démocrate, et elle élut M. Baugy au poste important de membre du Sénat de Washington, en remplacement de l'honorable F. P. Blair, dont le terme d'office était expiré.

Cette position a de tout temps été enviée par les hommes les plus éminents aux Etats-Unis, et M. Baugy eut l'honneur d'être préféré par son parti à plusieurs autres candidats démocrates très-distingués, tels que le juge Nafton, le gouverneur Woodson et le lieutenant-gouverneur Reynolds. Il fut élu par une très-forte majorité sur le candidat du parti républicain, M. J. B. Henderson. Cette majorité fut de cinq votes dans le Sénat, et de cinquante-quatre dans la Chambre d'Assemblée, soit en tout cinquante-neuf votes.

On peut dire que toute la population du Missouri a applaudi au choix de M. Baugy comme sénateur. Ses adversaires même n'ont pas été les derniers à reconnaître que l'Etat serait dignement représenté par le nouvel élu. Nous le combattons, pouvaient-ils dire comme autrefois un homme politique anglais, en parlant de son célèbre rival, mais nous en sommes fiers.

L'élection de M. Baugy, écrivait le *Times* de Saint-Louis, le 14 juin 1874, au poste le plus honorable que la population pût lui confier, après une lutte très-vive, de préférence à des hommes qui s'étaient acquis une réputation considérale, a été un digne hommage à son habileté, à son intégrité politique, comme une juste récompense des sacrifices de toute une vie dans les intérêts du parti démocrate.

Cette élection comporte une plus haute signification que celle du triomphe d'un parti. Avec M. Baugy a pris place pour la première fois au Congrès de Washington un descendant de ces courageux pionniers canadiens, qui ouvrirent à la civilisation les vastes solitudes de l'Ouest. Noble mais tardive réparation envers une race, qui a tant de titres à la reconnaissance du peuple américain !

IX

Au Sénat, M. Baugy n'a pas tardé à se faire remarquer parmi ce corps d'hommes politiques distingués. Elu à une époque où le parti démocrate était l'infime minorité, il n'a pu sans doute faire triompher ses opinions, mais il n'a jamais craint du moins de les proclamer avec vigueur et habileté. Aussi a-t-il mérité par sa

haute intelligence, par sa loyauté et par sa fermeté de caractère, le respect et la considération de tous ses collègues, amis comme adversaires.

En plus d'une circonstance, M. Baugy a fait preuve d'un talent peu ordinaire comme orateur. Il a mis au service des causes importantes qu'il a cru devoir soutenir, non-seulement une rare facilité d'élocution, mais une grande force d'argumentation. Ses discours prouvent qu'il n'est pas seulement un orateur agréable, ornant son langage d'images vives, pittoresques, de traits historiques, mais qu'il est avant tout un logicien redoutable, pensant et raisonnant avec justesse, découvrant d'un coup-d'œil rapide et sûr le point faible d'un adversaire. Il suffit de l'entendre quelques instants pour sentir que sa parole est mûrie par l'étude, par le raisonnement, par une longue expérience des hommes et des choses, mais qu'elle est surtout l'expression d'un homme honnête et convaincu. Sous tous rapports, il est le *vir bonus dicendi peritus*, dont parle Cicéron.

Ses discours sur les affaires du Sud ont été particulièrement remarqués. S'ils n'ont pas été suivis de résultats satisfaisants, ils ont du moins servi à éclairer l'opinion publique, et à lui faire comprendre que la conduite de l'administration fédérale était propre à créer un abîme infranchissable entre le Nord et le Sud.

On sait la pénible situation faite aux Etats du Sud par la guerre de Sécession. Ils ne semblent avoir échappé à un genre d'esclavage que pour en subir un autre guère plus enviable. Les millions d'esclaves affranchis par la proclamation du Président Lincoln sont devenus les maîtres de la situation. Aussi quel usage font-ils en général de leur autorité ? Ils se vengent des blancs en leur imposant un joug intolérable. Comme ils dominent dans plusieurs législatures d'Etat, ils dilapident les deniers publics, frappent d'impôts onéreux la population de race blanche, se livrent en un mot à tous les excès imaginables. Là où les blancs ont voulu combattre leur tyrannie, ils ont été repoussés à coups de crosses et de baïonnettes par les soldats du gouvernement de Washington.

De tous ces Etats plongés encore dans la misère et la désolation, aucun n'a plus souffert peut-être que la Louisiane, qui, on le sait, contient une population française considérable. M. Baugy était trop Français pour ne pas sympathiser chaudement avec ses malheureux frères de la Louisiane, et, dans un discours qu'il prononça au mois d'avril 1874, il plaida chaleureusement leur cause. Il eut des accents inspirés pour intéresser le Sénat en leur faveur, et termina par les paroles suivantes, qui peignent la vivacité de ses sentiments français :

" L'Etat que j'ai l'honneur de représenter dans cette Chambre " est une partie du vaste territoire qu'embrassait autrefois la " Louisiane. Je suis né dans cet Etat. J'appartiens à la race même " à laquelle le traité de 1803 garantissait certains droits. Le " même sang coule dans nos veines. Une commune origine, un " même sang, me portent donc à m'intéresser plus vivement à " cette question qu'aucun autre sénateur. J'éprouve pour les " habitants de la Louisiane les sentiments d'un frère qui pleure " sur la tombe d'un frère chéri. J'ai été témoin de leurs malheurs " alors qu'il ne m'était pas permis d'élever publiquement la voix " en leur faveur. Je rencontrai dans cet Etat, le printemps der- " nier, le distingué sénateur du Wisconsin, et je l'entendis faire " un discours à ce peuple opprimé et subjugué. Mon cœur souf- " frait terriblement. Je vis cette noble race,—une race aussi " dévouée aux grands principes de la liberté, aussi avancée en " civilisation qu'aucun autre peuple de la terre,—je la vis dans un " état d'abjecte dégradation, victime de toutes les tyrannies que " lui ont valu nos derniers changements politiques et constitu- " tionnels."

Un mois plus tard, M. Baugy prononça un autre discours plus remarquable, à l'occasion d'une mesure, qui, sous le prétexte de protéger les droits civils des citoyens des Etats-Unis, devait porter de nouveaux coups aux libertés du Sud et à l'indépendance des législatures d'Etat. Il s'éleva avec beaucoup de force contre ce projet de loi, et fit un exposé complet de ses vues sur les véritables principes qui devraient gouverner la république américaine, de manière à sauvegarder les libertés des Etats, tout en donnant l'autorité nécessaire au gouvernement central.

Nous allons citer plusieurs passages de ce discours pour donner en même temps une idée du genre d'éloquence de M. Baugy. Ils ont surtout trait aux pouvoirs de la législature fédérale et des législatures d'Etats, à l'esclavage, aux dangers de la centralisation, et à la mission du peuple américain.

.....

" Il ne saurait y avoir de paix, de prospérité et de conservation, " avec notre système complexe de gouvernement, que dans une " sage distribution de pouvoirs, qui, tout en nous éloignant de " la centralisation, du césarisme politique ou de l'impérialisme, ne " fasse pourtant pas de nous une république composée de petits " Etats indépendants, sans cohésion, sans intérêts communs. Le " monde en général tend aujourd'hui à la centralisation, et ce " danger est plus à craindre pour nous que tout autre. Je suis de " ceux qui croient que nous avons la meilleure forme de gouver-

" nement possible, que notre gouvernement a été une providence
" pour le genre humain, qu'il a répandu d'immenses bienfaits sur
" des millions de citoyens, et qu'en continuant de respecter les
" droits de ses sujets et en maintenant un sage équilibre entre le
" pouvoir central et les Etats, il sera aussi durable que les étoiles
" symbolisées par notre glorieuse bannière. Que les étoiles du ciel
" représentent bien notre système de gouvernement! Qu'elles
" indiquent bien, dans leur mouvement de gravitation, sa beauté,
" ses avantages et ses dangers!

" Les astronomes nous disent que le système solaire qui régit
" notre planète, ne maintient son existence et son admirable har-
" monie que par un sage équilibre de forces matérielles. Un peu
" plus de mouvement centrifuge, et les planètes, les étoiles, iraient
" se perdre dans des espaces infinis, dans une obscurité éternelle;
" tandis qu'une augmentation de force centripète détruirait les
" mondes, en nous rapprochant trop du foyer principal de la cha-
" leur du soleil. La terre est comme l'un des Etats de notre répu-
" blique, bien constituée, mais non *reconstruite*. Le gouvernement
" fédéral est le soleil de notre système politique. Si nous nous
" approchons trop de son centre d'attraction, ses feux nous con-
" sumeront; d'un autre côté, si nous voulons nous en écarter
" complètement, nous irons disparaître dans une obscurité com-
" plète. Des politiciens mal avisés voudraient pourtant faire des
" Etats américains de simples satellites, des mondes froids, arides,
" inhabitables, refléchissant une lumière empruntée.

.....

" Avant d'aller plus loin, je désire examiner un instant ce que
" notre gouvernement a accompli sous l'ancien système, avant
" l'adoption des derniers amendements à la constitution. Sous ce
" système qui protégeait si bien les droits des Etats, tels que défi-
" nis par la constitution, nous avons fait des progrès qu'aucune
" autre nation n'a pu encore égaler. Nous avons grandi en
" richesse, en gloire, en puissance, au point de faire notre étonne-
" ment comme celui de tout le monde civilisé. Le territoire des
" Etats-Unis qui couvrait d'abord tout l'espace entre l'Atlantique
" et le Mississipi, s'est étendu ensuite jusqu'à l'Océan Pacifique.
" Notre population de trois millions a atteint en peu de temps
" trente millions. Faibles d'abord, nous sommes devenus forts
" au point de compter au nombre des plus grandes puissances du
" monde. Aucun gouvernement n'a encore accordé une aussi
" grande somme de liberté et de protection que la république
" américaine.... Le pays tout entier était prospère, et un même
" sentiment d'affection fraternelle unissait les citoyens des diffé-

" rents Etats de la république. Les hommes du Sud qui venaient
" au Nord, y trouvaient des frères, les hommes du Nord qui visi-
" taient le Sud étaient non moins bien accueillis. Bref, les
" hommes du Sud, du Nord, de l'Ouest avaient entre eux des rap-
" ports étroits comme il convient aux membres d'une grande
" fraternité sociale et politique. Que tout cela est changé !

.....

" Bien que j'habite un Etat esclavagiste, je n'ai jamais été, dans
" la véritable acception du mot, un partisan de l'esclavage. Je
" la regardais comme l'un de ces maux nécessaires que le progrès
" de l'opinion publique ferait disparaître. La guerre a détruit en
" un jour ce qui aurait disparu avec une génération ; et, comme
" toutes les grandes convulsions de la nature laissent derrière
" elles des traces terribles de la tempête qui les a produites, cette
" grande révolution dans le système économique du Sud a suscité
" des crimes et des horreurs sans nombre, et les pauvres nègres
" qui devaient en retirer tant d'avantages ont souffert plus de
" maux depuis leur émancipation que pendant leur servitude.

" Il n'y a pas de doute que l'idée de l'émancipation graduelle
" des esclaves faisait tous les jours des progrès dans l'esprit des
" citoyens du Sud. L'Etat que je représente donnait des signes
" incontestables d'hostilité à l'esclavge. Nous pouvons en dire
" autant du Maryland. Il y avait un sentiment abolitionniste
" très-prononcé dans la Virginie. Le système n'avait dans le
" Delaware qu'une existence nominale, et le même sentiment se
" faisait jour au Kentucky.

" L'esprit du siècle est adverse à la servitude de l'homme ; la
" liberté est l'une des lois non écrites de la civilisation moderne,
" et ni les peuples ni les individus ne peuvent résister à sa puis-
" sance Le monde chrétien est opposé à ce système, et beaucoup
" de citoyens du Sud comprenaient que l'esclavage était non-seule-
" ment une source de dommages matériels pour la population,
" mais un grand mal en soi. Aussi, ce que l'on a fait en un jour,
" au milieu des horreurs sanglantes de la guerre civile, se serait
" accompli graduellement et avec des résultats bien moins funestes
" pour les deux races et pour tout le pays.

" Mais c'est là un fait accompli. " Laissons les morts enterrer
" leurs morts," et sachons aborder les nouvelles questions qui sont
" le fruit de cette révolution. L'émancipation portait dans ses
" flancs une autre mesure très-importante. Elle avait pour but de
" conférer aux affranchis les droits du citoyen américain. La popu-
" lation africaine, qui demeure au milieu de nous, ayant conquis
" ses droits de citoyen, les hommes du Sud étaient disposés à les

" leur accorder. Je désirais moi-même accorder aux nègres toute " la protection nécessaire. Mais après avoir été esclaves, après " n'avoir guère connu d'autre droit que celui de l'existence, il " valait mieux, dans leur intérêt comme dans le nôtre, qu'ils fus- " sent amenés graduellement à jouir de cette haute prérogative.

" On a manqué de sagesse en conférant trop soudainement aux " nègres ce noble attribut. Les élever d'une condition servile, qui " avait été aussi celle de leurs ancêtres, pour les mettre tout-à-coup " en possession de leurs priviléges et pouvoirs, a été, selon moi, " une faute politique plus grave qu'un crime. Si la transition eût " été graduelle, et si on eût préparé leur éducation de citoyens " américains, nous ne verrions pas les maux dont nous sommes " aujourd'hui témoins. Les Etats du Sud ne seraient pas dans " une misérable dégradation, qui menace de durer bien des années " encore.

" Oui, c'est là le grand mal que l'on a causé à la population " blanche comme à la population de couleur. C'est ce qui a valu " au Sud d'être infesté par une tourbe de démagogues audacieux, " sans scrupule et sans vergogue, qui se sont faits les instruments " des hommes de couleur, afin de perpétrer leurs désastreux pro- " jets, dont l'unique résultat fut l'enrichissement des démagogues " et l'appauvrissement de la population blanche ou de couleur. " Tout le pays souffre aujourd'hui de ces abus, et rien ne fait " croire qu'ils puissent disparaître.

.....

" Je proteste encore contre ce projet de loi parce qu'il tend à " nous conduire à la centralisation politique, à détruire nos gou- " vernements d'Etat, et à consolider tous les pouvoirs à Washing- " ton, la capitale de la République. Je sais bien que les gouver- " nements européens tendent aujourd'hui à la centralisation ; " mais on ne saurait trouver une meilleure raison pour nous faire " craindre un pareil résultat. L'Allemagne a absorbé les petits " royaumes de la Saxe, de la Bavière, du Wurtemberg, de la " Westphalie, et maints autres petits duchés et principautés, et elle " est parvenue ainsi à faire de la Prusse un grand et puissant " empire. Cet empire est sans doute imposant par son étendue, sa " richesse matérielle, son pouvoir moral ; mais les Etats qui le " composent ont perdu leur indépendance pour ajouter à la gran- " deur du gouvernement central, et le citoyen allemand ne sera " bientôt qu'un esclave instruit. La Suisse en est un autre exem- " ple. Cette confédération s'est maintenue pendant des années, " conservant le feu sacré de la liberté parmi tous ses cantons, quoi- " qu'elle fût environnée de tous côtés par des gouvernements monar-

" chiques. Napoléon, le vainqueur de l'Europe, respecta les libertés " de ce pays des montagnes ; et, même lorsqu'il se constitua le " protecteur de la confédération du Rhin, il ne toucha guère au " mécanisme gouvernemental de la république. Le démon de la " centralisation a fait son apparition, et les jours de la liberté en " Suisse sont comptés. Il se peut qu'elle maintienne encore la forme " d'un gouvernement libre, mais l'ancienne république helvétique, " qui fut l'admiration des amants de la liberté par tout le monde, " éteint aujourd'hui son flambeau, détruit ses propres libertés.

" Nous nous laissons entraîner par le même courant. Nous " allons hâtivement nous précipiter dans le gouffre qui a vu dis- " paraître tant de républiques. La soif du pouvoir, la passion de " l'or, abaissent le niveau des caractères ; la loi organique du " pays n'est plus qu'un jouet d'enfant, que l'on peut admirer ou " briser à loisir ; les Etats, l'un après l'autre, perdent leur indé- " pendance, et bientôt nous aurons un gouvernement central fort " puissant, tandis que nos Etats n'auront plus que le nom ou la " forme de républiques.

.....

" Cette chambre est saisie à chaque instant de mesures qui ont " pour but d'empiéter sur les droits des législatures d'Etat. Eh bien, " si nous avons le pouvoir de régler toutes ces questions, nous " pouvons nous épargner beaucoup de trouble, bien des élections " inutiles ; nous pouvons supprimer nos gouvernements d'Etat, " et avant longtemps nous aurons ici un empire puissant à " l'instar de la Prusse.

" Si le système proposé par un certain nombre de sénateurs " doit être adopté, nous pouvons aussi bien en suivre toutes les " conséquences, et lui donner un caractère impérial, car nous " pourrons du moins obtenir la gloire de cette manière. Si nous " avons la gloire en vue seulement ; si nous voulons que le peuple " américain acquière une position à nulle autre pareille dans " l'histoire par la richesse, la gloire, la grandeur et la puissance ; " établissons tout de suite un gouvernement impérial, et l'empire de " Charlemagne, comme celui de Napoléon, paraîtra petit comparé " à une Puissance tenant dans sa domination tout un continent.

" Je suis persuadé que si vous détruisez nos législatures d'Etat " et que vous fondiez une grande puissance impériale, elle subju- " guera d'abord le continent américain, puis traversera le Paci- " fique pour conquérir la Chine et le Japon, à l'encontre des " anciens conquérants, comme pour donner raison à cette prédic- " tion du poëte :

Westward the star of empire takes its way.

" Mais notre gouvernement n'a pas été fondé dans ce but. Il a " fallu à nos pères faire un long pélérinage pour trouver ici la " liberté ; il leur a fallu rougir de leur sang et semer de leurs os " le chemin qui les y a menés ; mais ils ne rêvaient pas de con- " quêtes. Ils allumèrent le flambeau de la liberté sur les rives " occidentales de l'Atlantique, afin d'éclairer les opprimés de " toutes les nations, et les attirer ensuite sur nos rivages, où nous " déclarons protéger chaque homme dans sa vie, sa liberté et la " recherche du bonheur. Dieu en rendant l'Amérique libre a " voulu lui donner pour mission de prêcher la liberté au monde.

" Tel a été selon moi le but des fondateurs de ce gouvernement. " Ils ont voulu conserver aux Etats tout le pouvoir, tous les droits " souverains, compatibles avec les fonctions du gouvernement " central ; ils n'ont pas voulu les mettre en mesure de se séparer " de la confédération et de la détruire ; ils ont voulu en faire les " membres d'une union indissoluble de sa nature, chacun devant " remplir sa haute mission dans sa propre sphère, indépendam- " ment du gouvernement fédéral. Nous nous éloignons rapidement " du point de départ, et à moins qu'on ne s'arrête dans cette " voie, le gouvernement ne durera que peu de temps. Je ne " conçois pour ma part aucune espérance à ce sujet, et l'action " de ce corps n'est propre qu'à confirmer mes craintes. Aussi, si " le peuple ne s'agite pas à la vue des dangers qui le menacent, " tout est perdu. Les fondateurs de ce gouvernement ont admi- " rablement réussi dans leur tâche, et nous nous sommes énor- " gueillis avec raison de leurs succès. Nous crûmes posséder des " qualités particulières pour maintenir un gouvernement libre, " et il était de mode parmi nous d'affirmer que les autres peuples, " tels que les Français, les Allemands et les Espagnols, sont tout à " fait incapables de maintenir une république. Nous avons mon- " tré cependant, selon moi, aussi peu d'aptitudes pour maintenir " un gouvernement libre qu'aucun autre peuple qui en ait jamais " fait l'essai. Nous avons été favorisés d'une manière toute parti- " culière par des circonstances inconnues au vieux monde. Nous " n'avions pas d'aristocratie à soumettre, de noblesse à supprimer, " de trône à renverser. Nous étions tous sur le même rang. Il n'y " avait une certaine inégalité que dans la richesse, et notre seul " objet devait être de former une nation indépendante, composée " d'hommes intelligents, actifs et entreprenants.

" Les grands hommes qui ont élaboré les lois organiques de ce " gouvernement ont puisé leur sagesse dans les enseignements de " l'histoire. Ils ont étudié attentivement les lois de tous les peu- " ples, anciens ou modernes, et ils ont emprunté aux systèmes

" antiques des Grecs et des Romains, comme aux lois plus récentes
" des Saxons et des Normands. Ils ont élevé un grand et magni-
" fique temple à la liberté, dont les piliers et les portiques nous
" sont venus de Rome et d'Athènes, et qui domine le vaste édifice
" de la civilisation. La symétrie la plus parfaite règne dans ce
" glorieux monument, et rien ne prête à la critique, depuis la pierre
" angulaire jusqu'à celle qui le couronne. Les architectes étaient
" des hommes sages, les matériaux bons, les ouvriers conscien-
" cieux, et ils nous ont donné le temple le plus imposant que le
" soleil ait jamais éclairé. Continuera-t-il d'être la gloire de la
" gloire de la nation, la lumière du monde, ou bien allons-nous,
" comme l'aveugle Samson, ébranler ses piliers pour périr au mi-
" lieu de ses ruines? Non, conservons le glorieux héritage qui
" nous a été légué, et qui est le fruit de la sagesse et du patriotis-
" me de nos pères; pansons nos plaies causées par nos luttes intes-
" tines, au lieu de les rouvrir de nouveau; réprimons les mouve-
" ments suscités par les haines de parti ou de race; revenons à nos
" premiers principes; conservons une juste part de pouvoirs au
" gouvernement central et aux Etats, et cultivons la paix, l'harmo-
" nie, la justice et la modération parmi nous, afin que la république
" américaine soit un bienfait pour son peuple, et la lumière des
" nations pour tous les siècles à venir."

M. Baugy a aussi démontré plus d'une fois qu'on n'attaquait pas impunément en sa présence les principes religieux qu'il a appris à chérir et respecter.

A la session de 1875-76, le parti républicain soumit un amendement à la constitution, tendant à prohiber dans toute la république les subventions aux écoles séparées, ce qui aurait eu pour effet d'enlever aux Etats des droits et des pouvoirs garantis par le pacte fédéral, et de détruire le principe même de leur autonomie. L'honorable M. Edmunds, sénateur du Vermont, fut particulièrement violent dans ses attaques contre l'Eglise catholique, le *Syllabus* et l'Encyclique; mais son discours fut victorieusement refuté par M. Baugy, qui démontra d'abord que l'amendement proposé était un nouvel empiétement sur l'indépendance des Etats, puisque, loin de mériter la censure du parti républicain, le *Syllabus* et l'Encyclique avaient droit à son respect, vu qu'ils ne renfermaient pas autre chose que l'essence des véritables principes chrétiens.

" Dans ce pays, comme dans tous les autres pays, s'écria l'élo-
" quent sénateur, les catholiques sont en faveur d'une parfaite
" liberté religieuse, et une juste interprétation du *Syllabus* montre
" qu'il ne contient rien qui ne soit en contravention avec les grands

" principes de liberté, fondés sur ce que tous les hommes éclairés
" doivent reconnaître : " la loi divine." Tous les gouvernements
" doivent s'appuyer sur cette base pour se maintenir, et celui qui
" ne veut pas l'accepter sape et détruit le principe même de la
" liberté et de tous les bons gouvernements..... On a parlé de
" l'intolérance des catholiques. Eh bien ! n'est-il pas vrai que les
" catholiques du Maryland ont été les premiers à déployer la ban-
" nière de la liberté religieuse ? Quoiqu'on dise, les premiers, ils
" ont proclamé cette liberté au Nouveau-Monde, non pas comme
" une concession, comme un compromis, mais parce qu'elle était
" conforme à leurs convictions."

Cet amendement à la constitution proposé évidemment dans le but de faire du capital politique, à la veille des élections générales, ne fut pas adopté, car il ne put rallier la majorité des deux tiers des votes, sagement prescrite par la constitution.

Avec l'esprit pratique qui le caractérise, M. Baugy a pris une part active à plusieurs débats importants sur des questions de finances, de tarif, de banque, de canalisation, de chemins de fer. Les connaissances précieuses dont il a fait preuve sur ces différents sujets, ont agréablement surpris tous ceux qui l'ont entendu. En plus d'une circonstance, il a fait voir avec beaucoup de force la nécessité d'améliorer la navigation des grandes rivières de l'ouest, de manière à offrir des communications faciles jusqu'à l'Océan.

Entre autres mesures, il a fait passer une loi pour obliger la Compagnie du chemin de fer Pacific-Union de correspondre avec le Kansas-Pacific, afin de donner à Saint-Louis une ligne de communication directe, par Denver et Cheyenne, avec la Californie et la côte du Pacifique.

Personne mieux que lui ne connaît les besoins de l'Ouest, aussi le regarde-t-on comme le véritable représentant des intérêts de cette vaste contrée.

X

Fondée par des Français et habitée longtemps par une population canadienne relativement considérable, la ville de Saint-Louis est devenue aujourd'hui presque entièrement américaine, grâce à l'émigration étrangère. Elle conserve cependant encore l'empreinte de sa première origine. Les Français y sont assez nombrex, et parmi les descendants des anciens colons, on trouve un je ne sais quoi de distingué, de poli, comme un reste de la vieille

urbanité, qui s'est cantonnée dans ce centre populeux de l'Amérique. (1)

M. Baugy est resté aussi Français qu'on pouvait le désirer dans un pareil milieu. Il a gardé du Canada le meilleur souvenir, et il lui porte le plus vif intérêt. Lorsqu'il visita le pays, il y a quelques années, il remarqua avec plaisir le soin jaloux avec lequel nous conservons nos traditions nationales. Les noms des colons, leurs mœurs, leur langage : tout lui rappelait le souvenir de la petite ville de Sainte-Geneviève, qui a conservé une physionomie si profondément française. Il suit d'un œil attentif notre mouvement politique, religieux et intellectuel, et il croit notre population appelée à jouer un grand rôle dans l'histoire de ce continent.

Quoique forcé par sa position de parler presque toujours un idiome étranger, M. Baugy n'a pas oublié la langue de ses ancêtres. Il se fait gloire, au contraire, de pouvoir s'exprimer très-facilement dans sa langue maternelle. Ceux de nos compatriotes qui ont pu l'entendre au Sénat de Washington n'ont pu s'empêcher de remarquer que l'accent de l'orateur trahissait son origine canadienne.

A une grande réunion des anciens colons du Missouri, tenue à Saint-Louis, le seize septembre 1874, M. Baugy crut devoir saisir cette occasion pour montrer que les pionniers de cet Etat sont des Canadiens-Français, et il parla de son respect pour la mémoire de ses ancêtres. Nous ne pourrions mieux faire connaître ses sentiments, qu'en reproduisant quelques passages du discours qu'il prononça en cette circonstance.

" Les premiers colons de la vallée du Mississipi, dit-il, étaient " des Français qui n'étaient pas, cependant, originaires de France. " La traite des pelleteries devint à la fin du dix-septième siècle et " au commencement du dix-huitième, un objet de grande impor- " tance commerciale, et les Canadiens, les premiers, s'adonnèrent " à ce trafic. Le Canada était alors sous la dépendance de la " France, qui en conserva la possession jusqu'au traité 1763.

" Les Canadiens sont donc les premiers pionniers du pays. Ils " s'établirent sur la rive est du Mississipi, et fondèrent les villes " de Cahokia, Prairie-du-Pont, Prairie-du-Rocher, Kaskaskia et " le fort Chartres. Ils allèrent se fixer de l'autre côté du fleuve, " vers la fin du dix-huitième siècle seulement, croyant que cette " région appartenait encore à la France, quoiqu'elle eût été cédée " à l'Espagne par le traité de 1763.....

(1) *Le Monde Américain* par Louis Simonin.

" Lors de l'organisation de la Louisiane, en 1803, par M. Jeffer-
" son, la population était, je puis dire, entièrement française. Mais
" peu de temps après l'annexion de cet Etat, une émigration consi-
" dérable partie de la Virginie, du Kentucky, de la Caroline du
" Nord et du Tennessee, vint s'établir dans les comtés de Nouveau-
" Madrid, Cap-Girardeau, Sainte-Geneviève, Saint-Louis et Saint-
" Charles..... La vallée de Platte, dont le véritable pionnier fut
" Joseph Robidou, un vieil ami de ma jeunesse, fut ajoutée ensuite
" à notre Etat, et grand nombre d'émigrants vinrent coloniser les
" magnifiques terres des comtés de Holt, Atchison, Nodaway.....
" Ces émigrants étaient certainement supérieurs aux premiers
" colons sous beaucoup de rapports. Ils quittèrent leur pays pour
" se fixer ici après avoir acquis de l'aisance et de l'instruction :
" avantages inconnus aux premiers..... Chaque génération
" a sans doute sa part de devoir : la nôtre a pour mission de trans-
" mettre à la génération future le riche héritage que nos pères
" nous ont légué, dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral
" et social. Aussi devons-nous faire tout en notre pouvoir pour
" conserver intacts les noms respectés des braves ancêtres dont
" nous descendons.....
.....

" En terminant, laissez-moi vous dire quelques mots qui me
" sont personnels. La population de cet Etat m'a fait l'honneur
" de me confier le poste le plus important auquel il lui fut possible
" de m'élever. Un siége au Sénat : c'est assurément l'une des
" positions les plus honorables que puisse ambitionner un citoyen
" dans ce pays ou dans tout autre pays.

" Lorsque j'ai été nommé à cette charge, j'ai senti que la mesure
" de mon ambition était pleine, et que le rêve d'une longue vie
" allait se réaliser. Aussi ai-je éprouvé un profond sentiment de
" reconnaissance envers la génération actuelle, qui a choisi dans
" mon humble personne un descendant des premiers chasseurs et
" colons de cette partie du Nouveau-Monde.

" Au nom donc de mes ancêtres, les anciens chasseurs de l'Ouest,
" qui ont laissé dans mon cœur et dans mon âme un souvenir
" vivace de leurs humbles et primitives vertus, je remercie la gé-
" nération présente de ce grand acte de générosité envers l'un de
" leurs descendants."

Ces nobles paroles peignent M. Baugy mieux que nous ne pourrions le faire. Vraiment, celui qui a pu énoncer de pareils sentiment doit être doué d'un cœur généreux et d'une âme grande et élevée.

M. Baugy est de plus allié à l'une des familles canadiennes les

plus importantes de Saint-Louis. Il a épousé, en 1836, l'une des filles de M. Bernard Pratte, riche négociant, qui pendant longtemps forma partie de la fameuse compagnie de traite de Chouteau, Pratte et compagnie. Le père de M. Bernard Pratte naquit au Canada, et émigra, vers 1765, dans le Missouri. Il avait une sœur, qui épousa un Canadien du nom d'Augustin Dubuque. Mme Baugy est la sœur du général Bernard Pratte, l'un des citoyens les plus riches et les plus estimés de Saint-Louis, dont il a été maire pendant plusieurs années.

M. Baugy a hérité de ses ancêtres leur esprit de foi. C'est un croyant aussi fervent qu'éclairé. Il n'est pas de ceux qui semblent être d'avis que les agitations de la politique, les luttes du forum ou de la tribune, le tumulte des affaires sont incompatibles avec la pratique des devoirs religieux. Toujours il a porté un vif intérêt à tout ce qui concerne la religion catholique. La procession de la Fête-Dieu à Sainte-Geneviève, ayant amené des difficultés, à cause de l'hostilité des protestants, il obtint de l'évêque de Saint-Louis la discontinuation de cette cérémonie religieuse.

Les œuvres de bienfaisance ou de charité ont constamment reçu de lui un généreux appui. Aussi compte-il au nombre des membres les plus actifs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, cette institution admirable dont la bienfaisante influence se répand aujour d'hui dans le monde entier.

Il est presque inutile d'ajouter que M. Baugy mène une vie très-laborieuse. La représentation d'un Etat aussi vaste que le Missouri pourrait seule occuper le temps d'un homme moins actif, mais tout en donnant une attention soutenue aux affaires publiques, aux intérêts de parti, il sait encore surveiller les importantes exploitations industrielles dans lesquelles il est engagé, entre autres, celles de mine de plomb.

Son physique est imposant. Sa physionomie, encore plus que l'accent de son langage, porte l'empreinte de son origine canadienne. Son teint est brun, son front bien développé, ses yeux vifs et pénétrants, ses cheveux très-noirs et légèrement argentés par plus de soixante hivers. Il doit à la sobriété et à la régularité de ses habitudes de jouir d'un tempérament robuste, que ni les agitations de la politique ni l'accablement des affaires n'ont pu altérer.

L'homme privé est au niveau chez lui de l'homme public. Sa famille a toujours été l'objet de sa plus vive sollicitude, et il a su lui assurer une position honorable et indépendante. D'un commerce agréable, d'un accès facile, d'une intégrité irréprochable, il a mérité le respect général. Ses relations sociales sont néces-

sairement très-étendues, et il exerce une large hospitalité exempte de faste.

M. Baugy est encore dans toute la force de son talent et la pleine maturité de son intelligence. On a raison d'attendre encore beaucoup de lui, aujourd'hui qu'il est placé de manière à pouvoir donner un plein essor à ses hautes aptitudes pour la politique. Il a pris tout d'abord une position trop saillante au Sénat de Washington pour qu'il n'attache pas son nom à quelque débat ou mesure de haute importance. Avec la faveur dont il jouit auprès de son parti, il peut certainement aspirer aux plus grandes dignités, quoiqu'il ait déclaré que sa nomination comme sénateur des Etats-Unis avait rempli la mesure de son ambition.

JOSEPH TASSÉ.

L'AVEUGLEMENT SCIENTIFIQUE

PAR LE R. P. IGNACE CARBONELLE, S. J.

Docteur ès-sciences physiques et mathématiques, à Bruxelles. (INÉDIT.)

INTRODUCTION.

Le rôle social de la science a, de nos jours, singulièrement grandi. A d'autres époques sans doute les recherches des savants ont ouvert la voie à des applications d'une portée considérable, et malgré les innombrables merveilles suscitées autour de nous par la vapeur et l'électricité, on peut se demander si ces merveilles surpassent en importance pratique les applications plus anciennes comme la découverte du nouveau monde, l'ouverture d'une voie maritime vers l'extrême Orient, l'invention de la poudre à canon, ou même en remontant plus haut, jusqu'au berceau des civilisations, les premiers essais de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Mais si, dans le passé, la science a rendu parfois des services éclatants à la société, elle ne l'a fait qu'en descendant, pour ainsi dire, des régions théoriques qu'elle occupe naturellement, pour s'appliquer à des arts qui lui sont inférieurs.

Au contraire, la valeur sociale qu'elle a, pour la première fois, conquise dans notre siècle, ne lui est échue que dans le voisinage des plus hauts sommets qu'elle puisse atteindre. Sur plus d'un point de son domaine, elle s'est emparée de positions élevées, inaccessibles, aujourd'hui solidement occupées et pour toujours, d'où elle découvre, d'où elle éclaire même de vastes étendues dans le domaine limitrophe de la philosophie.

La science ne s'occupe que des phénomènes matériels ; la philosophie se réserve les phénomènes intellectuels et les causes substantielles de tous les phénomènes. Elles peuvent donc souvent se mouvoir l'une et l'autre sans se gêner ; mais elles peuvent aussi se rapprocher jusqu'au contact. Ce rapprochement s'est accompli de nos jours.

Pour porter la lumière dans l'immense chaos qu'elle avait à débrouiller, la science a été forcée de subordonner ses phénomènes entre eux, de reconnaître dans les uns de simples effets dont les autres sont les causes ; et, en procédant ainsi, elle a peu à peu réduit les phénomènes compliqués à n'être que des résultantes de phénomènes plus simples. De cause en cause, d'explication en explication, elle en est presque arrivée au terme de son analyse, aux phénomènes atomiques, qui sont les éléments et les causes de tous les autres, et qui sont eux-mêmes tellement élémentaires qu'il ne semble plus possible de les analyser. Tout se réduit, ou doit se réduire à des translations de points matériels, régies par les lois simples et générales de la dynamique. Tous les phénomènes matériels, ramenés ainsi à leurs derniers éléments se révèlent à nous comme n'étant que des actions. Il ne reste plus qu'à les rattacher aux agents correspondants, c'est-à-dire à leurs causes substantielles, et l'on arrive ainsi jusqu'au domaine de la philosophie.

Là aussi se dresse la grande question de leur cause première et de la création.

Elle se présente encore ailleurs. L'étude des phénomènes atomiques a révélé certaines lois d'une grande généralité, qui s'étendent à l'univers entier, et qui jettent déjà peut-être quelques lueurs sur le plan et la destinée de cette œuvre immense. Comment s'occuper du plan et de la destinée de la construction, sans songer à l'intelligence et à la volonté de l'architecte, c'est-à-dire du Créateur ? Cette destinée du monde n'élève-t-elle pas naturellement nos esprits jusqu'à la Providence qui non-seulement l'a conçue, mais en a marqué toutes les étapes et assuré l'accomplissement ?

Quel est dans ce plan le rôle de notre liberté ? Quelle influence pouvons-nous exercer sur les décrets de cette Providence ? Quelle peut être l'efficacité de la prière dans le monde matériel ? Qu'est-ce que le miracle ? Les questions se présentent en foule. Sans doute ce n'est pas à la science qu'il appartient d'y répondre, c'est à la philosophie. Mais puisque le savant, tout en restant sur son propre terrain, se trouve pour ainsi dire forcé de les poser, il est clair, qu'ici encore, il est arrivé à l'un de ces sommets d'où l'œil pénètre au loin dans le pays voisin.

En voici un troisième. Les phénomènes matériels se réduisent tous à des mouvements régis par les lois de la dynamique. Il en est cependant qui ne sont pas exclusivement régis par ces lois. Ainsi, la conscience nons apprend invinciblement, à chaque instant, que dans nos mouvements, dans nos sensations même, il y a quelque chose de libre ; que dans ces phénomènes tout n'est pas déterminé, comme dans ceux que l'on étudie ordinairement en mécanique, par les équations différentielles du mouvement et par l'état initial. Nos actions matérielles ont donc un principe tout différent de ces agents mécaniques et soumis à la nécessité que nous appelons les atomes. Cette exception s'étend-elle à d'autres phénomènes matériels ? Comprend-elle, par exemple, tous ceux que l'on nomme vitaux ? Les animaux, les végétaux ont-ils tous un principe vital distinctif de leur organisme ? Ici, on le devine, la philosophie et la science se mêlent presque nécessairement ; car par sa nature, ce principe, s'il existe, appartient à la philosophie ; et d'autre part, nous ne pouvons le rechercher et l'étudier, que par l'expérience et par l'observation des phénomènes qui appartiennent à la science.

Les progrès de la physiologie, science toute moderne, soulèvent à leur tour d'autres questions mixtes. Quelles sont les relations du principe vital et de l'organisme ? Quelles sont leurs influences mutuelles ? En quoi consiste l'union de l'âme et du corps ? Et encore, si les animaux produisent, comme les hommes, des actes matériels régis par d'autres lois que celles de la mécanique, quelle est la différence essentielle entre le principe immatériel des uns et celui des autres ?

Toutes ces questions, et d'autres encore que nous exposerons plus loin, surgissent aujourd'hui d'elles-mêmes à la suite de recherches réellement et purement scientifiques. C'est là un fait que l'on peut appeler nouveau dans l'histoire des sciences. Si quelque chose d'analogue a pu parfois se produire exceptionnellement dans les siècles passés, jamais à aucune autre époque ces grandes questions ne se sont ainsi dressées sur la route naturelle du savant, toutes à la fois, précises et obstinées. C'est à ce fait que la science doit aujourd'hui la plus grande part de son importance sociale. Il est aisé de le reconnaître.

Les applications industrielles, agricoles, commerciales de la science ont sans doute une valeur considérable pour la société. Elles ont réalisé partout autour de nous des progrès incroyables. Loin de les méconnaître, ou de les rabaisser, remarquons en passant qu'elles sont une des deux raisons de la faveur accordée par l'Eglise aux études scientifiques. La première constitution dogmatique du concile du Vatican nous l'affirme, " l'Eglise leur vient en

" aide et les encourage de bien des manières ; car elle n'ignore " pas, elle ne dédaigne pas les avantages qui en résultent pour la " vie des hommes. (1) " Mais la grande raison de cette faveur est précisément le lien naturel qui rattache la science à la philosophie ; et cette raison nous est immédiatement donnée comme plus puissante encore que la première : " Bien plus, l'Eglise reconnaît " que venant de Dieu, le maître des sciences, leur emploi régulier " doit, avec le secours de la grâce, nous ramener à Dieu. (2) "

Dire que le science nous conduit à Dieu, n'est-ce pas proclamer qu'elle éclaire ces parties de la philosophie spirituelle et religieuse qui traitent de la nature de l'homme, de l'existence de Dieu et de nos rapports avec lui ? N'est-ce pas aussi reconnaître le pouvoir qu'elle peut exercer sur l'intelligence et sur la volonté ? Nous venons d'indiquer sommairement quelques-uns des sujets philosophiques sur lesquels elle jette ses reflets ; il faut aussi nous rendre compte de l'influence qu'elle exerce.

Les systèmes philosophiques ont pu à diverses époques passioner leurs partisans, créer des écoles florissantes et se répandre même quelque peu au dehors ; mais ils n'ont jamais remué directement la société que dans ses couches supérieures, qui sont de beaucoup les moins nombreuses. Les couches inférieures, les grandes masses de l'humanité y sont restées profondément indifférentes. Les religions positives, dogmatisant avec autorité, ont pu seules jusqu'ici les pénétrer de leur enseignement. Le christianisme lui-même ne leur a fait recevoir ses dogmes sublimes que par le miracle, le sacrifice et la vertu, c'est-à-dire par l'autorité. Eh bien ! cette autorité, cette popularité qui manque à la philosophie, la science la possède aujourd'hui dans une grande mesure. Elle le doit à l'éclat de ses succès, à la juste réputation de ses méthodes, à la grande importance de ses applications. On se moque encore des savants, mais on croit à la science. Cette foi scientifique a pénétré profondément ; souvent même elle se montre d'autant plus robuste qu'elle est moins éclairée.

C'est là de nouveau un grand fait qui se produit pour la première fois de nos jours, et avec lequel nous devons compter. Sans doute, la religion chrétienne n'a pas besoin, pour conserver la foi des peuples, pour continuer à la conquérir, d'emprunter la popu-

---

(1) Quapropter tantum abest, ut Ecclesia humanarum artium et disciplinarum culturæ obsistat, ut hanc multis modis juvet atque promoveat. Non enim commoda ab iis ad hominum vitam dimanantia aut ignorat aut despicit. (*Constitut. de Fide catholica. Caput IV.*)

(2) Fatetur imo eas, quemadmodum a Deo, scientiarum Domino, profectæ sunt, ita si rite pertractentur ad Deum, juvante ejus gratia, perducere. (*Ibidem.*)

larité fort inférieure de la science; elle s'en est passée pendant dix-huit siècles, et pourrait s'en passer toujours. Mais Dieu ne veut pas qu'elle s'en passe; et l'Eglise, son interprète, semble en avertir le monde dans les paroles mêmes que nous citions plus haut.

D'ailleurs, l'histoire a sa logique, et les deux faits nouveaux que nous venons de signaler en ont amené un troisième en face duquel les chrétiens ne peuvent plus hésiter.

De tout temps, les grandes vérités sur lesquelles repose toute moralité humaine, l'existence de Dieu, la providence, l'immortalité de l'âme, le libre arbitre, ont rencontré des contradicteurs passionnés ou perfides. C'est que, d'un côté, ces thèses, dont la preuve est en nous, s'affermissent très-souvent avec un empire irrésistible au fond de notre sens intime, et que, d'un autre côté, elles sont souvent gênantes pour la faiblesse humaine. Impérieuses et gênantes, il n'en faut pas plus pour qu'on les déclare tyranniques, pour qu'on commence à les haïr et à se révolter contre elles. Depuis que l'homme est sur la terre, cette révolte a toujours grondé, et de toutes les passions aveugles qui se disputent son pauvre cœur, la haine de la vérité est bien la plus aveugle et la plus fanatique.

Au fond, elle est ajourd'hui ce qu'elle a toujours été ; et pour le prouver, nous n'avons qu'à traduire ici quelques lignes de l'Ancien Testament. Les tristes paroles rapportées au second livre de la Sagesse sont encore aujourd'hui dans la bouche de tous les matérialistes ; la forme elle-même n'a pas vieilli, et les images en sont encore modernes :

" Il ont dit en eux-mêmes dans leurs fausses pensées : la vie est " courte et fatigante ; point de guérison à la mort, et l'on n'a vu " personne revenir de l'autre monde. Car nous sommes nés du " néant, et nous serons ensuite comme si nous n'avions pas existé. " En effet, le souffle de nos narines n'est qu'une fumée, la pensée " n'est qu'une étincelle qui remue notre cœur ; quand elle sera " éteinte, notre corps s'en ira en poussière, notre esprit se répandra " comme un gaz léger, notre vie passera comme la trace d'une " nuée ; elle se dissipera comme un brouillard qui se retire devant " les rayons du soleil, chargé de sa chaleur. Notre nom obtiendra " l'oubli du temps, nul ne gardera le souvenir de nos œuvres ; car " nos années passent comme une ombre ; pas de retour après la " mort ; la tombe est scellée, nul n'en revient." (1)

---

(1) Dixerunt enim cogitantes apud se non recte : exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ, et non est refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis ; quia ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tam-

Et n'est-ce pas contre l'athéisme plus ou moins scientifique de nos positivistes que sont écrites les paroles puissantes du même livre ? " Ils sont bien peu de chose tous ces hommes qui ne pos-" sèdent pas au fond la connaissance de Dieu, qui, dans les biens " apparents, n'ont pas pu découvrir le bien réel, et qui regardent " l'œuvre sans reconnaître l'ouvrier. Le feu, le vent, l'air mobile, " la sphère des astres, l'eau sans bornes, le soleil et la lune, voilà " ce qu'ils ont pris pour des dieux qui régissent le monde. Mais " si la beauté de ces choses leur a semblé divine, que n'aperçoi-" vent-ils la beauté de Celui qui en est le maître ; car c'est l'auteur " même de la beauté qui a fait toutes ces choses. Et s'ils en admi-" rent la force et la fécondité, qu'ils en concluent donc la force " plus grande encore de leur auteur. Car par la grandeur et la " beauté de la création, ils pourront voir et connaître le Créateur.... " Ils ne sont pas excusables ; car si leur science leur a permis " d'apprécier l'univers, comment n'ont-ils pas su en découvrir le " maître ? " (1)

Aujourd'hui encore, comme il y a deux mille ans, on nous dit, avec M. Tyndall, que nous devons " nous dissoudre comme les " bandes d'un nuage matinal dans l'azur infini du passé." Aujourd'hui encore, on nous dit avec M. Littré : " Nous ne savons rien " sur la cause de l'univers et des habitants qu'il renferme ; ce qu'on " en raconte ou imagine est idée, conjecture, manière de voir." Ce n'est donc pas dans les thèses qu'il y a progrès ; mais voici où je trouve encore le changement.

C'est au nom de la science qu'on les affirme, de la science, qui, aujourd'hui, a conquis le droit de parler sur ces grandes choses ; et l'on communique ainsi à ces erreurs une puissance qu'elles n'ont jamais eue, qu'elles n'ont jamais pu avoir dans les siècles précédents. Ce n'est pas, il est vrai, la première fois que la révolte se

---

quam non fuerimus ; quoniam sumus flatus est in naribus nostris ; et sermo scintilla ad commovendum cor nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis res, et transibit vita nostra tanquam vestigium nubis, et sicut nebula dissolvetur, quæ fugata est radiis solis, et a colore illius aggravata ; et nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus, et nemo memoriam habebit operum nostrorum, umbræ enim transitus est tempus nostrum, et non est reversus finis nostri ; quoniam consignata est et nemo revertitur. *Sap. II.*

(1) Vani autem sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei ; et de his, quæ videntur bona non potuerunt intelligere eum qui est, usque operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex ; sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum ærem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores orbis terrarum deos putaverunt. Quorum si specie delectati, deos putaverunt ; sciant quanto his dominator eorum speciosios est ; speciei enim generator hæc omnia constituit. Aut si virtutem et opera eorum mirati sunt, intelligant ab illis, quoniam qui hæc fecit, fortior est illis ; a magnitudine speciei et creaturæ, cognoscibiliter poterit creator horum videri..... Iterum autem nec hic debet ignosci ; si enim tantum potuerunt scire, ut possent estimare sæculum, quomodo hujus Dominum non facilius invenerunt ? *Sap. XIII.*

donne pour une revendication des droits de la science ; nous en verrons bientôt un autre exemple remarquable, et d'ailleurs cette jactance est trop naturelle pour être tout-à-fait moderne. Mais elle n'était jadis qu'un fait exceptionnel, et de plus sans conséquence ; car cette pauvre science était alors ridicule et sans autorité. Aujourd'hui l'exception est devenue la règle générale. On trouverait difficilement un seul athée, un seul matérialiste, quelque ignorant qu'il puisse être, qui ne se dise et ne se croie un champion de la science moderne. Ouvrez au hasard un journal irréligieux quelconque ; vous êtes à peuprès sûr d'y rencontrer cette confiance et cette affirmation. Il vous sera sans doute impossible de ne pas voir le " petit bout d'oreille ; " vous vous direz que ces journalistes sont athées pour le plaisir de l'être, qu'ils sont matérialistes, comme on l'était il y a deux mille ans, pour des raisons fort peu scientifiques ; *ex cæcavit enim illos malitia eorum.* (1) Mais il vous sera également impossible de ne pas reconnaître, dans leur charlatanisme aux cent bouches, un grave danger pour la société. Tout charlatan trouve des dupes ; et ici les dupes sont d'autant plus nombreuses et d'autant plus à plaindre, qu'on les trompe au nom d'une science qu'elles estiment à bon droit sans pouvoir la contrôler, et qu'on peut, en les trompant, se couvrir d'autorités scientifiques.

Car, il faut bien en prendre son parti, il y a des savants attachés à cette triste besogne. Bornons-nous ici à constater le fait, et avouons qu'il est difficile de l'expliquer. Nous disions tout-à-l'heure que la science moderne éclaire sur plusieurs points les questions philosophiques ; comment ce supplément de lumière produit-il de l'obscurité ? Quoi ! c'est vous qui portez le flambeau, et vous n'y voyez pas ! Vos yeux sont-ils de ceux que la lumière aveugle ? Au dire d'Aristote, l'œil de notre intelligence ressemble parfois à celui des hiboux, qui ne voit bien que dans la nuit. Nous savons tous que ce phénomène de l'éblouissement n'est pas rare en métaphysique, où les choses les plus claires et les plus éclatantes sont parfois celles qu'on distingue le moins. En est-il de même pour certains hommes dans les questions qui nous occupent ? Cela n'est pas impossible, et ce serait un cas de la maladie intellectuelle dont le nom sert de titre à cet article. Mais ce qui est aussi possible, c'est que la science nous aveugle moins par la vive lumière qu'elle projette que par l'orgueil qui l'accompagne. *Scientia inflat*, (2) dit Saint-Paul. Or, d'un côté l'orgueil est au

(1) *Sap. II.*
(2) 1. Cor. VIII.

fond de cet esprit de révolte contre Dieu et contre la vérité, d'où procèdent ordinairement l'athéisme et le matérialisme ; et d'un autre côté l'orgueil est une des passions qui nous aveuglent le plus aisément. Saint-Augustin le reconnaît pour lui-même avec une image énergique qui rappelle la parole de Saint-Paul : *Nimis inflata facies mea claudebat oculos meos* (1). Terrible châtiment, qui aux exaltations injustes de l'orgueil, fait bientôt succéder, comme nous le rappelait naguère le docteur Lefebvre, les plus incroyables abaissements. " Il n'y a pas longtemps que les pan-" théistes allemands disaient à l'humanité : Nous sommes des " dieux ! S'ils s'étaient retournés, ils auraient vu derrière eux " d'autres savants, accourant sur le char du progrès, et criant avec " Vogt : Nous sommes des bêtes." (2) Quelle que soit d'ailleurs l'explication de cette infirmité intellectuelle, on n'en peut nier l'existence, et, puisque nous avons à nous en occuper, nous pouvons sans injustice lui donner son vrai nom d'*aveuglement scientifique*, qui la caractérise et qui rappelle son origine.

Après ce que nous avons dit des grandes découvertes théoriques de la science moderne, et de la popularité qu'elle doit à ses succès, il est évident que cet aveuglement est un grand danger social. Le vertige qu'il engendre est contagieux, et bien que formé sur les hauteurs, il descend jusqu'aux plus basses régions. Là, son pouvoir destructeur devient immense, car l'impitoyable logique des passions populaires ne recule devant aucune énormité. C'est à la religion seulement qu'on en voulait ; c'est l'ordre social tout entier qu'on a compromis. " On a beau faire, dit Mgr Dupanloup, l'existence " de Dieu, l'existence et l'immortalité de l'âme, la loi morale, la " liberté et la responsabilité humaine sont les bases primordiales " et profondes, non seulement de toute religion, mais de tout ordre " social : quand on les ébranle, tout tremble (3) "

On frémit en songeant au compte qu'il faudra rendre un jour du talent mal employé ; mais déjà, dès cette vie, la société doit le condamner et le flétrir ; car il est devant elle responsable des conséquences. Tant de mauvaises passions, tant de vanités, tant d'orgueil, tant de haines, tant de convoitises sont continuellement aux aguets, cherchant à légitimer et à propager leur révolte, cherchant des armes et des complices, que déjà la simple indifférence est presque une trahison. Comment donc serait-elle excusable ? Voyez de quoi s'autorisent chaque jour les ennemis de la société.

---

(1) Conf., lib. VII.
(2) Discours prononcé à la Société scientifique de Bruxelles, le 18 nov. 1875.
(3) Où allons-nous ?

Toute parole irréligieuse d'un savant est immédiatement recueillie, et vulgarisée à tous les degrés, en attendant qu'on puisse en tirer les conséquences pratiques. Un journal catholique de Paris, le *Français*, a donné dernièrement quelques séries de citations qui nous montrent bien le caractère et l'activité de cette propagande ; c'est dans les journaux radicaux et dans des brochures populaires qu'il les a découpées en indiquant soigneusement les titres et les pages. Nous demandons la permission d'en placer quelques-unes sous les yeux du lecteur.

" Aujourd'hui, par le progrès continu de la science, qui ramène " l'esprit humain aux réalités concrètes, aux faits d'expérience, " l'idée de Dieu commence à se défaire ; et déjà, comme les rois, " les cultes s'en vont."

" Rejetons donc résolument tout ce qui est divin. Nous sommes " sur la terre, n'aspirons point au ciel."

" Ne cherchons donc jamais dans le ciel la raison de ce qui se " passe sur la terre. Disons aujourd'hui : aide-toi, le ciel ne " t'aidera pas."

" De même qu'avec la gravitation il n'est plus besoin d'un Dieu " créateur qui mette et maintienne les astres en mouvement ; de " même avec la justice il n'est plus besoin de providence."

" Il semble que les esprits sont ramenés au polytéisme par la " science moderne et désintéressée."

" L'éternité du monde une fois admise, tout s'en déduit. La " fatalité des lois est une consolation pour qui réfléchit."

" L'âme est l'ensemble des fonctions de l'être animé, la résul- " tante de l'organisme... de même que Dieu est la résultante des " lois générales de l'univers."

" Ce que j'appelle esprit, c'est la matière organisée, vivante, " pensante, en opposition avec la matière inorganique."

" L'homme a-t-il une âme ? Comme tous les autres animaux, " l'homme est pourvu d'un cerveau..... Le cerveau est organisé " pour penser comme l'estomac pour digérer."

" Entre les mouvements réflexes ou instinctifs d'un zoophite et " les formes les plus élevées de la raison de l'homme, il n'existe " que des différences de degré, non d'essence.

" Connaître les propriétés générales et spécifiques des différentes " variétés de cellules nerveuses, et les modes suivant lesquels elles " régissent les unes par les autres, par contiguité ou à distence, " c'est connaître l'intelligence sous quelque forme que ce soit. Du " moins, on ne peut faire plus dans l'état actuel de la science..... " C'est par une simple illusion que nous croyons penser et agir " comme nous voulons ; la vérité est qu'il ne dépend pas de nous

" de diriger nos idées en un certain sens, ni de les évoquer quand
" il nous plairait..... Inutile de dire que ce mécanisme de la
" volonté exclut comme absolument contradictoire la notion pué-
" rile d'un libre arbitre. Si la direction de nos pensées nous
" échappe, à plus forte raison peut-on dire la même chose de celle
" de nos actions."

" Nous reconnaissons avec la science que la volonté de l'homme
" dépend d'une foule de choses extérieures, qu'un homme n'est
" pas coupable lorsqu'il commet un acte que réprouve notre con-
" science, mais que rend inévitable son organisation physique ou
" morale, et nous proclamons que cet homme ne peut être puni
" pour cet acte, qu'il n'y a pas de coupables, qu'il n'y a que des
" ignorants et des malades."

(*à continuer.*)

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

III

(*suite*)

La civilisation entre chez un peuple par les femmes ; elle s'y développe, y grandit ou s'abaisse selon le degré de considération et d'influence qu'il leur accorde. De la situation qu'elles occupent socialement dépendent en partie les destinées de la société. Les anciennes civilisations dont l'histoire nous a transmis le tableau furent mauvaises parce qu'on n'y avait nul respect pour la femme dont on fit un coupable instrument, et la moralité de celle-ci se mesure d'ordinaire par le plus ou moins d'estime qui l'entoure. Si la civilisation qui leur a succédé est bonne dans l'ensemble, il faut en chercher la raison dans le contraste qu'elle offre avec les premières en les comparant sous ce rapport. La différence des résultats qui ressort de cette opposition, de cette contradiction manifeste de l'une avec les autres, démontre l'exactitude historique de l'observation que nous venons de formuler.

Loin de nous l'intention d'exagérer ou surfaire l'importance de la femme et du rôle qui lui est assigné dans le monde. Nous voulons seulement qu'elle soit considérée suivant ses mérites pour qu'il lui soit permis de concourir généreusement au perfectionnement général ; nous reconnaissons et louons ses vertus tout en indiquant le principe religieux dont elles émanent et sans lequel elles cesseraient d'exister ; enfin, en nous exprimant ainsi sur son compte, nous avons par-dessus tout en vue la moralisation des deux sexes, et nous faisons dans ce but l'application de cette grande pensée de De Maistre qui dit que "*le meilleur moyen de perfectionner l'homme est d'ennoblir et d'exalter la femme.*"

C'est d'elle que l'homme prend le goût du beau et du bien. Il y a en lui quelque chose des sentiments innés chez elle et qui sont inhérents à sa nature : cela ouvre son âme aux bonnes impressions, le dispose aux actions magnanimes, et forme la meilleure partie de son être. La nature ne fait fleurir l'aloès qu'une fois dans un siècle, et cette plante précieuse qui a un nom si doux dans les langues humaines, la foi la fait reverdir et refleurir sans cesse : car du sein de la femme naissent des fruits qui deviennent l'ornement et la gloire de la vie sociale, et qui mûrissent ensuite pour la vie éternelle.

Il y a de la femme en tout homme : bienheureux qui garde précieusement en son cœur ce trésor de générosité, d'exquise sensibilité, de mansuétude et de pitié pour le malheur, que l'on puise dans la société de celle que la bonté céleste laissa sur cette terre après la disparition de l'Eden pour qu'en la voyant, on se rappelât le paradis !

Elle est noble et belle, la femme de la civilisation chrétienne, belle surtout de la physionomie de l'âme qui fait que le philosophe, aussi bien, mieux même que le poëte, reconnait en elle quelque chose d'immatériel et de supérieur à toutes les créations qu'on admire dans l'ordre naturel.

Par les mille moyens qu'elle possède pour agir sur les esprits et les cœurs, elle contribue plus qu'on ne serait tenté d'abord de le croire, au progrès et à l'affermissement du règne de Jésus parmi les mortels.

Chacun doit à une femme ce qu'il y a de meilleur en lui, et celui qui n'a point de respect pour elle n'en a plus pour lui-même. C'est elle qui inspire avec l'amour du devoir, l'amour des grandes choses, qui est un bienfait du ciel. Elle cultive dans les âmes dignes de la comprendre et d'apprécier son mérite, la fleur délicate des plus généreux sentiments.

Qui la méprise n'est pas loin de douter de la vertu.

Gardienne pieuse des vérités nécessaires au genre humain, elle conserve perpétuellement en son sein les croyances par lesquelles il subsiste ; et sans vouloir prêter l'oreille aux mauvais discours des sophistes, elle continue encore l'accomplissement de cette mission salutaire qu'elle recueillit au radieux séjour de l'innocence primitive, et qui lui fut confirmée au Calvaire quand l'Homme-Dieu légua sa mère au disciple bien-aimé personnifiant en lui l'église des chrétiens. Cette mission réparatrice qui lui fut confiée à la suite de sa faute, cause première de la déchéance humaine, elle l'a remplie hier, aujourd'hui, et ne cessera jamais de la remplir à la gloire de Dieu autant qu'à sa propre gloire, sans se rebuter des obstacles qui se multiplient sous ses pas.

Nous n'exagérons rien en disant que le Christianisme doit ses plus précieuses conquêtes à la femme, et que, à l'exception des ministres du culte qui, eux aussi, ont reçu d'elle au sanctuaire domestique cette foi qu'ils défendent et prêchent dans tout l'univers, la femme universellement fidèle et dévouée lorsqu'il y a tant de traîtres et d'apostats autour d'elle, reste à peu près seule maintenant pour empêcher la chute de la Religion, chute effroyable qui marquerait la ruine de cette création matérielle. L'Eglise de Dieu ne se soutient plus que par elle, par la révélation qu'elle fait à l'enfant de l'ineffable mystère de la Croix et par sa fidélité invincible au souvenir de Celui qui la sauva de la servitude du péché et de la mort. Tandis que l'on hait, que l'on désespère et qu'on nie dans un certain milieu social, elle croit, aime et espère avec une certitude que rien n'ébranle, avec une persévérance qui ne se laisse abattre par aucune des contrariétés qu'elle éprouve : et c'est par là, c'est par la force surnaturelle qu'elle trouve dans ces éléments de la vie chrétienne qu'elle s'élève au-dessus de l'homme en fait de vertu. Grâce à elle, grâce à son ministère qui la constitue l'éducatrice première de l'humanité, le sens moral et le sens religieux se perpétueront jusqu'à la fin dans la conscience humaine, et ce sera un témoignage vivant qui déposera pour elle lorsque se lèvera pour tous le grand jour des rétributions !

Ah ! s'il est quelqu'un qui s'affaisse sous le poids d'une fatale destinée ; s'il est un homme qui regrette d'avoir jeté sans remords au vent de l'indifférence et du doute ce grain de sénevé dont parlait le Sauveur : au lieu de s'abandonner à un désespoir insensé qui ne ferait que mettre le comble à ses maux et le perdre sans retour, qu'il se rappelle plutôt les leçons et les exemples que lui offrit dans son amour celle qui guida ses premiers pas dans la vie ! Il comprendra qu'il a eu tort de méconnaître les préceptes de cet enseignement maternel qui lui apprenait ce qu'il faut croire et pratiquer pour mériter d'être heureux. Peut-être devra-t-il à cette évocation de chers souvenirs son retour à Dieu et ses seuls moments de jouissance véritable. Car dans l'affliction, quand nous délaissent tour-à-tour la fortune, la santé, les plaisirs, il y a un charme indicible à ressusciter le passé : On s'y réfugie alors comme dans un asile qui nous dérobe aux misères du présent, et pourvu qu'on ait conservé quelque vestige de croyance, on puise dans ces douces réminiscences d'un âge qui n'est plus, des motifs d'encouragement et d'espérance qui font envisager sous un aspect consolant ce que nous réserve l'avenir.

Combien ont oublié dans le tourbillon du monde ces saines notions de l'éducation domestique qui devraient se graver dans la

mémoire pour toujours ! En ont-ils mieux goûté le bonheur ? Il leur avait été prédit qu'ils connaîtraient l'infortune et les cruelles déceptions qu'elle apporte si, en quittant le foyer paternel, ils suivaient d'autres principes que ceux qui leur furent inculqués dans la famille, sous les auspices de la Religion dont on ne viole jamais impunément les lois saintes. La prédiction de la femme qui a protégé leur enfance s'est-elle accomplie ? Je regarde, et je vois sur les fronts l'empreinte de la douleur ; j'écoute, et j'entends des gémissements : tout-à-coup un cri déchirant : " Ah ! si nous avions été fidèles aux conseils et aux avertissements qu'on nous a prodigués ! " Et pourquoi donc avez-vous été infidèles ? Pourquoi avoir brisé le cœur qui vous donna l'existence ? Pouviez-vous ignorer qu'une mère, cette providence de l'enfant, ne saurait lui mentir ? On dit que la femme est craintive : c'est qu'elle a mieux que nous le pressentiment du malheur ; son instinct, en général si sûr pour le bien, l'est encore davantage pour pressentir le mal, qui n'engendre que tourments : croyez à ses exhortations, elles valent mieux que notre courte sagesse ; croyez à ses menaces, elles se réalisent tôt ou tard. Cassandre, dédaignée, raillée, injuriée, parcequ'elle prophétisait des calamités à son peuple, était pourtant l'oracle du ciel !

Quoiqu'on dise, les impressions du premier âge sont ineffaçables, et restent empreintes dans la conscience de chacun. Si elles meurent en partie chez les infortunés qui, dans leur ardeur et leur ivresse juvéniles, se détachent de l'Eglise pour courir plus librement à leur perte, elles renaissent avec énergie sur le soir de leur vie, quand la solitude se faisant autour d'eux, les avertit qu'ils auront bientôt à quitter la terre. Les leçons d'une mère pieuse, perdues dans la dissipation et les joies coupables du cœur, se retrouvent au bord de la tombe, et illuminent l'avenir qui se dévoile aux mourants. Combien sont revenus sur leurs vieux jours des égarements d'une folle jeunesse, ou de l'indifférence qui n'est que trop commune parmi ceux ayant atteint le milieu de la course que nous fournissons ici-bas ! Le départ d'êtres aimés pour ces rivages inconnus d'où l'on ne revient pas ; la fuite des illusions qui s'effeuillent une à une sur les chemins de la vie comme les roses printanières dans le cours de l'été ; le néant des choses humaines dans lesquelles on avait fondé son espoir, et qui devient plus visible aux regards de l'esprit à mesure qu'on s'éloigne des sentiers fleuris de l'adolescence qu'on cesse si vite de fouler ; la pensée de celle qui prit soin de votre âme et la modela sur son âme ; la parole d'un ami demeuré ferme dans la foi, les sentiments et les souvenirs généreux du jeune âge qui se réveillent de loin en

loin dans le cœur et font les délices des vieillards ; la piété de la femme, l'innocence de l'enfant, l'exemple d'une épouse, d'une fille ou d'une sœur ; enfin, la perte des années et l'aspect de la mort qui s'avance cachant sous le suaire dont elle est recouverte de terribles mystères : tout cela est bien propre à faire réfléchir l'indifférent ou l'impie, et à les engager à sortir du triste abîme de misères morales au fond duquel ils gémissent.

Que l'homme, capable à tous les âges de se vaincre soi-même, s'abandonne au courant qui l'emporte vers le mal, vers les voluptés qu'il doit fuir et qui perdent leur prix sitôt qu'on les a obtenues, qu'il se repaisse de fiel et de boue : elle viendra tôt ou tard l'heure où, rassasié de tout après avoir cherché en tout la félicité que rien de fini ne peut lui donner, en proie au *spleen*, à cette sombre mélancolie qui n'est que le remords sous sa forme la plus douloureuse, arrivé, à travers les clartés lugubres de l'orgie, au bout de tous ses rêves et de ses espérances de bonheur matériel sans avoir étreint l'idéal qui souriait à son imagination sous le charme, cette question redoutable, *To be or not to be?* se posera devant lui demandant une réponse. En face de la tombe qu'il apercevra bornant l'horizon de son existence, se dressant pour le recevoir sur les confins de deux mondes, il finira par comprendre qu'on ne chasse pas impunément l'idée divine de son âme, que Dieu seul est le refuge, le pardon, l'espérance qui ne trompe point, et que le plaisir n'est pas le but de la vie !

Et ces conversions inattendues aux portes du tombeau, qui réjouissent et consolent les rares croyants n'ayant pas failli dans le combat, sont souvent l'œuvre mystérieuse d'une femme. Toute femme chrétienne est une sœur de charité au chevet d'un malade : ses tendres soins, ses égards, sa douceur et sa patience angélique, ses exhortations et ses reproches charitables qu'elle accompagne de ses larmes, touchent plus profondément celui qu'elle veut ramener à Dieu par la voie du repentir que l'austère parole d'un prêtre qui, malgré sa charité, n'exerce naturellement pas sur lui la même influence, ou que les froides remontrances de l'homme du monde qui envisage le salut du même œil qu'une affaire où il y aurait peu à perdre si, par hasard, il n'y avait rien à gagner.

L'action de la femme est aussi sensible et non moins salutaire au foyer domestique où elle règne et mérite de régner par les bienfaits qu'elle dispense. L'impie, dans sa solitude, ne fait que se dégrader davantage ; ennuyé de lui-même, il s'associe une compagne. Est-elle bonne, vertueuse ? Son âme se mêle à la sienne, la foi de l'une triomphe de l'incroyance de l'autre, et l'épouse vraiment chrétienne restaure l'époux incrédule.

La vie humaine serait une intolérable misère, une lutte incessante de tous les égoïsmes déchaînés, l'asservissement sans merci du faible par le fort, et l'exploitation universelle de l'homme par l'homme, toutes choses qui constitueraient un régime de barbarie tel qu'il ne s'en est jamais vu sur la terre, si la femme n'était pas là pour servir de lien, de trait d'union entre les différents membres du corps social, de point de rapprochement entre les hommes divisés par l'opposition de leurs intérêts et la divergence de leurs opinions, pour faire prédominer l'amour sur la haine, et établir le règne de la concorde et de la paix en des rapports réciproques qui, sans elle, seraient une occasion prochaine de guerre et de discordes éternelles.

C'est pour détourner cette source féconde de calamités que Dieu, après l'offense de nos premiers pères, ne les sépara pas, sachant bien que leur séparation ne ferait que creuser davantage l'abîme qui les éloignait de lui, et qu'ils se perdraient infailliblement en se livrant tout entiers aux suggestions du désespoir ou du mal, s'ils restaient chacun seul en face de leur faute. Il les avait faits pour vivre de la même vie de bonheur ou d'affliction, de tristesse ou de joie, de gloire ou d'opprobre, pour se compléter l'un par l'autre et s'aider mutuellement jusqu'à la fin. Leur sort qu'Il avait mis entre leurs mains se trouva profondément modifié par leur fait, mais il ne fut pas changé au point de bouleverser toutes leurs conditions d'existence, et ils durent tendre aux mêmes destinées par un chemin différent, malgré qu'ils s'en fussent rendus indignes en s'écartant de l'ordre primitif. La prévarication avait été commune, l'expiation devait revêtir le même caractère. Ils devaient tous deux se relever de leur chute par la vertu de l'exemple et de l'encouragement mutuels, comme ils étaient tombés sous l'effet de ces mêmes agents. Il leur fut donc permis de demeurer ensemble, afin de pleurer et d'expier en commun leur triste transgression ; afin de pouvoir adoucir l'amertume de leur exil ; afin de peupler la morne solitude où ils ne devaient plus jouir de la présence visible de l'Etre suprême, et surtout pour que la femme, d'abord plus coupable que l'homme, pût mériter son pardon, se réhabiliter à ses yeux en se sacrifiant à lui et en le préservant de lui-même.

Aussi, quand le Christianisme eut supprimé cette exploitation barbare de la femme par l'homme que l'on constate à toutes les pages de l'histoire ancienne, celle-ci rentra alors pleinement dans son rôle en secondant l'action providentielle, qui n'a d'autre but que le perfectionnement de l'humanité. L'Eglise par laquelle s'exerce en partie le gouvernement temporel de la Providence, appuya ses efforts après les avoir fait naître, et lorsque l'homme

croyait n'obéir qu'à lui-même en se soumettant à la loi évangélique, il était le plus souvent entraîné par l'influence occulte de la femme, vers cette soumission de l'esprit et du cœur à la morale et aux dogmes de la religion révélée. On en voit des exemples frappants dans les annales des premiers siècles de l'Eglise et dans celles des peuples modernes. Mais on conçoit que cette œuvre, s'accomplissant dans le secret de la famille pour se produire dans les régions les plus intimes de l'être humain, n'apparaisse pas toujours d'une manière très sensible dans le monde, et n'occupe pas une grande place chez les historiens qui rapportent des faits, constatent des résultats acquis à la certitude historique, sans pouvoir bien démêler ou détailler toutes les causes auxquelles remontent ces faits et ces résultats. Ceux-ci, heureusement, sont d'une telle évidence qu'on ne saurait raisonnablement les nier, et ils viennent déposer en faveur de notre thèse que, du reste, nous n'entendons pas rendre absolue. Car tout système, en dehors de la philosophie pure, pèche par quelque point, et ce serait s'écarter du vrai que de le proclamer l'expression de la vérité absolue.

Cependant, dès l'origine des temps préhistoriques, un oracle se fait entendre qui annonce le salut comme devant sortir de la femme, et plus tard, après que le Sauveur se fut incarné en son sein, et qu'elle eut puisé une nouvelle vie dans la pratique de son divin enseignement, quand elle se fut épurée au creuset de l'épreuve et transformée sous l'action fortifiante de la douleur chrétiennement acceptée ; quand elle eut expié les grandes fautes du passé, et reconquis à force de courage et de repentir, la considération qu'elle avait perdue ; quand elle cessa enfin de traîner sur la terre la longue chaîne de ses humiliations et de sa servitude : sa puissance, devenue souveraine pour le bien, fut entièrement consacrée à répandre dans les cœurs par l'éducation et l'exemple la semence de la bonne doctrine, qui sauve en régénérant. Ste. Hélène partage avec son fils Constantin, la gloire d'avoir élevé au-dessus des institutions fragiles de l'Empire, le Christianisme réfugié jusque-là au milieu des tombeaux. Par Clovis, Ste. Clotilde conquiert à Jésus-Christ la France destinée à être la Fille ainée de l'Eglise, la protectrice du pouvoir temporel des Papes, et des intérêts catholiques dans l'univers. En tous les pays de l'Europe, on voit une femme servir d'instrument à la Providence pour la conversion des Barbares. Et lorsque cette œuvre régénératrice fut passée à l'état d'événement accompli, la société, revenue à de meilleurs sentiments, se laissa guider par des principes diamétralement opposés à ceux qui avaient régi l'ancien ordre de choses. S'inclinant pour la première fois devant la vertu, qui est le secret de la force véritable,

elle remit à la femme le sceptre de l'opinion qui gouverne le monde, l'investit d'une influence extraordinaire sur les mœurs, reçut d'elle les croyances, les idées, les coutumes, en un mot, tous les éléments qui constituent l'état social. Et voilà comment la civilisation chrétienne s'est formée de la femme ! Elle porte dans ses traits généraux l'empreinte de sa main et correspond aux généreuses aspirations de son âme.

Nous ne prétendons pas contester toutes les exceptions particulières qu'on pourrait produire à l'encontre de cette théorie qui nous paraît être une réalité historique. Il nous suffisait d'établir qu'elle est fondée en principe, juste en substance, et que l'expérience la confirme d'une façon éclatante. Ce n'est point là une spéculation vaine n'ayant que des rapports éloignés avec les enseignements et les notions que l'on trouve en consultant les annales du passé. C'est un fait d'observation dont nous avons esquissé les caractères principaux. Que si nous ne craignions de lasser la patience du lecteur en ne lui passant rien sous silence, nous descendrions aux détails encore davantage, et nous glanerions sur le champ de l'histoire une ample moisson de faits et d'observations qui donneraient plus d'éclat et de certitude à cette vérité de l'ordre naturel qui, toutefois, nous semble déjà assez évidente. Mais nous n'aimons pas à tout dire pour ne plus laisser à penser, et nous croyons que les explications et les preuves que nous avons fournies nous justifient amplement de nous être placé à ce point de vue pour apprécier le rôle très-remarquable de la femme dans l'établissement et le maintien de la civilisation chrétienne qui est son ouvrage, son règne et sa gloire.

Cette civilisation que le philosophisme s'étudie à pervertir en lui ôtant ce qu'elle a de meilleur et de plus vrai, cette civilisation dont on recueille les fruits sans savoir pour la plupart qu'ils sont tombés de l'arbre de l'Eglise, cette civilisation des peuples nouveaux, aussi élevée au-dessus de celle des vieux peuples que la raison est au-dessus des sens, l'esprit au-dessus de la matière, le droit au-dessus de la force : cette civilisation incomparable est sortie de l'âme croyante de la femme dans les divers états par lesquels elle passe pour remplir sa destinée ici-bas. Elle a grandi et s'est développée dans l'ordre moral en se formant à l'image de ses vertus, en s'inspirant des qualités éminentes qu'elle possède, en acceptant son empire en tout ce qui touche aux mœurs et à la vie sociale.

Certes, la Religion Chrétienne est l'œuvre exclusive de Dieu qui vit éternellement dans son Eglise, et rien de ce qui est humain ne saurait lui être comparé ; mais la société et la famille, dérivées de cette religion, et en qui s'incarne l'être abstrait qu'on appelle civi

lisation, sont faites de la femme. Elle a enfanté avec la coopération divine les grandes choses que nous avons précédemment signalées et qui contrastent si parfaitement avec ce que l'on voyait dans le monde antique où l'égoïsme, la corruption, l'esclavage s'affirmaient de toutes parts. Les nations d'Amérique et d'Europe lui doivent leur urbanité, leur moralité, l'incontestable supériorité dont elles jouissent en tous genres sur les nations de l'antiquité. En présence de ces magnifiques résultats, il faut reconnaître qu'elle a en quelque sorte élevé à la hauteur d'un sacerdoce sa mission dans l'humanité ! Elle ne cherchait que le salut en embrassant cette croyance qui s'offrait à elle pour la relever de ses déchéances, et elle y trouva aussi la liberté qui, la remettant en possession d'elle-même, lui permit de faire servir ainsi toutes ses facultés pour le bien commun et l'avancement général.

Honneur donc à la femme qui, par l'action mystérieuse de son génie, a su, malgré tant d'obstacles, opérer insensiblement cette heureuse restauration autour d'elle ! Mais hommage, grâces éternelles à l'Homme-Dieu qui, en s'incarnant au sein de la Vierge, a ennobli, transfiguré tout son sexe, le rendant le sujet de prédilection et l'auxiliaire dévouée de la Providence !

Si l'homme a droit de faire retomber en partie sur la femme la responsabilité de sa chute, il doit maintenant s'incliner à son passage sur la terre en la proclamant la réparatrice et la conservatrice du genre humain !

Par l'éducation dont elle est naturellement l'organe auprès du premier âge et par la bienfaisante influence dont elle dispose dans le milieu social, c'est sur elle principalement que repose l'avenir. Or, si l'avenir appartient à la femme, elle ne s'en emparera que pour le mettre aux pieds du Christ, son libérateur. Chargée de déposer et de faire fructifier dans les générations naissantes les idées qui doivent sauver l'univers, jamais elle ne gardera captive la vérité à laquelle elle a dû ses triomphes, et à laquelle elle doit de vivre encore honorée au lieu d'être une esclave, une victime, un objet de rebut, telle qu'elle était il y a dix-huit siècles, à l'époque où Jésus commença l'œuvre de la rédemption. Loin de prêter l'oreille aux discours des pervers qui veulent la faire descendre avec eux dans l'abîme qu'ils creusent sous leurs pas, elle continuera de s'attacher énergiquement à l'Evangile qui a fait reconnaître ses droits et qui seul peut les rendre sacrés ! Tandis que tout s'abaisse et tout tombe autour d'elle, en ce temps d'incroyance et d'oubli, elle résistera au courant de la réaction qui entraîne hommes et choses en arrière. Comme par le passé, elle se tiendra

amoureusement au pied de la Croix, et elle restera debout pour relever le monde au milieu de ses ruines !

Dieu versa par torrents dans son âme cette tendresse infinie qui déborde de son sein, et l'émeut à l'aspect des créatures qu'il tira du néant et qu'il ne conserve que par un miracle perpétuel de charité. C'est à cela qu'elle doit de persévérer dans son attachement au Sauveur et à la religion divine qui empêche la déchéance irrémissible de l'humanité.

" Tout notre raisonnement, dit Pascal, se réduit à céder au sentiment. Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point. On le sent en mille choses." Ceci est surtout vrai de la femme ; son cœur, quand il s'alimente aux sources de la grâce et qu'il s'inspire des sentiments que fait naître la foi, est plus infaillible que notre raison ; il tend alors d'un mouvement continu vers le bien. Par un crime odieux, qu'on tourne cette tendance généreuse vers le mal, et la femme, détruisant en elle l'ouvrage de la puissance créatrice, corrompant son essence, devient un monstre dans la nature, si elle ne triomphe à temps de cette impulsion malfaisante qui lui ôte l'amour de Dieu et le respect de soi-même.

Créée bonne, aimante et sensible, la femme, que n'a point pervertie le souffle du vice, ne peut vivre sans aimer, et ne peut aimer sans se dévouer chaque jour, vierge du cloître, par le renoncement à toutes les joies de la terre pour les austérités de la pénitence dorées d'un rayon de l'amour divin, épouse et mère, par l'oubli de soi et sa constante sollicitude pour ceux qu'elle environne de l'amour maternel. Toujours donc, son amour est une pensée de dévouement. Que les matérialistes cherchent partout le mobile physique qui pousse à de semblables mortifications, à une abnégation si complète : ils ne le rencontreront nulle part, et ne pourront expliquer avec leurs principes la cause de ce fait prodigieux qu'ils sont obligés d'admettre en dépit de leurs doctrines d'égoïsme et de licence. Quant à nous, dans les dévouements ineffables de cet ange de paix veillant nuit et jour auprès du berceau d'un enfant, ou du chevet d'un malade, ou à l'ombre silencieuse de l'autel, ne songeant qu'aux autres et leur vouant sans regret son existence, nous ne cesserons de voir et sentir l'une des preuves les plus persuasives de la spiritualité de notre âme !

Les philosophes que nous venons de nommer mettent le bonheur dans la volupté : mais d'où vient donc que celles qui s'y livrent librement s'estiment profondément malheureuses, et que nulle d'entre elles n'est contente de son sort ? Si les passions qui poursuivent leur fin dans la matière et les corps étaient en effet ce qu'ils les représentent, si leur satisfaction apportait réellement

le contentement et le calme qu'on peut goûter ici-bas, si les jouissances sensuelles procuraient la seule félicité qu'il soit permis de connaître en ce monde, pourquoi ces infortunées, transfuges du devoir, se plaindraient-elles de leur destinée sitôt qu'elles rentrent en elles-même ? Si le matérialisme est l'expression de la vérité dans l'ordre moral, si " le plaisir, d'après l'axiome de Voltaire, est le but universel, et que qui l'attrappe a fait son salut," personne, ce nous semble, ne devrait être plus heureux, plus satisfait de sa part dans les biens de la vie que les courtisanes, dont la conduite est la mise en pratique de ce crapuleux système. En pratiquant ses préceptes, elles devraient ignorer la tristesse, le désenchantement, la douleur, les maux de toutes sortes qui accablent les mortels dès qu'ils se détournent de la voie où ils sont appelés, enfin, tout ce qui rabaisse dans sa propre estime, tout ce qui décourage flétrit et abat.

Cependant, c'est absolument le contraire qui arrive. Le malheur s'attache à leur suite ; il remplit leurs jours d'amertume ; elles le sentent peser d'un poids écrasant sur leurs faibles épaules ; elles voient sa main implacable arracher toutes les fleurs qui égaient le rude sentier qu'on parcourt sur la terre. Né pour elles au moment où elles ont renié la vertu qui fait la force et le charme de la femme, le malheur ne se lasse de les tourmenter que pour les jeter éperdues, terrifiées, dans les bras de la mort. Leur état inspirerait la pitié, s'il ne provoquait pas davantage le dégoût.

Voilà la femme du sensualisme, la femme telle que la voudraient Voltaire et sa misérable école continuant par leurs désolantes doctrines la tradition épicurienne qui, après avoir formé la civilisation de la société antique, a fait périr cette société sous les flots de la barbarie !

Heureusement que le Christianisme, qui a déjà sauvé la femme, est encore là pour l'empêcher de tomber dans les embûches que lui tend un monde corrupteur et impie que l'on dirait intéressé à sa perte.

Si l'homme, par la supériorité de sa pensée, est le roi, la puissance et la splendeur de la nature, dont il découvre les lois, et dont il soumet les forces pour les faire servir à l'accomplissement de ses desseins, la femme en est l'onction et l'attrait par la grandeur de son amour. La charité n'en diffère que du plus au moins, de l'universel au particulier. Ces deux sentiments se mêlent et se confondent dans les cœurs vraiment chrétiens. Cet amour, qui se résout en dévouement, est, suivant la direction qu'elle lui donne, un principe de salut ou de ruine. Mais il s'éteint au sein de la débauche, qui ne connaît que le crime et n'a jamais aimé !

La femme est par excellence la vie de la famille et de l'humanité. Par elle, tout y naît, grandit et s'ordonne dans le bien. Elle possède plus que l'homme le sens religieux et développe d'ordinaire mieux que lui cette faculté céleste qui rapproche de l'ange et met en communication avec la Divinité.

La nature avait beaucoup fait pour la femme, et la religion qui procède du même Auteur, perfectionna son ouvrage en sanctifiant la femme. Sa moralité qui, autrefois, était peut-être inférieure à celle de l'homme, à cause de l'état d'abjection où l'avaient réduite le paganisme et ses institutions sociales, est devenue généralement supérieure à celle de l'homme qui, toutefois, a, lui aussi, accompli sous ce rapport des progrès importants. Cette dignité de mœurs, elle la doit à la pureté de son éducation première, aux vertueux exemples du foyer domestique, au respect général dont elle est l'objet, à la fière susceptibilité de sa nature qui lui fait considérer comme une insulte personnelle une parole légère ou un manque de décence devant elle, à cet instinct qui lui fait pressentir le mal et à la pudeur qui l'en éloigne; elle la doit surtout à la vivacité de sa foi, à une solide piété, à son tendre culte pour Marie, proposée à son imitation par l'Eglise, et qui lui inspire une horreur invincible pour tout ce qui serait de nature à altérer en son âme l'empreinte de l'image divine.

Si tout homme de bien respecte la femme, il est rare de voir cette considération également partagée par les impies. L'impiété qui dénature tout ce qu'elle touche, fausse le cœur et le caractère aussi bien que l'esprit. Son effet le plus commun est de dépraver toutes les facultés, de corrompre la volonté dans la même mesure qu'elle pervertit l'entendement. Elle ne laisse vivant aucun principe sain, aucun sentiment pur en se naturalisant chez l'être qui souffre son empire, et cette corruption dont il se sent infecté, il s'imagine aisément que les autres en sont de même secrètement atteints. De là il résulte que le sceptique ou l'impie n'entretient de respect pour personne.

L'impiété est une école où l'on apprend à mépriser tout ce qu'il y a de respectable et de sacré ici-bas. En cela ainsi qu'en tout le reste, ses tendances sont absolument le contraire de celles de l'Eglise qu'un célèbre écrivain protestant appelait "*une grande école de respect.*"

D'ailleurs, comment celui qui ne respecte point Dieu dans le ciel pourrait-il respecter quelqu'un ou quelque chose sur la terre?

F. X. Demers.

(à continuer)

SIMPLE HISTOIRE.

Notre siècle s'est rendu tristement célèbre par ses attaques contre la Papauté. Toutes les classes de la société ont fourni leur contingent d'insulteurs, de conspirateurs, de persécuteurs contre le Siége de Pierre : le souverain et le sujet, le riche et le pauvre, le savant et l'ignorant, les derniers toujours les instruments des premiers, tous ont travaillé sans relâche à saper cette Pierre sur laquelle Notre Seigneur a bâti son Eglise et contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront point ; tous ont fait retentir l'air de leur *Tolle Crucifige*, contre le Vicaire de Celui, qui, dix-huit siècles auparavant, avait donné sa vie pour eux.

Enfants aveugles et ingrats, ils se sont révoltés contre leur Père, contre leur protecteur naturel, contre celui qui était le soutien du faible contre le fort, le refuge de l'opprimé contre l'oppresseur, le défenseur du droit contre l'injustice. Oh ! ils ont été habiles ces soi-disant bienfaiteurs de l'humanité : en répandant leurs doctrines infernales, ils ont fait arme de tout. Aux uns, ils ont prodigué l'or, les honneurs, les louanges ; aux autres, et ce sont les plus nombreux, les promesses les plus fallacieuses, les plus ridicules, les plus infâmes : rien ne leur a coûté, pour assurer le succès de leur œuvre impie, anti-sociale.

Combien de malheureux, trompés par eux, jetés par la lecture de leurs écrits hors du droit chemin, n'ont trouvé, grâce à leurs théories criminelles, que la prison et l'échafaud, au lieu d'un *dolce far niente* dans ce paradis terrestre que ces misérables imposteurs leur avaient fait entrevoir à travers un décevant mirage.

La médisance, la calomnie furent employées d'abord contre ceux, qui, restés fidèles aux saintes traditions, à la foi de leurs pères, se proclamèrent les appuis, les défenseurs de l'Eglise ; puis, il faut le dire, on commença à tuer un peu.

A Rome, le comte Rossi est poignardé en plein jour ; Monsignor Palma est tué raide d'un coup de fusil, dans la chambre même du Saint Père, et sous ses yeux, au palais du Quirinal.

En France, l'archevêque de Paris, Monseigneur Denis Auguste Affre reçoit, sur une barricade, une balle qui lui brise les reins ; il meurt en disant : " Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis " ; et, dans la cour d'une prison, un autre archevêque de Paris, Monseigneur Darboy, est fusillé par une bande de communistes.

Nous ne parlerons pas des autres victimes des sociétés secrètes, le martyrologe en serait trop long, pour le cadre étroit dans lequel nous voulons nous renfermer ; nous dirons seulement que pendant qu'on assassine en Italie et en France, on empoisonne et on exile en Russie, en Allemagne, en Suisse, au Brésil, au Guatemala, au Pérou, au Vénézuéla, à Mexico, enfin presque partout, les cardinaux, les archevêques, les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses, dont le seul crime est de vouloir rester les dignes enfants de notre sainte Mère l'Eglise, et de refuser de s'associer aux saturnales du temps.

Il est inutile de se demander à qui la victoire restera. Le règne de l'erreur, de la violence et du crime est éphémère. Les Francs Maçons, les Bons Cousins, les Thésophes, les Carbonari, les Socialistes et les Communistes passeront, mais l'Eglise restera : à elle le triomphe final, car le triomphe de l'erreur sur la vérité, de l'injuste sur le juste, n'est qu'une éclipse ; c'est la nuée noire qui dérobe le soleil à nos yeux. Dans un moment, de cette nuée, il ne restera rien, mais l'astre continuera à briller et ses rayons auront dissipé les ténèbres, comme l'orage nettoie l'atmosphère. De même, cette guerre de l'impiété contre la religion en a-t-elle fait ressortir la beauté, la pureté ; elle a resserré (davantage si cela était possible) les liens qui attachent les vrais disciples de l'Homme-Dieu à son Epouse chérie, la Sainte-Eglise catholique, apostolique, romaine ; elle a fait éclater le dévouement de ces héroïques jeunes gens qui commencent à Castel Fidardo et finissent à Orléans. Voyez-les donnant gaiement, mais bravement leur vie pour tout ce que l'homme a de plus cher, de plus sacré, de plus saint, sa famille, son pays et sa religion. A ce monde sceptique, ils ont fait voir comment en France, on apprend à mourir pour sa croyance et le droit, et, à la France meurtrie, sanglante, écrasée, comment *chez les soldats du Pape* on sait donner son sang pour elle.

II

En 1824, vivait à Rome, un nommé Gaëtano. Cet homme faisait partie de toutes les sociétés secrètes de l'époque ; il avait été et était l'agent le plus actif de toutes les conspirations ourdies contre le Saint-Siége.

Plusieurs fois il avait été arrêté, mais toujours la clémence pontificale était intervenue en sa faveur et l'avait arraché à l'échafaud qu'il méritait si bien. Mais à la fin, ayant commis de nouveaux crimes, il fut emprisonné ; le temps de l'indulgence était passé ; les preuves abondaient contre lui : il fut jugé et condamné à mort.

Aussitôt la sentence prononcée, un père capucin se présenta à la prison. On le fit entrer dans le cachot occupé par Gaëtano. Le religieux s'approcha de lui ; il voulut l'entretenir des dogmes sublimes du christianisme, reprendre son âme à l'enfer, qui la réclamait comme une proie qui lui était due depuis longtemps, et lui faire apercevoir le Ciel que le Dieu de toute bonté, de toute miséricorde accorde toujours au pécheur repentant. Il lui parla de ses jeunes années si mal employées, de sa pauvre mère dont il avait brisé le cœur, et qui néanmoins lui envoyait sa bénédiction, tout ce qu'elle pouvait lui donner à son heure dernière, de son âme menacée des tourments éternels, tout fut inutile ; le misérable renvoya, sans vouloir l'entendre, le charitable moine.

Celui-ci ne se découragea pas. Pendant huit jours, il chercha en vain à prendre sa part de l'agonie du condamné ; il supplia ce grand criminel, il pleura sur lui, rien ne put émouvoir cet homme aux nerfs d'acier ; le ministre de l'Evangile se retira ; il n'avait plus rien à faire.

Le jour fixé pour l'exécution de la sentence arriva : le prisonnier qui avait persisté à refuser les consolations que la religion catholique prodigue à ses enfants, sortit de son cachot, la tête haute, la démarche altière, le sourire sur les lèvres, son œil noir resplendissait d'orgueil. Cet homme se croyait le martyr d'une sainte cause, trompé par des hommes pervers qui avaient réussi à lui persuader que donner sa vie pour assurer le succès de leur cause, c'était se créer des droits à l'immortalité et à l'admiraiion de l'univers entier.

Il s'était rendu coupable de tous les crimes et il en acceptait la responsabilité ; nous dirons plus..... à son heure suprême, il s'en glorifiait !! Il marchait seul, les mains liées derrière le dos, au

milieu d'une haie de *sbirri* et de soldats ; le bourreau vêtu de rouge le suivait : le condamné pouvait faiblir et requérir l'assistance d'un bras fort, pour l'aider à parcourir le terrible chemin qui conduisait à la mort.

Il avançait lentement : son regard interrogeait la foule, il la fouillait dans tous les sens, il n'y découvrait pas un ami ; rien autour de lui que des visages inconnus sur lesquels il ne lisait qu'indifférence ou curiosité.

Où étaient-ils donc ceux qui l'appelaient leur frère ? Quoi ! pas un n'est venu lui dire un dernier adieu, pas un n'est là pour l'encourager par sa présence à franchir sans faiblesse ce qui le sépare du néant, auquel il croit. Il est abandonné par tous, personne ne suit ses pas. Nous nous trompons.....

Le sinistre cortége approchait de la place où l'échfaud avait été dressé dès la veille, lorsqu'il fut rencontré par un prêtre vénérable. Sa haute taille lui permit d'apercevoir le condamné ; l'aspect de cet homme qui allait mourir, sans une main amie pour le soutenir, sans une oreille sympathique pour recevoir sa dernière confidence, sans une bouche consolatrice dont les accents fissent disparaître les horreurs de cet instant terrible, émut de compassion le digne abbé. Il traversa la foule, qui ouvrit respectueusement ses rangs devant lui ; la funèbre procession s'arrêta, le prêtre jeta ses bras autour du cou du malheureux, le pressa contre son sein, lui parla. Que lui dit-il ? Dieu et l'homme seuls entendirent les paroles prononcées, mais elles furent bien puissantes, sans doute, car le cœur de bronze de Gaëtano éclata, des larmes coulèrent sur ses joues, le repentir se fit jour dans son âme. Cette âme venait d'être rachetée, sauvée de l'éternelle damnation par la charité sacerdotale.

Le ministre de Dieu, touché des pleurs, de la résignation et du repentir du condamné, demanda à l'officier commandant l'exécution d'en retarder le moment. L'officier accorda cette faveur.

Alors, on vit le prêtre s'élancer au milieu de la foule, se frayer un chemin dans cette mer humaine, puis courir de toute la vitesse de ses jambes ; en un instant il disparut aux yeux des curieux qu'attire toujours le spectacle effroyable d'une exécution, comme un corps en putréfaction attire les vautours et les corbeaux.

Où courait-il donc ainsi ? Ne le devinez-vous pas, lecteurs ? Il se rendait au Vatican, où, hors d'haleine, il tomba, plutôt qu'il ne se prosterna aux pieds du Saint-Père, demandant grâce pour l'homme dans un langage incohérent.

Sa Sainteté le releva, l'engagea avec la plus grande bonté à calmer son émotion et à lui expliquer ce dont il était question, lui promettant de lui donner ce qu'il demanderait, si la chose était possible.

Le prêtre peignit en traits de feu la position de Gaëtano : comment né avec le sens droit et un esprit juste, il était devenu le criminel que la justice des hommes allait frapper, si la miséricorde pontificale n'arrêtait pas le glaive de la loi ; il supplia le Pape de conserver les jours de cet homme, afin qu'il pût, par une vie de souffrance, racheter son passé et devenir mûr pour la moisson céleste.

Le Saint Père ne résista pas aux prières de l'ange que la Providence avait placé sur le passage du condamné. Il commua la peine capitale en un emprisonnement perpétuel dans le château Saint-Ange.

Quel était le nom du Pape et quel était celui de l'abbé ?

Le premier s'appelait Léon XII, et le second, Mastaï Ferretti, des comtes Mastaï, aujourd'hui Sa Sainteté Notre Saint Père le Pape Pie IX.

III

Des années se passèrent. Un jour le Pape Pie IX, peu de temps après son élévation au trône pontifical, se rappela le condamné Gaëtano dont il avait, étant simple prêtre, arraché le corps à l'échafaud et l'âme à l'enfer. Sa Sainteté demanda qu'on fît venir le gouverneur de Rome. Son Excellence se rendit immédiatement au Vatican ; à son arrivée on l'introduisit dans le cabinet de travail du Pape. Qu'on nous permette de décrire ici ce cabinet tel que nous avons eu l'honneur de le voir bien souvent.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres donnant sur les jardins du Vatican ; entre ces fenêtres, se trouve placé une console de marbre, sur le mur à droite, on voit le portrait d'un jeune homme revêtu d'un costume militaire, avec les insignes de lieutenant (on nous a dit que c'était le portrait du lieutenant J. M. Mastaï Ferretti, le Pape actuel) ; le mobilier se compose d'une petite table, d'un bureau en noyer surmonté d'une croix noire avec un Christ de bronze, six chaises en bois noir rehaussé d'un petit filet en or, sur la planchette placée sur le devant de la chaise, on lit ces mots :

PIUS IX. PONTIF. MAX.

Le parquet est recouvert d'un tapis vert sans bordure ou dessins, en hiver on place au milieu de ce cabinet un *brasero* de cuivre.

Quand le gouverneur entra, le Saint Père était debout devant son bureau feuilletant des papiers. Son Excellence s'agenouilla et inclina la tête pour recevoir la bénédiction papale, puis sur un signe de Sa Sainteté, se leva et s'approcha du Saint Père, attendant que le Souverain Pontife lui fit la faveur de l'interroger. Après un instant de silence, Pie IX dit au gouverneur : " N'avez-vous pas dans les prisons de Rome des condamnés à l'emprisonnement perpétuel ? "

" Oui, Très-Saint Père."

" Parmi ces malheureux, dont je m'occuperai bientôt, n'y en a-t-il pas un qui se nomme Gaëtano ? "

" Oui Très-Saint Père : je crois me souvenir qu'un homme de ce nom expie ses crimes dans un des cachots du fort St. Ange."

" C'est bien : je voudrais le voir. J'irai moi-même au château Saint Ange, mais je veux y aller *incognito :* faites-moi donner un *laissez passer* au nom de Jean-Marie-Joseph, prêtre ? "

" Cela sera fait, Très-Saint Père ; je vais me rendre à mon bureau et j'enverrai la permission à Votre Sainteté."

" Il ne faut pas dire " cela sera fait," mais cela est fait, et vous n'avez pas besoin d'aller à votre bureau pour cela. Voici du papier et une plume, écrivez cet ordre et remettez-le moi. "

" C'est fait, Très-Saint Père, voici l'ordre en règle."

" Je vous remercie, vous pouvez vous retirer, gouverneur."

Quelques minutes après le départ du grand fonctionnaire romain, Pie IX, déguisé en pauvre prêtre de la campagne, se présentait au château Saint-Ange et remettait au geôlier de service la permission de communiquer avec le prisonnier, que lui avait donnée le gouverneur.

" *Oïmè*, voilà du nouveau, dit le geôlier : c'est la première fois, depuis que je suis geôlier ici, que ce *birbante* reçoit une visite du dehors. Il n'avait donc pas d'amis ce bandit-là ?" et tout en grommelant, il engagea le prêtre à l'accompagner.

" Ah ! à propos, reprit-il, il est de mon devoir de vous prévenir, qu'il est interdit aux visiteurs de parler politique aux prisonniers ; il est également défendu de les instruire de ce qui se passe en ville ; à part cela, on peut leur dire ce que l'on veut. Puis j'oubliais, il est contre le règlement de leur donner des armes, des vivres ; du papier, des plumes ou un crayon sont également interdits. Vous m'entendez, *Padre*, pas d'accroc à la consigne, hein ? "

Un pâle sourire servit de réponse aux recommandations faites par le geôlier, qui, croyant au proverbe : " Qui ne dit mot, consent," fit signe au *Padre* de le suivre. Il s'enfonça dans d'interminables corridors avec son compagnon ; ces corridors étaient

percés ça et là de portes ornées de clous énormes, de larges bandes de fer et de serrures d'une dimension formidable ; à la fin, il ouvrit une de ces portes, et s'effaçant pour laisser passer le visiteur :

" Entrez, *Padre*, lui dit-il. C'est ici, et surtout n'oubliez pas ma recommandation : " Pas d'accroc à la consigne."

Le *Padre* se trouva seul avec le prisonnier.

Celui-ci, à la vue de son visiteur, s'était levé de son escabeau de bois et, d'un ton presque impatient, dit à l'étranger :

" Qui êtes-vous et que me voulez-vous ?

" Je vous apporte des nouvelles de votre mère et je suis un ami.

" Un ami, je n'en ai plus : un prisonnier n'a pas d'amis, et ma mère est morte ?"

" Votre mère vit encore et m'a chargé de vous embrasser pour elle."

En entendant cette nouvelle inattendue, l'homme sauta d'un bond au cou du messager et, le serrant à l'étouffer, il répétait ce doux nom de mère, ce nom magique qui fait tressaillir jusqu'au cœur du plus grand criminel.

" Là là, mon ami, doucement, vous m'ôtez la respiration, laissez-moi vous rendre vos embrassements, balbutiait haletant l'auguste visiteur en cherchant à se dégager de l'étreinte fiévreuse du malheureux et, à son tour, il embrassa le prisonnier sur les deux joues.

" Merci, mon Dieu, je vous rends grâce, ma mère, ma bonne et sainte mère existe, criait le condamné, dont la voix tremblait d'émotion.

" Oui, Dieu ne l'a pas encore rappelée à lui ; elle m'envoie pour vous consoler et pour vous dire d'espérer des jours meilleurs.

" Ah ! mon Père, tous les anges ne sont pas au ciel, puisque vous êtes ici, dans ce cachot que j'habite depuis si longtemps, et il couvrait de baisers brûlants les mains du Souverain Pontife."

Quand son émotion fut un peu calmée, il s'assit et invita l'ami que la Providence lui envoyait à prendre place à côté de lui sur son grabat de prison. Gaëtano appuya sa tête sur l'épaule de cet homme charitable dont il ignorait le rang, et commença la narration des souffrances d'une captivité de vingt-deux années. Quand il eut terminé son récit, Sa Sainteté lui dit :

" Mais pourquoi, *figlio mio*, n'avez-vous pas imploré un pardon que le Pape vous aurait certainement accordé.

" Je l'ai fait plusieurs fois : j'ai prié Notre Saint-Père de me prendre en pitié, de mettre un terme à cet emprisonnement, en un mot de me faire sortir de cette tombe, où vivant je suis enseveli, et toujours mes lettres ont été laissées sans réponse. J'ai abandonné alors tout espoir.

" Il faut écrire de nouveau.

" C'est inutile, mon Père, une nouvelle pétition aura le même sort que les autres, elle ne parviendra jamais jusqu'à Grégoire XVI.

" Grégoire XVI est mort : écrivez à Pie IX.

" Et qui se chargera de ma lettre ? Qui est-ce qui sera assez puissant pour plaider ma cause et obtenir une réponse satisfaisante de Sa Sainteté ?

" J'essaierai moi-même ; tenez, voilà du papier et un crayon, écrivez votre supplique, et je vous promets que le Pape l'aura lue avant ce soir."

Gaëtano prit le papier et le crayon que son bienfaiteur lui présentait, et écrivit une lettre remplie d'expressions de repentir et de protestations de respect et de vénération pour la personne du Vicaire de Jésus-Christ, et la donna à cet ami inconnu dont la présence et les promesses le faisaient revivre à l'espérance.

" Ayez confiance, mon ami, mon fils : comme je vous l'ai dit, aujourd'hui même, votre pétition sera mise sous les yeux du Souverain Pontife. Courage, ami, et priez Dieu pour Pie IX."

Juste en ce moment, le geôlier venait avertir le *Padre* qu'il était temps de se retirer ; il vit la lettre que Gaëtano venait de lui remettre.

" Ah ça ! que diable faites-vous ici ? Ne vous avais-je pas défendu de fournir au prisonnier du papier et des plumes ? Allons, hors d'ici, et *presto*, ou je vous fais jeter à la porte par les *sbirri*, criait l'enragé geôlier, tout rouge de colère.

" Calmez-vous, mon ami, la colère est un vilain péché, et si j'ai violé votre règlement, enseignez-moi la demeure du *Capo Custode* des prisons du château Saint-Ange, et je m'en expliquerai avec lui, répondit le *Padre*."

Le geôlier, bien qu'un peu bourru, était au fond une assez bonne pâte d'homme ; il avait une consigne à exécuter ; de son exécution parfaite dépendait le pain quotidien de la signora Pepina Bergama, sa digne épouse, et des cinq petits *Bergami*, jeunes drôles qui avaient un appétit de Gargantua ; c'était la seule raison pour laquelle les accrocs à la susdite consigne lui étaient si antipathiques. Mais l'humilité du *Padre* le désarma ; il s'empressa d'acquiescer à son désir et le conduisit à l'appartement occupé par le signor *Capo Custode* (gardien chef).

" Signor, c'est un *Padre* de la campagne qui demande à vous parler, dit le geôlier à son chef.

" Qu'y a-t-il pour le service de Votre Révérence ? parlez vite, je suis pressé, ajouta le haut fonctionnaire des prisons pontificales.

" Je viens vous demander de mettre en liberté immédiatement le prisonnier Gaëtano."

En attendant cette demande exprimée avec la plus naïve confiance, le *Capo Custode* poussa un formidable hump ! et éclata d'un bruyant rire.

" Voyons, *Padre*, répondit-il, quand son hilarité se fut un peu calmée, est-ce sérieusement que vous me dites cela, ou est-ce une plaisanterie ? Pouvez-vous penser que, moi, humble *Capo Custode* des prisons du château Saint-Ange, je puisse grâcier un prisonnier d'Etat ? Mais, *Padre mio*, vous seriez le cardinal camerlingue en personne qui me diriez : Signor Giovani Batista Bambinelli, *figlio mio*, ouvrez les portes de la prison de ce *facchino* de Gaëtano, que je répondrais : Eminence je ne le peux pas, il n'y a que le Saint-Père qui puisse donner un ordre semblable, et il n'y a qu'à lui que j'obéirais.

" Vous en êtes sûr, Signor Giovani Batista Bambinelli, *figlio mio*.

" Parfaitement sûr, *Padre mio*.

" Bien, alors donnez-moi une plume et du papier."

Signor Giovani Batista Bambinelli, *Capo Custode*, regarda son interlocuteur pour voir si réellement il ne se moquait pas de lui ; mais voyant le sérieux du personnage et obéissant à l'air de majestueuse autorité que son visage reflétait, il s'empressa de lui fournir les objets demandés.

Le *Padre* prit le papier et écrivit les lignes suivantes :

" En vertu de cet ordre, le *Capo Custode*, Signor Giovani Batista Bambinelli mettra en liberté le nommé Gaëtano, condamné à l'emprisonnement perpétuel.

" Le présent ordre sera exécuté immédiatement.

" Pie IX. Pontif. Max."

Quand il eut fini d'écrire, il tendit le papier à l'officier qui, muet d'étonnement, tournait autour de lui, en l'examinant de la tête aux pieds ; il prit l'ordre et commença à le lire, quand ses yeux rencontrèrent la signature, le pauvre homme perdit complètement la tête, il se jeta aux pieds du Pape en lui disant :

" Pardon, Saint Père, tant d'honneur à moi... Votre Sainteté, chez moi..... et ne trouvant plus rien dans sa cervelle de *Capo Custode*, il se mit à vociférer des *Evviva Il Santo Padre*, comme les gosiers romains seuls en possèdent le secret.

Sa Sainteté ne pouvait parvenir à lui faire comprendre que ces acclamations étaient intempestives et que ce n'était pas un bon moyen de lui préserver l'incognito qu'elle voulait garder ; ce fut

inutile. Pie IX se vit forcé de se hâter de quitter le château Saint-Ange, voulant éviter les ovations que le peuple lui prodiguerait s'il était reconnu.....

.....

Gaëtano quitta sa prison le jour même ; un officier envoyé par le Pape l'attendait à sa sortie ; il le conduisit chez le Questeur de Rome où il trouva sa vieille mère, à qui le Saint Père venait de faire remettre une bourse de 1,000 scudis.

Tous deux quittèrent Rome dans la soirée bénissant Dieu et le Pape Pie IX.

Bergama voulut absolument les accompagner jusqu'à la villa Farnèse ; tout en descendant le Corso, il ne cessait de répéter :

" Le Saint-Père m'a parlé à moi, Bergama Paolo ; je l'ai presque insulté, et il ne m'a pas chassé de ma place. *Evviva It Santo Padre !* Et les passants répetaient avec lui : *Evviva Il Santo Padre !*

" Je t'ai gardé fidèlement, Gaëtano, pendant vingt-deux ans, et je le dis, *vecchio mio*, cela me fend le cœur de te quitter, mais enfin, c'est pour ton bien, il faut se résigner ; car il n'y a si bonne compagnie qu'il ne faille quitter, mais cela m'est dur ; je te le dis : *ragazo.*

Tels furent les adieux de Bergama à son ex-prisonnier, qui, en se séparant de lui, l'embrassa cordialement.

La vérité nous oblige à dire que Bergama, envoyé chez Monseigneur le Secrétaire des Lettres Latines, au palais du Quirinal, en face de la fontaine Trevi, non pour admirer ce magnique chef-d'œuvre, oh ! non (Bergama n'avait pas les goûts artistiques), mais bien pour savoir si l'*acquavitta* de son *compadre* Giuseppe Alegro venait en droite ligne de Montefiascone, sans avoir fait halte dans les magasins de Ripete ; et comme elle était bien de cette provenance et ne s'était point égarée en route, et que lui, Bergama, était un compatriote, il lui avait donné en conséquence plus d'une accolade fraternelle. De ce fait, nous déduisons que cette rencontre était pour beaucoup dans la tendresse tardive de Bergama envers son ex-prisonnier.

Gaëtano se retira à Valentano, petite ville perchée comme un nid d'aigle sur une montagne qui domine le lac de Bolsena, sur les frontières de la Toscane, où, pendant de longues années, il donna l'exemple de toutes les vertus. Il expira de douleur en apprenant l'entrée des Piémontais à Rome, en 1870.

Requiescat in pace !

Cte DEL MONTERI.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE IV

DE LA LIRERTÉ DE CONSCIENCE

§ III.—*C'est à bon droit que la liberté de conscience est appelée par le Pape une "liberté de perdition."*

Ce que nous avons dit jusqu'ici pourrait nous dispenser de toute preuve, car si le droit à la liberté de conscience est un délire, il est clair pour tous que l'application pratique d'un délire ne peut être par elle-même avantageuse à la société. Je veux qu'il en résulte accidentellement quelque bien, et que cette liberté puisse être accueillie parfois comme un moindre mal dans une société bouleversée par les divisions religieuses et dans laquelle la conscience publique est obscurcie par le doute. Alors la nécessité de conserver vaille que vaille les relations civiles et de pourvoir à la portion d'ordre qui reste encore pourra bien conseiller, voire même imposer quelquefois à un gouvernement de se tenir plus ou moins à l'écart dans les questions religieuses et de laisser à chacun le libre exercice des cultes qui, par suite d'une possession déjà ancienne, jouissent en paix de l'existence. Il ne s'agit plus alors de maintenir un bien que l'on possède et de prémunir la société contre un mal que l'on peut éviter, mais il s'agit, à dire vrai, de ne pas reconquérir par des moyens violents un bien déjà perdu et ne pas envenimer par un zèle inutile une plaie déjà aigrie.

Néanmoins, mettant de côté cette question d'opportunité et de prudence politique, laquelle est en dehors de notre sujet, et n'envisageant que la chose en elle-même et d'après les effets qui résultent de sa nature intime, nous ne pouvons ne pas y voir la vérité du jugement pontifical: que la liberté de conscience est une liberté de perdition.

D'abord cela ressort manifestement de la discorde dont la liberté de conscience est une source nécessaire. Saint-Augustin définit la société: *concors hominum multitudo.* Cette concorde se rend visible par les actes extérieurs, mais elle a son siége dans la volonté et sa racine dans l'entendement, car l'homme, être naturel, agit par l'intelligence et la volonté. Or, quel accord d'intelligence et de volonté peut-il y avoir où il y a désaccord en fait de religion? L'idée religieuse touche à la partie la plus universelle de l'esprit et aux fibres les plus délicates du cœur humain. Elle se rapporte au terme suprême de nos désirs, à l'objet le plus haut de notre vénération. La religion nous ordonne à Dieu comme à notre premier principe et à notre fin dernière. L'amour de la fin dernière agit sur tous les sentiments secondaires : il les dirige, il les modifie à sa manière. La vénération que nous avons pour Notre-Seigneur ne peut certainement souffrir qu'il soit pour les autres un objet de mépris. Imaginez quelle sympathie et quels rapports il peut exister entre un Renan blasphémateur et un chrétien prêt à donner tout son sang pour glorifier Jésus-Christ! Nous n'ignorons pas que la charité commande de haïr l'erreur mais d'aimer l'errant. Toutefois on ne peut nier que c'est moins facile à faire qu'à dire, parce que cela demande une grande perfection d'esprit et de cœur, et dans ces conditions-là, il n'est pas prudent d'espérer qu'une chose pareille obtienne communément son effet, surtout parmi les multitudes. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici les guerres civiles qui, pour cause de dissension religieuse, ensanglantèrent si souvent l'Allemagne, la France et les Cantons Suisses. Qu'il nous suffise d'éveiller l'attention des lecteurs sur le scandale des luttes parlementaires actuelles et les disputes de la presse quotidienne contemporaine, sans exclure les tumultes mêmes de la rue parmi ceux

che un muro e una fossa serra.

Et en cela rien d'étonnant, parce que tout principe anarchique est dissolvant de sa nature, et que la division dans l'ordre des idées n'est pas longtemps à prendre corps et à passer dans l'ordre des faits.

Pour obvier à un inconvénient si grave, on recourt au parti de

prescrire et de recommander le respect de toutes les opinions. Le remède, outre que bien souvent l'application en est impossible, est par lui-même non moins pernicieux que le mal. On peut encore produire ce respect quand il s'agit d'opinions spéculatives ou libres ou au moins se renfermant dans la sphère purement individuelle. Mais quand ce sont des opinions qui imposent des devoirs, qui de plus intéressent votre conduite, je ne sais trop quelle peut être la valeur d'une exhortation au respect. Un beau jour, il vient à un voleur l'idée de vous faire visite et de piller votre maison. Respecterez-vous son idée ? Or, les opinions religieuses non-seulement touchent à la pratique, mais il arrive souvent que l'une porte préjudice à l'autre. Exemple : la secte inique des Francs-Maçons hait ouvertement et veut exterminer l'Eglise catholique. De là des efforts d'une perfidie inouïe pour discréditer ses ministres, la déposséder de toute iufluence sur la société, la dépouiller de ses biens, tourner en dérision ses dogmes et sa morale. Naguère un de ces sectaires les plus enragés écrivait dans un mauvais livre qu'il fallait étouffer le christianisme dans la boue. Serez-vous si patient et si doux que vous prêchiez aux catholiques le respect d'une opinion si inoffensive ? Mais supposons que ce respect mutuel soit possible et facile à pratiquer. L'effet naturel, quel sera-t-il ? L'indifférentisme religieux. Et en effet, à moins de vouloir réduire ce respect à une pure hypocrisie (car à parler franchement, cela revient à dire : je respecte votre opinion, mais au fond je m'en amuse), il devra procéder d'une estime réelle non-seulement des personnes, mais aussi de leur doctrine ; ce qui entraîne un vrai scepticisme par lequel on ne croit plus à rien, ou, ce qui revient au même, on croit à l'égale probabilité de principes contradictoires.

Plusieurs s'étonnent que depuis trois siècles dans les pays infestés de protestantisme il y ait eu si peu de saints parmi les vrais croyants, tandis qu'auparavant ils florissaient en grand nombre, et continuent de fleurir dans les pays purs d'hérésies : on compare l'Allemagne à l'Italie et à l'Espagne. Sans recourir à la colère de Dieu qui le rend moins prodigue de ses dons, cela peut s'expliquer naturellement par l'explication de la foi vive et agissante, affaiblissement qui est un effet insensible du contact avec les hétérodoxes, et par la nécessité où l'on est d'avoir des égards pour eux. La foi se manifeste dans tous les actes de la vie privée et sociale, domestique et civile. Or, cette continuité, cette universalité dans la manifestation de sa foi, comment est elle possible quand à chaque pas l'on peut heurter une hétérodoxe et un incroyant, et que l'on doive prendre garde de le blesser ?

Mais, sans cela, il est indubitable que pour le salut d'un grand

nombre la liberté de conscience est un danger évident. La profusion publique de l'erreur tout comme celle du vice est une pierre d'achoppement pour ceux qui n'ont pas l'esprit fortement trempé par une longue pratique et qui ne sont pas encore suffisamment instruits. Nous demandons à Dieu dans l'Oraison dominicale qu'il nous préserve des tentations, et dans l'Acte de contrition nous faisons résolution de fuir l'occasion prochaine du péché. Et pourquoi ? Parce qu'ainsi l'exige la fragilité d'une nature viciée dans laquelle les illusions de la fantaisie et les assauts de la concupiscence viennent aisément à bout de pervertir le jugement et de s'emparer de la volonté (1). Or, cette raison qui vaut pour tout fils d'Adam, combien plus de poids n'a-t-elle pas quand il s'agit ou de la multitude ignorante si mobile au vent des passions, ou de la jeunesse sans expérience qu'agitent avec tant d'empire les fantômes changeants de l'imagination et les fougueuses ardeurs des sens ?

Ici se place ordinairement un sophisme qui court maintenant les rues. Ayez foi, disent les défenseurs de la libre conscience, ayez foi en la force de vérité. La vérité est plus forte que l'erreur, et avec le temps elle ne peut que sortir victorieuse de la lutte. Dans l'ordre moral tout aussi bien que dans l'ordre matériel, il faut pratiquer le libre échange, ce système si en faveur auprès des économistes modernes. Voyez ce qui se passe sur un marché où acheteurs et vendeurs se font une libre concurrence. La meilleure denrée est toujours celle qui est la plus courue. Celle qui est endommagée n'a pas d'acquéreurs. Or qui dira que le vrai n'est pas une denrée meilleure que l'erreur ? Parfait. Et pourquoi ne faites-vous pas ce raisonnement si sage à propos de la famille et dans le gouvernement de votre maison ? Avez-vous foi en la vertu ? Laissez-la donc alors se mesurer en toute liberté avec le vice. Pourquoi l'entourer de tant de précautions ? Pourquoi y regarder de si près quand il s'agit des livres à mettre en main à vos enfants, et des personnes à leur faire fréquenter ? Laissez-leur une entière liberté. Permettez-leur de voir les choses les plus laides, d'écouter les paroles les plus libres, de fréquenter les compagnies les plus licencieuses. *Quid timetis, modicæ fidei ?* La vertu resplendit de plus d'attraits que le vice ; elle ne peut que triompher dans la lutte. Souvenez-vous du libre échange, système parfait ; la meilleure denrée sera préférée. Je dirai plus. Puisque vous avez tant de foi en votre raisonnement, pourquoi encore n'en

(1) *Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum.* Sap. IV, 12.

essaiereriez-vous pas l'application dans la société à propos des autres parties de l'ordre civil ? A quoi bon tant d'entraves, de liens, de polices, de tribunaux, de gendarmes, de prisons, de lois répressives de tout méfait ? La justice est plus belle et vaut mieux que l'injustice. Qu'on les laisse l'une et l'autre se faire une libre concurrence dans l'humanité. Ici encore le libre échange ne peut pas manquer d'être avantageux. Que vous en semble, ami lecteur ? C'était l'argument discuté par saint Augustin dans un cas semblable : " Les Rois, dit-il, suivant qu'il leur est prescrit d'en haut, servent Dieu en tant que Rois, si dans leur royaume ils commandent le bien, défendent le mal non-seulement en matière d'ordre civil, mais aussi en matière de religion. Vainement dites-vous : LAISSEZ MOI A MON LIBRE ARBITRE. Car pourquoi n'en diriez-vous pas autant relativement aux homicides, aux viols et à toutes les autres espèces de forfaits et de crimes ? Et pourtant leur compression par de justes lois est souverainement utile et salutaire (1) ". La foi en la force de vérité ne nous manque pas ; ce que nous n'avons pas, c'est la foi en la force des intelligences qui la doivent saisir et des volontés qui doivent la suivre. Les adversaires sortent de la question par leur passage du subjectif à l'objectif et substituent à l'homme réel l'homme possible. La nature de l'homme, telle qu'elle est *in ordine rerum*, non pas celle qui se trouve dans le cerveau des progressistes, ce n'est pas d'être une pure intelligence qui contemple le vrai sans voile et l'embrasse sans répugnance. Elle est un composé d'esprit et de fantaisie, d'appétit raisonnable et d'appétit sensible. Le vrai s'offre à nous par derrière les nuages de l'imagination et souvent en opposition ouverte avec les tendances les plus énergiques de la partie animale. Pour le saisir, il n'est pas rare qu'il faille du génie, qu'il faille de la doctrine, qu'il faille une étude tranquille et sans préjugé. Aperçu, il est souvent nécessaire pour l'embrasser de lutter opiniâtrement, d'abattre non sans peine ses passions. On a beau dire que la meilleure denrée aura des acheteurs préférablement à la mauvaise. Pour qu'il en soit ainsi, faut-il au moins qu'on la connaisse, et que de plus le prix n'en soit ni gênant ni trop lourd. Si elle est coûteuse, il y en a bien peu qui l'achèteront malgré sa supériorité :

.....Video meliora proboque,
Deteriora sequor.....

(1) In hoc Reges, sicut eis divinitus præcipitur, Deo serviunt, in quantum sunt reges, si in regno suo bona jubeant, mala prohibeant non solum quæ pertinent ad humanum societatem, verum etiam quæ ad divinam religionem. Frustra dicis : " Relinquar libero arbitrio. Cur enim non homicidiis et in stupris et in quibuscumque aliis facinoribus et flagitiis libero arbitrio dimittendum esse proclamas ? Quæ tamen omnia justis legibus comprimi, utilissimum ac saluberrimum est. Cont. Crescon. l. iii, c. lvii.

Puis les avantages du libre échange ne font rien ici. Car sans dire que bien du monde ne croit pas aux bienfaits de ce système et pense qu'il tourne en définitive et en fait à l'oppression du faible au profit du fort, il est certain que les conditions ne sont pas les mêmes dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. Dans celui-ci, pour faire préférer la marchandise meilleure, tout est d'accord et le jugement de l'esprit et l'inclination des sens. Mais dans l'ordre moral, pour la faire prévaloir, à supposer encore que le jugement soit sain, il faut faire violence à ses passions ; et c'est là le difficile, comme nous venons de le dire.

L'un des motifs de crédibilité les plus forts dont se prévale notre religion, c'est qu'elle ait pu, malgré l'élévation de ses dogmes et la roideur de ses préceptes, triompher du paganisme et s'emparer de l'esprit et du cœur des peuples. Evidemment ce fait prodigieux trahit la main de Dieu. Car ou il fut la conséquence des miracles, ou, s'il advint sans miracle, il fut par là même le plus grand des miracles :

Se il mondo si rivolse al Cristianesmo,
Diss'io, senza miracoli? quest'uno
Et tale che gli altri non sono il centesmo (1)

Or, ce qui par un côté ou par un autre fut l'œuvre d'une intervention extraordinaire de Dieu, voudrions-nous le voir devenir un effet spontané de la providence ordinaire? Transformerons-nous le miracle et en ferons-nous le cours accoutumé des choses? ou bien exigerons-nous de Dieu qu'il renouvelle les miracles à notre gré pour complaire aux amis de la liberté de conscience?

L'Eglise qui assistée de Dieu connaît mieux que nous l'argile dont nous sommes pétris ne se laisse pas prendre à ces paralogismes. Elle sait très-bien que dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique un air chargé de peste rend immanquablement malade celui qui en respire les parties corrompues. Elle purifie donc sans cesse l'atmosphère des mœurs, écarte les scandales, réprime l'erreur, éloigne la séduction, fortifie l'humaine faiblesse par des exemples de vertu et des exhortations au bien. Et malgré cela, malgré tous ces préservatifs qu'elle emploie avec tant de soin et d'amour, il en est beaucoup qui se perdent, corrompus d'esprit et de cœur. Imaginez ce qui arriverait dans le système contraire! Ceux qui ont la pratique des âmes savent combien il est difficile de retenir la bouillante jeunesse sur la pente du vice, encore qu'ils soient aidés par une sainte éducation, par la grâce fortifiante des

(1) Dante. *Paradiso XXIV.*

sacrements, par la fuite du danger et le châtiment infligé au vice. Et vous, vous voudriez la garder pure et vertueuse en la laissant en proie par votre liberté de conscience aux ardeurs des sens, aux sophismes de l'incrédulité ? C'est une illusion manifeste, si ce n'est un crime.

CHAPITRE V

RÉFUTATION D'UNE DOCTRINE CONTRAIRE

§ I.—*Exposé de cette doctrine*

Le catholicisme et la liberté religieuse, tel est le titre d'un article que nous lisons dans la *Revista universale* (1) de Gênes, et dont le but est de prouver que le principe de la liberté religieuse juste en soi est en outre conforme et utile au catholicisme. Il n'est pas sans avantage de démasquer ces sophistes et de mettre à nu les contradictions dans lesquelles l'auteur s'embarrasse. Ces contradictions ne doivent pas étonner, car l'auteur appartient aux catholiques libéraux ; leur système se composant précisément d'une contradiction, il est impossible que ce qu'il met au jour ne lui soit semblable : l'effet est conforme à sa cause.

La justesse de notre appréciation est déjà visible à la première page de l'article où il est parlé de la civilisation. L'auteur, comme catholique, veut rester soumis à l'Eglise, mais comme libéral le voilà contraint de s'élever au-dessus d'elle. Il commence donc par dire que *depuis un siècle environ l'Eglise catholique est en lutte avec la civilisation*, et la cause de cette lutte, il la trouve dans la difficulté qu'il y a pour les esprits peu sagaces de distinguer dans cette civilisation ce qui est bon de ce qui est mauvais : *dans le mouvement social contemporain, il y a deux courants de civilisation bien distincts, l'un religieux, chrétien, fils de l'Evangile, l'autre, impie, anti-chrétien, fils du rationalisme et de l'incrédulité. Ces deux courants de civilisation constituant, quoique distincts, un seul flot, il est facile à des yeux peu perspicaces de les confondre.* Puis il ajoute que si l'Eglise ne réprouve de la civilisation que le côté mauvais, elle

(1) Cahier 58.

fait chose sainte ; mais la condamne-t-elle sans distinction, elle commet une imprudence et une injustice : *quand Rome frappe de ses justes anathèmes le faux progrès et le faux libéralisme de notre âge, elle ne fait que remplir sa divine mission et procure le bien de la société ; mais si, comme un certain parti le désirerait, elle entendait rejeter en bloc et maudire la civilisation moderne, sans distinguer le bien du mal, le vrai du faux, à mon avis son acte ne serait ni juste ni prudent.* Et au bas, en note : *Le Saint-Père condamnant la quatre-vingtième proposition* (1) *du Syllabus* (qui a provoqué tant de colère et de dédain) *ne pouvait avoir en vue que ce faux progrès et ce faux libéralisme moderne. S'il l'avait entendue autrement, il aurait démenti par cet acte sa sagesse et sa prudence ordinaire.* On sent ici tout de suite le libéral qui veut en remontrer à l'Eglise, et l'on découvre son vrai caractère qui est de penser comme l'Eglise, mais à condition que l'Eglise pensera comme lui. Le catholique libéral dit : *C'est une chose indéniable que la civilisation actuelle dans sa substance* (nous verrons plus bas cette substance) *est l'évolution et la mise en pratique dans le monde des principes du christianisme.* Donc toute notre vénération pour les oracles du Saint-Siége, pourvu qu'il respecte cette vérité sacrée pour nous ; s'il la heurte, force nous sera de dire que pour cette fois *il s'est démenti lui-même et a fait une chose qui n'est ni prudente ni juste.* Voilà l'obéissance du catholique libéral : se soumettre au jugement de l'Eglise, pourvu qu'il soit conforme à celui de sa propre infaillibilité. Mais qui ne voit que c'est là une obéissance illusoire par laquelle on entend non pas obéir mais commander à l'Eglise (2) ?

Mais où l'on aperçoit mieux encore comme l'auteur se contredit, c'est, quand après avoir dit que les anathèmes de l'Eglise ne doivent pas tomber sur ce qu'il estime être le bon côté de la civilisation moderne, il déclare qu'ils s'y rapportent néanmoins puisqu'ils ont trait à ce qui fait la substance et la base de sa prétendue civilisation. " *Ces idées générales sur les rapports de la religion et du progrès moderne, j'en fais*, dit-il, *comme le préambule de ce que j'ai à dire sur le principe fondamental de la civilisation moderne, la liberté religieuse, qui est de tous les principes révolutionnaires le plus controversé et le plus combattu par l'autorité ecclésiastique.*" Pouvait-il dire autre-

---

(1) Elle est ainsi conçue : " Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne."

(2) Saint-Bernard parlant de cette race d'obéissants qui, au lieu de se conformer au sentiment du supérieur, veulent que le supérieur se conforme à leur sentiment, dit ceci : " Quisquis vel aperte vel occulte satagit ut quod habet in voluntate, hoc ei spiritualis Pater injungat, ipse se seducit, si forte sibi quasi de obedientia blandiatur. Neque enim in ea re ipse Prælato, sed magis ei Prælatus obedit. [Serm. de tr. ord Eccl.]

ment quand à défaut même de toute autre preuve les paroles de Pie IX condamnant la liberté religieuse sont si formelles et si explicites ? Et nous croyons que l'auteur les a présentes à la pensée, quand il se prend à compatir à la trop grande simplicité de l'Eglise qu'il se donne la charge d'instruire et de rassurer. " *Plutôt*, dit-il, *que d'invectiver contre elle, de lui reprocher ses peurs trop naturelles, c'est notre devoir de compatir à ses entrailles de mère, de la rassurer et de lui prouver par de bonnes raisons* (qu'elle n'a pas vues) *que le principe de la liberté religieuse bien entendu n'est pas substantiellement opposé aux principes de l'Evangile*, (sur ce qui est opposé à l'Evangile, les catholiques libéraux en savent plus que l'Eglise) *et que si dans les pays catholiques il peut occasionner la perte de quelques âmes, dans son universelle application, il profitera certainement au bien de l'humanité et produira le triomphe de la seule vraie religion.*" *Faciendum est malum ut eveniat bonum.* N'est-ce pas là un excellent principe de morale ? Merci à Dieu d'avoir en ces temps calamiteux suscité parmi nous *ces hommes de science et d'irréprochable vertu* qui sont la lumière de l'Eglise et savent lui faire comprendre ses vrais intérêts à l'encontre des menées d'un *parti* qui voudrait ramener *cette civilisation qui rendait heureux nos pères du moyen-âge, c'est-à-dire cette civilisation qui fait le bonheur des peuples en les maintenant dans une perpétuelle sujétion et en leur ôtant tout souci, celui même de penser !* Eux au contraire entendent émanciper les peuples, adultes désormais, et leur donner la liberté de penser avec celle d'agir qui en est la conséquence. Les fruits de cette liberté nous sommes déjà à les savourer et ils ne paraissent pas devoir flatter le goût de ceux mêmes qui les firent venir.

Mais voyons les raisons qui doivent forcer l'Eglise à déposer ses préventions contre la liberté religieuse. Dans l'idée de liberté religieuse notre auteur aperçoit deux choses : liberté de conscience et liberté des cultes. Quant à la première, autre chose, dit-il, est de la considérer par rapport à Dieu, à l'Evangile, à l'Eglise ; autre chose, de la considérer par rapport à l'Etat. Sous le premier aspect elle est une absurdité, sous le second elle est un droit, par la raison que l'Etat n'est pas juge de la vérité religieuse. D'où il conclut que la liberté de conscience au point de vue de l'Etat est conforme à la raison. Elle est en outre conforme à l'Evangile, étant une conséquence de la spiritualité de l'âme qui ne peut être contrainte par la force matérielle. Enfin elle est conforme à la constitution même de l'Eglise, puisque autrement il est impossible de distinguer l'ordre religieux de l'ordre civil et politique.

Quant à la liberté des cultes, la chose n'est pas aussi simple. L'auteur accorde à l'Etat le droit de la restreindre. " La liberté

absolue des cultes, dit-il, n'est logique que pour les partisans de l'indifférentisme religieux absolu, pour ceux qui nient l'action puissante de la religion sur la moralité et le bien-être des peuples et qui tolèrent toutes les religions existantes comme une fatale et douloureuse nécessité. Mais pour qui voit d'un autre œil les religions dans leurs rapports avec la société, pour qui met une différence entre la vérité et l'erreur, entre l'influence de l'une et de l'autre sur la morale, les mœurs et le bonheur des peuples, la liberté illimitée des cultes ne peut paraître qu'un délire funeste. Et en effet quel est le gouvernement chrétien qui voudrait si grossièrement méconnaître ses droits et ses devoirs au point de tolérer qu'en plein christianisme on ressuscite le culte de Priape ou de Vénus avec leurs honteux sacrifices ? ou qu'on rétablisse l'idolâtrie et ses hécatombes humaines ? ou qu'on accepte le culte du socialisme moderne qui a pour dogmes : la propriété est un vol, le mariage une servitude, l'autorité du père et de la société, une tyrannie ? Vaincue par l'évidence de ces raisons toute la partie sensée et catholique du libéralisme est bien éloignée d'admettre une liberté des cultes illimitée. (Nous ne voyons pas pourquoi ces raisons ne vaudraient pas également pour rejeter la liberté de conscience.) Elle reconnaît au pouvoir civil le droit de proscrire tout culte qui violerait les premiers principes naturels de la morale et renverserait l'ordre public : ce qui suppose déjà qu'il a jusqu'à un certain point le droit de connaître et d'examiner la religion de ses sujets." Puis pendant que le lecteur s'attend à le voir déterminer plus en détail les cultes qu'on doit reconnaître libres, notre auteur quitte la question et reprend sa thèse générale sur la liberté religieuse, faisant ressortir l'efficacité qu'elle aura pour la diffusion du catholicisme et déclamant contre l'usage de la force en cette matière.

Enfin il se fait deux difficultés auxquelles il sent le devoir de répondre. La première c'est que la liberté de conscience s'oppose à l'unité religieuse si nécessaire à l'unité nationale. La seconde c'est que la liberté de conscience est la liberté de l'erreur, et que l'erreur ne peut jouir du droit propre à la vérité.

Il répond à la première en disant que l'unité religieuse est certainement un bien, mais un bien que l'on doit obtenir par la persuasion, nullement par la contrainte. De plus s'il faut l'admettre comme nécessaire pour constituer l'unité nationale, il faudra l'admettre pour tous les peuples, et alors on légitimera toutes les persécutions des dissidents contre les catholiques.

Il avait déjà répondu à la seconde difficulté, qu'il ne faut pas ici que la liberté de l'erreur n'est pas autre chose que la liberté du

confondre la vérité objective avec la vérité subjective (1). Il ajoute mal, que Dieu n'a pas refusée à l'homme. Mais comme la liberté du mal ne peut empêcher le triomphe final du bien, ainsi la liberté de l'erreur, loin d'empêcher, favorise le triomphe final de la vérité. " Bref, s'écrie-t-il, de quoi s'agit-il ? de substituer au système d'intolérance religieuse qui a dominé jusqu'ici celui de la liberté. Le premier a donné ses fruits, avons-nous à nous en réjouir ? Faisons donc l'expérience du second, et nous le jugerons par ses fruits." Comme vous le voyez, il ne s'agit que d'une expérience à faire.

---

(1) " Pour constituer un peuple, l'unité religieuse est-elle nécessaire ou non ? Si non, l'objection que nous examinons tombe d'elle-même. Si oui, elle l'est pour tous, et les gouvernements hétérodoxes et idolâtres non moins que les gouvernements catholiques ont obligés par devoir de la maintenir. Mais ceux-là, direz-vous, ne sont pas dans la vérité comme ceux-ci. C'est toujours le même sophisme qui confond la vérité *objective* avec la vérité *subjective*." *Rivista universale*. Cahier 58, p. 390.

(*à continuer.*)

LE PAYS DES FOURRURES

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

UN FORT FLOTTANT

(suite)

Le fort Espérance, fondé par le lieutenant Jasper Hobson sur les limites de la mer plaire, avait dérivé ! Le courageux agent de la Compagnie méritait-il un reproche quelconque ? Non. Tout autre y eût été trompé comme lui. Aucune prévision humaine ne pouvait le mettre en garde contre une telle éventualité. Il avait cru bâtir sur le roc et n'avait pas même bâti sur le sable ! Cette portion de territoire, formant la presqu'île Victoria, que les cartes les plus exactes de l'Amérique anglaise rattachaient au continent américain, s'en était brusquement séparée. Cette presqu'île n'était, par le fait, qu'un immense glaçon, d'une superficie de cent cinquante milles carrés, dont les alluvions successives avaient fait en apparence un terrain solide, auquel ne manquait ni la végétation, ni l'humus. Liée au littoral depuis des milliers de siècles, sans doute le tremblement de terre du 8 janvier avais rompu ses liens, et la presqu'île s'était faite île, mais île errante et vagabonde que, depuis trois mois, les courants entraînaient sur l'Océan Arctique !

Oui ! ce n'était qu'un glaçon qui emportait ainsi le fort Espérance et ses habitants ! Jasper Hobson avait immédiatement com-

pris qu'on ne pouvait expliquer autrement ce déplacement de la latitude observée. L'isthme, c'est-à-dire la langue de terre qui réunissait la presqu'île Victoria au continent, s'était évidemment brisé sous l'effort d'une convulsion souterraine, provoquée par l'éruption volcanique, quelques mois auparavant. Tant que dura l'hiver boréal, tant que la mer demeura solidifiée sous le froid intense, cette rupture n'amena aucun changement dans la position géographique de la presqu'île. Mais, la débâcle venue, quand les glaçons se fondirent sous les rayons solaires, lorsque la banquise, repoussée au large, eut reculé derrière les limites de l'horizon, quand la mer fut libre enfin, ce territoire, reposant sur sa base glacée, s'en alla en dérive avec ses bois, ses falaises, son promontoire, sa lagon intérieur, son littoral, sous l'influence de quelque courant inconnu. Depuis plusieurs mois, il était ainsi entraîné, sans que les hiverneurs, qui, pendant leurs chasses, ne s'étaient éloignés du fort Espérance, eussent pu s'en apercevoir. Aucun point de repère, des brumes épaisses arrêtant le regard à quelques milles, une immobilité apparente du sol, rien ne pouvait indiquer ni au lieutenant Hobson, ni à ses compagnons, que de continentaux ils fussent devenus insulaires. Il était même remarquable que l'orientation de la presqu'île n'eut pas changé, malgré son déplacement, ce qui tenait sans doute à son étendue et à la direction rectiligne du courant qu'elle suivait. En effet, si les points cardinaux se fussent modifiés par rapport au cap Bathurst, si l'île eut tourné sur elle-même, si le soleil et la lune se fussent levés ou couchés sur un horizon nouveau, Jasper Hobson, Thomas Black, Mrs. Paulina Barnett ou tout autre eussent compris ce qui s'était passé. Mais, par une raison quelconque, le déplacement s'était accompli jusqu'alors suivant un des parallèles du globe, et, quoiqu'il fût rapide, on ne le sentait pas.

Jasper Hobson, bien qu'il ne doutât pas du courage, du sang-froid, de l'énergie morale de ses compagnons, ne voulut cependant pas leur faire connaître la vérité. Il serait toujours temps de leur exposer la nouvelle situation qui leur était faite, quand on l'aurait étudiée avec soin. Très-heureusement, ces braves gens, soldats et ouvriers, s'entendaient peu aux observations astronomiques, ni aux questions de longitude ou de latitude, et du changement accompli depuis quelques mois dans les coordonnées de la presqu'île, ils ne pouvaient tirer les conséquences qui préoccupaient si justement Jasper Habson.

Le lieutenant, résolu à se taire tant qu'il le pourrait et à cacher une situation à laquelle il n'y avait présentement aucun remède, rappela toute son énergie. Par un suprême effort de volonté, qui

n'échappa point à Mrs. Paulina Barnett, il redevint maître de lui-même, et il s'employa à consoler de son mieux l'infortuné Thomas Black, qui, lui, se lamentait et s'arrachait les cheveux.

Car l'astronome ne se doutait en aucune façon du phénomène dont il était victime. N'ayant pas, comme le lieutenant, observé les étrangetés de ce territoire, il ne pouvait rien comprendre, rien imaginer en dehors de ce fait si malencontreux, à savoir : que, ce jour-là, à l'heure indiquée, la lune n'avait point occulté entièrement le soleil. Mais que devait-il naturellement penser ? Que, à la honte des observatoires, les éphemérides étaient fausses, et que cette éclipse tant désirée, son éclipse à lui, Thomas Black, qu'il était venu chercher si loin et au prix de tant de fatigues, n'avait jamais dû être " totale " pour cette zône du sphéroïde terrestre, comprise sur le soixante-dixième parallèle ! Non ! jamais il n'eût admis cela ! Jamais ! Aussi son désappointement était-il grand, et il devait l'être. Mais Thomas Black allait bientôt apprendre la vérité.

Cependant, Jasper Hobson, laissant croire à ses compagnons que l'incident de l'éclipse manquée ne pouvait intéresser que l'astronome et ne les concernait en rien, les avait engagés à reprendre leurs travaux, ce qu'ils allaient faire. Mais, au moment où ils se préparaient à quitter le sommet du cap Bathurst, afin de rentrer dans la factorerie, le caporal Joliffe, s'arrêtant soudain :

" Mon lieutenant, dit-il en s'approchant, la main au bonnet, pourrais-je vous faire une simple question ?

—Sans doute, caporal, répondit Jasper Hobson, qui ne savait trop où son subordonné voulait en venir. Voyons, parlez ! "

Mais le caporal ne caporal ne parlait pas. Il hésitait. Sa petite femme le poussa du coude.

" Eh bien, mon lieutenant, reprit le caporal, c'est à propos de ce soixante-dixième degré de latitude. Si j'ai bien compris, nous ne sommes pas où vous croyiez être....."

Le lieutenant fronça le sourcil.

" En effet, répondit-il évasivement.....nous nous étions trompés dans nos calculs.....notre première observation a été fausse. Mais pourquoi.....en quoi cela peut-il vous préoccuper ?

—C'est à cause de la paye, mon lieutenant, répondit le caporal, qui prit un air très-malin. Vous savez bien, la double paye promise par la Compagnie....."

Jasper Hobson respira. En effet, ses hommes, on s'en souvient, avaient droit à une solde plus élevée, s'ils parvenaient à s'établir sur le soixante-dixième parallèle ou au-dessus. Le caporal Joliffe, toujours intéressé, n'avait vu en tout cela qu'une question d'ar-

gent, et il pouvait craindre que la prime ne fût pas encore acquise.

" Rassurez-vous, caporal, dit Jasper Hobson en souriant, et rassurez aussi vos braves camarades. Notre erreur, qui est vraiment inexplicable, ne vous portera heureusement aucun préjudice. Nous ne sommes pas au-dessous, mais au-dessus du soixante-dixième parallèle, et, par conséquent, vous serez payés double.

—Merci, mon lieutenant, dit le caporal, dont le visage rayonna, merci. Ce n'est pas que l'on tienne à l'argent, mais c'est ce maudit argent qui vous tient."

Sur cette réflexion, le caporal Joliffe et ses compagnons se retirèrent sans soupçonner en aucune façon la terrible et étrange modification qui s'était accomplie dans la nature et la situation de ce territoire.

Le sergent Long se disposait aussi à redescendre vers la factorerie, quand Jasper Hobson, l'arrêtant, lui dit :

" Restez, sergent Long."

Le sous-officier fit demi-tour sur ses talons et attendit que le lieutenant lui adressât la parole.

Les seules personnes qui occupaient alors le sommet du promontoire étaient Mrs. Paulina Barnett, Madge, Thomas Black, le lieutenant et le sergent.

Depuis l'incident de l'éclipse, la voyageuse n'avait pas prononcé blait une parole. Elle interrogeait du regard Jasper Hobson, qui semble l'éviter. Le visage de la courageuse femme montrait plus de surprise que d'inquétude. Avait-elle compris ? L'éclaircissement s'était-il brusquement fait à ses yeux comme aux yeux du lieutenant Hobson ? Connaissait-elle la situation, et son esprit pratique en avait-il déduit des conséquences ? Quoi qu'il en fût, elle se taisait et demeurait appuyée sur Madge, dont le bras entourait sa taille.

Quant à l'astronome, il allait et venait. Il ne pouvait tenir en place. Ses cheveux étaient hérissés. Il gesticulait. Il frappait dans ses mains et les laissait retomber. Des interjections de désespoir s'échappaient de ses lèvres. Il montrait le point au soleil ! Il le regardait en face, au risque de se brûler les yeux !

Enfin, après quelques minutes, son agitation intérieure se calma. Il sentit qu'il pourrait parler, et, les bras croisés, l'œil enflammé, la face colère, le front menaçant, il vint se planter carrément devant le lieutenant Hobson.

" A nous deux ! s'écria-t-il, à nous deux, monsieur l'agent de la compagnie de la baie d'Hudson ! "

Cette appellation, ce ton, cette pose ressemblaient singulièrement à une provocation. Jasper Hobson ne voulut point s'y arrêter, et

il se contenta de regarder le pauvre homme, dont il comprenait bien le désappointement immense.

" Monsieur Hobson, dit Thomas Black avec l'accent d'une irritation mal contenue, m'apprendrez-vous ce que cela signifie, s'il vous plaît ? Est-ce une mystification provenant de votre fait ? Dans ce cas, monsieur, elle frapperait plus haut que moi, entendez-vous, et vous pourriez avoir à vous en repentir !

—Que voulez-vous dire, monsieur Black ? demanda tranquillement Jasper Hobson.

—Je veux dire, monsieur, reprit l'astronome, que vous vous étiez engagé à conduire votre détachement sur la limite du soixante-dixième degré de latitude...

—Ou au delà, répondit Jasper Hobson.

—Au dela, monsieur, s'écria Thomas Black. Eh ! qu'avais-je à faire au delà ? Pour observer cette éclipse totale de soleil, je ne devais pas m'écarter de la ligne d'ombre circulaire que délimitait, en cette partie de l'Amérique anglaise, le soixante-dix parallèle, et nous voilà à trois degrés au-dessus !

—Eh bien, monsieur Black, répondit Jasper Hobson du ton le plus tranquille, nous nous sommes trompés, voilà tout.

—Voilà tout ! s'écria l'astronome, que le calme du lieutenant exaspérait.

—Je vous ferai d'ailleurs observer, reprit Jasper Hobson, que si je me suis trompé, vous avez partagé mon erreur, vous, monsieur Black, car, à notre arrivée au cap Bathurst, c'est ensemble, vous avec vos instruments, moi avec les miens, que nous avons relevé sa situation en latitude. Vous ne pouvez donc me rendre responsable d'une erreur d'observation que vous avez commise pour votre part ! "

A cette réponse, Thomas Black fut aplati, et, malgré sa profonde irritation, ne sut que répliquer. Pas d'excuse admissible ! S'il y avait eu faute, il était coupable, lui aussi. Et, dans l'Europe savante, à l'observatoire de Greenwich, que penserait-on d'un astronome assez maladroit pour se tromper dans une observation de latitude ? Un Thomas Black commettre une erreur de trois degrés en prenant la hauteur du soleil, et en quelles circonstances ? Quand la détermination exacte d'un parallèle devait le mettre à même d'observer une éclipse totale, dans des conditions qui ne devaient plus se reproduire avant longtemps ! Thomas Black était un savant déshonoré !

" Mais comment, s'écria-t-il en s'arrachant encore une fois les cheveux, comment ai-je pu me tromper ainsi ? Mais je ne sais donc plus manier un sextant ! Je ne sais donc plus calculer un angle !

Je suis donc aveugle ! S'il en est ainsi, je n'ai plus qu'à me précipiter du haut de ce promontoire, la tête la première ! "

—Monsieur Black, dit alors Jasper Hobson d'une voix grave, ne vous accusez pas, vous n'avez commis aucune erreur d'observation, vous n'avez aucun reproche à vous faire !

—Alors, vous seul...

—Je ne suis pas plus coupable que vous, monsieur Black. Veuillez m'écouter, je vous en prie, vous aussi, madame, ajouta-t-il en se retournant vers Mrs. Paulina Barnett, vous aussi, sergent Long. Je ne vous demande qu'une chose, le secret le plus absolu sur ce que je vais vous apprendre. Il est inutile d'effrayer, de désespérer peut-être nos compagnons d'hivernage."

Mrs. Paulina Barnett, sa compagne, le sergent, Thomas Black, s'étaient rapprochés du lieutenant. Ils ne repondirent pas, mais il y eut comme un consentement tacite à garder le secret sur la révélation qui allait leur être faite.

" Mes amis, dit Jasper Hobson, quand, il y a un an, arrivés en ce point de l'Amérique anglaise, nous avons relevé la position du Bathurst, ce cap se trouvait situé exactement sur le soixante dixième parallèle, et si maintenant il se trouve au delà du soixante-douzième degré de latitude, c'est-à-dire à trois degrés plus au nord, c'est qu'il a dérivé.

—Dérivé ! s'écria Thomas Black. A d'autres, monsieur ! Depuis quand un cap dérive-t-il ?

—Cela est pourtant ainsi, monsieur Black, répondit gravement le lieutenant Hobson. Toute cette presqu'île Victoria n'est plus qu'une île de glace. Le tremblement de terre l'a détachée du littoral américain, et maintenant un des grands courants arctiques l'entraîne !...

—Où ? demanda le sergent Long.

—Où il plaira à Dieu ! " répondit Jasper Hobson.

Les compagnons du lieutenant demeurèrent silencieux. Leurs regards se portèrent involontairement vers le sud, au-delà des vastes plaines, du côté de l'isthme rompu, mais de la place qu'ils occupaient, sauf vers le nord, ils ne pouvaient apercevoir l'horizon de mer qui maintenant les entourait de toutes parts. Si le cap Bathurst eût mesuré quelques centaines de pieds de plus au-dessus du niveau de l'océan, le périmètre de leur domaine serait nettement apparu à leurs yeux, et ils auraient vu qu'il s'était changé en île.

Une vive émotion leur serra le cœur, à la vue du fort Espérance et de ses habitants, entraînés au large de toute terre, et devenus avec lui le jouet des vents et des flots.

" Ainsi, monsieur Hobson, dit alors Mrs. Paulina Barnett, ainsi s'expliquent toutes les singularités inexplicables que vous aviez observées sur ce territoire ?

—Oui, madame, répondit le lieutenant, tout s'explique. Cette presqu'île Victoria, île maintenant, que nous croyions, que nous devions croire inébranlablement fixée sur sa base, n'était qu'un vaste glaçon, soudé depuis des siècles au continent américain. Peu à peu le vent y a jeté la terre, le sable, et semé ces germes qui ont produit les bois et les mousses. Les nuages lui ont versé l'eau douce du lagon et de la petite rivière. La végétation l'a transformée ! Mais sous ce lac, sous cette terre, sous ce sable, sous nos pieds enfin, il existe un sol de glace qui flotte sur la mer, en raison de sa légèreté spécifique. Oui ! c'est un glaçon qui nous porte et qui nous emporte, et voilà pourquoi, depuis que nous l'habitons, nous n'avons trouvé ni un caillou, ni une pierre à sa surface ! Voilà pourquoi ses rivages étaient coupés à pic, pourquoi, lorsque nous avons creusé le piége à rennes, la glace est apparue à dix pieds au-dessous du sol, pourquoi, enfin, la marée était insensible sur ce littoral, puisque le flux et le reflux soulevaient et abaissaient toute la presqu'île avec eux !

—Tout s'explique, en effet, monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett, et vos pressentiments ne vous ont pas trompé. Je vous demanderai, cependant, à propos de ces marées, pourquoi, nulles maintenant, elles étaient encore légèrement sensibles à notre arrivée au cap Bathurst ?

—Précisément, madame, répondit le lieutenant Hobson, parce que, à notre arrivée, la presqu'île tenait encore par son isthme flexible au continent américain. Elle opposait ainsi une certaine résistance au flux, et, sur son littoral du nord, la surface des eaux se déplaçait de deux pieds environ, au lieu des vingt pieds qu'elle aurait dû marquer au-dessus de l'étiage. Aussi, du moment que la rupture a été produite par le tremblement de terre, du moment que la presqu'île, libre tout entière, a pu monter et descendre avec le flot et le jusant, la marée est devenue absolument nulle, et c'est ce que nous avons constaté ensemble, il y a quelques jours, au moment de la nouvelle lune ! "

Thomas Black, malgré son désespoir bien naturel, avait écouté avec un extrême intérêt les explications de Jasper Hobson. Les conséquences émises par le lieutenant durent lui paraître absolument justes, mais, furieux qu'un pareil phénomène, si rare, si inattendu, si " absurde ",—ainsi disait-il,—se fût précisément produit pour lui faire manquer l'observation de son éclipse, il ne dit pas un mot, et demeura sombre et, pour ainsi dire, tout honteux.

« Pauvre monsieur Black ! dit alors Mrs. Paulina Barnett, il faut convenir que jamais astronome, depuis que le monde existe, ne s'est vu exposé à pareille mésaventure !

—En tout cas, madame, répondit Jasper Hobson, il n'y a aucunement de notre faute ! On ne pourra rien reprocher, ni à vous, ni à moi. La nature a tout fait, et elle est la seule coupable ! Le tremblement de terre a brisé le lien qui rattachait la presqu'île au continent, et nous sommes bien réellement emportés sur une île flottante. Et cela explique encore pourquoi les animaux à fourrures et autres, emprisonnés comme nous sur ce territoire, sont si nombreux aux environs du fort !

—Et pourquoi, dit Madge, nous n'avons pas eu, depuis la belle saison, la visite de ces concurrents dont vous redoutiez la présence, monsieur Hobson !

—Et pourquoi, ajouta le sergent, le détachement envoyé par le capitaine Craventy n'a pu arriver jusqu'au cap Bathurst !

—Et pourquoi, enfin, dit Mrs. Paulina Barnett, en regardant le lieutenant, je dois renoncer à tout espoir, pour cette année, du moins, de retourner en Europe ! »

La voyageuse avait fait cette dernière réflexion d'un ton qui prouvait qu'elle se résignait à son sort beaucoup plus philosophiquement qu'on ne l'aurait supposé. Elle semblait avoir pris soudain son parti de cette étrange situation, qui lui réservait, sans doute, une série d'observations intéressantes. D'ailleurs, quand elle se fût désespérée, quand tous ses compagnons se seraient plaints, quand ils auraient récriminé, pouvaient-ils empêcher ce qui était ? pouvaient-ils enrayer la course de l'île errante ? pouvaient-ils, par une manœuvre quelconque, la rattacher à un continent ? Non. Dieu seul disposait de l'avenir du fort Espérance. Il fallait donc se soumettre à sa volonté.

CHAPITRE II.

OU L'ON EST.

La situation nouvelle, imprévue, créée aux agents de la Compagnie, voulait être étudiée avec le plus grand soin, et c'est ce que Jasper Hobson avait hâte de faire, la carte sous les yeux. Mais il fallait nécessairement attendre au lendemain, afin de relever la position en longitude de l'île Victoria,—c'est le nom qui lui fut

conservé,—comme elle venait de l'être en latitude. Pour faire ce calcul, il était nécessaire de prendre deux hauteurs du soleil, avant et après midi, et de mesurer deux angles horaires.

A deux heures du soir, le lieutenant Hobson et Thomas Black relevèrent au sextant l'élévation du soleil au-dessus de l'horizon. Le lendemain, ils comptaient, vers dix heures du matin, recommencer la même opération, afin de déduire des deux hauteurs la longitude du point alors occupé par l'île sur l'océan polaire.

Mais ils ne redescendirent pas immédiatement au fort, et la conversation continua assez longtemps entre Jasper Hobson, l'astronome, le sergent, Mrs. Paulina Barnett et Madge. Cette dernière ne songeait guère à elle, étant toute résignée aux volontés de la Providence. Quant à sa maîtresse, sa " fille Paulina ", elle ne pouvait la regarder sans émotion, songeant aux épreuves et peut-être aux catastrophes que l'avenir lui réservait. Madge était prête à donner sa vie pour Paulina, mais ce sacrifice sauverait-il celle qu'elle aimait plus que tout au monde ? En tout cas, elle le savait, Mrs. Paulina Barnett n'était pas femme à se laisser abattre. Cette âme vaillante envisageait déjà l'avenir sans terreur, et, il faut le dire, elle n'aurait encore eu aucune raison de désespérer.

En effet, il n'y avait pas péril imminent pour les habitants du fort Espérance, et même tout portait à croire qu'une catastrophe suprême serait conjurée. C'est ce que Jasper Hobson expliqua clairement à ses compagnons.

Deux dangers menaçaient l'île flottante, au large du continent américain, deux seulement :

Ou elle serait entraînée par les courants de la mer libre jusqu'à ces hautes latitudes polaires, d'où l'on ne revient pas.

Ou les courants l'emporteraient au sud, peut-être à travers le détroit de Behring, et jusque dans l'océan Pacifique.

Dans le premier cas, les hiverneurs, pris par les glaces, barrés par l'infranchissable banquise, n'ayant plus aucune communication possible avec leurs semblables, périraient de froid ou de faim dans les solitudes hyperboréennes.

Dans le second cas, l'île Victoria, repoussée par les courants jusque dans les eaux plus chaudes du Pacifique, fondrait peu à peu par sa base et s'abîmerait sous les pieds de ses habitants.

Dans cette double hypothèse, c'était la perte inévitable du lieutenant Jasper Hobson, de tous ses compagnons et de la factorerie élevée au prix de tant de fatigues.

Mais ces deux cas se présenteraient-ils l'un ou l'autre ? Non. Ce n'était pas probable.

En effet, la saison d'été était fort avancée. Avant trois mois, la

mer serait solidifiée sous les premiers froids du pôle. Le champ de glace s'établirait sur toute la mer, et, au moyen des traîneaux, on pourrait gagner la terre la plus rapprochée, soit l'Amérique russe, si l'île s'était maintenue dans l'est, soit la côte d'Asie, si, au contraire, elle avait été repoussée dans l'ouest.

" Car, ajoutait Jasper Hobson, nous ne sommes aucunement maîtres de notre île flottante. N'ayant point de voile à hisser comme sur un navire, nous ne pouvons lui imprimer une direction. Où elle nous mènera, nous irons. "

L'argumentation du lieutenant Hobson, très-claire, très-nette, fut admise sans contestation. Il était certain que les grands froids de l'hiver souderaient au vaste icefield l'île Victoria, et il était présumable même qu'elle ne dériverait ni trop au nord ni au sud. Or, quelques cents milles à franchir sur les champs de glace n'étaient pas pour embarrasser ces hommes courageux et résolus, habitués aux climats polaires et aux longues excursions des contrées arctiques. Ce serait, il est vrai, abandonner ce fort Espérance, objet de tous leurs soins, ce serait perdre le bénéfice de tant de travaux menés à bonne fin, mais qu'y faire ? La factorerie, établie sur ce sol mouvant, ne devait plus rendre aucun service à la Compagnie de la baie d'Hudson. D'ailleurs, un jour ou l'autre, tôt ou tard, un effondrement de l'île l'entraînerait au fond de l'Océan. Il fallait donc l'abandonner, dès que les circonstances le permettraient.

JULES VERNE.

(à continuer)

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris est une ville où tout se compte, et par conséquent où tout se sait,—même le nombre de lecteurs fournis chaque jour aux bibliothèques.

Eh bien, le croiriez-vous? sur une population de 1 million 900,-000 âmes, 640 seulement (je dis : six cent quarante) font, le jour, acte de présence dans nos bibliothèques publiques. Peut-on rien imaginer de plus humiliant que cette statistique pour l'Athènes du monde moderne ! et le siècle des lumières et de l'enseignement obligatoire, n'a-il point à prendre sur ce chiffre plus d'une importante et sévère leçon ?

Ainsi, dans les ténèbres de cet abhorré moyen-âge, si honni, si vilipendé par nos écrivains actuels, il y avait plus de lecteurs assidus dans les bibliothèques de deux ou trois monastères, comme Cluny, que l'on n'en compte aujourd'hui dans celles de notre capitale. Avec infiniment moins de moyens que nous, les moines travaillaient mieux que nous, et Paris n'est qu'un nid de frelons, comparé aux ruches du XIIIme siècle.

Vous direz à cela que si les Parisiens ne travaillent pas, on ne peut pourtant point contester qu'ils lisent. En effet, le Parisien lit le journal,—si c'est là ce qui s'appelle lire. Et encore, qu'y cherche-t-il? De l'instruction? Non, mais de l'amusement. Car le Parisien ne croit pas volontiers qu'il lui reste quelque chose à apprendre, et il est trop orgueilleux pour se mettre à l'école d'un gros livre. Ce qu'il lui faut, c'est cette " encyclopédie facile, renou-" velée incessamment, spirituelle, rapide, touchant à l'histoire, " parlant politique, racontant les anecdotes, citant les bons mots,

" frivole, grave, littéraire, drôlatique, injuste, indulgente, acrimo-
" nieuse, paterne, rouge ou blanche, verte ou bleue, à son choix,
" et qui lui apporte chaque jour son savoir de la journée."

J'ai pris le chiffre 640, qui est la moyenne exacte du nombre des lecteurs fournis par Paris à ses quatre grandes bibliothèques ; mais je ne l'ai pas décomposé. Or, il y a deux catégories bien distinctes : celle du travail et celle de la lecture, je devrais dire du désœuvrement et de la flânerie littéraires. La première, sauf peut-être à la bibliothèque Richelieu, est souvent, hélas ! moins nombreuse que la seconde. Cette dernière se recrute en immense majorité parmi les hommes qui se préoccupent de tuer le temps, et qui prennent un livre, n'importe lequel, le plus souvent un roman ou une revue.

N'oublions pas aussi d'y comprendre les amateurs de voyages, les fureteurs de chroniques scandaleuses et les chercheurs d'armoriaux où l'on espère se trouver des ancêtres.

C'est là, dit un homme qui a bien étudié ce personnel, que l'on demande *Ivan* et *Noë* de Valtère Coq et le dictionnaire des *Capricieuses* de Somaize ; là qu'on écrit sur le bulletin : Gauthier, Alfonse Kharr et même Volthaire. On sait que l'*h* joue un grand rôle chez les gens qui ne savent pas l'orthographe, et vous voyez qu'on en rencontre jusque parmi les assidus de nos bibliothèques publiques.

Ne croyez pas toutefois que nous soyons avec eux au dernier degré de l'échelle. En effet, voici venir le contingent relativement considérable des frileux, qui, dans les frimas de l'hiver où le trottoir est si dur aux pauvres sans bois, ne sont pas fâchés de faire passer, pendant deux ou trois heures, sous prétexte de lecture, un bon courant d'air chaud sous leurs pieds. Ils ne tardent guère à tomber le nez sur la seconde ou la troisième page, du sommeil de ceux que les Aldes et les Elzévirs n'empêchent pas de dormir. S'ils ne ronflent pas trop, les employés les laissent faire ; car, après tout, il vaut mieux, comme l'a dit un charitable moraliste, dormir dans une bibliothèque que se griser au cabaret.

Les jours de pluie, le chiffre de cet arrière-ban de désœuvrés doit être augmenté d'un bon tiers. Vous y verrez arriver, trottant menu, de ces bons petits vieux à la figure placide, à la redingote lustrée—leur unique, hélas !—et qui essuient avec leur mouchoir la place où ils vont s'asseoir, ce qui ferait croire à un pantalon fatigué et également unique. Excellente tribu de petits bourgeois ruinés, et préférant la gêne à Paris à l'aisance en province.

Ce n'est pas sans quelque pose apprêtée et quelque air de grave dignité que ce pauvre inoffensif lecteur consulte le catalogue et se

fait servir par les employés aussi intelligents qu'empressés qui répondent à toutes les demandes. Il racontera le soir sur le palier de sa mansarde qu'il a travaillé à la Mazarine avec MM. Pasteur et Cuvillier-Fleury, et qu'il s'est croisé dans l'Arsenal avec le ministre de la guerre.

Heureusement, il y a à côté de ces parasites le véritable assidu, le vrai savant ; et c'est merveille comme les employés de la bibliothèque le discernent à première vue et lui font bon visage. La meilleure place est pour lui dans un coin tranquille et favorablement éclairé. On l'aide dans ses recherches, et s'il doit revenir le lendemain, on serre religieusement son volume dans un tiroir, pour qu'il l'ait tout de suite en arrivant.

Rien qu'en le voyant feuilleter, on comprend qu'il connaît les livres et sait s'en servir comme l'abeille des fleurs qu'elle butine. On voit que pour lui les livres ont une âme, âme mystérieuse et discrète qui ne répond pas au vulgaire ; et l'on se dit que ces volumes sont réellement comme certains personnages des *Mille et une Nuits*, qui vivants pour les initiés, étaient morts pour les profanes.

Le bibliophile surtout (je ne veux pas dire bibliomane, qui me semble un vilain mot,) est curieux à observer, et l'on sent, dit l'auteur cité plus haut, qu'il a les beaux livres en amitié. Il en regarde avec respect les caractères irréprochables, il en examine avec piété les grandes marges : il constate avec joie que nul ver n'en a piqué les fonds et éprouve une certaine sensualité à passer la main sur le lisse épiderme des reliures. Il chasse avec précaution la fine poussière tamisée sur la tranche et s'extasie longuement sur les belles majuscules rouges ou noires des titres ou des sous-titres.

C'est surtout dans *la réserve* que vous le rencontrerez, et l'on appelle de ce nom l'ensemble des galeries spéciales de la bibliothèque nationale, dont chaque volume (il y en a 60,000) est un joyau inestimable et sans prix. Les musées d'art même les plus vénérables et les plus riches, n'ont point la solennité de ces salles silencieuses et uniformes. Vous vous arrêtez devant le premier volume imprimé par Gutenberg. Vous avez sous la main les Aldes et les Elzévirs : voici les beaux caractères inventés à Venise par le Français Tenson : voici les merveilles sorties de la presse des Estienne, cette dynastie d'éditeurs hors pairs, celles plus récentes publiées par les Didot et les Hachette. C'est en vain que l'Angleterre a produit sa *Magna Charta* pour laquelle elle a épuisé toutes les ressources de son mauvais goût et de sa richesse. Le plus mince volume de Jean de Tournes à la Richelieu fait pâlir ce chef-d'œuvre de prétentions dorées et enluminées.

Il est à peu près certain que Paris qui l'emporte à tant d'autres points de vue sur les plus grandes villes de l'univers, l'emporte aussi au point de vue des bibliothèques. Berlin, que nos vainqueurs seuls s'obstinent, on ne sait pourquoi, à appeler la *capitale de l'intelligence*, n'en possède point autant que nous et le *British Museum* lui-même n'est pas comparable.

En dehors des quatre grandes bibliothèques générales dont nous parlerons tout à l'heure, que de bibliothèqnes spéciales ! Que d'amas de livres dans tous les centres d'études, dans tous les laboratoires de la science, dans toutes les écoles de littérature et des beaux-arts ! Il y en a d'annexées à l'Université pour les besoins de la pédagogie, au Jardin des Plantes pour ceux de l'histoire-naturelle, aux Assemblées nationales pour ceux de la politique. Il y en a à l'école des Beaux-Arts et à celles de Droit et de Médecine. L'ordre des avocats, le conservatoire de musique, les dépôts de la marine et de la guerre ont aussi la leur. Ce sont des masses de livres à consulter, de documents à exhumer et chaque année l'Académie française couronne quelques-uns de ces fouilleurs d'archives qui font revivre ou rectifient l'histoire sur des bases aussi absolument authentiques qu'ignorées, comme on reconstruit un monument ruiné par le dégagement de quelques murs informes et une espèce animale disparue avec des fossiles antédiluviens.

Depuis le jour où la commune au désespoir enduisit de pétrole et réussit à brûler une partie de notre admirable Louvre, nous n'avons plus que quatre bibliothèques générales au lieu de cinq. Il est vrai qu'à celle qui a été dévorée avec une aile du palais de nos rois va succéder la magnifique collection aujourd'hui en voie de se former à l'Hôtel Carnavalet. Elle lui succédera hélas ! mais ne la remplacera pas. Demandez-le plutôt aux bibliophiles qui ont vu la rage au cœur, tant de merveilles labourées par le feu et tombant sous forme de papier noirci, dans les eaux de la Seine..... Souvenir désespéré qui saigne encore !

Si belle quelle soit en effet, la bibliothèque Carnavalet ne nous rendra pas ces 125,000 volumes anéantis, et surtout quelques éditions princeps et quelques incunables qui en étaient la gloire.

On raconte que lorsqu'en 1624, le cardinal de La Rochefoucaud fut nommé abbé de Ste. Geneviève de Paris et fit son entrée dans l'abbaye, il n'y aperçut pas un livre. Il y fit aussitôt apporter les 600 volumes dont se composait sa modeste bibliothèque particulière et ce fut là l'embryon, le noyau des 120.000 volumes et des 3,000 manuscrits que l'on y admire aujourd'hui. Sa collection d'Aldes et d'Elzévirs est célèbre, ainsi qu'un portrait de Marie

Stuart donné par elle-même aux religieux de Ste. Geneviève et que l'on y conserve pieusement.

Le quartier de Ste. Geneviève étant par excellence celui des écoles, on a institué à la bibliothèque des séances de lecture de 6 à 10 heures du soir. C'est alors qu'elle apparaît envahie par les travailleurs. Plus de 300 étudiants y sont assidus ; et quand on a vu tous ces jeunes fronts penchés sur les livres à la clarté de quatre-vingts becs de gaz, on s'en va avec une meilleure opinion de ce quartier latin, où l'on s'amuse si fort, mais où aussi, de temps en temps, on travaille. La Bibliothèque Ste. Geneviève n'a pas plus de 80 lecteurs dans la journée.

Un peu plus considérable quant au nombre des volumes (150,000) la bibliothèque Mazarine n'a que 2,000 manuscrits. Elle est installée au plais de l'Institut, magnifique édifice bâti par le cardinal pour le service du collége des Quatre-Nations et qui abrite maintenant nos corps savants et l'Académie française.

Là où les quarante immortels vivants ont leurs fauteuils si enviés, il convenait que les immortels des temps passés eussent leurs chefs-d'œuvre et leur histoire. On ne sort pas de la Mazarine sans aller donner un coup-d'œil à une magnifique sphère terrestre à laquelle le roi Louis XVI a travaillé.

Qui ne connaît l'Arsenal ou maison de Sully ? C'est là que notre troisième grande bibliothèque est installée ; et avec son étrange couronnement, composé de canons, de mortiers, de bombardes en pierre sculptée, il faut avouer qu'elle ne ressemble guère à un palais consacré aux livres. Cela n'empêche pas qu'elle compte 6,000 manuscrits et 230,000 volumes dont la plupart appartiennent à des éditions rares ou princeps et sont revêtus de reliures admirables. Il n'y manque pas, dit-on, une seule des poésies que la France a publiées. Elle fut composée à deux reprises par le marquis d'Argenson, forcené bibliophile qui entassa volumes sur volumes, si bien qu'il se ruina et fut obligé de mettre sa bibliothèque en vente, et par le comte d'Artois, depuis Charles X, qui y ajouta tout le fond La Vallière. C'est ainsi que la maison du plus laborieux des ministres est restée l'asile des travailleurs studieux et le palais des livres.

Nous voici maintenant en face de la plus grande de nos bibliothèques parisiennes, la plus grande peut-être du monde entier.

Combien la bibliothèque nationale, dite bibliothèque Richelieu, contient-elle de volumes, se demande un statisticien très-chercheur et très-bien informé.— Impossible de répondre mathématiquement à cette question. D'abord, parce que le nombre varie incessamment, puisque la bibliothèque reçoit, d'après la loi, un exemplaire

de tout ce qui est imprimé en France et aux colonies. Elle a même droit aux étiquettes, aux affiches, aux prospectus, en un mot à tout ce que le langage des typographes appelle des *bilboquets* : on lui en fait grâce, heureusement ; car, sans cela, les œuvres sérieuses disparaîtraient sous le flot incessant de ces inutilités. Elle a déjà bien assez de romans frivoles, des recueils de chansons et de toutes les sornettes qui viennent se couvrir de poussière sur ces rayons trop encombrés.

Pour savoir exactement le nombre de volumes qui se pressent les uns contre les autres dans les armoires sans vitrage de la rue Richelieu, il faudrait les compter un à un, travail excessif et qui n'aboutirait qu'à satisfaire une curiosité puérile. Il y a là un total que l'on ne peut qu'évaluer : 1 million 500 mille, disent les uns ; 1 million 800 mille disent les autres. Ces chiffres me paraissent au-dessous de la vérité. On se trouve, il est vrai, en présence de plaquettes minces comme un cahier de papier à lettres et d'antiphonaires dont le large dos couvrirait la moitié d'un lutrin. Mais l'épaisseur des uns compense la gracilité des autres, et la moyenne de la place exigée pour un volume est exactement représentée par l'in-octavo relié de 400 pages. Un rayon d'un mètre en contient 40. Or, l'étendue des rayons du département des imprimés est de 55 kilomètres (treize lieues et quart !) Le nombre approximatif des volumes est donc de 2 millions 200,000.

Vous, pour qui les idées offrent plus d'intérêts que les sensations, et qui préférez les livres à la musique, aux tableaux, aux palais et aux spectacles, venez passer quelques heures (je devrais dire quelques mois) à la bibliothèque Richelieu. Seulement, prenez garde de vous tromper en entrant sur sa dénomination officielle. Car chaque gouvernement prend plaisir à gratter sur la porte l'étiquette inscrite par celui qui l'a précédé et à la remplacer par la sienne. C'est ainsi que la bibliothèque est successivement royale, impériale ou nationale, selon que nous sommes en monarchie, en empire ou en république.

Heureusement, le personnel, lui, ne change guère, et vous trouvez là, empressés, obligeants, adroits chercheurs, une équipe d'employés qui se mettent à vos ordres gratuitement, et sans se rebuter jamais du nombre et de la fréquence de vos demandes.

Une seule exigence les trouverait intraitables : c'est dans le cas où, par une curiosité renouvelée du paradis terrestre, vous demanderiez à visiter ce qu'on appelle l'*enfer* de la bibliothèque. On appelle ainsi une certaine quantité de livres immondes, 340 à peu près, que l'administration garde à bon droit loin des regards indiscrets, sous clef, dans des cartons uniformes et sans titres, et

au fond d'armoires cachées qui jamais, sous aucun prétexte, ne sont ouvertes au public. C'est le musée honteux de l'esprit humain, lequel,—il convient de le dire à son honneur,—a relativement bien peu produit en ce genre depuis l'invention de l'imprimerie.

Pauvre grande bibliothèque! Cela serre le cœur de voir là, endormis dans le silence et l'oubli, sous une poussière qu'aucune main ne vient essuyer, tant de chefs-d'œuvre que le monde désapprend de plus en plus, tandis qu'au dehors, Paris bruit, court, babille, saute, s'agite dans le paroxisme d'une civilisation factice. Il y aurait là de quoi dissiper ces erreurs et calmer ces effervescences. La révolution elle-même s'y éteindrait comme la foule dans les eaux profondes : la soif des intelligences s'y étancherait. Mais le siècle des lumières est surtout le siècle du travail au rabais, et notre esprit énervé par les plaisirs faciles n'aime plus que les plaisirs qui ne lui coûtent rien.

Th. B.

Paris, mai 1877.

CHRONIQUE DU MOIS

Les nouvelles politiques du Canada sont à peu près nulles. L'attention publique est actuellement attirée sur la localisation du chemin de fer du Nord, de Berthier à Montréal. Le gouvernement local n'a pas encore décidé quel tracé il adopterait pour continuer les travaux du chemin. Bien des intérêts divergents militent en faveur de l'un et de l'autre tracé, mais nous avons droit d'attendre que les ministres adopteront la ligne la plus apte à remplir les fins de cette grande entreprise.

L'ab-légat du St. Siége, Mgr. Conroy, évêque d'Ardagh, en Irlande, est arrivé la semaine dernière à Halifax, où il a présidé dimanche, le 20, à la cérémonie du sacre de Mgr. Hannan, successeur de Mgr. Conolly, archevêque d'Halifax. Onze évêques, trois archevêques et 70 membres du clergé assistaient à cette imposante solennité.

De Halifax, l'ab-légat se rendra à Québec, le 24 de ce mois. Il n'a rien transpiré de l'objet de la mission de Mgr. Conroy ; toutefois il parait que son séjour au Canada pourrait se prolonger au delà d'une année.

Depuis quelques semaines notre province a été particulièrement éprouvée par les feux des bois et les ravages de la tempête, qui a causé beaucoup de dommages dans les paroisses situées au nord de Montréal. D'un autre côté, nous avons eu la plus belle température que l'on pût désirer. Aussi les semences sont-elles partout terminées.

Les pèlerins canadiens-français ont été présentés à Sa Sainteté, le 12 de ce mois. Nos compatriotes irlandais n'ont pas eu ce bonheur encore. Pendant longtemps on a éprouvé les plus vives inquiétudes sur leur compte. Il y avait trois semaines qu'ils étaient partis, et l'on n'en recevait aucune nouvelle. Enfin leur vaisseau fut rencontré à 1500 milles des côtes d'Irlande, et allant sous voile, par suite d'un accident à sa machine. Il n'était pas encore arrivé à Queenstown le 24 de ce mois.

***

Les nouvelles arrivées de France sont très-graves. Le ministère, dont Jules Simon était le chef, a été forcé par le maréchal de Mac-Mahon de donner sa démission. Un nouveau cabinet a été formé

par M. le duc de Broglie, et il se compose des partisans du centre droit. Les chambres ont été ajournées pour un mois, et il est sûr qu'elles seront dissoutes alors, car M. de Broglie ne saurait tenter de conduire les affaires publiques avec la majorité radicale de la chambre des députés. Il faut donc qu'il se forme une nouvelle chambre. Mais c'est là où se trouve le danger. Si le suffrage universel est encore laissé aux mains de la canaille, c'est-à-dire si les honnêtes gens restent chez eux, la majorité qui reviendra ne vaudra peut-être pas la première.

En attendant, l'excitation est intense à Paris et dans les provinces, mais l'ordre n'a pas été troublé un seul instant.

Le ton acrimonieux qui règne dans les dépêches montre combien est grande la colère des radicaux contre le président MacMahon. Le message du président ajourne les chambres à un mois dans le but de donner aux émotions le temps de se calmer. Il fait appel au patriotisme de toutes les classes de la société pour maintenir la paix publique. La lecture du décret a été suivie d'un grand tumulte à la Chambre des députés. M. Gambetta a voulu parler; mais sa voix a été couverte par les cris de : " A bas le dictateur ! "

On ne peut se faire illusion sur la situation grave où se trouvent les gouvernants de la France. Débordé par le torrent radical, on se demande si le maréchal MacMahon sera l'homme de la situation et s'il saura sauver la France de l'anarchie et de la révolution qui se dressent menaçantes.

M. Fourton, le nouveau ministre de l'intérieur, a commencé l'exécution des préfets de M. Jules Simon. Plus de trente ont été destitués. M. le duc de Broglie, aujourd'hui ministre des cultes, a envoyé aux évêques une note explicative de la politique du nouveau cabinet. Son Excellence fait appel au patriotisme du clergé.

D'un autre côté, le nonce du Pape à Paris aurait informé le cardinal Simeoni que le duc de Cazes lui demande de représenter au Saint-Siége la nécessité d'empêcher les évêques de France de donner lieu à des conflits regrettables.

Certaines dépêches frappées au coin radical représentent l'Allemagne comme très alarmée du changement de ministère en France. Les nouveaux ministres seraient des ultramontains dangereux. Nous ne croyons pas le cabinet de la de Broglie aussi bien disposé envers le St. Siège. Il est facile de voir que c'est là un engin d'élection inventé pour effrayer les populations par la menace d'une guerre avec l'Allemagne.

Il n'est pas permis d'espérer que la France revienne si vite aux sentiments chrétiens qui formaient autrefois sa plus belle couronne. Contentons-nous de lui souhaiter des ministres vraiment conser-

vateurs, qui fassent entrer dans l'ombre les perturbateurs de la paix publique ; car suivant les paroles de l'empereur déchu, il est temps que les bons soient raffermis et que les méchants tremblent.

***

Les catholiques de toutes les parties du monde affluent dans la Ville Eternelle, pour déposer aux pieds du Saint-Père leurs offrandes, leurs vœux et leurs protestations. La santé de Pie IX est excellente, quoi qu'en disent les journaux révolutionnaires, qui semblent croire que la Papauté doit finir avec le Pontife actuel.

Parmi les riches dons que Sa Sainteté a reçus, il en est un surtout qui lui a été très-agréable et a rempli son cœur de la plus douce consolation, non point à cause de sa valeur artistique, mais à raison de la personnalité même du donateur. C'est un magnifique calice en or massif, d'une valeur de 15,000 fr., qu'un digne prêtre de Turin a eu l'honneur de remettre hier à Sa Sainteté au nom et de la part de S. A. R. le prince Amédée, duc d'Aoste. A ce précieux don était joint une lettre pleine des plus nobles sentiments de respect et d'attachement de ce fils repentant de Savoie pour l'auguste et vénéré Chef de l'Eglise, dont il déplore les malheurs et invoque le généreux pardon et la maternelle bénédiction.

La discussion du projet de loi sur les abus du clergé se continue toujours au Sénat. Le dernier sénateur qui a parlé contre cette loi tyrannique, M. Cadorna, est aussi celui qui lui a porté le plus rude coup. Parlant du péril qu'on court à vouloir trop vaincre, il a rappelé " la révolution française, qui, pour avoir abusé de la victoire, dégénéra en tyrannie, tyrannie fatale qui a éteint les germes et l'idée même de la liberté ; cela est si vrai, qu'après des empires et des révolutions, *la France en est arrivée à une République qui laisse par trop à désirer en fait de liberté.*"

Le ministre Mancini a pris ensuite la parole et s'est efforcé de montrer que la loi n'avait rien d'oppressif, ni de tyrannique, ni surtout de contraire à la loi des garanties, et qu'elle était absolument nécessaire en présence de l'infaillibilité pontificale et des menées du parti clérical. Pour décider le Sénat à lui accorder un vote favorable, il a représenté l'Italie comme exposée aux plus grands périls si on ne fournit pas les moyens au gouvernement de reduire au silence un parti hostile. " Si vous ne votez pas la loi, s'est écrié le ministre, on dira que vous avez eu peur de la réaction cosmopolite, on dira que vous êtes des cléricaux ou que vous obéissez aux injonctions du Vatican."

Le garde des sceaux n'a fait que répéter dans son discours les pauvres arguments qu'il avait déjà chargé les organes officieux de

développer dans leurs colonnes. C'est ainsi qu'il a prétendu prouver la pleine idépendance du Pape par le fait de la libre publication de l'Allocution, et par la liberté qui est accordée aux pèlerins du monde entier d'accourir au Vatican.

***

Quoique la guerre d'Orient soit commencée depuis plus d'un mois, nous n'avons pas à enregistrer encore de bataille décisive. Il y a eu plusieurs combats dans lesquels Russes et Turcs s'attribuent simultanément la victoire. Ce qu'il a de certain, c'est que les Russes prennent leurs dispositions et veulent se rendre maîtres de tous leurs points stratégiques avant de frapper un grand coup.

Les dernières dépêches font croire que la Turquie se sent faible en Armenie, car elle s'empresse de diriger vers cette province tous les renforts qui arrivent à Constantinople.

La Roumanie et la Servie se sont prononcées contre la Porte, et la Grèce semble disposée à suivre leur exemple.

L'Atriche et l'Angleterre auraient, paraît-il, fait alliance, pour s'opposer aux troupes de l'autocrate, si elles avancent trop loin et menacent leurs intérêts. D'un autre côté, une dépêche récente dit que l'Angleterre et la Russie se sont entendues sur le théâtre où se bornera la lutte et sur la navigation par le canal de Suez.

Le retentissement de la guerre s'est fait sentir jusqu'en Canada, où le gouvernement impérial a ordonné d'établir de nouvelles batteries et de préparer les anciennes casernes pour recevoir les soldats. Toutefois, il est à peu près certain que ces ordres ne sont que des mesures de prudence, qui, heureusement, ne seront pas justifiées par les événements.

On a craint pendant quelque temps que la guerre ne s'étendît à toute l'Eurore, et tous les signes sinistres d'un conflt général ne sont pas encore disparus. D'un jour à l'autre, des complications nouvelles peuvent snrgir.

Dans les circonstances actuelles, nous ne croyons pas que l'on puisse faire des vœux pour le succès des armes de l'une ou l'autre nation belligérante. Nous ne croyons pas à la sincérité de la Russie, lorsqu'elle met en avant que son seul but est d'améliorer la condition des chrétiens en Turquie. Les exemples trop récents de la Pologne et des autres provinces catholiques de son empire nous prouvent jusqu'à l'évidence, qu'en fait de persécutions, le joug russe est aussi pesant que celui de la Porte.

Si la Russie vient à triompher, les Grecs schismatiques seuls en recevront du secours, tandis que les catholiques perdront probablement une partie des priviléges que leur ont octroyés les Turcs.

P. Hudon.

J.L. TAILLEFER

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME QUATORZIEME

Sixième Livraison, Juin 1877

SOMMAIRE

I.—L'OCÉAN (Traduit du Recueil du Colonel Patten)..... **Napoléon Legendre.**
II—L'AVEUGLEMENT SCIENTIFIQUE..... **R. P. Ignace Charbonelle, S. J.**
III.—DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE..... **C. M. Panneton.**
IV.—LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE..... **F. X. Demers.**
V.—L'ÉGLISE ET L'ÉTAT..... **P. Liberatore, S. J.**
VI.—JOSEPH ROBIDOU..... **Joseph Tassé.**
VII.—LE PAYS DES FOURRURES..... **Jules Verne.**
VIII.—MATHILDE DE CANOSSE..... **Père Bresciani.**
IX.—CHRONIQUE PARISIENNE..... **Th. B.**

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222, RUE NOTRE-DAME.

1877

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE
(LIMITÉE)
Editeur-Propriétaire

DE LA

REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie Sociale, Sciences, Esthétique, Apologétique Chrétienne, Religion, etc.

Paraît tous les Mois par Livraison de 80 Pages

ABONNEMENT:

$3.00 par an, frais de port compris

Toutes les lettres, communications, articles à publier et envois d'argent, etc., doivent être adressés à la

Compagnie d'Imprimerie Canadienne

222 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

☞ Toute personne qui nous fera tenir l'argent de cinq abonnements nouveaux, aura droit à une commission de 15 par cent.

4° L
L. TAILLEFER

L'OCÉAN

(Traduit du Recueil du Colonel Patten.)

Pour la *Revue Canadienne.*

Sombre et fier océan dont la crête écumeuse
Semble toujours la même et change à chaque instant ;
Combien de voyageurs, sur ta vague brumeuse,
Vont chercher la fortune ou le nom éclatant !
La mère te maudit lorsque ton flot perfide
Engloutit un enfant tendrement adoré ;
La pauvre fiancée, ouvrant son œil humide,
A sondé longuement ton horizon doré.
Hélas ! son désespoir entrevoit sous ton onde,
Tout là-bas, une tombe isolée et profonde.
Roule, roule ta vague et ton flot séducteur,
Océan sans repos et qui grondes sans cesse,
Brillant comme nos jours que le soleil caresse,
Comme eux ton flot renferme un mirage trompeur !

Napoléon Legendre.

L'AVEUGLEMENT SCIENTIFIQUE

PAR LE R. P. IGNACE CARBONELLE, S. J.

Docteur ès-sciences physiques et mathématiques, à Bruxelles. (INÉDIT.)

(*Suite*)

Nos matérialistes se rencontrent souvent avec ceux dont le livre de la Sagesse nous a conservé les paroles. Ceux-ci, nous l'avons vu, se promettaient l'oubli et le néant. Nos contemporains écrivent :

" Rien ne vaut le mol oreiller de l'oubli. Ne plus être est sans " doute un grand bien, mais n'avoir jamais été aurait beaucoup " mieux valu. "

Les uns concluaient : *Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter* (1). Les autres enseignent que :

" L'idéal est de jouir le plus possible en travaillant le moins " possible. "

On disait autrefois : *Opprimamus pauperem justum..... sit autem fortitudo nostra lex justitiæ ; quod enim infirmum est inutile invenitur* (2), aujourd'hui on dit :

" Il faut que nous sachions user de la contrainte. " " La vérité, " c'est nous qui la créons ; les vérités sociales, c'est nous qui les " définissons. "

" Comment ? par la force. C'est la force seule qui dans ce " monde crée et conserve, c'est elle qui fixe les nécessités sociales " et les règles du droit ; car un droit sans force n'est qu'un mot :

---

(1) *Sap.* II.
(2) Ibid.

" Quoi qu'on en dise, non-seulement la force prime le droit, ce qui " du reste ne signifie pas grand chose ; mais la force c'est le droit."

Voilà ce qu'on appelle la morale scientifique ; parce que cela dérive naturellement des dogmes que les athées et les matérialistes enseignent au nom de la science moderne. Les principes sont révoltants, mais la pratique est encore pire. Nous renonçons à le prouver par de nouvelles citations ; car, pour quelques-unes, nous arriverions à cette catégorie de preuves pour lesquelles les magistrats exigent ordinairement le huis-clos ; pour les autres des faits récents parlent assez haut. Ils font encore retentir à nos oreilles des clameurs comme celles qu'enregistrait déjà le livre de la Sagesse : *Circumveniamus ergo justum..... Factus est in traductionem cogitationum nostrarum. Gravis est nobis etiam ad videndum... Contumelia et tormento interrogemus eum... Morte turpissima condemnemus eum* (1). Tant il est vrai qu'à toute époque, ces dogmes horribles, couverts ou non de formules scientifiques, produisent nécessairement dans les masses la même barbarie.

Nous citions tout à l'heure ce que disaient de l'importance sociale de la science ceux que Dieu lui-même a établi dans le monde pour y garder le dépôt de la foi. Poussons la citation plus loin, et à la lumière des faits que nous venons de rappeler, nous y verrons que l'Eglise est en même temps la gardienne de la civilisation et de la morale : Elle ne défend certes pas " aux sciences " d'employer, chacune dans son domaine, ses propres principes et " sa propre méthode ; mais tout en leur reconnaissant cette juste " liberté, elle s'efforce d'empêcher que l'opposition à l'enseigne- " ment divin ne leur inocule des erreurs ou que, sorties de leurs " frontières, elles ne s'annexent et ne révolutionnent le domaine " de la foi (2).

Le devoir des chrétiens est de s'associer à cette prévoyante sollicitude. Nous devons défendre la vérité religieuse en tout temps et sur tous les points où on l'attaque ; et puisque ses ennemis sont intéressés à la combattre aujourd'hui sur le terrain scientifique, c'est là que nous devons aujourd'hui l'affirmer et la soutenir. Nous le devons au nom de cet amour profond qui nous attache à la foi chrétienne, à la religion révélée. Car cette religion repose sur la philosophie spiritualiste et religieuse que l'on essaie de renverser. Nous le devons au nom de cette charité universelle dont le divin

---

(1) *Sap.* II.

(2) Nec sane ipsa vetat, ne hujusmodi disciplinæ in pro quæque ambitu propriis utantur principiis et proprio methodo ; sed justam hanc libertatem agnoscens, id sedulo cavet, ne divinæ doctrinæ repugnando errores in se suscipiant ; aut fines proprios trasgressæ, ea quæ sunt fidei occupent et perturbent. (Const. de Fid. cath. C. IV.)

fondateur du christianisme nous a fait un précepte ; car ces malheureux que l'on trompe autour de nous sont nos frères ; comme nous ils ont pour père ce Dieu qu'on leur apprend à renier ; comme nous ils sont appelés à l'héritage dont on veut leur ravir l'espérance. Nous le devons au nom de la civilisation et de la morale, qui s'abîment nécessairement dès qu'on cache à la société la vue de la Providence divine et de la responsabilité humaine. Nous le devons enfin pour l'honneur même de la science ; car on la déshonore quand on la met au service de l'orgueil et de toutes les passions révoltées, quand on la fait mentir aux ignorants, fausser leur conscience, étouffer en eux les convictions qui les élèvent, et et montrer " à l'espoir du vice l'asile horrible du néant. "

Ce devoir incombe particulièrement aux philosophes et aux savants ; car c'est sur leur commune frontière que l'erreur s'agite aujourd'hui. C'est là qu'affluent les révoltés, parce que les terres voisines récemment découvertes, encore mal connues, sont un théâtre excellent pour leurs exploits nocturnes. Pour en purger le pays les honnêtes gens ne doivent pas se contenter d'y faire la police, d'examiner les papiers des aventuriers, et d'arrêter les malfaiteurs ; ils doivent en outre défricher, bâtir, dresser des cartes, établir des communications. En d'autres termes, il ne faut pas se contenter de réfuter les erreurs, il faut directement contribuer à la découverte des vérités ; il faut vulgariser ces parties de la science à l'usage des philospohes, il faut répandre en même temps des vraies notions philosophiques parmi les savants. La défense ne suffit pas, il faut songer à la colonisation. Si la première est une nécessité peut-être plus urgente, la seconde est un avantage certainement plus durable. Nous croyons que plusieurs parties de la philosophie peuvent aujourd'hui, grâce à certaines découvertes scientifiques, gagner en clarté et en précision. Pourquoi négligerions-nous ce progrès ? Tout le monde en profitera, sauf les adversaires de la vérité. Sans doute il y a des sujets où l'on ne doit pas se hâter d'innover ; et, après la théologie, c'est probablement la philosophie qui exige sous ce rapport le plus de prudence, de modération et, je dirai même, de modestie. Mais il n'est pas moins vrai qu'aucune branche des connaissances humaines n'est condamnée à l'immobilité. Partout le progrès est la récompense promise au travail et à la recherche.

Le progrès est quelque chose de plus ; c'est une force, car il donne de l'autorité. C'est au progrès réalisé par elle que la science doit une partie de sa puissance sociale. Les adversaires que nous avons à combattre le savent bien ; aussi ils n'oublient pas de s'en attribuer le monopole. Ceux-là même qui s'indignent

avec le plus d'éloquence à la vue des progrès de la religion dans le monde, manquent rarement une occasion de déclarer que, devant leur science, la religion s'en va.

" Quiconque, dit M. S. W. Draper (1), connait la situation intel-
" lectuelle des classes éclairées en Europe et en Amérique, sait
" qu'elles s'éloignent chaque jour davantage des croyances reli-
" gieuses établies, et que si quelques hommes seulement accusent
" leur divergence, des masses considérables opèrent leur scission
" en silence et en secret. "

" Le mouvement est si fort, si irrésistible, qu'il ne saurait être
" arrêté par le mépris ni par la force. La dérision, l'injure, la
" contrainte, tout est impuissant contre lui, et le temps approche
" où devront se réaliser les effets politiques de la révolution reli-
" gieuse. "

Ce genre d'assertion, nous allions dire de réclame, a évidemment pour but d'entraîner les naïfs par le prestige du progrès. La tactique n'est pas neuve, nous le verrons, mais on ne peut pas dire qu'elle soit usée. Elle compte toujours parmi les meilleurs moyens des adversaires de la religion ; bien peu d'entre eux ont assez de confiance dans leurs autres ressources pour renoncer à celle-là. Ils n'ont garde en particulier de s'en priver sur le terrain scientifique ; ils vont même jusqu'à refaire l'histoire, à l'usage de leurs disciples, pour bien leur persuader que le christianisme, cet éternel ennemi du progrès, a fini par être vaincu par la science toujours persécutée.

" L'antagonisme dont nous sommes témoins, poursuit M. Draper,
" a commencé le jour où le christianisme est devenu une puis-
" sance politique. Depuis ce moment la Religion et la science
" sont en présence. Une révélation divine exclue (sic) nécessaire-
" ment la contradiction. Elle exclue [sic] le progrès des idées, et
" tout ce qui émane de la spontanéité humaine..... "

" L'histoire de la science n'est pas seulement l'histoire de ses
" découvertes. C'est encore celle du conflit existant entre ces deux
" puissances contraires ; d'une part la force expansive de l'intelli-
" gence humaine ; d'autre part la compression exercée par la foi
" traditionnelle et par les intérêts humains..... "

" Les ténèbres intellectuelles qui se sont répandues alors sur
" l'Europe, commencent aujourd'hui à se dissiper. L'aurore d'un
" jour meilleur luit maintenant sur nous. La société invoque la
" lumière pour voir enfin la route qu'elle suit. Elle s'aperçoit

(1) Les conflits de la science et de la Religion—Préface.—Je n'ai pas le texte anglais de cet ouvrage, et je suis obligé de le citer d'après la traduction un peu gauche, publiée par le libraire Germer Baillière.

" clairement qu'elle vient de quitter la trace qu'elle suivait sur " l'Océan, et qu'elle est partie sur une mer inconnue pour un " autre voyage, à la conquête de la civilisation....."

Tel est, en résumé, l'histoire scientifique qui a cours dans un certain monde. Nous laissons à d'autres le soin d'examiner historiquement ces prétendus conflits de la religion ; c'est-à-dire, comme l'avoue M. Draper, de l'Eglise catholique et de la science. A ce point de vue, nous nous contenterons ici d'une remarque. Cette Eglise, ennemie déclarée de la science, proclamait naguère, dans la première constitution dogmatique du concile du Vatican, que loin de s'opposer aux recherches scientifiques, elle les aide et les encourage de toutes ses forces. Loin de susciter les conflits, elle déclarait qu'au fond il n'y a jamais de conflit possible. *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest.* C'est là, on en conviendra, une singulière façon de prévenir ses fidèles contre son ennemie.

Mais ce que nous devons relever c'est l'étrange manière dont on a récemment imaginé de concevoir le progrès scientifique, afin de l'identifier avec l'histoire de l'athéisme et du matérialisme. C'a été une tentative hardie, si hardie même qu'en dépit de l'adage *audentes fortuna juvat*, elle ne pouvait pas réussir. Nous l'examinerons dans le chapitre suivant.

Nous aborderons ensuite les divers points, où, comme nous l'avons dit plus haut, la science et la philosophie se rencontrent : la théorie atomique, la création, l'infinité de l'univers dans l'espace et dans le temps, les lois générales du monde matériel, telle que la constance de la masse et de l'énergie ; l'état final vers lequel converge l'ensemble des phénomènes ; la Providence, la prière, le miracle ; la cause des phénomènes vitaux dans les plantes et dans les animaux ; l'homme, la spiritualité de l'âme, l'union de l'âme avec le corps ; la différence essentielle entre l'homme et les animaux, la formation des organismes végétaux et animaux.

(*à continuer*)

DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE

Il y a dans le chant grégorien deux qualités essentielles à considérer : la convenance et la raison. Ces qualités lui ont été imprimées dès sa naissance et le font en quelque sorte immuable. La convenance tient à une chaste simplicité de forme, et au respect dû à l'objet pour lequel la vraie musique sacrée a été établie ; la raison puise sa source dans la sagesse des Pères de l'Eglise. Hors de là, il n'existe qu'une interminable discussion et un chaos impossible à débrouiller.

L'idée d'une perfectibilité constante du système liturgique et d'une sincère alliance de ce dernier avec le genre profane est absolument contraire à la nature de la prière et à l'intention de l'Eglise. Le développement de l'art pour l'art en lui-même exige une culture exclusive, une sollicitude jalouse et de continuelles recherches ; or, la musique religieuse n'étant qu'un auxiliaire parfaitement défini ne doit subir aucune modification de nature à rompre son unité nécessaire. Telle est la base sur laquelle il faut s'appuyer pour acquérir l'espérance d'une heureuse réforme, mais telle est aussi le point difficile de la question, si, comme les partisans de la tonalité moderne, on s'aventure imprudemment dans la voie d'une esthétique vague et particulière à chacun.

Ce qui est beau est beau, dit-on, sans pousser plus avant la réflexion, et sans plus s'inquiéter des mauvais effets qui peuvent en ressortir. On va même jusqu'à croire que toute inspiration, quelle qu'en soit la cause, peut servir au culte de Dieu. Drapez un peu plus la Vénus de Milo — semblent crier les adeptes du *progrès* quand même — et avec un peu de bonne volonté, vous aurez un sujet religieux, selon votre convenance et votre caprice. Dérobez à la scène la première mélodie venue ; adaptez-y de pieuses paroles, répétez ces mêmes paroles, dix fois, vingt fois de suite, selon l'exigence de la facture et du rhythme ; intervertissez en le sens par la fantaisie de l'art actuel, et vous pourrez

encore chanter avec piété les louanges du Seigneur. Telles sont les conséquences de cette fausse proposition, à savoir qu'une chose peut être toujours bonne quelles que soient les altérations que le caprice lui fasse subir. S'il en était ainsi, l'idée mère, c'est-à-dire l'idée religieuse, qui, même chez les anciens, présidait jusqu'aux fêtes populaires, ne pourrait affirmer la supériorité de ses droits, et le chant ecclésiastique, puisé à des sources plus que suspectes et formé çà et là d'épaves et d'emprunts, ne serait qu'hybride et mensonger. Il n'aurait ni la sève, ni le génie, ni l'indépendance qui lui sont propres, ni enfin ce foyer d'amour et de vérité qui le caractérise d'une manière si sublime. Les œuvres vraiment religieuses sont dégagées des passions humaines; or l'art moderne découle immédiatement de ces dernières, et ses plus belles tendances ne peuvent complètement s'en départir. Les émotions de l'âme diffèrent de celles des sens : les unes procurent une douce quiétude et conviennent à la prière; tandis que les autres émoussent les sens et troublent l'imagination. Donnons pour exemple de ces dernières le théâtre, sans exception, et ce que dans le genre lyrique, il inspire d'anormal pour la musique religieuse.

Cette distinction tient à l'évidence ainsi qu'à un goût parfaitement épuré. Malheureusement, ce goût, si précieux et si invariable, est généralement méconnu du plus grand nombre. Tous les jours on remarque cette triste lacune chez des gens civilisés d'ailleurs, mais que le flambeau de l'idéal n'a pas éclairés de sa vive lumière. Où donc en est la cause, sinon dans cet attachement à la matière qui fait que l'on tourne sans cesse dans un cercle prosaïque d'exigences plus ou moins justifiables, et que l'on ignore les hautes aspirations dont notre nature est susceptible. A côté de la vie réelle avec ses misères inévitables et ses fausses illusions, il est une intuition cachée de la perfection. Cette faculté intérieure est comme le reflet lointain de l'inaltérable et pure vérité dont l'homme était pénétré avant sa déchéance et, qui, maintenant encore le reporte, quoique déchu, vers l'idéal poétique et sacré de sa première condition. Le besoin qu'a le fini de se fondre dans l'infini s'impose impérieusement à l'âme et la dégage en quelque sorte de son enveloppe matérielle. La culture des sentiments élevés ennoblit le cœur, adoucit les mœurs et leur donne une forme sympathique; elle procure enfin à l'esprit de nobles et utiles jouissances. Or, rien autant que l'art religieux ne comporte cette faculté ainsi que les avantages qui s'y rattachent. Par sa nature, il domine par-dessus les autres arts et leur impose les lois nécessaires à leur développement. Il se manifeste

dès la plus haute antiquité, par ses temples, ses sculptures et ses psalmodies : David est le musicien inspiré de l'ancienne loi, et Salomon élève au vrai Dieu le plus majestueux des sanctuaires. Les Grecs entrevoient au milieu de la confusion païenne l'image d'un principe supérieur et rationnel, et Jupiter représente l'autorité surnaturelle de même que le suprême effort de leurs croyances. Les attributs de ce dieu incomparable étaient la grandeur et la puissance : aussi l'imagination d'alors ne pouvait trouver une expression trop digne pour célébrer les honneurs dus à la majesté de l'Olympe. Le marbre s'animait sous le ciseau de Phidias, et l'architecture présentait ces lignes pures et sévères qui devaient servir de modèle à la postérité la plus reculée.

Enfin le christianisme réhabilita la société et fixa l'ordre moral des sciences et des arts ; mais il dut auparavant s'épurer au creuset de la persécution. La réforme du genre humain s'affirma donc dans les épreuves, après quoi elle enfanta un art régénéré et civilisateur. La musique, entre autres, fut soumise au contrôle ecclésiastique et ne conserva que les bonnes traditions des anciens. Elle se dégagea de ce qui portait au plaisir et à la frivolité, c'est-à-dire des modes trop excitants dont le danger avait été signalé par Platon lui-même.

Les Saints-Pères élaguèrent eux-mêmes la modalité grecque, à cause de la placide et sévère influence que l'art musical doit exercer sur les fidèles en devenant pour eux un discret stimulant à la prière. Or cette influence est déterminée par une simplicité populaire et intelligible. " Le chant ecclésiastique, dit l'abbé Mehling, doit être simple, afin que, dans les plus humbles paroisses, on ne soit pas privé d'une ressource si propre à relever les fêtes chrétiennes. Il doit être simple aussi pour être goûté de tous, car, dans les villes même, la masse des fidèles est étrangère aux raffinements de l'art : c'est pour elle une langue savante qu'elle ne comprend pas." De même qu'il existe des moyens clairs et uniformes pour régir certains sentiments obligés de l'âme, tels que la piété et l'amour divin, de même il est dans l'art des formes particulières ayant un but aussi déterminé, et le chant grégorien, qui en est un exemple, ne saurait être variable comme tonalité, parce qu'il a été logiquement établi par de savants et saints Docteurs. D'ailleurs, ce serait une grave erreur d'assujettir la musique religieuse aux divers changements apportés par le caprice et les vicissitudes du temps et des mœurs. Il faut donc réduire à deux définitions distinctes le système ecclésiastique et le genre moderne. Le premier se compose de huit modes extraits de l'ancienne tonalité ; le second repose sur deux gammes, dont l'une majeure

et l'autre mineure ; il se distingue en outre par l'harmonie, la modulation, le genre chromatique et la dissonnance, autant d'éléments propres à exciter les passions. Enfin, l'un a été adopté par l'Eglise, dès le Vème siècle, tandis que plus tard, l'autre fut rejeté par les Conciles, non pour cause d'infériorité artistique, mais à raison de sa sentimentalité mondaine et de l'inconvenance relative de son application.

Pourquoi cette distinction, si ce n'est que l'art moderne ayant secoué le joug religieux ne possède aucun frein, tombe inévitablement dans la licence et se met au service de la matière. L'habitude ou plutôt l'expérience des gens du monde appuie clairement cette assertion.

Quelques-uns peuvent dire : mais nous ne ressentons nullement ces impressions dangereuses que vous signalez en défendant une *vieille école ;* comment donc se fait-il que vous vous attaquiez à une chose que nous aimons et que nous admirons avec la plus grande confiance ? Un instant, messieurs, s'il vous plait. Seriez-vous par hasard logiques, en admettant un principe pour la seule raison qu'il flatte vos intérêts et vos plaisirs ? Non, cela est impossible, car le mensonge peut aussi tromper nos sens et notre raison. Le vrai de la chose, est que vous êtes sous l'empire du sentimentalisme et que vous glissez sur la pente fatale où s'engagent follement les esprits libéraux et exhubérants de notre époque. Il reste bien d'autres arguments contre la mauvause influence de la musique moderne à l'église et contre la préférence illogique de ses partisans. Ou ceux-ci ne réfléchissent pas, ou ils ignorent complètement cette matière, ce qui les rend incapables de discuter ; ou ils ne la comprennent qu'imparfaitement et n'ont que des moyens restreints pour se défendre.

Ils ne peuvent sortir de ce dédale : leur ignorance, trouvassent-ils une issue, viendrait encore se heurter à d'autres raisonnements victorieux. Ces gens confiants et débonnaires procèdent toujours aveuglément, et cela atténue en quelque sorte le tort qu'on est forcé de leur imputer. Le plus souvent ils n'ont pas connu le monde ni vu de près ses raffinements et ses artifices ; le fluide subtil et pénétrant des spectacles n'a jamais irrité leur organisme ; enfin, comme ces papillons légers et inconscients, ils ne se sont jamais brûlé les ailes aux feux attrayants, mais pernicieux de la rampe. Parce qu'ils ont heureusement évité ces dangers, doivent-ils pour cela se jeter dans d'autres écarts ? Croirait-on que beaucoup de ces enthousiastes naïfs—pour ne pas dire le plus grand nombre —embrouillent et torturent l'art des Mozart et des Haydn avec l'aplomb le plus merveilleux et l'inconséquence la plus flagrante.

Nous n'en voulons pour preuve que leur ignorance de faire chanter à voix égales les partitions de ces maîtres. Ils devraient savoir que, même dans toute maitrise régulière et soignée, l'on n'a jamais aussi bien rendu le style moderne qu'à l'opéra ou dans une salle de concert, et que cette raison seule suffit pour exclure tout élément profane de l'église ; sinon, cette dernière n'est plus, selon les expressions de Mgr. Mermillod, qu'une *succursale* envahie par le *naturalisme* et les *productions mondaines*.

Une autre erreur de leur part, est de juger à tort et à travers des causes et des effets de l'inspiration. Tel compositeur, renommé par ses symphonies ou ses opéras, ne s'est pas plus tôt livré à un caprice soi-disant religieux que l'on s'empresse de l'admirer outre mesure. Les ouvrages profanes de ce musicien sont effacés, relégués dans l'oubli en pure perte pour sa science et pour sa gloire ; à moins, chose étrange, que d'après certain article récent d'un journal de cette ville, le compositeur ne soit parvenu à *moraliser* le théâtre par des scènes *religieuses*. Malheureusement les conceptions modernes ne cèdent pas facilement à une moralité toujours pure et à une forme irréprochable. N'en déplaise à qui que ce soit, Mozart a déployé plus de génie dans *Don Juan* que dans le *Requiem ;* ses *Quatuors* et ses *Symphonies* valent mieux que ses *Messes*. Dans ce dernier genre, le compositeur n'est pas à l'aise avec le texte, que souvent il n'entend pas suffisamment pour en être inspiré. La concision et la précision des phrases le mettent à l'étroit : de là ces répétitions fastidieuses des paroles sacrées ; ces prolongements de certains versets pour les plier aux exigences de la facture ; autant de contre-sens qui font de la *messe* un *libretto* continuellement altéré.

On admire en ce moment l'imagination dramatico-religieuse de Gounod : mais qui oserait comparer les compositions d'église de ce maître, avec ses créations de *Faust*, de *Marguerite*, de *Mireille* et de *Juliette*, qui ont absorbé toute son âme et toutes ses facultés ?

Donc l'inspiration musicale moderne se confond dans un amour matériel et dans un idéal limité.

Pénétrons encore dans la question, et tâchons d'en connaître autant que possible, le bon et le mauvais côté. En tant qu'imitation de la belle nature, l'art peut jusqu'à un certain point se suffire à lui-même, et manifester une indépendance relative. Un coucher de soleil, une mer en furie ont leur raison d'être en peinture, de même qu'en musique la *Symphonie Pastorale* de Beethoven et toutes les productions qui, en dehors de la scène, portent le cachet d'un romantisme abstrait. Les œuvres de ce genre ont un style poétique, élevé, et sont incontestablement civilisatrices.

Mais, quand dépassant les bornes d'une liberté permise, l'art s'adjoint le théâtre et l'action d'un drame plus ou moins en contradiction avec la saine morale, non-seulement il est alors condamnable, mais il s'affaiblit lui-même ; enfin, l'unité, sa plus belle qualité, se fond en des éléments hétérogènes et disparaît dans les ciselures inutiles qu'on lui inflige. Cette tendance à une transformation regrettable est la destinée fatale de l'art moderne, et l'on s'en s'en persuade facilement en suivant sa marche depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

Le sentiment chrétien atteignit son sommet avec Michel-Ange et Raphaël. Ces deux grands hommes puisèrent leurs forces créatrices dans la théologie. Raphaël disait : " J'ai lu et j'ai copié." Aujourdhui les artistes ne vont pas si loin ; ils chassent les pensées profondes et s'attachent à un réalisme qui n'est ni consolant ni moralisateur. L'art, à fort peu d'exceptions près, a proclamé l'indépendance absolue, et ses variations sont exagérées comme tout ce qui obéit à la révolution des idées ; le talent surabonde, mais le principe unique du noble et du vrai s'efface de plus en plus pour faire place à des œuvres orgueilleuses et impuissantes. Jamais époque, autant que la nôtre, n'a exigé de combattre l'erreur sous quelque forme qu'elle se présente ; jamais la nécessité de discerner les choses de sentiment et de goût n'a été plus évidente et plus sensible. Il est temps de ne plus confondre l'expression de l'amour céleste et celle des affections mondaines ; les élans de la piété et ceux de la passion ; et comme le dit fort bien le judicieux d'Ortigue : " Il est dans l'homme deux ennemis inconciliables, l'esprit et les sens, la volonté supérieure et la volonté inférieure : *Sibi invicem adversantur*. Il n'y a donc paix et repos pour lui, qu'autant que la volonté inférieure est dominée par la volonté supérieure, dominée à son tour par la volonté divine.

.....

Donc il existe une manière de louer Dieu autre que celle dont on glorifie la créature ..... Donc l'expression des rapports de l'homme à Dieu constitue proprement la musique religieuse." Par sa simplicité antique et sa tonalité austère, le Plain-Chant possède la convenance nécessaire au culte. Il est essentiellement religieux et mieux que cela, chrétien et catholique, si l'on veut une nuance plus positive et plus sûre pour les besoins du temps. " Il est le chant qui, selon les paroles de Benoit XIV, excite les âmes fidèles à la dévotion et à la piété, qui plaît le plus aux hommes pieux s'il est exécuté correctement et convenablement, et qui est préféré à juste titre à la musique proprement dite." Il n'attire par aucun motif de curiosité et ne met en relief

aucun talent glorieux de lui-même ; il détache plutôt de la terre et fait aspirer à la divine harmonie des concerts célestes. Enfin, le catholique fervent et éclairé est heureux d'entendre en tout lieu le chant grégorien, qui tient, comme l'usage de la langue latine, au principe de l'universalité catholique.

Malgré l'état malsain des idées actuelles, malgré l'enracinement d'une habitude passée dans les mœurs, il y a lieu d'espérer une réforme salutaire et définitive. Alors on ne craindra plus d'étaler au grand jour les saines traditions, et l'on se ralliera aux illustres Pères de l'Eglise qui ont créé un musique universelle, unique et populaire. Heuseuse sera donc l'époque d'un tel rétablissement, car l'art chrétien possède seul la noble gravité, la vraie poésie et les élans irrésistibles qui forcent les portes du ciel.

L'extrait suivant est tiré d'un appendice à la *Vie de Jésus-Christ*, par L. Veuillot, intitulé : *Jésus-Christ, Maître de l'art chrétien*, [Ed. F. Didot, Paris]. Nous le recommandons au lecteur comme un précieux résumé de la question présente.

" La liturgie, pour chanter sa prière, nous a conservé la musique antique. Les anciens regardaient la musique comme un art divin qui avait présidé à la formation de l'univers et tout disposé dans l'ordre de l'unité. C'était elle qui réglait le cours des astres, dont ils prétendaient entendre l'harmonie. Ils lui attribuaient la civilisation des peuples et la construction des villes. Les philosophes la proclamaient le principe de la grâce et du beau dans l'homme, et la recommandaient autant pour l'éducation de l'âme que pour la formation du corps. Elle fut surtout consacrée au culte, et comme elle était, par sa nature, indépendante des formes de l'erreur, on peut croire qu'elle conserva, au sein même de l'idolâtrie, les beautés qu'elle avait reçues de la religion primitive. Elle subit, sans doute, aux époques de la décadence, l'influence des passions humaines. Elle prêta ses accords aux banquets d'Anacréon et aux débauches des Romains dégénérés, mais elle perpétua ses mélodies antiques dans les chants sacrés des temples et des fêtes publiques. Le Christ, l'Orphée des catacombes, purifia et bénit l'instrument profané, et l'Eglise n'eût qu'à donner des paroles à cette musique si digne d'être chrétienne par sa noblesse et par sa simplicité.

St. Grégoire le Grand eut la gloire de réunir ces chants primitifs adoptés par l'Eglise et d'en enrichir la liturgie romaine. Le chant grégorien est certainement la forme la plus parfaite que l'âme puisse employer pour exprimer à Dieu sa foi et son amour ; la parole inspire le chant, et le chant vivifie la parole. Il adore et prie sans abuser des sons et de leurs accords. Il a cette sobriété

de l'ornementation grecque qui n'interrompt pas la ligne et ne trouble pas les surfaces ; il ne connaît ni les frivolités de la joie, ni les élans de la passion. Il ne ressemble pas aux illuminations de nos fêtes, mais à la lumière pure d'un beau jour. Saint Bernard en a donné les règles dans une de ses lettres. " Pour le chant, dit-il, qu'il soit plein de gravité. Qu'il évite la langueur autant que la rudesse. Qu'il soit agréable sans être frivole. Qu'il charme l'oreille pour toucher le cœur. Qu'il éloigne la tristesse et qu'il appaise la colère. Surtout qu'il n'altère pas le sens des paroles, mais qu'il le féconde, car c'est un grand préjudice pour le bien de l'âme, si la frivolité du chant l'empêche de profiter du sens des paroles et fait plus goûter la voix que la vérité." Le chant grégorien n'est pas captif dans la mesure ; il suit librement la phrase de la prose ou le mètre du vers. Il n'a pas le rhythme du nombre, mais le rhythme de la pensée qu'on distingue si bien dans la poésie des Hébreux. Il se renferme avec dignité dans l'octave et laisse aux sons toute leur plénitude. Son mouvement a cette noblesse, cette démarche qui révèle la Divinité. Il se contente de l'unisson, la première et la plus simple des harmonies, parcequ'il veut être accessible à tous. Il est le chant de l'unité, de la charité, le chant de ceux qui n'ont qu'un cœur et qu'une âme. Sa simplicité, son calme, sa douceur, ne diminuent en rien sa puissance, bien supérieure à celle de la musique profane. L'âme pure qui chante pénètre dans l'âme qui l'écoute, la rend meilleure et la remplit des pensées du ciel. La beauté du chant grégorien n'exclut pas la variété.

Il a des accents de joie et des accents de douleur, mais ses mélodies sont toujours des chants d'amour qui deviendront des hymnes triomphales, lorsque tous les bienheureux ne feront qu'un instrument, un orgue divin, dont le Christ, le musicien suprême, tirera une éternelle harmonie."

C. M. Panneton.

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

III

(*suite*)

Proudhon, qui avait juré guerre à Dieu, professait une haine et un mépris presqu'égaux pour la femme. Il lui connaissait un sentiment religieux plus intense, plus développé que chez l'homme, et en outre, l'amour de l'idéal par lequel, dit-il, tout dégénère : c'en était assez pour lui faire reprouver tout son sexe. Son idéalisme en particulier l'indignait, et parce que volontiers elle se rend coupable de ce crime de croire à quelque chose de meilleur, de plus beau que les réalités assez vulgaires à travers lesquelles on est obligé de marcher, il l'accusait brutalement de n'avoir ni le goût, ni le sens de la justice, de ne nourrir son imagination que d'art creux et d'absurdes chimères. Contre l'évidence et les faits d'observation journalière, il jugeait qu'en moyenne, la moralité chez les femmes est inférieure à celle des hommes. En général, il ne voyait en elles que des êtres infimes, plus sujets que les autres aux égarements de l'esprit, incapables de se guider par eux-mêmes. L'aspect du rang éminent qu'elles occupent dans les pays civilisés, leurs vertus sociales qui en font les plus fermes soutiens de la société contre laquelle il se déclarait en état d'hostilité permanente, le faisaient entrer en des accès de fureur dont il est plaisant de se donner le spectacle ou ouvrant son singulier Traité *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, ou les notes éditées après sa mort sous le titre peu attrayant de *La Pornocratie.* Dans l'aversion étonnante que les femmes lui inspirent, il les condamne à la servitude où elles gémissaient malheureuses et abjectes sous la loi barbare du paganisme.

" En principe, écrit-il, aucune femme ne devrait être réputée

sui juris, sui compos. Elle est sensée être éternellement en tutelle de père, frère, oncle, mari, voire même amant, là où le concubinat est reconnu par la loi. A défaut de tuteur né, la loi doit en assigner un parmi les personnes officiellement désignées pour faire partie du conseil de famille : maire, juge de paix, chef d'atelier."..... Voilà la brillante destinée qu'un des chefs socialistes voudrait imposer à la femme.

Ainsi se contredisent toujours mutuellement les impies : l'erreur qu'ils enseignent est multiple, apte à revêtir les formes les plus changeantes sans changer de nature. Car tandis que les uns demandent pour la femme ou lui offrent l'émancipation et l'indépendance qui, dépourvues des garanties du devoir, deviendraient pour elle l'écueil de la vertu et le tombeau de l'honneur, il y en a d'autres, comme on voit, qui aspirent à la remettre dans les liens d'une sujétion sans contrôle, telle qu'elle était dans l'antiquité, pour lui faire perdre par l'abjection de sa condition dans l'Etat et la famille, cette influence moralisatrice qu'elle exerce en demeurant fidèle à la noble croyance qui l'a rendue à la liberté.

Mais si le violent démagogue dont la vie n'a été qu'un long cri de révolte contre Dieu, accorde peu aux femmes dont il se montre également le détracteur passionné, il ne laisse pas d'exiger beaucoup d'elles, à la façon des despotes qui nient aux autres tous les droits, leur dénient toute justice, et n'en sont que plus sévères sur l'accomplissement absolu des obligations qui leur incombent. Il faut qu'elles soient douces, dociles, modestes, dévouées, réservées, renfermées, laborieuses, chastes, tempérantes : autant de qualités difficiles à acquérir, qui ne se conservent pas aisément, et qu'au reste, elles ne peuvent obtenir que par le moyen de la religion dont l'auteur ne parle que pour la blasphémer. Le précepteur en donnant ces conseils sur le ton brutal qui lui est propre et qu'il exagère souvent pour grossir ses effets, n'oublie qu'une chose : c'est apparemment de ne les estimer pas assez bons pour en faire lui-même son profit.

Une autre espèce d'incroyants, ceux-là voluptueux et charnels, font profession de mépriser les femmes et de les décréter d'incapacité en fait de vertu, prétendant appuyer cette opinion défavorable, ce jugement frivole, sur l'expérience qu'ils ont puisée dans leurs rapports avec elles. Mais ils nous permettront de leur faire observer que cette idée désavantageuse qu'ils entretiennent à leur égard, provient de ce qu'ils croient naïvement que celles qui se résignent à contenter leur caprice, ou qui descendent jusqu'à être leurs jouets, forment chacune une reproduction du type de leur sexe, autant de copies authentiques d'un même modèle, pendant qu'au

contraire, elles n'en sont qu'une fausse ressemblance, des ébauches de rebut.

Bien qu'on doive ne pas ménager son estime pour la femme digne d'en jouir par la noblesse de ses sentiments et l'innocence de sa vie, ce serait pourtant une folie de s'attacher à elle autrement que dans la mesure qui règle divinement les attachements que peuvent se porter entre elles les créatures raisonnables. Car aucun être créé n'est la fin d'un autre être, et n'a la puissance de satisfaire l'immensité des désirs de l'homme. Il se trompe celui qui pense trouver le bonheur sans mélange auquel il aspire dans ce qui est né pour mourir. Il y a une loi qui préside à la nature intelligente, et en vertu de laquelle rien de fini n'est fait pour parvenir à la félicité ou la donner en dehors de Dieu qui seul est la fin de notre être comme il en est le principe, lui assignant ainsi une destination conforme à son origine. D'où il suit que la sagesse consiste à ne s'attacher à personne sans réserve, et à consacrer les courts moments de cette existence à plaire à Dieu ou à le chercher. En lui seulement est cet idéal de beauté, de justice et d'amour qu'on a beau poursuivre sur la terre.

La femme, dans l'ordre naturel, constitue la moitié du genre humain, mais par son âme instinctivement chrétienne, elle est plus que cela dans l'ordre spirituel, parce que c'est elle qui élève et ennoblit l'homme, lui conserve l'empire sur soi-même, et le protège contre ses propres passions. Sans elle, celui-ci privé d'éducation religieuse, entouré d'indifférents ou d'ennemis, isolé et sans affection généreuse, ne pourrait souffrir ses semblables, ni se supporter lui-même.

La femme donc, telle que le Christianisme nous l'a rendue avec ses mérites et ses vertus qui forment pour le monde un gage de salut et d'espérance, est son œuvre la plus belle et la plus excellente. C'est par elle, en la restaurant, qu'il a achevé en quelque sorte la création ou la reconstruction morale de l'univers.

IV

Certes, elle est divine la religion qui, par la réforme de l'être individuel, a opéré la réforme sociale en rendant à l'enfant son innocence et sa candeur premières, à la jeunesse la chasteté et l'inviolabilité du respect, à la femme, sa dignité et sa mission de moralisation et de paix dans le sanctuaire de la famille où sa bienfaisante influence fait régner l'ordre et l'harmonie en maintenant d'un côté la subordination, et de l'autre, la justice.

Elle est sainte, grande et puissante la religion qui, née aux plus mauvais jours de l'histoire, à la veille des plus formidables catastrophes, a créé un monde nouveau avec des mœurs et des institutions nouvelles dont l'excellence aurait excité l'admiration des meilleurs génies de l'antiquité, lesquels n'on t jamais conçu, même dans leurs plus ambitieuses utopies, rien qui approche d'une grandeur aussi naturelle et d'une perfection aussi vraie.

En purifiant l'humanité des corruptions païennes, qui semblaient s'être à jamais naturalisées en elle après trois mille ans de paganisme, et en la rendant capable de charité et de dévouement, elle dont l'égoïsme avait été jusque-là l'unique loi, cette religion a vraiment réalisé le plus prodigieux des miracles.

Elle possède tous les caractères qui en font une œuvre à part, elle répond à tous les besoins, à toutes les situations de la vie, et la Divinité, en la donnant à l'homme, a comblé la mesure de ses dons.

Sa sainteté peuple le ciel d'anges, de vierges, de confesseurs et de martyrs qui intercèdent pour nous. Sa puissance a rempli la terre de prodiges et de bienfaits. Sa sublimité, par laquelle elle domine les choses périssables, agrandit la spère de l'esprit humain, et lui découvre des horizons infinis où il aime à planer dans la lumière de Dieu. La beauté de sa morale, l'universalité de ses préceptes et l'enchaînement merveilleux de ses preuves ont ravi même ses plus violents ennemis. Pour accepter la consolation de ses enseignements et se soumettre à la profondeur de ses dogmes, il suffit de la connaître en sa vérité ; et plus on la contemple dans sa doctrine, dans son culte, dans sa discipline, dans son développement historique, dans ses aspirations et son esprit, plus on l'aime et l'admire.

Ceux qui, ne l'ayant entrevue que dans les livres de ses détracteurs, osent la blasphémer sur parole, sont encore plus malheureux peut-être, que coupables. Ils ignorent ce qu'ils perdent en se privant de son contrôle salutaire. Avec elle s'évanouissent dans leur âme les bons sentiments, les affections pures et désintéressées, les pensées qui élèvent et consolent, la résignation dans les revers et la patience dans l'épreuve. Avec elle disparait aussitôt cette satisfaction intérieure, ce contentement de soi-même qui vaut mieux à lui seul que les trésors du riche ou les lumières du savant, car il aide à bien vivre et prépare à bien mourir. Quand la foi cesse de vivifier le cœur de l'homme, il n'y reste plus que ce fonds d'égoïsme, de mélancolie et d'amertume qui le porte à l'éloignement et au mépris de ses semblables, le laisse mécontent des autres, de lui-même, et lui enlève souvent toute énergie, pour le tenir flottant

désormais entre le découragement et l'indifférence. Que bien différente est la conduite des fidèles assez sages pour ne pas conserver leurs principes religieux à l'état de vaine théorie !

Le seul bonheur que l'on puisse acquérir ici-bas consiste en l'absence de privations, de douleurs et de souffrances excessives. Or, il est certain qu'en se conformant aux ordonnances de l'Evangile, de ce code sacré dont les prescriptions constituent la meilleure hygiène autant pour entretenir la vigueur du corps que la santé de l'âme, on se met à l'abri de la plupart des dangers et des maux qui traversent la vie humaine, et on n'a plus rien à craindre de ce qui souille et empoisonne l'existence.

Dans ce Livre qui résume divinement toute la science de la vie, on apprend à se détacher des plaisirs qui passent comme une ombre, des attraits corporels qui brillent et s'éteignent avec la rapidité de l'éclair, et des biens temporels, d'une nature aussi fugitive, dont il ne reste plus à ceux qui en jouissent qu'une tombe à la mort. Cette notion, hautement philosophique, du monde et de ce qu'il renferme, engage naturellement à porter plus haut ses désirs et ses espérances, à tourner son ambition vers le Ciel, à maîtriser ses passions par une volonté ferme, et à assujettir religieusement en toute chose sa volonté à celle qui préside au gouvernement de l'univers. L'étude de son être, et de l'imperfection de ses attributs si bien exposée dans les Ecritures, enseigne avec non moins de force la nécessité de se défier de soi-même, de sa raison et de ses faibles lumières pour recourir dans le besoin aux sources fortifiantes de la grâce et à l'autorité infaillible de l'Eglise. Quelle philosophie égale celle de l'Evangile ! Où est le juste, le législateur, l'homme ou le dieu qui puisse être comparé à Celui dont il consacre la mémoire ? Quelle distance de Jésus-Christ à tous les héros, à tous les sages dont l'histoire nous a transmis avec éloges le souvenir ! Qui oserait nier qu'il y a une vertu plus qu'humaine dans sa conduite, et une sagesse plus qu'humaine dans ses leçons ?

Pour celui qui s'est intimement pénétré de l'essence de sa doctrine, il n'est pas de problèmes importants sans solution, pas d'afflictions sans espoir, pas de malheurs sans remède ou sans terme. Il sait qu'une Providence invisible veille à ce que nul ne soit éprouvé au-delà de ses forces. Soit qu'elles lui viennent de Dieu ou des hommes, il accepte sa part des épreuves de cette vie, et il s'en console en songeant que le temps du combat est bien court, comparé à celui de la gloire, qui est éternel. Un véritable Chrétien n'est pas un être insensible qui ne connaît ni la misère, ni l'indulgence, ni la pitié, ni les pleurs. En étant ainsi, il ne

serait plus alors le disciple d'un Dieu tendre et miséricordieux qui n'a voulu rester étranger à aucune douleur humaine. Il n'est pas de l'espèce de ces philosophes superbes ou de ces fats présomptueux, qui méprisent avec éclat l'humanité pour n'estimer en secret qu'eux seuls et s'accorder toute l'admiration dont ils sont capables. Au contraire, il penserait manquer à Dieu en manquant de respect à la moindre des créatures qu'il a douées d'intelligence, et il s'oublie volontiers lui-même pour s'occuper de quelqu'autre sujet plus digne d'intérêt à ses yeux. Il ne damne personne à cause de ses erreurs, de ses fautes ou de ses opinions. Il lui a été dit de pardonner, de suspendre son jugement, de gémir sur les coupables en travaillant à les ramener dans la voie droite par les bons offices, la persuasion et les conseils : il croit au repentir et laisse à Dieu le soin d'exercer sa justice. Il ne s'abandonne point à l'inaction stérile ou à l'indifférence stoïque de la secte de Zénon qui, jugeant la société mauvaise, ne faisait rien pour la corriger. Car l'oisivité est pour lui la mère du désordre, l'action, le travail lui semble non moins avantageux et méritoire que la prière : c'est l'âme et le charme de sa vie. Les jours lui paraîtraient vides et stupides s'il ne les employait à se rendre utile de diverses manières et à remplir tous ses devoirs d'état. Quelque soit cet état, il ne se livre jamais à la fougue des sens ; et la chasteté de l'âme qu'il estime le plus beau, le plus cher privilége du croyant, lui fait trouver jusque dans le mariage une sorte de virginité.

Avec tout cela, il ne se considère point meilleur que les autres : il attribue le mérite de ses œuvres à l'action mystérieuse de Dieu en lui, et se croirait perdu si le Ciel cessait un moment de le protéger et de le défendre contre lui-même. Disons cependant que ses vertus, qui éclipsent et jettent loin dans l'ombre les vertus de Socrate tant vantées par l'antiquité, sont d'autant plus sublimes qu'elles n'aspirent pas à l'approbation d'autrui, mais seulement à celle du Maître dont elles ne sont qu'un pâle reflet : la conscience du Chrétien lui tient lieu de toutes les louanges de l'univers. Sévère pour lui-même, il est pour les autres plein de bonté et d'égards ; son cœur et sa main sont ouverts à l'infortune. Il n'est étranger à aucun des sentiments de la nature, et serait plus heureux s'il pouvait faire partager à tous le bonheur qu'il éprouve en accomplissant sa destinée dans le monde.

Au sein de la religion qu'il aime autant et plus que lui-même, il s'est ménagé une délicieuse solitude où il se retire souvent pour oublier la terre, ses joies et ses tristesses, pour retremper son énergie morale dans une union plus étroite avec Dieu, que lui procure la participation fréquente aux sacrements de l'Eglise où

le cœur puise une vitalité nouvelle et se dilate aux célestes émanations de la grâce. C'est là, à l'ombre mystérieuse du sanctuaire, dans ce silence imposant fait pour parler à Dieu, qu'il se plaint tout bas de la longueur de son exil, et qu'il demande son entrée dans la Patrie que lui a conquise le divin martyr du Calvaire. Il y trouve aussi la force de s'élever par la pensée au-dessus de tous les revers. Le renoncement, l'abnégation et la charité qui sont le fond de son âme, le dédommagent amplement, par le bien qui en résulte pour lui et le prochain, de la peine qu'il se donne pour les conserver en les épurant sans cesse de tout alliage terrestre.

Du reste, tout devient facile pour qui a la volonté de tout faire dans le noble but de plaire à Dieu : point de sacrifice qui lui coûte quand il doit produire les meilleurs résultats spirituels et temporels. L'éloignement des plaisirs profanes, les austérités mêmes de la pénitence, qui révoltent si prodigieusement l'esprit-fort, n'offrent presque plus rien de pénible à ceux qui savent en sentir l'importance et en apprécier le prix.

Or, quel argument contre l'incrédule que la vie et la mort du vrai croyant ? Sa foi ranime l'idée de l'existence de Dieu ; son espérance fait croire à l'immortalité de l'âme ; sa charité atteste la souveraine excellence du Christianisme qui l'inspire ; la dignité de ses mœurs empêche le méchant de douter de la vertu. A l'aspect de tant de perfection dans un être naturellement imparfait, sujet à l'aveuglement de l'esprit comme au dérèglement du cœur, l'incroyant n'est-il pas forcé de se dire : " Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même ; quelque chose d'inexplicable, quelque chose de divin règne ici."

Certes, la religion ne veut pas l'anéantissement des passions, dont on puise le germe à de mystérieuses origines : ce serait vouloir l'impossible, ce serait vouloir, en quelque sorte, défaire l'œuvre du Créateur sous prétexte de la perfectionner. Elle s'applique plutôt à les détacher des objets qui leur seraient des causes prochaines ou éloignées de scandale ou de chute, pour leur faire chérir et adorer le devoir. Elle les attire par un effort continu pour les diriger vers le ciel, qui est le centre naturel des êtres qu'anime un souffle immortel. Que nous prêche-t-elle sans-cesse ?—Elle dit par la grande voix de l'Evangile et par l'organe des pontifes, qu'il est dans notre nature et qu'il y va de nos plus chers intérêts de proscrire le mal de nos âmes, et elle ne néglige rien pour nous prémunir contre le danger. Mais si elle conseille à tous cette perfection qui doit être l'idéal et la généreuse ambition de l'âme chrétienne, elle ne la commande que dans la mesure des forces de chacun. Ne manquant ni d'indulgence pour les faibles, ni de

consolations et d'espérances pour les pécheurs, prête à pardonner au repentir, à reconnaître et à consacrer toutes les affections, tous les droits légitimes, elle n'exige que ce qu'elle peut raisonnablement obtenir.

La charité est l'âme vivante et l'essence du Christianisme ; sa doctrine se résume en ce précepte qui fut la révélation d'un ordre moral nouveau et comme un rayon de soleil dans la nuit sombre et désespérante du paganisme : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et..... proximum tuum sicut teipsum.*

Ces deux commandements qui se tiennent et se complètent l'un par l'autre, renferment toute la loi dont ils constituent la substance et qu'ils résument dans son principe et sa fin. Leur observance conduit nécessairement à la pratique du bien et à la réalisation de l'ordre chrétien, le plus parfait qui puisse prévaloir. Ils forment notre base d'opérations dans nos rapports avec Dieu, et le fondement immuable de toutes les relations domestiques et sociales.

Avec un sincère amour de la Divinité, il n'est rien d'impossible en fait de vertu ; la nature se retrempe, se transforme et s'épure ; elle devient capable de désintéressement et de sacrifice ; elle peut s'immoler, se dévouer, et mue par ce levier surnaturel d'une bien autre puissance que celui que demandait Archimède pour soulever le monde, elle volerait sans peine au martyre. Celui qui en est animé, tout en compâtissant aux malheurs qui l'entourent, éprouve au plus intime de son être un sentiment exquis de la grandeur et de la dignité humaines. Quoiqu'il fasse, il n'est jamais seul ici-bas ; il trouve partout matière à son activité et à ses travaux ; et dans toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises, de la vie, il puise de nouveaux motifs d'encouragement et d'espérance.

Avec l'amour de l'humanité, l'homme rentre en possession de lui-même et dans le rôle que lui assigne la Providence. Nulle part il n'est étranger, puisqu'il rencontre en tous lieux des amis et des frères. Il participe de la vie universelle, et est heureux du bonheur d'autrui. L'envie, la jalousie et la haine qui tourmentent et empoisonnent l'existence qu'elles gouvernent de leurs inspirations malsaines, n'ont aucune prise sur lui. Pas un nuage ne peut ternir la pureté de son ciel, ni un orage troubler la sérénité de son âme. Dans quelque condition où l'aura placé l'ordre de la Providence, il saura se rendre utile, s'acquérir l'estime et la sympathie publiques, parce qu'il passera en ne causant de mal à personne, en faisant tout le bien dont il est capable ; et sa mort qui sera pour lui un rajeunissement au sein de l'Eternel, creusera un vide dans la société où ses pareils ne sont toujours malheureusement que l'exception.

Amour de Dieu, amour du prochain, ces deux amours embrassant de leur chaude étreinte tous les sentiments, toutes les affections légitimes : voilà donc en quoi consiste ce principe surnaturel de la charité chrétienne qui devait produire toute une grande révolution morale, économique et civile, au milieu d'un état social organisé par la force, exclusivement dominé par l'égoïsme, dans un monde de despotes et d'esclaves.

Et qui pourrait redire toutes les revendications qu'elle a poursuivies et obtenues sans bruit ni éclat, toutes les injustices qu'elle a fait réparer de plein gré, ou qu'elle a détruites par un long travail presque impossible à suivre dans l'histoire, tant il fut humble et caché, enfin les services de tous genres qu'en a reçus le genre humain ? C'est la charité qui a extirpé des entrailles de la société humaine l'idolâtrie, l'oppression, l'esclavage, la barbarie antique et l'antique corruption. C'est elle qui a institué parmi les peuples jusque-là plongés dans l'abjection de la servitude, le règne de la fraternité, de la solidarité mutuelle, de la liberté et de la responsabilité du pouvoir, avec le règne de Dieu, de la vérité et de la morale remise sur ses bases véritables et entourée de ses sanctions éternelles. Elle a renouvelé la face de la terre par la plus étonnante des créations, car au lieu d'avoir à opérer sur la matière passive qui se prête à toute diversité de formes et d'accidents, elle avait à agir sur l'esprit, de sa nature si rebelle à toute transformation. C'est elle, cet élément, ce feu nouveau que le Christ était venu apporter aux hommes pour les régénérer, qui en s'incarnant au sein de l'Eglise, l'a mise de moitié avec la toute-puissance divine dans la fondation de tant d'œuvres et de monuments de bienfaisance qu'elle a répandus avec une prodigalité touchante dans tous les pays où on lui a laissé la faculté d'accomplir sa mission de dévouement et de secours.

C'est elle qui a doté les indigents, les orphelins, les infirmes et les malades d'un Vincent de Paul, ce prêtre évangélique qui, sans autre trésor qu'une tendresse inépuisable envers Dieu et l'humanité souffrante, a fait plus et mieux pour le soulagement et la consolation des misères humaines, que les législateurs et les rois. Deux siècles ont déjà passé en s'inclinant sur sa tombe, bénie par le flot successif des générations. Mais son souvenir vit encore et n'a pas à craindre l'oubli. Car l'ingratitude qui résulte de tant de bienfaits, ne saurait être le partage de celui dont l'œuvre subsiste toujours active pour soulager la souffrance, consoler l'infortune et secourir l'abandon. Son nom, que l'histoire du passé dit avec respect à l'avenir, est devenu véritablement une puissance qui intercède en faveur des malheureux. Les déshérités de ce monde ne

l'invoquent pas en vain, et les associations charitables l'ont depuis longtemps adopté pour drapeau. Ce nom de consolateur et d'apôtre qui sera éternellement aimé des âmes généreuses, dignes de comprendre un semblable dévouement, n'est-il point aujourd'hui l'étendard sous lequel marche et opère le bataillon sacré de la charité ?

Les philosophes, si avides de nouveauté qu'ils trouvent tout à refaire dans le Christianisme dont le sens sublime leur échappe, ont conçu une antipathie profonde pour ce mot *charité* qui semble venir du latin *carere*, *veiller*, *prendre soin*. Ils ont voulu lui en substituer un autre plus sonore, *philantropie*, terme scientifique que la langue grecque a eu l'honneur de leur fournir, et qui a pour eux l'avantage de n'exprimer qu'un penchant exclusivement naturel, une petite vertu purement humaine, sans rapport avec Dieu. Ils veulent que désormais cette vague philantropie, qu'ils vantent comme une panacée, comme une des plus utiles découvertes modernes, remplace la céleste vertu qu'on continue malgré eux d'appeler charité. Mais leur philantropie, si fertile en discours et en démonstrations d'apparat, est complètement nulle et stérile en action. Elle séduit les esprits par ses tableaux, sans émouvoir les cœurs par sa doctrine, qui est froide et inerte, de même que tout système où l'idée divine est absente pour donner place au vain idéal humanitaire. On ne lui doit assurément nulle institution, nulle invention profitable à la multitude innombrable des misérables, dont elle plaint le sort sans pouvoir imaginer un moyen effectif d'y porter remède. Elle ravit au mendiant son dernier morceau de pain et sa dernière espérance en jetant du mépris sur l'aumône.

Pendant que le chrétien charitable prodigue l'or et les consolations, parce qu'en donnant aux pauvres, il croit prêter à Dieu, et compte être rétribué au centuple de ces légers sacrifices, le philantrope libre-penseur se contente de compâtir platoniquement aux rigueurs de leur destinée, et les renvoie les mains vides. Pour quel motif en effet se priverait-il d'une part de son superflu, n'ayant rien à attendre ni à espérer de ces privations ? Guidé uniquement par l'intérêt personnel, s'il paraît s'intéresser à la classe des infortunés privés de moyens d'existence, ce sera par calcul, par hypocrisie ou par orgueil, dans le but de se mettre en évidence et de s'attirer des éloges, ou de prévenir les attentats contre la propriété auxquels pourraient se porter les prolétaires excités par l'appas du pillage ou exaspérés par la faim.

Jamais la philantropie, qui dispose pourtant des millions, n'aurait créé d'établissements comme ceux des Lazaristes ou de la Rédemption des captifs ; jamais elle ne produira de Vincent de

Paul; jamais elle n'inspirera la commisération et le dévouement d'une Sœur de Charité !

« Dans la belle parabole du Samaritain, un Juif est volé et blessé par d'autres Juifs. Il est laissé dans le chemin, dépouillé, sanglant, demi-mort. Uu prêtre passe, le considère, et poursuit sa route sans lui donner aucun secours. Un autre lévite passe, et témoigne la même dureté. Vient un pauvre laïque Samaritain : il panse les plaies du blessé ; il le fait transporter, et le fait soigner à ses dépens. Les deux prêtres sont des barbares. Le laïque charitable est l'homme de Dieu. Voilà la doctrine, voilà la morale de Jésus-Christ, voilà sa religion."

« Le Chrétien sait deux grandes choses : supporter l'adversité et consoler les malheureux.»

Ces belles paroles qu'on serait tenté d'attribuer à quelqu'apologiste de l'Eglise, sont de Voltaire. Que de philantropes, en commençant par lui dont la dureté de cœur était proverbiale, auraient passé outre à l'exemple des deux lévites du temple, sans même jeter sur le Juif expirant un regard de pitié ! Cependant, les mœurs se sont humanisées ; les préjugés de castes et les haînes qui naissaient autrefois des différences de cultes, sont disparus avec le progrès de la civilisation chrétienne. Mais la charité est le fruit propre de l'arbre de la Croix ; les âmes qui ne vivent point sous son ombre, ne connaissent pas ce bien qu'elles dédaignent, et l'égoïsme philosophique, comme la *morale indépendante*, est une des plaies sociales qui nous font le plus de mal à l'époque actuelle.

(*à continuer.*)

F. X. Demers.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE V

RÉFUTATION D'UNE DOCTRINE CONTRAIRE

§ II.—*Réfutation de cette doctrine.*

L'auteur, dans cet exposé, part d'une fausse supposition et continue avec des équivoques et des incohérences. Il part de la supposition de l'Etat athée et séparé de l'Eglise. Autrement, pourrait-il concevoir la liberté de conscience comme un droit relativement à l'Etat, quand de son aveu elle est une absurdité relativement à Dieu et à l'Eglise ? Si l'Etat admet Dieu, il ne peut trouver qu'absurde ce qui est tel au regard de Dieu. Si l'Etat est d'accord avec l'Eglise il ne peut pas ne pas conformer ses lois aux principes de l'Eglise. " Quand les Rois, écrivait saint Augustin au comte Boniface, ne servaient pas encore Dieu, quand ils formaient encore de vains complots contre le Seigneur et son Christ, assurément l'impiété ne pouvait être alors réprimée par des lois ; elle était plutôt favorisée.... Mais depuis qu'on a vu commencer de s'accomplir ce qui est écrit : *Tous les Rois de la terre l'adoreront, toutes les nations le serviront*, quel est le sage qui puisse dire aux Rois : Ne vous inquiétez pas si dans votre royaume on attaque l'Eglise de votre Maître ; ne vous souciez pas que vos sujets soient pieux ou sacriléges, pendant qu'il n'est pas permis de leur dire : ne vous intéressez pas si dans votre royaume on respecte ou non la pudeur ?

Est-ce moins grave pour l'âme de n'être pas fidèle à Dieu que pour la femme de n'être pas fidèle à son mari (1) ?" Et saint Grégoire à l'empereur Maurice : " Le pouvoir sur le genre humain a été donné d'en haut à nos religieux Empereurs afin d'aider ceux qui veulent le bien, d'élargir la voie des cieux, de faire que le royaume terrestre serve le royaume céleste (2)." Mais l'Etat, dit-il, est impersonnel, il n'est pas juge compétent en matière de religion. Répondons : il est impersonnel *in abstracto*, mais non *in concreto*. Des deux éléments sociaux qui sont la multitude et l'autorité, le premier se personnifie dans les sujets ; le second, dans le supérieur. L'auteur lui-même personnifie l'Etat suivant le besoin de sa cause ; car voulant lui donner le droit de limiter la liberté des cultes, ne dit-il pas : " Quel est le gouvernement chrétien si peu soucieux deses propres droits et de ses devoirs qui voudrait laisser rétablir en plein christianisme le culte de Priape ou de Vénus ? " Voilà bien l'Etat envisagé comme personne baptisée, puisqu'on l'appelle chrétien et qu'on lui reconnaît des devoirs découlant de cette profession. Pourquoi ne pourrait-on pas aussi en déduire l'obligation de proscrire la liberté de conscience, qui étant au jugement de l'auteur une absurdité au point de vue de l'Evangile ne peut manquer de rester une absurdité aux yeux des chrétien ? On ne le peut pas, dira-t-il, parce que l'Etat n'est pas juge de la vérité religieuse. Mais on ne voit pas bien pourquoi cette raison vaut quand il s'agit de la liberté de conscience et ne vaut plus quand il s'agit de la liberté des cultes. De même qu'après l'avoir nié, l'auteur reconnaît une personnalité à l'Etat, ainsi après avoir répété que l'Etat n'est pas juge en fait de religion, il finit par lui reconnaître cette qualité en lui accordant jusqu'à un certain point le droit de savoir et d'examiner les religions de ses sujets. Et remarquons ici que dans le système adverse c'est l'Etat qui exercerait un tel contrôle après avoir admis la liberté de conscience, c'est-à-dire qu'il se contredirait lui-même, et il l'exercerait en son nom propre, c'est-à-dire qu'il s'érigerait vraiment en juge de la religion, tandis que

---

(1) Cum nondum Reges Domino servirent sed adhuc meditarentur inania adversus Dominum et adversus Christum ejus, non utique tunc possent impietates legibus prohiberi, sed magis exerceri... Postea vero quam cœpit compleri quod scriptum est : Et adorabunt eum omnes Reges terræ, omnes gentes servient illi, quis mente sobrius Regibus dicat : Nolite curare in regno vestro a quo oppugnetur Ecclesia Domini vestri ; non ad vos pertineat in regno vestro quis velit esse, sive religiosus, sive sacrilegus, quibus dici non potest : Non ad vos pertineat in regno vestro quis velit pudicus esse, quis impudicus ? An fidem non servare levius est animam Deo quam feminam viro ? Epist. 185, al. 50.

(2) Ad hoc potestas super omnes homines dominorum nostrorum pietati cœlitus data est, ut, qui bona appetunt, adjuventur, ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur. Lib. II, Espist. 11.

dans notre système l'Etat est conséquent avec lui-même et ne porte pas de jugement de sa propre autorité, mais ne fait que se conformer à celui de l'Eglise en l'appuyant par ses lois.

Pour le sûr la logique de notre auteur est incompréhensible. Selon lui, l'Etat enseigné par la raison peut juger par exemple que le culte de Priape viole les premiers principes de la morale et renverse la société, et il ne peut pas, enseigné par l'Eglise, juger que telle ou telle hérésie, tel ou tel schisme viole les premiers principes de l'Evangile et renverse la Religion ! S'il le pouvait, répond-il, alors les Etats infidèles et dissidents auraient le droit de proscrire le Christianisme comme les Etats catholiques ont celui de proscrire les autres cultes pour conserver la paix et l'unité intérieure. Et voilà le grand argument de l'auteur, celui qu'il invoque souvent. Mais premièrement cette difficulté se rencontre aussi dans son système, puisqu'il veut qu'on exclue des Etats chrétiens les cultes idolâtriques. Par conséquent on peut lui dire : Si telle est votre opinion, les Etats idolâtres auront le droit de proscrire le culte chrétien, ce qui revient à dire le Christianisme, puisque le Christianisme ne peut subsister sans culte. En second lieu, la raison première et substantielle qui nous fait réprouver la liberté de conscience n'est pas la conservation de la paix ou de l'unité nationale, c'est l'obligation qui pèse sur tous de professer l'unique et vraie religion et de se mettre ainsi à même d'arriver à sa fin dernière. La paix et l'unité nationale, on peut l'apporter comme raison secondaire (parce que c'est aussi un bien), mais dans la supposition qu'on possède la vraie religion. Car dans l'hypothèse contraire, il y a plutôt lieu de dire avec Jésus-Christ : *Non veni pacem mittere sed gladium*, la discorde intestine étant un mal incomparablement moindre que la persévérance dans l'erreur religieuse qui met en péril le salut éternel. Mais quand déjà de ce côté on possède la vérité, une autre raison de fermer la porte aux fausses croyances est sans contredit la division qu'elles amèneraient avec elles.

Cela dit, répondons à la difficulté de l'auteur par les paroles du P. Tarquini, qui, s'étant fait la même objection, la résout ainsi : " Je n'admets pas l'hpothèse que l'erreur, dès là qu'elle ne se croit pas l'erreur, a les mêmes droits que la vérité ; c'est comme si l'on disait qu'un fou a les mêmes droits qu'un homme d'esprit sous prétexte que le premier ne sent pas sa folie. Il faut distinguer : 1° la conscience de l'Eglise, 2° la conscience des dissidents, 3° la chose en elle-même, selon qu'on en peut juger extérieurement. Quant à l'Eglise, elle est certaine par témoignage divin que la vérité se trouve en elle, que l'erreur se trouve dans les fausses religions, et que c'est là un article de foi auquel elle ne peut rien.

Elle n'a donc pas deux poids et deux mesures, mais elle s'en tient fermement à la loi éternelle qui donne à la vérité la suprématie sur l'erreur et ne veut pas que la justice pactise avec l'iniquité ni que la lumière s'associe aux ténèbres (1). Quant aux hétérodoxes, tant qu'ils demeurent dans la bonne foi, ils jouissent des mêmes droits que les aliénés auxquels on n'impute rien de ce qu'ils font dans leur démence. Enfin, pour ce qui regarde la chose en elle-même, elle a de tels caractères qu'au for extérieur du moins il n'est personne d'équitable qui ne soit forcé de reconnaître le droit de l'Eglise. En effet, quoiqu'il en soit de la bonne foi interne des hétérodoxes, un juge impartial ne pourra jamais se convaincre extérieurement de son existence. Car de deux choses l'une : ou ils étudient sérieusement et avec une volonté droite les motifs de crédibilité de l'Eglise catholique et les notes de fausseté de leur secte ou non. Si non, ou encore s'ils ne mettent pas à cette étude l'attention voulue, leur ignorance est crasse et affectée et l'ignorance crasse et affectée est incompatible avec la bonne foi. Si oui, s'ils s'en occupent comme il convient, il est encore beaucoup plus impossible d'admettre qu'ils persévèrent de bonne foi dans leur erreur. Car soit qu'ils considèrent d'une part l'origine de l'Eglise catholique, la série ininterrompue de ses Pontifes depuis saint Pierre, et par conséquent depuis Jésus Christ jusqu'à Pie IX, aujourd'hui régnant, son immuable foi gardée à travers les âges, sa solidité, sa conservation, sa propagation en dépit des portes de l'enfer même, sa sainteté, les miracles qui ne cessent en elle, bref ce qu'on appelle les motifs de crédibilité et ce qui forme aux yeux de tous un témoignage divin ; soit qu'ils considèrent d'autre part l'origine de la secte dont ils font partie, les variations de son *Credo*, les moyens pervers employés pour l'établir et pour combattre les catholiques, l'aridité de l'esprit, la recherche du bien-être et des avantages temporels, l'absence de miracles, la stérilité ou une fécondité honteusement procurée, en un mot toutes ces taches qui marquent d'ordinaire chacune des sectes ; si, dis-je, ils pèsent tout cela, ils avoueront immanquablement, supposé toutefois qu'ils aient l'esprit droit et sain, qu'ils sont dans l'erreur. Quoiqu'il en soit donc de la conscience interne des dissidents dont Dieu seul est juge, pour le sûr il n'est pas d'homme impartial qui puisse conclure au point de vue extérieur qu'ils sont dans la bonne foi (2).

Il n'est donc pas vrai que les catholiques confondent la vérité

---

(1) 2 Cor., VI, 14

(2) Juris ecclesiastici publici Institutiones Auctore Camillo Tarquini e societate Jesu, p. 77.

objective avec la vérité subjective quand ils refusent aux fausses religions les droits qu'ils reconnaissent à la vraie religion. Par vérité subjective ils entendent la vérité en tant qu'elle informe le sujet, car c'est en tant qu'informant le sujet qu'elle crée en lui des droits : chose qui ne saurait convenir à l'erreur, parce que le premier fondement du droit c'est uniquement la vérité. Que si quelqu'un tout en étant dans l'erreur se croit dans la vérité et par conséquent en possession des droits qu'elle confère, c'est une toute autre affaire qui relève de la *casuistique*, et nullement du *droit public ;* et dans les cas particuliers ce n'est pas nous qui sommes ces juges, mais Dieu seul. Qu'on se rappelle les paroles de Jésus Christ aux Apôtres ; *L'heure vient et c'est maintenant où quiconque vous tuera croira faire honneur à Dieu* (1). Ne marquent-elles pas des persécuteurs de l'Evangile qui croyaient non-seulement exercer un droit mais remplir un devoir ! Mais quoi ? Le mérite des Apôtres en était-il diminué ? Certainement non, parce que la sainteté du martyre vient de la sainteté de la cause pour laquelle on l'endure, non de la bonne ou de la mauvaise foi dans laquelle peut se trouver par aventure celui qui le fait endurer.

C'est plutôt l'auteur qui tombe dans la confusion et l'équivoque en établissant que subjectivement il peut y avoir beaucoup d'Eglises vraies. " Objectivement, dit-il, la vraie Eglise est une, de même que la vérité, mais subjectivement en est-il de même ? La véritable église est-elle en fait reconnue par tous les Etats et tous les penples de la terre ? Malheureusement non. Si donc vous donnez à l'Etat le droit d'imposer à ses sujets la foi de sa propre Eglise, vous donnerez aux Etats qui ne sont pas catholiques, aux sociétés païennes, le droit de bannir et de persécuter la foi catholique." Mais d'abord nous serions curieux de savoir comment l'auteur définit la vérité subjective. Il semblerait, à l'en croire, que la vérité subjective, c'est n'importe quel assentiment de l'esprit. Erreur évidente. Entendue subjectivement, c'est-à-dire en tant qu'informant le sujet, la vérité est définie par saint Thomas : l'équation ou la conformité entre l'esprit et l'objet ; c'est la manifestation que la vérité objective fait de soi dans le sujet. Lors donc que cette manifestation n'a pas lieu, quand au lieu de conformité, il y a difformité entre l'esprit et l'objet, la vérité subjective n'existe pas ; il y a au contraire fausseté. L'esprit peut fort bien ne pas s'apercevoir de la fausseté, quelquefois même invinciblement, mais comme nous le disions c'est une question toute différente, qui se traite entre la conscience et Dieu, mais ne constitue aucun droit public. Allez-

(1) Joan, XVI. 2.

vous excuser les bandits italiens, parce qu'ils sont persuadés, dites-vous, qu'il est permis ee s'approprier le bien d'autrui et de combattre la force publique ? Pourrait-on faire à leur sujet ce raisonnement : si vous donnez à la société le droit de les punir, vous leur reconnaissez aussi le droit de punir les gendarmes qui tomberont dans leurs mains ? Si toute persuation devait s'appeler vérité subjective, il n'y aurait plus d'erreur, car l'erreur objective n'existe pas ; l'erreur est toujours subjective.

En second lieu l'auteur combat ce principe, que l'Etat a le droit d'imposer sa foi à ses sujets, et il affirme qu'une fois posé, ce principe vaudrait pour tout Etat et relativement à toute religion. Mais quel est celui qui a jamais songé à soutenir cela ? Ce qu'on affirme c'est que l'Etat comme l'individu est tenu d'embrasser la vraie religien et l'ayant embrassée, il peut et il doit en assurer la possession tranquile à ses sujets en fermant l'entrée aux fausses religions, et cela non pas en imposant la foi qui est fille de la persuatipn et non de la violence, mais en prohibant au for externe, limite de son pouvoir, la profession des cultes faux. C'est du reste une chose reconnue par l'auteur au sujet de l'idolâtrie, comme nous l'avons dit ; mais vraiment nous ne voyons pas pourquoi cela ne s'étendrail pas également aux autres cultes qui sans être le culte des idoles sont néanmoins des cultes hétérodoxes. Ne sont-ils pas eux aussi contraires à la uérité qui est une et indivisible ? Ne mettent-ils pas eux aussi en péril, quoique autrement, le salut éternel ? Mais alors, dira-t-on, les Etats hétérodoxes vont user du droit de bannir le catholicisme. Réponse : s'ils le font, ce sera une iniquité, nous l'avons prouvé plus haut et Dieu les punira ; mais de ce qu'un autre usurpe un droit qu'il n'a pas, devons-nous enlever ce droit à celui auquel il appartient, et, par égard pour la malice d'autrui, son ignorance si vous voulez, devons-nous renverser l'ordre de la vérité et de la justice ?

Une chose non moins curieuse est la confusion que fait l'auteur entre Dieu créateur et Dieu providence. Ainsi relativement au mal il confond la liberté physique, créée de Dieu dans l'homme comme résultat de sa nature raisonnable finie, avec la liberté morale que Dieu ne lui accorde pas, qu'il lui refuse au contraire en vertu de la loi qu'il lui impose, loi dont les exécuteurs et les ministres sont ici-bas les autorités légitimes : *il est le ministre de Dieu, pour tirer vengeance de qui fait le mal* (1).

Il en est de même quand l'auteur exalte la force de la vérité comparée à celle de l'erreur. Il confond l'ordre objectif avec l'ordre

---

[1] Rom. XIII.

subjectif. Car la vérité, quelque force qu'elle ait en soi, vu la corruption de notre nature, perd beaucoup de cette force quand elle se trouve en face d'erreurs qui favorisent les passions. " Le lieu de cette vie, dit à propos saint Bernard, est une vallée de larmes où règnent les sens, d'où est bannie la considération, où les sens corporels se déploient en liberté et avec empire, mais où l'œil spirituel embarrassé demeure obscurci (1). " A raison donc de notre fragilité, la vérité et la vertu ont besoin d'aide et de secours. Et de fait quel est le père assez insensé pour permettre à ses enfants toutes sortes de compagnies, de lectures, de conversations sous prétexte que le bien est plus fort que le mal, la vérité que l'erreur ? Mais que voulez-vous ? A peine s'est-on donné au libéralisme, que l'on commence, je ne sais par quel mauvais destin et quelque sage que l'on soit d'ailleurs, à chanceler sur les idées de sens commun les plus obvies. Et c'est un chancellement pareil que la conclusion de l'écrit dont nous faisons l'examen, et cette conclusion est d'expérimenter la liberté religieuse pour voir ce qui en sortira. Un point dont dépend la morale des peuples, la félicité temporelle et éternelle de générations entières, le livrer au hasard, en faire un objet de curiosité expérimentale ! L'auteur accorde que le système contraire a jusqu'ici prévalu dans le monde. Est-ce donc une bagatelle d'abandonner un système qui a pour soi le suffrage de toute l'humanité ? Mais c'est l'idée des libéraux modernes. Les libéraux modernes ont beaucoup d'idées ; mais nous estimons plus prudent de préférer à leurs pensées les maximes de la raison et du sens commun et surtout les enseignements de celui qui a été donné de Dieu aux peuples pour maître et pour chef, le vicaire de Jésus-Christ. Or la voix de ce maître ne paraît pas s'accorder beaucoup avec celle des coryphées du libéralisme.

---

(1) Ubi sumus, vallis est lacrymarum in qua sensualitas regnat et consideratio exulat ; in qua libere quidem et potestative se exserit sensus corporeus, sed intricatus caligat oculus spiritualis. De Conside. l. v, c. I.

CHAPITRE VI

QUE L'ÉTAT A LE DEVOIR DE PROTÉGER L'ÉGLISE

§ I.—*Aspect de la question.*

On peut examiner la liberté de conscience et des cultes à deux points de vue.

Prise en elle-même, les uns la défendent comme un droit essentiel de l'homme ; les autres, comme un expédient souverainement avantageux à la société. Nous avons vu plus haut qu'au jugement du Pape, c'est un délire si on l'envisage comme principe, et un moyen de perdition si on l'envisage comme expédient politique. Comme principe, c'est un délire, parce qu'elle se fonde ou sur le panthéisme ou sur l'indépendance des créatures vis-à-vis de leur Créateur ou sur l'affirmation qu'il n'est aucune différence entre le vrai et le faux. Au lieu d'avoir le droit de croire à sa guise, l'homme est absolument tenu d'accepter la révélation et d'y conformer sa conduite. Que si par malheur il n'a pas encore pu la connaître, il est strictement obligé de tout faire pour arriver à cette connaissance, Le seul droit qu'il ait en toute cette matière c'est d'être *persuadé*, de n'être pas *forcé*. Et c'est justement ce que l'Eglise n'a cessé d'enseigner par ses Papes et ses Docteurs, et elle a repris le zèle égaré des princes auxquels il est arrivé de s'écarter de cette règle. L'apostolat par le glaive est une prérogative du Coran, non de l'Evangile (1). Comme expédient politique, la liberté de conscience est un moyen de perdition, parce qu'elle engendre la discorde qui est l'opposé même de l'idée de société et parce qu'elle ouvre aux âmes, pour les corrompre et pour les perdre, un chemin large et glissant. Dans l'état présent de sa nature, l'homme a besoin d'un grand secours pour échapper aux sophismes de l'erreur et aux séductions du vice, et ni la multitude ignorante ni la jeunesse inexpérimentée ne trouvent en elles-mêmes une suffisante garantie contre les menées de séducteurs éloquents et rusés.

Ces deux points relatifs à la liberté de conscience considérée en soi, nous les avons suffisamment éclaircis. Reste maintenant que nous envisagions cette liberté en tant qu'elle ressort de la nature

(1) Phillipps, du Droit ecclésiastique, etc., t. 2, § 98.

même de l'Etat. L'Etat, disent quelquelques-uns, n'a rien à faire avec la religion, et son devoir n'est pas le salut des citoyens. Il ne peut donner la vérité ; c'est l'Eglise seule qui la donne ; et, bien qu'il reconnaisse l'Eglise, il en est pourtant distinct. Donc, pour incontestable qu'il soit que l'erreur est absolument sans droit, et partant que l'Eglise ne peut approuver la liberté de conscience, néanmoins l'Etat doit permettre l'erreur et laisser à chacun la pleine liberté de suivre ou de prêcher n'importe quel *Credo*, pourvu que la paix publique n'en soit point troublée. C'est là au moins ce qu'emporte avec soi l'idée de société civilisée et parfaite. Cette fausse opinion que l'Etat n'est pas tenu de protéger l'Eglise par ses lois, le Maître infaillible de la foi l'a condamnée : " Il est contraire, à l'Ecriture, à la doctrine de l'Eglise et des saints Pères d'affrmer que le meilleur état de société est celui où l'on ne reconnaît au pouvoir l'obligation de réprimer par des lois pénales les violateurs de la religion catholique qu'autant que l'exige la tranquilité publique (1). " A propos de quoi nous répéterons encore que le Pape ne parle pas pour un cas particulier ; il peut très-bien se faire qu'une société déterminée, en égard aux divisions religieuses déjà profondes en elle, tolère civilement avec sagesse tous les cultes, sans protéger spécialement le seul culte vrai. Mais c'est la thèse générale qui est posée par le Pape, c'est le droit qu'il fixe, par rapport à la meilleure forme de gouvernement, à celle qui répond le mieux à l'idée de Dieu et au bonheur des peuples.

Et en cette matière il ne faut pas perdre de vue ce que Jésus-Christ nous enseigne dans une de ses paroboles. " Le royaume des cieux (l'Eglise), dit-il, est semblable à un homme qui avait semé de bonne semence dans son champ. Mais pendant que les fermiers dormaient, son ennemi vint et sema de l'ivraie par-dessus le froment et s'en alla. L'herbe ayant crû et produit son fruit, l'ivraie aussi parut. Alors les serviteurs du père de famille s'approchant lui dirent : N'avez-vous pas semé de bonne semence dans votre champ ? D'où vient donc qu'il s'y trouve de l'ivraie ? Et il leur dit : c'est l'homme ennemi qui a fait cela. Les serviteurs lui dirent : voulez-vous que nous allions l'arracher ? Et il dit : non, de peur que peut-être en arrachant l'ivraie vous ne déraciniez le froment avec elle. Laissez l'un et l'autre croître jusqu'à la moisson et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : cueillez d'abord l'ivraie et liez-la en gerbes pour la brûler, et le froment rassem-

---

(1) Contra sacrarum Litterarum, Ecclesiæ et sanctorum Patrum doctrinam asserere non dubitant optimam esse conditionem societatis in qua Imperio non agnoscitur officium coercendi sancitis pœnis violatores catholicæ religionis nisi quatenus pax publica postulat. [Encyclique] Quanta cura § Atque contra.

blez-le dans mon grenier (1)." Le père de famille crut devoir laisser croître l'ivraie parce qu'elle était déjà enracinée, mais ce n'est pas à dire que cette nécessité où il se trouva lui parut bonne en soi, et qu'il approuva la négligence des fermiers qui avaient laissé à l'ennemi la facilité de pénétrer sur sa terre. Cette concession, le père de famille la fit comme étant une chose opportune dans l'état présent, mais elle ne lui sembla pas moins un malheur comme il le dit lui-même ; *l'homme ennemi a fait cela* (2), malheur toutefois qu'il dut supporter pour en éviter un plus grand : " de peur que peut-être en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le bon grain (3).

§ II.—*Des raisons qui obligent l'Etat à protéger l'Eglise.*

Que l'Etat doive sa protection à l'Eglise, c'est ce qu'il est facile de démontrer en examinant la nature des rapports qui le rattachent à ses sujets, à l'Eglise et à Dieu.

a. L'Etat doit protéger et défendre les droits de ses sujets, or l'un des droits des sujets est de ne pas être scandalisés par des désordres publics, de ne pas voir leurs fils corrompus par des séducteurs perfides, et leur foi livrée au mépris et aux outrages de l'impiété. Cela est si vrai que dans l'état extra-social les familles dispersées pourraient même se servir de la force pour repousser un voisin qui les molesterait et leur ferait tort en une matière si grave. Or le scandale, la corruption, le blasphème public sont justement égalés à une injuste aggression. Donc la force que tout homme aurait droit d'employer dans l'état dit de nature, l'Etat doit l'employer étant donnée la société, et cela même dans l'hypothèse libérale que le droit social n'est autre que la collection des droits de ceux qui forment la société.

De plus, où la diversité des cultes n'a pas tellement pénétré le corps social qu'elle soit entrée dans les idées, les habitudes et les mœurs, la possession de la vraie religion est non-seulement le bien des particuliers, mais celui aussi de la communauté. Or, c'est un devoir rigoureux pour l'Etat de veiller par les moyens qui lui sont propres à la conservation des biens sociaux et de les défendre contre toute entreprise interne ou externe. Ce devoir est d'autant plus

(1) Matth. XII, 24-31.
(2) — 28.
(3) — 29.

strict que la religion n'est pas un bien quelconque : c'est le bien souverain de l'homme, car il tient à sa destinée éternelle, et c'est aussi le bien suprême de la société qui trouve dans la religion son plus solide appui. Donc, si l'Etat est obligé de défendre par ses lois les autres biens inférieurs, combien plus ce bien qui les dépasse tous !

Enfin, l'Etat doit surtout protéger le faible contre l'abus de la force. Or, il peut y avoir abus de la force dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. Celui qui prime par le génie, par la doctrine, par l'éloquence, a dans ses mains une arme très-puissante pour le mal comme pour le bien, et il peut aisément en abuser au détriment d'autrui. L'ignorant, l'homme médiocre n'a pas en lui-même de quoi se défendre. Il faut donc que l'Etat lui vienne en aide, s'il est vrai que l'on est entraîné à se former en société par l'idée d'être secouru dans les choses dont la faiblesse individuelle est incapable. Et cela relativement au dommage que peut causer à la religion des citoyens la malice d'autrui. Mais en outre il ne faut pas oublier l'encouragement donné aux honnêtes gens par la rigueur des lois, car ce n'est que trop vrai, les esprits ignorants qui en tous pays forment la majorité, sont moins impressionnés par les peines de la vie future que par celles de la vie présente. D'où cette parole de saint Léon à l'évêque Turribe que souvent la crainte du châtiment temporel dont ils sont menacés par les lois civiles réveille dans le cœur des chrétiens égarés la pensée du salut.

b. Quant au second point, il est certain que les associations politiques comme les individus isolés font partie de la grande société fondée par Jésus-Christ dans le monde, et qui est l'Eglise. Je dirai même les associations politiques plus encore que les individus, car elles forment directement l'apanage que Jésus-Christ a reçu de son Père : *Je vous donnerai les nations en héritage* (1). Comme la famille est composée d'individus et la nation de familles, ainsi l'Eglise est composée de nations. Aussi fut-elle représentée par les prophètes comme uu empire qui succède aux vieux empires de la force et qui doit par sa puissance morale s'assujettir la terre. Or les membres d'une société doivent concourir à sa défense et lui assurer une vie paisible à l'encontre des perturbations du dedans ou des aggressions du dehors. Donc l'Etat, par cela même qu'il est catholique et représente une nation catholique, est obligé par lui-même de protéger et de défendre l'Eglise. Que s'il apostasie comme Etat et refuse de remplir ce devoir, c'est alors à chacun

(1) Ps. II, 8.

des fidèles qu'il incombe : à coup sûr les fidèles ne peuvent perdre au regard de l'Eglise leur nature sociale par la faute de celui qui devrait les représenter. Ainsi se produit dans la société humaine un désordre nécessaire, c'est-à-dire une force légitime, indépendante du dépositaire public de la force, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il se forme un droit en désaccord avec la condition normale, quand celle-ci vient à être abandonnée et détruite. C'est comme en logique, posez un principe contradictoire, il en sortira nécessairement une conséquence contradictoire. L'Eglise que Dieu a fondée société parfaite, a reçu de lui sans aucun doute tous les droits qui sont nécessaires à sa conservation. Autrement il faudrait l'accuser d'inconséquence comme ayant voulu la fin sans vouloir les moyens. Or parmi les droits qui sont propres à une société parfaite, il y a celui de coaction vis-à-vis des ennemis extérieurs et intérieurs. Supposé que l'Etat soit uni à l'Eglise, ce droit est exercé par l'Eglise au moyen de l'Etat, par la protection armée que celui-ci lui accorde ; d'où l'idée des deux glaives, le spirituel et le matériel confédérés pour le salut du monde. Mais l'union est-elle rompue, il est clair que ce droit de l'Eglise ne peut périr, car il résulte de sa nature même de société, nature qui lui vient non de l'Etat mais de Dieu.

De plus c'est l'enseignement de tous les Docteurs que le pouvoir temporel doit être subordonné au pouvoir spirituel ; nous l'avons montré plus haut.

Or qui ne voit que cette subordination consiste surtout à harmoniser les lois civiles et les lois canoniques et à faire que celles-ci soient obéies moyennant celles-là. A parler rigoureusement la société humaine est une, bien que pour obtenir pleinement sa fin il lui faille deux pouvoirs, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. D'où il suit nécessairement que ces deux pouvoirs, par là même qu'ils sont distincts, doivent s'entr'assister. Autrement l'œuvre de Dieu serait imparfaite et les moyens ne seraient ni proportionnés ni convenablement ordonnés. De même donc que l'Eglise aide l'Etat en façonnant les peuples à toute vertu humaine et sociale et en en faisant de tranquilles et obéissants sujets de l'autorité politique, de même faut-il que l'Etat aide l'Eglise en prêtant aux lois de celle-ci son appui et en punissant les perturbateurs de la foi et de la morale chrétienne. " Il ne suffit pas, dit à propos le docte Phillips [1], qu'ils (les princes) pourvoient aux besoins extérieurs de l'Eglise, à l'entretien de son culte, aux moyens d'exis-

---

[1] Du droit ecclésiastique, dans ses principes généraux, traduit par M. l'abbé Crouzet, t. 2, l. I, c. x, § 107, p. 376.

tence de ses ministres [1]; ils ne se sont pas acquittés envers elle pour ne lui avoir point refusé la protection légale à laquelle a droit toute société licite en soi; ils doivent encore et c'est là le but suprême, la principale mission de la puissance temporelle, favoriser l'établissement du règne de Dieu, et par conséquent donner à leurs peuples une législation en harmonie avec la loi divine annoncée par l'Eglise, une législation qui prête l'appui de son autorité aux prescriptions de la loi religieuse [2]; or la première condition d'une alliance efficace de la loi de l'Etat avec celle de l'Eglise, c'est l'application des moyens de coercition dont la première dispose, dans tous les cas où la peine spirituelle est insuffisante [3]. La voix du pasteur n'a pas toujours assez de puissance pour éloigner les loups ravisseurs du troupeau de Jésus-Christ; c'est alors au prince investi de l'autorité du glaive, qu'il appartient de s'armer de sa force, pour réprimer et mettre en fuite tous les ennemis de l'Eglise [4]."

c. Et ici la matière même nous amène à dire un mot du troisième fondement de la protection que l'Etat doit à l'Eglise.

Le roi doit être soumis à Dieu et comme homme et comme roi. S'il agit sous ce double rapport en être moral, il doit faire servir tous ses actes à la gloire de Dieu. Or il ne le peut qu'en travaillant avec l'Eglise au salut des âmes, et à la conservation, à la dilatation de la foi, car c'est l'Eglise qui est chargée de par Dieu de procurer sa gloire et de la procurer en sanctifiant les fidèles. C'est pourquoi saint Léon le Grand écrivait à l'empereur Léon : " Vous devez toujours y penser, ce n'est pas seulement pour le gouvernement du monde que la puissance royale vous a été donnée, c'est aussi et surtout pour protéger l'Eglise [5]." Et saint Augustin, dans son livre de la Cité de Dieu : " Nous proclamons heureux les empereurs chrétiens, non parce qu'ils eurent un long règne et qu'ils laissèrent, après avoir fait une fin paisible, leur pouvoir à leur fils..., mais parce que leur puissance, ils la firent servir à dilater surtout le règne de Dieu [6]." Dans une lettre au comte Boniface, gouverneur de l'Afrique, le même Père s'exprime ainsi : " Le roi sert Dieu autrement comme homme, autrement comme roi. Comme homme, il le sert en vivant conformément à

---

[1] Gregor, Mag. Episit. 7
[2] Can. *Certum est*, 12, *d.* 10.
[3] Cap. *Ad abolendam*, 9, x, *de Hœret.*
[4] Bolgeni, l'Episcopato, c. VIII, n. 117, p. 235.
(5) Debes incunctanter advertere regiam potestatem tibi non solum ad mundi regimen sed maxime ad Ecclesiæ præsidium esse collatam.—Epist. 75
(6) Christianos imperatores non ideo felices decimus quia vel diutius imperarunt, vel imperantes filios morte placida reliquerunt..., sed si suam potestatem ad Dei cultum maxime dilataneum majestati ejus famulam faciunt.—C. D., l. v.

la foi ; mais comme roi il le sert en faisant des lois qui commandent le bien et défendent le mal... Les rois servent donc Dieu en tant que rois quand, pour son service, ils font ce que ne peuvent faire que les rois [1]." Et c'est ce que devraient bien comprendre les conducteurs des peuples s'ils aimaient la vraie sagesse et entendaient leur devoir. Ils devraient bien comprendre aussi qu'il s'agit moins ici de l'intérêt de l'Eglise que de leur propre intérêt. Car l'Eglise, qui au sein d'une persécution trois fois séculaire s'est rendue maîtresse du monde, peut bien se passer de la protection du siècle sans en souffrir un dommage essentiel, Dieu même se faisant son protecteur par des voies extraordinaires ; tandis que le siècle s'en ira en ruine si le secours de l'Eglise lui fait défaut. Quand le corps se sépare de l'âme, ce n'est pas l'âme qui en souffre essentiellement, car elle est immortelle, c'est le corps qui est très-gravement atteint, car cette séparation fait qu'il meurt et qu'il se corrompt.

---

(1) Aliter servit Deo quia homo est ; aliter quia etiam rex est. Quia homo est ei servit leges justa prœcipientes et contraria prohibentes convenienti vigore sanciendo... In hoc ergo serviunt Domino reges in quantum sunt reges cum ea faciunt ad serviendum illi quœ non possunt facere nisi reges.—Epist. 185, ad Bonifacium.

(*a continuer*)

JOSEPH ROBIDOU

I

Le voyageur qui s'aventurait au commencement du siècle dans la région du haut Missouri, sur les bords de la petite rivière du Serpent-Noir, pouvait apercevoir, perchée sur une colline, une humble habitation faite de poutres grossières, véritable sentinelle de la civilisation au milieu du désert. C'était l'un des nombreux comptoirs fondés par l'entreprenante Compagnie des Pelleteries de Saint-Louis (1), afin d'alimenter son énorme commerce de fourrures avec les naturels de cette contrée éloignée. Exposé comme l'était ce poste, il était facile de voir qu'il n'avait pas fallu peu de courage à celui qui était venu y planter sa tente, loin de tout secours, loin de tout établissement, au milieu de Sauvages féroces, enclins au meurtre et au pillage.

---

(1) Les employés de la Compagnie des Pelleteries sont pour la plupart des Canadiens-Français ou des descendants de colons français établis sur les bords du Mississipi et du Missouri ; ils sont obligés de faire toutes les affaires de la Compagnie en qualité de bateliers, de chasseurs, de trappeurs, c'est-à-dire d'hommes qui prennent les bêtes à fourrures dans des piéges, et au besoin même ils doivent être soldats. Ils sont pris à la solde de la Compagnie pour un temps indéterminé ; ils sont tous bien armés et forment une race d'hommes incultes, mais vigoureux, très-accoutumés aux privations et aux difficultés de la vie parmi les Indiens. Une habitude d'enfance a seule pu les former à une semblable existence. Ils sont fort à préférer pour ce service aux Anglo-Américains, qui ne se soumettent pas avec autant de gaieté et d'obéissance à tous ces travaux. Quoique la langue anglaise soit celle de toutes les contrées de l'Ouest, et qu'elle tende à y devenir de plus en plus générale, il est pourtant indispensable aux directeurs et aux employés de la Compagnie des Pelleteries de comprendre le français, attendu que presque tous les subordonnés le parlent et que toutes les rivières et tous les environs du Missouri et des Prairies occidentales portent des noms français. Tous les *voyageurs* placent à leur ceinture un large couteau comme les Indiens ; ils ont leur corne à poudre et leur sac à plomb suspendus par-dessus leur épaule à une courroie. L'un d'eux se distinguait par un scalp ou peau de crâne indien qui pendait à sa ceinture. C'était un trophée qu'il avait enlevé à un Indien Pied-Noir qui l'avait d'abord blessé, mais qu'il avait ensuite tué d'un coup de fusil, et puis scalpé à la manière indienne.— *Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique du Nord exécuté pendant les années* 1832, 1833 *et* 1834, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied.

L'hôte de cette demeure primitive s'appelait Joseph Robidou. Tous les voyageurs le connaissaient, car bien des fois ils avaient eu à se louer de son hospitalité. D'un autre côté, les indigènes avaient pour lui un singulier attachement, fruit des bons procédés et de la sollicitude qu'il leur manifestait en toute circonstance.

Le choix de ce lieu indiquait chez ce chasseur canadien non-seulement beaucoup de courage, mais une rare sagacité. Tout le pays à l'entour formait une vaste plaine très-fertile, bien arrosée, semée de bouquets d'arbres élancés, couronnée par des collines et des monticules si pittoresquement étagés, si différents d'aspects et de grandeur, qu'ils ressemblaient plutôt à l'ouvrage de l'art qu'à celui de la nature. Parmi ces monticules aux formes capricieuses, se dressait fièrement la colline du Roi, qui paraissait avoir servi autrefois de lieu de sépulture aux Indiens.

Un poste aussi avantageusement situé ne pouvait manquer de devenir tôt ou tard le noyau d'un centre important, et d'attirer les flots d'émigrants qui commençaient alors à se diriger vers l'Ouest. C'est ce que Robidou avait compris en prenant possession de cette solitude, au milieu de bien des épreuves et des difficultés, et nous allons voir qu'il avait lu sûrement à travers les voiles de l'avenir.

II

Le père de Joseph Robidou était né au Canada. Lorsqu'il arriva à Saint-Louis, la grande cité n'était encore qu'un humble poste de traite. Il se lia d'amitié avec Pierre Laclède et Pierre Chouteau, les pionniers de la ville, et fit comme eux le commerce des fourrures, qui lui donna de gros bénéfices.

Ce fut à Saint-Louis que naquit le fondateur de Saint-Joseph, le deux août 1783. A peine âgé de treize ans, il trafiqua avec les indigènes, sous la direction de son père, puis il passa plusieurs années dans ce but à Michillimakinac. Il prit ensuite du service dans la Compagnie américaine des Pelleteries, et fit son premier voyage sur la rivière Missouri en 1799.

Si l'on en croit un journal de Saint-Joseph (1), Robidou vint s'installer, en 1803, au pied des collines du Serpent-Noir, et se construisit une cabane près de la rivière Missouri, faisant un commerce lucratif avec les Iouas, les Renards, les Panis et les Kansas, sur lesquels il sut, par son adresse, exercer beaucoup d'influence.

(1) Le *Herald*, du 21 novembre 1875.

Le *Campbell's Gazetteer*, de cette même ville, prétend, au contraire, que Robidou se fixa d'abord sur la Grande Rivière, dans le comté de Carroll, Missouri, à six milles d'un autre comptoir tenu par Blondeau et Chouteau, deux Français. Ce n'est que plus tard que le pressentiment d'un avenir prospère l'aurait décidé à venir s'établir dans la région encore déserte du Serpent-Noir.

Robidou habitait ce poste solitaire lorsque le prince Maximilien Weid-Neuweid, désireux d'étudier spécialement la faune et la flore des Etats-Unis, tout en satisfaisant sa curiosité de voyageur, poussa ses explorations jusque dans cette partie reculée du Missouri. "Le 24 avril 1833, dit ce voyageur distingué, nous vîmes les collines du Serpent-Noir (Ouakan-se-Ouay, dans la langue des Ayoouays), mais nous n'y arrivâmes que le soir, notre navigation ayant éprouvé plusieurs obstacles dans la rivière. Les collines du Serpent-Noir sont des élévations médiocres dont les côtés et les cîmes sont découpés d'une façon fort originale, et sur lesquels les bois alternent avec des endroits découverts garnis d'un gazon frais. A l'endroit où on les atteint et où la rivière, qui les heurte, se détourne pour en baigner le pied, elle les a coupées à pic, et formé des parois escarpées (*bluffs*) d'une argile rouge jaunâtre, sur lesquelles la verdure du bois forme une ligne ondulée. Non loin de cette rive escarpée, on a construit un comptoir ou *Trading house*, qu'habite le nommé Roubedoux, employé de la Compagnie des Pelleteries. A quelques milles de cette maison, il y a deux villages, l'un des Indiens Ayoouays, et l'autre des Sacs, avec qui l'on fait le commerce des fourrures. L'habitation de Roubedoux, qui est peinte en blanc et entourée de la brillante verdure des prairies, faisait un effet fort agréable, et M. Rodmer—notre artiste—esquissa ce paysage au moment où il était éclairé par un beau soleil couchant (1)."

---

(1) Le prince Maximilien Weid-Neuwied explora surtout le haut Missouri, dont il nous a laissé une description fidèle et bien élaborée. Il donne dans son récit de voyage la liste des personnes qui faisaient partie de son expédition, d'où l'on verra, dit-il, que presque tous les Canadiens sont d'extraction française : 1o le major Mitchill, commandant de l'expédition ; 2o M. Culbertson, commis ; 3o Déchamp, demi-sang (métis), chasseur ; 4o L. Pepin, chasseur ; 5o Déchamp, frère du chasseur ; 6o Gabriel Benoit ; 7o David Beauchamp ; 8o Aug. Bourbonnais ; 9o Pierre Groteau ; 10o Ant. Dauphin ; 11o Cyprien Desnoyers ; 12o Jules Duchouquette ; 13o Guill. Dapron ; 14o Urb. Bolduc ; 15o Pierre Carpentier ; 16o Bapt. Desjardins ; 17o L. Desnoyers ; 18o Jos. Deroy ; 19o L. Dapron ; 20o D. Garnier ; 21o Ant. Guyon ; 22o Hamel ; 23o B. Jacquemont ; 24o L. Lucomte ; 25o Carifelle ; 26o L. Laramée ; 27o Jean Latresse ; 28o Léandre Maréchal ; 29o Jules Maréchal ; 30o F. Maxant ; 31o Henri Marrin, pilote ; 32o Laraculte Martin ; 33o L. Vincenneau ; 34o L. Ladéroute ; 35o L. Palmier ; 36o Pierre Beauchamp ; 37o V. Surprenant ; 38o L. Saucier, menuisier ; 39o Alexandre Thiebault ; 40o Fr. Souchette ; 41o Jos. Souchette ; 42o Pascal Tarique ; 43o L. Tarique ; 44o Charles Trudelle ; 45o Jos. Potdevin, cuisinier, tous engagés et Canadiens, etc.—*Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique du Nord exécuté pendant les années* 1832, 1833 et 1834, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied, vol. II, p. 185.

Après une longue course d'une année dans la région supérieure du Missouri, le prince Maximilien de Weid-Neuwied revint au poste de traite occupé par Robidou. Il nous communique ses impressions dans les termes suivants : " Le seize mai, vers quatre heures de l'après-midi, nous atteignîmes la belle chaîne de collines de Ouakan-Se-Oué, the *Blacksnake Hills*, et tout près de là, *Roubedoux Trading House*, dans les environs des indiens Ayoouais et Sacs. Les belles collines, et la fraîche prairie qui s'étendait au-devant, brillaient de la plus riante verdure, tandis que ces collines aux formes bizarres étaient couronnées de forêts de grands arbres. Les deux maisons qui se trouvent en cet endroit sont peintes en blanc, de sorte que, loin de la rivière, elles se détachent sur la verdure qui les environne, ce qui leur donne un air riant. Derrière ces habitations, entre les collines et sur leur penchant, il y a de grands champs de maïs enclos, et de beaux bœufs paissaient dans la plaine. Le propriétaire de la maison, M. *Robedoux* et son fils étaient alors absents ; quelques engagés grossiers que j'y trouvai ne purent donc pas me procurer les provisions fraîches que je désirais, ni me faciliter les moyens de visiter les Indiens du voisinage, en me prêtant des chevaux."

Quelques jours plus tard, le prince fit rencontre de Robidou, qui venait d'acquérir le poste de traite de la Compagnie des Pelleteries au Serpent-Noir. " Le vingt-deux mai, ajoute-t-il, nous vîmes un pyroscaphe, l'*Ayoway*, qui remontait péniblement la rivière peu profonde. Nous reçûmes, par le vieux Roubedoux, qui se trouvait à bord, des nouvelles de Saint-Louis. Cet homme avait acheté de la Compagnie des Pelleteries, pour 500 dollars, la maison des Blacksnake-Hills, d'où nous venions et où il retournait (1). "

III

Au mois d'octobre 1836, les Otos, Missouris, Omahas, Yanktons, et les bandes Sautis de la tribu des Sioux passèrent un traité fort important avec les Etats-Unis, par lequel elles lui cédèrent un vaste territoire et firent don à Joseph Robidou de trois *sections* de terre, en considération des avances qu'il leur avait faites depuis beaucoup d'années. L'article du traité qui concerne Robidou est conçu dans les termes suivants :

" Les soussignés, chefs, braves et principaux membres des tri-

(1) Vol. III, p. 156.

bus ci-dessus mentionnées, reconnaissant les nombreux actes de bienveillance et de libéralité, qui leur ont été faits ainsi qu'à leurs tribus respectives par leurs bons amis, Joseph Roubadoux, senior, et Lucien Fontenelle, durant un long laps de temps ; reconnaissant aussi les pertes considérables que leur générosité leur a fait souffrir, à différentes époques, en leur faisant des avances qui n'ont jamais été remboursées, et qui ne pourront jamais l'être, vu les faibles moyens de ces tribus et l'appauvrissement de leur pays, désirent vivement leur donner quelques témoignages de gratitude pour ces faveurs, et pour les indemniser jusqu'à un certain point de leurs pertes. Et à la demande instante de ces tribus, il est convenu que le dit Joseph Roubadoux aura le privilége de choisir trois *sections* de terre, en quelque lieu que ce soit, dans le dit territoire ainsi cédé, dès qu'il aura été divisé. (1) "

Quelques colons étaient venus se grouper à cette époque près de l'habitation de Robidou. Mais l'émigration ne commença à se diriger d'une manière active vers ce poste, que lorsque le gouvernement des Etats-Unis eut fait l'acquisition du territoire connu sous le nom de " Platte Purchase," et qu'il eut passé le traité de 1837 avec les Indiens, pour les transférer à l'ouest du Mississipi. La vaste région, ainsi ouverte à la civilisation, comprend les comtés d'Atchison, Andrew, Holt, Buchanan, Nodaway et Platte.

Le comté de Buchanan fut d'abord organisé, et la première cour de justice fut tenue le dix février 1839, dans la maison de Richard Hill, nommé juge conjointement avec William Harrington et Samuel Johnson. La première cour de circuit du district siégea, quelques mois après, le quinze juillet 1839, dans la maison de Joseph Robidou. Elle fut présidée par l'honorable Austin A. King, appelé plus tard aux importantes fonctions de gouverneur du Missouri.

Le chef-lieu du comté de Buchanan fut établi près du centre de cette région, le vingt-cinq mai 1840, et reçut le nom de Sparta. C'est dans cette localité que se construisit la première cour de justice, en 1843, moyennant la somme de trois cents piastres : elle sert aujourd'hui de résidence privée.

La renommée fit bientôt connaître les avantages qu'offrait la région de la Platte, et il ne se passa guère de jour sans que des familles entières n'arrivassent pour s'y établir. Leur exemple porta ses fruits, et le courant de l'émigration prit de telles proportions, que des colonies presque complètes vinrent se transplanter dans ce fertile territoire.

---

(1) *Treaties between the United States and the Indian tribes*, p. 525.

Convaincu plus que jamais de l'importance qu'allait prendre ce lieu, Robidou demanda et obtint des lettres-patentes du gouvernement, au mois de mai 1843, pour faire reconnaître ses droits de propriété sur environ cent soixante acres de terre. La ville fut ensuite divisée en *lots*, qui trouvèrent promptement des acquéreurs. Les terrains ordinaires se vendaient cent piastres chacun. On peut encore en voir la distribution sur la carte de Saint-Joseph, dans la partie désignée sous le nom de " ville primitive."

Après avoir acheté l'emplacement de Saint-Joseph, Robidou vendit la magnifique propriété qu'il possédait à Saint-Louis, au coin des rues Main et Murtle. Cette maison, qui lui avait été léguée par son père, avait un cachet historique, car elle fut témoin de la première assemblée générale des représentants du Missouri, en 1812.

Le progrès de la future cité fut si rapide qu'en 1845 elle comptait déjà six cents habitants. Robidou, élu président du bureau des syndics, fit donner à la localité les franchises municipales. Comme il s'agissait de la baptiser, il lui donna le nom de Saint-Joseph, en l'honneur de son patron. Ce nom remplaça avantageusement celui de *Serpent-Noir*, sous lequel le poste était connu jusqu'alors. Les Américains se contentent généralement de l'appeler St-Joe, lorsqu'ils parlent de la capitale du Missouri.

Elias Perry et A. M. Saxton ouvrirent les premiers un magasin à la suite de Robidou : il contenait un assortiment général d'une valeur d'environ trois mille piastres. Fréd. Smith, nommé maître de poste en 1843, transportait les lettres dans sa casquette, exigeant vingt-cinq sous pour les frais de port. Le premier juge de paix fut Samuel Hall, et ses dossiers allaient aussi se loger dans son couvre-chef.

En 1846, le nouveau village de Saint-Joseph absorba complétement l'établissement que l'on avait commencé un peu plus loin à Sparta Le chef-lieu du comté fut transféré à Saint-Joseph, et presque tous les habitants de Sparta le délaissèrent pour associer leur sort à celui de son active rivale. Il ne reste plus aujourd'hui, pour rappeler le souvenir de Sparta, qu'une ancienne église et une auberge : ce hameau ne s'est jamais relevé du coup que Saint-Joseph lui porta à ses débuts.

Ce n'est qu'en 1849 que Robidou put décider sa femme à venir demeurer avec lui à Saint-Joseph. Jusque-là elle s'était obstinément refusée à quitter Saint-Louis, et le cercle nombreux de parents et d'amis qui l'attachaient à cette ville. Elle offrit moins de résistance lorsqu'elle vit plusieurs de ses enfants : Jules-César, Belavoir, Félix et Edmond aller partager la bonne fortune de leur

père dans la ville, qu'il venait de créer. Ce déplacement ne réalisa que trop ses pressentiments, car elle mourut peu de temps après son arrivée à Saint-Joseph. Ceux de ses enfants qui l'avaient précédée dans cette ville sont morts depuis, laissant de nombreuses familles dans lapauvreté.

Le développement de Saint-Joseph lui permit d'être constitué en ville, en 1851. M. Thomas Mills fut choisi comme son premier maire. La ville n'a cessé depuis de progresser, et elle promet de devenir un centre très-important. Située comme elle l'est au milieu d'une plaine très-fertile sur la rivière Missouri, reliée au reste du continent par cette voie de communication naturelle et onze chemins de fer, habitée par une population active et entreprenante, forte déjà d'environ trente mille âmes, elle peut aspirer à de brillantes destinées.

Robidou vécut assez longtemps pour voir se réaliser ses plus beaux rêves sur l'avenir de Saint-Joseph, mais aussi pour fournir une nouvelle preuve du *sic vos non vobis* du poëte. Après les années de prospérité, vinrent les revers, les malheurs, qui engloutirent les bénéfices des années précédentes, et lui laissèrent de bien faibles moyens de subsistance.

Robidou vécut jusqu'à un âge très-avancé, et l'*Historical Magazine*, de New-York, publiait, en 1866, la note suivante à son sujet : "M. Joseph Robidou, le fondateur de Saint-Joseph, a célébré, le vingt et un août dernier, sa quatre-vingt-deuxième année. M. Robidou est le premier blanc qui ait pénétré dans le haut Missouri, alors que Saint-Louis n'était qu'un poste de traite."

Le pionnier de Saint-Joseph s'éteignit dans cette ville, le vingt-sept mai 1868, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il s'était marié deux fois, en 1808, puis en 1812. Il eut de sa première femme, Eugénie Delile, un fils, Joseph, qui n'a pas aujourd'hui moins de soixante-six ans, et sa seconde femme, Angélique Vaudry, lui donna sept enfants, dont deux seulement survivent : Edouard, qui habite Saint-Joseph, et Sylvanie, épouse de M. F.-H. Beauvais, de Saint-Louis.

Le *Herald*, de Saint-Joseph, rappelait, il y a quelque temps, le souvenir du fondateur de la ville, et il terminait les quelques lignes qu'il lui consacrait par les réflexions suivantes : "Joseph Robidou, le fondateur de Saint-Joseph, mérite une mention spéciale. Comme le premier habitant de cette ville, comme le premier commerçant de fourrures avec les Sauvages, comme le premier pionnier qui a bravé les épreuves, les dangers et les privations d'une vie dans la solitude, son nom sera longtemps cité et chéri par notre population.

"Son histoire, l'histoire d'un homme qui a vécu dans un lieu parfaitement isolé, sans amis pour l'encourager, sans voisins à visiter, sans les chemins de fer et les innombrables avantages de la civilisation, vivant de ce que pouvait produire une contrée nouvelle et sauvage ; son histoire, disons-nous, si elle était fidèlement écrite, serait une étrange et étonnante fiction pour nous qui jouissons des avantages et du superflu de l'époque actuelle."

Le nom de Robidou a été donné à un affluent de la rivière Gasconnade—Robidoux Fork—dans le Missouri.

IV

Joseph Robidou avait deux frères, dont l'histoire nous a conservé les noms : Jules et Antoine.

Le premier fut l'un des plus anciens habitants de Saint-Joseph, et il y construisit, en 1843, la deuxième habitation de la future ville. Il assista à l'assemblée des pionniers du Missouri, qui eut lieu à Saint-Louis, au mois de septembre 1874. Il s'est éteint à Saint-Joseph, le vingt-six février 1875.

Antoine Robidou naquit à Saint-Louis, le vingt-neuf août 1794, et mena une existence fort aventureuse. Il n'avait pas plus de vingt-deux ans lorsqu'il accompagna le général Atkinson à la région alors fort sauvage du Yellow-Stone : ce nom lui fut donné par les Canadiens qui l'appelaient la Roche-Jaune. Six ans plus tard, il émigra à Mexico, où il épousa une Mexicaine de bonne famille et d'une intelligence plus qu'ordinaire. Il revint avec elle dans l'Ouest et fit la traite avec les Navajos et les Apaches. En 1840, il se fixa près de ses frères à Saint-Joseph, où sa famille a depuis presque constamment demeuré.

Antoine Robidou fit une expédition, en 1845, aux Montagnes Rocheuses, dans le dessein de faire la traite, mais avant d'arriver au but de son voyage, il fut surpris par une terrible tempête, qui fit périr cent à deux cents de ses chevaux, et faillit causer sa mort et celle de tous ses compagnons. Sans les secours que put lui envoyer à temps Joseph Robidou, cette expédition lui aurait certainement été fatale, car il était alors dans la plus profonde détresse et avait perdu tout espoir de salut. Robidou accompagna, en 1846, le brave général américain Kearney—le Murat américain—dans une campagne contre le Mexique, en qualité d'interprète et de guide. Ce voyage ne lui porta pas bonheur. Dans un combat avec les Mexi-

cains, il reçut plusieurs coups de lance, qui le blessèrent gravement. Il survécut pourtant à ses blessures et revint trois ans plus tard à Saint-Joseph.

La passion des aventures reprit bientôt le dessus, et il se dirigea vers la Californie, où il demeura jusqu'en 1854. Il alla s'établir l'année suivante au Nouveau-Mexique, et il passa plusieurs mois à Washington, en 1856, pour régler certaines affaires avec le gouvernement. Il retourna ensuite à Saint-Joseph, où il est mort, le vingt-neuf avril 1860, à l'âge de soixante-six ans, après une douloureuse maladie occasionnée par ses longues et pénibles courses.

JOSEPH TASSÉ.

449

LE PAYS DES FOURRURES

CHAPITRE II

OU L'ON EST

(*suite*)

La seule chance défavorable, — et le lieutenant insista particulièrement sur ce point, — c'était que pendant huit à neuf semaines encore, avant la solidification de la mer Arctique, l'île Victoria fut entraînée trop au nord ou trop au sud. Et l'on voit, en effet, dans les récits des hiverneurs, des exemples de dérives qui se sont accomplies sur un très-long espace et sans qu'on ait pu les enrayer.

Tout dépendait donc des courants inconnus qui s'établissaient à l'ouvert du détroit de Behring, et il importait de relever avec soin leur direction sur la carte de l'océan Arctique. Jasper Hobson possédait une de ces cartes, et il pria Mrs. Paulina Barnett, Madge, l'astronome et le sergent de le suivre dans sa chambre ; mais avant de quitter le sommet du cap Bathurst, il leur recommanda encore une fois le secret le plus absolu sur la situation actuelle.

" La situation n'est pas désespérée, tant s'en faut, ajouta-t-il, et, par conséquent, je trouve inutile de jeter le trouble dans l'esprit de nos compagnons, qui ne feraient peut-être pas comme nous la part des bonnes et des mauvaises chances.

—Cependant, fit observer Mrs. Paulina Barnett, ne serait-il pas prudent de construire dès maintenant une embarcation assez grande pour nous contenir tous, et qui pût tenir la mer pendant une traversée de quelques centaines de milles ?

—Cela sera prudent, en effet, répondit le lieutenant Hobson, et nous le ferons. J'imaginerai quelque prétexte pour commencer ce travail sans retard, et je donnerai des ordres en conséquence au maître charpentier pour qu'il procède à la construction d'une embarcation solide. Mais, pour moi, ce mode de rapatriement ne devra être qu'un pis aller. L'important, c'est d'éviter de se trouver sur l'île au moment de la dislocation des glaces, et nous devons tout faire pour gagner à pied le continent, dès que l'océan aura été solidifié par l'hiver."

C'était, en effet, la meilleure façon de procéder. Il fallait au moins trois mois pour qu'une embarcation de trente à trente-cinq tonneaux fût construite, à ce moment, on ne pourrait s'en servir, puisque la mer ne serait plus libre. Mais si alors le lieutenant pouvait rapatrier la petite colonie en la guidant à travers le champ de glace jusqu'au continent, ce serait un heureux dénouement de la situation, car embarquer tout son monde à l'époque de la dé bâcle serait un expédient fort périlleux. C'est donc avec raison que Jasper Hobson regardait ce bateau projeté comme un pis aller, et son opinion fut partagée de tous.

Le secret fut de nouveau promis au lieutenant Hobson, qui était le meilleur juge de la question, et quelques minutes plus tard, après avoir quitté le cap Bathurst, les deux femmes et les trois hommes s'attablaient dans la grande salle du fort Espérance, salle alors inoccupée, car chacun vaquait aux travaux du dehors.

Une excellente carte des courants atmosphériques et océaniques fut apportée par le lieutenant, et l'on procéda à un examen minutieux de cette portion de la mer Glaciale qui s'étend depuis le cap Bathurst jusqu'au détroit de Behring

Deux courants principaux divisent ces parages dangereux com pris entre le Cercle polaire et cette zone peu connue, appelée " passage du nord-ouest ", depuis l'audacieuse découverte de Mac Clure,—du moins les observations hydrographiques n'en désignent pas d'autres.

L'un porte le nom de courant du Kamtchatka. Après avoir pris naissance au large de la presqu'île de ce nom, il suit la côte asiatique et traverse le détroit de Behring en touchant le cap Oriental, pointe avancée du pays des Tchouktchis. Sa direction générale du sud au nord s'infléchit brusquement à six cents milles environ au delà du détroit, et il se développe franchement vers l'est, à peu près suivant le parallèle du passage de Mac Clure, qu'il tend sans doute à rendre praticable pendant les quelques mois de la saison chaude.

L'autre courant, nommé courant de Behring, se dirige en sens contraire. Après avoir prolongé la côte américaine de l'est à l'ouest

et à cent milles au plus du littoral, il va, pour ainsi dire, heurter le courant du Kamtchatka, à l'ouvert du détroit, puis, descendant au sud et se rapprochant des rivages de l'Amérique russe, il finit par se briser à travers la mer de Behring sur cette espèce de digue circulaire des îles Aléoutiennes.

Cette carte donnait fort exactement le résumé des observations nautiques les plus récentes. On pouvait donc s'y fier.

Jasper Hobson l'examina attentivement avant de se prononcer. Puis, après avoir passé la main sur son front, comme s'il eût voulu chasser quelque fâcheux pressentiment :

" Il faut espérer, mes amis, dit-il, que la fatalité ne nous entraînera pas jusqu'à ces lointains parages. Notre île errante courrait le risque de n'en plus jamais sortir.

—Et pourquoi, monsieur Hobson ? demanda vivement Mrs. Paulina Barnett.

—Pourquoi, madame ? répondit le lieutenant. Regardez bien cette portion de l'océan Arctique, et vous allez facilement le comprendre. Deux courants, dangereux pour nous, y coulent en sens inverse. Au point où ils se rencontrent, l'île serait forcément immobilisée, et à une grande distance de toute terre. En ce point précis, elle hivernerait pendant la mauvaise saison, et quand la débâcle des glaces se produirait, ou elle suivrait le courant du Kamtchatka jusqu'au milieu des contrées perdues du nord-ouest, ou elle subirait l'influence du courant de Behring et irait s'abîmer dans les profondeurs du Pacifique.

—Cela n'arrivera pas, monsieur le lieutenant, dit Madge avec l'accent d'une foi sincère, Dieu ne le permettra pas.

—Mais, reprit Mrs. Paulina Barnett, je ne puis imaginer sur quelle partie de la mer polaire nous flottons en ce moment, car je ne vois au large du cap Bathurst que ce dangereux courant du Kamtchatka qui porte directement vers le nord-ouest. N'est-il pas à craindre qu'il ne nous ait saisis dans son cours, et que nous ne fassions route vers les terres de la Géorgie septentrionale ?

—Je ne le pense pas, répondit Jasper Hobson, après un moment de réflexion.

—Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?

—Parce que ce courant est rapide, madame, et que depuis trois mois, si nous l'avions suivi, nous aurions quelque côte en vue,—ce qui n'est pas.

—Où supposez-vous que nous nous trouvions alors ? demanda la voyageuse.

—Mais sans doute, répondit Jasper Hobson, entre ce courant du

Kamtchatka et le littoral, probablement dans une sorte de vaste remous qui doit exister sur la côte.

—Cela ne peut être, monsieur Hobson, répondit vivement Mrs. Paulina Barnett.

—Cela ne peut être ? répéta le lieutenant. Et pour quelle raison, madame ?

—Parce que l'île Victoria, prise dans un remous, et, par conséquent, sans direction fixe, eût certainement obéi à un mouvement de rotation quelconque. Or, puisque son orientation n'a pas changé depuis trois mois, c'est que cela n'est pas.

—Vous avez raison, madame, répondit Jasper Hobson. Vous comprenez parfaitement ces choses et je n'ai rien à répondre à votre observation,—à moins toutefois qu'il n'existe quelque courant inconnu qui ne soit point encore porté sur cette carte. Vraiment, cette incertitude est affreuse. Je voudrais être à demain pour être définitivement fixé sur la situation de l'île.

—Demain arrivera," répondit Madge.

Il n'y avait donc plus qu'à attendre. On se sépara. Chacun reprit ses occupations habituelles. Le sergent Long prévint ses compagnons que le départ pour le fort Reliance, fixé au lendemain, n'aurait pas lieu. Il leur donna pour raison que, toute réflexion faite, la saison était trop avancée pour permettre d'atteindre la factorerie avant les grands froids, que l'astronome se décidait à subir un nouvel hivernage, afin de compléter ses observations météorologiques, que le ravitaillement du fort Espérance n'était pas indispensable, etc.,—toutes choses dont ces braves gens se préoccupaient peu.

Une recommandation spéciale fut faite aux chasseurs par le lieutenant Hobson, la recommandation d'épargner désormais les animaux à fourrures, dont il n'avait que faire, mais de se rabattre sur le gibier comestible, afin de renouveler les réserves de la factorerie. Il leur défendit aussi de s'éloigner du fort de plus de deux milles, ne voulant pas que Marbre, Sabine ou autres chasseurs se trouvassent inopinément en face d'un horizon de mer, là où se développait, il y a quelques mois, l'isthme qui réunissait la presqu'île Victoria au continent américain. Cette disparition de l'étroite langue de terre eût, en effet, dévoilé la situation.

Cette journée parut interminable au lieutenant Hobson. Il retourna plusieurs fois au sommet du cap Bathurst, seul ou accompagné de Mrs. Paulina Barnett. La voyageuse, âme vigoureusement trempée, ne s'effrayait aucunement. L'avenir ne lui paraissait pas redoutable. Elle plaisanta même en disant à Jasper Hobson que cette île errante, qui les portait alors était peut-être le vrai

véhicule pour aller au pôle nord ! Avec un courant favorable, pourquoi n'atteindrait-on pas cet inaccessible point du globe ?

Le lieutenant Hobson hochait la tête en écoutant sa compagne développer cette théorie, mais ses yeux ne quittaient point l'horizon et cherchaient si quelque terre, connue ou inconnue, n'apparaîtrait pas au loin. Mais le ciel et l'eau se confondaient inséparablement sur une ligne circulaire dont rien ne troublait la netteté, —ce qui confirmait Jasper Hobson dans cette pensée que l'île Victoria dérivait plutôt vers l'ouest qu'en toute autre direction.

" Monsieur Hobson, lui demanda Mrs. Paulina Barnett, est-ce que vous n'avez pas l'intention de faire le tour de notre île, et cela le plus tôt possible.

—Si vraiment, madame, répondit le lieutenant Hobson. Dès que que j'aurai relevé sa situation, je compte en reconnaître la forme et l'étendue. C'est une mesure indispensable pour apprécier dans l'avenir les modifications qui se produiraient. Mais il y a toute apparence qu'elle s'est rompue à l'isthme même, et que, par conséquent, la presqu'île tout entière s'est transformée en île par cette rupture.

—Singulière destinée que la nôtre, monsieur Hobson ! reprit Mrs. Paulina Barnett. D'autres reviennent de leurs voyages, après avoir ajouté quelques nouvelles terres au contingent géographique ! Nous, au contraire, nous l'aurons amoindri, en rayant de la carte cette prétendue presqu'île Victoria ! "

Le lendemain, 18 juillet, à dix heures du matin, par un ciel pur, Jasper Hobson prit une bonne hauteur du soleil. Puis, chiffrant ce résultat et celui de l'observation de la veille, il détermina mathématiquement la longitude du lieu.

Pendant l'opération, l'astronome n'avait pas même paru. Il boudait dans sa chambre,—comme un grand enfant qu'il était, d'ailleurs, en dehors de la vie scientifique.

L'île se trouvait alors par 157° 37′ de longitude, à l'ouest du méridien de Greenwich.

La latitude obtenue la veille, au midi qui suivit l'éclipse, était, on le sait, de 73° 7′ 20″.

Le point fut reporté sur la carte, en présence de Mrs. Paulina Barnett et du sergent Long.

Il y eut là un moment extrême anxiété, et voici quel fut le résultat du pointage.

En ce moment, l'île errante se trouvait reportée dans l'ouest, ainsi que l'avait prévu le lieutenant Hobson, mais un courant non marqué sur la carte, un courant inconnu des hydrographes de ces côtes, entraînait évidemment vers le détroit de Behring. Tous les

dangers pressentis par Jasper Hobson étaient donc à craindre, si, avant l'hiver, l'île Victoria n'était pas ramenée au littoral.

" Mais à quelle distance exacte sommes-nous du continent américain ? demanda la voyageuse. Voilà, pour l'instant, quelle est la question intéressante."

Jasper Hobson prit son compas et mesura avec soin la plus étroite portion de mer, laissée sur la carte entre le littoral et le soixante-treizième parallèle.

" Nous sommes actuellement à plus de deux cent cinquante milles de cette extrémité nord de l'Amérique russe, formée par la pointe Barrow, répondit-il.

—Il faudrait savoir alors de combien de milles l'île a dérivé depuis la position occupée autrefois dar le cap Bathurst ? demanda le sergent Long.

—De sept cents milles au moins, répondit Jasper Hobson, après avoir à nouveau consulté la carte.

—Et à quelle époque, à peu près, peut-on admettre que la dérive ait commencé ?

—Sans doute vers la fin d'avril, répondit le lieutenant Hobson. A cette époque, en effet, l'icefield s'est désagrégé, et les glaçons que le soleil ne fondait pas ont été entraînés vers le nord. On peut donc admettre que l'île Victoria, sollicitée par ce courant parallèle au littoral, dérive vers l'ouest depuis trois mois environ, ce qui donnerait une moyenne de neuf à dix milles par jour.

—Mais n'est-ce point une vitesse considérable ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—Considérable en effet, répondit Jasper Hobson, et vous jugez jusqu'où nous pouvons être entraînés pendant les deux mois d'été qui laisseront libre encore cette portion de l'océan Arctique ! "

Le lieutenant, Mrs. Paulina Barnett et le sergent Long demeurèrent silencieux pendant quelques instants. Leurs yeux ne quittaient pas la carte de ces régions polaires qui se défendent si obstinément contre les investigations de l'homme, et vers lesquelles ils se sentaient irrésistiblement emportés !

" Ainsi, dans cette situation, nous n'avons rien à faire, rien à tenter ? demanda la voyageuse.

—Rien, madame, répondit le lieutenant Hobson, rien. Il faut attendre, il faut appeler de tous nos vœux cet hiver arctique, si généralement, si justement redouté des navigateurs, et qui seul peut nous sauver. L'hiver, c'est la glace, madame, et la glace, c'est notre ancre de salut, notre ancre de miséricorde, la seule qui puisse arrêter la marche de l'île errante."

CHAPITRE III

LE TOUR DE L'ILE.

A compter de ce jour, il fut décidé que le point serait fait, ainsi que cela se pratique à bord d'un navire, toutes les fois que l'état de l'atmosphère rendrait cette opération possible. Cette île Victoria, n'était-ce pas, désormais, un vaisseau désemparé, errant à l'aventure, sans voiles, sans gouvernail?

Le lendemain, après le relèvement, Jasper Hobson constata que l'île, sans avoir changé sa direction en latitude, s'était encore portée de quelques milles plus à l'ouest. Ordre fût donné au charpentier Mac Nap de procéder à la construction d'une vaste embarcation. Jasper donna pour prétexte qu'il voulait, l'été prochain, opérer une reconnaissance du littoral jusqu'à l'Amérique russe. Le charpentier, sans en demander davantage, s'occupa donc de choisir ses bois, et il prit pour chantier la grève située au pied du cap Bathurst, de manière à pouvoir lancer facilement son bateau à la mer.

Ce jour-là même, le lieutenant Hobson aurait voulu mettre à exécution ce projet qu'il avait formé de reconnaître ce territoire sur lequel ses compagnons et lui étaient emprisonnés maintenant. Des changements considérables pouvaient se produire dans la configuration de cette île de glace, exposée à l'influence de la température variable des eaux, et il importait d'en déterminer la forme actuelle, sa superficie, et même son épaisseur en de certains endroits. La ligne de rupture, très-vraisemblablement l'isthme, devait être examinée avec soin, et, sur cette cassure neuve encore, peut-être distinguerait-on ces couches stratifiées de glace et de terre qui constituaient le sol de l'île.

Mais, ce jour-là, l'atmosphère s'embruma subitement, et une forte bourrasque, accompagnée de brumailles, se déclara dans l'après-dînée. Bientôt le ciel se chargea et la pluie tomba à torrents. Une grosse grêle crépita sur le toit de la maison, et même quelques coups de tonnerre éloigné se firent entendre,—phénomène qui a été rarement observé sous des latitudes aussi hautes.

Le lieutenant Hobson dut retarder son voyage, et attendre que le trouble des éléments se fût apaisé. Mais pendant les journées des 20, 21 et 22 juillet, l'état du ciel ne se modifia pas. La tempête fut violente, le ciel se chargea, et les lames battirent le littoral

avec un fracas assourdissant. Des avalanches liquides heurtaient le cap Bathurst, et si violemment que l'on pouvait craindre pour sa solidité, désormais fort problématique, puisqu'il ne se composait que d'une agrégation de terre et de sable sans base assurée. Ils étaient à plaindre, les navires exposés en mer à ce terrible coup de vent! Mais l'île errante ne ressentait rien de ces agitations des eaux, et son énorme masse la rendait indifférente aux colères de l'Océan.

Pendant la nuit du 22 au 23 juillet, la tempête s'apaisa subitement. Une forte brise, venant du nord-est, chassa les dernières brumes accumulées sur l'horizon. Le baromètre avait remonté de quelques lignes, et les conditions atmosphériques parurent favorables au lieutenant Hobson pour entreprendre son voyage.

Mrs. Paulina Barnett et le sergent Long devaient l'accompagner dans cette reconnaissance. Il s'agissait d'une absence d'un à deux jours, qui ne pouvait étonner les habitants de la factorerie, et on se munit en conséquence d'une certaine quantité de viande sèche, de biscuit et de quelques flacons de brandevin, qui ne chargerait pas trop le havre-sac des explorateurs. Les jours étaient très-longs alors, et le soleil n'abandonnait l'horizon que pendant quelques heures.

Aucune rencontre d'animal dangereux n'était probablement à craindre. Les ours, guidés par leur instinct, semblaient avoir abandonné l'île Victoria, alors qu'elle était encore presqu'île. Cependant, par précaution, Jasper Hobson, le sergent et Mrs. Paulina Barnett elle-même s'armèrent de fusils. En outre, le lieutenant et le sous-officier portaient la hachette et le couteau à neige, qui n'abandonnent jamais le voyageur des régions polaires.

Pendant l'absence du lieutenant Hobson et du sergent Long, le commandement du fort revenait hiérarchiquement au caporal Joliffe, c'est-à-dire à sa petite femme, et Jasper Hobson savait bien qu'il pouvait se fier à celle-ci. Quant à Thomas Black, on ne pouvait plus compter sur lui, pas même pour se joindre aux explorateurs. Toutefois, l'astronome promit de surveiller avec soin les parages du nord, pendant l'absence du lieutenant, et de noter les changements qui pourraient se produire, soit en mer, soit dans l'orientation de l'île.

Mrs. Paulina Barnett avait bien essayé de raisonner le pauvre savant, mais il ne voulut entendre à rien. Il se considérait, non sans raison, comme un mystifié de la nature, et il ne pardonnerait jamais à la nature une pareille mystification.

Après quelques bonnes poignées de main échangées en guise d'adieu, Mrs. Paulina Barnett et ses deux compagnons quittèrent

la maison du fort, franchirent la poterne, et se dirigeant vers l'ouest, ils suivirent la courbe allongée formée par le littoral depuis le cap Bathurst jusqu'au cap Esquimau.

Il était huit heures du matin. Les obliques rayons du soleil animaient la côte, en la piquant de lueurs fauves. Les dernières houles de la mer tombaient peu à peu. Les oiseaux, dispersés par la tempête, ptarmigans, guillemots, puffins, pétrels, étaient revenus par milliers. Des bandes de canards se hâtaient de regagner les bords du lac Barnett, courant sans le savoir au-devant du pot-au-feu de Mrs. Joliffe. Quelques lièvres polaires, des martres, des rats musqués, des hermines, se levaient devant les voyageurs, et s'enfuyaient, mais non sans trop de hâte. Les animaux se sentaient évidemment portés à rechercher la société de l'homme, par le pressentiment d'un danger commun.

" Ils savent bien que la mer les entoure, dit Jasper Hobson, et qu'ils ne peuvent plus quitter cette île !

—Ces rongeurs, lièvres ou autres, demanda Mrs. Paulina Barnett, n'ont-ils pas l'habitude, avant l'hiver, d'aller chercher au sud des climats plus doux ?

—Oui, madame, répondit Jasper Hobson, mais, cette fois, à moins qu'ils ne puissent s'enfuir à travers les champs de glace, ils devront rester emprisonnés comme nous, et il est à craindre que, pendant l'hiver, la plupart ne meurent de froid ou de faim.

—J'aime à croire, dit le sergent Long, que ces bêtes-là nous rendront le service de nous alimenter, et il est fort heureux pour la colonie qu'elles n'aient point eu l'instinct de s'enfuir avant la rupture de l'isthme.

—Mais les oiseaux nous abandonneront sans doute ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—Oui, madame, répondit Jasper Hobson. Tous ces échantillons de l'espèce volatile fuiront avec les premiers froids. Ils peuvent traverser, eux, de larges espaces sans se fatiguer, et, plus heureux que nous, ils sauront bien regagner la terre ferme.

—Eh bien, pourquoi ne nous serviraient-ils pas de messagers ? répondit la voyageuse.

—C'est une idée, madame, et une excellente idée, dit le lieutenant Hobson. Rien ne nous empêchera de prendre quelques centaines de ces oiseaux et de leur attacher au cou un papier sur lequel sera mentionné le secret de notre situation. Déjè John Ross, en 1848, essaya, par un moyen analogue, de faire connaître la présence de ses navires, l'*Enterprise* et l'*Investigator*, dans les mers polaires, aux survivants de l'expédition Franklin. Il prit dans des piéges quelques centaines de renards blancs, il leur riva

au cou un collier de cuivre sur lequel étaient gravées les mentions nécessaires, puis il les lâcha en toutes directions.

—Peut-être quelques-uns de ces messagers sont-ils tombés entre les mains des naufragés? dit Mrs. Paulina Barnett.

—Peut-être, répondit Jasper Hobson. En tout cas, je me rappelle qu'un de ces renards, vieux déjà, fut pris par le capitaine Hatteras pendant son voyage de découverte, et ce renard portait encore au cou un collier à demi usé et perdu au milieu de sa blanche fourrure. Quant à nous, ce que nous ne pouvons faire avec des quadrupèdes, nous le ferons avec des oiseaux ! "

Tout en causant ainsi, en formant des projets pour l'avenir, les deux explorateurs et leur compagne suivaient le littoral de l'île. Ils n'y remarquèrent aucun changement. C'étaient toujours ces mêmes rivages, très-accores, recouverts de terre et de sable, mais ces rivages ne présentaient aucune cassure nouvelle qui pût faire supposer que le périmètre de l'île se fût récemment modifié. Toutefois, il était à craindre que l'énorme glaçon, en traversant des courants plus chauds, ne s'usât par sa base et ne diminuât d'épaisseur, hypothèse qui inquiétait très-justement Jasper Hobson.

A onze heures du matin, les explorateurs avaient franchi les huit milles qui séparaient le cap Bathurst du cap Esquimau. Ils retrouvèrent sur ce point les traces du campement qu'avait occupé la famille de Kalumah. Des maisons de neige, ils ne restait naturellement plus rien ; mais les cendres refroidies et les ossements de phoques attestaient encore le passage des Esquimaux.

Mrs. Paulina Barnett, Jasper Hobson et le sergent Long firent halte en cet endroit, leur intention étant de passer les courtes heures de nuit à la baie des Morses, qu'ils comptaient atteindre quelques heures plus tard. Ils déjeunèrent, assis sur une légère extumescence dn sol, recouverte d'une berbe maigre et rare. Devant leurs yeux se développait un bel horizon de mer, tracé avec une grande netteté. Ni une voile, ni un iceberg n'animait cet immense désert d'eau.

" Est-ce que vous seriez très-surpris, monsieur Hobson, demanda Mrs. Paulina Barnett, si quelque bâtiment se montrait à nos yeux en ce moment?

—Très-surpris, non, madame, répondit le lieutenant Hobson, mais je le serais agréablement, je l'avoue. Pendant la belle saison, il n'est pas rare que les baleiniers de Behring s'avancent jusqu'à cette latitude, surtout depuis que l'océan Arctique est devenu le vivier des cachalots et des baleines. Mais nous sommes au 23 juillet, et l'été est déjà bien avancé. Toute la flottille de pêche se trouve, sans doute, en ce moment dans le golfe Kotzebue,

à l'entrée du détroit. Les baleiniers se défient, et avec raison, des surprises de la mer Arctique. Ils redoutent les glaces et ont souci de ne point se laisser enfermer par elles. Or, précisément, ces icebergs, ces icestreams, cette banquise qu'ils craignent tant, ces glaces enfin, ce sont elles que nous appelons de tous nos vœux !

—Elles viendront, mon lieutenant, répondit le sergent Long, ayons patience, et avant deux mois les lames du large ne battront plus le cap Esquimau.

—Le cap Esquimau ! dit en souriant Mrs. Paulina Barnett, mais ce nom, cette dénomination, ainsi que toutes celles que nous avons données aux anses et aux pointes de la presqu'île, sont peut-être un peu bien aventurés ! Nous avons déjà perdu le port Barnett, la Paulina-river, qui sait si le cap Esquimau et la baie des Morses ne disparaîtront pas à leur tour ?

—Ils disparaîtront aussi, madame, répondit Jasper Hobson, et, après eux, l'île Victoria toute entière, puisque rien ne la rattache plus au continent et qu'elle est fatalement condamnée à périr ! Ce résultat est inévitable, et nous nous serons inutilement mis en frais de nomenclature géographique ! Mais, en tout cas, nos dénominations n'avaient point encore été adoptées par la Société royale, et l'honorable Roderick Murchison (1) n'aura aucun nom à effacer de ses cartes.

—Si, un seul ! dit le sergent.

—Lequel ? demanda Jasper Hobson.

—Le cap Bathurst, répondit le sergent.

—En effet, vous avez raison, sergent, le cap Bathurst est maintenant à rayer de la cartographie polaire ! "

Deux heures de repos avaient suffi aux explorateurs. A une heure après midi, ils se disposèrent à continuer leur voyage.

Au moment de partir, Jasper Hobson, du haut du cap Esquimau, porta un dernier regard sur la mer environnante. Puis, n'ayant rien vu qui pût solliciter son attention, il redescendit et rejoignit Mrs. Paulina Barnett, qui l'attendait près du sergent.

" Madame, lui demanda-t-il, vous n'avez point oublié la famille d'indigènes que nous rencontrâmes ici même, quelque temps avant la fin de l'hiver ?

—Non, monsieur Hobson, répondit la voyageuse, et j'ai conservé de cette bonne petite Kalumah un excellent souvenir. Elle a même promis de venir nous revoir au fort Espérance, promesse qu'il lui sera maintenant impossible de remplir. Mais à quel propos me faites-vous cette question ?

---

(1) Alors président de la Société.

—Parce que je me rappelle un fait, madame, un fait auquel je n'ai pas attaché assez d'importance alors, et qui me revient maintenant à l'esprit.

—Et lequel ?

—Vous souvenez-vous de cette sorte d'étonnement inquiet que ces Esquimaux manifestèrent en voyant que nous avions fondé une factorerie au pied du cap Bathurst ?

—Parfaitement, monsieur Hobson.

—Vous rappelez-vous aussi que j'ai insisté à cet égard pour comprendre, pour deviner la pensée de ces indigènes, mais que je n'ai pu y parvenir ?

—En effet.

—Eh bien, maintenant, dit le lieutenant Hobson, je m'explique leurs hochements de tête. Ces Esquimaux, par tradition, par expérience, enfin par une raison quelconque, connaissaient la nature et l'origine de la presqu'île Victoria. Ils savaient que nous n'avions pas bâti sur un terrain solide. Mais, sans doute, les choses étant ainsi depuis des siècles, ils n'ont pas cru le danger imminent, et c'est pourquoi ils ne se sont pas expliqués d'une façon plus catégorique.

—Cela doit être, monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett, mais très-certainement Kalumah ignorait ce que soupçonnaient ses compagnons, car, si ellle l'avait su, la pauvre enfant n'aurait pas hésité à nous l'apprendre."

Sur ce point, le lieutenant Hobson partagea l'opinion de Mrs. Paulina Barnett.

" Il faut avouer que c'est une bien grande fatalité, dit alors le sergent, que nous soyons venus nous installer sur cette presqu'île, précisément à l'époque où elle allait se détacher du continent pour courir les mers ! Car enfin, mon lieutenant, il y avait longtemps, bien longtemps que les choses étaient dans cet état ! Des siècles peut-être !

—Vous pouvez dire des milliers et des milliers d'années, sergent Long, répondit Jasper Hobson. Songez donc que la terre végétale que nous foulons en ce moment a été apportée par les vents parcelle par parcelle, que ce sable a volé ici grain à grain ! Pensez au temps qu'il a fallu à ces semences de sapins, de bouleaux, d'arbousiers pour se multiplier, pour devenir des arbrisseaux et des arbres ! Peut être ce glaçon était-il formé et soudé au continent avant même l'apparition de l'homme sur la terre !

—Eh bien, s'écria le sergent Long, il aurait bien dû attendre encore quelques siècles avant de s'en aller à la dérive, ce glaçon

capricieux ! Cela nous eût épargné bien des inquiétudes, et peut-être bien des dangers ! "

Cette très-juste réflexion du sergent Long termina la conversation, et on se mit en route.

Depuis le cap Esquimau jusqu'à la baie des Morses, la côte courait à peu près nord et sud, suivant la projection du cent vingt-septième méridien. En arrière, on apercevait, à une distance de quatre à cinq milles, l'extrémité pointue du lagon, qui réverbérait les rayons du soleil, et un peu au-delà, les dernières rampes boisées dont la verdure encadrait ses eaux. Quelques aigles-siffleurs passaient dans l'air avec de grands battements d'aile. De nombreux animaux à fourrures, des martres, des visons, des hermines, tapis derrière quelques excroissances sablonneuses ou cachées entre les maigres buissons d'arbousiers et de saules, regardaient les voyageurs. Ils semblaient comprendre qu'ils n'avaient aucun coup de fusil à redouter. Jasper Hobson entrevit aussi quelques castors, errant à l'aventure et fort désorientés, sans doute, depuis la disparition de la petite rivière. Sans huttes pour s'abriter, sans cours d'eau pour y construire leur village, ils étaient destinés à périr par le froid, dès que les grandes gelées se feraient sentir. Le lieutenant reconnut également une bande de loups qui couraient à travers la plaine.

On pouvait donc croire que tous les animaux de la ménagerie polaire étaient emprisonnés sur l'île flottante, et que les carnassiers, lorsque l'hiver les aurait affamés,—puisqu'il leur était interdit d'aller chercher leur nourriture sous un climat plus doux,—deviendraient évidemment redoutables pour les hôtes du fort Espérance.

Seuls,—et il ne fallait pas s'en plaindre,—les ours blancs semblaient manquer à la faune de l'île. Toutefois, le sergent crut apercevoir confusément, à travers un bouquet de bouleaux, une masse blanche, énorme, qui se mouvait lentement ; mais, après un examen plus rigoureux, il fut porté à croire qu'il s'était trompé.

Cette partie du littoral, qui confinait à la baie des Morses, était généralement peu élevée au-dessus du niveau de la mer. Quelques portions même affleuraient la nappe liquide, et les dernières ondulations des lames couraient en écumant à leur surface, comme si elles se fussent développées sur une grève. Il était à craindre qu'en cette partie de l'île, le sol ne se fût abaissé depuis quelque temps seulement, mais les points de contrôle manquaient et ne permettaient pas de reconnaître cette modification et d'en déterminer l'importance. Jasper Hobson regretta de n'avoir pas, avant son départ, établi des repères aux environs du cap Bathurst, qui

lui eussent permis de noter les divers abaissements et affaissements du littoral. Il se promit de prendre cette précaution à son retour.

Cette exploration, on le comprend, ne permettait, ni au lieutenant, ni au sergent, ni à la voyageuse, de marcher rapidement. Souvent on s'arrêtait, on examinait le sol, on recherchait si quelque fracture ne menaçait pas de se produire sur le rivage, et parfois les explorateurs durent se porter jusqu'à un demi-mille à l'intérieur de l'île. En de certains points, le sergent prit la précaution de planter des branches de saule ou de bouleau, qui deaaient servir de jalons pour l'avenir, surtout en ces proportions plus profondément affouillées, et dont la solidité semblait problématique. Il serait, dès lors, aisé de reconnaître les changements qui pourraient se produire.

Cependant on avançait, et, vers trois heures après-midi, la baie des Morses ne se trouvait plus qu'à trois milles dans le sud. Jasper Hobson put déjà faire observer à Mrs. Paulina Barnett la modification apportée par la rupture de l'isthme, modification très-importante, en effet.

Autrefois, l'horizon, dans le sud-ouest, était barré par une très-longue ligne de côtes, légèrement arrondie, formant le littoral de la vaste baie Liverpool. Maintenant, c'était une ligne d'eau qui fermait cet horizon. Le continent avait disparu. L'île Victoria se terminait là par un angle brusque, à l'endroit même où la fracture avait dû se faire. On sentait que, cet angle tourné, l'immense mer apparaîtrait aux regards, baignant la partie méridionale de l'île sur toute cette ligne, solide autrefois, qui s'étendait de la baie des Morses à la baie Washburn.

Mrs. Paulina Barnett ne considéra pas ce nouvel aspect sans une certaine émotion. Elle s'attendait à cela, et pourtant son cœur battit fort. Elle cherchait des yeux ce continent qui manquait à l'horizon, ce continent qui maintenant restait à plus de deux cents milles en arrière, et elle sentit bien qu'elle ne foulait plus du pied la terre américaine. Pour tous ceux qui ont l'âme sensible, il est inutile d'insister sur ce point, et on doit dire que Jasper Hobson et le sergent lui-même partagèrent l'émotion de leur compagne.

Tous pressèrent le pas, afin d'atteindre l'angle brusque qui fermait encore le sud. Le sol remontait un peu sur cette portion de littoral. La couche de terre et de sable était plus épaisse, ce qui s'expliquait par la proximité de cette partie du vrai continent qui autrefois joutait l'île et ne faisait qu'un même territoire avec elle. L'épaisseur de la croûte glacée et de la couche de terre à cette jonction, probablement accrue à chaque siècle, démontrait pour-

quoi l'isthme avait dû résister, tant qu'un phénomène géologique n'en avait pas provoqué la rupture. Le tremblement de terre du 8 janvier n'avait agité que le continent américain, mais la secousse avait suffi à casser la presqu'île, livrée désormais à tous les caprices de l'Océan.

Enfin, à quatre heures, l'angle fut atteint. La baie des Morses, formée par une échancrure de la terre ferme, n'existait plus. Elle était restée attachée au continent.

" Par ma foi, madame, dit gravement le sergent Long à la voyageuse, il est heureux pour vous que nous ne lui ayons pas donné le nom de baie Paulina Barnett !

—En effet, répondit Mrs. Paulina Barnett, et je commence à croire que je suis une triste marraine en nomenclature géographique ! "

JULES VERNE.

(*à continuer*)

MATHILDE DE CANOSSE.

X.—GERBERGE DE BROSENDORF.

(*suite*)

Soyez-en sûr, cher lecteur, de tout temps les hommes ont voulu avoir affaire au démon, et ce tentateur, pour peu qu'on l'accueille et qu'on lui prête une oreille complaisante, se transforme de mille manières. Dans les siècles de l'idolâtrie, il vivait en étroite société avec les Oracles, les Pythonisses, se montrant sous les figures de colombe, de pie, de coq, de serpent, et chantant des vers fatidiques. Au moyen âge, pour mieux se soumettre les peuples grossiers, il faisait le terrible et n'apparaissait que sous des formes effrayantes ; ou s'il se faisait petit quelquefois au point de pouvoir se loger dans des cheveux, s'enfermer dans des flacons, dans des breuvages que les magiciens donnaient au simples, c'était toujours en conservant sur eux l'empire de la terrreur. De nos jours, au contraire, il se conforme au goût du siècle, il va dans le monde, fréquentant les assemblées de bon ton, tour à tour dormant avec les somnambules, dansant avec les tables, écrivant avec les guéridons. N'est-il pas aimable, répondez ? Il n'épouvante plus personne. Il s'habille à l'américaine, à l'anglaise, à la parisienne, à l'allemande : il porte barbe et moustaches, et fait tant de frais d'esprit qu'en vérité ce serait pécher que d'en dire du mal. Imaginez-vous qu'il est si charmant que telle dame, qui se pique encore de religion, n'hésite nullement à s'entretenir avec lui familièrement, et si vous dites à l'imprudente : " Prenez garde, il est certaines choses qui ne sont, qui ne peuvent pas être naturelles ; les bons chrétiens ne s'occupent pas de tout ! " elle vous rit au nez et vous répond d'un petit

air piqué : " Bah ! bah ! tout cela est trés-naturel ; je suis chrétienne aussi, moi, mais je n'ai pas l'esprit étroit. " En attendant, si l'occasion s'en présente, elle fera magnétiser sa jeune fille de vingt ans, pour lui faire lire, dans la lucidité magnétique, les faits éloignés ou les secrets de l'avenir. Jugez maintenant si ce beau diable en habit noir doit rire sous sa moustache de cette bonne chrétienne !

Mais il est temps de revenir à Pandolfe, fuyant avec sa femme la persécution d'Ottocar. Muni des lettres de recommandation de l'abbé Daufer, il s'était secrètement dirigé, au milieu des ténèbres de la nuit, vers Znaïm en Bohême. Leur but apparent était le pèlerinage au tombeau de saint Boleslas, où Yolande devait les rejoindre, dès que les circonstances le lui permettraient. Les chevaux, vivement pressés, couraient au grand trot. Les deux époux étaient protégés, aux passages les plus dangereux, par les soldats de l'abbé Daufer, qui avaient pris les devants, en se divisant de manière à couvrir la fuite de Pandolfe et de son épouse. Un gros détachement formait l'arrière-garde, chargé de les escorter jusqu'à une rivière, dont le gué offrait quelques difficultés, mais au delà de laquelle Pandolfe pouvait se regarder comme à l'abri de tout danger. C'était là que l'escorte devait les quitter, en les laissant sous la garde de Dieu et de leur bonne fortune.

Ils atteignirent la rivière aux premières lueurs du jour, et la traversèrent, sous les yeux de leurs guides, sans aucun accident. Ils trouvèrent sur la rive opposée des montures fraîches et équipées pour un long voyage : c'était encore une précaution du digne abbé. Les valises qu'ils portaient étaient remplies de vêtements, et deux sacoches, suspendues de chaque côté, renfermaient des flacons de vin et des vivres pour trois jours. Ils se remirent donc en selle, laissant les chevaux fatigués aux deux palefreniers qui avaient amené les autres, s'éloignèrent, tristes et silencieux, en pressant leurs montures, pour se mettre au plus tôt à l'abri des embûches d'Ottocar. Pandolfe avait trop de jugement, pour ne pas présumer que le marquis entrerait dans une fureur épouvantable, en apprenant sa fuite par de nombreux espions qu'il entretenait à Znaïm, et qui ne le perdaient pas de vue un seul instant.

Après avoir gravi la pente douce et commode d'une colline couverte de chênes nains et de frênes, ils débouchèrent vers l'heure de tierce, sur un large plateau où croissait une forêt de sapins, dont les rayons du soleil perçaient à peine l'épais feuillage. Un sentier, tracé en ligne droite et dont l'issue se perdait dans le lointain, la coupait en deux parties. A mesure que les voyageurs avançaient dans ce fourré, ils voyaient bondir, à travers la feuillée,

des cerfs et des biches effrayés au bruit de la marche des chevaux. Des compagnies de perdrix se levaient devant eux en battant des ailes, et s'éloignaient des touffes de verdure où elles s'étaient abritées. Ces incidents ne laissaient pas que de faire éprouver une sensation agréable à Pandolfe et à son épouse : il leur semblait avoir des compagnons de route dans cette sombre et immense solitude. Ils étaient alors au plus épais du bois. Tout à coup, Adeltrude s'arrête, et dit à Pandolfe :

—Mon ami, écoute : n'entends-tu pas, dans le lointain, le son d'un instrument ? Ce n'est pas là le chant d'un oiseau.

—Qui donc viendrait faire de la musique dans cette forêt déserte, et, autant que je puis en juger, éloignée de toute habitation ?

Cependant, Pandolfe arrêta aussi sa monture et prêta l'oreille.

—Ma foi, reprit-il, tu as raison : j'entends le son d'un instrument. Eh ! c'est peut-être une bergère qui garde ses brebis, et qui joue du chalumeau pour tromper son ennui.

Et ce disant, il se mit à marcher. Mais à mesure qu'il avançait, l'harmonie devenait plus marquée, plus distincte. Ils ne tardèrent pas à apercevoir un clair ruisseau qui longeait le sentier, et, tout en suivant son cours, ils arrivèrent à une grande clairière unie comme un parterre, au milieu de laquelle le ruisseau formait un petit lac, dont l'onde cristalline réfléchissait comme un miroir l'herbe fine et les fleurs aux mille nuances qui tapissaient la rive. Ce lieu rappelait, par sa forme, les cirques de l'antiquité. D'immenses rochers, disposés en amphithéâtre, l'encaissaient en s'arrondissant, et, de leurs fentes abruptes, s'élevaient des hauts troncs de mélèzes et de pins qui, agités doucement par la brise, projetaient sur la partie occidentale leur grande ombre mobile. C'était un site vraiment féerique.

Les deux pèlerins aperçurent à l'ombre, à l'endroit où la prairie s'arrondissait derrière le petit lac, un joyeux groupe d'hommes et de femmes qui venaient de cesser leurs danses ; les uns allaient s'asseoir sur l'herbe, les autres entouraient un joueur de viole, en le priant de leur faire entendre encore une de ses belles symphonies. Le musicien, après s'être fait un peu supplier par les gentilles damoiselles, reprit enfin son instrument et s'assura d'un coup d'archet que les cordes étaient convenablement tendues. Il fit d'abord entendre quelques préludes, puis se mit en posture ; la tête légèrement penchée sur l'instrument, il attaqua un grand morceau. Manié d'une main légère, l'archet effleurait les cordes élevées, et en tirait des sons aigus et plus doux que les premiers chants de la linotte et de la fauvette : c'étaient des gerbes de trilles, de cadenses, de floritures, le tout d'une indicible et suave expres-

sion. Les notes graves, moyennes, aiguës se succédèrent comme une pluie d'étincelles, bondissant d'octave en octave dans un chant délicieux qui, parfois, s'éteignait en mourant comme un lointain murmure, ou se perdait, vague et aérien, comme les vapeurs du matin dans l'azur des cieux. Puis soudain des traits vigoureux relevaient la mélodie, tantôt suspendue par une pose subite, tantôt s'envolant en fugues rapides, semées de cadences hardies, élevées, qui tombaient en cascades, passant des tons les plus aigus aux plus graves, et formant la mélodie la plus ravissante.

Pendant ce concert enchanteur, Pandolfe était resté comme un homme ravi hors de lui-même. Sans qu'il s'en aperçut, les rênes lui étaient tombées des mains, et il regardait, bouche béante, sans souffle et sans mouvement, cette scène merveilleuse. Les applaudissements qui accueillirent le ménétrier, lorsqu'il eut achevé, rappelèrent Pandolfe à la réalité. Près de lui, une belle jeune fille était occupée à cueillir des fleurs, pour en faire une couronne destinée au musicien. Il s'approcha d'elle, et lui demanda, en langue slave, à quelle occasion avaient lieu ces danses joyeuses.

—Comment ! répondit-elle, êtes-vous donc si étranger dans le pays que vous ignoriez que tous les fidèles chrétiens célèbrent avec transport le triomphe remporté sur l'antipape, par le vrai pape Grégoire ? Vous êtes peut-être aussi l'un de ces schismatiques, qui soutiennent la cause de l'antechrist ?

—Dieu m'en garde ! répondit Pandolfe ; je me réjouis plus que personne, de savoir le saint Pontife remonté sur le trône de Pierre, où il reçoit, comme vicaire de Jésus-Christ, les hommages du monde entier, qui lui sont dus à si juste titre. Oui, tous les honnêtes gens ne peuvent que détester cet impudent ennemi de Dieu, qui veut déchirer le sein de l'Eglise, légitimement confiée à Grégoire, son chef et son maître..... Ah ! si j'avais pu le servir sous les armes, j'aurais versé pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang !...

—Eh bien ! reprit la jeune fille, si tels sont vos sentiments, pourquoi ne prenez-vous point part à nos réjouissances ? Mettez pied à terre avec votre femme, et venez danser une ronde avec nous ; le ménétrier va nous jouer encore un de ses plus beaux airs.

Pandolfe, cédant à tant de cordialité, s'apprêtait à descendre, quand, tout à coup, le galop précipité d'un cheval retentit dans la forêt. Un homme traversa la clairière à fond de train, en criant :

—Fuis, Pandolfe, fuis sans retard ! Voici les sicaires d'Ottacar... Il sont sur tes pas, et tu te laisses séduire par des illusions diaboliques... Fais le signe de la croix et fuis à bride abattue !

A ces mots, Pandolfe fut comme atterré ; il se signe, et à peine

la croix était-elle achevée, que danseurs, danseuses et ménestrel disparaissent soudain. La prairie redevint déserte, et les deux époux s'élancèrent, en donnant de l'éperon, par le sentier qui s'enfonçait dans la forêt. Leur sauveur inconnu les accompagnait.

Instruit du départ de Pandolfe, Ottacar, tout en cherchant à se rendre maître d'Yolande au moyen d'artifices et de violences, ne manqua pas d'expédier secrètement, et dans plusieurs directions, des troupes de sicaires, pour surprendre les fugitifs. Il n'oublia pas de charger les nécromanciers d'opérer des enchantements pour ralentir leur marche, afin que ses émissaires eussent le temps de les rejoindre. Mais le personnage qui avait déjà sauvé Pandolfe des embuscades, le prévint cette fois encore, par un homme sûr, du nouveau danger qu'il courait.

Ils traversèrent, sans s'arrêter, la forêt dans toute son étendue. Arrivés dans une plaine découverte, leur compagnon mystérieux leur montre une maison un peu écartée, en disant :

—Vous pourrez vous reposer un peu là-bas, et reprendre ensuite votre route en sûreté, car nous avons franchi les frontières de la Moravie, et touché le territoire de la Bohême. Les soldats du marquis n'oseraient vous y poursuivre. En tout cas, soyez prudents et circonspects : la vigilance n'est jamais de trop, quand la perfidie ne connaît pas de bornes.

—Bon cavalier, lui demanda Pandolfe, aprends-moi du moins à qui je dois la vie et la liberté ? A qui dois-je offrir des actions de grâces ? Dis-le-moi, afin que je ne sois pas exposé à paraître ingrat pour un si grand bienfait.

—Pandolfe, répliqua l'envoyé, tu as un puissant et secret protecteur, pui ne cesse de veiller sur toi et sur Yolande. Il épie tous les faits et gestes d'Ottacar, pour prévenir ses trames et déjouer ses piéges. Cette voix qui te cria dans un épais fourré de rebrousser chemin, alors que tu t'acheminais vers le monastère de Brunn, n'est pas encore éteinte. Celui qui l'a fait entendre, t'aime d'une grande et noble affection, parce qu'il voit en toi un défenseur de la vérité, un confesseur de Jésus-Christ souffrant pour la justice : Dieu se servira peut-être de ton bras et de tes conseils, pour défendre le saint Père Grégoire, et assurer le triomphe de son Eglise. Cet ami, ce protecteur est un intime ami de l'abbé Daufer et de l'abbesse Théotberge. Dieu lui a sans doute révélé dans l'oraison que les nécromanciers d'Ottacar cherchaient à ralentir ta fuite par leurs enchantements, et c'est pourquoi il m'a envoyé vers toi. Adieu, que le ciel te protége ! Je dois retourner vers celui qui ne cessera jamais de veiller sur toi.

Pandolfe reprit courage à ces paroles ; il recommanda avec ins-

tance au cavalier de rendre en son nom mille actions de grâce à son généreux protecteur, et le pria de l'assurer que la vie qu'il reconnaissait lui devoir, serait mille fois exposée, s'il le fallait, pour défendre la cause du vicaire de Jésus-Christ. Il se dirigea ensuite vers la maison, qui n'était pas bien éloignée, s'y arrêta, et y prit quelque nourriture avec Adeltrude. Fatiguée de cette course longue et rapide, elle supplia son époux d'y passer la nuit.

Dès l'aurore, ils se mirent en route, tout occupés des dangers que courait leur chère Yolande ; ils craignaient que son violent persécuteur ne parvînt à s'emparer d'elle. Tristes et désolés, mais pleins de confiance en Celui qui s'est constitué le protecteur de l'innocence, ils priaient avec ferveur, demandant au bon ange préposé à la garde de leur fille, d'être son conseil dans les angoisses douloureuses qu'elle éprouvait, de la couvrir de son bouclier et de la défendre de son glaive de feu. Pandolfe se rappelait les paroles mystérieuses dn saint ermite, qui lui avait prédit tant de merveilles à propos d'Yolande, et il les répétait, chemin faisant, à la triste Adeltrude, qu'il exhortait à espérer en Dieu.

—Tu as raison, cher époux, répondit-elle ; mais, tu t'en souviens, l'ermite a ajouté qu'Yolande essuierait mille traverses, qu'elle serait en butte à des souffrances plus nombreuses que les étincelles qu'il faisait jaillir du foyer. Or, savons-nous si la pauvre enfant saura résister à tant d'assauts ? Savons-nous si, en ce moment même, où nous fuyons les fureurs d'Ottocar, le cruel ne l'a pas déjà jetée dans les oubliettes de son château, pour y mourir abandonnée, au sein des ténèbres, chargée de fers, en proie aux privations, à la terreur et aux tourments ?

—Je t'en prie, chasse ces funestes pensées ; l'ange de Dieu est avec elle, et Dieu n'éprouve jamais la faiblesse humaine au-delà de ses forces. Tu dois te rappeler que l'ermite, en parlant des épreuves qu'Yolande aurait à supporter, ajouta aussitôt : " Qu'elle ne perde pas courage, car Dieu la tirera saine et sauve de tous les périls." Adeltrude, celui qui se confie dans le Seigneur ne sera jamais déçu dans ses espérances. Dès que nous nous serons agenouillés devant l'autel de la Madone de Boleslau, nous lui offrirons tant de prières, tant de mortifications et de jeûnes pour notre chère enfant, que Marie ne pourra s'empêcher de nous la rendre au plus tôt, saine et sauve.

—Tu as raison ! s'écria Adeltrude ; oui, je ferai le vœu de jeûner tous les samedis, au pain et à l'eau, en l'honneur de Marie ; je suspendrai à son image le riche collier que tu me donnas le jour de mes noces, et que j'ai eu soin d'emporter, caché dans les tresses de ma chevelure. Jusqu'au jour où Yolande me sera rendue, je

ne quitterai pas mes habits de pèlerin, et je me couvrirai d'un sac, avant de me prosterner devant son saint autel.

—Je t'approuve, dit Pandolfe ; mais comme nous ignorons les épreuves qui peuvent encore nous atteindre, je t'engage à ne faire qu'un vœu conditionnel. Promets de conserver tes vêtements de pèlerin aussi longtemps que tu resteras dans le sanctuaire ; mais, si tu devais t'en éloigner, tu prendrais ta robe brune que portent les veuves du pays, tant que tu n'auras pas retrouvé ta chère Yolande.

Ils étaient arrivés daus un vallon encaissé et solitaire, bordé de rochers escarpés et de gouffres profonds. Au-dessus de ces précipices voltigeaient, en cherchant leur proie, des vautours et des aigles, dont les échos d'alentour répétaient les cris perçants. Le soleil, déjà incliné sur l'horizon, dorait encore les crêtes les plus élevées, et ses rayons rougeâtres répandaient, dans le vallon, un reste de clarté à laquelle le crépuscule ne devait pas tarder à succéder. Les deux voyageurs venaient de traverser avec peine un ravin, où grondait un torrent, et dont les eaux écumaient entre les rochers. Adeltrude remontait la berge opposée à la suite de son époux, quand un cri lamentable, sorti d'une caverne, vint frapper leurs oreilles. Pandolfe s'arrêta et entendit ces paroles :

—Hélas ! ayez pitié de moi, ne vous souillez pas de mon sang ; Dieu récompensera votre clémense !

Pandolfe mit pied à terre, jeta la bride à sa compagne, et s'élança à travers les rochers, dans la direction de la voix. Tout en courant, il tira son épée. Il eut bientôt atteint un bandit, qui levait déjà le bras pour frapper au cœur une jeune femme, qui lui tendait les mains dans une attitude suppliante. D'un coup de son glaive redoutable, Pandolfe désarma le meurtrier :

—Brigand ! s'écria-t-il.

Le poignard s'est échappé des mains du sicaire, et, avant qu'il eût pu faire un mouvement, Pandolfe le saisit par les cheveux et le terrassa. Il appuya le genou sur la poitrine de l'assassin, et lui touchant la gorge de la pointe de son épée.

—Si tu fais le moindre mouvement, lui dit-il, tu es mort !

Puis, se tournant vers la femme, toujours à genoux :

—Madame, reprit-il, relevez-vous, et ne craignez rien. Dieu vous a entendue dans votre détresse. Mon épouse est là-bas, derrière ce rocher ; allez la rejoindre, et ramassez ce poignard qui devait vous frapper.

La jeune femme obéit et se dirigea vers Adeltrude.

—Qui es-tu, scélérat, dit alors Pandolfe, et pourquoi voulais-tu ôter la vie à cette infortunée ?

—J'en avais reçu l'ordre de mon maître, mais je ne saurais vous dire pourquoi il voulait la tuer. Je suis aux gages du sire de Drosendorf, et cette dame est sa femme. Il l'a conduite lui-même, ce matin, jusqu'aux frontières de la Bohême, puis il m'a fait venir secrètement, et m'a commandé de l'emmener dans ce lieu solitaire, de l'y tuer, et de la précipiter dans ces abîmes, pour y être dévorée par les oiseaux de proie.

Pandolfe tourna le dos à ce misérable, remonta à cheval, et prit en croupe la jeune étrangère encore toute tremblante et pâle comme une morte. Il l'engagea à se remettre et à remercier Dieu de l'avoir sauvée si miraculeusement. Lorsqu'il la vit plus tranquille et que ses joues reprirent leurs couleurs, il pria Adeltrude de causer avec elle. Elle s'efforça de calmer ses craintes et lui promit une affection d'amie et de sœur. Elle décida la jeune femme à les accompagner à Boleslau, où elle remercierait la sainte Vierge de sa délivrance, et ferait avec eux ses dévotions ; après cela, on s'occuperait de lui trouver un asile convenable. Ces consolations et ces offres de service achevèrent de rassurer la pauvre jeune femme. Alors Pandolfe, jugeant qu'il était temps de s'informer de son nom, de sa condition et de ses malheurs, prit la parole, et lui demanda, avec bonté, la cause du cruel traitement dont elle avait failli être la victime. A ces questions, l'étrangère prit la parole en ces terres :

—Chevalier, je suis Gerberge, fille de Godeswald, comte de Naumbourg, en Saxe, prince humain, valeureux et regardé, dans la contrée, comme un des membres les plus sages de la Diète nationale. Vous savez comment l'empereur Henri porta la guerre en Saxe, au mépris des traités qu'il avait jurés à nos princes, à nos évêques et à nos barons, en s'alliant, pour notre malheur, avec Ivan III de Danemark. Par un vil stratagème, il dépouilla d'abord Herman du château-fort de Lunebourg ; ensuite, il s'empara de toutes les places fortifiées, et y plaça des garnisons de soldats souabes, qui ne sortaient de leurs repaires que pour ravager les les champs, brûler les maisons, voler les troupeaux, écraser le peuple d'exactions, piller les églises, accabler les laboureurs de travail et de coups. Si quelque malheureux osait se plaindre de ces excês, il était aussitôt accusé du crime de lèse-majesté et puni comme tel des plus cruelles tortures. Les chevalets, les cordes, les tenailles fonctionnaient en permanence. Si le récalcitrant était riche, on commençait par le dépouiller de tous ses biens ; s'il était pauvre, il subissait l'esclavage le plus dur et le plus humiliant. Les grands du royaume étaient malmenés par ce tyran, qui n'avait pas de honte de traiter d'esclave le noble comte Frédéric, et de

s'arroger le droit d'affranchir l'illustre comte Guillaume Loteslaw. Un jour, tous les magnats du royaume furent convoqués à la Diète de Goslar, pour la fête de saint Pierre. Ducs, comtes, archevêques, évêques, abbés se trouvaient réunies, au jour fixé, dans le palais impérial. Le tyran leur fit dire, par dérision, qu'il jouait aux échecs et qu'ils pouvaient bien attendre. Il les retint ainsi jusqu'au soir, et alors un sergent du palais entra dans la salle, et leur dit : " Vous pouvez vous retirer et vaquer à vos affaires ; notre maître est déjà à plusieurs milles de Goslar." Je vous laisse à juger du dépit et de la colère que ces princes et ces grands seigneurs ressentirent pour un si cruel affront. Le margrave Dedi n'apaisa qu'à grand'peine, ce jour-là, tous les Saxons qui voulaient rompre leur serment et déclarer la guerre à l'insolent monarque.

" Le tyran n'était pas si borné, qu'il ne comprit fort bien que c'était là jeter le gant à nos magnats ; mais comme il était extrêmement adroit et dissimulé, il feignit de prendre vivement à cœur les intérêts de la Saxe et la continuation de ses bonnes relations avec ce pays. Il fit sonner bien haut ses sentiments d'amitié, et de nombreux courtisans faisaient semblant d'y croire. Il leva donc en hâte une armée nombreuse et aguerrie, et fit publier dans toute l'Allemagne qu'il voulait punir les Polonais d'avoir envahi et mis à feu et à sang les provinces de la Bohême. Les Saxons, de leur côié, ne restaient pas en arrière. Un édit fut lancé secrètement par tout le royaume, convoquant les nobles et les chefs de nombreuses familles bourgeoises en assemblée nationale, à Nockmenslau. Othon de Bavière fit un tableau saisissant, dans un discours chaleureux, des perfidies et des cruautés d'Henri contre un royaume si fidèle. Il convainquit tous les assistants de l'urgente nécessité de prévenir les malheurs qu'entraînerait cette nouvelle guerre, et l'occupation du pays par des troupes étrangères. Il ajouta que les projets d'Henri étaient non pas de châtier les Polonais, mais de consommer jusqu'au bout la ruine des Saxons. Henri fut surpris à Goslar par soixante mille Saxons, sous le commandement d'Othon de Nordheim, et se replia tout épouvanté sur l'inexpugnable citadelle de Harzbourg, qui fut bientôt cernée de près. Le tyran ne pouvait fuir, tant les Saxons le tenaient étroitement bloqué. Pendant ce temps, ils prirent et détruisirent Heimbourg, avec la majeure partie des donjons et châteaux qui, dominant la plaine du haut des montagnes escarpées, tenaient tout le pays dans la servitude la plus honteuse.

" Cependant, les vivres diminuaient dans la forteresse. Henri comprit qu'il ne tarderait pas à tomber entre les mains de ses ennemis, et, une nuit, accompagné de Berthold de Carinthie, il se

laissa glisser du haut des rochers et se cacha dans les forêts voisines. Il ne cessa point de marcher pendant quatre jours entiers, et arriva enfin, harrassé, déchiré, abattu au village d'Esschenweg, d'où il put gagner le fort d'Hersfeld. Il se retrouvait en pays ami, et n'eut rien de plus pressé que de réunir l'armée qu'il feignait de lever contre les Polonais. Après une série interminable de ruses, de pourparlers, de traités, de promesses, d'excuses et de flatteries, trouvant enfin l'occasion propice, il fondit tout à coup sur la Saxe, l'occupa sur tous les points, et y établit son horrible domination, qui fit frémir l'Allemagne et souleva d'horreur tout le monde chrétien.

" Parmi ces trahisons, ces assauts, ces ruines, ces boucheries, Ariald, sire de Drosendorf, vint attaquer à l'improviste la place de Naumbourg, située loin du théâtre de la guerre et qu'il croyait, par cela même, incapable de résister. Mon père et Walram, mon frère, lui opposèrent une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Les soldats de mon père et tous les citoyens étaient accourus sur les murailles, sur les créneaux, sur les tours criblant de traits les assiégeants, et leur jetant tout ce qu'ils avaient sous la main. Les femmes dépavaient les rues, et apportaient dans leur robe, sur leur tête, sur leur dos, des pierres, du sable, des briques qu'on lançait à la tête des assaillants, qui tombaient en foule dans le fossé. Moi-même j'assistais, avec les autres femmes, à la défense du fort, et je portais aux remparts des grands vases d'eau bouillante et des pierres. J'aperçus mon frère tirant sur les chefs ennemis ; il en avait déjà tué plusieurs, et je lui avançais des flèches. Malheureusement, la corde de son arc vint à se rompre. Je coupai aussitôt une mèche de mes longs cheveux, je les tordis, et nous fixâmes aux deux cornes de l'arc cette corde d'un nouveau genre. Walram y plaçait l'entaille des flèches, et s'en servait à merveille, quand soudain un trait l'atteignit au milieu du front. Il tomba à mes pieds, me serra la main, et dit : " Jésus ! " puis il expira dans mes bras. Le sire de Drosendorf s'aperçut qu'un de nos chefs venait de succomber. Il redoubla d'efforts, et porta toute l'énergie de l'attaque sur le point où les citoyens étaient accourus en voyant tomber mon frère. L'un des assistants avait arraché de la blessure le trait fatal, et plusieurs enlevèrent le blessé, en pleurant, afin de le transporter au palais. La confusion qui régna un moment sur le rempart permit à quelques assaillants de se glisser dans la place ; leur chef lui-même fut un des premiers à sauter sur l'épaulement et à planter sa bannière au milieu des créneaux. Une foule d'ennemis les suivirent, en mettant tout en déroute sur leur passage. En ce moment, Ariald s'élança à l'improviste derrière mon père,

qui défendait vaillamment les murailles, et, par un acte de lâche et cruelle félonie, le frappa de sa hache, et lui fendit la tête.

" Après cet ignoble exploit, le sire de Drosendorf parcourut toute la ville, passant au fil de l'épée ceux qui se trouvèrent sur son passage. Je courus au palais, toute tremblante, pour enlever et sauver un jeune frère, que j'aimais tendrement. Hélas ! au moment où je pénétrais dans un souterrain qui conduit hors de l'enceinte de la ville, je fus surprise par deux soldats qui pillaient notre demeure. Ils m'entraînèrent, avec l'enfant, dans la salle d'honneur, où se trouvait déjà le cruel vainqueur. Il m'arracha des bras le pauvre petit Végelin, le saisit par les cheveux, lui cracha au visage, et l'égorgea sous mes yeux. Puis, le portant sur une terrasse voisine, il le jeta avec rage à deux ours que mon père tenait enchaînés aux portes du jardin. Le croiriez-vous ? ces animaux, à qui le pauvre enfant portait tous les jours un peu de pain, le reconnurent tout sanglant. Ils poussèrent des hurlements épouvantables, et, au lieu de le dévorer, commencèrent à lécher, en gémissant, le sang qui coulait de ses blessures.

(à continuer)

CHRONIQUE PARISIENNE

Dans nos villages français, qui, bien que plus anciens que les vôtres, ne révèlent pourtant pas beaucoup d'œuvres d'art et de curiosités, on se trouve parfois fort embarassé de ses visiteurs citadins et de ses invités, qu'à tout prix, cependant on voudrait distraire.

Quand on a visité l'église restaurée ou rebâtie par M. le curé, donné un coup d'œil à la maison d'école, énuméré les nouveaux chemins vicinaux et constaté les jeunes plantations des environs, que voulez-vous qu'on fasse de son hôte ?

Louis Veuillot raconte quelque part les ennuis d'un ménage de province aux prises avec cette difficulté, et qui, ne sachant de quel bois faire flèche, risquait sérieusement cette proposition : " Et maintenant, si nous allions voir le nouveau drap mortuaire ?"

Je dois dire que dans les départements de l'Ouest, où il y a plus de foi, on a trouvé un moyen d'être moins embarassé, vis-à-vis de ses parents éloignés, amis, connaissances et visiteurs des villes. Cela consiste à ne les inviter que pour des jours de grandes fêtes religieuses, et spécialement pour cette fête toute gracieuse et toute française de la Première-Communion.

Heureuse idée ! car il n'y a point de plus beau jour pour voir le village : et on finira bien par le savoir, quand les touristes rassasiés des villes et devenus curieux des mœurs de province, voudront en étudier *de visu* les manifestations principales et consentiront à passer au village un jour de Première-Communion.

C'est une chose merveilleuse que dans le concert uniforme des pompes et de la liturgie catholiques, chaque pays ait trouvé le moyen de se créer une manifestation plus populaire et plus aimée, affectant à ses yeux un caractère traditionnel et aux yeux des autres un caractère national. Vienne a sa royale procession de la Fête-Dieu ; Rome, ses fêtes pontificales ; Séville, sa Semaine Sainte ; Paris, ses conférences quadragésimales ; le village français a ses Premières-Communions.

Sans doute l'œuvre si touchante de la préparation eucharistique n'est pas exclusivement particulière à la France. Si les catéchismes modèles de St. Sulpice sont bien ingénieusement organisés, ceux de Rome sont charmants aussi. Les longues files d'enfants qui accourent à l'église et y apprennent en chantant *la Doctrine* : cet appel public de la clochette et des voix dans la rue, ces épreu-

ves et ces examens suprêmes, ce couronnement et cette proclamation de *l'Empereur du catéchisme* au Transtévèré sont bien gracieux. Mais il ne paraît pas que tant de préparatifs aient une conclusion bien solennelle et les Premières-Communions, comme les communions pascales d'ailleurs, m'ont semblé noyées à Rome dans l'éclat et le bruit des grandes *fonctions* pontificales.

Il n'en va pas de même en France, où l'admission des enfants à la table sainte est sans contredit la plus belle fête de l'année. Quelle heureuse idée d'abord que cette retraite préparatoire de trois jours, où le pasteur souvent secondé par un ou deux missionnaires, donne un dernier coup d'œil et fait une dernière toilette à ses chères petites âmes ! Rien n'est épargné pour que les confessions générales soient soigneuses et pour que toutes les lumières de la foi inondent à flots ces jeunes cœurs.

Et pendant que les préparatifs intérieurs se font à l'église, les préparatifs extérieurs vont leur train à la maison. Les mères et les sœurs sont bien empressées, et comme on l'a fait remarquer, cela ressemble tout à fait,—mais en beau,—aux apprêts d'une noce. Voici que l'on débat gravement le menu du trousseau ; à savoir un habit de drap neuf avec pantalon blanc pour les garçons : une robe blanche avec voile et couronne de fleurs pour les filles. Reste aussi à décider si le cierge sera gros, si le chapelet sera d'argent, si le livre de messe aura fermoirs et tranches dorées. Et puis, il y a aussi le brassard de soie blanche à crépines d'or, le cadeau à offrir à M. le curé et le compliment à lui faire.....Charmantes sollicitudes, où se consument les dernières semaines et qui font à tous ses cœurs simples, apesantis parfois sur une vie monotone, tout un horizon de bonheur, d'activité et de lumière.

Nos Premières-Communions en France sont généralement fixées au dimanche de la Trinité. Quelques rares paroisses ont pourtant retenu l'usage de la célébrer au jour de l'Ascension, de la Fête-Dieu et de la Pentecôte. Les parents ont un avant-goût des émotions du lendemain, quand, la veille du jour fié et au sortir du tribunal de la pénitence, ils voient leurs chers petits s'agenouiller devant eux et leur demander pardon—souvent avec larmes — de chagrins déjà bien lointains et bien oubliés, et d'offenses déjà bien excusées. Il n'y a point de meilleurs espoirs que ceux qui s'éveillent au cœur des pères à pareil moment ; il n'y a point de plus douces larmes que celles qui tombent des yeux des mères.

Et que dire des charmantes instances qui se font alors de la part de ces petits fiancés de J.-C. à l'adresse de ceux de leurs parents qui ont déserté la table sainte ! Comme ils sont pressants ! Comme ils sont aimables dans le siége qu'ils font des âmes de

leurs pères et de leurs frères, et comme souvent, le Démon a dû reculer devant ces apôtres de dix ans !

Dès matin, le carillon des grands jours a jeté dans les airs ses joyeuses volées et l'on vaque à la toilette des enfants. Les dernières recommandations sont faites, les derniers baisers et les derniers sourires échangés, et l'on conduit les communiants non pas à l'église encore, mais à la maison d'école ou au presbytère. Là, le clergé vient processionnellement les chercher au chant du *Veni Creator* et au son des cloches, pour montrer quel cas fait l'Eglise de cette nouvelle et charmante recrue de ses banquets et quels espoirs elle attache à cette initiation de vie sacrementelle.

L'autel a ses plus belles fleurs, le prêtre ses plus riches ornements ; et quand, les cierges allumés et les chants pieux assoupis pour un instant, le pasteur se retourne et voit tous ces frais visages inclinés sur les livres entrouverts et tous des cœurs occupés de l'approche du divin Maître, c'est en toute vérité qu'il peut reprendre la parole des cantiques de Salomon et s'écrier : " Que " mon Bien-aimé descende maintenant dans son jardin, et qu'il y " goûte du fruit des arbres qu'il y a plantés ! " *Veniat nunc Dilectus meus in hortum suum et comedat de fructu pomorum suorum.*

Les plus grands maîtres de la chaire contemporaine ont tenu à s'essayer à ce genre d'allocutions que ne connaissait pas Bossuet ; et d'ailleurs il n'est pas de village si reculé qui n'ait ce jour-là son prédicateur éloquent, tant la circonstance est d'elle-même émouvante. Alors que tous les cœurs sont pleins et que la grâce en déborde, au moment où les meilleurs souvenirs affluant se mêlent aux meilleures espérances, à l'heure où les larmes tombent sur les livres de prières et que les incrédules eux-mêmes ne peuvent se défendre d'une certaine impression, le plus simple des curés de campagne n'a pas de peine à être éloquent. Aussi, ces sortes d'allocutions sont-elles vivement goûtées des populations qui ne comprendraient pas une cérémonie de Première-communion, sans la double exhortation obligée de la préparation et de l'action de grâces.

Ce n'est qu'après avoir ouvert le tabernacle et découvert le ciboire, que le célébrant se retournant vers son jeune auditoire, cherche dans son cœur les images les plus saisissantes et les paroles les plus enflammées pour le préparer à son bonheur ; puis les enfants élèvent la voix à leur tour. Il semble qu'une prière silencieuse soit trop peu digne de ce grand acte de foi eucharistique ; et c'est tout haut qu'ils tiennent à saluer et à appeler le Bien-Aimé. Plus tard, ils pourront cacher dans l'ombre des nefs leur ferveur de préparation et l'expression de leurs sentiments intimes, aujourd'hui

ils doivent à l'Eglise, qui les a cultivés en vue de cette initiation, le concours et l'hommage d'une manifestation éclatante.

Des livres récents et mouillés des larmes de milliers de lecteurs chrétiens disent assez haut que cet appareil n'est pas inutile. Car il est maintenant constant, non-seulement que des pécheurs y ont recouvré la grâce, mais que des incrédules et des héritiques y ont recouvré la foi.

Après que les enfants ont achevé de réciter à haute voix les actes préparatoires à la communion, on leur enlève les cierges et pendant que l'orgue soupire ses plus suaves mélodies ou qu'un chœur de jeune filles entonne un cantique le divin banquet a commencé. Presque partout, particulièrement dans les campagnes, la communion des fidèles est nombreuse. Il s'agit d'accompagner les enfants ; et le pasteur a fortement recommandé aux parents et aux amis de ses élèves de ne pas négliger ce pieux devoir. Souvent aussi, le jour de la Première-Communion suivant de très près le temps des Pâques, bénificie des impressions encore naissantes du carême et amène à la sainte table un plus grand nombre de paroissiens.

Le tabernacle étant refermé, le célébrant se retourne encore et dans une seconde allocution, il rappelle aux communiants leur bonheur, puis leurs devoirs. Devoirs envers Dieu d'abord par la persévérance : devoirs envers le prochain ensuite, et à ce moment on ne manque jamais de réclamer la prière toute puissante des communiants pour les pères et mères, pour les parents défunts dont on fait vibrer le souvenir, pour l'Eglise, le diocèse et la paroisse elle-même dont ils sont la plus jeune ressource et la dernière moisson.

Les enfants ne se retirent point avant d'avoir prié avec le pasteur aux intentions du Souverain Pontife, et bien que les parents radieux les attendent pour les embrasser au sortir de l'église, on ne les leur rend pas encore ; car il est d'usage sinon de règle de ne considérer la retraite comme close qu'après les exercices du soir. C'est donc à l'école ou au presbytère que les mères et les sœurs empressées apportent les bols fumants et tout ce qui constitue le premier repas de la journée. On est bien gai déjà et bien enjoué, mais sans perdre de vue les cérémonies qui se préparent et le recueillement qu'elles exigeront.

Au son des Vêpres, les rangs se reforment encore ; seulement les cierges sont généralement remplacés par des oriflammes, et c'est dans cet appareil guerrier que les enfants reprennent leurs places en face du chœur. Après le chant du *Magnificat*, un prêtre montant en chaire leur explique le sens des promesses baptismales.

qu'en toute connaissance de cause, cette fois, ils vont eux-mêmes et solennellement renouveler. Pensée profondément chrétienne et usage que devraient nous envier les pays catholiques qui n'ont pas l'habitude de rattacher ainsi au baptême l'auguste cérémonie d'une Première-Communion. Rien de plus touchant que de voir, cette instruction terminée, le curé se mettre en tête de son jeune troupeau pour le conduire deux à deux aux fonts du baptême. On y a disposé au préalable un crucifix, des cierges, et le livre ouvert des saints Evangiles. Le pasteur se place à côté comme témoin, et voit défiler les enfants qui s'arrêtent par couple devant le missel, y appuient la main droite et le baisent après avoir récité la courte formule de la rénovation des vœux du baptême. Pendant ce temps, presque toutes les voix des assistants s'unissent dans le chant d'un cantique populaire et belliqueux approprié à la cicronstance, et l'on s'ébranle pour une autre plus générale et plus imposante procession.

La nature est trop belle dehors et le printemps trop doux pour que toute cette joie pieuse ne s'exhale pas hors de l'enceinte du temple. Et d'ailleurs tous les peuples ont aimé ces théories mouvantes de la liturgie, qu'on appelle processions. Le peuple est trop passif à l'église et trop immobile dans une nef trop étroite : les processions ont cet avantage de lui rendre un rôle plus actif et de lui donner une part plus personnelle dans le culte. Aussi les aime-t-on beaucoup, sutout à la campagne, et les enfants ayant à faire leur consécration à Marie, c'est devant une croix un peu éloignée de l'église, devant une chapelle solitaire, en face d'un trône improvisé de mousse, de fleurs et de verdure, qu'on se donnera rendez-vous pour cela. Les invocations de Lorette retentissent le long de chemins ombreux et parfumés dont le gazon étouffe le bruit des pas de cette multitude, et quand l'assistance a fait cercle autour la madone, le prédicateur prend encore la parole du haut d'un tertre élevé. Il explique aux enfants que la meilleure sauvegarde de leurs dispositions et de leurs sentiments actuels, c'est Marie et les engage à se consacrer au service de cette auguste reine du Ciel. Une petite fille lit ensuite la formule de la consécration et la procession toujours chantant retourne à l'église où les crémonies se closent par le salut du Saint-Sacrement.

Cette fois les enfants sont entièrement remis à leur parents et rendus à cette liberté de jouer, si chère au jeune âge et qu'ils n'ont abrégée pendant trois jours que pour être plus dignes de Dieu. Mais ils n'en profitent que pour retourner auprès du père de leurs âmes. Voici en effet les parents et leurs enfants qu'envahissent le presbytère. Le pasteur est encore une fois entouré, fêté, remercié.

On étale devant lui des cadeaux d'autant plus appréciables qu'ils sont souvent le produit d'une cotisation de pauvres. Les familles sont bien fières de pouvoir les lui offrir ; et un ou deux enfants récitent d'une voix inexpérimentée les paroles naïves d'un compliment qui tient tous les cœurs attentifs et souvent, fait couler les larmes. Avec quelle effusion familière et attendrie le bon prêtre y répond !..... C'est le plus beau jour de l'année pour lui aussi, qui en coule de si monotones et de si ternes, au milieu de ses agrestes populations. Et d'ailleurs tout le rapproche de cette famille spirituelle à laquelle il s'est donné, particulièrement la médiocrité irréparable et perpétuelle qui fait de nos curés de campagne français, des pauvres lettrés vivant au milieu de pauvres illettrés et n'ayant en surplus de leurs paroissiens que le prestige de leur savoir et de leur caractère.

D'un bout de la paroisse à l'autre, ce soir-là, des invitations sont échangées et de charmantes agapes préparées en l'honneur des enfants terminent cette précieuse journée. Si l'on est dans la très belle saison, les tables se dressent devant les portes ou sur le gazon, et là, tandis que les enfants se livrent aux ébats d'une gaieté modeste et pure, les grands parents parlent ou rêvent d'avenir. La vie se présente à eux sous de meilleurs auspices ; et ils songent à tout ce que leur vieillesse peut espérer d'enfants si purs et si parfaitement initiés aux devoirs désormais prochains de la vie active.

Quand nos révolutionnaires nous auront enlevé cela, quand par les dernières déductions de leur faux principe *d'éducation gratuite obligatoire et laïque* ils auront supprimé le catéchisme et la Première-Communion, on se demande s'il restera encore debout une seule force sociale et un seul élément de la vie de famille. Mais en viendront-ils jamais là ?.....Arracheront-ils à ce point les yeux et le cœur du peuple ? Il ne semble pas que ce soit possible, quand on a vu la place que tiennent dans nos mœurs publiques, et cela au sein même des villes les plus perverties, des habitudes religieuses telles que les cérémonies annuelles de la Première-Communion. Les indifférents eux-mêmes en prendraient le deuil et les tièdes en auraient la nostologie. Et le village, qui le remuerait ? qui le mettrait en fête ? Qui éclairerait de rayons surnaturels la vie présente de nos laboureurs et qui donnerait courage à leurs descendants pour reprendre, sans compensations, le soc de la charrue ? Que nos législateurs y songent sérieusement : un peuple à qui l'on a retiré son Dieu, est incapable de vie sociale.

TH. B.

Paris, Juin 1877.

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

V

L'antiquité, en violant le pacte originaire par lequel le Créateur avait promis son assistance à la créature en faute pourvu qu'elle demeurât fidèle à son culte, s'était virtuellement condamnée aux ténèbres, à la ruine et au déréglement des passions. Entre Dieu et elle, elle voulut mettre un abîme, et aussitôt sortit de son sein le paganisme, monstre qui devait la dévorer. Son aveuglement fut profond, son mal incurable. L'Etre Suprême l'avait laissée en proie à son sens réprouvé, et elle ne s'arrêta qu'après avoir parcouru en entier le cercle de la dégradation et de l'erreur. Il était temps que le Messie vînt paraître. Plus de respect, plus de vertu, plus de foi, plus d'espérance sur la terre, où le mal, triomphant, avait établi son empire, et qui était devenue le réceptacle de toutes les misères humaines.

Or, que se propose le Fils de Marie ? Quels sont ses projets en quittant l'atelier où il a vécu trente ans du travail de ses mains ?

Ses projets sont immenses, gigantesques, inouïs ; ils semblent tels qu'un homme, eût-il toute la sagesse des philosophes, toute la puissance de César, et plusieurs siècles de vie, manquerait encore de temps, de génie et de force pour les réaliser.

S'élevant au-dessus des préjugés et des opinions, embrassant d'un regard le passé, le présent, l'avenir, il se propose de changer radicalement la face du monde moral, de détruire les cultes et les sacerdoces existants, d'inculquer à tous, civilisés ou barbares, sages ou ignares, les principes immuables qui doivent présider à leurs sentiments et à leurs actions, avec la connaissance et l'amour du vrai Dieu, et de les faire tendre ainsi à une perfection plus qu'humaine. Son dessein est de fondre tous les peuples dans une vaste unité en les réunissant par le lien sacré d'une même foi, sous les

lois d'une religion unique, dont il sera le fondateur et le chef perpétuel, de sorte qu'il n'y aura plus sur le globe qu'un seul troupeau et un seul pasteur, *unum ovile et unus pastor* ; et cela, pour opérer la régénération de l'humanité en la délivrant des superstitions monstrueuses qui ont fait trop longtemps son déshonneur, son désespoir et sa ruine.

Cette idée, la plus sublime, la plus sainte qui se pût concevoir, jetée à la face d'un monde d'épicuriens et d'esclaves comme une contradiction et une censure, n'ayant pour tout organe qu'un humble artisan d'une pauvre bourgade d'un pays conquis, pouvait-elle être autre chose, aux yeux de tous, que la plus impraticable des utopies ?

Pareille idée n'était jamais entrée dans l'esprit de personne ; rien n'avait été tenté dans ce sens ; et pourtant, à peine Jésus a-t-il commencé la poursuite de cette entreprise si difficile de sa nature et si dangereuse pour son auteur, qu'il se tient sûr de la mener à bonne fin. Il ne doute nullement du succès, quoique tout paraisse se conjurer contre lui et lui présager qu'il échouera sans ressource et sans gloire, de même que tant de rêveurs séduits aussi par la grandeur de leur but.

Cette assurance ne l'abandonne pas même en face de la mort, qui dévore toutes les ambitions et engloutit tous les projets humains.

Loin de là, c'est de sa mort qu'il attend avec une confiance inaltérable l'entière réalisation de son œuvre. C'est après elle qu'il fera ses miracles les plus signalés, qu'il enverra chez toutes les nations ses disciples chargés de faire connaître sa doctrine et son nom en leur communiquant son esprit, et qu'il établira son règne éternel dans les âmes en lui donnant pour fondement les services, la reconnaissance et les bienfaits. C'est elle qui sera le principe de la restauration universelle des hommes et des choses, le point de départ d'une ère nouvelle aussi fertile en progrès et en fruits de salut que l'ère antique a été féconde en éléments de corruption, de décadence et de servitude. C'est d'elle que vivront les générations futures renouvelées dans leur source, réintégrées dans la noblesse et l'excellence de leur nature primitive par la vertu purifiante du baptême et les mérites de la rédemption du Calvaire. C'est elle qu'elles invoqueront en leurs effusions pieuses et leurs besoins pour obtenir la plénitude de cette vie surnaturelle de la grâce qui efface les souillures, et rend capable de sacrifices et d'efforts pour le ciel. Elle deviendra en importance le premier des événements de l'histoire, le fait générateur d'une époque supérieure à celles qui l'ont précédée, et il faudra y remonter comme à la cause qui a produit la civilisation moderne avec ses

merveilleux développements dans l'ordre matériel et moral, dans toutes les branches du savoir et de l'activité humaine.

Le supplice qu'il sait lui être destiné, ne l'émeut ni ne l'épouvante ; il en parle d'avance avec calme, sans amertume et sans abattement ; il s'y prépare par la prière dans la solitude comme au plus grand œuvre de sa carrière terrestre. Il est venu en effet racheter la race perdue d'Adam de l'asservissement de l'erreur et du mal ; il offrira en rançon son propre sang accepté par son Père, chacun recouvrera, grâce à lui, la liberté avec l'empire sur soi-même, et ce sera la fin de la dégradante domination de Satan qui, en lui ravissant son domaine sur l'être qu'il avait voulu créer à son image, a en quelque sorte rendu cette immolation nécessaire pour restaurer l'ordre dans la création.

La croix, qui doit être le terme de ses travaux, le dernier mot de la justice humaine à son égard, est donc pour lui le gage et le commencement du triomphe.

Voilà ce qu'il annonce simplement dès l'aurore de sa vie publique, sans chercher à faire illusion sur le but mystérieux où il tend.

Ce plan, digne de la Divinité par son originalité sublime, mais d'une exécution impossible à tout autre qu'à elle, est depuis une longue période un fait accompli. Celui qui l'avait conçu, haï, méconnu partout où il promené ses malheurs et son génie, rassasié d'opprobres et finalement traîné au Golgotha comme un vil criminel, est aujourd'hui comme Dieu aimé, béni, adoré, invoqué dans toutes les régions de l'univers. Quel étrange changement ! Où en est la raison ? Et par quels moyens s'est-il effectué ?

Dans tout le cours de ses prédications et de son enseignement doctrinal, Jésus-Christ s'est affirmé le Christ des prophètes, le Fils de Dieu descendu du ciel pour instruire et sauver les âmes. Cette affirmation de lui-même, cette apothéose de soi par soi, sans exemple dans les âges historiques, publiée hautement en plein siècle d'Auguste, au moment où la philosophie brillait du plus vif éclat, où les lumières envahissaient la nuit du paganisme, où le judaïsme, battu en brèche par la science, se divisait en plusieurs sectes de raisonneurs et de sophistes, exigeait des preuves d'un caractère bien extraordinaire pour écarter d'abord tout soupçon d'imposture, et devenir ensuite la base indestructible de la croyance universelle. Jésus les fournit si multiples, si éclatantes, si persuasives, si conformes à la sublimité de la mission qu'il s'était attribuée aussitôt après sa retraite préparatoire au désert, qu'elles ne laissèrent à l'incrédulité ni prétextes, ni excuses. Vainement celle-ci s'efforça-t-elle d'en affaiblir le poids par des fables, des suppositions mensongères, des épreuves de toutes sortes, par le raisonnement et la

raillerie, ses efforts ne servirent qu'à la confondre davantage et à revêtir du sceau de la certitude l'évidence d'où ressort la divinité de Jésus-Christ et de la religion qu'il est venu fonder dans l'humanité.

Bien avant la venue de l'Homme-Dieu, les Juifs possédaient son signalement : Jéhovah, dit un apologiste, avait employé quatre mille ans à l'écrire. Or, il était prédit que le Messie serait envoyé lorsque le sceptre sortirait de Juda : et c'est sous le règne d'Hérode, étranger au sang d'Israël et tributaire des Romains, que Jésus-Christ vient au monde. Il était prédit que le Messie serait immolé au bout des soixante-dix semaines d'années à partir de l'édit du roi de Perse pour le rétablissement de Jérusalem, et juste quatre cent quatre vingt-dix ans après l'ordonnance d'Artaxerce, qui mit fin à la captivité de Babylone en commandant aux Hébreux de s'en aller rebâtir la ville sainte, Jésus-Christ est crucifié sur la montagne du Calvaire. Il était prédit que le Messie verrait le jour à Bethléem, et ce fut effectivement en ce lieu, dont il ne reste plus qu'un glorieux souvenir, que Jésus-Christ est né à l'heure solennelle, également marquée d'avance par les oracles de Dieu, où les aigles romaines, universellement triomphantes, reposaient en paix dans leur aire, si grande qu'elle touchait de ses bords les limites du monde connu. Il était prédit que le Messie serait de la race royale de David, et qu'il s'incarnerait au sein d'une vierge ; Jésus-Christ a pour mère Marie, la virginale épouse de Joseph, et compte le Prophète-Roi au nombre de ses aïeux. Il était prédit que le Messie pénétrerait dans le second temple ; Jésus-Christ s'y est montré plusieurs fois, il y a enseigné, et peu de temps après sa sortie miraculeuse du sépulcre, ce temple qui avait été élevé sous les ordres d'Esdras et de Zorobabel, fut dévoré par les flammes, au milieu des horreurs du siége de Jérusalem où les Juifs déicides commencèrent cette longue expiation qu'ils n'ont pas encore cessé de subir, et malgré les soins de Titus qui aurait voulu le conserver pour immortaliser sa victoire.

Il était prédit que le Messie serait précédé par un homme inspiré qui lui préparerait les voies, exhortant le peuple à la pénitence, l'initiant à la science du salut en vue de l'avénement prochain du " Désiré des nations" qu'il devait signaler ; Jean-Baptiste a exercé cet auguste ministère, et Jésus-Christ reçut de son précurseur ses premiers disciples. Il était prédit que le Messie établirait une nouvelle alliance plus parfaite que l'ancienne, et que sa loi succèderait à la loi de Moïse pour durer aussi longtemps que le monde ; Jésus-Christ apporta l'Evangile qui a remplacé la législation mosaïque, et par sa médiation souveraine, a réconcilié le genre

humain avec Dieu. Il était prédit que le Messie serait un personnage puissant en paroles et en œuvres, qu'il chasserait les démons, guérirait les malades, rendrait aux infirmes l'usage de leurs membres, rappellerait des morts à la vie : Jésus-Christ agit en maître de la nature, son existence tout entière fut un prodige ; il étonna les docteurs par la sagesse de ses discours, par l'abondance et le caractère bienfaisant de ses miracles, il s'est fait véritablement la providence visible des malheureux. Il était prédit que le Messie serait sujet à la douleur, renié par les Juifs, livré par un des siens, vendu pour quelques deniers à ses compatriotes qui l'outrageraient et le mettraient à mort : la passion de Jésus-Christ s'est réalisée précisément de la manière et avec les circonstances décrites par les prophètes. Il était prédit que le Messie réunirait en sa personne divine les deux natures, et qu'il surgirait miraculeusement d'entre les morts : le troisième jour après son crucifiement, Jésus-Christ est sorti vivant du tombeau où on avait déposé son cadavre ; ses apparitions réitérées attestent pleinement le fait de sa résurrection qui, étant prouvée, démontre tout à la fois l'humanité et la divinité du Christ. Le Dieu qui ne saurait mourir ressuscita l'homme mort sur la croix. Il était prédit que le Messie serait un rédempteur et un sauveur : Jésus-Christ a rempli ce but, il a assumé ces titres qui ne conviennent qu'à lui et restent indissolublement liés à son nom. Il était prédit que le Messie détruirait l'idolâtrie, convertirait au Seigneur l'Orient et l'Occident, que son règne s'étendrait rapidement par toute la terre pour ne plus finir : la religion fondée par Jésus-Christ a arraché l'univers aux faux dieux, et l'a remis en possession du Dieu véritable, qui, depuis, n'a pas cessé de recevoir le culte qu'il mérite.

Voilà, entre beaucoup d'autres, quelques-uns des traits prophétiques de cette grande figure du Messie qui remplit, pour ainsi dire, toute l'histoire du peuple de Dieu. En comparant l'original au portrait tracé d'avance dans les Ecritures qui sont aux mains des ennemis du Christianisme, on ne peut s'empêcher de reconnaître que Celui qui est venu il y a dix-huit siècles, était bien réellement Celui qui devait venir. L'obstination inflexible de ceux qui l'ont méconnu, leur dispersion, leur châtiment perpétuel et leurs malheurs, sont autant de faits qui déposent en faveur du Christ et le proclament le Messie promis et attendu par leurs pères.

Pour convaincre les Juifs, Jésus-Christ avait pour lui le témoignage des Prophètes ; il eut, pour convaincre les Gentils, le témoignage des Apôtres, qui périrent dans les supplices plutôt que de taire ou de trahir la vérité sur son compte.

La foi chrétienne, annoncée par eux, fit des progrès si rapides

que vingt-sept ans après le drame funèbre du Calvaire, lors de l'incendie de Rome sous Néron, la capitale de l'Empire était pleine de chrétiens, et que César, tremblant déjà pour ses idoles, commençait à se baigner dans leur sang. Partout se fondent des églises, à Jérusalem, à Ephèse, à Philippes, à Thessalonique, à Corinthe, à Antioche, à Rome, dans l'île de Crète, la Galatie, le Pont, la Cappadoce, la Bythinie. Le Christianisme était à peine né qu'il achevait, sous la conduite des Douze, la prise de possession du monde.

Où est l'incrédule qui nous expliquera ce prodige comme un fait purement naturel ? Cela reste à jamais inexplicable si Jésus-Christ n'est pas Dieu, si les Apôtres ne sont pas les ministres et les envoyés de Dieu ; à moins que l'histoire elle-même ne soit qu'une série d'impostures, une suite d'événements sans causes, sans liaison, sans portée, une fiction insensée, le rêve abominable et désespérant d'un démon ! Or, l'histoire, qui est la mémoire vivante des siècles, ne fait que raconter le passé, et ce serait un acte de démence que de récuser son autorité quand toutes choses l'appuient et la confirment.

" Ici, se présentent trois choses incroyables, observe St. Augustin. Il est incroyable que le Christ soit ressuscité ; il est incroyable que le monde l'ait cru ; il est incroyable que ce soit quelques hommes ignorants et de la lie du peuple qui aient persuadé ce fait à tous, même aux savants. De ces trois choses incroyables, nos adversaires refusent de croire la première ; ils voient la seconde de leurs yeux, et ils ne peuvent dire comment elle s'est faite, à moins d'admettre la troisième."

" La résurrection du Christ est publiée, crue dans le monde entier ; si elle n'est pas croyable, pourquoi l'univers la croit-il ? Si un grand nombre de savants et d'hommes distingués s'étaient donnés pour témoins de ce prodige, il serait moins étonnant que le monde les en eût crus, et je ne vois pas pourquoi on refuserait aujourd'hui de les croire. Mais si, comme il est vrai, le monde a cru sur le témoignage d'un petit nombre d'hommes obscurs et ignorants, comment se trouve-t-il encore des entêtés qui ne veulent pas croire à ce qu'a cru le monde entier ? Celui qui, pour croire, demande de nouveaux prodiges, est lui-même un prodige monstrueux, puisqu'il résiste à la foi de l'univers.... Si on ne veut pas croire que les Apôtres eux-mêmes aient opéré des miracles en preuve de la résurrection de Jésus-Christ, ce grand miracle suffit à notre foi que toute la terre ait cru sans miracles."

Dix-huit siècles de persécutions, de gloire et de triomphes pour

l'Eglise prêtent une force invincible à cette argumentation de l'illustre évêque d'Hippone.

Le Christ n'est ni un philosophe, ni un héros de roman, ni un législateur dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot, ainsi que plusieurs l'ont représenté soit par ignorance ou défaut de jugement, soit par amour du paradoxe ou par manque de sentiment religieux. Le Christ n'est pas non plus un idéal conçu par les chrétiens primitifs, embelli, transfiguré, déifié à l'envi par les générations successives qui lui ont adressé leur prière et lui ont gardé leur amour. Le mythe et la légende n'ont rien à démêler avec lui.

Le Christ est un personnage historique qui a vécu, agi et souffert au milieu des hommes de son temps, au plus bel âge de la civilisation antique, dans une des provinces qui étaient en rapports continuels avec Rome, le centre de l'ancien monde. Il y a même des historiens profanes, entr'autres Tacite et Josèphe, qui l'ont mentionné dans leurs annales ; dans les siècles plus près de lui, nul n'a jamais révoqué en doute son existence. Les plus ardents ennemis du Christianisme, tant juifs que païens, admettaient la réalité manifeste de son auteur : ils ne contestaient pas qu'il eût accompli des miracles. C'est seulement depuis que, sans tenir compte des faits les plus évidents et les mieux constatés, on cherche à tout expliquer par des hypothèses plus ou moins prétentieuses, que l'on veut ôter à l'Homme-Dieu sa personnalité, lui ravir à la fois la divinité et l'humanité pour en faire un être fabuleux, une sorte de héros mytholique, une ombre, un fantôme, un je ne sais quoi qui n'aurait plus de nom dans les langues humaines. Il est étonnant qu'une tentative aussi folle n'ait pas échoué de suite par le ridicule.

Quiconque s'obstinerait à nier que César ait existé, serait regardé avec raison comme un maniaque ou un visionnaire indigne d'attention. Et pourtant, le conquérant des Gaules a-t-il laissé derrière lui autant et de si larges traces de son passage que le vainqueur de l'idolâtrie, le fondateur de l'Eglise ? Où sont les travaux de César ? Et que sont devenus ses conquêtes et ses arcs-de-triomphe ?

Je regarde, et ne vois pas même une pierre ou une ruine qui ait conservé son empreinte. Oui, César est mort tout entier !

En est-il de même de Jésus-Christ ?

Pour répondre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur le globe et l'histoire : l'univers et l'histoire sont pleins de Jésus-Christ.

Où est le monde d'Alexandre, où celui de César ?

Le monde de Jésus-Christ les a remplacés, et il s'étend bien au-

delà de ces colonnes d'Hercule que l'ignorante antiquité croyait avoir fixées aux frontières mêmes du globe.

On dit que César est tombé au sénat sous les poignards des conjurés. Mais où sont les poignards ? Où est le sénat ?

Jésus, lui, a été élevé sur une croix au sommet du Golgotha. Cette croix, on la possède encore après dix-huit cents ans de vicissitudes et de révolutions qui ont tout emporté. On la vénère, on l'honore ; les fragments en sont dispersés dans toute l'étendue de la chrétienté.

La montagne, ébranlée jusque dans ses fondements, sillonnée en tous sens par le travail étrange qui s'opéra à la mort du Christ, témoigne encore par son aspect tout à fait singulier de la vérité du prodige. De savants voyageurs attestent que le rocher du Calvaire n'est pas fendu naturellement, mais d'une manière évidemment surnaturelle, et que nulle part ailleurs ils ne s'est rencontré quelque chose de semblable. "Si je voulais nier, a dit St. Cyrille de Jérusalem, que Jésus a été crucifié, ce mont du Golgotha sur lequel nous sommes présentement assemblés me l'apprendrait."

Le soleil s'était étrangement obscurci, les ténèbres s'étaient répandues sur la face de la terre, et la terre elle-même avait tremblé profondément sur ses bases au moment où l'Homme-Dieu expira ; or, il se trouve que des auteurs profanes, notamment Phlégon et Thrallus cités par Eusèbe, ont parlé de cette épouvante de la nature ; l'éclipse, selon leur témoignage non suspect, fut considérée un phénomène inexplicable, parce qu'elle survint au temps de la pleine lune, et ils l'ont rapportée à l'année même du supplice de Jésus-Christ. Tertullien assure que ces choses furent connues à Rome et consignées dans les régistres publics.

En vain chercherait-on le monument funèbre de César : les siècles en passant l'ont effacé du sol, et celui qui avait conquis un empire, n'a pu même conserver un tombeau.

Mais les siècles ont respecté le sépulcre glorieux de Jésus-Christ, l'Europe s'armait naguère pour aller y prier et le délivrer des mains des infidèles.

Néanmoins, nous ne mettons pas en doute la réalité historique de César ; mais comment pourrions-nous douter un instant de l'existence encore plus certaine de Jésus-Christ ?

Les Juifs, exécutant eux-mêmes la sentence marquée à chaque page de leurs Livres sacrés, ont chargé de malédictions et d'outrages le Messie qui s'offrait à eux pour les arracher à l'esclavage du péché, bien autrement funeste que la servitude des Romains qu'ils avaient d'ailleurs méritée par leurs excès et leurs divisions. Leur fausse interprétation des Prophètes et les idées de domination

dont ils étaient imbus, leur faisaient croire contre tout principe religieux que le Christ, dont ils attendaient le prochain avénement, serait un roi temporel qui les rendrait maîtres des pays infidèles. Ils voulaient voir en lui un conquérant, et non un apôtre, un triomphateur des Gentils, et non un martyr de son amour pour les hommes, tant ils étaient devenus grossiers et charnels au contact des idolâtres. Leurs désirs et leurs pensées ne s'étendaient plus guère au-delà des horizons matériels de cette vie, et ils avaient perdu la notion des choses spirituelles qui n'étaient, pour la plupart d'entre eux, que de stériles abstractions. S'arrêtant au sens littéral, ils n'apercevaient point et ne pouvaient plus concevoir le sens mystique des prophéties qui leur présageaient un sauveur.

Mais après tant de miracles, après tant de témoignages décisifs de sa divinité, ne devaient-ils pas se soumettre à l'évidence et cesser de douter ? Ne devaient-ils pas abandonner leurs chimériques espérances de conquêtes pour se rallier sous l'étendard pacifique de l'Homme-Dieu ? Pouvaient-ils ignorer qu'en le condamnant au supplice, eux-mêmes se condamnaient à périr, avilis et abhorrés comme nation ?

Leur entêtement invincible et leur haine d'un caractère vraiment satanique firent déborder la coupe de la vengeance divine. Ils s'étaient écriés dans leur abominable délire : " *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !.....* Et ce sang, fertile en bienfaits pour les autres, principe de la régénération universelle, est retombé sur eux en torrent de malheurs et d'opprobres. A peine l'eurent-ils cloué sur le bois infâmant de la croix qu'ils commencèrent à subir la peine de leur déicide, et ils disparurent de l'histoire où ils avaient joué un rôle si éminent, tandis que Lui y faisait son entrée triomphante !

Jérusalem s'est écroulée avec les débris de son temple, et la désolation est assise sur ses ruines ; depuis plus de deux mille ans, les oracles se taisent ; un culte plus spirituel et plus pur a remplacé l'économie mosaïque ; les sacrifices judaïques ont cessé, et les enfants d'Israël ont été balayés comme une poussière immonde aux quatre vents du ciel. Partout, du couchant à l'aurore, des prêtres, qui ne sont pas de l'ordre d'Aaron, immolent sur nos autels la victime expiatoire annoncée par le dernier des Prophètes ; les prophéties sont réalisées, les mystères consommés, et la religion, que les unes ont prédite, que les autres ont fondée, est crue, pratiquée dans tout l'univers. Jéhovah a scellé du sceau mystérieux le Livre qu'ont rempli sous sa dictée les hommes providentiels de l'ancien et du nouveau Testament. Cependant, le Juif, témoin de tous ces prodiges, attend encore l'événement accompli. Debout,

le blasphème sur les lèvres, au milieu des peuples qui chantent le cantique éternel : *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*, de temps en temps il tourne un regard désespéré vers l'Orient, berceau de ses pères, où se sont opérés tant de merveilles de miséricorde à son égard, où ont retenti les promesses, et où il est maintenant étranger. Il prête l'oreille à tous les bruits de la terre et des cieux : mais la voix de Jéhovah ne se fait plus entendre. Il n'y a plus rien au Sinaï, plus rien dans la morne solitude de la cité déicide qu'un tombeau vide, attestant que Celui qui lui avait été promis est venu !

F. X. Demers.

(*a continuer*)

DEUX ROMANS DE M. MARMETTE

FRANÇOIS DE BIENVILLE.—LE CHEVALIER DE MORNAC.

Les romans exercent de nos jours une influence plus grande qu'à toute autre époque, tant sur les mœurs que sur la littérature ; ils sont la principale lecture de la jeunesse qui y cherche et des principes et des leçons de goût. Aussi est-il du devoir de la critique de s'en emparer, d'en étudier la portée morale, d'en examiner le style et de prémunir ceux qui entrent dans la carrière de romancier contre des écarts regrettables, soit dans la conception, soit dans l'exécution de leurs ouvrages.

C'est une tache difficile de rendre compte avec impartialité d'un livre canadien. Un auteur peut être ridicule ou immoral, faire des vers durs comme ceux de Chapelain, écrire en prose sans respect du bon sens ni de la grammaire, tout lui est permis : on ne le lit pas, mais on l'applaudit. Un journal complaisant le proclame grand homme, l'appelle notre Musset, notre Nodier, notre Longfellow, et voilà une gloire établie. De timides protestations commencent toutefois à se faire entendre : on ose juger autrement que la presse et avouer en public qu'un ouvrage ennuie, en un mot la critique parle, mais en usant encore de beaucoup de ménagements.

A la demande de plusieurs amis j'élève la voix à mon tour, et je vais essayer de donner une analyse sincère de quelques-uns de nos romans. Je m'occuperai d'abord des œuvres de M. Marmette, notre romancier le plus connu.

Après avoir publié *Charles et Eva*, nouvelle déjà oubliée, M. Marmette, à l'instar de Walter Scott, s'est jeté dans le roman historique, et, depuis 1870, il a donné successivement *François de Bienville*, l'*Intendant Bigot*, *La Fiancée du Rebelle* et le *Chevalier de Mornac ;* le premier et le dernier de ces romans seront l'objet de la présente étude.

Donnons d'abord une courte analyse de *Bienville*. Les scènes se passent en 1692 à Québec, pendant le siége de cette ville par Phips. François de Bienville aime Marie-Louise d'Orsy, qui le paie de retour. A l'ordinaire, survient un amoureux dédaigné qui gâte le bonheur des amants : c'est John Harthing, Anglais de Boston, qui, ayant vu un jour Marie-Louise évanouie, l'a trouvée si belle qu'il en est devenu tout de suite passionnément épris. En Française de cœur, mademoiselle d'Orsy a refusé ses offres, et Harthing a juré de la posséder à n'importe quel prix.

Officier sur la flotte anglaise, son étoile le conduit à Québec à la suite de Phips ; aidé d'un sauvage iroquois, *Dent-de-Loup*, il se ménage des intelligences dans la place ; bientôt envoyé comme parlementaire auprès du gouverneur, il s'introduit de nuit dans la demeure de mademoiselle d'Orsy, lui renouvelle sa demande avec des menaces terribles, et l'enlève après avoir garrotté et baillonné Bienville qui était accouru au secours de sa fiancée.

La pauvre jeune fille échappe aussitôt à son ravisseur, et le romancier, pour punir ce félon, le précipite d'abord en bas du cap, mais sans le tuer, puis il le noie sur les battures de Beauport et l'abandonne quand déjà " le flot victorieux va triompher à jamais de lui," mais il le repêche cinq ou six chapitres plus loin, et lui fait enfin donner la mort par Bienville dans un combat à Beauport.

Délivré de ce farouche ennemi, les deux fiancés vont pouvoir unir leurs destinées ; quand Marie-Louise, pour sauver son frère mourant, fait vœu de chasteté et prend le voile. Bienville désespéré ne cherche plus que la mort, et il la trouve au champ.

Tel est ce roman dont la fable est, comme on le voit, peu compliquée ; aussi l'intérêt du lecteur ne repose-t-il pas sur les amours de Bienville et de Marie-Louise, qui ne sont du reste sérieusement entravées qu'au dénouement de l'ouvrage par l'entrée en religion de mademoiselle d'Orsy ; il repose plutôt sur le siége même de Québec dont l'auteur raconte avec entrain les diverses péripéties. Il mêle habilement ses héros à toutes les événements, et, sans les perdre de vue mais plutôt en les suivant dans leurs aventures, nous assistons à tous les faits dont nous parle l'histoire, à la réception du parlementaire envoyé par Phips, aux combats, aux actions héroïques accomplies par nos ancêtres. La société de cette époque défile sous nos yeux, surtout la grande société ayant à sa tête son illustre chef, le comte de Frontenac, et parfois le peuple nous est montré dans des scènes animées où le véritable caractère canadien se dessine franchement ; le coureur des bois aventureux, le colon demi-soldat, le Huron, l'Iroquois y jouent leur rôle à côté du bon bourgeois de Québec.

Les personnages sont présentés sous des couleurs naturelles, et sauf Harthing, dont la figure odieuse manque un peu de vérité, ils ne ressemblent guère aux héros ordinaires des romans. Les caractères de Bienville et de Marie-Louise sont tracés avec beaucoup de fraîcheur, et on a du plaisir à voir qu'ils s'aiment à la manière de tout le monde et sans faire trop de phrases. Bienville est brave sans forfanterie, amoureux sincère sans affectation, comme l'on aime à se figurer les preux de cette époque; Marie-Louise est tendre, fidèle, dévouée, sans être précieuse, et sa douce figure contraste agréablement avec les figures guerrières auxquelles elle se trouve mêlée.

En somme, ce premier roman de M. Marmette est charmant: l'intrigue qui manque est remplacée par des récits de bataille, par des drames dont l'histoire a fourni le sujet. Le style est simple, sauf en certains endroits, comme nous le verrons plus loin. C'est un ouvrage qu'on lit sans fatigue et qui ne laisse que d'agréa- souvenirs et de douces impressions.

Passons maintenant au *Chevalier de Mornac.*

Les événements racontés dans ce dernier livre ont lieu en 1664, et le but de l'auteur est de nous faire connaître les mœurs canadiennes à cette époque, et surtout les coutumes barbares des Iroquois, leurs guerres terribles, leurs ruses, leur cruauté envers les prisonniers.

Le chevalier de Mornac est le héros du roman. C'est un Gascon bravache, unissant l'outrecuidance des enfants de la Garonne à la forfanterie castillane, et grand joueur; c'est du reste un garçon plein de belles qualités; il frise les bouts de sa moustache et porte avec aisance un habit râpé, son port est digne et son geste d'une majesté que peuvent seuls comprendre, d'après M. Marmette, ceux qui connaissent M. Faucher de St. Maurice, et l'ont vu gesticuler (page 40).

Mornac a promené les charmes de sa figure dans tous les tripots de France, et s'y est ruiné. Il vient à Québec pour refaire sa fortune et, dès le premier jour, commencent ses aventures.

Des ambassadeurs iroquois sont en ce moment dans la ville; Mornac fait la connaissance d'un des chefs, *Griffe d'Ours*, ou *Main Sanglante*, et le grise aussitôt. Sous l'influence de l'eau-de-vie, le sauvage assaille une jeune fille que le chevalier délivre, et nous voyons apparaître l'héroïne du livre, l'incomparable Jeanne de Richecourt.

Cette divine personne demeure chez Mme. Guillet, veuve de Jean Joliet, "et remariée depuis 1651 à M. Godfroy Guillot, qui venait de mourir et de la laisser libre une seconde fois, à l'époque où l'on

va voir se nouer ce drame (1664), *puisque* nous constatons que l'infatigable veuve devait convoler en troisièmes noces le 6 novembre 1665."

Jeanne a déjà deux amoureux : M. Vilarme, qui a aimé autrefois la mère de l'héroïne et l'a assassinée, et qui a conçu pour la fille de sa victime un amour aussi inconcevable que monstrueux ; et Louis Joliet, jeune écolier mélancolique, qui pleure tout le long du roman sur son amour incompris. C'est du reste un personnage silencieux aussi inutile qu'inoffensif.

A ces adorateurs, se joignent bien vite le beau Mornac ; et *Griffe d'Ours*. Ce dernier, pendant son ivresse, a juré d'épouser Jeanne. et il cherche à tenir parole.

Cependant, les personnages partent pour la Pointe-à-la-Caille, où Mme. Guillot possède une ferme. Là, Jeanne est enlevée avec Vilarme et Mornac par *Griffe d'Ours*, qui conduit ses prisonniers dans le pays des Iroquois. Joliet voit partir son idole et, ne pouvant mieux faire, il pleure sur son amour incompris.

Pendant le voyage, les Iroquois exercent leurs cruautés ordinaires sur Vilarme qui les supporte en lâche, et sur Mornac que le supplice rend plus gascon que jamais ; Jeanne est respectée. Après une esclandre qui l'eût conduit au gibet chez un peuple civilisé, le chevalier est adopté par la sœur de *Main Sanglante*, tandis que Vilarme devient l'époux, bientôt battu, d'une vieille sauvagesse acariâtre, *La Corneille*.

Alors commence une série de tentatives d'évasion concertées entre Jeanne et Mornac, et que la trahison de Vilarme fait avorter.

Main Sanglante, peu pressé, malgré ses fréquentes menaces, d'épouser Jeanne, passe une partie de son temps à guerroyer ; au retour d'une expédition, il arrête nos amants fugitifs, et fait condamner Mornac au feu. Ce pauvre chevalier est goguenard sur le bûcher comme toujours ; lancer de beaux jurons en toute circonstance, est pour lui le suprême degré de la dignité ; déjà il est à demi rôti, quand un tremblement de terre subit vient mettre l'épouvante parmi les sauvages ; Jeanne en profite pour se jeter au cou de Mornac, et pour lui faire sa déclaration d'amour ; elle le délivre ensuite, et tous deux se retirent sans être inquiétés.

En ce moment, nous retrouvons Louis Joliet, caché tout près dans une grotte, et pleurant de plus belle sur son amour incompris. Par bonheur, il a pour compagnons deux hommes moins romanesques et plus actifs que lui ; l'un est le brave Canadien Joncas, l'autre un Huron appelé le *Renard Noir*.

Dans leur ardeur à sauver les captifs, ils s'étaient mis à la poursuite des sauvages aussitôt après l'enlèvement, et ils auraient ter-

miné tout de suite les aventures de nos héros, si l'auteur, pour avoir le temps de développer son drame, ne donnait à Joliet, enfin utile quelque chose, à une entorse qui retarde les recherches de trois semaines.

Le *Renard Noir* et Joncas entrent en rapports avec les prisonniers, et concertent un moyen de délivrance sans gasconnade. Joncas s'introduit dans la bourgade iroquoise déguisé en marchand d'oranges (Albany) et vend de l'eau-de-vie aux sauvages. Il trouve ensuite moyen de leur inspirer l'idée de donner un grand festin. La plupart des convives s'y enivrent, sauf *Main Sanglante*.

Au milieu du repas, Vilarme s'échappe et va trouver Jeanne, qu'il cherche à persuader de s'enfuir avec lui, repoussé, et cruel seulement pour celle qu'il aime, lui, le mari battu de *La Corneille ;* il veut la faire mourir, quand soudain paraît *Griffe d'Ours*, qui tue le lâche au grand contentement du lecteur. Mornac arrive aussi, et une lutte s'engage entre l'Iroquois et lui ; il va succomber, mais Joncas et le *Renard Noir* le délivrent, et le conduisent avec Jeanne à la grotte, où Joliet pleure mélancoliquement sur son amour incompris.

Enfin, tous nos aventuriers s'échappent et arrivent sains et saufs à Québec.

Le roman finit ici. Rien ne s'oppose plus au bonheur des amants. Mais l'auteur nous traîne encore sur les champs de bataille, pour nous faire assister à la mort du *Renard Noir* et de *Griffe d'Ours*, et il consent alors seulement à marier Jeanne et Mornac.

A part ce dernier chapitre qui est un hors d'œuvre, à part l'épilogue qui est ridicule, le roman de M. Marmette est assez bien imaginé ; l'intrigue, sans être parfaite, est habilement conduite, et lorsque l'on a le courage de vaincre l'ennui profond qui règne dans les premiers chapitres, on éprouve un vif intérêt à suivre le drame dans toutes ses enivrantes péripéties. L'auteur a voulu peindre les misères de la jeune colonie française, les terribles aventures communes à nos ancêtres, et il a réussi.

Deux épisodes, l'un traitant de la dispersion des Hurons et l'autre faisant connaître l'histoire de la mère de Jeanne, sont bien amenés et servent à faire comprendre l'intrigue de roman.

Dans la partie historique tout est conforme aux traditions, soit que l'on assiste à la réception des ambassadeurs Agniers, soit que l'on accompagne *Griffe d'Ours* sur le sentier de la guerre, soit qu'on entende les discours des guerriers indiens au feu du conseil. C'est là le grand mérite de l'ouvrage.

Comme dans tous les romans du jour, les personnages de M. Marmette parlent beaucoup, et l'on voit à leur langage qu'ils ne

sont point de l'Académie : les dialogues sont pourtant assez vifs, et ils ont leur place dans le récit.

Examinons maintenant le caractère des personnages de M. Marmette.

Son héros, Mornac, est loin de jouer le beau rôle de l'avis de plusieurs lecteurs, quoique le romancier ait voulu en faire un type à proposer pour modèle.

Dans les diverses aventures où paraît Mornac, on ne trouve en lui qu'un petit maître blasé qui a pour unique mérite de gasconner joliment.

Faut-il faire quelque chose de sérieux ? il ne sait plus agir, ce n'est pas un homme, et s'il subit tant d'épreuves, c'est grâce presque toujours à son imprudence ridicule, et parce qu'il ne réfléchit jamais, même lorsqu'il s'agit du salut de son amante.

A Paris, il devait plaire : il a de la suffisance, des mots plaisants ; mais dans le *Nouveau-Monde*, il faillait du jugement et de la prudence, et il manque de ces qualités.

Le vrai héros c'est l'Iroquois, *Griffe d'Ours*. Il nous est présenté d'abord comme le type de l'Indien barbare, mais à mesure que l'action se développe la part qu'il y prend est plus noble ; c'est un guerrier sage, habile à poursuivre son but ; brave comme un lion dans le combat, il se comporte avec modération après la victoire ; oublieux des traditions de sa race, il respecte Jeanne qu'il n'aime pas ; blessé dans ses sentiments les plus vifs par ce fou de Mornac, qui le bâtonne, qui lui ravit celle qu'il veut pour épouse, qui l'injurie sans cesse, il supporte tout avec calme, et quand la vengeance lui est si facile, il montre une grandeur d'âme capable de faire honte au Français civilisé. Chez lui le jugement l'emporte sur la passion, il est chef et il ne l'oublie jamais.

Jeanne de Richecourt est un peu affectée, mais quoique gasconne et cousine du chevalier, elle est toujours noble, résignée, elle sait plaire.

Le *Renard Noir* et Joncas représentent bien, le premier le Huron fidèle à la France, l'autre le vieux pionnier canadien, tour à tour défricheur, soldat, et coureur des bois.

Le caractère de Vilarme, dont nous avons déjà parlé, est odieux et invraisemblable, c'est l'une des plus malheureuses créations de M. Marmette.

Mais le personnage le plus désagréable, c'est l'auteur lui-même : chaque fois qu'il paraît sur la scène, on peut s'attendre à quelque chose de choquant.

Décrivant dans le *Chevalier de Mornac* un bal québecquois, il s'arrête avec une complaisance visible " sur le moelleux des con-

tours et la pureté du tissu des resplendissantes épaules et de la naissance d'une gorge, etc.," et il nous apprend que Mgr. de Laval avait défendu aux dames de venir à l'église les épaules et les bras nus. Mais, " malgré cela, dit l'auteur, nos chastes grand'mères valaient pour le moins autant que celles d'entre vous qui plissent la lèvre en me lisant, et dont le menton essaie en vain de se cacher sous leur collet haut-monté."

Garo n'est pas de l'avis de l'évêque, et lui fait discrètement un bout de leçon ; l'obéissance au précepte lui ferait perdre le plaisir de décrire en style de Cathos, " le moelleux des contours et la pureté du tissu des resplendissantes épaules " : au lecteur de juger s'il y perdrait beaucoup.

Plus loin, M. Marmette met dans la bouche de Mornac ces paroles : " N'est-il pas alarmant de constater que les quatre-vingt-dix centièmes des conjoints étaient peu faits l'un pour l'autre ? " Suit une tirade gonflée d'épithètes sur les infortunes des époux. Mon Dieu ! monsieur l'auteur, parlez pour votre héros, qui n'est qu'un drôle, parlez pour les quatre-vingt-dix centièmes du monde que vous connaissez, si cela vous semble bon, mais de grâce n'allez pas au-delà, surtout en vous adressant au public canadien.

J'ai déjà signalé le rôle ridicule que joue Joliet dans tout le roman ; cet amoureux transi, qui pleure toujours, a pourtant son utilité, il permet à M. Marmette de revenir sur la scène, débiter un discours embrouillé sur les amours déçus :

" O vous tous, qui fûtes grands sur la terre, inventeurs, capitaines, découvreurs, poëtes, artistes renommés, venez donc dire à ceux qui contemplent froidement notre œuvre sans rien connaître de l'atroce douleur qui préside et accompagne les enfantements du génie, venez donc leur compter les larmes que ces nobles enfants de votre âme vous ont coûtées.

" Quiconque connaît votre histoire sait combien votre organisation toute nerveuse et sensitive vous porte à souffrir. A peine votre intelligence a-t-elle pressenti la vie, que votre âme, née pour les grandes conceptions, déjà se prend à soupirer après l'idéal, à désirer l'infini.

" Presque tous, alors que votre cœur, frissonnant d'une exubérance de vie, demandait à l'amour d'accueillir le trop plein de cette bouillante sève intellectuelle que vous sentiez s'agiter dans votre être tout entier, presque tous vous vous êtes affaissés à vingt ans sous l'immense douleur d'un amour déçu. Oui, frappés en plein cœur par le *gantelet de fer du désespoir, atrocement* blessés dans la partie la plus sensible de vous-mêmes, vous êtes tombés sanglants, mourants presque sur cette *impassible* terre qui, depuis

que Dieu la lança dans l'espace, a tant bu de larmes et de sang. Eperdus de douleur, palpitants de souffrance, vous êtes restés là, plus ou moins longtemps, selon la violence et la soudaineté du choc et la force de votre organisation, anéantis par cette blessure quasi-mortelle.....

" Jusqu'à ce qu'un jour, vous avez senti votre corps se redresser... votre tête se relever fièrement vers le ciel. Vous étiez guéris, hélas ! de la douloureuse blessure de l'amour, et le sourire amer arrêté sur votre lèvre pâle en témoignait assez. Alors, dans un transport de réaction enthousiaste, sentant frémir en vous le souffle du génie, attirés par cet abîme d'aspirations dont vous ressentiez sans cesse l'attraction puissante, vous vous êtes écrié : *A moi la gloire !* "

C'est en l'honneur de Joliet que M. Marmette déclame si bien. Joliet, s'il l'entendait, se moquerait de lui, car je le soupçonne d'avoir été moins sot qu'il n'apparaît dans le roman ; s'il " a été atrocement blessé dans la partie la plus sensible de lui-même, frappé en plein cœur par le gantelet de fer du désespoir," il s'est bien vite relevé pour faire œuvre d'homme, et il ne se fût jamais posé en martyr dans les romans.

Il est temps de dire un mot du style de notre auteur : il est multiple, M. Marmette, qui ose beaucoup, n'ayant pas encore osé être original.

En composant *Bienville*, il s'est nourri surtout de Cooper et de Walter Scott. On y trouve en général la même simplicité de langage, la même manière de décrire, d'analyser les sentiments. Les personnages sont de la même famille que ceux de l'auteur de Waverley, ou du romancier américain. Heureux si M. Marmette se fût borné à imiter ces deux écrivains : dès qu'il les quitte, il entre dans les sentiers du mauvais goût.

Dans *Mornac*, son divorce avec eux est complet. Les héros agissent et parlent à l'instar de ceux d'Alexandre Dumas, ou de Soulié, quoique un peu moins bien. Ses descriptions ressemblent un peu à celles de Gauthier ou de Cherbuliez, dont elles atteignent parfois le ridicule. Il y a de plus une forte ressemblance avec les ouvrages de Calprenède ou de la Scudéry, que M. Marmette n'a pourtant pas lus.

Afin de n'être pas taxé d'exagération, je crois devoir citer ici ces différents auteurs.

Voici d'abord le portrait d'Elise, tiré de *Cyrus*, de Scudéry :

" Imaginez-vous, madame, une personne de la plus belle et de la plus noble taille du monde. Ce n'est pas une de ces personnes qui ne sont que grandes et droites, et qui sont quelquefois trop droites

et trop grandes : au contraire, la taille d'Elise, quoiqu'elle soit beaucoup au-dessus de la moyenne, est si aisée et si bien faite, que l'imagination se porte d'elle-même à croire que le corps se trouve aussi beau que le visage. On n'a jamais vu personne ni marcher de meilleure grâce, ni se tenir en place avec une contenance plus modeste et plus assurée tout ensemble... Elle regarde sans affectation, et pourtant comme il faut regarder pour paraître plus belle, si elle est devant son miroir à raccommoder quelque chose à sa coiffure, elle le fait de si bonne grâce et avec tant d'adresse qu'on dirait que les cheveux obéissent avec plaisir aux belles mains qui les rangent... Elle est fière, mais d'une fierté qui ne l'empêche pas d'être douce ; et s'il y a de la hauteur dans son âme, il y a de la tendresse dans son cœur."

Voyons maintenant du *Gauthier :*

" La blancheur éblouissante des mains de mademoiselle Ida est tempérée par une molle transparence de veines bleues ; les attaches du poignet ont une souplesse et une fermeté telles que nous ne saurions les comparer qu'aux anneaux d'une couleuvre ; le dos de la main est lisse, ciselé comme une camée antique, fouillé de belles fossettes pleines d'ombre ; l'intérieur, relevé de petits monticules et traversé de lignes calmes, est une charmante carte de géographie du monde de la beauté ; les doigts, aisément pénétrés de lumière, brillent au soleil comme des perles ; ils pourraient au reste se passer de bagues ; car ils ont tous un ongle fait de la plus belle nacre ; un vrai bijou pour lequel je donnerais le diamant de Cléopâtre, si je l'avais."

Citons enfin le portrait de Jeanne de Richecourt. M. Marmette se demande d'abord avec effroi " s'il ne lui faut pas renoncer à la peindre." . " Comment, dit-il, peindre avec des mots sans couleur." Néanmoins, il se décide et nous annonce qu'il va se " servir des mots les plus simples " pour décrire l'adorable figure " qu'il entrevoit avec extase dans le monde radieux de la vive lumière de sa lampe." Voilà le style simple de M. Marmette :

" D'abondant cheveux noirs, artistement frisés, après s'être joués sur le sommet du front et sur les tempes en arabesques capricieuses où l'art se montrait pourtant, jaillissaient en cascades et s'en allaient ruisseler sur ses épaules.

" Encadré par ces boucles luxuriantes et *soyeuses* le galbe ovale de son visage, au teint digne de la plus fraîche blonde, ressortait comme la blanche figurine des camées *antiques* éclate sur le fond bruni qui la fait si bien valoir, sous le front, un peu plus haut que ne le veut la statuaire *antique*, mais blanc et poli comme un marbre et laissant rayonner l'intelligence de la pensée, scintillaient

des yeux d'un brun *doré*, dont l'éclair jaillissait entre leurs grands *cils sogeux, comme un vif rayon de soleil répercuté par l'eau l'impide d'une source ombragée de longs roseaux doucement bercés par la brise.* L'arc des sourcils, s'accusait à peine ; on eût dit la trace légère du coup de pinceau d'une fée artiste. Le nez, du plus pur profil grec, laissait entrevoir de fines narines roses, comme l'émail intérieur de ces beaux coquillages des mers du Midi. Quant à la bouche fraîche telle qu'une fleur sous la rosée du matin, et savoureuse comme la chair d'une pêche, lorsqu'elle s'entr'ouvrait pour sourire et laissait miroiter le brillant reflet de dents petites, régulières et plus blanches que le collier de perles qui s'enroulait plus bas autour du beau cou de la jeune fille, on aurait cru voir les lèvres vermeilles de l'un de ces chérubins qui sourient à la vierge de Murillo, et l'emportent à Dieu sur leur phalange radieuse ! !"

Dieu nous préserve du style sublime de M. Marmette ! Entre ces trois portraits tout le monde accordera la palme du bon goût, de l'élégance et du bon sens à mademoiselle de Scudéry.

La manie de faire des portraits et des descriptions, entraîne souvent notre auteur dans le grotesque, témoin ce portrait de l'aubergiste Boisdon.

" Ce qui frappait quand on envisageait notre homme c'était une grande tache de vin, etc., ensuite le combat dont son nez et son menton semblaient se menacer continuellement tant ils s'avançaient l'un sur l'autre avec jactance, tandis que la bouche paraissant craindre de les voir en venir aux prises se retirait prudemment en arrière dans l'enfoncement produit par la proéminence ambitieuse de ses deux voisins." (Bienville page 58.)

Exemple de style élevé à propos d'une omelette. (Mornac page 7).

" Dame Boisdon cassait en ce moment un œuf frais dont le jaune en se répandant dans la poële autour de tranches roses de jambon soupoudrées de brendilles de persil, *semblait un petit lac dont les flots d'or baigneraient des ilots de corail et d'émeraude.*

Emploi harmonieux de l'adjectif et de l'adverbe :

" Non, non, Pétue, fit Boisdon, en passant sa *grosse* main sous le menton *osseux et pointu*, de sa *longue et sèche* femme." (Mornac, page 7).

" Fastueuse et superbe Montréal, est-il vrai que tu doives finir *flegmatiquement* submergée ? (Bienville, page 31)."

" Vous me paraissez bien émue, mademoiselle, *dit l'affreux homme.*" (Mornac, page 81).

Ces phrases font rêver à cette mélancolique

Didon qui dina, dit-on, du dos d'un dodu dindon.

Modèle de description. (Mornac, page 32).

" Oh venez donc voir la belle aurore boréale !

On accourut et chacun put contempler la *scène* féérique offerte, ce soir-là, par le ciel à la terre.

D'abord d'une teinte égale et uniforme, une grande lueur blanche qui s'élevait du côté du nord et montait dans l'espace se fendit en millions de *striures* lumineuses et frangées comme les innombrables stalactites suspendues à la voûte de grottes merveilleuses, et sur lesquelles la lumière des torches se refléchit avec des scintillations infinies.

" Ces grands courants, d'un blanc éclairé, commencèrent à se mouvoir, à courir avec rapidité sur le fond du ciel sombre. Tantôt avec la vitesse d'une fusée qui part, ils se déroulaient dans le firmament comme d'immenses rubans de satin blanc et moiré qui ondoyaient sur l'obscurité de la nuit avec des reflets argentés. Puis, comme secoués par un souffle mystérieux, ils se balançaient un moment au-dessus de la terre assombrie et se repliaient soudain sur eux-mêmes avec la promptitude d'un éclair qui s'éteint.

" Reprenant après leur nuance égale et primitive, ils allaient se développer au-dessus de l'horizon, *comme un large turban enroulé sur la tête du globe*, et qui faisait miroiter dans l'infini son céleste tissu piqué, ça et là, de fils d'or figurés par les étoiles scintillant au travers de ces vaporeuses clartés.

" Tantôt ils se séparaient distinctement, et, ainsi qu'une folle troupe d'esprits titaniques, ils couraient aux *quatre* coins de l'horizon, formaient une gigantesque chaîne et dansaient *autour des mondes* (?) la ronde la plus fantastique et la plus échevelée.

" Ils allaient, tournant si vite, qu'à les regarder, l'œil se sentait pris de vertige, quand tout-à-coup ce cercle mouvant se resserre, se rétrécit encore, s'amincit vers son centre, et s'arrête immobile, mais toujours lumineux, au milieu du ciel où il forme un soleil énorme, dont les rayons sans nombre dardent en dehors leurs traits pâles et tremblottants. Sombre d'abord, le centre de cet astre éphémère prend bientôt une couleur rougeâtre qui devient pourpre en un moment, tandis qu'un brillant météore s'allume, éclate, tombe vers la terre, en laissant à sa suite une fugitive traînée tricolore, jaune, verte et rouge, et va s'abîmer au loin vers le bas du fleuve qui s'empourpre un instant d'une teinte enflammée, puis rentre dans l'obscurité.

" Et comme si c'était un signal de retraite, le cercle aux rayons agités là-haut se brise, et les courants de lumière *diaphane* se dispersent et s'éteignent dans l'air, poursuivis par la lueur sanglante du centre, laquelle grandit, s'épaissit, s'étend victorieuse dans l'in-

sondable coupole du ciel qui longtemps, durant la nuit, garda cette couleur d'un rouge effrayant."

On me saura gré d'avoir reproduit sans commentaire ce passage que tout le monde admire comme un chef-d'œuvre, les uns de grande, les autres de ridicule description.

Un dernier reproche que je ferai à M. Marmette, c'est d'oublier trop souvent les règles de la grammaire. Consulter Bescherelle et Chapsal, est surtout chose prosaïque quand on a l'imagination grosse d'une aurore boréale sublime, mais on peut en tirer profit et éviter par là de grosses bévues.

Par exemple, s'il avait relu sa grammaire, M. Marmette ne dirait pas, en parlant de Juchereau de St. Denis : " Il *était* l'ancêtre des Duchesnay " ; il n'oserait priver sans motif une famille respectable d'un de ses ancêtres les plus glorieux, et il dirait : " Il *est* l'ancêtre des Duchesnay."

Autres exemples : M. de Frontenac venait de se verser du bon vieux vin, *comme* l'attestait une respectable couche de poussière qui régnait sur la bouteille par droit de très-haute prescription." C'est-à-dire, " une respectable couche de poussière régnait sur la bouteille, donc M. de Frontenac venait de se verser du vin. (Bienville, page 23).

" Je vous aime comme vous ne l'avez jamais *été* et comme peut-être vous ne le *serez* jamais." (Bienville, page 133).

" *L'autre* s'en était emparé (d'un gigot de chien) à deux mains par un bout et déjà sa bouche et ses dents faisaient leur devoir de l'*autre*." (Mornac, page 78).

Les citations qui précèdent donnent une idée du style de M. Marmette : abondance stérile, emphase parfois grotesque, emploi extravagant de l'épithète, manque de goût en trop d'endroits, incorrections fréquentes, tels sont les défauts que le public lui reproche tout en lui reconnaissant un grand talent.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur les romans que je viens d'examiner, mais pour ne pas rendre cette étude trop longue, je retranche plusieurs passages qui trouveront leur place dans l'examen de l'*Intendant Bigot* et de la *Fiancée du Rebelle*.

J. O. Fontaine

Québec, 21 juin 1877.

AUTOUR DE MES LIVRES

Nous n'entendons pas faire une étude des travaux littéraires de Bulmer Lytton ; notre ambition ne saurait aller aussi loin.

Lord Lytton, comme plusieurs autres hommes d'Etat anglais, a voulu cueillir des laurièrs un peu partout : dans la politique, dans la diplomatie, au théâtre et dans le roman ; et, chose assez rare, il est arrivé partout au moins bien près du premier rang.

Chose assez extraordinaire aussi, dans un genre qui demande plus que les autres des talents étendus et variés dans l'expression comme dans l'idée, non-seulement il a maintenu sa position, mais sa réputation et ses succès ont toujours été en croissant ; ses premiers coups avaient été des coups de maître, et le dernier en fut le plus-digne couronnement.

Mais dans *Les Parisiens*, nous voulons surtout étudier les vues que ce livre renferme sur la vie et l'époque qu'il se propose de peindre et surtout indiquer combien elles contrastent avec plusieurs récentes publications françaises qui ont la prétention de traiter les mêmes questions.

Lord Lytton n'en était pas à son premier tableau de mœurs étrangères ; tous les siècles et toutes les nationalités avaient déjà posé pour lui. Mais jamais son pinceau n'avait eu pour modèles des personnages aux traits si variés et si changeants sur une scène aussi imposante, sans compter la difficulté d'étudier, sans préjugé et sans parti-pris, des événements si récents, et qui ont si vivement passionné l'opinion publique.

Les souvenirs de la guerre franco-prussienne ne seront pas de sitôt disparus de la mémoire du monde. La France a passé, à cette date, 1869-70, par une de ces crises qui font marque dans l'histoire du monde. Les causes et les prétextes de la guerre, la manière dont elle a été conduite, ses résultats directs et ses conséquences accidentelles, les observations et les conclusions qu'elle a suscitées dans les études politiques et philosophiques, seront, pendant long-

temps, un curieux sujet d'études de la part de ceux qui, non-contents de regarder à la surface des choses, et refusant de se laisser entraîner par les préjugés ou les antipathies du moment, veulent se rendre compte de ce grand événement qui fut en même temps un grand choc social, sapant les gloires de la civilisation, faisant toucher du doigt ses lacunes, ses faiblesses, ses inconséquences et ses erreurs.

Ce fut un grand châtiment et une grande humiliation pour la France, et pour tout l'univers une leçon dont il serait coupable de ne pas profiter.

Telle est l'époque si remplie de faits émouvants, de drames lugubres, de sublimes dévouements, de folles ambitions et d'aveugles égoïsmes, que lord Lytton s'est permis de redire aux lecteurs de l'avenir, et pour qu'on ne se méprenne pas sur l'objet de son étude, il l'appelle fièrement, nous pourrions dire audacieusement, *Les Parisiens.*

Lui étranger, anglais entreprend la peinture de cette race unique dans son genre, qu'on appelle les *Parisiens*, les habitants typiques de cette grande Babylone, si grande par sa science et son influence, si petite par ses préjugés et ses vanités, si frivole, si constante dans ses malheurs, si lâche devant le respect humain ; ce protée insaisissable, ce caméléon inexplicable, où deux classes, deux quartiers, deux rues ne peuvent garder les mêmes couleurs.

Ajoutez à ces difficultés inhérentes à la nature même du sujet les obstacles suscités par les événements qui leur servaient de cadre : on allait assister à une de ces guerres de géants, entre deux nations puissantes, savantes, riches des plus terribles inventions du génie, aigries par d'anciennes luttes terribles, et par des froissements séculaires, luttant pour leur ambition, leur gloire, leur influence à venir, leur intégrité territoriale et le salut de leur honneur.

Et au milieu de cette guerre, la chûte d'une dynastie, une révolution politique complète, l'établissement d'institutions nouvelles, un nouveau point de départ vers des destinées assez vagues pour que chacun pût y entrevoir la réalisation de ses espérances et de ses ambitions.

Nous sommes au printemps de 1869.

Alain de Rochebriant, un breton pur sang, fait une visite à Paris, dans le but de remettre un peu d'ordre dans les finances patrimoniales lourdement obérées par son ancêtre immédiat.

Alain est arrivé à Paris avec toute la naïveté même un peu sauvage de sa race ; mais il en a aussi la franchise et l'honnêteté.

Les Rochebriant avaient des ancêtres aux Croisades ; le sang est sans mésalliance, et s'il y a dans l'histoire intime de la famille, quelques manquements à raconter tout bas, du moins le blason est resté pur, et a conservé le droit à son rang. Le jeune Alain en est très fier, d'autant plus fier qu'il est très pauvre ; il craint toujours qu'on l'accuse de vouloir déroger.

Il fait la rencontre d'un ancien condisciple. Frédéric Lemercier, une des créatures naturelles du pavé de Paris : viveur avec convenance, habitué de la Bourse sans être spéculateur, constamment occupé sans rien à faire, flâneur laborieux, toujours intéressé à poursuivre une idée abandonnée pour une autre qui ne sera pas plus suivie ; familier des théâtres, possédant ses entrées dans tous les mondes sans cependant en abuser, au courant du dernier livre publié, de la prochaine pièce à faire, de l'anecdote servie toute chaude dans le langage de la satire inconsciente.

La connaissance se refait vite, on dîne ensemble, on promet de se revoir ; Alain consent même à accepter les services de son ami, au sujet de l'affaire qui l'amène à Paris.

Puis apparaissent tour à tour le banquier Louvier, un millionnaire versé dans le radicalisme parce que l'empire lui refuse la position politique à laquelle il se croit des titres, et principal créancier d'Alain ; Lucien Duplessis, un autre banquier heureux, mais impérialiste et naturellement rival de Louvier ; le comte de Vandemar, de la branche cadette des Rochebriant, descendant des voltairiens de la Régence, sans préjugés comme sans croyances, antipathiques à l'empire sans se donner le trouble de lui faire d'opposition, assez rallié aux idées modernes pour permettre à ses fils de tenir une boutique de ganterie dont les bénéfices sont nécessaires pour la vie que leur imposent leur nom et leur position.

Le comte de Vandemar fait violence à son indifférence naturelle au point de s'intéresser légèrement aux affaires de son cousin, et même de lui donner quelques conseils : il lui faudrait ou vendre le castel de ces ancêtres et vivre de l'intérêt du prix, ou se rallier à l'empire, ou épouser une héritière du noble faubourg ou d'ailleurs. Il va sans dire que le fier Alain ne prend pas même la peine de discuter de pareilles suggestions aussi antipathiques à sa foi de Rochebriant et de breton qu'à ses illusions de vingt ans.

Lorsqu'il considère que tout est perdu,—son héritage et son avenir inclus—Louvier lui fait les assurances les plus séduisantes, surtout au point de vue de quelques centaines de louis qui doivent initier le jeune Alain aux attrayants mystères de la vie parisienne.

Le jeune fils des croisés tombe dans le panneau, et il va sans dire qu'une fois sur la pente il ne s'arrête plus ; les louis de Lou-

vier passent les premiers, puis tout ce que l'emprunt est susceptible de réaliser ; Alain se retrouve à son point de départ moins ses illusions et sa naïveté.

Heureusement que Duplessis a une charmante fille dont Rochebriant devient aveuglement épris, ce qui lui permet d'accepter sans faux orgueil les avances du futur beaupère afin de se retirer des filets de Louvier qui avait pourtant si habilement pris ces mesures pour faire souche de noblesse aux vieux manoir de son imprudent débiteur.

Voilà ce qu'on pourrait appeler une moitié des *Parisiens* en les séparant en longueur. Mais il y a encore un autre héros, non moins noble, non moins amoureux et non moins digne de l'être.

Et de plus c'est un anglais : assez dire que l'auteur en a soigné le portrait. Fils déjà célèbre d'un ancien ministre de sa Majesté Britannique, Sir Graham Vane se voit tout à coup arrêté dans sa carrière par une confidence posthume de son oncle qui le charge de découvrir une enfant perdue dès sa naissance, et qui n'a pas gardé la croix de sa mère pour se faire reconnaître. L'oncle avait en même temps conseillé à son neveu d'épouser l'enfant perdue, si leurs positions respectives ne s'y opposaient pas.

Cette histoire est assez compliquée. Il y a de vrais mariages et de faux mariages, des contre-mariages sous de faux noms et de faux mariages sous de vrais noms, des enterrements par procuration ou par amitié ; tout le tremblement capable de dérouter les recherches les plus habiles. Les policiers y perdent leur latin, et finalement le hasard seul fait découvrir ce pôle nord dans une classe sociale où Graham Vane ne pouvait guère choisir sa femme.

Heureusement, que durant les courses nécessitées par ces recherches, il fait la rencontre de la véritable héroïne de l'ouvrage, signora Isauva Cigogna, fille d'un ancien officier civil du gouvernement autrichien en Italie, belle-fille d'un Anglais, ce qui explique peut-être son attachement pour les représentants de cette nationalité.

Isauva est une vraie artiste par le cœur et par l'intelligence. Elle s'était d'abord destinée au théâtre, où ses aptitudes musicales devaient lui conquérir le premier rang. Mais elle se sentit dès le commencement de ses études une répulsion instinctive contre cette profession.

Isauva en écrit à son amie, madame de Grantmesmil : " Non, je ne veux pas être une actrice ; je ne veux pas renoncer à mon identité pour revêtir, aux feux de la rampe, les oripeaux d'une hypocrisie de commande. Plus de ces costumes d'apparât et de ces figures fardées ! Plus de cette expression simulée de senti-

ments appris par routine et répétés devant la glace, jusqu'à ce que chaque geste ait passé à l'alignement ! "

Il faut avouer aussi qu'elle est un peu encouragée dans sa résolution par sa nouvelle connaissance, sir Graham Vane. Tout en lui donnant les plus grands encouragements sur sa carrière artistique, celui-ci laisse percer le mécontentement qu'il aurait de voir la reine de son cœur exposée aux applaudissements et aux critiques du public.

Entre ces deux personnages, il y a eu ce qu'on appelle vulgairement le coup de tonnerre. Tous deux pourraient répéter les trois mots de la lettre de César.

Sir Graham Vane est un homme sérieux, auteur de plusieurs brochures et articles de revue sur les questions politiques, économiques et autrement ennuyeuses, possédant tous les orgueils et tous les préjugés de sa caste, et surtout trop honnête pour vouloir accaparer les sentiments d'une femme autrement que pour le bon motif.

Alors se livre un sérieux combat dans le cœur de cet Anglais, qu'on croirait préservé par un des *triplex* contre de pareils entraînements.

Madame Morley, assistée du colonel Morley, deux yankees de la plus belle eau, insiste sur la conclusion immédiate du mariage. Mais le futur ministre de Sa Majesté demande à réfléchir.

Durant ces réflexions, Isauva publie un livre qui malheureusement a un grand succès, et, aux yeux de sir Graham, ce succès est aussi dangereux que ceux de la rampe. Il se retire sous sa tente dans St. James street, et six mois se passent sans qu'il donne signe de vie.

Le colonel Morley va bien le relancer jusque dans son antre, mais sans succès. Ce brave Morley entraîne et conduit cette conversation avec une verve, une fausse habileté, des coups de boutoir et des feintes de langage très-drôles à étudier ; mais Vane reste inébranlable, et les Etats-Unis sont forcés de battre en retraite. Vane a promis que " sa femme ne ferait parler d'elle que pour sa bonté."

Durant cet intervalle, la pauvre Isauva est abandonnée à elle-même à Paris, au milieu de ces mille flatteries qui se prodiguent aux artistes dont le succès a été si grand, dont la réputation force toutes les portes. Elle fait la rencontre de Gustave Rameau, un jeune-France à succès, plein d'ambition, vivant du journalisme radical, préparant la chute de l'empire et aspirant à jouer un rôle dans l'organisation politique qui ne manquerait pas de lui succéder.

Rameau appartient à cette race jalouse plutôt qu'ambitieuse,

bruyante, tranchante en proportion de son ignorance, méprisant par envie et n'applaudissant que par flatterie, égoiste au point de tout sacrifier à sa personnalité, imbue de tous les préjugés et de toutes les haînes du prolétariat mécontent. Ajoutez à cela que son génie,—c'est ainsi qu'il appelle son talent de pauvre faiseur,—son "âme de feu," aspirent aux plus hautes positions; si bien qu'il arrive auprès d'Isauva et réussit à conquérir son affection.

Isauva, abandonnée de Graham Vane, dans un moment de languissement moral, et sous l'influence d'incidents faciles à supposer dans son isolement, avait accepté les promesses d'affection de Rameau, et lui avait promis sa foi.

On ne s'explique pas bien les raisons de cet échange. Un amour éternel entre une femme d'une intelligence et d'un caractère aussi élevés, et ce produit avorté d'une civilisation mal tournée, mélange d'égoïsme boursouflé et d'ambition ridicule.

Mais notre héroïne a cédé à un bon mouvement; la mère du malheureux jeune homme l'a suppliée de sauver son fils, et elle a promis. Et après sa parole donnée, elle regarderait comme un crime et une trahison de la reprendre. Ce n'est pourtant pas sans de puissantes et terribles luttes qu'elle persiste dans l'accomplissement de son devoir si courageusement accepté, surtout quand Vane la revoit et lui fait de nouveau espérer qu'il n'a pas dit son dernier mot, et que le colonel Morley pourrait bien reprendre sa propagande avec plus de chance de succès. Mais c'est précisément parce qu'elle craint de céder à un égoïsme coupable. qu'elle refoule ses sentiments, qu'elle fait taire son cœur, absolument comme dans les romances; c'est la fascination du sacrifice.

Rameau,—par bonheur— devient de plus en plus indigne d'une affection aussi intelligente et aussi complète. A tant de dévouement, il ne répond que par une déclaration de guerre à tout ce que respecte et vénère celle dont il prétend néanmoins partager l'existence. Il écoule ces productions dans les feuilles ultra-radicales, fréquente les clubs cramoisis, où il déploie une éloquence des plus incendiaires, fait parade de toutes ces dangereuses rengaînes sociales, philosophiques, religieuses, politiques, qui devaient avoir, dans la Commune, une application si éclatante.

En apprenant cette conduite, Isauva se hâte de faire intervenir une rupture définitive, Graham Vane reprend le haut du pavé, Madame Morley revient à ses projets et finalement Isauva échange son nom.

Voilà pour le roman. Mais l'auteur en prend occasion pour faire l'histoire de la guerre à laquelle sa trame se rattache par chaque fil. Il raconte les péripéties de la guerre. les souffrances de Paris,

les difficultés des chefs, l'insubordination des combattants, l'absence complète de discipline, les jalousies de castes, et au milieu de tout cela, la gaité parisienne, la blague trouvant partout le mot pour rire, recherchant de préférence le côté ridicule des événements même les plus graves.

Il est assez difficile de donner une idée exacte de tous les incident qui se rencontrent dans ce récit à large envergure. C'est un tableau soigné, de la vie de Paris, c'est-à-dire de la France, à une de ces époques qui font de l'histoire un kaleïdoscope, où les décors changent à vue, et présentent tour à tour les scènes les plus étranges et les plus saisissantes.

La chute du régime impérial, l'invasion allemande, la commune, voilà, je crois, des événements capables de faire saillir les qualités, les tendances, les passions, les entraînements, les faiblesses d'un peuple au caractère aussi accentué que le peuple français.

On y voit une nation au naturel, sans fard, sans apparât, sans les retouches de la diplomatie et de la politique. Tous les partis se *manifestent*, toutes les utopies se discutent, tous les hommes montent à la tribune et parlent.

Eh bien, dans toute cette galerie aussi nombreuse que variée que l'auteur fait défiler devant nous, malgré toute la vérité du tableau et l'exactitude des détails, on ne trouve pas de ces tons faux, criards, pas de ces exagérations qui frisent la caricature, pas de ces attaques de parti-pris contre une classe ou une opinion.

Si la plupart des acteurs de ce drame sont dans le faux, au moins tout n'est pas faux dans leur caractère, tout n'est pas nuit dans leur intelligence, tout n'est n'est pas égoïsme dans leur cœur. Quelle que soit la pauvreté de leur esprit ou de leur conscience,—et elle est quelquefois très-grande,—il y a du moins quelque détail qui mérite les circonstances atténuantes.

Si des hommes comme de Brézé, de Mauléon, Louvier, méditent le renversement du régime existant, ils y sont poussés par une ambition basée sur des talents qu'ils croient injustement méconnus.

Les jeunes lions de Vandemar se donnent à la guerre, l'un sur les champs de bataille, où il tombe comme le faisaient ses pères aux plus beaux temps de la monarchie, et l'autre dans les hôpitaux, où il rend des services encore plus méritoires, parce qu'ils sont plus obscurs. Tous ces sceptiques, oisifs apparents, habitués du boulevard, étoiles du *high life*, se pénètrent du sentiment du devoir, et en face du péril, pas un ne recule : il faut être là ! C'est le cri général.

Les anciens partisans de l'empire comprennent que leur zèle au parti les a poussés trop loin, et ils s'efforcent de racheter leur aveu

gle confiance dans l'ancien régime par plus de dévouement à la patrie, cette chose qui ne meurt pas, quoique deviennent les dynasties. Et les anciens oppositionnistes,—ceux qui ont quelque intelligence de la situation,—pleurant probablement leurs anciennes antipathies, regrettant d'avoir justement prédit, se sentent pris d'orgueil et obligés d'enrayer la marche des événements qui ne tarderaient pas à mettre au grand jour l'imprudence et la fausseté de leur propagande.

Ceux-là même qu'on jugeait les plus incapables de comprendre les exigences et le sens terrible d'une pareille situation sont entraînés par le courant et leurs folies prennent une tournure patriotique.

Ainsi Victor de Mauléon, l'un des personnages caractéristiques du livre, est loin de concilier toutes les sympathies. C'est un ancien homme à succès, qu'un accident pénible dont il a été la victime héroïque, alors qu'on le croyait coupable jusqu'au déshonneur, a forcé à s'éloigner de France pour quelques années ; il est revenu avec la ferme intention de parvenir, quelque soient les obstacles à briser, aux destinées que lui avait assignées son ambition, dès son entrée dans le monde, et que ses talents l'autorisent à espérer encore.

Cet homme qui a, de sang froid, ruiné son avenir, qui n'a pas reculé devant la plus grande humiliation pour sauver la réputation d'une femme, cet homme qui considèrerait comme un crime, le moindre acte *ungentlemanly*, ne craint pas de risquer la paix, la tranquillité, la fortune, la situation politique de son pays, pour satisfaire son désir d'arriver. Associé à quelques mécontents comme lui—la plupart étrangers—tous hommes qu'il méprise profondément et qu'il regarde comme des outils à rejeter à la première occasion favorable, il organise une série de conspirations qui ruinent peu à peu le régime existant, et préparent son propre avènement.

Et ce n'est pas, pourtant qu'il soit bien rassuré sur les résultats définitifs de son opposition. Il sait que l'empire sera suivi d'une dictature " nécessaire pour empêcher la France de tourner en asile d'aliénés avec le plus fou d'entre eux pour médecin en chef."

Mais il a chance d'être lui-même le dictateur, et on est généralement en faveur d'un gouvernement dont on est le chef. Cela s'est vu depuis.

Ce conspirateur en gants blancs conserve, parmi ses bagages politiques, un projet de constitution devant assurer à la France la paix et la grandeur. En voici les traits principaux :

" La république américaine est la seule qui mérite d'être étudiée, parce qu'elle a duré. On doit rechercher les causes de sa durée

dans les barrières opposées à l'inconstance et à l'esprit de désordre de la démocratie : 1° Aucune loi affectant la constitution ne peut être modifiée sans le consentement des deux tiers du Congrès. 2° Pour faire contrepoids aux entraînements naturels à une assemblée populaire issue du suffrage universel, les pouvoirs législatifs les plus élevés, surtout ceux qui se rapportent aux affaires étrangères, sont laissés au Sénat, dont les fonctions sont exécutives en même temps que législatives. 3° Le chef de l'Etat, après avoir choisi son gouvernement, peut le maintenir indépendamment de l'une et de l'autre Chambre.

" Ces trois principes de salut doivent servir de base à toute nouvelle constitution destinée à la France.

" Il est essentiel pour la France que le premier magistrat, quelque soit son titre, soit irresponsable comme en Angleterre. Par conséquent, il ne doit pas présider ses conseils, ni conduire ses armées. Les jours du gouvernement personnel sont finis, même en Prusse. Il n'y a de salut pour l'ordre, dans un Etat, que si, lorsque les choses vont mal, le ministère peut changer, et l'Etat reste le même. En Europe, les institutions républicaines sont mieux sauvegardées lorsque le chef de l'Etat est héréditaire que lorsqu'il est électif."

Ces projets sont assez anodins, et en vérité, on s'étonne qu'ils aient inspiré à leur auteur une pareille passion.

Plonger tout un pays dans le plus sombre inconnu, dans l'espoir que le Sénat obtienne le contrôle des affaires étrangères, ce n'est pas loin de la démence.

Et cependant, en dépit de ces aberrations, Victor de Mauléon est un homme intelligent ; il n'est pas même dépourvu de patriotisme. Durant le siége, il se conduit en homme de courage et d'organisation ; dans toutes les sorties, il est à la tête de son détachement, et quand il se trouve en face d'un lâche, il lui brûle froidement la cervelle. C'est même pour cela que le frère de la victime, plus tard, lui plonge un poignard dans le dos en face de la barricade. Il est moins heureux que le marquisde Lantenac dans *Quatre-vingt-treize*, où le frère du matelot fusillé pour sa négligence finit par demander grâce au sévère commandant qui avait prononcé la sentence de mort.

Mauléon meurt victime des troubles qu'il avait si habilement fomentés, et une fois de plus la révolution, comme Saturne, dévore ses enfants.

Le vicomte de Brézé représente principalement l'opposition constitutionnelle, comme on l'entend en France, et telle que le gouvernement de Juillet l'a mise en lumière sous Louis-Philippe, il avait commencé à miner le pouvoir en parlant de la mesquinerie du roi

et de sa famille. Il n'avait pas craint de comparer Louis-Philippe à Robert Macaire, et ses fils à autant de Bertrand enclins, par caractère et dressés par éducation, à piller la France.

Sous la république de 48, il *tomba* Lamartine et sa fraction politique, aspirant sans-cesse après la dictature de Louis-Napoléon qui, seul, pouvait assurer la tranquillité à l'intérieur, et l'honneur à l'extérieur.

Graham Vane, qui le connaissait bien, fait une peinture assez vraie de ses idées politiques et autres :

" Si l'Archange-Gabriel, dit-il, avait permission de venir à Paris et d'y établir le gouvernement le plus parfait que les anges puissent inventer, il ne s'écoulerait pas deux ans—peut-être pas six mois—avant que, dans ce Paris que vous appelez le *foyer des idées*, on vit surgir un parti, composé d'hommes de plume comme vous, en faveur d'une révolution au profit de ce bon satan, et de ce cher petit Béelzébuth.

" C'est vrai, répond de Brézé ; le défaut des Français, c'est l'impatience, c'est le désir du changement. Mais cet esprit de changement fait marcher le monde et garde à la France sa place à la tête du mouvement."

Il a le tort de confondre le mouvement avec le progrès.

Le comte de Brézé est un homme d'opposition constitutionnelle. En France, on a toujours trouvé ces gens-là un peu naïfs. Ils ont confiance dans la sincérité de la presse, dans le bon sens des assemblées délibérantes, dans l'infaillibilité du suffrage populaire.

Un attaché d'ambassade Allemand, qui devait plus tard commander un des corps d'armée d'invasion, lui donne une leçon aussi bien sentie que peu goûtée sur les tendances de la classe ouvrière en France, où l'opposition recrutait le gros de ses électeurs.

" En Allemagne, dit le comte de Rudesheim, nous avons a résoudre des problèmes trop difficiles, concernant la classe ouvrière, pour que je n'aie pas recueilli toutes les informations que j'ai pu sur les ouvriers de Paris.

" Il y a parmi eux, des hommes aux inspirations aussi nobles que celles qui existent dans l'âme des philosophes et des poëtes. Mais comme corps, les ouvriers de Paris n'ont rien gagné en moralité politique, par les généreuses tentatives de l'Empereur pour leur procurer un travail constant et des salaires indépendants des lois qui résultent de l'offre et de la demande. Accoutumés comme ils le sont, à croire que l'Etat est obligé de pourvoir à leur subsistence, du moment que l'Etat faiblira dans cette tâche impossible, ils concilieront leur honnêteté avec une attaque contre la propriété, sous le nom de réforme sociale. N'avez-vous pas remarqué com-

bien est augmenté, depuis quelques années, le nombre de ceux qui crient : *La propriété c'est le vol ?* Avez-vous réfléchi sur l'accroissement rapide de l'Internationale ?

.....

" Il existe plus d'un arbre d'apparence majestueuse, qui élève sa cime avec orgueil, jusqu'à ce que la tempête le brise, et alors, mais alors seulement, le tronc qui paraissait si solide, ne se trouve être qu'une mince écorce remplie d'une poussière sans consistance."

On peut dire que Lytton pouvait facilement, après les tristes événements du siége et de la commune, mettre ces sinistres prophéties dans la bouche de l'un de ses personnages ; mais un autre Allemand, Henri Heine, avait prédit, il y a une quarantaine d'années, ces excès de la population ouvrière de Paris, et le renversement de la colonne Vendôme.

Savarin est un journaliste comme il y en a des douzaines. Esprit vif, primesautier, écrivain charmant, très-sceptique, naturellement de l'opposition sans être du tout radical, prononçant sur toutes les questions *quibusdam aliis*, naturellement jaloux même de ceux qui ne peuvent lui faire ombrage, aristocrate par la délicatesse de son talent, et bourgeois par sa haine de toute supériorité, il personnifie avec beaucoup de ressemblance cette engeance écrivassière, hableuse, fière des mots qu'elle fait, assez ambitieuse et assez aveugle pour croire que ces bons mots font marcher la civilisation, et peuvent retirer le char de l'Etat des ornières de l'ignorance, de l'ambition ou de l'égoïsme.

Mais quand viennent les grands événements, lorsque la rumeur circule dans Paris que le représentant de la France a été insulté par l'empereur d'Allemagne, il n'y a qu'une voix pour demander réparation. Si l'empereur n'avait pas déclaré la guerre, il ne restait pas vingt-quatre heures sur le trône. " A Berlin ! " tel fut le cri de folie de tout Paris pendant huit jours.

Quand un Français déclare qu'il est insulté, lui ou son pays, il est inutile de le faire raisonner. Il y a, comme cela dans l'histoire, des mots qui ont eu les plus terribles conséquences, simplement parce qu'on n'a pas voulu en discuter la signification. Ceci me rappelle une idée très-juste du docteur W. Holmes, dans ses *Causeries du Déjeûner :*

" Lorsqu'un symbole donné, qui représente une pensée, s'est implanté pendant quelque temps dans les esprits, il subit une modification analogue à celle qu'une certaine condition donne au fer. Il devient magnétique dans ses influences ; il possède des forces étranges qui ne lui appartenaient pas. Le mot, et par conséquent l'idée qu'il représente, est *polarisé*."

Combien de ces mots *polarisés*, ont exercé leur influence attractive ou répulsive sur l'opinion publique, par la seule force dont ils se trouvaient doués en vertu d'une série de préjugés soigneusement entretenus, ou d'une pousse spontanée dans des conditions particulières ? Parlez de liberté, d'honneur, de république, de droit individuel, des principes de 89, d'institutions du moyen-âge, et de suite vous faites surgir parmi les masses un monde d'idées préjugées qui empêchent toute discussion suivie et tout jugement impartial.

C'est une fièvre qui pénètre le corps social, et arrête le fonctionnement normal de ses organes.

Après tout, qu'est-ce que l'enthousiasme, sinon un aveuglement pour le bon motif ? "Quelque pratique, quelque terre-à-terre, quelque philosophique que soit un Français, s'il n'a pas de sympathies pour les folies de l'honneur, s'il n'est pas indulgent pour les exaltations du sang-chaud de la jeunesse, quand elle dit : Mon pays est insulté et son drapeau est déployé," il peut avoir beaucoup de bon sens, mais si de tels hommes avaient été en majorité, la Gaule ne serait jamais devenue la France—la Gaule aurait été une province de l'Allemagne."

Au début de la guerre, il devient de très bon ton de s'enrôler. La mode a eu sa grande part dans le patriotique dévouement de la jeunesse dorée. Mais enfin, elle s'est battue, et bien battue. Elle a montré du courage, de la constance et de l'intelligence, et beaucoup des anciens héros du boulevard, ont été des héros sur le champ de bataille, et ont payé de leur vie, un courage qui n'était peut être qu'une bravade, mais dont la patrie recueillait tout de même le bénéfice.

A la veille du siége, on vit un grand nombre de Parisiens revenir à leur foyer, pour prendre leur part des souffrances et des dangers. Il fallait être là !

A son début, cet état de siége était très amusant, à raison de ses nouveautés. Une ville entière qui se nourrit de civets de rats et de *steaks* d'éléphants, cela n'arrive pas tous les jours.

Ce n'est pas précisément la foi philosophique qui soutient la population, c'est la gaité, l'attrait du nouveau, de l'inconnu.

" Quel parisien pur sang vous êtes, dit Duplessis, le banquier positif, à son ami Lemercier. Je crois que si la trompette du jugement dernier se faisait entendre, les parisiens se diviseraient de suite en deux camps. Les uns paraderaient dans les rues avec un drapeau rouge en chantant la Marseillaise ; les autres hausseraient les épaules en disant : Bah ! comme si le bon Dieu pouvait avoir le mauvais goût de détruire Paris, le rendez-vous des grâces, l'école

des arts, la fontaine de la raison, l'œil du monde," et l'ange destructeur les trouverait caressant leurs King Charles, et faisant des mots sur les femmes.

Et en effet on l'a vue, cette nation coupable autant qu'affolée, promener le drapeau rouge dans les rues teintes du sang de leurs frères, renversant tout ce qui avait fait la force et la gloire de leur pays, s'efforçant d'anéantir la France pour lui substituer on ne sait quelle combinaison de tyrannie et de licence, puisée dans les souvenirs et les plus absurdes les plus sombres légendes de la première révolution.

Cette commune de Paris a été le plus grand soufflet donné à la face de ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation moderne. Cet événement, qui fera tache ineffaçable dans l'histoire contemporaine, rappelle un mélange de sanglante orgie de la part de l'émeute, de coupable panique parmi la classe dirigeante, et d'imprudence inouïe de la part du gouvernement, que les générations futures ne pourront pas s'expliquer.

Lord Lytton n'a pas vécu pour finir son livre, et l'histoire de la commune est restée à l'état de projet. C'est une perte sans doute, mais qui n'affecte pas le reste de l'ouvrage. *Les Parisiens* ne sauraient être considérés comme un livre à sensation, attachant le lecteur par les péripéties d'un drame fortement charpenté ; c'est une étude sociale, et telle qu'elle est, elle est complète. La commune n'étant qu'une illustration de plus, un résultat, une conséquence des principes et des théories longuement et clairement discutées.

Et puis, du reste, il n'est pas difficile de deviner comment tous les personnages auraient traversé ce tourbillon.

Gustave Rameau, gravement impliqué dans le mouvement, aurait échappé au conseil de guerre, grâce à la protection de sir Graham Vane, et aurait épousé mademoiselle Julie Coumartin, qui aurait reçu la fortune laissée par son père à sir Graham Vane, et avec laquelle le jeune visionnaire pourrait se permettre une multitude d'expériences sociales.

On est déjà renseigné sur les autres personnages du livre.

Il est impossible de mentionner toutes les questions traitées plus ou moins longuement dans *Les Parisiens*. La condition sociale des artistes, les droits des femmes, les institutions politiques de France et de l'étranger, les révolutions politiques et économiques en voie d'éclosion dans le pays les plus avancés de l'Europe, tout cela est passé en revue avec un sens, une justesse, une profondeur, une connaissance des institutions et des hommes, digne de la réputation de l'auteur.

Madame Morley est un partisan fanatique des droits des femmes, tandis que son mari n'est pas loin de réclamer pour les droits des hommes qu'il prétend en grand danger. Dans une réunion chez Louvier, les hasards de la causerie amènent Sir Graham et la Signora Cicogna à traiter cette question.

" Ne vous semble-t-il pas, dit la Signora, à mesure que la tendance de la civilisation moderne a été de rapprocher de plus en plus l'état intellectuel des femmes de celui des hommes—à mesure quelles lisent et quelles pensent—un sentiment de malaise, peut-être désordonné, peut-être irraisonnable, croît dans leur esprit que les conventions du monde s'opposent au complet développement des facultés qui se trouvent éveillées et de l'ambition excitée ; elles ne peuvent que se révolter, quoique ce ne soit qu'en silence, contre les notions d'un autre siècle, lorsque la même éducation n'était pas accordée à leur sexe. Alors leur premier devoir était de passer dans le monde sans attirer l'attention ; c'était un reproche d'être l'objet de la moindre remarque ; les femmes étaient regardées comme des plantes de serre-chaude, et on leur refusait le droit de croître en liberté au grand air et à la lumière du ciel.

.....

Je ne prétends pas avoir étudié ces doctrines ; je ne prétends pas qu'on puisse trouver des remèdes à cet état de malaise et d'instabilité ; je doute qu'on puisse jamais trouver de remèdes ; tout ce que je sais, c'est que je me sens désireuse de mouvement et de changement."

Sir Graham Vane écoute ces doléances avec beaucoup d'attention, et de suite, élargit les visées de la conversation.

" Je crois, dit-il, que je comprends votre sentiment mieux que les opinions de M. Morley. Vous dites avec beaucoup de vérité, que la civilisation moderne a pour résultat d'élever la position relative de la femme d'éducation au-dessus du niveau dont elle apprenait autrefois à se contenter—plus près peut-être du cœur de l'homme, parcequ'elle n'élevait pas la tête à sa hauteur—et de là un état de malaise et d'instabilité. Mais supposez-vous que, dans ce tourbillon et cette danse des atômes qui composent la boule roulante du monde civilisé, les femmes sont seules à éprouver ce malaise et cette instabilité ? Ne voyez-vous pas parmi ces masses amoncelées dans les villes les plus riches du monde, des luttes et des révoltes contre l'ordre de choses établi ? Dans ce sentiment de dissatisfaction, il y a un certain montant de vérité, parcequ'il forme un des éléments de la nature humaine ; et jusqu'à présent, on n'a pas trouvé la solution du problème. Mais dans les opinions et les doctrines qui naissent de ce sentiment, la sagesse des plus

sages ne voit que la certitude d'une ruine commune, n'offrant pour la reconstruction, que les matériaux de l'ancien édifice,—matériaux qui ne seront pas améliorés, parcequ'ils auront été oblitérés.—Remontez des classes ouvrières, à toutes les autres possédant une plus grande culture intellectuelle, et vous trouverez la même instabilité—un bruit d'ailes inexpérimentées contre les barreaux qui les séparent de l'espace et contiennent leur ambition.—Demandez l'opinion de tous les jeunes hommes ambitieux d'Angleterre, peut-être de l'Europe, et au moins la moitié d'entre eux, partagés entre le respect du passé et la curiosité de l'avenir, vous répondront en soupirant : Je suis né un siècle trop tard ou un siècle trop tôt."

Cette complication d'une question sociale avec une question politique est en effet le grand problême de notre époque, et fait le thème principal du livre.

Tous les personnages sont des déclassés, ambitieux, sans scrupule, sans souci des droits des autres, haineux de toutes les classes dirigeantes, fanatiques de bouleversements, dans l'espoir d'y puiser ou la gloire ou la richesse, ou les jouissances, ou les positions, mais dans tous les cas, la satisfaction de leurs égoïstes désirs.

C'est la doctrine des droits et des intérêts de l'individu en opposition à celle des droits de la société. C'est le *contrat social* poussé dans ses dernières conséquences.

Dans la révolution dont notre siècle a été le théâtre, quels sont les acteurs qui peuvent revendiquer la gloire d'avoir donné aux idées nouvelles un appui fortement désintéressé, sûr de toute ambition et de toute rancune personnelles ? Dans la dernière commune, combien sont tombés sous les barricades, victimes sincères de leurs doctrines ? Et parmi ces malheureuses victimes, combien n'étaient à leur poste qu'après s'être grisées de leurs chimères et de leurs rêves d'ambition ? Les mots, toujours les mots ! Combien ne font-ils pas de victimes aveugles ? Combien d'esprits faussés, combien d'intelligences dévoyées, combien de consciences oblitérées, simplement par des mots qui revêtent ce pouvoir de polarisation dont parle le docteur Holmes ?

Que de masses soulevées au seul nom de la liberté, de progrès, de tyrannie, et d'autres fantômes ou fétiches ? Et tout cela pour conduire au pouvoir ceux qui sont assez habiles pour exploiter la force de ces manœuvres dans les bouleversements politiques.

Ce courant de mécontentement dont parle Sir Graham Vane, existe dans toutes les sociétés d'Europe, et dans tous les pays où un gouvernement fortement constitué leur offre quelque résistance il entre vigoureusement en lutte, et sape directement la société,

dans son organisation sociale et économique aussi bien que politique.

En France, en Allemagne, en Russie, la société se débat dans les étranges filets que lui présentent de tous côtés le socialisme et le nihilisme.

Il était réservé à notre siècle de voir des princes radicaux et des rois carbonari. On dirait que toutes les anciennes institutions se sentent perdre pied, et quelles veulent se cramponner à tous les points d'appui à leur portée, même les plus faibles et les plus compromettants.

Quelle sera la fin de tout cela? La marche du monde est-elle ascendante? L'âge d'or reviendra-t-il jamais? Et en quoi consistera l'âge d'or? Le crime disparaîtra-t-il de la terre, ou ne verra-t-on disparaître que l'horreur qu'il inspire?

Telles sont les plus sérieuses questions du temps, et l'expérience seule pourra nous en donner la solution. Mais les optimistes les plus avancés doivent avouer qu'après avoir vu la commune de Paris, et après avoir étudié les moyens préventifs de pareils bouleversements, l'avenir n'est pas sans nuages.

Il y a dans les *Parisiens* aussi, quelques points noirs que nous ne croyons pas devoir passer sous silence.

Plusieurs des personnages — et des mieux traités du livre — appartiennent à la noblesse la plus irréprochable; mais ils parlent beaucoup trop souvent de leurs parchemins, c'est le propre de la vraie noblesse, des hommes de sang, d'imposer leur supériorité par leurs actes, par leur maintien, sans être obligés de ramener constamment la conversation sur l'armorial des croisés. Quand on entend un monsieur repéter constamment: je suis gentilhomme, on finit par l'oublier.

Un autre détail, Lord Lytton appartient à la génération de 1840; vers cette époque, sinon auparavant, il a puisé ses premières notions, il a réfléchi ses premières impressions de la vie parisienne. C'était l'époque où le réalisme dans tout l'éclat de sa force et dans tout l'attrait de sa nouveauté, surmenait les intelligences, les douait d'une activité factice, leur rendait, non pas nécessaire, mais plus naturel, l'usage de la fameuse liqueur verte qui a fait tant de victimes.

Il n'y a pas à cacher que plusieurs talents de premier ordre ont été dévoyés et ruinés par les séductions de la déesse aux yeux verts. Mais on aurait tort de considérer maintenant l'absinthe comme une influence sociale ou un accident sérieux du monde des lettres. La nouvelle jeunesse parisienne a de plus sûrs moyens de se griser. L'auteur aurait fait preuve de meilleur goût en

s'abstenant de présenter comme une habitude de caste, ce qui ne peut être, tout au plus qu'une faiblesse sans conséquence.

***

Parmi d'autres ouvrages étrangers récemment publiés sur la vie en France, nous pourrions encore citer ceux de Gréville-Murray, correspondant actuel du *New York Herald* à Paris. Celui qui a pour titre *The Member for Paris* est une étude, ou plutôt une esquisse des mœurs électorales sous l'empire. Seulement l'auteur s'est principalement attaché aux détails : il se défiait de ses grandes lignes et il avait raison. Il a choisi à peu près le même thème que Lord Lytton, mais lorsque celui-ci faisait un tableau, le premier s'en tenait à la photographie. Les noms de ces personnages sont à peine déguisés. Pour cette raison probablement, le livre avait été interdit en France, et n'a pu y être publié que depuis la guerre.

Un autre livre du même auteur, ayant pour titre *French Pictures in English Chalk*, tient parfaitement les promesses de son titre, c'est une collection de croquis, destinés à mettre en relief chacun un détail de la vie en France. La première de ces nouvelles se rapporte à la tenue des préfets à poigne, dans les élections, du temps de l'empire, mais peu à peu les événements se rapprochent, le ministre malgré lui tient son portefeuille de M. Thiers, puis l'Ambulance Fricoche, une pétroleuse, un héros de la Commune disent assez à quels détails ils se rattachent.

Dans toutes ces esquisses, d'un caractère très varié, et qui se recommandent surtout par la fidélité des détails, l'auteur a su, pourtant, se garder des exagérations qui se rencontrent à chaque pas dans les ouvrages français. On constate que l'auteur a eu le désir d'instruire et non de dénigrer.

Il y a quelque trois ans, Emile de Girardin écrivait dans la *France*, au sujet d'un roman de Marc Bazeux, dont il était forcé d'interrompre la publication :

"Dans un journal sous ma direction, l'empire pourra être blâmé lorsque l'impartialité l'exigera ; mais de mon assentiment, il n'y sera injurié, outragé."

Ces paroles sont empreintes d'un fonds commun de bon sens qu'il est vraiment très-extraordinaire qu'on ait jamais pu l'oublier.

J. A. N. PROVENCHER.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE VI

QUE L'ÉTAT A LE DEVOIR DE PROTÉGER L'ÉGLISE

§ III.—*Le Christianisme n'a pas changé la nature intime de l'Etat, mais il a modifié ses rapports extérieurs.*

(*suite*)

Une grave erreur est à éviter en cette matière ; elle consiste à croire que l'Etat doit protéger l'Eglise en vertu d'un changement produit par le christianisme dans sa nature même. Cela mènerait à des conséquences très-erronées. En effet, si le gouvernant se mettait dans l'esprit que l'obligation où il est d'appuyer par une sanction les lois ecclésiastiques vient de ce que, en embrassant la foi, le pouvoir civil s'est trouvé intrinsèquement changé, autre qu'il était dans l'ordre naturel, de sorte que son objet propre n'est plus le pouvoir temporel reposant sur la paix publique et le maintien de la justice sociale, mais le salut des âmes ou encore l'honnêteté surnaturelle des mœurs, c'est-à-dire la vertu en tant qu'élevée par l'Evangile au surnaturel ; si, disons-nous, le gouvernant allait se faire une opinion si erronée, il s'arrogerait par là le droit de porter des lois dans l'ordre religieux et de mettre directement la main à ce qui touche la foi et la morale. Ce fut l'erreur des empereurs du Bas-Empire, erreur qui eut son imitation dans les prétentions du Gallicanisme et du Febronianisme, et qu'on essaie de ressusciter dans les Etats modernes depuis que, par la conces-

sion de la liberté des cultes, ils ont cessé d'être catholiques. Mais le siècle s'épouvante-t-il jamais de la contradiction et de l'absurde ? Il faut donc brièvement éclaircir ce point.

Nous disons donc que la fin du pouvoir politique en soi ne peut être qu'une fin naturelle, et en voici la raison : la fin est proportionnelle au principe, rien ne pouvant être supérieur à la cause de son être. Or, le principe du pouvoir politique est la nature seule ; en effet, il n'est pas d'institution divine surnatnrelle comme l'Eglise, mais il tire son origine des simples données de la raison ; donc sa fin ne peut être qu'une fin naturelle, puisque la nature ne peut s'élever au-dessus d'elle-même en dirigeant vers ce qui est en dehors de sa sphère et de ses forces. Or, si la fin du pouvoir politique en soi est naturelle, naturelle en soi elle est demeurée, même après le christianisme, car nul accroissement intrinsèque surnaturel n'aurait pu lui survenir que par une concession positive de Dieu ; or, cette concession n'a point eu lieu dans la loi évangélique, puisque le nouveau pouvoir que Jésus-Christ venait apporter sur la terre, ce n'est pas à César, c'est à Pierre et aux Apôtre seulement qu'il l'a conféré. Qu'ensuite le pouvoir politique dans la sphère même naturelle soit restreint en soi au seul ordre externe, on le conclut facilement de ce que les moyens dont il dispose ne s'étendent plus outre ; or, il n'est pas de but fixé par la nature pour lequel elle ne fournisse en même temps les moyens convenables.

Qu'est-ce donc que la venue de Jésus-Christ a changé dans le pouvoir politique ? Elle en a changé les rapports extérieurs. Le pouvoir politique autrefois se rapportait à la fin purement naturelle des individus, maintenant il se rapporte à la fin surnaturelle. Autrefois il était en contact avec une autorité religieuse qu'il possédait ou qui était en sa dépendance, maintenant il a devant lui un sacerdoce d'origine plus haute que la sienne, totalement distinct et au-dessus de lui. Autrefois il suffisait que l'ordre public se réglât sur l'hounêteté morale connue par la raison, maintenant il faut que cette moralité soit définie par la révélation et les prescriptions de l'Evangile (1). On voit par là que le changement de rap-
On voit par là que le changement de rapports dont nous parlons se
fonde sur trois choses conformément à ce que nous avons dit (§ II). La première est que, dans le christianisme, le peuple n'est plus composé de simples hommes, mais de fidèles, c'est-à-dire d'hommes engendrés par le Christ à la vie de la grâce, avec de nouveaux

(1) Comme on le voit, nous faisons abstraction de la constitution de l'église judaïque ; nous parlons simplement du pouvoir religieux parmi les gentils.

droits et de nouveaux devoirs. Le terme envisagé par l'autorité politique est donc changé; or, tout changement dans le terme emporte conséquemment dans le sujet corrélatif un changement de rapport. La seconde est que, par l'établissement de l'Eglise, la société a été de droit divin soumise au gouvernement d'un nouveau pouvoir suprême, le pouvoir sacerdotal, qui est absolument indépendant du pouvoir politique avec lequel il doit aller d'accord afin que la société soit ordonnée et tranquille dans sa marche. Enfin, si le gouvernement lui-même s'est fait chrétien, il lui est impossible de n'agir pas conformément à sa foi, même en tant que gouvernant, parce que la foi se pose comme la règle suprême de toute action morale, et qu'il serait absurde de vouloir soustraire à l'ordre moral les actes gouvernementaux comme s'ils n'étaient pas des actes libres et partant susceptibles de bonté ou de malice (1).

Deux corollaires découlent de là : le premier, que par l'avènement du christianisme le pouvoir politique s'est trouvé resserré dans des bornes plus étroites ; le second, que dans ses limites nouvelles et réduites ce même pouvoir a été élevé de beaucoup au dessus de sa propre nature. Il a été réduit à de plus étroites limites, puisque, selon la sage remarque de Suarez, l'ordre religieux qui dépendait de lui dans le paganisme lui a été enlevé tout entier. La religion alors comme institution publique avait pour but le prospérité de l'Etat, conséquemment ou elle était une appartenance du pouvoir royal ou elle s'unissait à celui-ci dans la même per-

---

(1) C'est en substance la doctrine enseignée par Suarez comme par tous les autres docteurs catholiques. "Le pouvoir civil, dit-il, même en tant qu'il se trouve joint à la foi dans les principes chrétiens, encore qu'il ne s'étende pas dans son objet et ses actes à la fin surnaturelle ou spirituelle de l'homme, peut toutefois dans ses lois, et même en partie doit avoir en vue la fin surnaturelle et y rapporter l'acte même législatif." "Dico potestatem civilem (etiam prout est in principibus christianis fidei conjuncta) non extendi in materia vel actibus suis ad finem supernaturalem seu spiritualem vitæ futuræ vel præsentis; licet ipsi legislatores fideles in suis legibus ferendis intueri possint et ex parte debeant supernaturalem finem et actum ipsum ferendi legem in supernaturalem finem referre." [De Legibus, l. III, c. VII]. Puis, venant à s'expliquer plus en particulier, le célèbre théologien ajoute que "cette relation du pouvoir civil au bien religieux s'entend de deux manières. Premièrement, dans le sens d'une ordination, d'une relation positive, et elle est alors ordinairement de simple conseil, pourvu qu'il n'y ait ni précepte spécial, ni nécessité qui la commande..... Deuxièmement, dans un sens négatif, je veux dire dans le sens d'un soin prévoyant pour ne rien établir qui soit contraire à la fin surnaturelle, ou en empêche l'obtention ; et cette prudence précautionneuse du pouvoir civil a son principe dans la foi, et on peut la nommer une certaine relation virtuelle à la fin dernière. Et elle n'est pas seulement un conseil, c'est un vrai précepte qui regarde surtout le prince chrétien et catholique." "Est autem observandum hanc relationem posse dupliciter fieri. Primo per positivam ordinationem et sic regulariter erit in consilio, nisi speciale præceptum vel necessitas ad illum obligaverit..... Secundo intelligi potest per negationem tantum, seu per circumspectionem nihil statuendi per hanc potestatem, quod sit contrarium fini supernaturali vel ejus consecutionem impedire possit ; quæ observatio et prudens cautio ex fide procedit et virtualis quædam relatio in ultimum finem dici potest. Estque non tantum in consilio sed etiam in præcepto, maxime proprio christiani et catholici principis ut constat." [Ibid.]

sonne ou elle lui demeurait subordonnée. C'est ainsi que nous voyons Anius et roi et prêtre d'Apollon (1) ; chez les Romains le pontificat suprême était comme la couronne et le complément de la dignité impériale. Mais à présent sous l'Evangile la religion tant publique que privée est entendue et voulue pour elle-même comme une institution qui se rapporte à la gloire de Dieu et au salut des âmes ; elle n'est ordonnée à aucun bien terrestre, mais tout bien terrestre lui est ordonné. Aussi les intérêts religieux ont-ils été confiés non pas au prince mais aux évêques ayant pour chef le Pontife romain, et cela par institution immédiate de Jésus-Christ (2). Seulement cette limitation du pouvoir civil a tourné à sa plus grande exaltation et à sa plus grande gloire. Car en vertu de l'alliance que le pouvoir civil doit faire avec le nouveau pouspirituel, et de la protection qu'il lui doit, d'administrateur d'un bien purement humain il est devenu coopérateur de l'Eglise dans une œuvre divine qui n'est pas limitée à cette vie mais qui touche à la vie future. Il participe indirectement à l'empire universel de l'Eglise, et son glaive matériel, par une sorte de consécration que lui donne son contact avec le glaive spirituel, d'instrument de mort devient instrument de vie. C'est de quoi l'Etat devrait justement s'enorgueillir. Mais par une illusion satanique il méconnait d'abord sa dignité en se séparant de l'Eglise, puis s'étant ainsi refait païen il cherche à reprendre sur la religion de Jésus-Christ ce plein empire qu'il exerçait autrefois sur les superstitions du Paganisme.

§ IV—*Réponse aux deux sophismes objectés dans le principe.*

Il est facile maintenant de répondre aux deux sophismes dans lesquels on voulait conclure de la nature de l'Etat, qu'il doit être indifférent à toute religion, et qu'il ne peut accorder sa protection à l'Eglise. L'Etat, disait-on, a pour fin le bonheur temporel de la société : la paix, la justice extérieure, la somme des moyens nécessaires au bien-être d'ici-bas ; il est distinct de l'Eglise qui se propose le bonheur spirituel et éternel, donc il doit en être séparé. Il ne peut donner la vérité, donc il ne peut la protéger.

---

(1) Rex Anius, rex idem hominum Phœbique sacerdos.
Virgil. Æneid. III, 28.

(2) Quoad illa quæ pertinent ad religionem, civilis potestas magis limitata nunc est in Ecclesia quam esset ante christianam religionem. Nam olim cura religionis ordinabatur ad honestam felicitatem reipublicæ ; nunc autem religio et spiritualis salus et felicitas per se primo intenta est, et reliqua propter illam. Et ideo olim cura religionis vel pertinebat ad potestatem regiam, vel cum illa conjungebatur in eadem persona, vel illi subordinabatur ; nunc autem cura religionis specialiter Pastoribus Ecclesiæ commissa est. Suarez De Leg., l. IV, c. XI.

Nous pourrions insister sur la fin de l'Etat telle que nos adversaires la décrivent et montrer comment depuis l'apparition du christianisme elle est incapable de répondre à ce qu'exige la dignité humaine et de procurer le bien véritable de la société sans être en rapports étroits avec l'Eglise. Mais parce que ce point sera traité plus loin, qu'il nous suffise de discuter ici les deux arguments qui appuient cette doctrine. Il est vrai que la fin politique étant ce que nous avons dit, l'Etat apparaît par là même distinct de l'Eglise, car toute société est spécifiée par sa fin propre. Mais s'ensuit-il qu'il doive en être séparé ? Nullement. Le corps aussi est distinct de l'âme, et pourtant il n'en est point séparé, il lui est même uni de la plus étroite union, il y a entre eux union de nature et union de personne. Nous au contraire de ce que l'Etat est distinct de l'Eglise nous concluons tout l'opposé, à savoir qu'ils ont le droit de s'entr'aider et de diriger harmoniquement, suivant leur fin propre, la même société. Autrement, cette société soumise à ces deux pouvoirs courrait risque, à supposer qu'ils soient en désaccord, de se trouver en opposition avec elle-même et d'être tirée en sens contraire non sans une perturbation profonde.

Il est sûr également que l'Etat dont l'origine est humaine ne peut donner la vérité qui est d'origine divine. L'Eglise seule, infaillible par assistance divine, a ce pouvoir. Mais quoi ! parce que le corps est incapable de créer l'âme, direz-vous qu'une fois animé il ne peut plus concourir au développement extérieur de ses forces ? Le fait vous démentirait. De ce que l'Etat ne peut de lui-même donner la vérité, il résulte seulement qu'il doit bien se garder de s'immiscer n'importe comment dans les décisions dogmatiques ou morales, ce qui renverse, soit dit en passant, les prétentions outrées du *Placet* et de l'*Exequatur* dont nous avons déjà dit un mot et que nous verrons plus loin. Mais il ne s'ensuit aucunement que l'Etat recevant la vérité de l'Eglise qui seule ici-bas est maîtresse de vérité, ne puisse ou ne doive lui prêter l'aide de son bras pour remplir librement sa divine mission sans être arrêtée par des obstacles matériels. Bien plus, cela est très-conforme au plan divin et à l'ordre rationnel d'après lequel le corps doit être au service de l'esprit et la force matérielle au service de la force morale.

Finissons ici par une considération très-grave. Le Pape en proscrivant le sentiment erroné d'après lequel la meilleure forme de gouvernement politique est celle qui établit la liberté de conscience et l'impunité pour les délits religieux affirme qu'il est contraire à la doctrine de la sainte Ecriture, de l'Eglise et des Pères (1).

---

(1) Contra Sacrarum Litterarum, Ecclesiæ, sanctorumque Patrum doctrinam. Encyclique Quanta cura § Atque contra.

L'Ecriture a toujours des louanges pour les rois qui firent servir le sceptre de la justice à la défense de la vraie religion. Il était prescrit dans l'ancien Testament que les rois de Juda lors de leur sacre recevraient des prêtres le livre de la loi, pour signifier qu'ils devaient gouverner la nation conformément à cette loi. C'est Dieu qui, à proprement parler, est roi, les gouvernants ne sont que ses ministres (1). Or quels ministres que ceux qui se montreraient indifférents aux insultes faites à leur Seigneur et laisseraient impunément violer ses lois ; Jésus-Christ lui-même nous a donné là-dessus l'enseignement de son exemple quand il frappa du fouet les profanes qui déshonoraient le temple. Ensuite la tradition de l'Eglise est constante et ne souffre aucune exception. Que l'on consulte les Décrétales, les Canons des Conciles, les enseignements des Pères et des Docteurs, on les trouvera tous constamment unanimes à faire un devoir aux princes chrétiens de protéger l'Eglise et de punir les transgresseurs de ses lois. Qu'il nous suffise d'apporter ici l'autorité de deux saints auxquels leur sagesse à gouverner l'Eglise a valu le surnom de grands : saint Léon et St. Grégoire. Le premier parlant à Turribe de la rigueur des lois portées contre les propagateurs d'hérésie s'exprime ainsi : " Cette sévérité fut avantageuse à l'Eglise dont le gouvernement est bénin ; quoique satisfaite du jugement sacerdotal elle répugne aux exécutions sanglantes, néanmoins elle se trouve aidée par les constitutions sévères des princes chrétiens, car, et c'est ce qui arrive quelquefois, qui redoute le supplice corporel recourt parfois au remède spirituel (2)." Le second dans sa lettre à l'empereur Maurice lui fait cette leçon : " La puissance de mes maîtres sur tous les hommes leur a été donnée d'en haut pour aider les gens de bien, élargir la voie du ciel et faire servir le royaume terrestre au royaume céleste (3)." Après ces deux grands Papes, voici deux saints Docteurs Saint Pierre Damien écrit à saint Hannon, archevêque de Cologne, " que ces deux dignités (la dignité royale et la dignité sacerdotale) ont besoin de s'entr'aider, le sacerdoce étant protégé par le secours de l'empire et l'empire étant soutenu par la sainteté de l'office sacerdotal (4). " Saint Bernard exhorte ainsi

(1) Cum essetis ministri regni illius. Sap VI.

(2) Profuit ista districtio ecclesiasticæ lenitati, quæ etsi sacerdotali contenta judicio, cruentas refugit ultiones, severis tamen Christianorum principum constitutionibus adjuvatur : dum ad spirituale nonnunquam reçurrunt remedium, qui timent corporale supplicium. Epist. 15 ad Turrib- Astur. epis.

(3) Ad hoc enim potestas super omnes nomines Dominorum meorum pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur. Epist. l. III ep. 65 ad Maurit. August.

(4) Quoniam utraque dignitas alternæ invicem utilitatis est indiga, dum et sacerdotium regni tuitione protegitur, et regnum sacerdotalis officii sanctitate fulcitur. Epist. l. III. ep. 6.

le Pape Eugène III : " Il s'agit, maintenant que le Seigneur souffre de tirer les deux glaives..... mais qui les tirera si ce n'est vous ? Tous deux sont à Pierre ; l'un c'est à son signe, l'autre c'est de sa propre main, quand il est besoin, qu'ils doivent sortir du fourreau (1)." Et cette métaphore si expressive des deux glaives qui doivent s'unir était devenue si commune dans l'Eglise que les princes séculiers eux-mêmes en usaient dans les assemblées de la nation ou comme on dirait actuellement dans leurs discours de la Couronne. Ainsi le roi Edgar adressait aux évêques réunis à Dunstan en Angleterre ces fortes et éloquentes paroles : " Rivalisons de zèle, ô évêques, rivalisons de zèle dans les voies du Seigneur et dans l'observance des commandements de notre Dieu. Le temps est venu de se lever contre ceux qui ont dissipé la loi divine. Moi, je porte le glaive de Constantin ; vous, celui de Pierre. Donnons-nous la main ; joignons le glaive au glaive, et que les lépreux soient chassés hors du camp, que le sanctuaire du Seigneur soit purifié et que les fils de Lévi le servent dans le temple (2)." Fréderic II lui-même de si horrible mémoire contraint par l'opinion confessait aux princes dans la diète de Worms que " le glaive matériel est ordonné à la défense du glaive spirituel (3)."

Que les laïques ignorent cette perpétuelle tradition de l'Eglise c'est excusable, car ils ne sont pas obligés d'avoir de la doctrine sacrée une science bien vaste. Mais à ce sujet il faut remarquer que par la raison contraire les ecclésiastiques ne peuvent bénéficier de cette excuse, et que, en une matière si délicate comme est la morale, surtout quand elle touche à la religion, le premier soin de tout bon catholique doit être de s'informer du sentiment de l'Eglise afin de se préserver de tout péril d'erreur. Peu importe ce que pensent les Parlements modernes et les maîtres du droit nouveau ! Ils se font le porte-voix de bien autres extravagances, et la science humaine serait bien malheureuse si de pareils enseignements devoient être sa règle. Le catholique sincère sait que la colonne et la maîtresse de la vérité est l'Eglise de Jésus-Christ : il cherche avant tout la pensée et le jugement de cette Eglise ; il ne s'efforce pas de ramener à des sens plus ou moins violents la doctrine qu'elle

---

(1) Exerendus est nunc uterque gladius in passione Domini.... per quem autem nisi per vos ? Petri uterque est ; alter suo nutu, alter suo manu, quoties necesse est, evaginandus. Epist. 256 ad Euge.

(2) Æmulamini, ô sacerdotes, æmulamini vias Domini et justitias Dei nostri. Tempus insurgendi contra eos qui dissiparunt legem. Ego Constantini, vos Petri gladium habetis in manibus. Jungamus dexteras ; gladium gladio copulemus, et ejiciantur extra castra leprosi et purgetur sanctuarium Domini, et ministrent in templo filii Levi.

(3) Gladius materialis constitutus est in subsidium gladii spiritualis. Pertz. Monum. Germ. hist. t. IV. p. 234.

professe, mais il conforme volontiers sa manière de voir à un enseignement qu'il a reçu dans toute la sincérité de son cœur.

CHAPITRE VII

RÉFUTATION DE LA DOCTRINE D'UN CATHOLIQUE LIBÉRAL SUR LA SUBORDINATION DE L'ÉTAT A L'ÉGLISE.

Ce que nous avons dit jusqu'ici peut se résumer ainsi : l'Etat quoique distinct de l'Eglise lui est néanmoins subordonné ; il ne peut se séparer d'elle en proclamant la liberté de conscience et des cultes ; il est obligé de lui accorder la protection de ses lois et de faire servir son glaive matériel à la défense du royaume de Dieu et de l'ordre spirituel. *Karolus, Dei gratia rex, Ecclesiæ defensor et in omnibus Apostolicæ Sedis adjutor fidelis* (1), telle était la formule que Charlemagne, ce vrai type des princes chrétiens, mettait d'habitude en tête de ses lois.

Cette doctrine qui est celle de tous les Pères et de tous les Docteurs est combattue par ce qu'on appelle les catholiques libéraux. Ils sont nombreux encore en France et en Belgique. En Italie leur parti quoique microscopique a pour organe la *Rivista universale* de Gênes. C'est à elle que nous en avons.

Dans un article publié dans cette revue (2) le même auteur que nous avons déjà réfuté (3) prétend établir l'autonomie absolue de l'Etat et la pleine indépendance où il est de l'autorité de l'Eglise. Et ce qui est plus curieux, c'est qu'il soutient son opinion non-seulement comme étant plus rationnelle mais encore comme étant plus conforme aux intérêts du christianisme. Et bien que par après comme s'il s'apercevait de la confusion où il jette la société, il conseille aux deux pouvoirs l'accord et l'harmonie, cette harmonie, cet accord qu'il propose est une puérile illusion ou une contradiction manifeste. Et qu'on ne s'en étonne pas ; il faut se le rappeler, l'un des priviléges des catholiques libéraux, c'est l'incohérence. Mais exposons brièvement cette théorie.

§ I.—*Théorie d'un catholique libéral sur les relations qui peuvent exister entre l'Eglise et l'Etat.*

Voici ce qu'il avance : " Relativement aux rapports qui peuvent exister entre l'Eglise et l'Etat, le pouvoir religieux et le pouvoir

(1) Charles, roi par la grâce de Dieu, défenseur de l'Eglise et coadjuteur fidèle du Siége apostolique en toutes choses.

(2) Cahier 60.

(3) Page 71 et suiv.

civil, la raison nous montre comme possibles, et l'histoire nous révèle comme réalisés quatre systèmes seulement : a) celui de la confusion des deux pouvoirs, b) celui de la subordination du pouvoir religieux au pouvoir civil ou c) de celui-ci à celui-là, d) celui de la séparation de l'un et de l'autre. Ce dernier peut être diversement entendu et appliqué comme nous allons le voir (1)." Il établit ensuite que des trois premier systèmes aucun n'est admissible : ni celui de la confusion des deux pouvoirs, puisque l'Eglise est distincte de l'Etat par son institution, sa fin et son ministère ; ni ceux de la subordination de l'Etat à l'Eglise et de l'Eglise à l'Etat, parce que ces deux systèmes équivalent au fond à l'identification des deux pouvoirs et à l'anéantissement de toute liberté, l'Eglise devenant un instrument de l'Etat ou l'Etat un instrument de l'Eglise. Reste donc la séparation. Mais la séparation peut s'entendre et se pratiquer de trois manières. Premièrement par voie de lutte réciproque, et cela, à part quelques circonstances, ne convient généralement pas : ce serait une source de troubles et de maux. Deuxièmement par voie d'indifférence mutuelle et c'est encore à rejeter comme contraire au plan divin, à l'unité d'un sujet qui est à la fois citoyen et fidèle, aux intérêts mêmes des deux sociétés. Troisièmement enfin par voie, comment dirons-nous ? de respect mutuel, en tant que les deux sociétés se maintiennent dans leur propre sphère en toute liberté et autonomie, développant chacune dans les bornes qui la limitent, sa vie propre, sans immixtion aucune soit d'un côté soit de l'autre. C'est à cette espèce de séparation qu'il s'arrête comme à celle qui doit immanquablement produire l'accord le plus vrai et le plus sympathique (2).

---

(1) Rivista universale. Cahier 60, p. 464.
(2) Ibid. p. 472.

(*à continuer.*)

LE PAYS DES FOURRURES

CHAPITRE IV

UN CAMPEMENT DE NUIT

(*Suite*)

Ainsi, Jasper Hobson ne s'était pas trompé sur la question du point de rupture. C'était l'isthme qui avait cédé aux secousses du tremblement de terre. Aucune trace du continent américain, plus de falaises, plus de volcans dans l'ouest de l'île. La mer partout.

L'angle, formé au sud-ouest de l'île par le détachement du glaçon, dessinait maintenant un cap assez aigu qui, rongé par les eaux plus chaudes, exposé à tous les chocs, ne pouvait évidemment échapper à une destruction prochaine.

Les explorateurs reprirent donc leur marche, en prolongeant la ligne rompue qui, presque droite, courait à peu près ouest et est. La cassure était nette, comme si elle eût été produite par un instrument tranchant. On pouvait, en de certains endroits, observer la position du sol. Cette berge, mi-partie glace, mi-partie terre et sable, émergeait d'une dizaine de pieds. Elle était absolument accore, sans talus, et quelques portions, quelques tranches plus fraîches, attestaient des éboulements récents. Le sergent Long signala même deux ou trois petits glaçons détachés de la rive, qui achevaient de se dissoudre au large. On sentait que dans ses mouvements de ressac, l'eau plus chaude rongeait plus facilement cette lisière nouvelle, que le temps n'avait pas encore revêtu, comme le reste du littoral, d'une sorte de mortier de neige et de sable. Aussi, cet état de choses était-il rien moins que rassurant.

Mrs. Paulina Barnett, le lieutenant Hobson et le sergent Long, avant de prendre du repos, voulurent achever l'examen de cette arête méridionale de l'île. Le soleil, suivant un arc très-allongé, ne devait pas se coucher avant onze heures du soir, et, par conséquent, le jour ne manquait pas. Le disque brillant se traînait avec lenteur sur l'horizon de l'ouest, et ses obliques rayons projetaient démesurément devant leurs pas les ombres des explorateurs. A de certains instants, la conversation de ceux-ci s'animait, puis, pendant de longs intervalles, ils restaient silencieux, interrogeant la mer, songeant à l'avenir.

L'intention de Jasper Hobson était de camper, pendant la nuit, à la baie de Washburn. Rendu à ce point, il aurait fait environ dix-huit milles, c'est-à-dire, si ses hypothèses étaient justes, la moitié de son voyage circulaire. Puis, après quelques heures de repos, quand sa compagne serait remise de ses fatigues, il comptait reprendre, par le rivage occidental, la route du fort Espérance.

Aucun incident ne marqua cette exploration du nouveau littoral, compris entre la baie des Morses et la baie Washburn. A sept heures du soir, Jasper Hobson était arrivé au lieu de campement dont il avait fait choix. De ce côté, même modification. De la baie Wasburn, il ne restait plus que la courbe allongée, formée par la côte de l'île, et qui, autrefois, la délimitait au nord. Elle s'étendait sans altération jusqu'à ce cap qu'on avait nommé cap Michel, et sur une longueur de sept milles. Cette portion de l'île ne semblait avoir souffert aucunement de la rupture de l'isthme. Les taillis de pins et de bouleaux, qui se massaient un peu en arrière, étaient feuillus et verdoyants à cette époque de l'année. On voyait encore une assez grande quantité d'animaux à fourrures bondir à travers la plaine.

Mrs. Paulina Barnett et ses deux compagnons de route s'arrêtèrent en cet endroit. Si leurs regards étaient bornés au nord, du moins, dans le sud, pouvaient-ils embrasser une moitié de l'horizon. Le soleil traçait un arc tellement ouvert que ses rayons, arrêtés par le relief du sol plus accusé vers l'ouest, n'arrivaient plus jusqu'aux rivages de la baie Wasburn. Mais ce n'était pas encore la nuit, pas même le crépuscule, puisque l'astre radieux n'avait pas disparu.

" Mon lieutenant, dit alors le sergent Long du ton le plus sérieux du monde, si, par miracle, une cloche venait à sonner en ce moment, que croyez-vous qu'elle sonnerait ?

—L'heure du souper, sergent, répondit Jasper Hobson. Je pense, madame, que vous êtes de mon avis ?

—Entièrement, répondit la voyageuse, et puisque nous n'avons

qu'à nous asseoir pour être attablés, asseyons-nous. Voici un tapis de mousse,—un peu usé, il faut bien le dire,—mais que la Providence semble avoir étendu pour nous."

Le sac aux provisions fut ouvert. De la viande sèche, un pâté de lièvres, tiré de l'officine de Mrs. Joliffe, quelque peu de biscuit, formèrent le menu du souper.

Ce repas terminé un quart d'heure après, Jasper Hobson retourna vers l'angle sud-est de l'île, pendant que Mrs Paulina Barnett demeurait assise au pied d'un maigre sapin à demi ébranché, et que le sergent Long préparait le campement pour la nuit.

Le lieutenant Hobson voulait examiner la structure du glaçon qui formait l'île, et reconnaître, s'il était possible, son mode de formation. Une petite berge, produit par un éboulement, lui permit de descendre jusqu'au niveau de la mer, et, de là, il put observer la muraille accore qui formait le littoral.

En cet endroit, le sol s'élevait de trois pieds à peine au-dessus de l'eau. Il se composait, à sa partie supérieure, d'une assez mince couche de terre et de sable, mélangée d'une poussière de coquillages. Sa partie inférieure consistait en une glace compacte, très-dure et comme métalisée, qui supportait ainsi l'humus de l'île.

Cette couche de glace ne dépassait que d'un pied seulement le niveau de la mer. On voyait nettement, sur cette compure nouvellement faite, les stratifications qui divisaient uniformément l'icefield. Ces nappes horizontales semblaient indiquer que les gelées successives qui les avaient faites s'étaient produites dans des eaux relativement tranquilles.

On sait que la congélation s'opère par la partie supérieure des liquides; puis si le froid persévère, l'épaisseur de la carapace solide s'accroît en allant de haut en bas. Du moins, il en est ainsi pour les eaux tranquilles. Au contraire, pour les eaux courantes, on a reconnu qu'il se formait des glaces de fond, lesquelles montaient ensuite à la surface.

Mais, pour ce glaçon, base de l'île Victoria, il n'était pas douteux que, sur le rivage du continent américain, il ne se fût constitué en eaux calmes. Sa congélation s'était évidemment faite par sa partie supérieure, et, en bonne logique, on devait nécessairement admettre que le dégel s'opérerait par sa surface inférieure. Le glaçon diminuerait d'épaisseur, quand il serait dissous par des eaux plus chaudes, et alors le niveau général de l'île s'abaisserait d'autant par rapport à la surface de la mer.

C'était là le grand danger.

Jasper Hobson, on vient de le dire, avait observé que la couche solidifiée de l'île, le glaçon proprement dit, ne s'élevait que d'un

pied environ au-dessus du niveau de la mer. Or, on sait que tout au plus les quatre cinquièmes d'une glace flottante sont immergés. Un icefield, un iceberg, pour un pied qu'ils ont au-dessus de l'eau, en ont quatre au-dessous. Cependant, il faut dire, suivant leur mode de formation ou leur origine, la densité, ou, si l'on veut, le poids spécifique des glaces flottantes est variable. Celles qui proviennent de l'eau de mer, poreuses, opaques, teintes de bleu ou de vert, suivant les rayons lumineux qui les traversent, sont plus légères que les glaces formées d'eau douce. Leur surface saillante s'élève donc un peu plus au-dessus du niveau océanique. Or, il était certain que la base de l'île Victoria était un glaçon d'eau de de mer. Donc, tout considéré, Jasper Hobson fut amené à conclure, en tenant compte du poids de la couche minérale et végétale qui recouvrait le glaçon, que son épaisseur au-dessous du niveau de la mer devait être de quatre à cinq pieds environ. Quant aux divers reliefs de l'île, aux éminences, aux extumescences du sol, ils n'affectaient évidemment que sa surface terreuse et sableuse, et on devait admettre que, d'une façon générale, l'île errante n'était pas immergée de plus de cinq pieds.

Cette observation rendit Jasper Hobson fort soucieux. Cinq pieds seulement ! Mais, sans compter les causes de dissolution auxquelles cet icefield pouvait être soumis, le moindre choc n'amènerait-il pas une rupture à sa surface ? Une violente agitation des eaux, provoquée par une tempête, par un coup de vent, ne pouvait-elle entraîner la dislocation du champ de glaces, sa rupture en glaçons et bientôt sa décomposition complète ? Ah ! l'hiver, le froid, la colonne mercurielle gelée dans sa cuvette de verre, voilà ce que le lientenant Hobson appelait de tous ses vœux ! Seul, le terrible froid des contrées polaires, le froid d'un hiver arctique, pourrait consolider, épaissir la base de l'île, en même temps qu'il établirait une voie de communication entre elle et le continent.

Le lieutenant Hobson revint au lieu de halte. Le sergent Long s'occupait d'organiser la couchée, car il n'avait pas l'intention de passer la nuit à la belle étoile, ce à quoi la voyageuse se fût pourtant résignée. Il fit connaître à Jasper Hobson son intention de creuser dans le sol une maison de glace, assez large pour contenir trois personnes, sorte de " snow-house," qui les préserverait fort bien du froid de la nuit.

" Dans le pays des Esquimaux, dit il, rien de plus sage que de se conduire en Esquimau."

Jasper Hobson approuva, mais il recommanda à son sergent de ne pas trop profondément fouiller dans le sol de glace, qui ne devait pas mesurer plus de cinq pieds d'épaisseur.

Le sergent Long se mit à la besogne. Sa hachette et son couteau à neige aidant, il eut bientôt déblayé la terre et creusé une sorte de couloir en pente douce qui aboutissait directement à la carapace glacée. Puis il s'attaqua à cette masse friable, que le sable et la terre recouvraient depuis de longs siècles.

Il ne fallait pas plus d'une heure pour creuser cette retraite souterraine, ou plutôt ce terrier à paroi de glace, très-propre à conserver la chaleur, et, par conséquent, d'une habitabilité suffisante pour quelques heures de nuit.

Tandis que le sergent Long travaillait comme un termite, le lieutenant Hobson, ayant rejoint sa compagne, lui communiquait le résultat de ses observations sur la constitution physique de l'île Victoria. Il ne lui cacha pas les craintes sérieuses que cet examen laissait dans son esprit. Le peu d'épaisseur du glaçon, suivant lui, devait provoquer avant peu des failles à sa surface, puis des ruptures impossibles à prévoir, et par conséquent impossibles à empêcher. L'île errante pouvait, à chaque instant, ou s'immerger peu à peu par changement de pesanteur spécifique, ou se diviser en îlots plus ou moins nombreux dont la durée serait nécessairement éphémère. Sa conclusion fut, qu'autant que possible, les hôtes du fort Espérance ne devaient pas s'éloigner de la factorerie et rester réunis sur le même point afin de partager ensemble les mêmes chances.

Jasper Hobson en était là de sa conversation, quand des cris se firent entendre.

Mrs. Paulina Barnett et lui se levèrent aussitôt. Ils regardèrent autour d'eux, vers le taillis, sur la plaine, en mer.

Personne.

Cependant, les cris redoublaient.

" Le sergent ! le sergent ! " dit Jasper Hobson.

Et, suivi de Mrs. Paulina Barnett, il se précipita vers le campement.

A peine fut-il arrivé à l'ouverture béante de la maison de neige, qu'il aperçut le sergent Long, cramponné des deux mains à son couteau qu'il avait enfoncé dans la paroi de glace, et appelant, d'ailleurs, d'une voix forte, mais avec le plus grand sang froid.

On ne voyait plus que la tête et les bras du sergent. Pendant qu'il creusait, le sol glacé avait soudain manqué sous lui, et il avait été plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture.

Jasper Hobson se contenta de dire :

" Tenez bon ! "

Et, se couchant sur l'entaille, il arriva au bord du trou. Puis il

tendit la main au sergent qui, sûr de ce point d'appui, parvint à sortir de l'excavation.

"Mon Dieu, sergent Long, s'écria Mrs. Paulina Barnett, que vous est-il donc arrivé ?

—Il m'est arrivé, madame, répondit Long, en se secouant comme un barbet mouillé, que ce sol de glace a cédé sous moi et que j'ai pris un bain forcé.

—Mais, demanda Jasper Hobson, vous n'avez donc pas tenu compte de ma recommandation de ne pas creuser trop profondément au-dessous de la couche de terre ?

—Faites excuse, mon lieutenant. Vous pouvez voir que c'est à peine si j'ai entamé de quinze pouces le sol de glace. Seulement, il faut croire qu'il existait en dessous une boursouflure, qu'il y avait là comme une sorte de caverne. La glace ne reposait sur l'eau, et je suis passé comme au travers d'un plafond qui se fend. Si je n'avais pu m'accrocher à mon couteau, je m'en allais tout bêtement sous l'île, et c'eût été fâcheux, n'est il pas vrai, madame ?

—Très-fâcheux, brave sergent ! " répondit la voyageuse, en tendant la main au digne homme.

L'explication donnée par le sergent Long était exacte. En cet endroit, par une raison quelconque, sans doute par suite d'un emmagasinage d'air, la glace avait formé voûte au-dessus de l'eau, et, par conséquent, sa paroi peu épaisse, amincie encore par le couteau à neige, n'avait pas tardé à se rompre sous le poids du sergent.

Cette disposition qui, sans doute, se reproduisait en mainte partie du champ de glace, n'était point rassurante. Où serait-on jamais certain de poser le pied sur un terrain solide ? Le sol ne pouvait-il à chaque pas céder à la pression ? Et quand on songeait que sous cette mince couche de terre et de glace se creusaient les gouffres de l'Océan, quel cœur ne se serrait pas, si énergique qu'il fût !

Cependant le sergent Long, se préoccupant peu du bain qu'il venait de prendre, voulait reprendre en un autre endroit son travail de mineur. Mais, cette fois, Mrs. Paulina Barnett n'y voulut pas consentir. Une nuit à passer en plein air ne l'embarrassait pas. L'abri du taillis voisin lui suffisait aussi bien qu'à ses compagnons, et elle s'opposa absolument à ce que le sergent Long recommençât son opération. Celui-ci dut se résigner à obéir.

Le campement fut donc reporté à une centaine de pieds en arrière du littoral, sur une petite extumescence où poussaient quelques bouquets isolés de pins et de bouleaux, dont l'agglomération ne méritait certainement pas la qualification de taillis. Un feu pétil-

lant de branches mortes fut allumé vers dix heures du soir, au moment où le soleil rasait les bords de cet horizon au-dessus duquel il n'allait disparaître que pendant quelques heures.

Le sergent Long eut là une belle occasion de sécher ses jambes, et il n'y manqua pas. Jasper Hobson et lui causèrent jusqu'au moment où le crépuscule remplaça la lumière du jour. Mrs. Paulina Barnett prenait de temps en temps part à la conservation et cherchait à distraire le lieutenant de ses idées un peu sombres. Cette belle nuit, très-étoilée au zénith, comme toutes les nuits polaires, était propice d'ailleurs à un apaisement de l'esprit. Le vent murmurait à travers les sapins. La mer semblait dormir sur le littoral. Une houle très-allongée gonflait à peine sa surface et venait expirer sans bruit à la lisière de l'île. Pas un cri d'oiseau dans l'air, pas un vagissement sur la plaine. Quelques crépitements des souches de sapins s'épanouissant en flammes résineuses, puis, à de certains intervalles, le murmure des voix qui s'envolaient dans l'espace, troublaient seuls, en le faisant paraître sublime, ce silence de la nuit.

" Qui pourrait croire, dit Mrs. Paulina Barnett, que nous sommes ainsi emportés à la surface de l'Océan ! En vérité, monsieur Hobson, il me faut un certain effort pour me rendre à l'évidence, car cette mer nous paraît absolument immobile, et, cependant, elle nous entraîne avec une irrésistible puissance !

—Oui, madame, répondit Jasper Hobson, et j'avouerai que si le plancher de notre véhicule était solide, si la carène ne devait pas tôt ou tard manquer au bâtiment, si sa coque ne devait pas s'entr'ouvrir un jour ou l'autre, et enfin si je savais où il me mène, j'aurais quelque plaisir à flotter ainsi sur cet Océan.

" En effet, monsieur Hobson, reprit la voyageuse, est-il un mode de locomotion plus agréable que le notre ? Nous ne nous sentons pas aller. Notre île a précisément la même vitesse que celle du courant qui l'emporte. N'est-ce pas le même phénomène que celui qui accompagne un ballon dans l'air ? Puis, quel charme ce serait de voyager ainsi avec sa maison, son jardin, son parc, son pays lui-même ! Une île errante, mais j'entends une véritable île, avec une base solide, insubmersible, ce serait véritablement le plus confortable et le plus merveilleux véhicule que l'on pût imaginer. On a fait des jardins suspendus, dit-on ? Pourquoi, un jour, ne ferait-on pas des parcs flottants qui nous transporteraient à tous les points du monde ? Leur grandeur les rendrait absolument insensibles à la houle. Ils n'auraient rien à craidre des tempêtes. Peut-être même, par les vents favorables, pourrait-on les diriger avec de grandes voiles tendues à la brise ? Et puis, quels miracles

de végétation surprendraient les regards des passagers, quand des zones tempérées ils seraient passés sous les zones tropicales ! J'imagine même qu'avec d'habiles pilotes, bien instruits des courants, on saurait se maintenir sous des latitudes choisies et jouir à son gré d'un printemps éternel !"

Jasper Hobson ne pouvait que sourire aux rêveries de l'enthousiaste Paulina Barnett. L'audacieuse femme se laissait entraîner avec tant de grâce, elle ressemblait si bien à cette île Victoria qui marchait sans aucunement trahir sa marche ! Certes, étant donnée la situation, on pouvait ne pas se plaindre de cette étrange façon de courir les mers, mais à la condition, toutefois, que l'île ne menaçait point à chaque instant de fondre et s'effondrer dans l'abîme.

La nuit se passa. On dormit quelques heures. Au réveil, on déjeuna, et chacun trouva le déjeuner excellent. Des broussailles bien flambantes ranimèrent les jambes des dormeurs, un peu engourdis par le froid de la nuit.

A six heures du matin, Mrs. Paulina Barnett, Jasper Hobson et le sergent Long se remettaient en route.

La côte, depuis le cap Michel jusqu'à l'ancien port Barnett, se dirigeait presque en droite ligne du sud au nord, sur une longueur de onze milles environ. Elle n'offrait aucune particularité et ne semblait pas avoir souffert depuis la rupture de l'isthme. C'était une lisière généralement basse, peu ondulée. Le sergent Long, sur l'ordre du lieutenant, plaça quelques repères en arrière du littoral, qui permettraient plus tard d'en reconnaître les modifications.

Le lieutenant Hobson désirait, et pour cause, rallier le fort Espérance le soir même. De son côté, Mrs. Paulina Barnett avait hâte de revoir ses compagnons, ses amis, et, dans les conditions où ils se trouvaient, il ne fallait pas prolonger l'absence du chef de la factorerie.

On marcha donc vite, en coupant par une ligne oblique, et, à midi, on tournait le petit promontoire qui défendait autrefois le port Barnett contre les vents de l'est.

De ce point au fort Espérance il ne fallait plus compter qu'une huitaine de milles. Avant quatre heures du soir, ces huit milles étaient franchis, et le retour des explorateurs était salué par les hurrahs du caporal Joliffe.

CHAPITRE V.

DU 25 JUILLET AU 20 AOUT.

Le premier soin de Jasper Hobson, en rentrant au fort, fut d'interroger Thomas Black sur l'état de la petite colonie. Aucun changement n'avait eu lieu depuis vingt-quatre heures. Mais l'île, ainsi que le démontra une observation subséquente, s'était abaissée d'un degré en latitude, c'est-à-dire qu'elle avait dérivé vers le sud, tout en gagnant dans l'ouest. Elle se trouvait alors à la hauteur du cap des Glaces, petite pointe de la Géorgie occidentale, et à deux cents milles de la côte américaine. La vitesse du courant, en ces parages, semblait être un peu moins forte que dans la partie orientale de la mer Arctique, mais l'île se déplaçait toujours, et, au grand ennui de Jasper Hobson, elle gagnait du côté du détroit de Behring. On n'était encore qu'au 24 juillet, et il suffisait d'un courant un peu rapide pour l'entraîner, en moins d'un mois, à travers le détroit et jusque dans les flots échauffés du Pacifique, où elle fondrait " comme un morceau de sucre dans un verre d'eau."

Mrs. Paulina Barnett fit connaître à Madge le résultat de son exploration autour de l'île ; elle lui indiqua la disposition des couches stratifiées sur la partie rompue de l'isthme, l'épaisseur de l'icefield évaluée à cinq pieds au-dessous du niveau de la mer, l'incident du sergent Long et son bain involontaire, enfin toutes ces raisons qui pouvaient amener à chaque instant la rupture ou l'affaissement du glaçon.

Cependant, l'idée d'une sécurité complète régnait dans la factorerie. Jamais la pensée ne fût venue à ces braves gens que le fort Espérance flottait sur un abîme, et que la vie de ses habitants était à chaque minute en danger. Ils étaient tous bien portants. Le temps était beau, le climat sain et vivifiant. Hommes et femmes rivalisaient de bonne humeur et de belle santé. Le bébé Michel venait à ravir ; il commençait à faire de petits pas dans l'enceinte du fort, et le caporal Joliffe, qui en raffolait, voulait déjà lui apprendre le maniement du mousqueton et les premiers principes de l'école du soldat. Ah ! si Mrs. Joliffe lui eût donné un pareil fils, quel guerrier il en eût fait ! Mais l'intéressante famille Joliffe ne prospérait pas, et le ciel, jusqu'alors du moins, lui refusait une bénédiction qu'elle implorait chaque jour.

Quant aux soldats, ils ne manquaient pas de besogne. Mac Nap, le charpentier, et ses ouvriers, Paterson, Belcher, Garry, Pond, Hope, travaillaient avec ardeur à la construction du bateau, opération longue et difficile, qui devait durer plusieurs mois. Mais, comme cette embarcation ne pourrait être utilisée qu'à l'été prochain, après la débâcle des glaces, on ne négligea pas pour elle les travaux plus spécialement relatifs à la factorerie. Jasper Hobson laissait faire, comme si la durée du fort eût été assurée pour un temps illimité. Il persistait à tenir ses hommes dans l'ignorance de leur situation. Plusieurs fois, cette question assez grave avait été traitée parce qu'on pourrait appeler " l'état-major " du fort Espérance. Mrs. Paulina Barnett et Madge ne partageaient pas absolument les idées du lieutenant à ce sujet. Il leur semblait que leurs compagnons, énergiques et résolus, n'étaient pas gens à désespérer, et qu'en tout cas, le coup serait certainement plus rude, lorsque les dangers de la situation se seraient tellement accrus qu'on ne pourrait plus les leur cacher. Mais, malgré la valeur de cet argument, Jasper Hobson ne se rendit pas, et on doit dire que, sur cette question, il fut soutenu par le sergent Long. Peut-être, après tout, avaient-ils raison tous deux, ayant pour eux l'expérience des choses et des hommes.

Aussi les travaux d'appropriation et de défense du fort furent-ils continués. L'enceinte palissadée, renforcée de nouveaux pieux et surélevée en maint endroit, forma une circonvallation très-sérieusement défensive. Maître Mac Nap exécuta même un des projets qui lui tenaient le plus au cœur, et que son chef approuva. Aux angles qui formaient saillie sur le lac, il éleva deux petites poivrières aiguës qui complétaient l'œuvre, et le caporal Joliffe soupirait après le moment où il irait y relever les sentinelles. Cela donnait à l'ensemble des constructions un aspect militaire qui le réjouissait.

La palissade entièrement achevée, Mac Nap, se rappelant les rigueurs du dernier hiver, construisit un nouveau hangar à bois sur le flanc même de la maison principale, à droite, de telle sorte qu'on pouvait communiquer avec ce hangar bien clos, par une petite ouverture intérieure, sans être obligé de s'aventurer au dehors. De cette façon, le combustible serait toujours sous la main des consommateurs. Sur le flanc gauche, le charpentier bâtit, en retour, une vaste salle destinée au logement des soldats, de façon à débarrasser du lit de camp la salle commune. Cette salle fut uniquement consacrée, désormais, aux repas, aux jeux, au travail. Le nouveau logement, depuis lors, servit exclusivement d'habitation aux trois ménages qui furent établis dans des chambres particu-

lières, et aux autres soldats de la colonie. Un magasin spécial, destiné aux fourrures, fut également élevé en arrière de la maison, près de la poudrière, ce qui laissa libre tout le grenier, dont les chevrons et les fermes furent assujettis au moyen de crampons de fer, de manière à défier toute agression.

Mac Nap avait aussi l'intention de construire une petite chapelle en bois. Cet édifice était compris dans les primitifs de Jasper Hobson et devait compléter l'ensemble de la factorerie. Mais son érection fut remise à la prochaine saison d'été.

Avec quel soin, quel zèle, quelle activité le lieutenant Hobson aurait autrefois suivi tous ces détails de son établissement ! S'il eût bâti sur un terrain solide, avec quel plaisir il aurait vu ces maisons, ces hangars, ces magasins, s'élever autour de lui ! Et ce projet, désormais inutile, qu'il avait formé de couronner le cap Bathurst par un ouvrage qui eût assuré la sécurité du fort Espérance ! Le fort Espérance ! Ce nom, maintenant, lui serrait le cœur ! Le cap Bathurst avait pour jamais quitté le continent américain, et le fort Espérance se fût plus justement appelé le fort Sans-Espoir !

Ces divers travaux occupèrent la saison tout entière, et les bras ne chômèrent pas. La construction du bateau marchait régulièrement. D'après les plans de Mac Nap, il devait jauger une trentaine de tonneaux, et cette capacité serait suffisante pour qu'il pût, dans la belle saison, transporter une vingtaine de passagers pendant quelques centaines de milles. Le charpentier avait heureusement trouvé quelques bois courbes qui lui avaient permis d'établir les premiers couples de l'embarcation, et bientôt l'étrave et l'étambot, fixés à la quille, se dressèrent sur le chantier disposé au pied du cap Bathurst.

Tandis que les charpentiers maniaient la hache, la scie, l'herminette, les chasseurs faisaient la chasse au gibier domestique, rennes et lièvres polaires, qui abondaient aux environs de la factorerie. Le lieutenant avait, d'ailleurs, enjoint à Sabine et à Marbre de ne point s'éloigner, leur donnant pour raison que tant que l'établissement ne serait pas achevé, il ne voulait pas laisser aux alentours des traces qui pussent attirer quelque parti ennemi. La vérité est que Jasper Hobson ne voulait pas laisser soupçonner les changements survenus à la presqu'île.

Il arriva même un jour que Marbre, ayant demandé si le moment n'était pas venu d'aller à la baie des Morses et de recommencer la chasse aux amphibies, dont la graisse fournissait un excellent combustible. Jasper Hobson répondit vivement :

" Non, c'est inutile, Marbre ! "

Le lieutenant Hobson savait bien que la baie des Morses était restée à plus de deux cents milles dans le sud et que les amphibies ne fréquentaient plus les rivages de l'île !

Il ne faudrait pas croire, on le répète, que Jasper Hobson considérât la situation comme désespérée. Loin de là, et plus d'une fois, il s'en était franchement expliqué, soit avec Mrs. Paulina Barnett, soit avec le sergent Long. Il affirmait, de la façon la plus catégorique, que l'île résisterait jusqu'au moment où les froids de l'hiver viendraient à la fois épaissir sa couche de glace et l'arrêter dans sa marche.

En effet, après son voyage d'exploration, Jasper Hobson avait exactement relevé le périmètre de son nouveau domaine. L'île mesurait plus de quarante milles de tour (1), ce qui lui attribuait une superficie de cent quarante mille au moins. Pour donner un terme de comparaison, l'île Victoria était un peu plus grande encore que l'île Sainte-Hélène. Son périmètre égalait à peu près celui de Paris, à la ligne des fortifications. Au cas même où elle se fût divisée en fragments, les fragments pouvaient encore conserver une grande étendue qui les aurait rendus habitables pendant quelque temps.

A Mrs. Paulina Barnett, qui s'étonnait qu'un champ de glace eût une telle superficie, le lieutenant Hobson répondait par les observations mêmes des navigateurs arctiques. Il n'était pas rare que Perry, Penny, Franklin, dans les traversées des mers polaires, eussent rencontré des icefields, longs de cent milles et larges de cinquante. Le capitaine Kellet abandonna même son navire sur un champ de glace qui ne mesurait pas moins de trois cents milles carrés. Qu'était, en comparaison, l'île Victoria ?

Cependant, sa grandeur devait être suffisante pour qu'elle résistât jusqu'aux froids de l'hiver, avant que les courants d'eau plus chaude eussent dissous sa base. Jasper Hobson ne faisait aucun doute à cet égard, et, il faut le dire, il n'était désespéré que de voir tant de peines inutiles, tant d'efforts perdus, tant de plans détruits, et son rêve, si prêt à se réaliser, tout à vau-l'eau. On conçoit qu'il ne pût prendre aucun intérêt aux travaux actuels. Il laissait faire, voilà tout !

Mrs. Paulina Barnett, elle, faisait, suivant l'expression usitée, contre fortune bon cœur. Elle encourageait le travail de ses compagnes et y participait même, comme si l'avenir lui eût appartenu. Ainsi, voyant avec quel intérêt Mrs. Joliffe s'occupait de ses semail-

---

(1) Environ 52 kilomètres, ou 13 lieues.

les, elle l'aidait journellement par ses conseils. L'oseille et les chochléarias avaient fourni une belle récolte, et cela grâce au caporal, qui, avec le sérieux et la ténacité d'un mannequin, défendait les terrains ensemencés contre des milliers d'oiseaux de toutes sortes.

La domestication des rennes avait parfaitement réussi. Plusieurs femelles avaient mis bas, et le petit Michel fut même en partie nourri avec du lait de renne. Le total du troupeau s'élevait alors à une trentaine de têtes. On menait paître ces animaux sur les parties gazonneuses du cap Bathurst, et on faisait provision de l'herbe courte et sèche, qui tapissait les talus, pour les besoins de l'hiver. Ces rennes, déjà très-familiarisés avec les gens du fort, très-faciles d'ailleurs à domestiquer, ne s'éloignaient pas de l'enceinte, et quelques-uns avaient été employés au tirage des traîneaux pour le transport du bois.

En outre, un certain nombre de leurs congénères, qui erraient aux alentours de la factorerie, se laissèrent prendre au traquenard creusé à mi-chemin du fort et du port Barnett. On se rappelle que, l'année précédente, ce traquenard avait servi à la capture d'un ours gigantesque. Pendant cette saison, ce furent des rennes qui tombèrent fréquemment dans ce piége. La chair de ceux-ci fut salée, séchée et conservée pour l'alimentation future. On prit au moins une vingtaine de ces ruminants, que l'hiver devait bientôt ramener vers des régions moins élevées en latitude.

Mais un jour, par suite de la conformation du sol, le traquenard fut mis hors d'usage, et, le 5 août, le chasseur Marbre, revenant de le visiter, aborda Jasper Hobson, en lui disant d'un ton assez singulier :

" Je reviens de faire ma visite quotidienne au traquenard, mon lieutenant.

—Eh bien, Marbre, répondit Jasper Hobson, j'espère que vous aurez été aussi heureux aujourd'hui qu'hier, et qu'un couple de rennes aura donné dans votre piége ?

—Non, mon lieutenant... non... répondit Marbre avec un certain embarras.

—Quoi ! votre traquenard n'a pas fourni son contingent habituel ?

—Non, et si quelque bête était tombée dans notre fosse, elle s'y serait certainement noyée.

—Noyée ! s'écria le lieutenant, en regardant le chasseur d'un œil inquiet.

—Oui, mon lieutenant, répondit Marbre, qui observait attentivement son chef, la fosse est remplie d'eau.

—Bon, répondit Jasper Hobson, du ton d'un homme qui n'attachait aucune importance à ce fait, vous savez que cette fosse était en partie creusée dans la glace. Les parois auront fondu aux rayons du soleil, et alors....

—Je vous demande pardon de vous interrompre, mon lieutenant, répondit Marbre, mais cette eau ne peut aucunement provenir de la fusion de la glace.

—Pourquoi, Marbre ?

—Parce que, si la glace l'avait produite, cette eau serait douce, comme vous me l'avez expliqué dans le temps, et qu'au contraire, l'eau qui remplit notre fosse est salée ! "

Si maître de lui qu'il fût, Jasper Hobson pâlit légèrement et ne répondit rien.

" D'ailleurs, ajouta le chasseur, j'ai voulu sonder la fosse pour reconnaître la hauteur de l'eau, et, à ma grande surprise, je vous l'avoue, je n'ai point trouvé de fond.

—En bien, Marbre, que voulez-vous ? répondit vivement Jasper Hobson, il n'y a pas là de quoi s'étonner. Quelque fracture du sol aura établi une communication entre le traquenard et la mer ! Cela arrive quelquefois.... même dans les terrains les plus solides ! Ainsi, ne vous inquiétez pas, mon brave chasseur. Renoncez, pour le moment, à employer le traquenard, et contentez-vous de tendre des trappes aux environs du fort."

Marbre porta la main à son front, en guise de salut, et, tournant sur ses talons, il quitta le lieutenant, non sans avoir jeté sur son chef un singulier regard.

Jasper Hobson demeura pensif pendant quelques instants. C'était une grave nouvelle que venait de lui apprendre le chasseur Marbre. Il était évident que le fond de la fosse, successivement aminci par les eaux plus chaudes, avait crevé, et que la surface de la mer formait maintenant le fond du traquenard.

Jasper Hobson alla trouver le sergent Long et lui fit connaître cet incident. Tous deux, sans être aperçus de leurs compagnons, se rendirent sur le rivage, au pied du cap Bathurst, à cet endroit du littoral où ils avaient établi des marques et des repères.

Ils les consultèrent.

Depuis leur dernière observation, le niveau de l'île flottante s'était abaissé de six pouces !

" Nous nous enfonçons peu à peu ! murmura le sergent Long. Le champ de glace s'use par dessous !

—Oh ! l'hiver ! l'hiver !" s'écria Jasper Hobson, en frappant du pied ce sol maudit.

Mais aucun symptôme n'annonçait encore l'approche de la

saison froide. Le thermomètre se maintenait, en moyenne, à cinquante-neuf degrés Fahrenheit (15° centig. au-dessus de zéro), et pendant les quelques heures que durait la nuit, la colonne mercurielle s'abaissait à peine de trois à quatre degrés.

Les préparatifs du prochain hivernage furent continués avec beaucoup de zèle. On ne manquait de rien, et véritablement, bien que le fort Espérance n'eût pas été ravitaillé par le détachement du capitaine Craventy, on pouvait attendre en toute sécurité les longues heures de la nuit arctique. Seules, les munitions durent être ménagées. Quant aux spiritueux, dont on faisait d'ailleurs une consommation peu importante, et au biscuit, qui ne pouvait être remplacé, il en restait encore une réserve assez considérable. Mais la venaison fraîche et la viande conservée se renouvelaient sans cesse ; et cette alimentation, abondante et saine, à laquelle se joignaient quelques plantes antiscorbutiques, maintenait en excellente santé tous les membres de la petite colonie.

D'importantes coupes de bois furent faites dans la futaie qui bordait la côte orientale du lac Barnett. Nombre de bouleaux, de pins et de sapins tombèrent sous la hache de Mac Nap, et ce furent les rennes domestiques qui charrièrent tout ce combustible au magasin. Le charpentier n'épargnait pas la petite forêt, tout en aménageant convenablement ses abatis. Il devait penser, d'ailleurs que le bois ne manquerait pas sur cette île, qu'il regardait encore comme une presqu'île. En effet, toute la portion du territoire avoisinant le cap Michel était riche en essences diverses.

Aussi, maître MacNap s'extasiait-il souvent et félicitait-il son lieutenant d'avoir découvert ce territoire béni du ciel, sur lequel le nouvel établissement ne pouvait que prospérer. Du bois, du gibier, des animaux à fourrures qui s'empilaient d'eux-mêmes dans les magasins de la Compagnie ! Un lagon pour pêcher, et dont les produits variaient agréablement l'ordinaire ! De l'herbe pour les animaux, et " une double paye pour les gens," eût certainement ajouté le caporal Joliffe ! N'était-il pas, ce cap Bathurst, un bout de terre privilégiée, dont on ne trouverait pas l'équivalent sur tout le domaine du continent arctique ! Ah ! certes, le lieutenant Hobson avait eu la main heureuse, et il fallait en remercier la Providence, car ce territoire devait être unique au monde.

Unique au monde ! Honnête MacNap ! Il ne savait pas si bien dire, ni quelles angoisses il éveillait dans le cœur de son lieutenant, quand il parlait ainsi !

On pense bien que, dans la petite colonie, la confection des vêtements d'hiver ne fut pas négligée. Mrs. Paulina Barnett et Madge, Mrs. Rae et Mac Nap, et Mr. Joliffe, quand ses fourneaux

lui laissaient quelque répit, travaillaient assidûment. La voyageuse savait qu'il faudrait quitter le fort, et, en prévision d'un long trajet sur les glaces, quand, en plein hiver, il s'agirait de regagner le continent américain, elle voulait que chacun fût solidement et chaudement vêtu. Ce serait un terrible froid à affronter pendant la longue nuit polaire, et à braver durant bien des jours, si l'île Victoria ne s'immobilissait qu'à une grande distance du littoral ! Pour franchir ainsi des centaines de milles, dans ces conditions, il ne fallait négliger ni le vêtement, ni la chaussure. Auisi, Mrs. Paulina Barnett et Madge donnèrent-elles tous leurs soins aux confections. Comme on le pense bien, les fourrures, qu'il serait vraisemblement impossible de sauver, furent employées sous toutes les formes. On les ajustait en double, de manière que le vêtement présentât le poil à l'intérieur comme à l'extérieur. Et il était certain que, le moment venu, ces dignes femmes de soldats et les soldats eux-mêmes, aussi bien que leurs officiers, seraient vêtus de pelleteries du plus haut prix, que leur eussent enviées les plus riches ladies ou les plus opulentes princesses russes. Sans doute, Mrs. Raë, Mrs. Mec Nap et Mrs. Joliffe s'étonnèrent un peu de l'emploi qui était fait des richesses de la Compagnie. Mais l'ordre du lieutenant Hobson était formel. D'ailleurs, les martres, les visons, les rats musqués, les castors, les renards même pullulaient sur le territoire, et les fourrures ainsi dépensées seraient remplacées facilement, quand on le voudrait, avec quelques coups de fusil ou de trappe. Au surplus, lorsque Mrs. Mac Nap vit le délicieux vêtement d'hermine que Madge avait confectionné pour son bébé, vraiment elle ne trouva plus la chose extraordinaire !

Ainsi s'écoulèrent les journées jusque dans la moitié du mois d'août. Le temps avait toujours été beau, le ciel quelque fois brumeux, mais le soleil avait vite fait de boire ces brumes.

Chaque jour, le lieutenant Jasper Hobson faisait le point, en ayant soin toutefois de s'éloigner du fort, afin de ne point éveiller les soupçons de ses compagnons par ces observations quotidiennes. Il visitait aussi les diverses parties de l'île, et, fort heureusement, il n'y remarqua aucune modification importante.

Au 16 août, l'île Victoria se trouvait, en longitude, par 167° 27', et, en latitude, par 70° 49'. Elle s'était donc un peu reportée au sud depuis quelque temps, mais sans, pour cela, s'être rapprochée de la côte, qui, se recourbant, dans cette direction lui restait encore à plus de deux cents milles dans le sud-est.

Quant au chemin parcouru par l'île depuis la rupture de l'isthme ou plutôt depuis la dernière débâcle des glaces, on pouvait l'estimer déjà à onze ou douze cents milles vers l'ouest.

Mais qu'était-ce que ce parcours comparé à l'étendue de la mer immense ? N'avait-on pas vu déjà des bâtiments dériver, sous l'action des courants, pendant des milliers de milles, tels que le navire anglais *Resolute*, le brick américain *Advance*, et enfin le *Fox*, qui, sur un espace de plusieurs degrés, furent emportés avec leurs champs de glace, jusqu'au moment où l'hiver les arrêta dans leur marche !

JULES VERNE.

(*à continuer.*)

LA SEPULTURE DES MACHABEES

On annonçait il y a quelque temps que le célèbre voyageur Victor Guérin avait probablement découvert la sépulture des Machabées, c'est-à-dire la sépulture du prince de la famille des Machabées, dont Mathathias, chef des Hébreux Asmonéens, fut le premier titulaire, et non celle des sept frères Machabées qui furent martyrisés avec leur mère sous Antiochus Epiphane. Le nom de Machabée, en langue hébraïque, signifie *celui qui frappe vigoureusement*. Cette découverte a été faite à un endroit nommé El Kharhei-Gher-Baoni, à environ une journée de marche au nord-est de Jérusalem. M. Guérin ayant remarqué des débris de sépulture épars sur le sol, fit faire des fouilles qui amenèrent bientôt l'ouverture de trois caveaux funèbres richement ornés de colonne-monolithes. Ce monument étant placé dans le voisinage de la ville de Modin ou Modim, lieu de naissance des Machabées, et d'où l'on aperçoit la mer vis-à-vis de Jaffa, M. Guérin eut la conviction que c'était là la sépulture des Machabées. Son opinion a été longuement débattue et contestée par plusieurs savants, mais, à la fin, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, adoptant les conclusions du rapport de Mocuss, s'est rangée à l'avis de M. Victor Guérin.

Sir John Maundeville, dans ses *Voyages en Palestine*, dit: Le prophète Machabée repose au Mont Modeyn. Mgr. Mislin (*Les Saints Lieux*, Vol. II. p. 154) écrit: " La position remarquable des ruines de *Latroun*, qui semble correspondre à l'ancienne description de la demeure des Machabées, fait supposer que ce fut autrefois *Modin*, où habitait Mathathias, père des Machabées, lorsqu'un officier d'Antiochus vint dans ce village pour contraindre les habitants à renoncer au culte du vrai Dieu. C'est vraisemblablement en ce lieu que Simon Machabée enterra les ossements de tous les héros de sa famille et qu'il éleva sur eux " sept pyramides entou-" rées de grands piliers, sur lesquels étaient gravés des trophées et " à côté de ces trophées des vaisseaux sculptés que pouvaient voir " tous ceux qui s'embarquaient sur la mer." Ces vaisseaux étaient encore visibles du temps de saint Jérôme.

Une découverte importante a été faite dans l'église Saint Pierre-ès-liens à Rome, lors des fouilles pratiquées près du grand autel pour l'érection de la nouvelle Confession, dont la première pierre a été posée, le 9 août 1876, par S. Em. le cardinal Ledechowski. On a trouvé entre l'autel et la voûte qui le supporte un sarcophage

de marbre long de six pieds. La partie supérieure est décorée de cinq groupes en relief : le premier représente le Rédempteur ressuscitant Lazare, dont la sœur est agenouillée à côté de la fosse ; le second, le miracle de la multiplication des pains et des poissons ; le troisième, Jésus et la Samaritaine ; le quatrième, Jésus annonçant à Pierre ses trois reniements ; le cinquième, Jésus remettant les clefs à Pierre, qui les reçoit les mains respectueusement couvertes du pallium. La figure du Sauveur a le type qu'on voit constamment dans les sculptures des IVe et Ve siècles, et l'ensemble du monument indique qu'il est contemporain de la dernière moitié du IVe siècle ou des premières années du Ve. Une large plaque de marbre le couvrait en entier.

L'intérieur de ce sarcophage est divisé en sept compartiments formés par six plaques de marbre ; au fond de chacun de ces compartiments, on a trouvé une couche de cendres et des fragments d'ossements humains. Une plaque de plomb, portant une inscription en abrégé, était scellée à la paroi du premier compartiment. Une autre plaque de plomb, portant une inscription semblable, a été trouvée hors du sarcophage. Voici cette inscription :

In His locvlis svnt residva
Ossivm et Ciner ilor. Septem
Fratrvm Machabeor. et
Ambor. Parentvm eor. ac
Innvmerabilivm Alior.
Sanctorvm.

La première de ces plaques était complètement oxidée, la seconde bien conservée. Le Père Tongiorgi pense qu'il serait difficile de préciser exactement l'époque à laquelle elles remontent.

Toutes ces circonstances réunies donnent naturellement à croire que ce sarcophage doit contenir les restes mortels des sept frères Machabées, qui, selon l'histoire ecclésiastique et la tradition, ont été enterrés dans la basilique eudoxienne. En effet, Benoit XIV, dans son ouvrage *De Beatificatione Sanctorum*, dit :

Soli Machabæi quorum corpora condita sunt in Basilica S. Petri in Vinculis in Urbe juxta vetera carmina relata à Martinello, in Roma ethnica sacra, p. 284.

Les autorités ecclésiastiques voulant procéder avec la maturité de jugement et la prudence qui leur sont habituelles, et en même temps avec tout le soin possible, ont immédiatement fait apposer les scellés sur le sarcophage en présence de Mgr. Lenti, vice régent de Rome, du fical de vicariat, de deux archéologues, de l'archi-

tecte, M. le comte Vespignani; de tout quoi procès-verbal a été dressé par le notaire qui avait posé les scellés.

Ces illustres martyrs de l'Ancien Testament qui ont été célébrés par les plus grands docteurs de l'Eglise, saint Grégoire de Naziance, saint Jean-Chrysostôme, saint Ambroise, saint Léon-le-Grand, saint Augustin, saint Jérôme, saint Maxime, saint Théophile d'Alexandrie, saint Isidore, saint Bernard et d'autres, furent martyrisés à Antioche, en Syrie, sous Antiochus IV, surnommé *Epiphane* ou l'*Illustre*, et par ironie *Epimane* où l'*Insensé*, entre l'an 161 et l'an 164 avant Jésus-Christ.

L'Ecriture tout en donnant un récit détaillé de ce martyre ne rapporte pas les noms des sept frères (*Macchabées* II-VII.) Cependant l'historien Josèphe dit qu' " ils étaient natifs de la ville de " Susandra et ajoute que l'aîné se nommait Macchabeus, le second " Abel ou Aber, le troisième Machir, le quatrième Judas, le cin- " quième Achaz, le sixième Areth ou Arath, le septième Jacob. " Néanmoins ils étaient tous connus sous la dénomination géné- " rique de Machabées, soit à cause du frère aîné, soit parce que " nom, signifiant en héreu *celui qui combat généreusement*, était le " mieux approprié pour désigner ces frères courageux."

Le même historien donne sur le martyre de leur mère plusieurs détails qui ne sont pas relatés dans l'histoire sainte; après avoir dit qu'elle s'appelait Salomona, ce qui est le même nom que Salomé, il ajoute : " On la dépouilla de ses vêtements, on l'attacha par " les mains à un poteau, on lui coupa les deux seins, et après " l'avoir cruellement flagellée, on la précipita dans une chaudière " pleine d'huile bouillante, où, priant pour ses persécuteurs, elle " rendit son âme pure à Dieu, pour être portée dans les Limbes et " déposée dans le sein d'Abraham."

Saint Grégoire de Naziance appelle "père des sept frères" Eléazar, le vieillard qui fut martyrisé en même temps qu'eux, mais on doit comprendre qu'il entend père selon l'esprit et non selon la chair, c'est-à-dire qu'il était leur maître et eux ses disciples; l'Ecriture en parlant d'Eléazar et des Machabées, ne fait aucune allusion à sa paternité.

Les précieux restes des sept frères, primitivement ensevelis à Antioche, furent transportés à Constantinople dans le temps de l'impératrice Hélène; un peu plus tard, Eudoxie, épouse de Valentinien III, les fit transporter à Rome et inhumer dans l'église qu'elle érigea dans cette ville sous le vocable de sa patronne, en 442; cette église porte aujourd'hui le titre de Saint Pierre-ès-liens.

E.

CHRONIQUE PARISIENNE

Le mal qui a sévi chez vous sous le nom d'émigration, sévit également en France : avec cette seule différence que c'est l'émigration dans les grandes villes, au lieu d'être l'émigration à l'étranger. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est toujours l'écume produite et mise en mouvement par les passions sociales ; et tout bien considéré, peut-être voudrait-il mieux la voir s'échapper par les bords que s'agglomérer au centre du vase ; peut-être faut-il plaindre le peuple assez riche pour nourrir tous les vices et pour retenir par devers lui, comme nous, tous ses malfaiteurs.

Paris surtout devrait le savoir, lui qui a été ensanglanté de tant de crimes, éclairé lugubrement par tant d'incendies, mis en deuil par tant de stupides et effroyables révolutions. Mais, hélas ! Paris n'est pas maître de ses destinées, précisément parce qu'il n'est pas maître de sa population. Le flot fatal de l'émigration vicieuse lui arrive de partout : de la province, dont il suce en quelque sorte les produits et les hommes, de l'Europe entière et de toutes les parties du monde civilisé, dont il est le cauchemar et l'attraction invincible. Tous les yeux se fixent, toutes les mains se tendent vers cet arbre de la science du bien et du mal, et il ne manque pas de gens qui aiment mieux mourir que de ne pas le connaître.

Honneur à ceux qui ont eu le courage de sonder et de mettre à nu les plaies que la fausse civilisation recouvre ! C'est faire œuvre de charité que de prémunir les curieux et les simples contre ces redoutables apparences : c'est défendre contre eux-mêmes le bonheur des hommes, avec leurs mœurs et leurs foyers. Qu'il nous soit permis, après tant d'autres, de jeter un regard dans cet abîme, puisqu'il le faut bien pour faire justice de tant de séductions.

Il est devenu banal de dire qu'à Paris le nombre des malfaiteurs est immense. Ce qu'on ne connaît pas assez, malgré les rapports de police et les romans, ce sont les types du vice et les excès même de l'abjection.

Sans doute, les chiffres ont leur éloquence et l'on reste confondu d'apprendre que, dans la seule année 1868, la police n'a pas arrêté à Paris moins de 35,751 malfaiteurs. L'étonnement s'accroît quand on voit que ce chiffre n'a été que de 21,000 en 1858, et que l'augmentation est par conséquent d'un tiers dans une période de dix années. Que voulez-vous ? tandis que le malfaiteur allemand, pris de ce vague malaise, auquel échappent bien peu de jeunes gens passionnés, fait ses paquets et part pour l'Amérique, le malfaiteur français vient chercher fortune à Paris. Telle est notre race gallo-latine. Nous tenons au sol par des attaches si fortes et si tendres que nous ne pouvons les briser.

Tout bien considéré, il faut moins nous en féliciter que nous en plaindre, tant les types de la misère vicieuse sont hideux à Paris. On me citait dernièrement le fait d'une malheureuse détenue à Saint-Lazare pour outrage public aux mœurs. Quoique née en 1824, elle paraît centenaire, à force de décrépitude, et il est exact de dire qu'après avoir vécu de la débauche, elle en meurt. Son existence a été effroyable. Elle a connu toutes les prisons et tous les hôpitaux ; elle a été arrêtée cent soixante-six fois ; onze fois pour être jetée à l'infirmerie honteuse de Saint-Lazare ; neuf fois pour vol ; soixante-et-onze fois pour ivresse " couchée dans le ruisseau et injuriant les passants ", disent les rapports ; trois fois pour aliénation mentale ; deux fois pour tentative de suicide ; une fois pour rixe et coups de couteau. Elle disparaît, on la croit morte, on la raie des contrôles. Elle revient, elle demande en grâce qu'on lui donne le pain du dépôt des prisons ; elle est épileptique ; elle a une tumeur au genou, ce qui ne l'empêche pas de faire le métier de chiffonnière et de courtisane.

Vous me dites que c'est là un monstre : non, c'est un type, ou si vous le voulez, un cas d'une maladie extrêmement répandue. Il suffit d'entrer au bureau de police pour s'en convaincre. Vous vous y trouvez en présence d'hommes abrutis par l'ivresse permanente, et comme pénétrés d'alcool, en proie à un flux de paroles qu'ils ne parviennent pas à arrêter. On a beau les prier, les menacer, leur dire, leur crier de se taire, leur voix trainante et éraillée laisse échapper des mots sans suite, qui tombent avec la régularité de la goutte d'eau des clapsydres. Et quelles réponses ! et quelle manière de plaider leur cause ! " Voilà plus de six mois que je n'ai été arrêté," disait l'un d'eux, " cela ne mérite-t-il pas quelque chose ? " Et on cite ce mot d'une prostituée, à qui on reprochait d'avoir été trouvée dehors, à minuit, une heure après l'instant réglementaire : " Que voulez-vous les affaires vont si mal ! "

Il y a là de ces hommes si abominablement féroces qu'on ne peut les comparer qu'à des animaux à face humaine, doués de la parole et destinés à épouvanter les humains par des actes incompréhensibles. Le hideux Boutillier, âgé de vingt et un ans, frappe sa mère de cinquante-six coups de couteau, puis comme il se sent fatigué, il se couche sur le lit à côté du cadavre, et —je cite son expression—*passe une bonne nuit.* On sait que Verdure alla voir son propre frère monter sur l'échafaud, où l'avait conduit une longue série de crimes. En revenant de l'exécution il entre dans un cabaret, où l'attendaient plusieurs de ses camarades, et leur fait voir en riant quatre montres et une bourse, qu'il a soustraites aux curieux pendant que le bourreau accomplissait sa sinistre besogne.

Voilà les derniers échelons d'une vie abandonnée et vicieuse. Se le dit-il, le pauvre jeune ennuyé, qui trouve la vie dure dans un village et qui s'y plaint du pénible labeur de la terre et de l'impossibilité de s'y mouvoir dans un milieu étroit et surveillé ? Non, il rêve de Paris, où l'on gagne cinq francs par jour, où il y a des spectacles sans nombre, des cafés toujours ouverts, des bals où l'on danse toute la nuit : il rêve de cette foule, de cette activité, de ce gaspillage, et en présence de ces mirages enchanteurs, il ne tarde pas à se trouver à plaindre sous le toit enfumé de ses pères, et en face de l'âtre où brûleut en pleurant quelques brindilles de bois vert.

A quelques années, peut-être à quelques mois de là, vous pourriez le voir s'engageant dans une de ces rues comme il en existe malheureusement encore à Paris, si étroites, si sales, si sombres qu'elles ressemblent à des égoûts coulant à ciel ouvert. Paris est une ville où tout ce qui est beau n'est pas toujours superbe, mais où tout ce qui est laid est facilement hideux. Tels sont du moins les abords de ces sinistres auberges, où les malfaiteurs ont leur refuge, parfois leur quartier-général. Ils exhalent une insupportable odeur de salpêtre humide, et les murailles s'y dressent bossuées, verdâtres, moisies, lépreuses, avec des loques à chaque fenêtre, et des enseignes comme celle-ci : *A la bibine du père Pernotte, on loge la nuit.* Çà et là des cris sortent des cabarets, des enfants vêtus d'habits sordides et de chiffons empestés, jouent avec des chiens galeux, des femmes ivres passent, battant les bornes et se traînant aux murs.

Pénétrez, si vous en avez le courage, dans l'un de ces estaminets. Entrez dans la salle fumeuse à peine éclairée par un quinquet charbonneux et tromblotant, et voyez cette bande de buveurs assis ou plutôt écroulés sur des tabourets dépaillés. En voyant ces

hommes, les uns couchés par terre ou vautrés sur des bancs graisseux, les autres dormant alourdis par la dure ivresse de l'absinthe, vous croyez n'avoir devant vous que des ivrognes. La police n'est pas de votre avis : elle sait, à n'en pas douter, que ce sont là les pires espèces du genre voleur ; et, de temps en temps, elle y fait, comme le disent les sergents, des coups de filet magnifiques. Et voilà précisément pourquoi on tolère ces maisons, véritables souricières, où ne manquent guère de venir se faire prendre les malfaiteurs.

La plupart d'entre eux, si habiles, si déliés pour commettre le crime, sont d'une bêtise peu croyable après leurs succès. Un moraliste a remarqué avec raison qu'ils ressemblent à l'autruche, qui, la tête cachée sous une feuille, s'imagine qu'elle n'est pas vue parce qu'elle ne voit pas. C'est ce qui fait que, malgré les précautions, les sentinelles appostées et les portes de derrière, les sergents de ville et les commissaires arrivent toujours au jour favorable et au bon moment.

Parfois aussi, il procèdent par arrestations isolées. Ce sont les plus difficiles, parce qu'il faut agir alors en parfaite connaissance de cause et avoir *filé* son homme longtemps pour se convaincre de son identité. Voici ce que je lis dans un ouvrage très intéressant sur la police et les agents de ce qu'on appelle ici le Service de la sûreté.

Au mois de juin 1869, on apprit avec certitude qu'un forçat, évadé de Cayenne, travaillait au faubourg St. Antoine chez un menuisier. Des agents se rendirent près de l'atelier ; l'un d'eux entra, et s'adressant à l'homme recherché le pria de venir tout de suite faire une réparation urgente dans une maison voisine. Sans défiance, le condamné en rupture de ban sortit, fut immédiatement appréhendé au corps, *ligotté* et jeté dans un fiacre qui l'attendait. " Je suis un bon ouvrier," protestait-il, " je me nomme Florent."—" Vous ne vous appelez pas Florent, lui dit le chef de service, vous vous nommez B... ; vous avez été condamné par la cour d'assises d'Alger à dix ans de travaux forcés ; vous vous êtes échappé par les possessions hollandaises ; vous vous êtes rendu à Londres où vous avez logé à tel endroit ; vous êtes rentré en France par Calais ; vous portez au bras gauche un tatouage, le voilà ; vous avez une cicatrice de petite vérole à la narine droite, la voici ; ne niez donc pas l'évidence et avouez franchement la vérité." Le forçat atterré contemplait son impassible interlocuteur et gardait le silence. C'était une stupéfaction mêlée d'épouvante. Enfin il se décida à parler et dit : " je ne sais pas où vous avez appris tout cela ; mais c'est vrai, je suis un évadé."

Tels sont les services que les agents rendent à la société menacée ; ceci n'est qu'un exemple entre mille, et il ne se passe pas de jours qu'ils ne fassent quelque capture presque aussi étonnante.—Souvent le malfaiteur lui-même se livre sous la pression d'une surveillance plus active. Tel criminel se voyant *filé* saute dans un omnibus. L'agent *fileur* en fait autant, s'installe en face et le regarde fixement. Alors le pauvre diable de se troubler et dire à voix basse : " Ne m'arrêtez pas devant tout le monde, je descendrai avec vous !"

Certes, il faut plus qu'un dévouement ordinaire pour passer sa vie, comme le font les agents de la police, à chasser ainsi au malfaiteur ! Leur vie y est souvent exposée, leur repos, leur santé s'y sacrifient le jour et la nuit, et cela dans les besognes les plus ennuyeuses et les plus obscures.

Il y a à Paris un genre de vol fort pratiqué aux environs des barrières et que l'on appelle vol *au poivrier*. Il consiste à ramasser charitablement les ivrognes affaissés sur les bancs des promenades publiques ou endormis dans le ruisseau, ce en quoi faisant, on retourne prestement leurs poches et on les allége de leur porte-monnaie. Après quoi on les remet dans une position moins fatigante, et on les quitte après quelques paroles de commisération.

Or savez-vous ce que font les agents de la sûreté ? ils s'affublent de blouses maculées de vin, de bottes et de casquettes éculées, puis s'étendent sur les bancs déserts, comme un vrai *poivrier* ne saurait mieux faire. Parfois deux heures, trois heures d'attente les trouvent dans cette attitude ; et la nuit est froide ; et il tombe une de ces petites pluies glacées, qui transpercent un homme jusqu'aux os. N'importe, ils ne bougeront pas. Enfin vers une heure ou une heure et demie du matin, au moment où ils vont se relever eux-mêmes de cette mortelle et stérile faction, des pas pesants se font entendre. C'est la ronde des voleurs au poivrier. Ils s'approchent, tâtent les faux ivrognes avec beaucoup de caresses à leurs poches ; mais ceux-ci sautent sur eux, les garottent et les terrassent avec le secours de camarades accourus au coup de sifflet et l'on s'achemine sans plus d'explications vers la préfecture de police.

Pour agir avec cette précision et ce bonheur de main, il faut, vous le voyez, que les policiers soient parfaitement au courant des pratiques en vogue chez les criminels et de leurs principales industries. Les voleurs de Paris en ont qui sont toutes plus ingénieuses les unes que les autres : et ils les désignent par des termes de leur argot.

Dès le moyen-âge on connaissait le *sabouleux* qui, avec un morceau de savon dans la bouche, écumait, se roulait, contrefaisait l'épileptique et.....vidait les poches de ceux qui s'empressaient de

le secourir de trop près. Il y a aussi les *Anges gardiens* ou voleurs au poivrier dont nous avons déjà parlé : les *tireurs* qui opèrent dans les foules, à la sortie des théâtres, dans les bureaux d'omnibus et généralement partout où les mains peuvent entrer dans les poches du voisin sans être trop en vue. Les plus forts de cette catégorie sont sans contredit *les tireurs à la chicane*, c'est-à-dire ceux qui opèrent en tournant le dos à celui qu'ils dépouillent. On sait que les tireurs sont formés dès l'âge le plus tendre à détrousser un mannequin suspendu au milieu d'un appartement et garni de clochettes. Si en fouillant les poches, le malheureux enfant fait tinter les clochettes, il est cruellement battu et mis au pain et à l'eau.

Le vol *à l'étalage* est à peine moins ingénieux, surtout lorsqu'il se fait en partie double. Voici deux complices. Ils entrent dans un magasin de nouveautés, d'où l'un s'esquive emportant un objet quelconque. A peine a-t-il tourné la rue, que son camarade interpelle le marchand : Monsieur, s'écrie-t-il, on vient de vous voler ! —Comment ! On vient de me voler !—Oui ! telle pièce d'étoffe : et voilà le voleur qui s'éloigne.—D'un même coup d'œuil, le marchand s'aperçoit de la disparition du coupon et de la fuite d'un individu *toujours faussement désigné*, et se met à ses trousses suivi de tout son personnel. Le second voleur sort le dernier, emportant un autre objet à sa convenance.

Mais de toutes ces petites industries, la plus "jolie" est sans contredit celle du *carreur*. Qu'est-ce que le *carreur ?* Souvent un Juif, dit-on, ou un Oriental en quête de bonne fortune, toujours un homme bien mis, avec chaîne de montre très-apparente, accent légèrement étranger et belles manières. Il a une passion pour les diamants non montés, soit qu'il écrive un ouvrage sur la matière, soit qu'il aime les acheter ou les échanger. Le moyen de ne pas ouvrir devant un pareil homme, les frêles enveloppes qui contiennent des centaines de brillants ! Or, le *carreur*,—il s'en plaint vivement,—est toujours myope. Il faut donc qu'il examine les pierres de près, de très près, de si près que son nez y touche. Malheureusement pour le joaillier, ce nez est induit de cire vierge ou de gomme adragante, et quelques diamants y restent collés que d'un geste il fait passer dans sa manche. Le plus souvent, il les enlève d'un coup de langue rapide et précis.

Quelquefois aussi le *carreur* est amateur de bijoux. Tandis qu'il fait son choix à la lumière et bien près de la porte du magasin, survient un pauvre diable qui demande l'aumône d'une voix nazillarde. "Mon Dieu, s'écrie le faux amateur, la police ne pourrait-elle donc point empêcher ce vagabondange et cette pauvreté vicieuse,"—et en jettant deux sous au pauvre, il lui lance un bijou

de prix : après quoi celui-ci qui est complice ne tarde guère à disparaître. Le marchand reprenant l'écrin constate aussitôt la soustraction avec des yeux indignés. Alors le carreur pousse les hauts cris, se démène comme un beau diable et demande à être fouillé. Comme il n'a rien sur lui, on lui fait des excuses et il s'éloigne en disant sévèrement au joaillier : " Monsieur, c'est ainsi que l'on perd ses meilleurs clients ! "

Peut-être pensez-vous que de si habiles escrocs sont tous parisiens de Paris. Détrompez-vous : beaucoup viennent de la province, fruits empoisonnés de l'émigration, qui achèvent de se corrompre dans les boues de la capitale. Ils se croient tout permis parce qu'ils ne sont plus chez eux, parce qu'aucune opinion, parce qu'aucun voisinage ne les surveille ; et ils ont vite descendu les degrés suprêmes du vice, mus par ces trois mobiles qui poussent l'homme hors de toute voie : les femmes, le jeu et la boisson.

C'est un peuple à part, sans foi ni loi, sans feu ni lieu, et qui flotte au-dessus de notre civilisation comme des herbes fétides au-dessus d'un marais. A la fois, chasseur et gibier, ces misérables n'ont réellement qu'un beau jour, celui où quelque révolution sonnant l'agonie d'un régime politique quelconque, convertit les rues en barricades et profite pour quelques heures toujours trop sanglantes et trop longues, de l'erreur ou de la terreur des honnêtes gens. Alors les *nouvelles couches sociales* s'avancent à la curée des honneurs, du pouvoir et de la jouissance et le bourgeois voltairien met ses mains à ses poches et tire ses verrous avec épouvante, en présence de ceux que, par ses fatales doctrines, il a lui-même déchaînés.

Th. B.

Paris, Juin 1877.

CHRONIQUE DU MOIS

Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ayant empêché de publier la chronique du mois dernier, nous sommes forcé de mentionner bien tardivement l'arrivée au milieu de nous de Mgr. Conroy, délégué apostolique. Dans toutes les parties de la Puissance, l'envoyé du Pape a été accueilli avec le respect et les hommages dus à la haute mission dont Son Excellence est chargée.

La fête patronale des Canadiens-Français a été célébrée, cette année dans toutes les villes de la provinces de Québec, avec un éclat sans précédent. C'est pour nous un grand bonheur de constater que le patriotisme et l'attachement aux traditions de nos pères ne se sont pas refroidis parmi leurs descendants.

Tant que les Canadiens-Français sauront se tenir unis dans le même sentiment religieux, ils n'auront pas à craindre de se voir submerger par le flot de l'émigration étrangère. Ils pourront lutter avantageusement avec les nationalités diverses dont ils sont entourés. Tout observateur, qui a suivi les progrès et le développement de ce petit peuple perdu à des milliers de lieues de l'ancienne mère-patrie, peut prédire sans témérité un avenir glorieux à la nationalité canadienne-française.

Les dernières nouvelles de la moisson sont assez satisfaisantes. Les blés et autres céréales promettent un bon rendement. Il n'y aura que la récolte du foin qui fera défaut en certains endroits par suite de la sécheresse.

Le jugement dans la contestation de l'élection de Jacques-Cartier a maintenu M. Laflamme dans son siége. Cette décision était prévue, et elle fait plus que jamais douter de l'efficacité de la loi électorale.

La cité de Montréal a été témoin le 12 de ce mois d'une sanglante tragédie. Les préparatifs que faisaient depuis longtemps les sociétés orangistes pour fêter un anniversaire odieux aux Irlandais catho-

liques avaient soulevé les passions et les haines héréditaires. A la dernière heure les orangistes consentirent à ne pas sortir en procession, mais l'excitation persista. Dans l'après-midi du 12 courant, un membre de la société orangiste ayant eu l'imprudence de se parer de ses insignes, fut poursuivi par la foule qui voulait lui enlever ces décorations odieuses. Le malheureux essaya, paraît-il, de se défendre, mais il ne fit qu'augmenter l'irritation de ceux qui le traquaient. Dans la bagarre il reçut une balle à la tête et expira sur le champ. Nous déplorons autant que personne ce malheur qui vient d'ensanglanter la ville de Montréal ; mais nous croyons que la responsabilité en doit surtout retomber sur ceux qui ont tout fait pour soulever les préjugés de race et de religion. Les orangistes ont voulu avoir leur revanche, et ils ont profité des funérailles de la victime pour exhiber un déploiement extraordinaire de bannières et d'emblêmes qui traduisaient leurs sentiments haineux. La masse des Irlandais catholiques a eu le bon esprit de mépriser ces provocations et le cortège des funérailles, sous la protection des bayonnettes et des canons, a pu se rendre sans encombre au lieu de la sépulture. Jusque-là, la démonstration avait été assez insultante, mais ce fut au cimetière qu'eût lieu la scène la plus odieuse. Là, certain M. Doudiet, grand chapelain des orangistes, prononça un discours incendiaire qui met au jour le fanatisme et les tendances des loges orangistes. Au lieu de chercher à calmer l'irritation causée par les derniers événements, cet orateur violent s'est servi des termes les plus acerbes et les plus provocateurs pour soulever d'avantage les passions et les préjugés. Il a même été si loin que des laïques ont dû l'inviter de mettre fin à sa harangue furibonde. Cette démonstration, accompagnée de menaces et d'insultes à l'égard de nos autorités prouve de quelle manière les orangistes entendent affirmer leurs prétendus droits, et de quels moyens ils veulent se servir pour atteindre leur but, tout en troublant la paix et l'harmonie qui doivent régner parmi la population.

Nous osons espérer que les tristes évènements qui viennent de se passer ne se renouvelleront plus, et que les autorités fédérales, au lieu de protéger des démonstrations d'un caractère si compromettant pour le bon ordre, prendront des mesures pour supprimer ces sources de désordre et de calamité publique.

***

Les nouvelles des Etats-Unis sont peu intéressantes. Les républicains du Sud se montrent mécontents de l'esprit de justice qu'a montré le Président Hayes vis-à-vis des démocrates de la

Louisiane et de la Caroline du Sud. Ils ne sont pas loin de l'accuser de n'être qu'un démocrate déguisé. Pour notre part, nous aimons à constater que le nouveau président fait tout en son pouvoir pour opérer les réformes qu'il a promises, mais sa tâche est plus que difficile, pour ne pas dire impossible,

L'ex-président Grant parcourt actuellement les Etats de l'Europe où il est l'objet des ovations les plus flatteuses. On dirait un grand monarque détrôné recueillant partout les hommages dus à d'illustres infortunes. Ces réceptions doivent consoler le général Grant de la piteuse façon dont il a quitté la Maison-Blanche, et du peu de sympathie que lui ont depuis montré ses anciens partisans.

***

Le gouvernement français vient de subir une crise dont les conséquences ne sont pas encore connues. Le décret du président prorogeant les Chambres a donné lieu aux scènes les plus violentes et à des attaques inqualifiables contre M. de MacMahon et ses nouveaux ministres. Des deux côtés de la Chambre on s'est servi d'un langage qui n'était rien moins que parlementaire. S'il fallait juger les débats du Parlement français d'après certaines séances, il serait difficile d'y trouver le bon goût et l'exquise politesse qui caractérisent le peuple français. Nous ne croyons pas que depuis les jours néfastes de la Révolution, aucune assemblée des représentants de la nation ait offert un tel exemple d'accusations passionnées, de personnalités et d'abus de langage.

Les radicaux se sont distingués par la violence et la brutalité de leurs attaques contre les conservateurs de toutes les nuances. Jamais ils ne s'étaient montrés aussi arrogants et acharnés contre les ennemis de leur chère république. Le citoyen Gambetta a fait voir une fois de plus ses tendances anti-religieuses et anti-sociales. Ce n'est qu'en tremblant qu'on se demande vers quel abîme se précipite la France, conduite par de tels hommes, qui se vantent d'avoir pour eux la majorité de la nation. Les élections, qui auront lieu en Octobre prochain, diront si oui ou non le président MacMahon a eu raison d'en appeler au peuple du verdict de la majorité radicale. Tant que le président a cru qu'au moyen de concessions plus ou moins raisonnables, il pouvait contenir la gauche, il l'a fait; mais du moment qu'il s'est aperçu qu'à chaque concession les radicaux devenaient plus intraitables, il a frappé un grand coup qui a étonné même ceux qui connaissent l'énergie et la fermeté du maréchal. Tout le monde attend avec une extrême anxiété le résultat du suffrage universel d'où sortira le salut ou la perte de la France. Si les radicaux l'emportent, il faut

s'attendre à quelque révolution ou coup d'Etat qui modifiera profondément la constitution de la France. En attendant, le ministère se montre d'une grande sévérité contre les perturbateurs de l'ordre et les journaux qui attaquent l'administration. Nombre de préfets et de sous-préfets ont été révoqués et remplacés par des amis du régime conservateur. La liberté de la parole dans les assemblées publiques a été restreinte comme la liberté de la presse. Jusqu'ici il n'y a eu aucune tentative d'émeute ou de rébellion contre l'autorité. L'agitation commence à s'abattre, et il est probable que lorsque les élections auront lieu, la tranquillité sera rétablie au moins pour un temps.

Il a été bruit d'une alliance de la France avec l'Autriche et l'Angleterre contre l'Allemagne et la Russie, dans le cas où cette dernière occuperait Constantinople avec l'assentiment de Bismark. Il est difficile de savoir jusqu'à quel point ces rumeurs sont fondées ; toutefois il est douteux que la France, qui se relève à peine de ses désastres, veuille entreprendre une lutte aussi gigantesque, surtout lorsque l'ordre est aussi profondément ébranlé à l'intérieur. Ce n'est peut-être qu'une rumeur lancée en vue des élections prochaines. Cependant on peut croire que l'Allemagne saisirait avec empressement l'occasion d'attaquer la France, et la tendre sollicitude qu'affecte le grand chancelier de l'empire allemand à l'égard des radicaux de France n'est pas certainement de bon augure pour MacMahon et son ministère.

***

L'Angleterre semble se préparer à la guerre. Après avoir fait voter un crédit de dix millions de louis sterling pour parer aux éventualités, le ministère vient de donner ordre à la flotte de se rendre dans la baie de Besika afin de suivre de près les péripéties de la guerre. On a lieu de croire que les commandants ont reçu des ordres particuliers, si les Russes tentent de s'emparer de Constantinople. L'opposition qui faisait au ministère une lutte acharnée afin d'empêcher l'Angleterre d'intervenir dans le conflit, a subitement changé de ton et a voté le crédit qu'on demandait aux chambres. Tout ceci semble indiquer que l'on croit peu maintenant aux protestations de la Russie, qui affirme n'avoir d'autre but dans sa campagne contre la Turquie que d'assurer le sort des populations chrétiennes de l'Orient.

***

Les fêtes du Vatican à l'occasion du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, ont été les plus splendides que l'on ait vues à Rome pendant ce siècle. L'auguste prisonnier

n'a jamais reçu d'hommages aussi multipliés et aussi sincères que depuis qu'il est privé de tous ses biens. Les dons qui lui ont été offerts dépassent plusieurs millions. La reine Victoria a aussi envoyé à l'illustre vieillard des cadeaux précieux.

Tandis que tout le monde catholique acclame le souverain Pontife, on voit l'usurpateur Victor-Emmanuel plus détesté et méprisé que jamais. C'est à peine si l'on fait attention au roi d'Italie dans sa capitale même. Il a l'air d'y être aussi étranger qu'au premier jour de son usurpation.

***

La question d'Orient n'inspire plus le même intérêt, quoique les événements aient fait du progrès. Il est vrai que la guerre traîne pour ainsi dire en langueur. Il y a plus de deux mois que la lutte est engagée, et cependant il ne s'est pas livrée une seule bataille importante sur laquelle on ait eu des notions sûres. Le télégraphe semble une véritable conspiration contre la vérité. Il n'y a pas de dépêche qui n'ait été démentie quelque temps après, suivant la source d'où elle venait. Il n'y a que la marche des armées qui ait pu nous guider dans ce dédale de fausses nouvelle. Maintenant, il paraît clair que la campagne des Russes a complètement échoué en Arménie, tandis qu'en Europe les Turcs ont éprouvé de grands revers et constamment reculé devant les soldats du czar. Cependant, on peut dire que les troupes moscovites n'ont pas eu aussi bon marché des armées de la Porte qu'elles le croyaient d'abord. Le passage du Danube a longtemps retenu les Russes, et ils ne font que commencer leurs opérations dans la péninsule des Balkans. Il leur reste encore beaucoup de places fortes à prendre avant de pénétrer jusqu'à Constantinople, qu'ils ont l'intention d'occuper. Somme toute, les Turs ont fait une belle défense, et ils ne succomberont dans la lutte que sous le nombre. Si l'Angleterre eût aidé la Turquie, la balance aurait peut-être penché en faveur de cette dernière.

La campagne ne saurait se prolonger indéfiniment, et la prochaine grande bataille livrée en Europe décidera du sort de l'empire ottoman.

On ne peut guère encore prévoir les complications qui surgiront avant le rétablissement de la paix. Il est sûr que l'Angleterre s'opposera à l'occupation permanente de la capitale de l'empire turc, mais si elle ne trouve pas d'allié, il lui faudra bien subir la loi du plus fort. Les Russes se montreront d'autant plus exigeants qu'ils ont dépensé plus d'argent et d'hommes dans cette guerre, entreprise dans des vues d'agrandissement, malgré toutes les protestations qu'on a pu faire.

P. H.

LA BOTANIQUE EN 1876

Par le R. P. Bellynck, S. J.

Le règne végétal, qui a inauguré la vie sur notre globe, comme l'attestent les archives sédimentaires du monde primitif, est pour l'homme et pour les animaux une condition nécessaire de leur existence. Que les plantes disparaissent, et tous les représentants du règne animal ne formeront plus qu'un long cortége funèbre. C'est assez dire que l'homme tient aux végétaux par ses intérêts les plus chers ; il y trouve, sous mille formes variées, sa nourriture et celle des animaux qui partagent ses travaux et ses plaisirs ; plusieurs fournissent des remèdes à ses maux ; d'autres alimentent son industrie ; la plupart embellissent son séjour en couvrant la nudité du sol. L'homme a compris tous ces avantages dès son apparition sur la terre ; il a d'abord joui sans se donner aucune peine, puis, pressé par le besoin, il a cultivé à la sueur de son front ; il a fait une sorte d'étude pratique des végétaux qui l'entouraient, pour s'approprier ce qu'ils pouvaient lui fournir d'utile et d'agréable ; pendant bien des siècles il n'en demanda pas davantage. Lorsque la famille humaine commença à s'étendre, de nouveaux végétaux se rencontrèrent sous ses pas ; les relations s'établirent entre les divers pays, et les plantes prirent part aux voyages.

Jusque-là, il n'y avait point de botanique, ou plutôt la botanique ne constituait point une science ; les notions élémentaires qu'on possédait en agriculture étaient purement empiriques, et les connaissances acquises par l'expérience ne se transmettaient que par la tradition orale. Il faut arriver à Théophraste (l'an 371 avant J.-C.) pour avoir un travail sur les plantes ; ce n'était toutefois que l'enfance de la botanique. Les auteurs venus plus tard, au lieu de progresser, ne firent que retourner en arrière. Pline compila des observations dénuées de critique ; Dioscoride et ses successeurs

n'envisagèrent les plantes qu'au point de vue médical, leur attribuant souvent des propriétés chimériques ; enfin nous pouvons, sans rien perdre, franchir tous les temps antérieurs pour arriver au XVIIIe siècle. A cette époque, la botanique réduite encore à des commentaires sur Dioscoride, ou à des recueils qui n'étaient guère plus avancés, se présentait ordinairement sous des formats in-folio relégués dans les officines ; les plus en vogue dans nos contrées étaient ceux de Dodoens, de l'Obel, Bauhin, etc. ; c'était du luxe de posséder les planches coloriées d'Elizabeth Blackwell.

Tournefort et surtout Linné changèrent la face des choses, et alors seulement le véritable progrès commença. La botanique ne fut plus réduite à la connaissance des *simples ;* la division du travail en fit naître des sciences à part, et l'on vit surgir des études sur la *morphologie*, l'*anatomie*, la *tératologie*, la *physiologie*, l'*organogénie*, la *nosologie ;* on compte des spécialités dans la *botanique systématique*, la *géographie botanique*, la *botanique fossile.* La *botanique appliquée* prit, de son côté, une extension beaucoup plus grande qu'autrefois, et, à côté de la *botanique médicale*, vinrent se placer la *botanique agricole*, *économique, forestière*, *horticole*, la *botanique industrielle*, la *botanique philosophique* et *littéraire.*—Le perfectionnement et l'emploi plus intelligent du microscope donnèrent pendant ces dernières années une impulsion extraordinaire aux différentes branches de la botanique. On voit pulluler partout des sociétés qui n'ont pour objet que le règne végétal, et souvent même l'une de ses branches ; chacune de ces associations a ses organes de publicité où l'on ne fait grâce à aucune idée nouvelle. Lorsqu'on parcourt les *Mémoires* et les *Bulletins* qui ont paru pendant la première moitié de ce siècle, on constate surtout l'importance presque exclusive qu'on attachait à la connaissance des plantes nouvelles ; c'était à qui signalerait le plus d'espèces jusque-là inconnues ; les questions générales restaient du domaine de quelques sommités. De nos jours, les commençants abordent les difficultés les plus ardues, et plus d'une fois, les yeux plus clairvoyants de la jeunesse, quoique moins expérimentés, ont découvert des détails qui avaient échappé à des vues affaiblies par de longs travaux. Malheureusement la plupart de ces nouveautés sont perdues dans des publications sans fin, et elles sont loin d'avoir été toutes sanctionnées par le contrôle.

Les botanistes modernes qui ont cherché à grouper méthodiquement l'ensemble des faits acquis ont bien mérité de la science. Après Mirbel et Decandolle, A. Richard et A. Jussieu ont, par leurs traités élémentaires, rendu la botanique plus abordable ; mais le progrès fait bientôt vieillir tout ce qui s'arrête, et malgré leurs

nombreuses éditions, que rappellent fastueusement leurs titres, ces ouvrages jadis si utiles ont continué à rouler dans la vieille ornière. Payer avait essayé d'entrer dans une voie nouvelle, mais il est resté en chemin. M. Ducharte a été plus heureux, et en 1867 il a publié des éléments de botanique sur un plan nouveau. Dans le même temps, MM Decaisne et LeMahout ont répondu au besoin de connaître l'ensemble de toutes les familles végétales par un splendide volume où chaque famille est illustrée. Enfin, M. J. Sachs a réuni tout récemment, dans sa *Physiologie végétale* et dans son *Traité de Botanique*, les questions les plus importantes qui sont à l'ordre du jour. Aucun auteur n'avait encore tenté de réunir sous une forme concise l'ensemble de toutes les branches de la botanique ; en 1874, nous avons essayé ce travail dans notre *Cours élémentatre*.—Après ce préambule, il nous reste à rappeler sommairement les points principaux du progrès constaté.

I

La Morphologie, qui étudie les formes des organes composés, a reçu des interprétations plus rationnelles.—Pour distinguer la *racine*, on a surtout attiré l'attention sur la petite coiffe protectrice ou *pilorhize* qui termine ses dernières ramifications et recouvre le point végétatif. On a remarqué que les racines secondaires ne se développent pas sans ordre, et qu'elles peuvent donner lieu, surtout chez les jeunes plantes, à une étude spéciale qu'on a désignée sous le nom de *rhizotaxie*.—La tige, qui constitue l'axe ascendant de la plante, a été mieux étudiée sous toutes ses formes, dans les divers embranchements du règne végétal. On a beaucoup disputé sur la nature axile de certains organes, sans toutefois tomber d'accord : la vrille des cucurbitacées, les tubercules des orchidées et les placentas de l'ovaire ont successivement exercé la sagacité des botanistes. La tige simple, qui résulte du développement continu du bourgeon terminal, a été nettement distingué du *sympode*, lequel provient d'une succession de rameaux latéraux qui semblent n'en constituer qu'un seul, et qu'on peut supposer dérivés de dichotomies inégalement développées. La *dichotomie* et la *trichotomie* sont des bifurcations ou des trifurcations terminales, tandis que dans la *monopodie* les membres s'allongent en se ramifiant.

Les *feuilles*, qui ont de prime abord attiré l'attention sur toutes leurs parties, n'ont pas laissé néanmoins de fournir matière à des observations nouvelles ; il en est de même de la préfoliaison.—La

phyllotaxie ou l'étude des lois qui président à la disposition des feuilles sur la tige, n'a pas répondu à tout ce qu'elle promettait, et la théorie de la spirale génératrice, ainsi que la génération des cycles, présente trop d'exceptions pour qu'on la regarde plus longtemps comme une loi de la nature.—On a mieux déterminé les différentes parties de la *fleur*, en continuant à y voir des transformations des feuilles, et certaines *efflorescences* (cymes, efflorescences mixtes ou anormales) ont reçu une explication plus en rapport avec l'ensemble des faits observés.—Le *fruit* et la *graine* ont à leur tour été mieux appréciés, et on ne confond plus le fruit de l'*infructescence*.—Enfin, les *poils*, si variés par leur forme et leur structure, et qui attiraient à peine les regards, ont de nos jours témoigné de leur importance par les transformations qu'ils subissent parfois.—Les *glandes* ont également donné lieu à des aperçus nouveaux.

Nous parlerons plus loin des cryptogames, qui s'écartent des phanérogames à tant de titres.

II

L'Anatomie, qui étudie les organes élémentaires, a surtout progressé dans ces derniers temps. Grâce au perfectionnement du microscope et au progrès de la microchymie, cette étude est devenue fondamentale, et on peut la considérer comme la base de la physiologie.—Le point de départ de tout végétal est la *cellule*, et tout développement est basé sur la multiplication cellulaire. On comprend dès lors combien l'étude de la cellule est importante, et la part qui lui revient dans le progrès accompli. Les cellules sont de petits sacs membraneux, contenant des substances très-diverses ; leurs formes et leurs dimensions sont aussi fort variables, selon qu'elles appartiennent à l'épiderme ou à toute autre partie du végétal. L'enveloppe extérieure, fermée de toutes parts, est formée d'une matière solide, blanche, appelée *cellulose*, à laquelle d'autres substances viennent plus tard se mêler. L'intérieur est tapissé d'une couche de *protoplasme*, et le centre est occupé ordinairement par un noyau arrondi (*nucleus*) : plus tard un liquide aqueux (*suc cellulaire*) y apparaît : ce sont d'abord des gouttelettes (*vacuoles*) qui finissent par se réunir. Les cellules du bois et du liége ne tardent pas à perdre leur nucleus et leur protoplasme, et elles ne renferment plus que de l'eau ou de l'air : dès lors il n'y a plus de développement pour elles.

Les cellules sont le siége de l'activité végétale, les matières les

plus diverses y sont élaborées. Nous avons nommé le suc cellulaire qui débute par les vacuoles et dont l'eau est une des parties constitutives. Ce suc renferme une foule de combinaisons chimiques (gommes, sucres, tannins, matières grasses, etc.) — Le protoplasme, matière visqueuse azotée, vivante et douée de contractilité, préside à tous les phénomènes de la vie. Il a pour base des matières alluminoïdes ; il produit la cellulose, le suc cellulaire, le nucleus ; sa mort met fin à toute action vitale.—Parmi les produits du protoplasme, le plus important est l'amidon ; c'est encore là une matière organisée, formée de petits grains blancs à couches concentriques autour d'un noyau plus ou moins central ; il se forme dans la chlorophylle, sous l'influence de la lumière ; on le trouve chez presque tous les végétaux. Dans la famille des composées, l'amidon est remplacé par l'*inuline*, substance assez analogue et remplissant le même rôle : c'est l'inuline que nous mangeons dans l'artichaut et le topinambour, tandis que l'amidon est la partie nutritive de la pomme de terre.—Dans ces derniers temps (1855), M. Hartig a fait connaître dans les graines une autre substance qu'il a nommée *aleurone*, et qui accompagne l'amidon ; cette matière azotée, qui est très-répandue, remplace l'amidon dans les graines oléagineuses, elle contribue à son tour à la nutrition des plantes et leur communique des qualités alimentaires.

Ce sont encore les cellules qui renferment les matières colorantes qu'on voit par transparence à travers leurs parois. On en est toujours aux deux séries, l'une *xanthique*, ayant pour type le jaune, l'autre *cyanique* dérivant du bleu : ces séries semblent généralement s'exclure. La question des couleurs est loin d'être résolue. De toutes les couleurs renfermées dans la cellule, la plus importante, celle qui est intermédiaire entre les deux séries, c'est la couleur verte, qui est celle de la *chlorophylle*. Qu'est-ce que la chlorophylle ? est-ce un principe unique ou un mélange physique de deux principes différents ? On attend une réponse à ces questions.

Avant de passer aux matières solides inorganiques qu'on découvre aussi dans les cellules, il est important de signaler des formes géométriques qu'il ne faut pas confondre avec les cristaux : ce sont les *cristalloïdes :* c'est du protoplasme cristallisé qui présente les réactions essentielles du protoplasme ordinaire. Les cristalloïdes sont capables d'imbibition, et leur accroissement, comme chez toutes les substances organiques, a lieu par intussusception.— Les *cristaux* véritables sont formés d'oxolate de chaux, et leurs formes sont très variées. Le carbonate de chaux ne présente que des incrustations granuleuses, ou de petites masses mamelonnées con-

nues sous le nom de *cystolithes*. Puis viennent des concrétions amorphes de diverse nature.

Nous avons insisté sur la cellule parce qu'elle est la base de tous les tissus. Les fibres ne sont que de cellules fusiformes qu'on rencontre dans l'écorce et dans le bois. C'est dans les fibres ligneuses qu'on a signalé ces points aréolés si caractéristiques, et surtout si développés chez les conifères, même à l'état fossile.—Les vaisseaux sont des cellules soudées bout à bout et communiquant entre elles. L'attention s'est portée particulièrement sur les vaisseaux laticifères, les tubes cribreux, les cellules treillisées, les canaux et les réservoirs résineux et gommeux ; la lumière s'est faite sur plusieurs points, mais il reste encore à élucider bien des choses.

Le groupement des organes élémentaires n'a pas laissé non plus de préoccuper les anatomistes. Ainsi, pour ne parler que des dicotylées, on ne s'est pas contenté de voir dans la tige une *moelle* centrale avec son *étui*, des *faisceaux fibro-vasculaires* et des *rayons médullaires*, le tout recouvert d'un système cortical déterminé ; on a entrevu des caractères anatomiques propres aux familles, aux genres et aux espèces, et nous avons lieu d'espérer que la phytographie en tirera de sérieux avantages. — Le *cambium* n'est plus un liquide, mais un tissu très-délicat qui alimente le bois et l'écorce, et donne lieu à leur accroissement en épaisseur.

Le tissu des plantes inférieures est homogène. Chez les plantes plus élevées, le tissu est d'abord uniforme ; mais on ne tarde pas à y distinguer trois systèmes fondamentaux. Le premier qui se présente est le *système légumentaire* : ce système peut parfois faire défaut, ou ne présenter qu'un développement insignifiant, comme sur les parties souterraines ou immergées ; mais chez la plupart des plantes ligneuses on rencontre un *épiderme* transitoire, à cellules caractéristiques, un *hypoderme* également cellulaire, du liége qui résulte de la bipartition et de la subérification des cellules épidermiques et hypodermiques, et qui finit par remplacer l'épiderme détruit. La partie la plus intérieure du liége est sa zone génératrice (assise phellogène) ; la partie extérieure et tous les tissus situés en dehors meurent et constituent le *rhytidome*. Chaque année le rhytidome du pin et du platane se détache par plaques, celui du cerisier s'exfolie par bandes annulaires ; il se fendille dans le chêne et dans d'autres arbres. — Le deuxième système est celui des *faisceaux :* un faisceaux vasculaire présente plusieurs formes de tissu ; dans un faisceau développé on distingue généralement le liber et le bois, séparés souvent par le *cambium*, mais bien des modifications peuvent s'y présenter, suivant l'âge et la nature de la plante.—Tout ce qui n'appartient pas aux deux sys-

tèmes précédents a reçu le nom de *tissu fondamental;* ce tissu est un parenchyme qui forme l'épiderme, la gaîne des faisceaux et remplit l'espace intermédiaire ; la moelle, les rayons médullaires, certaines parties de l'écorce, de même le mésophylle des feuilles, le noyau et la chair des fruits sont du tissu fondamental.

Si l'espace ne nous faisait pas défaut, nous aurions bien des données nouvelles à signaler sur la structure de la racine, des feuilles, des fleurs, des fruits, des graines, etc. D'ailleurs les faits nouveaux sont si nombreux et si variés qu'ils ne sont guère susceptibles d'un compte-rendu.—Nous aurions pu aussi attirer l'attention sur les odeurs et les saveurs végétales.

La Tératologie, qui est l'état anormal de l'organographie, fait de temps en temps de nouvelles acquisitions de nature à jeter du jour sur l'état normal, et les frais acquis reçoivent parfois une interprétation nouvelle ; mais, depuis le travail de Moquin-Tandon, rien d'important n'a été tenté sur l'ensemble de cette brance de la botanique.

III

La Physiologie, qui est la science de la vie, est surtout importante et intéressé au plus haut point. Qu'est-ce que la vie chez les végétaux ? Tout le monde a une idée vague de la vie végétale : on ne confond pas, sous ce rapport, un végétal avec une pierre ni avec un animal. On n'alimente pas une pierre, non plus qu'un végétal mort, et on ne cherche pas à en perpétuer l'espèce. D'un autre côté, on n'a constaté chez les plantes aucune sensibilité ni aucun mouvement volontaire ; on les taille impunément sans qu'une société protectrice s'en préoccupe, et nous n'avons guère besoin de les tenir captives pour empêcher qu'elles ne nous échappent. Mais quand il s'agit de définir cette vie, tout devient obscur.

Nous avons parlé des organes élémentaires des végétaux ; la cellule est la plante réduite à sa plus simple expression ; toute cellule vivante paraît avoir sa vie propre : elle constitue un petit laboratoire dont les travaux semblent indépendants de ceux des cellules contiguës, et telle cellule élabore un produit déterminé tandis que sa voisine chôme ou fabrique tout autre chose. Malgré cette indépendance des organes élémentaires, nous les voyons s'entr'aider pour se transmettre les matériaux dont chacun a besoin, et nous devons leur reconnaître un travail d'ensemble qui varie pour les différentes plantes. Chaque espèce de plante a son *facies* qui la

distingue au premier coup-d'œil : la racine, la tige, les feuilles, les fleurs, les qualités intrinsèques, la manière de croître et de se multiplier, la périodicité des phénomènes, les habitudes, les mœurs en quelque sorte ont quelque chose de caractéristique. Tout cet ensemble de caractères physiques et physiologiques se transmet par génération. Quel est le principe qui préside à cette fixité de caractères ? Quelle est la force qui maintient cet ensemble ? On a donné à cette force le nom de *vie*, *force vitale*, *âme*, etc. ; mais ce ne sont que des mots ; en définitive, quelle idée doit-on s'en former ? Les actions atomiques, données comme phénomènes des organes vitaux, laissent aussi à désirer. On ne saurait nier l'action des forces physiques et chimiques, mais ces forces sont secondaires et au service de la force vitale. Le principe existe, il se manifeste, mais il sera toujours pour nous un mystère.—On peut donner le nom de vie générale à celle qui coordonne toutes les vies particulières des cellules ; cette vie paraît divisible avec la plante. La bouture qu'on détache est une continuation de l'arbre ; elle ne reçoit pas un nouveau principe vital, mais elle emporte la part physiologique qui lui revient comme branche. Cela est tellement vrai, que si on bouture une branche latérale de certains conifères, on obtient un arbre arqué qui, malgré sa taille, conservera toujours l'aspect d'une grande branche inclinée et ne formera jamais de tête. La graine renferme le principe d'une vie nouvelle, qui peut parfois donner lieu à une variété ou à une anomalie. Dans la greffe, les deux vies qu'on a réunies restent distinctes quoique l'alimentation soit commune.—La théorie que nous venons d'émettre est la seule qui soit d'accord avec les faits.

La vie se manifeste par la *nutrition* et la *reproduction*. Tout être vivant a besoin de se nourrir, et l'espèce finirait par s'éteindre si elle n'avait pas la faculté de se reproduire. La physiologie végétale laissait surtout à désirer, et c'est vers cette partie que les travaux des botanistes ont convergé particulièrement. Il y aura sans doute toujours à faire et à refaire sur des points si difficiles à saisir, mais la voie est ouverte, et bien des faits nouveaux peuvent déjà être enregistrés.

Les principes nutritifs ne sont pas les seuls en cause dans la nutrition : la *lumière* et la *chaleur* sont également indispensables. La *lumière* est requise pour mettre en jeu les fonctions vitales, et, si plusieurs phénomènes peuvent s'accomplir dans l'obscurité, c'est au moyen de principes préalablement élaborés sous l'influence de la lumière. Toutefois les parties vertes ne se développent généralement pas à l'abri des rayons lumineux. La pénétration de la lumière est en raison de son intensité ; elle agit soit directement

soit indirectement sur tous les phénomènes de coloration. L'élaboration des matières nutritives, dont l'amidon est un des produits principaux, ne se fait pas non plus sans lumière. On a beaucoup expérimenté avec des lumières colorées, sans obtenir jusqu'ici de résultats bien concluants. On a acquis des idées plus nettes sur l'*héliotropisme* : chez le lierre, l'héliotropisme est positif pour les feuilles, qui se dirigent vers la lumière ; il est négatif pour la tige qui, en fuyant la lumière, s'applique contre le soutien dans lequel elle fait pénétrer ses crampons.

La *chaleur* à son tour agit sur les plantes. La température intérieure des végétaux a donné lieu à des observations très-intéressantes. On a trouvé que les limites de la température ambiante varient non-seulement pour les différentes plantes, mais aussi pour les diverses fonctions de chacune d'elles ; une chaleur plns intense est requise pour la floraison et surtout pour la maturation des fruits. Les effets d'une température trop basse ou trop élevée sont également désastreux.

On a cherché en vain à constater l'influence de l'*électricité* sur la végétation.—On a fait grand bruit du rôle de la *pesanteur* dans la direction des organes ; mais cette hypothèse est loin de tout expliquer comme on l'avait prétendu.

Nous arrivons aux *principes nutritifs des plantes*. Les expériences faites avec les soins les plus minutieux conduisent à admettre, comme éléments indispensables, le *carbone*, l'*hydrogène*, l'*oxygène*, l'*azote* et le *souffre :* ce sont les éléments de la matière combustible. Il existe une foule d'autres éléments qu'on retrouve dans les cendres après la combustion des végétaux, mais tous n'ont pas la même importance, et leur présence peut être purement accidentelle ; les éléments de ce genre, dont la plante semble ne pas pouvoir se passer, sont le *potassium*, le *calcium*, le *magnesium*, le *fer*, et le *phosphore ;* il est probable qu'on peut y ajouter le *sodium*, le *chlore*, le *manganèse*, le *silicium*, etc. Tous ces principes forment entre eux des combinaisons très-diverses, et leurs rapports qualitatifs et quantitatifs varient pour chaque plante. — Les matières alimentaires une fois déterminées, il importait de connaître comment elles s'introduisent dans le végétal. Les liquides seuls peuvent pénétrer dans la plante, par conséquent les principes solides doivent être en solution ; mais tout n'est pas fini par cette introduction préliminaire. Cette *sève*, comme on l'appelle, a besoin d'une préparation qui ne s'effectue que dans les parties vertes de la plante, sous l'influence de la lumière : elle constitue alors la *sève élaborée* qui doit nourrir le végétal. — Les matières nutritives entrent dans le végétal par diffusion ou endosmose. Les cellules

des racines sont les organes absorbants par excellence ; elles enlèvent au sol ce dont elles ont besoin : toutefois ce pouvoir électif n'a rien d'absolu. Sans doute la physique et la chimie sont à l'œuvre dans cette élaboration des cellules, mais les actions physiologiques y ont aussi leur part. Dans certains cas l'absorption se fait par d'autres surfaces que les racines (germes, parasites, bourgeons). Les principes insolubles sont préalablement modifiés. —Les racines, après avoir attiré le liquide dans la plante, le chassent dans la tige ; la capillarité, l'imbibition par les pores invisibles et les changements de température le font arriver dans les feuilles. Les feuilles transpirent, respirent et sont le siége de la transformation des principes nutritifs. Il y a peu d'années, on confondait la respiration avec un phénomène tout opposé : on croyait que la respiration des plantes était l'inverse de celle des animaux ; or il s'est trouvé que ces deux phénomènes sont identiques. La respiration proprement dite est une inspiration d'oxygène et une exhalation d'acide carbonique. Le phénomène opposé, qui consiste en une émission d'oxygène, et qui s'accomplit sous l'influence de la lumière dans les cellules à chlorophylle est un phénomène de nutrition.—On sait que la plante a besoin d'air, que cet air y circule, et on connaît la cause de ce mouvement.—La production de chaleur chez les végétaux et la périodicité de son maximum sont aussi des faits constatés.

IV

Les principes nutritifs se transforment en principes élaborés, dont nous avons fait l'inventaire dans la cellule.—Toute la vie du végétal réside dans le *protoplasme*, auquel d'autres principes ne tardent pas à se mêler : de là des combinaisons nouvelles. Le protoplasme est souvent animé d'un mouvement de circulation ; il a pour base des matières albuminoïdes, mais on se demande encore comment les substances albumineuses se forment.—La *chlorophylle* ou matière verte n'est que du protoplasme verdi ; elle se développe sous l'influence de la lumière et présente ordinairement de petites masses arrondies. La chlorophylle est le siége de l'élaboration ; les grains d'amidon qu'elle renferme souvent sont un produit de son activité vitale. En automne, le protoplasme et la chlorophylle se dissolvent et quittent les feuilles pour s'emmagasiner dans les parties vivaces.—L'*amidon* s'accroît par *intussusception*, c'est-à-dire que de nouvelles particules de substance plastique s'insinuent entre

les anciennes, et il se porte vers les organes à l'état de croissance. La *cellulose*, qui forme l'enveloppe des cellules, dérive aussi du protoplasme ; l'amidon, le sucre, l'inuline et les graisses sont les matériaux au moyen desquels la cellulose est créée. La cellulose à son tour se transforme en *gomme*, *lignine*, *liége*, *cuticule*, *matières colorantes*, etc.

Les substances une fois élaborées se portent partout où le développement doit avoir lieu, surtout aux extrémités de la plante. Les divers tissus conducteurs ont leurs rôles assignés : les cellules allongées des faisceaux fibro-vasculaires semblent livrer passage aux matières azotées, le parenchyme de l'écorce, de la moelle, etc., sont les véhicules des substances non azotées. Le parenchyme du corps ligneux sert de dépôt aux réserves nutritives. Les laticifères n'ont pas encore dit leur dernier mot.

Les *forces motrices* résident soit dans les principes eux-mêmes soit dans les tissus conducteurs. Les mouvements à travers les cellules closes semblent, au premier abord, devoir rencontrer des obstacles infranchissables, et pourtant il n'en est rien : la tension des tissus, la diffusion et les métamorphoses chimiques, surmontent sans peine cette prétendue difficulté.

C'est à la suite de ces phénomènes d'élaboration et de transport que la plante s'assimile les aliments qui lui sont nécessaires, et qu'elle opère son accroissement. Ce dernier résultat est obtenu par la multiplication des organes élémentaires. On n'admet plus de nos jours le développement cellulaire en dehors des cellules : toute cellule se forme dans une cellule mère préexistante, soit par formation libre, soit par cloisonnement : ce dernier mode est le plus répandu, chaque cellule se partage en deux par une cloison, et, tant que ce cloisonnement dure, le tissu se développe.—L'accroissement en épaisseur de la membrane cellulaire n'est pas un dépôt répété de couches concentriques, mais un développement par intussusception résultant d'une infiltration à l'état liquide.—Les couches annuelles des dicotylées ligneuses ont reçu plusieurs interprétations ; quelques auteurs ont cru à des formations descendantes émanant des bourgeons ou des feuilles ; actuellement on n'admet que la formation sur place, due à la zone génératrice qui sert d'intermédiaire entre le bois et l'écorce.

Tout ce qui a rapport au *parasitisme* a été étudié avec plus d'ensemble, et a reçu par cela même une explication plus rationnelle. Les parasites vivent aux dépens d'autres plantes vivantes. Les uns renferment de la chlorophylle, les autres en sont dépourvus. Plusieurs sont entièrement parasites, d'autres ne le sont qu'à demi ; de là des modifications dans leur nutrition.

V

La tâche que nous avons prise de faire connaître la botanique moderne nous paraît de plus en plus ingrate, à mesure que nous avançons ; nous sommes obligé de supprimer et de condenser sans cesse, tant les faits sont nombreux ! Nous poursuivons cependant notre marche, au risque d'être fastidieux pour les spécialistes, et trop incomplet pour les moins initiés.

La *structure moléculaire* des plantes a exercé la sagacité de plusieurs botanistes. Sans doute dans cette théorie bien des choses sont conjecturales, mais un certain jour jaillit de l'ensemble, et les parties obscures apparaissent quelque peu lumineuses. Dans cette théorie, l'organisation s'accroît par intussusception : on a étudié, à ce point de vue, la molécule elle-même. le grain d'amidon, la membrane cellulaire, les cristalloïdes, enfin le protoplasme avec la chlorophylle et le nucleus. C'est par la mode de distribution de l'eau qu'on explique la stratification et les stries des membranes.—La *tension des tissus* et les *mouvements* ont également leur théorie mécanique. - On a groupé méthodiquement les faits qui se rapportent au *clématisme* des végétaux grimpants, ainsi qu'aux mouvements de toute nature qu'on observe, et qu'il importe de ne pas confondre. Autres sont les mouvements appelés spontanés, dus à la lumière, au sommeil, ou relatifs à la fécondation et à la dissémination ; autres, les mouvements provoqués chez la sensitive, etc.—On a constaté que l'éthérisation agit sur les végétaux aussi bien que sur les animaux.

Si nous parlons ici des *plantes carnivores*, ce n'est guère à titre de nouveauté : les phénomènes observés datent du dernier siècle, et l'interprétation qu'on leur donne n'est pas non plus nouvelle. L'observation récente n'a ajouté que des minuties qui ne prouvent rien, et les conclusions qu'on en tire ne sont que de pures subtilités. On sait depuis longtemps que certaines plantes, par les mouvements provoqués qu'elles exécutent, ou par le mucilage gluant qu'elles exsudent, arrêtent accidentellement certains insectes qui y trouvent la mort ; d'autres ont des réservoirs de liquides ou parfois les petits imprudents se noient. Il est clair, dit-on, que puisque la plante arrête les insectes, c'est qu'elle veut s'en nourrir. D'un autre côté, l'animal ainsi pris est souvent décomposé par la liqueur acide que la plante distile : donc cette liqueur n'est autre que le suc gastrique, et la prétendue décomposition est une digestion véritable, et puisque digestion il y a, il faut bien que ce chyle serve à la nutrition de la plante.

Comme on le voit, les partisans du carnivorisme végétal sont logiques. M. Darwin, qui n'admet les causes finales que lorsqu'il peut en faire son profit, est un des adeptes les plus enthousiastes de cette opinion. — 1° Pourquoi certaines plantes exécuteraient-elles de si curieux mouvements, s'ils ne devaient pas tourner à leur avantage ? En admettant que tout dans la nature a sa raison d'être, nous rappellerons que la sensitive, la plante sensible par excellence, ne fait aucune capture. En outre, il suffit d'abandonner un liquide quelconque dans un vase ouvert pour y rencontrer de petites mouches noyées, au bout d'un certain temps, surtout si le liquide est sucré ; c'est d'ailleurs ainsi qu'on prend les fourmis au fond d'une bouteille. Mais, dit-on 2°, que signifie cette décomposition dont le résultat est si analogue au produit d'une action digestive, et quel peut en être le but ? Que de choses dans la nature dont on ne peut rendre compte ! Qui sait si les plantes dont les glandes secrètent des liquides digestifs, et dont la plupart ne font pas la chasse aux insectes, n'aident pas à la digestion de l'homme qui s'en nourrit, ou des animaux qui les broutent ! 3°. Enfin M. Darwin et ses partisans conviennent que rien jusqu'ici ne *prouve* la nutrition des plantes par ce moyen : or c'est précisément là le point capital. En supposant même l'absorption du suc en question, il ne s'ensuivrait pas qu'il contribue à nourrir la plante ; combien de substances inutiles ou nuisibles peuvent pénétrer dans les végétaux. Il est constaté que toutes les plantes réputées carnivores ont leurs fonctions du nutrition analogues à celles des autres plantes, et qu'elles peuvent fort bien se passer de ce mode supplémentaire.

VI

La Reproduction à son tour nous apporte son contingent d'observations nouvelles. Si nous prenons la reproduction dans le sens le plus étendu, on peut dire qu'elle est connue depuis l'époque la plus reculée : le Créateur avait commandé à la terre de faire sortir de son sein des végétaux capables de se reproduire, et les moins perspicaces avaient observé l'effet de cette divine parole Les multiplications par marcottes, boutures et graines sont des connaissances primitives ; la greffe elle-même date des temps anciens. Dans l'antiquité on n'avait sur la théorie de la fécondation que des idées très-confuses. A l'époque de la renaissance, on entrevit la sexulité des végétaux ; mais ce n'est qu'en 1822 qu'on

prit la fécondation sur le fait : Amici avait vu le tube pollinique ; plus tard on vit ce tube pénétrer dans l'ovale, et dès lors le mystère fut dévoilé. Mais tout n'est pas dit par cette notion générale, et la physiologie moderne a ajouté une foule de détails intéressants.—Le microscope a découvert, à la base du sac embryonnaire, des cellules appelées *antiqodes* dont on ignore jusqu'ici la fonction, et à son sommet une sorte de coiffe ou *appareil filamenteux*, qu'on peut considérer comme un agent de transmission dans l'action fécondatrice. Le pollen est souvent impuissant pour la fleur même qui l'a produit, et celui d'une autre fleur est nécessaire pour féconder le pistil (*primata*, plusieurs orchidées, etc.)—Chez les *Phanérogames*, la fécondation résulte du contact des tubes polliniques avec vésicules embryonnaires. La vésicule fécondée s'entoure d'une double membrane de cellulose et devient une cellule ; cette cellule s'allonge et se divise en deux par une cloison horizontale : la cellule inférieure, en se cloisonnant dans tous les sens, devient l'embryon, et la supérieure se développe en filament suspenseur. Souvent aussi il se produit dans le sac embryonnaire un tissu nommé *albumen*, destiné à nourrir la jeune plante.—La fécondation des cycadées et des conifères présente certaines particularités qu'il importe de signaler. Le grain de pollen donne naissance à une série de cellules, dont la dernière s'allonge en tube pollinique. Chez l'organe femelle, certaines cellules de l'albumen, appelées *corpuscules*, donnent naissance, à leur sommet, à quatre cellules formant la *rosette inférieure*, suivie de quatre tubes accolés qui portent l'embryon.—Chez plusieurs de ces plantes la graine ne mûrit que la troisième année.

Les *fécondations croisées* ont beaucoup occupé les botanistes modernes, et les partisans de la transmutation des espèces s'en sont prévalus, bien à tort, pour appuyer leurs théories ; les hybrides, abandonnés à eux-mêmes, ne se maintiennent pas : les caractères provenant de deux parents différents sont toujours en lutte, jusqu'à ce que la victoire reste d'un seul côté.—La *parthénogénèse*, ou production de graines sans fécondation, a échoué devant un examen sérieux, et la *génération spontanée* a également fini son temps.

Chez les *Cryptogames*, on s'était contenté d'admettre une reproduction non sexuelle, mais, dans ces dernières années, on a découvert, chez un grand nombre, des organes sexuels aussi bien constitués que ceux des Phanérogames ; même, dans plusieurs cas, on a assisté à l'acte fécondateur ; on est donc en voie de conclure à la règle générale.—Les sexes furent indiqués chez les Algues par M. J. Decaisne, en 1842, et la confirmation expérimentale de la fécondation fut donnée par Thuret, en 1853. La reproduction sexuelle.

au moyen d'*anthéridies*, ou organes mâles, et d'*archégones*, ou organes femelles, a été observée en outre chez les Fougères, les Lycopodiacées, les Rhizocarpées, les Equisétacées, les Mousses, les Hépathiques, les Characées et chez quelques champignons.—Chez un grand nombre de Cryptogames, les corps reproducteurs, appelés *spores*, donnent naissance, en germant, à une production filamenteuse ou foliacée appelée *prothalle :* c'est du prothalle que part la nouvelle plante, soit par un bourgeon, soit par des organes sexuels dont la fécondation donne lieu au germe d'un nouvel individu.

VII

Les botanistes modernes ne se sont pas contentés d'aborder les grandes questions de la physiologie général, qui ont pour objet la nutrition et la reproduction ; ils ont assisté en outre au développement de chaque organe en particulier. Il est curieux de suivre une plante depuis son état de simple cellule, jusqu'à sa forme définitive, produisant des fruits et des graines ; nous avons affaire ici à une science nouvelle, qui a reçu le nom d'Organogénie.—La *cellule* est le siége de cloisonnements successifs qui la font passer à l'état de tissu (parenchyme) ; plusieurs cellules ainsi formées s'allongent en *fibres* fusiformes ; d'autres se superposent et se perforent pour constituer des *vaisseaux :* de là ces tissus si variés et si caractéristiques.—Nous voyons d'abord la graine se former par suite de la fécondation ; puis la germination de cette graine, souvent même avant la maturité qu'on a cru longtemps indispensable. Nous assistons ensuite à tous les développements successifs qui donnent lieu à la racine, à la tige ramifiée, aux feuilles, aux fleurs, aux fruits et aux graines : tous ces organes ont leur enveloppe commune appelée *épiderme* dont la structure est loin d'être toujours identique. Nous ne saurions, dans cet exposé sommaire, entrer dans les détails qui comporte une matière si vaste. Il y aurait bien des choses à dire sur le développement toujours terminal de la racine, sur l'allongement simultané des entre-nœuds de la tige, sur la formation successive des différentes parties de la feuille, tantôt basipète, tantot basifuge, sur la durée et la chute de cet organe. L'organogénie de la fleur a été pour Payer l'objet d'un beau traité illustré. Il n'est aucune particularité qui n'ait donné lieu à une discussion, quoique les auteurs ne soient pas toujours tombés d'accord dans leur manière d'apprécier. Le fruit à son tour a été suivi dans ses évolutions jusqu'à sa pleine maturité, et

la graine n'a été abandonnée qu'après sa dissémination, alors qu'elle va recommencer le cycle que nous venons de parcourir.

Ici ne se terminent pas les investigations des botanistes; les plantes, aussi bien que les animaux, sont sujettes aux MALADIES, qui constituent un état anormal dans l'ordre physiologique. Sans compter les mille et une infirmités depuis longtemps connues, et qui sont dues tantôt à des causes météoriques, tantôt à un excès ou à un affaiblissement de force végétative, d'autres fois à des lésions de toute nature, ou à des parasites des deux règnes organiques, nous avons eu, surtout dans ces derniers temps, à lutter contre de petits ennemis qui s'en prenaient à nos récoltes. En 1845, nos pommes de terre furent envahies par une minime champignon ; en 1847, les vignes eurent le même sort ; en 1865, un puceceron est venu à son tour attaquer nos vignobles. La science n'est point restée oisive pour conjurer ces fléaux, et dans plus d'une circonstance elle en a triomphé.

VIII

Nous ne pouvons nour arrêter que fort peu à la Botanique systématique, qui a été le point de départ de la science. La CLASSIFICATION naturelle des végétaux, qui avait beaucoup préoccupé Linné, et dont les de Jussieu avaient trouvé la clef, a continué à se perfectionner ; les familles naturelles ont été mieux circonscrites dans ces derniers temps. En ce moment, la grande préoccupaiion des botanistes classificateurs est le groupement des familles en classes. Cette tâche ne recevra jamais son parfait accomplissement ; les découvertes nouvelles, jointes aux diverses manières de voir et d'apprécier, feront toujours de cette branche un échafaudage plus ou moins provisoire qui pourra être renversé du jour au lendemain.

Tous les végétaux connus peuvent se ranger en deux catégories : les *Phanérogames* et les *Criptogames*. Les Phanérogames, ou plantes à fleurs, comprennent les *Dicotylées* et les *Monocotylées*. Où faut-il placer les *Gymnospermes ?* Les uns en font une subdivision des Dycotylées ; les autres les croient assez importantes pour former une division primaire des Phanérogames, qui servirait de pendant aux *Anguiospermes* (Dicotylées et Monocotylées). — Les *Diclines*, longtemps considérées comme un groupe des Dicotylées, ont été démembrées et dispersées dans les diverses classes. Les *Apetales* finiront probablement par avoir le même sort. Comme on le voit, on est loin de s'entendre.

Les Cryptogames ou Acotylées, qui laissaient le plus à désirer, ont été l'objet d'études approfondies. On a débuté, comme chez les Phanérogames, par le débrouillement des espèces. Les principaux groupes sont restés, mais les subdivisions chancellent sur leurs bases.—Les Lichens voudraient s'introduire chez les Champignons, et ceux-ci refusent de les admettre, sous prétexte qu'ils sont parasites des Algues. Toutefois ce parasitisme n'est pas prouvé et les organes des Lichens qui renferment de la chlorophylle sont considérés généralement comme les gonidies propres à ces plantes. —Les Champignons sont menacés d'une révolution ; on leur attribue des déguisements et des métamorphoses qui les font paraître tout autres, et qui ont fait croire à autant d'espèces différentes; ainsi, les *Æcidium* et les *Uredo* ne seraient pas des espèces autonomes, mais des formes des *Puccinia ;* le *Ræstelia cancellata* du Poirier proviendrait du *Podisoma Juniperi.* Avons-nous réellement affaire ici à des protées qui nous trompent et faut-il admettre la polymorphisme ? L'avenir en décidera.

IX

Les herborisations sans nombre, dans tous les pays, ont permis d'étudier la distribution des plantes à la surface du sol, et les lois qui président à cette répartition. La science toute nouvelle, à laquelle on a donné le nom de Géographie botanique, fait tous les jours de nouveaux progrès, et son importance devient de plus en plus évidente ; elle sert de base à la naturalisation des végétaux. On a beaucoup insisté sur l'influence de la température ; on a discuté la valeur des lignes *isothermes* (à température égale), *isothères* (a été semblable) et *isochimènes* (à hiver analogue) ; on a eu recours aussi aux *sommes de chaleur.* Il est reconnu également combien la lumière, l'humidité, la composition du sol, présentent d'importance, et jusqu'à quel point elles méritent d'être prises en considération.

Non content d'étudier le tapis végétal, on a pénétré dans les entrailles de la terre pour saisir les restes des végétaux éteints et faire ainsi l'histoire naturelle du monde primitif. L'étude de la Paléontologie est également toute récente, et nous savons à quoi nous en tenir sur ces fossiles que les anciens appelaient des jeux de la nature. Quoique l'immense majorité des plantes primordiales ait disparu sans laisser de traces, à l'instar de celles qui constituent la houille, il en reste néanmoins assez pour caractériser les couches successives qui servent d'enveloppe au globe que nous habitons. Les bois pétrifiés, réduits en plaques minces et transparentes, peuvent même nous édifier sur leur structure anatomique.

Le nombre de ces restes antiques est très-considérable, et outre les groupes complètement disparus, la plupart des familles actuelles y trouvent des représentants.

Les auteurs, qui ont voulu faire de la science en mettant de côté le Créateur, ont cherché à étayer leurs opinions sur des hypothèses qui ne résistent pas à un examen sérieux ; les uns ont eu recours à la *génération spontanée*, et l'on sait combien, de nos jours, cette opinion a dû reculer en face des recherches de nos savants ; d'autres, partant d'une supposition semblable ont imaginé la *transmutation des espèces* pour expliquer les formes diverses de tous les végétaux. M. Darwin s'est fait le champion de cette doctrine surannée ; selon lui, les plantes de la nature actuelle seraient les descendants de celles du monde primitif, qui, à leur tour, résulteraient de transmutations successives partant d'un même point. Quiconque a étudié sans idées préconçues, ne verra dans cette théorie que des hypothèses sans base, et des conclusions qui ne découlent nullement des prémisses.

X

On serait dans l'erreur si l'on s'imaginait que la botanique est une science purement spéculative qui n'aurait pour but que d'orner l'intelligence de l'homme ; dès le principe, l'homme en a fait une application journalière pour soulager ses infirmités (*botanique médicale*) ; il l'a appliquée à la grande et à la petite culture (*botanique agricole* et *économique*), au jardinage (*botanique horticole*), aux arts et à l'industrie (*botanique industrielle*). On peut aussi envisager les plantes au point de vue *philosophique*, *litteraire*, *historique*. Toutes ces applications ont été faites et perfectionnées dans les temps modernes.—Les progrès de la chimie ont démêlé les principes qui entrent dans la composition des plantes et donne le moyen de les extraire : l'art de guérir en a fait son profit, et il n'est plus obligé d'agir en aveugle, d'une manière emprique. L'agriculteur a appris à connaître ce que chaque culture demande de spécial ; l'analyse du sol constate ce qui lui manque, et les amendements sont appliqués d'une manière rationnelle. Certains terrains improductifs ont été appropriés par les irrigations ou par le drainage. Les instruments agricoles ont été perfectionnés, et la main-d'œuvre a été simplifiée par des machines de tout genre. A mesure que les habitations ont fait invasion sur les terrains livrés à la culture, on a forcé la terre, réduite dans son étendue, à produire avec plus d'abondance. Pour ne citer qu'un exemple des progrès realisés d'année en année, nous mentionnerons la production du sucre, devenu indigène par la culture de la betterave ; en

1833, elle était de 1,500 millions de kilogrammes (1,200 millions extraits de la canne, 200 millions de la betterave) ; en 1872, elle s'élève à près de 3 milliards de kilogrammes (1,800 millions de la canne, 1,143 millions de la betterave). — Les bois dont l'homme a envahi le domaine ont été se réfugier dans des terres incultes, et on a vu les terrains les plus ingrats, les plages les plus désertes se couvrir d'arbres qui prospèrent.—Nos jardins se sont embellis, et le plus simple particulier possède aujonrd'hui des plantations d'agrément dont jadis les princes auraient été fiers.—On ne saurait se faire une idée de tout ce que les arts et l'industrie retirent chaque jour du règne végétal ; les bois de toute nature, les pro duits les plus divers, et, pour ne citer que le caoutchouc et la gutta-percha, que de ressources n'a-t-on pas trouvées dans ces deux substances, dont la dernière sert de revêtement indispensable à nos fils télégraphiques sous-marins.

Tels sont, d'une manière bien sommaire, les progrès accomplis par la botanique dans ces derniers temps. On comprend combien notre tâche a été difficile à cause de l'abondance des faits ; elle aurait été plus que doublée s'il nous avait fallu mentionner en détail le contingent que chaque auteur a apporté à cet édifice toujours en construction. Ceux qui voudront connaître plus spécialement les travaux exécutés dans ces quelques années, les trouveront signalés pour la plupart dans les *Bulletins des Sociétés Botaniques de France et de Belgique ;* ils en verront surtout nn compte rendu détaillé dans le *Répertoire de la littérature botanique de tous les pays*, commencé en 1873 par le docteur *Léopold Just* (1).

(1) *Botanischer Jahresbericht* von Dr. L. Just. Berlin, 1873.

Les différents point de vue sous lesquels nous venons d'envisager la botanique, nous font comprendre l'importance de son étude. De nos jours, les connaissances en histoire naturelle, et particulièrement en botanique, tendent de plus en plus à se vulgariser ; des journaux et des recueils de toute sorte contribuent à la rendre pour ainsi dire populaire ; des cours s'ouvrent partout, pour initier dans chacune de ses branches ; et le cultivateur, non plus que l'horticulteur, ne se contentent plus, comme autrefois, d'une simple pratique traditionnelle.—Ceux qui font abstraction des causes finales ne voient dans tout cela que la suite d'une évolution sans but prémédité, où tout arrive nécessairement. L'homme, au contraire, qui réfléchit après avoir étudié, et qui ne se laisse guider ni par les préjugés ni par les passions, ne peut s'empêcher de reconnaître, dans ce progrès où tout s'enchaîne, le concours d'une Providence spéciale qui dirige tout vers un but unique, lequel n'est autre que la gloire de Celui qui a tout fait.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PAR UN MEMBRE DU PARLEMENT ANGLAIS. (1)

I

Les journaux informent le public de ce qui se passe dans la Chambre des communes. Les discours qui s'y prononcent et les affaires qui s'y traitent sont l'objet d'un compte-rendu détaillé. Mais le fonctionnement de la machine est généralement aussi énigmatique pour le lecteur de ces journaux que le mouvement des rouages d'une montre pour celui qui en consulte le cadran. Il ne semble donc pas inutile de jeter un coup-d'œil sur l'intérieur d'une assemblée où se discutent les grands intérêts du pays.

Que ne donnerait-on pas pour posséder des documents authentiques sur l'organisation des anciennes assemblées législatives de la Grèce et de Rome? Prenons pour exemple le Sénat romain. Quel était l'ordre dans lequel parlaient les sénateurs? Quel nombre suffisait pour délibérer? Quelle analogie pourrait-on établir entre

---

(1) Les lecteurs de la *Revue Canadienne* trouveront dans l'étude suivante des mœurs parlementaires anglaises, une peinture très-ressemblante de ce qui se passe dans notre propre Chambre des communes. Ils remarqueront certains détails, certaines traditions en Angleterre qui n'existent pas ici.

Ainsi dans notre Chambre des communes, chaque député a son siége et son pupitre. Les ministres occupent les siéges des deux premières rangées qui se trouvent les plus prêts à la droite de l'orateur. A la gauche les siéges correspondants sont laissés aux principaux chefs de l'opposition et aux anciens ministres. Pour les autres, c'est une question de diligence. Aussitôt qu'un siége devient vacant dans la Chambre des communes, il se fait une course chez M. le sergent d'armes à qui incombe le soin de déterminer les droits acquis de chacun des membres. Le premier applicant a la préférence, M. D. W. McDonald le sergent d'armes actuel remplit ses fonctions d'arbitre sous ce rapport avec tact et impartialité. Quand un membre a été mis en possession d'un siége, le sergent d'armes glisse une carte portant le nom de ce membre dans une rainure fixée pour cet objet sur le côté du pupitre ainsi retenu. Cela vaut à l'occupant un titre de possession non-seulement pour la durée du parlement alors existant, mais pour tout le temps qu'il reste député du peuple.—Note de la *Revue*.

le " princeps senatùs " et le moderne " leader " de la Chambre des communes ? Pourquoi y avait-il des sénateurs debout, " senatores pedarii ", qui avaient le droit de parler et non de voter ? Quelle était l'autorité du sénatus-consulte comparée à celle de la loi ? Autant de questions intéressantes sur lesquelles la nuit des temps a étendu son voile et qu'on ne peut résoudre que par conjecture.

Il existe, pour le Parlement anglais, un ouvrage important et très-complet de sir Erskine May, *Priviléges, règles et usages du Parlement*, que l'on peut considérer sans exagération comme la Bible des deux chambres, car c'est à lui qu'on a recours dans les cas difficiles ; mais c'est un livre très-volumineux et un traité fort grave, qui ne saurait descendre aux menus détails, lesquels ne sont pourtant pas sans intérêt. Il semble donc que ce soit rendre un service au public que de lui exposer d'une façon toute familière le mécanisme de la grande institution nationale. Il ne sera observé aucun ordre méthodique dans cette exposition, qui ne fait qu'effleurer la plupart des sujets discutés à fond par sir Erskine. On se propose d'esquisser une sorte d'intérieur flamand, où la Chambre des communes paraîtra en déshabillé.

II

Les rangées de bancs rembourrés qui s'étendent de chaque côté de la salle sont divisées, à un tiers environ de la profondeur, par un étroit passage appelé le *gangway*, qui avait autrefois une importance plus grande qu'aujourd'hui, où les partis se dessinent d'une façon moins tranchée. Toutefois ce passage est encore une certaine ligne de séparation en politique. Au-dessus du *gangway*, du côté ministériel, sont censés siéger les plus fermes soutiens du gouvernement, tandis qu'au-dessous siégent ceux qui se piquent d'indépendance relative et ne donnent au ministère qu'un appui conditionnel. Il importe toutefois d'ajouter que cette ligne n'a rien de strict, car il serait facile de citer les membres assis au-dessus du passage qui parlent et votent à l'occasion contre le gouvernement. et plus facile encore de nommer ceux qui, siégeant au-dessous, n'ont jamais commis le crime de penser que le ministère peut quelquefois avoir tort.

Le côté de l'opposition n'offre pas non plus un aspect bien homogène. Ici la première rangée de bancs au-dessus du passage est occupée par les anciens ministres ; mais derrière eux siégent un grand nombre de membres qui, si la roue de la fortune rame-

nait au pouvoir ces anciens ministres, leur causeraient plus d'une insomnie par leurs discours et par leurs votes. Toutefois, c'est de ce côté, au-dessous du passage, que se rangent de préférence les libéraux les plus avancés, ou, si l'on veut, les radicaux, bien que cette dénomination soit quelque peu tombée en désuétude. Là aussi se groupent, sur le banc de devant ou sur celui qui vient immédiatement au-dessus, les membres irlandais dont le mot d'ordre est le " Home Rule " (1).

C'est une règle de courtoisie qu'aucun membre ne doit traverser la ligne imaglnaire tracée entre le président et un orateur qui parle à la Chambre. Quand nous disons : " qui parle à la Chambre ", nous nous servons d'une locution inexacte, attendu que tout membre qui parle, hors le cas d'une simple question, est supposé s'adresser au président et non à l'assemblée. Telle est justement la raison de la règle dont il s'agit. Comme tout orateur s'adresse au président, ce serait un acte d'impolitesse que de s'interposer entre celui-ci et l'orateur qui lui parle. Il arrive quelquefois que, dans la chaleur du débat, un orateur (surtout lorsqu'il est nouveau venu dans le Parlement) dit " gentlemen ", au lieu de " sir " (messieurs, au lieu de monsieur), ce qui provoque aussitôt de toutes parts les cris de : " Order ! Order ! " (A l'ordre ! A l'ordre !) Comme la règle qui défend de traverser la ligne en question pourrait nécessiter une circumnavigation assez tortueuse autour de la salle, il est curieux de voir les membres qui veulent gagner leur siége éluder cette règle en faisant le plongeon, c'est-à-dire en s'inclinant aussi bas que possible jusqu'à ce qu'ils aient dépassé le point périlleux.

Personne ne peut se lever de son siége, soit pour prendre la parole, changer de place ou quitter la salle des séances, sans ôter son chapeau. En d'autres termes, toutes les fois qu'on est sur ses jambes, on doit être découvert. De plus, tout membre qui circule dans la salle pour entrer ou pour sortir doit adresser au président un salut, ou " obéissance ", suivant le terme consacré par le langage parlementaire. Qu'on ne se figure pas toutefois un salut à la Grandisson ; une simple inclination de tête suffit. Souvent même on dirait plutôt un signe familier adressé à l'occupant du fauteuil qu'un hommage rendu à son autorité. De quelque façon qu'elle s'exerce, cette formalité est une marque de déférence qui contribue à maintenir le bon ordre et le décorum.

De même qu'à la Chambre des lords, le " sac de laine " (2) ne

(1) Le gouvernement autonome.

(2) On sait que, d'après l'antique usage, le président de la Chambre haute est assis sur un sac de laine.

fait point partie de la Chambre, de même il existe dans l'enceinte sacrée de la Chambre des communes des emplacements qui jouissent d'un certain degré de liberté. En entrant dans la salle, on peut voir, tracée sur la natte qui recouvre le parquet, une ligne qui va du siége occupé par le sergent d'armes au banc opposé. En deçà de cette ligne, les membres peuvent rester debout pour écouter la discussion, à la condition d'être découverts. Mais au-delà ils doivent s'asseoir, sous peine d'être instantanément rappelés à l'ordre. De plus, s'ils veulent prendre la parole, ils doivent aller jusqu'à l'un des bancs et parler de là. Lorsque, dans la session de 1875, M. Plimsoll commença son attaque passionnée contre le ministère à l'occasion du retrait du bill sur la navigation marchande, il était debout près de la porte, et il dut s'avancer vers les les bancs pour continuer sa philippique. Il y aussi dans la salle un espace où les membres peuvent rester debout avec leur chapeau sur la tête : c'est celui qui s'étend derrière le fauteuil du président. La raison de cette immunité est que, le président ne pouvant les apercevoir, ils ne lui manquent pas de respect en restant couverts (1).

Comme la salle de l'assemblée n'est pas assez grande pour contenir la totalité des membres lorsqu'elle est réunie, ce qui arrive dans les nuits de discussion solennelle, le trop-plein doit nécessairement refluer dans les galeries, et alors les membres peuvent parler de là ; mais le cas est excessivement rare. L'auteur de ces lignes ne l'a jamais vu se produire.

L'attitude de ceux qui occupent les bancs n'est pas toujours très-correcte. Tandis que les uns sont découverts, les autres ont leur chapeau sur la tête ; d'autres ne se gênent pas pour s'étaler sur leur banc, pour dormir et même ronfler. L'un des membres les plus distingués de la Chambre a l'habitude de se croiser les jambes et de battre la mesure avec le pied, comme s'il assistait à l'exécution d'un morceau de musique.

Toute variété de costume est admise ; depuis l'habit noir et la cravate blanche, qui apparaissent fréquemment après le dîner, jusqu'à la jaquette à pois ou à carreaux et au chapeau mou. Cette coiffure, hâtons-nous de le dire, ne se montre que par exception (2).

---

(1) Pour la même raison cet espace est considéré ici comme ne faisant pas partie du parquet de la Chambre où nul étranger ne peut être admis pendant la durée des séances. Voilà pourquoi avec la permission de l'Orateur, on peut y introduire certains visiteurs. Les juges, les anciens députés, les membres des Assemblées Législatives Provinciales, etc., y sont admis comme de droit.—Note de la *Revue*.

(2) Au Parlement Canadien un certain nombre de députés affectent au contraire de porter les coiffures les plus excentriques.

Ceux qui ont eu l'occasion d'assister à quelques-unes des séances de la Chambre d'Ottawa, ont remarqué la calotte retournée de l'Hon. M. Cauchon, le chapeau bossé que M. Blake place sur sa figure autant que sur sa tête, les énormes casques de fourrures qui surmontent le chef de quelques députés gros fermiers d'Ontario, etc.—Note de la *Revue*.

On connaît l'impression produite sur les ambassadeurs de Carthage par l'aspect des sénateurs romains réunis en assemblée. Lorsque ces ambassadeurs pénétrèrent dans l'enceinte du Sénat et qu'ils virent les pères conscrits drapés dans leurs laticlaves, ils s'écrièrent: "Ceci est une assemblée de rois!" Une ambassade chinoise qui contemplerait, du haut des galeries, la Chambre des communes, avec ce mouvement perpétuel d'entrées et de sorties qui rappelle une fourmilière, avec ses cris "à l'ordre", ses marques bruyantes d'assentiment et de blâme, et ses grognements inarticulés, sans compter le bruit des conversations, prendraient sûrement l'illustre corps pour une réunion d'écoliers. Toutefois, aussitôt qu'il surgit une question intéressante, le silence s'établit instantanément, l'attention générale se fixe. On entendrait tomber une épingle ou courir une souris, et toutes les têtes se tournent anxieusement vers l'orateur.

Autrefois le couloir extérieur était ouvert au public qui avait ou prétendait avoir affaire aux membres de l'assemblée; mais l'encombrement qui résultait de cette admission l'a fait supprimer. Aujourd'hui les personnes qui veulent parler aux représentants du pays, attendent dans le vestibule jusqu'à ce qu'elles soient appelées, au moyen d'un tube acoustique, par un gardien de la porte, qui les avertit lorsque le représentant demandé est disposé à recevoir le visiteur.

Lorsqu'il doit y avoir quelque discussion importante, les abords de la Chambre sont assiégés par une foule impatiente, pourvue de billets pour la galerie du public. Comme le nombre de ces billets excède de beaucoup celui des places, l'ordre d'admission est déterminé par le sort. Il existe en outre une galerie appelée "galerie du président", pour les pairs, les ambassadeurs et autres personnages dont les noms sont inscrits sur un livre *ad hoc* (1).

Voici maintenant la façon de procéder dans une nuit, c'est-à-dire dans une séance ordinaire.

---

(1) La galerie de la Chambre des Communes à Ottawa est divisée en plusieurs compartiments. Au-dessus de la grande porte d'entrée et en face du siége de l'Orateur se trouve la galerie qui porte son nom.

A cette galerie sont admises les personnes qui ont un permis spécial du Président de la Chambre. Ce permis est accordé de préférence aux familles des députés, ainsi qu'aux étrangers de distinction qui désirent assister aux délibérations de la Chambre.

La galerie des Sénateurs, contigue à celle de l'Orateur, n'en est séparée que par une cloison à hauteur d'appui.

En arrière et au-dessus du fauteuil de l'Orateur se trouve les deux galeries superposées des journalistes et des rapporteurs de la presse. Le reste de l'espace est laissé au public et divisé en deux parties dont l'une est affectée à l'usage des hommes et l'autre est destinée aux dames. On y est admis sur présentation d'une carte qu'il est toujours facile d'obtenir de quelque député.—Note de la *Revue*.

III

Avant que le président prenne possession du fauteuil, a lieu la récitation des prières par le chapelain. Les prières sont courtes et bien choisies : une pour la reine, une autre pour la famille royale, une troisième pour les Communes, afin que Dieu éloigne de leurs délibérations " tous préjugés, mobiles et sentiments partiaux ". Vient ensuite la collecte : " Préservez-nous, Seigneur ". Le tout occupe moins de dix minutes (1).

Les membres qui assistent aux prières ont seuls le droit de garder pour le reste de la séance les siéges qu'ils ont choisis. Ce choix s'opère en déposant une carte où leur nom est écrit dans une petite rainure de bronze placée sur le bord du banc. Après avoir ainsi marqué sa place, le membre des Communes peut rester absent autant qu'il lui plaît, il est sûr de la retrouver à son retour ; si elle est occupée par un autre, celui-ci s'empresse de la lui rendre.

Maintenant, comment peut-on s'assurer d'un siége pour les prières ? Voici la manière dont on s'y prend d'habitude. A n'importe quel moment avant la réunion de l'assemblée, le représentant n'a qu'à déposer son chapeau sur un siége. C'est le signe, toujours respecté, qu'il désire occuper le siége pendant les prières. S'il l'occupe réellement pendant les prières, et non autrement, il le retient alors pour la séance, de la façon indiquée plus haut. Un procédé abusif a tenté de s'introduire dans ce derniers iemps : celui de déposer sur le siége, au lieu du chapeau, un gant ou un rouleau de papiers. Ceci est tout-à-fait contraire à la règle. La présence du chapeau indique que son propriétaire est quelque part dans l'édifice, et absent pour peu de temps ; tandis qu'un vieux gant ou tout autre objet d'égale importance pourrait être déposé soit par le représentant lui-même, soit par un ami ou un homme de service, ce qui lui permettrait de s'éloigner indéfiniment et lui assurerait un avantage trop facile. Les gardiens exercent à cet égard une surveillance active, et ils enlèvent sans façon les gants et les papiers, par la raison très-légitime que de tels objets n'ont pas le caractère requis pour garder une place. Maintenant il est certain que la règle pourrait s'éluder au moyen d'un vieux chapeau ; mais, en outre de l'embarras qui résulterait d'une double coiffure au moment de l'entrée dans la salle, une manœuvre si puérile répu-

(1) Une formule de prière a été adoptée à la dernière session, aux Communes. Elle doit être récitée non par un chapelain, mais par l'Orateur lui-même.—Note de la *Revue*.

gnerait à la dignité d'un *gentleman* siégeant au Parlement. Du reste, la précaution de retenir un siége n'est pas toujours nécessaire. Il y a des places qui, même en l'absence de la carte ou du chapeau protecteur, sont considérées comme appartenant à certains membres qui ont depuis longtemps l'habitude de les occuper, et leurs collègues les leur cèdent sans difficulté, lorsqu'ils se présentent, à quelque moment que ce soit. Qui songerait à usurper le siége du vénérable Nestor de la Chambre, M. Henley, à l'extrémité du troisième banc, au-dessus du passage, du côté ministériel, lorsqu'il vient en prendre possession ?

Aussi les prières terminées, le chapelain quitte la salle à reculons, et en saluant jusqu'à la porte. S'il y a quarante membres présents, y compris le président, celui-ci prend le fauteuil (1). A défaut du nombre voulu, la Chambre s'ajourne immédiatement, les mercredis exceptés. Ces jours-là, si la Chambre se réunit à midi, chaque membre présent aux prières reste prisonnier jusqu'à quatre heures, à moins que le nombre des quarante ne soit dépassé plus tôt. Cette obligation est cause qu'il y a peu d'empressement à assister aux prières les mercredis matin, lorsqu'il est à craindre que l'assistance soit peu nombreuse. L'auteur de cet article s'est trouvé pris une fois de cette façon. Comme il se préparait inocemment à quitter la séance, il fut arrêté avec un *molliter manus* par le sergent d'armes, et contraint de rester. L'expérience lui a servi ; aussi a-t-il résisté plus d'une fois aux pressantes invitations adressées par les gardiens d'entrer dans la salle pour compléter le nombre.

IV

La première chose dont on s'occupe, après les prières, est le chapitre des affaires privées. Cette dénomination peut paraître étrange. Il semble que toutes les affaires qui se traitent dans le Parlement doivent être des affaires publiques. On entend par " affaires privées " celles qui ne concernent pas la généralité du pays, mais seulement des intérêts locaux ou partiels : tels que les chemins de fer, les canaux, le gaz, les eaux et le domaine privé. Les bills relatifs à ces affaires, après avoir subi une seconde lecture en séance publique, sont renvoyés à des commissions qui les discutent, appellent dans leur sein toute personne pouvant les éclairer, puis font un rapport à la Chambre. Une fois le travail fini, le président

(1) Ici il ne faut que vingt membres présents en Chambre pour former le quorum.—Note de la *Revue*.

de chaque commission se présente à la barre avec son rapport à la main (1). Le président de la Chambre, dès qu'il l'aperçoit, l'appelle par son nom. Celui-ci énonce l'objet de sa mission, et, s'avançant vers la table, y dépose son rapport. Lecture est donnée du bill, qui est généralement adopté, avec ses amendements, lorsque la commission a jugé devoir y en introduire. Tout membre a néanmoins le droit de s'opposer à son adoption, et il n'est pas sans exemple qu'un bill privé ait été réjeté en bloc, malgré l'avis favorable de la commission. La direction des bills privés est confiée à un membre de la Chambre nommé par le président. Sir Charles Forster, représentant du bourg de Walsall, remplit depuis plusieurs années ces fonctions avec un zèle et une habileté fort louable.

En second lieu, vient la présentation des pétitions.

Mais arrêtons-nous... Quel est ce bruit ? Qu'arrive-t-il ? La porte de la Chambre se ferme soudainement, et trois coups retentissent... " Ouvre-toi, Sésame ! " L'un des gardiens s'avance, et d'une voix de stentor s'écrie : " La verge noire ! " Lentement, avec force révérence, voici venir un *gentleman* vètu de noir, en culottes courtes, tenant d'une main son chapeau à claque et de l'autre une espèce de sceptre. Arrivé devant la table, il salue le président et informe " l'honorable assemblée " que les lords désirent sa présence, à l'effet d'entendre la lecture d'un message royal contenant la sanction donnée à quelques bills par Sa Majesté. Après quoi ce personnage se retire à reculons et en saluant tout le temps, exercice qui veut de l'habitude et de l'adresse pour être accompli sans broncher. Le président quitte alors son fauteuil et, accompagné d'une députation choisie parmi les membres de bonne volonté (*posse comitatus*), se rend à la Chambre des lords. La séance est suspendue jusqu'à son retour.

Mais voici encore une autre apparition extraordinaire. Tout-à-coup une forte barre de fer est étendue depuis la place du sergent d'armes jusqu'au siége opposé, et deux *gentlemen* habillés d'écarlate viennent s'y présenter, tenant un papier à la main.

" Que portez-vous là, monsieur le shérif ? demande le président.

—Une pétition de la corporation de Londres.

—C'est bien ; qu'elle soit déposée sur la table ".

Les deux *gentlemen* écarlates remettent la pétition à l'un des secrétaires et se retirent.

Ces personnages sont les deux shérifs de Londres qui, comme le savent les légistes, représentent le shérif du Middlesex (2) ; le seul

(1) A Ottawa, les présidents des comités présentent leurs rapports de leurs siéges.—Note de la *Revue*.

(2) Le comté dans lequel se trouve Londres.

cas où deux hommes n'en font qu'un. C'est un usage immémorial de la corporation de Londres de présenter ainsi ses pétitions par la main de ses deux shérifs. La corporation de Dublin présente les siennes par son lord-maire, avec la même cérémonie. Quelques-uns avaient proposé d'étendre ce privilége au lord-prévôt d'Edimbourg, mais la proposition fut combattue par ces motifs que les Ecossais, étant un peuple rangé, ne se soucieraient nullement d'envoyer leur prévôt à 400 milles de distance pour porter leur pétition. Il faut dire que cela se passait à l'époque où il n'y avait pas encore de chemins de fer. Dans une semblable occasion, le lord-maire de Dublin se fit précéder de sa masse ; mais elle fut aussitôt enlevée par ordre ; aucune autre masse que celle de la Chambre—celle-là même que Cromwell qualifia de "breloque" avec tant d'irrévérence, le jour où il fit disperser par ses soldats le Long Parlement —ne pouvant paraître devant les communes d'Angleterre. Dieu veuille que la coutume relative à la corporation de Londres se maintienne longtemps ! Si l'on veut savoir la raison de ce souhait, nous ne nous en cacherons pas ; c'est tout bonnement parce que les shérifs ont l'heureuse habitude de donner ce jour-là un excellent dîner, dans la salle à manger de la Chambre même, aux membres qu'il leur plaît d'inviter. Ce dîner est-il payé par la bourse particulière des shérifs ou par la caisse de la corporation ? c'est ce dont nous n'avons jamais songé à nous enquérir.

Revenons aux pétitions. Si le public savait comment on agit à leur égard, il est à craindre qu'il ne fût quelque peu scandalisé. Il y a deux sacs de nuit suspendus à chaque bout de la table. C'est là que tombent les pétitions, le plus souvent sans une autre forme de procès. Le membre qui est chargé de déposer une pétition rédige une courte note en deux exemplaires, dont l'un est remis par un des messagers de la Chambre au *reporter* du *Times*, et l'autre aux *reporters* des autres journaux présents dans la galerie. Le plus souvent donc la Chambre n'en entend pas parler ; mais le lendemain elle est publiée dans les journaux. Néanmoins tout membre dépositaire, doué d'un peu de patience, et qui désire entendre le son de sa propre voix, peut attendre d'être appelé à son tour par le président, d'après une liste que celui-ci a sous les yeux. Alors il se lève et, de sa place, indique en peu de mots la provenance et l'objet de la pétition, après quoi il va la jeter dans le sac. Il peut aussi demander que la pétition soit lue tout haut par un des secrétaires, ce qui est une vaine cérémonie, car cette lecture est couverte par le bruit des conversations, et personne ne s'inquiète d'en écouter un mot. Les pétitions sont renvoyées subséquemment à une commission spéciale qui les classe, compte les signatures, et

désigne celles qui, par leur importance, méritent l'impression. Celles-ci sont ensuite envoyées au domicile des membres avec les autres papiers parlementaires.

Ce serait toutefois une erreur de croire que les pétitions ne servent à rien. Bien qu'on leur accorde peu d'attention au moment de leur présentation, elles acquièrent beaucoup d'importance lorsqu'elles se rattachent à un bill ou à une motion dont la Chambre est saisie. Dans ce cas, le nombre des pétitions et celui des signatures qui les accompagnent est invoqué, soit à l'appui, soit à l'encontre des mesures proposées, comme une preuve de l'opinion du pays sur les mesures en question. Il est curieux de voir comment cet argument est rétorqué par ceux qui ne partagent point l'avis des pétitionnaires. Ils jettent de l'eau froide sur le tout. Ils affirment que rien n'est plus facile que de susciter des pétitions sur n'importe quel sujet. Ils découvrent que la plupart des signatures sont écrites de la même main, ou ramassées par des agents salariés. Ils font, en un mot, leur possible pour en détruire l'effet. Mais le fait n'en subsiste pas moins, et si un nombre prépondérant de pétitions se prononce en faveur d'une mesure, il est difficile d'en méconnaître le poids. Il est d'ailleurs évident qu'aucun membre des Communes ne voudra s'opposer à un bill en faveur duquel ses commettants ont pétitionné. Le droit de pétition peut, sans nul doute, entraîner des abus, car il n'y a rien de plus aisé que de provoquer un mouvement factice dans l'opinion populaire ; mais ce n'en est pas moins un des plus heureux priviléges des citoyens d'un pays libre. Ajoutons que c'est un des plus anciens, puisqu'il remonte au temps d'Edouard Ier. Il s'agit du droit de pétition au Parlement ; car, pour ce qui est du pétitionnement spécial à la Chambre des communes, on n'en trouve pas de traces avant le règne de Richard II.

Le langage des pétitions doit être modéré, respectueux, et ne contenir aucune imputation offensante contre les autorités constituées. Elles ne doivent faire aucune allusion aux débats du Parlement, ni aux motions en projet, si ces motions ont été simplement annoncées ; mais, lorsque les débats sont engagés, les pétitions relatives à la matière en discussion peuvent être reçues. Les pétitions qui contiennent quelque mention prohibée sont rayées de la liste et retirées. Une règle trop peu connue est qu'aucune pétition ne peut, directement ou indirectement, demander une avance de fonds publics. Celui qui écrit ces lignes s'est vu renvoyer une pétition où cette règle était violée.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le sujet des pétitions. Ceux qui sont curieux de l'approfondir devront consulter le livre

de sir Erskine May, cet immense arsenal de la législation parlementaire

Après la présentation des pétitions vient l'annonce des motions. On comprend sous ce vocable tout ce qui émane de l'initiative privée des membres de la Chambre. Les représentants peuvent annoncer des questions, des résolutions ou des bills (projets de loi), ou enfin toutes espèces de propositions sur lesquelles ils désirent avoir l'opinion de la Chambre. Ici quelques détails techniques sont nécessaires. On peut naturellement supposer qu'un grand nombre de représentants désirent, en un jour futur, saisir la Chambre de divers sujets de discussion, et il importe de fixer le rang de chacun. Voyons d'abord quels sont les jours utilisables pour l'initiative privée. Le samedi est ce qu'on appelle un *dies non*, c'est-à-dire un jour interdit. Parmi les autres jours, les lundis et les jeudis sont accaparés par ce boa *constrictor* qu'on appelle le gouvernement; il n'est donc pas possible de songer aux motions pour ces deux jours-là. Les mardis, les motions ont le pas sur l'ordre du jour, c'est-à-dire sur les projets de loi en discussion. Le vendredi est généralement consacré au budget des recettes; mais une sorte de fiction parlementaire permet, ce jour-là, de donner connaissance d'un certain nombre de motions. Enfin le mercredi est absolument réservé aux propositions particulières. C'est ce jour-là que les bills proposés par les membres des Communes sont mis en seconde lecture et discutés.

Quant à l'ordre de préséance, il est réglé par le sort. A l'appel de son nom, chaque membre donne avis de sa motion, et désigne le jour qu'il choisit pour la discuter.

L'époque la plus féconde en annonces de cette nature est le commencement de la session, alors que les élus du pays ont hâte de réaliser les promesses faites à leurs commettants. Bon nombre de ces honorables ruminent dans leur cervelle quelque projet favori qu'ils espèrent, après le temps voulu pour la gestation, voir transformé en acte du Parlement. Chacun a d'ailleurs, plus ou moins, son dada parlementaire. Hélas! les infortunés ne soupçonnent pas toujours les difficultés de cette gestation!

Nous allons supposer que nous sommes au premier jour de la session et que vingt-cinq membres annoncent que, le lendemain, chacun d'eux présentera un bill. Le lendemain venu, le président les appelle l'un après l'autre dans l'ordre déterminé d'après le système indiqué plus haut. Chacun se lève à son tour et demande à la Chambre la permission, qui lui est naturellement accordée, de présenter son bill. Le bill est alors supposé avoir subi sa première lecture, bien qu'il ne soit pas encore imprimé, et que souvent il ne soit pas même écrit.

Dans le cours de la soirée, lorsque les autres affaires sont épuisées, les vingt-cinq membres s'avancent vers la barre, chacun armé d'une feuille de papier, sur laquelle sont écrits, avec le titre du bill, les noms des membres qui le patronnent, et qui ne peuvent être moins de deux. Lorsqu'ils sont tous réunis à la barre, chacun d'eux, appelé suivant son ordre de préséance, s'approche à son tour de la table, où le président lui demande quel jour il désire fixer pour la deuxième lecture de son bill.

C'est ici que commencent les difficultés, ici que l'interpellé doit appeler à son aide tout ce qu'il possède de flair et de stratégie. La session dure du milieu de février au milieu d'août. Cela donne un certain nombre de semaines, et par conséquent autant de mercredis. Toutefois il faut déduire de ce laps de temps les vacances de Pâques et celles de la Pentecôte, le jour du Derby, qui est toujours un mercredi, et où le Parlement ne siége pas. L'auteur du bill doit donc se garder de choisir un mercredi coïncidant avec ces solennités, puisque ce serait un *dies non.* D'un autre côté, la prudence l'empêche d'attendre la fin de la session, à cause de la chaleur et de divers autres incidents inutiles à signaler ici. Il est donc important de choisir pour la seconde lecture un mercredi aussi rapproché que possible. Rien de plus facile pour les douze ou quinze premiers membres ; chacun peut choisir un mercredi séparé, dans les douze ou quinze premières semaines, en ayant soin d'éviter les jours où il sait d'avance que la Chambre ne siégera pas. Le cas est différent pour ceux qui sont à la fin de la liste. Chacun désire naturellement que la seconde lecture de son bill ait lieu avant la fin de mai. Il faut par conséquent qu'il écoute très-attentivement pour savoir quels sont les mercredis restés disponibles. Mais que fera-t-il s'ils sont tous pris ? Dans ce cas, il faut qu'il détermine instantanément quel est celui qui lui paraît le plus propice pour y glisser son propre bill. La seconde lecture de son bill ne pouvant venir dès lors qu'après celle d'un autre, toute la question est de savoir quel est, parmi les bills de ses collègues, celui qui doit, selon les probabilités, provoquer la discussion la moins longue. Deviner cela sur-le-champ exige une certaine puissance d'intuition. Il est telle proposition qui, pour un esprit tant soit peu clairvoyant, doit occuper toute une séance. La même probabilité existe pour tout bill présenté par un Irlandais ou par un Ecossais ; car l'Irlandais est bavard et l'Ecossais est batailleur Mais un membre anglais peut avoir à présenter un petit bill anodin qui ne paraisse pas de nature à soulever beaucoup d'opposition. L'interpellé se dit à lui-même : " Voilà un sujet qui ne prendra pas plus de deux ou trois heures ; j'aurai le reste de la journée pour

présenter mon poupon et le faire bien accueillir.'" Heureux celui qui est assez bien inspiré pour que l'événement justifie ses prévisions.

Après les annonces de motions viennent les questions. Ici l'ordre se détermine comme pour les annonces de motions. Tout membre qui en a fait l'annonce, peut adresser une question à un ministre ou à tout autre membre des Communes, sur n'importe quel sujet d'intérêt public. Toutefois, règle fort utile et même nécessaire, on ne peut faire un discours soit en posant une question, soit en y répondant. Sans cela il s'engagerait des discussions interminables et hors de propos, au préjudice des affaires du jour.

Le champ qu'embrassent les questions est immense ; rien n'est trop vaste, rien n'est trop minutieux pour leur échapper. Il y a des membres qui passent leur temps à chercher des sujets de questions, à recueillir des bruits dans les journaux et ailleurs, pour l'unique plaisir de mettre les ministres sur la sellette. Le membre du gouvernement qui est le plus pourchassé sous ce rapport est le secrétaire d'Etat de l'intérieur. Ses attributions sont si étendues et si multipliées qu'il est censé tout savoir et sa juridiction tout embrasser.

Le privilége d'adresser des questions est une admirable soupape de sûreté. On peut dire que c'est le catéchisme politique du ministère. Grâce à lui, bien des griefs sont apaisés, bien des rumeurs fausses officiellement démenties, en même temps que plus d'un tort inconnu est réparé et plus d'une information utile donnée au public. C'est le cas de répéter ce qne nous avons dit pour le droit de pétition : bien que le droit de questionner le gouvernement doune lieu à des abus, son utilité et son importance ne sauraient être mises en doute.

Quant à la manière de répondre aux questions, il en est de plusieurs sortes : il y a la longue, la brève, la sérieuse, la légère, la courtoise et la sarcastique. Le ton sur lequel elle est faite peut lui donner un sens que les mots n'impliquent pas. Quelquefois la réponse est faite d'une manière provoquante pour celui qui a posé la question. Dans ce cas, il peut arriver que celui-ci se lève et annonce qu'il la répétera le lendemain ou un autre jour. Certes un ministre ne devrait jamais abuser de sa position pour accabler un membre du Parlement, et pourtant cela n'est pas sans exemple On sait que lord Palmerston compromit plus d'une fois sa popularité et son influence à la Chambre par la légèreté avec laquelle il répondait aux questions qui lui étaient adressées.

Lorsque les questions sont épuisées, la Chambre s'occupe de son ordre du jour, c'est-à-dire qu'elle procède à la discussion des sujets indiqués pour ce jour-là.

A. V. (*Blackwood's Magazine*).—*Revue Britannique*.

(*a continuer*)

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

(*suite*)

VI

C'est par la réforme de l'homme intérieur que le Christianisme commença la réforme de la société. Il faut en effet modifier d'abord par degrés insensibles les idées et les mœurs privées avant de pouvoir imprimer aux institutions d'un pays un changement radical qui puisse être durable. Autrement, la révolution poursuivie, fût-elle basée sur les principes les plus sains, ne court pas la moindre chance de durée, parce qu'elle n'a point sa racine dans le cœur du peuple qui ne tarde guère à combattre et à faire disparaître ce qui, dans le milieu social, contredit sa manière de penser et d'agir.

L'Evangile, qui allait être l'instrument de cette rénovation pacifique, n'est nullement un système politique et n'a rien d'arbitraire. Il s'adapte à tous les régimes, et n'en exclut aucun pourvu qu'il ne soit pas contraire à l'ordre naturel. En un certain sens, la sphère qu'il est appelé à régir n'est pas celle des intérêts temporels, et il laisse aux gouvernements, quels qu'ils soient, pleine liberté dans toutes les matières qui sont de leur ressort. Ses préceptes secondent merveilleusement l'action d'une législation qui repose sur la justice, et celle-ci ne saurait avoir de meilleur auxiliaire pour l'aider dans son œuvre de moralisation et de répression.

Ce code divin dont l'objet est de suppléer à l'insuffisance des lois civiles, a pour domaine la religion et la morale sans lesquelles l'Etat ne pourrait subsister. Or, à mesure qu'il acquiert de l'empire sur les âmes, par la force des choses, une amélioration salutaire s'opère nécessairement dans les opinions, les sentiments, les usages, et elle gagne graduellement jusqu'aux lois et aux constitutions des empires.

L'histoire des premiers âges du Christianisme démontre parfaitement l'exactitude de ces observations.

Pour renouveler tout, que de préjugés et de pratiques scandaleuses n'eut-il pas à détruire ! Que d'accusations, de mensonges et de calomnies n'eut-il pas à dissiper ! Le titre même de chrétien dont s'honoraient les disciples du Christ devenait un crime dans l'imagination des idolâtres se figurant qu'il était impossible d'être bon citoyen en professant une croyance qui fait un devoir de l'amour de la patrie. On les accusait d'athéisme sous prétexte qu'ils se refusaient à adorer les statues des dieux et à prendre part aux sacrifices offerts en leur honneur. La rumeur publique leur imputait des festins homicides, et de mystérieuses orgies dans l'ombre des Catacombes, où la haine populaire les avait contraints de chercher un refuge. De plus on leur prêtait des projets de révolte et on leur reprochait de conspirer la ruine du pouvoir établi.

C'est en vain que des voix éloquentes s'élèvent de leurs rangs pour les venger de ces imputations si peu méritées. S'adressant aux empereurs, St. Justin leur dit : " Nous adorons un seul Dieu ; mais en toute autre chose, nous vous obéissons avec joie, vous reconnaissant pour maîtres et souverains, et demandant en même temps au Ciel qu'il vous accorde la sagesse avec l'empire." Et Tertullien : " Nous nous assemblons loin des agitations de la foule, mais quand des hommes probes, chastes et pieux se réunissent, ce n'est point unc faction, c'est un sénat ! " Puis, les apologistes tracent de ravissantes peintures de ces assemblées où tout respire la foi, la charité, la vertu dans ce qu'elles ont de plus pur, et comme contraste, ils opposent à ces paisibles réunions celles du paganisme, où sous le manteau de la religion on se livre impunément à toute espèce de désordres. Pour écarter les préventions qui leur attribuaient d'abominables erreurs, ils développent aussi avec une simplicité qui touche souvent au sublime les grandes vérités qu'ils ont pour mission de répandre, et ils montrent combien elles sont nécessaires au perfectionnement de l'individu de même qu'au progrès général.

Mais les païens, plutôt que d'abandonner leurs préjugés, leurs vices et leurs idoles, ne voulaient rien entendre. Ils refusaient obstinément droit de cité au culte nouveau qui s'offrait à eux pour relever par la justice l'empire prêt à crouler dans la fange de ses dieux et de ses saturnales. Sans savoir au juste ce qu'il était, ils continuèrent à le calomnier et à le maudire avec une audace qui n'avait d'égale que leur ignorance. Pour eux, c'était un parti pris que de haïr.

Comme ils ne pouvaient l'écraser assez vite à leur gré sous le poids du mépris, première arme qu'ils tournèrent contre lui, ils eurent recours, pour s'en débarrasser, à un deuxième moyen qu'ils présumaient d'un effet infaillible, mais qui n'en fut pas moins convaincu d'impuissance. Ce fut la persécution : persécution barbare, incessante, implacable ; persécution qui frappait de mort civile les chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition avant de les envoyer au supplice ; qui les privait de tous honneurs, de toutes dignités, qui leur déniait le droit d'obtenir justice devant les tribunaux, qui remettait les affranchis dans les fers de l'esclavage, décernait des places et des récompenses à l'apostasie, à la fidélité des humiliations, des tortures et l'échafaud !

Dioclétien, venu après tant de monstres pour jeter un peu d'éclat sur le trône avili des Césars, décrète l'extermination du Christianisme, la destruction des églises et des livres saints, la mort pour tous sans distinction, et en particulier pour les évêques qui s'obstineraient à ne pas abjurer. Après avoir immolé deux millions de martyrs, il se fait ériger une colonne et décerner le triomphe comme vainqueur " de cette infâme superstition sortie de la Judée " qu'il croyait avoir étouffée dans le sang. Mais l'événement vint bientôt démentir ses calculs, et prouver qu'on n'enchaînera jamais la religion chrétienne à un char de triomphe. Car vingt ans après, au pont Milvius, se livrait entre Constantin et Maxence cette mémorable bataille qui changea les destinées du monde. " Le Labarum domina les aigles, et la terre de Saturne vit régner celui qui prêcha sur la montagne." (1) Ce fut le point de départ d'un nouvel ordre de choses.

Constantin, maître de Rome, usa noblement de sa victoire. Autant par politique que par humanité, il n'eut garde de persécuter les idolâtres. Il leur laissa leurs priviléges et leurs biens, à eux qui avaient fait tant de parias et de victimes, et qui s'étaient enrichis de leurs dépouilles. Il commença par traduire dans les lois les heureux changements à demi opérés dans les idées et les mœurs. La famille qui est le noyau de la société, et qui, par sa constitution, doit en être le modèle, fut reconstituée sur ses bases naturelles. Les parents n'eurent plus droit de vie et de mort sur les êtres qui leur doivent l'existence. Constantin ordonna de punir du supplice des parricides les pères ou mères qui détruiraient leurs enfants. Il en interdit l'exposition et la vente sous des peines rigoureuses. Seule, l'extrême misère put désormais excuser ces mesures extrêmes d'un usage si fréquent dans le monde antique.

---

(1) Chateaubriand, *Etudes Historiques.*

La pauvreté étant la cause la plus ordinaire de cet abandon et de cet odieux trafic de chair humaine, il voulut y rémédier par ce décret empreint d'un esprit vraiment évangélique : "Tout Italien hors d'état de nourrir et d'élever ses enfants, devra faire connaître son dénûment, et il y sera pourvu." Pareille faveur s'étendit plus tard aux colonies africaines. Il prépara la réhabilitation de la femme et mit un terme à l'asservissement où elle était plongée sous le règne des faux dieux en lui attribuant des droits égaux à ceux de l'homme quant aux actes les plus importants de la vie civile. Il prohiba le concubinat, jusqu'alors autorisé par la coutume et la loi, et comme le mariage était revenu en faveur grâce à l'influence croissante de la morale chrétienne, il rappela les dispositions pénales portées contre le célibat par César et Auguste. Ses successeurs, s'inspirant des mêmes principes, devaient plus tard bannir le divorce qu'un écrivain moderne a appelé justement " le sacrement de l'adultère."

Constantin chercha en outre à faciliter l'émancipation des esclaves, et à adoucir les rigueurs de leur sort. Il fit cesser le barbare recours du créancier qui les jetait en prison pour dettes contractées par leurs maîtres. Il permit l'affranchissement dans les églises, devant le peuple, et déclara libres de plein droit ceux qui seraient retenus injustement dans les fers. Ne jugeant pas convenable que des serviteurs de Jésus-Christ par lui rachetés sur la Croix, fussent sous la dépendance absolue de la nation déicide, il donna la liberté à tous les chrétiens que les Juifs tenaient en esclavage, et il défendit à ces derniers d'exercer davantage cet infâme commerce de marchandise humaine dont ils avaient presqu'exclusivement le monopole.

Il proscrivit les combats de gladiateurs.

Les réformes que nous venons de signaler ne furent pas les seules qui absorbèrent le génie prévoyant de Constantin, transformé par l'Evangile. Convaincu qu'un Etat se soutient principalement par les mœurs, que le pouvoir doit veiller avec une constante sollicitude à la préservation de la morale publique, il sévit contre la débauche, supprima les pratiques les plus scandaleuses du paganisme et les sacrifices humains qu'on offrait encore çà et là aux idoles.

Le législateur devenu chrétien tempéra la sévérité excessive de la législation criminelle qui était loin d'être aussi avancée que la législation civile ; elle n'établissait aucune proportion rationnelle entre les délits et les peines : celles-ci semblaient abandonnées à l'arbitraire et au caprice des magistrats, et même des simples citoyens en certains cas, comme on l'observe notamment dans le

récit de la passion du Sauveur et dans les actes des Confesseurs de la foi. Il abrogea l'horrible supplice de la croix et celui de la marque ; il enjoignit de traiter les prisonniers avec humanité, fit murer les cachots avec défense de s'en servir à l'avenir, et pourvut à la salubrité des prisons. Il ordonna que toutes les condamnations fussent enregistrées, et fit peser ainsi une juste responsabilité sur la tête des juges, trop enclins à l'injustice par la certitude de l'impunité quand ils n'étaient pas assujettis à cette formalité et qu'ils pouvaient statuer à leur guise sur le sort des innocents ou des coupables sans crainte d'être inquiétés pour leurs jugements. Il ménagea de plus aux accusés la faculté d'en appeler à l'évêque des sentences iniques portées par la justice laïque.

Par des mesures libérales il protégea la population agricole tant pressurée sous l'ancien régime ; il exempta les travailleurs de la glèbe du service personnel durant les semailles et la moisson. La famine faisait fréquemment irruption en différentes provinces ; il essaya d'en atténuer les effets par d'abondants subsides qu'il confiait à la charité épiscopale avec ordre de les distribuer aux indigents sans acception de personnes. Il restreignit l'intérêt sur prêt d'argent, annula la confiscation des biens des martyrs, et les rendit aux familles qui en avaient été dépouillées. Ceux qui restèrent dans le trésor furent consacrés à bâtir et à doter des églises.

Enfin, il humanina le droit inhumain de la guerre en décernant une récompense à quiconque lui amènerait après la bataille un ennemi vivant. Il y a loin de là au mot de Vitellius !

L'idolâtrie fut réprouvée, mais la liberté du culte laissée aux idolâtres : aucune loi ne les obligea à embrasser la religion nouvelle sous peine d'être recherchés dans leur personne ou leurs biens. Plus tard, Théodose demanda au sénat quel Dieu devaient adorer les Romains, et la majorité se déclarant pour le Christ, Jupiter ne fut plus qu'un proscrit ne remorquant à sa suite que quelques épaves échappées au naufrage du panthéisme idolâtrique.

Ainsi, le polythéisme, l'esclavage, l'homicide, la prostitution étaient condamnés dans leur principe, et l'on voyait poindre au sommet de l'Etat cet esprit d'ordre, d'humanité, de justice et de paix, qui fait la force et la grandeur du Christianisme. Ces résultats forment le premier acte de son existence légale, et accusent la révolution salutaire qui s'était déjà introduite dans le monde moral.

Nous avons abordé ces détails pour indiquer par des faits combien la Religion est utile à la bonne administration de l'Etat, et combien elle est propre à promouvoir le perfectionnement social.

Par ces divers règlements, Constantin se place au rang des

bienfaiteurs des peuples. Et pourtant, il était violent et cruel par nature ; ses plus chères espérances reposaient sur la tête de son fils Crispus, dont les belles qualités promettaient un digne chef à l'univers, et il le poignarda de sa main dans un mouvement d'absurde jalousie qu'il pleura le reste de ses jours. Il aurait probablement figuré dans l'histoire à côté des plus mauvais empereurs s'il fût resté attaché aux superstitions païennes. Mais Dieu avait jeté les yeux sur lui : il l'avait choisi pour faire éclater cette irrésistible vertu du Christianisme, qui adoucit les cœurs et met en chaque âme formée par ses préceptes un rayon de sa divine charité. Il l'avait choisi pour montrer que la folie du Calvaire vaut mieux que toute la sagesse des Marc-Aurèle, qne toute la politique des Dioclétien, quand il s'agit d'infuser un principe de vie dans un empire qui tombe, faute de mœurs et de croyances. Il l'avait choisi pour récompenser l'Eglise de son inébranlable constance, et réparer les fautes de ses prédécesseurs en l'entourant d'autant de gloire et d'amour que ceux-ci l'avaient abreuvée de mépris et de haine, afin que, désormais libre de toute entrave, elle pût s'étendre au dehors, et gagner à sa cause ces tribus de barbares qui, campées sur les frontières romaines, attendaient l'arme au bras, le moment prochain de fermer les destinées du vieux monde pour ouvrir celles du nouveau.

Après trois siècles de proscription, l'Eglise s'affirmait enfin au grand jour. Elle sortait des Catacombes pleine d'espoir et d'avenir, pour s'asseoir à côté du trône et devenir une puissance publique. Mais elle arrivait trop tard pour conjurer la ruine du corps social, depuis longtemps la proie d'une décomposition qui, alors, hâtait son œuvre. Rien n'était vivant autour d'elle. Le paganisme avait jeté partout des racines trop profondes pour s'anéantir au premier choc avec son cortége d'abominations. Il n'osa plus inviter publiquement le peuple au scandale de ses expositions obscènes, mais la honte lui fit trouver des asiles écartés où il continua de célébrer ses mystères. Chose digne de remarque : Rome était redevenue païenne lorsqu'Alaric y promena le pillage en 410, tant elle avait confiance en la protection de ces dieux du Capitole auxquels elle croyait devoir ses anciennes conquêtes, et qui ne purent la sauver des mains des Barbares !

Pour ensevelir dans le passé le prestige fascinateur de ces souvenirs qui enflammaient encore l'ardente imagination des Romains, pour relever en les perfectionnant, les institutions vermoulues dont s'étayaient les restes de la puissance des Césars, pour faire disparaître les causes de faiblesse et d'anarchie, il fallait du temps, et cet élément nécessaire aux œuvres humaines, manqua à l'Eglise.

Au milieu des ruines déjà faites, et de celles qu'accumulaient tous les ans les guerres civiles et les incursions barbares, au milieu de l'abaissement universel des esprits et des caractères, elle travailla avec un zèle qui ne se démentit jamais, à faire dominer les principes dont la pratique générale est pour une nation le gage de la régénération et du salut. La première elle donna en son sein le modèle de toutes les vertus propres à assurer la stabilité des empires. Mais quoique la société de cette époque écoutât ces leçons et admirât ces exemples, elle n'avait plus la somme d'énergie requise pour les pratiquer. On pourrait la comparer telle qu'elle nous apparaît dans l'histoire, à un vieillard qui a trop vécu, et qui, après avoir abusé de sa jeunesse et de sa maturité, s'achemine lentement vers sa tombe creusée d'avance par le vice. C'était en quelque sorte un cadavre qu'on pouvait galvaniser au contact d'un feu céleste, mais qu'on ne pouvait rendre à la plénitude de la vie.

Sans doute l'Eglise puise en elle-même d'inépuisables ressources ; elle peut tout avec l'aide de Dieu et la coopération des volontés humaines. Mais si celles-ci lui font défaut ou si pour des causes diverses, elles ne sont plus en état de correspondre à ses efforts, il serait injuste en ce cas de lui attribuer une part quelconque de responsabilité dans des conséquences qu'elle n'a pas préparées et qui se produisent par suite d'un concours de circonstances échappant à son contrôle. Elle ne saurait guérir des infirmités morales créées par un état de civilisation contraire à l'ordre naturel, que si les moyens curatifs qu'elle propose sont énergiquement appliqués dans les conditions voulues. Un peuple, comme un individu, ne doit pas s'attendre à être sauvé par elle s'il refuse d'adopter ses enseignements et son esprit. Et qui peut remplacer dans un Etat en décadence ces choses précieuses : le patriotisme, la valeur, le désintéressement, l'amour du bien, une sage liberté, une autorité obéie, quand l'ennemi est aux portes, et que le désordre s'augmente de la peur qu'il inspire ?

Cependant, l'Eglise voyait s'accroître sans cesse le nombre de ses victoires qui la consolaient un peu de l'indifférence et de l'apathie des Romains. Comblée des faveurs de Constantin, elle enfonçait ses racines à Rome et dans cette terre d'Italie destinée à devenir le centre de l'unité chrétienne après avoir été si longtemps le château-fort du polythéisme et la clef de voûte de l'édifice politique. Elle se répandait parmi les barbares, et jetait les assises de cette imposante organisation sociale des temps modernes qui devait s'élever graduellement sur les débris de l'ancien monde.

L'âge héroïque de l'Eglise ou la période des martyrs était passée. Il manquait pourtant quelque chose au triomphe complet du

Christianisme. Il avait traversé la double persécution de la force matérielle et du mépris, celui-ci non moins redoutable que l'autre pour des gens qui avaient le sentiment du respect et de leur dignité. Il lui restait à vaincre un troisième antagoniste : la science au service de la philosophie et de l'hérésie. Celse, Porphyre, Plotin, Hiéroclès, Julien et une armée d'autres sophistes aguerris dans le combat des idées, habiles à cette sorte d'escrime de la pensée où ils font consister presque tout entière la facile sagesse qu'ils professent pour soulever quelque bruit autour de leur nom, dressés à tous les artifices oratoires des rhéteurs, de même qu'à toutes les subtilités de la dialectique et à toutes les perfidies de la haine et de la mauvaise foi, ces polémistes retors épuisent contre la croyance qui se lève comme une contradiction vivante en face d'eux, tous les arguments qu'a répétés depuis avec des additions nouvelles la faction des philosophes.

Alors apparaissent comme le rayon de soleil après la tempête, pour dissiper les ombres amassées par une fausse érudition à l'horizon du monde intellectuel, les Pères de l'Eglise, ces hommes puissants par l'éloquence, savants par la doctrine, infiniment supérieurs à leurs adversaires par le génie et la vertu. Ils parlent, ils écrivent : et la lumière se fait dans les intelligences, et ils entraînent les peuples, étonnés de trouver tant de foi unie à tant de savoir et à tant de raison. Pas une erreur qu'ils ne déconcertent, pas une vérité qu'ils n'éclairent, pas un dogme dont ils ne fassent sentir l'excellence et la nécessité. La morale a en eux d'admirables interprètes, la charité des cœurs dévoués, la religion des théologiens sublimes et des athlètes invincibles. Personne dans le camp des sectaires ou des rationalistes païens qui puisse leur être comparé.

Debout au pied de la Croix, tandis que tout s'abaisse dans l'empire, ils dominent leurs contemporains de toute la hauteur de leur esprit, agrandi, transfiguré par la foi. Ils entendent le fracas du colosse romain s'affaissant au milieu des orgies sous les coups redoublés des instruments de la justice divine, et ils ne sont pas troublés dans leur sérénité, et ils ne perdent rien de leurs espérances dans un meilleur ordre de choses. Car ils voient de haut les événements qui composent la trame variée de l'histoire, et si le présent leur échappe, ils s'emparent de l'avenir. Abandonnant à son malheureux sort la cité de l'homme, déjà ils bâtissent sur la pierre angulaire de l'Eglise, l'éternelle cité de Dieu !

Quelle sagesse dans leurs écrits ! Socrate et Platon, discourant sur la Divinité, l'âme, le monde et leurs rapports, n'approchent pas de la sublimité avec laquelle les Augustin, les Athanase, les

Jean Chrysostôme, les Grégoire de Nazianze traitent ces grands problèmes qui ouvrent à l'intelligence chrétienne des perspectives infinies.

Quelle grandeur dans leur rôle politique ! Ils sont les tribuns de cette vaste république qui marche sous la direction du St. Siége à la conquête de nouvelles destinées. A une époque où le despotisme courbe toutes les têtes sous le glaive, seuls ils ont le courage d'élever la voix dans l'esclavage de l'univers pour revendiquer les droits de l'Eglise, la liberté de la parole et rappeler aux souverains ses devoirs.

" Si vous voulez ce qui est à moi, écrit St. Ambroise à Valens, des terres, de l'argent, je ne le refuserai pas, quoique tous mes biens soient la propriété des pauvres ; mais les choses de Dieu ne sont pas soumises au pouvoir impérial. Voulez-vous me jeter dans les fers, me traîner à la mort ? C'est une joie pour moi. Je ne me ferai point un rempart de la foule du peuple ; je n'embrasserai point les autels en demandant la vie ; il me sera plus doux d'être immolé pour leur défense." Protestation à la fois noble et touchante que pas un Père de l'Eglise n'aurait hésité à sceller de son sang !

Cette belle pléïade d'orateurs et d'écrivains qui resplendit au ciel de la littérature nouvelle, donne au quatrième siècle un éclat égal à celui des siècles qui honorent le plus l'esprit humain. Comme un flambeau qui, sur le point de s'éteindre, jette subitement une lumière plus vive et plus pure, la civilisation antique, rajeunie par le fécond génie du Christianisme, brilla d'une clarté plus éblouissante que jamais avant de s'éclipser dans les ténèbres qui suivirent le démembrement de l'Empire.

F. X. Demers.

(*à continuer*)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE VI

RÉFUTATION DE LA DOCTRINE D'UN CATHOLIQUE LIBÉRAL SUR LA SUBORNINATION DE L'ÉTAT A L'ÉGLISE.

§ II.—*Discussion de cette théorie et des raisons qui l'appuient.*

(*Suite*)

Deux choses ici sont à examiner : la réfutation des trois premiers systèmes telle qu'elle vient d'être faite par l'auteur de l'article, et la manière dont il propose de réaliser le quatrième qu'il a préféré. Commençons par la première.

Assurément la confusion des deux pouvoirs est absurde. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que l'un est surnaturel, l'autre naturel, l'un divin, l'autre purement humain, l'un destiné à sanctifier les âmes et à les diriger dans la voie du ciel, l'autre ordonné à maintenir la paix entre les hommes et à procurer ainsi le bien-être temporel des citoyens. Par conséquent l'un est distinct de l'autre autant que le ciel est distinct de la terre, la grâce de la simple nature, le rapport direct avec Dieu du rapport des hommes entre eux. C'est clair par soi, et il n'est pas besoin d'explication. Seulement, ce que l'on voudrait bien savoir, c'est à quelle époque de l'histoire ce système de la confusion fut pratiqué. L'auteur paraît avoir en vue les siècles païens, car il dit : " *Dans le paganisme les deux pouvoirs étaient fondus ensemble.*" Mais à dire vrai il nous

semble que l'erreur païenne n'a pas été proprement la confusion des deux pouvoirs, mais la subordination du pouvoir religieux au pouvoir politique, et en effet pour distincts que ces deux pouvoirs se soient conservés dans l'idée, souvent même dans le fait, on entendait néanmoins faire servir la religion au bonheur temporel. Et cela posé, on en déduisait une conséquence qui n'était pas sans logique. " Le sacerdoce chez les Gentils et tout le culte divin se rapportait aux biens temporels, lesquels sont ordonnés au bien temporel de la communauté, dont le soin revient au roi : il convenait donc que les prêtres païens fussent soumis aux rois (1)."

Mais cette question importe peu ici, aussi la passons-nous volentiers. L'essentiel à constater est que la confusion des deux pouvoirs, qu'elle ait été réalisée ou non dans l'histoire, est irrationnelle et absurde, principalement si on la considère par rapport à l'Eglise dont la fin est d'ordre surnaturel.

Par là on voit aussi l'absurdité du troisième système. On ne pourrait en effet subordonner l'Eglise à l'Etat sans soumettre le surnaturel au naturel, ce qui est une contradiction dans les termes.

Mais il n'en est pas ainsi du second système suivant lequel l'Etat est subordonné à l'Eglise. Bien plus, le même principe qui empêche la subordination de l'Eglise à l'Etat exige la subordination de celui-ci à celle-là. Les sociétés sont entre elles dans le même rapport que leurs fins respectives : la fin de la société est l'élément qui spécifie tout son être et le principe qui détermine tous ses droits. Or, la fin de la société civile ou de l'Etat, peu importe la formule qui l'exprime, en définitive c'est toujours le pouvoir temporel. Au besoin on en a pour preuve la sphère où elle se meut qui est la vie présente seulement, et la nature des moyens dont elle peut disposer qui ne sortent pas du cercle de l'ordre matériel. Or le bonheur temporel de l'homme immortel est en soi subordonné au bonheur éternel auquel l'Eglise seule conduit; en effet à l'Eglise seule Jésus-Christ a donné ce pouvoir, et c'est elle qu'il a fournie en suffisance des moyens nécessaires pour y parvenir. La société civile ou l'Etat est donc par sa nature subordonnée à l'Eglise. Il faudrait pour le nier soutenir ou que la vie présente est le but absolu, la fin dernière de l'homme, ou que, pour ordonnée qu'elle soit à la vie future, l'Etat pourtant peut et doit faire abstraction de ce rapport. Mais dans le premier cas l'homme serait un être sans raison dont la terre est le terme, et dans le second la notion des

---

(1) Sacerdotium Gentilium et totus Divinorum cultus erat propter temporolia bona, quæ ordinantur ad multitudinis bonum commune temporale, cujus Regi cura incumbit : unde convenienter Gentilium sacerdotes regibus subdebantur. [S. Thom., De Regim. Princip., XVI.

devoirs de l'Etat serait pervertie, car les devoirs de l'Etat sont de procurer le bonheur temporel en rapport avec la nature de l'homme, et ce bonheur n'est en rapport avec la nature de l'homme que s'il est ordonné au bonheur éternel.

La société civile chez les peuples chrétiens est une société qui poursuit il est vrai le bonheur temporel dont s'occupe l'Etat, mais encore doit-elle le poursuivre de manière à faciliter, loin de l'entraver, l'obtention du bonheur éternel dont s'occupe l'Eglise. Le contraire se faisant, la société cesse, au moins pratiquement, d'être chrétienne et les fidèles se trouvent en contradiction avec l'Etat dont ils font partie, attendu que pour eux la raison et la foi sont d'accord pour affirmer que le temporel est ordonné à l'éternel, la vie présente à la vie future. L'Etat ne perdra donc jamais de vue cette relation, s'il est vrai qu'il est institué pour l'avantage et non pour le détriment de ceux qui le composent. Or pour l'Etat ne pas perdre de vue cette relation c'est considérer sa fin et son action propres comme étant subordonnées à la fin et à l'action de l'Eglise.

On peut avec non moins d'évidence démontrer la même thèse en raisonnant sur les sujets soumis aux deux pouvoirs. En effet les divers droits de commander sont entre eux dans le même rapport que les devoirs d'obéir qui leur correspondent. Or dans l'homme qui est à la fois catholique et citoyen, quel est le rapport qui existe entre le devoir d'obéir à l'Etat et le devoir d'obéir à l'Eglise ? Il ne faut pas grand effort d'intelligence pour comprendre que le devoir d'obéir à l'Eglise est supérieur, car c'est un devoir supérieur celui qui a rapport à un bien supérieur. De sorte que si ce devoir venait à se rencontrer avec le devoir d'obéir à l'Etat, ce serait à ce dernier à céder : *il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* (1), c'est ce que répondirent les Apôtres quand le Sanhédrin voulut par motif politique leur empêcher de prêcher l'Evangile. Donc tel est le rapport de ces deux devoirs dans le même sujet : le devoir d'obéir à l'Etat est subordonné au devoir d'obéir à l'Eglise. C'est donc aussi le rapport qui existe entre les deux droits qui leur sont corrélatifs, et par conséquent le pouvoir de l'Etat est en soi subordonné au pouvoir de l'Eglise.

Notre auteur soutient qu'une pareille subordination est la destruction de la liberté parce que c'est la subordination de deux pouvoirs dont la nature est différente. Voici comme il raisonne : " Que la subordination hiérarchique de pouvoirs à un pouvoir suprême de même nature, loin de violer leur liberté, la garantisse au contraire et l'affermisse en la modérant et en la régularisant,

---

(1) *Obedire oportet magis Deo, quam hominibus.* Act. v, 29.

c'est ce qu'il est facile de comprendre. Ainsi la liberté de la commune est confirmée, loin d'être détruite, par la subordination où elle est par rapport à la province, comme la liberté de celle-ci par sa subordination au pouvoir suprême de l'Etat ; ce qui est vrai aussi de la subordination des pouvoirs ecclésiastiques au pouvoir souverain des Clefs. Mais existe-t-elle entre des pouvoirs différents par nature, elle devient immanquablement une servitude. Subordonnez-vous l'Eglise et l'Etat ? Vous faites alors de l'Eglise un instrument politique au service de l'Etat et vous assujettissez au pouvoir du glaive le côté le plus inviolable de la personnalité humaine, la conscience. L'Etat fera servir le pouvoir ecclésiastique à ses fins, il fera de la religion une servante de la politique et il se rendra ainsi absolu, omnipotent au détriment de toutes les libertés. Subordonnez-vous au contraire l'Etat à l'Eglise ? Vous arrivez à la même conséquence en sens inverse. L'Etat deviendra un instrument de l'Eglise, lequelle en usera pour sanctionner par la force son empire sur les consciences ; on arrivera ainsi inévitablement au despotisme et à l'omnipotence théocratique, et ce sera la mort de toute liberté (1)."

Voilà vraiment une curieuse manière de raisonner, et nous avouons ne la pas comprendre. Elle nous paraît être un mélange obscur de propositions fausses, équivoques ou pour le moins gratuites. Voyons donc à écarter cette confusion et à dissiper les ténèbres.

La subordination des pouvoirs de même nature ne nuit pas, est-il dit, aux libertés, exemple : la subordination des communes aux provinces et de celles-ci à l'Etat. Doucement ; si l'Etat ne sort pas des justes limites, c'est vrai ; mais s'il les dépasse, s'il absorbe dans sa fin et son activité propres l'activité et la fin des associations inférieures, c'est faux. Aussurément, si l'Etat change les communes et les provinces en purs instruments de ses fins politiques sans aucun égard au bien-être de l'individu et de la famille, s'il anéantit en elles toute spontanéité n'en faisant que de simples machines à exécuter le mouvement imprimé du dehors, toute liberté civile a disparu. Présentement n'y a-t-il pas un cri général contre la centralisation gouvernementale que l'on accuse de produire la servitude et l'énervement social ? Que si, laissant aux communes et aux provinces leur autonomie propre, l'Etat se contente de subordonner le bien privé inférieur au bien universel de toute la société, cette dépendance n'est pas la destruction, c'est le raffermissement de la liberté. Or, d'où cela vient-il ? Cela vient pour le sûr de la

(1) Page 461.

nature de l'ordre, et de la subordination intrinsèque des fins ; il faut en effet que le bien particulier soit mis au-dessous du bien général et le moins universel rapporté à celui qui l'emporte par son universalité. Or, n'est-ce pas ce qu'il faut penser de l'Etat et de l'Eglise ? La fin de celle-ci n'est-elle pas plus vaste et plus haute que la fin de celui-là ; et n'est-ce pas dans l'ordre que les intérêts matériels soient dépendants des intérêts spirituels et que le bien temporel soit rapporté au bien éternel ? Que l'action de l'Eglise devienne un moyen d'atteindre une fin politique, c'est une évidente perversion de l'ordre, il n'y a pas besoin de le prouver. Mais que l'Etat, tout en gardant son autonomie propre dans ce qui touche à l'ordre purement social, ne perde pas de vue dans son action les droits de l'Eglise, qu'il s'occupe à soutenir la religion, à en procurer les accroissements, il n'y a rien en cela qui ne soit dans l'ordre. C'est même ce qui doit être, comme le disait saint Léon le Grand à l'empereur Léon : " Vous penserez toujours que la puissance royale vous a été donnée non-seulement pour gouverner le monde, mais aussi pour soutenir l'Eglise (1). Et saint Thomas, dans son opuscule *De Regimine Principum*, prouve que c'est le devoir des princes d'imprimer à leur gouvernement une direction qui facilite à leurs sujets la possession de la vie éternelle. " Celui qui est chargé de faire une chose ordonnée à une autre comme à sa fin, doit faire en sorte qu'elle réponde à cette fin, comme l'ouvrier qui forge une épée la rend propre au combat, comme l'architecte qui bâtit une maison la fait habitable. Le bonheur du ciel étant donc la fin de la vie présente, le prince est obligé de rendre son peuple honnête et bon, et cela comme l'exige le bonheur du ciel à acquérir ; c'est-à-dire qu'il doit commander ce qui mène à la céleste béatitude et défendre dans la mesure du possible ce qui en détournerait (2). " Vous avez entendu dans ces paroles toute l'école catholique.

Mais alors ce sera donner la force pour sanction aux lois ecclésiastiques, ce qui conduit au despotisme et à la théocratie.

Pour la théocratie c'est bien à tort qu'on l'objecte ici, car théocratie, c'est-à-dire gouvernement divin, signifie une société régie

---

(1) Debes incunctanter advertere regiam potestatem tibi non solum ad mundi regimen, sed maxime ad Ecclesiæ præsidium esse collatum. [Epist. 125 al. 175].

(2) Cuicumque incumbit aliquid perficere quod ordinatur in aliud, sicut in finem, hoc debet attendere ut suum opus sit congruum fini ; sicut faber sic facit gladium, ut pugnæ conveniat, et ædificator sic debet disponere domum, ut ad habitandum sit apta. Quia igitur vitæ qua in præsenti bene vivimus, finis est beatitudo cœlestis, ad Regis officium pertinet ea ratione vitam multitudinis bonam procurare, secundum quod congruit ad cœlestem beatitudinem consequendam ; ut scilicet ea prœcipiat quæ ad cœlestem beatitudinem ducunt, et eorum contraria, secundum quod fuerit possibile, interdicat, [c. xv.]

immédiatement par Dieu au moyen de personnes choisies par lui et lois faites par lui, tel que fut (et c'est l'unique exemple) le peuple juif sous les Juges et en partie encore sous les Rois. Quant au despotisme, nous voudrions bien savoir de l'auteur, si à son avis il y a du despotisme à employer la force pour sanctionner les lois civiles. L'affirmer, serait montrer qu'on n'a pas l'intelligence de ce que signifie la liberté, c'est-à-dire cette faculté qui choisit selon l'ordre de la raison, et détruire en outre jusqu'à l'idée même de sociétés, parce qu'il est impossible de jouir paisiblement de ses droits si les méchants ne sont réprimés ; or les méchants ne sont réprimés que par l'emploi de la force. Si donc l'emploi de la force n'est pas opposé à la liberté dans l'ordre civil, pourqnoi le serait-il dans l'ordre religieux ? Serait-ce parce que la loi religieuse oblige la conscience ? Mais la loi civile aussi. Saint Paul n'enseigne-t-il pas que nous devons obéir aux gouvernants non-seulement par crainte de leur colère, mais aussi par obligation de conscience (1) ? Serait-ce parce que la religion a rapport au for interne ? Mais elle regarde aussi l'homme extérieur puisqu'elle est une société dont les membres sont composés de corps et d'âme ; et ce n'est que par rapport aux actes extérieurs que l'on comprend l'usage des peines matérielles. La faute en matière de religion est plus grave que la faute en matière civile, et il serait vraiment ridicule que la plus grande culpabilité fût une raison de laisser le crime impuni ! Mais le délit religieux, dira-t-on, peut être puni d'une peine spirituelle. D'abord le méchant s'en soucie peu ; de plus la peine doit affecter dans l'homme la partie sensible parce que c'est elle qui s'est révoltée contre la raison ; elle doit donc elle-même se replacer dans la sujétion voulue, quant à ce qui regarde l'ordre social troublé par les actes de l'organisme. Enfin, dira-t-on, le délit religieux recevra de Dieu sa punition. Sans doute, mais cela n'empêche pas qu'il la reçoive aussi des hommes, car Dieu, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, veut ici-bas le concours des causes secondes ; et de même que pour maintenir l'ordre physique il a établi l'influence des divers agents naturels, ainsi a-t-il constitué l'autorité des princes légitimes pour maintenir l'ordre moral. Le délit civil, lui aussi, sera puni de Dieu ; est-ce un motif raisonnable pour se passer de tribunaux et de gendarmes ? Nous admettons donc que la subordination de l'Etat à l'Eglise, loin de nuire à la religion, tourne à son avantage et crée au pouvoir politique l'obligation d'employer la force matérielle contre ceux qui troublent l'Eglise. Mais ce que nous n'admettons pas, c'est que cette subor-

(1) Rom. XIII, 5.

dination soit opposée à la raison ; elle lui est au contraire très-conforme puisqu'elle est très-conforme à l'ordre et au plan de Dieu. Et il ne faut pas objecter ici le danger de l'abus : cette difficulté est puérile ; en effet s'il fallait rejeter ce dont on peut abuser ou ce dont on abuse quelquefois, il faudrait renverser toute les institutions divines et humaines et détruire l'humanité.

Si la subordination de l'Etat à l'Eglise est exigée par la raison, elle doit l'être aussi par l'esprit chrétien, lequel s'accorde avec tout ce qui est vrai et bon ; les prémisses posées, la conclusion est rigoureuse. Si l'on veut une confirmation positive de ce que nous avançons, que l'on interroge les Pères et les Docteurs, c'est leur commune doctrine. Déjà quelques-uns ont été cités, ajoutons les suivants : " Il y a aussi parmi nous, dit saint Jean-Chrysostome (1), une autre sorte de pouvoir et un pouvoir plus sublime que le pouvoir civil. Et quel est-il donc ? Celui qui est vigueur dans l'Eglise, qui est sanctionné dans ces paroles de saint Paul : *Obéissez à vos supérieurs et demeurez-leur soumis.* Car ce pouvoir dépasse le pouvoir civil autant que le ciel dépasse la terre ; et autant il y a de différence entre le corps et l'âme, autant celui-ci diffère de celui-là." saint Grégoire de Naziance s'adresse aux princes séculiers en ces termes : " Et vous aussi, la loi chrétienne vous assujettit à mon empire et à mon trône, car nous aussi nous exerçons un pouvoir, j'ajoute, et plus haut et plus parfait : à moins qu'on ne trouve équitable que l'esprit cède devant la chair et les choses célestes devant les choses terrestres (2)." Saint Isidore de Péluse : " L'administration des choses humaines est dans les mains du sacerdoce et de l'empire. Car encore qu'il y ait entre eux une différence fort grande (celui-là en effet est comme l'âme, celui-ci comme le corps), ils tendent pourtant tous à une seule et même fin, je veux dire au salut de l'humanité (2)." Yves de Chartres écrit au roi d'Angleterre Henri : " Puisqu'il ne peut y avoir de bonne administration des choses qu'autant que le sacerdoce et l'empire se rencontrent dans le même esprit, nous prions Votre Altesse et l'avertissons de laisser la parole de Dieu courir dans le royaume qui vous est confié, et

---

(1) At vero heic aliud quoque imperii genus est ac civili quidem imperio sublimior. Ecquod illud est ? Quod in Ecclesia viget, cujus etiam Paulus mentionem etiam facit cum ait : Obedite præpositis vestris et subjacete eis. Hoc enim imperium tanto civili excellentius quanto cœlum terra, et quantum inter corpus et animam descriminis est, tantum item ab illo hoc distat. [In 2 ad Cor. hom. XV].

(2) At vos quoque imperio meo ac thromo lex christiana subjecit. Imperium enim et nos gerimus : addo et præstantius et perfectius : nisi quidem æquum videatur spiritum carni, et cœlestia terrenis cedere. [Orat. XVII].

(3) Ex Sacerdotio et Regno rerum administratio confecta est. Quamvis enim permagna differentia sit (illud enim velut anima est, hoc velut corpus), ad unum tamen et eamdem finem tendunt, hoc est ad hominum salutem l. III, epist. 49.

de n'oublier jamais que le royaume terrestre doit être soumis au royaume des cieux confié à l'Eglise. Car de même que le sens animal doit être soumis à la raison, ainsi la puissance terrestre au régime ecclésiastique. Et tant vaut le corps s'il n'est régi par l'âme, tant vaut la puissance terrestre si elle n'est informée et régie par la discipline de l'Eglise (1)." C'est ce qu'enseigne aussi saint Thomas (2) : Il faut dire que la puissance séculière est soumise à la puissance spirituelle, comme le corps à l'âme, et c'est pourquoi il n'y a pas usurpation si le supérieur spirituel s'immisce dans les jugements des choses temporelles." C'est également la doctrine de Suarez qui raisonne ainsi : "L'une et l'autre puissance, la puissance temporelle et la puissance spirituelle, telles qu'elles existent dans l'Eglise, ont dû être conférées et exercées de manière à contribuer toutes deux au bien commun et au salut du peuple chrétien. Il est donc nécessaire que ces puissances gardent entre elles un certain ordre, autrement il n'y aurait pas de paix ni d'unité possible dans l'Eglise, car il arrive souvent que les intérêts temporels sont en opposition avec les intérêts spirituels, et par conséquent, ou les deux puissances seront justement en hostilité, ou de toute nécessité l'une cédera devant l'autre pour que tout soit justement ordonné. Donc ou la puissance spirituelle sera subordonnée à la puissance temporelle, ou celle-ci à celle-là ; la première partie de cette disjonctive ne peut ni se dire ni se penser d'après la droite raison, parce que toutes les choses temporelles doivent être dirigées vers la fin spirituelle. Reste donc à dire au contraire que la puissance temporelle est soumise à la puissance spirituelle pour ne pas dévier de sa fin. Car telle la subordination des fins, telle la subordination des puissances (3)."

---

(1) Quia res omnes non aliter bene administrantur, nisi cum regnum et sacerdotium in unum convenerint studium ; celsitudinem vestram obsecrando monemus, quatenus in regno vobis commisso verbum Dei currere permittatis, et regnum terrenum cœlesti regno, quod Ecclesiæ commissum est, subditum esse debere, semper cogitetis. Sicut enim sensus animalis subditus debet esse rationi, ita potestas terrena subdita debet esse ecclesiastico regimini. Et quantum valet corpus, nisi regatur ab anima, tantum valet terrena potestas nisi informatur et regatur ecclesiastica disciplina. Epist. 51.

(2) Dicendum quod potestas sæcularis subditur spirituali, sicut corpus animæ, et ideo non est usurpatum judicium si spiritualis Prœlatus se intromittat de temporalibus. Summ. theol. 2, 2 q. 60, a. 60, a. 6, ad. 3m.

(3) Utraque potestas, temporalis et spiritualis, prout in Ecclesia existunt ita conferri et possideri debuerunt, ut communi bono et saluti christiani populi proficiant. Ergo necessarium est ut hæ potestates aliquem ordinem inter se observent, alias non posset pax et unitas in Ecclesia servari ; nam sæpe temporalia commoda repugnant spiritualibus, et ideo vel erit bellum justum inter utramque potestatem, vel necesse est alterum alteri cedere ut omnia recte ordinentur. Ergo vel potestas spiritualis erit sub temporali vel e contrario. Primum nec dici nec cogitari potest secundum rectam rationem, quia temporalia omnia ordinari debent ad spiritualem finem. Ergo dicendum e contrario est potestatem temporalem subjectam esse spirituali ut a suo fine non deflectat. Nam ita subordinantur potestates, sicut et fines. [Defen. Fid. cath. l. II, c. XXII.]

LA GRANDE CHAMBRE.

C'était le 25 décembre 1836, le saint jour de Noël ; les cloches sonnaient à toute volée ; les rues de notre petite ville étaient pleines de monde, qui se rendait à leur appel joyeux. Il faisait bien froid, mais eût-il fait plus froid encore, personne n'y aurait pris garde : chacun a le cœur si chaud ce jour-là.

Je n'avais pas quatre ans. J'étais arrivé de la veille avec ma nourrice, une bonne et sainte femme dont je vénérerai toujours la mémoire. En raison de mon âge, je restai au logis. On ne voulut pas envoyer à l'église un bambin de ma trempe, passablement ennuyeux et bruyant, qui n'aurait pas manqué de troubler les fidèles dans leurs dévotions par des *palabras* intempestives ; donc, comme disait mon père, j'étais de garde au quartier général, très occupé dans la chambre de ma nourrice à lui entendre raconter pour la centième fois la légende de St. Christophe qui, suivant la bonne femme, avait déraciné un chêne pour lui servir de canne pendant qu'il traversait la rivière portant le petit Jésus à *cucu barillo* (derrière son dos). Elle en était au fameux passage, où Christophe, qui ne sait pas qui il porte, dit au divin Enfant : " Comme tu es lourd. On dirait que je porte le monde." Et Jésus lui répond : " Tu portes non-seulement le monde, mais celui qui l'a fait." Quand tout à coup ma grand'mère entra souriante, me prit sur ses genoux et avec un grand air de mystère me dit : " Je t'ai promis que si tu étais sage, le petit Jésus t'apporterait quelque chose de beau. Et bien, viens avec moi, tu verras quel bel ange il vient de donner à ta maman ; tu as un autre frère maintenant." Et la grand'maman me regardait avec ses grands yeux bleus si doux, espérant que, pour prix de sa bonne nouvelle, j'allais lui sauter au cou. Elle fut bien trompée dans son attente, faut-il l'avouer ? Oui, après tout, un moment de honte est vitement passé. La nouvelle me trouva morose et rechigné, et je ressentis au cœur une douleur violente : la jalousie me mordait cruellement. La venue du bel ange ne me

souriait pas du tout. Un intrus, pensai-je, qui va partager mes jouets, mes gâteaux, tout ce que j'ai de bon, mais qui ne prendra pas sa part de la distribution copieuse des coups de martinet dont ma mère était si peu chiche ; car pour un oui, pour un non, je recevais la shlague. Ma mère avait été élevée, suivant le proverbe : " Qui aime bien châtie bien." Si je mesure son amour aux corrections qu'elle m'administrait, je puis, sans crainte de me tromper, dire que jamais fils n'a été plus chéri de sa mère, que votre très humble serviteur ; mais je dois ajouter, que jamais aussi, le martinet n'a fait ou renoué connaissance avec mon misérable individu, sans que je ne l'aie mérité peu ou prou. Cela dit, j'en reviens à mon sujet. Ma grand'mère, inquiète de me voir accueillir sa bonne nouvelle avec si peu de joie, devina à mon silence et à ma bouche pincée les sentiments qui m'agitaient. " Qu'as-tu donc," *muchacho* (petit garçon), " tu n'es pas content d'avoir un frère, un bon petit frère avec lequel tu pourras jouer ? "

" J'en ai déjà un qui me bat, et je n'avais pas besoin de celui-là ; il voudra avoir mon cheval et mon pantin " ; toute ma propriété sous notre beau ciel d'azur. J'en étais le maître absolu, maître après Dieu, comme disent les vieilles chartes maritimes de France. Jugez quels tourments je ressentis à la pensée qu'un autre pourrait en disposer, m'en disputer la paisible possession.

Mais non, répondit ma gran'dmère, ce qui est à toi est à toi ; ton corsaire d'oncle lui achètera aussi un cheval et un pantin. Ces paroles, furent le comble, le brin de paille, qui brise les reins du chameau. Quoi ! cet être là, que je ne connaissais pas deviendrait le *benoni* de mon oncle qui m'aimait tant et que j'adorais. C'en était trop pour moi, j'éclatai en sanglots.

" Allons viens voir le petit séraphin, puis tu pleureras après. Fi ! c'est honteux d'être jaloux à ce point, tu fais pleurer saint Joseph." (J'avoue que je ne comprends pas encore aujourd'hui, comment j'ai pu émouvoir le grand saint si fortement, mais enfin puisque ma grand mère l'a dit, c'est vrai.) " Ton frère ne te prendra rien du tout, ni ton pantin, ni ton cheval, ni les caresses de ton grand oncle." En disant cela ma bonne *mémé* m'embrassa tendrement.

Vaincu, je la suivis, ou plutôt elle me traîna à la remorque, accroché que j'étais à ses cotillons, dans la grande chambre où le nouveau-né venait de faire son entrée dans ce monde. Il y a quarante-et-un ans de cela : c'était la première fois que je voyais la grande chambre en question, et je la revois aujourd'hui, telle qu'elle était à cette époque, comme si je l'avais quittée hier. Un grand lit aux rideaux de damas rouge était placé au fond ; en face,

une lourde glace, style *roccoco ;* une commode en palissandre, quelque chose de ventru, d'horrible, mais qui avait le privilége de plaire à ma mère et de déplaire souverainement à toute la *maisonnée ;* une toilette en citronnier, présent de madame la chevalière de Bancenel, marquise de Champagne, et chanoinesse de Remiremont, à sa filleule madame ma mère ; au mur se voyait une rare peinture de la *Vierge au voile* et le portrait de M. de Dricey, gentilhomme franc-comtois, c'est-à-dire moitié Français, moitié Espagnol, grand ami de mon *corsaire* d'oncle, ainsi que l'appelait sa sœur, ma grand mère ; entre les deux fenêtres le portrait en pied de mon père ; au milieu était une grande table ronde servant pour le moment de piedestal à un énorme baquet rempli de lait, dans lequel on lavait le bel ange qui criait comme un beau diable, à notre arrivée.

Je regardai curieusement cette petite créature qui faisait les contorsions les plus comiques ; on me la présenta pour l'embrasser, je refusai de lui donner l'accolade fraternelle, le *baiser Lamourette* que l'on me demandait en son nom. Je pris ma course vers un petit cabinet, où je m'enfermai. J'en avais assez vu.

Ma grand'mère vint bientôt me dénicher. " Veux-tu que je te fasse beau, me dit-elle (la vieille bonne âme aurait eu bien de la peine à exécuter ce qu'elle me proposait), pour aller à l'église avec ton petit frère que l'on va baptiser ? Monsieur le curé te donnera des bonbons." Comment refuser ? Vilain drôle, diront ceux qui liront ces lignes, gourmand et jaloux. Un peu de charité, Mesdames et Messieurs, s'il vous plaît. Je voudrais vous voir à ma place. J'acceptai d'être embelli, c'est-à-dire d'être rendu moins laid. En peu de temps je fus prêt. Notre grande voiture attendait devant la porte. Je me rappelle que, dans ma précipitation, je me cognai la tête contre la poignée de la portière, cela me fit bien mal. Mais les dragées promises, quelle panacée ! Je supportai en héros la douleur ; seule, une bosse respectable au front attestait éloquemment par sa grosseur ma rencontre avec la poignée.

El curate nous attendait. La cérémonie commença : j'étais là le cou tendu, les yeux dilatés, la bouche ouverte, oubliant même pourquoi j'étais venu. Quand tout fut terminé le bel ange, qui s'était comporté en vrai démon au contact de l'eau sainte, prit la tête de la colonne, porté par ma nourrice. J'étais resté en arrière, retenu par un signe franc-maçonnique que m'avait fait *El padre* Boreri, qui prit ma toque de velours rouge ornée de deux glands d'or, et y versa la moitié d'un cornet de dragées qu'il venait de recevoir ; ma grand'mère regardait complaisamment d'un autre côté. Quand le transbordement fut effectué, elle me prit par la main

pour sortir de l'église, et me fit remonter dans la vieille voiture de famille, un abominable sabot qui servait depuis..... *et dont l'origine se perdait dans la nuit des temps.* De tous les biens qu'il a plu à la divine Providence de me priver, j'en ai pris mon parti avec plus ou moins de résignation, mais c'est du fond du cœur que je dis, pour ce qui regarde cette voiture : *Deus dederat, Deus abstulit. Sit nomen Domini benedictum.* Alleluia !

II

Huit ans et trois mois après ce que je viens de raconter, j'étais dans la grande chambre remplie cette fois de monde qui pleurait : un petit cercueil, recouvert d'un drap de satin blanc, reposait sur deux chaises. Ce cercueil était celui de mon frère, Louis-Joseph. J'avais pleuré son entrée en ce monde et maintenant je pleurais sa sortie. J'aurais tout donné, le cheval et le pantin, (il est vrai que le cheval était devenu vieux et que le pantin était décapité depuis longtemps) ; j'aurais donné mes beaux livres et jusqu'à mon uniforme coquet d'élève de l'école royale militaire dont j'étais si fier, pour le ramener à la vie. Ma grand'mère tâchait de me consoler ; elle n'y parvenait pas. Il neigeait au dehors, c'était le Vendredi-Saint, 25 mars 1845 ; de temps à autre je jetais les yeux dans la rue, puis je cessais de pleurer pour un instant ; mais quand mes regards se fixaient de nouveau sur ce qui renfermait mon frère à la figure d'ange, aux cheveux blonds bouclés, aux yeux bleus si beaux, alors mon cœur se brisait ; j'étais sourd aux consolations de ma grand'mère, qui me disait à l'oreille entre deux sanglots : " Ne pleure pas comme cela *muchacho ;* c'est un séraphin de plus dans le ciel. Quand Jésus est venu en ce monde, il l'a amené avec lui, maintenant qu'Il retourne à son Père, il le ramène avec lui. Il te faut bien le prier pour qu'un jour il t'accompagne aussi devant le trône du Tout-Puissant.

III

C'était le dimanche de la Sainte-Trinité de l'année 1841 : il faisait un temps superbe, notre grande maison était parée du haut en bas; chacun de ses habitants était dans ses grands atours en costume de gala. Mon père, dans son magnifique uniforme bleu et argent, son épée à poignée dorée au côté, se promenait dans la grande chambre, faisant résonner ses éperons sur le parquet ; ma grand'mère, assise dans un fauteuil, les mains jointes, la tête renversée en arrière, les regards fixés en haut, les lèvres agitées dans une

muette prière, ressemblait au portrait de sainte Monique ; la vieille Charlotte, la nourrice de mon père, allait de lui à ma grand'mère, d'elle à lui, marmottant je ne sais quoi dans son patois montagnard et, moi, je me tenais dans un coin, grave et pensif.

Soudain la porte s'ouvre. Ma sœur entre, suivie de ma mère, et de mes tantes : elle allait faire sa première communion. Elle vint, gracieuse et humble, s'agenouiller devant notre aïeule qui, sans voix, étendit ses mains tremblantes sur sa tête, implorant mentalement toutes les bénédictions du Très-Haut sur l'enfant de son enfant. Ma sœur se releva et se dirigea vers mon père, devant qui elle fléchit le genou. Jamais je n'oublierai cette scène, vivrais-je cent ans. Lui, un géant, beau d'une beauté antique, la main gauche sur son épée se tenait debout immobile. Elle, petite au teint pâle, entièrement vêtue de blanc, ressemblait à une apparition. D'une voix tremblante, elle lui demanda pardon des fautes qu'elle avait pu commettre. Mon père la regarda un instant, de sa large poitrine, sortit comme un sanglot et deux larmes roulèrent sur ses joues, puis lentement, il lui dit :

Je te pardonne et te bénis, ma fille, ma première née, au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit ..... il ne put continuer, l'émotion l'étouffait ; le colosse se laissa tomber, plutôt qu'il ne s'assit, sur une chaise basse en cachant sa figure dans ses mains ; par intervalle, je voyais ses robustes épaules se lever et s'abaisser dans un spasme. Le beau et fier soldat pleurait comme un enfant, mais c'étaient des larmes de joie qui se frayaient un passage à travers ses longs cils et, moi, petit garçon, qui ne pouvais comprendre les sentiments qui agitent l'âme d'un père en ce jour solennel, je pleurais de le voir pleurer.

IV

Le 20 août 1855, à six heures du soir, toute ma famille était réunie sous la veranda. La journée avait été brûlante, et la chaleur faisait peu à peu place à la fraîcheur des nuits d'été : l'air était embaumé, le rossignol chantait, les goënlands passaient au-dessus de nos têtes en poussant leurs cris rauques ; la mer, que l'on apercevait à travers les nuages, était à peine ridée par une brise légère ; mon beau-frère, grand gaillard à la démarche leste et à la jambe nerveuse, courait dans le jardin, poursuivi par ses deux enfants, Louis et Juana ; mon père nous racontait un épisode de la guerre d'Afrique, et son bon gros et franc rire éclatait de temps en temps comme un tonnerre lointain ; mon corsaire d'oncle, un vieux loup de mer, aux petits yeux noirs pétillants de malice, à la peau rata-

tinée et jaune comme de l'or mat, faisait chorus : c'était un feu roulant de lazzis, de *palabras* et d'éclats de rire.

La nuit était venue, les étoiles se montraient vacillantes dans le firmament, la brise fraîchissait. Mon grand oncle était propriétaire d'un cotre ou cutter, il proposa d'aller faire un tour en mer. Tout le monde battit des mains, et l'idée sitôt proposée sitôt acceptée. Je fus chargé de garder la maison. Le vent soufflait sud-ouest. Tout le monde s'embarqua : mon oncle était de droit *grand amiral*, mon père capitaine de pavillon, mon frère lieutenant, et mon beau-frère cuisinier ; il avait choisi ce poste, parce que c'était une sinécure, et que ces fonctions lui permettaient de s'adonner à son occupation favorite, qui était celle de ne rien faire. Les fonctions de capitaine d'arme, chargé de la police, furent dévolues d'un commun accord à ma mère : mes tantes, ma sœur, la vieille Charlotte et la femme du capitaine Toglietti, formaient l'équipage, mon neveu et ma nièce, les mousses. On hissa les voiles, on leva l'ancre. Bientôt le petit navire disparut dans la brume ; je ne le voyais presque plus que j'entendais encore la grosse voix de mon père, qui chantait :

Moreno pinto Christo
Morena a la Magdalena
Morena sin con amora
Vive la gente morena. (1)

Jamais je ne l'avais entendu chanter avec tant d'âme ; c'était le dernier chant du cygne qui parvenait à mon oreille comme un adieu ; ma famille, que tout le monde aimait et enviait, venait de faire son premier pas dans l'éternité.

Une saute de vent, chose si fréquente dans ces parages, chavira le léger bâtiment. Trois jours après, le cœur brisé, j'étais assis dans la grande chambre, entouré de sept cercueils dans lesquels reposaient, en attendant la résurrection, mon père, ma mère, mon grand oncle, mon frère, ma sœur, mon beau-frère et leur petite Juana ; les corps des autres victimes ne furent pas retrouvés.

Jamais mes pieds n'ont foulé le seuil de la porte de la grande chambre depuis ce jour. J'y étais entré pleurant en 1836 ; j'en suis sorti pleurant en 1855, avec les cheveux blancs à 22 ans !

Lectrices et lecteurs, un *De profundis* pour les âmes des miens ; Dieu vous en tiendra compte.

Cte DEL MONIERI.

---

(1) On peint le Christ brun,
Brune est la Madeleine.
Bruns sont ceux que j'aime,
Vive les gens bruns.

LE PAYS DES FOURRURES

(*suite*)

CHAPITRE VI.

DIX JOURS DE TEMPÊTE.

Pendant les quatre jours du 17 au 20 août, le temps fut constamment beau, et la température assez élevée. Les brumes de l'horizon ne se changèrent pas en nuages. Il était rare même que l'atmosphère se maintînt dans un tel état de pureté sous une zone si élevée en latitude. On le conçoit, ces conditions climatériques ne pouvaient satisfaire le lieutenant Hobson.

Mais, le 21 août, le baromètre annonça un changement prochain dans l'état atmosphérique. La colonne de mercure baissa subitement de quelques millièmes. Cependant, elle remonta le lendemain, puis redescendit, et ce fut le 23 seulement que son abaissement se fit d'une manière continue.

Le 25 août, en effet, les vapeurs, accumulées peu à peu au lieu de se dissiper, s'élevèrent dans l'atmosphère. Le soleil, au moment de sa culmination, fut entièrement voilé, et le lieutenant Hobson ne put faire son point. Le lendemain, le vent s'établit au nord-ouest, il souffla en grande brise, et, pendant certaines accalmies, la pluie tomba avec abondance. Cependant, la température ne se modifia pas d'une façon très-sensible et le thermomètre se tint à cinquante-quatre degrés Farenheit (12° centig. au-dessus de zéro).

Très-heureusement, à cette époque, les travaux projetés étaient exécutés, et Mac Nap venait d'achever la carcasse de l'embarcation, qui était bordée et membrée. On pouvait même, sans inconvénient, suspendre la chasse aux animaux comestibles, les réserves étant suffisantes. D'ailleurs, le temps devint bientôt si mauvais,

le vent si violent, la pluie si pénétrante, les brouillards souvent si intenses, que l'on dut renoncer à quitter l'enceinte du fort.

"Que pensez-vous de ce changement de temps, monsieur Hobson? demanda Mrs. Paulina Barnett, dans la matinée du 27 août, en voyant la fureur de la tourmente s'accroître d'heure en heure. Ne peut-il nous être favorable?

—Je ne saurais l'affirmer, madame, répondit le lieutenant Hobson, mais je vous ferai observer que tout vant mieux pour nous que ce temps magnifique, pendant lequel le soleil échauffe continuellement les eaux de la mer. En outre, je vois que le vent s'est fixé au nord-ouest, et comme il est très-violent, notre île, par sa masse même, ne peut échapper à son influence. Je ne serais donc pas étonné qu'elle se rapprochât du continent américain.

—Malheureusement, dit le sergent Long, nous ne pourrons pas relever chaque jour notre situation. Au milieu de cette atmosphère embrumée, il n'y a plus ni soleil, ni lune, ni étoiles! Allez donc prendre hauteur dans ces conditions!

—Bon, sergent Long, répondit Mrs. Paulina Barnett, si la terre nous apparaît, nous saurons bien la reconnaître, je vous le garantis. Quelle qu'elle soit, d'ailleurs, elle sera bienvenue. Remarquez que ce sera nécessairement une portion quelconque de l'Amérique russe et probablement la Géorgie occidentale.

—Cela est présumable, en effet, ajouta Jasper Hobson, car, malheureusement pour nous, il n'y a, dans toute cette portion de la mer Arctique, ni un îlot, ni une île, ni même une roche à laquelle nous puissions nous raccrocher!

—Eh! dit Mrs. Paulina Barnett, pourquoi notre véhicule ne nous transporterait-il pas tout droit à la côte d'Asie? Ne peut-il, sous l'influence des courants, passer à l'ouvert du détroit de Behring et aller se souder au pays des Tchouktchis?

—Non, madame, non, répondit le lieutenant Hobson, notre glaçon rencontrerait bientôt le courant du Kamtchatka et il serait rapidement reporté dans le nord-est, ce qui serait fort regrettable. Non. Il est plus probable que, sous la poussée du vent de nord-ouest, nous nous rapprocherons des rivages de l'Amérique russe!

—Il faudra veiller, monsieur Hobson, dit la voyageuse, et autant que possible reconnaître notre direction.

—Nous veillerons, madame, répondit Jasper Hobson, bien que ces épaisses brumes limitent singulièrement nos regards. Au surplus, si nous sommes jetés à la côte, le choc sera violent et nous le ressentirons nécessairement. Espérons qu'à ce moment l'île ne se brisera pas en morceaux! C'est là un danger! Mais enfin, s'il se produit, nous aviserons. Jusque-là, rien à faire."

Il va sans dire que cette conversation ne se tenait pas dans la salle commune, où la plupart des soldats et les femmes étaient installés pendant les heures de travail. Mrs. Paulina Barnett causait de ces choses dans sa propre chambre, dont la fenêtre s'ouvrait sur la partie antérieure de l'enceinte. C'est à peine si l'insuffisante lumière du jour pénétrait à travers les opaques vitres. On entendait, au dehors, la bourrasque passer comme une avalanche. Heureusement, le cap Bathurst défendait la maison contre les rafales du nord-est. Cependant, le sable et la terre, enlevés au sommet du promontoire, tombaient sur la toiture et y crépitaient comme grêle. Mac Nap fut de nouveau fort inquiet pour ses cheminées et principalement pour celle de la cuisine, qui devait fonctionner toujours. Aux mugissements du vent se mêlait le bruit terrible que faisait la mer démontée, en se brisant sur le littoral. La tempête tournait à l'ouragan.

Malgré les violences de la rafale, Jasper Hobson, dans la journée du 28 août, voulut absolument monter au cap Bathurst, afin d'observer, en même temps que l'horizon, l'état de la mer et du ciel. Il s'enveloppa donc de manière à ne donner dans ses vêtements aucune prise à l'air violemment chassé, puis il s'aventura au dehors.

Le lieutenant Hobson arriva sans grande peine, après avoir traversé la cour intérieure, au pied du cap. Le sable et la terre l'aveuglaient, mais du moins, abrité par l'épaisse falaise, il n'eut pas à lutter directement contre le vent.

Le plus difficile, pour Jasper Hobson, fut alors de s'élever sur les flancs du massif, qui étaient taillés presque à pic de ce côté. Il y parvint, cependant, en s'accrochant aux touffes d'herbes, et il arriva ainsi au sommet du cap. En cet endroit, la force de l'ouragan était telle, qu'il n'aurait pu se tenir ni debout, ni assis. Il dut donc s'étendre sur le ventre, au revers même du talus, et se cramponner aux arbrisseaux, ne laissant ainsi que la partie supérieure de sa tête exposée aux rafales.

Jasper Hobson regarda à travers les embruns qui passaient au-dessus de lui comme des nappes liquides. L'aspect de l'Océan et du ciel était vraiment terrible. Tous deux se confondaient dans les brumailles à un demi-mille du cap. Au-dessus de sa tête, Jasper Hobson voyait des nuages bas et échevelés courir avec une effrayante vitesse, tandis que de longues bandes de vapeurs s'immobilisaient vers le zénith. Par instants, il se faisait un grand calme dans l'air, et l'on n'entendait plus que les bruits déchirants du ressac et le choc des lames courroucées. Puis, la tempête atmosphérique reprenait avec une fureur sans égale, et le lieute-

nant Hobson sentait le promontoire trembler sur sa base. En de certains moments, la pluie était si violemment injectée, que ses raies, presque horizontales, formaient autant de milliers de jets d'eau que le vent cinglait comme une mitraille.

C'était bien là un ouragan dont la source était placée dans la plus mauvaise partie du ciel. Ce vent de nord-est pouvait durer longtemps et longtemps bouleverser l'atmosphère. Mais Jasper Hobson ne s'en plaignait pas. Lui qui, en toute autre circonstance eût déploré les désastreux effets d'une telle tempête, l'applaudissait alors ! Si l'île résistait,—et on pouvait l'espérer,—elle serait inévitablement rejetée dans le sud-ouest sous la poussée de ce vent supérieur aux courants de la mer, et là, dans le sud-ouest, était le continent, là le salut ! Oui, pour lui, pour ses compagnons, pour tous, il fallait que la tempête durât jusqu'au moment où elle les aurait jetés à la côte, quelle qu'elle fut. Ce qui eût été la perte d'un navire était le salut de l'île errante.

Pendant un quart d'heure, Jasper Hobson demeura ainsi courbé sous le fouet de l'ouragan, trempé par les douches d'eau de mer et d'eau de pluie, se cramponnant au sol avec l'énergie d'un homme qui se noie, cherchant à surprendre enfin les chances que pouvait lui donner cette tempête. Puis il redescendit, se laissa glisser sur les flancs du cap, traversa la cour au milieu des tourbillons de sable et rentra dans la maison.

Le premier soin de Jasper Hobson fut d'annoncer à ses compagnons que l'ouragan ne semblait pas avoir encore atteint son maximum d'intensité et qu'on devait s'attendre à ce qu'il se prolongeât pendant plusieurs jours. Mais le lieutenant annonça cela d'un ton singulier, comme s'il eût apporté quelque bonne nouvelle, et les habitants de la factorerie ne purent s'empêcher de le regarder avec un certain sentiment de surprise. Leur chef avait vraiment l'air de faire bon accueil à cette lutte des éléments.

Pendant la journée du 30, Jasper Hobson, bravant encore une fois les rafales, retourna, sinon au sommet du cap Bathurst, du moins à la lisière du littoral. Là, sur ce rivage accore, à la limite des longues lames qui le frappaient de biais, il aperçut quelques longues herbes inconnues à la flore de l'île.

Ces herbes étaient encore fraîches ! C'étaient de longs filaments de varechs qui, on n'en pouvait douter, avaient été récemment arrachés au continent américain ! Ce continent n'était donc plus éloigné ! Le vent de nord-est avait donc repoussé l'île en dehors du courant qui l'emportait jusqu'alors ! Ah ! Christophe Colomb ne se sentit pas plus de joie au cœur, quand il rencontra ces herbes errantes qui lui annonçaient la proximité de la terre !

Jasper Hobson revint au fort. Il fit part de sa découverte à Mrs. Paulina Barnett et au sergent Long. En ce moment, il eut presque envie de tout avouer à ses compagnons, tant il se croyait assuré de leur salut. Mais un dernier pressentiment le retint. Il se tut.

Cependant, durant ces interminables journées de séquestration, les habitants du fort ne demeuraient point inactifs. Ils occupaient leur temps aux travaux de l'intérieur. Quelquefois aussi, ils pratiquaient des rigoles dans la cour afin de faire écouler les eaux qui s'amassaient entre la maison et les magasins. Mac Nap, un clou d'une main, un marteau de l'autre, avait toujours quelque rajustement à opérer dans un coin quelconque. On travaillait ainsi pendant toute la journée, sans trop se préoccuper des violences de la tempête. Mais, la nuit venue, il semblait que la violence de l'ouragan redoublât ! Il était impossible de dormir. Les rafales s'abattaient sur la maison comme autant de coups de massue. Il s'établissait parfois une sorte de remous atmosphérique entre le promontoire et le fort. C'était comme une trombe, une tornade partielle qui enlaçait la maison. Les ais craquaient alors, les poutres menaçaient de se disjoindre, et l'on pouvait craindre que toute la construction ne s'en allât par morceaux. De là, pour le charpentier, des transes continuelles, et pour ses hommes l'obligation de demeurer constamment sur le qui-vive.

Quant à Jasper Hobson, ce n'était pas la solidité de la maison qui le préoccupait, mais bien celle de ce sol sur lequel il l'avait bâtie. La tempête devenait décidément si violente, la mer se faisait si monstrueuse, qu'on pouvait justement redouter une dislocation de l'icefield. Il semblait impossible que l'énorme glaçon, diminué sur son épaisseur, rongé à sa base, soumis aux incessantes dénivellations de l'Océan, pût résister longtemps. Sans doute les habitants qu'il portait ne ressentaient pas les agitations de la houle, tant sa masse était considérable, mais il ne les en subissait pas moins. La question se réduisait donc à ceci : l'île durerait-elle jusqu'au moment où elle se serait jetée à la côte ? Ne se mettrait-elle pas en pièces avant d'avoir heurté la terre ferme ?

Quant à avoir résisté jusqu'alors, cela n'était pas douteux. Et c'est ce que Jasper Hobson expliqua catégoriquement à Mrs. Paulina Barnett. En effet, si la dislocation se fut déjà produite, si l'icefield eût été divisé en glaçons plus petits, si l'île se fût rompue en îlots nombreux, les habitants du fort Espérance s'en seraient aussitôt aperçus, car celui des morceaux de l'île qui les eût encore portés ne serait pas resté indifférent à l'état de la mer ; il aurait subi l'actionde la houle ; des mouvements de tangage et de roulis l'auraient secoué avec ceux qui flottaient à sa surface, comme des

passagers à bord d'un navire battu par la mer. Or, cela n'était pas. Dans ses observations quotidiennes, le lieutenant Hobson n'avait jamais surpris ni un mouvement, ni même un tremblement, un frémissement quelconque de l'île, qui paraissait aussi ferme, aussi immobile que si son isthme l'eût encore rattachée au continent américain.

Mais la rupture qui n'était pas arrivée pouvait évidemment se produire d'un moment à l'autre !

Une extrême préoccupation de Jasper Hobson, c'était de savoir si l'île Victoria, rejetée hors du courant et poussée par le vent du nord-est, s'était rapprochée de la côte, et, en effet, tout espoir était dans cette chance. Mais, on le conçoit, sans soleil, sans lune, sans étoiles, les instruments devenaient inutiles, et la position actuelle de l'île ne pouvait être relevée. Si donc on s'approchait de la terre, on ne le saurait que lorsque la terre serait en vue, et encore le lieutenant Hobson n'en aurait-il connaissance en temps utile—à moins de ressentir un choc—que s'il se transportait sur la portion de ce dangereux territoire. En effet, l'orientation de l'île Victoria n'avait pas changé d'une façon appréciable. Le cap Bathurst pointait encore vers le nord, comme au temps où il formait une pointe avancée de la terre américaine. Il était donc évident que l'île, si elle accostait, atterrirait par sa partie méridionale, comprise entre le cap Michel et l'angle qui s'appuyait autrefois à la baie des Morses. En un mot, c'est par l'ancien isthme que la jonction s'opérerait. Il devenait donc essentiel et opportun de reconnaître ce qui se passait de ce côté.

Le lieutenant Hobson résolut donc de se rendre au cap Michel, quelque effroyable que fût la tempête. Mais il résolut aussi d'entreprendre cette reconnaissance en cachant à ses compagnons le véritable motif de son exploration. Seul, le sergent Long devait l'accompagner, pendant que l'ouragan faisait rage.

Ce jour-là, 31 août, vers les quatre heures du soir, afin d'être prêt à toute éventualité, Jasper Hobson fit demander le sergent, qui vint le trouver dans sa chambre.

" Sergent Long, lui dit-il, il est nécessaire que nous soyons fixés sans retard sur la position de l'île Victoria, ou, tout au moins, que nous sachions si ce coup de vent, comme je l'espère, l'a rapprochée du continent américain.

—Cela me paraît nécessaire en effet, répondit le sergent, et le plus tôt sera le mieux.

—De là, reprit Jasper Hobson, obligation pour nous d'aller dans le sud de l'île.

—Je suis prêt, mon lieutenant.

—Je sais, sergent Long, que vous êtes toujours prêt à remplir un devoir. Mais vous n'irez pas seul. Il est bon que nous soyons deux, pour le cas où, quelque terre étant en vue, il serait urgent de prévenir nos compagnons. Et puis il faut que je voie moi-même... Nous irons ensemble.

—Quand vous le voudrez, mon lieutenant, et à l'instant même si vous le jugez convenable.

—Nous partirons ce soir, à neuf heures, lorsque tous nos hommes seront endormis...

—En effet, la plupart voudraient nous accompagner, répondit le sergent Long, et il ne faut pas qu'ils sachent quel motif nous entraîne loin de la factorerie.

—Non, il ne faut pas qu'ils le sachent, répondit Jasper Hobson, et jusqu'au bout, si je le puis, je leur épargnerai les inquiétudes de cette terrible situation.

—Cela est convenu, mon lieutenant.

—Vous aurez un briquet, de l'amadou, afin que nous puissions faire un signal, si cela est nécessaire, dans le cas, par exemple, où une terre se montrerait dans le sud.

—Oui.

—Notre exploration sera rude, sergent.

—Elle sera rude, en effet, mais n'importe.—A propos, mon lieutenant, et notre voyageuse ?

—Je compte ne pas la prévenir, répondit Jasper Hobson, car elle voudrait nous accompagner.

—Et cela est impossible ! dit le sergent. Une femme ne pourrait lutter contre cette rafale ! Voyez combien la tempête redouble en ce moment ! "

En effet, la maison tremblait alors sous l'ouragan à faire craindre qu'elle ne fût arrachée de ses pilotis.

" Non ! dit Jasper Hobson, cette vaillante femme ne peut pas, ne doit pas nous accompagner. Mais, toute réflexion faite, mieux vaut la prévenir de notre projet. Il faut qu'elle soit instruite, afin que si quelque malheur nous arrivait en route...

—Oui, mon lieutenant, oui ! répondit le sergent Long. Il ne faut rien lui cacher,—et au cas où nous ne reviendrions pas...

—Ainsi, à neuf heures, sergent.

—A neuf heures ! "

Le sergent Long, après avoir salué militairement, se retira.

Quelques instants plus tard, Jasper Hobson, s'entretenant avec Mrs. Paulina Barnett, lui faisait connaître son projet d'exploration. Comme il s'y attendait, la courageuse femme insista pour l'accompagner, voulant braver avec lui la fureur de la tempête. Le lieu-

tenant ne chercha point à l'en dissuader en lui parlant des dangers d'une expédition entreprise dans des conditions semblables, mais il se contenta de dire qu'en son absence, la présence de Mrs. Paulina était indispensable au fort, et qu'il dépendait d'elle, en restant de lui laisser quelque tranquillité d'esprit. Si un malheur arrivait, il serait au moins assuré que sa vaillante compagne était là pour le remplacer auprès de ses compagnons.

Mrs. Paulina Barnett comprit et n'insista plus. Toutefois, elle supplia Jasper Hobson de ne pas s'aventurer au delà de toute raison, lui rappelant qu'il était le chef de la factorerie, que sa vie ne lui appartenait pas, qu'elle était nécessaire au salut de tous. Le lieutenant promit d'être aussi prudent que la situation le comportait, mais il fallait que cette observation de la portion méridionale de l'île fût faite sans retard, et il la ferait. Le lendemain, Mrs. Paulina Barnett se bornerait à dire à ses compagnons que le lieutenant et le sergent étaient partis dans l'intention d'opérer une dernière reconnaissance avant l'arrivée de l'hiver.

CHAPITRE VII

UN FEU ET UN CRI.

Le lieutenant et le sergent Long passèrent la soirée dans la grande salle du fort Espérance jusqu'à l'heure du coucher. Tous étaient rassemblés dans cette salle, à l'exception de l'astronome, qui restait, pour ainsi dire, continuellement et hermétiquent calfeutré dans sa cabine. Les hommes s'occupaient diversement, les uns nettoyaient leurs armes, les autres réparant ou affutant leurs outils. Mrs. MacNap, Raë et Joliffe travaillaient à l'aiguille avec la bonne Madge, pendant que Mrs. Paulina Barnett faisait la lecture à haute voix. Cette lecture était fréquemment interrompue, non-seulement par le choc de la rafale, qui frappait comme un bélier les murailles de la maison, mais aussi par les cris du bébé. Le caporal Joliffe, chargé de l'amuser, avait fort à faire. Ses genoux, changés en chevaux fougueux, n'y pouvaient suffire et étaient déjà fourbus. Il fallut que le caporal se décidât à déposer son infatigable cavalier sur la grande table, et, là, l'enfant se roula à sa guise jusqu'au moment où le sommeil vint calmer son agitation.

A huit heures, suivant la coutume, la prière fut dite en commun, les lampes furent éteintes, et bientôt chacun eut regagné sa couche habituelle.

Dès que tous furent endormis, le lieutenant Hobson et le sergent Long traversèrent sans bruit la grande salle déserte, et gagnèrent le couloir. Là, ils trouvèrent Mrs. Paulina Barnett, qui voulait leur serrer une dernière fois la main.

" A demain, dit-elle au lieutenant.

—A demain, madame, répondit Jasper Hobson... oui... à demain... sans faute...

—Mais si vous tardez ?...

—Il faudra nous attendre patiemment, répondit le lieutenant, car après avoir examiné l'horizon du sud par cette nuit noire, au milieu de laquelle un feu pourrait apparaître,—dans le cas par exemple où nous nous serions approchés des côtes de la Nouvelle-Géorgie,—j'ai ensuite intérêt à reconnaître notre position pendant le jour. Peut-être cette exploration durera-t-elle vingt-quatre heures. Mais si nous pouvons arriver au cap Michel avant minuit, nous serons de retour au fort demain soir. Ainsi, patientez, madame, et croyez que nous ne nous exposerons pas sans raison.

—Mais, demanda, la voyageuse, si vous n'êtes pas revenus demain, après-demain, dans deux jours ?...

—C'est que nous ne devrons plus revenir ! " répondit simplement Jasper Hobson.

La porte s'ouvrit alors. Mrs. Paulina Barnett la referma sur le lieutenant Hobson et son compagnon. Puis, inquiète, pensive, elle regagna sa chambre, où l'attendait Madge.

Jasper Hobson et le sergent Long traversèrent la cour intérieure, au millieu d'un tourbillon qui faillit les renverser, mais ils se soutinrent l'un sur l'autre, et, appuyés sur leurs bâtons ferrés, ils franchirent la poterne et s'avancèrent entre les collines et la rive orientale du lagon.

Une vague lueur crépusculaire était répandue sur le territoire. La lune, nouvelle depuis la veille, ne devait pas paraître au-dessus de l'horizon, et laissait à la nuit toute sa sombre horreur, mais l'obscurité n'allait durer que quelques heures au plus. En ce moment, on y voyait encore suffisamment pour se conduire.

Quel vent et quelle pluie ! Le lieutenant Hobson et son compagnon étaient chaussés de bottes imperméables et couverts de capotes cirées, bien serrées à la taille, dont le capuchon leur enveloppait entièrement la tête. Ainsi protégés, ils marchèrent rapidement, car le vent, les prenant de dos, les poussa avec une extrême violence, et, par certains redoublements de la rafale, on peut dire qu'ils allaient plus vite qu'ils ne voulaient. Quant à se parler, ils n'essayèrent même pas, car, assourdis par les fracas de la tempête, époumonés par l'ouragan, ils n'auraient pu s'entendre.

L'intention de Jasper Hobson n'était point de suivre le littoral, dont les irrégularités eussent inutilement allongé sa route, tout en l'exposant aux coups directs de l'ouragan, qu'aucun obstacle, par conséquent, n'arrêtait à la limite de la mer. Il comptait, autant que possible, couper en ligne droite depuis le cap Bathurst jusqu'au cap Michel, et il s'était, dans cette prévision, muni d'une boussole de poche qui lui permettrait de relever sa direction. De cette façon, il n'aurait pas plus de dix à onze milles à franchir pour atteindre son but, et il pensait arriver au terme de son voyage à peu près à l'heure où le crépuscule s'effacerait pour deux heures à peine, et laisserait à la nuit toute son obscurité.

Jasper Hobson et son sergent, courbés sous l'effort du vent, le dos arrondi, la tête dans les épaules, s'arc-boutant sur leurs bâtons, avançaient donc assez rapidement. Tant qu'ils prolongèrent la rive est du lac, ils ne reçurent point la rafale de plein-fouet et n'eurent pas trop à souffrir. Les modestes collines et les arbres dont elles étaient couronnées les garantissaient en partie. Le vent sifflait avec une violence sans égale à travers cette ramure, au risque de déraciner ou de briser quelque tronc mal assuré, mais il se " cassait " en passant. La pluie même n'arrivait que divisée en une impalpable poussière. Aussi, pendant l'espace de quatre milles environ, les deux explorateurs furent-ils moins rudement éprouvés qu'ils ne le craignaient.

Arrivés à l'extrémité méridionale de la futaie, là où venait mourir la base des collines, là où le sol plat, sans une extumescence quelconque, sans un rideau d'arbres, était balayé par le vent de la mer, ils s'arrêtèrent un instant. Ils avaient encore six milles à franchir avant d'atteindre le cap Michel.

" Cela va être un peu dur ! cria le lieutenant Hobson à l'oreille du sergent Long.

—Oui, répondit le sergent, le vent et la pluie vont nous cingler de concert.

—Je crains même que, de temps en temps, il ne s'y joigne un peu de grêle ! ajouta Jasper Hobson.

—Ce sera toujours moins meurtrier que de la mitraille ! répliqua philosophiquement le sergent Long. Or, mon lieutenant, ça vous est arrivé, à vous comme à moi, de passer à travers la mitraille. Passons donc, et en avant !

—En avant, mon brave soldat !"

Il était dix heures alors. Les dernières lueurs crépusculaires commençaient à s'évanouir ; elles s'effaçaient comme si elle eussent été noyées dans la brume ou éteintes par le vent et la pluie. Cependant, une certaine lumière, très-diffuse, se sentait

encore. Le lieutenant battit le briquet, consulta sa boussole, en promenant un morceau d'amadou à sa surface, puis, hermétiquement serré dans sa capote, son capuchon ne laissant passage qu'à ses rayons visuels, il s'élança, suivi du sergent, sur cet espace, largement découvert, qu'aucun obstacle ne protégeait plus.

Au premier moment, tous deux furent violemment jetés à terre, mais, se relevant aussitôt, se cramponnant l'un à l'autre, et courbés comme de vieux bonshommes, ils prirent un pas accéléré, moitié trot, moitié amble.

Cette tempête était magnifique dans son horreur ! De grands lambeaux de brumes tout déloquetés, de véritables haillons tissus d'air et d'eau, balayaient le sol. Le sable et la terre volaient comme une mitraille, et au sel qui s'attachait à leurs lèvres, le lieutenant Hobson et son compagnon reconnurent que l'eau de la mer, distante de deux à trois milles au moins, arrivait jusqu'à eux en nappes pulvérisées.

Pendant de certaines accalmies, bien courtes et bien rares, ils s'arrêtaient et respiraient. Le lieutenant vérifiait alors la direction du mieux qu'il pouvait en estimant la route parcourue, et ils reprenaient leur route.

Mais la tempête s'accroissait encore avec la nuit. Ces deux éléments, l'air et l'eau, semblaient être absolument confondus. Ils formaient dans les basses régions du ciel une de ces redoutables trombes qui renversent les édifices, déracinent les forêts, et que les bâtiments, pour s'en défendre, attaquent à coups de canon. On eût pu croire, en effet, que l'Océan, arraché de son lit, allait passer tout entier par-dessus l'île errante.

Vraiment, Jasper Hobson se demandait avec raison comment l'icefield, qui la supportait, soumis à un tel cataclysme, pouvait résister, comment il ne s'était pas déjà fracturé en cent endroits sous l'action de la houle ! Cette houle devait être formidable, et le lieutenant l'entendait rugir au loin. En ce moment, le sergent Long, qui le précédait de quelques pas, s'arrêta soudain ; puis, revenant au lieutenant et lui faisant entendre quelques paroles entrecoupées :

" Pas par là ! dit-il.

—Pourquoi ?

—La mer !.....

—Comment ! la mer ! Nous ne sommes pourtant pas arrivés au rivage du sud-ouest ?

—Voyez, mon lieutenant."

En effet, une large étendue d'eau apparaissait dans l'ombre, et des lames se brisaient avec violence aux pieds du lieutenant.

Jasper Hobson battit une seconde fois le briquet, et, au moyen d'un nouveau morceau d'amadou allumé, il consulta attentivement l'aiguille de sa boussole.

" Non, dit-il, la mer est plus à gauche. Nous n'avons pas encore passé la grande futaie qui nous sépare du cap Michel.

—Mais alors, c'est...

—C'est une fracture de l'île, répondit Jasper Hobson, qui, ainsi que son compagnon, avait dû se coucher sur le sol pour résister à la bourrasque. Ou bien une énorme portion de l'île, détachée, est partie en dérive, ou ce n'est qu'une simple entaille que nous pourrons tourner. En route."

Jasper Hobson et le sergent Long se relevèrent et s'enfoncèrent sur leur droite, à l'intérieur de l'île, en suivant la lisière liquide qui écumait à leurs pieds. Ils allèrent ainsi pendant dix minutes environ, craignant, non sans raison, d'être coupés de toute communication avec la partie méridionale de l'île. Puis, le bruit du ressac, qui s'ajoutait aux autres bruits de la tempête, s'arrêta.

" Ce n'est qu'une entaille, dit le lieutenant Hobson à l'oreille du Sergent. Tournons !"

JULES VERNE.

(*a continuer*)

CHRONIQUE PARISIENNE

Il n'y a pas de pays au monde, fut-ce le vôtre, où l'idée catholique ait à son service une presse plus vaillante qu'à Paris. Nos malheurs politiques et sociaux n'ont même contribué qu'à en renforcer les organes ; et il ne manque pas de feuilles autrefois vouées exclusivement aux choses séculières, qui ouvrent maintenant leurs colonnes à la défense de la foi.

C'est ainsi que nous voyons des journaux jadis adulateurs du pouvoirs impérial dans sa déplorable campagne contre l'œuvre de St. Vincent de Paul et contre le St. Siége, faire tête aujourd'hui au radicalisme irréligieux et foudroyer, chaque matin, l'impiété des organes de l'extrême-gauche. Vous me direz qu'il y a là un calcul d'opportunité et un intérêt politique.... Peut-être : mais il y a là aussi un signe du temps ; et ce retour de bon augure prouve à quel point tous les intérêts se sentent menacés, du moment où nos fous furieux semblent vouloir passer des escarmouches et de la petite guerre à la persécution proprement dite.

Mais ne commettons pas l'injustice de placer en première ligne ces nouveaux venus et saluons d'abord les vieux et inébranlables champions de la cause religieuse.

De tous ceux que l'*Univers* a molestés dans sa polémique souvent violente, mais toujours franche et à ciel ouvert, je ne pense pas qu'il en soit un seul qui méconnaisse son rang et ses services. Jamais l'*Univers* n'a été inféodé à aucun ministre au pouvoir : jamais il n'a guerroyé autrement qu'à ses risques et périls, et l'on sait le long martyrologe de ses condamnations, de ses suspensions et de ses amendes. De plus, c'est le journal religieux *avant tout.* Il l'était, alors même qu'emporté par son impatience d'échapper à la République de 48 et sa trop grande confiance en Louis-Napoléon, il poussait le clergé et les catholique à l'Empire. Il l'était, après nos derniers désastres, quand il *se vendait*, comme le disait son rédacteur en chef, à Henri V, à son beau et fier langage. Il l'est

encore aujourd'hui dans son adhésion à l'acte du 16 mai et dans le concours qu'il prête au maréchal MacMahon et aux ministres du nouvel ordre moral. Ce qui n'est pas un petit mérite : quand on songe que ce cabinet est présidé par M. de Broglie.

Il ne manque pas de gens qui, comme la vieille *Union*, se sont scandalisés de cette évolution, et ont reproché aigrement à l'*Univers* de se commettre dans un nouvel essai de régime provisoire qui ne peut être qu'un moindre mal, si même il ne finit comme une aventure. Mais le clergé français, menacé d'une persécution à courte échéance, lui a tenu compte de cette sage attitude, qui va permettre de réorganiser, sur de meilleures bases qu'aux élections dernières, ce qu'on appelle la *trève des partis*, et de concourir plus unanimement à la défense sociale.

L'éloge du rédacteur en chef de l'*Univers* comme polémiste et écrivain, n'est plus à faire. Il s'est donné beaucoup d'ennemis, quelquefois par sa faute, et s'est attiré un jour de la part du Vatican un blâme qui lui a été plus douloureux que tout le reste. Mais il a été mis depuis ce temps bien du baume sur cette blessure : l'apaisement s'est fait dans les esprits : c'est une autre guerre qui s'élève, faisant oublier la première et appelant Louis Veuillot à des luttes que sa santé chancelante semble malheureusement lui interdire, au grand préjudice de ceux qu'il y défendrait.

En dehors de l'incontestable talent de ceux qui le rédigent, l'*Univers* est particulièrement remarquable par ses correspondances étrangères et par la sûreté et l'étendue de ses informations touchant le mouvement catholique du monde entier. Il donne aussi des articles *Variétés* et publie chaque mois un travail bibliographique très intéressant, seul genre de *prime* que cette feuille austère et ennemie du chantage actuel, se soit permis d'offrir à sa clientèle.

A peine, au point de vue catholique, peut-on dire plus de bien de l'*Univers* que du *Monde*, qui est né de la même pensée, a vécu des mêmes principes, et combattu les mêmes bons combats ; à cette différence près, que ce dernier journal est plus calme dans le ton de sa polémique, plus ménager de la paix entre catholiques, moins ardent à rechercher et à signaler les nuances et à dénoncer les tièdes ou ceux qui lui paraissent tels.

Il est aujourd'hui acquis à l'histoire, que trente ou quarante prélats français ont combattu comme inopportune la définition de l'Infaillibilité dans le dernier Concile, ce qui n'a pas empêché ces mêmes prélats non seulement de se soumettre à la proclamation triomphale et définitive du dogme, mais de le prêcher hautement et sincèrement à leurs diocésains. Mais l'*Univers* avait été si vif

contre les inopportunistes, sa campagne avait été contre eux si virulente, qu'il cessa d'être le journal préféré de ces évêques, lesquels envoyèrent plus volontiers au *Monde* leurs communications.

D'autre part, les grands événements de 1870 absorbèrent bientôt l'attention publique, et un grand apaisement se fit alors sur ce champ de bataille entre ultramontains et catholiques libéraux. La vérité est, que l'on était las partout de cette querelle intestine ; et quand le *Monde*, dirigé par MM. Armand Ravelet, Léon Gautier et Coquille, fit entendre alors son appel à la concorde et fit ressortir la nécessité d'observer *toutes* les injonctions du Saint Père avec et y compris la charité, je crois qu'il trouva beaucoup d'adhérents et se concilia beaucoup de sympathies. Aujourd'hui, et malgré cette mauvaise plaisanterie déjà démodée, que " le *Monde*, sans Veuillot, n'est plus l'*Univers*," c'est une feuille bien faite, intéressante et parfaitement informée. Les correspondances étrangères sont justement appréciées, et dans les ténèbres politiques où nous sommes condamnés à vivre depuis sept ans, ses appels à la concorde ont plus d'une fois été entendus, et ont souvent empêché les conservateurs de tirer sur leurs troupes.

Le *Monde*, qui ne cache pas ses sympathies pour la légitimité, ne laisse pas que d'être trouvé tiède par certains légitimistes ; et cela, parce qu'il a moins marchandé qu'aucun autre journal catholique son adhésion au septennat, seul gouvernement qui, de l'avis de beaucoup d'esprits sages, puisse actuellement retenir la France sur la pente d'un cataclysme religieux. Aussi a-t-il toujours poussé de toutes ses forces à l'union des conservateurs sur ce terrain, les adjurant de considérer que la question religieuse prime de beaucoup aujourd'hui la question politique.

Faut-il placer sur la même ligne que l'*Univers* et le *Monde* la nouvelle feuille aujourd'hui fort en vue, qui s'intitule la *Défense religieuse et sociale ?* Non ; et cependant, il est impossible de lui dénier son caractère de journal religieux *avant tout*. Elle a fait victorieusement ses preuves sous les tristes ministères que nous avons subis avant l'acte du 16 mai, et ayant, depuis plusieurs mois, prédit cet acte, elle s'est trouvée par là même revêtir une apparence officieuse qu'elle a toujours conservée depuis.

Attaquée avec acharnement de ce fait par les journaux radicaux et républicains, froissée un jour publiquement à la tribune par l'illustre et fielleux Jules Simon, la *Défense* est devenue un organe politique important et considéré. C'est une feuille extrêmement militante contre les républicains, et faisant profession d'une charité complète pour toutes les nuances de conservateurs catholiques. Ce n'est que dans ce sens, heureusement, qu'on peut la dire libé-

rale, et ses opinions religieuses un moment suspectées ne font plus de doute à présent. Le nouveau ministère n'a certainement pas de meilleur organe, et le maréchal de MacMahon est servi par la *Défense* comme les régimes déchus ne l'ont pas toujours été par leurs journaux officieux.

Malheureusement, cette préoccupation excessive de suivre dans tous ses détails la politique intérieure, rend ce journal bien incomplet souvent à d'autres points de vue. Les correspondances étrangères sont rares et ne s'étendent pas à tous les théâtres d'événements religieux. C'est une lacune que la *Défense*, il faut le reconnaître, ne saurait combler, sans abandonner une partie de ce qui a fait jusqu'à ce jour le succès spécial de son programme.

En fait, la *Défense* est trop religieuse et trop catholique avant tout, pour être l'organe officieux d'aucun gouvernement. Celui du ministère actuel est le *Français*, feuille bien connue pour appartenir à M. de Broglie. Tout le monde sait à quel point furent pénibles les débuts de ce journal, ouvertement inopportuniste au temps du Concile du Vatican, et engagé de ce fait avec le rédacteur-en-chef de l'*Univers* dans une lutte aussi ardente qu'inégale. Le "petit Français," comme on disait à l'*Univers*, était criblé chaque jour de flèches barbelées et acérées comme des aiguilles, et ne semblait pas pouvoir survivre à la défaite retentissante de ses patrons.

Mais tous les catholiques libéraux n'étaient point, heureusement, aussi versés dans l'hérésie qu'on s'était plu à le dire. Les rédacteurs du *Français* se soumirent louablement au Concile et subirent tête baissée les quelques verts reproches que le souverain Pontife n'épargnait point à ce moment-là. Puis vint notre malheureuse guerre avec l'Allemagne et la dictature Gambettiste pendant laquelle le *Français* fut éloquent et courageux comme pas un, pour soutenir les droits de l'Eglise et de la France également opprimées. Puis le 24 mai et l'avénement du maréchal au pouvoir vinrent porter une première fois le duc de Broglie au ministère, et l'on sait, qu'en pareille circonstance, une feuille officieuse ne manque jamais de voir grossir le nombre de ses clients.

Aujourd'hui, si le *Français* n'est pas un journal à tirage énorme comme le *Figaro*, c'est une feuille bien cotée parmi les conservatrices et qui a contribué pour sa bonne part à la chute du voltairien Jules Simon. Cependant ses succès sont dus en plus grande partie au talent de son rédacteur-en-chef, M. François Besloy, qui, sous le pseudonyme de Bernadille, y a publié des chroniques politico-littéraires qui ont fait le tour de la presse et valu à son auteur le plus franc et le plus légitime succès. Ce sont d'aimables

persifflages et d'ingénieuses parodies, où les radicaux et leurs alliés du centre-gauche sont dévisagés de la façon la plus piquante, et souvent fustigés jusqu'au sang.

Je n'étonnerai point mes lecteurs en disant que les journaux de parti, comme il y en a tant en France, ne sont pas tous si inféodés aux personnes et aux dynasties, que quelques-uns ne mettent au-dessus de leurs préférences politiques les droits de Dieu et les intérêts de la Religion. Mais il y a cette nuance entre ces feuilles et les journaux purement religieux, qu'elles ne conçoivent pas l'intérêt du catholicisme en dehors du système politique qu'elles préconisent et qu'elles attendent tout, absolument tout de la restauration de leurs patrons.

Telle, l'*Union*, l'un des journaux les plus importants et les plus sérieux du parti légitimiste, et le seul,—il s'en vante et c'est probable,—qui soit autorisé à parler au nom du comte de Chambord. Malgré les railleries du *Figaro* contre ce qu'il appelle "l'antique, la vénérable feuille," l'*Union* n'en est pas moins un journal très-bien fait, parfaitement informé, et présentant dans sa ligne politique une fermeté d'attitude et une convenance de langage que bien d'autres pourraient et devraient lui envier.

Je n'ai point à discuter ici si l'*Union* a fauté en conseillant au comte de Chambord sa fameuse lettre d'octobre 1873. En cela, elle a été d'accord avec l'*Univers*, qui l'a combattue et la combat encore sur d'autres points plus ou moins secondaires ; mais ce qui nous importe à nous catholiques, c'est que l'*Union* a toujours été filialement soumise au Pape et respectueuse envers les évêques, qu'elle a envers et contre tous défendu le clergé et préconisé dans le monde, malheureusement peu étendu mais choisi et haut placé qu'elle inspire, les idées et les œuvres, qui sont la force et la fortune du catholicisme en France.

L'organe le plus considérable du parti légitimiste à Paris, c'est, avec l'*Union*, la *Gazette de France*. Je dis "avec," non "après" l'*Union*, parce que si la *Gazette* ne peut pas renouer des liens aussi étroits que l'*Union* avec le chef de la légitimité, elle ne laisse pas que d'avoir une plus grande clientèle légitimiste. Ses abonnés choisis et nombreux se recrutent dans la noblesse et la bourgeoisie, parmi ceux qui entendent combiner les droits royaux avec les franchises parlementaires et qui veulent le roi avec la charte.

La *Gazette de France* a soutenu cette thèse avec beaucoup d'éclat, non sans aigreur contre l'*Union*, et lui disputant pied à pied son privilége d'organe autorisé du prétendant et du parti. Elle représente le groupe aujourd'hui amoindri dans le Sénat que l'Assem-

blée nationale appelait la droite, tandis que l'*Union* est l'organe du petit-clan des chevau-légers ou extrême droite.

Il faut le confesser en gémissant : l'opinion et la vogue un moment acquises ou plutôt revenues à ces deux journaux, se sont détournés d'eux après l'échec essuyé par les entrepreneurs de restauration monarchique. Alors les impérialistes ont relevé la tête, et ce sont eux qui se donnent hautement déjà comme les héritiers présomptifs de notre mourante république. Il sera heureusement difficile de tirer quelque conclusion pratique à cet égard des élections prochaines; où le maréchal couvrira de son nom les candidats conservateurs à quelque parti qu'ils se rattachent, et où ceux ci auront pour mot d'ordre de cacher leur cocarde et d'adhérer purement et simplement, pour jusqu'à l'échéance de son mandat, à la politique du président actuel de la République.

Parmi les journaux conservateurs, mais secrètement bonapartistes, qui tirent un parti vraiment heureux de cette situation, il faut citer *Paris-Journal* et la *Patrie*. Ce sont les deux plus religieux de cette catégorie, et le dernier, au jugement même de l'*Univers*, qui lui a toujours été particulièrement bienveillant, a, sous ce rapport, des états de services déjà anciens et fort appréciables. La *Patrie*, qui serait presque un journal religieux par lui-même et par ses convictions personnelles, l'est devenu davantage encore par les exigences de sa polémique avec les républicains. On peut dire que c'est sur ce terrain dangereux que ces derniers ont glissé naguère—plaise à Dieu que ce soit pour toujours !—et, plus que qui que ce fut, les journaux précités pouvaient se féliciter d'avoir contribué à cette défaite. Aujourd'hui, dans la fièvre naissante des prochaines élections, ils défendent à outrance ce ministère que les radicaux appellent, bien à tort, *le ministère des curés* et qui passe pour clérical alors qu'il n'est que tout juste respectueux des droits de l'Eglise.

Enfin, et c'est là un des signes considérables du temps présent, il y a un journal purement et ouvertement bonapartiste qui ne craint pas de se poser également en journal religieux. Le *Pays*, est l'*Univers* du parti impérialiste ; et son jeune et vaillant rédacteur en chef, Paul de Cassagnac, fait plus de bruit et probablement plus de besogne à lui tout seul que toutes les autres feuilles stipendiées par l'impératrice Eugénie. Son attitude, est éclatante de franchise ; et l'on ne peut s'empêcher de rendre justice au courage avec lequel il ne craint pas de rompre parfois avec ses co-religionnaires politiques toujours pressés de se dérober, quand on attaque le clergé et les œuvres catholiques. Lui, entend et dit tout haut que l'Empire sera catholique ou qu'il ne sera pas : il confesse et

avoue les fautes religieuses du dernier régime, reconnaît l'ingratitude du dernier Napoléon à l'endroit du Pape et de l'Eglise, et sous-entend qu'elle sera réparée par Napoléon IV. C'est sur ce terrain, qu'il fait appel au suffrage universel, ne préjugeant pas trop en cela de ses oublis, de sa versatilité et de ses inconséquences.

Quoi qu'il en soit, le *Pays* a bien mérité de la religion en plus d'une circonstance et la verve incomparable de son loyal rédacteur en chef rendra encore, à ce point de vue, plus d'un service à l'Eglise.

Qui sait d'ailleurs, si ce ne sera pas là ce terrain neutre sur lequel les divers partis conservateurs seront forcés de se donner la la main ? Impossible de méconnaître qu'aujourd'hui la question sociale prime la question politique : impossible de nier aussi que le scepticisme envahit les plus fervents partisans. Tous les régimes ont fait des fautes : toutes les dynasties ont eu des hontes : tous les systèmes ont donné des fruits amers que l'histoire constate et que la postérité elle-même ne peut s'empêcher de subir. Cela étant, ne faut-il pas avant tout sauvegarder le seul principe constitutif des sociétés, qui est le christianisme, et ne faut-il pas reconnaître que lui seul en définitive est le point de mire de toutes les révolutions ? Les journaux qui combattront ce bon combat, ne seront-ils pas tous des journaux honorables ? et nos malheurs n'auront-ils pas eu cet avantage de circonscrire le champ de bataille et de faire de nos efforts désespérés pour vivre au sein de la mort même, une sorte de nouvelle croisade pour Dieu ?

A quelque point de vue que l'on se place, ce sont là, aujourd'hui, les combats méritoires par excellence, le terrain sur lequel se concentre à bon droit l'attention de l'Eglise, l'œuvre vive à laquelle le Ciel lui-même est attentif.

TH. B.

Paris, août 1877.

CHRONIQUE DU MOIS

Nous n'avons eu que peu d'événements remarquables à noter pour le Canada durant le mois écoulé. Le monde politique, comme le monde financier, est en vacances. Aucun nuage n'apparaît à l'horizon, et nous goûtons les douceurs de la paix avec d'autant plus de satisfaction que nos voisins d'Amérique et une grande partie de l'Europe sont plus profondément remués par les émeutes et la guerre.

L'excitation soulevée au milieu de nous par la secte orangiste s'est assez vite apaisée ; si les haines et les préjugés persistent, du moins ils ne se manifestent pas au grand jour. La lutte s'est continuée dans la presse, et il nous a fait peine de constater que certains journaux essayaient de faire retomber tout l'odieux et la responsabilité des troubles sur les Irlandais catholiques. Cette façon d'apprécier les événements n'est ni loyale, ni sincère. Certains Irlandais catholiques ont pu se laisser entraîner au-delà des bornes de la modération, mais il faut avouer que les provocations des orangistes étaient plus que suffisantes pour expliquer cet excès de zèle. D'un autre côté, nous avons vu avec infiniment de plaisir des protestants, comme sir Francis Hincks, censurer de la manière la plus franche la conduite des orangistes dans ce conflit malheureux. Nous croyons devoir citer ici l'opinion du premier journal de l'Angleterre, le *Times* de Londres, qui s'exprime ainsi sur les troubles arrivés, le 12 juillet, à Montréal :

" Nous ne désirons aucunement excuser ou pallier la faute des citoyens catholiques romains, soit Irlandais ou Canadiens-Français qui portèrent l'intolérance brutale et la violence illégale jusqu'à commettre un meurtre. Mais que devons-nous dire des orangistes qui ont jeté la torche flamboyante de leur fanatisme dans une poudrière. Ils n'avaient aucun but avouable, aucun principe n'était en jeu, lorsqu'ils provoquaient et insultaient des catholiques romains dans une cité catholique romaine. L'existence de l'oran-

gisme au Canada est susceptible d'une explication facile, quoique, comme nous l'avons dit, sa virulence exceptionnelle ne puisse être considérée comme le résultat d'un changement de conditions climatériques.

" Il est assez facile de comprendre qu'il y ait une section puissante des Canadiens adhérents à l'orangisme et forcés de manifester leurs doctrines en face d'un " romanisme " agressif. Mais il est presque inconcevable que les orangistes soient assez obtus pour s'imaginer qu'il vont dominer dans un pays où ils sont dans une minorité désespérante. Il est évident qu'ils n'ont pas plus de droit, et même pas plus le pouvoir de provoquer les catholiques romains de Montréal que d'insulter les musulmans à Constantinople ou les indous à Bénarès. Il est impérieusement nécessaire que les agents qui ont commis les crimes de Montréal soient livrés à la justice et punis s'il est possible. D'un autre côté, si on ne touche pas aux coupables, il est également essentiel que l'opinion publique dénonce la bigoterie égoïste et téméraire qui a provoqué le conflit. Les orangistes du Canada reproduisent en la pleine lumière de la civilisation moderne les épisodes les plus regrettables de l'histoire d'Irlande. Ils sont d'autant moins excusables que l'intolérance orangiste avait en Irlande une racine historique et une croissance naturelle, tandis qu'au Canada l'orangisme est une plante importée, cultivée par un fanatisme systématique et propagée par un zèle mal dirigé."

L'enquête sur l'incendie de l'église et les troubles soulevés à Oka par les Indiens protestants s'est terminée au commencement du mois. Quatorze sauvages ont été arrêtés et envoyés à la prison de Ste. Scholastique, pour y attendre leur procès comme incendiaires et perturbateurs de la paix publique.

La commission chargée de régler les réclamations du Canada contre les Etats-Unis, pour l'ouverture des pêcheries aux Américains, continue de siéger à Halifax. Il paraît que les Américains prétendent, dans leurs plaidoiries, n'avoir rien à rembourser à la Puissance, vu que les avantages que cette dernière retire des facilités du commerce, compensent amplement la valeur du poisson qu'ils prennent dans les eaux canadiennes.

***

La fin du mois de juillet a été tristement marquée aux Etats-Unis par la grève presque générale des employés des diverses lignes de chemins de fer qui sillonnent la grande république. Pendant plus de quinze jours, la circulation des trains a été complètement

arrêtée sur cinq lignes, formant le réseau principal des communications entre l'Est et l'Ouest. Le motif de ce soulèvement a été l'annonce qne la diminution des recettes de ces lignes obligeait les directeurs à diminuer à l'avenir de dix pour cent le salaire des divers employés. Les grévistes ne se sont pas contentés de refuser leurs services, ils ont empêché qu'on les remplaçât par d'autres ouvriers, et se sont portés à des actes de violence inouïs, brûlant les chars chargés de marchandises et démolissant les entrepôts. Bientôt la police ne suffit plus à contenir la foule ameutée, et il fallut recourir à la force armée. Les volontaires furent appelés sous les armes, et l'on a eu à déplorer, à Baltimore, à Philadelphie, à Pittsburg et à Chicago, des rixes sanglantes dans lesquelles plusieurs centaines de personnes ont été tuées ou blessées. Le montant des propriétés détruites s'élève à plusieurs millions de piastres. Les autorités militaires ont eu enfin le dessus et l'ordre est rétabli, au moins pour quelque temps. Il ne faut pas croire que les grévistes soient seuls coupables. Ils ont été promptement débordés par des masses de vagabonds, qui sont toujours prêts à exploiter les perturbateurs. C'est cette lie du peuple qui s'est portée surtout au pillage et à l'incendie. Mais tandis que la grève des chemins de fer est à peu près terminée, la grève des mineurs de Pennsylvanie prend des proportions alarmantes. La population minière est non-seulement plus nombreuse que le personnel des lignes ferrées, mais elle est aussi plus violente, et moins accessible à la raison ; les dommages qu'elle peut causer sont plus considérables et moins faciles à réparer. La lutte qui vient de surgir est de nature à faire réfléchir sérieusement les économistes qui s'occupent de la grande question du travail et de sa rémunération. On se demande avec anxiété ce qu'il adviendrait si la grève s'étendait aux autres corporations ouvrières, dans un pays où près des deux tiers de la population vivent du prix de leur travail. Tôt ou tard le grand conflit entre le capital et le salaire devra recevoir sa solution. S'il se règle par la violence, nous plaignons nos voisins qui ne donneront certainement pas alors le spectacle d'une grande et prospère république. Tout en blâmant le plus énergiquement les excès des grévistes, plusieurs journaux américains font voir que certaines compagnies de chemins de fer n'ont pas traité leurs ouvriers comme elles le devaient. M. Vanderbilt, fils et élève de l'homme habile qu'on avait surnommé " le roi des chemins de fer," a admis le fait, quand il a dit : " Il n'y a point à lutter contre 12,000 ouvriers qui sont dans leur droit.

***

L'Angleterre semble prendre une attitude plus déterminée dans la question d'Orient, sans que le gouvernement ait encore fait connaître quelle sera sa politique dans le conflit actuel ; seulement le ministère a déclaré qu'il était déterminé à empêcher toute solution hostile aux intérêts de la Grande-Bretagne. En attendant, plusieurs milliers de soldats ont été envoyés à Malte. Il est probable que le premier ministre fera entrevoir plus clairement la politique que son gouvernement entend suivre, avant la prorogation du Parlement, qui doit avoir lieu prochainement.

Une émeute regrettable a éclaté à Belfast, à l'occasion de la fête anniversaire de la naissance d'O'connell. La force armée a dû être appelée pour rétablir l'ordre.

La perspective que l'Angleterre sera inévitablement obligée de prendre part à la guerre d'Orient cause une grande agitation en Irlande. Le parti du " Home Rule " guette l'occasion où l'Angleterre sera engagée dans une guerre étrangère pour lui forcer la main et en obtenir de nouvelles libertés pour l'Irlande, tandis que l'autre parti travaille à paralyser autant que possible tout mouvement en ce sens. Il est certain que cet état de choses à dû influer sur l'attitude de réserve gardée jusqu'ici par le cabinet anglais, d'autant plus que la ligne de conduite de M. Gladstone, le grand ami des Russes, n'a fait que rendre la position du gouvernement encore plus critique.

***

Les élections auront lieu en France, le 15 octobre prochain. Le parti conservateur est loin de montrer l'harmonie et l'union qui lui seraient nécessaires pour l'emporter sur les radicaux, dans la lutte suprême qui se prépare. Les bonapartistes affichent une insigne mauvaise foi vis-à-vis des monarchistes, en accusant ceux-ci de capter les faveurs du pouvoir ; les impérialistes eux-mêmes ne s'entendent pas entre eux. M. Rouher répudie la politique militante de M. P. de Cassagnac.

" Dans les circonstances actuelles, dit l'*Union*, alors que le gouvernement, directement menacé par une coalition révolutionnaire, est aux prises avec le radicalisme, c'est un devoir d'oublier les fautes du passé et de lutter énergiquement pour écarter le péril présent et immédiat, sans perdre de vue les grands intérêts de la vie nationale qni ne permet pas de se désintéresser de l'avenir. Céder aux ressentiments que peuvent inspirer des exclusions injustes, refuser de pratiquer une patriotique abnégation dont la limite est marquée aux hommes de principes, non par l'amour-

propre ou l'intérêt personnel, mais par la seule défense de leurs principes, serait une mauvaise action. Mais profiter des concessions obtenues, des faveurs prodiguées, pour élever la voix, se plaindre et menacer ; tenir un rôle de victime à la seule fin de dissimuler le rôle de transfuge et son attaque préméditée contre le pouvoir qui lui a donné des armes, c'est là un crime de haute trahison. Les royalistes ont subi le traitement réservé d'ordinaire aux amis dont le dévouement et la générosité sont à la hauteur de tous les dénis de justice. Ils combattent néanmoins avec le maréchal, sans songer à leurs blessures et sans autre souci que de remplir leur devoir envers le pays."

Ce langage du journal légitimiste est noble et digne ; il devra trouver de l'écho dans tous les esprits vraiment conservateurs. Ce n'est certainement pas le temps pour les divers partis monarchistes d'exhiber leurs prétentions ou leurs droits, au grand plaisir des radicaux, qui n'auront qu'à se croiser les bras pour recueillir les fruits de la discorde dans le camp de leurs adversaires. Espérons, pour le bonheur de la France, que les véritables champions de l'ordre et de la sécurité publique auront encore raison de leurs implacables ennemis. Si non, il est difficile de prévoir à quels excès pourront se porter les radicaux enflammés par la victoire et se vantant d'être soutenus par la majorité des votes de la France.

***

Nous avons peu de choses à dire sur l'Italie. En dépit du télégraphe, Pie IX continue à jouir d'une santé excellente, malgré les fatigues que Sa Sainteté a dû éprouver en recevant les nombreux pèlerins qui ont visité le Vatican pendant les derniers mois.

On a cru un instant que l'Italie allait prendre partie pour la Russie, parce qu'elle envoyait une escadre dans les eaux turques ; mais le ministère a protesté de ses intentions pacifiques, en déclarant que l'envoi des vaisseaux n'avait d'autre but que de protéger les résidents italiens.

***

En Allemagne, la législation anti-catholique se montre de plus en plus intolérante à l'égard de l'Eglise qu'on dépouille de ses temples et dont on persécute les ministres. La secte dite des vieux-catholique tombe chaque jour dans un plus profond discrédit. Les églises ne sont plus fréquentées et l'herbe croît dans les sentiers qui y conduisent. D'un autre côté, le protestantisme n'est pas

plus florissant. Malgré la toute-puissance de Bismarck, son influence, comme religion, est presque réduite à néant. Dernièrement, un des organes, les plus accrédités auprès des autorités prussiennes, était forcé d'avouer qu'il n'y aurait bientôt plus en Allemagne que deux partis : celui des catholiques et celui des athées. Voilà où en est rendue la grande nation protestante, qui se vantait naguère d'être la plus éclairée et la plus intelligente de l'Europe.

***

Le guerre d'Orient est entrée dans une nouvelle phase par la défaite d'un corps considérable de Russes à Plevna. L'autocrate de toutes les Russies a été profondément affecté par cet échec, et rien n'a été négligé pour le réparer. La garde impériale russe a été immédiatement appelée sur le théâtre de la guerre, et un décret a commandé la mobilisation de deux cent mille nouveaux soldats. Les Russes, piqués au vif par la défaite de Plevna, sont décidés à pousser la guerre avec plus de vigueur que jamais. La Porte voudrait faire la paix maintenant, vu que les circonstances lui permettraient d'obtenir de meilleures conditions. La Russie, au contraire, veut remporter une victoire éclatante qui la mette en état de dicter ses condition, tout en effaçant l'affront que ses armes viennent de subir, aux yeux du monde entier. Elle est décidée même, paraît-il, à établir ses quartiers d'hiver en Bulgarie, si la campagne ne se termine pas cet automne.

On se plaint amèrement des cruautés exercées par les Russes sur les populations inoffensives de la Bulgarie. Le sultan a fait protester auprès des cours étrangères contre cette violation du droit des gens. Par contre nous voyons que les troupes irrégulières turques ont massacré tous les blessés restés sur le champ de bataille de Plevna. Il y a sans aucun doute de l'exagération des deux côtés, mais il nous semble que la Russie, qui a entrepris cette guerre au nom de l'humanité et de la civilisation, devrait donner l'exemple.

P. Hudon.

L'AVEUGLEMENT SCIENTIFIQUE

PAR LE R. P. IGNACE CARBONNELLE, S. J.

Docteur ès-sciences physiques et mathématiques, à Bruxelles, (INÉDIT.)

(*suite*)

C'est là sans doute un sujet bien vaste et bien difficile ; je ne me flatte pas de le traiter comme il mériterait de l'être. Mais je suis sûr au moins de ne pas m'y lancer sans préparation ; plus d'une fois déjà j'ai reculé devant cette tâche épineuse, et pour me décider enfin il a fallu tout le poids des motifs exposés plus haut. S'il m'arrive de me tromper et qu'on veuille bien me le montrer, j'aurai, je l'espère, la franchise de le reconnaître.

Dans ces questions d'ailleurs le chrétien à l'immense avantage de trouver dans sa foi des indications et des lumières qui manquent à l'incrédule ; il a au fond du cœur, beaucoup plus que l'incrédule, de puissants motifs, non-seulement de respecter, mais d'aimer ardemment la vérité. Qu'importe donc que M. Tyndall lui déclare " qu'un cerveau ultramontain est, pour la science, virtuellement aussi peu développé qu'un cerveau d'enfant." N'est-ce pas le cœur qui nourrit le cerveau ?

Quant au résultat final de la lutte actuelle, il n'est pas douteux. *Magua est veritas et prævalebit.* Cette flamme que l'on veut éteindre se rallume d'elle-même et sans cesse au fond de toute conscience humaine. Contre elle le souffle du mensonge ne peut jamais obtenir qu'un succès éphémère. On peut essayer de se mettre un bandeau ; mais il est impossible de ne pas la voir dès qu'on ouvre les yeux. " Non, Messieurs, nous disait le docteur Lefebvre dans

le magnifique discours déjà cité, (1) l'erreur n'a pas d'avance sur la vérité. Sans doute l'erreur est contagieuse ; elle se répand quelquefois, comme les grandes épidémies, avec une profusion désolante ; mais tôt ou tard son règne finit, parce qu'elle est stérile. C'est là une des grandes lois de conservation du monde moral comme du monde physique. Voyez ce qui se passe parmi les êtres vivants : il naît quelquefois des monstres. Leur propagation serait une horreur et une épouvante. Mais Dieu y a pourvu. Il les condamne à la stérilité, et quand ils meurent, ils meurent tout entiers. Dans le monde moral, l'erreur est une monstruosité ; elle parviendrait peut-être un jour à étouffer la vérité, si la Providence ne l'avait frappée, elle aussi, de la malédiction de l'infécondité."

" Il n'en est pas ainsi de la vérité. Vous le savez, Messieurs, sa fécondité est immortelle. Si la vérité, désertant un jour la terre, se réfugiait dans une seule âme, une âme obscure et ignorée, il ne faudrait pas désespérer de la revoir. Ce germe mystérieux et fécond suffirait pour faire refleurir dans le monde la vérité, la justice et le droit. C'est le grain de froment, enseveli au fond des hypogées égyptiens, et qui rendu au sol après trois mille ans de sommeil, suffirait à lui seul pour ramener dans nos champs l'abondance des moissons."

II.—Le Progrès.

Il y a, disions-nous, des savants parmi nos adversaires ; ce n'est qu'une minorité, mais elle se fait entendre. Loin de dissimuler ce fait regrettable, nous en fournirons bien des preuves au cours de ce travail, en citant des savants pour les réfuter. Déjà nous avons cité sur le sujet même de ce chapître, M. Draper, professeur à l'Université de New York. Or, dans sa préface, après nous avoir parlé de l'accueil fait à son *Histoire du développement intellectuel de l'Europe*, qui, " outre un grand nombre d'éditions faites en Amérique et en Angleterre, a été traduite en français, en allemand, en russe, en polonais, en serbe, etc., et a été partout reçue avec faveur ;" M. Draper ajoute : " J'ai aussi cultivé les sciences naturelles et publié, sur cette matière, de nombreux mémoires." M. Draper peut donc être rangé parmi les savants ; car c'est par

(1) Discours prononcé à la Société scientifique de Bruxelles, le 18 novembre 1875.

modestie sans doute qu'il ne nous parle pas de la valeur et du succès de ses nombreux mémoires.

M. Tyndall, que nous citerons bientôt, est un vulgarisateur de grand talent, auteur de quelques recherches originales, parfaitement au courant des progrès de la physique. Nul ne peut lui refuser le titre de savant; et même parmi les adversaires de ses erreurs, il en est qui l'admirent comme un physicien éminent.

Malgré les brillantes qualités que nous lui reconnaissons, nous croyons qu'il a entrepris une tâche au-dessus de ses forces, quand il a essayé, dans son fameux discours de Belfast (1), de refaire l'histoire de la science, pour donner à son scepticisme philosophique le prestige du progrès scientifique.

Il ne pouvait pas, pour revendiquer sérieusement ce prestige, se contenter d'un procédé fort à la mode aujourd'hui dans le demi-monde de la science irréligieuse, et qui consiste à présenter

---

(1) Ce discours a eu plusieurs éditions qui, dit-on, ne sont pas toutes également hardies. Des deux éditions anglaises que nous avons sous les yeux, l'une est probablement l'édition princeps; car elle a paru à Londres dans le *Times* du 20 août 1874, quelques heures après que le discours eût été prononcé à Belfast; l'autre a été publiée par la *Tribune* de New York au mois d'octobre de la même année. Les différences entre ces deux éditions paraissent insignifiantes.

Nous ne connaissons que deux traductions françaises. Celles des *Mondes* de l'abbé Moigno, est généralement fidèle et correcte. Mais celle de la *Revue Scientifique* (librairie Germer Baillière) destinée sans doute à un public qui pour admirer n'a pas besoin de comprendre, est toute émaillée de contre-sens et de non-sens. Ainsi, quand M. Tyndall parle du docteur Wells, le fondateur de notre théorie actuelle de la rosée, *the founder of our present theory of dew*, le traducteur, trompé peut-être par le *Times* où le dernier mot se trouve avec une majescule *Dew*, écrit sans sourciller : " Le docteur Wells, le fondateur de notre théorie actuelle de *Dew*." Ainsi encore, les mots *my deistical friends*, qui signifient *mes chers déistes*, sont traduits par *mes confrères en déité*.

M. Tyndall, en parlant d'Aristote, a deux ou trois phrases assez obscures. Le traducteur désorienté ajoute bravement une négation à l'une d'elles, et arrive au résultat suivant : " Je me suis quelquefois permis de comparer Aristote à Gœthe, *non* dans le but d'attribuer au philosophe de Stagyre un pouvoir surhumain pour amasser et systématiser des faits, mais pour le considérer comme fatalement privé de ce genre d'esprit auquel Gœthe lui-même a justement fait le reproche d'être incomplet." On trouve de ces beautés à chaque page, presque à chaque paragraphe. Evidemment la *Revue Scientifique* ne s'adresse pas à des " cerveaux ultramontains."

Nous avouons que l'orateur de Belfast n'est pas toujours très-clair; mais enfin, avec un peu de travail, on parvient d'ordinaire à deviner ce qu'il veut dire. Citons, par exemple, une phrase un peu embarrassée que les *Mondes* ont clairement rendue comme suit : " Ici, ma pensée se reporte sur un de nos plus chers associés, aujourd'hui blanchi par les années, mais encore robuste, dont la voix prophétique dominant celle de ses contemporains, il y a trente ans, donnait l'essor à tout ce qu'il y avait de vie et de noblesse au fond des meilleurs esprits de l'époque,—un homme digne de prendre place auprès de Socrate et du macchabéen Eléazar, capable comme eux de tout oser et de tout souffrir,—qui aurait pu être un des fondateurs de la doctrine stoïcienne, et discourir sur la beauté et la vertu dans le célèbre jardin d'Académe." Au lieu de cela, voici ce que la *Revue Scientifique* sert à ses lecteurs : " Je me rappelle ici *de* l'un d'entre nous, dont la voix prophétique, *rauque* mais puissante plus que toute autre voix *de cet âge*, il y a quelque trente ans, *délivra de leurs chaînes* la vie et la noblesse qui *gisent latentes* dans les esprits *les plus doués*—d'un homme digne de *s'asseoir* à côté de Socrate ou du macchabée Eléazar, d'oser et de souffrir tout ce qu'ils ont osé et souffert, digne—ainsi qu'il le dit lui-même en parlant de Fichte, *d'avoir été* le maître du Portique, et *d'avoir disserté* sur la beauté et la vertu dans les bosquets d'Académus."

l'athéisme et le matérialisme comme des résultats tout modernes des études accumulées pendant des siècles. Cela ne peut que se dire en passant, dans une conférence populaire ou dans un journal radical, pour des auditeurs ou des lecteurs fort ignorants. A Belfast, dans un long discours présidentiel, devant les membres de l'Association britannique, il n'y fallait pas songer. M. Tyndall a pris résolument dès le début une position toute différente et même opposée. Il reconnaît que, depuis vingt-trois siècles au moins, on a clairement énoncé que *Rien n'existe en dehors de la matière;* formule unique qui résume les deux négations de l'athée et du matérialiste. Mais, c'est là du moins ce qu'il s'efforcera d'établir, si cette formule n'est pas le produit et le terme actuel du progrès, elle en a été le commencement et la source ; car en créant dès lors la théorie des atomes qui se développe et s'étend encore de nos jours, elle a vraiment enfanté la science, et assuré tous ses progrès futurs.

Tel est bien le sens de cette introduction où il nous montre les hommes, livrés d'abord à l'*anthropomorphisme* (1), s'en dégoûtant peu à peu, concevant grâce au " progrès des notions scientifiques, le désir et la résolution de balayer du champ de la théorie cette multitude de dieux et de démons,.... .passant de ce qui serait au-dessus des sens à ce qui est au-dessous," aux premiers éléments des corps ; de sorte qu'enfin " par une nouvelle abstraction, les chefs de la spéculation scientifique arrivèrent à cette féconde doctrine des atomes et des molécules dont les derniers développements ont été exposés avec tant de force et de clarté, au précédent congrès de l'Association britannique.

C'est dans ce système que les pages suivantes essaient d'encadrer l'histoire de la science. Le premier en date parmi ces " chefs de la spéculation scientifique" fut Démocrite, né 460 ans avant notre ère, philosophe bien plus sérieux, nous dit-on, que Platon et Aristote. Les principes qu'il énonça révèlent un " irréconciliable antagoniste" de l'anthropomorphisme : " 1. De rien, rien ne se produit. Rien de ce qui existe ne peut être anéanti. 2. Rien n'arrive par hasard ; chaque événement a sa cause de laquelle il résulte nécessairement. 3. Les seules choses qui existent sont les atomes et l'espace vide. Le reste n'est qu'opinion. 4. Les atomes sont en nombre infini, ils sont infiniment variés dans leur forme.

---

(1) Dans un autre passage de ce discours, M. Tyndall donne à entendre que, sous ce nom assez impropre, il comprend la croyance à un Dieu créateur et providentiel : " L'anthropomorphisme que M. Darwin semblait vouloir éliminer se trouve dans la création de quelques formes, aussi bien que dans la création de formes nombreuses."

Ils se heurtent mutuellement, et les mouvements latéraux et les tourbillons qui en résultent sont les commencements des mondes. 5. Les différences entre les choses ont pour cause les différences entre les atomes, pour le nombre, la dimension et l'agrégation. 6. L'âme consiste en atomes libres, lisses, ronds comme ceux du feu. Ce sont les plus mobiles de tous les atomes ; ils pénètrent le corps entier, et de leurs mouvements résultent les phénomènes de la vie. Ainsi les atomes de Démocrite sont individuellement privés de sensation ; ils se combinent suivant des lois mécaniques, et non-seulement les formes organiques, mais les phénomènes de la sensation et de la pensée sont des résultats de leurs combinaisons."

On voit que Démocrite balayait autre chose que " cette multitude de dieux et de démons." Le troisième principe de cet adversaire intrépide de l'anthropomorphisme suffit à lui seul pour supprimer l'existence de Dieu et la spiritualité de l'âme. A ces vieilles croyances il substitua la théorie des atomes, et fit ainsi le premier pas dans la carrière du progrès.

Empédocle fit le second en expliquant, par la survivance du plus capable, tout ce qui dans les agrégations d'atomes semblerait indiquer un plan, une intention. Epicure appliqua la doctrine à vie des hommes, et montra qu'il n'y a rien à craindre après la mort. Mettons que ce soit le troisième pas, bien qu'à vrai dire Démocrite eût pu arriver jusque là sans le moindre effort. Mais nous cherchons en vain le quatrième. La théorie atomique s'est arrêtée là, pour bien des siècles, 270 ans avant l'ère chrétienne.

M. Tyndall nous dit bien que 150 ans après la mort d'Epicure (200 ans eût été plus exact), Lucrèce écrivit son grand poème *De la nature des choses.* Mais Lucrèce, admirateur passionné d'Epicure, n'a fait que vulgariser la doctrine du maître ; il n'y a rien ajouté. Et pourtant, pendant les trois siècles qui suivirent cette mort, on n'est pas resté stationnaire ; car M. Tyndall, au moment de nous décrire la fâcheuse influence du christianisme naissant, résume ainsi la situation : " La science de l'ancienne Grèce avait débarrassé le monde de ces fantômes de dieux dont on voyait les caprices dans les phénomènes naturels ; elle s'était affranchie de cette stérile recherche où, guidée par la seule lumière intérieure de l'esprit, elle essayait vainement de passer par dessus l'expérience et d'arriver jusqu'aux dernières causes. A l'observation accidentelle, elle avait substitué l'observation intentionnelle ; elle employait des instruments pour aider les sens, et la méthode scientifique était à peu près complétée par l'union de l'induction et de l'expérience." L'observation intentionnelle, l'expérience,

les instruments pour aider les sens, voilà de bien grands progrès dans la science, et nous ne voyons pas que les trois ou quatre " chefs de la spéculation scientifique" y aient jamais songé. A qui donc en revient l'honneur ?

Si nous consultons l'histoire ordinaire, nous devons l'attribuer à plusieurs générations successives de géomètres et d'astronomes.

L'école de Thalès, celle de Pythagore, celle de Platon et surtout la célèbre école d'Alexandrie avaient accumulé les découvertes et perfectionné les méthodes. Si nous ne consultions que l'histoire selon M. Tyndall, nous pourrions être tentés de tout reporter aux descendants de Démocrite et d'Epicure ; car c'est à peine si nous apercevons, dans un coin de son tableau historique, les grands noms d'Euclide, d'Archimède, de Pythagore, d'Hipparque. Il les a glissés furtivement daus une sorte de *post scriptum*. Toute la place est tenue par ses héros, Démocrite, Empédocle, Epicure et Lucréce.

Il est fâcheux que M. Draper lui-même, après avoir reçu de l'orateur de Belfast un témoignage si flatteur de confiance, n'ait pas adopté le système de son ami. Nous venons de relire le premier chapitre de ses *Confits de la Science et de la Religion* qui, intitulé *l'Origine de la Science*, s'étend aussi jusqu'à l'ère chrétienne. Nous y avons remarqué des phrases comme celles-ci : " Les nombreuses erreurs d'Aristote ne prouvent rien contre sa méthode, car elles proviennent de *l'insuffisannce des faits observés*. Quelques-uns des résultats obtenus par lui sont très-importants... La méthode inductive ainsi formulée (par Aristote) est un instrument d'une grande puissance. *C'est à elle que sont dus tous les progrès de la science moderne.* Voilà déjà une notable divergence, mais voici qui est pis encore. On trouve dans ce premier chapitre, dans cette *Origine de la Science*, les noms de Callisthènes, d'Euclide, d'Archimède, d'Eratosthènes, d'Appollonius, d'Hipparque, de Ptolémée et une foule d'autres ; mais pas un mot sur ceux qu'à Belfast on proclamait les fondateurs et les promoteurs de la science. Leurs noms ne sont pas même prononcés ; M. Draper les oublie et n'y fait pas la moindre allusion. C'est qu'il n'a pas voulu se placer, pour refaire l'histoire, au même point de vue que son ami ; et nous y gagnons, car nous avons aujourd'hui, sur le même sujet, deux perspectives également originales, qui n'ont aucun point de commun.

C'est pourtant dans cette première période qu'il était le moins difficile d'identifier le développement de la doctrine de Démocrite avec celui de la véritable science. Dans les périodes suivantes, il est absolument impossible d'attribuer la moindre influence à cette

doctrine. Parmi toutes les rêveries plus ou moins scientifiques de l'antiquité, il n'en est peut-être pas une qui ait eu plus rarement la chance de voir surgir quelque défenseur isolé, soit dans les premiers siècles chrétiens, soit au moyen âge, soit à la renaissance, M. Tyndall en fait à peu près l'aveu ; mais il ajoute : "*En toute probabilité*, elle gardera son empire parmi les hommes sérieux et réfléchis, bien que ni l'Eglise, ni le monde, ne fussent disposés à la tolérer. Une fois, en 1348, *on* la formula distinctement ; mais *on* fut forcé de se rétracter aussitôt et ainsi découragée, elle sommeilla jusqu'au dix-septième siècle."

Elle resta donc, comme Achille, bien longtemps sous la tente. Aussi M. Tyndall n'a d'autre ressource que d'imiter Homère, et pour remplir le poème, de décrire les fautes et les revers des deux Atrides, pasteurs des peuples, ennemis d'Achille, en nous rappelant de temps en temps que le héros n'est pas loin et que les gens de bien le regrettent. Ces deux Atrides sont la doctrine de l'Eglise et la philosophie d'Aristote. Nous n'avons pas à relever ici ce qu'en dit le conférencier, bien qu'il parle parfois de la première comme Thersite parlait d'Agamemnon, sans même dédaigner la pasquinade. Enfin au dix-septième siècle, Achille est bien près de reparaître ; car Patrocle intervient sous la figure de Gassendi appelé, on ne sait trop pourquoi, "le Père Gassendi," et dont les ouvrages ne semblent guère plus exactement connus que le nom.

Nous arrêtons là notre analyse. Elle ne s'étend qu'au premier tiers de ce grand discours, mais elle est plus que suffisante pour démontrer que le système historique de M. Tyndall, quelque talent qu'on emploie à l'exposer, ne peut tenir un seul instant devant les faits. La doctrine de Démocrite et d'Epicure n'a été, en fait, ni le commencement ni la source du progrès scientifique. La science a marché, depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes, sans jamais en subir l'influence.

Et cependant ce système a un côté spécieux.

Il est très vrai, en effet, que la doctrine des atomes et des molécules est féconde, car elle a déjà produit beaucoup en chimie et en physique. Il est très vrai qu'elle reçoit encore tous les jours des développements. Nous pensons même, et nous justifierons cette opinion dans le chapitre suivant, qu'elle se développera de plus en plus ; nous espérons qu'elle finira par absorber à peu près toute la science du monde matériel, qu'elle fournira enfin, à elle seule, la théorie complète de tous les phénomènes inorganiques, et qu'elle jouera le rôle le plus important dans l'explication des phénomènes vitaux.

Si donc Démocrite et ses successeurs avaient réellement posé

les fondements de cette doctrine, il faudrait les regarder, malgré l'indifférence des siècles postérieurs, comme les premiers parents de la science moderne. De plus, comme il est incontestable qu'ils n'ont parlé d'atomes et de premiers éléments que pour se débarrasser de la création et de la spiritualité de l'âme, il faudrait bien reconnaître au front de la science naissante la tache originelle de l'athéisme et du matérialisme. On montrerait sans doute que la souillure n'est qu'accidentelle, et qu'elle a été rachetée par la suite. Mais il n'en faudrait pas moins attribuer à ces tristes erreurs la gloire d'avoir provoqué le premier pas dans la carrière du progrès.

Heureusement pour l'honneur de la science, il n'y a entre les deux doctrines, l'ancienne et la moderne, qu'une ressemblance trompeuse. En parlant ainsi, nous ne voulons pas dire seulement que tout le mérite appartient ici aux modernes, parce qu'ils démontrent ce que les anciens se contentaient de conjecturer au hasard. Non, il ne s'agit point d'un de ces cas où la simple conjecture a réellement rencontré la vérité, comme par exemple, sur le fait de la rotation de la Terre autour de son axe. Dans le cas actuel de la théorie atomique, la thèse et la démonstration sont également modernes. Nous ne pouvons mieux préciser la différence que nous voyons entre les deux théories, qu'en citant un exemple fort curieux où, malgré la ressemblance extérieure la plus singulière, personne ne sera tenté de confondre la découverte moderne avec la rêverie ancienne.

Nous avons sous les yeux un petit volume à la fin duquel se trouve cette note : Acheué d'imprimer le 12. iour de Feurier 1628. de l'Imprimerie de Ozée Seigneuré (1). Voici le commencement du titre : " Recreations mathematiques. Composées, De plusieurs Problemes, plaisans et facetieux, d'Arithmétique, Géométrie, Astrologie, Optique, Perspective, Mechanique, Chymie, et d'autres rares et curieux Secrets : Plusieurs desquels n'ont jamais esté Imprimez." A la page 110, sous le titre : *Probleme* 74, nous voyons une figure gravée sur bois, représentant les *vingt-trois* lettres de l'alphabet rangées autour d'un cercle. Au centre de ce

(1) Ce volume publié à Rouen, " chez Charles Osmont, rue aux Juifs, près le Palais," n'est qu'une troisieme édition, avec additions, d'un ouvrage anonyme publié d'abord en 1624, "au Pont-à-Mousson," par le père Jean Leurechon, jésuite lorrain.

M. Terquem a signalé, dès 1856, ce bizarre précurseur du télégraphe à cadran. En 1868, le P. Timoteo Bertelli, barnabite, en a complété l'histoire bibliographique, dans le *Bulletino* du Pce B. Boncompagni. On trouvera le résumé de ce travail dans un article de M. Gilbert (*Revue catholique* de Louvain, mars 1876).

Avant le P. Leurechon, Porta et le naturaliste brugeois Anselme Boèce de Boodt (dans sa *Gemmarum et lapidum historia*, 1609) avaient parlé de cette expérience imaginaire, et le P. Strada, (dans ses *Prolusiones Academicæ*, 1617), l'avait décrite en vers latins dignes de Lucrèce.

cercle pivote une aiguille horizontale arrêtée devant la lettre A ; nous transcrivons scrupuleusement l'explication de cette figure.

" Quelqu'vns ont voulu dire, que par le moyen d'vn aimant, ou autre pierre semblable, les personnes absentes se pourraient entreparler ? par exemple, Claude estant à Paris et Iean à Rome, si l'vn et l'autre auoit vne aiguille frottée à quelque pierre ; dont la vertu fust telle, qu'à mesure qu'vne aiguille se mouuerait à Paris, l'autre se remuast tout de mesme à Rome ; Il se pourrait faire que Claude et Iean, eussent chacun vn mesme alphabet, et qu'ils eussent conuenu de se parler de loing, tous les iours, à 6. heures du soir, l'aiguille ayant fait trois tours et demy, pour signal que c'est Claude, en non autre, qui veut parler à Iean. Alors Claude luy voulant dire que le Roy est à Paris, il feroit mouuoir et arrester son aiguille sur L. puis sur E. Puis sur R, O, Y, ainsi des autres : Or en mesme temps, l'aiguille de Jean s'accordant sur les mesmes lettres, et partant il pourroit facilement escrire ou entendre ce que l'autre luy veut signifier."

" L'inuention est belle, mais ie n'estime pas que s'il se trouue au monde vn aymant qui ayt telle vertu ; aussi n'est-il pas expedient, autrement les trahisons seroient trop fréquentes et trop ouuertes."

Voilà donc deux cadrans garnis de lettres ; voilà deux aiguilles aimantées qui doivent, malgré la grande distance qui les sépare, tourner et s'arrêter ensemble sur telles et telles lettres au choix de l'opérateur ; voilà, en projet du moins, une correspondance télégraphique instantanée ; voilà en un mot tout ce qu'il y a de saillant, pour un profane, dans le télégraphe à cadran ; et cependant pour peu que l'on sache ce que c'est qu'un télégraphe électrique, on ne peut songer à comparer sérieusement ces deux choses. Ce qui manque à l'une, c'est précisément tout ce qui est essentiel à l'autre. Rien de plus facile sans doute que de profiter des ressemblances accidentelles pour tromper les simples. Qui sait ? on le fera peut-être ; les dernières lignes du P. Leurechon fourniraient alors une bonne preuve d'un nouveau conflit de la science et de la religion ; elles montreraient victorieusement que, sans l'opposition du cléricalisme, le télégraphe électrique aurait pu s'établir deux cents ans plus tôt. Mais tous ceux qui ne sont pas intéressés à soutenir une pareille thèse, penseront comme nous que le télégraphe électrique est une grande et utile découverte, et que l'expérience décrite plus haut n'est qu'une mystification. Telle est exactement la différence qui sépare la théorie atomique moderne de la doctrine de Démocrite et d'Epicure.

Il est heureusement facile et même agréable de s'en assurer.

(*a continuer*)

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

VI

(*suite*)

Ainsi donc, la divinité de l'Eglise se prouve non-seulement par celle de son fondateur ; elle se prouve aussi par son miraculeux établissement en dépit des obstacles de toutes sortes qui lui furent opposés de toutes parts ; elle se prouve encore par ses œuvres qui pour le nombre et la bienfaisance, l'élèvent au-dessus des institutions humaines ; elle se prouve enfin par sa durée que rien ne peut rompre.

Que sont devenus ces Césars qui avaient juré de l'anéantir par le fer et le feu, et qui croyaient l'avoir enchaînée à leurs chars de triomphe ? Que sont devenus ces faux dieux qui ameutaient contre elle les multitudes en délire ? Que sont devenus depuis tant de gouvernements et tant de sectes qui se promettaient l'éternité ?

Le temps a fait un pas et ils sont disparus. *Stat Crux dùm volvitur orbis.*

VII

Voltaire, à la tête d'une légion d'incroyants qu'il menait à l'assaut de la civilisation chrétienne, s'est appliqué avec une persévérance digne d'une moins mauvaise cause, à entasser mensonges sur mensonges pour détruire les magnifiques témoignages que l'histoire apporte en faveur de la nature divine de l'Eglise. L'esquisse historique que nous venons de tracer des premiers âges de la foi, réfute d'une manière générale les assertions gratuites, les erreurs volontaires et les étranges calomnies du coryphée de l'im-

piété. Mais afin de rendre cette réfutation plus complète, il convient d'élargir davantage le cadre de la discussion pour passer à l'étamine de la critique les attaques des incrédules et juger de la valeur des affirmations sur lesquelles elles reposent.

Ce qui donne surtout un caractère surnaturel et une immense supériorité à la Religion qu'a fondée dans l'humanité le supplicié du Calvaire, c'est l'excellence de sa doctrine qui n'est contestée par personne, c'est la multitude de témoins qui l'ont attestée partout au point de renoncer à la vie plutôt de renier une croyance que plusieurs d'entre eux avait vue confirmée par des miracles éclatants. Cette dernière preuve, la plus persuasive comme la plus simple et la plus facile à saisir, fera toujours le désespoir de ses ennemis qui tentent vainement d'en affaiblir le poids. Elle seule suffisait à la grande intelligence de Pascal pour lui faire admettre les vérités du Christianisme, et elle subsiste encore tout entière malgré les efforts d'une critique déloyale, au service de l'incroyance.

Ecartons d'abord un sophisme. Il est acquis que la plupart des sectes ont eu, ou du moins prétendent avoir eu leurs martyrs ; et on part de là pour conclure qu'il ne faut point attribuer à ce genre de démonstration une importance absolue qu'il ne possède pas, puisqu'aussi bien il s'est rencontré des hommes qui ont bravé le trépas pour soutenir jusqu'au bout des opinions fausses dont ils étaient malheureusement imbus. Certes, dans un moment d'enthousiasme, ou par suite d'une obstination réfléchie dont le passé nous offre en effet des exemples, on peut mourir pour des doctrines erronées que l'on croit être vraies. Mais il est inouï que jamais on soit mort pour des faits qu'on savait être supposés. Or, lorsque St. Etienne, les apôtres et les fidèles qui avaient vécu de leur temps, se laissaient immoler, ce n'était pas pour des opinions plus ou moins probables dont ils n'auraient pu se porter garants, c'était au contraire pour confesser des faits constants et publics dont ils avaient la plus parfaite certitude parce qu'ils les avaient vus s'accomplir sous leurs yeux. Plutôt que de devenir imposteurs en niant la vérité qu'il leur avait été donné de connaître de la façon la plus directe et la plus évidente, ils mouraient sans regret pour rendre témoignage à Jésus-Christ qu'ils proclamaient le Fils de Dieu, Dieu lui-même après avoir été témoins oculaires de ses prodiges, de sa résurrection, de ses apparitions à la suite de ce dénouement mystérieux du drame du Calvaire et de son ascension au Ciel ; ils mouraient sans faiblesse pour prouver à la fois et sa divinité dont ils se tenaient aussi certains que de leur propre existence, et la force surhumaine qu'il communique à de faibles

créatures, et le prodigieux amour qu'il leur savait inspirer quoiqu'il ne fût plus présent que dans leur souvenir ; enfin, ils mouraient avec joie pour aller rejoindre dans son bonheur et sa gloire ce Dieu fait homme dont ils avaient partagé les humiliations et les douleurs.

Cités d'abord devant le tribunal du peuple par les prêtres et les docteurs de la loi, on leur défend de prêcher au nom de Jésus, et ils répondent : " Nous ne pouvons nous empêcher de dire ce que nous avons vu et entendu. Jugez vous-mêmes s'il ne vaut pas mieux obéir à Dieu qu'aux hommes."

Leurs premiers disciples, tels que St. Ignace et St. Polycarpe qu'ils avaient eux-mêmes instruits oralement des grandes choses arrivées en Judée, les affirmèrent également dans les supplices. Ils en transmirent la mémoire à ceux qui devaient à leur exemple les signer plus tard de leur sang. De sorte que les diverses générations de chrétiens qui se suivirent pendant trois siècles de persécutions continuelles, composent par leurs attestations successives, formulées au milieu des tortures, un enchaînement de témoignages irrécusables à l'appui des faits qui sont la base ou la confirmation de notre croyance.

Existe-il ailleurs quelque chose d'équivalent ? Assurément non ; et de plus, l'Eglise catholique possède une tradition qui remonte d'âge en âge jusqu'au berceau du monde. Dieu a donc entouré son œuvre de prédilection de tant de monuments d'évidence, il l'a tellement élevée au-dessus de toutes les combinaisons humaines, qu'après l'avoir examinée dans les détails et l'ensemble, il faut absolument s'incliner et croire, sous peine d'être absurde.

Dénaturant ou passant sous silence ce qui peut servir la cause de l'Eglise, Voltaire ne prend conseil que de sa haine et s'emporte contre nos martyrs. Il déclare en propres termes qu'ils n'ont guère été autre chose que des factieux, des énergumènes, des rebelles fanatiques : c'est ainsi que le soi-disant philantrope ose calomnier l'innocence, la sagesse, et le malheur. D'avance nous avons répondu à ces étranges accusations en citant quelques passages, que nous aurions pu aisément multiplier, des apologies concluantes où Tertullien, Justin et les autres défenseurs des victimes du paganisme en délire protestent en termes si soumis et si fermes de leur attachement à l'Empire, de l'esprit de paix et de charité qui les anime envers tous, sans excepter leurs ennemis, et de l'horreur que leur inspire la violence qu'ils subissent sans vouloir l'exercer à leur tour.

Personne n'ignore le respect religieux avec lequel on écoutait alors les moindres ordres et même les exhortations de l'Eglise :

pour tous, la voix de l'Eglise était la voix du Ciel. Or, " les règles de l'Eglise, dit Fleury, défendaient de s'exposer soi-même au martyre, ni de rien faire qui pût irriter les païens et attirer la persécution, comme de briser leurs idoles, mettre le feu aux temples, dire des injures à leurs dieux, ou attaquer publiquement leurs superstitions."

Ne relevant que de Dieu dans le domaine de la foi, mais soumis aux puissances de la terre dans l'ordre temporel, les chrétiens respectèrent les institutions politiques qu'ils trouvèrent établies ; et ils auraient cru manquer à leur religion, s'ils avaient manqué à leurs devoirs civils. Toujours ils avaient présente à l'esprit cette maxime qui se trouve si souvent sur leurs lèvres, et qui résume les obligations de chacun envers l'autorité divine et l'autorité humaine : " Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu." Repoussant quant à eux le pouvoir anormal que les Césars s'étaient arrogé comme pontifes sur les choses spirituelles, ils les honorèrent comme empereurs et s'empressèrent de leur obéir en tout ce qui n'empiétait pas sur les droits sacrés de la conscience. Leur obéissance ne s'arrêtait qu'au point où le commandement cessait d'être légitime pour devenir une usurpation et un attentat sacrilége.

Car les gouvernements n'ont à gouverner proprement que les corps : les âmes échappent à leur contrôle pour chercher plus haut une loi supérieure plus parfaite et la même en tous lieux, éternelle et immuable, qui s'impose aux volontés, digne en un mot de recevoir leur acquiescement et leurs suffrages.

Persécutés à outrance, quoique si puissamment armés pour ne rien craindre des hommes, et déjà redoutables par leur nombre, par les postes éminents qu'ils occupaient au sénat, dans les fonctions publiques, la magistrature et l'armée, ils supportèrent la tyrannie avec le même courage qu'ils souffraient au besoin le martyre ; et tandis que, en divers endroits, le peuple, las de l'oppression, courait aux armes pour changer de despote, eux se résignaient aux supplices pour montrer qu'ils ne savaient pas se révolter contre les pouvoirs constitués, quelqu'avilis qu'ils fussent, mais qu'ils savaient mourir plutôt que de se faire les complices d'un despotisme qui tendait à opprimer les consciences.

Plus tard, quand la réaction s'opéra et qu'ils furent devenus les plus forts, ils ne décrétèrent aucun changement dans les formes politiques. Cette circonstance, jointe aux autres considérations que nous avons fait valoir, démontre suffisamment que loin d'être poussés dans leur longue résistance au césarisme païen par un étroit esprit de parti qui sacrifie l'intérêt général au profit d'une

faction, ils ne songeaient qu'à concilier ce qu'ils devaient à Dieu avec ce qu'ils devaient à l'Etat. Aux jours radieux de leur triomphe comme aux jours sombres et inquiets de leurs luttes, jamais ils ne se départirent de cet esprit de modération, de mansuétude et de justice qui leur mérita enfin la victoire.

Voltaire ne cesse de disputer sur la quotité des martyrs qu'il prétend être fort restreinte ; et il ne voit que des fables inventées à plaisir dans les innombrables récits qui nous sont restés de leur mort. Par contre, il n'a pas assez de paroles élogieuses pour vanter l'humanité, la sagesse, la tolérance des Romains, et il lance ce défi qui vaut bien la peine d'être rapporté, puisqu'il tend à contredire toute l'histoire des premiers siècles de notre ère : " Vous ne trouverez pas un seul édit jusqu'à Théodose, pour mettre à la torture, ou crucifier, ou rouer ceux qui ne sont accusés que de penser différemment de vous."

Il est impossible de pousser plus loin le cynisme du mensonge. Car, de fait, rien n'est mieux constaté dans les annales historiques que les édits barbares publiés par les empereurs pour exterminer la race des chrétiens. Domitius Ulpien, préfet de Rome, dans un ouvrage qu'il fit paraître sous le titre : " *Du Devoir du Proconsul*," a recueilli cette jurisprudence d'anthropophages, la honte de la nature humaine, afin que les magistrats connussent parfaitement et dans tous leurs détails les divers genres de tourments dont ils devaient punir les sectateurs du culte nouveau.

Maximin II envoyait aux gouverneurs de provinces une lettre conservée par Eusèbe, et qui débute en ces termes : " Je crois que vous savez, et que chacun sait aussi de quelle manière Maximien et Dioclétien, nos pères et nos prédécesseurs, *ayant vu que presque tous les hommes renonçaient au culte des dieux pour se faire chrétiens*, ordonnèrent *avec très-grande justice que ceux qui auraient quitté leur religion seraient contraints par les supplices à la reprendre*."

Libanius, dans le panégyrique de son protecteur, Julien l'Apostat, le loue de ce que, persuadé que le Christianisme avait fait des progrès si rapides surtout à cause du massacre de ses disciples, il n'avait pas marché en cela sur les traces de ses devanciers qui avaient déployé contre eux tout l'appareil des supplices.

Ces citations, qu'il nous serait facile d'étendre à l'infini, suffisent amplement, ce nous semble, pour prouver un fait si notoire et si incontestable qu'en vérité il y a folie à vouloir le démentir.

Pline, proconsul de Bythinie, effrayé de la multitude d'innocents que l'on fait périr par un abominable excès de zèle pour la religion de César, en écrit à Trajan lui exposant que ces gens qu'on immole se distinguent par la pureté des mœurs et l'innocence de leur vie.

Celui-ci, assez peu touché de cette suprême injustice, malgré toutes les belles maximes de sa philosophie, répond : " Qu'il ne faut pas rechercher les chrétiens ; que s'ils sont dénoncés, on doit les interroger, et les punir s'ils s'avouent chrétiens." C'est ainsi que ce grand prince, l'un des meilleurs qui passèrent sur le trône, permet pourtant la délation et ordonne le martyre des confesseurs de la foi. C'est ainsi qu'en matière de croyance, penser différemment de César constitue un crime de lèse-majesté, puni par le bûcher ou l'échafaud !

Un apologiste, Méliton d'Athènes, adresse ces représentations au *sage* Marc-Aurèle : " Chose inouïe ! l'innocence est aujourd'hui poursuivie, persécutée dans les provinces d'Asie, *d'après de nouveaux* décrets. *A la faveur des édits impériaux*, des délateurs impudents, avides du bien d'autrui, travaillent nuit et jour à dépouiller les innocents. Si tout cela se fait par vos ordres, grand empereur, nous devons nous soumettre, et recevoir la mort ; seulement, nous vous demandons d'examiner par vous-même ceux qu'on accuse, et de statuer ainsi, dans votre équité, s'il faut les faire mourir, ou si vous les jugez dignes de vivre ; mais si les décrets dont on s'autorise, et qu'on ne devrait pas porter même contre des barbares, ne sont pas votre ouvrage, nous ne ferons que vous supplier plus instamment encore de ne pas permettre que nous soyons victimes d'un tel brigandage." Inutile d'ajouter que ces prières ne furent pas écoutées.

Dans une homélie, Origène déclare que : " Le sénat, le peuple, les empereurs romains ont décidé qu'il n'y aurait pas de chrétiens."

L'illustre évêque de Carthage, St. Cyprien dit à Démétrius, proconsul d'Afrique : " Vous dépouillez, vous incarcérez, vous traînez des innocents dans les fers ; vous les livrez impitoyablement aux bêtes, aux flammes, au glaive des bourreaux ; vous affectez de prolonger leurs supplices ; une ingénieuse barbarie invente de nouvelles tortures. Quelle est donc cette rage insatiable ? d'où peut venir ce libertinage de cruauté qui vous emporte ? "

Tertulien s'écrie : " Nous sommes les seuls citoyens auxquels il ne soit pas permis de parler pour se justifier, pour prévenir un jugement inique..... Vous violez toutes les formes de la procédure criminelle dans le jugement des chrétiens ..... Notre nom seul fait tout notre crime..... Tous les jours ou nous assiége, tous les jours on nous trahit ; bien souvent on vient nous faire violence jusque dans nos assemblées.....Combien de fois, sans attendre vos ordres, la populace, prévenue contre nous, ne nous a-t-elle pas lapidés, et n'a-t-elle pas mis le feu à nos maisons !..... On n'épargne pas même les morts, on viole le repos de la tombe pour en arracher

les cadavres des nôtres, dont on traîne ensuite les lambeaux par les rues."

A ceux qui leur reprochent d'être athées sous prétexte qu'ils ne veulent pas adorer les divinités monstrueuses de l'Olympe, le même Tertullien oppose cette affirmation énergique : " Nous le disons hautement, nous le disons à la face du ciel et au milieu des tortures, le corps mis en pièces et ruisselant de sang : Oui, nous adorons Dieu par le Christ !"

Mais l'ignorance ou un intérêt mal entendu portait les juges, les philosophes et les prêtres des faux dieux, sans excepter même les Césars, à partager sur leur compte les préventions populaires qui les chargeaient de tous les crimes, qui les jugeaient aveuglément coupables et capables de tout. Avec une entente merveilleuse, qui est une des étrangetés de l'histoire, on les accusait de s'abandonner à l'athéïsme, à la magie, à d'infâmes amours dans leurs réunions si austères, de sacrifier des enfants à peine séparés des entrailles maternelles, pour se repaître de leur chair et de leur sang, de jeter des sortiléges, d'être les ennemis de César, la cause ou l'instrument de tous les maux qui fondaient presque sans interruption sur l'Empire.

Les malheureux avaient beau protester : leur voix se perdait dans le concert d'imprécations qui s'exhalaient comme les mugissements de la tempête autour d'eux. C'était bien inutilement que du fond de son exil, un évêque écrivait à Marc-Aurèle : " On nous persécute, on nous dépouille ouvertement de nos biens, mais notre religion, depuis longtemps répandue parmi les Barbares, a fleuri, sous le règne d'Auguste, dans vos Etats auxquels elle n'a cessé de porter bonheur."

Suétone ne trouve que des éloges pour l'acte de Néron condamnant à mort cette " race d'hommes livrés à une superstition nouvelle et malfaisante."

Tacite les peint sous les plus noires couleurs ; il dit qu'ils sont l'aversion du genre humain, *odium generis humani*, et on sent que lui-même les hait autant qu'il exècre les monstres par lui voués à la réprobation de l'avenir.

Julien les accable d'épithètes flétrissantes ; Lucien les harcèle de ses mordantes épigrammes. Ils sont tant méprisés qu'on les ravale plus bas que les Juifs chassés plusieurs fois de Rome.

Les auteurs païens en général n'ont pas d'expressions trop ignobles à leur sens pour qualifier la croyance qu'ils professent. Ils l'appellent *dementia*, *insania*, *amentia*, *stultitia*, *furiosa opinio*, *furoris insipientia :* ils entassent les mots et les qualificatifs les plus méprisants pour désigner cette doctrine qu'ils dédaignaient de

connaître en elle-même, mais qu'au moins ils auraient dû apprécier par le spectacle moralisateur des vertus qu'elle faisait naître partout où pénétrait son esprit.

Et voilà la sagesse, voilà la tolérance des Romains !

Comment donc cette sublime folie de la Croix a-t-elle pu supplanter toute la politique de l'antiquité ? Comment a-t-elle pu déjouer d'une façon si inespérée la conspiration qui s'était tramée contre elle sur tous les points de l'univers ? Comment donc cette religion, si universellement abhorrée, a-t-elle pu triompher et des anathèmes du pouvoir, et des dédains des savants, et des fureurs du peuple, et de la rage des bourreaux ?

Que le fataliste essaie tant qu'il lui plaira d'expliquer ces choses par le hasard : il ne convaincra assurément personne ; quant à nous, nous avons moralement la certitude que la Providence a présidé à ce miraculeux changement qui, sans elle, aurait été d'une réalisation absolument impossible.

Nous n'avons ni le temps ni l'intention d'entrer dans d'arides détails et des recherches compliquées pour préciser le nombre des martyrs : ce qui précède établira avec les nouveaux témoignages que nous allons exposer, quelle multitude innombrable a dû payer de la vie son attachement à la grande victime expiatoire qui a racheté le monde de la servitude du mal et de l'erreur.

Ecoutons Bossuet : "Les chrétiens furent toujours persécutés tant sous les bons que sous les mauvais empereurs. Ces persécutions se faisaient, tantôt par les ordres des empereurs et par la haine particulière des magistrats, tantôt par le soulèvement des peuples, et tantôt par des décrets prononcés authentiquement dans le sénat sur les rescrits des princes ou en leur présence."

On doit en outre remarquer que l'autorité, quand elle jugeait à propos de suspendre momentanément les recherches contre les croyants, n'abrogeait pas les décrets sanguinaires qui les signalaient à l'animadversion publique ; de sorte qu'en tout temps, le fanatisme pouvait les dénoncer sous le manteau de la loi et les faire condamner par les tribunaux criminels s'ils refusaient d'offrir de l'encens aux idoles. Car jamais dans l'ancienne Rome le culte national n'inspira plus d'ardeur superstitieuse, jamais il ne fut défendu avec un zèle plus outré que dans la période de l'empire où on n'y croyait déjà plus. Le présent, que dominait l'incroyance, alarmait pour l'avenir. On se figurait que Rome, sans les dieux, ne pouvait subsister, que la Ville ne serait éternelle qu'à cette condition que les déités du Panthéon resteraient la personnification matérielle du symbole religieux, et de peur de périr, on s'attachait aux traditions caduques du passé comme à une espé-

rance ou à un gage de salut. On affectait à leur égard une vénération et un dévouement qui étaient loin des intelligences et des cœurs. Cette affectation de respect ne trompait cependant personne, et l'hypocrisie se propageant dans toutes les classes, avait acquis la force d'une institution d'Etat.

On ne voulait pas comprendre que le Christianisme, loin d'ajouter aux principes de destruction qui préparaient sourdement la ruine du corps social, était propre au contraire à les extirper tous par sa morale, ennemie des mœurs corrompues, antagoniste de toutes les mauvaises passions qui introduisent le désordre, les dissensions et l'anarchie dans un Etat. On s'obstinait à méconnaître l'évidence de cet axiome que le Christianisme élève les nations tandis que le polythéisme les abaisse, et qu'en vertu de la loi divine du progrès, celui-ci devait disparaître pour laisser le champ libre à celui-là.

Que d'iniquités, que de malheurs et de bouleversements n'aurait-on pas écartés de l'arène politique si au lieu de le prescrire et lui refuser place au soleil, on l'eût accueilli avec les égards qu'il mérite, si on eût accepté ses services au lieu de lui courir sus, si on eût embrassé sa cause comme celle de la civilisation contre le flot montant de la barbarie qui menaçait l'empire d'une inondation prête à tout engloutir, au lieu de la combattre en lui imputant la décadence de toute choses, qui était le fait d'institutions perverses par nature qu'on s'opiniâtrait à maintenir debout au mépris du bon sens et de l'expérience de chaque jour ; si enfin, on eût renoncé à lui faire une guerre qui devait nécessairement tourner contre ses agresseurs pour s'en servir, deux siècles avant Constantin, sans autre but que de détruire l'égoïsme et la corruption dans les âmes, la bassesse, le sophisme et les préjugés dans les esprits, afin de ramener la liberté sur la terre, et de faire connaître à tous le Dieu qui commande dans les cieux. Grâce à cette grande politique, la seule juste et vraie, la seule honnête, la plus habile, et qui répondait parfaitement aux impérieuses nécessités d'alors, le monde aurait été changé, transformé, purifié des souillures de l'idolâtrie sans passer par les mains des barbares qui l'ont renouvelé au prix de tant de carnage et de ruines.

F. X. Demers.

(à continuer)

M. MARMETTE;

L'Intendant Bigot—Montréal, 1872.

Dans ma dernière étude sur M. Marmette, j'ai parlé de l'influence des romans sur la littérature actuelle, influence regrettable pour mille raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Le métier de romancier est prisé bien haut dans ce siècle, et il semble à plusieurs le plus propre à conduire à l'immortalité. Aussi, nombreux sont les auteurs qui passent leur vie à raconter les amours de Colombine et de Pierrot et leurs fortunes diverses. Qu'un centième des romanciers modernes obtienne la gloire qu'ils attendent tous et nos seuls contemporains auront fourni plus d'immortels que tous les âges passés.

Cette prétention, à vrai dire, paraît exagérée quand l'on étudie, sous son véritable jour, le rôle des conteurs d'histoires et la place que la raison leur a assignée dans les annales de l'esprit humain.

Alexandre Dumas s'est appelé lui-même *un amuseur du public*. *Amuseur*, tel est, en effet, le véritable métier du romancier. Son but ne peut être d'instruire le peuple, de lui enseigner ses devoirs, de lui redire son passé, c'est la part du prêtre et de l'historien : il écrit pour nous désennuyer.

Pour atteindre cette fin il choisit la voie la plus facile ; il raconte à l'homme l'histoire de ses faiblesses natives, et de ses passions ; il lui montre des héros qu'il a soin de peindre sous les traits les plus séduisants, il va même jusqu'à ennoblir en eux les penchants les plus honteux de notre nature, la luxure, la haine, la vengeance et l'orgueil, et ces vices ont sous sa plume un aspect qui les fait presque admirer. Il nous retrace leurs aventures, et c'est le récit des tentations qui nous arrêtent à chaque pas dans la vie ; c'est le récit de nos luttes contre le mal qui nous entraîne et que nous aimons, le romancier ne le sait que trop.

Ces voluptés de la chair, ces mauvais instincts de l'esprit, nous éprouvons une secrète jouissance à les voir ainsi glorifiés ; c'est une excuse pour nos propres défaillances, pour nos imperfections.

Nous aimons aussi à voir des personnages vertueux qui ne sont point dévots, qui paraissent ne jamais penser à Dieu ; l'esprit humain enclin à la révolte contre la loi divine se complaît dans cette illusion que la perfection morale est indépendante des enseignements chrétiens.

Il y a, je le sais, des romans honnêtes, mais, aveu triste à faire, ils sont en général les moins populaires. Le romancier chrétien s'interdit toute licence, toute peinture immorale et lascive, dans ses œuvres le vice apparait sous son vrai jour et les passions nous sont montrées dans toute leur laideur. Ses héros, chastes, humbles, pleins de charité, oublieux des injures, plaisent aux personnes ignorantes des voluptés des villes, à celles dont le cœur et l'esprit n'ont pas été énervés par la mollesse ou l'oisiveté, à celles qui cherchent dans les livres une lecture innocente qui les repose des fatigues du jour, et non des émotions violentes et sensuelles. Mais les gens du monde ne jugent pas ainsi. Ce qu'il leur faut, ce sont les turpitudes racontées par Paul de Kock, Dumas, Eugène Sue, Balzac ou Ponson du Terrail. A ceux-ci, ils pardonnent toutes les inepties, pourvu qu'ils trouvent dans leurs ouvrages la sanction de leur propre corruption, et quelque chose qui secoue un peu la torpeur de leur cœur blasé.

Le romancier les amuse comme l'acteur ou l'actrice, comme le saltimbanque, comme les autres amuseurs du public : c'est exercer un triste métier.

De nos jours le faiseur de romans a de l'importance, célébré, exalté partout, il inspire presque autant d'enthousiasme qu'une grande chanteuse ou qu'un brillant ténor (en France, j'entends ; (on est loin de tout cela ici, grâce à Dieu,) il peut donc se faire illusion et se croire immortel lorsqu'il se fait autant de tapage autour de son nom.

Les plus illustres personnages tentent la carrière qu'il suit. Les généraux, les diplomates, les philosophes eux-mêmes croient leur gloire incomplète, s'ils ne produisent une pièce de théâtre ou un roman ; ils prisent bien plus le renom de ces œuvres que la gloire qu'ils obtiennent par d'autres travaux.

Ce renversement des principes est logique ; la société en révolte contre Dieu déifie ceux qui font l'apothéose de ses mauvais penchants ; mais il est le présage de révolutions sanglantes qui bouleverseront le monde jusqu'à ce que l'ordre naturel soit rétabli Alors l'histrion sera de nouveau un banni ; alors l'ouvrier drama-

tique, et le conteur d'histoires impures descendront à leur rang, dénués désormais de tout prestige et de tout honneur.

Dans l'ensemble des travaux de l'intelligence humaine, les amuseurs du public ne comptent que pour peu de chose. A peine chaque pays en montre-t-il un ou deux dont la mémoire ait traversé les siècles.

Arioste en Italie, Rabelais, Scarron et Lesage en France, Cervantes en Espagne, DeFoe, Fielding en Angleterre, et quelques autres d'un moindre mérite, voilà presque tout ce qui reste de cette légion de romanciers qui ont charmé nos aïeux.

Dans ce siècle, les renommées d'hier sont déjà tombées pour faire place à d'autres. Les goûts changent, ce qui plaisait répugne : il faut inventer du nouveau.

Le roman de chevalerie a fait place au roman de bergers, éclipsé à son tour par le roman sentimental des *Précieux*. Sous l'empire brillait le roman mélancolique, dont les grands noms de Chateaubriand et de Goëthe n'ont pas empêché la chute ; enfin nous avons le roman d'intrigue, qui règne encore ; mais pour conserver sa popularité, il a dû s'affranchir de toute règle, il est devenu le roman *canaille*, et l'imagination effrayée n'ose lui assigner un successeur.

Le roman canadien, il est vrai, n'est pas aussi bas, mais fils du roman français, il suit la même pente, et déjà les amusements qu'il offre au lecteurs ne sont pas exempts de tout danger.

***

Après ces considérations, trop longues peut-être, sur la portée générale des romans, revenons à M. Marmette, et ouvrons l'*Intendant Bigot*.

Les héros du livre sont Raoul de Beaulac et Berthe de Rochebrune, qui sont fiancés l'un à l'autre, et Bigot qui s'oppose au bonheur des amants. Après bien des épreuves et des fortunes diverses Raoul et Berthe se marient vers la fin de l'ouvrage, tandis que Bigot et la Péan subissent le châtiment de leurs forfaits.

Comme dans François de Bienville, l'auteur a mêlé ses personnages aux événements les plus remarquables de notre histoire. Cette fois, ce sont les dernières luttes du Canada contre l'Angleterre qui sont le sujet des récits, ce sont les escarmouches, les batailles, les trahisons, tout ce que les chroniques racontent sur cette époque de gloire et de deuil. La partie consacrée par M. Marmette à narrer ces grandes choses, est la plus intéressante de son roman. Nos vieux auteurs lui fournissent un thème où il n'a

rien à inventer ; le respect de la vérité le force de rester dans de justes bornes, et tout son rôle est alors de nous conduire naturellement de scène en scène, d'introduire à leur tour ses divers personnages ; il s'en acquitte à merveille et c'est par là qu'il sait le mieux plaire au lecteur.

Sans m'arrêter plus longtemps sur l'ensemble de l'ouvrage, je passe de suite à l'examen du style.

1o. Descriptions.—Ce qui choque dès la première page, ce sont d'interminables descriptions. Sous prétexte de nous faire connaître l'ancienne société canadienne le romancier nous dit comment se vêtissaient nos aïeules et nos aïeux ; il a peur d'oublier la moindre dentelle, le moindre nœud. Si je ne voyais apparaître les « *resplendissantes épaules*, » je croirais qu'il veut tout simplement conquérir le patronage des tailleurs, et que les marchandes de mode lui ont donné des leçons.

« Il (Bigot) portait un habit de satin aurore à très-larges basques et à revers étroits liserés d'or. Ce brillant justaucorps laissait voir une veste de satin blanc par l'échancrure de laquelle s'échappait une cravate de mousseline dont les bouts très-longs pendaient par devant en compagnie de cascades de dentelle qui tombaient sur la chemise.»

« La culotte de même étoffe que l'habit, descendait en serrant la jambe jusqu'au dessous du genou : là elle s'arrêtait retenue par de petite boucles en or et recouvrait le bas bien étiré sous lequel se dessinait avec avantage un musculeux mollet.»

« Inondée de bouillons de soie, noyée de *brouillards de blonde*, elle (madame Péan) était mise avec tout le superbe mauvais goût auquel surent arriver par trop de recherches, les femmes du temps de Louis XV.»

« Elle portait une robe de soie moirée à dos flottant, ouverte au corsage et à la jupe qui ondoyait d'autant plus à la lumière des lustres, qu'un *énorme* panier,—cet ancêtre de la crinoline, laquelle vient de disparaître à son tour—gonflait de manière à obliger ceux qui lui parlaient de se tenir à six pieds de distance, etc., etc.»

« Un mignon collier d'or et de rubis d'orient s'enroulait comme une couleuvre autour de son beau cou.»

« Des manchettes à trois rangs composées de dentelle, de linon et de fine batiste, retombaient en éventail sur un avant bras nu, rond, blanc et potelé comme en dut rêver le statuaire qui créa la Vénus de Médicis.»

Tous ces détails ne sont-ils pas oiseux ? Ne peut-on se faire une idée du caractère de Bigot sans connaître la couleur de sa culotte ou la forme de son justaucorps ?

2o. Constructions vicieuses, mièvreries, fautes de français.—« Le pur profil grec de son visage pâli par l'émotion se détachait du ciel bleu, comme la blanche figurine des camées antiques.»

« Le feu de la colère brûlait la prunelle de son œil noir. On aurait dit comme le rayonnement d'une de ces étoiles qui scintillaient au-dessus de sa tête dans l'azur du firmament.»

« Sournois dédaignait de perdre son temps à remplir un verre et buvait ordinairement le goulot sur les lèvres »

« Comme cela, disait-il, on ne *perdait* rien de ce divin, arôme qui *n'avait* pas même un prétexte pour s'éventer.»

Nos *habitants* disent parfois : *Si vous avais fais çà, si vous étais venu, quand vous voudrais*, mais je ne vois à M. Marmette aucune raison plausible de les imiter dans leur amour de l'imparfait.

« Raoul sentit un instant son cœur frissonner sous ses côtes. Il eut froid au crâne. Les muscles de ses mollets semblèrent prêts à se rompre comme une corde qu'on a trop tendue.»

« Les pauvres frêles jambes de la petite toutes bleuies par les caresses sournoises de la gelée ; pendant que les souliers privés de leurs boucles semblaient se complaire à mettre en contact immédiat avec la neige les *mignons pieds* qu'ils auraient dû si soigneusement protéger.»

« La curieuse (la lune) semble vouloir jeter un coup d'œil furtif au dedans de la maison, *car* sa pâle lumière argente les carreaux *sombres* des fenêtres de la façade. Mais discrète est sa curiosité, *car qui* saura jamais les mystères qu'elle a surpris quand elle appuyait ainsi son front diaphane sur les croisées du château.»

O Molière tu es vaincu ! Cathos et Madelon réhabilitées par nos auteurs, parlent leur jargon ridicule d'un air plus triomphant que jamais.

C'est maintenant **ainsi que parle la nature**

Dans un certain passage, M. Marmette s'écrie : « Voyons un peu ce qui *devait se passer* le même soir à Beauport et à Beaumanoir » et de suite il raconte *ce qui s'y passait.*

« Il savait quelle influence *énorme* la défaite du jour aurait sur les troupes françaises qui *se laissent le plus facilement* décourager par un revers.»

Sans le vouloir, j'en suis sûr, M. Marmette insulte à nos aïeux comme à la vérité. Nos soldats de 1759 étaient les troupes françaises qui *se laissaient le moins facilement* décourager par un revers : l'histoire et M. Marmette lui-même sont là pour le prouver.

3o. Invraisemblances.—M. Marmette aime les dénouements imprévus, inimaginables. Dans Bienville, le héros est garotté auprès

d'un baril de poudre, auquel est fixée une mèche allumée, l'explosion est imminente; soudain l'hôtelier Boisdon, qui court au hasard par la ville, reçoit une balle dans la jambe; il fait un soubresaut, et va tomber sur le baril de poudre dont il éteint la mèche. Rien de plus merveilleux.

Dans Bigot, Berthe, fille vigoureuse mais sujette aux longs évanouissements, est en léthargie depuis je ne sais combien de temps; on la croit morte et tout se prépare pour les funérailles; Raoul, son fiancé, pleure à la porte, tout en considérant *les fenêtres crevées qui fixent sur le passant leurs regards creux comme les orbites d'une tête de mort, ou les hautes cheminées qui élèvent vers le ciel leurs grands bras de squelettes comme dans le commun élan d'un muet désespoir*; tout à coup une bombe s'abat sur la maison mortuaire, il s'ensuit un fracas épouvantable, alors Berthe revient à la vie, et fait de suite à Raoul une brûlante déclaration d'amour.

M. Marmette croit aux miracles, et même il en opère de remarquables dans l'occasion.

Une autre invraisemblance, c'est le récit de l'enlèvement de Berthe par les Anglais. La jeune fille disparaît, et Raoul est entraîné à son tour sans penser à elle le moins du monde; il s'occupe d'abord de son propre salut, et quand il a reconquis sa liberté, il s'informe de sa fiancée, après avoir joué le rôle du pieux Enée, qui fuyait les murs de Pergame,

Sans penser à sa femme,
Qui se perdit en chemin.

4o. Longueurs.—" Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire," a dit Boileau. C'est un précepte que devraient méditer nos auteurs canadiens, M. Marmette surtout. Jamais il ne sait résister à la tentation d'écrire toutes les phrases que son imagination lui fournit; il allonge une période pour mettre quelques épithètes de plus, il multiplie les propositions incidentes et quand il a satisfait votre esprit, il n'a de repos qu'il ne l'ait rassasié jusqu'au dégoût.

C'est ainsi que par une abondance stérile et désagréable il gâte des passages qui, sans cela, seraient peut être charmants.

" Non ! Mais il faut que tous les diables d'enfer soient acharnés contre moi ! cria Bigot qui froissa la lettre avec rage et la jeta dans un coin de la chambre. Manquer une partie de chasse qui me promettait des émotions; et par une si belle journée, ajouta-t-il, *en lançant un regard au brillant soleil dont les rayons, répercutés par l'eau limpide contenue dans le bassin d'un lave-main d'acajou dansait follement sur la muraille.*"

" Pauvres ancêtres, dont les os blanchis se retrouvent par toute la contrée sous la charue du laboureur tant ils sont nombreux les champs de bataille *de la patrie* où vous êtes tombés en combattant, c'est à peine si vos fils d'*aujourd'hui* savent apprécier votre grandeur d'âme ! Il en sont stupéfiés ! Peut-être même se rencontrera-t-il parmi eux des économistes qui seront tentés de taxer votre héroïsme de folie. *Serait-ce donc ô sublimes fous que vous étiez, que votre forte race s'est tellement abâtardie d'âge en âge qu'elle ne peut plus produire aujourd'hui que des épiciers ?* "

" Leurs regards (de Berthe et de Raoul) où se lisaient tous les sentiments de leur âme, accompagnaient ce duo plus charmant encore que les harmonieuses roulades *que les oisillons perlaient à la cime des arbres, sur le passage des deux amants, en lustrant leurs plumes avec les gouttelettes de rosée tombées sur le bord de leurs nids.*"

Ces longueurs fatigantes se retrouvent à chaque page.

5o. Dans ma première étude, j'ai signalé le penchant de M. Marmette à imiter les romanciers français, j'aurais dû ajouter qu'il ne se contente pas d'imiter leur style, de copier leurs personnages ; il leur emprunte encore ces peintures lascives qui rendent un ouvrage, moral en soi, dangereux pour les mœurs.

Malgré la haine que l'auteur affecte de porter à l'infâme Bigot, à la criminelle Péan et à leurs amis, il ne laisse pas de décrire leurs ébats dans un style qui est loin d'être chaste. La complaisance visible qu'il met à nous faire connaître leur vie dans les détails les plus intimes, ajoutons les plus repoussants, ne cadre guère avec l'horreur qu'il paraît éprouver. On dirait plutôt qu'il est heureux de trouver sur son chemin cette société licencieuse pour lâcher la bride à sa plume et se rendre populaire auprès des jeunes lecteurs en s'attaquant à leurs sens.

Il aime surtout à déshabiller les dames, à nous les faire voir dans une toilette légère presque semblable à celle qu'il préférait lui-même dans son jeune âge, au dire de son biographe, quand " *à quatre heures du matin on le trouvait en queue de chemise, à cheval sur la lucarne de la maison, fouettant le bardeau, chantant la préface, jouant de la bombarde.*" (*Opinion Publique* du 28 mars 1872.)

En quelques circonstances il met dans la bouche de ses personnages des paroles qui sentent le mauvais lieu ; il leur prête des propos bas qui se tolèrent dans les chambres de garçon, mais que personne n'oserait répéter devant une dame ou dans le plus humble salon.

C'est oublier les convenances ; l'écrivain doit même, en peignant le vice, se servir d'expressions chastes, de manière à ne pas salir

l'imagination du lecteur, et le moins qu'on ait le droit de lui demander c'est de ne rien écrire qui ne puisse se lire à haute voix, dans la bonne compagnie.

***

La sévérité de ma critique fera croire peut-être que je méconnais les talents de M. Marmette ; il n'en est rien pourtant.

En parcourant ses œuvres j'ai admiré la fécondité de son esprit, la richesse de son imagination et l'art qu'il met à disposer son sujet de manière à tenir l'intérêt du lecteur éveillé jusqu'au bout. Il s'élève parfois jusqu'à l'éloquence, comme dans le passage suivant :

" Bien que j'aie dit que le visage de Mademoiselle de Rochebrune annonçât (*il faudrait annonçait*) beaucoup d'énergie, les dames de nos jours qui ne savent pour la plupart, que penser à leur toilette et parler chiffons et dentelles, se récrieront peut-être sur les idées martiales de mon héroïne. Permettez-moi, mesdames, de vous rappeler, si vous vous plaisiez à l'oublier, que vos mères furent des femmes fortes, qui savaient aussi bien charger et tirer un mousquet que vous promener vos doigts effilés sur les touches d'ivoire d'un piano, ou suivre les capricieuses arabesques de vos broderies. Souvenez-vous que dans ces temps chevaleresques, où le cri de guerre des Iroquois venait réveiller leurs enfants au berceau, les Canadiennes ne craignaient pas, pour défendre leurs fils, de faire le coup de feu avec les maraudeurs indiens. Ne riez pas, car si les exemples de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette vous paraissent d'une époque et d'un pays trop lointains, sachez que nous eûmes aussi des femmes héroïques, dont les noms figurent avec honneur dans les plus belles pages de notre histoire. Apprenez à vénérer les noms de Mme de Verchères et de sa fille, comme en France on bénit celui de la vierge de Domrémy et de l'héroïne du siége de Beauvais. La vie n'est pas toujours rose et ce n'est pas sans cesse la saison des bals. Demandez-le plutôt à vos pauvres sœurs de France, qui n'ont entendu depuis une année que le fracas des armes et les cris de leurs fiancés et de leur époux mourants. Et si le tumulte des batailles laisse arriver leurs voix jusqu'à vous vous les entendrez vous dire que lorsque le soldat est broyé par la fatigue des combats, abattu par les revers, il a besoin que la bouche d'une femme lui souffle le courage au cœur. Elles vous diront que lorsque la patrie verse des larmes de sang, c'est à la femme forte de les étancher. Apprenez-le donc à vos filles ce noble nom de Verchères, et le soir à la veillée racontez leur les beaux souve-

nirs qu'il rappelle, afin que si, par malheur, un jour leurs frères tombaient sanglants sur un champ de bataille, nos sœurs ne craignissent pas d'affronter les balles pour panser de nobles blessures et arrêter l'effusion du plus pur sang de la patrie."

Cette page est magnifique. L'auteur, n'obéissant qu'à l'impulsion de son esprit et de son cœur, nous a donné un morceau classique.

Cette dernière épithète, si j'en crois des amis officieux, blessera plus M. Marmette que toutes mes critiques, cependant je la maintiens, et je profite de cette occasion pour dire ma pensée sur la littérature classique.

L'an dernier, M. J. Auger me reprochait dans le *Réveil* d'en être encore au style de 17e siècle, et de blâmer tout ce qui s'en éloigne ; il ne m'a pas compris. J'ai toujours admiré Boileau, Racine, Labruyère et Molière, et je crois encore aujourd'hui qu'il est indispensable pour qui veut briller dans les lettres françaises, de les bien connaître et d'étudier dans leurs ouvrages les règles imprescriptibles du bon goût.

Je ne crois pas cependant qu'il soit nécessaire de les copier ou de les imiter servilement ; autres temps, autre style, les auteurs de chaque siècle se distinguent toujours par une manière d'écrire différente. Ce qui ne change pas ce sont les principes fondamentaux des belles-lettres. Ces principes, Horace les énumérait il y a dix-huit cents ans et plus dans l'Epitre aux Pisons, et Boileau les interprète et les commente après lui. Ces deux poëtes demandent si peu du peu du reste qu'on les accuse aujourd'hui d'étroitesse d'esprit.

Je crains toutefois n'avoir pas réussi aux yeux d'un certain nombre de personnes ; elles trouveront encore trop de blâme, et pas assez de louanges. Je n'ai d'autre moyen de m'excuser qu'en citant ces vers du poëte :

> "En le blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi,
> Et tel qui m'en reprend en pense autant que moi."

La clarté, la précision, l'élégance, la propriété des termes, la variété dans le style, la simplicité, la sobriété en tout, voilà ce qu'ils exigent, en permettant d'employer tous les tropes imaginables, pourvu que ces quelques règles soient observées.

Mais aussi qui méprise ces préceptes tombe aussitôt dans le pathos et n'écrit rien qui ne soit trivial et de mauvais goût.

Je termine ici mes études sur les œuvres M. Marmette. Dans les appréciations que j'ai faites de son style, je me suis efforcé d'être impartial, et de mettre en relief les bonnes comme les mauvaises qualités de l'auteur.

J. O. Fontaine.

Québec, 1er Septembre 1877.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

V

(suite)

Lorsque plusieurs membres se lèvent en même temps dans le cours d'une discussion, le président a le droit absolu de désigner celui qui doit parler. Il s'agit par conséquent pour chacun d'être vu le premier. C'est ce qu'on appelle " saisir l'œil du président " (catching the speaker's eye). Heureux celui qui peut y réussir ! On conçoit que ce pouvoir, s'il n'était loyalement exercé, pourrait donner lieu à de graves inconvénients. Heureusement, le président actuel est, sous ce rapport, au-dessus de tout reproche. Il serait difficile de le surpasser en dignité, en courtoisie, et surtout en impartialité, pour ne rien dire de sa connaissance magistrale des formes et des usages parlementaires. Ce n'est certes pas une petite gloire pour un homme que de posséder la confiance des Communes d'Angleterre et de savoir gouverner une pareille assemblée, même dans les jours d'orage, par cet heureux mélange de douceur et de fermeté qui distingue aujourd'hui le titulaire du fauteuil.

Le premier " commoner " du pays, élu par les " gentlemen commoners " d'Angleterre, a toujours été un gentleman par excellence, et il n'y eût peut-être jamais de type plus accompli dans ce genre que l'ancien président M. Shaw Lefevre, aujourd'hui vicomte Eversley.

Quant à la règle en vertu de laquelle le président choisit celui qu'il lui plait parmi les orateurs qui demandent à parler, elle souffre une exception. La courtoisie de la chambre donne toujours la préséance à tout membre nouveau qui ne s'est pas encore fait entendre. Il est bien entendu que ceci ne concerne pas la première

session d'un nouveau Parlement, où tout le monde est sur le même pied. Cette circonstance mise à part, si plusieurs membres, fussent-ils une douzaine, se lèvent en même temps, les cris : " Le nouveau membre ! le nouveau membre ! " retentissent de toutes parts, et le président le désigne aussitôt.

Mais que le nouveau membre y prenne garde. Il peut se faire l'occasion belle ou la gâter par la façon dont il en usera. Tout dépend souvent de la première impression. Non que l'échec d'un premier discours doive forcément briser un avenir parlementaire ; il y a des exemples remarquables pour prouver le contraire, depuis Sheridan jusqu'à Disraeli. C'est la nature de l'échec qu'il importe de distinguer. Si l'orateur échoue par suite de timidité ou d'une excessive odestie, cela ne préjuge rien pour sa future renommée oratoire. Les Communes d'Angleterre sont un corps généreux et font volontiers la part de l'embarras que doit naturellement causer une première épreuve. Mais si l'orateur prend un ton diatorial et emphatique ; s'il a un style déclamatoire, un flot de parole et peu de pensées, toute indulgence s'évanouit. La Chambre n'aime à être régentée par personne, à plus forte raison par un novice. Donc, que le nouveau membre bannisse toute ambition de devenir un Démosthène ou un Cicéron, d'éclipser Chatham ou Pitt, Canning ou Gladstone ; qu'ils se rappelle qu'il est simplement John Stubbs ; qu'il dise ce qu'il a dire dans le langage le plus simple et le plus clair. Encore cela n'est-il pas aussi facile qu'on le suppose. La nouveauté de la situation, la vue de deux ou trois cents têtes tournés vers lui, le silence de l'assemblée, la pensée des reporters et celles des commettants qui attendent avec impatience le discours virginal de leur élu, toutes ces circonstances sont plus que suffisantes pour énerver l'homme le plus fort. A vrai dire, nous n'augurerions pas bien de celui qui se lèverait pour parler à la Chambre sans ressentir un trouble intérieur. Les plus grands orateurs n'en ont pas été toujours exempts. Qui surpassa jamais Cicéron dans l'art de bien dire ? Et cependant son livre *De Oratore* met dans la bouche de Crassus cette confession remarquable : " Equidem et in vobis animadvertere soleo, et in me ipso sæpissime experior ut exalbescam principiis dicendi, et totâ mente atque omnibus artubus «contremisco».» Qui était plus fécond et parfois plus éloquent que Canning ? Et pourtant de Quincey raconte qu'à un simple dîner chez le maire de Liverpool il éprouva une telle émotion avant de parler, qu'il fut obligé par deux fois de quitter la salle pour rassembler ses idées.

Il n'est pas rare qu'un membre qui désire prendre la parole, s'il n'en a pas l'habitude, prévienne en particulier le président de son

intention. Dans ce cas, il peut compter sur l'attention la plus bienveillante. Toutefois il devra s'armer de patience, car il aura, selon toute apparence, bien des contre-temps à subir. Au moment même où il croit son tour venu, un ministre se lève, et le voilà forcé de se rasseoir; car le ministre, aussi bien que le chef de l'opposition, doivent avoir naturellement le pas sur lui; la Chambre ne souffrirait pas qu'il en fût autrement. Il n'a donc pas le droit de se plaindre. Alors commence pour l'infortuné la torture du discours en suspens. Un malheureux aspirant à la parole peut se lever jusqu'à dix fois dans le cours d'une discussion sans pouvoir jamais « saisir l'œil du président.» Pauvre homme. Il a le gosier en feu, les lèvres sèches; son système nerveux se disloque et ses idées se troublent, tandis qu'il attend la péroraison de l'orateur auquel il espère succéder. Aux dernières parole de celui-ci, il se lève de nouveau, et c'est pour voir un autre désigné à sa place. Il y a quelque chose de pire encore que le supplice de l'attente: le malheureux voit se dérober son meilleur argument, sa citation si caressée, et il s'écrie dans son dépit, s'il sait le latin: « Pereant isti qui ante nos nostra dixerunt.»

Le moment le plus opportun pour le discours d'un novice arrive généralement entre sept heures et demie et neuf heures, lorsque la grande masse des élus dîne, soit dans la salle à manger de la Chambre, soit dans les clubs ou ailleurs. A ce moment la température de la Chambre est pour l'ordinaire à zéro, et il n'est guère probable que la discussion vienne à s'animer. Les étoiles refusent de briller dans un ciel aussi terne. En d'autres termes, les grands orateurs dédaignent de parler dans le désert. Il est vrai qu'il n'est pas encourageant de pérorer devant des banquettes vides et de voir ses auditeurs disparaître l'un après l'autre, entraînés par une basse préférence pour le roastbeef et la moutarde. Heureusement, il y a les reporters, qui ne dînent jamais. Dès le lendemain, le discours s'envolera sur ses ailes de papier jusqu'aux extrémités du royaume, bien que peut-être un peu écourté. Et puis l'orateur peut s'accoutumer au son de sa voix, une connaissance moins facile à faire que bien des gens ne se l'imaginent. Après tout, qu'importe que la Chambre s'en soit allée dîner? Il y a moins de critiques pour faire des remarques malveillantes. Le silence de la solitude est moins redoutable que celui d'une multitude qui ne fait même pas au parleur l'aumône d'un seul " écoutez (1)! " Le grand œuvre est accompli. Le discours est prononcé: s'il est resté peu de monde pour l'entendre, tant pis pour les autres. Le futur Démosthène peut aller dîner à son tour; il a rempli son devoir envers son pays, envers ses commettants et lui-même.

Il ne peut y avoir ni discussion ni discours lorsque la Chambre n'est saisie d'aucune question ; mais un membre quelconque peut se lever à quelque moment que ce soit et demander l'ajournement de la Chambre, ce qui lui donne l'occasion de parler sur tel sujet qu'il lui plaît de traiter. Celui qui a recours à cette manœuvre commence son discours en disant : « Je me mettrai en règle en concluant par une motion,» laquelle motion est toujours l'ajournement de la chambre. Un orage parlementaire peut surgir ainsi tout à coup comme une tempête au milieu d'une mer calme. Le droit de demander, dans le cours d'une discussion, l'ajournement de la Chambre ou l'ajournement de la discussion est une arme redoutable à laquelle la minorité a souvent recours pour échapper à l'oppression de la majorité. Si la minorité s'aperçoit que ses adversaires cherchent à clôre prématurément le débat et à enlever le vote, un de ses membres peut faire l'une des deux motions indiquées plus haut et, s'il est appuyé par un seul de ses collègues, demander le vote sur sa motion. S'il est battu un autre peut se lever et demander à son tour, en alternant avec son collègue, d'après les termes de la première motion, soit l'ajournement de la Chambre, soit l'ajournement du débat et un nouveau vote, Cette alternative peut se prolonger indéfiniment, jusqu'à ce que l'un des côtés perde patience et abandonne la partie. On a vu plus de douze votes successifs effectués de cette façon. On a vu les Communes d'Angleterre occupées depuis minuit jusqu'à l'aurore à trotter dans les couloirs (car tel est l'exercice qui accompagne le vote de division), tandis que les électeurs les croyaient engagées dans quelque importante discussion « circum ardua regni.»

VI.

Nous avons dit combien il importe à celui qui veut parler de " saisir l'œil du président ". Les possesseurs du premier banc jouissent, sous ce rapport, d'un vrai privilége. Ils en possèdent encore un autre, non moins précieux, c'est d'avoir la table devant eux, ce qui leur permet, lorsqu'ils prononcent un discours, d'étaler leur notes et les livres dont ils veulent faire des citations, comme aussi d'appuyer leurs mains si bon leur semble. Ce sont là autant d'avantages dont la privation est vivement sentie par leurs collègues moins favorisés, qui sont réduits à chiffonner leurs notes entre leurs doigts, et souvent à plonger pour repêcher leurs livres épars sur le parquet. Ces inconvénients, légers en apparence, ont quelquefois des effets désastreux ; ils déconcertent un orateur et lui font perdre le fil de ses idées.

Il n'est point permis aux orateurs de la Chambre des communes de lire leurs discours. On raconte qu'un légiste fort distingué avait écrit le sien et l'avait placé dans son chapeau, qu'il tenait contamment sous ses yeux en parlant. Son attitude paraissait si suspecte que les cris : " Read, read " (il lit), s'élevèrent de toutes parts. L'orateur, peu véridique, protesta qu'il ne lisait point. La Chambre, qui était en veine d'indulgence, feignit de le croire, et notre homme continua son " speech," sans quitter du regard le mystérieux couvre-chef.

Il semble que ce soit un parodoxe de dire que les discours gagnent et perdent à la fois la reproduction qui en est faite par les journaux. Quelques-uns y gagnent sous le rapport de la correction grammaticale. On ne saurait croire combien il y a peu d'orateurs qui respectent la grammaire. Si leurs discours étaient reproduits littéralement, il n'y a pas une petite écolière de village qui n'y découvrit des fautes. Les fautes de grammaire sont corrigées par les reporters. D'un autre côté, l'obligation d'abréger est cause que les délégués des journaux, excepté lorsqu'il s'agit de quelque orateur hors ligne, font subir à la prose qui se débite dans l'enceinte de la Chambre de déplorables mutilations. Il en résulte que maint passage remarqué devient une platitude, que tel mouvement oratoire, qui avait produit de l'effet, passe presque inaperçu. Les orateurs sont donc à la merci des reporters. La réputation des premiers dépend en partie du savoir-faire des seconds. Sans vouloir faire de comparaison mortifiante, nous dirons que les reporters du *Times* n'ont point de rivaux pour l'habileté avec laquelle ils résument les discours sans les défigurer, et glissent sur les menus détails pour mettre en relief les parties les plus saillantes.

Lorsqu'on se reporte à ces temps agités où se discutait le premier bill sur la réforme, et qu'on songe au langage passionné que tenaient les orateurs : lorsqu'on se rappelle les déchaînements d'O'Connell, les sarcasmes de Stanley, les violentes apostrophes de Macaulay, on est frappé de la différence qui existe entre le ton oratoire de cette époque et celui d'aujourd'hui. Aujourd'hui, il y a plus de décorum ; mais il faut avouer qu'en revanche il y a plus d'ennui. Rarement les débats s'animent assez pour offrir un véritable intérêt, et le manque d'éclat de la pensée n'est égalé que par la monotonie de l'expression. Si nos pères péchaient quelquefois contre les convenances, il faut se souvenir qu'il y avait dans la première moitié du siècle actuel bien des torts à redresser, bien des abus à extirper. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la force des sentiments produisait la violence du langage, et si les orateurs

de ce temps songeaient plutôt à ce qu'ils voulaient dire qu'à la façon de le dire. La même brutalité se retrouve dans la langue de la littérature et dans celle de la société. Il est vraiment curieux et instructif d'observer la différence de ton qui distingue la presse de cette époque de celle de notre temps. Les journalistes d'alors se jetaient à la tête des épithètes les plus malsonnantes, et l'on pourrait citer des articles qui attaquaient des journaux adverses ou des hommes publics avec une violence heureusement impossible de nos jours.

Dans les siècles païens, avant que se fût manifestée la bienfaisante influence du christianisme la véhémence grossière des orateurs n'a rien qui doive surprendre. L'exemple le plus frappant qui se puisse citer en ce genre est le discours attribué par Dion Casius à Fufius Calenus dans le Sénat romain, lorsqu'il attaqua Cicéron au sujet des récompenses demandées par l'illustre orateur pour les légions qui s'étaient déclarées en faveur d'Octave au commencement de la guerre civile. Cette diatribe est réellement trop offensante pour qu'on puisse la reproduire. Mais fut-elle jamais prononcée ? C'est ce dont il est permis de douter, car tout porte à croire que Fufius Calenus n'eût pas ôsé provoquer la foudroyante réplique que Cicéron lui eût certainement infligée s'il avait eu l'audace de tenir un pareil langage.

Les citations classiques ne sont plus guère de mode à la Chambre des communes. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, si l'on considère l'éducation, les antécédents et les goûts de ceux qui composent les assemblées de ce temps-ci. On peut regretter cet état de choses, mais il faut bien en prendre son parti. Saint Paul disait aux Corinthiens : " C'est à celui qui parle dans une langue inconnue de l'interpréter." Mais se figure-t-on un orateur obligé de traduire à son auditoire une citation de Cicéron ou de Virgile ? Il est à craindre qu'aujourd'hui ce ne serait que le petit nombre qui saurait apprécier ce noble passage du discours de Pitt à propos de la motion de Wilberforce sur l'abolition de la traite des nègres, prononcé au moment même où les rayons du jour naissant pénétraient dans la Chambre :

" Alors aussi l'Europe recevra une ample récompense pour la tardive bonté dont elle aura fait preuve en aidant ce continent à se dégager des ténèbres qui, dans d'autres régions plus heureuses, sont depuis longtemps dissipées :

Nosque ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic sera rubens accendit lumina Vesper.

" Alors pourront s'appliquer à l'Afrique ces paroles dites avec une intention différente :

His demum exactis,
Devenêre locos lætos et amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas :
Largior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo."

De nos jours, le Parlement a entendu M. Gladstone citer en mainte occasion un orateur classique avec un effet surprenant. La façon chaleureuse dont il accentuait son débit le faisait comprendre de tous.

Chaque orateur a sa manière qu'il serait curieux d'observer. Un des membres les plus distingués du Parlement semble toujours, lorsqu'il parle, se laver les mains, et s'il fait diversion à ce mouvement, c'est pour chercher derrière sa cravate une épingle imaginaire. Un autre balance ses bras arrondis, comme s'il berçait un nouveau-né. Un troisième caresse sa barbe et la relève chaque fois qu'il va dire ou qu'il a dit un de ces bons mots dont il est coutumier. Un quatrième plonge les mains dans ses poches, comme s'il craignait de se voir fouillé par ses voisins. Parlerons-nous de celui qui laisse périodiquement tomber son monocle après chaque phrase, et dont la principale occupation est de le réintégrer sous son arcade sourcilière ?

En somme, il est à remarquer combien peu les Anglais se préoccupent de la grâce dans l'action oratoire ; bien différents, à cet égard, des orateurs de la Grèce et de Rome. Ceux-ci connaissaient toute l'importance du débit, comme accessoire du discours, et le raffinement qu'ils y apportaient ne devait pas ajouter peu de charme à l'harmonie de leur éloquence.

Il n'est pas d'assemblée—si ce n'est peut-être une congrégation d'église—qui soit plus susceptible de s'égayer d'un incident futile que la Chambre des communes. La raison dans les deux cas est la même. Le rire vient en général de la surprise et du sentiment de l'incongruité. Or, pour des hommes sérieusement occupés, toute circonstance comique amène aussitôt un contraste qui provoque forcément l'hilarité. C'est ainsi que la moindre plaisanterie déride sûrement une réunion sérieuse. Il ne se présente pas souvent des occasions offrant une meilleure excuse à la gaieté que l'incident qui signala l'une des séances de l'avant-dernière session. Au beau milieu d'un discours du secrétaire d'Etat de la guerre, un chat parut tout-à-coup dans la salle, bondissant d'une place à l'autre, et finalement disparut sous les banquettes. Ce n'est pas, du

reste, le seul cas où un intrus à quatre pattes soit venu distraire l'attention de la Chambre. Voici ce que rapporte Cobbett dans son *Histoire parlementaire :*

" Pendant que lord North parlait, un chien qui s'était introduit dans la salle se mit à aboyer, ce qui produisit naturellement une explosion de rires. L'orateur partagea l'hilarité générale. Quand l'ordre fut rétabli, après l'expulsion du quadrupède, lord North reprit, en s'adressant au président, selon l'usage : " J'ai été inter-" rompu par un orateur nouveau. Cet honorable membre repré-" sente-t-il le *Bark*shire (1) ? Je l'ignore ; mais comme son argu-" ment est terminé, je vais reprendre le mien."

Une règle d'or de la Chambre est celle qui défend toute personnalité. Cette prohibition va si loin, qu'aucun membre ne peut parler d'un autre en le désignant par son nom ; il doit toujours user de la périphrase : " l'honorable membre pour telle ou telle localité." Le Parlement anglais offre, sons ce rapport, un exemple unique au monde. Ce n'est pas en France, ni en Allemagne, ni aux Etats-Unis que l'on voit rien de pareil. Si, dans la chaleur du débat, un membre des Communes transgresse les lois de la courtoisie, il est promptement et hautement rappelé à l'ordre par l'assemblée entière, et il n'arrive jamais qu'il ne retire pas sur-le-champ ses paroles, en exprimant ses regrets. De tels usages enseignent l'habitude de la modération et préviennent les querelles personnelles. La Chambre des Communes est animée d'un esprit généreux au plus haut degré. Si un membre a quelque grief particulier à exposer, quelque explication particulière à fournir, il peut compter sur une indulgence qu'elle pousse souvent à l'excès. La seule chose qu'elle ne tolère point est l'ennui ; aussi est-elle impitoyable pour les ennuyeux.

VII

Lorsque la Chambre est lasse d'un débat trop prolongé, elle a différentes manières de témoigner sa mauvaise humeur. Les cris de : " La division ! la division ! "—" La question ! la question ! " s'échappent d'une centaine de gosiers, tandis qu'un concert de grognements inarticulés étouffe la voix du malencontreux orateur qui semble vouloir éterniser la discussion. A la fin, il s'assoit, et personne n'ose plus affronter la tempête qui mugit de toutes parts.

---

(1) Le comté de l'*aboiement.*

Alors le président consulte la Chambre. S'il s'agit de la deuxième lecture d'un bill qu'on ait proposé de renvoyer à six mois, il dit : " La question posée devant la Chambre est que tel bill soit lu actuellement pour la seconde fois ; mais il a été présenté un amendement à l'effet de supprimer le mot " actuellement " et d'y substituer ceux-ci : " de ce jour en six mois ". La question que je vais soumettre à la Chambre est que le mot dont la suppression est proposée demeure partie de la question. Ceux qui sont de cet avis diront " oui ", les autres diront " non ". "

Ceux qui veulent que la seconde lecture se termine désirent naturellement le maintien du mot " actuellement " ; de là les cris " oui, oui ", tandis que les opposants crient " non ". Le président jugeant selon la prédominance des voix, dit alors : " Je pense que les " oui " l'emportent ", ou, dans le cas contraire : " Je pense que les " non " l'emportent."

Disons en passant qu'il est à peu près sans exemple que le président se soit trompé dans son appréciation.

Toutefois ces paroles peuvent être à l'instant contredites par un ou plusieurs membres qui affirment absolument le contraire de ce qu'a dit le président, lequel n'a fait d'ailleurs qu'émettre une opinion. Si la ou les protestations sont faibles ou peu nombreuses, le président répète sa première appréciation ; mais, si une voix quelconque s'élève encore pour contredire, il n'y a plus qu'une solution possible.

" Que le public se retire," dit le président, ce qui annonce le vote de division. Là-dessus il nomme deux scrutateurs pour chaque côté.

Aussitôt un sablier est placé sur la table. Ce sablier dure deux minutes, et ces deux minutes doivent suffire pour réunir tous les membres de l'assemblée.

Les sonnettes électriques retentissent dans tous les coins de la maison. Les *policemen* se présentent aux portes de la bibliothèque, du salon de lecture, du fumoir, partout enfin, en criant : " Division ! " Les membres accourent pêle-mêle, quelques-uns venant de " Saint-Stephen's Club," à l'extrémité du pont de Westminster (car le club communique avec la Chambre par un fil électrique), si toutefois ils peuvent courir assez vite et ne craignent pas l'apoplexie. Rien n'est amusant comme de les entendre, tout en courant, se demander l'un à l'autre, ou demander à leurs chefs de file : " De quel côté sommes-nous ? sommes-nous des " oui " ou des " non " ? car la plupart ont peu ou point suivi le débat.

Quand le sablier a marqué l'expiration des deux minutes, les portes de la Chambre se ferment et le président pose de nouveau

la question aux membres assemblés, dans la même forme que précédemment. Il arrive parfois que ceux qui ont contredit sa première appréciation, ayant changé d'avis dans l'intervalle, ne persistent pas dans leur contradiction. Dans ce cas, le président, voyant le silence qui accueille ses paroles, les répète sans les accompagner de la formule dubitative. Il dit hardiment : " Les " oui " (ou les " non ") ont le dessus," ce qui tranche définitivement la question de la seconde lecture du bill. Mais, si son assertion est de nouveau contredite, il s'écrie :

" Les " oui " à droite et les " non " à gauche ! "

C'est le vote de division qui commence.

Alors ceux qui vont voter " oui " passent devant le fauteuil du président, pour se rassembler dans le couloir de droite ; tandis que ceux qui vent voter " non " se dirigent vers le couloir de gauche. Dans chacun de ces deux couloirs, à l'extrémité la plus éloignée, se trouve un bureau recouvert d'un tapis de serge verte, de chaque côté duquel est une étroite ouverture par laquelle les membres doivent passer. Deux employés se tiennent à chaque bureau, et chacun pointe sur une liste imprimée les noms des membres qui passent de son côté. Les passages sont au nombre de deux, pour que l'écoulement s'opère plus vite. La moitié des membres présents dans chaque couloir, suivant la lettre initiale de leurs noms (depuis A jusqu'à H depuis I jusqu'à Z), prend l'un ou l'autre des deux passages. Lorsqu'ils ont franchi le tourniquet, ils sortent par la porte située à l'extrémité du couloir, où se tiennent deux scrutateurs, l'un pour le côté des " oui ", l'autre pour le côté des " non ". Chaque membre, en passant devant eux, ôte son chapeau, et les scrutateurs les comptent à haute voix. Chacun de ceux-ci agit par voie de contrôle à l'égard de l'autre, de façon à prévenir toute erreur (1).

---

(1) A Ottawa, la question peut être déclarée perdue ou emportée sur la simple décision de l'orateur, comme dans les communes d'Angleterre. Mais si cinq membres demandent la division des " oui " et des " non ", l'orateur doit l'accorder. Alors il fait appeler les membres " call in the members ", dit-il au sergent d'armes. Et immédiatement commence le carillon des sonnettes électriques. Les messagers parcourent tous les corridors en annonçant " la division ". De la bibliothèque, de la chambre de lecture, du fumoir, du restaurant on voit accourir les membres pour reprendre leur siége.

Le temps n'étant pas limité comme en Angleterre pour l'appel des membres, les procédés de la Chambre ne peuvent être repris que lorsque le sergent d'armes reparait à la grande porte d'entrée de la salle et salue l'orateur pour lui annoncer qu'il a accompli sa mission, que tous les membres, présents en Parlement, ont été prévenus et sont à leur siége.

Alors l'orateur appelle la Chambre à l'ordre et procède de nouveau à lire la motion qu'il s'agit de décider. Il demande encore une fois si la motion va être adoptée, et se tournant du côté de la droite, il ajoute immédiatement : que ceux qui sont en faveur de la motion se lève. Sur cette invitation chaque membre vote à son tour en suivant les rangs des pupitres et commençant par les ministres. A mesure que les membres se lèvent, un assistant-greffier répète à haute voix

Quand l'opération est terminée dans les deux couloirs, et que les quatre scrutateurs sont d'accord sur les nombres, tous les quatre rentrent dans la salle et viennent se placer en ligne devant la table. L'usage veut que les scrutateurs du côté victorieux se placent à la droite et proclament les nombres.

Lorsque le vote a lieu à une heure avancée, et que la Chambre n'est pas retenue par quelque autre objet intéressant, il y a grande presse au bas de l'escalier pour se procurer des voitures. La porte de la salle qui mène à l'escalier est toujours tenue close jusqu'à ce que le résultat du vote soit proclamé. En attendant qu'elle s'ouvre, les membres se rassemblent en foule autour de cette porte, chacun s'efforçant de s'en rapprocher le plus possible, afin d'être bien placé pour la course, car les prétendants sont nombreux et les voitures rares. Quelques-uns ont la précaution de retenir un cab à l'avance ; mais la masse doit subir la règle : " premier arrivé, premier servi." Au moment où la foule houleuse fait irruption dans la cour, on entend les *policemen* crier : " Un hansom " (un quatre roues).

VIII

Nous avons dit que les membres doivent se lever et rester debout lorsqu'ils veulent parler. Cette règle souffre pourtant une excep-

---

leurs noms et le greffier les inscrits sur une feuille de division. Les " oui " étant épuisés du côté droit, l'orateur se tourne vers les membres qui siègent à sa gauche et le même procédé se continue, le chef de l'opposition commençant à voter le premier, s'il est favorable à la motion. La même formalité se répète pour constater les noms et le nombre de ceux qui votent " non ".

Tous les membres présents en Chambre au moment de la dernière lecture de la motion sur laquelle il y a division sont obligés de voter, tandis que ceux qui seraient arrivés après cette lecture ne doivent pas le faire. C'est pourquoi il arrive assez souvent qu'un membre exige la lecture des noms des votants s'il s'est aperçu de quelque contravention à cette règle. Le membre dénoncé comme coupable d'avoir ainsi contrevenu doit s'expliquer immédiatement.

Dans le cas d'abstention, deux excuses sont admises : la première, c'est lorsqu'un membre a *pairé*, c'est-à-dire qu'il a convenu avec un membre du parti opposé qui s'absente, de ne pas voter jusqu'au retour de ce dernier ; la seconde, c'est qu'il n'était pas présent en Chambre quand la question a été mise aux voix. Quant au second cas, s'il est constaté, le greffier reçoit instruction de biffer le nom du votant de la liste de division. C'est à cause de cette règle qu'il est strictement défendu à un membre de la Chambre de laisser son siège, depuis le moment où l'orateur a posé la question jusqu'après celui où il annonce le résultat final de la division. Aussi gare à celui qui par distraction ou autre cause contreviendrait à cette règle. Les cris assourdissant de " à l'ordre ! keep your seat " ! partant simultanément de tous les coins de la salle rappelleraient bientôt au récalcitrant la mémoire de cet article des règlements, sans que l'orateur eut lui-même à intervenir. Les nouveaux membres qui ignorent cette défense sont souvent exposés à en apprendre l'existence à leurs propres dépends et à tomber dans le piège que sont toujours disposés à leur tendre quelques-uns de leurs aînés, mais une leçon suffit. Le greffier ayant additionné les " pour " et les " contre ", fait son rapport à haute voix à la Chambre, et sur ce rapport l'orateur proclame la motion emportée ou perdue suivant le cas.—Note de la *Revue.*

tion. Si, pendant la durée du vote par division, quelqu'un désire prendre la parole sur un point d'ordre relatif au vote, il doit parler assis. Quelle est la raison de cette différence ? Il serait difficile de l'indiquer. Il semble, toutefois, naturel que, les membres de l'assemblée étant tous sur leurs jambes pendant la division, celui qui parle reste assis pour se distinguer des autres.

A propos des règles qui régissent la discussion, il importe de mentionner qu'à l'exception des cas où la Chambre est en comité, un membre ne peut parler deux fois sur la même question. S'il a appuyé la seconde lecture d'un bill par un discours, il n'a pas le droit de répliquer ; mais il possède ce droit s'il n'a fait que présenter une motion. D'un autre côté, s'il est proposé un amendement à la deuxième lecture de son bill, il peut parler là-dessus, parce que ceci est une nouvelle question soumise à la Chambre.

Mais lorsque la Chambre est constituée en comité, ses membres peuvent parler sur une même question autant de fois qu'ils le veulent.

Quand et comment la Chambre se constitue t-elle en comité ?

Le budget des recettes est toujours discuté et voté en comité. Toutes les fois qu'un bill a passé à la seconde lecture, ses articles sont également discutés en comité. Dans ce cas, le débat prend souvent le ton d'une conversation familière. Lorsque l'ordre du jour amène la discussion d'un bill en comité, le premier clerc de la Chambre lit le titre du bill en ajoutant : " comité." Le président quitte aussitôt le fauteuil. Au même moment, le sergent d'armes s'avance vers la table, et, soulevant la masse, la pose sur deux supports placés au-dessous. L'absence de ce vénérable symbole hors de la surface de la table indique sûrement que la Chambre est en comité. Le président spécial du comité (M. Cecil Raikes) apparaît alors derrière le fauteuil du président et prend, devant la table, la place de premier clerc.

Le fauteuil est donc vacant ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que le premier venu peut l'occuper et se croire président de la Chambre, sans avoir pour cela une ombre d'autorité, car tant que la Chambre est en comité, ce n'est qu'un siége vacant comme un autre. L'auteur de cet article se rappelle la stupéfaction, qui fut la sienne, la première fois qu'il vit, à la place de la perruque flottante et de la robe du président, (1) le chapeau noir et la jaquette à pois d'un honorable qui s'était installé dans le fauteuil.

---

(1) L'orateur de notre Chambres des Communes porte un habit de cour et une robe de soie qui ressemblant au costume des Conseils de la Reine sauf qu'il a en plus une boucle ou rosette de ruban noir au-dessous du collet en arrière. Il porte le tricorne de nos juges et les gants violets.—Note de la *Revue*.

Lorsque la Chambre a terminé son travail en comité, ou qu'elle en est lasse, M. Raikes prononce la formule voulue ; puis il quitte le fauteuil, et le président reparaît comme par enchantement. Le sergent d'armes replace la masse sur la table, et la Chambre est immédiatement reconstituée, comme elle l'était auparavant.

IX

Expliquerons-nous à nos belles lectrices la manière dont elles peuvent avoir accès dans la galerie des dames ? Comme cette galerie ne contient que fort peu de places et qu'elles sont fort recherchées, le droit de chaque membre d'inviter deux dames pour une séance, à un intervalle de huit jours, est déterminé par le sort. Aussitôt après les prières, un groupe se forme autour du sergent d'armes qui inscrit sur un registre les noms des membres qui demandent des billets d'invitation. Si le nombre des places demandées (chaque membres a droit à deux) excède celles de la galerie, le sort décide entre les postulants (2).

En décrivant l'intérieur de la Chambre, il serait inexcusable d'oublier le fumoir, ce sanctuaire de la bonne humeur et de la bonne confraternité. On a dit que la Chambre était le premier club de Londres. C'est surtout au fumoir que s'applique cette qualification. Là, dans une salle assez spacieuse, sans être très-confortable, qui s'ouvre sur la terrasse, toute distinction de parti s'efface, toute querelle politique est oubliée. On pourrait écrire sur la porte le célèbre vers du Dante avec cette variante :

Lasciate ogni " discordias " voi ch'entrate

Là, au milieu des nuages de fumée produits par le cigare ou la pipe, règne la paix, sinon le silence, car il y a toujours un grand bruit de conversations. Là circulent les anecdotes et les bons mots. Les relations s'y forment et les amitiés s'y nouent. On peut détester le " Home Rule " dans l'enceinte de la Chambre ; mais on ne peut se défendre d'aimer les " Home Rulers " dans le fumoir. Il n'y a pas de plus gais compagnons ni de plus sociables que la plupart des membres irlandais. Cœurs chauds, esprits prompts,

---

(2) A Ottawa la disposition des galeries, ainsi que nous l'avons fait remarquer, en publiant la première partie de ce travail, permet aux membres d'exercer sur une plus grande échelle, en faveur du beau sexe, les lois agréables de l'hospitalité. - Note de la *Revue*.

doués d'une nature impulsive, ils forment un contraste récréatif avec les flegmatiques Ecossais et les Anglais toujours réservés, bien que le flegme et la réserve cèdent facilement à la double influence du whisky et du tabac. Il est doux de se reposer dans cet asile de la concorde et d'y chercher un refuge contre les orages et ennuis de la polémique parlementaire en se promenant sur la terrasse, lorsque la lune répand sur la rivière le doux éclat de ses rayons d'argent.

X

En traçant ainsi d'un crayon rapide l'intérieur de la Chambre des communes, nous n'avons pas prétendu la décrire à fond ; à peine en avons-nous esquissé les principaux traits. De ce que le ton de cet article est, par-ci par-là un peu léger, il ne faut pas conclure que la vie d'un membre du Parlement est une vie oisive ou amusante. Loin de là ; elle est au contraire fort laborieuse, si l'élu veut remplir en conscience tous ses devoirs. Pour ne rien dire des commissions dont il fait partie, de la besogne ordinaire des séances, des discours à prononcer, des questions à poser, des votes auxquels il est obligé d'assister au détriment de son repos et de son sommeil, il a les députations à recevoir et à introduire, une montagne de correspondances à entretenir. Les électeurs se persuadent, en général, que leur représentant jouit d'une grande influence auprès du gouvernement et qu'il n'a qu'à demander une faveur pour l'obtenir. La vérité est que l'honorable, lorsqu'il présente une requête, ne reçoit guère que des promesses courtoises, qui se réalisent rarement. Il doit s'en contenter et digérer sa mauvaise humeur, tout en songeant plutôt deux fois qu'une à la façon dont il votera à la prochaine occasion lorsqu'il se sentira pressé par le fouet ministériel.

Les labeurs de la Chambre des communes sont néanmoins au-dessus de ses forces. Elle succombe presque sous le poids qu'elle s'est imposé. Elle entreprend plus qu'elle ne peut accomplir et prétend faire plus de choses qu'il ne lui est possible d'en exécuter. Il suit de là que toutes les mesures promises par le discours de la couronne ne sont pas toujours converties en lois, et que les propositions législatives des membres restent plus d'une fois à l'état de lettre morte. Au commencement de chaque session, la Chambre prodigue son temps, comme un jeune écervelé qui se ruine et jette son argent par les fenêtres. Vers la fin, elle s'accroche à chaque heure avec une énergie désespérée. On a proposé toute sorte de

remèdes pour guérir cette plaie invétérée qu'on appelle " la perte de temps " ; mais jusqu'ici sans résultat. Bien des gens pensent que le meilleur serait de limiter la durée des discours au moyen du sablier, comme dans l'ancienne Rome, soit d'adopter le système français de " la clôture ". A part les exceptions à faire naturellement pour les orateurs hors ligne, il est difficile de croire que tout homme qui ne sait pas dire ce qu'il a à dire en trente minutes, mérite d'être écouté pendant une heure. Ce système restrictif peut soulever des objections ; qu'est-ce qui n'en soulève pas en ce monde ? Il y a, dit le docteur Johnson, des arguments contre les " pleins " et des arguments contre les " vides ". Reste à savoir de quel côté penche la balance. D'un côté, on gagnerait beaucoup en économie de temps, en précision de pensée, en concision de langage ; de l'autre, on perdrait peut-être un peu d'éloquence, à coup sûr beaucoup de paroles inutiles et une infinité de répétitions, pertes qui seraient un gain.

Pour conclure, nous dirons qu'aucune description ne peut donner une juste idée de l'esprit loyal et plein d'honneur qui règne dans la Chambre des communes. C'est le grand conseil d'enquête de la nation. Tout grief légitime est sûr d'y trouver une audition bienveillante et, dans les limites du possible, un redressement. Tout homme y peut exprimer son opinion, avec l'assurance qu'elle sera écoutée. Il peut n'être pas favorisé du don de l'éloquence, il peut échouer comme orateur ; mais si sa parole n'influence pas le vote, son suffrage le modifie. Ce ne sont pas d'ailleurs les membres les plus loquaces qui sont les plus utiles ni les plus considérés. Quant aux petites aspérités du débat, elles s'oublient promptement, et n'affectent en rien l'aménité des relations. Il n'y a pas un tribunal par lequel on préférât être jugé, dans une matière non politique exigeant chez les juges l'équité et le bon sens. Aussi est-il permis à un Anglais de dire que la Chambre des communes est la première assemblée de gentlemen qui existe dans le monde entier.

A. V. (*Blackwood's Magazine.*

M. THIERS

" Caractère mobile, esprit souple, fin, délié, vif, actif, sans cesse en éveil, plein de ressources et d'expédients, M. Thiers a joué un rôle, ou plutôt plusieurs rôles importants dans les événements contemporains." Il a été et devait être l'objet de flatteries exagérées et de bien des injures. Ainsi s'exprime Vapereau dans son *Dictionnaire des Contemporains* (Ed. 1858 p. 1662).

Depuis lors M. Thiers a joué un rôle beaucoup plus important dans les événements qui se sont passés en France. Il a été de nouveau l'objet de jugements bien opposés. Pour dégager la vérité du milieu des flatteries et des reproches, il faut examiner quelle a été l'influence de M. Thiers sur la politique de son temps et quels ont été les résultats de cette influence. Cet examen fait, la conclusion sera facile à déduire.

Passons rapidement sur les premières années du séjour de M. Thiers à Paris, alors qu'il était venu y chercher fortune en compagnie de M. Mignet. Ce fut le député Manuel, avocat médiocre, mais turbulent, apologiste des actes de la Convention, ennemi passionné des Bourbons, qui recommanda M. Thiers au banquier Laffite. Celui-ci prenait plaisir à faire de sa maison le centre d'une opposition systématique au gouvernement de la Restauration, et groupait autour de lui tous les mécontents et tous les chercheurs d'aventures. Grâce au patronage de M. Laffite, vers la fin de novembre 1821, M. Thiers fut attaché à la rédaction du *Constitutionnel.*

En ce temps là, ce journal était rédigé par son fondateur, M. Etienne, membre de l'Académie, et qui était un des écrivains les plus en renom du libéralisme. Protégé de Laffite, collaborateur du journal favori des libéraux, M Thiers eut une fortune rapide; il se vit bientôt recherché par tous les chefs de l'opposition. Dès 1823, c'est-à-dire deux ans après son entrée au *Constitutionnel*, « il « était, dit Vapereau, sorti de la pauvreté. Outre ses honoraires,

« il jouissait non de la propriété d'une action de ce journal, comme « on le disait, mais d'une partie du revenu de cette action.» Dans l'automne de cette même année, parurent, en collaboration avec Félix Bodin, les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution française.* M. Thiers, travaillant seul à partir de époque, termina, en 1827, le dixième et dernier volume de cet ouvrage, qui n'eut guère de succès jusqu'en 1830. Ici laissons parler Vapereau :

« Mais consacrée en quelque sorte par la révolution nouvelle, » cette histoire « se propagea rapidement et devint populaire. Depuis, M. Thiers l'a retouchée et modifiée sous l'inspiration de ses diverses fortunes. Répandue sous deux formats à plus de 150,000 exemplaires, elle compte près de quinze éditions. *Peu de livres ont exercé autant d'influence sur les contemporains.*»

Cette influence a t-elle été salutaire ou malsaine ? Les contemporains ont-ils trouvé dans l'ouvrage de M. Thiers un enseignement moral ? Vapereau va répondre à ces questions :

« La critique, dit-il, reprocha à l'auteur une sorte de fatalisme historique »— exemple suivi par son ami Mignet—« qui fait de lui tour à tour l'homme du parti le plus fort,et l'apologiste de quiconque triomphe : Mirabeau, Danton, la Gironde, Robespierre ; *une indulgence excessive pour les vices, la corruption et mêmes les crimes.*» Vapereau, très-partial pour M. Thiers, ne conteste pas la justesse de cette critique ; mais, pour l'atténuer, il vante « la clarté admirable qui semblait naître de la simplicité même du style. L'ouvrage, ajoute-t-il, se recommandait en outre au parti libéral comme une réhabilitation des principes et des actes révolutionnaires.»

En se faisant l'apologiste du parti qui triomphe, M. Thiers a donc enseigné à ses contemporains « une indulgence excessive pour « les vices, la corruption et même les crimes du plus fort ; en réhabilitant les principes et les actes révolutionnaires, il leur a donc enseigné la ligitimité de la violation de tous les droits accomplie par l'Assemblée de 1789, les 10, 17, 20, 22, 23 et 27 juin, et la légitimité des infamies, des forfaits et des atrocités de tout genre qui sont sortis de ces actes révolutionnaires. Or, s'il est vrai, comme le dit Vapereau, et cela doit être car il était mieux qu'un autre en position de parler avec entière connaissance de cause, s'il est vrai que « peu de livres ont exercé autant d'influence sur les « contemporains » qu'en a exercé l'*Histoire de la Révolution française*, il est naturel,—la trame restant la même quoiqu'elle ait changé de mains—que les conséquences des actes révolutionnaires réhabilités par M. Thiers se poursuivent aujourd'hui contre la monarchie et la société, ainsi que contre Dieu et la religion.

En 1849, M. Thiers avait obtenu la faveur de faire partie d'une

expédition de circumnavigation. Mais il abandonna ce projet et resta en France pour combattre le ministère Polignac, qui venait d'être formé par le roi Charles X. Dans ce but, il fonda, avec M. Mignet et M. Armand Carrel, le *National*. « Si le ministère Polignac, dit Vapereau, avait été créé pour renverser la charte, le *National* le fut pour renverser les Bourbons.»

M. Thiers accomplissait ainsi le serment de haine aux Bourbons et à la royauté qu'il avait prêté quelques années avant dans une loge de *Carbonari* sur *un crucifix et sur un poignard*. Et ce serment a été rappelé à M. Thiers par M. Michel de Bourges, dans le 15me bureau de l'Assemblée nationale, en l'an de grâce 1849. « Tous deux élèves en droit, dit M. Michel de Bourges, nous jurâmes M. Thiers et moi, *haine à la monarchie* avec cette circonstance assez piquante : M. Thiers tenait le crucifix quand j'ai prêté serment et je tenais le même crucifix quand M. Thiers a juré haine à la monarchie. »

Le *National*, dès ses débuts, se fit le propagateur de bruits de coups d'Etat, jetés en pâture à la malignité des opinions. Bientôt après les attaques les plus violentes contre le gouvernement remplirent les colonnes de ce journal ; elles prirent, dit Vapereau, « le caractère d'un défi.» M. Thiers savait que les sociétés secrètes étaient prêtes pour un coup de main ; il poussait le gouvernement à des mesures extrêmes de défense afin d'opposer à ces mesures « la révolte le plus saint des devoirs.» On connaît le mot de M. Thiers à des timides qu'il fallait encourager : « La charte est une citadelle dans laquelle nous étoufferons Charles X ; s'il saute par la fenêtre, il se cassera le cou.» C'était une allusion à l'article 14 de la charte!

" Or, dit M. Laurentie, (*Histoire de France*, T. 11, p. 303.) contre cette tendance systématique, invincible, de la presse à refaire la Révolution, l'action ordinaire de l'Etat était impuissante. La poursuite juridique se lasse, la presse séditieuse ne se lasse jamais.»

C'est dans ces circonstances que parurent, au *Moniteur* du 26 juillet, les *Ordonnances* déclarant « la liberté de la presse suspendue, » sauf autorisation royale ; la Chambre des députés dissoute, la loi électorale abolie. « Ce que l'histoire doit noter, dit M. Laurentie, c'est que le ministère, en agissant ainsi, croyait de très bonne foi ne pas sortir du droit général constitutionnel.»

Dès le même jour, quarante-et-un journalistes, appartenant à onze journaux, et quelques députés se réunirent dans les bureaux du *National*. M. Thiers fut chargé par eux de rédiger une protestation, qui parut, le lendemain 27, dans le *National* et le *Temps*. M. Thiers disait dans cette protestation : « Le régime légal est

« interrompu, celui de la force est commencé ; l'obéissance cesse « d'être un devoir.»

Après que cet appel à la révolte eût été publié, quand il y avait déjà eu des pierres lancées, des coups de feu tirés, des blessés et des morts, M. Thiers assista (le 27) à une réunion où, dit Vapereau, « il s'efforça mais en vain, de faire prévaloir le système de la résistance légale.» S'efforcer de faire prévaloir le système de la résistance légale lorsqu'on a dit à la populace de prendre les armes, lorsque la sédition gronde partout, lorsque la tempête est déchaînée, n'est-ce pas un signe du caractère mobile dont Vapereau fait un des attributs de M. Thiers ?

La révolution est accomplie ; Charles X a quitté Saint-Cloud pour Rambouillet. Les républicains s'agitent, les orléanistes rusent. Ces manéges ne se font pas sans tromperies mutuelles. Le temps presse pour les uns et pour les autres.

" Dans une telle situation, dit M. Laurentie, les politiques les plus avides d'un changement de royaume, ceux qui semblaient savoir le mieux les pensées ou les penchants du duc d'Orléans, prirent un parti soudain, ce fut d'aller le provoquer hardiment à l'usurpation. En de telles rencontres, la résolution est tout le conseil, la rapidité est toute la réussite. MM. Dupin et Persil, deux avocats du parti libéral, dont le dessein n'allait pas au-delà d'une révolution où la bourgeoisie serait reine, coururent à Neuilly avec M. Thiers, celui-ci, jeune encore, n'ayant d'autorité que par le patronage de M. Laffitte, mais déjà brillant d'esprit, et devançant par l'espérance la grande fortune politique qui lui était réservée."

M. Thiers ne devançait pas de beaucoup par l'espérance la grande fortune politique qu'il avait cherchée dans le renversement de la monarchie légitime, quoique jamais, sous aucun régime, le respect pour les lois, pour les droits individuels, pour la liberté la plus absolue de la presse, n'eût été plus religieusement observé ; quoique jamais il n'y eût moins de destitutions de fonctionnaires et moins de procès politiques ; quoique jamais le crédit public et la prospérité financière n'eussent été portés plus haut ; enfin, quoique le rôle de la France à l'étranger n'eût pas été sans grandeur et sans dignité. (*Discours de M. le comte de Chabrol à la Chambre des pairs, session de* 1832).

Donc le gouvernement juillet, à peine installé, nomma M. Thiers conseiller d'Etat et secrétaire-général au ministère des finances, qui venait d'être donné au baron Louis, abbé défroqué, lequel, dit Louis Blanc (*Histoire de dix ans*, t. IV, p. 302), " s'était posé chez M. Laffitte comme le banquier de l'insurrection avec un laisser-aller qui ne manquait pas de courage ; il avait parlé hautement de

certaines mesures à prendre pour lever des impôts au cas où la révolution se prolongerait." Le baron Louis, au bout de quatre mois, céda la place à M. Laffitte. " M. Thiers, dit Vapereau, voulut également se retirer malgré les instances du nouveau ministre, et il ne fallut rien moins qu'un *commandement exprès du roi* pour le décider à garder son poste." Mais ce poste fut bientôt transformé en celui de sous-secrétaire d'Etat au même ministère. Déjà M. Thiers avait acquis des propriétés pour payer le cens de l'éligibilité et devenir par là ensuite député et ministre ; il fut aussi membre de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, dans laquelle il fit admettre, plus tard, deux athées émérites, MM. Vacherot et Littré.

" Quinze jours après l'installation du nouveau ministère, M. Thiers, dit Vapereau, avait déjà fait face à la crise financière..... Cet heureux début fut attristé par des accusations qu'on fit remonter jusqu'à lui." C'était sans doute pour dissiper sa tristesse que M. Thiers s'était mêlé aux démolisseurs de l'archevêché de Paris. (Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 274), raconte ainsi cet épisode : " Des ouvriers étaient occupés à abattre la croix de la cathédrale, M. Arago voulut les en empêcher ; ils répondirent qu'ils ne faisaient qu'obéir à l'*autorité*, et montrèrent un ordre signé du maire de l'arrondissement. Témoin de cette lugubre comédie, M. Arago frémissait de son impuissance et comme savant et comme citoyen. Convaincu qu'il y avait parti pris de la part du pouvoir de favoriser l'émeute, il allait donner ordre à son bataillon d'avancer, décidé à tout plutôt qu'à une résignation grossière, lorsqu'on vint l'avertir que *quelques personnages marquants*, mêlés aux gardes nationaux, les engageaient à laisser faire. On lui cita *particulièrement M. Thiers, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances.* Il l'aperçut, en effet, se promenant devant ces ruines avec un visage satisfait et le sourire sur les lèvres."

Le premier ministère dans lequel figura M. Thiers, fut celui du 11 octobre 1832. Il venait de remporter de grands succès de tribune, qui l'avaient mis en évidence ; il reçut, pour récompense, le portefeuille de l'intérieur. Dans ce poste M. Thiers avait une question délicate à résoudre, la question de la Vendée, où se trouvait Mme la duchesse du Berry. Certes il fallait plus d'adresse que de force pour arrêter le soulèvement dans l'Ouest. M. Thiers, passant entre l'adresse et la force, eut recours à la trahison. Il acheta du juif Deutz le secret de la retraite de Mme la duchesse de Berry, qui fut arrêtée à Nantes, le 9 novembre 1832.

Vapereau ne se montre pas émerveillé de cet acte de M. Thiers ; pour le racheter en quelque sorte, il dit : " Après cet acte mémo-

rable dans l'histoire de la police, M. Thiers contribua à envoyer une armée à Anvers. La prise de cette citadelle, en sauvant la Belgique, vint rendre quelque dignité à la France et à la politique du cabinet." On ne rend aux gens que ce qu'ils ont perdu. Or le rapprochement fait par Vapereau entre le *marché Deutz* et la prise de la citadelle d'Anvers, indique suffisamment que, dans sa pensée, l'acte de M. Thiers devait être racheté parce qu'il n'était digne ni de la France, ni de la politique d'un cabinet prétendant suivre les traditions de la vieille loyauté française.

Passant du ministère de l'intérieur à celui du commerce et des travaux publics, M. Thiers fit voter par les chambres un crédit de cent millions avec lesquels furent achevés l'église de la Madeleine, l'arc de Triomphe de l'Etoile, le palais du quai d'Orsay, incendié pendant la Commune. En même temps disparaissait de la Place Louvois le monument expiatoire érigé à la mémoire du duc de Berry,—il y a des souvenirs qui gênent—tandis que se dressait, sur la Place de la Bastille, la colonne de Juillet, surmontée du génie de la liberté, qui, la face tournée du côté du faubourg Saint Antoine, semble crier aux légions d'émeutiers de cette partie de la capitale : Debout pour l'insurrection !

En 1834, M. Thiers revint au ministère de l'intérieur. Au mois d'avril éclatèrent des insurrections à Lyon et à Paris ; dans les deux villes la lutte fut sanglante. M. Thiers, dit Vapereau, paya de sa personne en marchant contre les barricades. M. de Cormenin ne parle pas de cet acte de courage de M. Thiers ; il lui reproche, au contraire, d'avoir changé de rôle, et dit : " il a irréparablement attaché son nom à l'état de siége de Paris, aux mitraillades de Lyon, aux magnifiques exploits de la rue Transnonain, aux déportations du Mont Saint Michel, aux embastillements, aux lois contre les associations, les crieurs publics, les cours d'assises et les journaux."

Parmi les " magnifiques exploits " de la rue Transnonain, il se passa, dans la maison portant le numéro 12, une scène de boucherie horrible dont on ne saurait rendre M. Thiers responsable, sans manquer à la vérité et sans commettre une injustice flagrante. Transportés de fureur de recevoir les balles d'ennemis invisibles, les soldats, désobéissant à leurs chefs, envahirent la maison d'où partait le feu, et ne firent aucun quartir à ceux qu'ils y trouvèrent.

Le 28 juillet 1835, eut lieu l'attentat de Fieschi. Louis Philippe profita de l'indignation causée par ce crime pour fortifier son pouvoir. Les Chambres furent convoquées et trois projets de lois—*Lois de septembre*—leur furent présentées à bref délai. Vigoureusement défendues par MM. de Broglie, Guizot et Thiers, elles furent

promptement votées. Mais ce fut M. Thiers qui contribua, plus que ses deux collègues, à enlever le vote de la majorité. La rigueur de ces lois—surtout de celle de la presse—était bien justifiée par les circonstances. Mais en s'employant avec ardeur à les faire voter, M. Thiers dut se rappeler avec quelques remords qu'il avait accusé la Restauration d'attenter à la liberté par des lois bien moins rigoureuses que celles-là.

Le ministère du 11 octobre 1832 succomba le 5 février 1836 sur la question de la réduction de la rente, combattue par M. Thiers. qui demanda l'ajournement. Cette demande fut repoussée par 2 voix de majorité ; les ministres donnèrent leur démission.

Louis Philippe profita de la circonstance pour se jouer de M. Thiers : puis il piqua son amour propre en le faisant défier de former un cabinet sans le concours des doctrinaires. M. Thiers répondit au défi en constituant le cabinet centre gauche du 22 février 1836. Il sut rallier au nouveau ministère la majorité qui lui était d'abord hostile, mais il échoua sur la question étrangère. L'Angleterre proposait d'intervenir en Espagne en faveur de Christine contre don Carlos, alors maître de tout le nord de l'Espagne. M. Thiers était d'avis d'accepter la proposition, mais Louis Philippe fut d'un avis différent. Le ministère se retira.

De 1838 au 8 mars 1839, M. Thiers fut avec MM. Guizot et Odilon Barrot, un des chefs de la coalition parlementaire contre M. Molé ; il dirigea toute l'habileté de ses manœuvres en vue de renverser le ministère. Mais à la chute de ce dernier, la difficulté fut, pour les coalisés, de partager les dépouilles ; les trois chefs voulaient avoir chacun la meilleure part. Louis Philippe, qui supportait avec peine la présence de M. Thiers dans ses conseils et qui ne se souciait pas d'être dominé par celui ci, par M. Guizot ou par M. Odilon Barrot, se débarrassa d'eux en leur disant : " Messieurs, tâchez de vous mettre d'accord. "

M. Thiers imposait comme condition essentielle de son entrée au ministère que Louis Philippe accepterait le fameux programme : " Le roi règne et ne gouverne pas. " MM. Odilon Barrot et Dupin aîné, pour mieux dire tout ce qu'on appelait le " centre gauche partageait l'opinion de M. Thiers, et voulait que Louis Philippe ne se mêlât plus d'affaires, quoique sa grande prudence, à laquelle on a souvent donné un autre nom, eût préservé la France et l'Europe de grandes crises.

" Qu'on se représente, dit Capefigue, (*L'Europe depuis l'avénement du roi Louis Philippe*, *T. X. p.* 29) le gouvernement dans les mains de ces têtes folles, inconséquentes, avec la révolution au cœur, la propagande dans la tête et qui connaissaient à peine

l'Europe, ses besoins et ses tendances. Nous aurions eu le désordre des idées, la guerre à l'extérieur, une sorte de système mélangé de hardiesse et de couardise, de la turbulence sans dignité."

Cependant il y eut, par l'intermédiaire du maréchal Soult, des négociations assez longues entre Louis Philippe et M. Thiers; mais elles n'aboutirent pas. "M. Thiers, dit Capefigue à ce propos, par essence ennemi de l'anarchie, se croyait seul capable de diriger les affaires du pays; de là cette outre-cuidance, ce sentiment ridicule de destinée napoléonnienne, ce mépris pour les uns, cette aversion pour les autres." Alors fut constitué le ministère du 1er avril 1839. La liste des nouveaux ministres fut, à son apparition dans le *Moniteur*, accueillie par des quolibets et des railleries. On appela ce ministère un cabinet décapité, parce qu'aucune des têtes des colonnes parlementaires n'y figurait. L'émeute du 12 mai, quoiqu'elle eut avorté, décida Louis Philippé à former un ministère plus sérieux; et le soir même fut constitué le cabinet ministère qui dura jusqu'au 23 février 1840.

M. le duc de Broglie, fort épris des idées constitutionnelles du centre gauche et de M. Thiers, qui en était la personnification, conseilla vivement à Louis Philippe de former un cabinet avec cet élément parlementaire; le comte Molé joignit ses conseils à ceux de M. le duc de Broglie. Louis Philippe, ne voyant pas d'autre issue pour le moment, se résigna à charger M. Thiers de la formation du nouveau ministère. Le 1er mars M. Thiers était, pour la seconde fois, président du conseil.

La Chambre des députés accueillit M. Thiers avec faveur; il savait, avec sa parole facile, caresser certaines passions politiques en rapport avec l'esprit révolutionnaire. Mais le centre droit avait contre lui les mêmes méfiances qu'entretenait la majorité de la Chambre des pairs.

On a fait un reproche à la presse légitimiste de n'avoir pas combattu le ministère de M. Thiers. On est même allé jusqu'à dire qu'elle avait montré un faible pour celui qui avait le plus contribué à la chute de la Restauration, parce qu'elle comprenait que M. Thiers au pouvoir, c'était le désordre, la guerre, l'anarchie dans le gouvernement, un obstacle à la consolidation du trône de juillet, toutes choses qui pouvaient inspirer au pays fatigué, une pensée de retour vers la monarchie légitime. Ces reproches, inspirés au parti de la cour citoyenne par la rancune qu'il gardait contre les royalistes qui avaient repoussé ses avances, ne méritent pas qu'on s'y arrête. D'ailleurs, ils se trouvent détruits, en grande partie au moins, par le fait qu'on reconnaissait la loyauté de cette presse en même temps qu'on l'accusait.

" Les deux idées, dit Capefigue, qui paraissaient dominer, absorber le cabinet nouveau, chose étrange ! c'était l'impérialisme et l'esprit jacobin ; et il ne fallait pas s'en étonner, car ces deux terribles fantaisies se trouvaient dominantes, je dirai presque qu'elles se faisaient homme en M. Thiers. L'idée révolutionnaire, il la caressait par éducation, par vanité ; il l'avait érigée en monument par la colonne de juillet, et maintenant une négociation s'ouvrait avec l'Angleterre pour la translation en France des cendres de Napoléon ; cette idée qui avait sa valeur poétique devait être l'occasion d'odes, de ballades retentissantes, de métaphores, de belle rhétorique, mais n'allait-elle pas grandir d'une façon démesurée les opinions bonapartistes, déjà si puissantes sur le pays ? "

Les événements ont répondu à cette question. Dix ans plus tard, M. Thiers s'écriait un jour, " l'Empire est fait ! " mais il aurait dû ajouter : c'est moi qui l'ai fait, lorsqu'en remuant les cendres de l'Empereur, j'ai ravivé le souvenir de la légende napoléonnienne. En effet, à partir de ce moment, on rappela sur tous les tons les campagnes, batailles et victoires du Grand Napoléon, la gloire sans pareille qui avait couronné les aigles impériales. Et comparant le glorieux empire au peu glorieux gouvernement de juillet, le chauvinisme français se prit à regretter le premier et à mépriser le second. Aussi le prince Louis-Napoléon trouva-t-il, en 1848, tous les chauvins de France prêts à l'acclamer comme le continuateur de l'empire et de la gloire de son oncle, nonobstant la République, qui promettait l'âge d'or mais ne le donnait pas.

Le 9 mai 1840, lord Palmerston répondait à la demande du gouvernement par l'intermédiaire de lord Granville, ambassadeur à Paris : " Le gouvernement de Sa Majesté ayant pris en considération l'autorisation de transférer les cendres de Napoléon de Sainte Hélène en France, vous pouvez déclarer à M. Thiers que le gouvernement de Sa Majesté se fera un plaisir d'accéder à cette demande."

Peu de temps après Louis Napoléon, réfugié en Angleterre, croyant l'idée napoléonnienne suffisamment réchauffée en France jetait au vent une proclamation, dans laquelle il s'écriait : " Français ! les cendres de l'empereur ne reviendront que dans une France régénérée." Suivait un décret portant la déchéance de la " dynastie des Bourbons d'Orléans, " et nommant M Thiers " président du gouvernement provisoire." Le 3 août, Louis Napoléon s'embarqua à Greenwich et vint échouer à Boulogne, dans une tentative prématurée, contre quelques douaniers et quelques escouades de soldats.

La confiance de Louis Phillipe en M. Thiers n'était pas déjà très grande : elle fut encore amoindrie par le fait que les ennemis de la maison d'Orléans l'associaient instinctivement à leur projets.

" Si la ridicule tentative de Louis Bonaparte, dit Capefigne, jetait un peu de défaveur sur l'idée impérialiste, il y avait une seconde face dans l'esprit de M. Thiers, c'était l'idée révolutionnaire, et il faut la voir se développer dans son administration remueuse. Dès la formation de ce ministère, le parti de la gauche avait espéré un triomphe prochain ; partout un frémissement se faisait sentir dans les fibres du parti jacobin."

Ce frémissement était causé par le projet, annoncé dès le mois d'avril, de transporter les ossements des morts pendant les trois journées de 1830, sous la colonne de Juillet, en l'honneur de l'esprit de révolte qu'elle glorifie et perpétue. En attendant le jour " de la solennité funèbre," le peuple chantait la *Marseillaise* et la *Parisienne*, cette dernière aussi pauvre de rime que de raison. Bientôt survinrent des coalitions et des grèves d'ouvriers, de petites émeutes quotidiennes, menaçant de prendre un caractère plus grave à mesure qu'elles se prolongeaient. Pour réprimer cette agitation, dont il était la principale cause, M. Thiers prit des mesures militaires qui ne firent qu'augmenter les inquiétudes du public. En même temps les journaux de l'opposition attaquaient Louis Philippe, en l'accusant de parjure et d'infidélité aux promesses de 1830. Le prince ressentait ces attaques avec peine ; tout en restant poli envers M. Thiers, il ne lui dissimulait pas que la position était non seulement désagréable pour la personne royale mais mauvaise pour le gouvernement. Il y avait donc lutte entre Louis Phillippe et M. Thiers. Celui-ci mettait volontiers le public dans la confidence afin de se donner le mérite de défendre avec énergie le programme de la gauche. " Le roi règne et ne gouverne pas," et afin de pouvoir rejeter toutes les fautes sur Louis Philippe. Mais ce fut surtout à propos de la question d'Orient qu'éclatèrent entre Louis Philippe et M. Thiers des dissidences si profondes que ce dernier dut donner sa démission.

" Au dehors, dit Vapereau, seul partisan en Europe de Mahémet Ali qu'il soutenait dans ses projets contre la Turquie, M. Thiers se laissa surprendre dans la question d'Orient. Le traité du 15 juillet, qui excluait audacieusement la France du concert européen se conclu à son insu, sous les yeux de M. Guizot, son rival et son ambassadeur à Londres, le premier trompé sans doute dans toute cette affaire. En présence de la coalition qui menaçait la France, M. Thiers sentit se réveiller ses instincts révolutionnaires : il se rapprocha de l'opposition et se prépara sérieusement

à la guerre. De là les ordonnances relatives à l'appel de classes de 1836 et 1839, à la mobilisation des gardes nationales et à la construction des fortifications de Paris. M. Thiers comptait entrer en campagne au printemps suivant : on parlait d'une descente en Italie pour effrayer l'Autriche. Mais ni le roi, ni les Chambres, ni la majorité du conseil ne partageaient ces vues belliqueuses."

Ce fut le réveil des instincts révolutionnaires chez M. Thiers et par suite dans les journaux, sur les théâtres, dans les rues, qui frappa vivement Louis Philippe. En effet, ce n'était partout que chants de la *Marseillaise*, et autres cantates rappelant 1793 ; les armements servaient de prétexte à l'agitation ; les fêtes publiques elles-mêmes étaient une sorte d'imitation de celles de la convention. Tout cela jetait une véritable terreur parmi la bourgeoisie, soutien du trône de 1830. Louis Philippe voulait bien s'associer à un mouvement national, mais il redoutait une guerre révolutionnaire, qui lui aurait fait perdre en un jour le trône mal assis qu'il maintenait en équilibre avec tant de peine. Il concluait donc qu'il faudrait faire la guerre si l'on y était contraint par une nécessité inexorable, mais qu'il ne fallait pas se jeter dans les aventures pour des susceptibilités exagérées et à la suite d'un acte des puissances qu'on pouvait appeler un malentendu.

"Le mot "malentendu," avait été écrit de Londres par M. Guizot, qui, voyant la tournure que les esprits et les choses prenaient en France, écrivait en même temps à M. le duc de Broglie : "Nous retournons vers 1831, vers l'esprit révolutionnaire exploitant l'entraînement national et poussant à la guerre, sans motif légitime, sans chance raisonnable de succès, dans le seul but et le seul espoir des révolutions. L'intérêt de la France ne conseille pas de faire de la question de Syrie un cas de guerre." A peu près vers la même époque, Louis Philippe eut avec M. le comte d'Apony et M. d'Arnim des conversations politiques qui le frappèrent profondément. Par ordre de leurs cours, ces deux diplomates représentèrent que l'Allemagne serait forcée d'armer, si elle se supposait menacée par les armements de la France ; supposition permise puisqu'on parlait d'attaquer l'Autriche en Italie. Louis Philippe répondit qu'il ne voulait pas la guerre et espèrait que l'orage se calmerait. Peu de temps après il se rendit au château d'Eu, en Normandie, où il manda M. Guizot. Ce fut là qu'après plusieurs conférences, Louis Philippe et M. Guizot s'entendirent pour former un cabinet dans lequel ce dernier tiendrait une large place. A réable à l'Angleterre, M. Guizot pourrait obtenir d'elle certaines concessions et, par une gracieuse réciprocité, replacer les deux gouvernements en bons termes. L'exécution de cette

combinaison présentait des difficultés. M. Thiers avait pour lui une certaine opinion populaire qu'il fallait ménager. D'un autre côté, Louis Philippe n'avait plus sur les affaires l'ascendant d'autrefois. Il subissait cet effacement avec peine, mais il ne voulait pas paraître en sortir par une sorte de caprice. Il s'agissait donc pour se débarrasser de M. Thiers de saisir l'occasion où la mobilité de son esprit le mettrait en contradiction avec ses propres idées. L'*ultimatum* du 8 octobre fit naître cette occasion, que Louis Philippe ne laissa pas échapper. Après cette note, remarquable par sa timidité, M. Thiers proposait d'immenses armements pour le printemps suivant : cinq cent mille hommes d'armée régulière et trois cent mille gardes nationaux mobiles. Un emprunt ferait face aux dépenses. Louis Philippe, toujours effrayé de la guerre, entreprise dans un esprit révolutionnaire, repoussait les propositions de M. Thiers ; il savait que de nouveaux armements de la part de la France amèneraient un conflit général en Europe. Cependant M. Thiers insistait pour l'adoption de ses projets belliqueux ; il avait préparé pour l'ouverture des Chambres un discours de la couronne, qui était une véritable déclaration de guerre.

Devant de telles exigences, Louis Philippe déclara qu'il voulait se séparer d'un système qui compromettait la France au-dedans et au-dehors, parce que ce système en faisait un centre de propagande et d'agitation révolutionnaire ; qu'il consentirait à faire la guerre, si on lui prouvait que l'honneur et les intérêts de la France étaient compromis ; mais que telle n'était pas sa situation parce qu'aucune puissance ne songeait à la blesser. M. Thiers répondit : " que la majorité du cabinet ne jugeait pas la situation " du même point de vue ; les armements, dans les proportions " indiquées lui paraissaient indispensables et étaient son ultima- " tum. " Louis Philippe persistant dans son refus, le cabinet du 1er mars donna sa démission, fondée sur ce qu'il " ne pensait pas " le pays assez garanti par l'état militaire tel qu'il existait. "

L'attitude belliqueuse prise par M. Thiers après la note du 8 octobre, laquelle faisait un cas de guerre de la déchéance du pacha d'Egypte, qui n'était pas mise en question par les puissances signataires du traité du 15 juillet. et cédait sur tous les autres points, lui attira pas mal de quolibets. Un vieux diplomate dont les conseils n'avaient pas été écoutés, disait pour se venger : " M. Thiers voulait enfoncer une porte ouverte. "

Voici l'opinion du Capefigue sur le ministère du 1er mars. Cette opinion, comme les autres citations du même historien, doit être prise en considération sérieuse : s'il a mis son nom au bas, c'est Louis-Philippe lui a parlé à l'oreille.

" Dans l'histoire du gouvernement représentatif, je crois qu'il est peu de cabinets qui, dans une courte période, aient accumulé plus plus de fautes, plus d'étourderie ; la forfanterie à côté de la faiblesse, la ténacité dans quelques idées, l'abandon et la lâcheté dans presque toutes choses, de l'argent remué à pelletées, de tristes marchés, de honteuses spéculations sur les fonds publics, une passion révolutionnaire et des idées de conservation, la ruine des intérêts, la dépréciation des fonds publics, un soulèvement de toutes les passions contre nous ; la rupture subite de ces relations que tant de peines avaient réussi à former depuis 1830 ; le réveil de l'esprit révolutionnaire avec ses plus bruyantes expressions, l'isolement de la France au milieu de l'Europe ; les méfiances non plus seulement des cabinets, mais encore des peuples, témoin la paisible Allemagne qu'il a fallu tant d'efforts pour calmer !

" Et cependant ce ministère était composé d'hommes de quelque valeur individuelle ; ce qui manquait aux plus jeune têtes de ce conseil c'était l'intelligence de l'Europe ; tous d'une mauvaise éducation politique, élevés avec les idées de la Révolution et de l'empire.... ..... ils ne savaient pas le premier mot des traditions et des caractères européens ; ils avaient vouln effrayer les cabi nets, et les cabinets s'étaient joués d'eux avec un bon goût, une fermeté digne des fatales époques de 1813 et 1815."

Au moment où M. Guizot forma le cabinet, connu sous le nom de ministère du 29 octobre, et qui devait être le dernier de l'établissement de Juillet, l'esprit de guerre contre l'Angleterre était dominant dans toute la France ; mais les républicains poussaient cet esprit dans la voie de l'émeute.

Cependant pour répondre aux réclamations des puissances, il fallait désarmer ; pour ne pas heurter de front l'opinion populaire, il fallait conserver les cadres formés par M. Thiers. C'était dans ces circonstances que la session des Chambres allait s'ouvrir. La Chambre des dépués avait certes des instincts révolutionnaires, mais elle craignait la guerre. L'adresse lue par Louis-Philippe exprimait à la fois le désir de maintenir l'harmonie européenne et celui de donner satisfaction à l'orgueil national. Le calme se fit.

Lors des débats de la réponse à l'adresse, M. Thiers mit trois heures à développer son système. S'il fut écouté avec curiosité, il le fut sans faveur. " Le discours de la couronne, dit-il, a prétendu qu'on espérait la paix ; il n'a pas dit assez : on est certain de la paix. En effet pourquoi le cabinet du 29 octobre a-t il remplacé le cabinet du 1er mars ? Parce que le cabinet du 1er mars n'a pu obtenir des mesures qu'il jugeait nécessaires et qui pouvaient amener une guerre éventuelle. Le cabinet du 29 octobre, au con-

traire, veut la paix certaine, et il l'aura." M. Guizot, piqué de ces paroles qui mettaient son patriotisme en suspicion, répondit : " Ce n'est que la moitié de la vérité. De quel droit nous accusez-vous de vouloir la paix à tout prix ? "

Dans une autre partie de son discours M. Thiers dit : " La guerre ce mot est terrible, mais nous n'étions pas prêts, et alors même que nous eussions été les plus faibles, si j'avais cru indispensable de la commencer, je l'aurais faite." M. Thiers avouait donc qu'on venait d'échapper à une guerre, qui n'avait aucune chance de succès, si ce n'est pour la Révolution républicaine, exploitant le sentiment national. M. Thiers, à un moment, avait donc été sur le point de commettre la faute dont il voulut plus tard préserver le second empire ; c'est-à-dire, commencer la guerre sans être prêt.

Un incident peu honorable pour la morale de l'Etat, surgit au milieu de la discussion. Un député, M. Desmousseaux de Givré, dénonça à la tribune des suppressions de dépêches et des manœuvres frauduleuses pratiquées à la Bourse sur la rente, pendant les sept mois du ministère de M. Thiers. Quoique l'accusation ne fut pas directe, M. Thiers la prit pour lui et répondit : " C'est dans l'intérêt de l'état que j'ai gardé pardevers moi les nouvelles pour donner au conseil des ministres le temps de délibérer. S'il y a eu des spéculations, je les ai toutes ignorées et quand elles ont été connues, le ministère a ordonné des poursuites." Toutefois, personne ne put nier, chacun en se défendant d'y avoir participé, qu'il n'y eût eu des spéculations et des fortunes scandaleuses réalisées dans des tripotages de Bourse.

C'était la seconde fois que la pureté de l'administration de M. Thiers était mise en question à la tribune sur des affaires très-délicates. En 1836, M. Jaubert avait dénoncé des marchés à pots de vin pour des travaux publics ; le scandale avait été grand et difficilement étouffé. Sans aucun doute, M. Thiers était personnellement étranger à ses trafics ; mais on voit par là, qu'il n'était pas très-scrupuleux dans le choix de son entourage.

En janvier 1841, M. Thiers prêta son concours au ministère pour défendre la loi sur les fortifications de Paris, lesquelles, sur son conseil, avaient été commencées en vertu d'une simple ordonnance royale. M. Thiers ne reparut à la tribune qu'en 1842 pour soutenir la loi qui excluait la duchesse d'Orléans de la régence du royaume. " En 1844, dit Vapereau, il entra dans la lutte à propos de la discussion de l'adresse : il fit une critique amère du ministère Guizot et lui reprocha son incapacité. Chef du centre gauche, il essaya de rallier l'opposition dynastique. Traitant toutes les thèse populaires, il parla contre l'accroissement du pouvoir des jésuites (2 mai 1845)"

En quoi cousistait donc cet accroissement du pouvoir des jésuites, qui a donné la berlue à Vapereau, comme si M. Thiers, en évoquant ce fantôme, eût eu en vue autre chose que de réchauffer sa popularité en s'adressant à de mauvaises passions? La Restauration, cédant aux clameurs des libéraux, avait enlevé aux jésuites la faculté d'enseigner la jeunesse; ils avaient tourné leur activité d'un autre côté. " Privés de leurs colléges, dit M. Chantrel, (*Hist. contemp. pp.* 457-58,) les jésuites tournèrent leur activité vers les missions, vers la prédication, la direction des âmes et les travaux littéraires et scientifiques. Leur nombre s'accrut assez rapidement pour que la France fut divisée en deux provinces, celle de Paris et celle de Lyon. Le libéralisme s'alarma de ces progrès qui témoignaient de la confiance qu'inspiraient les jésuites; quand la liberté profite à la religion, le libéralisme s'empresse de la restreindre, il n'en veut que pour lui. M. Thiers se fit le porte drapeau de ce faux libéralisme, dont il partageait alors tous les préjugés et toutes les mesquines passions, et sa voix fit écho dans la Chambre des députés à celle de deux professeurs du Collége de France, MM. Quinet et Michelet qui ne cessaient de crier à la ruine de la société si l'on n'avisait à restreindre la liberté des jésuites et du clergé." Le gouvernement défendit le principe du droit de tout citoyen rançais de résider sur le territoire du royaume; les propositions. de M. Thiers furent repoussées. Mais par une interprétation, le Dictionnaire de l'Académie dirait *jésuitique*, mais disons *judaïque et libérale* de la loi sur les associations, le gouvernement interdit aux jésuites de résider à plus de vingt dans les maisons qu'ils possédaient. Malgré les efforts du libéralisme, " cette canaille jésuitique " comme disait d'Alembert en écrivant à Voltaire, (*Lettre du* 23 *juin* 1877,) put continuer à faire le bien. Si les attaques de M. Thiers contre les jésuites servirent sa popularité auprès des libéraux, elles ne firent qu'augmenter celle des Réverends Pères auprès de toutes les familles catholiques de France. Ainsi il manqua son but: un plus grand bien sortit du mal qu'il avait voulu faire.

" Sans paraître aux banquets réformistes de 1847, M. Thiers, dit Vapereau, n'en prit pas moins part à l'agitation. Il y excitait par l'organe du *Constitutionnel;* il y contribua surtout par ses discours dans la session mémorable de 1848, qui fut la dernière de la monarchie de juillet. Jamais il ne fut plus éloquent et plus agressif."

On sait que la révolution de février 1848 sortit de cette agitation; M. Thiers avait-il prévu ou désiré cette révolution, qui renversa le trône de Louis Philippe? Quoi qu'il ait puissamment contribué à l'amener, il ne l'avait ni prévue ni désirée. En jouant le jeu par-

lementaire dangereux d'attaquer M. Guizot pour renverser le ministère, il n'avait en vue que de reprendre le portefeuille perdu le 29 octobre 1840. Tel était si bien son but, et tellement croyait-il l'avoir enfin atteint, qu'il se hâta, le 24 février au matin, de se rendre aux Tuileries, à l'appel de Louis Philippe, qui le chargeait de former un ministère. Mais ayant pu, chemin faisant, juger des dispositions de la population et constater que sa " popularité " ne suffirait pas à calmer l'émeute, il demanda l'adjonction de M. Odilon Barrot, qui avait été le héros des banquets. Louis Philippe se résignait, pour la troisième fois, à subir M. Thiers ; résignation inutile, car celui qui avait le plus combattu, le plus dénigré le système, était désormais impuissant à le sauver. Ce fut en vain qu'il adressa " aux citoyens " de Paris une proclamation où il prenait pour devise : Liberté, ordre, réforme ! sa voix ne fut pas écoutée. " En butte aux violences et aux injures de la foule, dit Vapereau, et voyant qu'il ne suffisait plus à la situation, M. Thiers, donna sa démission, et Louis Philippe partit pour l'exil. Ainsi se trouva justifiée à l'égard du prince et à l'égard du ministre, cette parole de la Sagesse : " Celui qui sème le vent recueille la tempête."

II

Si M. Thiers avait suivi Louis Philippe dans la bonne fortune, il ne le suivit pas dans la mauvaise. La république était à peine proclamée à l'Hôtel de Ville par quelques émeutiers, que M. Thiers s'empressait d'envoyer son adhésion au gouvernement provisoire. Il prouvait, par cet empressement, la justesse du mot de Louis Philippe : " Toute révolution triomphante est légitime pour M. Thiers." Si étrange que puisse paraître ce mot dans la bouche de Louis Philippe, qui, lui-même, se croyait légitime par le fait d'une révolution triomphante, il n'en est pas moins cruel pour M. Thiers. Louis Philippe on le voit, avait une médiocre estime pour M. Thiers et une médiocre confiance en lui. Quelle que soit l'opinion qu'on ait de Louis Philippe, il faut reconnaître que, sous les apparences d'une bonhomie presque vulgaire, il cachait la ruse d'un vieux procureur normand. Cette ruse, qui déconcertait les plus habiles, servait merveilleusement à ce prince pour user les hommes les uns par les autres ; pour les employer aussi longtemps qu'il les croyait utiles à sa politique, et pour les congédier le jour où ils voulaient faire leur volonté et non la sienne. Louis Philippe, c'est incontestable, avait une parfaite connaissance des hommes poli-

tiques de son temps. Il jouait à la bascule avec eux, qu'on nous passe le mot, tantôt les faisant monter, tantôt les faisant descendre. Il avait, en somme, très peu d'estime pour chacun d'eux, M. Guizot excepté. Ce dernier, si peu de sympathie qu'on ait pour son caractère rèche et gourmé, était comme homme d'Etat, bien supérieur à M. Thiers. Quoi que dise la Révolution en faveur de ce dernier, il restera toujours fort au-dessous de M. Guizot, comme homme d'Etat, comme historien et littérateur. L'un et l'autre ont été révolutionnaires, cela est vrai, mais avec cette différence que M. Guizot s'est efforcé de maintenir la Révolution dans les principes des cahiers de 89, tandis que M. Thiers l'a toujours poussée vers l'esprit de 91. La tâche entreprise par M. Guizot était d'une réalisation impossible, parce que, la monarchie légitime exclue, il n'avait aucune force réelle pour remonter à la source du principe d'autorité qu'il voulait faire prévaloir, d'accord avec Louis Philippe. Devenu *conservateur*, tandis que M. Thiers resté *révolutionnaire*, mettait le trône de juillet en danger sous prétexte de le servir, ce n'était donc pas sans raison que Louis Philippe disait : Toute révolution triomphante est légitime pour M. Thiers. Il y avait dans ce mot un reproche et une prévision : reproche d'ingratitude contre M. Thiers, dont le gouvernement de juillet avait fait la fortune ; prévision du mal qu'il ferait à la dynastie d'Orléans et de l'abandon dans lequel il la laisserait. Reproche qui était mérité ; prévision qui s'est vérifiée.

L'adhésion de M. Thiers à la République fut reçue avec défiance par les hôtes de l'Hôtel de Ville ; cependant il déclarait adhérer au nouvel ordre de choses, " croyant la monarchie bien finie." Pour faire suite à cette déclaration, M. Thiers se présenta aux élections de la constituante, " ne voulant pas, disait-il dans sa profession de " foi, rester étranger aux destinées nouvelles de son pays." (*Vapereau*, p. 1661.) Mais la " popularité " du personnage " était allée où va le vent des plaines ; " il ne fut élu dans aucun département.

La *bourgeoisie*, c'est-à-dire une classe d'enrichis dans l'industrie, dans le commerce et dans la bureaucratie, classe pour laquelle le gouvernement de juillet se montra toujours plein de complaisance, gardait rancune à M. Thiers. Elle combattit partout sa candidature en l'accusant d'avoir été le principal auteur de la chute de Louis Philippe. Cette classe d'enrichis avait acquis une importance prépondérante. Les impôts fonciers, par elle payés, faisaient des électeurs de tous ses membres ; l'impôt des patentes, joint aux impôts fonciers, faisait de la plupart des éligibles. C'était dans ce milieu que le gouvernement recrutait sa majorité ministérielle ; c'était dans ce milieu, que, en retour, il répandait avec profusion,

les croix d'honneur, les bureaux de tabac, les perceptions, les bourses et les demi-bourses pour les écoles spéciales et les colléges royaux. Ce qui caractérisait particulièrement ces enrichis, c'était l'esprit voltairien contre l'Eglise, une étroitesse de vues allant jusqu'à la cécité morale, une aprêté au gain n'ayant d'égale que leur avarice, enfin une bouffissure de gloriole dépassant le comique. Tel cancre, couvert de velours et de breloques d'or mais qui n'aurait pas donné un sou à un pauvre, attrapait-il une croix d'honneur ou une médaille à l'exposition, aussitôt il regardait du haut de sa grandeur n'importe qui eut-il vingt-quatre quartiers de noblesse bien comptés et bien portés.

La rapidité de certaines grandes fortunes faites dans des entreprises industrielles, éblouit malheureusement bon nombre de gentilshommes de moyenne aisance. Leurs revenus ne suffisant pas pour faire florés à Paris, ils hypothéquèrent leurs terres afin de se procurer des capitaux et se lancer eux aussi dans l'industrie. Mais faute d'aptitude à cette nouvelle carrière, ils ne purent rivaliser avec les autres ; leur ruine fut bientôt complète. Et leur ruine financière entraîna la perte de l'influence qu'ils avaient eue jusqu'alors sur leurs fermiers, métayers et journaliers. Ainsi s'explique, dans une grande mesure, le changement en mal qui s'est opéré dans l'esprit des paysans. N'ayant plus ni les exemples ni les conseils de *not'moussieu* pour les guider, ils sont devenus une proie facile pour les avocats de village, qui ne se sont pas épargnés à les pervertir.

Les fils des riches industriels, élevés, en grands seigneurs, ayant pris dans l'Université les plus détestables idées, ne voulant pas retourner à l'usine paternelle, ont donné cette génération incrédule de romanciers sans morale, de journalistes sans principes, d'avocats sans clients, de médecins sans malades, d'ingénieurs sans génie, courant après les aventures révolutionnaires pour devenir " quelque chose " dans l'Etat, et vivre grassement aux dépens de tout le monde.

Les fils des gentilshommes ruinés, élevés un peu à l'aventure, sans inclination pour le travail, ont donné cette génération poussive de propres à rien qui n'ont su que manger en nœuds de cravate les débris de la fortune paternelle. Mais depuis 1850 une nouvelle génération, sortant des maisons d'éducation religieuses, monte et grandit chaque jour et va peupler l'armée, la marine et les administrations publiques. Ce sont les premiers jeunes hommes de cette nouvelle génération qu'on a vus, sur les champs de bataille, offrir bravement leurs poitrines aux balles des Prussiens et mourir non-seulement en soldats, mais aussi en chrétiens. Hon-

neur à cette nouvelle génération ! Honneur aux maîtres qui la forment ! Ils sauveront la France en renouant les traditions de foi, d'honneur, d'obéissance à l'autorité et d'esprit de sacrifice qui avaient fait du royaume des Francs le plus noble et le plus glorieux de tous les royaumes du monde. Cette digression, en montrant sous le véritable jour la situation morale de la France en 1848, fera comprendre ce qu'elle avait perdu sous le régime de juillet, et comment la Révolution a pu marcher si rapidement au point où elle est rendue, menaçant de détruire tout ce qui reste des institutions chrétiennes. Pour la société française, qui a usé de tous les expédients, la question se réduit, aujourd'hui, à ces termes : être ou n'être pas, demain.

La bourgeoisie orléaniste, encore influente au lendemain de la révolution de février, fit échouer M. Thiers aux élections générales. Mais l'homme qui avait donné le plus de gages à la Révolution et dont l'éloquence et l'habileté seraient toujours à son service, cet homme ne pouvait pas rester à la porte du parlement. On peut constater par le fait suivant l'action et la force de cette puissance occulte, partout présente, partout invisible, qui, depuis un siècle, s'étend sur toute la France, on peut même dire sur le monde entier. Evincé de la représentation parlementaire par tous les départements à la fois au mois d'avril, M. Thiers fut élu, dans les premiers jours de juin, par les départements de la Seine, de la Seine-Inférieure, de l'Orne et de la Mayenne. Vapereau dit que cette élection fut regardée comme un danger pour la République. Le biographe de M. Thiers confond ici la chose avec les hommes qui l'avaient faite et voulaient la garder pour eux. Ceux-ci, en effet, virent d'un mauvais œil cette quadruple élection. Tout révolutionnaires qu'ils étaient, force leur était de reconnaître la supériorité de M. Thiers dans l'art de la Révolution ; aussi craignaient-ils qu'il ne prît leurs places, en conservant l'étiquette de la République. Le coup que les hommes de février redoutaient de la part de M. Thiers, leur vint d'un autre côté. Les journées de juin les firent descendre du pouvoir. Le général Cavaignac fut nommé dictateur : il resta à la tête du gouvernement, qu'il conduisit d'une main ferme et avec une grande probité, jusqu'à l'élection du prince Louis Napoléon, à qui il céda la place. Durant cette période, le rôle parlementaire de M. Thiers est relativement effacé, mais il n'en a pas moins une grande influence sur la politique de la droite de l'Assemblée, parmi laquelle il entretient la division dans les esprits, en affectant de conseiller, au nom de l'ordre, la conciliation et l'union des partis. Ce fut à cette époque que M. Thiers publia un livre du *Droit de propriété*, " une œuvre

d'à propos, dit Vapereau, écrite au courant de la plume, moins remarquable par l'originalité ou la force des doctrines que par la facilité et la lucidité du style."

Facilité et lucidité du style ce sont certes de grandes qualités, mais elles ne sauraient suffire à une œuvre grave et sérieuse. Or le livre de M. Thiers, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, fut écrit en réponse " à l'appel que le général Cavai- " gnac, chef du pouvoir exécutif, fit à ce corps savant pour com- " battre le socialisme." Vapereau dit poliment, mais enfin il dit que M. Thiers resta loin du but

Le R. P. Deschamps, analysant le livre de M. Thiers, prouve (*Les Sociétés secrètes, T., II, pp.* 131-37) que " les principes philoso- " phiques posés par M. Thiers autorisent en réalité le commu- " nisme." Qui dit communisme dit socialisme, et réciproquement. Le R. P. Deschamps cite entre autres cette phrase : " Chacun aura comme le demandent les besoins de notre nature, son champ, dans son champ sa demeure dans sa demeure, sa famille, telle que nous l'entendons pour le moment ; il aura tout cela non comme propriété, ce qui serait impossible, mais au nom de l'Etat et en qualité de son fonctionnaire travailleur, n'importe à quel titre selon sa capacité." (*Thiers, De la Propriété, chap. III.*)

On retrouve en effet dans cette phrase, mais en d'autres mots que dans Louis Blanc et Robert Owen, un mélange d'idées communistes et socialistes excluant Dieu et la religion chrétienne. L'application de ces idées n'aurait pu que conduire à l'anarchie et au désordre, comme y conduit nécessairement toute théorie sociale conçue en dehors du plan chrétien. En proposant, comme remède contre le socialisme, que la terre n'appartienne à personne, mais qu'elle soit répartie par l'Etat en raison des capacités, M. Thiers entrait à pleines voiles dans l'utopie socialiste, qu'il prétendait combattre. " A chacun suivant sa capacité, dit Louis Blanc, à chaque capacité suivant ses œuvres, et par conséquent, plus d'héritage, association universelle fondée sur l'amour, et par conséquent plus de concurrence." (*Hist. de dix ans, T. II., p.* 269, *T. III, p.* 107.) Entre la doctrine socialiste, résumée en ce peu de mots par le chef de l'école en France, et la théorie développée par M. Thiers pour faire obstacle à cette doctrine, bien habile sera celui qui découvrira une différence. La faiblesse de l'argumentation de M. Thiers, si facile et si lucide que soit son style, prouve surabondamment qu'il n'y a intelligence humaine qui puisse, en se séparant de la vérité chrétienne, défendre victorieusement la famille et la propriété. D'ailleurs M. Thiers fait bon marché de la famille.

Elle n'est pas, à ses yeux, constituée divinement pour durer aussi longtemps que durera l'humanité ; elle est un fait du moment. La conséquence de cette théorie sur la famille, est qu'il n'y a plus de droit de propriété, règlé dans son exercice par les lois, les clauses ou les conventions des pères, chefs de famille, ou des pères chefs des tribus et des nations. Ainsi se trouvent niés par le défenseur du *Droit de propriété*, les traditions, l'histoire de tous les peuples et le grand précepte de la loi de Dieu, qui établit mon droit certain de propriété et le droit de propriété de mon voisin : *Bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient ; bien d'autrui tu ne désireras pour l'avoir injustement.* Singulier défenseur du *Droit de propriété*, on en conviendra, celui qui propose de transporter à l'Etat la *propriété* de la terre que Dieu a créée et donnée à l'homme avec le droit d'en jouir et le devoir de la cultiver, en lui disant : *Crescite et multiplicamini et replete terram, et subjicite eam.* Dieu en donnant cet ordre n'a pas en vue l'Etat ayant l'homme à ses ordres " en qualité de fonctionnaire travailleur, n'importe à quel titre selon sa capacité." Dieu adresse directement cet ordre à l'homme et à la femme qu'il a créés,—*masculum et feminam creavit.* L'homme et la femme donneront naissance à la famille ; la famille jouira d'une portion de la terre à la condition de remplir le devoir de la cultiver ; et, ce devoir rempli, la famille aura acquis *le Droit de propriété*, c'est-à-dire aura acquis une chose qui lui est propre, particulière, et dont nul au monde ne peut disposer, si ce n'est le père de famille. Et vraiment, combien est admirable et simple l'ordonnance divine qui régit de la sorte la famille et la propriété. En créant le monde, Dieu a donné à l'humanité la propriété collective du globe avec tout ce qu'il porte ; sur le mont Sinaï, il a posé la base de toute propriété privée. Les philosophes auront beau imaginer les plus séduisantes utopies ; les économistes auront beau entasser système sur système, ils ne changeront rien à cette ordonnance. Aussi bien M. Thiers, doué de tous les dons de l'intelligence et de l'esprit, échoua-t-il dans la tâche de constituer la propriété sur une base nouvelle. Son livre passa presque inaperçu, malgré les éloges qu'en fit le *Correspondant.*

" Au 10 décembre, dit Vapereau, M. Thiers vota pour la présidence du prince Napoléon, dont il avait d'abord combattu la candidature. Les journaux lui imputèrent même longtemps d'avoir déclaré " qu'une telle élection serait une honte pour la France. L'honorable M. Bixio ayant répété et affirmé ce propos devant l'Assemblée, M. Thiers lui répondit par une provocation, et le duel eut lieu avant la fin même de la séance. Quelle fut l'issue de ce duel ? Vapereau, aussi discret au nom de M. Bixio qu'à celui de

M. Thiers, ne le dit pas. Mais on sait qu'il ne fut mortel ni pour l'un ni pour l'autre des deux adversaires.

" Réélu par la Seine Inférieure à l'Assemblé législative, M. Thiers, continue Vapereau, y prit part à tous les débats importants ; il vota pour l'expédition de Rome, pour la loi sur l'instruction publique du 15 mars 1850 ; comme pour la suppression des clubs et pour la loi électorale du 31 mai."

La loi du 31 mai avait été inspirée à la majorité conservatrice—c'était la dénomination adoptée—par la crainte du socialisme qui venait de se signaler dans l'élection de M. Eugène Sue. Cette loi fut un des instruments dont Louis Napoléon sut le mieux se servir pour dépopulariser l'Assemblée, d'ailleurs médiocrement populaire. Louis Napoléon se fit le champion du suffrage universel contre l'Assemblée qui voulait en restreiedre l'exercice. Ce peu de mots suffit au sujet d'une loi qu'on n'a jamais été mise à exécution. Napoléon l'abolit peu de temps après le coup d'Etat de décembre. Parlons maintenant de la loi du 15 mars 1850 et de la part que M. Thiers y a prise.

L'article VI de la constitution de 1848 portait: " L'Enseignement est libre." Il fallait toutefois une loi qui réglât cette liberté en donnant des garanties à la société, tout en accordant à l'initiative privée l'action à laquelle elle avait droit. Ce fut, sous prétexte d'atteindre ce double but, que les habiles combinèrent la loi du 15 mars 1850. Tout en rendant possible la concurrence avec les établissements de l'Etat, cette loi fut conçue,—on a l'aveu de M. Thiers—de façon à consolider l'Université et agrandir son influence.

Des intrigues multiples, nouées dans la fameuse *Réunion de la rue de Poitiers*, dont nous parlerons plus loin, remplaçaient alors la grande et vraie politique, la politique des principes. Embrouillés au milieu de ces intrigues qui épuisèrent l'*Assemblée législative*, une foule d'honnêtes députés se laissèrent entraîner, par amour de l'ordre, à de regrettables compromis.

" Parmi les personnes, dit le R. P. Deschamps, (*Tom III p.* 234 *et suiv.*) qui figuraient au premier rang sur la scène des affaires se trouvait un homme dont le nom avait fait du bruit dans les questions de liberté agitées de nos jours. Doué d'une imagination brillante, d'un cœur généreux, d'une foi sincère, il était un peu vain, trop sensible à la flatterie, et laissait beaucoup à désirer du côté du jugement. Jeune encore il s'était donné corps et âme aux doctrines lamanaisiennes, il avait dans le journal l'*Avenir*, demandé comme un *droit* la libérté absolue des cultes et la liberté absolue de l'enseignement. Devenu plus tard membre actif de la pairie,

membre des comités historiques, président des comités de liberté religieuse et de liberté d'enseignement, chef du *parti catholique*, de *l'Eglise laïque*, comme on disait quelquefois, il s'était rallié au gouvernement de Louis Philippe, et il continuait à déclamer contre toute origine divine, tout droit divin dans les pouvoirs temporels. Il ne demandait plus en 1850 que le droit restreint de pouvoir faire concurrence dans quelques établissements particuliers, avec l'argent des Pères de familles, aux établissements et à l'Université de l'Etat dotée de toutes les ressources d'un immense budget,—payé par les mêmes pères de famille. Ce fut là l'homme que choisirent les habiles pour recouvrer et rendre à l'Etat sa suprématie et son omnipotenee enseignante et M. Thiers proclama ce choix du haut de la tribune, en disant que sa main avait touché celle de M. de Montalembert.

" La tâche à laquelle M. Thiers consacra alors toutes les puissances et toutes les habiletés de son esprit d'intrigue fut facilitée par la présence au ministère des cultes et de l'instruction publique de M. de Falloux. Orléanistes et légitimistes l'avaient poussé là, comme le plus apte à fonder sur la question de l'enseignement la *fusion* des deux partis dont on commençait à parler dès lors. Louis Bonaparte qui cherchait en ce moment à plaire à tous les partis, surtout aux légitimistes faciles en alliance, l'avait à son tour choisi ou accepté pour un temps ; il sentait qu'il avait besoin d'eux pour rendre à ce qu'il appellait la *grande institution* de son oncle l'influence et les avantages qu'elle venait de perdre, et pour recueillir tout à la fois la reconnaissance des dupes, foule immense, qui ne manqueraient pas d'appeler, grâce aux habiles, *liberté d'enseignement*, un changement quelconque de forme et le retour même de la France au régime de l'éducation d'Etat tel qu'il l'avait conçue, détachant de Rome le prêtre même, et façonnant dès l'enfance le Français de toutes les conditions à être l'homme-lige de la Révolution et de toutes les dictatures."

Le R. P. Deschamps adresse ici aux légitimistes un reproche qui n'est pas mérité, ou qui devrait être moins général. Les chefs parlementaires, cela est vrai, se montrèrent faciles en alliance ; mais, dans le parti légitimiste et dans l'Assemblée, ils rencontrèrent une forte opposition ; opposition si forte que le parti fut, pendant un temps, divisé en deux camps bien distincts.

" Les instruments trouvés poursuit le R. P. Deschamps, on mit tout de suite la main à l'œuvre. Une commission fut nommée pour préparer le projet de loi. MM. Thiers et Cousin en faisaient partie avec plusieurs membres de l'Université, et les catholiques, qui s'y trouvaient d'ailleurs en minorité, furent leurs dupes.

" Dans une matière considérée jusques-là dans tous les pays catholiques comme ne relevant que de l'église, mixte au moins, pour abonder dans le sens le plus accommandant, que deux simples ecclésiastiques seulement fissent partie de la commission chargée d'élaborer un projet de loi, c'était déjà chose exorbitante ; mais qu'ils y soient entrés sans mission ni du Souverain Pontife, ni de l'épiscopat français, et qu'ils n'y figurassent que comme anciens universitaires, au nom de l'Etat, et choisis par le ministre, c'est ce qu'il est difficile d'expliquer et de comprendre.

" Les droits de l'Eglise y furent donc sans peine abandonnés : rien n'indique même qu'ils eussent été rappelés à la commission par qui que ce fût, et le projet de loi fut arrêté et rendu loi de l'Etat par la fusion des habiles et des dupes et par la pression qu'elle exerça sur tout le parti qu'on appelait déjà *conservateur*. Quelques universitaires de la *Montagne* et du *Centre gauche* firent entendre des protestations, ou plutôt des déclamations contre le clergé, d'autant plus furibondes qu'elles n'étaient que pour la forme et un jeu de compères. La loi ne rencontra d'opposants sérieux que parmi les républicains de bonne foi et les membres de l'extrême droite, qui lui refusèrent leurs voix.

" On ne laissa cependant pas jusqu'au vote définitif de la loi de craindre quelque opposition de la part de l'épiscopat. On tremblait surtout qu'une parole de Rome ne vint renverser dans l'esprit des catholiques tout l'échafaudage si rapidement concerté entre les habiles et les dupes ; et l'on expédia, pour parer le coup aux évêques de France et au Saint-Siége un long mémoire an frontispice duquel on avait écrit en haut : *Absolument confidentiel*, et en bas : *Ce mémoire, soumis à N. T. S. P. le Pape et à NN. SS. les évêques n'est en aucune manière destiné à la publicité.* Tant on sentait la faiblesse, tant on craignait la lumière.

" Ce n'était même encore qu'une pure manœuvre ; car on poussait par tous les moyens le vote de la loi, sans attendre la réponse ni du Souverain Pontife, ni des évêques, et la loi fut le 15 mars, 1850 un fait accompli."

Cette loi, dite de *liberté*, soumet à l'inspection des agents de l'Etat tout établissement libre ; et cette inspection doit porter sur la moralité, l'hygiène, la salubrité, l'enseignement pour vérifier s'il n'est pas contraire à la *morale*, à la *constitution* et aux *lois*. Force est donc à un évêque dans son séminaire, à un catholique, à un religieux, à un prêtre de subir et de reconnaître comme juges de son enseignement moral et religiecx l'Etat, les inspecteurs de l'Etat, le ministre de l'Etat, protestants, juifs, athées, libres penseurs, et de conformer son enseignement aux principes et aux con-

stitutions révolutionnaires et anti-catholiques, sous peine de prison d'amende et de fermeture de son établissement.

Aussi M. Thiers répondit-il triomphalement à ceux qui s'opposaient à la loi en lui reprochant de sacrifier l'Université. " Q'est ce que nous avons changé ? Nous avons rétabli ce que dans le projet de l'année dernière vous aviez détruit. Je vais vous le prouver. De votre loi l'Université sort détruite ; de là nôtre, elle sort *consolidée, agrandie.* On a contesté à l'Université ce que j'appellerai, le *tronc, ce qui fait qu'elle existe*, la faculté pour l'Etat d'avoir des écoles..... On a contesté non-seulement l'existence de ce corps, mais on a contesté sa juridiction, la faculté de conférer les grades..... Sur quel point les adversaires de l'Université ont-ils eu gain de cause ? Est-il vrai, oui on non, que nous avons maintenu d'abord les écoles de l'Etat, que nous avons maintenu le corps qui sort d'elles ? et c'est une grande objection qu'on nous faisait..... Nous avons conservé la juridiction, la collation des grades, nous avons tout conservé. Savez-vous ce que nous lui avons maintenu de plus ? C'est l'inspection. Comme nous lui avons maintenu ce riche personnel qui sort de ses écoles, nous lui avons maintenu sa juridiction, la collation des grades, l'inspection, c'est-à-dire le gouvernement tout entier..... Nous avons organisé le conseil supérieur, d'après ce principe qu'il y aurait, comme dans l'ancienne organisation, une commission permanente particulièrement composée de l'enseignement de l'Etat.

" Ce corps enseignant ainsi constitué par lui, assuré de son recrutement, de sa juridiction propre et de son chef, suffit aux trois fonctions suivantes : il enseigne dans tous les colléges de l'Etat, il surveille tous les colléges particuliers, il confère tous les grades universitaires, qui seuls rendent admissibles aux carrières libérales et à toutes les charges de l'Etat."

En agissant et en parlant de la sorte, M. Thiers restait fidèle à l'idée révolutionnaire, qui a dominé toute sa vie. L'*Université*, M. Thiers, l'avait dit six ans avant, est le boulevard de la *Révolution ;* le moyen le plus sûr de s'emparer de la jeunesse française.

" Les instituteurs, disait-il encore, sont en quelque sorte le *moule* dans lequel on jette la jeunesse. Eh bien ! il faut que le moule soit en tout semblable à la société pour laquelle la jeunesse est faite." En termes clairs, cela signifie : Il faut un moule révolutionnaire d'où sortira une jeunesse révolutionnaire.

Et que l'on ne dise pas que c'est là une fausse interprétation, car la cause de la Révolution était, dans l'esprit de M. Thiers, inséparable de la question de l'enseignement, elle devait primer la cause de la liberté. Aussi, rapporteur, en 1844, du projet de loi

Villemain contre la liberté d'enseignement, M. Thiers s'exprimait-il ainsi. " L'intérêt de la question soulevée est si grand, *la cause de la Révolution française, qui est la seule cause vraiment chère à mon cœur*, est si visiblement engagée ici, que je me mets en avant cette fois avec le plus grand zèle, quoi qu'il puisse m'en coûter." Voilà donc le plus grand zèle de M. Thiers mis au service de la cause de la Révolution, contre celle de la liberté. La cause de la Révolution n'est donc pas, comme on le dit et comme on l'imprime sans cesse, la cause de la liberté. La Révolution est, au contraire, l'ennemie de la liberté, comme l'avoue M. Thiers, en disant : " Je suis forcé, quoi qu'il m'en coûte de combattre la cause de la liberté pour servir la cause de la Révolution française, qui est la seule cause vraiment chère à mon cœur." Chose digne de remarque, on célèbre aujourd'hui comme le plus vaillant défenseur de la liberté, uniquement parcequ'il a été la Révolution incarnée, l'homme qui a avoué que la Révolution vit aux dépens de la liberté, et qui a toujours sacrifié la liberté à la Révolution.

" Du sein de la coalition de tous les anciens partis, dit Vapereau, dont le centre était la fameuse réunion de la rue de Poitiers, il (M. Thiers) poursuivit la République de ce que M. de Lamartine appelait " des épigrammes sans péril," et appuya contre elle au-dedans et au dehors, toutes les mesures de réaction ou de rigueur."

Si l'action de M. Thiers, dans le sein de la réunion de la rue de Poitiers, s'était bornée à faire des épigrammes sans péril, il n'y aurait pas eu grand dommage. Mais il y exerça, avec son esprit d'intrigue, une action délétère et dissolvante en entraînant bon nombre de députés de la droite dans la voie des compromis révolutionnaires et en empêchant " la fusion," si fortement en question à ce moment. Les temps sont passés : il est inutile de mettre en cause des hommes qui ne sont plus. Leurs intentions étaient sans doute excellentes ; mais leur confiance était trop grande en celui qui les jouait ; non-seulement leur confiance était trop grande, mais encore elle était aveugle. Si un homme un peu clairvoyant montrait aux chefs parlementaires de la droite les intrigues dans lesquelles on les enveloppait et le rôle de dupes qu'on leur faisait jouer, aussitôt de s'écrier qu'on voulait détruire l'entente qui existait si heureusement entre toutes les fractions du parti conservateur. Toutes ces intrigues étaient l'œuvre de M. Thiers, de ses agents et de ses instruments. Son but était, en empêchant le rapprochement des deux branches de la Maison de France, de former une majorité à ses ordres pour combattre les projets de restauration impériale de Louis-Napoléon et pour le renverser, s'il attentait aux droits du Parlement. Dans cette con

joncture qu'aurait pu faire la majorité composée de légitimistes et d'orléanistes, divisés comme par le passé ? Appeler M. Thiers à la présidence de la République. Là est tout le secret des intrigues inouies qui se nouaient chaque jour dans la réunion de la rue de Poitiers. Les évènements trompèrent les calculs de M. Thiers et de la majorité qu'il avait endoctrinée. Louis-Napoléon qui n'avait passé de déconsidérer l'Assemblée législative en la faisant passer aux yeux des populations rurales comme un obstacle à la réalisation du bien qu'il voulait faire, Louis-Napoléon put mettre cette assemblée à la porte, aux applaudissements du pays. Cependant M. Thiers, chef de la majorité, aurait pu gêner, par quelque manœuvre parlementaire la prompte exécution du coup d'Etat. Aussi, pour prévenir ce contre temps possible, Napoléon fit-il arrêter M. Thiers dans la nuit du 2 décembre et le fit-il conduire, avec tous les égards possibles, à la prison de Mazas, ensuite à Francfort. L'exil de M. Thiers ne fut pas de longue durée. Rentré en France, il ne reparut cependant sur la scène politique qu'aux élections générales de 1863.

A. DE B.

(*à continuer*)

CHRONIQUE PARISIENNE

Je n'ai pas lu le fameux livre intitulé : *Le dernier jour d'un condamné*, mais j'ai vu une exécution, et je ne pense pas qu'un romancier puisse rien imaginer d'aussi dramatique. Si je ne suis pas trop brouillé avec les souvenirs et surtout avec les impressions qu'elle m'a laissés, j'espère donner à mes lecteurs une idée exacte de cette forme toute française de la peine capitale, et les mettre à même d'établir la comparaison avec les supplices judiciaires usités chez d'autres peuples, particulièrement avec le gibet.

C'était dans une ville de province, encore toute retentissante des débats d'un procès criminel qui avait duré trois jours. Ce qu'il s'était noirci de papier pour le dossier de cette affaire à sensation, ce qu'il s'était échangé de paroles, d'enquêtes, de contre-enquêtes, de témoignages à charge ou à décharge et surtout de discours, ce qu'il s'était sollicité, colporté, négocié de billets d'audience, de photographies, de gravures, d'anecdotes est incalculable. Le Français est ainsi fait, qu'il épuise l'actualité jusqu'à la lie ; et l'on n'a pas oublié les hideux pèlerinages du mois de décembre 1859, alors qu'on allait " en famille " visiter le triste guéret où Troppmann avait enfoui ses sept victimes !

Dans la ville dont il s'agit ici, c'est à peine, si cette attraction malsaine était moins grande. On se faufilait jusque dans la cour de l'hôtel où dinait l'avocat de l'accusé, on tâchait de l'apercevoir à table et les dames racontaient avec admiration la pamoison nerveuse qui l'avait renversé sur son banc après sa première plaidoirie. A plus forte raison s'intéressait-on à l'accusé lui-même. Les femmes discutaient entre elles sur la nuance précise de ses cheveux et le gardien qui eut voulu se laisser corrompre en distribuant des reliques du prisonnier, eut battu monnaie sur ce commerce d'un nouveau genre.

Vint enfin l'heure, où, tous les témoignages entendus, tous les moyens d'enquêtes épuisés, tous les avocats enroués et tous les juges mouillés de sueur sous leurs simarres rouges, le chef du jury s'était levé et la main droite posée sur son cœur, avait dit à haute voix : *Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est que l'accusé est coupable.* Et

comme il n'était pas question dans ce verdict de *circonstances atténuantes*, le président des assises, appliquant la loi, prononçait immédiatement la sentence de mort.

Quel moment pour le misérable ! Cependant la surrexcitation durait encore et l'on me raconta qu'en présence des gardiens qui l'attendaient, il se mit à rire hideusement et pour indiquer la peine dont il était frappé, sans parler et haussant les épaules, il se passa le dos de la main sur le cou.

Aussi lorsque le soir même de sa condamnation on lui parla de signer son pourvoi en cassation, il refusa énergiquement, s'impatienta même : " Me pourvoir ! ah, bien oui ! j'en ai assez comme cela ; je ne demande qu'à en finir. " Il comptait sans l'espérance, qui jamais ne meurt, même dans les cœurs les plus désespérés ou les plus endurcis. Le directeur de la prison et son défenseur insistant, ses refus tombèrent bien vite et tout en ayant l'air de faire une sorte de grâce à son avocat, il cède et il signe.

Quinze jours ne s'étaient pas écoulés, que l'on sut par les journaux que le pourvoi en cassation avait été rejeté ; et dès lors, ce fut, par toute la ville, comme une fièvre de curiosité sanglante. L'exécution devait avoir lieu, aux termes de l'arrêt, à la pointe du jour, sur la grande place de la ville, sans que pourtant ce jour fut précisément désigné, des groupes de curieux stationnaient chaque soir en causant avec animation ; puis vers une heure du matin, transis de froid et voyant que rien d'anormal ne se produisait, ils se dissipaient désappointés à travers les rues désertes.

Un soir cependant, vers onze heures, on vit des hommes porteurs d'une lanterne inspecter le pavage de la place, puis deux fourgons couverts et fermés s'y arrêter au commendement d'un homme vêtu de noir et d'une taille exceptionnelle. C'étaient les *bois de justice*, escortés par M. Roch et par ses aides.

Je n'ai pas à m'étendre ici sur le funèbre mécanisme tant de fois décrit de la guillotine. On m'assure que l'exécuteur actuel des hautes œuvres l'a beaucoup perfectionné, et cela, dans un sentiment d'humanité bien naturel de la part d'un homme qu'on se plaît à représenter comme ayant une foule de goûts délicats et cultivant les fleurs, les oiseaux, les abeilles, la musique, etc. Je vous avoue cependant que ces préparatifs me parurent absolument horribles.

Les bois peints en rouge sang de bœuf étaient retirés par faisceaux numérotés de la voiture qui les contenait et à la lueur de deux lanternes qui projetaient une lumière douteuse, on commença l'opération qui dura deux heures. Peu à peu l'échafaud s'allongea dans sa morne laideur : on distingua les deux grands bras qui

s'élèvent dans les ais, la lunette et le lourd couperet triangulaire, sur l'acier duquel passaient de temps en temps des reflets lugubres. C'était pendant l'été, il m'en souvient comme d'hier, et les constellations cheminant dans le ciel pur semblaient, de leurs grands yeux d'or, regarder la laide besogne que l'on faisait sur cette place.

La foule déjà houleuse avait été refoulée au loin et quelques soldats tournaient seuls autour de l'instrument du grand supplice ; ils se parlaient à voix basse comme on fait involontairement dans la chambre d'un mort et se montraient du doigt l'énorme couteau remonté dont la forme et la pesanteur paraissaient formidables. Alourdi de plomb et oblique, ce glaive triangulaire agit à la fois comme coin, comme masse et comme faux ; il tombe d'une hauteur de 2 mètres 80 ; il pèse 60 kilogrammes, ce qui, en tenant compte de l'action de la pesanteur, fait le même effet que produiraient 16,800 kilogrammes tombant de la hauteur d'un centimètre. La chute calculée mathématiquement dure trois quarts de seconde.

Toutes les maisons paraissaient éteintes ; à peine çà et là quelques lumières errantes apparaissaient aux fenêtres des cabarets, où des curieux avaient trouvé à prix d'argent un bon endroit pour bien voir. La foule singulièrement grossie remuait dans l'ombre : et quelle foule ! Tout ce que vous pouvez imaginer de plus ignoble. Des hommes et des femmes couchés sur le trottoir et tâchant de dormir une heure en attendant que *le moment* soit venu : des ivrognes qui s'interpellent, des cris de femmes mêlés à des rires, des mendiants qui allument du menu bois pour faire chauffer le café et le vin, des filous, des vagabonds, des prostituées. On reconnaissait les dernières à la fatigue de leurs traits avachis par la débauche, à leurs belles toilettes fripées par le frôlement de la foule, à leur visage jauni, insolent et morbide. J'ai ouï dire qu'à l'exécution de La Pommeraye, il y en eut qui apportèrent de quoi souper, sans oublier le vin de Champagne ; et l'on sait le trait du frère d'un condamné, qui étant allé voir guillotiner ce dernier, montrait à ses bons amis, après l'exécution, trois porte-monnaies qu'il avait dérobés « pendant la cérémonie. » Parfois, il arrive que certaines pièces de l'échafaud ont *travaillé* depuis la dernière exécution et qu'on les frappe à coup de maillet pour les réunir. Alors toute cette foule frémit, lève la tête, se hausse sur ses pieds, pour mieux voir... Puis on se rassied, avec une sorte de résignation bestiale.

La pâle crépuscule du matin blanchit le ciel ; mais l'azur si brillant de la nuit s'était couvert ; un vent violent du sud-ouest passait par raffales et chassait les nuages amoncelés qui semblaient

se perdre derrière les hauteurs boisées qui dominent la ville. Vers trois heures et demie, une rumeur prolongée sort de la foule qui s'ouvre pour laisser passer un petit homme vêtu d'une soutane ; on s'écarte avec respect, quelques têtes se découvrent : c'est l'aumônier. Puis un bruit rhytmique de pas scandés s'accusa dans le voisinage : c'était le garde qui arrivait et qui se déployait en demi-cercle autour de l'échafaud.

En ce moment où tant de cœurs battaient dans les préparatifs ou l'attente de sa mort, le condamné ignorant encore son sort, dormait d'un profond sommeil sur le grabat de sa cellule. Il s'était pourvu en grâce auprès du souverain ; et les jours succèdant aux jours, inconsciemment, il se reprenait à la vie et se livrait aux vaines espérances, nourrices folles qui bercent un enfant mort qu'elles ne croient qu'endormi ! Ce furent le gardien-chef et l'aumônier qui durent le réveiller. « Votre pourvoi, lui dit-on, a été rejeté par la cour de cassation, votre recours en grâce n'a point été accueilli, l'heure est venue. »

Figurez-vous un homme poussé par un ressort qui se redresse brusquement, l'œil hagard, la bouche muette et cherchant à se reconnaître. Le bon aumônier le saisit dans ses bras, l'embrasse, l'encourage et l'entraîne dans un coin, où le malheureux entame avec lui à voix basse un colloque solennel et suprême. A genoux, le crucifix dans la main, il parut vouloir profiter pleinement des secours spirituels qui lui sont offerts : une sorte de résignation parut s'étendre sur son visage, jusqu'au moment où les aides vinrent le faire asseoir pour procéder à la funèbre toilette. Alors on lui enleva la camisole de force ; et quand il vit ses mains nues, il se prit à les regarder avec une sorte de pitié, et comme si voyant en elles l'emblême de la vie même, il se fut dit : quoi ! si tôt ! tout va-t-il finir ! Et il se répandit en récriminations contre les témoins qui l'avaient chargé et contre sa propre fille qui n'avait rien dit pour sa défense. Mais le prêtre s'approchant vivement, mit un doigt sur ses lèvres et lui découvrit encore une fois le crucifix d'ivoire, après quoi l'infortuné baissa la tête et se tut.

La haute stature de l'exécuteur des arrêts de la justice parut sur le seuil. Il entra le chapeau à la main, suivi de ses aides, toisa l'homme attentivement, le jaugea, pour ainsi dire, et eut un imperceptible mouvement de tête qui signifiait : j'en réponds ! et aussitôt *la toilette* commença après avoir solidement attaché les bras derrière le dos et *ligotté* les jambes de façon à ce que la longueur des pas étant inférieure à celle du pas normal, le condamné ne put essayé de fuir sans tomber la face contre terre ; l'un des aides prit ses ciseaux, il échancra circulairement la chemise pour

mettre à découvert le cou et la naissance des épaules ; puis il tailla les cheveux de la nuque, pendant que l'aumônier lisait à demi-voix une prière en français dont quelques mots parvenaient aux assistants :—*miséricorde infinie*,—*repentir*,—*contrition*,—*qui a souffert*,—*qui est mort pour nous*.—Le malheureux écoutait avec recueillement ; il n'avait pas bronché, quand le froid des ciseaux des ciseaux avait touché sa chair.

Mais il est rare que les condamnés montrent une pareille fermeté d'âme. Souvent les misérables sont déjà désagrégés, pour ainsi dire, au moment de partir, et à moitié morts. Quand on ouvrit à deux battants la porte de la prison de la Roquette, pour l'exécution du trop célèbre La Pommeraye, et que la guillotine apparut rouge, sombre, horrible, avec ses deux grands bras et son couperet qui semblent remplir l'horizon, ce scélérat fut envahi par une pâleur cadavérique qui amena une dissolution anticipée ; d'autres comme Verger, l'assassin de Mgr. Sibour, semblent mourir subitement et tomber entre les bras des aides, sans plus de force qu'un chiffon mouillé.

Celui que j'ai vu mourir était d'un autre trempe. " Je marcherai tout seul," dit-il, ce qui n'empêcha pas le bourreau de saisir la courroie qui attachait ses poignets, prêt à le soutenir s'il s'affaisait, à le pousser s'il reculait. L'aumonier marchait à sa gauche, priant à demi voix, et tandis que les gardiens et les soldats immobiles et comme consternés le regardaient bouche béante, le malheureux se retournant dit à deux reprises : " Vous tous, pardonnez-moi, pardonnez-moi."

Enfin l'on est au pied de la lugubre plateforme. Le pauvre homme et l'aumônier s'arrêtent : celui qui pardonne embrasse celui qui va mourir, lui présente une dernière fois le Crucifix et s'éloigne un peu en détournant la tête, tandis que le condamné soutenu de chaque côté gravit péniblement les marches, le bourreau était déjà debout sur la plateforme et dans ses vêtements noirs, il paraissait gigantesque et semblait n'affronter que tristement les mille regards de la multitude dont tous les bruits s'étaient abattus dans un silence profond comme la mort.

Parvenu sur l'échafaud, le condamné se trouva debout devant la bascule verticale qui lui vient d'une part au-dessus des chevilles et de l'autre à moitié de la poitrine ; en face de lui s'ouvrait la lunette dont la portion mobile était relevée. L'exécuteur enleva d'un brusque mouvement la loque noire qui couvrait les épaules du condamné, appliqua sa large main sur son dos et le poussa de façon à ce que la bascule décrivant un quart de cercle entraînât l'homme avec elle ; la tête sembla se jeter d'elle-même dans la

baie demi-circulaire et un aide la saisit par les cheveux et au même instant que la demi-lune s'abaissait pour emprisonner complètement le cou du malheureux, le bourreau tourna la poignée qui manœuvre le mouton et le glaive passa comme un éclair noir..... On entendit quelques cris de femmes, et en moins de temps que je n'en mets pour le décrire, on vit glisser le couperet, le sang jaillir, la tête bondir dans la manne d'osier remplie de son, le corps y rouler et le couvercle se rabattre. En tout, quatorze secondes !

Gardez-vous de croire cependant que l'instrument n'ait besoin que d'être dirigé et qu'il fasse lui-même toute sa sanglante besogne. Le bourreau doit-être également pourvu de force et d'adresse soit pour contenir le condamné qui s'écarte violement parfois comme Avinonain (l'horrible boucher qui coupait ses victimes en morceaux) soit pour se défendre contre les morsures, comme il arriva pour Lescure et Troppmann, qui déchirèrent les mains de l'exécuteur, soit enfin pour lutter contre le principe vital qui subsiste et se défend chez les plus pacifiques. C'est ainsi que par un mouvement involontaire et inconscient, au lieu de porter la tête en avant dans la lunette, ils la rejettent à droite, fuyant ainsi bien inutilement le bourreau qui se tient à leur gauche ; parfois aussi, ils vont buter contre le poteau, et il faut alors les ramener dans la demi-lune et les *ajuster*, selon l'affreuse expression du métier. " Après chaque exécution, j'ai les veines brisées," disait l'un d'eux. Et cette épouvantable besogne se fait au traitement fixe de 4,000 francs par année ! Espérons que les bourreaux lisent au moins, pour se donner du cœur, la belle page que leur a consacrée Joseph de Maistre.

Une remarque que j'avais bien souvent entendu faire et dont j'ai pu constater le bien-fondé, est l'attraction particulière de cet horrible spectacle pour les femmes. Presque toujours elles sont en majorité dans cette mer de têtes mouvantes qui bordent la place et s'étagent aux fenêtres et jusque sur les maisons. Elles veulent suivre jusqu'au bout les pérépities de ce drame qui s'est ouvert à la cour d'assise, et l'on sait qu'elles se seraient presque battues pour y assister. Qui ne se rappelle ce joli mot d'un magistrat qui présidant les assises dans une affaire très scabreuse et apercevant un très-grand nombre de femmes dit : " La cause que nous entamons contient des détails inconvenants ; aussi j'engage les honnêtes femmes à se retirer." Personne ne bougeant, il reprit : " Huissier, maintenant que toutes les honnêtes femmes se sont éloignées, faites sortir les autres."

Mal leur en prend pourtant de fréquenter l'échafaud, car, outre les cas d'attaques de nerfs, de pamoisons, d'évanouissements, de fausses couches, etc., il n'est pas fabuleux d'y relever des cas d'a

liénation mentale. J'ai ouï dire qu'une jeune fille ayant tenu absolument à approcher très-près de l'échafaud et ayant même payé chèrement cette faveur, la tête du supplicié échappant au panier roula sur elle, et que les dents se contractant sur un pan de sa robe, elle s'enfuit traînant après elle cet affreux trophée. Depuis, la pauvre enfant est dans une maison d'aliénés, où elle court toute la journée en regardant par derrière avec terreur la tête qu'elle croit toujours attachée à sa jupe.

Mais j'oublie que je n'en ai pas encore fini avec les derniers agissements de la justice sociale. La manne d'osier qui contient le cadavre est poussée dans un fourgon. L'aumônier revêtu du surplis monte dans la voiture et entouré de gendarmes, le cortége s'en va grand train au cimetière. Là, le panier est traîné près de la fosse; on le penche et on verse le cadavre qui tombe avec des mouvements étranges, sinistres que l'absence de tête rend grotesquement horribles. Après que le fossoyeur sautant dans le trou, a placé, selon l'usage, la tête entre les jambes du supplicié, le prêtré murmure quelques prières, jette une pelletée de terre et s'éloigne très-ému. Alors un homme en blouse grise conduisant un fourgon sur lequel on lit: *Faculté de médecine*, s'approche, remet un ordre d'exhumation et emporte le corps encore tiède aux savants qui l'attendent à l'école pratique de médecine. Ce dernier acte ne me parut pas le moins repoussant. La voiture du carabin longea en sortant un petit jardin où les lilas frissonnaient au soufle de la brise matinale, et l'on entendit des volées de cloches lointaines, qui, au-dessus de la ville qui s'éveillait, semblaient un appel aux prières pour celui qui n'avait plus rien à démêler avec la justice humaine.

Th. B.

CHRONIQUE DU MOIS

Le mois écoulé a vu disparaître deux citoyens éminents de la ville de Montréal, l'honorable M. Sanborn, juge de la cour d'appel, et M. le shérif Leblanc. Tous deux sont morts à un âge peu avancé et lorsqu'ils pouvaient rendre encore de bons services à leur pays. Le premier a eu pour successeur M. Cross, avocat de Montréal, et le second, l'honorable P. J. O. Chauveau. Le gouvernement local a certainement droit aux félicitations de tous les Canadiens-Français pour avoir appelé à ce dernier poste un homme qui a su, au pays comme à l'étranger, faire respecter et aimer la nationalité canadienne-française. Les journaux de toutes les nuances ont approuvé ce choix, en déclarant que les talents, le désintéressement de l'honorable Monsieur, joints à un long état de service, le désignaient d'avance à cette position. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement a réparé un oubli qui aurait pu dégénérer en injustice à l'égard d'un citoyen dont le pays a droit d'être fier à tant de titres. Nous croyons être dans le vrai, en affirmant que l'honorable M. Chauveau est du petit nombre d'hommes dont on peut dire qu'ils honorent plus les places qu'ils n'en sont honorés.

L'hon. M. Cauchon aurait, si l'on en croit la rumeur, été nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba, en remplacement de M. Morris dont le terme d'office expire cet automne. On désigne comme son successeur, dans le cabinet fédéral, M. W. Laurier. Ce dernier est l'un des plus jeunes membres de la Chambre des Communes. Personne ne lui conteste des talents oratoires et une certaine habileté, mais nous ne croyons qu'il ait encore gagné ses éperons et qu'il soit de taille à remplacer un vétéran qui, malgré toutes ses fautes et ses aberrations, possédait encore quelque influence dans le conseil des ministres. Il est permis de douter que l'élément français dans le cabinet soit de beaucoup fortifié par son acquisi-

tion. Les ministres qui avaient quelque influence se sont vîte casés et, après le départ de M. Cauchon, nous nous trouverons représentés par trois ministres dont la nomination ne remonte pas à un an. On dirait véritablement que les chefs libéraux ont perdu l'espoir de garder bien longtemps le pouvoir et qu'ils cherchent, au plus vîte, un refuge pour les temps mauvais.

La rumeur qu'il y aura cet automne, des élections générales pour la Chambre des Communes, s'accentue chaque jour d'avantage. Plusieurs députés du camp réformiste ont déjà adressé la parole aux électeurs. D'un autre côté, les conservateurs tiennent à ne pas se laisser surprendre et l'on se prépare de part et d'autre pour une lutte sérieuse et décisive.

Le clergé canadien vient de perdre plusieurs membres éminents dans les personnes des Révérends MM. Brassard, Laberge, Labelle, et Mailloux. M. le Grand Vicaire Mailloux était bien connu. On se rappelle qu'il fut l'un des premiers et des plus ardents apôtres de la tempérance.

Aux Etats-Unis, les émotions causées par la grève et les émeutes se sont apaisées. Les affaires seront excellentes, cet automne, parait-il, dans le sud et l'ouest, où la moisson a été abondante.

Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit que la décision préliminaire dans la question des pêcheries, pendante avec le Canada, est considérée par l'administration comme un véritable triomphe pour les Etats-Unis. Ce qui équivaut à dire que les intérêts du Canada seraient sacrifiés. Certes, un pareil résultat ne mettrait pas en relief l'habileté du cabinet-MacKenzie, ni les talents des avocats dont il s'est servi dans cette cause importante. Comme le règlement définitif de la question n'aura lieu que vers le commencement de novembre, nous nous abstenons de faire de plus longs commentaires à ce sujet.

Le fameux chef indien, Sitting Bill et sa tribu qui depuis longtemps occupaient le sol canadien, sont repassés sur le territoire américain, après avoir été sommés de quitter le pays par les autorités militaires du Canada. Les Indiens se sont dirigés vers le Missouri où ils pourraient bien causer quelque insomnie à leurs protecteurs naturels, les Américains.

***

La santé du St. Père, d'après les dernières nouvelles avait été affectée par les chaleurs de l'été. On dit que Sa Sainteté souffre d'une paralysie partielle ; ce qui ne l'empêche pas, cependant, de donner des audiences.

Les correspondances de Rome nous apprennent que la presse athée continue à attaquer le Vatican par des insinuations aussi mensongères que ridicules. Depuis quelque temps, elle dénonce une prétendue *Ligue catholique universelle* qui aurait pour chef le Pape même, assisté de présidents, de vice-présidents, de secrétaires, de tout un personnel en relation avec le monde entier, organisée comme une société secrète ayant pour but de détruire le progrès, la civilisation, la science, et les autres conquêtes de la Révolution. La *Ligue* disposerait de capitaux immenses, un milliard, pour commencer. Les correspondants romains assaisonnent ce mensonge de détails plus ou moins extravagants.

Voici ce que le secrétaire d'Etat du Pape a répondu aux mensonges de cette presse :

" Certains journaux, prenant comme point de mire le Vatican pour divulguer et ressasser des nouvelles qui sentent toute la bassesse de leur provenance, ne peuvent être plus exactement comparés qu'à la mouche, insecte repoussant très-fastidieux. Plus on cherche à l'éloigner, et plus elle revient à l'attaque.

" Et de même que la mouche tire de la pourriture sa nourriture favorite, de même les dits journaux, quand ils fabriquent et reproduisent obstinément des mensonges souvent refutés et démentis, montrent bien comme ils doivent leur subsistance à la pourriture de leur impiété. "

***

En attendant les élections générales qui auront lieu en France, le 14 octobre prochain, le gouvernement montre une grande vigueur pour réprimer les excès de la presse républicaine. Dernièrement les principaux journaux républicains, y compris le *Temps*, la *France* et le *Bien Public*, ont été saisis. Ces mesures de rigueur ont eu pour cause la publication de certains articles au sujet du procès de Gambetta. Nous ne pouvons rien présager au sujet de la prochaine lutte électorale. Toutefois, il vient de se produire deux événements qui nous semblent fâcheux pour la cause de la république : la mort de M. Thiers, le chef, que l'on voulait opposer au maréchal MacMahon et la condamnation de M. Gambetta, à trois mois d'emprisonnement et à une amende de deux mille francs. Gambetta doit appeler du jugement et la cause est fixée au 20 courant. La décision judiciaire, qui condamne Gambetta à trois mois de prison, le prive en même temps de ses droits civils pour l'espace de cinq ans, de sorte que si cette décision est confirmée, Gambetta sera forcé de ne plus se mêler de la

politique, ce qui porterait un coup mortel à l'ambition de ce fameux tribun.

Quel que soit le résultat final du suffrage, il est impossible de croire qu'il mette fin aux divisions qui menacent la France des plus grandes calamnités. Qu'un parti ou l'autre l'emporte cette fois, il faudra toujours recommencer. Les fondements de la société sont trop profondément ébranlés pour que l'on puisse s'imaginer qu'un tour de scrutin suffise à les raffermir.

Malgré le plus grand nombre d'honnêtes citoyens qui ne désirent que l'ordre et la sécurité, il y aura toujours à compter avec les instincts pervers de la populace, qui, en France comme ailleurs, opère de sanglantes révolutions au profit de quelques intrigants politiques. Tout ne serait pas désespéré si les conservateurs et les amis de l'ordre marchaient sous le même drapeau, mais malheureusement la division règne dans les rangs mêmes de ceux qui combattent pour la même idée monarchique. Tandis que le parti de l'ordre aurait besoin de toutes ses forces pour lutter avantageusement contre le courant révolutionnaire, il s'épuise en discordes intestines, le tout au grand plaisir et profit des radicaux.

P. Hudon.

726

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME QUATORZIEME

Dixième Livraison, Octobre 1877

SOMMAIRE

I.—M. THIERS..... **A. de B.**
II.—LA MUSIQUE DANS LA LITURGIE..... **R. O. P.**
III.—DEUIL ET JOIE..... **Cte Del Monieri.**
IV.—L'ÉGLISE ET L'ÉTAT..... **Père Liberatore, S. J.**
V.—L'AVEUGLEMENT SCIENTIFIQUE..... **Par le R. P. Ignace Charbonnelle, S. J.**
VI.—LE PAYS DES FOURRURES..... **Jules Verne.**
VII.—LA NUIT PORTE CONSEIL..... **Jean Grange.**
VIII.—CHRONIQUE PARISIENNE..... **Th. B.**
IX.—CHRONIQUE DU MOIS..... **P. H.**
X.—PROGRAMME DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.....

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222, RUE NOTRE-DAME.

1877

CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE

ÉDITEUR-IMPRIMEUR

DU

NOUVEAU - MONDE

JOURNAL CATHOLIQUE

BUREAU :

NO. 222, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIX POUR MONTREAL :

EDITION	QUOTIDIENNE	$6.00
"	SEMI-QUOTIDIENNE	4.00
"	HEBDOMADAIRE	2.00

PRIX POUR LA CAMPAGNE :

ÉDITION	QUOTIDIENNE	$5.00
"	SEMI-QUOTIDIENNE	3.00
"	HEBDOMADAIRE	1.50

Impressions de toutes sortes

FAITES AVEC PONCTUALITÉ.

721

M. THIERS

(*suite*)

III

Dans une notice biographique, tirée probablement d'une nouvelle édition du *Dictionnaire des Contemporains*, on lit :

" Aux élections générales de 1863, M. Thiers consentit à se présenter comme candidat dans la deuxième circonscription de la Seine, où sa candidature fut vivement combattue par M. de Persigny, ministre de l'intérieur. M. Thiers n'en fut pas moins nommé par 11,112 voix sur 21,813 votants. Il reprit un rang très important dans la Chambre. "

Sans expliquer comment M. Thiers " reprit un rang très impor- " tant dans la Chambre, " l'auteur de la notice franchit une période de sept années et arrive d'un bond à 1870. Cependant c'est durant cette période que M. Thiers porta les plus rudes coups au gouvernement de Napoléon III. Il demanda les libertés nécessaires, attaqua l'administration des finances, combattit l'unité italienne et prédit que cette unité engendrerait celle de l'Allemagne. Mais pour combattre la politique de l'empire envers l'Italie et Rome, M. Thiers dut, à la grande colère des libéraux, défendre la papauté et la souveraineté temporelle du pape. Les libéraux n'ont jamais pardonné à M. Thiers d'avoir défendu les droits du pape. Ils lui ont surtout gardé rancune d'avoir prévu que l'abandon du pape aux mains de la maison de Savoie aurait les plus funestes conséquences pour la France. Cette rancune, jointe à la réalisation des prévisions de M. Thiers, explique suffisamment le silence des biographes libéraux. Ils ont tout intérêt à cacher la condamnation anticipée que l'homme le plus habile de leur parti avait portée contre une politique dont l'unique motif était une hostilité aveugle contre les institutions de

CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE

ÉDITEUR-IMPRIMEUR

DU

NOUVEAU - MONDE

JOURNAL CATHOLIQUE

BUREAU :

NO. 222, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIX POUR MONTREAL :

EDITION	QUOTIDIENNE	$6.00
"	SEMI-QUOTIDIENNE	4.00
"	HEBDOMADAIRE	2.00

PRIX POUR LA CAMPAGNE :

ÉDITION	QUOTIDIENNE	$5.00
"	SEMI-QUOTIDIENNE	3.00
"	HEBDOMADAIRE	1.50

Impressions de toutes sortes

FAITES AVEC PONCTUALITÉ.

921

M. THIERS

(*suite*)

III

Dans une notice biographique, tirée probablement d'une nouvelle édition du *Dictionnaire des Contemporains*, on lit :

" Aux élections générales de 1863, M. Thiers consentit à se présenter comme candidat dans la deuxième circonscription de la Seine, où sa candidature fut vivement combattue par M. de Persigny, ministre de l'intérieur. M. Thiers n'en fut pas moins nommé par 11,112 voix sur 21,813 votants. Il reprit un rang très important dans la Chambre. "

Sans expliquer comment M. Thiers " reprit un rang très impor- " tant dans la Chambre, " l'auteur de la notice franchit une période de sept années et arrive d'un bond à 1870. Cependant c'est durant cette période que M. Thiers porta les plus rudes coups au gouvernement de Napoléon III. Il demanda les libertés nécessaires, attaqua l'administration des finances, combattit l'unité italienne et prédit que cette unité engendrerait celle de l'Allemagne. Mais pour combattre la politique de l'empire envers l'Italie et Rome, M. Thiers dut, à la grande colère des libéraux, défendre la papauté et la souveraineté temporelle du pape. Les libéraux n'ont jamais pardonné à M. Thiers d'avoir défendu les droits du pape. Ils lui ont surtout gardé rancune d'avoir prévu que l'abandon du pape aux mains de la maison de Savoie aurait les plus funestes conséquences pour la France. Cette rancune, jointe à la réalisation des prévisions de M. Thiers, explique suffisamment le silence des biographes libéraux. Ils ont tout intérêt à cacher la condamnation anticipée que l'homme le plus habile de leur parti avait portée contre une politique dont l'unique motif était une hostilité aveugle contre les institutions de

l'Eglise. Quoique M. Thiers n'ait point été guidé par l'amour de ces institutions ni par aucun principe religieux, il a eu le soin de le déclarer, nous suppléérons au silence que nous venons de signaler. Il faut qu'on sache que c'est le libéralisme—particulièrement le libéralisme catholique de l'empire et des parlementaires—qui a été la cause des malheurs de la France et de la perturbation non-seulement de l'Europe mais du monde entier. Nous dirons, en concluant sur ce point, pourquoi la parole de M Thiers est restée stérile malgré sa précision et son énergie; déjà on aura pu en pressentir la cause en arrêtant un peu son attention sur les réponses des orateurs du gouvernement de Napoléon III, au cours des débats devant le Corps législatif.

La vérification des pouvoirs des députés révélèrent de nombreuses illégalités commises par les préfets. L'opposition, quoique ne comptant que trente et quelques membres contre une majorité impérialiste de plus de deux cents, se mêla activement à la discussion. M. Jules Favre précéda M. Thiers dans la lice; mais le ministère laissa sans réponse la philippique du " tribun démocrate. " Plus réservé, plus habile, plus pressant, M. Thiers mit sur la selette, le gouvernement et ses préfets, démontrant que la loi avait servi de prétexte à de nombreuses illégalités pour la formation des circonscriptions et pour les inscriptions sur les listes électorales. Il releva, en outre, des illégalites commises au regard de l'ouverture et de la clôture du scrutin, du secret des votes et de la garde des urnes.

M. Rouher, ministre d'Etat, répondit directement à M. Thiers et incidemment à M. Jules Favre. Il conclut en accusant M. Thiers d'être le porte drapeau de la Révolution, de miner tout les principes de l'ordre social par une opposition systématique, sans aucun souci des périls de la situation. Ce ne fut pas sans étonnement que la majorité entendit les mots " périls de la situation " sortir de la bouche du ministre. Celui-ci s'aperçut de cet étonnement: pour le faire cesser, il s'empressa d'ajouter: " Dieu protège trop visiblement la France pour permettre que le génie du mal vienne encore l'agiter." Ces paroles étaient empruntées à l'allocution adressée, la veille, par l'empereur à Mgr de Bonnechose, en lui remettant la barette cardinalice. Si la majorité fut satisfaite de ce langage, il ne fit qu'aigrir l'opposition.

Lorsque vint la discussion de l'adresse en réponse au discours de Napoléon à l'ouverture des Chambres, M. Thiers développa la théorie d'un gouvernement libre, tel qu'il le comprenait, en opposition à la théorie napoléonnienne. A Napoléon, qui avait dit que, sous son gouvernement, " tout homme honnête pouvait se mouvoir à l'aise, puisque chacun avait la faculté d'exprimer sa pensée, de

contrôler les actes du gouvernement, de prendre une juste part dans les affaires publiques, " M. Thiers répondit par la demande des *cinq libertés nécessaires*: liberté de la presse, liberté des élections, liberté de la représentation nationale, liberté de l'individu, liberté de l'association.

M. Thiers avait contre lui une majorité ministérielle triée sur le volet; il ne pouvait en attendre aucune concession. En second lieu sa parole avait peu de poids auprès de cette majorité qui pouvait lui reprocher d'avoir, lorsqu'il était au gouvernement, porté la main sur les libertés qu'il réclamait étant dans l'opposition. Cependant, M. Thiers avait eu le soin de déclarer qu'il discutait avec impartialité les affaires de l'Etat, ne laissant apercevoir en aucune façon le dessein d'introduire une autre forme de gouvernement ou une autre dynastie. " Mais, dit-il en terminant son discours, si notre devoir est d'accepter, c'est celui du gouvernement de donner ce qui est nécessaire à la satisfaction des vœux du pays. "

M. Rouher répondit à M. Thiers par un discours entrecoupé de rubriques d'avocat, de promesses ambiguës de concessions prochaines, de reproches à l'adresse de " l'honorable préopinant," qu'il accusa finalement " de sonner le tocsin de la révolutions. " La majorité applaudit le ministre suivant la consigne et vota l'adresse telle que le gouvernement la désirait.

Dès les premiers jours de la session de 1864, l'opposition engagea la lutte contre le gouvernement à propos de l'expédition du Mexique. M. Thiers fut un des premiers à prendre la parole. Il critiqua l'idée de vouloir établir un empire dans un pays républicain et déchiré par une longue anarchie. Selon lui, il fallait détourner l'archiduc Maximilien du projet ambitieux de devenir empereur, rappeler les troupes françaises et, au besoin, traiter avec Juarez.

S'emparant des derniers mots de M. Thiers comme blessants pour l'honneur des armes françaises, M. Rouher s'écria : " Traiter avec Juarez, après notre entrée triomphale à Mexico, ce serait démentir toute la campagne ! " La majorité donna raison au ministre; c'est-à-dire à Napoléon, qui dirigeait seuls les affaires étrangères sans demander avis à ses conseillers.

Cependant M. Thiers obtint un succès sur la question du recrutement de la marine. La majorité se départit pour une fois de ses rigueurs envers l'opposition; mais ce fut avec le consentement de M. Rouher, qu'on qualifiait déjà du titre de vice empereur Après la question du Mexique vint celle du budget. M. Thiers ouvrit la discussion et, après un exposé de l'état des finances, il entra dans le détail des événements successifs qui avaient élevé le budget de 1,500 millions, chiffre de 1852, à 2 milliards 300 millions, chiffre

de 1864. " Cette différence de 636 millions, dit M. Thiers, s'explique par ce fait que tous les trois, quatre ou cinq ans vous entreprenez de grandes guerres, et, dans l'intervalle, des expéditions de moindre importance, très coûteuses aussi. " Après avoir reproché au gouvernement d'autres dépenses, M. Thiers ajouta : " C'est un moyen infaillible de ruiner le pays. " Enfin sa conclusion fut celle-ci : " Donc nul outre remède à la situation que la paix et la continence administrative pour arrêter ce torrent de dépenses et ramener l'équilibre financier." M. Berryer, succédant à M. Thiers qui avait traité la question des dépenses, traita avec sa vigoureuse logique la question des recettes dont il constata la diminutiion pendant le premier trimestre.

Plus hardi, mais moins habile que M. Vuitry qui avait cherché à démontrer que le déficit était inférieur à 300 millions, M. Rouher répondit à MM. Thiers et Berryer que s'il y avait une diminution dans les recettes, il fallait l'attribuer aux inquiétudes que les discours de l'opposition éveillaient dans le public et non pas aux fautes du gouvernement. Cette défense n'était rien moins que concluante ; toutefois la majorité en fut si satisfaite qu'elle applaudit le ministre comme à l'ordinaire.

A l'ouverture de la session de 1865, M. Emile Ollivier, qui avait fait une grande enjambée vers l'empire et vers un portefeuille, vint demander des libertés nouvelles pour le pays, " le moment lui paraissant opportun pour faire des concessions." M. Thiers, trouvant l'occasion bonne, reprit sa thèse des libertés nécessaires. En faisant la leçon à Napoléon qui dans son discours avait parlé des " théories ingénieuses du parti libéral," il dit : " Est ingénieux ce qui est subtil, raffiné et non simple. Or, dans ce que nous demandions il n'y a rien que de simple, et cela est si vrai que nos idées sont répandues dans toute l'Europe."

M. Thuillier, président de section au conseil d'Etat, orateur habile, répondit à M. Thiers. Cette réponse quoique très-longue peut se résumer en ces mots : " Le gouvernement de l'empereur donne toutes les libertés réclamées par M. Thiers, mais avec des garanties d'ordre que celui-ci veut faire disparaître. Toute la différence entre le système parlementaire comme M. Thiers le comprend, et le système appliqué par l'empereur, c'est que dans le premier " le roi règne et ne gouverne pas," tandis que dans le second l'empereur règne et gouverne. Le *Moniteur* du 25 mars 1865, contient un compte rendu *in extenso* de la réplique de M. Thuillier dans lequel il est fait mention des fréquentes applaudissements de la majorité et de la salve prolongée qui accueillit les dernières paroles de l'orateur du gouvernement.

Le débat terminé sur ce point, la discussion allait s'ouvrir au sujet de la fameuse convention du 15 septembre d'après laquelle Napoléon, stipulant avec la Révolution italienne, disposait du pape à son insu, sans sa permission, contre sa volonté. On ne peut contester que M. Thiers fit preuve, dans cette circonstance, d'une grande perspicacité politique. Mais cette perspicacité ne servit de rien. Le gouvernement resta sourd aux avertissements de M. Thiers et tous les libéraux dans la Chambre et dans la presse se soulevèrent contre lui dans un véritable transport de colère. Quoi ! M. Thiers défendre la papauté. Le *Journal des Débats*, lui-même, oubliant sa gravité et son ancienne amitié pour M. Thiers, se mit de la partie. Cependant le discours, cause de tant de colère, s'adressait au patriotisme de la Chambre indépendamment de toutes convictions religieuses, selon les propres paroles de M. Thiers. Il ne soutenait pas le pape parce qu'il est le vicaire de Jésus-Christ, parce que l'indépendance et la liberté du pape intéressent la conscience des catholiques du monde entier ; il défendait ses droits temporels par des motifs purement humains, purement politiques. Mais tant est grande la haine des libéraux contre la papauté, contre les institutions de l'Eglise et contre son enseignement que toute la phalange serra ses rangs pour faire triompher l'unité italienne. Empruntons quelques citations au compte rendu de la séance du Corps législatif.

" Pour moi, dit M. Thiers, j'ai toujours été convaincu que l'unité italienne était une conception politique qui, tôt ou tard serait très-regrettable pour la France. (*Mouvement.*) J'ai toujours été convaincu qu'une collision avec l'Eglise catholique était pour un gouvernement régulier un péril et un malheur ; j'ai toujours été persuadé qu'un changement considérable tel que celui dont il s'agit, apporté par notre fait au gouvernement de l'Eglise, était à l'égard des catholiques eux-mêmes la violation de l'une des libertés les plus précieuses : la liberté de conscience. (*Nouveau mouvement.*)

.....

" J'étais contraire à la guerre d'Italie parce que j'étais convaincu que la guerre amènerait immédiatement une tentative d'unification, et que, dans ma pensée, l'unité de l'Italie n'était pas du tout désirable pour la France et à peine désirable pour l'Italie.

.....

" On dira, il est vrai que l'Italie doit être pour nous une puissance utile, dévouée.

" Je dois l'avouer franchement, je n'en crois rien. Aujourd'hui que l'Italie a besoin de nous, qu'elle ne peut exister sans nous, oh

oui ! elle nous sera fidèle. Mais sa fidélité aura tout juste la durée de sa faiblesse.

....

D'ailleurs, messieurs, l'histoire future de l'Italie est écrite dans l'histoire de la maison de Savoie, qui, à toutes les époques, entre la France et l'Autriche, a usé de la politique la plus raffinée, et qui s'est toujours décidée suivant l'intérêt du jour."

M. Thiers signale trois dangers qui peuvent s'élever dans un avenir plus ou moins prochain : l'unité allemande, la question d'Orient, l'alliance de l'Allemagne et de la Russie. Au sujet du danger venant de l'Allemagne, M. Thiers dit :

" Il y en a un qui doit inquiéter l'Europe ; c'est l'ambition de la Prusse. L'exemple de Victor Emmanuel a de quoi tenter ; et il est évident aujourd'hui que cet exemple a frappé la Prusse. Du reste elle n'en avait pas besoin, car les idées que cet exemple a suscitées chez elle sont déjà anciennes. Et pour moi l'un de mes griefs les plus grands contre l'unité italienne c'est qu'elle est destinée à être la mère de l'unité allemande.

....

" En présence d'un pareil état de choses, qu'elle est la puissance essentielle pour la France, je ne dis pas son alliée nécessaire, mais la puissance avec laquelle il serait sage de se préparer à pouvoir former des desseins communs ? Cette puissance c'est l'Autriche..... C'est évidemment l'Autriche, qui pourrait nous aider à résister à l'ambition de la Prusse."

L'Autriche, bien qu'affaiblie, était évidemment la puissance avec laquelle la France aurait dû se concerter pour faire obstacle aux desseins de la Prusse. Mais on sait que les libéraux, hostiles à l'Autriche catholique, étaient opposés à toute alliance avec elle. M. Thiers en donnant le conseil de " former des desseins communs avec cette puissance," parlait dans le vide entre les libéraux qui ne l'écoutaient pas et le gouvernement rivé à l'Italie.

Appréciant la position faite à la France en Italie par la convention de septembre, M. Thiers s'exprime ainsi :

" Puisque, par la fatalité des circonstances et de la position que vous vous êtes faite en Italie, vous deviez être amenés à opter un jour entre l'Italie et le pape, eh bien, le sacrifice jugé nécessaire, il aurait fallu le faire de manière à ce qu'il profitât à l'Italie. Certes la position du pape n'eut pas été plus mauvaise parce que les italiens seraient restés à Turin, et vous auriez épargné à l'Italie l'effroyable commotion du changement de capitale.

....

" Vous dites : Mais nous avons sauvegardé l'avenir ; nous nous

sommes réservé notre liberté d'action. Vraiment ! Est-ce bien sincèrement que vous dites cela ? Vous vous êtes réservé votre liberté d'action, qu'est-ce que cela veut dire ?

" Est-ce que si, après le départ de nos troupes, il y a une révolution à Rome, vous y retournerez ? Comment ! vous quittez Rome, pour respecter le droit de non intervention, et vous y retourneriez au mépris du droit d'intervention. Ah ! de grâce expliquez-moi ce mystère.

.....

Vous avez dit dans une autre enceinte que vous ne renonciez pas à une réconcilation entre Rome et l'Italie. Franchement avec vous bien pensé à ces mots ? Et trouvez-vous sérieuse une réconciliation entre Rome et l'Italie, entre l'Italie, qui veut Rome, qui la veut absolument, qui vous le dit dans tous les langages, et le pape, qui pourrait abandonner une province, mais qui ne peut pas rendre Rome, sans descendre du trône pontifical, sans livrer un intérêt capital, celui du gouvernement temporel lui-même, qu'il a prêté serment en montant sur le trône, de toujours maintenir ? Et vous nous proposez comme une chose possible dans l'avenir une réconciliation entre Rome et l'Italie, et l'Italie qui veut Rome, et le pape qui ne peut pas l'abandonner ! Ah ! monsieur le ministre, vous nous traitez sans ménagement, souvent." (*Interruption et rumeurs.*)

M. Rouher répliqua au nom du gouvernement. Il prit M. Thiers par son côté faible : il critiqua sa conduite politique passée afin de le mettre en opposition avec lui-même. Ce n'était pas répondre aux arguments de son adversaire, mais c'était un moyen d'obtenir les applaudissements de la majorité.

" Quand je vous écoute, M. Thiers, dit M. Rouher, j'admire en vous l'historien de mon pays, l'homme à l'érudition profonde, à l'intelligence supérieure ; mais votre conduite politique m'appartient : elle appartient au pays comme la conduite du gouvernement vous appartient. "

La ministre pose la question de savoir comment M. Thiers a dirigé autrefois les affaires du pays. Il lui reproche en premier lieu d'avoir douté des ressources de la France en disant, lors de la discussion de la loi des chemins de fer, qu'une compagnie ne pourrait jamais réunir 40,000,000 et qu'il s'estimerait très-heureux si l'on parvenait à faire cinq lieues de chemin de fer par an. Il lui reproche ensuite d'avoir combattu la liberté commerciale et soumis la France, pendant vingt ans, au régime de la peur de la concurrence étrangère. Il lui reproche enfin de s'être, dans la question d'Orient, laissé frapper en pleine poitrine par un traité

de quadruple alliance, passé entre les quatre puissances avec lesquelles il voulait traiter. " L'honorable M. Thiers, dit le minisere, a eu pour ressource de déclarer qu'il ferait la guerre au printemps suivant; mais les événements ont marché, et la guerre n'a pas eu lieu. Nous, nous l'avons eue cette guerre d'Orient; et quelle a été notre situation? Nous avons eu avec nous trois puissances; nous avons eu la neutralité de la Prusse et de l'Autriche; voilà comment le souverain en France a traité la question d'Orient que vous avez été appelé à traiter autrefois." (*Applaudissements.*)

A ce dernier reproche, dans lequel la dérision tenait trop place, M. Thiers se leva vivement et s'adressant au ministre : " Je vous demande une minute." Non! non! cria la majorité." En regard de ces mots, on lit au procès-verbal de la séance : *Bruit.* A plusieurs reprises M. Thiers demanda la parole; le ministre, le président et la majorité ne le laissèrent pas parler.

M Rouher reprenant son discours à la suite de cet incident : " Je disais que plus l'opposition est grandement représentée, plus elle doit avoir d'écho dans le pays, plus le devoir du gouvernement est de se défendre... Je l'ai déjà dit, M. Thiers représente aujourd'hui une opposition qu'il combattait il y a quelques années."

M. Thiers interrompant : " Je ne représente que moi." Ici se passe un nouvel incident après lequel M. Rouher continue : " Je reviens à ma conclusion : quand on a tenu, le 31 janvier 1848, le langage que vous avez tenu à la tribune; quand vous adressant à un autre gouvernement, vous lui disiez : " Protégez les traités, faites qu'ils ne soient pas brisés par l'influence autrichienne, " je dis qu'il faut un amour immodéré d'opposition pour venir soutenir que la guerre d'Italie n'était pas une guerre nécessaire.

" Non!" dit M. Thiers.

M. Rouher arrive enfin à la question, c'est-à-dire à la convention du 15 septembre. Il argumente longuement pour prouver que l'empire a servi les plus impérieux intérêts de la France en devenant l'alliée de la maison de Savoie contre l'Autriche. Il conclut, dit le *Moniteur*, au milieu des bravos presque unanimes de l'Assemblée :

" J'espère que cette convention nous protégera tous : la France, la catholicité, l'Italie, Rome, la papauté. (*Très-bien!*) La question que vous discutez est de celles qui, dans ce monde, ne peuvent être résolues, en face du gouvernement de l'empereur, ni par une surprise, ni par je sais par quelle révolution cosmopolite impie.... Je vous adjure donc, messieurs, d'avoir confiance dans le gouvernement et en vous mêmes, et cette confiance ne sera jamais trahie."

M. Rouher mentait ou était dupe de Napoléon lorsqu'il tenait ce langage. Malheureusement pour l'honnêteté politique de M. Rouher, la seconde supposition n'est guère permise. Car c'était un fait connu dans l'entourage de Napoléon que l'abandon du pape aux Piémontais était résolu et arrêté dans son esprit depuis l'attentat d'Orsini, et que cet abandon n'était qu'une question de temps. Lorsqu'un des magistrauts instructeurs de l'affaire du complot du 14 janvier 1858 fit savoir à Napoléon, par la communication de la procédure, qu'Orsini, dans son interrogatoire, avait déclaré avoir lancé des bombes pour lui rappeler le serment qu'il avait prêté entre les mains de son père, Napoléon dit : " Je ne l'ai point oublié mais le moment de l'accomplir n'est pas encore venu." C'était ce moment à venir, qui est venu, tandis que M. Rouher affirmait qu'il ne viendrait jamais.

M. Thiers répondit à M. Rouher par une brillante improvisation dans laquelle il prit énergiquement la défense des droits du pape, souverain qui a son territoire, et qui le possède très-régulièrement et au titre le plus légitime. Il expliqua comment l'empire avait fait dépouiller le pape par Victor-Emmanuel en professant qu'il ne permetrait pas cette spoliation scandaleuse.

" Tant qu'on se borne, dit M. Thiers à toucher aux diverses provinces du Saint-Siége, Rome exceptée, on peut dire que c'est une querelle en quelque sorte matérielle..... car on conçoit le pape ayant un million de sujets au lieu de trois millions.

" Lorsque vous arrivez à lui demander Rome elle-même, que lui demandez-vous ? Vous lui demandez une révolution immense dans l'Eglise. Oui immense et prenez y garde !

C'est une révolution plus grande que celle de la Réforme, car la réforme protestante a diminué le territoire de l'Eglise, mais l'institution est restée la même. Que lui demandez-vous en lui demandant Rome ? ..... Vous lui demandez de descendre du trône pontifical. Quand je dis vous lui demandez Rome, ce n'est pas de vous, ce n'est pas de moi que je parle ; mais de l'Italie qui veut absolument lui arracher Rome. Est-il vrai en effet, oui ou non, que l'Italie lui demande Rome ?

M. Rouher, cantonné dans des équivoques destinées à ne pas déplaire au delà des Alpes, à plaire aux libéraux en deçà, à tromper le Saint-Siége et à berner les catholiques, loua de nouveau la convention du 15 septembre comme une mesure très efficace pour faire coexister en bonne harmonie deux souverainetés distinctes. " Oui, dit-il, si le traité est exécuté, nous devons quitter Rome dans deux ans : mais l'obligation de l'Italie n'est pas biennale comme la nôtre. Nous devons quitter Rome dans deux ans ; elle, elle doit

respecter toujours le territoire pontifical et ne pas permettre qu'il soit attaqué. "

Sur ces dernières paroles du ministre, la partie de l'adresse relative à la question romaine et à la question italienne en réponse au discours d'ouverture de la session, fut votée dans le sens indiqué par le gouvernement.

En relisant les journaux de 1865, on constate avec peine que le public français resta presque indifférent aux débats sur la question romaine et italienne. Personne, si ce n'est un certain nombre de catholiques et d'hommes politiques, ne comprit que la tranquillité à venir de la France et du monde était engagée dans cette question. En dehors des Chambres, les évêques firent entendre de sages avis ; mais la classe moyenne, la classe la plus nombreuse qui s'occupe de politique, imbue de préjugés anti-religieux, ferma l'oreille à ces avis pour écouter les déclamations du *Siècle*, qui, à cette époque, avait le monopole, ou à peu près, de servir à manger du pape, du prêtre et du jésuite à toute la France. Cette classe était italienne, prussienne, cosmopolite ; tous les intérêts de la France disparaissaient à ses yeux dès qu'on parlait de renverser le pape. La satisfaction promise à ses sots préjugés étouffait en elle le peu de patriotisme qu'elle a. C'est une chose triste à dire, mais pourtant elle est vraie, la classe moyenne française composée de demi lettrés, de boursiers, de petits rentiers, vivant au jour le jour ou retirés dans leur coquille, étrangers à toutes les grandes et nobles inspirations, incrédules ou pour le moins indifférents, cette classe a perdu le patriotisme en perdant la foi. La guerre de 1870 a mis en relief l'égoïsme de la bourgeoisie dont les membres cherchaient à servir la patrie dans les administrations aussi loin que possible du théâtre de la guerre, ou s'il n'y avait pas moyen de faire autrement, à la servir dans les ambulances à la queue des armées. Donc, dans le public, on se montra presque indifférent à la question de la spoliation du pape et de l'unité italienne ; les libéraux répudiant M. Tiers et le reste haussant les épaules aux avis des évêques.

Mais pourquoi l'éloquence de M. Thiers resta-t-elle sans effet sur la majorité du Corps législatif ? A cela il y a plusieurs raisons : Il proposait une politique contraire, au moins en apparence, à celle qu'il avait suivie et conseillée antérieurement. La majorité, dévouée à l'empire pouvait, donc l'accuser d'agir par esprit d'opposition. Les libéraux, surpris de son attitude, se séparèrent ouvertement de lui. Aussi M. Thiers avait-il raison, quand, interrompant M. Rouher, s'écriait : " Je ne représente que moi ! "

En effet, il ne représentait que lui, lui seul. Il ne représentait

pas les catholiques ; car sauf quelques perspectives lointaines ouvertes sur le trouble de consciences si le pape était détrôné, il ne défendait sa souveraineté temporelle que comme une nécessité politique pour empêcher l'unité de l'Italie. Les catholiques, qui ont défendu les droits du pape à la tribune, n'ont jamais séparé, comme M. Thiers, l'autorité spirituelle de l'autorité temporelle. Ils ont défendu la seconde comme une conséquence de la première : les deux étant indissolublement liées, non de volonté humaine mais de dessein providentiel. Qui sait si l'éloquence de M. Thiers n'aurait pas eu une certaine influence sur la Chambre, si, au lieu de s'isoler des catholiques, il s'était joint à eux pour défendre les droits du pape non seulement au point de vue humain mais encore au point de vue religieux, au point de vue de l'Eglise universelle, dont l'indépendance et la liberté intéressent les consciences de l'immense majorité du monde chrétien ?

M. Thiers ne représentait pas non plus les libéraux extrêmes qui s'étaient séparés de lui, comme il s'était séparé d'eux sur la question romaine ; il ne représentait pas davantage la classe moyenne auprès de laquelle il avait jusqu'alors cherché sa popularité, car il froissait les préjugés qu'elle caresse.

Seul, ne représentant que lui, M. Thiers ne pouvait pas compter, si grande qu'était son éloquence, déplacer la majorité acquise à la politique du gouvernement. Le temps des artistes en paroles était déjà passé. La tribune parlementaire n'était plus le théâtre sur lequel l'orateur trouvait autrefois le moyen de jouer tous les rôles, de poursuivre tous les résultats. Si M. Thiers, parlant devant le Corps législatif, s'était imaginé produire en 1865 autant d'effet qu'il en produisait à la tribune en 1840, il était en retard de 25 ans. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Sans résoudre la question il est un fait certain, c'est que, dès 1865, l'art oratoire avait perdu de son prestige et de sa force ; il entrait en décadence dans le monde politique comme au barreau. Autrefois une parole partie de la tribune parlementaire roulait d'écho en écho par toute la France, remuant les esprits et soulevant les passions, souvent. Mais qui donc, sous l'empire, se souciait des discours parlementaires plus qu'on ne s'en soucie aujourd'hui, si ce n'est pour ce qu'ils flattent dans nos idées politiques ? Qui donc va écouter un orateur pour se faire une conviction autre que celle qu'il a ? Quel est l'orateur assez puissant pour faire changer la résolution d'une majorité arrêtée d'avance. Si par hasard un véritable orateur se lève contre la majorité, aussitôt éclate la conspiration du tumulte, les interruptions et les clameurs étouffent sa voix. La violence supprime la parole. Quant aux auditeurs que ces scènes récréent sans les pas-

sionner, ils y assistent comme à n'importe quel spectacle. A l'issue d'une séance dans laquelle le sort du pays a peut-être été compromis, ils se disent avec une profonde indifférence : " C'est égal, il a bien parlé ; " tout comme ils diraient : Tel acteur a bien joué son rôle. Eh bien, c'est précisément ce qui arriva à M. Thiers. Il réduisit en poudre tous les paradoxes et tous les sophismes entassés par M. Rouher pour justifier la spoliation du patrimoine de l'Eglise, mais il ne déplaça pas une voix de la majorité. Aussi pouvait-on dire en sortant de la séance : " Il a bien parlé ; il m'a fait plaisir, mais il n'a rien obtenu. " Voilà où en était tombée l'éloquence parlementaire dès 1865 ; depuis lors elle n'a fait que descendre en proportion de la dépression de l'horizon intellectuelle, qui ne s'étend plus au-delà des calculs de l'égoïsme au service des mauvaises passions de l'homme. N'est-ce pas le spectacle qu'a donné la majorité de la dernière chambre des députés composée de quelques médiocrités bruyantes et surfaites et d'incapacités notoires ? M. Thiers était, dit-on, le chef de cette majorité sous les apparences de M. Gambetta. Certes, plus d'une fois, elle a proposé des projets tout à fait opposés au opinions connues de M. Thiers, en tant qu'il les avait émises autrefois. Cependant il n'a jamais essayé, en montant à la tribune, de faire revenir la majorité à d'autres sentiments. N'est-ce pas que tout chef anonyme de la majorité qu'il était, d'une part il avait la certitude d'user son éloquence en pure perte, de l'autre de faire évanouir le rêve qu'il a emporté dans la tombe au moment où il croyait toucher à sa réalisation ? Si ce ne sont pas là les causes du long silence gardé par M. Thiers, qui n'aimait point l'effacement, il faut reconnaître que ce silence était le résultat d'un caprice de vieillard.

Un jour viendra peut-être où la parole, brillante comme dans la bouche de Berryer, sobre et grave comme dans la bouche du comte Molé, incisive comme dans la bouche de M. Guizot, enthousiaste comme dans la bouche de M. de Montalembert, un jour viendra peut-être où la parole reprendra son empire. Mais pour que ce retour s'accomplisse, il faut que la génération à venir se débarrasse du bagage du libéralisme ; il faut qu'elle retrempe son cœur aux sources vivifiantes de la vérité catholique ; il faut qu'elle brûle les faux dieux de la Révolution ; il faut qu'elle revienne au vrai Dieu afin qu'il lui donne, comme aux anciens Francs, qui faisaient l'œuvre de Dieu, la foi, l'espérance et la charité, vertus supérieures à toutes les libertés nécessaires et qui les procurent toutes dans la mesure du droit et de la justice.

Lors de la discussion de l'adresse à l'ouverture de la session de 1866, M. Thiers revint sur le thème des libertés nécessaires et finit

son discours en disant que l'empire avait exagéré les conséquences des principes de la constitution de 1852. Cette conclusion souleva un grand tumulte au sein de la Chambre. M. Rouher répliqua en faisant l'éloge des institutions impériales et la majorité approuva le ministre. Dans le cours de cetre discussion M. Thiers prit sans plus de succès la défense du Danemark contre la Prusse et l'Autriche, dans la question des duchés.

Dès les premiers jours de la session de 1867, M. Thiers prononça un nouveau discours sur la question italienne. Ce discours peut se résumer en une seule phrase : " A mon grand désespoir le libéralisme français s'est complètement trompé dans cette question."

M. Thiers, disent les journaux de l'époque, fut écouté par la gauche avec froideur et avec dépit. Elle ne pardonnait pas au vieux libéral le reproche qu'il adressait aux libéraux d'avoir sacrifié les véritables intérêts de la France à leur haine aveugle contre la papauté.

M. Rouher intervint dans la discussion pour défendre la guerre d'Italie. Il dit que M. Thiers avait, en 1847, conseillé à la monarchie de juillet de faire la guerre que l'empire avait faite en 1859. Comme on le voit, le grand argument du ministre de Napoléon contre M. Thiers était de dire que ce dernier blâmait de parti pris, par pur esprit d'opposition à l'empire, ce qu'il avait conseillé sous Louis-Philippe. Cette ritournelle de petit avocat, qui faisait descendre le débat jusqu'à la vulgarité, était cependant ce qui produisait le plus d'effet sur la majorité de la Chambre et sur les campagnes. Au milieu de la prospérité matérille du pays, un bien petit nombre d'hommes prenaient la peine de réfléchir aux conséquences plus ou moins prochaines des grands changements qui venaient de s'accomplir en Europe. La plupart considéraient ces changements comme une chose naturelle dans la marche du temps et n'y attachaient aucune importance. Aussi ne comprenait-on pas pourquoi M. Thiers venait troubler les esprits par des prévisions sinistres. Mais tout le monde comprenait le ministre de Napoléon disant : " M. Thiers blâme sous l'empire ce qu'il trouvait bon sous le gouvernement de juillet ; mais il blâme sans autre motif que de faire de l'opposition au gouvernement. " Rien que ces quelques mots suffisaient à enlever à la parole de M. Thiers toute influence sur l'opinion publique.

Ici se place l'incident qu'on peut appeler l'incident Ollivier-Thiers.

Après avoir reproché au gouvernement une double politique à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie, M. Emille Olivier ajoute : " Ceux qui s'insurgent contre l'unité italienne sont les partisans

des monarchies déchues, lesquels demandent la restauration par la France des principes de la légitimité de droit divin.

Voilà ce qui s'agite au fond de toute cette discussion. Aussi je m'explique le frémissement inspiré avec lequel M. Berryer s'est élancé à la tribune pour exprimer la joie immense que lui a fait éprouver un ministre de Napoléon III proclamant le dogme de la légitimité !

M. Thiers.—" Et l'intérêt de la France ! Montrez donc dans tout cela l'intérêt de la France !

M. Emile Ollivier.—" L'honorable M. Thiers me dit : Montrez-nous donc l'intérêt de la France ! "

Plusieurs voix. " Oui ! Oui !

M. Emile Ollivier.—" Je vais répondre à M. Thiers.—Messieurs le caractère particulier de notre nation, et ce qui constitue sa supériorité dans le monde, c'est qu'elle ait toujours mis sa gloire non pas dans la satisfaction matérielle du territoire agrandi, mais dans la satisfaction morale des idées répandues."

Ce lieu commun humanitaire fait pousser à la gauche des cris de : " Très-bien ! très bien !

M. Thiers.—" Où la mettez-vous donc l'histoire de France ? " (*Exclamations à gauche.*)

M. Emile Ollivier.—" Je vais vous le dire.....

M. Thiers.—" Il faut déchirer notre histoire tout entière.....

M. Emile Ollivier.—" Permettez, monsieur Thiers.....

M. Thiers.—" Nous sommes ici tantôt Italiens, tantôt Allemands ; nous ne sommes jamais Français !

M. Emile Ollivier.—" Je vais vous expliquer .....

M. Thiers.—" Soyons donc Français !

M. Emile Ollivier.—" Je vais vous expliquer.....

M. Thiers.—Laissez moi ajouter un mot. Je vous demande pardon de mon émotion ; mais, enfin, si en Allemagne on était Français, si en Italie on était Français, je comprendrais que nous allassions prendre fait et cause pour les Italiens en France ; mais comme en Allemagne on est Allemand, et comme on est Italien en Italie, il faut être Français en France ! "

A la suite de cet incident M. Emile Ollivier entre dans une longue dissertation dans laquelle la *République chrétienne*, projetée par Henri IV, condoie l'Assemblée constituante dont la première affirmation a été de déclarer non pas les droits de la France, mais les droits de l'humanité. La gauche approuve natnrellement cette déclamation humanitaire ; mais M. Thiers répond : " La mauvaise politique étrangère, c'est celle de la Révolution française, qui, après avoir proclamé les droits du genre humain, a pris la ligne

du Rhin. Et l'on vient parler du désintéressement territorial de la Révolution."

M. Thiers explique que la politique de Henri IV loin de favoriser les grandes agglomérations autour de la France avait pour but de les empêcher. Cette politique ajoute M. Thiers était donc toute différente de celle sortie des déplorables idées dont la France recueille aujourd'hui les tristes conséquences, et qu'elle recueillera bien plus largement plus tard. Il dit que le rôle vrai de la France, celui qui a fait sa gloire, c'est qu'elle a toujours soutenu les petits Etats. C'est cette politique qui a été bonne dans le passé, c'est celle qu'il défend, parce que toute autre "s'égare dans des erreurs stériles."

Ici se place l'incident Guéroult. Ce député grand partisan de M. de Cavour, de l'unité italienne et de l'unité allemande, ennemie féroce du Saint-Siége, vient, en lisant un passage des *Mémoires de Sainte-Hélène*, demander la déchéance du pape et Rome pour capitale du "royaume d'Italie. Puis il défend la politique impériale et ajoute : "Quant à la politique de bon sens et d'expérience, que M. Thiers déclare irréfragable, je ne doute pas qu'elle n'entraîne le gouvernement dans une position éminemment fausse et dangereuse.....

M. Thiers.— "C'est celle que vous avez prêchée qui a compromis le sort de la France.

M. Guéroult.—"Comment?

M. Thiers.—"Oui, c'est la politique que vous soutenez depuis plusieurs années qui est cause de la situation difficile et même dangereuse de la France."

M. Guéroult.—"Je crois qu'il est impossible de ne pas tenir compte, dans les tranformations de l'Europe des volontés des nations intéressées, et je ne crois pas que M. Thiers, eût-il été aux affaires, eût réussi à empêcher l'unité allemande et l'unité italienne."

M. Thiers.—"Si, monsieur!"

Ces dernières paroles de M. Thiers causèrent, dans le Corps Législatif, des "mouvements divers" pour parler comme le *Moniteur*.

Les incidents Ollivier et Guéroult auraient pu être passés sous silence, s'il ne ressortait de chacun d'eux un enseignement qu'il est bon de mettre en relief.

L'enseignement qui ressort de l'incident Ollivier, c'est qu'un homme, qui sera bientôt appelé à la direction des affaires étrangères de la France, arrivera au pouvoir la tête farcie d'idées révolutionnaires et humanitaires, c'est-à-dire fausses et opposées à la politique traditionnelle du pays. En effet, aux yeux du futur

ministre, la bonne politique n'est pas celle de la France du XVIIe siècle si grande et si glorieuse avec Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, Catinat, Vendôme, Villars, qui ont versé leur sang afin de rompre des alliances menaçantes pour la patrie.

La bonne politique, aux yeux du futur ministre, consiste à faciliter et à seconder les aspirations des peuples vers l'indépendance et l'unité ; aussi dit-il : " pacte fraternel avec l'Allemagne qui vient à nous le cœur ouvert ; pacte fraternel avec l'Italie, qui nous sera attachée par la reconnaissance." Quelles illusions pour un homme politique ! Pacte fraternel avec une nation de quarante millions d'hommes, qui se prépare de longue main à venger ses défaites de 1807 et épie un prétexte quelconque pour étendre la main snr un territoire qu'elle prétend lui appartenir par la confor. mité d'origine et de langue. Pacte fraternel avec une nation de vingt-huit millions d'hommes, qui signe avec la Franc une convention par laquelle elle s'interdit d'aller à Rome et qui, au même moment, professe par ses gouvernants, cela en plein parlement de Turin, que Rome est de droit la capitale du royaume d'Italie ! Chose bien étrange, le futur ministre voit, dans cette politique insensée, la continuation de celle de Henri IV qui, dit-il, voulut fonder la " fédération de la République européenne. "

Henri IV, il est vrai voulut fonder une république, non pas européenne, mais chrétienne. Bien loin que le projet du grand roi consistât à faciliter et à seconder les aspirations des peuples vers l'unité, il consistait à protéger les petits Etats contre l'ambition des grandes puissances. Enfin, en principe, le projet de Henri IV était dirigé contre la maison de Savoie, qui, dès cette époque, voulait dominer sur toute l'Italie. On voit par ce peu de mots, combien M. Emile Ollivier, choisi par le suffrage universel uniquement parce qu'il faisait de l'opposition, ignorait les intérêts qui devaient lui être bientôt confiés. On voit qu'il interprétait à rebours le projet conçu par Henri IV dans le but d'empêcher les grandes agglomérations, lesquelles, lui, M. Emile Ollivier trouvait être si favorables aux vrais intérêts de la France, qu'il leur offrait naïvement un " pacte fraternel." M. Emile Ollivier a pu s'apercevoir, depuis lors, à quoi a conduit sa rhétorique humanitaire. Les Prussiens lui ont montré, sous les murs de Paris, comment ils venaient vers la France le cœur ouvert ; les Italiens, en s'alliant avec la plus mortelle ennemie de la France, lui ont montré comment ils pratiquent la reconnaissance. Funeste a été, funeste sera toujours pour la France la politique de la Révolution.

L'enseignement qui ressort de l'incident Guéroult, c'est que les révolutionnaires français se sont, par haine de la papauté, mis au

service de l'unité allemande et de l'unité italienne ; qu'ils ont défendu, à la tribune et, la presse dans la politique qui devait aboutir à Sedan, à la perte de l'Alsace et de la Lorraine, à l'abandon du pape, à l'anéantissement de toute influence française dans le monde. Les hâbleries patriotiques et humanitaires des républicains ne changeront rien à cette vérité certaine, incontestable, palpable que pour satisfaire leur haine contre Jésus-Christ et son Eglise, ils ont mieux aimé être Prussiens et Italiens qu'être Français et catholiques. C'est donc aux républicains que revient la responsabilité des désastres de la France, car ces désastres ont été la conséquence naturelle de leur politique anti-française et anti-catholique. Funeste a été, funeste sera toujours pour la France, la poltitique qui s'écartera de la voie que Dieu a marquée à la Fille aînée de l'Eglise.

A. DE B.

(*à continuer*)

LA MUSIQUE DANS LA LITURGIE.

Sous ce titre la livraison de Juillet de la " Revue de Montréal " contient un travail de Monsieur l'abbé *** de Québec, en réponse à la question suivante : " L'Eglise admet-elle autrement que par *tolérance* la *tonalité moderne* dans sa liturgie ? " (1)

Au lieu de répondre ou dans l'affirmative ou dans la négative, M. l'abbé se complaît dans une sorte d'esthétique plus en rapport avec ses préférences d'artiste que propre à amener une solution généralement redoutée de messieurs les dilettanti.

Tout en rendant hommage à la science de l'artiste distingué qui eut le premier la pensée de mettre en pratique une théorie nouvelle et parfaitement logique de l'accompagnement du plain-chant (2), nous nous permettrons de différer avec lui sur quelques propositions émises dans sa lettre.

M. l'abbé se dispense tout d'abord de répondre directement à la question, la qualifiant de " proposition trop absolue et partant trop exclusive " et, de là, prend occasion de défendre la cause d'un art que, certes, nous estimons aussi, avec la réserve cependant qu'impose cette maxime de Cicéron : *Caput artis est decere.*

" Conservez, dit ce Monsieur, les tonalités ; les tonalités, ce sont " des langues, ce sont des voix ; toutes peuvent louer Dieu et sont " appelées à le faire."

---

(1) On entend par tonalité un ensemble ou série de sons disposés à des intervalles et dans un ordre particuliers affectant notre organisation d'une manière spéciale.

La gamme des Hindous, composée de 22 sons différents à intervalles successifs de quarts de ton, constitue une tonalité.

La *tonalité moderne* consiste en deux gammes diatoniques dont l'une majeure et l'autre mineure, ou en une gamme chromatique de 12 demi tons.

La tonalité grégorienne offre huit modes principaux, formant autant de séries distinctes et ayant chacune son caractère particulier déterminé par l'ordre des tons et des demi-tons.

Ce système exclut les éléments complexes qui caractérisent notre musique moderne, et sert de base au chant plane, *planus et simplex cantandi modus*, qui est le chant liturgique proprement dit.

(2) " Traité de l'accompagnement du plain-chant," par Niedermeyer C. Dortigues, Paris, Repos, éditeur.

Jusque là rien de plus juste. Il est cependant des voix et des idiomes plus spécialement destinés à cette fin, et c'est dans les offices appelés liturgiques dont l'ordre et la forme ne sauraient être arbitrairement altérés, que " l'Eglise a sa musique, le *plain-chant* " et sa langue, le *latin.*" Toutes les voix, ne sont donc pas appelées à louer Dieu dans la liturgie. " Cependant, invitant tous les arts, " toutes les voix à rehausser l'éclat de son culte, l'Eglise permit " aux autres idiomes de retentir dans ses *temples* par la bouche des " Bossuet, des Fénelon, des Lacordaire, etc., etc., pourquoi ne le " permettrait-elle pas aussi aux tonalités musicales ? "

La peinture, la sculpture, la statuaire ornent les temples, il est vrai, mais sans concourir directement à l'*action* liturgique. L'idiome des Bossuet et des Lacordaire, bien qu'indispensable pour la prédication, n'est pas cependant un des rites de l'Eglise.

La musique peut, à certaines conditions de convenance relative, retentir dans les temples, bien que ce soit laisser la porte ouverte aux abus et aux *empiètements* dont on se plaint à bon droit ; s'en suit-il que les *tonalités musicales*, y compris celle des Chinois ou des Arabes, car telle est la conséquence de votre proposition, soient *invitées*, conjointement avec la tonalité grégorienne, à faire partie de la liturgie ? Evidemment non, car ce serait introduire dans les saints rites des formes disparates non régulièrement autorisées ni consacrées par un usage séculaire et une diversité capricieuse et arbitraire assurément contraire à l'intention de l'Eglise qui, plus d'une fois, a exprimé par la bouche des Pontifes le désir de voir ramener le chant ecclésiastique à une plus parfaite unité. (1)

Or, si les variantes que l'on remarque entre certains recueils de plain-chant, variantes qui souvent assez légères ne portent que sur la forme mélodique, sont déjà regrettables, ne doit-on pas déplorer à plus forte raison l'introduction d'un système tonal tout différent et dont les œuvres ont subi, depuis l'époque comparativement récente de sa découverte, l'influence du temps, des mœurs et des goûts nationaux ?

Quels obstacles tant de compositions diverses n'opposent-elles point à cette uniformité si désirée par l'Eglise. Car est-il probable que l'on puisse jamais s'entendre, à telle ou telle solennité, sur le choix d'un seul et même auteur. Puis, en admettant que cette entente fut réalisable, qu'elle œuvre de tel grand compositeur exprimera jamais l'unité de la foi comme cette messe de la sainte Vierge,

---

(1) Pie V dans sa bulle : " *Quod à nobis* " s'exprime ainsi : " Il est convenable et à propos qu'il n'y ait qu'une *manière uniforme* de chanter dans l'Eglise."

Pie IX écrivait au chevalier Pustet : " *Quod sit nobis maxime in votis, ut cum in cæteris quæ ad sacram liturgiam pertinent, tum etiam in cantu una, cunctis in locis ac Diœcesibus, eademque ratio servetur quâ Romana utitur Ecclesia.*" (30 Mai 1873).

par exemple, si admirée de nos pères et aujourd'hui dédaignée par un dilettantisme égoïste et sans goût ?

Le chant *plane* basé sur l'ancienne tonalité et adopté par les Saints Pères, est donc le seul qui réunisse les conditions d'unité, d'universalité et de convenance indispensables à l'une des formes intégrantes de la liturgie, et l'Eglise ne saurait donc admettre que par *tolérance* une tonalité qui offre dans ses œuvres les caractères de l'instabilité et d'une variabilité capricieuse. (1)

L'usage, que l'on fait de la musique moderne à la source même des traditions grégoriennes, offre un exemple de cette tolérance de l'Eglise à l'égard de certaines coutumes qui ne portent aucune atteinte à l'intégrité de la foi, et qui se sont en quelque sorte insinuées dans les mœurs sans laisser soupçonner qu'elles pourraient devenir plus tard sujettes à répression ou à censure. (2)

C'est ainsi que les œuvres de Palestrina, bien qu'elles fissent pressentir les éléments de notre tonalité, furent adoptées dans la chapelle pontificale parce que ces œuvres, tout en autorisant l'usage d'une forme musicale dont les écarts avaient été condamnés par le Concile de Trente, corrigeaient cependant les abus de la musique *harmonisée* de l'époque, sans faire prévoir le genre actuellement en faveur dans la plupart des églises de Rome et dont M. l'abbé a eu, plus que nous, l'occasion de reconnaître l'inconvenance et le mauvais goût. (3)

" L'unité dans les formes du culte, dit M. Raffray, n'exprime-t-elle pas bien mieux l'unité de la foi ? Et ne serait-ce pas un beau spectacle que celui de tant de millions d'hommes élevant, chaque jour de toutes les parties du monde vers le trône de l'Eternel, un même cri d'amour et de supplication exprimé sous une seule et même formule, dans une seule et même langue." (4)

Mgr. Dépéry, évêque de Gap terminait un mandement sur le retour à l'unité liturgique (8) par les paroles suivantes :

" Chaque jour elles monteront vers le ciel, ces prières unies et mêlées avec celles du chef des pasteurs, avec celles de tant de saints prêtres, de tant de fervents religieux, de tant de courageux missionnaires, qui, de tous les points de l'univers ne forment

---

(1) La liturgie, dit D. Guéranger, est l'ensemble des symboles, des chants et des actes au moyen dequels l'Eglise exprime et manifeste sa religion envers Dieu.

(2) Cette tolérance est appuyée du reste sur cette maxime de St. Augustin : "Quelque avantage qu'il puisse résulter du changement d'une coutume, il peut en résulter en même temps quelque trouble et quelque scandale."

(3) Dans l'une de ses chroniques de voyage adressées au *Journal de Québec*, M. Ernest Gagnon, artiste d'un goût délicat, qualifiait les compositions, qu'il entendit exécuter dans quelques églises de Rome, "*de musique digne des cirques américains.*"

(4) " Beautés du culte catholique," Tome 1er, page 42.

(5) En date du 17 avril 1845.

qu'un seul chœur d'invocation, de louanges, de cantiques et d'actions de grâces. Quelle consolante pensée pour votre religion et votre foi."

Ces deux citations, qui appuient clairement notre thèse, auraient pu clore ce travail, s'il nous eût été possible de passer sous silence certaines assertions contenues dans la réponse tant soit peu évasives de M. l'abbé ***.

Après avoir admis que la tonalité moderne est sensuelle et mondaine " qu'elles se *prête aux folies et aux grimaces, aux pirouettes éhontées de l'opérette et du café chantant*," M. l'abbé s'écrie : " Si " cette pécheresse devient une pénitente, une madeleine, voulez-" vous absolument qu'elle trouve les portes du temple fermées ? " Voulez-vous rendre son retour impossible, en faire une ennemie " irréconciliable, livrée sans espoir à tous les avilissements des " passions humaines ?....."

Eh d'abord, qui la fait se *prêter aux folies, aux grimaces de l'opérette et du café chantant ?*

Ne serait-ce pas aux éléments qui lui sont propres qu'il faut attribuer sa décadence, à la transition entre autres " qui exprime si bien, comme le dit Joseph Dortigues, la variété, le conflit, qui se prête aux mille modifications des sentiments et des passions de la lutte desquelles naît l'action dramatique." (1)

Ce système, " qui est la musique au point de vue des sens et de la chair, qui dérive en un mot de l'élément humain," devait fatalement descendre, en effet, la corruption du cœur aidant, aux accents de *l'opérette et du café chantant.*

Puis, sera-ce dans les messes de Mozart, dont M. l'abbé admire la convenance religieuse, qu'il sera permis d'accueillir cette pénitente, cette madelaine comme ce Monsieur appelle la tonalité moderne ? sera-ce dans les accents passionnés de " l'Agnus " de la 1ère messe de ce grand maître, par exemple, qu'il nous sera donné de voir la *régénération de cette tonalité qui a prêté ses accents à l'opérette et au café chantant ?*

Ici M. l'abbé, forcé d'admettre et le caractère mondain de la plupart des œuvres prétendues religieuses de la tonalité moderne et la similitude de style et d'expression entre les messes de Mozart entre autres et les opéras du même auteur, émet deux propositions que nous nous serions tenté d'appeler paradoxales.

---

(1) " Et cela est si vrai que l'invention du drame musical dans les temps modernes, date de la création de l'harmonie dissonnante naturelle, c'est-à-dire de notre tonalité. ais qui ne sent que dans une langue musicale ainsi constituée, la modulation, cet élément qui exprime toutes les modifications de l'âme humaine, ne peut pas tre séparée de la *mesure* qui exprime les modifications de la durée, non plus que des images de l'instrumentation, de ses effets et de ses contrastes de sonorité qui expriment les modifications de l'espace." Dict. du plain-chant.

La première : " Il n'y a qu'un pas de l'amour profane à l'amour " divin, et c'est ici le cas de dire que les extrêmes se touchent."

La seconde : " La musique destinée autrefois au théâtre—et M. l'abbé entend par cette musique les œuvres de Pergolèse, d'Haydn et de Mozart—" est plus religieuse que la musique destinée aujour- " d'hui à l'Eglise. Voilà pourquoi j'admets Mozart et Haydn dans " les églises, je n'en dirais pas autant du P. Lambillotte, ni même " de Rossini, etc."

Nous répondrons à la première proposition que la déchéance de l'homme ayant creusé un abîme entre deux sentiments destinés à se confondre en un seul, il doit exister dans le discours musical deux formes distinctes pour exprimer l'un et l'autre sentiment ; deux tonalités, l'une calme et sereine portant en elle-même l'idée du repos et de l'infini, l'autre désordonnée, sensuelle, ou n'offrant que des combinaisons intéressantes, sans doute, mais impropres à l'édification des fidèles et par conséquent déplacée dans le culte divin (1).

Quant à l'expression religieuse que M. l'abbé a cru découvrir dans les compositions lyriques des vieux maîtres, c'est là une illusion causée par des formules inusitées sur le théâtre moderne. La convenance religieuse ne réside pas dans les combinaisons du contrepoint et de la fugue, puisque ces formes archéologiques servaient, dans le drame d'autrefois, de langage aux passions, tout comme aujourd'hui les cavatines de Meyerbeer et de Rossini. Puis, la " Servante maîtresse " de Pergolèse—dont les motifs, selon le P. Martini, se reproduisent dans le " Stabat " du même auteur,—diffère autant et plus, comme style, du " Don Juan " de Mozart que ce dernier opéra diffère du "Prophète" ou d'Othello. L'on peut donc encore être mondain et très-mondain sans emprunter à Rossini ses mélodies langoureuses et ses fioritures ou à Offenbach son style de ruelle.

Enfin M. l'abbé suggère, " qu'un tribunal composé d'hommes " compétents soit chargé d'examiner les œuvres de musique desti- " nées à l'Eglise, et de leur donner, selon leur mérite, une appro- " bation : " car, ajoute-t-il " ni l'évêque, ni le curé ne sont juges " en cette matière."

Et, quant au musicien, " il devrait pouvoir discerner le sacré du " profane. Mais malheureusement, depuis que le théâtre s'est déta-

---

(1) Il ne s'agit pas ici de discuter la supériorité artistique de l'une ou l'autre tonalité, mais seulement leur convenance relative.

Nous savons qu'il existe dans la tonalité moderne des œuvres comparativement élevées—le choral de Bach, par exemple—dont le caractère se rapproche plus ou moins de la placide simplicité des modes ecclésiastiques, mais ces œuvres exceptionnelles que nous n'attribuerons ni au génie de Pergolèse ni à celui de Mozart ne sauraient être admises, dans tous les cas, qu'en dehors de la liturgie proprement dite.

" ché de l'Eglise et que la musique s'est émancipée, le sens reli-
" gieux s'est tellement oblitéré chez l'artiste, comme chez le com-
" positeur, *que son goût aujourd'hui* est loin d'être sûr."

Le sentiment religieux *se serait-il donc oblitéré* chez le Révérend Père Lambillotte, qu'il ait composé tant de musique mondaine et légère ?

Le sentiment des convenances en matière musicale aurait-il exclusivement sa source dans la foi et la piété ? Il est malheureusement permis d'en douter quand nous voyons, d'une part des religieux, des membres du clergé, écrire, arranger ou faire exécuter, avec la meilleure foi du monde, des compositions tout aussi profanes que celles de Rossini ou d'Offenbach et d'autre part des impies, des juifs même, exprimer leur admiration pour le chant séculaire de l'Eglise ou leur étonnement d'entendre exécuter parfois un genre de compositions dont le caractère leur parait peu compatible avec la majesté du culte catholique. (1)

Du reste puisque ni l'évêque, ni le curé, ni les musiciens ne sont compétents à faire partie du tribunal suggéré par M. l'abbé, nous conseillerions de charger messieurs les marguilliers anciens et nouveaux, qui se seront fait le plus remarquer par leur piété, *d'examiner les œuvres de musique destinées à l'Eglise et de leur donner, selon leur mérite, une approbation.*

R. O. P.....

---

(1) Quelle admiration Proudhon ne professait-il pas pour le " Dies irræ."
L'Israelite Halévy, auteur de "la Juive," de "la Reine de Chypre," etc., né disait-il pas: " Comment les prêtres catholiques, qui ont dans le plain-chant la plus belle musique qu'il y ait sur la terre, peuvent-ils lui préférer les pauvretés de notre musique moderne."

DEUIL ET JOIE.

CHAPITRE I.—13 Février, 1820.

Il y avait quatre ans que Son Altesse Royale Monseigneur Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berri, fils de France, et second fils de S. A. R. Monseigneur le comte d'Artois, plus tard roi de France et de Navarre sous le nom de Charles X, frère de Sa Majesté le roi Louis XVIII, était marié à Caroline Ferdinande Louise de Boubon, princesse des Deux Siciles, fille de François Joseph Xavier de Naples et de Marie Clémentine d'Autriche, sœur de la reine martyre Marie Antoinette. Jamais union ne fut mieux assortie ; le prince était le type du viel honneur français, le protecteur des arts, bon, affable envers tout le monde ; il était adoré du peuple et de l'armée. La princesse vive, gracieuse, bienfaisante, s'était attiré tous les cœurs par sa charité ; tout souriait aux deux époux ; une chose manquait à leur bonheur. Cependant, plusieurs fois déjà, la princesse avait trompé les espérances de la famille royale et du pays : ses enfants étaient morts en naissant ou étaient venus avant terme. Le 29 septembre 1819, elle avait mis au monde une fille, ce qui avait jeté un voile de tristesse parmi les membres de la branche aînée des Bourbons de France, mais ce qui avait produit l'effet opposé dans la branche cadette. Cependant la princesse était jeune et tout espoir d'avoir un héritier du trône de ce beau pays de France n'était pas perdu pour la famille royale et c'était avec confiance qu'elle envisageait l'avenir.

Cependant, cette année 1820 qui commençait, amenait avec elle on ne sait quelle vague inquiétude ; des bruits sinistres se faisaient jour. Qui les semait ? l'histoire est muette ; mais toujours est-il que l'effet de cette situation se fit sentir jusque dans le palais du duc de Berri, l'Elysée-Bourbon ; des lettres anonymes, renfermant

des menaces de mort ou des avertissements, furent reçues par le prince. Chose étrange et curieux rapprochement ! quand Henry IV fut assassiné, le bruit de sa mort avait été répandu la veille dans Londres, et, le deux février, les journaux anglais disaient que le duc de Berri avait été assassiné ; la nouvelle fut démentie le cinq.

Le dix février et le jour suivant, Son Altesse reçut deux lettres qu'elle n'ouvrit pas. Le duc se contenta d'en lire l'adresse, puis, reconnaissant sans doute l'écriture, il les jeta au feu. M. le comte de Choiseul, son aide de camp, remarqua que le prince paraissait agité ; plusieurs fois, dans la journée du 11, il passa la main sur son front, en disant : Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! Le 12 il fut plus calme et assista avec la duchesse à un bal que donnait M. de Greffulhe. La duchesse s'amusa beaucoup d'une distribution de petits couteaux que fit faire aux dames invitées le maître de la maison ; on jouait alors au théâtre de la Porte Saint Martin les *Petites Danaïdes*, et cette distribution était une allusion à la pièce en vogue ; le duc dansa plusieurs fois dans la soirée, et se retira assez tard.

Le lendemain L.L. A.A. se rendirent aux Tuileries. C'était le dimanche gras, 13 février ; ils accompagnèrent le roi à la messe. Après l'office, le duc égaya beaucoup Sa Majesté en lui racontant la fête à laquelle il avait assisté. Vers quatre heures, le duc et la duchesse prirent congé du roi. La princesse ayant manifesté le désir d'aller à l'Académie royale de musique où l'on donnait le *Carnaval de Venise* et les *Noces de Gamache*, le prince donna ordre que l'on prépara sa voiture. Vers huit heures, le duc et la duchesse firent leur entrée à l'Académie royale de musique.

Ce batiment, disparu aujourd'hui, formait un carré long au milieu de quatre rues ; l'entrée principale, dite des *Princes*, se trouvait dans la rue Rameau, où s'arrêta la voiture ducale.

La famille d'Orléans occupait une loge au théâtre. Dans les entr'actes, les membres de la famille royale se rendirent mutuellement visite ; le prince, à son entrée dans la loge des d'Orléans, prit le petit duc de Chartres et l'embrassa affectueusement, aux grands applaudissements du public. Le *Carnaval de Venise* et un acte des *Noces de Gamache* venaient d'être joués ; la duchesse de Berri, fatiguée, demanda à son mari la faveur de se retirer ; il la lui accorda et lui donna la main pour la conduire à sa voiture. Ils s'avancèrent dans le vestibule accompagné par M. de Mesnard, qui donnait la main à madame de Béthisy, dame d'honneur de Son Altesse Royale. M. le comte de Choiseul et M. le comte de Clermont Lodève les suivaient. Un seul factionnaire était de service et pré-

sentait les armes, le dos tourné à la rue de Richelieu. Le duc ayant défendu que le poste sortît pour lui rendre les honneurs militaires, les soldats composant la garde étaient dans leur poste. Déjà la princesse était montée en voiture ainsi que madame de Béthisy ; le valet de pied relevait le marchepied, quand, tout-à-coup, un homme arriva en courant, passa derrière le factionnaire, se glissa entre les personnes qui composaient la suite du duc, s'approcha de lui et, lui mettant la main sur l'épaule gauche, le frappa à la poitrine. Cela fut fait si rapidement que M. de Mesnard pensa que l'homme avait poussé le prince par maladresse et lui dit : " *Ne pourriez-vous pas faire attention à ce que vous faites ?* " L'homme continua sa course. Le duc, presque immédiatement s'écria, en mettant la main à son côté : " *Cet homme m'a tué, je suis assassiné.*" M. de Mesnard, qui ne pouvait comprendre ce que venait de dire Son Altesse, lui fit répéter ses paroles : " *Je vous dis que je suis assassiné, Mesnard, je tiens le couteau !* " et, le tirant tout fumant de sa blessure, il le lui remit. Pendant ce temps l'assassin s'était échappé ; des soldats et des bourgeois coururent après lui ; il fut rejoint dans la rue Richelieu, où, un garçon patissier, dont il avait culbuté le panier dans sa fuite, le tenait au collet.

La duchesse qui avait entendu les paroles de son mari, sans attendre que l'on baisse le marchepied, se précipite hors la voiture malgré madame de Béthisy qui veut la retenir et à qui elle dit : " *Laissez-moi, madame, je vous ordonne de me laisser !* " tandis que le duc lui crie : " *Ma femme, je t'en prie, ne descends pas !* "

Elle le prend dans ses bras, le fait asseoir sur un banc placé dans le couloir qui conduit au corps de garde, elle entr'ouvre ses habits pour découvrir la blessure de laquelle le sang s'échappe en abondance ; à genoux devant lui, elle cherche à étancher ce sang qui la couvre, sans pouvoir y parvenir. Le prince s'évanouit peu après ; il reprend ses sens et ses premières paroles sont : " *Je suis mort, vite un prêtre ; venez, ma femme, que je meure entre vos bras.*"

Le duc d'Orléans, que l'on avait envoyé prévenir, donne ordre que le prince soit transporté dans le salon situé derrière la loge de Son Altesse ; c'est avec les plus grandes peines qu'il y est transporté ; *toute la famille d'Orléans y était déjà rassemblée.* Le duc ne parlait plus, mais il reconnaissait les assistants.

Des estafettes, parties en toute hâte, avaient été dépêchées à Sa Majesté Louis XVIII, au duc et à la duchesse d'Angoulème, à Monseigneur le comte d'Artois et au duc de Bourbon, qui ne tardèrent pas à se rendre près du prince expirant.

Devant ce lit de mort, Madame la duchesse de Berri fit preuve de ce courage, de cette fermeté de caractère, dont plus tard elle

donna tant de preuves. La femme vive, joyeuse, avait disparu, pour faire place à la princesse dans le sein de laquelle reposait l'avenir de la France. Elle fut admirable de présence d'esprit : elle dirigea tout. Le fameux chirurgien Dupuytren avait été appelé ; à son arrivée il voulut faire retirer la princesse pendant qu'il procédait au débridement de la plaie ; elle s'y refusa en lui disant : " *Agissez, monsieur, agissez vite, je ne vous interromperai point.*" Pendant l'opération, qui fut longue et douloureuse, elle tenait les mains du prince dans les siennes ; tous les soins de l'art furent inutiles ; le fatal arrêt fut prononcé : le prince était perdu. Il le comprit et c'est alors qu'attirant sa femme sur son cœur, il lui dit : " *Courage, mon amie, ne vous laissez pas accabler par la douleur ; ménagez-vous pour l'enfant que vous portez.*" Le duc bientôt expira. Sa dernière prière fut pour demander au roi, son oncle, *grâce pour l'homme.* Comme nous l'avons déjà dit, le misérable avait été arrêté. Aux questions que lui fit le magistrat instructeur, il déclara se nommer Pierre Louis Louvel, être âgé de trente-sept ans, avoir depuis longtemps cherché à tuer le prince et n'avoir pas de complice.

Le 14, le roi, par ordonnance, constitua la Chambre des pairs, en haute cour de justice pour juger l'assassin. Le 15, M. le procureur-général Bellard présenta à la Chambre des conclusions tendantes à l'établissement d'une commission d'enquête ; la cour donna acte à M. le procureur-général de ses conclusions et nomma messieurs le baron Séguier et le comte Bastard de l'Etang commissaires chargés de l'instruction de cette affaire. Grande fut leur surprise quand M. de l'Etang reconnut, en présence de MM. Séguier et Bellard, un nommé Vincent (qui avait été appelé devant la commission à titre de renseignement) pour avoir été l'agent direct de M. le comte Decazes, ministre de l'intérieur, en 1817. (*Officiel.*)

Prouvait-on et peut-on croire aujourd'hui que le crime de Louvel a été un crime isolé ? Nous répondons, non. Nous ne pouvons cependant fixer la culpabilité sur certain grand personnage d'une manière certaine ; mais il faut avouer que cette affaire se présente sous un jour peu favorable pour ce grand personnage. En effet, M. Vincent est non-seulement reconnu pour un agent de M. le ministre de l'intérieur, mais encore voici d'autres faits qui induisent à croire que Louvel n'a été que que le bras qui exécute et qu'il faut remonter plus haut pour rencontrer l'idée.

Le secrétaire de l'ordre des avocats, Me Berryer, avait été désigné primitivement comme devant être le défenseur du meurtrier ; par nous ne savons quelle puissante influence, il fut écarté et

remplacé par MMes. Archambault et Bonnet, deux médiocrités ; la parole de Me Berryer était trop à craindre, car elle pouvait se faire accusatrice ; il fallait écarter les accents de cette puissante voix ; c'est ce qui fut fait.

A MMes. Archambault et Bonnet, Louvel dit : " *Je suis extrêmement curieux de savoir ce que vous pourrez dire pour me défendre ; dans tous les cas n'allez pas me contredire.*" Il était évident que la défense était inutile à moins qu'elle m'accusât, et Louvel, bien qu'un meurtrier infâme, était honnête à sa manière. Il prit sur lui la conception comme l'exécution de son crime ; il ne trahit personne. Le président de la haute cour de justice le condamna à mort ; il fut exécuté, le 7 juin, sans avoir révélé son secret ; à six heures cinq minutes du soir, sa tête roula dans le panier. Le 14 février, M. de Clauzel de Coussergues accusa publiquement M. le comte Decazes, ministre de l'intérieur, d'être complice de l'assassinat de Monseigneur le duc de Berri ; la Chambre refusa de l'entendre ; mais elle adressa au roi les paroles suivantes.

" *Que la grande âme de Votre Majesté surmonte sa douleur.* . POUR PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES D'UN EXÉCRABLE FORFAIT, *nous sommes prêts à concourir avec autant d'énergie que de dévouement, dans l'ordre de nos devoirs constitutionnels, aux mesures que la sagesse de Votre Majesté jugera nécessaires en de si graves circonstances.*"

Si M. de Clauzel de Coussergues ne fut pas heureux devant la Chambre, il trouva du moins un puissant auxiliaire dans la presse : le journal le *Drapeau blanc* lui ouvrit ses colonnes. L'attaque fut si vive que M. Decazes intenta un procès en diffamation à M. A. de Martainville, rédacteur en chef de cette feuille, qui avait fait paraître une série d'articles dans lesquels il se joignait à M. de Clauzel pour accuser le ministre de complicité de l'assassinat du duc de Berri. Le jury acquitta le journal et son rédacteur. M. de Clauzel, une seconde fois, proposa à la Chambre des députés de poursuivre le ministre ; il le fit en ces termes : " J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de porter une accusation contre M. le comte Decazes, ministre de l'intérieur, comme coupable de trahison, aux termes de l'article 56 de la charte." La Chambre passa à l'ordre du jour :

M. le vicomte de Chateaubriand, dans une conversation avec M. le duc de Richelieu, osa dire en parlant de M. Decazes, " *son pied a glissé dans le sang.*"

Enfin nous dirons que Mme la duchesse d'Abrantès racontait à tout le monde l'étrange incident qu'on va lire ; elle tenait les faits de M. de Moustier lui-même.

" Le corps de Son Altesse le duc de Berri était exposé dans une

chapelle ardente dans une des salles basses du Louvre. M. le marquis de Moustier, ancien ambassadeur, se rendant à l'église de très grand matin, (14 février) aperçut, en traversant le Louvre, des apprêts funèbres et s'avança vers les sentinelles pour leur en demander la cause; dès qu'il eût appris l'assassinat de la veille, il entra dans la salle de deuil, contempla un moment les traits du prince et se mit à prier auprès de lui, dans l'embrasure d'une fenêtre. La porte s'ouvrit presque aussitôt, et deux hommes, enveloppés dans leurs manteaux, parurent : ils levèrent le linceul qui couvrait le cadavre, le touchèrent de leurs mains, se parlèrent à l'oreille et laissèrent entendre ces paroles : *Il est bien mort !*

Dans son recueil de poésies, *Les Pèlerinages*, publié en 1835, M. Edouard d'Anglemont dit :

Il est un monument que je lègue à l'histoire,
Que ne détruira pas Philippe ; le voici :
C'était dans notre siècle en sa vingtième année
Par une pluvieuse et sombre matinée
Du mois de février, un vieil ambassadeur,
Qui de Dieu et des rois vénérait la grandeur,
Se rendait à l'église en traversant le Louvre,
Voilà qu'en cheminant, tout-à-coup, il découvre,
En un coin du palais alors inhabité,
A travers les vitraux, une étrange clarté,
Puis, tout auprès, il est salué par les armes,
De deux gardes du corps, aux yeux mouillés de larmes ;
Et le noble vieillard que tout cela surprend,
S'approche de la porte ; il s'informe, il apprend
Qu'un prince jeune à l'âme guerrière et loyale,
Berri, dernier espoir de la tige royale,
Est mort assassiné, puis qu'il est là, tout seul,
Couché sur une estrade, attendant un linceul.
Et le vieillard couvert d'une sueur glacée,
Entre d'un pas tremblant et la tête baissée ;
Il s'avance, et d'abord debout, sans mouvement,
D'un visage où se peint son morne abattement,
Il contemple des traits qu'il ne peut méconnaître,
Et va s'agenouiller au pied d'une fenêtre.
Soudain la porte s'ouvre à deux hommes, tous deux,
Couverts de longs manteaux, se parlent bas ; l'un d'eux
A la taille élégante, une démarche aisée,
Une figure jeune, agréable et rusée ;
L'autre a le front étroit, de larges favoris,

La face d'un cocher, et porte un chapeau gris :
Ils entrent, marchent droit à la funèbre couche ;
Près du corps chacun d'eux le regarde, le touche
Et le vieillard doutant ou s'il veille ou s'il dort,
Entend l'un d'eux qui dit à l'autre : *Monseigneur, il est bien mort !*

Ce que nous venons de rapporter montre combien peu on acceptait, dans la haute société et dans le monde politique, l'idée que l'assassinat du duc de Berri était un crime isolé, perpétré par un individu obscur sans passé politique. On citait, tout bas il est vrai, le nom d'un grand personnage comme étant celui du véritable meurtrier ; on faisait des rapprochements et le peuple, qui ne se gène pas toujours pour exprimer les sentiments qui l'agitent, disait : " Le fils a traité le neveu, comme le père a traité l'oncle."

A notre avis, la preuve que Louvel, en tuant le duc, n'avait pas cédé à un mouvement de vengeance, c'est que, à peine le crime était-il consommé et Son Altesse couchée dans la tombe, deux tentatives furent faites par deux individus, les nommés Gravier et Bouton, pour, selon les termes de l'acte d'accusation, amener l'avortement de Madame la duchesse de Berry. Ces tentatives n'eurent pour résultat que de faire dire à Sa Majesté : " *C'est être trop insolent !* " et à la princesse : " *Ils voudraient bien me faire peur, mais ils n'y parviendront pas !* " A qui ces paroles s'adressaient-elles ? ce n'était évidemment pas aux républicains, il n'y en avait plus ; aux bonapartistes ? encore moins. Depuis longtemps ce parti était sans chef et sans argent, sans direction et sans but. Le peuple, le vrai peuple, était royaliste, il jouissait d'une paix profonde; le commerce renaissait, la situation de la classe ouvrière s'était sensiblement améliorée, et les mères, les épouses, les filles n'avaient pas oublié :

Ce temps où toutes les mères pleuraient.

Donc il ne restait que le grand personnage en question, qui fidèle aux traditions de sa race, conspirait sourdement, et qui, en définitive, était le seul à qui le crime pût profiter ; car que faisait au parti républicain ou au parti bonapartiste la mort du duc et l'extinction de la branche aînée des Bourbons de France ? Absolument rien. La branche cadette n'était-elle pas là pour recueillir la succession ? Le trône ne tombait pas en quenouille. Les républicains et les bonapartistes sont parfaitement innocents du crime du 13 février 1820 : nous le répétons, car nous le croyons sincèrement, et tous les évènements, qui se sont succédé depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, nous confirment de plus en plus dans cette croyance.

Bien souvent nous nous sommes demandé si le pâle fantôme de Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Berri n'avait pas été vu par le grand personnage, le 13 juillet 1842, assis au chevet d'un lit sur lequel était couché un prince qui râlait dans une boutique d'épicier, située sur le chemin de la Révolte, et si, en février 1848, le spectre de Sa Majesté Charles X, roi de France et de Navarre n'avait pas pris place dans la voiture de louage qui emportait un vieillard dans l'exil, où, lui aussi, allait trouver une tombe. Seigneur, vos décrets sont impénétrables et vos jugements sont terribles.

Nous terminerons ce chapitre par la citation textuelle de l'acte d'accusation de Gravier et Bouton.

" Dans la nuit du 28 au 29 avril, vers onze heures un quart, une détonation se fit entendre inopinément sous l'un des guichets de la galerie du Louvre, en face de la rue de l'Echelle. Le bruit soudain de cette explosion jeta l'alarme dans tout le quartier, on crut à une nouvelle machine infernale ; les postes coururent aux armes, on multiplia les patrouilles et l'on acquit la conviction que cette explosion était celle d'une pièce d'artifice connue sous le nom de *marron :* une seconde pièce, dont la mèche avait brûlé sans communiquer le feu, fut trouvée à peu de distance des débris de l'autre. Il fut évident que le malfaiteur avait voulu, par une détonation imprévue rendue plus sensible par le silence de la nuit et la communication des bâtiments, frapper soudainement les oreilles de Madame la duchesse de Berri et lui causer un effroi inopiné, capable de détruire, par un accouchement anticipé, les espérances de la patrie. Les recherches de la police furent infructueuses, mais elle ne tarda pas à être avertie qu'un nouvel attentat se préparait et que l'exécution devait en avoir lieu la nuit du 6 au 7 mai. En conséquence, des agents furent disposés de manière à prévenir l'exécution et arrêter les coupables au moment où ils tenteraient cette nouvelle explosion. Dans la nuit du 6 au 7 mai, Gravier fut arrêté au moment où il allait mettre le feu à la nouvelle pièce d'artifice. Bouton, son complice, alla le rejoindre à la Conciergerie, mais, comme de l'assassin Louvel, on n'obtint aucune révélation de ces misérables sur les motifs qui les faisaient agir, et toutes les démarches faites par la police demeurèrent sans résultat. "

Cte Del Monieri.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE VI

RÉFUTATION DE LA DOCTRINE D'UN CATHOLIQUE LIBÉRAL SUR LA SUBORNINATION DE L'ÉTAT A L'ÉGLISE.

§ II.—*Discussion de cette théorie et des raisons qui l'appuient.*

(*Suite*)

Mais produisons une autorité plus grave encore. Le Pape Jean, après avoir rappelé que la direction des choses ecclésiastiques a été remise par Dieu au sacerdoce et non aux puissances séculières, ajoute que si ces puissances sont chrétiennes, de par Dieu aussi elles doivent être soumises aux prêtres de l'Eglise (1). D'où il conclut que les princes ne doivent pas faire prévaloir leurs ordonnances, mais les soumettre aux prélats ecclésiastiques (2). Et le chapitre suivant contient également cette sentence du Pape Gélase " que les princes chrétiens sont habitués à obéir aux décrets de

(1) Ad sacerdotes Deus voluit quæ Ecclesiæ disponenda suntp ertinere, non ad sæculi potestates ; quas, si fideles sunt, Ecclesiæ suæ sacerdotibus voluit esse subjectas. Decr. Grat. I. P, dist. 96, c. XI.

(2) Imperatores christiani subdere debent executiones suas ecclesiasticis Præsulibus, non præferre. Ibid.

l'Eglise, non à faire prévaloir sur eux leur propre puissance (1). " Avec plus de force encore le Pape Innocent III compare l'autorité ecclésiastique au soleil, et à la lune l'autorité civile, et il ajoute que la première surpasse autant la seconde que l'un de ces astres surpasse l'autre (2). Enfin et pour abréger, Boniface VIII dans sa bulle dogmatique *Unam Sanctam* (nous citons souvent cette bulle et avec le qualificatif dogmatique pour la bien imprimer dans l'esprit de ceux qui la regardent d'un mauvais œil), comparant les deux pouvoirs aux deux glaives de l'Evangile, enseigne expressément que le pouvoir temporel doit être soumis au pouvoir spirituel (3). Et il en trouve la raison dans l'ordre avec lequel les choses procèdent de Dieu et retournent à lui (4). Taxant ensuite de manichéenne l'opinion contraire, comme si au lieu d'un principe unique des choses il y en avait deux, il définit et déclare qu'il est de nécessité de salut pour toute créature humaine d'être soumise au pontife romain (5).

Ceci posé, nous ne pouvons laisser passer cette double affirmation de notre adversaire que l'opinion de la subordination de l'Etat à l'Eglise est celle d'un parti qui veut les peuples esclaves, et que la proposition : l'Eglise est à l'Etat comme l'âme est au corps, n'est qu'un sophisme. " Les fauteurs de celui de ces deux systèmes qui subordonne l'Etat à l'Eglise ne m'étonnent pas, dit-il. Le parti qui s'en fait le prôneur n'a d'autre but que l'asservissement des peuples, et conséquent avec lui-même, il ne s'égare pas dans le choix du moyen (6). " La subordination de l'Etat à l'Eglise est enseignée par la totalité des théologiens, des Pères et des Papes qui ont touché ce point. Comme nous ne voulons pas supposer que l'adversaire donne le nom de *parti* à l'Eglise enseignante tout entière, nous devons dire que sa première affirmation ne repose que sur son ignorance de la matière. Et il en est de même de la seconde touchant la comparaison de l'âme et du corps pour marquer la relation de l'Eglise et de l'Etat ; nous l'avons vu plus haut, les Pères et les théologiens s'accordent merveilleusement à l'em-

---

(1) Obsequi solere Principes christianos decretis Ecclesiæ, non suam prœponere potestatem. Ibid.

(2) Ad firmamentum cœli, hoc est universalis Ecclesiæ, fecit Deus duo magna luminaria id est duas instituit dignitates, quæ Pontificalis auctoritas et Regalis potestas. Sed illa quæ prœest diebus id est spiritualibus, major est; quæ vero carnalibus minor : ut quanta est inter solem et lunam, tanta inter Pontifices et Reges differentia dignoscatur. Decret. Greg. l. I. tit. 33 76.

(3) Oportet gladium esse sub gladio et temporalem auctoritatem spirituali subjici potestati. Unam Sanctam.

(4) Nam cum dicat Apostolus : Non est potestas nisi a Deo; quæ autem sunt, a Deo ordinatæ sunt; non ordinatæ essent, nisi gladius esset sub gladio, et tanquam inferior reduceretur per alium in suprema. Ibid.

(5) Porro subesse Romano Pontifici omni humanæ creaturæ declaramus, edicimus, definimus et pronunciamus omnino esse de necessitate salutis. Ibid.

(6) Rivista universale. Cahier 60 p. 466.

ployer, et les Papes ont toujours déduit la supériorité de l'Eglise sur l'Etat de ce que celui-ci pourvoit aux choses temporelles et charnelles, et celle-là aux choses de l'esprit et du ciel. Et voici que l'auteur nous oppose cette singulière idée : " Quant au système qui subordonne l'Etat à l'Eglise je dois ici percer à jour le sophisme spécial sur lequel ses fauteurs l'appuient. L'Eglise, disent-ils, a pour fin les intérêts spirituels de l'homme, l'Etat, les intérêts matériels. Donc l'Eglise est à l'Etat, comme l'esprit est à la matière, le corps à l'âme. Et puisque le corps est de sa nature soumis à l'âme, il s'ensuit que de sa nature l'Etat est aussi soumis à l'Eglise. Toute la valeur de cet argument repose sur une fiction, sur la supposition (qui n'est qu'une fiction) que le sujet de l'Eglise c'est l'âme seule, et le sujet de l'Etat c'est le corps seul. Mais la vérité est que le sujet de l'Eglise comme le sujet de l'Etat, c'est tout l'homme dans son indivisible personnalité, bien que sous un rapport différent. En prenant soin des intérêts temporels de l'homme, l'Etat n'a-t-il en vue que le corps ? oublie-t-il absolument l'esprit (1) ? " Ici notre auteur, outre l'ignorance dont il fait preuve (car nous ne pouvons croire qu'il ait voulu taxer de sophisme la parole unanime des Papes, des Docteurs et des Pères), fait voir son inintelligence de la structure et de la force de l'argument qu'il attaque. D'abord jamais on n'a dit ni supposé que l'âme seule était le sujet de l'Etat. Au contraire on a enseigné partout et toujours que c'est le même homme indivisible, en tant que composé d'âme et de corps, le même peuple indivisible, citoyen à la fois et fidèle, qui est soumis aux deux pouvoirs. De plus c'est précisement de cette identité de sujet, qui doit être gouverné sous différent rapport par ces deux pouvoirs ensemble, qu'on déduit la nécessité de la subordination de l'un à l'autre. Comme ont raisonné les anciens apologistes de l'Eglise, ainsi raisonnent les modernes. Voici en effet, pour en donner un exemple, comment l'un des plus récents écrivains commence sa démonstration de la primauté de l'Eglise et de son autorité sur les sociétés civiles catholiques :

« La société civile des peuples catholiques diffère des autres sociétés en ce qu'elle est composée de la même agrégation d'hommes que l'Eglise de Jésus-Christ c'est-à-dire l'Eglise catholique. D'où il suit que cette société ne constitue aucunement un corps moral réellement distinct et séparé du corps de l'Eglise, mais que toutes deux présentent l'idée d'un double pacte et d'une double obligation inhérente à cette multitude, obligation en vertu de laquelle sous le gouvernement des magistrats civils elle s'efforce

(1) Ibid. p. 467.

d'atteindre le bonheur temporel, et le bonheur éternel sous le gouvernement de l'Eglise ; elle doit pourtant reconnaître que la vie éternelle est la fin dernière suprême à laquelle il faut que la félicité de la vie temporelle tout entière soit subordonnée, autrement, sans cette foi, elle ne pourrait appartenir à l'Eglise ni se prévaloir du nom de catholique. Telle est donc la notion vraie de la société civile chrétienne au sens catholique : c'est une réunion d'hommes qui s'appliquent à réaliser le bonheur temporel tout en professant qu'il doit être subordonné aux efforts à faire pour obtenir le bonheur éternel dont ils ne croient l'acquisition possible que sous le gouvernement de l'Eglise catholique. Il est facile avec cela de décider si l'Eglise a la primauté sur la société civile catholique (1) » Ce n'est donc pas sur la diversité, mais au contraire sur l'identité de sujet jointe à la diversité de fin que s'appuient les publicistes catholiques pour démontrer la subordination de l'Etat à l'Eglise. Par où l'on voit que notre auteur n'a pas saisi la forme de l'argument employé par les catholiques. D'après lui leur argumentation serait celle-ci : l'Eglise s'adresse à l'âme, l'Etat au corps. Mais l'âme est supérieure au corps, donc l'Eglise est supérieure à l'Etat. Il part de là pour se poser en vainqueur en faisant observer que ce n'est pas le corps seul ni l'âme seule, mais l'homme, corps et âme, qui est le sujet des deux puissances. Mais l'argumentation catholique est bien différente. La voici : l'homme (composé d'âme et de corps) est destiné à une double fin, l'une qui s'accomplit ici-bas et regarde le bien-être temporel, l'autre qui, commencée sur terre, a son achèvement au ciel et consiste dans la sanctification des âmes couronnée par la vie éternelle (2). La première de ces fins est subordonnée à la seconde, car il est clair que la vie présente doit servir à la future, le temporel à l'Eternel. Or tel l'ordre des fins, tel l'ordre des pouvoirs correspondants. Donc le pouvoir de l'Etat qui conduit à la première de ces fins est subordonné au pouvoir de l'Eglise qui

---

(1) Civilis catholicorum societas ea re a cœteris distinguitur, quod eadem illa constet hominum multitudine, unde Ecclesiæ ipsa Christi, id est catholica, coalescit : quo fit ut ejusmodi societas reale quoddam corpus ab Ecclesia diversum ac separatum nullo modo constituat sed ambœe simul rationem habeant duplicis fœderis atque obligationis eidem multitudi inhœrentis qua illa scilicet sub imperio magistratus civilis felicitati temporali quærenda vires intendit, sub imperio autem Ecclesiæ adeptioni vitæ Sternæ : atque ita quidem, ut fateatur hanc vitam æternam ultimum ac supremum esse finem cui felicitas os vita tota temporalis subsit ; quandoquidem nisi hœc fide teneat, neque ad catholicam Ecclesiam pertinere neque catholico uti nomine ullatenus posset. Civilis igitur catholicorum societatis ea vera est notio ut sit hominum cœtus qui temporali felicitati quærendæ ita student, ut profiteantur eam subesse debere studio felicitatis æternæ, quam sub Ecclesiæ catholicæ regimine obtineri tantum posse credunt. Hisce autem prœnotatis, facile erit cognoscere utrum Ecclesia prœ civili catholicorum societate primatu polleat. Juris ecclesiastici publici Institutiones auctore Camillo Tarquini e societate Jesu p. 54.

(2) Habetis fructum vestrum in sanctificationem, finem vero vitam œternam. Rom. VI, 22.

conduit à la seconde, et il ne faut pas que cette subordination soit purement idéale, elle doit être effective comme le requiert l'identité du sujet soumis aux deux pouvoirs. Que devient donc alors la fiiction que le sujet de l'Eglise est l'âme *seule* et le sujet de l'Etat le corps *seul?* Il s'agit ici de bonheur éternel et de bonheur temporel. Or l'homme doit tendre au bonheur éternel non-seulement par la pratique des actes intérieurs, mais aussi par celle des actes extérieurs, et c'est pourquoi les apologistes enseignent que l'action de l'Eglise s'étend aussi sur l'homme extérieur. D'autre part les Docteurs catholiques, quand ils parlent du bonheur temporel, établissent qu'il consiste principalement et formellement dans la vie honnête et vertueuse et veulent par conséquent que dans le gouvernement de la société le prince ait cette vie pour but principal : « Dans son gouvernement le législateur doit toujours avoir pour but de rendre ses sujets vertueux, c'est même là sa fin (1). » Mais dès lors que le prince doit former ses sujets à une vie honnête et vertueuse, il faut que ce but soit subordonné à l'Eglise, qui ayant le salut éternel pour fin, peut seule fixer et fournir la règle de cette vie selon les principes évangéliques.

Les saints Pères et les Docteurs font, il est vrai, un usage fréquent de la comparaison de l'âme et du corps quand ils parlent de l'Eglise et de l'Etat. D'abord cela aurait dû avertir l'adversaire que cette comparaison n'est pas un sophisme comme il l'affirme avec une inexcusable témérité. Ensuite il faut remarquer qu'ils s'en servent ou comme d'une similitude : la puissance séculière est sujette à la puissance spirituelle, comme le corps à l'âme (2) ; ou comme d'un terme de proportion : ce que l'esprit est au corps et le domaine de l'esprit au domaine du corps, le juge ecclésiastique l'est au juge séculier et le for ecclésiastique au for séculier (3). Et avec raison, car de même que ces deux éléments concourent à constituer un principe unique directif de la société, mais avec subordination du second à la première. L'auteur confond étourdiment la similitude et le terme de proportion avec lemoyen de preuve.

§ III.

RÉFUTATION DES SOPHISMES D'UN CATHOLIQUE LIBÉRAL RELATIVEMENT A LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Après avoir examiné la théorie de notre auteur dans la première

(1) In regimine legislator semper debet intendere ut cives dirigantur ad vivendum secundum virtutem, immô hic est finis legislatoris. De Regim. Princip. I. II, c. III.

(2) Potestas sæculis subditur spirituali sicut corpus animæ. S. Thom. Summ. theol. 2. 2 q 60, a. 6.

(3) Sicut se habet spiritus ad corpus et regio spiritus ad regionem corporis, sic proportionaliter judex ecclesiasticus ad judicem terrenum et forum ecclesiasticum ad temporale. Les Théologiens du concile de Constance dans la condomnation détaillée des articles de Wiclefl. Appendice au Concile n. XXIII, art. XII.

partie qui se rapporte à l'indépendance absolue de l'Etat, il faut maintenant discuter la seconde partie qui a trait à la séparation de l'un et de l'autre au sens non absolu, mais modéré. " Notre temps, dit-il, en est arrivé à une idée plus claire de la distinction des deux pouvoirs et, désireux de la réaliser, il a proclamé le principe de la séparation de l'Etat et de l'Eglise. Est-ce un bien ou un mal, un progrès ou un pas en arrière ? Entendue justement, la séparation me paraît un bien et un progrès (1). " Vous avez ici, ô lecteur, un nouveau spécimen de l'esprit libéral. Comme le nom l'indique, les catholiques libéraux ne sont ni catholiques ni libéraux proprement dits, mais un mélange des uns et des autres. D'où vient que dans les questions qui séparent le catholique du libéral, ils aiment les tempéraments, les demi-mesures, les conciliations. Et pour ne parler que du point qui nous occupe, le libéralisme absolu exprimé par ce mot *notre temps* a proclamé la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans cette formule : *l'Eglise libre dans l'Etat libre.* Le catholicisme sans épithète réprouve ce principe par la bouche de son Maître suprême qui a condamné la proposition suivante : *l'Eglise doit être séparée de l'Etat et l'Etat doit être séparé de l'Eglise* (2). Or que font les catholiques libéraux ? Ils s'essaient à concilier, à défendre les deux parties : la formule et sa condamnation. Au libéral ils disent : entendue dans un sens juste, la séparation que vous voulez est raisonnable. Au catholique ils disent : entendue dans le mauvais sens, la séparation est justement condamnée par le Pape.

Pour nous, à dire vrai, nous sommes profondément convaincus qu'il est impossible de trouver un milieu entre le bien et le mal, la vérité et l'erreur et nous tenons pour certaine une autre censure du *Syllabus* par laquelle est condamnée la proposition que *le Pontife romain peut et doit entrer en accord et en composition avec le libéralisme* (3). Si cette composition est impossible au chef du catholicisme, elle est impossible aussi à tous les catholiques qui ne peuvent être en désaccord avec leur chef, mais qui doivent recevoir de lui la règle et la direction de leurs pensées et de leurs actes.

Toutefois, notre conviction mise à part, voyons quelle serait bien, de l'avis de notre auteur, la conciation possible entre ce dogme fondamental du libéralisme et l'enseignement pontifical, c'est-à-dire entre la séparation et la non-séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il commence par trouver absurde et pernicieuse cette sorte de séparation qui créerait un état de lutte mutuelle (?) sauf

(1) Rivista universale. Cahier 60, p. 471.

(2) Ecclesia a Statu Statusque ab Ecclesia sejungendus est. Syllabus § VI n. LV.

(3) Romanus Pontifex potest ac debet cum progressu, cum liberalismo et cum recenti civilitate sese reconciliare et componere. Syllabus § X n. LXXX.

certains cas. " L'état normal et définitif des rapports de l'Eglise et de l'Etat n'est pas l'antagonisme ; la lutte peut être bien nécessaire dans les commencements, je veux dire dans leur époque de formation : elle peut bien aussi devenir nécessaire de temps à autre comme obstacle aux usurpations et aux envahissements réciproques et comme moyen de faire rentrer l'un et l'autre dans ses frontières ; mais, qui ferait de cet état l'état normal et ne reconnaîtrait entre eux que la relation d'antagonisme perpétuel, prendrait le moyen pour la fin et vivrait dans une erreur aussi absurde que funeste (1)."

Il parait d'abord singulier de voir la lutte citée comme une sorte de séparation ; certes la lutte est plus qu'une séparation, elle est une inimitié manifeste, une inimitié passée en acte. Mais à part cela, car au fond ce n'est pas réellement important, qui ne voit ici la manière habituelle des catholiques libéraux d'admettre la vérité par moitié et de défendre l'Eglise de manière à laisser à ses ennemis la porte entr'ouverte pour l'assaillir ? On répudie la lutte comme état normal, mais on la reconnaît nécessaire de temps en temps pour faire rentrer l'Eglise et l'Etat dans les bornes qui leur sont propres. N'est-ce pas là un bel expédient au service des régalistes et des libéraux pour légitimer toutes les vexations auxquelles l'Eglise a été et reste en butte de leur part ! C'est le moyen, pourraient-ils dire, devenu nécessaire pour la faire rentrer dans sa sphère et mettre fin à ses envahissements. De même que la lutte de saint Grégoire VII contre Henri IV au sujet des usurpations de l'Etat sur les droits de l'Eglise fut légitime, de même aussi est légitime la lutte de la révolution moderne contre Pie IX à propos des usurpations de l'Eglise sur les droits de l'Etat. C'est une de ces époques marquées par cette expression *de temps en temps*. Telle sera la justification des ennemis de l'Eglise.

Mais, dira-ton, de ce qu'on légitime une maxime en général, il ne s'ensuit pas qu'on en légitime toutes les applications. C'est très-vrai. Mais outre qu'il est des maximes qu'on est trop porté à appliquer injustement, et celle que nous discutons est du nombre, dans le cas présent la maxime est fausse. Elle suppose que l'Eglise peut envahir les droits de l'Etat et de plus qu'il y a égalité entre les deux sociétés. Deux pouvoirs qui son indépendants l'un de l'autre non-seulement dans leur ordre propre mais absolument (comme sont deux Etats politiques) peuvent bien se faire la guerre pour des droits violés. Tous deux possèdent immédiatement la force, tous deux se trouvent dans la même sphère d'intérêts maté-

(1) Rivista universale. Cahier 60, p 468.

riels, tous deux sont juges suprêmes de leurs propres actes, l'un par rapport à l'autre. Mais rien de ceci ne se vérifie dans la question de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise ne possède pas formellement la forme matérielle. Et cela est si vrai que la divine Providence en attribuant au Pape un domaine temporel, garantie de son indépendance, ne l'a voulu ni si étroit qu'il eût à souffrir la pression des puissances limitrophes, ni si grand qu'il pût porter ombrage aux autres Etats. Toute la force de l'Eglise est morale ; ce n'est que virtuellement qu'elle a des moyens de correction, et tant qu'elle peut les exiger de la société civile qui lui est subordonnée et les lui imposer. D'où pour elle l'impossibilité quasi absolue d'abuser, et cela pour deux raisons : la première, parce qu'ayant elle-même besoin du secours de la société civile contre les violateurs de ses lois et les perturbateurs de la paix religieuse, elle est amenée par cet état même à observer scrupuleusement les droits de celle-ci, de sorte que loin d'envahir ce qui n'est pas à elle, elle lui donne plutôt du sien. La deuxième, parce que la force morale qui est la seule dont l'Eglise soit formellement pourvue, emprunte toute sa vigueur à l'évidence du droit. Aussi l'Eglise s'appuie-t-elle toujours sur le droit évident, et il ne peut jamais se faire qu'il lui vienne même en pensée de réclamer ce qui est démontré une injustice. Donc tout ce qui est évidemment du ressort de l'Etat, comme les affaires purement civiles et politiques, est complètement garanti contre tout péril d'envahissement de la part du pouvoir ecclésiastique. Aussi voyons-nous l'Eglise toujours soucieuse et jalouse d'une pareille conduite, et l'imposer à ses ministres par des lois. En veut-on un exemple ? Voici ce qu'elle commande aux clercs dans le IVe Concile de Latran c. XLII. " Comme nous nous ne voulons pas que les laïques usurpent les droits des clercs, ainsi ne devons pas vouloir que les clercs s'attribuent les droits des laïques. C'est pourquoi nous défendons à tous les clercs d'étendre, sous prétexte de liberté ecclésiastique, leur juridiction au préjudice de la justice séculière ; mais qu'ils se contentent du droit écrit et du droit coutumier approuvé, de manière que soit rendu à César ce qui est à César et justement donné à Dieu ce qui est à Dieu (1). "

---

[1] Sicut volumus ut jura clericorum non usurpent laici, ita velle debemus ne clerici jura sibi vindicent laicorum. Quocirca universis clericis interdicimus ne quis prætextu ecclesiasticæ libertatis suam d de cœtero jurisdictionem extendat in præjudicium justiciæ sœcularis, sed contentus existat constitutionibus scriptis et consuetudinibus hactenus approbatis ut quæ sunt Cæsaris reddantur Cæsari et quæ Dei Deo recta distributione reddantur.

(*a continuer*)

L'AVEUGLEMENT SCIENTIFIQUE

PAR LE R. P. IGNACE CARBONNELLE, S. J.

Docteur ès-sciences physiques et mathématiques, à Bruxelles, (INÉDIT.)

(*suite*)

Les œuvres de ces deux philosophes sont, à la vérité, perdues depuis longtemps. La Grèce, dans sa longue décadence, livrée au schisme et aux discordes religieuses, ravagée par les invasions, n'en a conservé que des fragments. Une ingénieuse comparaison, que nous trouvons dans le discours de M. Tyndall, nous dit même pourquoi lors des grands déluges de la barbarie, ces ouvrages disparurent plus aisément que d'autres. C'est que " dans le naufrage universel des connaissances humaines, ces planches de la philosophie aristotélique et platonique, dont le bois était plus léger et les pores plus gonflés, surnagèrent et vinrent jusqu'à nous ; les choses plus solides s'enfoncèrent et descendirent à peu près jusqu'à l'oubli." La doctrine toutefois ne s'engloutit pas avec les manuscrits. Un contemporain de Cicéron, un des plus grand poètes que Rome ait enfantés, Lucrèce l'a magnifiquement exposée dans les six livres de son poème *de Rerum Natura*, qui, par les soins et le travail des moines de l'Eglise latine, ont traversé les grands cataclysmes, et nous sont arrivés dans leur intégrité.

C'est là que nous pouvons l'étudier et l'apprécier ; et cette étude, grâce à la verve originale et au talent énergique de l'écrivain, grâce au charme particulier de cette langue poétique encore indécise dans ses allures, encore toute hérissée d'archaïsmes, est vrai-

ment attachante pourvu qu'on la fasse, non dans une traduction, mais dans l'original. " Cette vertu poétique, dit M. Villemain (1), fait lire son ouvrage en dépit de la répugnance et quelquefois même de l'ennui qui s'attache à sa mauvaise philosophie. Au premier abord, les vers de Lucrèce semblent rudes et négligés ; les détails techniques abondent ; les paroles sont quelquefois languissantes et prosaïques ; mais qu'on le lise avec soin, on y sentira une expression pleine de vie, qui non-seulement anime de beaux épisodes et de riches descriptions, mais qui souvent s'introduit même dans l'argumentation la plus sèche et la couvre de fleurs inattendues. C'est une richesse qui tient à la fois aux origines de la langue latine et au génie particulier du poète. C'est une abondance d'images fortes et gracieuses, une sensibilité toute matérialiste, il est vrai, mais touchante et expressive." Lucrèce est un vulgarisateur de génie, qui peut encore servir de modèle ; car bien que l'importance croissante de la science ait suscité, dans notre siècle, plus d'un bel ouvrage de vulgarisation, son poème reste encore l'une des œuvres les plus parfaites en ce genre, digne de figurer au tout premier rang. Ce qui seul en fait la faiblesse, c'est le fond qu'il emprunte à ses devanciers. " Ce système, dit encore M. Villemain, paraît, il faut l'avouer, très-logiquement absurde, en même temps qu'il est fondé sur la physique la plus ignorante et la plus fausse. Mais ce qui nous occupe, ce qui nous séduit dans Lucrèce, c'est le talent du grand poète, talent plus grand que les entraves d'un faux système, et que l'aridité d'une doctrine qui semble ennemie des beaux vers, comme de toutes les émotions généreuses."

Le lecteur voudra donc bien nous pardonner si, dans le résumé que nous allons faire de cette triste doctrine, nous citons peut-être un peu trop de vers latins ; il nous faut une vigilance sévère pour ne pas céder à la tentation d'en citer davantage.

Les deux premiers livres du poème exposent les principes ; les quatre autres en déduisent l'explication de tous les phénomènes de la nature. Les deux premiers méritent donc un examen plus approfondi.

Les principes y sont formulés dans l'ordre suivant :

1° *Rien ne peut être créé, c'est-à-dire engendré de rien, par la puissance divine.*

Nullam rem e nihilo gigni divinitus unquam I, 151).

Ce vers ne signifie pas seulement qu'il ne se produit pas de nou-

(1) Article *Lucrèce* dans la *Biographie universelle* de Michaud.

velle matière dans les phénomènes quotidiens. *Unquam*, dit le poète, qui ajoute, cinq vers plus loin :

nil posse creari
De nihilo (156)

Cela ne se fait *jamais*, cela ne *peut* se faire.

La preuve de cette vaste assertion c'est que cela *ne se fait pas dans les phénomènes vitaux ;* car les corps vivants ne naissent que d'un germe propre à chaque espèce (160), ils ne se développent que dans des circonstances convenables (175), peu à peu (185), à condition de se nourrir (193), dans de certaines limites (200) ; les plantes en particulier dépendent beaucoup du sol où elles se trouvent (209).

Nil igitur fieri de nilo posse fatendum est (206.)

Voilà la démonstration dans toute sa simplicité. Aujourd'hui on est à la fois plus simple encore et plus habile. On se contente d'énoncer la thèse, sans ombre d'argument; ainsi dégagé, elle s'impose comme un dogme à la loi des néophytes.

2° *Rien ne peut être anéanti.* Le premier énoncé de ce principe n'est pas aussi absolu. Lucrèce déclare simplement que la nature résout les choses en leurs éléments, et ne les anéantit pas.

Huc accedit, uti quidque in sua corpora rursum
Dissolvat natura, neque ad nihilum interimat res (216).

Mais bientôt il est plus formel, et nie l'impossibilité de l'anéantissement :

Haud igitur possunt ad nilum quæque revorti (238).

Voici les preuves : Rien ne disparaît subitement et sans effort (218) ; rien ne subsisterait aujourd'hui, tout se serait anéanti dans l'infini du passé (226), (il oublie que l'infinité de son univers peut compenser l'infinité de son passé); voici l'énoncé de ce second argument :

Omnia enim debet, mortali corpore quæ sunt
Infinita ætas consumse anteacta, diesque (233);

il faut des efforts très-inégaux pour détruire des corps différents, (argument fort obscur, que les commentateurs ne sont pas parvenus à éclaircir) (239) ; l'eau des pluies ne s'anéantit pas, elle nourrit les plantes et celles-ci nourrissent les animaux.

3° *Les éléments* (1) *des corps sont invisibles*, il est vrai, mais il en

nequeunt oculis rerum primordia cerni (269);

(1) Les prédécesseurs grecs de notre poète appellent ces éléments des *atomes*. Lucrèce, qui pourtant ne recule pas devant les mots grecs, n'emploie jamais celui-ci. Il dit *principia, primordia rerum, prima corpora materiæ*, etc.

est de même du vent (272), des odeurs (299), de la chaleur et du froid (301), ainsi que du son (302). Quelques autres exemples, l'humidité qui se précipite et s'évapore (306), les métaux et les pierres qui s'usent à la longue par le frottement (312), montrent que les corps se divisent en particules invisibles.

4° *Outre les atomes, il y a le vide,*

namque est in rebus inane (331).

En effet, les corps peuvent se mouvoir (336) ; l'eau peut imbiber les corps solides, la voix passe à travers les murailles (347) ; les corps ont des densités inégales (359) ; si un solide se divise violemment, avant que l'air se soit logé entre les deux fragments, le vide a dû s'y produire (385).

Ce *vide* d'ailleurs n'est autre chose que le *lieu* ou l'*espace* :

Tum porro locus ac spacium, quod inane vocamus,
Si nullum foret, haudquaquam sita corpora possent
Esse, neque omnino quoquam divorsa meare (427).

Ce point est à noter ; car certaines autres assertions permettraient d'en douter. Ainsi, au vers 460, le poète refuse d'attribuer au temps cette existence qu'il vient de revendiquer pour le *vide ; tempus item per se non est*, nous dit-il. Cependant, quelque incapable d'abstraction que l'on soit, il est difficile de ne pas voir que l'existence du temps et celle de l'*espace* sont des existences de même ordre.

5° *Hormis les atomes et le vide, rien n'existe réellement.*

La nature entière consiste en ces deux choses ; (peut-être faudrait-il traduire : toute substance existante, *natura ut est per se*, se trouve en ces deux choses).

Omnis, ut est, igitur per se natura duabus
Constitit in rebus : nam corpora sunt et inane (420)

Lucrèce renforce bientôt cette assertion : *Præterea nihil est..... quasi tertia sit numero natura reperta* (431). Il n'existe rien au-delà, pas de troisième essence. Et pour qu'on sache bien qu'il n'a pas en vue uniquement le monde *sensible*, il ajoute que rien d'*intelligible* n'existe et ne peut exister au-delà :

Ergo præter mane et corpora, tertia per se
Nulla potest rerum in numero natura relinqui ;
Nec quæ sub sensus cadat ullo tempore nostros,
Nec ratione animi quam quisquam possit apisci (446).

Il apporte deux preuves : Premièrement, cette troisième *nature* ou substance devrait être tangible ou intangible ; si elle est tangible, c'est un corps ; si elle est intangible, elle se laisse traverser

et par suite c'est le vide (434) ; secondement, elle devrait être active ou passive, ou bien elle devrait être le lieu d'une activité étrangère ; dans le premier cas c'est un corps, dans le second c'est le vide (441).

Quant aux autres choses, que nous nommons par des substantifs, *quæcumque cluent*, ce ne sont que les *conjuncta* des deux premières, c'est-à-dire leurs *propriétés essentielles*, ou leurs *eventa*, c'est-à-dire leurs *qualités accidentelles* (450). Ceci ressemble beaucoup aux accidents séparables ou inséparables d'Aristote.

6° *Il y a deux espèces de corps, les élémentaires et les composés.*

solido atque æterno corpore constant (501).

Solides veut dire qu'ils ne contiennent aucun vide dans leur intérieur. Quant à leur *éternité*, le poète ne s'occupe *ici* que de l'avenir ; les atomes sont *immuables*, qu'ils aient ou n'aient pas commencé à exister. Il apporte en faveur de cette double thèse un grand nombre d'arguments que nous ne résumons point. Ces arguments l'amènent à la question, célèbre dans l'antiquité, de l'existence d'un *minumum quid*, c'est-à-dire d'une limite à la divisibilité des choses. Il se prononce naturellement pour l'affirmative ; et nous devons citer l'argument suivant (616) qui, s'il était bon pour les corps, établirait aussi la proposition pour les solides, et même pour toutes les figures continues de la géométrie, c'est-à-dire dans un sens où elle est évidemment absurde. Mais on sait que, " les chefs de la spéculation scientifique, " Epicure et ses disciples, étaient brouillés avec la géométrie de leurs contemporains.

Præterea, nisi erit minumum, parvissima quæque
Corpora constabunt ex partibus infinitis :
Quippe ubi dimidiæ partis pars semper habebit
Dimidiam partem ; nec res præfiniet ulla.
Ergo rerum inter summam, minumamque, quid escit ?
Nil erit, ut distet : nam quamvis funditus omnis
Summa sit infinita, tamen parvissima quæ sunt,
Ex infinitis constabunt partibus æque.
Quod, quoniam ratio reclamat vera, negatque
Credere posse animum, victus fateare necesse est,
Esse ea, quæ nullis jam prædita partibus exstent,
Et minuma constent natura : quæ quoniam sunt,
Olla quoque esse tibi solida atque æterna fatendum (1).

Lucrèce tient beaucoup au théorème de la limite inférieure. Il

(1) " D'ailleurs, s'il n'y a aucune limite inférieure, les moindres corps auront une infinité de parties, puisque chaque moitié aura toujours sa moitié et que rien n'arrêtera cette subdivision. Quelle différence y aura-t-il donc entre l'univers entier et sa plus petite portion ? Aucune, bien que l'univers soit infini ; car les plus petits corps auront également une infinité de parties. Mais la saine raison se récrie et l'esprit rejette cette conséquence ; vous êtes donc forcé de l'avouer, il y a des corps qui ne peuvent plus avoir des parties, qui sont la limite inférieure de la nature ; et puisqu'ils sont tels, ils doivent être solides et immuables.

y revient deux fois, dans le premier livre, pour blâmer Empédocle (747) et Anaxagore (844) de ne l'avoir pas admis. De fait, malgré l'erreur géométrique impliquée dans sa démonstration, ce théorème paraît avoir été dans l'antiquité la seule base scientifique des théories atomiques. Inutile de dire que les théories modernes en sont tout à fait indépendantes.

La série des principes s'interrompt ici, pour permettre au poète de réfuter les systèmes de quelques philosophes sur les éléments des corps. Il attaque notamment Héraclite, Empédocle et Anaxagore. Nous passons cette réfutation qui prend près de trois cents vers, et nous arrivons à la dernière partie de ce premier livre, où il s'efforce de démontrer l'infinité de l'univers.

9° *L'univers n'a pas de limite et le nombre des atomes est infini.*

> Omne quod est, igitur, nulla regione viarum
> Finitum est;....
> Non habet extremum; caret ergo fine modoque (957).

A ne consulter que ses quatre premiers arguments, on pourrait croire que cette infinité ne doit pas s'attribuer à l'univers proprement dit, qu'elle s'affirme uniquement pour l'espace, pour le vide. Mais ce qui suit (1007) enseigne clairement qu'il y a des corps dans toutes les régions de cet espace infini. La nature, nous avons-on, y a pourvu; le vide termine les corps, les corps terminent le vide, par une succession indéfinie :

> quia corpus inani,
> Et quòd inane autem est, finiri corpore cogit
> Ut sit alternis infinita omnia reddat [1008].

A cette occasion, le poète expose le principe de la survivance du plus capable. Dans les siècles infinis du passé, les atomes ont essayé tous les mouvements, tous les arrangements,

> Ex infinito vexantur percita plagis;
> Omne genus motus et cœtus experiundo [1024].

et ont fini par arriver à des combinaisons durables; de là l'ordre actuel, dans le cours des fleuves, dans la végétation, dans la vie des animaux, etc.

De ce que l'univers est infini, il conclut en passant qu'il n'a pas de centre; et par une confusion remarquable, il applique cette conclusion à la terre, et se moque des niais, *stolidis*, qui croient aux antipodes (1067).

Tels sont les principes du premier livre, mais bien que le résumé donné à Belfast ne s'étende guère plus loin, il y en a quatre autres, plus importants au point de vue scientifique, et auxquels tout le second livre est consacré. On peut les formuler ainsi :

1° *Le mouvement est essentiel aux atomes* (II, 133).

2° *Ils offrent une grande variété de figures* (333).

3° *Les corps composés renferment tous les atomes de plusieurs espèces* (581).

4° *Outre le mouvement et la figure* (1) *les atomes n'ont aucune autre propriété* (730).

On verra dans les livres suivants que ces quatre principes se prêtent, avec une plasticité merveilleuse, à l'explication de tous les phénomènes, réels ou imaginaires. Ils renferment en germe toute la physique épicurienne, et, à vrai dire, ce sont eux qui constituent la vieille théorie atomique.

Il y a trois mouvements : de bas en haut, *sursum*, de haut en bas, *deorsum*, et le mouvement latéral ou de déclinaison, *clinamen*, *declinatio*. Les deux derniers seuls sont naturels et primordiaux ; le premier n'est qu'une résultante des chocs qui se produisent entre les atomes.

Nous n'avons rien à dire du mouvement naturel de haut en bas ; la chute des corps nous indique assez l'origine de cette vieille formule ; mais le mouvement latéral, le *clinamen exiguum*, perfectionnement ajouté par Epicure à la doctrine de Démocrate, donne lieu à une remarque, que nos matérialistes modernes se sont bien gardés de faire, et qui ne manque pas d'intérêt. Pourquoi ce mouvement ? Pourquoi en faire une propriété naturelle et primordiale ? Lucrèce nous le dit : c'est que, sans cela, il ne reste que le mouvement *deorsum ;* tous les phénomènes et le mouvement *sursum* lui-même, qui résultent du choc des atomes, disparaîtraient. Or, c'est ici que la remarque devient intéressante, parmi ces phénomènes, Lucrèce compte et met au premier rang *les mouvements volontaires* de l'homme et des animaux.

Les modernes, éclairés par l'expérience et par les lois de la mécanique, qui résument cette expérience, savent parfaitement que, dans les phénomènes purement atomiques, tout est nécessaire ; c'est-à-dire que tous les états successifs d'un système d'atomes où il n'y a d'autre force que les actions mutuelles de ces mêmes atomes, sont des conséquences nécessaires, rigoureuses, d'un seul de ces états qu'on appelle l'état initial. Il n'y a donc plus moyen d'être matérialiste désormais, c'est-à-dire de réduire tous les agents de l'univers à n'être que de simples atomes, à moins que l'on ne se résigne à nier l'existence du *volontaire*, l'existence de la liberté,

---

(1) Diogène Laerce nous a conservé (livre V) la formule qu'Epicure donnait à ce principe. Elle diffère, mais seulement en apparence, de celle que nous donnons ici d'après Lucrèce. Les atomes, suivant Epicure, n'ont d'autre propriété que leur *figure*, leur *poids* et leur *grandeur*. Lucrèce a réuni la grandeur avec la figure, et en substituant le mouvement au poids, il n'a fait, selon les idées du maître, que remplacer la cause par l'effet.

dans l'homme comme dans les animaux. Tout le monde actuellement sait cela, même, comme nous l'avons pu voir au chapitre précédent, même les journalistes radicaux. Il n'en était pas de même du temps de Lucrèce, et des " chefs de la spéculation scientifique. On n'avait qu'une notion confuse de la mécanique ; mais on savait alors, aussi bien qu'aujourd'hui, que l'homme est libre. Aussi ces vieux matérialistes, plutôt que de nier maladroitement le volontaire, plutôt que d'extirper cette conviction de notre liberté qui s'obstine à refleurir toujours au fond de la conscience, ont préféré supprimer le nécessaire dans les phénomènes purement atomiques. Ils nient que l'état subséquent dérive intégralement et rigoureusement de l'état qui précède, ils nient que les mouvements des atomes soient tous déterminés dans le temps et l'espace ; et ils attribuent, comme propriété essentielle, à ces atomes, un mouvement latéral arbitraire, impossible à prévoir, très faible sans doute, *exiguum*, *nec plus quam minumum*, mais très-réel. Cela leur semblait suffisant pour sauvegarder la liberté. Lucrèce devient vraiment éloquent lorsqu'il expose cette singulière doctrine (251).

Denique si semper motus connectitur omnis,
Et vetere exoritur semper novus ordine certo;
Nec *declinando* faciunt primordia motus
Principium quoddam quod fati fœdera rumpat,
Ex infinito ne causam causa sequatur :
Libera per terras unde hæc animantibus exstat,
Unde est hæc, inquam, fatis avolsa voluntas,
Per quam progredimur, quo ducit quemque voluptas;
Declinamus item motus, *nec tempore certo*,
Nec regione loci certa, sed ubi ipsa tulit mens ?
Nam dubio procul heis rebus sua quoique voluntas
Principium dat; et hinc motus per membra rigantur (1)

Les vers qui suivent font ressortir la différence évidente entre les mouvements volontaires et les mouvements imposés aux êtres vivants. Convenez-en, dit-il, il y a autre chose que les chocs et les poids ; et il répète immédiatement en d'autres termes (289) :

Sed ne mens ipsa necessnm
Intestinum habeat cunctis in rebus agundis,
Et, divicta quasi, cogatur ferre patique ;
It facit exiguum clinamen principiorum,
Nec regione loci certa, nec tempore certo (2).

(1) Enfin si tous les mouvements forment une chaîne continue, si celui qui finit entraîne invariablement celui qui commence, si la déclinaison des élements ne fournit pas une source de mouvement capable de briser cette nécessité fatale, cette série infinie où la cause succède à la cause; d'où vient donc ici-bas dans les animaux, d'où vient cette volonté libre et soustraite aux lois du destin; cette volonté par laquelle nous avançons à notre gré, par laquelle aussi nous varions nos mouvements, sans etre liés à un temps ou à un lieu déterminé, mais sous la seule direction de l'esprit ? Car, sans ombre de doute, c'est dans la volonté individuelle que ces faits ont leur source, et c'est de là que les mouvements se répandent dans les membres."

(2) "Si notre esprit n'est pas, dans toutes nos actions, soumis à une nécessité interne qui le dompterait en quelque sorte et le réduirait à une servitude passive, c'est à cause de ce faible écart latéral que les éléments exécutent sans conditions fixes ni de lieu ni de temps."

Voici donc une différence radicale entre les anciens matérialistes et les nouveaux. Les anciens nient les phénomènes nécessaires, les nouveaux nient les phénomènes volontaires. Tous s'inscrivent en faux contre l'expérience ; mais les premiers contredisent l'expérience extérieure ; les uns ne comprennent pas le témoignagne des sens, les autres tâchent de ne pas entendre le témoignage de la conscience. Est-ce peut-être dans ce changement qu'il y a progrès ?

Non ; puisqu'il s'agit de progrès dans ce chapitre, il nous est permis de le constater en passant, ce mouvement du matérialisme est une reculade, et c'est devant le progrès de la science qu'il a dû l'exécuter. Les petits écarts latéranx de Lucrèce, la suppression du nécessaire dans les phénomènes purement atomiques, sont des erreurs sans doute ; mais elles ne répugnent pas invinciblement à l'esprit de l'homme, parce qu'elles ne contredisent que l'expérience extérieure. Il a fallu de longues recherches pour établir la doctrine contraire ; pendant bien des siècles, la science n'était ni assez avancée, ni assez précise pour attaquer victorieusement sur ce terrain les matérialistes. De ce côté donc, la position des anciens était du moins tenable. L'erreur avait alors une base d'opérations. Elle l'a perdue aujourd'hui, les lois de la mécanique l'en ont chassée, elle a dû se réfugier dans un réduit qu'elle dédaignait autrefois. Elle doit nier l'existence du volontaire, dont tous les hommes sont, en dépit d'eux-mêmes, parfaitement convaincus. Ainsi acculée, elle ne peut plus rien sur la raison humaine, il faut qu'elle en appelle aux passions, et qu'elle se contente de tromper les malheureux qui veulent être trompés.

Il n'est pas étonnant qu'à Belfast M. Tyndall ait complètement oublié l'*exiguum clinamen*. Mais pourquoi ne rien dire des figures variées que Lucrèce prête à ses atomes ? Ces figures sont la seule chose qui, dans les rêveries anciennes, ait quelque apparence d'analogie avec la *molécule* moderne. Peut-être, bien qu'il attribue aux " chefs de la spéculation scientifique la féconde doctrine des atomes *et des molécules*, " a-t-il vu lui-même qu'il n'y avait là qu'une apparence trompeuse.

Quoiqu'il en soit, pour expliquer et démontrer la grande variété des figures atomiques, Lucrèce nous fait remarqner que le feu du ciel pénètre les murailles, que nos flammes n'en peuvent faire autant, et que par conséquent les atomes du premier doivent être plus substils ; que de même la corne se laisse traverser par les atomes de la lumière, et non par ceux des gouttes de pluie, que les atomes du vin passent par un filtre qui retient ceux de l'huile. Les atomes du miel et du lait sont ronds et lisses, ceux de la centaurée sont anguleux et crochus ; car les uns flattent le goût, les

autres le tourmentent; les différences entre les odeurs agréables ou repoussantes, entre les brillantes et les tristes couleurs, entre le chaud et le froid, le dur et le mou, s'expliquent tout aussi aisément, et prouvent la thèse avec la même rigueur. Il y a bien quelques difficultés, mais elles se résolvent sans peine par le mélange d'atomes de diverses figures. Jusqu'à présent, les modernes n'ont pas encore songé aux figures des molécules pour de pareilles explications.

Nous apprenons ensuite que ces figures, bien que fort variées, bien qu'à chacune d'elles corresponde une infinité d'atomes, sont elles-mêmes en nombre fini. Les atomes sont trop petits, nous dit-on, pour que leurs figures puissent varier à l'infini. La doctrine d'Epicure est, comme on voit, toujours également dédaigneuse de la géométrie.

Le troisième principe, le mélange de plusieurs espèces d'atomes dans chacun des corps que nous voyons, n'a absolument aucune importance à notre point de vue; car évidemment personne ne croira qu'il ressemble, même de loin, à notre théorie chimique des corps composés. Lucrèce cependant le signale tout particulièrement à l'attention, et recommande de ne pas l'oublier; c'est qu'il a pour objet d'augmenter encore la plasticité déjà si grande de sa théorie.

C'est du reste avec ces trois principes, absolument étrangers à la physique moderne, qu'il faut désormais tout expliquer dans la nature. Car le quatrième principe du second livre nous apprend en réalité que toutes les qualités sensibles des corps, la couleur, le chaud et le froid, le son, le goût, l'odeur, résultent, dans les composés, du mélange des atomes, de leurs figures et de leurs chocs; mais n'appartiennent en aucune façon aux atomes eux-mêmes.

> Sed ne forte putes, solo spoliata colere
> Corpora prima manere; etiam secreta teporis
> Sunt ac frigoris omnino calidique vaporis;
> Et sonitu sterila, et suco jejuna feruntur;
> Nec jaciunt ulium proprium de corpore odorem (842).

Les phénomènes de la vie animale, la sensation, le mouvement volontaire, le plaisir, la douleur, la pensée, sont également produits par des atomes qui eux-mêmes sont insensibles et sans vie :

> Nunc ea, quæ sentire videmus quomque, necesse est,
> Ex insensibilus tamen omnia confitear
> Principiis constare... (865).

On ne voit pas trop que cela s'accorde avec les écarts arbitraires, avec le *clinamen* qu'on attribuait tout à l'heure à ces mêmes atomes; mais on ne voit pas non plus qu'il y ait contradiction.

Il est clair que, pour expl qner les propriétés sensibles des corps avec de pareils principes, il faut absolument ramener toutes les impressions extérieures à des principes tactiles. Lucrèce n'y manque pas, et il le fait avec le talent d'un grand poète qui, s'il n'a jamais appliqué aux faits que l'observation accidentelle et n'en est pas moins doué d'une rare perspicacité. Aussi, malgré la faiblesse et le ridicule de ses explications, on y trouve parfois des passages extrêmement remarquables ; plus remarquables même aujourd'hui qu'à l'époque où ils furent écrits. Tel vers, telle période poétique semblent, si on les détache du contexte, autant de formules de la science moderne. C'est que celle-ci, en appliquant les principes de la mécannique à la physiologie, est arrivée elle aussi, mais d'une toute autre manière, à expliquer toutes les impressions sensibles par des impressions pour ainsi dire tactiles. Dès lors on conçoit ces singulières rencontres qui ne sont pas tout à fait fortuites. On peut les signaler, et nous le ferons nous-mêmes quand, dans un autre chapitre, nous exposerons la théorie de la sensation ; mais il faut se garder de croire que Lucrèce attribuait à ses formules le sens que nous pouvons leur donner. Pour leur enlever toute valeur scientifique, il suffit de les remettre à leur place dans son livre.

Nous pourrions arrêter ici notre exposé de l'ancien atomisme, car nous n'avons omis aucun de ses principes. Mais comprend-on bien les principes sans en voir au moins quelques applications ? Et puis, notre poète est si séduisant, nous ne pouvons le quitter sans feuilleter au moins ses quatre derniers livres.

Nous apprenons au livre III qu'il faut distinguer entre l'*animus* et l'*anima*. Le plus noble des deux, l'*animus* est une sorte de viscère, composé d'atomes extrêmement substils. Il est logé au milieu de la poitrine ; car la pensée et la volonté s'engendrent là, et non dans la tête, ou dans les pieds, ou dans les mains.

> animi numquam mens consiliumque
> Gignitur in capite, aut pedibus, manibusve... (III, 615).

L'*anima* n'est qu'un prolongement de l'*animus* à travers les membres. Lucrèce n'est pas anatomiste, mais on ne l'embarrasserait guère en lui demandant de montrer dans un cadavre ce viscère et son prolongement. Il répondrait qu'il n'en reste absolument rien dans un cadavre. A la mort, les atomes de l'un et de l'autre s'échappent par tous les pores *per caulas corporis omneis*. Dans le sixième livre, il répète cet hémistiche, et donne à entendre que l'âme est retenue dans le corps par la pression de l'atmosphère ; car pour expliquer la mort des oiseaux qui passent au-

dessus de l'Averne, il nous dit que le bouillonnement des champs Phlégréens repousse les atomes de l'air, et fait presque le vide entre la terre et les oiseaux ; ceux-ci tombent,

et vacuum prope jam per inane jacentes
Dispergunt animas per caulas corporis omneis (VI, 839).

Il y a dans le livre III une série de vingt-huit arguments pour prouver que nous ne sommes pas immortels, que tout finit pour nous à la mort. On sent en les lisant que l'auteur essaie de se convaincre, qu'il se débat contre la conviction contraire. Il semble toujours hanté par la crainte de la vie future et du châtiment éternel. Déjà au premier livre il disait :

Nunc ratio nulla est restandi, nulla facultas;
Æternas quoniam pœnas in morte timendum (I, 111).

C'est, croyons-nous, uniquement pour réagir contre cette frayeur qu'il nie la Providence et l'immortalité. Nulle part on n'aperçoit en lui cette haine de Dieu qui, depuis le christianisme, est si ordinaire parmi les athées.

Le quatrième livre traite des sens, de l'imagination et de la pensée, du sommeil et des songes. Les simulacres jouent un grand rôle dans cette théorie. Ce sont des images légères, qui voltigent çà et là, comme des pellicules détachées de la surface des choses ;

Quæ, quasi membranæ summo de corpore rerum
Dereptæ volitant ultro citroque per auras (IV, 35).

Cela ne résulte guère des principes de la théorie atomique, mais c'est fort commode, surtout pour expliquer la vision. Malheureusement les " chefs de la spéculation scientifique," peu au courant des travaux de leurs comtemporains et de leurs prédécesseurs, étaient aussi ignorants en optique qu'en géométrie. Voici quelques-unes de leurs découvertes : Si le simulacre nous indique non-seulement la forme, mais la distance de l'objet, c'est qu'il chasse plus ou moins d'air à travers nos yeux, suivant que l'objet est plus ou moins éloigné. Si le miroir représente à gauche ce qui est à droite, c'est que les simulacres se retournent pour fuir après avoir touché sa surface. Un homme qui a la jaunisse voit tout jaune, parce que les atomes qui s'échappent de son corps sont ramenés dans ses yeux par les simulacres. Les angles des simulacres s'émoussent par le frottement quand ils doivent traverser beaucoup d'air ; voilà pourquoi les tours carrées paraissent rondes de loin.

Le son est composé d'atomes; car on s'épuise et on maigrit

quand on parle beaucoup. Des atomes anguleux composent les voix rauques, des atomes lisses composent les voix douces.

Passons les goûts et les odeurs ; voyons comment s'expliquent l'imagination et la pensée. Ce ne sera pas long, nous dit le poète.

> Nunc age, quæ moveant animum res, accipe ; et unde,
> Quæ veniunt, veniant in mentem, percipe paucis (IV, 724).

La cause en est encore dans les simulacres ; mais ceux-ci sont beaucoup plus déliés que ceux de la vision. Aussi ils pénètrent tout le corps et excitent les subtils atomes de l'*animus*. Si nous sommes maîtres de penser à ce que nous voulons, ce n'est pas que les simulacres accourent à notre appel ; c'est que d'une part, il s'en présente sans cesse un nombre immense et de toutes les espèces, et que, d'autre part, l'esprit ne peut les voir qu'à la condition de se tendre, de faire attention, car ils sont si ténus. Dans cette innombrable et continuelle invasion, l'esprit choisit à son gré ceux pour lesquels il veut se tendre ; il y prête attention, les voit et ne voit pas les autres.

Quant au mouvement volontaire, en voici l'explication : les simulacres en font naître l'idée ; la volonté en résulte, *inde voluntas fit ;* l'*animus* ébranle l'*anima*, celle-ci ébranle le corps et le mouvement s'accomplit. Si Lucrèce n'avait pas logé l'*animus* au beau milieu de la poitrine, on pourrait voir ici la description de l'ébranlement cérébral, suivi de l'ébranlement nerveux et de la contraction musculaire.

On voudrait bien apprendre comment il se fait que cette attention et cette volonté ne sont pas entièrement nécessitées par les simulacres qui les excitent. C'est ici qu'il eût fallu développer et appliquer la théorie du *clinamen*. Il faut croire que Lucrèce ne savait rien de plus précis là-dessus que ce qu'il en a dit au second livre, car il n'y revient plus.

Le livre V renferme la géologie, la biologie, la linguistique, la science des religions, la technologie et la sociologie.

Jetons un coup d'œil sur cette astronomie indépendante du calcul et de l'observation. Elle n'a rien emprunté à Aristarque, ni à l'école d'Alexandrie. Elle ignore l'existence des planètes. Le soleil et la lune, suivant elle, ne sont pas plus grands qu'ils ne paraissent à nos yeux.

> Quam nostreis oculeis, qua cernimus, esse videtur (V, 577).

Aussi faut-il une vingtaine de vers pour expliquer comment tant de lumière peut venir d'un si petit soleil, *tantulus sol*. Le vent pourrait bien être la cause qui fait osciller ces astres entre les deux tropiques. Pourquoi pas, nous dit-on, puisqu'il parvient à

déplacer les nuages ? Il n'est pas improbable que tous les soirs les atomes du soleil se dispersent dans l'espace, et que tous les matins un nouveau soleil se reforme à l'orient. Il en est de même pour la lune. Les éclipses de ces deux grandes lumières pourraient bien n'avoir d'autres cause que le départ momentané de leurs atomes ignés.

Arrivé là, le poète nous avertit qu'il a vraiment résolu tous les problèmes des cieux :

> Magni per cærula mundi
> Qua fieri quidquid pesset ratione, resolvi (V. 770) ;

et il passe aux traités suivants du même livre.

Il n'a réservé pour le sixième que la météorologie ; encore lui semble-t-il superflu de tout expliquer en détail, tant la chose est facile. Ainsi, après plus de quatre cents vers consacrés au tonnerre, à l'éclair, à la foudre, à la pluie et aux nuages, il nous déclare que les autres météores tels que la neige, les vents, la grêle, les frimas, la gelée, n'offrent absolument aucune difficulté, quand on connaît bien les principes de la théorie atomique.

> Cætera quæ sursum crescunt, sursumque creantur
> Et, quæ concrescunt in nubibus omnia, prorsum
> Omnia, nix, ventei, grando, gelidæque pruinæ,
> Et vis magna geli, magnum duramen aquarum,
> Et môra, quæ fluvios passim refrenat; aventeis
> Perfacile est tamen hæc reperire animoque videre,
> Omnia quo pacto fiant; qua reve creentur,
> Quom bene cognoris, elementeis reddita quæ sint (VI, 527.

Puis il explique sans peine les tremblements de terre, l'invariabilité du niveaux des mers, les éruptions de l'Etna, les inondations du Nil, les phénomènes de l'Averne, les variations de la température des sources, l'action de l'aimant sur le fer, et les maladies pestilentielles.

Dans tout ce poème où l'on trouve tant de choses expliquées, on ne rencontre pas une seule expérience, pas une seule observation intentionnelle, pas une seule mesure. Tel était de l'école d'Epicure, qui fut en réalité, quoi qu'on en ait dit à Belfast, la plus antiscientifique de toutes les écoles de la Grèce. Toutes ces explications, qui valent à peine la *virtus dormitiva* de l'opium, peuvent aujourd'hui nous faire sourire ; mais elles devaient bien désappointer les lecteurs contemporains. Aussi nous concevons aisément le mépris de Cicéron pour Epicure, nous concevons qu'il lui reproche d'avoir été lui-même un ignorant, et d'avoir empêché les autres de s'instruire (1).

---

(1) *De fin bon et mal*, I, 6, 7.

Voilà pourtant les hommes que M. Tyndall a voulu, à cause de leur "opposition à l'anthropomorphisme," donner pour ancêtres à la cience moderne. Voilà la doctrine ridicule et essentiellement stérile, qu'il a présentée comme la source du progrès. L'exposé que nous venons d'en faire montre suffisamment l'inanité de cette prétention. Aucun de ses principes ne fait aujourd'hui partie de la science. Ce vieux système, fils de l'athéisme et de l'ignorance, ne ressemble à notre théorie atomique, que comme l'aiguille aimantée de Claude et de Jean ressemble au télégraphe électrique.

Ne venez donc pas, au nom de ce système et de cette ressemblance, réclamer pour l'irréligion le prestige du progrès scientifique. Voici déjà vingt-trois siècles que l'irréligion a pénétré sur le terrain de la science. Elle n'y a pas fait une seule découverte. La science a marché depuis lors, et si elle n'a pas expulsé complétement le matérialisme, elle l'a du moins fait reculer. Mais depuis lors aussi, il s'est produit un fait beaucoup plus important que tous les progrès de la science. Le flambeau du christianisme s'est levé sur l'humanité. Un phare a été bâti sur le roc, et nous voyons briller à son sommet la lumière éternelle qui éclaire tout homme en ce monde. Vous avez beau fermer les yeux, et rappeler à grands cris les ténèbres. Les ténèbres ne reviendront pas, le phare est là pour toujours et ses rayons vous pénètrent malgré vous. C'est donc en vain que vous conviez les hommes à reculer avec vous de vingt siècles. Ils vous répondront toujours avec un autre grand poète, à peine plus chrétien que Lucrèce :

> Quand Horace, Lucrèce et le vieil Epicure,
> Assis à mes côtés, m'appelleraient heureux,
> Et quand ses grands amants de l'antique nature
> Me chanteraient la joie et le mépris des dieux,
> Je leur dirais à tous : "Quoi que nous puissions faire,
> Je souffre, il est trop tard ; le monde s'est fait vieux,
> Une immense espérance à traversé la terre ;
> Malgré nous, vers le ciel, il faut lever les yeux (1) !"

---

(1) Alfred de Musset, *L'espoir en Dieu.*

(*à continuer*)

LE PAYS DES FOURRURES

(*suite*)

CHAPITRE VII

UN FEU ET UN CRI.

Et ils reprirent leur première direction vers le sud. Mais alors ces hommes courageux s'exposaient à un danger terrible, et ils le savaient bien tous deux, sans s'être communiqué leur pensée. En effet, cette partie de l'île Victoria, sur laquelle ils s'aventuraient en ce moment, déjà disloquée sur un long espace, pouvait s'en séparer d'un instant à l'autre. Si l'entaille se creusait plus avant sous la dent du ressac, elle les eût immanquablement entraînés à la dérive ! Mais ils n'hésitèrent pas, et ils s'élancèrent dans l'ombre, sans même se demander si le chemin ne leur manquerait pas au retour !

Que de pensées inquiétantes assiégeaient alors le lieutenant Hobson ! Pouvait-il espérer désormais que l'île résistât jusqu'à l'hiver ? N'était-ce pas là le commencement de l'inévitable rupture ? Si le vent ne la jetait pas à la côte, n'était-elle pas condamnée à périr avant peu, à s'effronder, à se dissoudre ? Quelle effroyable perspective, et quelle chance restait-il aux infortunés habitants de cet icefield !

Cependant, battus, brisés par les coups de la rafale, ces deux hommes énergiques, que soutenait le sentiment d'un devoir à accomplir, allaient toujours. Ils arrivèrent ainsi à la lisière de cette vaste futaie, qui confinait au cap Michel. Il s'agissait alors de la

traverser, afin d'atteindre au plus tôt le littoral, Jasper Hobson et le sergent Long s'engagèrent donc sous la futaie, au milieu de la plus profonde obscurité, au milieu de ce tonnerre que le vent faisait à travers les sapins et les bouleaux. Tout craquait autour d'eux. Les branches brisées les fouettaient au passage. A chaque instant, ils couraient le risque d'être écrasés par la chute d'un arbre, ou ils se heurtaient à des souches rompues qu'ils ne pouvaient apercevoir dans l'ombre. Mais alors, ils n'allaient plus au hasard, et les mugissements de la mer guidaient leurs pas à travers le taillis ! Ils entendaient ces énormes retombées des lames qui déferlaient avec un épouvantable bruit, et même plus d'une fois, ils sentirent le sol, évidemment aminci, trembler à leur choc. Enfin, se tenant par la main pour ne point s'égarer, se soutenant, se relevant qnand l'un d'eux buttait contre quelque obstacle, ils arrivèrent à la lisière opposée de la futaie.

Mais là, un tourbillon les arracha l'un à l'autre. Ils furent violemment séparés, et, chacun de son côté, jetés à terre.

« Sergent ! sergent ! où êtes-vous ? cria Jasper Hobson de toute la force de ses poumons.

—Présent, mon lieutenant ! » hurla le sergent Long.

Puis, rampant tous deux sur le sol, ils essayèrent de se rejoindre. Mais il semblait qu'une main puissante les clouât sur place. Enfin, après des efforts inouïs, ils parvinrent à se rapprocher, et, pour prévenir toute séparation ultérieure, ils se lièrent l'un l'autre à la ceinture ; puis ils rampèrent sur le sable, de manière à gagner une légère estumescence que dominait un maigre bouquet de sapins. Ils y arrivèrent enfin, et là, un peu abrités, ils creusèrent un trou dans lequel ils se blottirent, exténués, rompus, brisés !

Il était onze heures et demie du soir.

Jasper Hobson et son compagnon demeurèrent ainsi pendant plusieurs minutes sans prononcer une parole. Les yeux à demi clos, ils ne pouvaient plus remuer, et une sorte de torpeur, d'irrésistible somnolence, les envahissait, pendant que la bourrasque secouait au-dessus d'eux les sapins qui craquaient comme les os d'un squelette. Toutefois, ils résistèrent au sommeil, et quelques gorgées de brandevin, puisées à la gourde du sergent, les ranimèrent à propos.

« Pourvu que ces arbres tiennent, dit le lieutenant Hobson.

—Et pourvu que notre trou ne s'en aille pas avec eux ! ajouta le sergent en s'arc-boutant dans ce sable mobile.

—Enfin, puisque nous voilà ici, dit Jasper Hobson, à quelques pas seulement du cap Michel, puisque nous sommes venus pour regarder, regardons ! Voyez-vous, sergent Long, j'ai comme un

pressentiment que nous ne sommes pas loin de la terre ferme, mais enfin ce n'est qu'un pressentiment ! »

Dans la position qu'ils occupaient, les regards du lieutenant et de son compagnon auraient embrassé les deux tiers de l'horizon du sud, si cet horizon eût été visible. Mais, en ce moment, l'obscurité était absolue, et, à moins qu'un feu n'apparût, ils se voyaient obligés d'attendre le jour pour avoir connaissance d'une côte, dans le cas où l'ouragan les aurait suffisamment rejetés dans le sud.

Or, — le lieutenant l'avait dit à Mrs. Paulina Barnett, — les pêcheries ne sont pas rares sur cette partie de l'Amérique septentrionale qui s'appelle la Nouvelle-Géorgie. Cette côte compte aussi de nombreux établissements, dans lesquels les indigènes recueillent des dents de mammouths ; car ces parages recèlent en grand nombre des squelettes de ces grands antédiluviens, réduits à l'état fossile. A quelques degrés plus bas, s'élève New-Arkhangel, centre de l'administration qui s'étend sur tout l'archipel de îles Aléoutiennes, et chef-lieu de l'Amérique russe. Mais les chasseurs fréquentent plus assidûment les rivages de la mer polaire, depuis surtout que la Compagnie de la Baie d'Hudson a pris à bail les territoires de chasse que la Russie exploitait autrefois. Jasper Hobson, sans connaître ce pays, connaissait les habitudes des agents qui le visitaient à cette époque de l'année, et il était fondé à croire qu'il y rencontrerait des compatriotes, des collègues même, ou, à leur défaut, quelque parti de ces Indiens nomades qui courent le littoral.

Mais Jasper Hobson avait-il raison d'espérer que l'île Victoria eût été repoussée vers la côte ?

« Oui, cent fois oui ! répéta-t-il au sergent. Voilà sept jours que ce vent du nord-est souffle en ouragan. Je sais bien que l'île, très-plate, lui donne peu de prise, mais, cependant, ses collines, ses futaies, tendues ça et là comme des voiles, doivent céder quelque peu à l'action du vent. En outre, la mer qui nous porte subit aussi cette influence, et il est bien certain que les grandes lames courent vers la côte. Il me parait donc impossible que nous ne soyons pas sortis du courant qui nous entraînait dans l'ouest, impossible que nous n'ayons pas été rejetés au sud. Nous n'étions, à notre dernier relèvement, qu'à deux cents milles de la terre, et, depuis sept jours.....

—Tous vos raisonnements sont justes, mon lieutenant, répondit le sergent Long. D'ailleurs, si nous avons l'aide du vent, nous avons aussi l'aide de Dieu, qui ne voudra pas que tant d'infortunés périssent, et c'est en lui que je mets tout mon espoir ! »

Jasper Hobson et le sergent parlaient ainsi en phrases coupées

par les bruits de la tempête. Leurs regards cherchaient à percer cette ombre épaisse, que des lambeaux d'un brouillard échevelé par l'ouragan rendaient encore plus opaque. Mais pas un point lumineux n'étincelait dans cette obscurité.

Vers une heure et demie du matin, l'ouragan éprouva une accalmie de quelques minutes. Seule, la mer, effroyablement démontée, n'avait pu modérer ses mugissements. Les lames déferlaient les unes sur les autres avec une violence extrême.

Tout d'un coup, Jasper Hobson, saisissant le bras de son compagnon, s'écria :

" Sergent, entendez-vous ?...

—Quoi ?

—Le bruit de la mer.

—Oui, mon lieutenant, répondit le sergent Long, en prêtant plus attentivement l'oreille. et, depuis quelques instants, il me semble que ce fracas des vagues...

—N'est plus le même..... n'est-ce pas, sergent..... écoutez..... écoutez..... c'est comme le bruit d'un ressac..... on dirait que les lames se brisent sur des roches !....."

Jasper Hobson et le sergent Long écoutèrent avec une extrême attention. Ce n'était évidemment plus ce bruit monotone et sourd des vagues qui s'entrechoquent au large, mais ce roulement retentissant des nappes liquides lancées contre un corps dur et que répercute l'écho des roches. Or, il ne se trouvait pas un seul rocher sur le littoral de l'île, qui n'offrait qu'une lisière peu sonore, faite de terre et de sable.

Jasper Hobson et son compagnon ne s'étaient-ils point trompés ? Le sergent essaya de se lever afin de mieux entendre, mais il fut aussitôt renversé par la bourrasque, qui venait de reprendre avec une nouvelle violence. L'accalmie avait cessé, et les sifflements de la rafale éteignaient alors les mugissements de la mer, et avec eux cette sonorité particulière qui avait frappé l'oreille du lieutenant.

Que l'on juge de l'anxiété des deux observateurs. Ils s'étaient blottis de nouveau dans leur trou, se demandant s'il ne leur faudrait pas, par prudence, quitter cet abri, car ils sentaient le sable s'ébouler sous eux et le bouquet de sapins craquer jusque dans ses racines. Mais ils ne cessaient de regarder vers le sud. Toute leur vie se concentrait alors dans leur regard, et leurs yeux fouillaient incessamment cette ombre épaisse, que les premières lueurs de l'aube ne tarderaient pas à dissiper.

Soudain, un peu avant deux heures et demie du matin, le sergent Long s'écria :

" J'ai vu !

—Quoi ?

—Un feu !

—Un feu ?

—Oui !..... là..... dans cette direction ! "

Et du doigt le sergent indiquait le sud-ouest. S'était-il trompé ? Non, car Jasper Hobson, regardant aussi, surprit une lueur indécise dans la direction indiquée.

" Oui ! s'écria-t-il, oui ! sergent ! un feu ! la terre est là !

—A moins que ce feu ne soit un feu de navire ! répondit le sergent Long.

—Un navire à la mer par un pareil temps ! s'écria Jasper Hobson, c'est impossible ! Non ! non ! la terre est là, vous dis-je, à quelques milles de nous !

—Eh bien ! faisons un signal !

—Oui, sergent, répondons à ce feu du continent par un feu de notre île ! "

Ni le lieutenant Hobson ni le sergent n'avaient de torche qu'ils pussent enflammer. Mais au-dessus d'eux se dressaient ces sapins résineux que l'ouragan tordait.

" Votre briquet, sergent, " dit Jasper Hobson.

Le sergent Long battit son briquet et enflamma l'amadou ; puis, rampant sur le sable, il s'éleva jusqu'au pied du bouquet d'arbres. Le lieutenant le rejoignit. Le bois mort ne manquait pas. Ils l'entassèrent à la racine même des pins, ils l'allumèrent, et, le vent aidant, la flamme se communiqua au bouquet tout entier.

" Ah ! s'écria Jasper Hobson, puisque nous avons vu, on doit nous voir aussi ! "

Les sapins brûlaient avec un éclat livide et projetaient une flamme fuligineuse, comme eût fait une énorme torche. La résine crépitait dans ces vieux troncs, qui furent rapidement consumés. Bientôt les derniers pétillements se firent entendre et tout s'éteignit.

Jasper Hobson et le sergent Long regardaient si quelque nouveau feu répondrait au leur.....

Mai rien. Pendant dix minutes environ, ils observèrent, espérant retrouver ce point lumineux qui avait brillé un instant, et ils désespéraient de revoir un signal quelconque,—quand, soudain, un cri se fit entendre, un cri distinct, un appel désespéré qui venait de la mer !

Jasper Hobson et le sergent Long, dans une effroyable anxiété, se laissèrent glisser jusqu'au rivage.....

Le cri ne se renouvela plus.

Cependant, depuis quelques minutes, l'aube se faisait peu à peu.

Il semblait même que la violence de la tempête diminuât avec la réapparition du soleil. Bientôt la clarté fut assez forte pour permettre au regar de parcourir l'horizon .....

Il n'y avait pas une terre en vue, et le ciel et la mer se confondaient toujours sur une même ligne d'horizon !

CHAPITRE VIII.

UNE EXCURSION DE MRS. PAULINA BARNETT

Pendant toute la matinée, Jasper Hobson et le sergent Long errèrent sur cette partie du littoral. Le temps s'était considérablement modifié. La pluie avait presque entièrement cessé, mais le vent, avec une brusquerie extraordinaire, venait de sauter au sud-est, sans que sa violence eût diminué. Circonstance extrêmement fâcheuse ! Ce fut un surcroît d'inquiétude pour le lieutenant Hobson, qui dut renoncer, dès lors, à tout espoir d'atteindre la terre ferme.

En effet, ce coup de vent de sud-est ne pouvait plus qu'éloigner l'île errante du continent américain, et la rejeter dans les courants si dangéreux qui portaient au nord de l'Océan Arctique.

Mais pouvait-on affirmer que l'île fût jamais rapprochée de la côte pendant cette nuit terrible ? N'était-ce qu'un pressentiment du lieutenant Hobson, et qui ne s'était pas réalisé ? L'atmosphère était assez nette alors, la portée du regard pouvait s'étendre sur un rayon de plusieurs milles, et, cependant, il n'y avait pas même l'apparence d'une terre. Ne devait on pas en revenir à l'hypothèse du sergent, et supposer qu'un bâtiment avait passé la nuit en vue de l'île, qu'un feu de bord avait apparu un instant. qu'un cri avait été jeté par quelque marin en détresse ? Et ce bâtiment, ne devait-il pas avoir sombré dans la tourmente ?

En tout cas, quelle que fût la cause, on ne voyait pas une épave en mer, pas un débris sur le rivage. L'Océan, contrarié maintenant par ce vent de terre, se soulevait en lames énormes auxquelles un navire eût difficilement résisté !

« Eh bien, mon lieutenant, dit le sergent Long, il faut bien en prendre son parti !

—Il le faut, sergent, répondit Jasper Hobson, en passant la main sur son front, il faut rester sur notre île, il faut attendre l'hiver ! Lui seul peut nous sauver ! »

Il était midi alors. Jasper Hobson, voulant arriver avant le soir au fort Espérance, reprit aussitôt le chemin du cap Bathurst. Son compagnon et lui furent encore aidés au retour par le vent qui les prenait encore de dos. Ils étaient très-inquiets, et se demandaient non sans raison, si l'île n'avait pas achevé de se séparer en deux parties pendant cette lutte des éléments. L'entaille observée la veille ne s'était-elle pas prolongée sur toute sa largeur ? N'étaient-ils pas maintenant séparés de leurs amis ? Tout cela, ils pouvaient le craindre.

Ils arrivèrent bientôt à la futaie, qu'ils avaient traversée la veille. Des arbres, en grand nombre, gisaient sur le sol, les uns brisés par le tronc, les autres déracinés, arrachés de cette terre végétale dont la mince couche ne leur donnait pas un point d'appui suffisant. Les feuilles envolées ne laissaient plus apercevoir que de grimaçantes silhouettes, qui cliquetalent bruyamment au vent du sud-est.

Deux milles après avoir dépassé ce taillis dévasté, le lieutenant Hobson et le sergent Long arrivèrent au bord de cette entaille dont ils n'avaient pu reconnaître les dimensions dans l'obscurité. Ils l'examinèrent avec soin. C'était une fracture large de cinquante pieds environ, coupant le littoral à mi-chemin à peu près du cap Michel et de l'ancien port Barnett, et formant une sorte d'estuaire qui s'étendait à plus d'un mille et demi dans l'intérieur. Qu'une nouvelle tempête provoquât l'agitation de la mer, et l'entaille s'ouvrirait de plus en plus !

Le lieutenant Hobson, s'étant rapproché du littoral, vit, en ce moment, un énorme glaçon qui se détacha de l'île et s'en alla à la dérive.

" Oui ! murmura le sergent Long, c'est là le danger ! "

Tous deux revinrent alors d'un pas rapide dans l'ouest, afin de tourner l'énorme entaille, et, à partir de ce point, ils se dirigèrent directement vers le fort Espérance.

Ils n'observèrent aucun autre changement sur leur route. A quatre heures, ils franchissaient la poterne de l'enceinte et trouvaient tous leurs compagnons vaquant à leurs occupations habituelles.

Jasper Hobson dit à ses hommes qu'il avait voulu une dernière fois, avant l'hiver, chercher quelque trace du convoi promis par le capitaine Craventy, mais que ses recherches avaient été vaines.

" Allons, mon lieutenant, dit Marbre, je crois qu'il faut renoncer définitivement, pour cette année du moins, à voir nos camarades du fort Reliance ?

—Je le crois aussi, Marbre, " répondit simplement Jasper Hobson, et il rentra dans la salle commune.

Mrs. Paulina Barnett et Madge furent mises au courant des deux faits qui avaient marqué l'exploration du lieutenant ; l'apparition du feu, l'audition du cri. Jasper Hobson affirma que ni son sergent ni lui n'avaient pu être le jouet d'une illusion. Le feu avait été réellement vu, le cri réellement entendu. Puis, après mûres réflexions, tous furent d'accord sur ce point : qu'un navire en détresse avait passé pendant la nuit en vue de l'île, mais que l'île ne s'était point approchée du continent américain.

Cependant, avec le vent du sud-est, le ciel se nettoyait rapidement et l'atmosphère se dégageait des vapeurs qui l'obscurcissaient. Jasper Hobson put espérer, non sans raison, que le lendemain il serait à même de faire son point.

Et en effet, la nuit fut plus froide, et une neige fine tomba, qui couvrit tout le territoire de l'île. Le matin, en se levant, Jasper Hobson put saluer ce premier symptôme de l'hiver.

On était au 2 septembre. Le ciel se dégagea peu à peu des vapeurs qui l'embrumaient. Le soleil parut. Le lieutenant l'attendait. A midi, il fit une bonne observation de latitude, et, vers deux heures, un calcul d'angle honoraire qui lui donna sa longitude.

Le résultat de ses observations fut :

Latitude : 70° 57′ ;

Longitude : 170° 30′.

Ainsi donc, malgré la violence de l'ouragan, l'île errante s'était à peu près maintenue sur le même parallèle. Seulement, le courant l'avait encore reportée dans l'ouest. En ce moment, elle se trouvait par le travers du détroit de Behring, mais à quatre cents milles, au moins, dans le nord du cap Oriental et du cap du Prince-de-Galles, qui marquent la partie la plus resserrée du détroit.

Cette nouvelle situation était plus grave. L'île se rapprochait chaque jour de ce dangereux courant du Kamptchatka qui, s'il la saisissait dans ses eaux rapides, pouvait l'entraîner loin vers le nord ! Evidemment, avant peu, son destin serait décidé. Ou elle s'immobiliserait entre les deux courants contraires, en attendant que la mer se solidifiât autour d'elle, ou elle irait se perdre dans les solitudes des régions hyperboréennes !

Jasper Hobson, très-péniblement affecté, mais voulant cacher ses inquiétudes, rentra seul dans sa chambre et ne parut plus de la journée. Ses cartes sous les yeux, il employa tout ce qu'il possédait d'invention, d'ingéniosité pratique, à imaginer quelque solution.

La température, pendant cette journée, s'abaissa de quelques

degrés encore, et les brumes qui s'étaient levées le soir, au-dessus de l'horizon du sud-est, retombèrent en neige pendant la nuit suivante. Le lendemain, la couche blanche s'étendait sur une hauteur de deux pouces. L'hiver approchait enfin.

Ce jour-là, 3 septembre, Mrs. Paulina Barnett résolut de visiter sur une distance de quelques milles cette portion du littoral qui s'étendait entre le cap Bathurst et le cap Esquimau. Elle voulait reconnaître les changements que la tempête avait pu produire pendant les jours précédents. Très-certainement, si elle eût proposé au lieutenant Hobson de l'accompagner dans cette exploration, celui-ci l'eût fait sans hésiter, Mais ne voulant pas l'arracher à ses préoccupations, elle se décida à partir sans lui, en emmenant Madge avec elle. Il n'y avait, d'ailleurs, aucun danger à craindre. Les seuls animaux réellement redoutables, les ours, semblaient avoir tous abandonné l'île à l'époque du tremblement de terre. Deux femmes pouvaient donc, sans imprudence, se hasarder aux environs du cap, pour une excursion qui ne devait durer que quelques heures.

Madge accepta sans faire aucune réflexion la proposition de Mrs. Paulina Parnett, et toutes deux, sans avoir prévenu personne, dès huit heures du matin, armées du simple couteau à neige, la gourde et le bissac au côté, elles se dirigèrent vers l'ouest, après avoir descendu les rampes du cap Bathurst.

Déjà le soleil se traînait languissamment au-dessus de l'horizon, car il ne s'élevait dans sa culmination que de quelques degrés à peine. Mais ses obliques rayons étaient clairs, pénétrants, et ils fondaient encore la légère couche de neige en de certains endroits directement exposés à leur action dissolvante.

Des oiseaux nombreux, ptarmigans, guillemots, puffins, des oies sauvages, des canards de toutes espèces, velotaient par bandes et animaient le littoral. L'air était rempli du cri de ces volatiles, qui couraient incessamment du lagon à la mer, suivant que les eaux douces ou les eaux salées les attiraient.

Mrs. Paulina Barnett put observer alors combien les animaux à fourrures, martres, hermines, rats musqués renards, étaient nombreux aux environs du fort Espérance. La factorerie eût pu sans peine remplir ses magasins. Mais à quoi bon, maintenant! Ces animaux inoffensifs, comprenant qu'on ne les chasserait pas, allaient, venaient sans crainte jusqu'au pied même de la palissade et se familiarisaient de plus en plus. Sans doute, leur instinct leur avait appris qu'ils étaient prisonniers dans cette île, prisonniers comme ses habitants, et un sort commun les rapprochait. Mais chose assez singulière et que Mrs. Paulina Barnett avait parfaite-

ment remarquée, c'est que Marbre et Sabine, ces deux enragés chasseurs, obéissaient sans aucune contrainte aux ordres du lieutenant qui leur avait prescrit d'épargner absolument les animaux à fourrures, et ils ne semblaient pas éprouver le moindre désir de saluer d'un coup de fusil ce précier. Renards et autres n'avaient pas encore, il est vrai, leur robe hivernale, ce qui en diminuait notablement la valeur, mais ce motif ne suffisait pas à expliquer l'extraordinaire indifférence des deux chasseurs à leur endroit.

Cependant, tout en marchant d'un bon pas, Mrs. Paulina Barnett et Madge, causant de leur étrange situation, observaient attentivement la lisière de sable qui formait le rivage. Les dégats que la mer y avait causés récemment étaient très-visibles. Des éboulis nouvellement faits laissaient voir ça et là des cassures neuves, parfaitement reconnaissables. La grève, rongée en certaines places, s'était même abaissée dans une inquiétante proportion, et, maintenant, les longues lames s'étendaient là où le rivage accore leur opposait autrefois une insurmontable barrière. Il était évident que quelques portions de l'île s'étaient enfoncées et ne faisaient plus qu'effleurer le niveau moyen de l'Océan.

" Ma bonne Madge, dit Mrs. Paulina Barnett, en montrant à sa compagne de vastes étendues du sol sur lesquelles les vagues couraient en déferlant, notre situation a empiré pendant cette funeste tempête ! Il est certain que le niveau général de l'île s'abaisse peu à peu. Notre salut n'est plus, désormais, qu'une question de temps ! L'hiver arrivera-t-il assez vite ? Tout est là ?

—L'hiver arrivera, ma fille, répondit Madge avec son inébranlable confiance. Voici déjà deux nuits que la neige tombe. Le froid commence à se faire là-haut, dans le ciel, et j'imagine volontiers que c'est Dieu qui nous l'envoie.

—Tu as raison, Madge, reprit la voyageuse, il faut avoir confiance. Nous autres femmes, qui ne cherchons pas la raison physique des choses, nous devons ne pas désespérer là où des hommes instruits désespéraient peut-être. C'est une grâce d'état. Malheureusement, notre lieutenant ne peut raisonner comme nous. Il sait le pourquoi des faits, il réfléchit, il calcule, il mesure le temps qui nous reste, et je le vois bien près de perdre tout espoir !

—C'est pourtant un homme énergique et un cœur courageux, répondit Madge.

—Oui, ajouta Mrs. Paulina Barnett, et il nous sauvera, si notre salut est encore dans la main de l'homme ! »

A neuf heures, Mrs. Paulina Barnett et Madge avaient franchi une distance de quatre milles. Plusieurs fois, il leur fallut abandonner la ligne du rivage et remonter à l'intérieur de l'île, afin de

tourner des portions basses du sol déjà envahies par les lames. En de certains endroits, les dernières traces de la mer, s'étaient portées à une distance d'un demi-mile, et, là, l'épaisseur de l'icefield devait être singulièrement réduite. Il était donc à craindre qu'il ne cédât sur plusieurs points, et que, par suite de cette fracture, il ne formât des anses ou des baies nouvelles sur le littoral.

A mesure qu'elle s'éloignait du fort Espérance, Mrs. Paulina Barnett remarqua que le nombre des animaux à fourrures diminuait singulièrement. Ces pauvres bêtes se sentaient évidemment plus rassurées par la présence de l'homme, dont jusqu'ici elles redoutaient l'approche, et elles se massaient plus volontiers aux environs de la factorerie. Quant aux fauves que leur instinct n'avait point entraînés en temps utile hors de cette île dangereuse, ils devaient être rares. Cependant, Mrs. Paulina Barnett et Madge aperçurent quelques loups errant au loin dans la plaine, sauvages carnassiers que le danger commun ne semblait pas avoir encore appprivoisés. Ces loups, d'ailleurs, ne s'approchèrent pas et disparurent bientôt derrière les colines méridionnales du lagon.

« Que deviendront, demanda Madge, ces animaux emprisonnés comme nous dans l'île, et que feront-ils, lorsque toute nourriture leur manquera et que l'hiver les aura affamés ?

(*a continuer*)

LA NUIT PORTE CONSEIL

Tout le monde connaît le proverbe : " Il ne faut pas remettre au lendemain ce qui peut se faire le jour même. " Ce proverbe-là a raison, pourvu que la chose à faire ne soit pas très-grave ; auquel cas il est sage de prendre le temps de réfléchir et pour cela de différer au moins jusqu'au jour suivant.

" La nuit porte conseil " est un proverbe aussi vrai au moins que le précédent. Il y a dans le silence de la nuit, dans le calme des sens et de l'imagination qui suit le sommeil, et jusques dans les réflexions faites durant l'insomnie, je ne sais quel apaisement très-profitable aux sages déterminations et aux mesures prudentes. Que de gens se sont bien trouvés de laisser la nuit s'écouler entre leur projet et sa réalisation ! C'est surtout lorsqu'on est sous le coup de la colère, de l'indignation, de l'amour-propre froissé, du dépit, qu'il est prudent d'attendre à la prochaine aurore. Défiez-vous particulièrement des lettres. Les paroles volent, mais les écrits restent. Une lettre est sitôt écrite et jetée à la poste ! Règle générale : on ne doit pas écrire une lettre sous le coup d'un sentiment violent et passionné. Que si on l'écrit il faut laisser cette éloquence se refroidir ; je veux dire qu'il faut se relire au bout de de vingt-quatre heures. Il suffit d'une lettre hâtivement rédigée et expédiée pour amener un procès, briser une carrière, rompre les liens d'une vieille amitié, etc., etc. Les gens très-prudents écrivent le moins possible et se relisent trois fois plutôt que deux.

Comme selon un autre proverbe les exemples frappent plus que les préceptes, écoutez, cher lecteur, l'histoire suivante :

Si quelqu'un avait un droit incontestable à de l'avancement, c'était M. Des Mares, un fonctionnaire d'une grande administration, en résidence à Bordeaux. Ses rivaux eux-mêmes disaient tous que le poste de directeur lui était dû en toute justice lorsqu'il deviendrait vacant.

Le poste en question vint à vaquer, et non-seulement M. Des Mares ne l'obtint pas, mais il le vit donner à un M. Jauvion, beaucoup plus jeune que lui et sans autres mérites que l'art de flatter et une grande flexibilité de l'épine dorsale. Ajoutez à cela que M. Jauvion détestait M. Des Mares et lui avait déjà rendu plusieurs mauvais services.

Pour que le plaisir fût complet, la nomination de son rival n'avait été connue de M. Des Maures que par le journal officiel et après que cinq ou six lettres officieuses lui avaient annoncé sa propre nomination à lui.

M. Des Mares saisit sa plume et, sans hésitation ni ratures, écrivit au ministre une lettre dans laquelle il donnait sa démission, motivée. Il allait envoyer cette pièce à la poste lorsque l'idée lui vint de surseoir jusqu'au lendemain. La nuit fut agitée et sans sommeil.

Vers le matin, M. Des Mares ayant fait appel à tout son sang-froid put réfléchir froidement.

—Pourquoi, se demanda-t-il, veux-je envoyer ma démission au ministre ?

—Parce que, se répondit-il, le ministre vient de me faire un passe-droit et une injustice. C'est très-bien, continua-t-il, mais je donne ma démission surtout parce que mon amour-propre est froissé. Amour-propre est-il bien le terme exact ? N'est-ce pas orgueil qu'il faudrait dire ? Oui ! je souffre dans mon orgueil qui se révolte à la pensée de recevoir des ordres de M. Jauvion. Or, si je n'ai pas oublié mon catéchisme, l'orgueil est un péché grave. Il n'est pas étonnant que ma conscience en soit là. Depuis quelque temps mon christianisme tourne à l'honnêteté simple et pure. Prières, messes, lectures sérieuses je néglige tout. Ma dernière confession remonte à Pâques, c'est-à-dire à dix mois. Il n'est pas étonnant que je sois mal préparé à supporter l'humiliation qui m'arrive. Si j'allais entendre la messe ? J'aurai toujours le temps d'être de retour à la maison pour relire ma lettre et la jeter à la poste.

M. Des Mares alla entendre la messe qui—circonstance extraordinaire—fut dite par un vieux prêtre, son confesseur.

—Si je me confessais ? pensa M. Des Mares. C'est l'affaire d'une demi-heure. Ma lettre ne sera pas retardée pour cela.

Il se confessa et rentra chez lui.

La première chose qu'il fit fut de jeter au feu la lettre écrite la veille.

Dieu le récompensa de ce sacrifice.

Rendant enfin justice à ses services et en particulier à l'obéissance mêlée de dignité dont il fit preuve sous les ordres de M. Jauvion, les supérieurs de M. Des Mares l'appelèrent à Paris à une situation éminente.

Un cousin-germain de ce fonctionnaire, qui était capitaine de dragons, n'imita pas la sagesse de son parent. Cédant à l'irritation causée par les mauvais procédés d'un de ses chefs, il donna sa dé-

mission. La chose à peine faite, il la regretta vivement. Quinze années en s'écoulant ont augmenté plutôt que diminué ses regrets. Il est dur de n'être qu'un capitaine démissionnaire et un rentier oisif, lorsque les camarades de Saint-Cyr sont devenus colonels et généraux.

La langue française a un mot spécial pour dénommer la détermination prise sans réflexion et dans un moment de vivacité. Elle appelle cette détermination, un coup de tête. Gardons-nous tous des coups de tête, et pour cela, attendons au moins le lendemain lorsqu'il s'agit d'une mesure grave et décisive.

Il existe des personnes obligées plus spécialement à cette prudence, ce sont celles à qui leur fortune refuse l'indépendance et qui ont besoin de leur position. Il faut être insensé pour sacrifier dans un moment de colère ou de dépit une situation péniblement acquise, et dans tous les cas indispensable.

Que si on est époux et père, on n'est pas seulement insensé, on est coupable et même criminel.

Vous connaissez cet huissier de Molière qui, dans l'espoir des dommages-intérêts, tendait le dos au bâton en disant :

—Frappez ! j'ai une femme et quatre enfants à nourrir.

Pour descendre à cette bassesse, vous devez vous armer de patience si la Providence vous a remis le fardeau doux et sacré d'une famille.

Dans cette circonstance comme en tant d'autres, un grain d'humilité chrétienne est fort utile et empêche bien des sottises.

Ceux qui croiraient ces réflexions un peu oiseuses auraient tort.

On ne s'imagine pas les malheurs privés et les malheurs domestiques produits par un mouvement de vivacité auquel on n'a pas su résister.

Et, au contraire, que de situations modestes et même brillantes sont dues à la modération, à la patience, à la possession de soi ? Je connais un industriel en voie de faire fortune qui a été simple ouvrier dans la manufacture où il est aujourd'hui associé. Il est à croire que Benoît ne serait pas ce qu'il est s'il avait riposté certain jour à la lettre de reproches immérités que lui adressa son patron. Ce n'était pas faute d'en avoir envie. Heureusement il remit la réponse au lendemain, et la nuit lui ayant porté conseil, il se décida à laisser passer la bourrasque sans rien répondre. Soyons patients, soyons calmes, réfléchissons avant d'agir, c'est le moyen d'éviter bien des sottises et bien des fautes.

JEAN GRANGE.

CHRONIQUE PARISIENNE

Pour nous Français, plus que pour tout autre peuple, il ne semble pas qu'il puisse y avoir de belle fête chrétienne, sans prédication. Non-seulement c'est le complément obligé de ce que nous appelons nos grandes manifestations religieuses, mais la plus humble messe paroissiale du plus humble village semble froide, sans le prône de son curé.

Il est intéressant d'étudier à tous les points de vue, mais particulièrement au point de vue de l'histoire ecclésiastique contemporaine, les diverses phases de l'éloquence de la chaire depuis un siècle, et je le ferai dans une sorte de tableau—comme on disait autrefois—où je consignerai des faits et des observations plutôt que des appréciations proprement dites.

Faut-il débuter par une hardiesse qui peut sembler paradoxale ? Eh bien oui, on prêche mieux en ce moment en France qu'il y a cent ans ! A Dieu ne plaise que je refuse au vieux clergé de l'émigration la justice qui lui est due ! Jamais l'épiscopat, jamais le sacerdoce ne fut plus exemplaire dans ses mœurs, plus irréprochablement dévoué aux labeurs même les plus obscurs du sacré ministère. Mais, si dans son sein, les vertus sacerdotales n'étaient point rares—il faut le dire—les grands talents faisaient défaut.

Au point de vue oratoire surtout, ils donnaient une médiocre idée de ce qui s'était appelé dans le dernier siècle l'*Ecole de Massillon*, et les sermons de de M. de Boulogne, le prédicateur le plus vanté de l'Eglise de France sous le premier empire, ne sauraient engendrer de nos jours que le plus formidable ennui. Sans doute, il y a là des phrases bien faites, des tirades heureuses, des périodes bien cadencées ; mais nul effet qui ne fût connu et trop connu : rien ou presque rien qui ne fût prévu, et par conséquent émoussé d'avance : le convenu partout, le spontané nulle part.

Un évêque pieux et éclairé, un peu surfait d'abord par les lou-

anges publiques, mais trop diminué depuis par ceux qui ne l'ont point connu, Mgr. Frayssinous, essaya le premier de briser ce moule. L'apologétique étant le besoin capital des nouvelles générations toutes infectées de voltairianisme, ce n'était pas par des sermons dogmatiques qu'il fallait débuter, mais par ce que l'on a appelé depuis, des conférences.

Que devait-être la conférence ? et que fut-elle ? Un illustre académicien nous l'a dit à propos de celui qui en reste encore aujourd'hui l'initiateur et le modèle. " Des généralités hardies, plus propres à ouvrir de grandes perspectives que susceptibles de démonstrations rigoureuses ; le dogme exposé non dans ses mystères internes, mais dans ses rapports avec les besoins et l'histoire de l'humanité, *dessiné* pour ainsi dire du dehors, *par ses arêtes extérieures*,—et çà et là pourtant, de grands jours ménagés pour que le regard pût plonger dans ses profondeurs ; des assimilations parfois forcées, toujours saisissantes ; peu de textes de l'Ecriture Sainte, mais d'une application lumineuse *et inattendue* ; beaucoup d'allusions aux souvenirs de la vie et de l'éducation communes, depuis ceux de l'antiquité classique jusqu'à ceux de la France révolutionnaire et impériale :—une grandeur constante dans les pensées, préservée de l'emphase par une expression dont le naturel n'est pas exempt d'un peu de calcul ; de loin en loin, une locution familière, un néologisme contemporain, qui a pour effet de reposer l'auditeur novice en théologie et de lui causer le même plaisir que fait au voyageur en pays lointain, l'accent subitement reconnu du lieu natal ; parfois enfin des élans de sensibilité, des retours sur sa jeunesse infidèle, des appels du cœur, plus perçants pourtant que tendres, comme le cri du pâtre qui rappelle la brebis qui s'égare ; de cet ensemble résulte la prédication la plus féconde en contrastes, la plus inattendue dans ses saillies, la mieux faite pour enlever la foule, la plus impossible à prévoir et à imiter qui soit jamais....."

Ce ne fut point à Mgr. Frayssinous qu'il fût donné d'inaugurer la conférence, telle qu'elle vient d'être décrite ; ce fut au Père Lacordaire. Comment ce jeune prêtre livra et gagna cette grande bataille contre l'indifférence de son siècle, comment il fonda cette chaire de Notre-Dame si retentissante encore et si entourée, c'est ce qu'il faut lire dans les ouvrages et les journaux de 1835, mais plus particulièrement dans l'histoire aujourd'hui un peu plus refroidie et plus complète que nous avons de ce merveilleux épisode. Mais qui nous fera revivre ce qui est éteint à toujours, ces traits si nobles et si fins qu'aucun portrait n'a su reproduire, cet œil noir et profond, ce visage transfiguré, ce geste inspiré, ce

regard plein d'éclairs, cette voix pénétrante et si réellement émue, qui tantôt lançait la parole comme une flèche de feu jusqu'au fond de l'enceinte sacrée, tantôt prenait un accent qui partait des entrailles, un accent qui troublait l'orateur lui-même et *qu'il ne se connaissait pas !* Lacordaire enlevait littéralement ses auditeurs et il semble que le mot ravissement, dont on fait un si vulgaire abus, ait été créé exprès pour traduire l'émotion sous laquelle il laissait toujours son auditoire.

On a dit que le Père Lacordaire faisait monter les hommes sur les confessionnaux et que le Père de Ravignan, son successeur, les faisait entrer dedans. La vérité est que ces deux prédicateurs se complétaient l'un par l'autre et que le Père de Ravignan, plus onctueux, plus pratique que son illustre prédécesseur, bénéficia, pour la gloire de Dieu et le salut de beaucoup, d'un auditoire qu'à lui seul, il n'eût sans doute jamais pu former sous les voutes de Notre-Dame.

Quelle admirable moisson il y fit ! On était réellement plus près de Dieu avec cette parole tout imprégnée de vie surnaturelle ; et c'était plus qu'une parole que faisait entendre l'orateur, c'était une âme, une âme sainte toute trempée de foi et d'amour qui s'épanchait devant nous et nous transportait dans ces pures régions, d'où descendent les dogmes et les mystères.

Le Père de Ravignan, très remarquable dans ses conférences qui ne sont plus assez relues, l'était bien davantage encore dans les *Retraites* qui terminaient ses carêmes et où il prêchait ces dernières si bien appelées par les fidèles *Les grandes vérités.* Alors sa parole brûlait, rayonnait, triomphait : elle s'ouvrait une issue par le feu et par la flamme et les plus endurcis se fondaient comme la cire à ses ardeurs.

Certes ! le Père Félix a fourni, lui aussi, dans la chaire de Notre-Dame de Paris, une assez belle carrière ; et le plus grand éloge qu'on puisse en faire c'est qu'il a reçu, continué et rendu sans perte au Père Monsabré la succession des Ravignan et des Lacordaire. Son organe clair et vibrant, sa diction animée et sympathique, donnaient un grand prix à ses conférences sur le *Progrès*, qui n'avaient plus le même charme à la lecture et qui ont un peu vieilli aujourd'hui, en raison même de la trop grande recherche d'actualité dont elles sont empreintes. Un grand nombre méritent de vivre cependant, ne fût-ce que par la méthode ingénieuse du prédicateur et sa manière de prendre corps à corps et d'étreindre dans l'étau d'un raisonnement suivi, les erreurs chères à notre siècle.

Il était réservé au Père Monsabré, titulaire actuel de la grande

chaire métropolitaine de Paris, d'opérer une véritable révolution dans le haut enseignement qui s'y donne. Tant d'apologétique ne devait-il point dégénérer en excès? La doctrine ne s'y énervait-elle point à force de compromissions et de stratégie? Le dogme ne se défendrait-il point tout seul, s'il était solidement présenté? et un vrai catéchisme ne devait-il pas succéder enfin à tant de prolégomènes?

Le Père Monsabré se le demanda et se répondit affirmativement. Restait à faire partager cette manière de voir à son auditoire. Eh bien, l'expérience est faite aujourd'hui et d'une manière si concluante qu'on ne peut que se réjouir de voir ouverte si magistralement une veine bien autrement riche que la première. Paris court à ces prônes admirables où le Père Monsabré prêche le *Credo;* et chacun sort émerveillé d'avoir entendu non seulement sans ennui, sans fatigue, sans difficulté, mais encore avec le plus vif intérêt, une heure de pure de théologie. Il est vrai que l'orateur est en même temps un dialecticien consommé et un écrivain du premier mérite.

Lues, les conférences du Père Monsabré attirent; entendues-elles subjuguent. C'est le grand souffle de Lacordaire avec je ne sais quelle fierté provocatrice que celui-ci ne pouvait pas avoir à cause de sa méthode à la fois et de son sujet, et qui semble dire: " Je ne plaide rien, je ne déguise rien, je déroule en entier les mystères. Les voici. Voyez s'ils font bonne figure en face des dogmes contemporains et écoutez-les se défendre eux-mêmes! " Il se trouve que les mystères se défendent parfaitement, quand on les étudie dans St. Thomas surtout; les conférences en sont venues au centre du dogme, et la postérité dira peut-être que c'est là ce qu'elles ont produit de plus achevé.

Mais qu'ai-je fait? J'ai donné beaucoup de temps et beaucoup de paroles à une institution qui est sans doute culminante dans l'histoire de l'éloquence sacrée au XIXème siècle, mais qui a cela contre elle, qu'elle est et doit demeurer isolée sans beaucoup d'influence sur les autres genres de prédication.

Les évêques l'ont si bien compris qu'ils se sont appliqués à demander partout aux curés l'explication pure et simple du catéchisme du concile de Trente. Telle est la matière obligée et maintenant à peu près généralement répandue des prônes du dimanche. Les anciens du clergé ayant suivi une autre méthode, ont été les plus longs à se plier à celle-ci. Ils avaient retenu de leur premier enseignement clérical et de leurs premières lectures une profonde admiration pour les *Homélies sur les Evangiles* du pieux cardinal de la Luzerne et toujours, par une inexactitude de

langage qui tend à disparaître aujourd'hui, on appela du nom de *Prône* ces causeries familières, dont le texte était invariablement la parabole ou évangile du jour. Aujourd'hui on ne confond plus le prône avec l'*homélie*, que l'usage réserve pour les jours de grande fête, sans préjudice du *sermon* qui se donne à l'office du soir. Dans les paroisses importantes, le curé ne manque jamais de prêcher l'homélie entre le *Credo* et l'évangile, mais cela dans les grandes solennités exclusivement, les simples dimanches étant invariablement affectés au cours suivi d'instruction appelé prône.

Arrivé désormais au sommet de l'âge mûr et ayant beaucoup voyagé j'ai été à même de voir à l'œuvre l'ancien et le nouveau clergé. Il me paraît incontestable que l'avantage reste à ce dernier, lequel se montre le plus solide sans laisser d'être le plus brillant.

D'ailleurs les paroisses un peu populeuses étant dotées d'un ou de plusieurs vicaires, il en résulte une sorte de contrôle mutuel et de surveillance réciproque, qui, l'émulation aidant, profite beaucoup à la prédication. Presque partout, on suit un programme arrêté d'avance soit que le curé se partage tous les prônes avec ses vicaires, soit que se réservant celui de la grand'messe, il les charge d'évangéliser son peuple aux messes du matin. Il résulte de cela un cours suivi d'enseignement religieux qui a toute la valeur d'un catéchisme de persévérance.

De temps en temps, aux plus grandes fêtes de l'Eglise, l'office des vêpres attirant une plus nombreuse assistance, l'un des prêtres de la paroisse monte en chaire et, dans un style plus orné et avec des mouvements plus oratoires, il donne *le Sermon*. Le plus souvent néanmoins, particulièrement dans les villes, le sermon de circonstance est dévolu à un prêtre étranger ou à un religieux. Même observation pour les stations du carême et de l'avent, et, là où ils sont prêchés, pour les exercices du mois de Marie.

Que le prône est difficile ! et que rares sont les pasteurs qui le font parfaitement ! J'en ai pourtant rencontré d'une doctrine si abondante et d'une élocution si limpide, qu'ils semblaient se soulager eux-mêmes en s'épanchant. La forme qu'ils employaient, n'était autre chose que l'enveloppe la plus transparente que prenne l'idée afin de paraître le plus possible telle qu'elle est, créant en quelque sorte elle-même l'expression qui lui convient. Ils savaient mettre les vérités de l'ordre le plus élevé à la portée de toutes les intelligences ; ils attendrissaient par la simplicité et ravissaient par la doctrine. Car la science qui n'est pas cherchée est celle qui abonde, et elle coule, comme l'eau, sans se préoccuper de sécher la source d'où elle provient.

Ce n'est pourtant pas sur ces humbles et méritants discours, que

l'opinion prend la mesure de l'éloquence contemporaine. Elle a les yeux fixés ailleurs, à savoir sur les religieux et les évêques.

De St. Bernard à Savonarole, de Savonarole à Bourdaloue, au Père Bridaine et à Lacordaire, les ordres religieux ont toujours été en possession d'une immense réputation pour la chaire chrétienne. J'ai déjà nommé les prédicateurs de Notre-Dame, tous religieux, sauf l'abbé Dupanloup et l'abbé Plantier, qui d'ailleurs n'y parurent qu'un instant. Aujourd'hui, la vogue est plus que jamais aux jésuites, aux dominicains, aux franciscains et l'on n'en est pas étonné quand on a entendu le Père Monsabré, le Père Roux, le Père Matignon, et diverses autres voix qui sont dignes de faire écho anx immortels prédicateurs qui ont honoré leur habit et leur ordre.

J'ai entendu, dans plusieurs cathédrales de France, des religieux, qui, à l'heure du bal, du théâtre et des plaisirs de l'hiver, réunissaient sous les voûtes glaciales et sur le pavé nu, des milliers de mondains qu'ils suspendaient à leurs lèvres. A peine la nef était-elle éclairée par quelques lampes blafardes et tristes, à peine l'orgue modulait-il quelques airs de pénitence... et cependant tout cet auditoire, je devrais dire tout ce public, était là, silencieux, attentif, et ne s'écoulant qu'après le dernier verset du dernier cantique. Que ces soirées pèseront lourd dans la vie des frivoles qui ne sont venus chercher là que des émotions d'un nouveau genre et qui n'ont rien conclu de pratique, après avoir été persuadés théoriquement! Mais ce serait manquer de justice comme d'exactitude que de ne pas mettre au premier rang des maîtres de notre épiscopat. Il y a des prédicateurs théologiens, tels que l'illustre évêque de Poitiers, des prédicateurs populaires, tels que l'illustre évêque d'Orléans, des improvisateurs, tels que Mgr. Berteaud et l'admirable vicaire apostolique de Genève.

J'ai entendu bien des orateurs sacrés et des plus remarquables, mais j'avoue que je n'en ai trouvé aucun qui, au même degré que Mgr. Pie, donnât l'idée de la force et de l'autorité dans l'enseignement de la chaire chrétienne. C'est d'une majesté qui fait songer à Bossuet parlant de Dieu devant les rois, et d'une vigueur d'accent qui ramène aux prophètes. Pas une phrase qui n'atteigne son but, pas un mot qui ne tombe de haut et avec cela un rajeunissement des textes les plus connus et des formules les plus employées. Les sept volumes de ses œuvres pastorales sont d'or, et et après les avoir lus, il faut plaindre ceux qui demandaient que Mgr. de Poitiers fît *un livre.*

Les plus belles pages d'éloquence que Mgr. Dupanloup ait jamais écrites, ce sont, si je ne me trompe, ses admirables brochures pour

la papauté et ses oraisons funèbres. Celle des morts de Castelfidardo surtout avec la célèbre évocation *Montex Gelboè* est d'un bout à l'autre d'un accent biblique et toute mouillée de ces larmes des choses, *lacrymæ rerum*, qu'on aime à voir tomber sur certains cercueils. Celle du général Lamoricière est à peine moins belle.

J'ai déjà parlé ici, à un autre point de vue il est vrai, de Mgr. Besson, de Mgr. Freppel, de Mgr. de Ségur. Je vous ai cité comme le plus poëte de nos évêques, celui de tous qui a écrit le moins, Mgr. Berteaud, voix unique qui s'éteint malheureusement. Mais nous bénéficions de l'exil de Mgr. Mermillod, l'illustre et sympathique successeur de St. François de Sales.

La parole de Mgr. Mermillod a la soudaineté du trait; il la décoche comme une flèche et toute son âme semble partir et s'élancer avec elle. Le pathétique, le profond, le sublime se rencontrent souvent à côté du simple qui, chez l'évêque d'Hébron, n'est jamais le vulgaire. On y retrouve tout l'abandon mais aussi toute la spontanéité et toute la puissance d'une improvisation. Pour nous, qui avons essayé parfois de reproduire sur le papier ce qui venait de tomber de ses lèvres, nous n'avons jamais pu ressaisir ce qui nous avait ému. Les paroles se figeaient en quelque sorte au bout de la plume, comme un lave refroidie. Le vent écrit-il ce qu'il murmure sous le dôme des forêts, et la mer ce qu'elle gémit sur le sable des grèves ? Mais en présence des rhéteurs qui appliquent leur talent à empoisonner certaines couches de la société, on se réjouit de ce qu'il y a encore des *voyants* parmi nous, et de ce que Dieu n'a pas soufflé la flamme qu'il est venu allumer sur la terre.

Paris, octobre, 1877.

Th. B.

CHRONIQUE DU MOIS

Son Excellence le délégué apostolique a présidé la semaine dernière une assemblée de tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec. Mgr. Conroy a visité les principales villes du pays et les diverses institutions religieuses et d'éducation. Sa visite a été accueillie par toutes les démonstrations de respect dues à l'éminent envoyé du Saint-Siége.

Le gouverneur-général et lady Dufferin sont de retour de leur voyage au Manitoba. Lord Dufferin s'est montré on ne peut plus satisfait de tout ce qu'il a vu dans cette jeune province, qui est destinée à devenir l'une des plus florissantes de la confédération.

Les ministres fédéraux, les hons. MM. Pelletier et Mills, qui ont visité le pays en même temps, ont exprimé la même opinion favorable sur les progrès du Nord-Ouest. Grâce à l'émigration qui se dirige de ce côté, nous constatons que cette année la quantité de la récolte de blé a dépassé de près de moitié celle de l'année dernière.

L'honorable M. Cauchon vient d'être nommé au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba, et M. Laurier a été choisi pour le remplacer au ministère. La nomination de M. Cauchon a produit du mécontentement dans le camp libéral. Plusieurs journaux ont exprimé leur dépit de voir un poste aussi lucratif échoir à un transfuge dont les services ne datent que d'hier, tandis que des vétérans du parti restent dans l'ombre. Il est vrai que c'était dur à avaler pour un parti dont la préoccupation la plus apparente est de se bien caser. Il ressort de cet incident que M. Cauchon, malgré le peu de sympathie dont il était honoré par ses partisans, avait beaucoup plus d'influence sur le chef du cabinet que ses collègues du Bas-Canada, et que M. MacKenzie se soucie peu des prétentions de ces derniers. Comme on le voit, l'influence des ministres bas-canadiens diminue de jour-

en jour, et nous ne croyons pas que la nomination de M. Laurier arrête cette marche descendante.

Le parti de la réforme semble s'agiter depuis quelque temps. On annonce plusieurs grandes assemblées où les ministres fédéraux prendront la parole. Tout ce mouvement fait prévoir de prochaines élections générales.

En voyant ses partisans diminuer de jour en jour, le cabinet veut frapper un grand coup afin de garder le pouvoir au moins pendant un autre parlement. Comme les chances de succès diminuent de plus en plus, on essaie sans doute de prendre les conservateurs par surprise en avançant la date des élections. C'est aux conservateurs à aviser et à s'organiser pour éviter les piéges dans la prochaine lutte électorale. Déjà nos amis ont gagné beaucoup de terrain, mais il ne faut pas qu'ils s'endorment sur leurs lauriers. Déjà nous avons eu à constater que trop de confiance nous a fait perdre plusieurs divisions électorales qu'il eût été facile de conserver ou de reconquérir.

Maintenant que les moissons sont complètement terminées par tout le pays, nous sommes heureux de constater que la récolte a été meilleure qu'on ne l'espérait et qu'elle dépasse la moyenne. Les céréales ont bien produit ; il n'y a que le foin qui a fait défaut en certains endroits. La récolte des pommes de terre a également été satisfaisante. Aussi la gêne qu'éprouve le commerce du Canada ne vient certainement pas de la production du sol. Il faut attribuer à d'autres causes le malaise financier que nous éprouvons depuis plus de trois ans. Il faut qu'il y ait quelque part une lacune malheureuse puisque le pays ne peut reconquérir la prospérité d'autrefois. C'est aux gouvernants à s'en préoccuper et à suivre une politique d'économie propre à rendre au commerce et aux autres grands intérêts menacés par une crise, la sécurité qui leur manque.

***

Le Congrès des Etats-Unis vient de s'ouvrir. Les démocrates sont en majorité dans la Chambre et les républicains n'ont qu'une majorité de quelques voix au Sénat. Ce seront donc les démocrates qui gouverneront, sous un président républicain. Il est vrai que depuis son élection, Hayes semble avoir pris à tâche de répudier le programme républicain pour suivre celui des démocrates. Ses décisions dans les difficultés des Etats du Sud lui ont concilié le respect d'un grand nombre d'adversaires, à tel point que les républicains en sont mécontents. Jusqu'ici nous n'avons encore rien appris des protestations qui devaient avoir lieu au Congrès contre

la manière dont les électeurs de la Caroline du Sud, de la Louisiane et de la Floride avaient été traités aux dernières élections pour la présidence.

***

La guerre d'Orient n'a fait aucun progrès depuis un mois ; les armées sont restées à peu près dans les mêmes positions. La saison avancée ne permettra aucune entreprise considérable cette année. Il faudra attendre la campagne prochaine. Les Russes sont décidés à passer l'hiver en Bulgarie. En attendant, les épidémies font de grands ravages dans l'armée. Les soldats meurent par milliers. Déjà l'armée russe a perdu 75,000 hommes depuis l'ouverture des hostilités. Sur une armée qui n'a jamais compté plus de cent mille soldats, le chiffre des pertes est effrayant. Les avantages remportés jusqu'ici sont loin de compenser une telle hécatombe humaine. Plus que jamais l'armée du czar aura à rencontrer beaucoup d'obstacles. Les Turcs sont puissamment retranchés et les revers infligés à leurs ennemis leur ont sans doute donné une assurance et une fermeté qu'ils étaient loin d'avoir au commencement de la guerre.

Le colosse russe, à leurs yeux comme à ceux d'un grand nombre, a singulièrement perdu en grandeur et en prestige. On commence à croire que le géant du nord a des pieds d'argile. Les soldats russes, paraît-il, sont braves et bien disciplinés, mais les commandants sont d'une incapacité incroyable et exposent inutilement la vie de leurs troupes. Il faut bien expliquer de quelque façon les défaites successives éprouvées depuis le passage du Danube. Le czar serait plus que fatigué de la tournure des affaires et consentirait assez facilement à traiter avec la Porte, mais il paraîtrait que l'opinion publique en Russie ne lui permettrait pas de consentir à la paix avant d'avoir vengé l'honneur de ses armes, et qu'autrement il ne pourrait se maintenir sur son trône qu'avec les bayonnettes. Force lui est donc de faire de nouveaux sacrifices et de passer l'hiver sous les drapeaux en attendant que la victoire vienne lui sourire.

***

L'Italie semble s'agiter. On dit que l'on fortifie plusieurs forteresses sur les frontières de France. On voudrait reconquérir la Savoie et Nice. Ainsi la France perdrait le prix de sa coopération au royaume italien. Voilà le fruit de la politique insensée suivie par Napoléon III en Italie. On a aidé à affaiblir

l'Autriche, qui aujourd'hui serait l'alliée la plus fidèle de la France, pour agrandir l'Italie qui se tourne contre elle, poussée par les intrigues de Bismarck et des francs-maçons qui craignent une France catholique, telle qu'elle pourrait le redevenir.

Les élections de France, qui occupaient si vivement l'attention du monde entier, ont eu lieu dimanche 14 octobre. Le résultat semble avoir trompé l'attente des deux partis qui se disputent actuellement le pouvoir, les conservateurs et les radicaux. Le gouvernement a gagné une cinquantaine de siéges, mais cela ne lui donne pas la majorité. Les 363 ont été diminués, mais ils l'emportent encore sur les partisans du maréchal. Les journaux conservateurs jubilent ; nous ne voyons pas en quoi ils peuvent tant se réjouir. La situation n'en est pas moins critique. L'ordre n'a pas encore été troublé, grâce aux mesures qui ont été prises, mais l'avenir se présente sous les plus sombres couleurs. Le maréchal se rendra-t-il à l'alternative que lui ont signifiée les radicaux : se soumettre ou se démettre ? Il parait que non. Il gouvernera, dit-on, avec la majorité qu'il possède au sénat ; mais la Chambre refusera de voter le budget. On voit de suite quelles complications surgiront dans un gouvernement où les corps législatifs sont diamètralement opposés. Ce sera là, peut-être, un événement sans précédent dans l'histoire. Puis, les électeurs accepteront-ils sans protester que leurs candidats aillent à la chambre pour ne rien faire, quoique, suivant la fameuse doctrine du suffrage universel, la majorité doive gouverner. Le maréchal dissoudra-t-il encore la Chambre qui se réunira le 7 novembre prochain ? Il paraît que non. On prétend qu'avec les avantages remportés, on pourra encore s'entendre avec la gauche, et le maréchal continuerait à gouverner par la voie des compromis. D'autres croient aux coups d'Etat. Dans tous les cas, la sécurité est gravement compromise, et on assure qu'un grand nombre de personnes ont retiré leurs capitaux de la Banque de France pour les placer en Angleterre.

Il n'y a pas à se faire illusion : il se prépare en France quelque grave événement. On ne peut prévoir ce qui arrivera, mais il est sûr qu'il sera difficile de sortir de l'impasse où les gouvernants se trouvent acculés.

P. Hudon.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

RÈGLEMENT.

L'Institut canadien, à raison de diverses représentations qui lui ont été faites et qui lui ont paru bien fondées, a cru devoir modifier les règlements qu'il avait adoptés le 14 septembre dernier, concernant le concours d'éloquence française qui a été annoncé.

Le règlement suivant devra donc être considéré comme le seul ayant force au sujet dudit concours.

Règlement concernant le concours d'éloquence française établi par l'Institut canadien de Québec.

Article I.—L'Institut canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un deuxième concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

Art. II.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plis cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut canadien ; le premier, contenant son travail et une épigraphe ; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

Art. III.—Les juges de l'ouvrage seront : l'Hon. J. O. Beaubien, le Dr. Hubert LaRue et Siméon Lesage, écr., ils décideront d'après le mérite absolu.

Art. IV.—Les lauréats seront proclamés en séance solennelle de l'Institut, et recevront, à la discrétion du jury, soit un seul prix de cent piastres, soit un premier prix de soixante-quinze piastres, et un deuxième prix de vingt-cinq piastres.

Art. V.—Nul n'est exclu du concours, si ce n'est celui qui, d'une manière ou d'une autre, se fera connaître comme concurrent, avant la proclamation du lauréat.

Art. VI.—Le sujet du concours sera : Eloge de l'Agriculture. Ce qu'est l'art agricole en Canada. Des moyens de l'y faire progresser.

Par ordre,

Achille LaRue,
Sec.-Archiviste

Québec, 20 octobre 1877.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME QUATORZIEME

Onzième Livraison, Novembre 1877

SOMMAIRE

I.—LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE ..... **F. X. Demers.**
II.—DEUIL ET JOIE ..... **Cte Del Monieri.**
III.—M. THIERS ..... **A. de B.**
IV.—CHRONIQUE TRIFLUVIENNE ..... **Benjamin Sulte.**
V.—JOURNAL D'UNE RELIGIEUSE MISSIONNAIRE AU FORT VANCOUVER ..... **Mme. T. Tessier.**
VI.—L'ÉGLISE ET L'ÉTAT ..... **Père Liberatore, S. J.**
VII.—LE PAYS DES FOURRURES ..... **Jules Verne.**
VIII.—LAUDA, SION ..... **Jean Grange.**
IX.—CHRONIQUE PARISIENNE ..... **Th. B.**

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222, RUE NOTRE-DAME.

1877

CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE

ÉDITEUR-IMPRIMEUR

DU

NOUVEAU - MONDE

JOURNAL CATHOLIQUE

BUREAU :

NO. 222, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIX POUR MONTREAL :

EDITION	QUOTIDIENNE	$6.00
"	SEMI-QUOTIDIENNE	4.00
"	HEBDOMADAIRE	2.00

PRIX POUR LA CAMPAGNE :

ÉDITION	QUOTIDIENNE	$5.00
"	SEMI-QUOTIDIENNE	3.00
"	HEBDOMADAIRE	1.50

Impressions de toutes sortes

FAITES AVEC PONCTUALITÉ.

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

(*suite*)

Mais quatre mille ans de dépravation, de paganisme et d'esclavage avaient dégradé, abâtardi le genre humain. Il fallait qu'il souffrît dans ses biens, dans ses sentiments, dans sa vie, qu'il marchât de longues périodes d'années dans la voie fortifiante de l'épreuve pour expier ses erreurs, se repentir de ses fautes, se rappeler par la grandeur de son origine la grandeur de ses destinées, et revenir au Dieu qui avait protégé son berceau.

Et c'est ainsi que s'expliquent les fléaux qui ravagèrent l'univers depuis Néron jusqu'à Charlemagne.

Mais de ces fléaux le plus cruel et le plus désastreux par rapport au monde romain fut incontestablement cette intolérance inhumaine qui fit de chaque idolâtre un bourreau ou un accusateur, et de chaque chrétien un fugitif ou une victime. Rome, qui avait besoin de toutes ses forces pour lutter avantageusement contre la barbarie qui frappait à ses portes, s'affaiblissait et appauvrissait en elle les sources de la vie en versant au milieu des persécutions le plus pur de son sang. Après avoir sacrifié par millions ses meilleurs citoyens, et provoqué partout la tempête en pressurant les populations mécontentes pour satisfaire ses immondes plaisirs, elle allait ensuite se trouver seule avec sa faiblesse et ses vices, en face des Barbares plus indignés encore de son inhumanité que de ses turpitudes.

Nul doute que ces massacres inutiles d'hommes désarmés hâtèrent effectivement l'heure de la vengeance. Nul doute qu'en vertu de cette loi de la réaction qu'on voit toujours appliquée dans l'histoire, ils entraînèrent les terribles représailles des Alaric et des Attila qui se sentaient eux-mêmes les exécuteurs et les instruments de la justice divine.

Les édits impériaux promulgués contre les Chrétiens n'exceptaient personne. Ils les condamnaient en masse, et seulement à cause de leur religion, puisqu'on ne pouvait les convaincre de mal, et que leur conduite en général ne donnait prise à aucun reproche légitime. Ils ne leur laissaient pas d'autre alternative que l'apostasie ou la mort.

" Les chrétiens, observe Origène, sont les seuls accusés que les magistrats laisseraient tranquilles, s'ils voulaient abjurer leur religion, offrir des sacrifices, faire les serments accoutumés. "

Or, entre l'alternative de mourir innocents ou vivre coupables, il n'y avait pas à balancer : aussi la furie des persécuteurs se lassa plutôt que la constance des martyrs ! Et s'ils étaient grands par la vertu, ils furent plus grands encore par le cœur ; l'enthousiasme les rendit sublimes. Quoique nourri des principes du stoïcisme, Marc-Aurèle lui-même s'étonne du calme surhumain avec lequel ils endurent les tortures ; il semble entrevoir que cet héroïsme, simple et sans ostentation, puisé à une source mystérseuse, est au-dessus des plus vaillants efforts de sa philosophie si dédaigneuse pourtant de la mort. Il leur reproche de chercher le trépas, d'y courir avec la précipitation des troupes légères, au lieu de l'attendre avec cette gravité des sages antiques, qui, d'ailleurs, n'existe que dans son imagination infatuée de la superbe stoïcienne. La raison de cette héroïque fermeté est facile à saisir, et Marc-Aurèle l'aurait aperçue s'il se fût donné la peine de comprendre.

" Car, dit Tertullien, tout est mérité et gagné par le martyre. C'est pourquoi nous vous remercions des décrets lancés contre nous. Mais que les jugements de Dieu sont loin des jugements des hommes ! Tandis que vous nous condamnez, Dieu nous absout. "

Victimes volontaires de lois fratricides dont ils peuvent éviter la rigueur par une abjuration même apparente de leur foi, ces parias d'un état social organisé contre Dieu prouvèrent d'une manière éclatante que rien n'est plus fort que l'amour inspiré par le Christ. Toutes les classes de la société, tous les âges apportèrent leur contingent dans cette lutte sans exemple qui devait finir par le triomphe des vaincus : depuis l'enfant qui balbutiait d'une voix tremblante ces trois mots aussi touchants que sublimes dans sa bouche : " Je suis chrétien," jusqu'au vieillard penché déjà sur le bord de la tombe ; depuis le ministre de paix jusqu'au soldat abandonnant à regret les aigles qu'il est prêt à défendre au péril de sa vie, mais qu'il ne veut pas adorer ; depuis le solitaire des Thébaïdes qui ne connaît que le sacrifice et se rit des tourments jusqu'à la femme, faible par nature, forte néanmoins par la grâce, qui les subit en pleurant.

Il y eut des défaillances, sans doute ; la faiblesse, l'intérêt, le culte des faux biens, l'emportèrent dans l'esprit d'un certain nombre sur des considérations d'un ordre supérieur, mais ceux-là furent l'exception, et la honte de leur reniement qui ne rejaillit que sur eux, s'efface dans la gloire dont se couvrirent la multitude de ceux qui demeurèrent fidèles au milieu des supplices.

Au rapport d'Eusèbe, l'édit de Dioclétien n'eut pas été sitôt publié qu'on vit une quantité incroyable d'hommes et de femmes se jeter dans le bûcher avec une joie et une promptitude singulières. Il y eut aussi une foule presqu'innombrable de fidèles qui furent liés dans des barques et précipités au fond de la mer. Les prisons se remplirent de tant de personnes innocentes qu'il n'y restait plus de place pour y mettre les criminels. "Toute la terre, d'après Lactance, était cruellement tourmentée ; et à l'exception des Gaules gouvernées par Constance Chlore, l'Orient et l'Occident étaient ravagés, dévorés par trois monstres." Eusèbe rapporte qu'une ville de Phrygie fut livrée aux flammes avec tous ses habitants, y compris le gouverneur et les magistrats, parcequ'ils refusèrent de sacrifier aux dieux.

"Les historiens, poursuit-il, n'ont point de paroles qui puissent exprimer la violence des douleurs et la cruauté des supplices que les martyrs souffrirent dans la Thébaïde..... Ces violences s'exercèrent l'espace de plusieurs années, durant lesquelles on faisait mourir chaque jour, par divers genres de tourments, tantôt dix personnes, tant hommes que femmes et enfants, tantôt vingt, tantôt trente, tantôt soixante, et quelquefois même jusqu'à cent. Etant sur les lieux, j'en ai vu exécuter un grand nombre le même jour, les uns avaient la tête tranchée, les autres étaient brûlés vifs. La pointe des épées était émoussée à force de tuer, et les bourreaux, las de tourmenter leurs victimes, se relevaient tour à tour. J'ai été témoin de la généreuse ardeur et de la noble impatience de ces martyrs..... Il n'y a pas de termes qui soient capables de peindre la générosité et la constance qu'ils ont fait paraître au milieu des tortures. Comme il n'y avait personne à qui il ne fût permis de les outrager, les uns les battaient avec des bâtons, les autres avec des verges, les autres avec des fouets, les autres avec des lanières de cuir, et les autres avec des cordes, chacun choisissant, selon ce qu'il avait de malice, un instrument particulier pour les mettre à la torture."

A Utique, où vers la fin de la république, Caton s'immortalisa en se tuant de son épée, trois cents chrétiens sont ensevelis vivants dans une fosse de chaux vive. Une légion tout entière, la légion Thébaine est passée par les armes. Des vierges sont condamnées

aux lieux infâmes ; plusieurs sont abandonnées en pâture à la brutalité de cyniques débauchés. Dignités, honneurs, richesses, voluptés même essayées par de belles courtisanes : on met tout en œuvre pour séduire les martyrs qui restent inflexibles.

Chateaubriand trace dans ses *Martyrs* un tableau abrégé, rigoureusement exact, de cette longue et horrible persécution de Dioclétien qui aurait infailliblement effacé le nom chrétien de la terre, s'il n'était indélébile. Nous allons le reproduire parce qu'il résume succintement et à la manière de Tacite, ce grand peintre de l'histoire, les récits contemporains.

" La persécution s'étend dans un moment des bords du Tibre, aux extrémités de l'Empire. De toutes parts on entend les églises s'écrouler sous les mains des soldats ; les magistrats, dispersés dans les temples et les tribunaux, forcent la multitude à sacrifier ; quiconque refuse d'adorer les dieux est jugé et livré aux bourreaux ; les prisons regorgent de victimes ; les chemins sont couverts de troupeaux d'hommes mutilés, qu'on envoie mourir au fond des mines ou dans les travaux publics. Les fouets, les chevalets, les ongles de fer, la croix, les bêtes féroces, déchirent les tendres enfants avec leurs mères ; ici l'on suspend par les pieds des femmes nues à des poteaux, et on les laisse expirer dans ce supplice honteux et cruel ; là on attache les membres du martyr à deux arbres rapprochés de force : les arbres en se redressant, emportent les lambeaux de la victime. Chaque province a son supplice particulier : le feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Souvent, au milieu des tourments, on apaise la soif du confesseur, et on lui jette de l'eau au visage dans la crainte que l'ardeur de la fièvre ne hâte sa mort. Quelquefois, fatigué de brûler séparément les fidèles, on les précipite en foule dans le bûcher ; leurs os sont réduits en poudre, et jetés au vent avec leurs cendres."

Et voilà l'humanité des Romains !

Seules les scènes sauvages de la Révolution Française peuvent rivaliser avec cette barbarie des maîtres du monde. Les Huns, les Goths, les Hérules et les Vandales qui suivirent, firent-ils autant de mal ? Déployèrent-ils plus de férocité dans la guerre et les énivrements de la conquête, que cet affreux peuple romain au sein de la paix, acharné dans la répression d'une idée qui, malgré lui, allait dominer l'univers, et qui déjà levait l'infâme prescription que le vice avait acquise depuis longtemps contre la vertu ?

Que Voltaire ne vienne donc plus nous vanter, avec une onction hypocrite, la générosité de ces bandes d'assassins : ceux qu'il nous

offre comme modèles furent aussi féroces que les impies qui se formèrent à ses leçons !

Peu de temps après la fin de toutes ces hostilités qui, contrairement au cours naturel des choses, eurent pour effet de multiplier prodigieusement le nombre des soldats enrôlés dans l'armée pacifique du Christ, Sulpice Sévère écrivait sur des ruines ces paroles remarquables :

" Dix ans de dévastation ont désolé l'Eglise de Dieu ; jamais guerre n'a autant épuisé le genre humain, et jamais l'Eglise n'a remporté de plus glorieux triomphes, puisque dix ans de carnages n'ont pu la vaincre. "

C'est ainsi que l'Eglise, étendue sur son lit de douleurs, sait réparer ses pertes par des acquisitions nouvelles qui affermissent son empire ; c'est ainsi que ses humiliations passagères contribuent à rehausser encore l'éclat de sa gloire impérissable ; et qu'une Providence toujours attentive à la conduite des affaires humaines, se joue dans sa puissance des vains conseils des hommes en relevant ce qu'ils ont abattu par des moyens qui déconcertent leur courte sagesse.

Les sophistes du dix-huitième siècle, trop bien imités par ceux du nôtre, ont plaidé chaleureusemet la cause des empereurs païens, dont certains Césars modernes s'étudient à faire revivre les traditions de servitude par rapport aux catholiques. Niant ou révoquant en doute ou travestissant selon leur coutume les faits les mieux avérés de l'histoire, passant sous silence les nombreuses apologies qui nous sont restées comme des monuments de fidélité religieuse et politique, ces sycophantes ont remué ciel et terre pour rabaisser les martyrs et réhabiliter leurs bourreaux. Pour ceux-ci, l'admiration et les éloges ; pour ceux-là, le dédain, les sarcasmes et l'injure. Les premiers sont des sages, dignes après tout de commander au genre humain ; les derniers sont des furieux qui ne méritent pas même de respirer et de vivre au soleil d'une civilisation bien autrement brillante que celle qui nous éclaire, si l'on en croit ces fanatiques d'un passé avili. Les uns n'ont cessé d'être les bienfaiteurs des peuples, en dépit de leurs violences et de leurs exactions qu'excuse leur ordre social ; et les autres, justement haïs de tous, n'ont été que des factieux immolés au salut de l'Etat.

Cet odieux parallèle, mille fois refait par Voltaire, offre à tout esprit sérieux un corps de délit suffisant pour porter condamnation sur ces étranges philosophes qui ne trouvent que des louanges pour le crime, et un blâme amer pour toutes les vertus.

De quel front osent-ils exalter ces tyrans, adonnés à des excès

honteux, qui ne régnèrent que par la terreur, et dont le meilleur, Titus, fit périr en quelques jours trois mille personnes à Césarée, des milliers à Béryte, et cinq mille Juifs à Rome, dans les combats de l'amphithéâtre !

Comment peuvent-ils, de gaieté de cœur, outrager cette multitude d'innocents qui moururent en revendiquant la première des libertés, la liberté de la prière, la liberté imprescriptible des âmes, la liberté de la pensée chrétienne, cette liberté religieuse qui doit être l'apanage commun des peuples ! Qu'y a-t-il de si répréhensible ou de si méprisable en ces hommes traînés de leur pleine volonté au supplice en vertu de lois homicides, quoiqu'ils fussent dès lors assez puissants pour mettre à leurs genoux ceux qui leur donnaient la mort ? Qui donc, d'eux ou de leurs persécuteurs, doivent encourir l'anathème vengeur de la postérité ?

Et cependant, Voltaire et ses séides n'hésitent pas entre ces deux partis ; leur choix est fait : leur touchante philantrophie les pousse irrésistiblement dans les bras des oppresseurs !

Au mépris du témoignage de l'histoire, sans égard au sentiment universel de réprobation qu'on a toujours professé pour cette horde de barbares, ils les prennent sous leur haute protection et invitent les monarques de l'Europe à suivre ces expédients pour se débarrasser de revendications importunes. Hélas ! leurs conseils n'ont que trop bien prévalu ! Mais quel audacieux renversement de tous les principes ! Quelle haine pour le bien, et quel amour pour le mal !

Sont-ce là les caractères de la vérité ? Ceux qui la possèdent parleraient-ils ce langage ? Auraient-ils de telles antipathies et de si monstrueuses préférences ?

Après cela, serait-il rationnel de conclure que l'humanité tout entière a tort de ne point accepter ces cyniques pour maîtres et pour guides ?

Ils se posent en réformateurs, en apôtres de la liberté, et ils défendent la tyrannie, et ils s'abstiennent de flétrir les hideurs qui souillent la face de la civilisation antique !

Ils se proclameut les initiateurs d'un nouvel ordre de choses, les fondateurs d'un monde nouveau, et ils veulent nous ramener aux mœurs horribles de l'ancien monde !

Sans cesse ils nous accusent d'être des esprits rétrogrades, et tous leurs modèles, et toutes leurs idées, ils les puisent dans les plus mauvaises traditions de l'antiquité profane. Leur philosophie, leur morale, et les exemples qu'ils proposent viennent de là.

La religion du Christ qui a débrouillé le chaos confus des opinions en dissipant les ténèbres où était plongée l'intelligence

humaine, est à leurs yeux comme si elle n'existait pas. Ils renoncent à s'éclairer de ses lumières ; ils cherchent à reconstituer l'édifice social sans elle et contre elle. Ils lui dénient toute mission dans l'univers, tout droit sur l'entendement, toute influence sur les cœurs. Et voilà pourquoi dans leurs heures d'abandon, ils se plaignent de cette éternelle et profonde ignorance qui les tourmente au milieu de la nuit intellectuelle dont les ombres épaisses les enveloppent de toutes parts.

Est-il vrai qu'en se refusant à sacrifier aux dieux du Panthéon, les chrétiens se déclaraient les ennemis de l'Empire, qu'ils se rendaient coupables de trahison et devaient être punis comme des perturbateurs de la tranquillité publique ? On doit être médiocrement surpris d'entendre sortir cette accusation de la bouche des idolâtres, mal instruits de la doctrine nouvelle, mais on s'étonne à bon droit de la voir renouveler, après une expérience de dix-huit siècles, par des hommes à portée de connaître le soin infini qu'a l'Eglise de ne froisser jamais dans son enseignement ou ses actes le principe de l'autorité civile, et de commander au nom de Dieu l'obéissance aux pouvoirs établis en tout ce qui se rapporte à l'ordre politique.

De fait, il est impossible d'être bon catholique sans être bon citoyen. Ces deux titres marchent de pair : ils n'en forment qu'un, et on ne peut essayer de les séparer, de les mettre en contradiction sans mentir à la vérité, sans froisser la conscience.

Les destinées de la religion sont liées d'une certaine manière aux destinées de la société ; elles dépendent les unes des autres, et l'intérêt commun de ces deux grandes forces morales est de ne pas se diviser. L'union dans le bien leur est nécessaire, pour promouvoir, chacune en leur sphère propre, le progrès et le perfectionnement général. Or, l'union à cette condition a toujours été l'idéal qu'ont poursuivi les disciples de Jésus ; et ce sublime idéal de justice, ils ont travaillé alors mieux encore qu'aujourd'hui à le réaliser dans les faits par une foule d'œuvres de moralisation et de répression dont l'utilité et l'importance sociales ne sauraient être contestées. En sorte que loin de nuire au bon ordre et à la sécurité de l'Etat, leur action en tout temps n'a jamais apporté sous ce rapport que les résultats les plus excellents.

D'ailleurs, Jésus-Christ n'est pas descendu du Ciel pour fonder une domination terrestre, mais pour fonder une domination purement spirituelle qui n'empiète en aucune façon sur ce qui est du domaine régulier de l'Etat. Il ne s'est point élevé contre les puissances temporelles : au contraire, il a défini les devoirs qu'on est

tenu de leur rendre, faisant un même précepte de servir Dieu et César.

La loyauté envers Dieu est le meilleur garant qu'un souverain puisse avoir de la loyauté de ses sujets envers lui.

Mais s'il lui plaît de méconnaître ce principe, et de dicter des ordres contraires à ceux de Dieu même, la désobéissance en ce cas, au lieu d'être un crime de lèse-majesté, devient un devoir, et on doit s'y retrancher dans l'intérêt même de sa puissance.

Les véritables amis de l'Etat sont ceux qui lui demandent des lois justes, et qu'il se renferme dans la limite naturelle de ses attributions.

Ses pires ennemis sont ceux qui le poussent en dehors de son domaine, dans des voies d'usurpation et d'iniquité.

Que l'on examine à la lumière de cet enseignement, la conduite de nos pères dans la foi en face du pouvoir, et on s'inclinera devant leur sagesse, et on avouera que l'autorité ne pouvait compter sur un appui plus sincère et plus désintéressé.

L'Empire en les mettant à mort, achevait sa ruine et creusait sa tombe. Les Césars se faisaient les propres artisans de leur perte en usurpant les droits de Dieu, en opprimant les consciences et en se privant ainsi des seuls éléments capables de raffermir leur autorité ébranlée, tout en lui ôtant ce qu'elle avait d'abusif.

Maintenant, si l'on consulte les monuments historiques qui nous ont été conservés en grand nombre des premiers âges du Christianisme, ils nous montrent les chrétiens remplissant dans les divers états où ils se trouvent placés par la nature ou leur génie toutes les obligations de la vie civile, également prêts à voler au champ de bataille quand l'honneur et la défense du pays l'exigent, qu'à monter sur l'échafaud lorsque l'intérêt de la religion le demande : préférant périr dans les tourments plutôt que de devoir la conservation de leurs jours à l'apostasie ou à la révolte. Un de leurs principaux persécuteurs, Marc-Aurèle, reconnait lui-même, d'après l'affirmation d'Eusèbe, être redevable de la victoire qu'il remporte sur les Sarmates en 174, aux prières de la Légion Fulminante, et l'histoire atteste que ce service signalé eut pour effet de ralentir les poursuites dont ils étaient l'objet. Non, Rome ne compta jamais en son sein de sujets plus loyaux ni de soldats plus fidèles : et au milieu de ces soulèvements, de ces fréquentes conspirations qui s'organisèrent dans les villes et l'armée contre les despotes qui ruinaient et avilissaient l'empire, on n'en saurait citer un qui ait pris parti pour les séditieux. De sorte que parmi tant d'ambitions rivales qui faisaient ruisseler le sang pour posséder la terre, il y

en avait une qui n'aspirait qu'à verser le sien pour conquérir le Ciel par l'accomplissement du devoir en toutes choses.

Cependant, s'il peut être permis quelquefois de briser un joug oppresseur, qui alors avaient plus qu'eux le droit et la force de le faire ?

Mais s'humiliant sous la main de Dieu qui produit en nous le mérite et la justification par la voie de la souffrance et de l'épreuve, ils obéissent même aux décrets de proscription qui les prennent pour victimes, et ils laissent l'univers se soulever sans eux contre ses tyrans et les leurs. Tant il est vrai que la force brutale est impuissante à effacer Dieu et la patrie de la conscience chrétienne !

Mis hors la loi par des édits homicides, poursuivis sans relâche par des chasseurs d'hommes qu'on lance sur leurs traces, traqués partout comme des bêtes fautes qui répandent la désolation et la mort, ils s'assemblent aux catacombes, vastes solitudes qui ouvrent à la fois un asile aux proscrits et un sépulcre aux martyrs. Là, dans la poussière des tombeaux, ils implorent la grâce divine et pour se vaincre soi-même et pour vaincre les bourreaux. Prêtant l'oreille aux craquements multipliés qui annoncent la chute prochaine du colosse romain, ils élèvent vers le Ciel leurs mains suppliantes : ils le conjurent de mettre un frein aux flots des Barbares et d'apaiser en même temps les complots ennemis.

Quel contraste entre ce spectacle de la vertu aux prises avec toutes les adversités humaines, et celui du mal jetant dans la nuit païenne un long cri de victoire, au-dessus de ces têtes inclinées qui murmurent une prière !

Ils ne paraissent plus à la lumière que pour porter secours aux frères qui gémissent dans les prisons et les mines, ou pour les accompagner au prétoire et les assister à leurs derniers moments, ou dans les calamités publiques pour soigner les malades, consoler et réconforter ceux qui vivent, absoudre et exhorter ceux qui meurent. En exerçant les fonctions de ce ministère de charité et de paix, tombent-ils par hasard dans les piéges qu'on ne se lasse de leur tendre : ils marchent intrépidement aux bûchers au-dessus desquels ils voient briller des couronnes. Vainement, la populace les accable d'outrages et de coups : ils n'entendent pas les outrages, ils endurent les coups avec joie pour l'amour de Jésus, et pardonnent, en souvenir de la grande expiation du Calvaire. Toujours ils répondent par le silence de la résignation aux malédictions qu'on fait toujours retentir autour d'eux.

Quelques-uns d'entre eux seulement élèvent la voix, non pour crier aux armes : ils ne combattent pas avec le glaive, mais pour prouver aux détenteurs du pouvoir qu'ils ont tort de les livrer au

massacre ; qu'ils sont fidèles au prince comme à Dieu ; que leur culte n'est pas contraire au bonheur de l'Etat ; qu'ils ont droit à la tolérance autant que les prêtres d'Isis, par exemple, qui recourent à toutes sortes d'abominations pour rendre leurs superstitions populaires et pour corrompre la foule ; qu'enfin, s'ils voulaient la ruine du corps social, ils n'auraient qu'à abandonner Rome et ses tributaires à leur aveuglement et à leurs orgies pour chercher ailleurs des lieux qui tolèreraient l'innocence et la pratique du bien, et que le monde des faux dieux serait épouvanté de la solitude où le laisserait la perte de tant de millions d'honnêtes citoyens.

Cela dit, ils continuent de souffrir sans murmure, et de se préparer à la mort qu'ils reçoivent sans faiblesse ni jactance. Car ils ne sont pas de la race de ces stoïciens superbes qui se vantent d'être supérieurs au reste des mortels par le mépris qu'ils font du plaisir et de la douleur. Ils ne recherchent pas les applaudissements qui font les délices de la vanité ou de l'orgueil. Loin de se poser en héros, en justes dignes d'être offerts en spectacle à la terre et au ciel, ils se plaisent au contraire dans l'obscur néant où on les abaisse. Ils ne demandent que la liberté de vivre en conservant l'honneur de leur fidélité au devoir.

Un mobile plus élevé et plus solide qu'une gloire qui se dissipe en vain bruit, dirige leurs esprits et leurs cœurs. C'est en imitant autant que possible l'inimitable modèle qu'ils adorent sur la Croix, que ces hommes nouveaux, si différents de leurs contemporains, espèrent mériter, à défaut de place dans l'histoire, une place éternelle dans les Cieux !

Les dépouille-t-on de leurs biens ? Ils acceptent la pauvreté et la peine comme des amies qui leur apprennent à se détacher des choses passagères de ce monde. Mais il leur reste l'espérance qu'on ne saurait leur ravir, la foi et la charité qui sont les éléments de leur existence spirituelle ! Ces biens, à l'absence desquels rien ici-bas ne saurait suppléer, ils y tiennent encore davantage dans la privation de tous les autres, et on ne les leur arrache pas même avec le dernier souffle de vie.

Patients dans leurs maux et compâtissants à ceux de leurs semblables, résignés à leur sort quelque pénible, quelque malheureux qu'il soit, aimant leurs ennemis jusqu'à prier pour eux fidèles ; à leur parole, scrupuleux observateurs de leurs devoirs publics et privés, prompts à oublier l'injure, et à répandre les bénédictions et les bienfaits sur ceux mêmes qui les persécutent, ne respirant qu'amour et mansuétude, chastes dans leurs mœurs et paisibles dans leurs habitudes marquées au coin de la modération et de la

raison, ayant une sainte horreur de la guerre civile, du sang versé dans l'arène, et des prostitutions du cirque et des théâtres ; sans bassesse comme sans arrogance, sans servilisme comme sans crainte ; sans égoïsme, sans ambition comme sans haine : tels nous apparaissent ces généreux pionniers de la foi dont la vie et la mort servirent également au triomphe de l'Evangile.

Sont-ce là des conspirateurs et des traîtres qu'il faille sacrifier à la raison d'Etat ?

Qui serait assez absurde pour le croire ?

Du reste, il n'est rien soit dans le droit naturel, soit dans le droit particulier des Romains, qui puisse excuser les constantes persécutions dont les chrétiens furent victimes depuis Néron jusqu'à Constantin.

Rome, il n'est pas permis de l'ignorer, admettait dans son sein tous les dieux étrangers, malgré la défense stérile de la Loi des Douze Tables : *Deos peregrinos ne colunto,* qu'on ne tarda guère à faire tomber en désuétude parce qu'on l'estima arbitraire, tyrannique, et très impolitique sinon d'une exécution impossible à l'égard des races conquises.

Tibère, sur les rapports venus de Judée, proposa au sénat de placer au Capitole la statue de Jésus-Christ parmi celles des déités de l'Olympe. Sévère, dans son palais, l'honora de ses hommages, et Adrien lui éleva des temples. Certes, si les lois fondamentales de l'Etat se fussent directement opposées à l'introduction de la croyance nouvelle, ces empereurs qui les connaissaient et qui, de plus, étaient de profonds politiques, n'auraient pas agi de la sorte envers son divin fondateur.

Par une politique fort habile, les Romains, pour ménager les vaincus et éviter tout conflit sous le rapport religieux, avaient établi chez eux la liberté des cultes. Chacun était maître de décerner à la Divinité les adorations qu'il jugeait à propos de lui rendre.

Il y eut bien quelques actes d'intolérance sous Tibère et sous Claude : l'un bannit de Rome les Hébreux, l'autre fit détruire les autels de Sérapis et d'Isis. Mais ces mesures isolées, inspirées par des considérations purement politiques, à cause de l'usure effrayante qu'exerçaient les Juifs aux dépens des fils de famille, et de l'immoralité atroce des jongleurs égyptiens, ces mesures, disons-nous, ne furent que temporaires, vu qu'elles étaient contraires à l'esprit général de la législation romaine en matière religieuse.

Gibbon s'exprime ainsi sur ce sujet : " Les différents genres de cultes qui règnaient dans le monde romain étaient tous considérés par le peuple comme également vrais, par les philosophes comme

également faux, par les magistrats comme également utiles : et cette tolérance produisait non-seulement une indulgence mutuelle, mais un véritable accord entre les religions."

Montesquieu partage le même sentiment : " Cet esprit de tolérance et de douceur, dit-il dans un traité spécial sur cette question a toujours régné dans le monde païen : On avait garde de se persécuter et de se déchirer les uns les autres : toutes les religions, toutes les théologies, y étaient également bonnes ; les hérésies, les guerres et les disputes de religion, y étaient inconnues."

Cette opinion concordante de deux des philosophes du XVIIIème siècle qui ont le plus approfondi les problèmes obscurs de l'histoire ancienne, tranche tous les doutes, et renverse tous les sophismes de même qu'elle fait justice des affirmations sans preuve de Voltaire et de ses échos.

(*a continuer*)

F. X. Demers.

DEUIL ET JOIE.

CHAPITRE II.

JOIE.

Le 29 Septembre 1820, la grande voix de bronze du canon des Invalides apprenait à Paris à moitié éveillé qu'un fils venait de naître à la famille royale. Dieu avait suscité un rejeton à la tige de Berri. Il est impossible de peindre la joie du peuple à cette bienheureuse nouvelle ; on courait, on s'embrassait, on se disait : " Enfin la Providence nous a regardé, voici donc l'ère des révolutions terminée ; nous allons revenir, sous le gouvernement paternel de nos rois légitimes maintenant assuré, la grande nation, la fille aînée de l'Eglise. Des milliers de voix criaient à s'égosiller : Vive le roi ! Vive la duchesse de Berri ! Vive le duc de Bordeaux ! C'était une allégresse immense à laquelle tout le monde prenait part. Les passions des partis s'étaient arrêtées devant le berceau de l'enfant royal. La venue du nouveau-né n'ôtait rien aux espérances des républicains et des bonapartistes, s'ils en avaient encore ; et pour ceux qui faisaient passer l'intérêt du pays avant l'intérêt de parti, cette naissance était même un sujet de joie ; et, disons-le hautement à la gloire des Français, chez eux généralement, l'esprit de parti s'efface devant l'amour de la patrie. N'a-t-on pas vu, il y a quelques années seulement, les fils des premières familles légitimistes de France se réunir en bataillon sacré et faire le coup de feu côte à côte avec leurs compatriotes de l'armée républicaine, contre l'ennemi commun ; le sang des blancs comme celui des bleus a rougi la terre française, versé par la main de l'étranger. Honneur à ceux qui sont tombés au cri de : Vive la France ! pour la défense de son sol sacrée, envahi par les hordes allemandes !

Certain grand personnage ne partageait pas la joie publique, dont la source anéantissait les espérances ambitieuses ; il n'était pas encore A. R. ; sa femme seule portait ce titre. Sa Majesté Louis XVIII avait répondu à la duchesse de Berri, qui lui demandait de conférer cette dignité au mari : " *Non, non, il est déjà assez près du trône, je ne veux pas l'en rapprocher davantage.*" La duchesse s'était fâchée avec son oncle, qui ne voulait pas accorder cette faveur au grand personnage qu'elle trouvait si bon homme, mais qui, tout bon homme qu'il était, avait eu soin de faire colporter, dans toute la France et à l'étranger, les bruits les plus injurieux contre Madame la duchesse de Berri, et qui avait poussé l'infamie jusqu'à rédiger et à déposer à Londres une protestation contre l'événement attendu. Le Roi, averti de ces manœuvres, informa sa nièce qu'il entendait donner à la naissance de l'enfant qu'elle portait toute la publicité et tout l'apparat possibles. La malveillance ayant été prodigue de suppositions, la duchesse se rendit à la volonté du roi, bien qu'il lui en répugnât ; mais l'amour maternel, ce sentiment si puissant chez elle, fut plus fort que la retenue de la femme ; elle céda pour fermer la bouche à la calomnie partie d'en face du Louvre.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux la copie textuelle des déclarations des témoins et l'acte de naissance de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, tels qu'ils existent aux archives de France.

L'an de grâce mil-huit-cent vingt et le vingt-neuvième jour du mois de septembre, à trois heures et demie du matin.

Nous, Charles Henry Dambray, Chevalier, Chancelier de France, président de la Chambre des pairs, Chancelier et Commandeur des ordres du roi, remplissant, aux termes de l'ordonnance de Sa Majesté du 23 mars 1816, les fonctions d'officier de l'état civil de la maison royale ;

" Accompagné de Charles Louis Huguet, marquis de Sémonville, pair de France, Grand Référendaire de la Chambre des pairs, Grand Officier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur ; et de Louis François Cauchy, Garde des Archives de ladite Chambre, dépositaire des registres dudit état civil ;

" Sur l'avis a nous donné par le Grand-Maître des cérémonies de France que Madame la duchesse de Berri était prise des douleurs de l'enfantement, nous sommes transportés au palais des Tuileries, pavillon Marsan, résidence actuelle de S. A. R. Très Haute et Très Puissante princesse Caroline-Ferdinande-Louise, princesse des Deux Siciles, duchesse de Berri, veuve de Très Haut et Très Puissant prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, fils de France,

décédé à Paris le 14 février dernier, à l'effet d'y constater la naissance de l'enfant dont est demeurée enceinte ladite princesse, en dresser procès-verbal et recevoir, conformément à l'ordonnance du roi du 23 Mars 1816, l'acte de naissance prescrit par le code civil.

" Arrivés audit palais et conduits à l'appartement de Mme la duchesse de Berri, nous y avons trouvé S. A. R. déjà heureusement accouchée d'un enfant du sexe masculin, ainsi que nous l'avons vérifié, ledit enfant né à deux heures trente cinq minutes du matin, ainsi que nous l'ont déclaré les témoins de l'évenement, désignés ci après, et qui, d'après les ordres du roi, à nous transmis par le Grand-Maître des cérémonies, doit se nommér Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux." Suit la déclaration des témoins.

1o. Louis Gabriel Suchet, duc d'Albuféra, pair et maréchal de France, Grand-Croix de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, âgé de quarante-huit ans, demeurant à Paris rue du faubourg St. Honoré, l'un des témoins désignés par le roi aux termes de l'ordonnance du 23 Mars 1816, de laquelle désignation il nous a justifié par lettre close de S. M., du 11 juillet dernier, déclare ce qui suit :

J'étais logé par ordre du roi au pavillon de Flore; au premier avertissement qui me fut donné des douleurs que ressentait S.A.R. Madame la duchesse de Berri, je m'empressai de me rendre à son appartement : j'y arrivai à deux heures 45 minutes. A mon arrivée dans la chambre de la princesse, S. A. R. était déjà accouchée, elle me dit : " *Monsieur le maréchal, vous voyez que l'enfant me tient encore, je n'ai pas voulu que l'on coupât le cordon avant votre arrivée.*" Je reconnus en effet à l'instant que l'enfant n'était point détaché de sa mère et qu'il était du sexe masculin. La section du cordon ombilical n'eut lieu que quelques minutes après, elle fut faite par M. Deneux, accoucheur de la priucesse, en ma présence et en celle de plusieurs gardes nationaux qui avaient été appelés pour en être témoins et dont trois étaient arrivés avant moi auprès du lit de la princesse. MM. Bougon et Baron et Mme de Gontaut étaient aussi présents à cette opération ; lorsqu'elle fut terminée S. A. R. donna l'ordre de faire entrer dans sa chambre tous les militaires qui se trouvaient au château, ce qui fut exécuté. Signé : Maréchal duc d'Albuféra.

2o. Marie-François-Henry de Franquetot, duc de Coigny, pair et maréchal de France, Chevalier-Commandeur des ordres du Roi ; gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides, âgé de quatre vingt-trois ans, demeurant à Paris, audit Hôtel des Invalides, témoin

pareillement désigné par le roi par lettre close de S. M., sous la même date, déclare ce qui suit :

Je logeais par ordre du roi et depuis quelques jours au château des Tuileries ; je fus avertis que S. A. R. venait d'accoucher. Je m'empressai de me rendre à son appartement ; au moment ou j'y arrivai, la section du cordon ombilical venait d'avoir lieu en présence de M. le duc d'Albuféra et de plusieurs autres personnes présentes ; je reconnus que l'enfant était du sexe masculin. Signé : Maréchal duc de Coigny.

3o. Nicolas Victor Lainé, âgé de vingt-quatre ans, marchand épicier, demeurant rue de la Tixanderie nº 52, grenadier au 4e bataillon, 9e Légion de la garde nationale de Paris, déclare ce qui suit :

J'étais en faction à la porte du pavillon Marsan, une dame vint m'engager à monter dans l'appartement de Madame la duchesse de Berri, pour attester que S. A. R. venait d'accoucher d'un prince ; j'y montai tout de suite et je fus introduit dans la chambre de la princesse, où il n'y avait encore que M. Deneux et une autre personne de la maison. Au moment où j'entrai, je remarquai que la pendule marquait deux heures trente cinq minutes, la princesse m'invita elle-même à vérifier le sexe de l'enfant et la circonstance qu'il n'était pas encore détaché de sa mère ; je reconnus qu'en effet il en était ainsi. Bientôt après arrivèrent MM. Paigné et Dauphinot, M. le duc d'Albuféra et M. Triozon. Ce n'est qu'après et en leur présence, qu'a eu lieu la section du cordon ombilical, après vérification faite du sexe de l'enfant qui a été reconnu être du sexe masculin. Signé : Lainé.

4o. Augustin-Pierre Paigné, âgé de trente-quatre ans, pharmacien, demeurant Place Baudoyer nº 1, premier sous-lieutenant de grenadiers au 4e bataillon, 9e légion de la garde nationale de Paris, déclare ce qui suit :

On vint prévenir au poste que Madame la duchesse de Berri venait d'accoucher ; je montai avec M. Paigné ; je vis l'enfant mâle dont la princesse était accouchée tenant encore à sa mère, j'éclairai M. Deneux au moment ou il opéra la section du cordon ombilical. Signé : A. Paigné.

5o. Hippolyte-Louis Dauphinot, âgé de trente-huit ans, employé, demeurant à Paris, rue de Jouy nº 8, sergent de grenadiers au 4e bataillon, 9e légion de la garde nationale, déclare ce qui suit :

J'étais devant le poste lorsqu'un officier vint m'engager avec un autre témoin à me rendre dans l'appartement de S. A. R., Madame la duchesse de Berri ; j'y montai avec M. Paigné. La princesse m'ordonna de vérifier le sexe de l'enfant que je reconnus être

masculin, et M. Deneux me fit voir qu'il n'était pas encore détaché de sa mère. Signé : DAUPHINOT.

6o. Pierre Antoine Triozon Sadony, âgé de quarante-neuf, négociant, demeurant Place-Royale nº 26, capitaine de grenadiers au 4e bataillon, 9e légion de la garde nationale, déclare ce qui suit :

J'étais au poste du pavillon de Flore, on vint m'avertir de l'accouchement de S. A. R. ; je m'empressai de me rendre à son appartement, je fus introduit dans la chambre au moment où la section du cordon venait d'être opérée en présence de M. le duc d'Albuféra et de plusieurs autres personnes et gardes nationaux. J'ai reconnu que l'enfant était du sexe masculin. Signé : TRIOZON SADONY.

7o. Louis Franque, âgé de trente ans, garde du corps de Monsieur de 1e classe, demeurant à l'Hôtel des gardes, déclare ce qui suit :

J'étais en faction à la porte de S. A. R. Madame la duchesse de Berri, et j'ai été le premier prévenu de l'événement ; la dame qui me l'annonça m'ayant engagé à entrer, je laissai un instant mon fusil ; j'entrai dans la chambre et je vis l'enfant mâle dont la princesse venait d'accoucher, non encore détaché de sa mère. Signé : FRANQUE.

8o. Augustin-Charles-Henri d'Harivilliers, âgé de trente-trois ans, capitaine de grenadiers au 3e régiment de la garde royale, demeurant à Paris, rue du Bac 108, déclare ce qui suit :

J'étais à mon poste ; on vint me dire que S. A. R. ressentait les douleurs de l'enfantement ; je me rendis aussitôt à son appartement. On me fit entrer dans sa chambre, je vis l'enfant non encore détaché de sa mère, je sortis pour aller chercher M. le duc d'Albuféra, mais il s'était croisé avec moi et je ne le trouvai plus à son appartement. Signé : D'HARIVILLIERS.

9o. Rose-Josephine-Gauné de Gazeau, femme Derathaire, première femme de chambre de S. A. R. Madame la duchesse de Berri, âgée de quarante huit ans, demeurant au pavillon Marsan, déclare ce qui suit :

J'occupe une chambre joignant immédiatement celle de la princesse et dont la porte restait ouverte pendant la nuit. J'avais quitté S. A. R. en parfaite santé à deux heures du matin et je dormais depuis peu de temps quand je fus réveillée par la voix de Madame la duchesse de Berri qui appelait à elle ; j'y courus à l'instant même. Mme. Bourgeois arriva en même temps que moi, la princesse me dit qu'elle était à l'instant d'accoucher. On m'avait confié la clef de l'appartement des enfants de S. A. R., afin que je pusse avertir aux premières souffrances M. Deneux, accoucheur de la princesse, et Mme de Gontaut ; je m'empressai d'y

courir. Lorsque je revins, Mme Bourgeois me dit que la princesse était accouchée ; je vis, en effet, l'enfant tenant encore à sa mère. S. A. R. me dit que c'était un garçon, ce que je vérifiai ; il n'y avait encore près de la princesse que Mme Bourgeois et moi ; je pensai qu'il fallait appeler quelqu'un pour être témoin. On alla chercher le garde du corps et le garde national qui se trouvaient de faction, et successivement il arriva plusieurs autres personnes parmi lesquelles se trouvait M. le duc d'Albuféra. La section du cordon n'a eu lieu qu'en leur présence. On avait envoyé de Pau à la princessse du vin de Jurançon et une gousse d'ail. S. A. R. s'en souvint et demanda qu'on fit boire à l'enfant de ce vin et qu'on lui frotta les lèvres avec la gousse d'ail. Ce qui fut exécuté par Sa Majesté elle-même qui était survenue dans l'intervalle. Signé : Gauné Gazeau Derathaire.

10o. Marie-Charlotte Villemenot, femme Bourgeois, âgée de trente-six ans, femme de chambre ordinaire de S. A. R., demeurant au pavillon Marsan, déclare ce qui suit :

J'avais quitté à deux heures S. A. R. pour me retirer dans ma chambre qui est très-voisine de la sienne et dont la porte était ouverte. A peine étais-je endormie que la princesse s'est écriée : " Madame Bourgeois, vite, il n'y a pas un seul moment à perdre ! " Je sautai en bas du lit, je tirai les sonnettes, et à peine étais-je arrivée au lit de la princesse que je reçus la tête de l'enfant, la princesse demanda aussitôt de la lumière, car il n'y en avait pas en ce moment. J'allumai un flambeau à la lampe. " Dieu, quel bonheur, s'est écriée la princesse, c'est un garçon ; c'est Dieu qui nous l'envoie ! " Mme Derathaire arrivée, en même temps que moi, était allée aussitôt prévenir M. Deneux. A son retour et sur l'ordre de la princesse qui désirait qu'on fit entrer le plus de témoins possible, j'allai chercher le garde du corps de Monsieur et le garde national qui se trouvaient de faction ; ils arrivèrent bientôt et furent suivis de plusieurs autres. Bientôt après arriva M. le duc d'Albuféra. Ce n'est qu'après son arrivée et lorsqu'il eût vérifié le sexe de l'enfant, qu'eût lieu la section du cordon ombilical. Signé : C. M. F. Bourgeois.

11o. Marie-Charlotte-Julienne-Eugénie de Coucy, duchesse de Reggio, âgée de vingt-neuf, dame d'honneur de S. A. R. demeurant au pavillon Marsan, déclare ce qui suit :

J'ai été avertie sur le champ que S. A. R. ressentait les douleurs de l'enfantement, je me suis rendue à l'instant même. En entrant, je vis l'enfant non encore détaché de sa mère. La princesse m'apprit que c'était un garçon, j'allai sur le champ en prévenir S. A. R. Monsieur. Signé : Maréchale Oudinot, duchesse de Reggio.

12o. Marie Louise Joséphine de Montaut, vicomtesse de Gontaut Biron, âgée de quarante-sept ans, gouvernante des enfants de feu S. A. R. Monseigneur le duc de Berri, demeurant au pavillon Marsan, déclare ce qui suit :

A deux heures et demie, Mme Derathaire vint m'avertir que S. A. R. ressentait les douleurs de l'enfantement ; je m'y rendis aussitôt. En entrant dans la chambre, j'entendis les premiers cris de l'enfant. Madame la duchesse de Berri s'est écriée en me tendant les bras : " C'est Henri ! " j'ai reconnu que l'enfant n'était point encore détaché et était du sexe masculin. Au même moment sont arrivés des gardes nationaux appelés par les ordres de S.A.R. et immédiatement après M. le duc d'Albuféra. Ce n'est qu'en sa présence et après la vérification par lui faite du sexe de l'enfant que la section du cordon ombilical a eu lieu. Signé : M. L. J. Montaut, vicomtesse de Gontaut.

13o. Ursule-Antoinette-Blaise, femme Lemoine, âgée de quarante quatre ans, garde de S. A. R. Madame la duchesse de Berri, demeurant au pavillon Marsan, déclare ce qui suit :

On est venu m'avertir en même temps que Mme. de Gontaut ; j'arrivai quelques instants avant elle à l'appartement de S. A. R., l'enfant criait très-fort et n'était point encore détaché de sa mère ; je reconnus qu'il était du sexe masculin. Signé : V. Lemoine.

14o. Louis-Charles Deneux, âgé de cinqnante trois ans, docteur en médecine, accoucheur de S. A. R. Madame la duchesse de Berri, demeurant rue de l'Université 62, déclare ce qui suit :

A deux heures et demie, je fus prévenu que S. A. R. ressentait les douleurs de l'enfantement ; je courus sur le champ sans prendre la peine de m'habiller entièrement à l'appartement de la princesse. Elle n'avait point eu le temps d'être changée de lit ; au moment où j'arrivai près d'elle, j'entendis l'enfant crier ; je reconnus qu'il était du sexe masculin et qu'il n'était point encore détaché de sa mère, laquelle n'était point encore délivrée. Il a été vu dans cet état par plusieurs des gardes nationaux et gardes de Monsieur, par M le duc d'Albuféra et par MM. Baron et Bougon. D'après le désir de S. A. R, l'enfant jouissant d'une parfaite santé, la section du cordon n'a eu lieu, qu'en présence de ces différentes personnes. Signé : Deneux, accoucheur.

15o. Jacques-François Baron, âgé de trente neuf ans, médecin des enfants de feu S. A. R. Monseigneur le duc de Berri, demeurant rue du Four St. Germain 49, déclare ce qui suit :

Arrivé à deux heures trente cinq minutes dans la chambre de S. A. R., je vis l'enfant placé sur sa mère et non encore détaché d'elle. Je reconnus qu'il était du sexe masculin, la section du

cordon n'a eu lieu qu'après l'arrivée de M. le duc d'Albuféra et de plusieurs autres témoins. Signé : Baron.

16o. Charles-Jacques Julien Bougon, âgé de quarante-un ans, premier chirurgien de S. A. R. Monsieur, demeurant rue St. Honoré 333, déclare ce qui suit :

Je suis arrivé dans la chambre de S. A. R. Madame la duchesse de Berri sur le premier avis qui m'en a été donné et quelques instants après M. Baron ; l'enfant était placé sur sa mère et lui était encore attaché par le cordon omblical dont la section n'a eu lieu qu'après l'arrivée de M. le duc d'Albuféra et de plusieurs autres témoins ; je reconnus que l'enfant était du sexe masculin. Signé : Bougon.

17o. Alexandre-Marie-Louis-Charles Lallemant, comte de Nantouillet, âgé de soixante-un ans, premier écuyer de feu S. A. R. Monseigneur le duc de Berri, demeurant à l'Elysée-Bourbon :

A deux heures trois quarts environ, je fus averti que Madame la duchesse de Berri éprouvait les douleurs de l'enfantement ; je courus à son appartement et, par son ordre, j'approchai de son lit ; la princesse me montra elle-même que l'enfant tenait encore, je reconnus qu'il était du sexe masculin. Signé : Comte de Nantouillet.

A l'information ci-dessus étaient présents : 1° Armand-Emmanuel-Septimoine du Plessis, duc de Richelieu, pair de France, Grand Veneur de France, Chevalier-Commandeur des ordres du roi, ministre secrétaire d'Etat, président du conseil des ministres et, en cette qualité, tenant, à défaut du ministre secrétaire d'Etat de la maison du roi, les registres de l'état civil de la maison royale : accompagné, 1° de Jules-Jean-Baptiste-François de Chardebœuf, comte de Pradel, directeur général du ministère de la maison du roi ; 2° Henry Evrard de Dreux, marquis de Brézé, Grand-Maître des cérémonies de France, maréchal des camps et armées du roi.

Et du tout, avons dressé présent procès-verbal inscrit sur le double registre de l'état civil de la maison du roi, et auquel, après lecture faite, ont signé avec nous et les témoins désignés par S. M. :

1° Très Haut et Très Puissant prince Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ; 2° Très Haut et Très Puissant prince Charles-Philippe de France, comte d'Artois, Monsieur, frère du roi ; 3° Très Haute et Très Puissante princesse Marie-Thérèse-Charlotte de France, Madame, duchesse d'Angoulême ; 4° Très Haut et Très Puissant prince Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, fils de France, et de 1° Très Haut et Puissant prince Louis Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang ; Très Haute et Puissante princesse S. A. R. Marie-Amélie, princesse

des Deux-Siciles, duchesse d'Orléans, son épouse, première princesse du sang ; Très Haute et Puissante princesse Louise-Marie-Adelaïde de Bourbon, duchesse d'Orléans, première princesse du sang, douarière ; Très Haute et Puissante princesse Louise-Marie-Thérèse-Batilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, princesse du sang ; Très Haute et Puissante princesse Eugénie-Adelaïde-Louise d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, princesse du sang ; et de 2° le président du conseil des ministres, le directeur général du ministère de la maison du roi et le Grand-Maître des cérémonies de France. Fait à Paris, au palais des Tuileries, les jours, mois et an que dessus. Et de suite, Nous, Chancelier de France, assisté comme dessus, avons, en vertu des pouvoirs à nous conférés par l'ordonnance du roi du 23 mars 1816, procédé à la réception de l'acte de naissance de Très Haut et Puissant prince Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, petit fils de France, né aujourd'hui à deux heures trente-cinq minutes du matin, au palais des Tuileries, à Paris ; fils de Très Haut et Très Puissant prince feu Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, fils de France, décédé à Paris le quatorze février dernier, et de Très Haute et Très Puissante princesse Caroline-Ferdinande-Louise, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berri, sa veuve, demeurant audit palais des Tuileries, au pavillon Marsan, à Paris, département de la Seine.

Collationné au registre par le soussigné, Garde des Archives de la Chambre des pairs. CAUCHY.

Comme on le voit, il y eut peut-être exagération dans la publicité donnée à la naissance du duc de Bordeaux, mais le roi l'avait voulu ainsi et il avait été obéi. Les calomnies avaient eu le champ large, il fallait que la réfutation eût le champ encore plus large. Eh bien, qui le croirait, même au moment ou nous écrivons, il y a encore des gens qui doutent de la légitimité de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux !

La naissance du prince fut marquée par des bienfaits. Le roi accorda de nombreuses amnisties ; la duchesse et la famille royale firent distribuer d'abondantes aumônes ; on donna des fêtes dans toute la France ; l'entrainement fut général ; et celui qui aurait prophétisé les événements qui, dix ans après, devaient fermer les portes de la patrie à l'enfant nouveau-né, n'eût rencontré que des sceptiques. Cependant celui qui a été l'objet de tant d'adulations, de tant de réjouissances passe sa vie sur la terre d'exil.

Finissons par le récit d'un trait de bonté de S. A. R. qui la peint tout entière : Bouton et Gravier, dont nous avons déjà parlé, avaient été condamnés à mort, le 29 octobre, c'est-à-dire un mois

après la naissance du duc de Bordeaux. La duchesse intervint pour sauver de l'échafaud les deux coupables ; elle adressa au roi, la lettre suivante :

" Sire, comme je ne puis voir le roi aujourd'hui, je lui écris pour lui demander la grâce de deux malheureux qui ont été condamnés à mort hier pour tentative contre ma personne. Je serais au désespoir qu'il pût y avoir des Français qui mourussent pour moi. L'ange que je pleure demandait en mourant la grâce de son meurtrier ; il sera l'arbitre de ma vie. Me permettez-vous, mon oncle, de l'imiter et de supplier V. M. d'accorder la grâce à ces deux infortunés. L'auguste exemple du roi nous a habitués à la clémence : daignera-t-il permettre que les premiers instants de mon cher fils, du vôtre, du fils de la France, soient marqués par un pardon. CAROLINE.

Le roi, touché jusqu'aux larmes à la lecture de cette lettre si grande, fit grâce.

CTE. DEL MONIERI.

M. THIERS

III

(suite)

En 1868, M. Thiers, combattait le système libre échangiste, qui fût néanmoins adopté selon le désir de Napoléon et selon le programme de quelques anciens saint-simoniens. Pendant la même session, dans un discours qui dura toute une séance, M. Thiers traça le tableau le plus alarmant de l'état financier de la France. Mais comme il ne fit que critiquer sans indiquer aucun remède à cet état, on lui reprocha, non sans quelque apparence de raison, d'avoir fait de l'opposition pour l'amour de l'art.

" M. Thiers, dit encore son biographe, échoua, à Paris, au premier tour de scrutin anx élections des 23 et 24 mai 1869. Elu quinze jours plus tard, il soutint d'abord le ministère du 2 janvier 1870 (ministère Ollivier) dans lequel siégeaient ses amis, et s'en sépara sur la question de la guerre franco-allemande."

Avant cette séparation, M. Thiers, qui dirigeait l'opposition au Corps législatif, avait fait attaquer très-vivement le projet d'appel au peuple pour la ratification des changements introduits dans la constitution de 1852. Le 21 mai le résultat du plébiscite fut proclamé en séance impériale, dans la salle des Etats, au Louvre. Au mois de juillet, le 15, M. le duc de Grammont apportait au Corps législatif une note annonçant la guerre avec la Prusse. La majorité reçut avec de bruyants applaudissements les derniers mots de M. le duc de Grammont disant : " Dès hier nous avons appelé nos réserves, et, avec votre concours, nous allons prendre immédiatement les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France."

Une biographie—probablement tirée du *Dictionnaire* de Vape-

reau—contient ce qui suit au sujet de M. Thiers, dans la séance du 15 juillet : " Sans se laisser intimider par les insultes de la majorité, lui qui, dès 1866, s'était écrié : " Il n'y a plus une seule faute à commettre ! " il combattit la déclaration de guerre dans un discours resté célèbre : " Oui, quant à moi," disait-il, " je suis tranquille pour ma mémoire : je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment, mais pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation.....Offensez moi.....Insultez moi, je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser si imprudemment." On sait le cas que fit la majorité des sages et prophétiques conseils de M. Thiers. La guerre fut votée et les désastres de nos armées ne tardèrent pas à justifier les prédictions de l'éminent homme d'Etat."

M. Thiers, seul de la gauche, se leva pour blâmer la susceptibilité du gouvernement qui, ayant eu satifaction sur le fond, se sentait blessé par la forme. Pendant que M. Thiers parlait, les républicains gardaient le silence ; ces partisans de l'unité allemande de la fraternité des peuples, voyaient comment la Prusse entendait " le pacte fraternel." Le compte rendu officiel, que M. Thiers aurait rectifié s'il eut été inexact, ne rapporte pas les choses comme la biographie citée plus haut. Il y est fait mention d' " interruption," mais non d'injures, ni d'insultes.

Après avoir expliqué pourquoi il ne s'est pas levé avec la majorité aux dernières paroles de M. le duc de Grammont, M. Thiers dit qu'il ne refusera au gouvernement aucun moyen de le rendre victorieux quand la guerre sera déclarée. Il blâme le ministère d'avoir agi sans consulter la Chambre et sans lui laisser le temps de la réflexion. " L'histoire, la France, le monde, dit-il, nous regardent, messieurs ; de la résolution que vous allez prendre peut résulter la mort de milliers d'hommes et dépend peut-être la destinée de notre pays. Pour moi, avant cette décision redoutable, il me faut un moment de réflexion. (*Nouveau bruit.*) ".....Je suis très-résolu à entendre vos murmures et à les braver. (*Très bien!* autour de l'orateur) ..... Est-il vrai qu'on fond votre réclamation avait été écoutée. Est-il vrai que vous rompez sur une question de susceptibilité ? Voulez-vous que l'Europe dise que lorsque le fond vous était accordé, pour une question de forme vous avez fait verser des torrents de sang ? (*Bruit.*) Chacun ici ne doit porter que la responsabilité qu'il lui convient de porter. Quant à moi j'ai souci de ma mémoire, et je décline toute responsabilité. Oui, c'est la forme qui vous a blessé. (*Non, non !—Si, si !*) Je regarde cette guerre comme très-imprudente.....(*Interruption.*).....

écouter des susceptibilités sur la question de forme, (*Bruit.*) c'est s'exposer à regretter un jour sa précipitation. (*Exclamations*). Un historien, très enthousiasmé de M. Thiers, a écrit quelque part : " M. Thiers bien renseigné sur nos forces militaires, n'hésita point à dénoncer les périls de la situation."

Avant M. Thiers, un homme de guerre, aussi bon chrétien que bon Français, aussi intelligent qu'énergique, le maréchal Niel, avait sondé la profondeur des périls dont l'unité allemande menaçait la France. Pour parer à ces périls, le maréchal, étant ministre de la guerre proposa, en 1867, de changer la loi militaire de 1832, en grande partie œuvre de M. Thiers, et d'organiser l'armée française de façon qu'elle fût à peu près égale à celle de la Prusse. M. Thiers, conduisant l'opposition à l'attaque, fit échouer le projet du maréchal. Selon lui, les onze cent milles soldats de l'Allemagne n'existaient que sur le papier ; la loi militaire de 1832 mettait à la disposition du gouvernement autant d'hommes qu'il en fallait ; il était donc inutile de grever le budget de nouvelles dépenses. Tous les députés de la gauche, visant à passer pour des philanthropes et pour des hommes d'Etat économes, déclamaient de leur côté, contre les dangers du militarisme. Le projet du maréchal Niel, n'ayant pas été voté dans la session, fut à peu près abandonné par le gouvernement, reculant devant les attaques de l'opposition. La loi militaire du 1er février 1868 fit disparaître les dispositions les plus importantes de ce projet et maintint la loi de 1832, modifiée toutefois sur le point de la durée et du mode de service. Le rapporteur de la loi disait cependant à la Chambre que l'équilibre rompu par les événements survenus en Europe " ne pouvait être rétabli ni par l'œuvre des peuples, ni par l'effort des conférences, mais par les résultats d'une guerre." La loi, votée le 1er février, devait donner une armée effective d'un million trois cent mille hommes : 750,000 hommes de troupes actives, 550,000 gardes nationaux mobiles. Peu de temps après, le maréchal mourut : sa mort, on peut le dire, fut un grand malheur pour la France. Mais pour lui, en quittant ce monde, il a emporté la consolation d'avoir, dans une vie exemplaire, servi avec une égale fidélité Dieu et la patrie.

Après le maréchal Niel, le portefeuille de la guerre tomba entre des mains incapables ; l'opposition combattit le nouveau système militaire et le rendit tellement impopulaire que la majorité n'osa voter pour la garde mobile qu'une somme insignifiante. Aussi, lorsque la guerre éclata, la garde mobile n'existait-elle que sur les rôles des mairies. Qu'en cet état d'infériorité de l'armée française, il y eut imprudence et danger à faire la guerre, les

événements ne l'ont que trop prouvé. Que M. Thiers, soucieux de sa mémoire, ait décliné toute responsabilité, cela ne l'exonère pas du fait, d'avoir, par son opposition, empêché la reconstitution de l'armée française sur les bases proposées par M. le maréchal Niel, avec l'assentiment de tous les militaires un peu éclairés. Certes M. Thiers n'a pas contribué à la déclaration de la guerre de 1870 ; il a prédit que de cette guerre dépendait peut-être la destinée du pays ; il a fait pour prévenir une témérité de la part de Napoléon, ce que Louis Philippe avait fait, plus heureusement en 1840, pour l'empêcher, lui, M. Thiers, de commettre la même témérité. Tout cela est vrai. Mais il est également vrai que si l'armée française, au jour de la déclaration de guerre, se trouvait inférieure en nombre, inférieure en armements, inférieure en administration à l'armée prussienne, c'est parce que M. Thiers, dirigeant les républicains, avait fait refuser au gouvernement, par crainte du militarisme, les hommes et l'argent nécessaires pour organiser des forces militaires égales à celles de la Prusse. Quelque grands, quelque louables, si l'on veut, qu'aient été les efforts de M. Thiers pour faire obstacle à la déclaration de guerre, la responsabilité de s'être opposé à la réforme de l'armée française reste à sa charge, et par voie de conséquence une part de responsabilité lui revient dans les désastres de la France.

Quel eût été le sort de la guerre si le projet du maréchal Niel eût été adopté et mis à exécution ? C'est le secret de Dieu. Mais ce qui n'est un secret pour personne, c'est que, moins nombreuse et moins bien équipée que l'armée prussienne, l'armée française a été battue, et que son infériorité provenant du refus d'hommes et d'argent fait au ministre de la guerre, en 1867 et 1868, par l'opposition dont M. Thiers était le chef au Corps Législatif.

Le 4 août, la division Douay avait été défaite à Wissembourg ; le 6, le maréchal de MacMahon avait perdu la bataille de Reischoffen ; le 7, le général Frossard avait été battu à Spicheren. Convoqué extraordinairement, le Corps législatif se réunit le 9. Dans la séance du 11, M. Thiers monta à la tribune pour expliquer la cause de ces revers. "Quelle en est donc l'explication ?" dit-il. C'est que la Franpe n'était pas prête. Il y a quinze jours, je n'ai pas tout dit, je ne pouvais pas tout dire. J'avais la preuve formelle que la France n'était pas prête. Non la France n'était pas prête, et il importe qu'on le sache. C'est la seule explication de notre échec. Ça été le plus grand motif de mon opppsition à la guerre. Non ! nous n'étions pas prêts ; je l'ai dit à tous les ministres, et c'est pour cela que j'ai vu avec tant de douleur voter la guerre."

A qui la faute si la France n'était pas prête ? A l'opposition, qui dirigée par M. Thiers, avait fait avorter le projet de réorganisation de l'armée par le maréchal Niel. Echo de l'opposition parlementaire, la presse libérale doit aussi porter une lourde part de cette faute ; car, en répandant dans le peuple les idées de pactes fraternels entre les nations s'embrassant au milieu de la paix universelle, cette presse avait affaibli les anciennes traditions militaires et patriotiques au profit de l'égoïsme et de l'amour du bien-être. La communication de M. Thiers au Corps législatif ne peut être envisagée que comme une tentative pour se justifier de son opposition. " Je savais, dit-il que nous n'étions pas prêts ; je l'ai dit à tous les ministres. Malgré mes avertissements la guerre a été déclarée." Cela signifie : j'ai donc fait tout ce que je pouvais ; je suis exempt de blâme.

Cependant M. Thiers n'avait pu être éclairé comme par une illumination soudaine sur l'état de l'armée. Comment expliquer que, lui, qui prévoyait depuis longtemps les desseins de la Prusse, se soit opposée à la refonte de l'armée, et que, sachant que la France ne serait pas prête, il ait, pendant trois ans, mis en œuvre son influence et celle de ses amis pour empêcher les améliorations demandées par les officiers les plus expérimentés ? Chercher à détourner d'une guerre inévitable, le gouvernement entrainé par les passions populaires, c'était perdre son temps ; M. Thiers le savait bien. Mais dire très haut qu'il s'était dévoué à cette œuvre, M. Thiers savait bien que c'était se dégager et engager les autres. En effet, si ce n'était pas pour se dégager d'une responsabilité génante, à quoi servait-il à M. Thiers de dire par deux fois devant le Corps législatif : " Nous n'étions pas prêts ; ce n'est pas ma faute si l'on a fait la guerre ; car j'ai prévenu que nous n'étions pas prêts, afin qu'on ne la fit pas." Ce stratagème a réussi. " On sait, dit la biographie citée plus haut, on sait le cas que fit la majorité des sages et prophétiques conseils de M. Thiers." Mais ce qu'on ne sait pas, ou du moins ce qu'on ne se rappelle pas, c'est que M. Thiers ne fut ni sage ni prophète le jour où il fit refuser au maréchal Niel les soldats et l'argent nécessaires pour que la France fut prête.

Dans la séance du Corps législatif tenue pendant la nuit du 3 au 4 septembre, M. Jules Favre déposa un projet de loi, signé par lui et vingt-six de ses amis, déclarant Napoléon et sa dynastie déchue du trône. Il ne fut pas statué sur ce projet ; la séance fut renvoyée à midi. A la reprise de la séance, M. Thiers, avec l'assentiment de quarante-cinq autres députés, déposa un contre-projet ainsi conçu : " Vu les circonstances, la Chambre nomme

une commission de gouvernement et de défense nationale. Une constituante sera convoquée aussitôt que les circonstances le permettront." C'était, mais en d'autres termes que ceux employés par M. Jules Favre, prononcer la déchéance de Bonaparte. Le projet de M. Thiers était conçu de manière à donner satisfaction aux plus impatients, en laissant subsister la Chambre ; il fut renvoyé à une commission. Mais, à trois heures, la République était proclamée. Ce fut inutilement que la Chambre adopta le projet Thiers et envoya des commissaires à l'Hôtel de Ville. Le gouvernement provisoire, qui s'y était constitué, fit seulement faire une démarche auprès de M. Thiers pour l'inviter à se joindre à lui. " Mais, dit un écrivain, l'habile homme d'Etat comprit que son jour n'était pas venu."

IV

" Après le 4 septembre, lit-on dans la biographie déjà citée, M. Thiers refusa d'entrer dans le gouvernement de la défense nationale ; mais il accepta de sonder l'Europe en notre faveur. Ses tentatives furent infructueuses et il revint en France vers la fin d'octobre 1870. Il tenta à plusieurs reprises de négocier avec M. de Bismark, au nom du gouvernement de la Défense, un armistice que la Prusse était sur le point d'accepter, lorsqu'éclata l'insurrection du 31 octobre. Le 29 janvier, un armistice conclu par les soins de M. Thiers mit fin aux hostilités et permit de convoquer une assemblée nationale chargée de se prononcer sur la continuation de la guerre."

Tout le monde se rappelle l'espèce de pèlérinage à toutes les cours d'Europe accompli par M. Thiers. Il en revint comme il y était allé, ayant reçu, il est vrai, un accueil très flatteur pour sa personne, mais ne rapportant que des souhaits platoniques en faveur de la France. M. Ordinaire a révélé, dans une brochure récente, que M. Gambetta reprochait grossièrement à M. Thiers le mal qu'il avait fait en allant quémander, de chancellerie en chancellerie, une assistance dont le refus eut pour effet de rendre M. de Bismark plus exigeant.

L'armistice négocié par M. Thiers ayant été signé, des élections générales eurent lieu le 8 février. Comme M. Thiers avait ouvert et conduit les pourparlers avec les Prussiens, il parut être mieux à même qu'un autre de négocier la paix définitive ; il fut élu dans vingt six départements.

Les admirateurs de M. Thiers tirent une grande gloire pour lui

de ces nombreuses élections simultanées ; ils les attribuent à la popularité qu'il avait conquise en s'opposant à la guerre. La *notoriété*, non pas la " popularité," fut la cause des vingt-six élections de M. Thiers ; elles furent bien moins une marque de reconnaissance envers l'homme d'Etat que le résultat d'un calcul intéressé des électeurs, choisissant un homme d'affaires habile pour conclure la paix. Pas un des électeurs qui votèrent pour M. Thiers au 8 février ne songea un seul instant à élire le futur président de la future République. Avant tout il fallait s'occuper d'affaires ; c'est dans cet esprit que furent faites les élections.

Cette manière de juger n'est pas poétique ; il y en a de certains qui la trouveront fausse ou tout au moins entachée d'esprit de parti. Mais tout jugement est sujet à reproche de la part de ceux dont il contrarie les idées. C'est pourquoi, convaincu de ne pas manquer à la vérité, on peut maintenir qu'on fit, au 8 février, des *élections d'affaires* bien plus que des *élections politiques*, et que, au regard de la *politique*, les vingt-six élections de M. Thiers n'eurent point la signification qu'on leur a attribuée postérieurement. Dans tous les cas, ces élections n'étaient pas une manifestation en faveur de la République. En effet, la grande majorité des élus le même jour que M. Thiers se composait de monarchistes. La République est sortie plus tard des supercheries de M. Thiers ; elle n'était pas désirée par le pays, tant s'en faut qu'au contraire, car il trouvait avoir payé trop cher les dragées de baptême du 4 septembre.

Ce fut avec le titre de chef du pouvoir exécutif que M. Thiers ouvrit, au nom de l'Assemblé nationale, les négociations officielles avec les Prussiens. Mais trouvant que ce titre était trop vague et qu'il n'indiquait pas suffisamment l'existence d'un gouvernement régulier, M. Thiers obtint bientôt de l'Assemblée l'autorisation d'ajouter aux mots de " chef du pouvoir exécutif " ceux " de la République française." Il faisait ainsi donner une sanction légale au forfait du 4 septembre et une amnistie aux criminels qui l'avaient commis : du même coup, il prenait des arrhes sur la future présidence qu'il convoitait. La République française, légalisée en tête des protocoles diplomatiques, avait acquis possession d'état. Puisque son existence était constatée, il lui fallait un président ; or ce président existait, lui aussi, en la personne de M. Thiers. Tel fut le calcul qu'il poursuivit dès le premier jour de l'Assemblée nationale ; et, à force de manœuvres parlementaires, ce calcul aboutit à la constitution Rivet, votée le 31 août 1871. Aux termes de cette loi, M. Thiers recevait le titre de président de la République avec des pouvoirs d'une durée égale à celle de l'Assemblée. C'est ici le lieu de se rappeler les paroles de Campefigue :

" M. Thiers se croyait seul capable de diriger les affaires du " pays. "

Mentionnant seulement l'insurrection de la Commune de Paris, le biographe, déjà cité, énumère les principaux actes de M. Thiers parmi lesquels " ce gigantesque emprunt de *trois* milliards qui fut " quatorze fois couvert."

Au lendemain de désastres inouis, le genou de l'ennemi sur la gorge, la France avait besoin d'argent pour payer l'indemnité monstrueuse que lui extorquait la rapacité du Prussien. La France fit appel au crédit public. Elle demanda trois milliards ; on lui en offrit quarante deux. Ces offres ne furent point, comme le prétendent les républicains, une sorte d'offrande à la République, ayant conquis l'estime et la confiance de l'Europe. Cependant, à les entendre, les prêteurs seraient restés chez eux, si M. Thiers, malgré son habileté financière, n'eût parlé au nom de la République. Il est dommage pour les Républicains, que M. Thiers ait tenu un langage bien différent du leur, en annonçant, dans la séance du 20 juin 1871, l'emprunt qu'il fallait faire pour payer les frais de la guerre et l'indemnité aux Prussiens. Dans le discours qu'il prononça, M. Thiers fit les plus grands efforts pour rassurer les capitalistes en condamnant la politique " des fous furieux." En outre quelle que fut la confiance qu'il eût en lui-même, il donna aux capitalistes, comme garantie de leur argent prêté, l'Assemblée nationale, qui, dit-il, n'a voulu qu'une chose : " Oter la France des mains de certains républicains." Après avoir reproché aux hommes du 4 septembre l'emploi des moyens les plus mal conçus qu'on ait employés à aucune époque, dans aucune guerre, M. Thiers poursuit en ces termes :

" Oui, messieurs, nous étions tous révoltés, je l'étais comme vous tous contre cette politique de fous furieux qui mettait la France dans le plus grand péril."

Quels étaient les fous furieux ? M. Gambetta et les radicaux à sa suite.

" Pour continuer cette politique insensée on avait l'audace de vouloir ôter au pays l'exercice de ses droits ; on ne voulait pas qu'il y eût une Assemblée."

Qui avait cette audace ? M. Gambetta et les radicaux à sa suite.

' Pour moi, j'ai lutté autant qu'on le pouvait à Tours et à Bordeaux, contre cette prétention *anti-nationale*, *atroce* par ses résultats, *arrogante*, *insolente*, de vouloir, à quelques-uns qu'on était, se substituer à tous, contre la France elle-même, quand il s'agissait de son salut."

Qui avait cette prétention *anti nationale*, *atroce*, *arrogante*, *inso-*

lente, de se substituer à la France ? M. Gambetta et quelques radicaux à sa suite.

M. Thiers ayant déclaré qu'il ne sait quelle puissance a éclairé des aveugles qui voulaient pousser la France dans un abîme encore plus profond que celui où elle était tombée, dit : " L'Assemblée a été convoquée."

Quels étaient ces aveugles ? M. Gambetta et les radicaux à sa suite.

" La France, dit M. Thiers, librement consultée, plus librement qu'elle ne l'a jamais été, répondant plus librement qu'elle n'a jamais répondu, vous a envoyés ici."

Or quelle avait été la réponse de la France, libre de la pression des révolutionnaires et des francs-maçons ? Elle avait affirmé la Monarchie contre la République. Nous verrons comment cette affirmation a pu se changer en une négation.

" Alors continue M. Thiers, vous avez songé à une seule chose, à enlever le pouvoir aux *hommes aveugles*, aux *despotes* qui prétendaient retenir la France dans leurs mains."

Quels étaient ces aveugles et ces despotes ? M. Gambetta et les républicains.

" Oui, dit encore M. Thiers, vous n'avez voulu qu'une chose : Oter la France des mains de certains républicains "

Quels étaient ces certains républicains ? M. Gambatta et les républicains dans les rangs desquels se sont recrutés les 363 de la dernière chambre.

" Ceux, dit M. Thiers en terminant, qui ont fait la guerre nous ont condamnés à la dépense nécessaire de 4 milliards, ceux qui l'ont prolongé trop tard ont doublé le désastre et la dépense. Je le dis pour être complètement juste."

Quels sont ceux qui ont, en prolongeant la guerre, doublé le désastre et la dépense ? M. Gambetta et les républicains dans les rangs desquels se sont recrutés les 363 de la dernière Chambre.

Comme on le voit, M. Thiers n'épargne pas les paroles dures et sanglantes envers les républicains pour donner confiance aux capitalistes. " Prêtez votre argent sans crainte, car l'Assemblée a ôté la France des mains des *fous furieux*, des *arrogants*, des *insolents*, des *aveugles*, des *despotes*." C'est à quoi se résume son discours.

Les républicains n'ont rien perdu de leur *folie*, de leur *arrogance*, de leur *insolence*, de leur *aveuglement*, lorsqu'il disent, aujourd'hui, que c'est à la République qu'il faut reporter le succès de " ce gigantesque emprunt quatorze fois couvert. Ils font bien, cela est vrai, une part à M. Thiers dans ce succès, mais une part commune avec la République du 4 Septembre. Jamais mensonge n'a été plus

audacieux, car il est impossible de répudier, plus énergiquement que ne l'a fait M. Thiers, toute solidarité avec la politique des républicains; et il a répudié cette politique pour attirer les prêteurs. Croit-on que si M. Thiers se fut présenté, ayant M. Gambetta à sa droite, Garibaldi à sa gauche et les 363 radicaux pour cortége, il eut trouvé toutes les bourses ouvertes? Une pareille supposition ne serait que ridicule. Si les capitaux ont afflué c'est parce que l'Assemblée nationale, composée en grande majorité d'hommes d'ordre représentant réellement la France honnête, laborieuse, économe, offrait aux capitalistes la quadruple garantie de l'ordre, de l'honnêteté, du travail et de l'économie. Sans amoindrir la part qui revient à M. Thiers dans la réussite de l'emprunt, il n'est que juste de donner à l'Assemblée nationale la part qui lui est due. C'est ce que ne font pas les républicains, à preuve le biographe déjà cité, disant: "Sa préoccupation constante, (de M. Thiers) celle qui le fit passer sur tout le reste, qui le détermina à reprendre à plusieurs reprises sa démission donnée à la suite de désaccords avec l'Assemblée, fut d'assurer la libération de la France et d'anticiper même sur l'époque fixée pour le paiement de l'indemnité et l'évacuation du territoire." Or, l'Assemblée, qui est représentée dans ces lignes comme suscitant des difficultés à M. Thiers, a, au contraire, secondé ses efforts avec le plus grand patriotisme. S'il y a eu des désaccords entre eux, il n'en a jamais existé au sujet du prompt paiement de l'indemnité pour la prompte libération du territoire. C'est donc une supercherie de langage que de s'exprimer de façon à faire croire que l'Assemblée, manquant de patriotisme tandis que M. Thiers en avait le monopole, a contrecarré les mesures prises par ce dernier pour débarrasser la France de l'occupation étrangère, le plus tôt possible. Dans quel but cette supercherie a-t-elle été calculée? Tout uniment pour monter l'esprit populaire contre la monarchie et ses partisans, particulièrement contre les royalistes. Les libéraux perpétueront, tant qu'ils le pourront, l'odieuse calomnie qui consiste à dire que les Bourbons revinrent, en 1815, dans les fourgons des alliés contre la France. Or, représenter la royauté comme amie de l'Etranger, c'est une ruse des révolutionnaires pour rendre suspect au peuple, le roi dont la mission est de tuer la Révolution. C'est cette besogne honteuse que fait, avec une plate hypocrisie, le biographe qui donne à M. Thiers et à la République tout le mérite de la libération du territoire, comme si M. Thiers, lui-même, n'eut pas pris le soin de se rattacher à l'Assemblée et de répudier les républicains.

Certes, le succès qu'a eu l'emprunt est un fait remarquable; mais les radicaux exagèrent outre mesure en faisant de ce succès

une sorte de miracle républicain. M. Thiers, lui, ne doutait pas qu'un peuple, son présent fut-il obéré et son avenir incertain, ne trouvât des milliards à emprunter en faisant appel au crédit. C'est du moins dans ce sens qu'il répondit à M. Rouher qui considérait comme un miracle le placement de deux emprunts piémontais, lorsque le Piémont, en déficit, n'offrait que des garanties illusoires dans le présent et problématiques dans l'avenir. Le gouvernement piémontais avait cherché à augmenter l'impôt, mais il n'avait pu lui faire rendre que 600 millions, et le budget, dans les années les moins élevées, était d'environ un milliard. Il fallut donc emprunter. "Alors, dit M. Thiers, on a eu recours au crédit, et, quoique M. le ministre d'Etat regarde cela comme un miracle, tout le monde trouve aujourd'hui à faire des emprunts."

Même après ses désastres, la France offrait aux prêteurs d'argent bien plus de garanties que n'en offre encore le gouvernement de Victor Emmanuel, après avoir volé le bien d'autrui. Regarder comme un miracle que la France ait, dans des circonstances très critiques mais momentanées, trouvé des prêteurs plus qu'il n'en fallait, c'est, de la part des républicains, mettre en doute les immenses ressources, l'honnêteté, l'honneur de la patrie.

A. DE B.

(*a continuer*)

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE.

1640-1665.

.....Ici commence, pour la colonie trifluvienne et pour tout le Canada, une époque effroyable, durant laquelle nos pères deployèrent un tel courage et résistèrent à tant de maux qu'on la désigne spécialement sous le nom de " temps héroïques." Elle va de 1640 à 1665.

A son début, le poste des Trois-Rivières nous apparait comme le plus avancé, le plus exposé sur le Saint-Laurent. Vers sa fin, Montréal partage avec lui le danger, un danger qui va toujours grandissant et qui aurait emporté tous les établissements du pays sans l'arrivée tardive mais salutaire des troupes de France.

La chronique de Québec et celle de Montréal ont été écrites. Rassemblons les matériaux qui peuvent servir à dresser celle des Trois-Rivières

I

C'est dans l'automme de 1634 que le fort fut bâti et la mission fondée d'une manière permanente. Cinq ou six colons s'y établirent vers le même temps. Il faut y ajouter les Révérends Pères Jésuites, leurs domestiques, le gouverneur, les employés de la traite, quelques soldats et de nouveaux colons pour atteindre, en 1637, le chiffre de soixante et dix âmes. Ce groupe ne paraît pas s'être accru de 1637 à 1641, si ce n'est par les naissances, de sorte qu'il n'était à cette dernière date que de quatre-vingts âmes. Ce calcul est au plus bas puisqu'il n'embrasse que le personnel que j'ai constaté, laissant une marge pour les renseignements encore inconnus. La population blanche de tout le Canada, en 1640, n'était que d'à peu près deux cents âmes.

La France, engagée au plus fort de la guerre de trente ans, tenait six armées en campagne et ne se donnait pas de souci au sujet du Nouveau-Monde. Dans les Pays-Bas, dans l'est de son

territoire, en Allemagne, en Italie, en Espagne, sur la Méditerranée, elle était partout victorieuse. Condé et Turenne lui gagnaient des batailles. Louis XIII et Richelieu s'éteignaient. Louis XIV était au berceau. Mazarin allait se faire connaître.

A quinze cents lieues de Paris, par delà l'océan, sur les bords d'un fleuve sauvage, où règne un climat rigoureux, perdus au milieu de peuplades féroces, il y avait une poignée de Français dispersés de Terreneuve à Québec, et songeant, malgré tous les obstacles, à fonder dans ce dernier lieu le siége d'une grande colonie.

De tontes les gloires de Condé reste-t-il quelque chose d'aussi beau que l'œuvre des compagnons de Champlain, œuvre qui s'accomplissait inaperçue ?

Mais au-delà de Québec même nous venons de voir s'avancer les colons intrépides et s'y fixer. Rien n'arrête leurs entreprises, ni le Sauvage, ni les glaces, ni la distance. Cette petite phalange, prêtres, défricheurs, soldats, ouvriers, traiteurs, est enfermée par les neiges et les frimas durant la moitié de l'année, à trente lieues de Québec, le poste le plus voisin, et, sentinelle perdue de la civilisation qui n'ose pas encore jeter son avant-garde au-delà du lac Saint-Pierre, elle ne compte que sur elle-même pour se maintenir au poste de l'honneur.

Entourés de forêts immenses, coupés dans leurs communications, obligés de vivre à même les provisions apportées de France, ces braves gens avaient de plus à redouter la hache de l'Iroquois, qui, sans relâche, répandait la désolation autour d'eux.

Les paisibles habitants des bords du fleuve se figureraient difficilement l'existence précaire, l'isolement, les dangers continuels auxquels leurs ancêtres étaient en proie, dans ces mêmes lieux, il y a deux cents quarante ans. Dans ces campagnes fertiles et riantes où règnent la quiétude et le contentement, qui pourrait retrouver la trace sanglante des longs combats de nos aïeux ? Hélas ! leurs travaux sont à peine connus, à peine compris.

> " Près de la borne où chaque champ commence,
> Aucun épi n'est pur de sang humain ! "

a dit le poëte. Quelle semence ce sang généreux a produit !

II.

Les nations sauvages s'étaient habituées, de longtemps, à faire des Trois-Rivières un lieu de rendez-vous pour la pêche, la chasse, surtout la traite avec les blancs, mais les tribus les plus voisines,

celles des Attikamègues, qui habitaient le haut Saint-Maurice, furent les dernières à fréquenter le poste, ce qui eut lieu à partir de 1638, où elles commencèrent à embrasser le christianisme.

La même année, quelques Algonquins de l'île des Allumettes commencèrent " un désert," aux Trois-Rivières en vue d'y cultiver du blé d'inde.

Ces préparatifs pour l'avenir donnaient un surcroit d'importance au poste, mais aussi devaient bientôt lui attirer de terribles dangers.

Les Algonquins de l'Ile des Allumettes et ceux de la Petite-Nation, tous de la rivière Ottawa, fréquentaient les Trois-Rivières en grand nombre. Ils voyageaient par les cours d'eau abondants qui coupent les terres entre l'Ottawa et le Saint-Maurice. Dès 1613, Champlain écrit que la rivière Gatineau, qui se décharge dans l'Ottawa (en face de la capital fédérale) vient du nord, où se tiennent des peuplades algonquines, et qu'elle va tomber dans le Saint-Laurent aux Trois-Rivières, formant comme une grande île de près de quarante lieues,—ce qui est assez exact puisque d'Ottawa si l'on va aux Trois-Rivières soit par la Gatineau et le St. Maurice, soit par la rivière Ottawa et le St. Laurent, on cotoye une terre qui a bien quarante lieues d'une extremité à l'autre. Champlain ajoute : " Quelques fois ces peuples passent par cette rivière (la Gatineau) pour éviter les rencontres de leurs ennemis, sachant qu'ils ne les recherchent en lieux de si difficile accès."—On verra, en 1650, que les Iroquois iront " rechercher " les malheureux restes des nations algonquines jusqu'aux territoires du nord. Saint-Amasquine, poste situé sur le Saint-Maurice, un peu plus haut que la Grande-Anse, non loin de la Petite-Batiscan, était, dit la tradition, une étape pour ceux qui voyageaient des Trois-Rivières à l'Ottawa par la Gatineau. Des combats ont dû s'y livrer ; de fait on y voit des traces de fortification.

Par ces voies détournées, on expédiait des lettres jusqu'aux grands lacs du Haut Canada. Le 27 avril 1639, le Père François Dupéron, écrit de la baie Georgienne à son frère qui est à Rome : " Doresnavant, je ne vous manderai des nouvelles que des Hurons, car pour celles des Montagnais et Algonquins, nous n'en recevons les nouvelles que par la Relation imprimée qui nous est envoyée de France d'année en année. Vous pouvez faire réponse à mes lettres ; pour moi, il me faut une année entre deux, à raison que les Hurons descendent d'ici aux Trois Rivières à même temps que les navires y arrivent de France." Par conséquent, le Père Dupéron, qui se trouvait dans le haut Canada, ne recevait des nouvelles des tribus du bas Canada que par les lettres des Pères de sa Compagnie, expédiée chaque automne des Trois-Rivières et de Québec

en France, imprimées là, pouis renvoyées sous cette dernière forme dans la Nouvelle-France, de manière que son frère, à Rome, pouvait apprendre ces nouvelles avant lui-même qui était au Canada. Un autre Père avait bien raison de dire que les communications avec les grands lacs étaient des routes plus difficiles à tenir que le chemin de Paris à Orléans. Nous avons changé tout cela, comme disait Molière.

Les Algonquins des Trois-Rivières allaient en traite vers les tribus Attikamégues, dont la résidence ordinaire était dans le voisinage du lac St. Thomas, et qui, à leur tour, échangeaient les objets de fabrique européenne qu'elles obtenaient ainsi, chez des peuples situés encore plus loin, dans uu pays si froid que les arbres y étaient rabougris et ne fournissaient pas même l'écorce nécessaire à la confection des canots,—ils obtenaient ces produits des peuplades plus favorisées sous ce rapport.

L'état florissant de la mission des Trois-Rivières, où les Algonquins séjournaient et se rassemblaient en nombre, donnait une certaine importance à ces transactions. Les nations les plus reculées vers le nord s'y virent attirer pour le temps de la belle saison. Outre la chasse et la pêche et un climat plus agréable que celui de leurs forêts natales, elles rencontraient les mille objets que la civilisation procurait aux Français et qui s'échangeaient pour des fourrures.

Les Attikamègues avaient promis de se rapprocher des Trois-Rivières, mais la crainte des Iroquois, ennemis de tous ceux qui fréquentaient les Français, les en tenaient éloignées. Pourtant on fondait toujours des espérances sur leur conversion en masse, car " ils sont des agneaux " tandis que " les Hurons et les Algonquins et Iroquois sont des loups."

Dès la fondation du fort, la pensée des R. P. Jésuites s'était dirigée vers l'établissement d'une colonie de Sauvages chrétiens où de ceux qui se montreraient disposés à le devenir, comme il en existait dans l'Amérique du sud sous la direction des religieux de leur Ordre. Ce but, poursuivi pendant des années avec une persévérance admirable et au prix de nombreux sacrifices, ne devait jamais être atteint.

Les Algonquins de l'Isle qui avaient commencé un défrichement auprès du fort invitaient avec instances les Attikamègues à se joindre à eux, mais ceux-ci prièrent le Père Buteux de ne point les associer ensemble, vu qu'ils différaient de caractère et de langage. Le Père leur proposa de les établir à une lieu du fort, sur les rives du Saint-Maurice ; ils s'engagèrent à en parler dans leur pays. C'était dans l'été de 1639. L'année suivante, ils apportèrent

réponse que cela leur était impossible. La crainte des Iroquois était leur unique excuse. N'étant pas d'un esprit belliqueux, ils voulaient vivre en paix et ne pas trop s'approcher des localités où pouvaient se répandre les Iroquois, qui n'avaient pas encore dirigé leurs courses vers le nord, contre eux. Nous verrons plus loin qu'ils redoutaient non sans motif de s'attirer la colère des Cinq Nations.

III

La carte de 1632 de Champlain, dont les renseignements sont de 1637 à peu près, ne porte pas la marque qui signifie " habitation française " ni aux Trois-Rivières ni autour du lac Saint-Pierre. On ne voit pas cette indication au-dessus de Québec.

Dès 1632, dit Charlevoix, il y avait aux Trois-Rivières un commencement d'habitation. Ces mots indiqueraient que, à la nouvelle de la reddition du pays, cette même année, les Français s'empressèrent de se créer des établissements stables.

En consultant les écrits de cette époque, on peut croire que les débuts de la colonisation des Trois-Rivières remontent jusqu'à 1617, mais l'élan ne fut pris qu'en 1633.

" La situation du lieu, dit Charlevoix, jointe au grand commerce qui s'y faisait, engagea quelques Français à s'y établir, et la proximité de la rivière des Iroquois (Sorel) obligea les gouverneurs-généraux (Champlain) à y bâtir un fort (1634) où ils entretenaient une bonne garnison et qui eut d'abord son gouverneur particulier, aussi ce poste fut, dès lors, regardé comme l'un des plus importants de la Nouvelle-France."

Son importance, ajoute-t-il, était déjà considérable en 1640, ce qui veut dire que le commerce des pelleteries s'y fortifiait et que les colons n'y manquaient pas.

De ces derniers nous connaissons Jean Godefroy, Jacques Hertel, LeNeuf de la Poterie, LeNeuf du Hérisson, Jean Nicolet, Sébastien Dodier, Jean Sauvaget, François Marguerie, Guillaume Isabel, Guillaume Pepin, Etienne de Lafond, Bertrand Fafard, Pierre Blondel et Christophe Crevier. C'est, à peu près, le quart de tous les chefs de famille demeurant alors dans la Nouvelle-France.

De 1617 à 1640, les Trois-Rivières devaient être ce que sont aujourd'hui les postes du nord-ouest. Les circonstances de la fondation sont identiques. Une série de missions s'établit d'abord au rendez-vous habituel des chasseurs indiens et des trafiquants blancs, et quand le lieu paraît convenir également aux deux intérêts qui s'y dirigent, le missionnaire fonde la chapelle, l'église, la

" résidence," les traiteurs bâtissent le fort ou " habitation," et quelques colons se groupent alentour.

La grande traite de la Nouvelle-France se fit aux Trois-Rivières à partir de la fondation du fort (1634) et ne commença à se partager avec Montréal qu'en 1655. Le dépôt principal des marchandises européennes était cependant à Québec d'où on les apportaient au magasin des Trois-Rivières, selon le besoin ; aussi se trouve-t-on bien embarrassé à la suite de l'incendie en 15 juin 1640 qui dévora, à Québec, presque tous les articles de traite envoyés de France.

De 1640 à 1656, cette époque critique, l'histoire du Canada est en quelque sorte concentrée aux Trois-Rivières par l'importance immédiate des événements qui s'y déroulent.

Québec ne fut jamais pour les Montagnais et les Algonquins un poste aimé. Quand aux Iroquois, ils ne paraissent pas même s'en être occupé durant un siècle qu'ils furent en hostilité contre les Français. Montréal eut la bonne fortune de se trouver d'abord assez peu en but aux coups de ces ennemis qui s'acharnèrent sur les Trois-Rivières, et elle grandit juste à point pour s'emparer de la traite de l'ouest qui, avant 1655, passait à sa porte pour descendre aux Trois-Rivières.

Dans l'été de 1640 un Père Jésuite écrit : " Nous avons une église de Sauvages aux Trois-Rivières qui, pour être plus jeune que celle de Sillery, n'a pas encore tant de force. ...Plusieurs Algonquins se présentent pour s'arrêter aux Trois-Rivières, mais nous manquons de bras."

Les baptêmes de Sauvages au régistre de la paroisse sont au nombre de quarante et un cette année, presque tous en novembre et décembre, ce qui s'explique par les faits suivants :

Sauf une alerte au printemps, et qui n'eut pas de suite, le poste n'avait point été inquiété par les Iroquois durant l'année, lorsque, sur la fin de l'automne, on eut connaissance que quatre-vingt dix Agniers s'étaient répandus sur les bords du fleuve, depuis Montréal jusqu'aux Trois-Rivières, où une soixantaine de ces marraudeurs capturèrent quelques Sauvages alliés des Français, ce qui jetta l'alarme partout et força les familles indiennes de se réfugier parmi les gens de la bourgade.

Bientôt, cette situation se compliqua par l'enlèvement de deux Français qui jouissaient de beaucoup de considération aux Trois-Rivières et dans tout le pays.

IV

Thomas Godefroy, surnommé Normanville, venu jeune dans la colonie, homme de courage et de dévouement que l'on rencontrait partout où il y avait un service à rendre, était frère de Jean Godefroy que l'on peut regarder comme le colon qui a le plus contribué à attirer aux Trois-Rivières le premier groupe de familles tirées de la Normandie.

François Marguerie, l'un des plus beaux types canadiens de cette époque, versé comme Normanville dans les langues Sauvages, et l'esprit plein de ressources, était interprête des Trois-Rivières.

Avec l'aventure de ces deux hommes, s'ouvre la série des luttes qui durèrent vingt-cinq ans et qui font le sujet de la présente Chronique.

Ils avaient quitté le fort, vers le 20 février 1641, pour aller à la chasse dans un endroit où ils ne comptaient pas rencontrer d'Iroquois, mais ceux-ci, qui, avec une patience sans borne, se tenaient embusqués aux abords de la place depuis des semaines, les suivirent à la piste de leurs raquettes et les surprirent la nuit. Tous deux étaient d'une bravoure reconnue. Ils songèrent à se défendre, et ils tenaient déjà chacun un ennemi, l'épée et l'arquebuse sur la gorge, lorsque, se voyant entourés par tout un parti de guerre, ils changèrent subitement de tactique et se rendirent à discrétion. Leur expérience consommé leur sauva la vie par ce seul mouvement. Assaillis par deux ou trois individus, ils auraient pu les traiter en meurtriers et ne leur accorder ni n'attendre d'eux aucun quartier, mais tombés aux mains d'une troupe, ils savaient que leurs personnes prenaient la valeur d'une rançon, ce qui valait mieux. D'ailleurs les Iroquois les connaissaient tous deux, et leur prise venait à point leur fournir une ressource dont ils comptaient se servir pour traiter avec les Français et amener ceux-ci à ne plus protéger les Algonquins. Trop faibles pour écraser les Français et les Algonquins réunis, les rusés Iroquois voulaient les détacher les uns des autres, afin de les détruire ensuite à tour de rôle. Ils se gardèrent donc de maltraiter les deux prisonniers et les conduisirent dans leur pays, où ils parvinrent après dix-huit jours de marche. Le reste de l'hiver fut tranquille aux Trois-Rivières.

Le 5 juin, sur le point du jour, on signala vingt canots iroquois un peu plus bas que le fort. En même temps, il en parut d'autres au milieu du fleuve. Tous étaient remplis de guerriers. La place était bloquée du côté de l'eau. Du fort, situé sur le tertre appelé le Platon, il était facile d'embrasser d'un coup d'œil les mouvements des Iroquois. L'alarme fut sonnée et tout le village fut sur pied en

un instant. Un canot algonquin qui, sur ces entrefaites, sortit du Saint-Maurice, tomba aux mains des Iroquois à la vue des habitants, qui ne pouvaient lui porter secours.

Le village, placé tout près du fort, sur un plateau presqu'aussi élevé que le Platon, ne paraît pas avoir été palissadé à cette époque. Du côté du fleuve il avait pour rempart le flanc même de l'éminence, mais sur deux faces,—nord et nord-ouest,—la forêt et quelques champs cultivés n'offraient aucun moyen de résistance. Près du fort il y avait quelques pièces de canon qui pouvaient être utilisées sur tous les points du Platon, mais le Platon lui-même n'avait pour le protéger que son élévation, sans aucune muraille. Une fois parvenu au sommet, l'ennemi se serait trouvé en face du fort, qui était entouré d'un fossé sec que l'on traversait sur un pont-lévi.

Comme on était sous le coup de la première surprise, un canot monté par un seul homme, portant un petit guidon en signe de paix, se détacha de la flottile et tira vers le fort. Le costume de cet envoyé le fit prendre pour un Sauvage mais sitôt qu'il fut à portée de la voix on vit que c'était François Marguerie. M. de Champflour gouverneur, descendit le recevoir à la grève qui forme l'extrémité actuelle de la rue dite du Platon, et comme ou avait cru Marguerie ou mort ou perdu à jamais pour ses compatriotes, ceux-ci l'entourèrent de marques d'amitié et de sympathies très-vives.

Normanville et lui, disait-il, n'avaient pas trop à se plaindre des Iroquois, car ils ne les avaient ni brûlés, ni torturés, ni battus, selon la coutume,—mais malgré cela leur vie avait été bien misérable, même pour des hommes de leur trempe endurcis aux fatigues et aux privations. Ayant été dépouillés d'une partie de leurs vêtements, ils avaient souffert du froid. Marguerie, qui écrivait français, anglais, latin et sauvage, traça sur une peau de castor, au moyen d'un petit bâton trempé dans de la suie délayée, un exposé de leur situation, priant les Européens qui liraient ces lignes de leur envoyer les objets dont ils avaient le plus pressant besoin. Ce singulier document fut porté à Albany par un Iroquois qui s'y rendait en traite, et les captifs eurent la consolation de recevoir au retour du messager, des chemises, des couvertures et de quoi écrire. Marguerie envoya à ses bienfaiteurs la narration de ses aventures ; on ne sait ce que devient cet écrit ; les Iroquois ne durent pas le faire parvenir, car ils refusèrent ensuite de se prêter aux communications des deux Français avec Albany.

Vers la fin d'avril, les Cantons s'armèrent pour une descente sur le Saint-Laurent. Ils étaient au nombre de cinq cents, dont trois cent cinquante s'avançaient comme on l'a vu, le 5 juin au matin, sous prétexte de parler d'amitié avec les blancs.

Marguerie était chargé de dire que les Algonquins et d'autres tribus qu'il désignait, ne serait pas compris dans les arrangements, —aussi quand il eut délivré son message, encouragea-t-il le gouverneur à refuser de s'entendre avec les Iroquois sur cette base.

Ceci réglé, une autre proposition fut soumise : libérer Normanville et Marguerie moyennant un cadeau de trente arquebuses, ce qui joint aux trente-six armes à feu que ces barbares possédaient déjà, et qui leur avaient été fournies par les Hollandais d'Albany, pouvaient les rendre formidables.

Refusez encore, dit Marguerie, qui jouait sa tête et celle de son compagnon.

On vit bien que tout cela n'était qu'une ruse de guerre de la part des Iroquois, et il eut été facile d'en prendre son parti, sans l'état précaire dans lequel se trouvait la place assiégée par une telle force. Il importait donc de gagner du temps, et pour cela, de parlementer.

Heureusement, avec des hommes comme Hertel, Nicolet Marguerie, Normanville, qui tous étaient sur les lieux, soit dans un camp, soit dans l'autre, l'entreprise n'était pas trop risquée. Il y avait plus d'adresse et d'habileté dans la tête de ces vieux coureurs de bois que dans celles des chefs Iroquois, sans compter que les quatre Français, initiés entièrement aux us et coutumes sauvages, en tireraient un parti avantageux. Le Père Ragueneau était aussi aux Trois-Rivières, on pouvait utiliser sa grande expérience, et même se servir de sa personne, car les Iroquois le respectaient et ne manqueraient pas de l'écouter.

On décida qu'il fallait ouvrir des négociations et employer les ressources de la diplomatie pour donner au gouverneur-général l'occasion d'arriver avec des renforts. Un canot partit pour Québec ; en même temps, Marguerie, accompagné d'un Français, retourna vers les Iroquois, et se conformant à l'art de parler et d'argumenter de ceux-ci, il leur prouva que le gouverneur-général avait seul le pouvoir de traiter de la paix, qu'un exprès partait pour le prévenir, et que M. de Champflour ne pourrait que leur donner le conseil d'attendre son arrivée. Tout cela était très-sage aux yeux des Iroquois, aussi rien ne semble leur avoir inspiré le soupçon d'un stratagème quelconque. Ils s'installèrent sur la rive nord du fleuve, à Sainte-Angèle de Laval aujourd'hui, et y firent des retranchements à leur manière.

Ils tenaient, cependant, à gagner la confiance des Trifluviens en leur persuadant que toutes les difficultés survenues depuis trente ans entre eux et les Français devaient cesser et qu'une paix solide, une existence tranquille en seraient la conséquence. C'est pour-

quoi ils envoyèrent non-seulement Marguerie cette fois, mais Normanville avec lui, supplier M. de Champflour de les aller visiter. Le Français que Marguerie leur avait amené restait comme ôtage de leur retour.

Ou laisser partir M. de Champflour et risquer de le voir enlever, ou envoyer des personnages représentant, réunis, une importance équivalent jnsqu'à la sienne, telle était l'alternative, car il ne fallait pas songer à leur adresser un refus !

Le Père Ragueneau et Jean Nicolot se dévouèrent.

Nicolet avait alors vingt-deux années de pratique parmi les sauvages et il était connu au loin plus que n'importe quel interprête. Sept années auparavant, il s'était rendu, par la rivière Wisconsin, à une vingtaine de lieues du Mississipi ; ce voyage l'avait placé au-dessus de toutes les réputations de son temps en ce genre. Il parlait les deux langues mères du Canada : le huron-iroquois et l'algonquin. Son influence sur les Sauvages était énorme. Ceux-ci lui avaient imposé le nom d'*Achina*, dit la *Relation* ; le Révérend Père Déléage, O. M. I., me dit qu'en écrivant *Achinini* ou *Achirinis* on aurait " homme encore une fois," ou mieux : homme deux fois," et en effet, Nicolet était deux fois homme aux yeux des Sauvages, puisqu'il parlait le français et tous les dialectes, et qu'il vivait avec une égale facilité sous le toit des blancs ou dans le *ouigouam* de la forêt.

Le Père Ragueneau et Nicolet firent les choses sur un grand ton, à la mode iroquoise. Discours pompeux, assurance d'amitié éternelle. On se tient dans cette poësie, les Sauvages exprimant le désir de voir une bourgade française dans leur pays jusque-là fermé aux blancs, et les Français leur disant que rien au monde ne leur causerait plus de joie. Trompeurs, trompés,—ainsi s'écoula la fin du premier jour.

Les Iroquois y furent pris complètement. Voyant les Français si empressés de s'accommoder avec eux, ils poussèrent la fourberie jusqu'à montrer aux Algonquins quelques désirs de se mettre en bons termes ensemble. Le lendemain, 6 juin, trois canots paradèrent devant le fort, approchant du rivage à la portée de la voix et feignant de ne rien craindre. Ceux qui les montaient échangèrent des propos doucereux avec les Algonquins, mais ces derniers refusaient ouvertement de croire ces manifestations d'amitié, et les tentateurs se retirèrent cachant leur dépit.

Cette seconde journée, moins critique que la première, et trois autres se passèrent dans l'espérance de voir arriver des secours de Québec.

BENJAMIN SULTE.

(*à continuer.*)

Journal d'une Religieuse Missionnaire au Fort Vancouver.

ASILE DE LA PROVIDENCE DES SAINTS ANGES, FORT VANCOUVER.

Ma Bonne et Chère Maman,

Avant mon départ de Montréal je vous promettais une longue lettre, dans laquelle vous vouliez retrouver toutes mes souffrances, privations et impressions de voyage. Je profite donc des premiers jours de mon arrivée à Vancouver pour venir dissiper toutes vos craintes par le récit de notre heureuse traversée. Mais, armez-vous de courage, pour remplir ma promesse comme l'exige votre sollicitude maternelle, je vous annonce une longue lettre, remplie de fautes et d'incorrections, car n'ayant pas le temps de revoir mes notes, je vous les envoie telles que je les ai prises expressément pour vous, assise pendant de longues journées dans les chars, bercée par les flots de la mer, sous le ciel brûlant de Panama, ou sous le toit plus paisible de la Providence à Vancouver. Ne vous attendez pas, toutefois, à de longues descriptions géographiques ou historiques sur les lieux où j'ai posé les pieds ; nos voyages à nous missionnaires, peuvent se résumer en deux mots ; arriver et partir, et nous n'en rapportons guère plus de connaissances que celles que nous avions auparavant acquises. D'ailleurs, tel n'est pas notre but. Aimer Dieu pour apprendre à le faire aimer ; savoir consoler pour soulager tous ceux qui souffrent, c'est là toute la science d'une sœur de charité et elle n'en ambitionne point d'autre.

Pour ne rien perdre des impressions de mon voyage, je commence mon récit la veille de mon départ, jour à jamais mémorable dans les annales de mes souvenirs, car, hélas ! c'était le jour des adieux ! Le matin, nous partîmes accompagnées de notre bonne Mère Supérieure pour les différentes communautés de la ville,

recevant partout avec l'accueil le plus sympathique, l'assurance que leurs vœux et leurs prières nous accompagneraient toujours. Mon cœur battait violemment en parcourant les rues de la ville, hélas ! je les avais déjà traversées si souvent, d'abord avec l'heureuse insouciance d'une enfant qui n'avait jamais connu que les joies et les douceurs du toit paternel, puis plus tard, sous l'habit plus grave d'une sœur de charité cherchant des pauvres ou des malades à soulager. N'y retrouvais-je pas en effet résumé toute ma vie de 21 ans. Jamais les édifices ne m'avaient paru si beau, le places publiques me semblaient des paradis terrestres. Nous nous dirigeâmes ainsi vers l'évêché, là nous attendaient de nouvelles émotions, c'était la demeure de nos pères ! Nous fûmes reçues au salon par Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Montréal et plusieurs des chanoines de l'évêché. Les paroles échangées furent courtes ; chacun se sentant ému. Enfin, Mr. Paré avec la bienveillance que vous lui connaissez nous conduisit au sanctuaire de la cathédrale où les magnifiques chasses de saint Zotique et de sainte Janvières se trouvaient ouvertes. Nous nous prosternâmes devant ces saintes reliques demandant force et courage, puis, je levais les yeux vers la statue de l'Archiconfrérie, image qui avait si souvent reçue mes vœux et mes prières, et au pied de laquelle j'avais puisé, la grâce inappréciable de ma vocation religieuse. Au souvenir de tant de moments de si douce jouissance mes yeux involontairement se remplirent de larmes, je remereiai la Vierge Immaculée de tant de grâces reçues, et lui demandai, en retour, la force de faire quelques chose pour Dieu. J'en étais là de mes réflexions quand je vis revenir le bon M. Paré, portant sur un coussin de velours le corps entier de saint Innocentius et la relique de la vraie croix qu'il nous fit vénérer. En présence de ce jeune saint martyrisé à l'âge de 7 ans, et au souvenir du sang de Jésus, je compris que quelques années d'exil étaient peu de chose et que je ne devais pas compter quelques larmes. Je me relevai fortifiée. Je n'aurais pas échangée mon titre de missionnaires contre les plus belles couronnes du monde. Dieu m'accordait déjà le centuple. J'étais consolée.

Nous retournâmes à notre chère communauté, il était près d'une heures. Nous avions besoin de restaurer nos forces. Il me restait encore, ce jour-là, un adieu à faire, c'était celui à la famille. Je ne vous en dirai rien, vous savez comment je vous vis, comment je vous quittai. je n'eus qu'à bénir Dieu de la générosité qu'Il vous accordait et à sentir, une fois de plus, qu'Il sait toujours proportionner les forces aux sacrifices. De retour à ma chère Providence, je donnai un libre cours à mes larmes, c'était le dernier effort de

la nature. Je me jetai aux pieds de Notre-Dame des Douleurs ; heureux de lui immoler de nouveau ce sentiment d'amour filial, et de pouvoir le lui offrir, joint aux larmes résignées de ma mère, pour le succès des travaux de notre mission lointaine. Dieu est fidèle à ses promesses, Il nous récompensera toutes deux. Vous, d'avoir sacrifié votre fille, et moi, d'avoir, par amour pour lui, abandonné ma mère ! Il était près de neuf heures, je n'avais que quelques heures à moi. Plusieurs des sœurs devaient veiller pour achever nos mallles ; moi, comme le sommeil avait ce soir-là, fuit mes paupières, je veillai pour dire adieu aux murs de mon cher couvent. Seule, à la lueur de la lampe des sanctuaire, je parcourus la chapelle en tout sens. Je montai à la tribune, où tant de fois j'avais accompagné les louanges de Dieu. Je traversai les salles de nos vieilles infirmes, toutes dormaient profondément. Qu'elles reposent en paix, sous l'aile de la Providence, et puissent les soins assidus de leurs mères leur procurer une longue et heureuse vieillesse. Je parcourus ensuite les corridors, saluant partout les anges gardiens des lieux, puis sur les instances que l'on me fit, j'allai me reposer. Il était minuit. Le jour du départ était sonné ! A cinq heures et quart Sa Grandeur Monseigneur de Montréal nous donna la communion. Nous reçûmes avec une ferveur nouvelle, ce pain sacré du voyageur, puis, nous assistâmes à la sainte messe ; hélas ! nous devions en être privées si longtemps ! Ce que nos cœur exhalèrent de prières et de soupirs en ce moment, Dieu seul le sait. Je lui demandai d'être toujours missionnaire de cœur et d'actions et de pouvoir, malgré mon indignité, gagner quelques âmes à l'aimer. Enfin, il nous fallut quitter ce sanctuaire béni, où s'étaient écoulés les plus délicieux moment de notre vie. Un dernir lien nous restait encore à briser, c'était celui qui nous attachait si intiment à toutes nos chères sœurs. Réunies dans la salle de communauté, nous jurâmes fidélité à nos saintes règles et constitutions, puis, nous arrachant des bras de nos sœurs, nous prîmes place dans les voitures qui nous étaient préparées, il était 7 heures du matin. Tout était consommé, nous étions en route pour l'Orégon ! L'avenue qui conduit à la chapelle était remplie de pauvres qui étaient accourus sur notre passage. Je remarquai aussi sur la rue St. Denis, plusieurs familles qui agitaient leur mouchoirs en signe d'adieu. Arrivées au débarcadère de la rue Bonaventure, je rencontrai mon cher beau-frère, Tellier, auquel je dois tant de reconnaissance pour le tendre intérêt qu'il m'a témoigné, il était accompagné de mes jeunes frères. Puisse Dieu préserver la jeunesse de ces derniers de l'impiété de notre malheureux siècle, et puisse leur conduite être l'honneur et la gloire de notre famille. Après quel-

ques heures de retard le moment de partir arriva. Passer le pont Victoria la merveille de notre pays, saluer notre beaux fleuve St. Laurent, fut l'affaire de quelques minutes, les brûlantes voitures de l'industrie humaine nous emportaient, avec la rapidité de l'éclair, à travers les magnifiques campagnes qui se trouvent de l'autre côté du fleuve. Adieu ô beau pays, puisse-tu conserver toujours ton plus bel ornement la foi de tes pères ! Je renonce à vous donner une description exacte du majestueux panorama qui se déroule aux yeux du voyageur de Montréal à New-York. C'est toujours du nouveau. Les magnifiques montagnes du Vermont contrastant avec ces énormes rochers de pierres vertes, rouges et grises, le grand lac Champlain, dont les eaux transparentes nous rappelaient les rivières au Canada ; de vastes plaines où paissaient ça et là quelques troupeaux de moutons ; des ruisseaux serpentant en tous sens ; des touffes d'arbres aux couleurs variées et à travers le feuillage desquels on aperçoit quelques jolies maisons aux persiennes vertes, dénotant la demeure de quelques heureux du monde. Tout cela offre l'aspect le plus gracieux et plus pittoresque qu'il soit possible d'imaginer. Cependant, il y manque quelque chose. L'esprit, l'imagination paraissent satisfaits, mais le cœur et surtout le cœur chrétien ne l'est pas. L'on cherche en vain par tous ces lieux quelques belles églises, sur lesquelles brillerait la croix, comme le long des belles campagnes du Canada. De magnifiques ponts suspendus au-dessus des lacs et des rivières, des chemins de fer à travers les montagnes et les rochers, puis rien. Pas un temple élevé à la gloire du vrai Dieu, auteur et distributeur de tout ce que l'on appelle *industrie humaine.* Un sentiment indéfinissable de tristesse s'empare de l'âme, on sent déjà qu'on est plus chez soi, et on s'écrie avec sentiment qn'on a jamais senti si fortement : O Canada, mon pays avant tout !

Nous rencontrâmes au débarcadères de Burlington, nos chères sœurs missionnaires. Encore une fois, mon cœur se gonfla et laissa échapper quelques larmes. C'était là que j'avais fait la première halte de ma vie de missionnaire ; j'y avais trouvé des sœurs dont la douce cordialité m'avait fait oublier les ennuis et les privations d'une première année de mission, c'était assez pour que mon cœur s'émût. Nous n'eûmes que le temps de nous serrer les mains ; à peine quelques secondes s'étaient écoulées que les chars firent entendre leur insupportable sifflement, les vilaines machines à vapeur nous secouaient déjà.

Arrivées à Troy nous dûmes changer de chars—il était dix heures du soir, nous étions toutes très fatiguées. L'énorme quantité de poussière que nous avions avalée toute la journée ne nous avait

guère rafraichies, cependant nos impitoyables guides nous avertirent que nous n'avions que quelques minutes à nous, et qu'il fallait reprendre nos siéges, chacune s'installa donc du mieux qu'elle pût, se disposant à passer dans les chars, la première nuit de notre long voyage. Enfin le lendemain à 6 heures, nous étions aux portes de New-York. Un temps superbe, une température de printemps avait accompagné notre départ de Montréal, mais dans l'ordre physique, aussi bien que dans l'ordre moral, les jours se succédent, mais ne se ressemblant pas. Une pluie battante, une chaleur excessive signalèrent notre arrivée dans la grande cité. Nous eûmes ici l'occasion de nous délier un peu les jambes, car n'ayant pu nous procurer de voiture convenable, nous dûmes nous rendre à pieds, du débarcadère chez les Sœurs de Charité, distance d'à peu près 2 milles. Notre caravane se mit donc en marche, elle se composait comme vous savez, de neuf religieuses et de trois filles de service. Jugez du magnifique coup d'œil que dut produire notre première apparition dans Broadway ! La pluie qui tombait par torrent délayait la poussière qui couvrait nos vêtements et leur donnait l'apparence d'habits cendrés. Chacune trainant péniblement un énorme sac, suivant ses guides, aussi vite que ses jambes pouvaient le lui permettre, se demandant avec anxiété quand se termineraient cette comique procession, enfin, l'on arriva. La plus cordiale bienvenue, l'hospitalité la plus fraternelle nous fut offerte. On s'empressa de nous conduire à nos chambres ; après avoir un peu *refait nos toilettes*, on nous conduisit au réfectoire, où nous attendaient un excellent déjeûner. Malgré notre extrême fatigues, nous mangeâmes de bon appétit. Jamais nos estomacs ne s'étaient sentis si vides. Après le dîner les fatigues de la routes étant un peu oubliées, je partis avec Sr. Joseph pour la ville. Je ne vous dirai rien de cette grande cité, je ne l'ai vu que pendant que quelques heures et il faudrait des semaines, que dis-je, des mois entiers pour la connaître. Cependant, à la vue de ces chemins magnifiques bordés d'arbres, de ces immenses magasins, véritables marchés universels, où se trouvent réunis toutes les productions du globe : de cette innombrable population d'étrangers, au langage, aux costumes, si différents, couvrant toutes les avenues et que la curiosité, l'ambition ou les affaires amènent dans cette ville, le voyageur comprend qu'il foule aux pieds une des plus grande ville du monde. Mais à ce premier sentiment d'admiration succède une grande pitié. On sent qu'on respire une atmosphère glacée et que l'or est le Dieu véritable de ce pauvre peuple. Vous en jugerez vous-même par le trait suivant. Après plusieurs heures de marche au milieu de

la ville, nous rencontrâmes une église, c'était la première qui frappait nos regards depuis notre arrivée. Nous voulûmes y entrer pour rendre nos hommages au *Dieu inconnu*, hélas ! elle était fermée ! et pourquoi donc ? demandai-je. C'est que l'on craint les profanations, me répondit-on. On ne pourrait laisser ces églises ouvertes sans les exposer au pillage malgré leur nudité et leur pauvreté. Pauvre peuple, triste civilisation. Le lendemain nous entendîmes la sainte messe et reçumes la sainte communion en union avec ceux et celles qui, ce jour-là, nous accompagnaient de leurs vœux et de leurs prières. Puis, nous pensâmes à refaire un peu nos malles, à offrir notre vive gratitude à nos charitables hôtes et à nous diriger de bonne heure vers le vapeur qui devait quitter le port à midi précis. Je crois que pour tout voyageur, la première vue du bateau qui doit le conduire à un port lointain à quelque chose de solennel et de saisissant ; pour moi, en appercevant seulement de loin les mâts du navire, je sentis s'émouvoir toutes les fibres de mon âme. Jusque là, les soins si assidus de notre bonne Mère Supérieure, qui nous accompagnait jusqu'à New-York, avaient un peu rempli le vide qu'avait laissé notre départ de Montréal, et sa solicitude si maternelle, nous avait un peu dédommagées de toutes nos privations. Maintenant, toutes ces légitimes jouissances devaient finir. En nous embarquant sur le navire nous mettions, entre elle et nous, un mur infranchissable. Votre bon cœur comprendra tout ce qui dût se passer alors dans le cœur des pauvres missionnaires. Dieu seul au nom de qui nous abandonnons tout et de si justes affections, nous donna la force de consommer notre sacrifice. Arrivées dans le navire, notre bonne mère s'occupa à préparer nos cabines et à nous donner tout le confortable possible, puis, une effrayante cymbale se fit entendre, c'était l'annonce du prochain départ. Comment notre mère nous quitta, je ne m'en souviens pas..... Ce que je sais, c'est qu'après quelques instants, je m'aperçus que j'étais seule. Les Sœurs montèrent sur le pont, afin de jouir plus longtemps de la vue de celle que toutes regrettaient si vivement. Quant à moi, moins généreuse, je restai avec une autre sœur dans notre cabine. Mais les regards inquiets de notre bonne mère pui était demeurée sur le quai, avec notre chère Sr. Martin, laissaient apercevoir qu'elle désirait voir une dernière fois toutes ses filles. On vint donc nous chercher, et comme pour la consoler, on nous présenta sur le devant du *deck*. Un signe approbateur montra que son cœur de mère était satisfait. Quelques instants après le vapeur s'ébranla, se balança fièrement sur sa quille, et s'élança à travers les vagues du vaste Océan. Nous étions en mer. Une foule com

pacte de curieux, envahissait les quais de New-York. Des hourras prolongés, quelques coups de canon des milliers de mouchoirs et de chapeaux qui s'agitaient dans l'air, saluèrent notre départ. Quant à nous, nos vœux instinctivement s'élevèrent vers l'Etoile des Mers. Nous récitâmes l'*Ave Maria Stella* et le *Salve Regina*, prians Marie de nous rendre sûrement au port. Sous une si puissance Protectrice, une douce confiance s'empara de nos cœurs. En effet, qu'avions-nous à craindre ? N'était-ce pas pour obéir à la voix de celui à qui tous les éléments obéissent que nous avions entrepris ce long voyage ! N'avions-nous pas, pour nous garder nos Anges Gardiens et ceux des lieux par où nous devions passer, et n'était-ce pas dans le Sacré-Cœur de Jésus et sous la garde de Notre-Dame de la Providence que nous entreprenions notre long voyage, voguons en paix, disions-nous, il nous prêterons secours, mieux sans doute que tous ces employés qui pour quelques pièces d'argent s'engagent à nous donnér aide et protection. Cependant nous nous éloignions rapidement. Le quai et celles qui attiraient toute notre attention avaient déjà disparu. Nous descendîmes dans nos cabines pour nous disposer à recevoir monsieur le mal de mer quand il se présenterait. Mais comme aucun avant coureur de ce redoutable visiteur ne s'annonçait encore, nous retournâmes sur le pont, afin de jouir du spectacle en lui-même si beau et si nouveau pour moi d'une première soirée sur mer. La terre avait déjà disparu à nos regards. La mer était si calme, qu'à peine quelques vagues venaient se briser en mugissant sur les flancs du navire. Le ciel était pur et sans nuage, le soleil disparaissait à l'horizon, jamais il ne m'avait paru si beau ! On aurait dit qu'il avait revêtu ses habits de pourpre pour se baigner dans les flots de la mer. Pour ajouter par le contraste à la beauté de la scène, une compagnie d'hirondelles de mer suivait le bâtiment qui fendait la plaine liquide avec vitesse et majesté. Nous étions là, en admiration devant ce magnifique panorama, nous apercevant à peine que les heures fuyaient rapidement et que l'heure du repas était arrivée. D'ailleurs, le roulis commençait à se faire sentir ; le navire ressemblait à une balançoire. Nous retournâmes à nos cabines où malgré la lame qui venait se briser à notre oreille, peu d'instants suffirent pour nous endormir profondément. Que nos bons anges veillent sur nous, nous gardent de tous dangers et nous accordent un doux et paisible sommeil !

Mme T. Tessier.

(*à continuer.*)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE VI.

RÉFUTATION DE LA DOCTRINE D'UN CATHOLIQUE LIBÉRAL SUR LA SUBORNINATION DE L'ÉTAT A L'ÉGLISE.

§ III.—*Réputation des sophismes d'un catholique libéral relativement à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.*

(*suite*)

Nous ne nions pas que la distinction des termes dans les points de contact, comme on dit, ne soit pas précise et que le droit loin d'apparaitre évident ne se montre quelquefois douteux. Néanmoins même alors la lutte venant de l'Etat est illicite à cause de la subordination où il est par rapport à l'Eglise. Car il est clair que, toute remontrance respectueuse faite et après une discussion raisonnable, le jugement du procès appartient à l'Eglise comme à un pouvoir supérieur à celui de l'Etat, et nul ne dira qu'il soit permis au tribunal inférieur de faire opposition ou de résister à la décision du tribunal supérieur. Et qu'on n'objecte pas que le juge est faillible, car d'abord si cette raison avait de la valeur il n'y aurait plus moyen de terminer les procès même dans

l'ordre civil. Ensuite la décision donnée concerne ou une règle générale ou une application de la règle à un cas particulier. Si elle concerne une règle en général, la nature spéciale de l'Eglise qui est une société surnaturellement assistée de Dieu fournit une sûre garantie de l'équité et de la rectitude de sa sentence. Dieu ne peut pas permettre que l'Eglise se trompe dans la pratique comme dans la théorie, or ce serait se tromper gravement que d'usurper injustement les droits d'autrui ; il l'a établie maîtresse de la vérité et de la justice, or comment exercerait-elle convenablement ce magistère, si elle pouvait violer, mettons même par ignorance, les droits de ceux dont elle doit former les mœurs. La parole de Jésus-Christ : *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* (1) est efficace dans son Eglise et ne peut être frustrée de son effet. D'où il suit que ce qu'elle définit en telle matière comme règle commune de conduite dans les choses d'ailleurs douteuses et obscures ne peut être taxé d'usurpation ou d'erreur. La sainteté de l'Eglise est un articie de foi pour les chrétiens : *Credo... sanctam Ecclesiam ;* or comment l'Eglise serait-elle sainte si elle venait à donner comme règle de conduite un principe manifestement injuste tel que serait l'envahissement de quelque droit qui ne lui appartiendrait ? Il ne faut donc pas s'étonner que la proposition suivante ait été condamnée : " Les Pontifes romains et les conciles œcuméniques se sont écartés des bornes de leur pouvoir, ont usurpé les droits des princes (2)."

Que s'il ne s'agit pas de règle à établir mais d'une application à un cas particulier, nous n'affirmons pas que l'autorité ecclésiastique ne puisse porter une décision moins juste. Mais en pareil cas, très-rare d'ailleurs, outre que l'on peut recourir aisément à l'Eglise qui est toujours prête à donner satisfaction aux droits d'autrui, on doit considérer que le dommage souffert ne peut jamais être tel qu'il l'emporte sur le mal très-grave qu'il y aurait à lutter contre sa propre mère au scandale de toute la société chrétienne qu'on bouleverserait. Il faut alors suivre le précepte que Charlemagne, ce type du prince sage et invaincu, donnait à ses sujets quand il leur disait que " pour le respect dû à saint Pierre et au siége de Rome, mère et maîtresse commune, il faut porter le joug qu'elle nous impose, quel qu'en soit le poids, fût-il même très-lourd, et le supporter en toute piété et dévotion (3)." Il

(1) Matt. XXII, 21.

(2) Romani Pontifices et Concilio œcumenica a limitibus suœ potestatis recesserunt, jura Principum usurparunt. Syllabus § 5, n. XXIII.

(3) In memoriam Pétri Apostoli honoremus sanctam ramanam et apostolicam Sedem ut quœ nobis sacerdotalis mater est dignitatis, esse debeat magistra ecclesiasticœ rationis. Quare servenda est cum mansuetudine humilitas ; ut licet vix ferendum ab illa Sancta Sede imponatur jugum, feramus et pia devotione toleremus. Capitul. De honoranda Sede Apostolica.

est très-conforme à la raison que l'on subisse la perte d'un bien inférieur pour sauvegarder un bien supérieur. Mais revenons à notre auteur.

"Une seconde manière, dit-il, d'entendre la séparation des deux pouvoirs consiste à admettre qu'il n'y a entre eux d'autre relation que celle d'une indifférence réciproque, de sorte que leurs actes n'aient jamais à se rencontrer dans le développement de la vie sociale (1)." Mais loin d'être une relation cet état me semble plutôt une négation de toute relation. Mais peu importe l'inexactitude du langage quand le fond est bon; or ici le fond est bon, car l'auteur rejette ce système de séparation comme étant irrationnel et préjudiciable. Il en apporte trois raisons qui sont très-justes et que pour cela nous allons transcrire mot à mot : "Quoique moins étrange en apparence, ce système n'est pas moins absurde que le précédent, et dans un sens inverse tout aussi irrationnel que celui de la confusion des deux pouvoirs. Telle est la source continue de toutes les erreurs : la confusion de ce qui est distinct, et la séparation de ce qui demande à être uni et harmonisé. L'Eglise et l'Etat, le surnaturel et le naturel, le divin et l'humain, quoique choses tout à fait distinctes entre elles, se tient néanmoins et se réfèrent l'un à l'autre par mille rapports réciproques qu'on ne peut nier ni détruire sans faire injure à la science et tort à la société : leur séparation absolue est donc aussi impossible qu'absurde. Elle répugne premièrement à la loi cosmique en vertu de laquelle dans le plan général des êtres toutes choses aspirent à l'unité et conséquemment, loin de tendre à la division et à la désunion, elles tendent à s'entrelacer et à se joindre. Elle répugne deuxièmement à l'identité du sujet sur lequel s'exercent les deux pouvoirs, le pouvoir civil et le pouvoir religieux, qui viennent aboutir à la vie indivisée de l'homme à la fois fidèle et citoyen. Elle répugne enfin à la nature et aux devoirs propres de l'Etat et de l'Eglise : de l'Etat dont la fin est de protéger tous les droits et par conséquent tous les droits religieux du citoyen; de l'Eglise qui manquerait à sa mission si elle ne soutenait pas de sa force morale l'autorité civile, en aidant à ses desseins, en s'employant efficacement à rendre les citoyens vertueux et parfaits, bref en contribuant au bien de l'Etat par tous les moyens spirituels dont elle dispose (2).

Ces justes considérations auraient amené certainement l'auteur à reconnaître la vérité, s'il eut été catholique sans être libéral,

---

(1) P. 468.
(2) Rivista universale. Cahier 60, p. 468, 9.

car les raisons qu'il donne prouvent chacune la subordination de l'Etat à l'Eglise. La loi cosmique exige l'unité parmi les agents ; cette unité existerait-elle dans la plante si les forces physiques et chimiques n'étaient pas soumises en elle à l'influence du principe vital ? Et si la force d'attraction ne prévalait pas sur la force de répulsion, y aurait-il ordre de permanence dans la matière ? L'identité du sujet susceptible d'être dirigé par deux pouvoirs est cause qu'il y a en lui deux obligations différentes qui par la possibilité où elles sont parfois de se contredire, devaient le scinder en deux personnalités, si l'un des pouvoirs n'était subordonné à l'autre. Enfin si l'Etat qui est tenu de défendre aussi leurs droits religieux, on voit d'ici l'obligation qui lui incombe de faire servir la force matérielle à protéger la religion ; mais qu'est-ce autre chose sinon être subordonné à l'Eglise ? La subordination de l'Etat à l'Eglise découle donc des principes professés par notre auteur lui-même.

Mais notre auteur est non-seulement catholique, il est catholique libéral. Or ce titre de libéral l'empêche d'être logique et conséquent avec lui-même, car il lui impose d'adhérer au principe cher aux libéraux, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il essaie donc de trouver une séparation qui satisfasse le libéralisme sans offenser le catholicisme, et il s'exprime ainsi : " Le principe de la séparation des deux pouvoirs dans le double sens discuté jusqu'ici étant rejeté et à bon droit, n'y a-t-il pas un sens chrétien et rationnel que pourrait accepter l'Eglise ? Oui, il en est un et c'est celui du libéralisme catholique et des publicistes modernes les plus sensés. Ce sens renferme au fond deux idées : *a*) l'autonomie de l'Eglise et de l'Etat dans leur propre sphère, *b*) la liberté et l'indépendance des deux pouvoirs chacun dans son gouvernement intérieur de manière qu'il ne soit pas permis à l'un de s'immiscer dans les affaires qui concernent le gouvernement intérieur de l'autre. Je voudrais bien que l'on me démontrât que l'une ou l'autre de ces deux idées est contraire aux principes chrétiens (1). Mais ici l'auteur se fait illision. Les principes chrétiens qui règlent les relations de l'Eglise et de l'Etat se résument dans cette formule de saint Thomas déjà citée : " Le pouvoir séculier est soumis au pouvoir spirituel, comme le corps à l'âme ; et c'est pourquoi ce n'est pas un jugement usurpé que celui du prélat spirituel qui se mêle d'affaires temporelles (2). Relativement à l'homme vivant

(1) Ibid, p. 470.

(2) Potestas sæcularis subditur spirituali, sicut corpus animæ, et ideo non est usurpatum judicium si Prælatus spiritualis se intromittat de temporalibus. Summ. theol 2. 2, q. 60, ar. 6, ad 3m.

en société, trois sortes d'affaires peuvent se rencontrer qui le concernent : ce sont d'abord les affaires purement spirituelles, par exemple le culte de Dieu, l'administration des sacrements, la prédication de la parole divine, et comme il va de soi, elles sont exclusivement soumises à l'autorité ecclésiastique. La raison en est que c'est à l'Eglise uniquement que Jésus Christ les a confiées : " Toute puissance m'a été donnée au ciel et en terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ; apprenez-leur à observer tont ce que je vous ai commandé (1). " En second lieu viennent les affaires mixtes, ce sont celles qui touchent par un rapport différent à l'ordre religieux en même temps qu'à l'ordre civil, par exemple le mariage, les funérailles, les pieux établissements de charité ; or ces affaires relèvent par leur côté respectif des deux pouvoirs, mais de manière que l'autorité ecclésiastique a le pas et intervient directement pour corriger et annuler ce que par hasard les lois civiles auraient statué à leur sujet de contraire aux lois divines ou canoniques. La raison en est que la supériorité de rapport sous lequel une chose est soumise à une autorité donnée doit régler la supériorité de cette autorité sur l'autorité qui correspond au rapport inférieur. Enfin il y a les affaires purement temporelles qui ne sont si sacrées ni ordonnées à une fin spirituelle, comme l'organisation de l'armée, le service des impôts, la magistrature ; or quoiqu'elles ne dépendent directement que de l'autorité politique, indirectement pourtant et comme on dit *ratione peccati*, elles peuvent tomber sous la juridiction ecclésiastique quand les lois qui les consernent favorisent l'immoralité et nuisent en quelque manière au bien spirituel des peuples. Auquel cas de pareilles lois émanées de l'autorité civile peuvent et doivent en toute justice être corrigées et annulées par l'autorité ecclésiastique. La raison en est qu'il appartient à l'autorité ecclésiastique d'empêcher les péchés publics et d'écarter ce qui pourrait faire obstacle au salut éternel auquel elle doit conduire les fidèles. Et nous voyons que c'est ainsi qu'ont agi constamment les Pontifes romains jusqu'à Pie IX qui plus d'une fois a condamné et cassé diverses lois portées par les parlements de l'Europe moderne. Ou nous n'y comprenons rien, ou cela signifie que dans la société chrétienne l'ordre civil qui est un moindre bien est subordonné à l'ordre religieux qui est un bien meilleur ; et conséquemment le pouvoir qui dirige le premier est subordonné au pouvoir qui est à la tête du second.

---

(1) Matt. XXVIII, 18-20.

L'école catholique libérale procède en ces matières difficiles avec une excessive légèreté ; et sans avoir devant les yeux les yeux les divers rapports qu'on ne doit pas négliger, elle tranche les questions avec une hardiesse merveilleuse. Elle veut que l'Etat et l'Eglise soient dans leur sphère pleinement indépendants. Elle parle de l'Eglise et de l'Etat comme s'ils étaient deux sociétés politiques qui ayant la même fin, la même nature, les mêmes droits sont absolument égales entre elles et ne se distinguent que numériquement parce que les multitudes dont elles se composent sont différentes. Comme l'une de ces sociétés n'a point de juridiction sur les sujets de l'autre, elles peuvent très-bien vivre dans une pleine indépendance l'une à l'égard de l'autre. Mais il en va bien autrement. Il s'agit ici de deux sociétés différentes par nature puisqu'elles ont une fin et une origine diverses, mais composées des mêmes membres. La même multitude est soumise à une double juridiction ; le même corps est mu par un double principe d'action ; la même personne est sujette à la direction d'une double loi ordonnatrice. Vouloir que ces deux sociétés agissent sans aucune subordination, c'est vouloir qu'un navire fende les flots avec deux vents opposés, voire même contraires, dont la force se neutraliserait, ou encore que la même terre soit cultivée par deux fermiers qui ont un but et des intérêts indépendants, quelquefois même opposés. Et ce que nous disons est incontestable, la prudence de la chair est bien souvent en opposition avec la prudence de l'esprit et ce qui aide aux progrès temporels nuit parfois à ce qui est exigé par le bien éternel. La chair conjure contre l'esprit et l'esprit contre la chair, voilà une vérité qui a son application dans l'homme individu comme dans l'homme collectif, dans l'ordre public des tendances sociales aussi bien que dans la sphère restreinte des appétitions individuelles. Par où l'on voit qu'il faut un accord entre les deux pouvoirs régulateurs de la société, et un accord qui naisse de la subordination, absolument comme il est nécessaire qu'il y ait accord par subordination entre les puissances diverses d'une même personne afin que l'unité et l'harmonie règne dans son action.

Notre adversaire affirme que le pouvoir civil ne peut gouverner par lui seul et il cite à l'appui un texte de De Maistre d'après lequel il faut que ce pouvoir ait pour ministre indispensable ou la servitude qui diminue le nombre des volontés agissantes dans l'Etat, ou la force divine qui par une sorte de greffe spirituelle détruise l'âpreté naturelle de ces volontés et les mette en état d'agir de concert sans se nuire. Or cette force divine, c'est l'Eglise seule qui la fournit. L'influence de l'Eglise est donc indispensable

pour le gouvernement de l'Etat et la liberté des peuples. Mais comment cette influence existera-t-elle si le pouvoir qui doit l'exercer n'est pas d'accord avec le pouvoir auquel est soumis le sujet qui doit la subir? L'accord, ajoute l'auteur, viendra tout seul, pourvu seulement que les deux pouvoirs respectent leur naturelle indépendance. " Quand l'Etat respectera l'autonomie et la liberté de l'Eglise, et réciproquement, quand tous deux se borneront à leur sphère respective ayant tous deux en horreur les envahissements réciproques, la plus sincère et la plus amicale harmonie ne peut manquer de s'établir entre eux (1)." Très-bien ; mais l'accord sans règle est impossible. Quelle sera donc la règle à observer par les parties qui doivent venir en accord ? Assurément il n'en est pas d'autre que la subordination des fins et la supériorité des biens : c'est celle que prescrit la droite raison ; mais c'est aussi une règle de la droite raison que telle la subordination des fins, telle la subordination des pouvoirs (2). Nous voici donc amenés par l'idée même d'accord entre l'Eglise et l'Etat soutenue par l'auteur, à l'idée de la subordination de celui-ci à celle-là. Une pareille subordination ne détruit pas l'indépendance de l'Etat, mais d'absolue la rend relative en la ramenant à son ordre propre qui est celui des choses purement temporelles, en tant néanmoins qu'elles ne s'opposent aucunement aux choses de l'ordre supérieur spirituel. Que si par hasard une pareille oppositisn se vérifiait, nul homme tant soit peu sage ne peut certainement refuser à l'autorité qui est à la tête de l'ordre supérieur le droit de corriger tout ce qui a été indûment établi par le chef de l'ordre inférieur, de manière que tout rentre et se maintienne dans la place et le degré voulus de Dieu et par la raison, et que nous traversions ainsi les biens temporels sans perdre les biens éternels. C'est l'Etat qui nous guide dans ce passage à travers les biens temporels, mais c'est à l'Eglise à faire que ces biens ne soient pas un obstacle à ceux de l'éternité vers lesquels elle nous conduit en nous prêtant son aide.

---

(1) Rivista universale. Ibid. p. 472.
(2) Potestates subordinantur ut fines. Suarez. Defens. fidei cathol. l. III, c. XII.

(*à continuer.*)

LE PAYS DES FOURRURES

CHAPITRE VI.

DIX JOURS DE TEMPETE

(*Suite*)

—Affamés ! ma bonne Madge, répondit Mrs. Paulina Barnett. Va, crois-moi, nous n'avons rien à craindre d'eux ! La nourriture ne leur fera pas défaut, et toutes ces martres, ces hermines, ces lièvres polaires que nous respectons, seront pour eux une proie assurée. Nous n'avons donc point à redouter leurs agressions ! Non ! Le danger n'est pas là ! Il est dans ce sol fragile qui s'effondrera, qui peut s'effondrer à tout instant sous nos pieds. Tiens, Madge, vois comme en cet endroit la mer s'avance à l'intérieur de l'île ! Elle couvre déjà toute une partie de cette plaine, que ses eaux, relativement chaudes encore, rongeront à la fois et en dessus et en dessous ! Avant peu, si le froid ne l'arrête, cette mer aura rejoint le lagon, et nous perdrons notre lac, après avoir perdu notre port et notre rivière !

—Mais si cela arrivait, dit Madge, ce serait véritablement un irréparable malheur !

—Et pourquoi cela, Madge ? demanda Mrs. Paulina Barnett, en regardant sa compagne.

—Mais parce que nous serions absolument privés d'eau douce ! répondit Madge.

—Oh ! l'eau douce ne nous manquera pas, ma bonne Madge ! La pluie, la neige, la glace, les icebergs de l'Océan, le sol même

de l'île qui nous emporte, tout cela, c'est de l'eau douce ! Non ! je te le répète ! non ! le danger n'est pas là ! "

Vers dix heures, Mrs. Paulina Barnett et Madge se trouvaient à la hauteur du cap Esquimau, mais à deux milles au moins à l'intérieur de l'île, car il avait été impossible de suivre le littoral profondément rongé par la mer. Les deux femmes, un peu fatiguées d'une promenade allongée par tant de détours, résolurent de se reposer pendant quelques instants avant de reprendre la route du fort Espérance. En cet endroit s'élevait un petit taillis de bouleaux et d'arboursiers qui couronnait une colline peu élevée. Un monticule, garni d'une mousse jaunâtre, et que son exposition directe aux rayons du soleil avait dégagé de neige, leur offrait un endroit prodice pour une halte.

Mrs. Paulina Barnett et Madge s'assirent l'une à côté de l'autre, au pied d'un bouquet d'arbres, le bissac fut ouvert, et elles partagèrent en sœurs leur frugal repas.

Une demi-heure plus tard, Mrs. Paulina Barnett, avant de reprendre vers l'est le chemin de la factorerie, proposa à sa compagne de remonter jusqu'au littoral afin de reconnaître l'état actuel du cap Esquimau. Elle désirait savoir si cette pointe avancée avait résisté ou non aux assauts de la tempête. Madge se déclara prête à accompagner sa fille partout où il lui plairait d'aller, lui rappelant toutefois qu'une distance de huit à neuf milles les séparait alors du cap Bathurst, et qu'il ne fallait pas inquiéter le lieutenant Hobson par une trop longue absence.

Cependant, Mrs. Paulina Barnett, mue par quelque pressentiment sans doute, persista dans son idée, et elle fit bien, comme on le verra par la suite. Ce détour, au surplus, ne devait guère accroître que d'une demi-heure la durée totale de l'exploration.

Mrs. Paulina Barnett et Madge se levèrent donc et se dirigèrent vers le cap Esquimau.

Mais les deux femmes n'avaient pas fait un quart de mille, que la voyageuse, s'arrêtant soudain, montrait à Madge des traces régulières, très-nettement imprimées sur la neige. Or, ces empreintes avaient été faites récemment et ne dataient pas de plus de neuf à dix heures, sans quoi la dernière tombée de neige qui s'était opérée dans la nuit les eût évidemment recouvertes.

" Quel est l'animal qui a passé là ? demanda Madge.

—Ce n'est point un animal, répondit Mrs. Paulina Barnett en se baissant afin de mieux observer les empreintes. Un animal quelconque, marchant sur les quatre pattes, laisse des traces différentes de celles-ci. Vois, Madge, ces empreintes sont identiques, et il est aisé de voir qu'elles ont été faites par un pied humain !

—Mais qui pourrait être venu ici ? répondit Madge. Pas un soldat, pas une femme n'a quitté le fort, et puisque nous sommes dans une île... Tu dois te tromper, ma fille. Au surplus, suivons ces traces et voyons où elles nous conduiront."

Mrs. Paulina Barnett et Madge reprirent leur marche, observant attentivement les empreintes.

Cinquante pas plus loin, elles s'arrêtèrent encore.

"Tiens... vois, Madge, dit la voyageuse, en retenant sa compagne, et dis si je me suis trompée !"

Auprès des traces de pas et sur un endroit où la neige avait été assez recemment foulée par un corps pesant, on voyait très-visiblement l'empreinte d'une main.

"Une main de femme ou d'enfant ! s'écria Madge.

—Oui ! répondit Mrs. Paulina Barnett, un enfant ou une femme, épuisé, souffrant, à bout de force, est tombé... Puis ce pauvre être s'est relevé, a repris sa marche... Vois ! les traces continuent... plus loin il y a encore eu des chutes !...

—Mais qui ? qui ? demanda Madge.

—Que sais-je ? répondit Mrs. Paulina Barnett. Peut-être quelque infortuné emprisonné comme nous depuis trois ou quatre mois sur cette île ? Peut-être aussi quelque naufragé jeté sur le rivage pendant cette tempête... Rappelle-toi ce feu, ce cri, dont nous ont parlé le sergent Long et le lieutenant Hobson !.... Viens, viens, Madge, nous avons peut-être quelque malheureux à sauver !..."

Et Mrs. Paulina Barnett, entraînant sa compagne, suivit en courant cette voie douloureuse imprimée snr la neige, et sur laquelle elle trouva bientôt quelques gouttes de sang.

"Quelque malheureux à sauver !" avait dit la compatissante et courageuse femme ! Avait-elle donc oublié que sur cette île, à demi rongée par les eaux, destinée à s'abîmer tôt ou tard dans l'Océan, il n'y avait de salut ni pour autrui, ni pour elle ?

Les empreintes laissées sur le sol se dirigeaient vers le cap Esquimau. Mrs. Paulina Barnett et Madge les suivaient attentivement mais bientôt les taches de sang se multiplièrent et les traces de pas disparurent. Il n'y avait plus qu'un sentier irrégulier tracé sur la neige. A partir de ce point, le malheureux être n'avait plus eu la force de se porter. Il s'était avancé en rampant, se traînant, se poussant des mains et des jambes. Des morceaux de vêtement déchirés se voyaient çà et là. C'étaient des fragments de peaux de phoques et de fourrure.

"Allons ! allons !" répétait Paulina Barnett, dont le cœur battait à se rompre.

Madge la suivait. Le cap Esquimau n'était plus qu'à cinq cents pas. On le voyait qui se dessinait un peu au-dessus de la mer sur le fond du ciel. Il était désert.

Evidemment, les traces suivies par les deux femmes se dirigeaient droit sur le cap. Mrs. Paulina Barnett et Madge, toujours courant, les remontèrent jusqu'au bout. Rien encore, rien. Mais ces empreintes, au pied même du cap, à la base du monticule qui le formait, tournaient sur la droite et traçaient un sentier vers la mer.

Mrs. Paulina Barnett s'avança vers la droite, mais au moment où elle débouchait sur le rivage, Madge, qui la suivait et portait un regard inquiet autour d'elle, la retint de la main.

" Arrête ! lui dit-elle.

—Non, Madge, non ! s'écria Mrs. Paulina Barnett, qu'une sorte d'instinct entraînait malgré elle.

—Arrête, ma fille, et regarde ! " répondit Madge, en retenant plus énergiquement sa compagne.

A cinquante pas du cap Esquimau, sur la lisière même du rivage, une masse blanche, énorme, s'agitait en poussant des grognements formidables.

C'était un ours polaire, d'une taille gigantesque. Les deux femmes, immobiles, le considérèrent avec effroi. Le gigantesque animal tournait autour d'une sorte de paquet de fourrure étendu sur la neige ; puis il le souleva, il le laissa retomber, il le flaira. On eût pris ce paquet pour le corps inanimé d'un morse.

Mrs. Paulina Barnett et Madge ne savaient que penser, ne savaient si elles devaient marcher en avant, quand, dans un mouvement imprimé à ce corps, une espèce de capuchon se rabattit de sa tête, et de longs cheveux bruns se déroulèrent.

" Une femme ! s'écria Mrs. Paulina Barnett, qni voulut s'élancer vers cette infortunée, voulant à tont prix reconnaître si elle était vivante ou morte !

—Arrête ! dit encore Madge, en la retenant. Arrête ! Il ne lui fera pas de mal !

L'ours, en effet, regardait attentivement ce corps, se contentant de le retourner, et ne songeant aucunement à le déchirer de ses formidables griffes. Puis il s'en éloignait et s'en rapprochait de nouveau. Il paraissait hésiter sur ce qu'il devait faire. Il n'avait point aperçu les deux femmes qui l'observaient avec une anxiété terrible !

Sondain, un craquement se produisit. Le sol éprouva comme une sorte de tremblement. On eût pu croire que le cap Esquimau s'abîmait tout entier dans la mer...

C'était un énorme morceau de l'île qui se détachait du rivage, un vaste glaçon dont le centre de gravité s'était déplacé par un changement de pesanteur spécifique, et qui s'en allait à la dérive, entraînant l'ours et le corps de la femme !

Mrs. Paulina Barnett jeta un cri et voulut s'élancer vers ce glaçon, avant qu'il n'eût été entraîné au large.

"Arrête, arrête encore, ma fille !" répéta froidement Madge, qui la serrait d'une main convulsive.

Au bruit produit par la rupture du glaçon, l'ours avait reculé soudain ; poussant alors un grognement formidable, il abandonna le corps et se précipita vers le côté du rivage dont il était déjà séparé par une quarantaine de pieds ; comme une bête effarée, il fit en courant le tour de l'îlot, laboura le sol de ses griffes, fit voler autour de lui la neige et le sable, et revint près du corps inanimé.

Puis, à l'extrême stupéfaction des deux femmes, l'animal, saisissant ce corps par ses vêtements, le souleva de sa gueule, gagna le bord du glaçon qui faisait face au rivage de l'île, et se précipita à la mer.

En quelques brasses, l'ours, robuste nageur comme le sont tous ses congénères des régions arctiques, eut atteint le rivage de l'île. Un vigoureux effort lui permit de prendre pied sur le sol, et, là, il déposa le corps qu'il avait emporté.

En ce moment, Mrs. Paulina Barnett ne put se contenir, et sans songer au danger de se trouver face à face avec le redoutable carnassier, elle échappa à la main de Madge et s'élança vers le rivage.

L'ours, la voyant, se redressa sur ces pattes de derrière et vint droit à elle. Toutefois, à dix pas, il s'arrêta, il secoua son énorme tête ; puis, comme s'il eût perdu sa férocité naturelle sous l'influence de cette terreur qui semblait devoir métamorphosé toute le faune de l'île, il se retourna, poussa un grognement sourd, et s'en alla tranquillement vers l'intérieur, sans même regarder derrière lui.

Mrs. Paulina Barnett avait aussitôt couru vers ce corps étendu sur la neige.

Un cri s'échappa de sa poitrine.

"Madge ! Madge !" s'écria-t-elle.

Madge s'approcha et considéra ce corps inanimé.

C'était le corps de la jeune Esquimaude Kalumah !

CHAPITRE IX.

AVENTURES DE KALUMAH.

Kalumah sur l'île flottante, à deux cents milles du continent américain ! C'était à peine croyable !

Mais avant tout, l'infortunée respirait-elle encore ? Pourrait-on la rappeler à la vie ? Mrs. Paulina Barnett avait défait les vêtements de la jeune Esquimaude, dont le corps ne lui parut pas entièrement refroidi. Elle lui écouta le cœur. Le cœur battait faiblement, mais il battait. Le sang perdu par la pauvre fille ne provenait que d'une blessure faite à sa main, mais peu grave. Madge comprima cette blessure avec son mouchoir, et arrêta ainsi l'hémorrhagie.

En même temps, Mrs. Paulina Barnett, agenouillée près de Kalumah, et l'appuyant sur elle, avait relevé la tête de la jeune indigène, et, à travers ses lèvres desserrées, elle parvint à introduire quelques gouttes de brandevin ; puis elle lui baigna le front et les tempes avec un peu d'eau froide.

Quelques minutes s'écoulèrent. Ni Mrs. Paulina Barnett, ni Madge n'osaient prononcer une parole. Elles attendaient toutes deux dans une anxiété extrême, car le peu de vie qui restait à l'Esquimaude pouvait à chaque instant s'évanouir !

Mais un léger soupir s'échappa de la poitrine de Kalumah. Ses mains s'agitèrent faiblement, et avant même que ses yeux se fussent ouverts et qu'elle eût pu reconnaître celle qui lui donnait ses soins, elle murmura ces mots :

« Madame Paulina ! madame Paulina ! »

La voyageuse demeura stupéfaite, à entendre son nom ainsi prononcé dans ces circonstances. Kalumah était-elle donc venue volontairement sur l'île errante, et savait-elle qu'elle y rencontrerait l'Européenne dont elle n'avait point oublié les bontés ? Mais comment aurait-elle pu le savoir, et comment à cette distance de toute terre, avait-elle pu atteindre l'île Victoria ? Comment enfin aurait-elle deviné que ce glaçon emportait loin du continent Mrs. Paulina Barnett et tous ses compagnons du fort Espérance ! C'étaient là des choses véritablement inexplicables.

« Elle vit ! elle vivra ! dit Madge, qui, sous sa main, sentait la chaleur et le mouvement revenir à ce pauvre corps meurtri.

—La malheureuse enfant ! murmurait Mrs. Paulina Barnett, le cœur ému, et mon nom, mon nom ! au moment de mourir, elle l'avait encore sur ses lèvres ! "

Mais alors les yeux de Kalumah s'entr'ouvrirent. Son regard, encore effaré, vague, indécis, apparut entre ses paupières. Soudain, il s'anima, car il s'était reposé sur la voyageuse. Un instant, rien qu'un instant, Kalumah avait vu Mrs. Paulina Barnett, mais cet instant avait suffi. La jeune indigène avait reconnu sa bonne dame, et son nom s'échappa encore une fois de ses lèvres, tandis que sa main, qui s'était peu à peu soulevée, retombait dans la main de Mrs. Paulina Barnett !

Les soins des deux femmes ne tardèrent pas à ranimer entièrement la jeune Esquimaude, dont l'extrême épuisement provenait non-seulement de la fatigue, mais aussi de la faim. Ainsi que Mrs. Paulina Barnett l'allait apprendre, Kalumah n'avait rien mangé depuis quarante-huit heures. Quelques morceaux de venaison froide et un peu de brandevin lui rendirent ses forces, et, une heure après, Kalumah se sentait capable de prendre avec ses deux amies le chemin du fort.

Mais, pendant cette heure, assise sur le sable entre Madge et Mrs. Paulina Barnett, Kalumah avait pu leur prodiguer ses remercîments et les témoignages de son affection. Puis elle avait raconté son histoire. Non ! la jeune Esquimaude n'avait point oublié les Européens du fort Espérance, et l'image de Mrs. Paulina Barnett était toujours restée présente à son souvenir. Non ! ce n'était point le hasard, ainsi qu'on va le voir, qui l'avait jetée à demi morte sur le rivage de l'île Victoria !

En peu de mots, voici ce que Kalumah apprit à Mrs. Paulina Barnett.

On se souvient de la promesse qu'avait faite la jeune Esquimaude, à sa première visite, de retourner l'année suivante, pendant la belle saison, vers ses amis du fort Espérance. La longue nuit polaire se passa, et, le mois de mai venu, Kalumah se mit en devoir d'accomplir sa promesse. Elle quitta donc les établissements de la Nouvelle-Géorgie, dans lesquels elle avait hiverné, et, et en compagnie d'un de ses beaux-frères, elle se dirigea vers la presqu'île Victoria.

Six semaines plus tard, vers la mi-juin, elle arrivait sur les territoires de la Nouvelle-Bretagne, qui avoisinaient le cap Bathurst. Elle reconnut parfaitement les montagnes volcaniques dont les hauteurs couvraient la baie Liverpool, et, vingt milles plus loin, elle arriva à cette baie des Morses dans laquelle elle et les siens avaient si souvent fait la chasse aux amphibies.

Mais, au delà de cette baie, au nord, rien ! La côte, par une ligne droite, se rabaissait vers le sud-est. Plus de cap Esquimau, plus de cap Bathurst !

Kalumah comprit ce qui s'était passé ! Ou tout ce territoire, devenu depuis l'île Victoria, s'était abîmé dans les flots, ou il s'en allait errant par les mers !

Kalumah pleura en ne retrouvant plus ceux qu'elle venait chercher si loin.

Mais l'Esquimau, son beau-frère, n'avait point paru autrement surpris de cette catastrophe. Une sorte de légende, une tradition répandue parmi les nomades de l'Amérique septentrionale, disait que ce territoire du cap Bathurst s'était rattaché au continent depuis des milliers de siècles, mais qu'il n'en faisait pas partie, et qu'un jour il s'en détacherait par un effort de la nature. De là cette surprise que les Esquimaux avaient manifestée en voyant la factorerie fondée par le lieutenant Hobson au pied même du cap Bathurst. Mais, avec cette déplorable réserve particulière à leur race, peut-être aussi poussés par ce sentiment qu'éprouve tout indigène pour l'étranger qui fait prise de possession en son pays, les Esquimaux ne dirent rien au lieutenant Hobson, dont l'établissement était alors achevé. Kalumah ignorait cette tradition, qui, d'ailleurs, ne reposant sur aucun document sérieux, n'était sans doute qu'une de ces nombreuses légendes de la cosmogonie hyperboréenne, et c'est pourquoi les hôtes du fort Espérance ne furent pas prévenus du danger qu'ils couraient à s'établir sur ce territoire.

Et certainement, Jasper Hobson, averti par les Esquimaux et suspectant déjà ce sol, qui présentait des particularités si étranges, aurait cherché plus loin un terrain nouveau,—inébranlable, cette fois,—pour y jeter les fondements de sa factorerie.

Lorsque Kalumah eut constaté la disparition de ce territoire du cap Bathurst, elle continua son exploration jusqu'au delà de la baie Washburn, mais sans rencontrer aucune trace de ceux qu'elle cherchait, et alors, désespérée, elle n'eut plus qu'à revenir dans l'ouest aux pêcheries de l'Amérique russe.

Son beau-frère et elle quittèrent donc la baie des Morses dans les derniers jours du mois de juin. Ils reprirent la route du littoral, et, à la fin de juillet, après cet inutile voyage, ils retrouvaient les établissements de la Nouvelle-Géorgie.

Kalumah n'espérait plus jamais revoir ni Mrs. Paulina Barnett, ni ses compagnons du fort Espérance. Elle les croyait engloutis dans les abîmes de la mer Arctique.

A ce point de son récit, la jeune Esquimaude tourna ses yeux

humides vers Mrs. Paulina Barnett et lui serra plus affectueusement la main. Puis, murmurant une prière, elle remercia son Dieu de l'avoir sauvée par la main même de son amie !

Kalumah ! revenue à sa demeure, au milieu de sa famille, avait repris son existence accoutumée. Elle travaillait avec les siens à la pêcherie du cap des Glaces, qui est située à peu près sur le soixante-dixième parallèle, à plus de six cents milles du cap Bathurst.

Pendant toute la première partie du mois d'août, aucun incident ne se produisit. Vers la fin du mois se déclara cette violente tempête dont s'inquiéta si vivement Jasper Hobson, et qui, paraît-il, étendit ses ravages sur toute la mer polaire et même jusqu'au-delà du détroit de Behring. Au cap des Glaces, elle fut effroyable aussi et se déchaîna avec la même violence que sur l'île Victoria. A cette époque, l'île errante ne se trouvait pas à plus de deux cents milles de la côte, ainsi que l'avait déterminé par ses relèvements le lieutenant Jasper Hobson.

En écoutant parler Kalumah, Mrs. Paulina Barnett, fort au courant de la situation, on le sait, faisait rapidement dans son esprit des rapprochements qui allaient enfin lui donner la clef de ces singuliers événements et surtout lui expliquer l'arrivée dans l'île de la jeune indigène.

Pendant ces premiers jours de la tempête, les Esquimaux du cap des Glaces furent confinés dans leurs huttes. Ils ne pouvaient sortir et encore moins pêcher. Cependant, dans la nuit du 31 août au 1er septembre, mue par une sorte de pressentiment, Kalumah voulut s'aventurer sur le rivage. Elle alla ainsi, bravant le vent et la pluie qui faisaient rage autour d'elle, observant d'un œil inquiet la mer irritée qui se levait dans l'ombre comme une chaîne de montagnes.

Soudain, quelque temps après minuit, il lui sembla voir une masse énorme qui dérivait sous la poussée de l'ouragan et parallèlement à la côte. Ses yeux, doués d'une extrême puissance de vision, comme tous ceux de ces indigènes nomades, habitués aux ténèbres des longues nuits de l'hiver arctique, ne pouvaient la tromper. Une chose énorme passait à deux milles du littoral, et cette chose ne pouvait être ni un cétacé, ni un navire, ni même un iceberg à cette époque de l'année.

D'ailleurs, Kamulah ne raisonna même pas. Il se fit dans son esprit comme une révélation. Devant son cerveau surrexcité apparut l'image de ses amis. Elle les revit tous, Mrs. Paulina Barnett, Madge, le lieutenant Hobson, le bébé qu'elle avait tant

couvert de ses caresses au fort Espérance ! Oui ! c'étaient eux qui passaient, emportés dans la tempête sur ce glaçon flottant ?

Kalumah n'eut pas un instant de doute, pas un moment d'hésitation. Elle se dit qu'elle allait apprendre à ces naufragés, qui ne s'en doutaient peut-être pas, que la terre était proche. Elle courut à sa hutte, elle prit une de ces torches faites d'étoupe et de résine dont les Esquimaux se servent pour leurs pêches de nuit, elle l'enflamma et vint l'agiter sur le rivage au sommet du cap des Glaces.

C'était le feu que Jasper Hobson et le sergent Long, blottis alors au cap Michel, avaient aperçu au milieu des sombres brumes, pendant la nuit du 31 août.

Quelle fut la joie, l'émotion de la jeune Esquimaude, quand elle vit un signal répondre au sien, lorsqu'elle aperçut ce bouquet de sapins, enflammé par le lieutenant Hobson, qui jeta ses fauves lueurs jusqu'au littoral américain, dont il ne savait pas si près !

Mais tout s'éteignit bientôt. L'accalmie dura à peine quelques minutes, et l'effroyable bourrasque, sautant au sud-est, reprit avec une nouvelle violence.

Kalumah comprit que " sa proie ",—c'est ainsi qu'elle l'appelait,—que sa proie allait lui échapper, que l'île flottante n'atterrirait pas ! Elle la voyait, cette île, elle la sentait s'éloigner dans la nuit et reprendre le chemin de haute mer.

Ce fut un moment terrible pour la jeune indigène. Elle se dit qu'il fallait que ses amis fussent prévenus de leur situation, que, par eux, il serait peut-être encore temps d'agir, que chaque heure perdue les éloignait de ce continent...

Elle n'hésita pas. Son kayak était là, cette frêle embarcation sur laquelle elle avait plus d'une fois bravé les tempêtes de la mer Arctique. Elle poussa son kayak à la mer, laça autour de sa ceinture la veste de peau de phoque qui se rattachait au canot, et, la pagaie à la main, elle s'aventura dans les ténèbres.

A ce moment de son récit, Mrs. Paulina Barnett pressa affectueusement sur son cœur la jeune Kalumah, la courageuse enfant, et Madge pleura en l'écoutant.

Kalumah, lancée sur ces flots irrités, se trouva alors plutôt aidée que contrariée par la saute du vent qui portait au large. Elle se dirigea vers la masse qu'elle apercevait encore confusément dans l'ombre. Les lames couvraient en grand son kayak, mais elles ne pouvaient rien contre l'insubmersible embarcation, qui flottait comme une paille à la crête des lames. Plusieurs fois elle chavira, mais un coup de pagaie la retourna toujours.

Enfin, après une heure d'efforts, Kalumah distingua plus dis-

tinctement l'île errante. Elle ne doutait plus d'arriver à son but, car elle en était à moins d'un quart de mille !

C'est alors qu'elle jeta dans la nuit ce cri que Jasper Hobson et le sergent Long entendirent tous deux !

Mais alors, Kalumah se sentit, malgré elle, emportée dans l'ouest par un irrésistible courant, auquel elle offrait plus de prise que l'île Victoria ! En vain voulut-elle lutter avec sa pagaie ! Sa légère embarcation filait comme une flèche. Elle poussa de nouveaux cris qui ne furent point entendus, car elle était déjà loin, et quand l'aube vint jeter quelque clarté dans l'espace, les terres de la Nouvelle-Géorgie qu'elle avait quittées et l'île errante qu'elle poursuivait ne formaient plus que deux masses confuses à l'horizon.

Désespéra-t-elle alors, la jeune indigène ? Non. Revenir au continent américain était désormais impossible. Elle avait vent debout, un vent terrible, ce même vent qui, repoussant l'île, allait en trente-six heures la reporter de deux cents milles au large, aidé d'ailleurs par le courant du littoral.

Kalumah n'avait qu'une ressource : gagner l'île en se maintenant dans le même courant qu'elle et dans ces mêmes eaux qui l'entraînent irrésistiblement !

Mais, hélas ! les forces trahirent le courage de la pauvre enfant. La faim la tortura bientôt. L'épuisement, la fatigue rendirent sa pagaie inerte entre ses mains.

Pendant plusieurs heures, elle lutta, et il lui sembla qu'elle se rapprochait de l'île, d'où l'on ne pouvait l'apercevoir, car elle n'était qu'un point sur cette immense mer. Elle lutta, même lorsque ses bras rompus, ses mains ensanglantées lui refusèrent tout service ! Elle lutta jusqu'au bout et perdit enfin connaissance, tandis que son frêle kayak abandonné devenait le jouet du vent et des flots !

Que se passa-t-il alors ? Elle ne put le dire, ayant perdu connaissance. Combien de temps erra-t-elle ainsi, à l'aventure, comme une épave ? Elle ne le savait, et ne revint au sentiment que lorsque son kayak, brusquement choqué, s'ouvrit sous elle.

Kalumah fut plongée dans l'eau froide dont le fraîcheur la ranima, et quelques instants plus tard, une lame la jetait mourante sur une grève de sable.

Cela s'était fait dans la nuit précédente, a peu près au moment où l'aube apparaissait, c'est-à-dire de deux à trois heures du matin.

Depuis le moment où Kalumah s'était précipitée dans son embarcation jusqu'au moment où cette embarcation fut submergée, il s'était donc écoulé plus de soixante-dix heures !

Cependant, la jeune indigène, sauvée des flots, ne savait sur

quelle côté l'ouragan l'avait portée. L'avait-il ramenée au continent ? L'avait-il dirigée, au contraire, sur cette île qu'elle poursuivait avec tant d'audace ? Elle l'espérait. Oui ! elle l'espérait ! D'ailleurs, le vent et le courant avaient dû l'entraîner au large et non la repousser à la côte !

Cette pensée la ranima. Elle se releva et, toute brisée, se mit à suivre le rivage

Sans s'en douter, la jeune indigène avait été providentiellement jetée sur cette portion de l'île Victoria qui formait autrefois l'angle supérieur de la baie des Morses. Mais, dans ces conditions, elle ne pouvait reconnaître ce littoral, corrodé par les eaux, après les changements qui s'y étaient produits depuis la rupture de l'isthme.

Kalumah marcha, puis, n'en pouvant plus, s'arrêta, et reprit avec un nouveau courage. La route s'allongeait devant ses pas. A chaque mille, il lui fallait tourner les parties du rivage déjà envahies par la mer. C'est ainsi que, se trainant, tombant, se relevant, elle arriva non loin du petit taillis qui, le matin même, avait servi de lieu de balle à Mrs. Paulina Barnett et à Madge. On sait que les deux femmes, se dirigeant vers le cap Esquimau, avaient rencontré non loin de ce taillis la trace de ses pas empreints sur la neige. Puis, à quelque distance, la pauvre Kalumah était tombée une dernière fois !

A partir de ce point, épuisée par la fatigue et la faim, elle ne s'avança plus qu'en rampant.

Mais un immense espoir était entré dans le cœur de la jeune indigène. A quelques pas du littoral, elle avait enfin reconnu ce cap Esquimau au pied duquel avaient campé les siens et elle l'année précédente. Elle savait qu'elle n'était qu'à huit milles de la factorerie, qu'il ne lui faudrait plus que suivre ce chemin qu'elle avait si souvent parcouru, quand elle allait visiter ses amis du fort Espérance.

Oui ! cette pensée la soutint. Mais, enfin, arrivée au rivage, n'ayant plus aucune force, elle tomba sur la neige et perdit encore une fois connaissance. Sans Mrs. Paulina Barnett, elle était perdue !

" Mais, dit-elle, ma chère dame, je savais bien que vous viendriez à mon secours et que mon Dieu me sauverait par vos mains ! "

On sait le reste ! On sait quel providentiel instinct entraîna ce jour même Mrs. Paulina Barnett et Madge à explorer cette partie du littoral, et quel dernier pressentiment les porta à visiter le cap Esquimau, après leur halte au taillis et avant leur retour à la

factorerie. On sait aussi—ce que Mrs. Paulina Barnett apprit à la jeune indigène—comment eut lieu cette rupture du glaçon et ce que fît l'ours en cette circonstance.

Et même, Mrs. Paulina Barnett ajouta en souriant,

"Ce n'est pas moi qui t'ai sauvée, mon enfant, c'est cet honnête animal! Sans lui, tu étais perdue, et si jamais il revient vers nous, on le respectera comme ton sauveur!"

Pendant ce récit, Kalumah, bien restaurée et bien caressée, avait repris ses forces. Mrs. Paulina Barnett lui proposa de retourner au fort immédiatement, afin de ne pas prolonger son absence. La jeune Esquimaude se leva aussitôt prête à partir.

Mrs. Paulina Barnett avait en effet hâte d'informer Jasper Hobson des incidents de cette matinée, et lui apprendre ce qui s'était passé pendant la nuit de la tempête, lorsque l'île errante s'était rapprochée du littoral américain.

Mais avant tout la voyageuse recommanda à Kalumah de garder un secret absolu sur ces événements, aussi bien que sur la situation de l'île. Elle serait censée être venue tout naturellement par le littoral, afin d'accomplir la promesse qu'elle avait faite de visiter ses amis pendant la belle saison. Son arrivée même serait de nature à confirmer les habitants de la factorerie dans la pensée qu'aucun changement ne s'était produit au territoire du cap Buthurst, pour le cas où quelques-uns auraient eu des soupçons à cet égard.

Il était trois heures environ, quand Mrs. Paulina Barnett, la jeune indigène appuyée à son bras, et la fidèle Madge reprirent la route de l'est, et, avant cinq heures du soir, toutes trois arrivaient à la poterne du fort Espérance.

(*a continuer*)

LAUDA, SION.

—

Si nous étions condamnés à perdre les poésies lithurgiques et qu'il ne fût possible que d'en conserver une seule, c'est la *prose* de la messe du Saint-Sacrement qu'il faudrait retenir. J'ai connu un prêtre qui remerciait Dieu de savoir le latin, parce que cette science lui permettait d'apprécier et de sentir le *Lauda, Sion.*

Que dire de ce chef-d'œuvre ? Saint-Thomas y a réuni les qualités les plus difficiles à concilier : la précision et l'ampleur, la clarté et le lyrisme, la science et la poésie, l'exactitude et l'onction. Je me bornerai à quelques remarques :

La concision, lorsqu'elle est portée à un haut degré, est la première peut-être des beautés littéraires. Les vers fameux, les maximes immortelles, les traits inoubliables, ne sont le plus souvent qu'une forte pensée exprimée en aussi peu de mots qu'il est possible.

Cette concision sublime constitue le génie de Tacite, de Pascal, de Montesquieu. Le Dante et Corneille lui doivent leurs passages classiques. Or, personne, ni chez les anciens, ni chez les modernes, n'a égalé la concision de la plupart des strophes du *Lauda, Sion.* Lorsqu'on les lit attentivement, l'admiration produite par cette concision va jusqu'à la stupeur. On dirait que saint Thomas d'Aquin a voulu mettre tout le dogme eucharistique sous quelques parcelles du langage humain, comme Dieu a mis sous l'apparence de quelques parcelles de pain, tout son corps, tout son sang, toute son âme et toute sa divinité.

L'antithèse, cette forme puérile et fatigante chez les rhéteurs, est devenue, entre les mains de *saint Thomas d'Aquin*, une source de beautés :

Vestutatem novitas,
Umbram fugat veritas
Noctem lux eliminat. (1)
. .....

(1) Ce nouveau rit abolit l'ancien : l'ombre s'avanouit devant la vérité ; et la lumière fait disparaître la nuit.....

Mors est malis, vita bonis,
Vide paris sumbtionis
Quam sit dispar exitus. (1)

L'harmonie est portée dans le *Lauda Sion* au plus haut degré ; l'oreille est constamment flattée par l'assemblage des syllabes les plus mélodieuses :

Sit laus plena, sit sonora,
Sit jucunda, sit decora,
Mentis jubilatio. (2)

Les épithètes sont merveilleusement choisies au lieu d'être vagues, insignifiantes, et amenées pour la rime, comme il arrive si souvent, même chez les meilleurs poètes :

Laudis thema specialis,
Panis VIVUS *et* VITALIS
Hodié proponitur,

Quod non capis, quod non vides,
ANIMOSA *firma fides.*
Præter rerum ordinum.
....

Sub diversis speciebus,
Signis tantum et non rebus
Latent res EXIMIÆ. (3)

(1) Il est la mort pour les méchants et la vie pour les bons ; voyez comme la même nourriture produit des effets différents !.....

(2) Que nos louanges retentissent avec éclats ; que nos cantiques et nos transports de joie soient pleins de grâce et de douceur.

(3) L'bbjet particulier de notre culte est aujourd'hui le pain vivant et qui donne la vie.
Ce que vous ne comprenez pas, ce que vous ne voyez pas, une foi vive nous l'atteste, sans égard a l'ordre de la nature.
Sous diverses espèces, signes sans réalité, sont cachés les plus précieux dons.

Ce dernier verset, puisque les humanistes veulent absolument que ce ne soit pas un vers, est intraduisible et admirable.

J'ajoute que le *Lauda, Sion* n'est pas une de ces pièces dans lesquelles le souffle poétique s'arrête et tombe : au contraire, il va croissant jusqu'à la fin, et les dernières strophes sont les plus belles.

Un prêtre éminent, ravi trop tôt à la religion et aux lettres, M. Neveux, archi-prêtre de Guéret, a essayé de traduire vers par vers, le *Lauda, Sion*, et a réussi à faire passer dans la traduction plusieurs des beautés de l'original. Je donne ici les dernières strophes avec le latin en regard :

Fracta demum sacramento,	Brise en mille fragments, morcelle
Ne vacilles, sed memento	L'enveloppe sacramentelle :
Tantum esse sub fragmento	Autant en tient chaque parcelle
Quantum toto tegitur.	Que peut en contenir le tout.
Nulla rei fit scissura :	Rien n'est réel dans la rupture :
Signi tantum fit fractura,	Le signe tout seul se fracture ;
Quà nec status nec statura	Mais dans sa divine stature
Signati minuitur.	Le Christ entier se tient debout.
.....	.....
.....	.....
In figuris præsignatur,	Je l'aperçois dans les figures :
Cum Isaac immolatur,	C'est l'Isaac des Ecritures,
Agnus paschæ deputatur	C'est l'Agneau des Pâques futures
Datur manna patribus.	C'est la manne tombant du Ciel.
Bone pastor, panis vere,	O bon pasteur, fils de Marie,
Jesu, nostri miserere ;	Prends pitié de nous, je te prie :
Tu nos pasce, nos tuere,	Pais et défends ta bergerie,
Tu nos bona fac videre	Et fais-nous voir dans la patrie
In terra viventium.	La face du Dieu trois fois saint.
Tu qui cuncta scis et vales,	Toi qui sachant ce que nous sommes
Qui nos pascis hic mortales	N'a pas rougi parmi les hommes
Tuos ibi commensales,	De t'asseoir sur leurs toits de chaumes,
Cohæredes et sodales	Fais nous voir dans tes beaux royaumes
Fac sanctorum civium.	Des élus le nombreux essaim.

Dieu qui déteste tous les orgueils, a voulu sans doute pour humilier les rhéteurs et confondre nos fausses délicatesses, que le vêtement de la vérité fût souvent simple et sans éclat. L'Ancien et

le Nouveau Testament ne sont pas à toutes les pages un chef-d'œuvre littéraire. Il y a des solécismes dans les Epitres de saint Paul, et sont style sent l'étranger. Les adorateurs d'Horace et de Cicéron ont relevé il y a longtemps la dureté de Tertullien, les antithèses de saint Augustin, la familiarité de saint Grégoire-le-Grand, et les faux brillants de saint Bernard. De combien d'humanistes l'auteur de l'*Imitation* n'a-t-il point blessé les tendres oreilles ! Le bréviaire romain, si beau au fond et dans son ensemble, laisse à désirer par endroits sous le rapport littéraire. Par un dessein providentiel, l'office du Saint-Sacrement qui contient le *Lauda, Sion*, est d'une beauté exquise, et le mystère de la sainte Eucharistie y est, comme en nos tabernacles, contenu dans une coupe d'or.

JEAN GRANGE.

CHRONIQUE PARISIENNE

A l'heure qu'il est, chers Canadiens, personne en France ne peut se mettre à l'abri de la politique. L'humble chroniqueur lui-même en est envahi. Si je suis vigneron, le journal m'est apporté jusque dans mon cellier : si je suis agriculteur, je ne puis vendre un sac de blé sans avoir les oreilles battues du bruit des élections dernières. Noble, dix journaux m'assurent que je suis menacé par les roturiers : roturier, j'entends dire partout que je suis menacé par les nobles. Les uns me disent qu'il y a, dans le seul œil de Gambetta, de quoi rallumer toutes les flammes de la terreur : d'autres affirment que la France est menacée par le pape.

L'autre jour, le Maréchal était ici dans une ville de province que j'habite jusqu'à l'hiver. Les populations se pressaient pour voir ce bon vieux militaire encore vert, à la figure si franche et aux sourires si bons. Ceux-là même qui avaient vu Louis Philippe et Napoléon III le trouvaient superbe, au milieu de ses ministres ruisselants de broderies et sous les arcs de triomphe où piaffait son grand cheval noir. L'air était plein de drapeaux flottant au soleil, d'acclamations enthousiastes et de nuages de poudre joyeuse telle que les canons devraient toujours en vomir..... Au seuil de la vénérable cathédrale, l'évêque complimentait le chef de l'Etat et le conduisait sous un dais jusque devant l'autel, là où MacMahon sait toujours, mieux que tous les souverains que nous avons connus, dépouiller la raideur officielle pour prendre l'attitude du vrai chrétien. Prosterné sur le prie-Dieu et la tête dans ses mains, il semblait réellement avoir conscience de ce poids qui pèse sur lui : le poids de la France !

Nous augurions bien des futures élections en le regardant prier ainsi ; et il en fut de même, quand le soir, dans les vastes salons de la préfecture, nous le vîmes serrer la main de tous les maires de la contrée accourus pour le saluer et versant lui-même à boire à tant de braves gens, qui ne demandent qu'à obéir sous un bon maître.

En ce moment les fenêtres toutes grandes ouvertes, laissaient entrer des flots d'harmonie et l'on pouvait suivre dans le ciel par les trajectoires des premières fusées d'un feu d'artifice. Le Maréchal rayonnait et l'on disait tout haut que dans quinze jours, à pareille heure, les première dépêches arrivant à l'Elysée annonceraient la défaite de ses ennemis, qui sont ceux de la France.

Je ne me pique pas d'être meilleur prophète que les autres et j'avoue que, moi aussi, je me laissais aller à quelque espoir. Cependant, la mémoire me revint de ce fameux bal des Tuileries, en 1830, où le vieux roi Charles X apparut souriant au milieu de la plus belle famille royale qui fut au monde et semblant avoir conjuré par ses vertus personnelles et le prestige de sa Maison, les malheurs qui l'avaient un instant menacé. Un diplomate avait dit alors ce mot devenu historique : " Il me semble que nous dansons sur un volcan ! "

Il me semblait, à moi aussi, que le volcan était encore là, sous les pieds de ce vieux brave qui se flattait de museler la Révolution. Bien des figures grimaçantes m'étaient apparues dans l'ombre de certaines rues : plus d'un cri discordant ou même séditieux avait retenti çà et là. Et d'ailleurs, toutes cette poussière de fête allait tomber, tous ces beaux feux allaient s'éteindre ; et un organe bien autrement puissant allait, quinze jours durant, se faire entendre : la mauvaise presse !

Je ne dirai que ce que j'ai vu : dans la contrée très-conservatrice que j'habite en ce moment, les patrons de la candidature radicale ont été aussi entendus et aussi actifs que leurs honnêtes compétiteurs se sont montrés stupides.

Courses à domicile, conversations dans les champs avec le laboureur, flots de mauvais journaux, de mauvaises brochures, courant de calomnies et de fausses nouvelles babilement entretenu, menaces aux fonctionnaires hésitants à qui l'on promettait grâces ou disgrâces selon leur attitude dans les élections, intimidations de toute nature, etc., etc.

Qui expliquera comment avec une souscription de quatre ou cinq millions réalisée par le comité central conservateur, un si petit nombre de bons journaux sont parvenus dans les villages, qui étaient, au contraire, inondés par les feuilles de la Révolution ? Qui a donné aux rouges les ressources dont ils ont fait preuve ? Qui les a payés et organisés ? Mystère ! mystère !

Toujours est-il que quand le soleil du 14 octobre se leva, le gouvernement pouvait déjà pressentir quelque malheur et regretter de n'avoir pas mis la France en état de siége, seul moyen que nous ayons, en ce temps de stupide suffrage universel, d'empêcher

le peuple de voter contre ses intérêts et même contre ses préférences.

C'est ainsi qu'après ce travail, ou plutôt cet infâme chantage de quinze jours, la population vraiment chrétienne au milieu de laquelle je suis en ce moment, se trouva pervertie. Une foule de braves hommes qui font leurs pâques et sont au mieux avec leur curé, étaient convaincus, tout en allant à la messe ce matin là, que la France était menacée du gouvernement des prêtres et que voter pour le candidat du Maréchal c'était voter la guerre avec l'Italie.

Il faut dire aussi que le gouvernement ne s'était pas très bien défendu sur ce point et qu'à force de protester qu'il n'était pas *clérical*, il avait laissé prendre du montant à ses ennemis et à leurs calomnies. Que fallait-il dire, au lieu de s'excuser aussi piteusement ? Il fallait jouer cartes sur table et s'exprimer ainsi : Vous dites que la religion menace l'Etat : eh bien ! je soutiens, moi, que c'est, au contraire, la religion qui est menacée ; et je le prouve... Les preuves n'étaient pas difficiles à trouver ; et bien des électeurs peu religieux, mais sachant par expérience que les prêtres ne peuvent être persécutés chez nous sans que leurs intérêts personnels soient en souffrance, auraient été fort impressionnés par une question ainsi posée. Ils n'ont pas voté contre le clergé, mais contre ce qu'on leur disait être les excès du clergé ; et les voilà aujourd'hui consternés de ce qu'ils ont fait, et mettant déjà leurs mains sur leurs poches.

Mais à quoi bon récriminer ? Le mal est fait et, quoi qu'en disent nos bons journaux, les élections du 14 octobre ont été mauvaises. Elles l'ont été d'autant plus, que le chef de l'Etat lui-même y est intervenu et que, par des candidatures officielles renouvelées du temps de l'empire, il a fait connaître au suffrage qui les dédaigne, les hommes de son choix.

Quelle triste journée ! Il soufflait de l'Océan un vent de tempête qui aveuglait de poussière les électeurs qui se rendaient au scrutin. Le soleil lui-même en était obscurci ; et ce n'était plus que par rafales que l'on entendait de nos maisons, les cloches du dimanche. Cela dura toute la journée ; et le soir même, c'est à peine si les groupes pouvaient se tenir dans les rues pour prendre connaissances des premières dépêches et commenter l'événement.

Enfin, vers minuit, et grâce au télégraphe, on sut dans tous les grands centres que les républicains avaient perdu quarante-six siéges, mais qu'ils étaient encore en majorité. Il faut dire que ce résulat surprit tout le monde et qu'il se produisit alors dans l'opinion une de ces hésitations que le compte rendu des Assem

blées qualifie de : *Mouvements en sens divers.* Personne ne se coucha content, et chacun sentit que la formidable partie restait indécise.

En effet, outre que les 363, qui, d'après Gambetta, devaient revenir 400, ne reviennent que 300 et quelques, le Maréchal est toujours là, qui a légalement le pouvoir jusqu'en 1880, et aussi le Sénat dont la majorité conservatrice ne manquera pas de blackbouler les votes révolutionnaires de la seconde Chambre.

C'est le conflit en permanence : et le président ni ses ministres ne faisant mine de bouger, on se demande quelle stratégie va employer la gauche pour assaillir un pouvoir qui, au lieu de lui tomber sous la main comme un fruit mûr, s'entête bel et bien à rester sur l'arbre. Evidemment, rien de cette éventualité n'était prévu ; et voilà le maréchal, qui, au lieu de donner sa démission comme on le supposait ou d'ouvrir les hostilités, se croise les bras et répète le mot historique : "Tirez les premiers, messieurs."

Or, jusqu'à présent, les gauches ne paraissent avoir pour tirer que le fusil de l'émeute, qui est un bien mauvais instrument dans ce temps d'armée permanente et de généraux, tous ennemis des communards. D'ailleurs, on sait que la France vote toujours très bien après les émeutes ; et c'est si vrai que si, quinze jours avant le scrutin, il y avait eu la moindre échauffourée dans Paris ou Lyon, les élections eussent été parfaites.

Remarquez aussi que, par une singulière contradiction des mots avec les choses en France, la république qui eut vécu par la victoire des conservateurs, va mourir et peut-être plus tôt qu'on ne pense, par le succès des républicains.

En effet, les conservateurs légitimistes, impérialistes ou orléanistes sortant des urnes en majorité, comme ce sont tous gens pacifiques et de bonne foi, et que d'ailleurs ils sont divisés profondément entre eux, la trève républicaine eut été respectée jusqu'en 1880, époque de l'expiration des pouvoirs du président actuel de la république. Et cette parole, une des meilleures et des plus profondes que M. Thiers ait prononcées, se vérifiait encore : "En France la république n'est possible que sans les républicains."

Au lieu de cela qu'allons-nous voir ? Une majorité réagissant violemment contre le pouvoir qui a essayé de la faire disparaître : des députés, poussés hors de leurs gonds par les journaux incendiaires qui les ont soutenus et par les promesses et par les alliances monstrueuses qu'ils ont dû faire, refusant encore le budget peut-être, invalidant les élections de la minorité, se livrant à des provocations telles que le pouvoir exécutif sera forcé d'en appeler à la force ou à l'exercice suprême de ses droits.

Dans le premier cas, ce sera un coup d'Etat : dans le second, ce

sera une nouvelle dissolution de la Chambre. S'il y a quelque solution intermédiaire, je l'ignore : mais l'esprit ingénieux et fécond de M. le duc de Broglie arrivera à la découvrir ; car n'étant ni impérialite, ni légitimiste, la première éventualité qui est de beaucoup la plus probable le laisserait certainement en dehors de la nouvelle combinaison gouvernementale.

Il n'est d'ailleurs douteux pour personne que le coup d'Etat ne pourrait être qu'impérialiste. Les légitimistes ont de ces scrupules, qui s'accordent mal avec l'arbitraire, toujours odieux et non moins illégal, qu'il s'agit de déployer en pareille circonstance.

Voilà où nous en sommes, chers Canadiens, au lendemain des élections d'octobre 1877, et l'excellent rédacteur qui écrit dans cette revue à côté de moi, avait bien raison de prédire, il y a quelques semaines, que le résultat, quel qu'il soit, du suffrage ne mettrait point fin à nos divisions.

L'avenir est incertain et les meilleures probabilités elles-mêmes sont tristes. Mais dans les balances de Dieu, de qui relèvent tous les empires, que pèse une probabilité ? Le caractère mobile des Français rend tout possible en bien comme en mal ; et il faut faire une large part à l'imprévu, dans l'évaluation de nos destinées politiques.

Une chose à observer en tous temps, c'est, dans un pays qui se pique de démocratie et d'affranchissement, la manie que nous avons de plus en plus d'incarner les idées dans les hommes. Le Français n'est pas aussi homme de principes qu'il s'en vante et, quand il en a, il les personnifie toujours plus ou moins dans quelque individualité en vogue. Là encore, il subit la tyrannie de la mode ; cette divinité essentiellement française, comme chacun sait, et il se ferait couper le cou plutôt que de ne pas paraître de l'avis de son siècle.

Parmi les personnalités tapageuses qui tiennent la corde en ce moment, nulle n'est plus étonnante que celle de M. Gambetta, héritier présomptif du maréchal MacMahon à la présidence de la république. Comment un pareil homme n'est pas usé, comment après ce qu'il a fait de mal et ce qu'il a empêché de bien, il ose seulement paraître, ce sera l'étonnement de la postérité, le châtiment et la honte de notre époque.

Un grand journal vendu à la coterie républicaine qui vient de faire les élections, un journal qui doit être bien connu parmi vous, apprécie dans des termes sévères le caractère et le rôle de ce faux homme d'Etat.

" Gambetta, dit le *Times*, est et restera le prétendant de la populace, le porte-voix du mécontentement social, le champion de tous

ceux qui rêvent l'établissement de ce qui ne peut pas être sur les ruines de ce qui est.

" Sa popularité faite de haine et de passion, que personne ne s'explique, mais que personne ne lui dispute, il n'est rien qu'il ne fasse pour la conserver. C'est pour elle qu'il laisse sur les hauteurs de Belleville flotter sur ses épaules cette longue chevelure qu'il peigne à Versailles ; c'est pour elle qu'il sourit à l'Assemblée et fulmine aux banquets ; et l'on croit rêver quand on relit aujourd'hui la phrase vengeresse que lui adressait un jour M. Grévy, celui-là même que le journal de M. Gambetta prône, chaque jour, comme le plus prochain président de la république : " En vérité je vous le dis : vous mourrez dans la peau d'un factieux ! "

Moi, je crois que Gambetta mourra non pas tant du mal qu'il a fait ou fera que du bien qu'il ne pourra pas faire. La France le jugera à son impuissance ; et déjà les résultats les plus immédiats et les plus inévitables de son dernier vote la font frémir.

Que vont être pour une foule de commerçants cette fin d'année et cette échéance des étrennes, sans laquelle ils ne pourraient vivre ? Déjà les capitaux effrayés se cachent ; les entreprises, les constructions se remettent à plus tard ; les grandes commandes, plus ou moins, sont retirées.

Et l'exposition, que sera-t-elle ? Quelle sécurité avons-nous à promettre aux exposants qui, de si loin et à si grand frais, nous enverront leurs produits ? Et sous quel drapeau et sous quel régime abriterons-nous cette fête du travail, ce caravansérail de l'industrie !

C'est la punition de la France qui ne veut pas être politiquement et socialement chrétienne ; et les dernières élections ont cela de particulièrement déplorable qu'elles se sont faites en haine du clergé, du pape et des principes tutélaires affirmés par le *Syllabus* et le dernier concile.

A une époque où le clergé s'efface plus que jamais de la scène politique pour se confiner dans ses pacifiques attributions, la Révolution, sentant que la religion reste malgré tout pour elle la forteresse imprenable, a réussi à faire prendre le change aux paysans et à leur persuader que le *cléricalisme*, *c'est l'ennemi.*

La république ne tardera pas à mourir de cette dernière tentative, et l'on peut dire qu'elle a signé là son arrêt sans appel. Plaise à Dieu que la France n'en périsse pas aussi et qu'elle se relève avant d'avoir touché le fond de l'abîme qu'on lui creuse !

TH. B.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME QUATORZIEME

Douzième Livraison, Décembre 1877

SOMMAIRE

I.—CHRONIQUE TRIFLUVIENNE ..... **Benjamin Suite.**
II.—M. THIERS ..... **A. de B.**
III.—JOURNAL D'UNE RELIGIEUSE MISSIONNAIRE AU FORT VANCOUVER ..... **Mme. T. Tessier.**
IV.—CAUSERIE AVEC MOI-MÊME ..... **A. de B.**
V.—L'ÉGLISE ET L'ÉTAT ..... **Père Liberatore, S. J.**
VI.—LE PAYS DES FOURRURES ..... **Jules Verne.**
VII.—REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ..... **A. de B.**
VIII.—CHRONIQUE PARISIENNE ..... **Th. B.**
IX.—TABLE DES MATIÈRES .....

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222, RUE NOTRE-DAME.

1877

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE
(LIMITÉE)
Editeur-Propriétaire

DE LA

REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie Sociale, Sciences, Esthétique, Apologétique Chrétienne, Religion, etc.

Paraît tous les Mois par Livraison de 80 Pages

ABONNEMENT:

$3.00 par an, frais de Port compris

Toutes les lettres, communications, articles à publier et envois d'argent, etc., doivent être adressés à la

Compagnie d'Imprimerie Canadienne

222 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

☞ Toute personne qui nous fera tenir l'argent de cinq abonnements nouveaux, aura droit à une commission de 15 par cent.

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE.

V

M. de Montmagny, gouverneur-général, était parti en toute diligence, avec une barque armée et quatre chaloupes. Le Père Vimont, supérieur des Jésuites, l'accompagnait. Comme la barque marchait lentement, il prit de l'avance avec les chaloupes et apparut aux Trois-Rivières le 10 du mois, plus tôt qu'on ne l'y attendait.

A cette vue, les Iroquois dispersés sur le fleuve se rejettèrent dans leurs retranchement, mais telle était leur haîne contre les Algonquins qu'ils en sortirent immédiatement, sous les yeux de M. de Montmagny, et saisirent un canot dans lequel ils tuèrent une femme et prirent un homme. Ni Piescaret, qui était aux Trois-Rivières, ni aucun Algonquin de marque, ne semblent avoir cherché à venger immédiatement ces injures. Il est vrai que les ennemis étaient nombreux et que les Français demandaient avec instance le maintient de l'ordre et l'emploi de toute la patience possible. Les Algonquins, si braves, si indiciplinés, pouvaient à tont moment compromettre une situation déjà fort grave.

Les quatre chaloupes allèrent mouiller devant le Platon, à une portée de mousquet du fort.

En signe de bon accueil, les Iroquois, dont les embarcations étaient toujours courant sur le fleuve, tirèrent une quarantaine de coups de feu, et expédièrent deux canots pour les parlementaires, le Père Ragueneau, Nicolet, Marguerie, Normanville, qui y prirent place et se dirigèrent vers le fort de la rive sud.

C'était bien un fort, aussi facile à défendre que malaisé à prendre, on le verra. Les principaux Iroquois s'y tenaient assis en rond, silencieux, et reçurent parfaitement les délégués qu'ils firent asseoir sur des boucliers, en qualité de médiateurs. Puis, on amena Normanville et Marguerie.

Le cérémonial consistait à faire voir aux Français deux de leurs

compatriotes captifs, que les bons Iroquois avaient à cœur de leur rendre. Pour cela, Normanville et Marguerie étaient liés, mais légèrement, et on les avait mis dans une position qui indiquait qu'ils étaient l'objet principal de la conférence.

" Ces deux jeunes hommes que vous voyez, dit un orateur, ne sont plus Français ; ils sont Iroquois ; le droit de la guerre les a fait nôtres. Cependant, dans quelques minutes, ils seront Français. Disons plutôt qu'ils seront Français et Iroquois tout ensemble, car nous ne serons plus qu'un peuple." Disant cela, il brise les liens des deux captifs et les jette par dessus la palissade en s'écriant : " Que la rivière les emporte si loin qu'il n'en soit plus jamais parlé ! "

Faisant ensuite approcher deux paquets de peaux de castor, il dit : " Je ne veux pas vous rendre nus à vos frères, voilà de quoi vous habiller chacun."

Les discours des Sauvages étaient accompagnés de pantomimes qui marquaient l'action exprimée par les paroles. C'étaient des représentations théâtrales très-curieuses, surtout lorsqu'il se rencontrait un orateur exercé. On en a vu jouer leur rôle de la sorte pendant deux heures et offrir constamment un spectacle nouveau à l'auditoire.

" Non-seulement vos coutumes seront nos coutumes, mais nous serons si étroitement unis que nos mentons se revêtiront de barbe comme les vôtres." Et celui qui parlait ainsi passait ses mains sur la figure du Père Ragueneau.

Finalement, il mit placer un collier en rond sur la terre : "Voici la maison que nous aurons aux Trois-Rivières quand nous y viendrons traiter avec vous ; nous y fumerons le calumet sans crainte puisque nous aurons Ononthio pour frère."

Ils expliquèrent aussi pourquoi Normanville et Marguerie n'avaient pas eu la permission de retourner plus tôt dans leur foyers : il fallait que ces deux captifs allassent consoler les nations iroquoises par leur présence, attendu que celles-ci avaient toutes de l'affection pour les Français.

Voila, à peu près, quel était le fond des discours de Sauvages dont on a fait un objet d'admiration. Peu d'individus parmi eux avaient de l'éloquence. Ils employaient adroitement certaines images empruntées à la nature, et ils gesticulaient autrement que les Français. Leurs arguments étaient la plupart du temps de simples enfantillages, présentés avec une pompe et un luxe de périphrases qui les relevaient sans les rendre plus solides. Ils brillaient plus dans la réplique et la répartie que dans aucun genre.

Il fallait bien se montrer satisfait de tant de démonstrations

d'amitié puisque, toutes mensongères qu'elles fussent, on finissait par retirer Marguerie et Normanville des griffes de ces barbares, ce qui était le point principal.

Le Père Ragueneau et Nicolet promirent aux Iroquois que le gouverneur-général irait les voir le lendemain. On se sépara ainsi avec l'entente que la paix serait négociée sans retard.

Comme les Français embarquaient dans les canots qui devaient les ramener aux Trois-Rivières, un chef Iroquois, se donnant l'air d'avoir oublié une recommandation importante, leur cria qu'il les suppliait de cacher les haches de guerre des Algonquins et des Hurons tant que dureraient les conférences. Cette peur hypocrite ne trompa personne, ni d'un côté ni de l'autre, et elle était telle que, les Français à peine rentrés aux Trois-Rivières, les Iroquois attaquèrent quatre canots algonquins qui revenaient de la chasse chargés de pelleteries. Les hommes se sauvèrent à la nage ; une pauvre femme et son enfant furent capturés avec le contenu des embarcations, sous les yeux de M. de Montmagny. Ce procédé montrait combien peu il fallait compter sur la parole de pareils traîtres.

Le lendemain, 11 juin, le vent et la pluie retinrent les Français aux Trois-Rivières.

VI

M. de Montmagny sentait bien que les Iroquois n'ignoraient pas qu'ils s'étaient mis dans une fausse situation, le 10, en commettant les excès en question, mais il crut devoir n'en rien faire paraître. En conséquence, le temps étant redevenu propice, il partit le 12, avec soixante et cinq hommes bien armés et alla se poster en face des retranchements iroquois, comme pour les saluer. Ceux ci, avouant par le fait même, la perfidie qui les animait, n'osèrent s'approcher. Ils poussèrent un canot vide dans la direction des chaloupes, en invitant par des cris les Français à se diriger vers eux. Tout ce manège en disait plus qu'il ne fallait. D'ailleurs M. de Montmagny savait de source certaine que le complot était tramé de se saisir de lui, du Père Ragueneau et de Nicolet, aussi refusa-t-il de laisser embarquer personne dans le canot parlementaire.

Après beaucoup d'hésitation, les chefs iroquois s'avancèrent. On échangea des présents, selon la coutume, c'est-à-dire que chaque partie d'un discours était marqué par un cadeau qui était sensé parler au nom de ceux qui l'offraient. Ils revinrent avec adresse sur leur première demande relativement aux arquebuses, mais ce fut en vain, car le gouverneur ne voulut même pas régler la paix avec eux sans y inclure les tribus amies des Français.

Sur le refus formel des Iroquois d'accepter ce point, on feignit de l'abandonner et de se contenter d'une paix à leur guise demandant seulement que l'on commençât par délivrer les Algonquins capturés récemment.

Ce fut le signal du désaccord. Le masque était levé. Il n'y eut plus moyen de s'entendre. M. de Montmagny se retira.

Comme il mettait pied à terre aux Trois-Rivières, la barque armée qui venait de Québec arriva, toutes voiles dehors, en vue des Iroquois. Ceux-ci, ne pouvant plus cacher leurs mensonges et voyant ce déploiement de forces, prirent tout à coup une attitude martiale. Au milieu d'un va-et-vient qui montrait qu'ils se préparaient au combat, ils se mirent à injurier les Français, ce qui décida M. de Montmagny à passer la nuit sur le fleuve, pour épier leurs mouvemeuts et les repousser au besoin.

Le lendemain matin, il leur envoya des parlementaires, qu'ils chassèrent avec des menaces et en arborant la chevelure d'un Algonquin pris sur les lieux.

Sans plus tarder, les pièces de fonte de la barque et les pierriers des chaloupes ouvrirent un feu vigoureux sur leur fort. La journée se passa, mais les Iroquois ne sortirent pas pour attaquer, comme on s'y attendait vu leur nombre. Au contraire, tandis que leurs arquebusiers tiraillaient près du rivage, ils firent leurs préparatifs de retraite, et la nuit venue, sans que les Français s'en aperçussent ils décampèrent pour se retirer dans un second fort, qu'ils avaient eu la précaution de construire à un quard de lieue plus haut, vers la rivière Godefroy, dans les bois, et dont les Français ignoraient l'existence. Ce second fort était tellement bien fait qu'il pouvait résister aux balles et aux boulets.

Comme ils tenaient du feu allumé dans le premier fort et que les tireurs y étaient demeurés pour faire le coup de feu, on ne comprit que très-tard, le lendemain, ce qui s'était passé. Les Français ne perdirent pas une minute, ils entreprirent de les relancer jusqu'à l'autre fort, mais aussitôt, les tirailleurs iroquois, sortant du premier fort et s'abritant avec adresse derrière les arbres de la forêt, couvrirent la retraite du reste de leurs gens en visant au plus près et en reculant à propos. Les soldats et les volontaires furent tenus en échec. La nuit acheva de protéger les Iroquois. Ils disparurent sans avoir éprouvé de pertes sérieuses quoiqu'ils eussent été grandement effrayés par l'artillerie.

Un jeune Algonquin prisonnier, qui réussit à s'enfuir durant cette retraite, rapporta que les canons les frappaient de terreur et qu'ils n'auraient pas osé résister en rase campagne, mais " d'en tuer beaucoup, dit la *Relation*, c'est ce que les Français ne doivent

pas prétendre, d'autant plus qu'ils courent comme des cerfs, ils sautent comme des daims, ils connaissent mieux les êtres de ces grandes et épouvantables forêts que les bêtes sauvages qui les ont pour demeure."

Les canots iroquois avaient été transportés par terre durant la nuit et cachés à la rivière Godefroy. Ce moyen de fuite, contre lequel les chaloupes ne pouvaient rien, les sauva aisément. Ils abandonnèrent leur second fort, se répandirent par bandes sur le lac St. Pierre, et c'est comme par miracle que le Père de Brebeuf, qui descendait des missions huronnes, pût échapper à l'une de leurs embuscades et atteindre les Trois-Rivières.

En même temps, M. de Montmagny eut le chagrin d'apprendre par des Hurons fugitifs que la flottille de traite dont ils formaient partie avait été pillée par les Iroquois, et plusieurs de leurs compagnons pris ou tués. Cela n'ôta point, cependant, le courage aux PP. Menard et Ragueneau, qui tentèrent, peu après, de remonter le fleuve, mais qui rebroussèrent chemin devant l'impossibilité de l'entreprise.

Dans l'automne, deux cents Iroquois s'approchèrent des Trois-Rivières, avec l'intention évidente d'inquiéter la place tout l'hiver, mais la mort de deux de leurs capitaines, fit changer ce projet et ils retournèrent dans leurs cantons. Malheureusement, une escouade d'Algonquins qui fuyaient les Trois-Rivières par la crainte des Iroquois, tomba dans une de leurs bandes et fut détruite. Les dernières nouvelles portaient que sept cents Iroquois se préparaient à assiéger les Trois-Rivières l'année suivante.

Après l'humiliation que les Français venaient de subir en voyant échapper de leurs mains les maraudeurs dont les courses continuelles entravaient l'avancement de la colonie, le gouverneur-général fit des efforts pour qu'on lui envoyât de France des secours et des hommes capables de protéger les colons, mais ceux qui représentaient la compagnie des Cent-Associés n'avaient en vue que les profits immédiats de la traite encore très-abondante dans le bas du fleuve, et ils ne s'occupaient nullement de la fondation d'une " Nouvelle-France " comme il avait été stipulé en créant cette puissante compagnie qui avait le monopole du commerce du Canada. Les secours de la mère-patrie se firent attendre deux ou trois ans, et encore ne vinrent-ils que dans une minime proportion, juste assez pour ne point laisser les Iroquois consommer la ruine des établissements français, mais pas suffisants pour inspirer de la confiance aux pauvres colons.

VII.

Les noms de Normanville et de Marguerie se rencontrent, peu après leur retour aux Trois-Rivières dans des actes publics. Le 10 août 1641, M. de Montmagny accorde à Normanville un lot de terre près du fort des Trois-Rivières, et vers la fin du même mois, Marguerie assiste au mariage de sa sœur avec Jacques Hertel. Telle était l'existence des premiers Canadiens. A peine délivrés des plus terribles périls, ils se remettaient à défricher, se mariaient et comptaient sur l'avenir, sur la grâce de Dieu.

Il a été fait mention de Piescaret, plus haut. Ce guerrier célèbre était un Algonquin de la nation de l'île des Allumettes. Dès 1637 et 1639 sa famille est nommée au régistre des Trois-Rivières. L'année 1641 est celle où il reçut le baptême. Disons un mot de cet événement.

En décembre 1640, janvier et février 1641, il y avait aux Trois-Rivières un rassemblement considérable de famille sauvages retenues là par la terreur qu'inspiraient les Iroquois. Entre ceux qui étaient chrétiens et ceux qui refusaient de se convertir, il y avait souvent de vives controverses. Piescaret, qui s'était fait instruire, voulut recevoir le baptême solennellement, afin de produire un meilleur exemple. Il réunit donc les siens et leur déclara fermement son dessein, exposant pourquoi il embrassait le christianisme. " Je ne suis pas nn enfant, leur dit-il, je sais ce que je fais. La doctrine qu'on m'a enseignée me semble si belle et si véritable, que quand bien tout le monde la rebuterait, je m'y rendrais de tout mon cœur." Le lendemain, il alla autour des cabanes et fit le cri public, afin d'être entendu de chacun, selon la coutume; il répéta qu'il maintenait sa détermination. Ceci monta la tête à quelques païens, qui ne pouvant lutter autrement contre Piescaret, firent courir le bruit qu'il avait perdu l'esprit ou qu'il avait été acheté par les Français, à cause de sa renommée. Mais celui-ci lança un autre cri public, rassembla tous les Sauvages à la porte de l'église (extrémité Est de la rue des Casernes) et fit appeler le Père Buteux. Le discours qu'il prononça en cette occasion nous a été conservé : " Ecoutez, jeunesse, peut-être que quand vous me voyez à la porte de cette église vous dites dans vos cœurs : " voila qui va bien ; Piescaret va être l'ami des Français ; il nous sera favorable ; il ne manquera pas de belles robes ; il aura des vivres en abondance. Voilà peut-être vos pensées, mais vous vous abusez. Sachez que Piescaret ne se fait pas chrétien pour aucune considération humaine, c'est pour éviter les feux de

l'autre vie, c'est pour être parent de Dieu, c'est pour aller, un jour, au ciel : voilà les desseins de Piescaret."

Après cela, il se jette aux pieds du Père Buteux et reçoit le baptême. J'ai copié au registre de la paroisse l'acte suivant : Anno Domini 1641, die 30 januarii, Ego Jocabus Buteux, Societis Jesu, vices agens parochi ecclesiæ quæ est ad Triaflumina sub titulo Beatæ Virginis Conceptæ, baptisavi solemniter Sylvestrem patrio idiomate Ketimagiaisitis, (1) vulgo Piescaret, annum agentem 50, —sufficienter doctrinæ christianæ rudimentis instructum ; huic nomen Simonis impositum est ab Francisco Champflour hujus arcis moderatore.

La suite nous fera voir que Simon Piescarat fut non-seulement un bon chrétien,—sauf de légères incartades,—mais encore un grand guerrier et un ami sincère des Français.

L'année 1641 est encore remarquable aux Trois-Rivières pour l'alliance qui fut faite entre les Algonquins et les Abénaquis. Le hasard en fut la première cause. Un capitaine algonquin, nommé Makeabicktichiou, qui avait causé beauconp de trouble aux Trois-Rivières depuis quelques années, s'était retiré sur la rivière Kénébec, et dans le cours de l'hiver 1640-41, un Abénaquis ivre l'avait assassiné. La coutume exigeait une amende honorable de cette mort, et comme les parents du défunt résidaient aux Trois-Rivières, deux Abénaquis avaient été députés à cette fin. Ceux-çi prirent avec eux, à Québec, quelques Algonquins de leur connaissance qui avaient du poids auprès des gens des Trois-Rivières où ils avaient autrefois demeurés, et se joignirent à l'escorte des PP. Brebeuf et Raguenau qui partait de Québec, vers la fin de juin. Les envoyés furent assez mal accueillis aux Trois-Rivières, où leur présence contribua, en outre, plus qu'il n'était nécessaire à accroître les embarras du moment. On voulut même les mettre à mort, mais sur l'observation que le meurtre de Makheabicktichiou avait été causé par l'ivrognerie et qu'il n'était le fait que d'un individu isolé, les ressentiments se calmèrent. On finit même par conclure un traité de paix qui marque, à partir de cette date, la longue alliance des Algonquins et des Abénaquis. Cependant ces derniers ne vinrent demeurer au Canada que cinquante-neuf ans plus tard.

VIII.

Il est tout naturel que les incidents de la vie de certains Sauvages nous intéressent. Ces individus appartiennent à l'histoire du

(1) On me donne comme suit la traduction de ce nom : "Il se fait malheureux, ou celui qui se fait malheureux par sa propre volonté."

lieu où ils vécurent, ils s'y rattachent tout autant, et parfois plus, que certain Français dont on se plait à connaître et à consigner les noms dans les récits.

Ces sauvages étaient les habitants du sol où sont venus s'établir nos ancêtres; c'est avec eux que ces derniers ont eu à compter principalement. Tel chef algonquin a été un personnage aussi important que n'importe quel commandant ou traiteur français. Les écarter serait omettre un côté de la physionomie de l'époque, par conséquent tronquer l'histoire. Les traits en apparence isolés et sans suite que je cite d'eux sont comme autant d'aperçus sur l'existence des blancs et des Indiens au commencement de la colonie. Ce sont des peintures de mœurs. D'ailleurs, quand ces épisodes n'auraient que le mérite de nous transmettre le souvenir des hommes qui exerçaient de l'influence sur les tribus, ce serait déjà suffisant pour motiver leur insertion dans cette chronique.

Par exemple, pourquoi ne pas dire un mot de Matawan le jongleur, de La Perdrix l'esprit fort, de Paul Niakeapinat le premier Attikamegue baptisé, de Teouatirhon et Ariethona, les deux premiers Hurons instruits aux Trois-Rivières ? Nous avons vu Esrouachit jouer le principal rôle dans une crise qui faillit amener le massacre de tous les Français. Faut-il négliger Batiscan qui eut tant de rapports avec les missionnaires et les traiteurs et qui a laissé son nom à l'une de nos paroisses les plus florissantes ? Et Macabo, Nepagabiscou, Trigatin, tous de la même famille, qui, de 1627 à 1642, ont servi d'intermédiaires entre les jésuites, les officiers du poste et leurs compatriotes. Makeabistichiou n'est-il pas une figure notable par son talent, l'embarras qu'il cause, le prestige dont il est entouré, et enfin le coup de sa mort qui eut pour résultat l'alliance si vantée des Abénaquis et des Algonquins, aux Trois-Rivières même. Pourquoi ne pas accorder sa place à Capitanal, caractère sympathique et fidèle, qui invoqua avec succès la fondation d'un fort aux Trois-Rivières. Pouvons-nous oublier Nenaskoumat et Etinechkaouat, les premiers de leur race dans la culture européenne ? Pachirini et sa famille ont vécu un siècle dans l'amitié des Français. Piescaret, guerrier célèbre, et d'autres noms du temps, réclament au moins une mention dans ces pages.

Il nous reste des exploits de Piescaret des traditions assez claires.

Vers l'époque dont je parle, il était regardé comme le plus grand chef de guerre des tribus algonquines. Dans une course qu'il entreprit un jour pour fuir les gens de tout un canton iroquois qui le poursuivaient, il tourna ses raquettes bout pour bout, de sorte qu'il paraissait, à voir sa piste, marcher vers le sud, tandis qu'il se dirigeait au nord. Trompés par ce stratagème, les

ennemis lui tournèrent le dos, croyant courir après lui. Il les suivit et assomma leurs traînards.

Dans ces guerres où les privations demandaient une force physique supérieure, où l'adresse et la ruse remplaçaient le génie, et où l'art de dresser des embuscades était si nécessaire, Piescaret n'avait pas de rivaux. Alerte et robuste, il prenait les orignaux à la course, et il s'attaquait à plusieurs hommes à la fois sans paraître en compter le nombre.

Il partit seul, un jour, et alla se cacher dans un village iroquois, à plus de cinquante lieues des Trois-Rivières, sa demeure ordinaire. Le soir venu, il sortit de sa cachette, et pénétra dans une cabane, cassa la tête à une famille entière, puis se retira dans une pile de bois de chauffage, non loin de là. L'émoi se répandit partout, mais impossible de découvrir le meurtrier. La nuit suivante, il en fit autant dans une autre cabane, n'oubliant pas de lever les chevelures, il retourna dans la même retraite. La troisième nuit, tout le village était sur ses gardes, pourtant, il sortit encore et ouvrit la porte d'une maison où quelques hommes veillaient à demi pour prévenir une attaque. Avançant le bras, il fendit la tête du guerrier le plus proche et prit la fuite, ayant tous les autres sur les talons. Comme il était agile et dispos, il prit les devants pour les fatiguer, courut toute la journée, et, à la nuit tombante, trouvant un tronc d'arbre creux en bonne position, il s'y glissa. Ceux qui le poursuivaient commençaient à douter de pouvoir l'atteindre. Ils campèrent près de lui, firent du feu et s'endormirent. Profitant du bon moment de leur sommeil, Piescaret s'avance sans être vu ou entendu, leur casse la tête à tous, lève leurs chevelures, et s'en retourne tranquillement chez lui avec ces trophées.

Dans une autre occasion, il chargea quinze fusils avec des balles ramées, c'est-à-dire enfilées d'un gros fil d'archal, et les déposa au fond d'un canot dans lequel il s'embarqua avec quatre compagnons. Ce canot isolé, monté par cinq hommes, qui semblaient occupés à la pêche au milieu du fleuve, au large de l'embouchure de la rivière Sorel, parut une proie facile à cinq canots iroquois embusqués dans le voisinage. En peu de temps, Piescaret se vit cerné et obligé de se rendre, ce qu'il exécuta prestement. A peine était-il à portée des canots qui l'enveloppaient que, saisissant ses armes, il fit feu de toutes parts avec ses hommes et creva les frêles embarcations d'écorce de ses ennemis qui n'eurent de ressource que de se sauver à la nage. On en assomma tant qu'on put, d'autres se noyèrent, et Piescaret amena le reste pour divertir son village.

Ces actions extraordinaires, et plusieurs autres de même nature, dit Nicolas Perrot, le rendirent redoutable chez l'Iroquois.

C'est sur cet homme que tombait la tâche de sauver la race algonquine, si elle eût pu être sauvée. Disons à sa louange que, malgré l'indiscipline dont ses compatriotes faisaient si souvent preuve, malgré la terreur du nom iroquois, enfin malgré l'insuffisance des secours fournis par les Français, il tint tête et fut la dernière digue qui s'opposa au torrent dévastateur des Cinq-Nations. Lui mort, toutes les issues furent ouvertes ; la destruction totale des fiers Algonquins et des puissants Hurons ne prit que deux années.

Presque en même temps que Simon Piescaret était baptisé aux Trois-Rivières, un chef huron d'une haute renommée se faisait chrétien, au Saut Sainte-Marie. La conversion d'Eustache Ahatsistari avait eu un effet immense sur sa tribu qui s'empressa d'imiter son exemple. Les Hurons le citaient comme le premier guerrier du Canada, mais Piescaret balançait sa gloire. Tous deux étaient aussi vaillants et devaient leur prestige à des prouesses personnelles, ce qui s'explique fort bien chez des nations où l'on faisait la guerre sans ordre, par petites bandes, ou plutôt chacun pour soi. Les capitaines iroquois, au contraire, pouvaient briller par leur vaillance et par leurs conseils, puisque leurs guerriers se soumettaient à une règle qui, sans être toujours suivie, avait du moins l'avantage de se faire sentir à certaines heures critiques.

L'été de 1641, Ahatsistari se voyant en face d'une flottille iroquoise, sur le lac Ontario, ne voulut pas s'enfuir comme ses compagnons, mais il ramena ceux-ci et tous ensemble fondirent sur l'ennemi stupéfait de tant d'audace, car ils étaient en petit nombre. Ahatsistari sautait d'un canot à l'autre, le faisait chavirer, promenait son casse-tête sur tout ce qui se présentait et finit par mettre presque tous les Iroquois hors de leurs canots. Alors nageant d'une main, il allait de l'un à l'autre, et le terrible casse-tête faisait son œuvre. Quand il eut terminé cette besogne, il monta dans son canot, poursuivit ceux qui s'étaient échappés et les fit prisonniers. En un mot, dit la *Relation*, la vie de cet homme n'est qu'une suite de combats, et depuis son enfance ses pensées n'ont été qu'à la guerre.

S'il eut pu vivre aussi longtemps que Piescaret, sa nation n'aurait peut-être pas été frappée de terreur si complètement qu'elle le fut quand éclata la crise qui devait l'emporter.

BENJAMIN SULTE.

(*a continuer*)

M. THIERS

IV

(suite)

" Nous n'avons pas besoin, continue la biographie de M. Thiers de rappeler ce qu'il a été depuis 1871 ; tout le monde sait avec quelle netteté et avec quelle fermeté d'esprit il a su distinguer la seule vôie qui restât ouverte à la France et avec quelle résolution il s'y est engagé. La gloire de M. Thiers sera d'avoir su faire adopter par l'Assemblée, au lendemain de désastres sans précédents, une politique de conciliation. Quand la trève des partis fut acceptée, et nonobstant la tragique période de la Commune, M. Thiers affirma avec la conviction du bon sens et de l'exacte appréciation des choses que " la République étant le gouvernement qui nous divise le moins," devait rationnellement devenir le régime définitif et accepté de la France régénérée. Cette opinion de M. Thiers se traduisit dans son mémorable message du mois de novembre 1872. La France se souvient encore des clameurs que soulèva dans les rangs de la droite le manifeste présidentiel, des débats qui s'en suivirent et de la crise qui faillit à ce moment aboutir au résultat obtenu plus tard, le 24 mai 1873."

Ces appréciations louangeuses ne sont rien moins que justes. Les évènements n'ont pas prouvé que M. Thiers ait su trouver la seule voie qui restât ouverte à la France. Il a, au contraire, conduit le pays dans une impasse de laquelle nul ne peut dire, à l'heure présente, comment il sortira. Beaucoup de bons esprits, ne comptant plus sur la résolution des hommes, n'ont d'autre espoir qu'en l'intervention de la Providence. Lorsqu'un peuple est réduit à cette extrémité, il n'est pas vrai de dire qu'on l'ait conduit dans la seule voie qui lui restât ouverte.

Il n'est pas plus vrai de dire que " la gloire de Mi. Thiers sera d'avoir su faire adopter par l'Assemblée la trève des partis. "Cette

trève fut un leurre pour les monarchistes, et pas autre chose. M. Thiers en profita pour tirer tout vers lui, en disant que puisqu'aucun parti n'était assez fort isolément pour établir la monarchie, il fallait prendre patience et garder ce qu'on avait, en attendant qu'on pût avoir ce qu'on désirait. Or, la trève des partis, fondée sur une négation, ne pouvait aboutir qu'au *statu quo*, M. Thiers conservant le pouvoir. Pour en arriver là, il avait suivi la même tactique que dans la réunion de la rue de Poitiers : concilier en apparence, au fond entretenir les divisions. C'est ainsi que M. Thiers a pu dire un jour : " Puisque vous ne pouvez pas faire une monarchie, faisons la République, c'est le gouvernement qui nous divise le moins."

Lafayette, si l'on en croit certains historiens qui attribuent à ce brouillon politique plus de jugement qu'il n'en avait, Lafayette aurait prononcé ce mot longtemps avant M. Thiers. Mais qu'il ait passé par la bouche d'un seul ou par la bouche de l'un et de l'autre, il n'en est pas plus vrai pour cela. A quoi sert en effet que la République soit le gouvernement qui divise le moins, si ce n'est pas en même temps celui qui rapproche le plus? Dira-t-on que la République implantée par M. Thiers n'a pas créé de nouvelles divisions et qu'elle a effacé les anciennes? Ce serait une moquerie, car les divisions sont aujourd'hui plus profondes que jamais. Il serait superflu de s'appesantir sur un fait qui frappe les yeux de quiconqne ne veut pas les tenir fermés.

Que veut dire le biographe enthousiste par les mots de " France régénérée ? " Régénérée ! par quel prodige ? Par la République ? C'est purement absurde. Les républicains, si l'on prend comme type les hommes du 4 septembre, sont des utopistes gonflés de théories anti-chrétiennes, ennemis irréconciliables du catholicisme. Ils ont, en outre, des prétentions anti-nationales, atroces, arrogantes, insolentes, despotiques, prétentions qui se résument en une politique de fous furieux. C'est M. Thiers qui a tracé ce portrait. De pareils hommes ne sont bons qu'à conduire un pays à l'anarchie, à la ruine, à la dissolution ; jamais de pareils hommes ne régénèreront un pays, sous quelque latitude qu'il se trouve placé.

La France régénérée ? Par le centre gauche, peut-être ! Mais le centre gauche, moitié chair et moitié poisson, n'a jamais su que brûler la maison sans vouloir y mettre le feu. En 1830, le centre gauche a renversé Charles X, ne songeant pas à aller si loin. Il se croyait assez important pour tenir la balance entre le roi et la Révolution, disant à celui-ci : vous viendrez jusqu'ici ; disant à celle-là : tu n'iras pas plus loin. Mais, en trois jours, la Révolution renversa la dynastie. Les habiles du centre gauche s'approprièrent, il

est vrai, les fruits de la victoire des républicains. Mais, pendant dix-huit ans, Louis Philippe dut lutter contre ce même centre gauche pour conserver le trône qu'il lui avait donné et qu'il ébranlait sans cesse. A la fin, le centre gauche, qui s'appelait l'opposition dynastique, conduit par M. Thiers, a culbuté dans la boue du 24 Février 1848 la dynastie qu'il voulait affermir à la condition qu'elle régnât et ne gouvernât pas. Après 1848, le centre gauche, voulant faire une République à lui, c'est-à dire quelque chose de bâtard, construisit le pont sur lequel Napoléon passa de la présidence au trône. De 1851 à 1860, la pression du centre gauche fut peu sensible sur le Corps législatif; en revanche, elle s'exerça puissamment, au moyen de la presse, sur l'entourage de Napoléon et, par cet entourage, sur le prince lui-même. C'est ainsi que ce dernier fut amené graduellement à transformer l'emplre autoritaire en un gouvernement parlementaire. Aussitôt se reforma, dans le Corps législatif, un centre gauche qui, par ses allures équivoques, enhardit les républicains au point que, le 4 septembre, l'empire se trouva sans défenseurs et sans défense et s'effrondra comme s'était effrondré l'établissement de Louis Philippe.

De 1871 à la fin de l'Assemblée nationale, le rôle du centre gauche a été tout aussi déplorable. Il a empêché la restauration et n'a pu établir le système mi-partie révolulion mi-partie *conservatisme* dont il poursuit vainement la réasilation. Dans la dernière chambre des députés, le centre gauche a fait encore plus triste figure : il s'est ligué avec les radicaux, mettant ainsi en péril l'existence même de la société. A l'heure qu'il est, le centre gauche, qui a démoli de ses propres mains tout ce qu'il a tenté d'édifier, fait dire par son organe autorisé qu'il est l'arbitre de la situation, moralement par la nature de sa politique, matériellement par l'appoint décisif qu'il peut jeter d'un côté ou de l'autre. La nature hybride de la politique du centre gauche ne peut être que stérile. Et s'il est vrai, ce qui est malheureusement à craindre, qu'il puisse, en se portant d'un côté ou de l'autre, faire pencher la balance, il arrivera ce qui est arrivé : la maison brûlera. Comment la France peut-elle donc être régénérée ? En remontant la pente qu'elle a descendue depuis près d'un siècle. Cette pente touche à l'heure qu'il est à un précipice effroyable ; il n'y a pas moyen que la France reste immobile sur le bord. Il faut nécessairement ou qu'elle soit engloutie ou qu'elle rebrousse chemin. Ce ne sont ni les républicains ni les révolutionnaires du centre gauche qui l'aideront, puisque ce sont eux qui l'ont conduite à cette extrémité et qui s'efforcent de l'y maintenir.

M. Thiers a été, toute sa vie durant, la personnification de l'or-

gueil, de l'ambition et de l'impuissance du centre gauche. L'amour de sa personne porté jusqu'à l'idolâtrie et l'ambition du pouvoir ont été ses seuls mobiles. Etant au pouvoir et pour le garder, il a nié et renié, sauf la Révolution, toutes les opinions qu'il avait professées étant dans l'opposition. Ayant perdu le pouvoir et pour le reprendre, il a invariablement attaqué ceux qui défendaient ce qu'il avait défendu. Pour renverser M. Guizot et se mettre à sa place, M. Thiers a fait crouler l'établissement de Louis Philippe. Pour empêcher l'union de la Maison de France, M. Thiers a manœuvré de telle façon que l'empire est entré par la porte qu'il croyait avoir ouverte pour lui-même. Pour garder le pouvoir que l'Assemblée de Bordeaux lui avait donné avec trop de confiance, M. Thiers a employé toutes les ressources de son habilité a constituer la République. Pour reprendre le pouvoir qu'il avait perdu le 24 mai 1373, M. Thiers a passé les cinq dernières années à servir de chaperon aux républicains en les représentant comme de bons, honnêtes et paisibles conservateurs incapables de violences, et promettant de faire, avec eux, le bonheur de la France.

Il serait difficile de préciser la part que M. Thiers a prise aux intrigues qui ont fait échouer la restauration de la royauté. En apparence il y est resté étranger ; mais cette apparence ne saurait abuser, si l'on veut se souvenir de l'amour qu'il avait pour " la " cause de la Révolution française, la seule cause chère à son " cœur." Or, la cause de la Révolution étant à jamais perdue si la royauté revient, il n'est pas douteux que M. Thiers, pour empêcher ce retour, a continué, dans les coulisses parlementaires, le rôle qu'il jouait depuis 1870. Un mot, écrit par M. Ordinaire dans une brochure fort peu aimable pour M. Gambetta, rend cette présomption au moins plausible. En effet, M. Ordinaire dit qu'il a eu de nombreuses entrevues avec M. Gambetta au moment où le " prétendant " cherchait à monter sur le trône. Dès ce temps-là, M. Thiers et M. Gambetta s'étaient donné le baiser Lamourette. M. Gambetta n'était plus pour M. Thiers un fou furieux, atroce, arrogant, insolent et desposte ; il était devenu, comme on l'a dit, " le dauphin de la République " dont M. Thiers comptait bien reprendre la présidence, laquelle M. Gambetta comptait recueillir en succession. Leurs intérêts étant communs, ils ont dû faire cause commune pour les défendre. Si M. Ordinaire et M. Gambetta ont eu de nombreuses entrevues, le premier portait au second les avis, les conseils de M. Thiers pour susciter des embarras aux royalistes au dedans et au dehors de l'Assemblée. M. Ordinaire parle de ces entrevues avec quelque réticence ; toute-

fois certain rapprochement permet de soupçonner l'action de M. Thiers, exercée par l'intermédiaire de son "dauphin." D'ailleurs il est inadmissible que M. Thiers n'est pas fait jouer tous les ressorts de son habileté pour empêcher la restauration de la royauté. Empêcher cette restauration entrait nécessairement dans son projet de river la France à la Révolution, projet dont l'exécution a rempli les années qui se sont écoulées depuis le 24 mai 1873 jusqu'à sa mort.

Sous le titre de *Le Doigt de Dieu*, un écrivain, qui ne fait pas partie de la rédaction ordinaire de l'*Univers*, a tracé le tableau suivant :

" Dans ces cinq dernières années, années qu'il aurait dû employer pour éclairer son couchant, il s'est efforcé de contenir et de masquer la république. Bien qu'il en connût à fond l'esprit, les violences, les passions tyranniques et grossières, l'ignorance crasse, les négations brutales, les programmes sauvages; bien qu'il eût été témoin de ses soulèvements quotidiens à la Chambre et au dehors ; bien qu'il eût assisté à tous les scandales que n'a cessé de donner la majorité, ainsi qu'à toutes les tentatives qu'elle a faites pendant quinze mois pour réhabiliter la Commune, désorganiser l'armée et persécuter l'Eglise ; bien qu'il vît la république ou la révolution (car c'est tout un) prête à se jeter encore une fois sur notre pays et à consommer sa ruine et sa honte ; bien qu'il pût mesurer toute l'étendue du danger, il ne voulut pas démordre de son dessein. Possédé d'une double idolâtrie, de l'idolâtrie de sa vaniteuse personne et de celle du pouvoir, rien ne put l'en arracher. Pour essayer de se tromper et de tromper ses concitoyens il nia l'évidence, projeta son ombre sur le foyer incandescent et se porta garant de la modération et de la sagesse des représentants de la révolution. Il alla plus loin. Il présenta ces bons apôtres, riant sous cape, comme des victimes de légalité et des martyrs de la tyrannie.

" Enfin, pour reconquérir trois jours de pouvoir et se venger de ses adversaires, il allait consommer son mensonge dans un message où il s'était plu à déguiser en paisibles et honnêtes conservateurs les deux cents radicaux qui, sous ses yeux et malgré lui, signèrent la désorganisation de notre armée.

" Mais au moment même où il allait signer ce mensonge qui pouvait être fatal à la France, le doigt de Dieu s'est montré.

" On enterre M. Thiers ! et par dessus son cercueil la France voit la Révolution face à face."

Eh, qu'est-ce donc que la France ponrrait voir face à face par-dessus le cercueil de M. Thiers si ce n'est la Révolution, lorsque

ce qui existe est l'œuvre de ce révolutionnaire? " Je ne suis pas radical, disait-il, le 17 janvier 1848 à la Chambre des députés; les radicaux le savent bien. Mais entendez mon sentiment. Je suis du parti de la Révolution tant en France qu'en Europe.

" Je souhaite que le gouvernement de la Révolution reste dans les mains des hommes modérés; mais quand le gouvernement passera dans les mains d'hommes moins modérés que moi et mes amis, dans les mains des hommes ardents, je n'abandonnerai pas ma cause pour cela, je serai toujours du parti de la Révolution."

M. Thiers, qui a abandonné plus d'une cause, a, par malheur, servi trop fidèlement celle de la Révolution. Tout homme sensé peut voir, aujourd'hui que la France est acculée à la République, combien a été fatale l'influence de M. Thiers. Le radicalisme contre lequel lutte aujourd'hui M. le maréchal de MacMahon, est la suite naturelle de la politique de M. Thiers. Le radicalisme sanguinaire ou imbécile, plutôt sanguinaire et imbécile, tel est le legs fait à la France par l'homme que les radicaux et certains libéraux vantent comme " un illustre citoyen qui pendant un demi-siècle a servi et honoré la France." Cependant, moins unanimes dans leurs louanges que ne le sont les libéraux du centre gauche, les radicaux comptent dans leurs rangs des voix discordantes et des mains prêtes à traîner sur la claie le cadavre du "Washingtou français." " Vous osez, dit le *Mot d'Ordre*, appeler " Washington français " l'homme qui a attaché son nom néfaste aux massacres du faubourg de Vaise et de la rue Transnonain, aux lois de septembre, à l'embastillement de Paris, à la loi du 31 mai, à la *semaine sanglante*."

" Eh! qu'y a-t-il donc de commun entre le simple et loyal Washington, l'irréconciliable ennemi des armées permanentes et l'intrigailleur de couloirs, l'apôtre du militarisme à outrance, le proscripteur de la *vile multitude?* "

Lorsqu'on lit, d'une part les éloges exagérés décernés à M. Thiers, de l'autre des injures comme celles imprimées dans le *Mot d'Ordre*; lorsqu'on voit ceux qui louangent et ceux qui insultent se donner la main derrière le cercueil du mort, on ne peut s'empêcher de dire que tout est fausseté et calcul dans les manifestations des révolutionnaires: leurs louanges, leurs injures, leurs regrets et leurs larmes ne sont qu'une comédie.

Un insulteur perpétuel de l'Eglise et de la papauté, M. Edmond About, a révélé, depuis la mort de M. Thiers, une circonstance dont il fait une gloire à ce dernier. Les catholiques n'envisageront pas cette circonstance de la même façon; ils y verront la preuve

qu'ils ne doivent aucune reconnaissance à M. Thiers pour son prétendu attachement à la souveraineté temporelle.

" J'entends encore sa voix grèle, mais énergique et lumineuse, dit M. About, un jour que les ministres italiens m'avaient prié de traiter avec lui la question de l'*Orénoque*, en Février 1873 : Mon ami, vous pouvez écrire à M. Visconti Venosta que je suis en France un vieux monarchiste rallié a la république, et en Italie un vieux séparatiste rallié à l'unité."

Ce langage, traduit en termes " dépouillés d'artifice," signifie : " J'approuve étant au pouvoir, ce que j'ai désapprouvé étant dans l'opposition. Il eût mieux valu ne pas voler le bien du pape ; je l'ai dit et répété ; mais puisque la chose est faite, n'en parlons plus. Dites aux voleurs qu'ils sont de très honnêtes gens à qui je me ralie volontiers."

V

Reprenons pour terminer cette longue étude, le portrait de M. Thiers emprunté à Vapereau en commençant et concluons en dégageant la vérité du milieu des flatteries et des reproches.

" Caractère mobile, esprit souple fin, délié, vif, actif, sans cesse en éveil, plein de ressources et d'expédients, M. Thiers a joué un rôle, ou plutôt plusieurs rôles importants dans les évènements contemporains. Il a été et devait être l'objet de flatteries exagérées et de bien des injures."

En effet, la mobilité de caractère de M. Thiers a fait de lui un personnage en quelque sorte multiple. Dégagé de tous principes, de toutes convictions, de toutes doctrines, il tournait avec le vent et changeait selon les circonstances. Il ne saurait venir à la pensée de personne de contester l'activité de son esprit ; mais il manquait d'élévation et de profondeur. Dans les régions " juste milieu " où M. Thiers a toujours exercé son action et son influence, il a eu des succès brillants, mais stériles quand ils n'ont pas été nuisibles. Plein de ressources et d'expédients, il savait tourner les difficultés, mais il ne savait pas les résoudre ; ce qui est la qualité du véritable homme d'Etat. Cette qualité lui a fait constamment fait défaut. L'expédient, c'est-à-dire le moyen de se tirer momentanément d'une complication, telle a été la politique pratiquée par M. Thiers durant toute sa vie au profit de soi-même. La croyance à soi a été la seule croyance qu'il ait jamais eue, et il la poussait jusqu'aux plus extrêmes limites. Au pouvoir ou dans l'opposition, la pensée du moi, l'ambition du moi, l'orgueil du moi, domine toujours M. Thiers. On peut, à coup sûr, défier ses panégyristes de citer un seul acte de sa vie dans lequel le moi ne tienne pas la pre-

mière, la plus grande place, et peut-être toute la place ; on peut aussi les défier de montrer un seul acte, émanant de sa volonté libre et désintéressée, lequel ait produit quelque bien pour la France. Les derniers actes de la carrière politique de M. Thiers ont eu pour but l'ostention de son individualité. Il a fait la république afin d'en être le président ; il a usé ses derniers jours, et même sa dernière heure, a intriguer afin de reprendre le pouvoir perdu. Il s'est mis au service de la république radicale comptant qu'elle lui servirait de marchepied parce qu'elle l'avait adopté pour chef de file. Que serait-il sorti de cette alliance, si M. Thiers vivant, le radicalisme eut triomphé ? Certes ce n'aurait pas été la " République conservatrice," laquelle a été la dernière idée politique qu'il a conçue. Or cette idée, c'était tout simplement M. Thiers installé à la présidence, comme le seul homme capable de conduire les affaires du pays. Mort M. Thiers, morte avec lui l'idée de la " République conservatrice " dont il n'aurait jamais pu faire une réalité avec des compagnons tels que les 363 de l'ancienne majorité. Si ces 363 reviennent, ils auront lestement fait de jeter par dessus bord les conseils et les avis de modération et de prudence que M. Thiers leur a, dit-on, adressés " du fond de la tombe." Ainsi, en mourant, M. Thiers ne laisse après lui rien de lui, pas même " sa République conservatrice," quoi qu'il y ait encore, sous l'étiquette de la République, une machine détraquée laquelle disparaîtra, nécessairement et bientôt, au milieu de quelque catastrophe.

La vérité, qui se dégage pour ainsi dire d'elle même des faits historiques rassemblés dans cette étude, c'est que M. Thiers n'a été fort que pour détruire parce qu'il a constamment employé les ressources de son esprit au service de la Révolution, qui est la destruction même. La troisième République, sortie de ses mains, ne démentira pas, qu'on en soit sûr, les lignes suivantes, écrites par le comte de Maistre au commencement du chapitre V des *Considérations sur la France.*

" Il y a dans la Révolution française un caractère *satanique* qui la distingue de tout ce qu'on a vu, et peut-être de tout ce qu'on verra."

M. Thiers ne verra pas le mal horrible que produira le " caractère *satanique* " de la Révolution qu'il a prolongée par la République ; mais lorsque des bouleversements prochains feront tout crouler en France, on pourra dire de lui, comme Chamford, à la vue de la Révolution, disait de Voltaire dans le *Mercure* :

" M. Thiers n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons....."

A. DE B.

Journal d'une Religieuse Missionnaire au Fort Vancouver.

ASILE DE LA PROVIDENCE DES SAINTS ANGES, FORT VANCOUVER.

(*Suite*)

A quatre heures, nous étions toutes éveillées, nous demandant les unes aux autres s'il était bien vrai que nous étions en route pour l'Orégon. Quelques instants plus tard, une triste expérience nous donnait au moins la certitude que nous habitions un lieu étranger. Des nausées, des soulèvements de cœur se faisaient sentir. Hélas ! nous avions toutes le *mal de mer*. Je renonce à vous décrire cette terrible maladie, l'effroi des voyageurs. Tout ce que j'en avais lu, ce que m'en avaient raconté nos sœurs voyageuses, n'avait pas suffi pour m'en donner la plus petite idée. Je fus trois jours à me débattre contre ce terrible visiteur. J'étais tellement faible qu'ayant voulu me lever, par deux fois, je perdis connaissance. Le quatrième jour, je me trouvai un peu soulagée. Je pus monter sur le pont ; c'était la première fois depuis le soir de notre embarquement sur mer. Toutes les sœurs étaient mieux, à l'exception de sœur St. Joseph, sœur M. de l'Enfant Jésus et sœur M. du Rosaire, qui gardaient leurs cabines. Le 7, nous étions assez bien quoique très faibles. Le 8, nous eûmes grosse mer. Les vagues se soulevaient en écumant, et ressemblaient à des bancs de neige. Le vaisseau était tellement balancé qu'il était impossible de faire seulement quelques pas, sans s'exposer à tomber. Plusieurs sœurs furent obligées de garder de nouveau leurs cabines. Quant à moi, j'en fus quitte pour un malaise général, qui ne m'empêcha pas, toutefois, de monter sur le pont où je passai, avec quelques autres sœurs, une partie de la journée. On vint, ce jour là, nous prier de visiter quelques malades du *steerage* (fond de cale), qui demandaient

nos soins. Nous nous y rendîmes tout de suite. Horrible spectacle. Je ne l'oublirai de ma vie. Imaginez-vous huit ou neuf cents passagers, hommes, femmes et enfants gisant pêle-pêle dans un petit espace, et au nombre desquels se trouvaient quelques centaines de malades que le mal de mer, la chaleur excessive, la mauvaise odeur et le défaut de nourriture rendaient plus que mourants. Les cris des enfants, des femmes et des malades ajoutaient à l'horreur de la scène. Nous avions peine à nous frayer un passage au milieu de cette foule, qui, se composant en partie d'Irlandais catholiques, nous recevait avec des acclamations et des bénédictions qui seules prouvaient leur foi. Baisant nos croix et nos chapelets, ils nous demandaient aide et secours. Pauvres gens ! Nous n'avions à notre disposition que notre bonne volonté. Nous allâmes cependant mendier pour les plus souffrants quelques tasses de bouillon et de gruau, qui nous furent accordées après quelques instances ; puis, plus joyeuses que si nous eussions possédé les plus riches trésors du monde, nous allâmes distribuer nos provisions. Depuis ce temps, nous continuâmes à les visiter tous les jours durant notre traversée de l'Alantique et du Pacifique. Une de nos sœurs irlandaises, Sœur M. Edward, accompagnée de l'une d'entre nous, fut chargée de porter secours à ses malheureux compatriotes. L'un d'entre eux succomba et mourut après avoir reçu l'extrême-onction. Les bons Pères jésuites qui étaient à bord du vapeur firent les cérémonies de l'enterrement. Les matelots enveloppèrent le corps dans un morceau de toile, mirent aux pieds un sac de sable et le lancèrent au moyen d'une planche dans sa vaste fosse. L'Océan entier le couvrait. Je vous laisse à penser l'impression que doit produire une pareille cérémonie en mer. Chacun s'attendrissait sur le sort du malheureux inconnu ; et s'il n'eut pas, pour l'accompagner à sa dernière demeure, les parents et les amis de sa patrie, il eut du moins une large part à la pitié et aux prières de ses nombreux compagnons de voyage.

Le lendemain, nous reçûmes la visite d'un voilier. Depuis notre départ, pas un être vivant n'était venu distraire la monotomie de notre voyage. Pas un oiseau, pas une tête de poisson, pas un grain de sable n'avaient été aperçus. Le firmament au-dessus de nos têtes, la mer sous nos pieds, abîmes également insondables et où se peignent si bien l'immensité de la puissance de Dieu, tel était le grand spectacle qu'il nous était donner de contempler, et dont la méditation laissait dans nos âmes je ne sais quel saisissement dont la pensée ne s'effacera jamais de ma mémoire. Cependant à la vue du navire qui se dirigeait de notre côté une terreur panique s'empara de tous les voyageurs. L'Alabama ! l'Alabama !

criait-on de toute part, pendant que notre capitaine, lui-même un peu effrayé, hissait le pavillon de paix. Une rencontre en mer a toujours quelque chose d'imposant. Quand on a voyagé pendant de longs jours sur la mer, il semble qu'on habite un monde inconnu, et la rencontre d'un vaisseau, portant une foule de voyageurs qui retournent dans leur patrie ou qui la fuient, exposés aux mêmes dangers que nous, fait naître dans l'âme je ne sais quelle sympathie qui se traduit bien par les hourras prolongés, les signes d'amitié qui s'échangent de part et d'autre. Aussi, peu d'instants suffirent pour nous donner la conviction que nous n'avions rien à craindre de notre voisin. C'était tout simplement un voilier venu du cap Horn et qui venait nous demander des nouvelles de New York. Une petite barque, que conduisaient une dizaine de matelots, en costume bariolé, leur fut expédiée avec un sac de lettres, gazettes, etc., que notre capitaine leur fit gracieusement offrir. Nous regardâmes avec étonnement cette petite nacelle fendre les flots de la mer où elle semblait quelquefois tout-à-fait disparaître, puis s'élever en se balancant sur les vagues qui semblaient vouloir l'engloutir. En peu d'instants nos habiles marins furent à bord du vaisseau. Après les saluts et les compliments d'usage, les deux navires se séparèrent, se dirigeant chacun de leur côté. Puisse Dieu les conduire heureusement au port et rendre, sans doute, des pères à leurs familles, des enfants à leurs mères.

Le 10, nous aperçûmes la terre pour la première fois. La chaleur était excessive. Nous étions dans le golfe du Mexique. Nous cotoyâmes successivement les îles de Cuba, Hayti, St. Domingue ; Ces îles paraissent magnifiques. Le 13, nous arrivâmes à Aspinwall, port si longtemps désiré de notre traversée de l'Atlantique. Il était 11 heures et demie du matin. Nous logeâmes, pour quelques heures, dans un hôtel tenu par des Français qui, je crois, feront fortune en peu de temps, car pour un léger dîner qui consistait en un plat de viande et quelques légumes sans aucun dessert, on nous chargea une *piastre en or* par tête. Nous jetâmes ensuite un petit coup d'œil sur la ville que nous devions quitter à 3 heures. Elle n'offre rien de remarquable. La population est presque entièrement nègre. Le clergé a fui depuis quelques années par suite de quelques difficultés survenues avec le gouvernement. On y voit deux églises catholiques fermées, sur le seuil desquelles on voit quelquefois les Indiens se réunir pour réciter leurs prières. Ces pauvres gens paraissent conserver un reste de foi. Ils venaient au devant de nous, nous demandant en espagnol des chapelets et des médailles. Nous en distribuâmes quelques douzaines. La chaleur y est écrasante. Aussi les habitants sont presque complète-

ment nus. Ils vous abordent avec un sans gêne admirable, portant gravement, au dessus de leur tête, un large parapluie qui semble leur tenir lieu de tout autre vêtement. C'est horrible! Je vous avoue que je n'ai jamais été aussi modeste de ma vie! D'autres, femmes ou hommes, à défaut de parapluie, portent sur leur tête de grands cabarets remplis des fruits du pays, ananas, bananes, cocos, oranges, citrons, raisins, etc., etc., qu'ils vendent à des prix très-modiques. Tous ces fruits abondent ici et sont délicieux. A 3½ heures, nous prîmes les chars pour traverser l'isthme de Panama. Sa largeur est de 12 lieues, mais, par les détours que font les chars, nous nous trouvons à parcourir un espace de 25 lieues. Le passage de l'isthme est magnifique: c'est la plus riche végétation que l'on puisse contempler. Des broussailles entrelacées les unes dans les autres, de vieux troncs d'arbre gissant là depuis peut-être des siècles, le majestueux palmier, le cocotier, le bananier avec ses feuilles de plus de six pieds de long, tout contribue à donner à ses immenses forêts l'aspect le plus enchanteur qu'il soit possible d'imaginer. De loin en loin, on rencontre quelques groupes de cabanes indiennes dont le toit, couvert de feuilles de cocotier, ajoute à la rusticité de la scène. C'est la nature dans toute sa pureté, car la main de l'homme n'y a encore jamais pénétré. Il était 8 heures et demie du soir quand nous arrivâmes de l'autre côté de l'isthme à Panama. Nous dûmes alors prendre un petit bateau qui nous conduisit en pleine mer à une lieue du port où nous attendait le vapeur "Golden City," qui devait nous conduire à San Francisco. Ce navire est spacieux, il offre aux voyageurs tout le confortable possible. Le temps était très beau. Le magnifique océan Pacifique se déroulait à nos regards dans toute sa limpidité. Il ressemblait à une immense nappe d'eau. Les 14, 15, 16, 17, 18, nous cotoyâmes les Cordillières, immenses rochers qui bordent le Pacifique et dont le sommet de quelques uns semble se perdre dans les nues et est toujours couvert de neige. La chaleur était très grande, mais le temps magnifique. Nous faisions entre 260 et 280 milles par jour. Les nombreux habitants du Pacique ne se montrèrent pas aussi solitaires que ceux de l'Atlantique, une foule innombrable de poissons, dont j'ignore le nom, venaient nous réjouir par leurs sauts et leurs bonds d'une agilité sans égale. Nous vîmes aussi, à quelques pas du navire, plusieurs énormes baleines dont quelques unes faisaient jaillir l'eau à une hauteur considérable, formant ainsi, au milieu de la mer, de véritables jets d'eau.

Le 19, nous entrâmes dans la baie d'Acapulco. C'est une très jolie petite baie entourée de rochers couverts de verdure sur les-

quels se trouvent deux forts. La ville ayant été prise il y a à peine quelques semaines par les Français, nous fûmes reçus à l'entrée de la baie par une frégate de guerre, qui, après les perquisitions nécessaires, nous laissa entrer dans l'intérieur, mais avec défense d'aborder au port. Cependant, comme nous avions à bord de notre vaisseau plusieurs Français très-distingués qui se rendaient à San Francisco, les officiers de l'armée française offrirent à ces derniers et à un bon nombre des passagers des passeports pour visiter la ville. De petites barques conduites par des Indiens, furent aussitôt expédiées, et plusieurs profitèrent de leur gracieuse invitation. Quant à nous, comme l'église, seul édifice qui pouvait exciter notre curiosité, était fermée, nous restâmes sur le vapeur qui passa la nuit dans la baie. Du reste cette ville ou plutôt ce petit port n'offre rien d'intéressant et on ne se doute guère, en en l'apercevant, que c'est une des villes du riche et fameux Mexique.

Nous rencontrâmes dans la baie le vapeur " Golden Age," qui avait quitté New York pour San Francisco, le 23 mai, et qui ayant, le long de sa route, brisé une de ses roues, attendait un vapeur pour le traîner à sa destination. Nous repartîmes donc le lendemain avec notre pauvre estropié. Son fardeau nous força de ralentir un peu notre marche, nous ne faisions plus que 160 à 180 milles par jour. Comme on craignait aussi que les provisions ne manquassent à cause du nombre des passagers qui se trouvait considérablement augmenté par ceux du " Golden Age," nous fûmes réduits à deux repas par jour. On nous servait le déjeuner à 9 heures du matin et le dîner à 5 heures et demie du soir. Nous ne souffrîmes cependant pas. Nous étions heureuses de porter secours à ces infortunés et de partager avec eux nos provisions.

La chaleur fut très grande jusqu'au 23, où nous passâmes le cap San Lucar. Alors un vent frais commença à se faire sentir et, quelques instants plus tard, les passagers n'étaient plus reconnaissables tellement leurs toilettes étaient changées. A la robe de mousseline avait succédé le manteau d'hiver et à l'habit de toile, le large paletot de drap. Ce temps froid continua jusqu'à San Francisco où nous arrivâmes le 29, jour de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, à 6 heures du soir. Nous fûmes reçues au quai par le Révd. M. King, ami et protecteur des missionnaires, qui s'empressa de nous trouver des voitures et de nous distribuer chez les sœurs de Charité, de la Merci, et de la Présentation. Nous fûmes reçues comme les enfants de la maison, et les soins les plus affectueux nous furent prodigués pour nous faire oublier les fatigues du voyage. Il nous fallut attendre le vapeur du 7 Juillet

pour nous rendre dans l'Orégon. Nous dûmes passer huit jours au pays de l'or. San Francisco est une grande et belle ville, bâtie à l'américaine sur de petites collines dans la baie du même nom. Elle compte à peine une quinzaine d'années d'existence et a une population de 60,000 habitants qui augmente encore, à chaque arrivée de vapeur, de plusieurs centaines de colons. La moitié de cette population est catholique : aussi les principaux édifices appartiennent à ces derniers. L'hôpital, tenu par les sœurs de la Merci est remarquable. Il pourrait presque lutter avec celui de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Seulement, je remarquai que la division des salles est beaucoup plus petite, chacune ne contenant que sept ou huit lits. L'immense couvent de la Présentation, dirigé par des religieuses du même nom, venues d'Irlande, attire aussi l'attention. Elles ont sous leurs soins huit cents élèves auxquelles elles donnent une éducation brillante. L'on rencontre aussi les infatigables sœurs de Charité, filles de Saint Vincent de Paul, qui, outre leur orphelinat ont un pensionnat et un externat de 600 enfants. Nous eûmes le plaisir d'assister à leur distribution des prix. Le programme était brillant. Plusieurs élèves furent couronnées pour la philosophie, la rhétorique, l'algèbre, la géométrie, etc. La musique et le chant furent aussi exécutés avec une perfection remarquable.

Les églises sont nombreuses et bien tenues. J'y remarquai surtout une grande propreté. Le collége des jésuites fait aussi honneur à la religion, il comptait, cette année, 500 élèves. Ces Révérends Pères possèdent un autre établissement très-florissant à Santa-Clara, très-jolie petite ville située à 38 milles de San Francisco, et que j'ai vu en passant. Il y a un télégraphe entre les deux maisons en sorte que les élèves de l'un et de l'autre collége peuvent causer ensemble.

Le climat de San Francisco est très salubre. Cependant les plaines en dehors de la ville, à une distance de 7 ou 8 milles, sont d'une stérilité étonnante, on ne voit que du sable et des rochers ; ce sont de vrais petits déserts. Mais, passé cette distance, la végétation reprend sa beauté. On rencontre de beaux arbres, des plaines couvertes d'herbes, de jolies maisons entourées de parterres etc., etc.

Le 7, nous quittâmes le beau pays de l'or pour Portland, ville principale de l'Orégon, à bord du *California*, viâ Orégon. Notre traversée fut très-heureuse, le temps très-beau. Le 11, nous passâmes la *Barre de la Colombie*, lieu fameux en naufrages, puis nous entrâmes dans la rivière Colombie. En jetant, par la pensée, nos regards sur l'immense étendue que nous venions de parcourir, nos cœurs s'élevèrent vers le ciel pour le remercier de la protec-

tion qu'il avait bien voulu accorder à notre longue navigation ; puis nous dîmes un dernier adieu à la mer, adieu plein de souvenirs et de mélancolie. Le lendemain à 4 heures, nous arrivions à Portland. Nous aperçûmes sur le quai le Révd. M. Piette qui venait à notre rencontre et, quelques instants après, la bonne Mère Veronique, supérieure des sœurs de Jésus-Marie, accompagnée de deux de ses sœurs. Un saisissement et une joie qui ne peuvent s'exprimer s'emparèrent de tous les cœurs. Nous pensions arriver au Canada ! Nous nous rendîmes à l'établissement des sœurs de Jésus-Marie qui nous reçurent comme des enfants de la maison. Nous eûmes le bonheur d'entendre la sainte messe et de faire la sainte communion dans leur belle petite chapelle, en action de grâces pour tant de protection reçue. Les sœurs voulurent bien unir leur reconnaissance à la nôtre ; elles chantèrent le *Te Deum* et le *Quid retribuam*. Des larmes coulaient de tous les yeux... Nous foulions pour la première fois le sol de notre patrie adoptive ! Que de réflexions se pressaient dans mon esprit... Je m'enfermai dans le sein de Jésus et lui abandonnai de nouveau le soin de ma vile et chétive personne. Là, toutes mes craintes et mes inquiétudes disparurent. En effet, j'aurais cru lui faire injure en pensant qu'il n'aurait pas pour moi autant d'amour que ceux que je venais de quitter pour lui. Nous passâmes la journée chez nos charitables hospitalières qui ont ici un établissement très-florissant. Cependant il nous tardait de nous rendre au terme de notre long voyage dont nous n'étions éloignées que de 5 lieues. Vers dix heures, nous vîmes arriver trois sœurs de la Providence, c'étaient les sœurs Prascède, Jean de Dieu et Vincent de Paul. Ce n'était plus un rève : nous allions retrouver une Providence en Orégon ! A 3 heures, nous dîmes adieu à nos chères sœurs de Jésus-Marie, nous promettant de nous revoir bientôt. Le bateau *Vancouver* devait nous conduire à notre dernière destination. En arrivant au fort de la mission de Vancouver, nous aperçûmes un groupe d'enfants que leur costume simple et modeste nous fit reconnaître pour nos chers petits orphelins. Ils étaient au nombre de quatre-vingts (tant orphelins qu'orphelines) rangés en deux lignes sur le rivage. Des larmes d'attendrissement coulèrent de tous les yeux en voyant ces pauvres enfants qui déjà avaient coûté tant de larmes et de sacrifices à nos chères sœurs missionnaires. Nous nous rendîmes à la cathédrale. Un *Te Deum* solennel fut chanté et Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Nesquali, donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Après le salnt nous allâmes rendre nos hommages de respect et de soumission a Sa Grandeur, vénérable vieillard de près de 70 ans, qui a lutté

pendant de longues années au milieu d'épreuves et de difficultés sans nombre et qui maintenant commence à recueillir les fruits de sa longue et courageuse persévérance. Nous retournâmes auprès de nos chères sœurs qui nous attendaient avec impatience. Je ne vous dirai rien de cette première entrevue, elle se comprend plus facilement qu'elle ne peut s'exprimer. Nous retrouvions des sœurs, qui, comme nous, avaient quitté leur maison-mère et leur patrie pour venir en pays étranger arroser de leurs sueurs une terre souvent ingrate. Cependant ce que nous avions sous les yeux nous prouvait déjà que Dieu avait béni leurs travaux, béni ceux qui, du fond de notre cher Canada, les avaient accompagnées et aidées de leurs prières et de leurs aumônes. Nous nous mîmes à la disposition de notre supérieure avec tout ce que le bon Dieu nous a donné de force, de talents et de santé. Puissions-nous contribuer au salut de quelques âmes et à la gloire du Dieu si bon, mais si inconnu des hommes. C'est là toute notre ambition.

Maintenant, ma bonne mère, vous me demandez sans doute une petite description du fort Vancouver et surtout de nos différents établissements. Mais, pour ne pas trop retarder l'envoi de la présente qui déjà est beaucoup trop longue, je vous enverrai ces détails dans une autre lettre. En attendant, soyez sans inquiétude sur moi. Je suis entourée de sœurs dont les bontés me font oublier les ennuis de la patrie absente. Nous trouvons ici des orphelins à recueillir, des pauvres et des malades à soulager, et surtout de pauvres enfants à instruire, qui, sans nous, seraient privés du bonheur de connaître et d'aimer Dieu. N'est-ce pas assez pour me rendre la plus heureuse créature du monde ?

Pardonnez-moi mon long babil ; je vous écris à la hâte, aussi je sais que ma lettre aurait besoin d'être revue, corrigée et peut-être considérablement diminuée à cause des nombreuses répétitions qui s'y trouvent. Toutefois, malgré ses nombreuses incorrections, je veux que vous y voyiez, pour vous et ma famille, une preuve de ma tendre affection.

Adieu, ma bonne maman, écrivez-moi bientôt et priez pour

votre enfant dévouée et affectionnée

Sr. Rose de Marie,
sr. de charité.

Madame T. Tessier,
Montréal.

CAUSERIE AVEC MOI-MEME.

JOURNAL D'UN DÉTENU A ST. VINCENT DE PAUL.

Le 1er avril 1876.—C'est pour causer avec moi-même que j'écris ce journal,—lequel j'aurais dû commencer dès mon arrivée au pénitencier.—Je ne l'ai pas fait parce que mes forces étaient à peu près anéanties, parce que j'étais trop étourdi par la douleur. Si cette douleur (morale) eût laissé un peu de liberté à mon intelligence, j'aurais recueilli bien des observations sur les personnes et les choses qui m'entourent et que ma mémoire a laissé échapper, pendant les quatre mois et quelques jours depuis lesquels je suis interné dans les murs de St- Vincent de Paul.

Mais comment écrire avec un désordre d'idées inévitable dans une position si étrange ! Cette vie si triste, si monotone de la prison, qui se prolonge comme une note lugubre mais toujours la même, m'énerve, m'exalte et me jette hors de moi ; on me noie au-dedans de moi-même.

Voici cependant le printemps qui approche à grands pas ; je crois qu'il me fera grand bien. A mesure que le soleil monte et que la chaleur vitale se répand dans la nature, l'étreinte de ma douleur perd de son énergie ; il me semble sentir ses nœuds qui se relâchent et mon âme, si sensible, si impressionnable, longtemps serrée et presque étouffée, s'élargit et s'ouvre à proportion pour respirer ; mes penchants littéraires se réveillent, eux aussi subissent la douce influence du printemps.

S'il arrivait que quelque lecteur patient et bénévole daignât parcourir les lignes qui vont suivre, je le préviens d'avance de ne s'attendre à aucun ordre, à aucun plan quelconque. J'écris à la dictée de ma mémoire et de mon cœur : je laisse ma plume errer à l'aventure et retracer tout ce qui tombe sous mes yeux, frappe mes oreilles, ou enfante mon imagination. La seule chose qu'il

découvrira dans cette causerie du cœur, c'est une véritable liberté d'opinion—qui n'en flatte aucune et les respecte toutes—et une parfaite impartialité qui donne le droit de consigner fidèlement les différentes appréciations qui s'y rencontreront..... .....

La journée d'aujourd'hui a été splendide. Le soleil, qui depuis quelques jours nous avait boudé, s'est montré dans toute sa beauté. Il a réveillé dans mon cœur quelques douces pensées et, pour la première fois depuis mon arrivée ici, l'idée de m'amuser.

Jamais personne n'a été capable de me *faire courir le poisson d'avril*, me disait hier un compagnon de captivité, jeune homme un peu fou, un peu exalté et, chose qui se rencontre souvent ensemble, fort prétentieux. Je défie qui que ce soit d'y essayer.

—Prenez garde, lui dis-je, on ne sait jamais ce que *demain* nous réserve ; nous connaissons à peine le *présent*, mais *demain* c'est *l'avenir*, et Dieu seul peut le pénétrer. Que de maux épargnés à vous, à moi, à tout le monde si cette connaissance du *lendemain* nous eût été révélée.

—N'importe : je vous dis, moi, que ni vous ni nul autre n'êtes capables de me faire courir *demain le poisson d'avril.*

—D.....(c'est son nom), vite allez à la pharmacie. M. McDermott vous y demande, lui dis-je ce matin d'un ton que je m'efforçai de rendre le plus sérieux possible, et aussitôt il se dirige en courant au lieu indiqué.—" Vous m'avez fait demander, vous avez *besoin* de moi, M. McDermott ? —Non, pas moi, reprend celui-ci avec une rare présence d'esprit, mais *en bas.*

Sans perdre un instant celui qui, la veille, se vantait bien haut de n'avoir jamais été mystifié *et ne le serait jamais*, s'élance dans les escaliers, les descend quatre à quatre, se rend chez le maître d'hôtel : —M. Mazurette, vous avez affaire à moi ? —Eh ! non. —Vous ne m'avez pas fait demander. —Pas le moins du monde. —Ah ! c'est le député sans doute qui a affaire à moi. —Peut-être. Alors, décrivant un demi-cercle avec une vélocité étonnante, il se reud tout droit au bureau de ce dernier.

—Vous avez affaire à moi, M. McKay ? Me, oh ! no ! — C'est peut-être le garde-magasin qui a à me parler, reprend mon homme en poursuivant sa course vers le *store.* Que me voulez-vous M. Valois ? —Ce que je vous veux ? mais rien du tout. —Pourquoi alors m'avoir demandé ? —Je vous ai demandé ? —Sans doute. —Qui, moi ? —Je viens de vous dire que oui. —Ah ça ! quel air. me chantez-vous là ; je n'ai pas seulement pensé à vous ! —Si ce n'est pas vous, c'est donc un autre : mais cet autre qui est-il et où est-il ? voilà plus d'un quart d'heure que je le cherche. —Cet autre que vous cherchez, je crois deviner qui il est, lui répond d'un air

goguenard l'un des officiers du pénitencier, M. Lamarche ; c'est... —Oh ! je sais maintenant, c'est le préfet. Croyez-vous qu'il soit dans son *office ?* —J'ignore si ce M. est à son bureau, mais ce que je sais bien, c'est que celui après lequel vous courez avec une persévérance et une activité vraiment admirables. C'est..... le *poisson d'avril*, ni plus ni moins. —Le *poisson d'avril*, mille diables, c'est ça, vous l'avez dit. Et là-dessus, il remonte à son point de départ honteux comme le renard de la fable.

Dimanche, le 2 avril.—J'ai regardé des fenêtres de la sacristie qui donnent sur la voie publique, défiler les gens qui revenaient de la messe. Ou ces gens sont pauvres, ou ils sont ennemis du luxe. Pas de belles voitures, pas de chevaux bien harnachés ; je trouve les hommes misérablement vêtus, et chez les femmes—sauf quelques rares exceptions, nulle prétention à la toilette. Le luxe " cette plaie dorée de notre époque," le luxe serait inconnu chez les bons insulaires de St. Vincent ! La chose me paraît incontestable, si l'on considère leur proximité de la grande métropole de notre Canada.

Le détenu a forcé la consigne : il est venu, contre la règle, faire un bout de conversation. Cet homme possède une certaine éducation, noyée dans un excès de fatuité. Il m'a raconté *son affaire*, c'est-à-dire le pourquoi il a été amené ici : c'est pour une accusation d'infanticide !..... A-t-il réellement commis ce crime aussi affreux que lâche ? Je n'ose le croire tant la raison répugne à admettre pareille monstruosité ; mais le fait est là, clair, patent, indéniable, dit-on. Quoi qu'il en soit, ce père dénaturé paraît souffrir des remords épouvantables. Il a pleuré : " Il n'avait que sept ans *quand il est mort*.....c'était le plus intelligent de mes enfants. .....Je me plaisais à l'appeler *mon bâton de vieillesse*.....Pauvre enfant !.....pauvre enfant !..... A ma question, combien il avait encore *d'enfants vivants* : —" Je n'en ai plus que deux, me répondit-t-il, une petite fille de 14 ans et un petit garçon de 12. Ce dernier est sourd, maladif, idiot. Croiriez-vous qu'on a été assez méchant pour dire que ce sont mes mauvais traitements qui l'ont réduit dans cet état ! " Quand on a le triste courage d'ôter la vie de l'un de ses enfants, il doit en coûter peu d'ôter l'intelligence à un autre, pensai-je en moi même.

Plus j'étudie cet homme plus je le trouve doué de sentiments bas, de passions viles, brutales et de principes on ne peut plus subversifs. C'est un cerveau brulé, gâté par les mauvaises lectures; avec lui tout le monde est *canaille*, excepté lui-même. Le *moi*, l'invincible *moi* prend chez lui la première place partout. C'est une infirmité à peu près incurable. Il a beau enfouir son *moi* au

fond de l'âme, il reparaît malgré lui, comme un bâton plongé dans l'eau remonte toujours à la surface. Fourberie et méchanceté, voilà quel est cet homme !

Le 3.—Jour réjouissant, plein de soleil, brise tiède, parfum dans l'air ; mais dans mon âme bien peu de félicité. La neige s'en va tout doucement.

Le 4.—Il a neigé toute la nuit. En sortant ce matin pour transporter comme d'habitude cet ignoble *sceau*, j'ai vu une grande nappe blanche qui s'est étendue sur le préau. Les troncs gris des érables qui s'y trouvent, s'élèvent comme des colonnes de granit sur un parvis d'ivoire, cette opposition dure et tranchée et l'attitude morne de mes chers érables m'attristent éminemment. Nous voilà reportés comme au cœur de l'hiver, après quelques sourires du printemps. Pauvre ile-Jésus, tu as bien besoin d'un peu de verdure pour égayer ta sombre physionnmie. Oh ! jette donc ta cape d'hiver et revêts-toi de ta mantille printanière, tissue de feuilles et de fleurs. Avec quel plaisir indicible je verrai flotter les pans de ta robe au gré des vents ?

Le 5.—Matinée sombre, triste. Le printemps prend une mauvaise tournure. Vers midi, le ciel s'est un peu déridé et nous avons eu quelques moments de sérénité et de chaleur pénétrante. Maintenant les nuages recommencent à envahir. J'ai vu leurs têtes grises se lever à l'horizon, dans quelques instants nous aurons perdu l'azur. Le vent les chasse vers l'orient. J'aime assez cette attitude fuyante des nuages : il y en a qui semblent se regarder comme pour se porter un défi de vitesse.

Le 6.—Encore des nuages, mais seulement autant qu'il en faut pour faire paysage au ciel. Ils affectent de plus en plus leurs formes d'été. Leurs groupes divers se tiennent immobiles sous le soleil comme les troupeaux de moutons dans les pâturages dans les grandes chaleurs d'été. J'ai ouvert une croisée de ma chère petite chapelle, j'ai appuyé mon front sur ses barreaux en fer pour respirer, pour me pénétrer jusqu'à la moelle du divin printemps ; j'ai ressenti quelques-unes de impressions d'enfance, un moment, j'ai considéré le ciel avec ses nuages, la terre avec ses bois, ses bruits divers, comme je faisais alors. Ce renouvellement du premier aspect des choses, de la physionomie qu'on leur a trouvée avec les premiers, est, à mon avis, une des plus douces réactions de l'enfance sur le courant de la vie.

Le 7.—L'hiver s'en va en souriant ; il nous fait ses adieux par un beau soleil resplendissant dans un ciel pur comme une glace de Venise. C'est un pas du temps qui s'achève. Pourquoi n'at-

teint-il pas en quatre bonds les limites de sa durée, comme les coursiers des immortels ?

Le 8.—J'ai terminé aujourd'hui un petit tabernacle, commencé hier, pour notre reposoir du Jeudi-Saint. Ce travail a été pour moi un vrai délassement, une salutaire distraction. Aussi, faut-il dire que le travail est un besoin, une nécessité indispensable. La pensée ne trouve guère à s'ébattre dans un pénitencier, elle rentre forcément chez elle et se jette dans l'intellectuel, ne pouvant toucher au réel sans se piquer.

Le 9.—Me voici de retour dans ma cellule et assis, suivant mon habitude, sur *le pied* de mon lit avec mes livres. Le silence et l'étude sont revenus se placer l'un à ma droite, l'autre à ma gauche, comme deux anges gardiens ; mais, en dépit de leur surveillance, ma pensée s'échappe vers ce coin qni s'appelle R..... Eh ! mon Dieu, que serait-ce de nous, si nous n'avions pas la faculté de prolonger, par les souvenirs et les retours de l'âme sur le passé, la duré si courte des jours heureux ? On dit que les objets extérieurs ont une action réelle sur le cerveau et que celui qui est enfermé entre quatre murs finit par perdre la faculté d'associer les idées et les mots ; on prétend aussi qu'un grand nombre de prisonniers cellulaires sont devenus imbéciles, sinon fous par le défaut d'exercice des facultés pensantes !...

Le 10.—Il est trop tard pour me créer de nouveaux souvenirs qui servent de baume à mon âme affligée. Hier, je me plaisais à évoquer le passé des champs de la mémoire, et aujourd'hui je ne l'ose dans la crainte que ces riantes images ne me fassent trop répéter avec un profond philosophe : "Il n'est point de plus grande douleur que de se rappeler, dans les jours de malheur, les jours où l'on fut heureux." Je n'ai pourtant plus que ce passé, car le présent ne m'appartient pas, et l'avenir, comme je l'ai dit déjà, l'avenir appartient à Dieu, je ne sais ni ne veux savoir ce qu'il me réserve. Ah ! mes chers souvenirs, seuls souvenirs qui me restent, venez !... Mais non, mon cœur est trop faible... Mon Dieu, moi qui suis si plein de vie, pourquoi me laissez-vous languir dans cette affreuse prison ? Que vous ai-je donc fait pour que vous me frappiez si cruellement ? Si je cherche dans ma vie, je trouve qu'aucune bassesse n'a souillé mon âme, que je n'ai jamais vendu mon intrégrité, ni abjuré la vérité, ni fait trafic de mon honneur. Et cependant vous me laissez vivre avec tous ces êtres dégradés, avilis, corrompus... Lisons... lisons... Hélas ! je ne le puis ! "Etes-vous malade ? vient de me demander, en faisant sa ronde, un des veilleurs de nuit, Maher. Un peu, lui répondis-je. Qu'avez-vous," poursuivit-il avec intérêt. Une légère indisposi-

tion ; ce n'est rien, et je n'ai besoin de rien, merci. Pauvre garde ! il n'est pas en ton pouvoir d'apporter aucun soulagement à ma douleur !

Le 11.—Mon âme, ne cède pas à la tristesse... Qu'est-ce donc que cette liberté, pour que tu la pleures ?... qu'est-ce donc que ces hommes pour que tu regrettes de ne plus être au milieu d'eux ? Presque tous ceux que tu as connus, que te semblent-ils maintenant que tu les as soumis à l'épreuve impartiale de tes méditations ? Hélas ! ils sont tous pétris de petitesse, d'indifférence, d'égoïsme ou de fausseté ; courtisant le riche et méprisant le pauvre, flattant le vice doré et bafouant la vertu qui n'a rien pour pour se couvrir... Race abjecte, dont quelques éclairs de générosité rappellent par intervalles la céleste origine, comme, en un jour d'orage, un rayon de soleil perçant l'obscurité, nous dit que la lumière n'a pas disparu pour toujours. Ah ! mon âme, ma pauvre âme, ce qui te fait le plus regretter ta captivité, je le sais... Ce sont ces anges que le bon Dien envoie de loin en loin sur la terre pour ranimer la vertu et inspirer aux cœurs tristes et persécuités l'amour de la nature humaine... C'est le souvenir de ces adorables créatures, de ces femmes dont l'âme céleste brille dans chaque trait de leur douce figure, qui te fait soupirer... Ah ! ma mère que j'aime tant et dont je ne me suis jamais séparé ! je ne vois plus ton sourire qui béatifie ! je n'entends, plus tes touchantes paroles ! je ne respire plus auprès de toi cet amour du bien, cet amour qui embrasait mon cœur en t'écoutant !

Et toi, mon pauvre frère, et toi, ma bonne sœur à qui Dieu a donné la bonté, le dévouement et la vérité, il faut donc que je sois séparé de vous aussi !... Ah ! que je vous regrette, que je vous pleure, vous, personnes bonnes et vertueuses et frère bien-aimé, dont le suave souvenir me fait, à cette heure, si amèrement sentir que l'existence peut être belle, la félicité se trouver en ce moude quand votre amour, votre affection nous sont donnés en partage... au lieu de ce paradis, je vis ici de la vie des damnés... Ah ! mon âme, abandonne-toi à la tristesse !

Le 12.—Grâce à notre bon et vénéré aumonier, mes idées noires se sont un peu dissipées : il m'a mené faire une petite promenade. Oh ! comme l'air m'a semblé bon, avec quelle volupté je l'ai aspiré dans ce court moment de liberté relative ! Cette promenade me répugnait d'abord parce qu'il m'en coûtait énormément de sortir sous cette livrée du déshonneur dont je suis affublé ; je redoutais tant de rencontrer de ces curieux qui, comme dit Voltaire, portent toujours un

" Etrange empressement de voir des misérables ! "

Mais après tout, pourquoi tant craindre de passer devant "ces ombres insignifiantes qui vivent sans infamie et sans louanges." (1) Nous sommes allés chez M. B., marchand de marchandises générales. Ce monsieur était absent, mais son épouse, qui le remplaçait au comptoir, nous offrit, avec un empressement charmant, tout ce dont nous pourrions avoir besoin pour l'ornementation de notre petite chapelle, demain. Que Dieu récompense cette digne femme en faisant prospérer son petit négoce !

A quatre heures, la cloche du pénitencier a sonné l'alarme. Ce sont deux détenus qui viennent de s'évader. La consternation, le dépit sont peints sur les figures de tous les officiers. Tout est en mouvement ; seul le gardien-en-chef, M. Cooper comme toujours avec son air impassible et malgré son grand âge, déploie la plus grande activité ; je trouve que les services de cet homme sont véritablement précieux au pénitencier. Beaucoup de détenus l'ont en aversion ; mais, pour ma part, je déclare franchement que je l'aime et l'admire en même temps, et je ne crains point de dire que le jour où le préfet perdra cet homme, ce jour-là il aura perdu son meilleur employé, qu'il lui sera bien difficile de remplacer. Vigilant et actif, impartial, à cheval sur la discipline M. Cooper résume en lui l'adage anglais : "*He is the right man in the right place.*" Je ne lui trouve qu'un défaut, mais un défaut grave, je puis me tromper, que M. Cooper me pardonne si je le juge mal, on dirait que cet homme ne voit chez les détenus que des corps sans âme, de jeunes machines ; son austère rigidi- semble lui faire oublier tout sentiment d'humanité. On peut être prisonnier, on peut avoir commis des crimes nombreux, énormes, mais on n'en est pas moins chrétien pour tout cela, et, comme tel, on a le droit d'exiger certains ménagements.

Bruit dans le dortoir ce soir et une partie de la nuit, les gardes ne peuvent parvenir à le faire cesser. Ce sont chants, conversations à pleine voix, vœux pour que les deux fugitifs ne soient point repris, le tout entremêlé de paroles obscènes, de propos immondes... Ah ! mon cœur se soulève !

Le 13.—Oh ! comme notre petit reposoir paraissait bien avec ses fleurs, ses guirlandes, ses inscriptions et ses nombreuses lumières ! Que de souvenirs n'a-t-il pas éveillés dans mon âme ! Le Jeudi Saint ! N'est-ce pas en ce jour que l'Eglise célèbre la mémoire du dernier souper que fit Jésus-Christ avec ses apôtres rassemblés, la veille de sa mort ; dans lequel il mangea la pâque avec eux, et après lequel il institua l'Eucharistie ! Je viens de lire dans le Nou-

(1) Dante.

veau-Testament ce récit de la Cène et de l'institution de l'Eucharistie.

A l'exemple de Jésus-Christ qui, après la Cène, lava les pieds de ses apôtres, il est d'usage dans certaines églises de laver les pieds à douze pauvres. Ce pieux et touchant usage n'a pu se faire ici, on en comprend les raisons. Autrefois les rois, dit-on, renouvelaient eux-mêmes cette cérémonie. Après le sermon, le roi, accompagné des princes du sang et des grands officiers de la couronne, lavait et baisait les pieds à douze pauvres et les servait à table. Ensuite la reine faisait de même à douze pauvres filles.

Le 14.—Un voile immense, immobile, sans le moindre pli, couvre toute la face du ciel ; l'horizon porte une couronne de vapeurs bleuâtres ; la pluie tombe lentement comme les pleurs d'une vierge. Le vent gémit faiblement : on dirait d'un souffle de deuil, de calamité, de toutes les afflictions que je suppose flotter dans notre atmosphère, et venant chanter à nos oreilles ses mystérieux accents. Tout dans la nature aujourd'hui semble respirer le deuil, la tristesse ; c'est en ce jour de divine componction l'anniversaire de la mort de l'Homme-Dieu ; c'est en ce jour qu'il a voulu consommer sur la croix le sacrifice douloureux, en versant tout son sang pour nous.

Un voile gris et un peu triste s'est étendu aussi sur mon âme, comme ont fait les nuages paisibles sur la nature. J'ai veillé ce matin le Saint-Sacrement, qui repose dans la demeure que mes compagnons et moi lui avons élevée. Un grand silence régnait dans notre chapelle et j'ai entendu comme les voix de mille souvenirs doux et touchants qui s'élevaient dans le lointain du passé et venaient bruire à mon oreille. Je me voyais tout d'un coup transporté de plusieurs années en arrière, dans le chœur de l'église de ma chère paroisse de Ste. L., avec mes jeunes amis, mes compagnons d'enfance ; il me semblait voir, là, agenouillé au pied de l'autel, avec sa chevelure aussi blanche que le surplis dont il était revêtu, le bon, le vénérable et vénéré M. Nadeau... quand, affreux réveil ! la voix brève, impérieuse d'un garde vient me rappeler à la triste réalité en m'ordonnant de descendre à la *Dining-Hall* pour déjeuner...

Le 15. Les cérémonies de ce matin, à la chapelle, n'ont pas été bien importantes. Elles prêtaient plutôt à égayer qu'à édifier. Me voir, par exemple, avec une croix dans une main, un cierge (triangulaire) dans l'autre, et sous chaque bras, un gros missel et un plateau portant les grains d'encens, me voir, dis-je, marcher processionnellement ainsi surchargé, cela frisait le burlesque. Aussi, notre aumônier m'en a fait la remarque après l'office ; et j'ai cru

m'appercevoir par son sourire qu'il a dû avoir quelques *distractions* durant cette procession.

Un jeune détenu du nom de Hooper, ayant abjuré le protestantisme, s'est fait baptiser cette après-midi.

Le 16.—L'église célèbre en ce jour la grande fête de Pâques, c'est-à-dire l'anniversaire de la résurrection du Sauveur. Chaque année emporte cette solennité : quand donc viendra la fête éternelle ?

Le 17, 6 heures du soir.—Un, deux, trois, quatre... dix-huit, dix-neuf.—*Nineteen, all's right !* vient de dire le geôlier C., en nous comptant du bout du doigt, comme naguère je comptais mes moutons dans le parc pour m'assurer s'il n'en manquait pas. Oui, dix-neuf ! répète son aide D. L'énorme porte de notre nouvelle prison se referme avec violence, la clef grince dans la serrure, bruit sinistre ! qui fait sur moi une impression aussi triste que nouvelle. Me voici donc assimilé encore plus intimement aux bandits, aux assassins. Je vais donc coucher, dormir, respirer le même air, vivre de la vie commune avec cette tourbe ! Si la soif me tourmente trop il me faudra boire avec le même goblet que leurs bouches, leurs mains infâmes auront touché. Ah ! c'est ignoble... Je regrette ma cellule, là du moins, je n'avais pas sous les yeux toutes ces figures hideuses...

Le 18.—Quelle nuit, quelle nuit j'ai passée ! Oh ! le cœur me lève, son seul souvenir m'épouvante ! Ma plume se refuse à décrire les scènes et les tableaux dont j'ai été témoin. Je me suis plaint à M. l'aumonier et au préfet, tous deux m'ont dit qu'ils allaient y voir. Mais que peuvent-ils, après tout ? Quand le cœur est corrompu, quand une fois la gangrène à tout envahi il n'y a plus de remède possible. Avec toute leur bonne volonté ces messieurs ne parviendront jamais à inculquer aucun sentiment d'honneur, ni même de simples convenances à ces rebuts de la société... car qui tentera de blanchir nn nègre sera toujours assuré d'y perdre son savon.

Le 19.—Notre position est un peu plus tenable : le sceau, l'infâme sceau de nuit qu'il nous fallait transporter chaque matin, l'on vient de nous en dispenser. Chacun maintenant est libre d'aller aux lieux d'aisance. Grâce à cette amélioration, je n'aurai plus devant les yeux les tableaux vivants des nuits précédentes.

Le 20.—On dit qu'une causerie est une de ces douces choses qu'on voudrait allonger toujours. C'est une vérité. L'impression que m'a laissée l'entretien que j'ai eu aujourd'hui avec M. l'aumônier a placé ce jour à côté des plus beaux de ma vie. M. Leclerc, qui, au premier abord, paraît un peu froid et renfermé, se laisse aller à la causerie la plus intime, la plus confiante, pour peu

qu'on pousse son âme vers cette pente. Son esprit très-étendu et très-élevé possède une étonnante variété de connaissances, et cela se combine chez lui avec une religion profonde, une grande tendresse d'âme et une merveilleuse intelligence de la vie. C'est une félicité que de l'entendre. Je le trouve un homme admirable à étudier dans l'intimité de son caractère : bien différent de ces hommes à grand renom, qui ne sont beaux à voir que dans leurs livres, tout comme les araignés et les vers à soie, qui filent des toiles merveilleuses et sont de vilains petits animaux.

Plus on pratique M. Leclerc, plus on avance dans son intimité, plus on rencontre de ces beautés intérieures, de ces perfections de l'âme insaisissables de loin, et qui ne se revèlent qu'à l'observation de la vie familière. Quelqurs détenus et certains gardes du pénitencier croient que M. l'aumônier est un homme d'orgueil, d'un orgueuil un peu fougueux même. Cette opinion est incroyablement fausse. Pas d'homme au monde plus enfoncé dans l'humilité et le renoncement à soi-même. S'il en était autrement, il ne comprendrait pas le christianisme, qui se résume tout entier dans l'humilité ; et, certes, il le comprend au-delà de toutes expression. Sa vie est une vie de dévouement et de sacrifice à la mission si délicate et si difficile qu'il a reçue : celle de moraliser les prisonniers. C'est là le secret de tout ce qu'il a fait pendant ces treize dernières années ; il ne faut pas y chercher autre chose.

Ce que l'on a pris pour l'orgueil de l'homme n'est que l'intrépidité de l'apôtre ; certes les martyrs et les Pères de l'Eglise étaient des gens bien orgueilleux. Tout ceci est d'autant plus vrai, que je suis entré à son service avec ce préjugé contre son caractère, et que je n'ai été détrompé que par la claire vue du fond de son âme et j'oserais dire de toute sa vie. Sa mission est si pénible et lui coûte tant, qu'il serait digne d'être blâmé de l'embrasser aussi fortement, si ce n'était que de la gloire ; car c'est vraiment un fagot d'épines qu'il presse sur son sein.

Je trouve que ses conversations valent des livres, mieux que des livres. Impossible d'imaginer, à moins de l'avoir entendu, le charme de ses causeries où il se laisse aller à tout l'entraînement de son imagination : philosophie, politique, anecdotes, historiettes, plaisanteries, malices, tout cela sort de sa bouche sous les formes les plus originales, les plus vives, les plus saillantes, les plus incisives, avec les rapprochements les plus neufs, les plus profonds, et toujours dans un langage admirable de diction, ce qui lui donne une grâce infinie.

Voilà, tel que je connais l'aumônier du pénitencier de St.Vincent de Paul. Ai-je exagéré ses qualités ? Je ne le crois pas. Ai-je caché ses défauts ? Encore bien moins. Je constate, c'est tout.

Le 21.—Je trouve que les hypocrites sont, proportion gardée, beaucoup plus nombreux dans les prisons que dans le monde—ce qui n'est pas peu dire. Ici et plus qu'ailleurs on spécule sur la religion. Quel profit espère-t-on en retirer ? Attirer, capter l'attention des supérieurs, surtout celle de l'aumônier—qui joue sans contredit le premier rôle dans le pénitencier—car chacun s'imagine qu'il ne dépend que de la volonté de l'aumônier et du préfet pour lui rendre sa liberté. Plus on se confessera, plus on se fera admettre aux sacrements, plus, enfin, on fera parade de tartuferie, plus vite sonnera l'heure de cette liberté dont a tant abusé.

Voilà pourquoi le ministère apostolique dans les prisons ne saurait trop s'entourer de précautions, parcequ'on n'y connait pas assez les détenus. Je ne veux pas dire par là qu'il n'y a aucun principe de vertu chez quelques-uns d'entre eux, non ; on rencontre des vertus dans un pénitencier comme on rencontre des fleurs sur le bord des précipices, comme on trouve des diamants dans les eaux fangeuses, comme on voit l'éclair qui déchire la nue dans une nuit d'orage. Mais, qu'elles sont rares ! Bien souvent celui qui arrive avec une vertu chancelante la perd bientôt tout-à-fait au contact de ces monstres du vice et de la méchanceté qui l'ont précédé dans la prison.

(a continuer)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE I.

EN QUOI CONSISTE LE NATURALISME POLITIQUE.—SA MALICE INTRINSÈQUE.

(*suite*)

Le fondement et le principe de toutes les erreurs modernes est la scission plus ou moins radicale que l'on voudrait établir entre la nature et la grâce, la raison et la foi. C'est ce qui fut dénoncé par le Pape dans une allocution à l'épiscopat catholique réuni autour de lui lors de la canonisation des Martyrs japonais. Résumant les principales erreurs de notre époque et tout le plan impie des coryphées actuels de la secte antichrétienne, *ces hommes*, dit-il, *détruisent absolument la cohésion nécessaire qui par la volonté de Dieu unit l'ordre naturel et l'ordre surnaturel.* (1)

L'illustre évêque de Poitiers commentant ces paroles fait observer que le chef de l'Eglise a mis ainsi le doigt sur la plaie la plus gangréneuse et la plus purulente de notre siècle : " Si l'on cherche, dit-il, le premier et le dernier mot de l'erreur contemporaine, on reconnait avec évidence que ce qu'on nomme l'esprit moderne,

---

(1) Ab huiusmodi hominibus plane destrui necessariam illaam cohærentiam quæ Dei voluntate intercedit inter utrumque ordinem, qui tum in natura tum supra naturam est. Allocutio Pii Papæ IX in consistorio diei IX Junii MDCCCLXII.

c'est la revendication du droit acquis ou inné de vivre dans la pure sphère de l'ordre naturel : droit moral tellement absolu, tellement inhérent aux entrailles de l'humanité qu'elle ne peut sans signer sa propre déchéance, sans souscrire à sa honte et à sa ruine, le faire céder devant aucune intervention quelconque d'une raison et à la volonté humaine, devant aucune révélation ni aucune autorité émanant directement de Dieu. Cette attitude indépendante et répulsive de la nature à l'égard de l'ordre surnaturel et révélé constitue proprement l'hérésie du naturalisme ; mot consacré par le langage bientôt séculaire de la secte qui professe ce système impie non moins que par l'autorité de l'Eglise qui le condamne (1). "

Cherchant ensuite l'origine, le principe de ce naturalisme, il le découvre dans le péché même de Lucifer, péché qui fut véritablement un acte de rébellion à l'œuvre surnaturelle établie de Dieu. Le Verbe éternel s'unit hypostatiquement non pas la nature angélique mais la nature humaine ; et subsistant dans cette nature il fut proposé à l'adoration non-seulement des hommes mais encore des anges ; Dieu ayant introduit une seconde fois sur la scène du monde son Fils premier-né, il dit : *Que tous les anges l'adorent !* (2)

Occupant ainsi le milieu entre le monde visible et le monde invisible, Jésus-Christ fut constitué principe de vie et de grâce pour l'univers entier, médiateur, sauveur, illuminateur de tout ce qui était par nature au-dessus et au-dessous de son humanité sacrée. Satan frémit à l'idée de se prosterner devant une nature inférieure à la sienne et de reconnaître comme lui venant d'un Dieu fait homme tous ses dons de grâce et de gloire. " Se jugeant blessé dans la dignité de sa condition native, il se retrancha dans le droit et dans l'exigence de l'ordre naturel ; il ne voulut ni adorer dans un homme la majesté divine, ni accueillir en lui-même un surplus de splendeur et de félicité dérivant de cette humanité déifiée. Au mystère de l'incarnation, il objecta la création ; à l'acte libre de Dieu, il opposa un droit personnel ; enfin contre l'étendard de la grâce, il leva le drapeau de la nature (3). " Ainsi est expliqué par plusieurs insignes Docteurs le péché de Satan, mais abstraction faite de cette opinion, il est certain, d'après l'enseignement de saint Thomas, que le péché de cet esprit mauvais fut de mettre sa fin dernière en ce qu'il lui était possible d'acqué-

---

(1) Troisième instruction synodale sur les principales erreurs du temps présent. Œuvres, t. v, p. 41.

(2) Hebr. I, 6. Cum iterum introducit primogenitum suum in orbem terræ, dicit : et adorent eum omnes angeli ejus.

(3) Troisième instruction synodale, etc., p. 43.

rir par les seules forces de la nature, ou bien de vouloir arriver à la béatitude surnaturelle par ses facultés naturelles, sans le secours de la grâce (1).

Voilà d'où sort ce prétendu esprit moderne, esprit en réalité aussi ancien que le diable, et traînant à la perdition sous de fausses apparences les hommes sottement orgueilleux, et s'étudiant à fasciner, s'il était possible, même les élus. L'illustre évêque en distingue plusieurs degrés, suivant que cet esprit en est lui-même plus ou moins absolu, et qu'il s'arrête seulement aux conséquences, ou qu'il remonte jusqu'aux principes.

Le premier degré, le plus mitigé, comprend ceux qui, acceptant la présence et l'autorité de Jésus-Christ dans l'ordre des choses privées et religieuses, l'évincent seulement des choses publiques et temporelles. " Le Verbe de qui saint Jean nous dit énergiquement " *qu'il s'est fait chair* (1) " ils veulent qu'il n'ait guère pris de l'humanité que les côtés spirituels ; et, tandis que le symbole enseigne " *qu'il est descendu du ciel et s'est incarné pour les hommes* (2) " c'est-à-dire pour des êtres essentiellement composés d'un corps et d'une âme et appelés à la vie sociale, ils insinuent que les conséquences de l'incarnation n'ont trait qu'aux âmes séparées de leur enveloppe corporelle ou du moins qu'aux individus pris en dehors de la vie civile et publique. De là une séparation formelle entre les devoirs du chrétien et les devoirs du citoyen ; de là des remontrances plus ou moins respectueuses à l'Epouse de Jésus-Christ, des théories qui lui font sa part, qui déterminent sa compétence et son incompétence ; de là enfin toute cette école nouvelle qui avec des nuances diverses, entreprend de faire l'éducation de l'Eglise sur un certain nombre de questions pratiques et s'intitule plus ou moins ouvertement l'école des *catholiques sincères et indépendants* (3). "

---

(1) In hoc appetiit esse similis Deo, quia appetiit ut finem ultimum beatitudinis id ad quod virtute suæ naturæ poterat pervenire ; avertens suum appetitum a beatitudine supernaturali quæ est ex gratia Dei. Vel si appetiit ut ultimum finem illam Dei similitudinem quæ datur ex gratia, voluit hoc habere per virtutem suæ naturæ, non ex divino auxilio secundum Dei dispositionem. Et hoc consonat dictis Anselmi qui dicit quod appetiit illud ad quod pervenisset, si stetisset. Et hæc duo quodammodo in idem redeunt ; quia secundum utrumque appetiit finalem beatitudinem per suam virtutem habere, quod est proprium Dei." Summ. theol. I. q. 63, a. in 3 c. Il a cherché à être semblable à Dieu en ce qu'il a voulu pour fin dernière ce à quoi il pouvait parvenir par la seule force de sa nature, s'éloignant ainsi de la béatitude surnaturelle qui est l'effet de la grâce de Dieu. Ou bien s'il a désiré comme sa fin dernière cette ressemblance divine qu'on obtient par la grâce, il a voulu l'obtenir en vertu de sa nature, sans le secours divin, ainsi que Dieu l'avait disposé. Et cela s'accorde avec les paroles de saint Anselme (*De casu diaboli*. c. 4) qui dit qu'il a désiré ce à quoi il fût parvenu, s'il eût été fidèle.

Ces deux opinions reviennent du reste à peu près au même ; car suivant l'une et l'autre le démon a voulu obtenir sa béatitude finale par ses seules forces, ce qui est le propre de Dieu.

(2) Propter nos homines. Symbol. Nicæn.

(3) Troisième instruction synodale, etc., p. 46, 7.

Le second degré est le naturalisme de ceux qui " posent en principe que cet ordre surnaturel étant de surérogation et comme de luxe, demeure nécessairement facultatif ; que chacun peut licitement refuser de s'y engager, ou, après y être entré, en sortir à son gré ; que l'ordre de la nature subsiste dans son intégrité et sa perfection propre, avec ses vérités, ses préceptes, sa sanction, et qu'il offre toujours à la créature raisonnable une fin assortie à la pure nature, et des moyens suffisants pour atteindre cette fin. Pour ces hommes la question de religion positive n'étant qu'une affaire de choix et de goût, l'Etat, tout en assurant aux citoyens qui appartiennent à un culte quelconque la liberté de le suivre, doit, pour sa part, exercer le sacerdoce de l'ordre naturel, et poser l'éducation nationale, l'enseignement des lettres, de l'histoire, de la philosophie, de la morale en un mot, toute la législation et toute l'organisation sociale sur un fondement neutre, ou plutôt sur un fondement commun et résoudre ainsi en dehors de tout élément révélé le problème de la vie humaine et du gouvernement public. C'est ce que le jargon du jour nomme l'Etat laïque, la société sécularisée, tenant en réserve la qualification de *clérical* à l'adresse de tout laïque et séculier qui n'est pas renégat de son baptême et transfuge de son Eglise (1)."

Ces deux degrés constituent pour ainsi parler le naturalisme modéré qui rejette seulement les conséquences de l'ordre naturel sans l'assaillir dans sa propre existence. Si non que l'erreur ne peut s'arrêter à mi-chemin, sans se détruire elle-même en se contredisant. Force lui est donc de faire toute sa route. " Si l'intervention surnaturelle de Dieu, poursuit le docte prélat, dans le domaine de la nature et de la raison est possible et réelle, comment imaginer que ces conséquences n'aient rien d'obligatoire, non-seulement pour les individus, mais même pour les sociétés ? Dans une pareille question, admettre ou supposer le fait, c'est se résigner à la loi. Or cette loi surnaturelle et positive, le déisme rationaliste la rejette inexorablement. Pour lui les conditions essentielles dans lesquelles le Dieu créateur a dû poser sa créature raisonnablement sont des conditions immuables, définitives, incapables de modification quelconque, même sous prétexte de perfectionnement. Qu'on reconnaisse à Dieu une action conservatrice, une providence générale : à la bonne heure ; mais à la condition que la suprématie inaliénable de la raison et l'autonomie rigoureuse de la nature humaine ne seront atteintes par aucune révélation *extra* ou *supra* naturelle, par aucune introduction personnelle

(1) Troisième instruction synodale. etc., p. 47.

de la divinité dans le monde terrestre. C'est pourquoi toute incarnation, toute immixtion du monde angélique ou des esprits mauvais, tout miracle, toute prophétie, toute mission céleste, toute autorité spirituelle, tout rite sacramentel, doivent être relégués ou parmi les fraudes, ou parmi les superstitions, ou parmi les inventions poétiques et légendaires, ou parmi les figures symboliques, ou enfin si quelqu'une de ces choses peut être admise, c'est à titre de phénomène inexpliqué pour les simples, inexplicable peut-être encore pour les doctes, mais qu'une science plus avancée, une critique plus perfectionnée expliquera tôt ou tard (1)."

Encore qu'il soit très-avancé, ce terme n'est pourtant pas encore le terme extrême du naturalisme. Ce terme extrême ne se rencontre que dans le comble de l'impiété, c'est-à-dire dans le panthéisme. " S'il existe un Dieu distinct de la nature, l'arrêt par lequel la philosophie interdit à ce Dieu toute ingérence personnelle dans l'ordre de la nature et dans la direction de la société humaine ne sera jamais qu'un arrêt arbitraire et contestable. Si la divinité et l'humanité sont deux réalités différentes, en vertu de quelle autorité celle-ci tracera-t-elle à celle-là le cercle qu'elle ne doit pas franchir ? La base du naturalisme sera donc chancelante tant qu'on reconnaitra ces deux termes respectifs, l'être divin et l'être créé. Au contraire l'ordre surnaturel sera déraciné foncièrement, s'il est établi que Dieu et la création sont un seul et même être, et que la divinité comprend dans son sein l'humanité, la nature, le monde. Tel est le thème déjà vieilli du naturalisme allemand, naturalisme radical en ce qu'il proclame la Nature Dieu (2)."

On voit que de ces quatre degrés de naturalisme, les deux premiers peuvent être réunis sous la dénomination commune de naturalisme politique, les deux derniers sous celle de naturalisme philosophique. Ceux-là soustraient la société à la révélation et se résument dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat commencée au premier degré, consommée au second ; ceux-ci soustraient la science à la révélation, l'un en refusant à Dieu le pouvoir d'en être le maître, l'autre en détruisant Dieu lui-même. Le déisme et le panthéisme regardent directement l'intelligence, et en corrompant la connaissance, ils s'étendent ensuite à la volonté ; la sécularisation de l'Etat vise proprement la pratique et corrompt ensuite l'esprit par la force réactionnaire de la logique qui ne peut souffrir longtemps que le fait soit en désaccord avec l'idée et la pratique avec la théorie.

---

(1) Ibid, page 48.

(2) Ibid. p. 49.

Or encore que la rigueur de la logique pousse à passer du naturalisme politique au naturalisme philosophique, l'absurdité manifeste de celui-ci est d'un puissant secours, au moins à l'esprit des foules chez lesquelles le bon sens à plus de force que le raisonnement. La contradiction évidente qui apparaît dans la confusion en un même être de l'infini et du fini, de l'immuable et du changeant, du nécessaire et du contingent sera un perpétuel obstacle à ce que l'extravagance panthéistique devienne maîtresse de l'intelligence commune. En quelque temps que ce soit, et quelque effort qu'elle fasse, elle ne pourra jamais être que le triste privilége de quelques esprits excessifs, irréductibles dans leur erreur, qui s'étant égarés par hazard à accepter un principe, ne reculent pas devant toute conséquence qui en dérive, quelque excentrique qu'elle soit.

D'un autre côté le déisme se trouve dans des conditions pires encore, en tant qu'il a contre lui outre le bon sens la logique. Le bon sens fait comprendre aisément que la toute-puissance de Dieu n'a pu être épuisée par aucun ordre de choses créées, ni sa raison infinie mesurée par l'étroite portée de notre esprit court. Tout homme de sens comprendra facilement que Dieu, à supposer toujours qu'il le veuille, peut opérer d'autres effets auxquels ne s'étendent pas les forces communiquées par lui à la nature, et manifester d'autres vérités que la faible lueur de l'intellect créé est insuffisante à découvrir. Qui oserait dicter à Dieu des lois relativement à ses créatures? Que si, nonobstant un raisonnement si évident, on s'obstine à nier la possibilité de ces deux choses, en rigueur de logique on sera contraint d'identifier la nature avec Dieu, et l'esprit de l'homme avec l'esprit de Dieu. C'est pourquoi le déisme ne trouve à se réfugier que dans quelques esprits médiocres qui s'arrêtent à mi-chemin dans l'erreur et ne savent ni retourner en arrière et revenir à la rectitude du bon sens naturel, ni pousser en avant jusqu'aux dernières conséquences de leur raison renversée.

Il en va autrement du naturalisme politique. La distinction de la volonté et de l'intelligence, de l'ordre pratique et de l'ordre spéculatif est un point d'arrêt suffisant pour les esprits plus intéressés à la pratique qu'à la théorie ; et de plus, quant à la pratique en elle-même, il trouve un puissant appui dans la répugnance opiniâtre de la nature corrompue à se soumettre à une autorité supérieure. Ici encore Mgr. Pie, dont l'écrit mériterait d'être cité en entier, fait une tres-belle observation : " Le grand nombre se jette volontiers dans les bras de ce naturalisme plus ou moins spécieux, plus ou moins adouci dont nous avons parlé tout à l'heure. L'orgueil humain y trouve une satisfaction suffisante, et les autres passions n'y rencontrent pas de contradiction incom-

mode. Moyennant la part laissée à Dieu et aux idées morales, il reste une garantie d'ordre et de tranquilité, ce qui n'est pas indifférent aux esprits positifs et conservateurs ; et l'on échappe cependant en tout ou en partie à la tutelle humiliante et gênante de la révélation et de l'autorité chargée de l'interpréter et de l'appliquer, ce qui est le point capital (1).»

Le Pontife romain agit donc avec sagesse, quand dans son Encyclique du 8 décembre 1864 appliquant ses soins à cette maladie si dangereuse et si universellement nuisible, il commença par proscrire ce naturalisme politique, c'est-à-dire la séparation de l'Etat et de l'Eglise, et ce qui en est la conséquence immédiate, l'absolue liberté de conscience et la libre manifestation publique de l'erreur. «Vous n'ignorez certainement pas, Vénérables Frères, qu'en ce temps il en est beaucoup qui appliquant à la société civile le principe impie et absurde du naturalisme, comme ils l'appellent, ne craignent pas d'enseigner que la meilleure condition de la société publique et le progrès social requièrent absolument que la société humaine soit constituée et gouvernée sans nul souci de la religion, comme si elle n'existait pas, ou au moins sans mettre aucune différence entre la vraie et les fausses religions (2).» Ainsi parle notre Saint Père le Pape Pie IX.

En quoi, pour éviter toute équivoque, on doit soigneusement distinguer entre le principe et l'application pratique que l'on en fait vu les circonstances, autrement dit, entre la *thèse* et l'*hypothèse*. Le Saint-Père ne condamne pas ici la dure nécessité où serait un Etat de tolérer et de laisser libres les cultes même hétérodoxes en accordant à tous indistinctement, catholiques et non-catholiques, des droits égaux et la faculté de professer publiquement leur religion, parce que la division religieuse a mis le désaccord entre les citoyens. Une pareille société n'étant pas dans une condition normale vis-à-vis de la révélation, il faut que le gouvernant et les lois s'attempèrent à l'état d'infirmité du sujet, évitant des maux pires et assurant la paix commune. Mais ce qui est condamné par le Saint-Père, c'est la maxime que cette sorte de gouvernement est la meilleure et la plus conforme au véritable progrès ; s'il en était ainsi, ce n'est pas seulement à ces sociétés que nous venons de dire, mais à toutes en général, même à celles composées exclu-

---

(1) Ibid. p. 51,

(2) Probe noscitis, Venerabiles Fratres, hoc tempore non paucos repereri qui civili censortio impium absurdumque naturalismi, uti vocant, principium applicantes audent dicere "optimam societatis publicæ rationem civilemque progressum omnino requirere ut humana societas constituatur et gubernetur, nullo habito ad religionem respectu, ac si ea non existeret, vel saltem nullo facto veram inter falsasque religiones discrimine." § Etsi autem.

sivement ou presque exclusivement de catholiques, que cette forme du gouvernement devrait s'appliquer. Cela est condamné dans l'Encyclique papale comme étant le fruit de mort des principes impies et absurdes du naturalssme politique. Avec quelle raison, nous allons le voir.

Pour comprendre la malice du naturalisme politique, il suffit de considérer qu'en séparant l'Etat de l'Eglise, il en arrive à priver le genre humain du bénéfice de la rédemption. Jésus-Christ ayant réparé l'homme envoya ses apôtres refaire les peuples et les nations en les réunissant dans l'unité de l'Eglise et en les plaçant sous ses influences surnaturelles. De cette manière, chacun des éléments de la société humaine fut élevé à un état de hauteur plus grand et plus sublime ; le mariage ayant la dignité d'un sacrement, l'amour conjugal devenu l'image de celui qui existe entre Jésus-Christ et l'Eglise, la paternité changée en un ministère sacré de coopération avec Dieu pour la propagation et l'éducation des élus ; les lois ne pouvant plus dégénérer en injuste oppression, grâce aux principes évangéliques qui leur rendent la chose impossible, leur exécution devenue plus supportable par le moyen du précepte et de la sanction divine. Les gouvernants n'apparurent plus comme des hommes dominant d'autres hommes, mais comme des lieutenants de Dieu en ce qui touche la vie terrestre qui passe, et l'obéissance des sujets ne fut plus une soumission humiliante à son semblable, mais un témoignage honorable de respect rendu à Dieu lui-même dans la personne de ses représentants terrestres. Or tranchez ce lien qui unit l'Etat à l'Eglise, et toute chose étant retournée à la pure nature, ces inappréciables avantages sont perdus : l'individu, la famille, l'Etat n'agissent plus qu'avec les seules forces qu'ils trouvent en eux ; et ce que peuvent ces forces, les désordres de la société païenne nous le disent assez. " Privé de la lumière et de la grâce dont Jésus-Christ est l'auteur et le dispensateur, l'homme individuel ne possède ni ne pratique les vertus surnaturelles qui le poseraient dans l'amitié de Dieu et il n'acquiert pas non plus les mérites qui pourraient seuls lui assurer la félicité et la gloire de l'autre vie. Le naturalisme est pour les particuliers la route certaine de l'enfer. Et quant aux sociétés, en rejetant le joug légitime et glorieux de celui à qui le Père céleste a donné toutes les nations en apanage, elles deviennent la proie de toutes les ambitions, de toutes les cupidités, de tous les caprices de leurs maîtres d'un jour, et passant sans cesse de la rebellion à la servitude, de la licence à la tyrannie, elles ne tardent pas à perdre avec l'honneur chrétien et la liberté chrétienne tout honneur et toute liberté (1)."

---

(1) Troisième instruction synodale, etc., p. 51.

Mais cette prétendue séparation n'est pas seulement pernicieuse, elle est illogique. Si le corps est ordonné à l'âme, la vie présente à la vie future, comment voulez-vous désunir et dépouiller de tout rapport mutuel les autorités qui dirigent l'une et l'autre de ces deux parties de l'homme ? Le moyen peut-il rester moyen s'il ne se rapporte et ne se relie à la fin ? Or le bonheur terrestre auquel pourvoit l'Etat n'est qu'un moyen par rapport au bonheur céleste auquel conduit l'Eglise. Comment donc séparerez-vous ce que Dieu et la nature ont uni ? Allez-vous faire du moyen la fin, sans chercher autre chose que le bonheur terrestre ? Mais alors que deviendra la vie humaine ? Quel désordre n'introduirez-vous pas dans l'homme ? La vie qui passe séparée des destinées éternelles est sans valeur pour lui ; elle ne se distingue plus de celle des bêtes. Elle lui est même inférieure, car ce qui en celle-ci n'est qu'une pure négation devient en celle-là la privation d'un rapport qui devrait y exister. Bel avantage pour l'homme de vivre en société ! La vie sauvage ne serait-elle pas préférable ?

Quand Dieu avec le premier germe de la famille jeta les bases premières de la société, il proféra cet oracle sublime : " *Il n'est pas bon à l'homme d'être seul, faisons-lui une aide qui lui ressemble* (1)." Voilà l'idée et le but de toute société humaine, domestique ou civile : d'être à l'homme un secours conforme à sa nature. Or pour un être quelconque y a-t-il secours là où rien ne vient l'aider à atteindre sa fin ? Et qnelle est la fin de l'homme immortel sinon d'obtenir le salut éternel ? Donc la société, si elle ne veut faillir à sa propre essence, ne peut exclure son rapport au salut éternel de ses membres, salut dont l'Eglise est la règle vivante. Donc la société ne peut logiquement se séparer de l'Eglise.

Et rien ne sert de dire que cette séparation n'empêche pas les individus de se laisser gouverner à leur gré par l'Eglise. Parce que d'abord cela ne détruit pas la force de notre argument, car il serait toujours vrai de dire que la société n'est d'aucun secours à l'homme pour lui faire atteindre sa fin dernière ; ensuite cette séparation tranche le lien qui unit naturellement la vie présente à la vie future et introduit un dualisme irrationnel entre ce qui doit rendre l'homme heureux et ce qui doit rendre heureuse la société ; comme si la société était " autre chose qu'une aggrégation d'hommes qui s'entendent (2). " Enfin la séparation dont il s'agit brise l'unité de la personne humaine et expose l'homme au danger

---

(1) Non est bonum esse hominem solum : faciamus ei adjutorium simile sibi. Gen. II, 18.

(2) Non aliunde beata civitas, aliunde homo ; cum aliud civitas non sit quam concors hominum multitudo. S. Aug. Epist. 155.

de se trouver entre des devoirs qui se contredisent, devoirs de catholique d'une part, devoirs de citoyen d'autre part, car dans un Etat séparé de l'Eglise on voit aisément les lois civiles en désaccord avec les lois ecclésiastiques, quelquefois même avec les lois divines. Que feront alors les individus? Mépriseront-ils les premières, encourant ainsi la colère et le châtiment du roi de la terre? Ou bien transgresseront-ils les secondes, encourant par là la colère et le châtiment du roi des cieux? La maxime de saint Pierre est évidente, c'est lui le premier a dit : " *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* (1). " Mais est-elle donc la meilleure, est-elle donc la plus conforme au progrès de cette forme de gouvernement qui réduit les citoyens à la dure nécessité de sacrifier leur position, leur liberté, leur vie peut-être pour ne pas livrer leur conscience? Et les partisans de cet absurde système ont encore le front de s'appeler les défenseurs de la liberté de conscience et les promoteurs du bien public!

Mais à part ces considérations, il n'est besoin que d'un argument pour réfuter ce système, et cet argument est celui-ci : par ce système le genre humain est posé en dehors du plan divin. En créant l'univers, Dieu n'a pas établi deux ordres parallèles, l'un naturel, l'autre surnaturel, mais il a établi un seul ordre, composé de deux éléments, la nature exaltée par la grâce ou la grâce principe vivificateur de la nature. Il n'a pas confondu ces deux ordres, il les a coordonnés. Un a été le type, un le principe moteur, et une la fin dernière de la création : Jésus-Christ. " *Je suis l'alpha et l'omega, le principe et la fin* (2). " Tout le reste est ordonné à lui. Le but de l'existence humaine est de former le corps mystique de ce Jésus-Christ, de ce chef des élus, de ce prêtre éternel, de ce roi de l'immortel royaume et de la société des éternels glorificateurs de Dieu. Ceci posé, comment pouvez-vous soustraire à l'ordre surnaturel la société humaine, l'homme agrandi par son union mutuelle avec les autres hommes? N'est-ce pas là le remplacer en dehors du système divin, du plan formé par le suprême architecte de la nature? Et par suite de cette constitution, l'homme individuel ou collectif ne sera-t il pas un hors-d'œuvre, un être innaturel, comme une sorte de planète sortie de son orbite et de l'influence attractive de son soleil? Et ainsi soustrait à l'action de l'éternel soleil, l'homme pourra-t-il rencontrer autre chose que la perdition et la ruine?

Nous terminerons par ces éloquentes paroles de l'évêque de Poitiers, nous ne pourrions être ni plus expressifs ni plus autorisés :

---

(1) Obedire oportet Deo magis quam hominibus. Act. v. 29.

(2) Ego sum Alpha et Omega, initium et finis. Apoc. XXII, 6.

"Séparée et dépouillée du Christ, la nature humaine constitue pleinement ce que les saintes Ecritures appellent *le monde;* ce monde dont Jésus-Christ n'est pas (1), pour lequel il ne prie pas (2), auquel il a dit malheur (3); ce monde dont le diable est le prince et la tête (4) et dont la sagesse est ennemie de Dieu (5) à ce point que vouloir être ami de ce siècle, c'est être constitué adversaire de Dieu (6); ce monde qui parce qu'il ignore le Christ sauveur, sera ignoré du Christ rémunérateur : *qui ignorat, ignorabitur* (7), et recueillera la terrible sentence : " Je ne vous connais pas (8); " ce monde enfin dont les voies aboutissent à l'enfer (9). Tant que dure la vie présente, c'est l'œuvre de la grâce, par conséquent l'œuvre de l'Eglise, de retirer les créatures de cet état de mondanité, en les rendant à Jésus-Christ, et par Jésus-Christ à leur destination bienheureuse (10). Certes elles s'y emploient intérieurement et extérieurement, avec une persistance que rien n'arrête, avec un amour que rien ne déconcerte.

Mais si la nature demeure rebelle à l'encontre de tous les efforts de la grâce et de l'Eglise, si elle ne se laisse pas éclairer, affranchir, racheter, restaurer par leur action surnaturelle, si elle reste mondaine, profane, terrestre, par cela seul et indépendamment de toute autre délit, elle est sous le coup de la disgrâce et de la damnation. A considérer son état actuel et réel, et nonobstant la bonté persistante de ses éléments essentiels, la nature est *péché*. Qu'on parle tant qu'on voudra des droits de l'homme ; il en est deux qu'il ne faudrait point oublier. L'homme apporte en naissant le droit à l'enfer. Ce n'est que par Jésus-Chris qu'il peut revendiquer le droit à la résurrection et à la vie bienheureuse. Quant à replacer l'homme en dehors de Jésus-Christ, de façon à lui refaire un ordre de pure nature avec une fin purement naturelle et un droit à la béatitude naturelle, tous les efforts du naturalisme n'y parviendront jamais. On ne changera pas les plans primitifs du Tout-Puissant. Bien plutôt, au péché de son origine, l'homme de la pure nature ajoutera le péché actuel et personnel,

---

(1) Joan, VIII, 23.
(2) Ibid, XVII, 9.
(3) Matt. XVIII, 7.
(4) Matt. XVI, 12.
(5) Rom. VIII, 7.
(6) Jacob. IV, 4.
(7) 1 Cor. XIV, 38.
(8) Luc. XIII, 25, 27.
(9) Et in fine illorum, inferi. Eccli. XXI, 11.
(10) Joan. XVII, 6, 15, 16.

puisqu'en fermant son oreille à la révélation et son cœur à la grâce divine, il se rendra coupable de la plus grave de toutes les fautes qui est le péché d'infidélité. Et alors par un juste jugement de Dieu, n'ayant pas voulu comprendre le degré d'honneur auquel il était appelé, il descendra au niveau des êtres sans raison, et, par plus d'un côté, il leur deviendra semblable (1). C'est de cette sorte d'homme que l'apôtre saint Jude a parlé. *Blasphémateurs des choses* surnaturelles *qu'ils ignorent* et veulent systématiquement ignorer, *ils se corrompent dans les choses naturelles qu'ils connaissent par un instinct animal* plutôt que véritablement raisonnable... *Nuées sans eau qui sont promenées au gré des vents*, des vents des opinions et des vents des passions ; *arbres d'automne*, qui poussent des fleurs *incapables de donner des fruits*, arbres *doublement morts*, et quant à la vie de la foi et quant à la vie de la raison, arbres *déracinés* et destinés au feu ; *étoiles errantes auxquelles une tempête noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité* (2). Cela demeure donc établi : il n'y a pas de refuge pour la nature en dehors de Jésus-Christ. " Il faut choisir entre les deux, dit le martyr saint Ignace : ou le courroux éternel de Dieu dans l'autre vie, ou sa grâce dans la vie présente : *Unum igitur e duobus ; aut futura timenda est ira, aut prœsens diligenda gratia* (Epist. ad Ephes) (3)."

---

(1) Psal. XL.VIII, 13.

(2) Hi autem quœcumque quidem ignorant, blasphemant; quœcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur... Nubes sine aqua, quœ a ventis circumferuntur ; arbores autumnales, infructuosœ, bis mortuœ, eradicatœ;.... sidera errantia, quibus procella tenebrarum servata est in æternum. Jud. 10, 12, 18.

(3) Troisième instruction synodale, etc., p. 153-155.

(*à continuer.*)

LE PAYS DES FOURRURES

CHAPITRE X.

LE COURANT DU KAMTCHATKA.

On peut facilement imaginer l'accueil qui fut fait à la jeune Kalumah par les habitants du fort. Pour eux, c'était comme si le lien rompu avec le reste du monde se renouait. Mrs. Mac Nap, Mrs. Raë et Mrs. Joliffe lui prodiguèrent leurs caresses. Kalumah, ayant tout d'abord aperçu le petit enfant, courut à lui et le couvrit de ses baisers.

La jeune Esquimaude fut vraiment touchée des hospitalières façons de ses amis d'Europe. Ce fut à qui lui ferait fête. On fut enchanté de savoir qu'elle passerait tout l'hiver à la factorerie, car l'année, trop avancée déjà, ne lui permettait pas de retourner aux établissements de la Nouvelle-Géorgie.

Mais si les habitants du fort Espérance se montrèrent très-agréablement surpris par l'arrivée de la jeune indigène, que dut penser Jasper Hobson, quand il vit apparaître Kalumah au bras de Mrs. Paulina Barnett? Il ne put en croire ses yeux. Une pensée subite, qui ne dura que le temps d'un éclair, traversa son esprit, —la pensée que l'île Victoria, sans que s'en fût aperçu, et en dépit des relèvements quotidiens, avait atterri sur un point du continent.

Mrs. Paulina Barnett lut dans les yeux du lieutenant Hobson cette invraisemblable hypothèse, et elle secoua négativement la tête.

Jasper Hobson comprit que la situation n'avait aucunement changé, et il attendit que Mrs. Paulina Baruett lui donnât l'explication de la présence de Kalumah.

Quelques instants plus tard, Jasper Hobson et la voyageuse se promenaient au pied du cap Bathurst, et le lieutenant écoutait avidement le récit des aventures de Kalumah.

Ainsi donc, toutes les suppositions de Jasper Hobson s'étaient réalisées ! Pendant la tempête, cet ouragan, qui chassait du nord-est, avait rejeté l'île errante hors du courant ! Dans cette horrible nuit du 30 au 31 août, l'icefield s'était rapproché à moins d'un mille du continent américain ! Ce n'était point le feu d'un navire, ce n'était point le cri d'un naufragé qui frappèrent à la fois les yeux et les oreilles de Jasper Hobson ! La terre était là, tout près, et, si le vent eut soufflé une heure de plus dans cette direction, l'île Victoria eût heurté le littoral de l'Amérique russe !

Et, à ce mement, une saute de vent, fatale, funeste, avait repoussé l'île au large de la côte ! L'irrésistible courant l'avait reprise dans ses eaux, et, depuis lors, avec une vitesse excessive que rien ne pouvait enrayer, poussée par ces violentes brises du sud-est, elle avait dérivé jusqu'à ce point dangereux, situé entre deux attractions contraires, qui toutes deux pouvaient amener sa perte et celle des infortunés qu'elle entraînait avec elle !

Pour la centième fois, le lieutenant et Mrs. Paulina Barnett s'entretinrent de ces choses. Puis, Jasper Hobson demanda si des modifications importantes du territoire s'étaient produites entre le cap Bathurst et la baie des Morses.

Mrs. Paulina Barnett répondit qu'en certaines parties le niveau du littoral semblait s'être abaissé et que les lames couraient là où naguère le sol était au dessus de leur atteinte. Elle raconta aussi l'incident du cap Esquimau, et fit connaître la rupture importante qui s'était produite en cette portion du rivage.

Rien n'était moins rassurant. Il était évident que l'icefield, base de l'île, se dissolvait peu à peu, que les eaux relativement plus chaudes en rongeaient la surface intérieure. Ce qui s'était passé au cap Esquimau pouvait à chaque instant se produire au cap Bathurst. Les maisons des factoreries pouvaient à chaque heure de la nuit ou du jour s'engouffrer dans un abîme, et le seul remède à cette situation, c'était l'hiver, cet hiver avec toutes ses rigueurs, cet hiver qui tardait tant à venir !

Le lendemain, 4 septembre, une observation faite par le lieutenant Hobson démontra que la position de l'île Victoria ne s'était pas sensiblement modifiée depuis la veille. Elle demeurait immobile entre les deux courants contraires, et, en somme, c'était maintenant la circonstance la plus heureuse qui pût se présenter.

" Que le froid nous saisisse ainsi, que la banquise nous arrête, dit Jasper Hobson, que la mer se solidifie autour de nous, et je

regarderai notre salut comme assuré. Nous ne sommes pas à deux cents milles de la côte en ce moment, et, en s'aventurant sur les icefields durcis, il sera possible d'atteindre soit l'Amérique russe, soit les rivages de l'Asie. Mais l'hiver, l'hiver à tout prix et en toute hâte ! "

Cependant, et d'après les ordres du lieutenant, les derniers préparatifs de l'hivernage s'achevaient. On s'occupait de pourvoir à la nourriture des animaux domestiques pour tout le temps que durerait la longue nuit polaire. Les chiens étaient en bonne santé et s'engraissaient à ne rien faire, mais on ne pouvait trop en prendre soin, car les pauvres bêtes auraient terriblement à travailler, lorsqu'on abandonnerait le fort Espérance pour gagner le continent à travers le champ de glace. Il importait donc de les maintenir dans un parfait état de vigueur. Aussi la viande saignante, et principalement la chair de ces rennes qui se laissaient tuer aux environs de la factorerie, ne leur fut-elle point ménagée.

Quant aux rennes domestiques, ils prospéraient. Leur étable était convenablement installée, et une récolte considérable de mousses avait été emménagée à leur intention dans les magasins du fort. Les femelles fournissaient un lait abondant à Mrs. Joliffe, qui l'employait journellement dans ses préparations ordinaires.

Le caporal et sa petite femme avaient aussi refait leurs semailles, qui avaient si bien réussi pendant la saison chaude. Le terrain avait été préparé avant les neiges pour les plans d'oseille, de cochléarias et du thé du Labrador. Ces précieux antiscorbutiques ne devaient pas manquer à la colonie.

Quant au bois, il remplissait les hangars jusqu'au faîtage. L'hiver rude et glacial pouvait maintenant venir et la colonne de mercure geler dans la cuvette du thermomètre, sans qu'on fût réduit, comme à l'époque des derniers grands froids, à brûler le mobilier de la maison. Le charpentier Mac Nap et ses hommes avaient pris leurs mesures en conséquence, et les débris provenant du bateau en construction fournirent même un notable surcroît de combustible.

Vers cette époque, on prit déjà quelques animaux qui avaient revêtu leur fourrure hivernale, des martres, des wisons, des renards bleus, des hermines. Marbre et Sabine avaient obtenu du lieutenant l'autorisation d'établir quelques trappes aux abords de l'enceinte. Jasper Hobson n'avait pas cru devoir leur refuser cette permission, dans la crainte d'exciter la défiance de ses hommes, car il n'avait aucun prétexte sérieux à faire valoir pour arrêter l'approvisionnement des pelleteries. Il savait pourtant bien que c'était une besogne inutile, et que cette destruction d'ani-

maux précieux et inoffensifs ne profiterait à personne. Toutefois, la chair de ces rongeurs fut employée à nourrir les chiens et on économisa ainsi une grande quantité de viande de rennes.

Tout se préparait donc pour l'hivernage, comme si le fort Espérance eût été établi sur un terrain solide, et les soldats travaillaient avec un zèle qu'ils n'auraient pas eu, s'ils avaient été mis dans le secret de la situation.

Pendant les jours suivants, les observations, faites avec le plus grand soin, n'indiquèrent aucun changement appréciable dans la position de l'île Victoria. Jasper Hobson, la voyant ainsi immobile, se reprenait à espérer. Si les symptômes de l'hiver ne s'étaient encore pas montrés dans la nature inorganique, si la température se maintenait toujours à quarante-neuf degrés Fahrenheit, en moyenne (9° centig. au-dessus de zéro), on avait signalé quelques cygnes qui, s'enfuyant vers le sud, allaient chercher des climats plus doux. D'autres oiseaux, grands volateurs, que les longues traversées au-dessus des mers n'effrayaient pas, abandonnaient peu à peu les rivages de l'île. Ils savaient bien que le continent américain ou le continent asiatique, avec leur température moins âpre, leurs territoires plus hospitaliers, leurs ressources de toutes sortes, n'étaient pas loin, et que leurs ailes étaient assez puissantes pour les y porter. Plusieurs de ces oiseaux furent pris, et, suivant le conseil de Mrs. Paulina Barnett, le lieutenant leur attacha au cou un billet en toile gommée, sur lequel étaient inscrits la position de l'île errante et les noms de ses habitants. Puis on les laissa prendre leur vol, et ce ne fut pas sans envie qu'on les vit se diriger vers le sud.

Il va sans dire que cette opération se fit en secret et n'eut d'autres témoins que Mrs. Paulina Barnett, Madge, Kalumah, Jasper Hobson et le sergent Long.

Quant aux quadrupèdes emprisonnés dans l'île, ils ne pouvaient plus, eux, aller chercher dans les régions méridionales leurs retraites accoutumées de l'hiver. Déjà, à cette époque de l'année, après que les premiers jours de septembre s'étaient écoulés, les rennes, les lièvres polaires, les loups eux-mêmes, auraient dû abandonner les environs du cap Bathurst, et se réfugier du côté du lac du Grand-Ours ou du lac de l'Esclave, bien au-dessus du Cercle polaire. Mais cette fois, la mer leur opposait une infranchissable barrière, et ils devaient attendre qu'elle se fût solidifiée par le froid, afin d'aller retrouver des régions plus habitables. Sans doute, ces animaux, poussés par leur instinct, avaient essayé de reprendre les routes du sud, mais, arrêtés au littoral de l'île, ils étaient, par instinct aussi, revenus aux approches du fort Espé

rance, près de ces hommes, prisonniers comme eux, près de ces chasseurs, leurs plus redoutables ennemis d'autrefois.

Le 5, le 6, le 7, le 8 et le 9 septembre, après observation, on ne constata aucune modification dans la position de l'île Victoria. Ce vaste remous, situé entre les deux courants, dont elle n'avait point abandonné les eaux, la tenait stationnaire. Encore quinze jours, trois semaines au plus de ce *statu quo*, et le lieutenant Hobson pourrait se croire sauvé.

Mais la mauvaise chance ne s'était pas encore lassée, et bien d'autres épreuves terribles, surhumaines, on peut le dire, attendaient encore les habitants du fort Espérance !

En effet, le 10 septembre, le point constata un déplacement de l'île Victoria. Ce déplacement, peu rapide jusqu'alors, s'opérait dans le sens du nord.

Jasper Hobson fut atterré ! L'île était définitivement prise par le courant de Kamtchatka ! Elle dérivait du côté de ces parages inconnus où se forment les banquises ! Elle s'en allait vers ces solitudes de la mer polaire, interdites aux investigations de l'homme, vers les régions dont on ne revient pas !

Le lieutenant Hobson ne cacha point ce nouveau danger à ceux qui étaient dans le secret de la situation. Mrs. Paulina Barnett, Madge, Kalumah, aussi bien que le sergent Long, reçurent ce nouveau coup avec courage et résignation.

" Peut-être, dit la voyageuse, l'île s'arrêtera-t-elle encore ! Peut-être son mouvement sera-t-il lent ! Espérons toujours...et attendons ! L'hiver n'est pas loin, et, d'ailleurs, nous allons au-devant de lui. En tout cas, que la volonté de Dieu s'accomplisse !

—Mes amis, demanda le lieutenant Hobson, pensez-vous que je doive prévenir nos compagnons ? Vous voyez dans quelle situation nous sommes, et ce qui peut nous arriver ! N'est-ce pas assumer une responsabilité trop grande que de leur cacher les périls dont ils sont menacés ?

—J'attendrais encore, répondit sans hésiter Mrs. Paulina Barnett. Tant que nous n'avons pas épuisé toutes les chances, il ne faut pas livrer nos compagnons au désespoir.

—C'est aussi mon avis," ajouta simplement le sergent Long.

Jasper Hobson pensait ainsi, et il fut heureux de voir son opinion confirmée dans ce sens.

Le 11 et le 12 septembre, le déplacement vers le nord fut encore plus accusé. L'île Victoria dérivait avec une vitesse de douze à treize milles par jour. C'était donc de douze à treize milles qu'elle s'éloignait de toute terre, en s'élevant dans le nord, c'est-à-dire en suivant la courbure très-sensiblement accusée du courant du

Kamtchatka sur cette haute latitude. Elle n'allait donc pas tarder à dépasser ce soixante-dixième parallèle qui traversait autrefois la pointe extrême du cap Bathurst, et au-delà duquel aucune terre, continentale ou autre, ne se prolongeait dans cette portion des contrées arctiques.

Jasper Hobson, chaque jour, reportait le point sur sa carte, et il pouvait voir vers quels abîmes infinis courait l'île errante. La seule chance, la moins mauvaise, c'était qu'on allait au-devant de l'hiver, ainsi que l'avait dit Mrs. Paulina Barnett. A dériver ainsi vers le nord, on rencontrerait plus vite, avec le froid, les eaux glacées qui devaient peu à peu accroître et consolider l'icefield Mais si alors les habitants du fort Espérance pouvaient espérer de ne plus s'effondrer en mer, quel chemin interminable, impraticable peut-être, ils auraient à faire pour revenir de ces profondeurs hyperboréennes ? Ah ! si l'embarcation, toute imparfaite qu'elle était, eût été prête, le lieutenant Hobson n'eût pas hésité à s'y embarquer avec tout le personnel de la colonie ; mais, malgré toute la diligence du charpentier, elle n'était pas achevée et ne pouvait l'être avant longtemps, car Mac Nap était forcé d'apporter tous ses soins à la construction de ce bateau auquel devait être confié la vie de vingt personnes et cela dans des mers très-dangereuses.

Au 16 septembre, l'île Victoria se trouvait de soixante-quinze quatre-vingt milles dans le nord, depuis le point où elle s'était immobilisée pendant quelques jours entre les deux courants du Kamtchatka et de la baie de Behring. Mais alors des symptômes plus fréquents de l'approche de l'hiver se produisirent. La neige tomba souvent, et parfois en flocons pressés. La colonne mercurielle s'abaissa peu à peu. La moyenne de la température, pendant le jour, était encore de quarante-quatre degrés Fahrenheit (6 à 7° centigr. au-dessus de zéro), mais pendant la nuit elle tombait à trente-deux degrés (zéro du thermomètre centigrade). Le soleil traçait une courbe excessivement allongée au-dessus de l'horizon. A midi, il ne s'élevait plus que de quelques degrés, et il disparaissait déjà pendant onze heures sur vingt-quatre.

Enfin, dans la nuit du 16 au 17 septembre, les premiers indices de glace apparurent sur la mer. C'étaient de petits cristaux isolés, semblables à une sorte de neige, qui faisaient tache à la surface de l'eau limpide. On pouvait remarquer, suivant une observation déjà reproduite par le célèbre navigateur Scoresby, que cette neige avait pour effet immédiat de calmer la houle, ainsi que fait l'huile que les marins " filent" pour apaiser momentanément les agitations de la mer. Ces petits glaçons avaient une tendance à se souder, et ils l'eussent fait certainement en eau calme ; mais les ondulations

des lames les brisaient et les séparaient dès qu'ils formaient une surface un peu considérable.

Jasper Hobson observa avec une extrême attention la première apparition de ces jeunes glaces. Il savait que vingt-quatre heures suffisaient pour que la croute glacée, accrue par sa partie inférieure, atteignît une épaisseur de deux à trois pouces, épaisseur qui suffisait déjà à supporter le poids d'un homme. Il comptait donc que l'île Victoria serait avant peu arrêtée dans son mouvement vers le nord.

Mais jusqu'alors, le jour défaisait le travail de la nuit, et si la course de l'île était ralentie pendant les ténèbres par quelques pièces plus résistantes qui lui faisaient obstacle, pendant le jour, ces glaces, fondues ou brisées, n'enrayaient plus sa marche, qu'un courant, remarquablement fort, rendait très-rapide.

Aussi le déplacement vers les régions septentrionales s'accroissait-il sans que l'on pût rien faire pour l'arrêter.

Au 21 septembre, au moment de l'équinoxe, le jour fut précisément égal à la nuit, et, à partir de cet instant, les heures de la nuit s'accrurent successivement aux dépens des heures du jour. L'hiver arrivait visiblement, mais il n'était ni prompt, ni rigoureux. A cette date, l'île Victoria avait déjà dépassé de près d'un degré le soixante-dixième parallèle, et, pour la première fois, elle éprouva un mouvement de rotation sur elle-même que Jasper Hobson évalua à environ à un quart de la circonférence.

On conçoit alors quels furent les soucis du lieutenant Hobson. Cette situation, qu'il avait essayé de cacher jusqu'alors, la nature menaçait d'en dévoiler le secret, même aux moins clairvoyants.

En effet, par suite de ce mouvement de rotation, les points cardinaux de l'île étaient changés. Le cap Bathurst ne pointait plus vers le nord, mais vers l'est. Le soleil, la lune, les étoiles, ne se levaient plus et ne se couchaient plus sur le même horizon, et il était impossible que des gens observateurs, tels que Mac Nap, Raë, Marbre et d'autres, ne remarquassent pas ce changement qui leur eut tout appris.

Mais, à la grande satisfaction de Jasper Hobson, ces braves soldats ne parurent s'apercevoir de rien. Le déplacement, par rapport aux points cardinaux, n'avait pas été considérable, et l'atmosphère, très-souvent embrumée, ne permettait pas de relever exactement le lever et le coucher des astres.

Mais ce mouvement de rotation parut coïncider avec un mouvement de translation plus rapide encore. Depuis ce jour, l'île Victoria dériva avec une vitesse de près d'un mille à l'heure. Elle remontait toujours vers les latitudes élevées, s'éloignant de toute

terre, Jasper Hobson ne se laissait pas aller au désespoir, car il n'était pas dans son caractère de désespérer, mais il se sentait perdu, et il appelait l'hiver, c'est-à-dire le froid à tout prix.

Enfin, la température s'abaissa encore. Une neige abondante tomba pendant les journées des 23 et 24 septembre, et, s'ajoutant à la surface des glaçons que le froid cimentait déjà, elle accrut leur épaisseur. L'immense plaine de glace se formait peu à peu. L'île, en marchant, la brisant bien encore, mais sa résistance augmentait d'heure en heure. La mer se prenait tout autour et jusqu'au-delà des limites du regard.

Enfin, l'observation du 27 septembre prouva que l'île Victoria, emprisonnée dans un immense icefield, était immobile depuis la veille ! Immobile par 77° 57′ de latitude, à plus de six cents milles de tout continent !

CHAPITRE XI.

UNE COMMUNICATION DE JASPER HOBSON.

Telle était la situation. L'île avait " jeté l'ancre," suivant l'expression du sergent Long, elle s'était arrêtée, elle était stationnaire, comme au temps où l'isthme la rattachait encore au continent américain. Mais six cents milles la séparaient alors des terres habituées, et ces six cent milles, il faudrait les franchir avec les traîneaux, en suivant la surface solidifiée de la mer, au milieu des montagnes de glace que le froid allait accumuler, et cela pendant les plus rudes mois de l'hiver arctique.

C'était une terrible entreprise, et, cependant, il n'y avait pas à hésiter. Cet hiver que le lieutenant Hobson avait appelé de tous ses vœux, il arrivait enfin, il avait enrayé la funeste marche de l'île vers le nord, il allait jeter un pont de six cents milles entre elle et les continents voisins ! Il fallait donc profiter de ces nouvelles chances et repatrier toute cette colonie perdue dans les régions hyperboréennes.

En effet,—ainsi que le lieutenant Hobson l'expliqua à ses amis, —on ne pouvait attendre que le printemps prochain eût amené la débâcle des glaces, c'est-à-dire s'abandonner encore une fois aux caprices des courants de la mer de Behring. Il s'agissait donc uniquement d'attendre que la mer fût suffisamment prise, c'est-à-dire pendant un laps de temps qu'on pouvait évaluer à trois ou quatre

semaines. D'ici là, le lieutenant Hobson comptait opérer des reconnaissances fréquentes sur l'icefield qui enserrait l'île, afin de déterminer son état de solidification, les facilités qu'il offrirait au glissage des traîneaux, et la meilleure route qu'il présenterait, soit vers les rivages asiatiques, soit vers le continent américain.

" Il va sans dire, ajouta Jasper Hobson, qui s'entretenait alors de ces choses avec Mrs. Paulina Barnett et le sergent Long, il va sans dire que les terres de la Nouvelle-Georgie, et non les côtes d'Asie, auront toutes nos préférences, et qu'à chances égales, c'est vers l'Amérique russe que nous dirigerons nos pas.

—Kalumah nous sera très-utile alors, répondit Mrs. Paulina Barnett, car, en sa qualité d'indigène, elle connaît parfaitement ces territoires de la Nouvelle-Géorgie.

—Très-utile, en effet, dit le lieutenant Hobson, et son arrivée jusqu'à nous a véritablement été providentielle. Grâce à elle, il nous sera aisé d'atteindre les établissements du fort Michel dans le golfe de Norton, soit même, beaucoup plus au sud, la ville de New-Arkhangel, où nous achèverons de passer l'hiver.

—Pauvre fort Espérance ! dit Mrs. Paulina Barnett. Construit au prix de tant de fatigues, et si heureusement crée par vous, monsieur Jasper ! Cela me brisera le cœur de l'abandonner sur cette île, au milieu de ces champs de glace, de le laisser peut-être au-delà de l'infranchissable banquise ! Oui ! quand nous partirons, mon cœur saignera, en lui donnant le dernier adieu !

—Je n'en souffrirai pas moins que vous, madame, répondit le lieutenant Hobson, et peut-être plus encore ! C'était l'œuvre la plus importante de ma vie ! J'avais mis toute mon intelligence, toute mon énergie à établir ce fort Espérance, si malheureusement nommé, et je ne me consolerai jamais d'avoir été forcé de l'abandonner ! Puis, que dira la Compagnie, qui m'avait confié cette tâche, et dont je ne suis que l'humble agent, après tout !

—Elle dira, monsieur Jasper, s'écria Mrs. Paulina Parnett avec une généreuse animation, elle dira que vous avez fait votre devoir que vous ne pouvez pas être responsable des caprices de la nature, plus puissante partout et toujours que la main et l'esprit de l'homme ! Elle comprendra que vous ne pouviez prévoir ce qui est arrivé, car cela était en dehors des prévisions humaines ! Elle saura enfin que, grâce à votre prudence et à votre énergie morale, elle n'aura pas à regretter la perte d'un seul des compagnons qu'elle vous avait confiés.

—Merci, madame, répondit le lieutenant en serrant la main de Mrs. Paulina Barnett, je vous remercie de ces paroles que vous inspire votre cœur, mais je connais un peu les hommes et,

croyez-moi, mieux vaut réussir qu'échouer. Enfin, à la grâce du ciel ! "

Le sergent Long, voulant couper court aux idées tristes de son lieutenant, ramena la conversation sur les circonstances présentes ; il parla des préparatifs à commencer pour un prochain départ, et enfin il lui demanda s'il comptait enfin apprendre à ses compagnons la situation réelle de l'île Victoria.

" Attendons encore, répondit Jasper Hobson, nous avons par notre silence épargné jusqu'ici bien des inquiétudes à ces pauvres gens, attendons que le jour de notre départ soit définitivement fixé, et nous leur ferons connaître alors la vérité tout entière ! "

Ce point arrêté, les travaux habituels de la factorie continuèrent pendant les semaines suivantes.

Quelle était, il y a un an, la situation des habitants alors heureux et contents, du fort Espérance ?

Il y a un an, les premiers symptômes de la saison froide apparaissaient tels qu'ils étaient alors. Les jeunes glaces se formaient peu à peu sur le littoral. Le lagon, dont les eaux étaient plus tranquilles que celles de la mer, se prenaient d'abord. La température se tenait pendant le jour à un ou deux degrés au-dessus de la glace fondante et s'abaissait de trois ou quatre degrés au-dessous pendant la nuit. Jasper Hobson commençait à faire revêtir à ses hommes les habits d'hiver, les fourrures, les vêtements de laine. On installait les condenseurs à l'intérieur de la maison. On nettoyait le réservoir à air et les pompes d'aération. On tendait des trappes autour de l'enceinte palissadée, aux environs du cap Bathurs, et Sabîne et Marbre s'applaudissaient de leur succès de chasseurs. Enfin, on terminait les derniers travaux d'appropriation de la maison principale.

Cette année, ces braves gens procédèrent de la même façon. Bien que, par le fait, le fort Espérance fût en latitude environ de deux degrés plus haut qu'au commencement du dernier hiver, cette différence ne devait pas amener une modification sensible dans l'état moyen de la température. En effet, outre le soixante-dixième et le soixante-douzième parallèle, l'écart n'est pas assez considérable pour que la moyenne thermométrique en soit sérieusement influencée. On eût plutôt constaté que le froid était maintenant moins rigoureux qu'il ne l'avait été au commencement du dernier hivernage. Mais très-probablement, il semblait plus supportable, parce que les hiverneurs se sentaient déjà faits à ce rude climat.

Il faut remarquer, cependant, que la mauvaise saison ne s'annonça pas avec sa rigueur accoutumée. Le temps était humide, et

l'atmosphère se chargeait journellement de vapeurs qui se résolvaient tantôt en pluie, tantôt en neige. Il ne faisait certainement pas assez froid, au gré du lieutenant Hobson.

Quant à la mer, elle se pressait autour de l'île, mais non d'une manière régulière et continue. De larges taches noirâtres, disséminées à la surface du nouvel icefield, indiquaient que les glaçons étaient encore mal cimentés entre eux. On entendait presque incessamment des fracas retentissants, dus à la rupture du banc, qui se composait d'un nombre infini de morceaux insuffisamment soudés, dont la pluie dissolvait les arêtes supérieures. On ne sentait pas cette énorme pression qui se produit d'ordinaire, quand les glaces naissent rapidement sous un froid vif et s'accumulent les unes sur les autres. Les icebergs, les hummochs même, étaient rares, et la banquise ne s'élevait pas encore à l'horizon.

"Voilà une saison, répétait souvent le sergent Long, qui n'eût point déplu aux chercheurs du passages du nord-ouest ou aux découvreurs du pôle nord, mais elle est singulièrement défavorable à nos projets et nuisible à notre rapatriement!"

Ce fut ainsi pendant tout le mois d'octobre, et Jasper Hobson constata que la moyenne de la température ne dépassa guère trente-deux degrés Fahrenheit (zéro du thermomètre centigrade). Or, on sait qu'il faut sept à huit degrés au-dessous de glace d'un froid qui persiste pendant plusieurs jours, pour que la mer se solidifie.

D'ailleurs, une circonstance, qui n'échappa pas plus à Mrs. Paulina Barnett qu'au lieutenant Hobson, prouvait bien que l'icefield n'était en aucune façon praticable.

Les animaux emprisonnés dans l'île, animaux à fourrures, rennes, loups, etc., se seraient évidemment enfuis vers de plus basses latitudes, si la fuite eût été possible, c'est-à-dire si la mer solidifiée leur eût offert un passage assuré. Or, ils abondaient toujours autour de la factorerie, et recherchaient de plus en plus le voisinage de l'homme. Les loups eux-mêmes venaient jusqu'à portée de fusil de l'enceinte dévorer les martres ou les lièvres polaires qui formaient leur unique nourriture, Les rennes affamés, n'ayant plus ni mousses ni herbe à brouter, rôdaient, par bande, aux environs du cap Bathurst. Un ours—celui sans doute envers lequel Mrs. Paulina Barnett et Kalumah avaient contracté une dette de reconnaissauce—passait fréquemment entre les arbres de la futaie, sur les bords du lagon. Or, si ces divers animaux étaient là, et principalement les ruminants, auxquels il faut une nourriture exclusivement végétale, s'ils étaient encore sur l'île

Victoria pendant ce mois d'octobre, c'est qu'ils n'avaient pu, c'est qu'ils ne pouvaient fuir.

On a dit que la moyenne de la température se maintenait au degré de la glace fondante. Or, quand Jasper Hobson consulta son journal, il vit que l'hiver precédent, dans ce même mois d'octobre, le thermomètre marquait déjà vingt degrés au-dessous de zéro (10° centig. au-dessous de glace). Quelle différence, et combien la température se distribue capricieusement dans ces régions polaires !

Les hiverneurs ne souffraient donc aucunement du froid, et ils ne furent point obligés de se confiner dans leur maison. Cependant, l'humidité était grande, car des pluies, mêlées de neige, tombaient fréquemment, et le baromètre, par son abaissement, indiquait que l'atmosphère était saturée de vapeurs.

Pendant ce mois d'octobre, Jasper Hobson et le sergent Long entreprirent plusieurs excursions afin de reconnaître l'état de l'icefield au large de l'île. Un jour, ils allèrent au cap Michel, un autre à l'angle de l'ancienne baie des Morses, désireux de savoir si le passage était praticable. soit pour le continent américain, soit pour le continent asiatique, et si le départ pouvait être arrêté.

Or, la surface du champ de glace était couverte de flaques d'eau, et, en de certains endroits, criblée de crevasses qui eussent immanquablement arrêté la marché des traîneaux. Il ne semblait même pas qu'un voyageur pût se hasarder à pied dans ce désert, presque aussi liquide que solide. Ce qui prouvait bien qu'un froid insuffisant et mal réglé, une température intermittente, avait produit cette solidification incomplète, c'était la multitude de pointes, de cristaux, de prismes, de polyèdres de toutes sortes qui hérissaient la surface de l'icefield, comme une concrétion de stalactites. Il ressemblait plutôt à un glacier qu'à un champ, ce qui eût rendu la marche excessivement pénible, au cas où elle aurait été praticable.

Le lieutenant Hobson et le sergent Long, s'aventurant sur l'icefield, firent ainsi un mille ou deux dans la direction du sud, mais au prix de peines infinies et en y employant un temps considérable. Ils reconnurent donc qu'il fallait encore attendre, et ils revinrent très-désappointés au fort Espérance.

Les premiers jours de novembre arrivèrent. La température s'abaisse un peu, mais de quelques degrés seulement. Ce n'était pas suffisant. De grands brouillards humides enveloppaient l'île Victoria. Il fallait pendant toute la journée tenir les lampes allumées dans les salles. Or, cette dépense de luminaire aurait dû être précisément très-modérée. En effet, la provision d'huile était fort res-

treinte, car la factorerie n'avait point été ravitaillée par le convoi du capitaine Craventy, et, d'autre part, la chasse aux morses était devenue impossible, puisque ces amphibies ne fréquentaient plus l'île errante. Si donc l'hivernage se prolongeait dans ces conditions, les hiverneurs en seraient bientôt réduits à employer la graisse des animaux, ou même la résine des sapins, afin de se procurer un peu de lumière. Déjà, à cette époque, les jours étaient excessivement courts, et le soleil, qui ne présentait plus au regard qu'un disque pâle, sans chaleur et sans éclat, ne se promenait que pendant quelques heures au-dessus de l'horizon. Oui ! c'était bien l'hiver, avec ses brumes, ses neiges, l'hiver,—moins le froid !

Le 11 novembre, ce fut fête au fort Espérance, et ce qui le prouva, c'est que Mrs. Joliffe servit quelques "extra" au dîner de midi. En effet, c'était l'anniversaire de la naissance du petit Michel MacNap. L'enfant avait juste un an, ce jour là. Il était bien portant et charmant avec ses cheveux blonds bouclés et ses yeux bleus. Il ressemblait à son père, le maître charpentier, ressemblance dont le brave homme se montrait extrêmement fier. On pesa solennellement le bébé au dessert. Il fallait le voir s'agiter dans la balance, et quels petits cris il poussa ! Il pesait, ma foi, trente-quatre livres ! Quel succès, et quels hurrahs accueillirent ce poids superbe, et quels compliments on adressa à l'excellente Mrs. Mac Nap, comme nourrice et comme mère ! On ne sait pas trop pourquoi le caporal Joliffe prit pour lui-même une forte part de ces congratulations ! Comme père nourricier, sans doute, ou comme bonne du bébé ! Le digne caporal avait tant porté, dorloté, bercé l'enfant, qu'il se croyait pour quelque chose dans sa pesanteur spécifique !

Le lendemain, le 12 novembre, le soleil ne parut pas au-dessus de l'horizon. La longue nuit polaire commençait, et commençait neuf jours plus tôt que l'hiver précédent sur le continent américain, ce qui tenait à la différence des latitudes entre ce continent et l'île Victoria.

Cependant cette disparition du soleil n'amena aucun changement dans l'état de l'atmosphère. La température resta ce qu'elle avait été jusqu'alors, capricieuse, indécise. Le thermomètre baissait un jour, remontait l'autre. La pluie et la neige alternaient. Le vent était mou et ne se fixait à aucun point de l'horizon, passant quelque fois dans la même journée par tous les rhumbs du compas. L'humidité constante de ce climat était à redouter et pouvait déterminer des affections scorbutiques parmi les hiverneurs. Très-heureusement, si, par le défaut du ravitaillement convenu, le jus de citron, le "lime-juice" et les pastilles de chaux

commençaient à manquer, du moins les récoltes d'oseille et de chochléaria avait été abondantes, et, suivant les recommandations du lieutenant Hobson, on en faisait un quotidien usage.

Cependant, il fallait tout tenter pour quitter le fort Espérance. Dans les conditions où l'on se trouvait, trois mois suffiraient à peine, peut-être, pour atteindre le continent le plus proche. Or, on ne pouvait exposer l'expédition, une fois aventurée sur le champ de glace, à être prise par la débâcle avant d'avoir gagné la terre ferme. Il était donc nécessaire de partir dès la fin de novembre,— si l'on devait partir.

Or, sur la question de départ, il n'y avait pas de doute. Mais si, par un hiver rigoureux, qui eût bien cimenté toutes les parties de l'icefield, le voyage eût été déjà difficile, avec cette saison indécise, il devenait chose grave.

Le 13 novembre, Jasper Hobson, Mrs. Paulina Barnett et le sergent Long se réunirent pour fixer le jour du départ. L'opinion du sergent était qu'il fallait quitter l'île au plus tôt.

" Car, disait-il, nous devons compter avec tous les retards possibles pendant une traversée de six cents milles. Or, il faut qu'avant le mois de mars, nous ayons mis le pied sur le continent, où nous risquerons, la débâcle s'opérant, de nous retrouver dans une situation plus mauvaise encore que sur notre île.

—Mais, répondit Mrs. Paulina Barnett, la mer est-elle assez uniformément prise pour nous livrer passage ?

—Oui, répliqua le sergent Long, et chaque jour la glace tend à s'épaissir. De plus, le baromètre remonte peu à peu. C'est un indice d'abaissement dans la température. Or, d'ici le moment où nos préparatifs seront achevés,—et il faut bien une semaine,—je pense, j'espère que le temps se sera mis décidément au froid.

—N'importe ! dit le lieutenant Hobson, l'hiver s'annonce mal, et, véritablement, tout se met contre nous ! On a vu quelquefois d'étranges saisons dans ces mers, et des baleiniers ont pu naviguer là où, même pendant l'été, ils n'eussent pas trouvé, en d'autres années, un pouce d'eau sous leur quille. Quoi qu'il en soit, je conviens qu'il n'y a pas un jour à perdre. Je regrette seulement que la température habituelle à ces climats ne nous soit pas venue en aide.

—Elle viendra, dit Mrs. Paulina Barnett. En tout cas, il faut être prêt à profiter des circonstances. A quelle époque extrême penseriez-vous fixer le départ, monsieur Jasper ?

—A la fin de novembre, comme terme le plus reculé, répondit le lieutenant Hobson, mais si, dans huit jours, vers le 20 de ce mois, nos préparatifs étaient achevés et que le passage fût pratica-

ble, je regarderais cette circonstance comme très-heureuse, et nous partirions.

—Bien, dit le sergent Long. Nous devons donc nous préparer sans perdre un instant.

—Alors, monsieur Jasper, demanda Mrs. Paulina Barnett, vous allez faire connaître à nos compagnons la situation dans laquelle ils se trouvent ?

—Oui, madame. Le moment de parler est venu, puisque c'est le moment d'agir.

—Et quand comptez-vous leur apprendre ce qu'ils ignorent ?

—A l'instant,—sergent Long, ajouta Jasper Hobson, en se tournant vers le sous-officier, qui prit aussitôt une attitude militaire, faites rassembler tous vos hommes dans la grande salle pour recevoir une communication."

Le sergent Long tourna automatiquement sur ses talons et sortit d'un pas méthodique, après avoir porté la main à son chapeau.

Pendant quelques minutes, Mrs. Paulina Barnett et le lieutenant Hobson restèrent seuls, sans prononcer une parole.

Le sergent rentra bientôt, et prévint Jasper Hobson que ses ordres étaient exécutés.

Aussitôt, Jasper Hobson et la voyageuse entrèrent dans la grande salle. Tous les habitants de la factorerie, hommes et femmes, s'y trouvaient rassemblés, vagement éclairés par la lumière des lampes.

Jasper Hobson s'avança au milieu de ses compagnons, et là, d'un ton grave :

" Mes amis, dit-il, jusqu'ici j'avais cru devoir, pour vous épargner des inquiétudes inutiles, vous cacher la situation dans laquelle se trouve notre établissement du fort Espérance...Un tremblement de terre nous a séparés du continent... Ce cap Bathurst a été détaché de la côte américaine... Notre presqu'île n'est plus qu'une île de glace, une île errante..."

En ce moment, Marbre s'avança vers Jasper Hobson, et d'une voix assurée :

" Nous le savions, mon lieutenant ! " dit-il.

CHAPITRE XII.

UNE CHANCE A TENTER.

Ils le savaient, ces braves gens ! Et pour ne point ajouter aux peines de leur chef, ils avaient feint de ne rien savoir, et ils s'étaient adonnés avec le même ardeur aux travaux de l'hivernage !

Des larmes d'attendrissement vinrent aux yeux de Jasper Hobson. Il ne chercha point à cacher son émotion, il prit la main que lui tendait le chasseur Marbre et la serra sympathiquement.

Oui, ces honnêtes soldats, ils savaient tout, car Marbre avait tout deviné et depuis longtemps ! Ce piège à rennes rempli d'eau salée, ce détachement attendu du fort Reliance et qui n'avait pas paru, les observations de latitude et de longitude faites chaque jour et qui eussent été inutiles en terre ferme, et les précautions que le lieutenant Hobson prenait pour n'être point vu en faisant son point, ces animaux qui n'avaient pas fui avant l'hiver, enfin le changement d'orientation survenu pendant les derniers jours, dont ils s'étaient très-bien aperçus, tous ces indices réunis avaient fait comprendre la situation aux habitants du fort Espérance. Seule, l'arrivée de Kalumah leur avait semblé inexplicable, et ils avaient dû supposer—ce qui était vrai, d'ailleurs—que les hasards de la tempête avaient jeté la jeune Esquimaude sur le rivage de l'île.

Marbre, dans l'esprit duquel la révélation de ces choses s'était accomplie tout d'abord, avait fait part de ses idées au charpentier Mac Nap et au forgeron Raë. Tous trois envisagèrent froidement la situation et furent d'accord sur ce point qu'ils devaient prévenir non-seulement leurs camarades, mais aussi leurs femmes. Puis tous s'étaient engagés à paraître ne rien savoir vis-à-vis de leur chef et à lui obéir aveuglément comme par le passé.

" Vous êtes de braves gens, mes amis, dit alors Mrs. Paulina Barnett, que cette délicatesse émut profondément, quand le chasseur Marbre eut donné ses explications, vous êtes d'honnêtes et courageux soldats !

—Et notre lieutenant, répondit Mac Nap, peut compter sur nous. Il a fait son devoir, nous ferons le nôtre.

—Oui, mes chers compagnons, dit Jasper Hobson, le ciel ne nous abandonnera pas, et nous l'aiderons à nous sauver ! "

Puis Jasper Hobson raconta tout ce qui s'était passé depuis cette époque où le tremblement de terre avait rompu l'isthme et fait une île des territoires continentaux du cap Bathurst. Il dit comment, sur la mer dégagée de glaces, au milieu du printemps, la nouvelle île avait été entrainée par un courant inconnu à plus de deux cents milles de la côte, comment l'ouragan l'avait ramenée en vue de terre, puis éloignée de nouveau dans la nuit du 31 août, comment enfin la courageuse Kalumah avait risqué sa vie pour venir au secours de ses amis d'Europe. Puis il fit connaître les changements survenus à l'île, qui se dissolvait peu à peu dans les eaux plus chaudes, et la crainte qu'on avait éprouvée, soit d'être entraînés jusque dans le Pacifique, soit d'être pris par le courant du

Kamtchatka. Enfin, il apprit à ses compagnons que l'île errante s'était définitivement immobilsée à la date du 27 septembre dernier.

Enfin, la carte des mers arctiques ayant été apportée, Jasper Hobson montra la position même que l'île occupait à plus de six cents milles de toute terre.

Il termina en disait que la situation était extrêmement dangereuse, que l'île serait nécessairement broyée, quand s'opérerait la débâcle et qu'avant de recourir à l'embarcation, qui ne pourrait être utilisée que dans le prochain été, il fallait profiter de l'hiver pour rallier le continent américain, en se dirigeant à travers le champ de glace.

" Nous aurons six cents milles à faire, par le froid et dans la nuit. Ce sera dur, mes amis, mais vous comprenez comme moi qu'il n'y a pas à reculer.

—Quand vous donnerez le signal du départ, mon lieutenant, répondit Mac Nap, nous vous suivrons ! "

Tout étant ainsi convenu, à dater de ce jour, les préparatifs de la périlleuse expédition furent menés rapidement. Les hommes avaient bravement pris leur parti d'avoir six cents milles à faire dans ces conditions. Le sergent Long dirigeait les travaux, tandis que Jasper Hobson, les deux chasseurs et Mrs. Paulina Barnett allaient fréquemment reconnaître l'état de l'icefield. Kalumah les accompagnait le plus souvent, et ses avis, basés sur l'expérience, pouvaient être fort utiles au lieutenant. Le départ, sauf empêchement, ayant été fixé au 20 novembre, il n'y avait pas un instant à perdre.

Ainsi que l'avait prévu Jasper Hobson, le vent étant remonté, la température s'abaissa un peu, et la colonne de mercure marqua vingt quatre degrés Fahrenheit (4°,44 centig, au-dessous du zéro). La neige remplaçait la pluie des jours précédents et se durcissait sur le sol. Quelques jours de ce froid, et le glissage des traîneaux deviendrait possible. L'entaille, creusée en avant du cap Michel, était en partie comblée par la glace et par la neige, mais il ne fallait pas oublier que ses eaux plus calmes avaient dû se prendre plus vite. Ce qui le prouvait bien, c'est que les eaux de la mer ne présentaient pas un état aussi satisfaisant.

En effet, le vent soufflait presque incessamment et avec une certaine violence. La houle s'opposait à la formation régulière de la glace et la cimentation ne se faisait pas suffisamment. De larges flaques d'eau séparaient les glaçons en maint endroit, et il était impossible de tenter un passage à travers l'icefield.

" Le temps se met décidément au froid, dit un jour Mrs. Pau-

line Barnett au lieutenant Hobson,—c'était le 15 novembre, pendant une reconnaissance qui avait été poussée jusqu'au sud de l'île ;—la température s'abaisse d'une manière sensible, et ces espaces liquides ne tarderont pas à se prendre.

—Je le crois comme vous, madame, répondit Jasper Hobson, mais, malheureusement, la manière dont la congélation se fait est peu favorable à nos projets. Les glaçons sont de petite dimension, leurs bords forment autant de bourrelets qui hérissent toute la surface, et sur cet icefield raboteux, nos traîneaux, s'ils peuvent glisser, ne glisseront qu'avec la plus extrême difficulté.

—Mais, reprit la voyageuse, si je ne me trompe, il ne faudrait que quelques jours ou même que quelques heures d'une neige épaisse pour niveler toute cette surface !

—Sans doute, madame, répondit le lieutenant, mais si la neige tombe, c'est que la température aura remonté, et si elle remonte, le champ de glace se disloquera encore. C'est là un dilemme dont les deux conséquences sont contre nous !

—Voyons, monsieur Jasper, dit Mrs. Paulina Barnett, il faut avouer que ce serait singulièrement jouer de malheur, si nous subissions, dans l'endroit où nous sommes, en plein océan polaire, un hiver tempéré au lieu d'un hiver arctique.

—Cela s'est vu, madame, cela s'est vu. Je vous rappellerai, d'ailleurs, combien la saison froide que nous avons passée sur le continent américain a été rude. Or, on l'a souvent observé, il est rare que deux hivers, identiques en rigueur et en durée, succèdent l'un à l'autre, et les baleiniers des mers boréales le savent bien. Certainement, madame, ce serait jouer de malheur ! Un hiver froid, quand nous nous serions si bien contentés d'un hiver modéré, et un hiver modéré quand il nous faudrait un hiver froid ! Il faut avouer que nous n'avons pas été heureux jusqu'ici ! Et quand je songe que c'est une distance de six cents milles qu'il faudra franchir avec des femmes, un enfant !..."

(*a continuer*)

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

ORANGISM CATHOLICISM *and* SIR FRANCIS HINCKS, *brochure de* 15 *pages par* J A. ALLAN, *Toronto* 1877.

Sans faire tort à la bonne foi ni à la théologie de l'auteur, l'une vaut l'autre, on peut dire que cette brochure n'est qu'un ramassis de déclamations contre l'Eglise. De l'orangisme et de M. Hincks, c'est à peine s'il en est parlé. Cent fois, mille fois, les écrivains et les historiens catholiques ont réduit ces déclamations au néant. Leurs auteurs, mis au défi d'en prouver la véracité, n'ont jamais répondu qu'en répétant sans preuves ce qu'ils avaient avancé sans preuves. M. J. A. Allan, de Kingston, a suivi ce système. Il ressasse, avec un ton qu'il essaye de rendre grave mais qui n'est que grotesque, une foule de balivernes sur saint Pierre, le pape, Galilée, l'infaillibilité et l'esprit persécuteur de l'Eglise.

Ce n'est pas ici la place de discuter des questions doctrinales. Toutefois on peut dire sommairement que la persécution n'a jamais été une doctrine de l'Eglise. Si des catholiques ont, dans le passé, persécuté des protestants, ce n'a pas été en vertu d'une doctrine de l'Eglise ; elle a pour mission sur la terre de modérer les passions humaines et non de les exciter.

Si des actes de persécution prouvent la doctrine des catholiques, il s'ensuit que toutes les sectes protestantes ont la même doctrine. Les sectes, en effet, ont toutes été persécutrices à une époque ou à une autre de leur existence. Elles ont toutes persécuté les catholiques partout et chaque fois qu'elles ont eu le pouvoir de le faire ; en outre, la plupart d'entre elles sont tombées dans l'étrange contradiction de persécuter ceux de leurs propres coreligionnaires, qui, dans l'exercice du droit proclamé de la

liberté du jugement individuel, osaient différer d'opinion avec elles. Les catholiques ne concluent pas de ces faits indéniables que les protestants en général professent comme une *doctrine* que quiconque ne partage pas leurs vues particulières doit être anéanti par le fer et le feu. Une pareille conclusion serait profondément injuste et absurde. C'est pourquoi les catholiques demandent l'application du même principe d'équité à l'accusation d'être persécutrice méchamment portée contre l'Eglise. Certes leur demande n'est que raisonnable.

M. J. A. Allan dit quelque part qu'il n'est pas l'ennemi des catholiques, mais du catholicisme. On peut lui répondre, sur le même ton, que les catholiques ne sont pas les ennemis des protestants, mais du protestantisme. Et s'il trouve la raison bonne pour lui, il doit nécessairement la trouver bonne pour les autres. A moins qu'il ne s'attribue—comme toute sa brochure l'indique—l'infaillibilité qu'il refuse au pape.

Deux mots au sujet de l'infaillibilité. Cette prérogative du successeur de saint Pierre donne une affreuse berlue à M. J. A. Allan. Aussi voit-il toutes sortes de choses qu'elle ne comporte pas, mais rien de ce qui la constitue. Les objections du genre de celles qu'il soulève contre l'autorité indéfectible du pontife romain en matière de foi n'ont de valeur que pour ceux qui les cherchent.

La conclusion à tirer de la brochure de M. J. A. Allan est que l'Eglise et la papauté qui ont bravé depuis dix-huit siècles les tempêtes et les révolutions n'ont rien à craindre de sa logique, mais que le mauvais esprit de sa brochure peut, en irritant les passions, troubler l'harmonie sociale et la paix de la rue.

CHRONIQUE PARISIENNE

Il me souvient encore de ce temps, où, pour étudier le monde, les moralistes curieux se portaient, soit sur la place publique un jour de fête ou d'élection, soit sur le perron de l'église un jour de grande solennité, soit aux barrières de la ville un jour de foire. Ils ont aujourd'hui un bien meilleur poste d'observation : car, tous les jours, ils peuvent aller voir défiler le public dans les grandes gares.

C'est que nous voici bien loin du temps, où, Louis XIV malade, devant, par ordre des médecins, prendre les eaux de Bourbon-l'Archambault, on fut obligé d'établir, entre cette dernière localité et Versailles, des relais pour les 200 chevaux destinés à traîner les six charrettes, payées 25 livres par jour, qui servaient à voiturer les bains et la boisson du Roi.

Ce qu'étaient les ressources de la locomotion à cette époque, nous le voyons assez par le voyage de Mademoiselle de Montpensier, mariée au Prince des Asturies, laquelle employa trente jours à franchir les 187 lieues qui séparent Paris de Bayonne. Plus tard, le service régulier des *Tergotines* mettait 20 jours, c'est-à-dire 480 heures à accomplir le même trajet ; aujourd'hui, il dure exactement 66 heures 10 minutes, et encore on perd cinquante minutes à Bordeaux.

Il y a 100 ans, il fallait douze jours pour aller de Paris à Strasbourg, dix jours pour aller à Lyon, trois jours pour aller à Rouen. La moyenne du parcours quotidien était de dix lieues ; le soir, on s'arrêtait dans une auberge, à toutes les côtes on descendait de voiture pour soulager les chevaux, à toutes les descentes on mettait pied à terre par prudence et la maréchaussée escortait les voitures par crainte des voleurs qu'on n'évitait pas toujours. Par où vous pouvez voir que les chemins de fer, en supprimant la distance, ont doublé la vie de l'homme qui voyage.

Il est vrai que les accidents sont bien faits pour décourager et même terroriser les populations, tant ils prennent des proportions désastreuses. Mais personnes n'ignore aujourd'hui que nos anciennes *diligences* étaient autrement périlleuses que les chemins de fer. Les statistiques sont là pour le prouver. De 1846 à 1855, les diligence sont donné 1 tué sur 300,000 voyageurs et 1 blessé sur 29,000. De 1837 à 1855, c'est-à-dire dans une période double, les chemins de fer donnent 1 tué sur 1,900,000 voyageurs et 1 blessé sur 490,000.

La différence mérite d'autant plus d'être remarquée, qu'elle est prise à l'époqne la plus défavorable de l'exploitation des railways, à l'époque des essais, des tâtonnements, des écoles, et qui a vu se produire les épouvantables accidents de Versailles et de Fam poux. La proportion est de plus en plus rassurante, puisque l'on constatait dernièrement que sur 71 millions de voyageurs, 5 seulement ont péri par suite d'accidents : c'est moins de 1 pour 15 millions.

Aussi, les chemins de fer et les voyages se sont-ils multipliés, même chez ce peuple de France qui passe pour l'un des plus casaniers du monde.

Quand on regarde une carte de France, on semble voir, dit un auteur, une forte toile d'araignée dont le nœud est situé à gauche et en haut. C'est là en effet la forme du réseau dont toutes les lignes convergent sur Paris. Paris étant de fait le cœur, le centre de la France, la vie est portée jusqu'aux extrémités par les lignes du premier réseau qui sont les artères, par les lignes du second réseau qui sont les veines, par les routes communiquant à la voie ferrée qui sont les vaisseaux capillaires. De cette façon la circulation est complète.

Après cela, quand on sait que les lignes exploitées ont coûté plus de 8 milliards, qu'elles sont desservies par une armée d'employés qu'on peut évaluer à 60,000 hommes, que leur force motrice est représentée par 4,500 locomotives et que, dans une seule année, le chiffre des voyageurs s'est elevé à 92 millions, la population totale n'étant que de 36 millions 800 mille, on ne s'étonne plus de l'encombrement qui se produit dans les gares à certains jours et de la cohue vraiement intolérable qui en résulte.

Je lisais dernièrement que le 6 Juin 1867, lors de la dernière exposition française, trois souverains passaient une revue sur l'hypodrôme de Longchamp. L'espoir d'un tel spectacle avait attiré une affluence énorme de personnes à la gare de l'Ouest, et le train de banlieue fut littéralement pris d'assaut. Rien n'y fit, ni les observations des employés, ni les menaces des agents de

police, ni la vue de l'écharpe des commissaires. Les wagons furent escaladés ; il y avait des voyageurs sur le toit, sur le marchepied des voitures : partout où un homme avait pu s'accrocher, la place était prise. Force fut de partir dans ces redoutables conditions ; nul accident ne se produisit et ce fut un miracle ; car il suffisait qu'un imprudent se levât sous un tunnel pour être décapité, ou qu'il laissât trainer ses jambes, pour les voir brisées contre un poteau. Si ce malheur fut arrivé, on eut poussé toute sorte de cris, attaqué la compagnie et traduit ses agents devant les tribunaux.

Heureusement, ces cohues toutes puissantes sont bien rares, et même les jours de fête, même les jours de *trains de plaisir*, on peut, avec quelques précautions, circuler, s'orienter dans une grande gare et éviter les accidents.

Sous la grande horloge qui décore plus ou moins tristement la façade, s'ouvre la salle immense et banale dite *des pas-perdus*, et c'est là au milieu des colis qui roulent, de la multitude qui s'agite en tous sens et des employés qui s'interpellent, qu'il faut venir étudier sur le vif les mœurs de la France voyageuse. On fait queue pour approcher des guichets, on se précipite vers les salles d'attente : les malles roulent au pesage des bagages, avec de gros paquets enveloppés de linge, des valise à clous de cuivre, de petits sacs, des paniers, des faisceaux de cannes fantaisistes, de lignes, d'ombrelles et de parapluies, et au-dessus de ce brouhaha de conversations et de piétinements, la voie de stentor d'un employé qui annonce les départs et des coups de sifflet dont le cri captif sous les voûtes, ressemble à un déchirement ou à un appel de détresse.

Attendre là un peu longtemps, même le jour, même en société, m'a toujours semblé extrêmement triste. Le soir, c'est presque lugubre. Ces quinquets allumés et sourds, sans reflets sur un plancher poussiéreux, ces grandes baies vitrées, cet incessant bruit de pas et de portes qui sonne aux oreilles inquiètes, la hauteur vide des murs, ces affiches qui s'y étalent—*train de plaisir pour Monaco*: *promenade circulaire en Suisse*—cette athmosphère de changement, d'indifference, d'inconstance tout est bien fait pour serrer le cœur et y ramener, avec un regret, les heures tranquilles du foyer domestique.

Il n'y a pas de désert pire que cette foule, pas d'isolement comparable à cette cohue indifférente dans laquelle vous êtes noyé et perdu. Si vous regardez la file de voitures qui viennent successivement s'arrêter sur le péristyle, si vous considérez ce qui en descend et les visages qui apparaissent tout à coup sur le seuil en pleine lu-

mière, il semble que vous ayez une vision simultanée et complète de toute les agitations humaines : figures tranquilles ou tourmentées, heureuses ou navrées, chapeaux à plumes serrés de voiles clairs, bonnets de paysannes, enfants en pleurs effrayés, inconsolables, ou nourrissons endormis que l'on porte avec mille précautions.

Quelques-uns stationnent devant les étagères de livres dites *Bibliothèques des chemins de fer.* Il y a là, indépendamment des journaux du jour et des feuilles illustrées, quelques milliers de romans alléchants sous leurs couvertures bariolées et leurs titres à qui mieux mieux fantaisistes. On ne se figure pas tout ce qu'il se débite là quotidiennement, de livres fades et de journaux empoisonneurs. C'est l'étalage de la curiosité malsaine et à bon marché surgissant juste au moment où le voyageur vient de retirer son ticket et se trouve embarrassé parfois de sa menue monnaie.

Et puis, il songe à ces longues heures de désœuvrement et d'ennui, où avec des compagnons silencieux peut-être ou dans un compartiment vide, il savourera amèrement et longuement les heures de l'attente. C'est alors qu'il se décide à acheter un gros roman à émotion ou une brochure illustrée bien croustillante. Il les laissera traîner après lui dans la salle d'attente ou dans son compartiment, (car il rougirait de les offrir à sa femme et à ses enfants,) et d'autres, ramassant ce livre défloré et ce journal froissé, contenteront pour rien la même curiosité malsaine.

Une chose bien curieuse à étudier dans la salle d'attente et sur le quai de l'embarcadère, c'est la tendance instinctive qui groupe ou qui éloigne certaines catégories de personnes. Généralement, les fumeurs fuient comme peste les wagons où montent les dames, les ecclésiastiques et les gens âgés ; et tous font le vide autour des nourrices et des nourrissons, société dont les inconvénients sont aussi connus que redoutés par les voyageurs de toutes les classes. Il en est de même des gens portant paniers de provisions plus ou moins avariées par la chaleur et de ceux qui, abusant de la tolérance des employés, sont encombrés de colis dits portatifs et de menus bagages qui font étouffer pour peu que le compartiment se complète.

Cet inconvénient est particulièrement sensible dans les convois qu'on est convenu d'appeler, par le plus traître euphémisme qui fut jamais, des *trains de plaisir* et qui ne sont en réalité que d'abominables trains de fatigue. Figurez-vous un ukase des compagnies de chemin de fer imprimé en lettre flamboyantes et annonçant une diminution de 50 pour 100 sur le tarif ordinaire. Pour peu qu'on ait envie de voir les grandes eauxde Versailles et de St. Cloud, une grande revue au Champ de Mars,

le passage d'un souverain, le déploiement d'une cérémonie religieuse, ou une fête de campagne, voilà toutes les petites bourses qui tintent comme d'elles-mêmes et une foule de braves gens qui brûlent de partir.

Au jour dit, à l'heure précise, la compagnie tient parole : les employés sont là qui encaissent la monnaie avec des sourires qui ne promettent rien de bon : d'autres font circuler la multitude affolée et impatiente, raides et solennels comme des bienfaiteurs avec leurs obligés. Une longue file de voitures sont alignées sous la voûte de verre... On monte, on monte, et l'on s'accomode de son mieux d'abord : mais la foule augmente toujours et l'on est 40 là où l'on avait espéré n'être que dix. Les inflexibles employés font se tasser toutes ces belles robes et tous ces chapeaux neufs : ils sont intraitables tant que le compartiment n'est pas *complet.* Et Dieu sait ce qu'est un compartiment complet, en pareil cas, avec les menus bagages et les provisions de bouche ! Infortunées familles, malheureux camarades, qui comptiez voyager ensemble et qui arrivez sur la fin ! on vous égrène, on vous sépare brutalement pour vous hisser, qui dans le premier, qui dans le cinquième, qui dans le dixième wagon, sous prétexte qu'il y a encore là une place à prendre ! et c'est ainsi que la compagnie, sans beaucoup plus de voitures et par conséquent sans beaucoup plus de dépense et de charbon, conduit des multitudes avec des bénéfices nets qu'elle n'eut jamais atteints sous le tarif ordinaire.

Là où cette piperie peut s'étudier le plus facilement, c'est le dimanche, à Paris, à l'heure des trains de banlieue. Cela s'appelle, en bon parisien, des *parties de campagnes*, et il est impossible d'imaginer l'ennui organisé avec plus de frais et plus de tapage.

Ce jour là, il faut se lever à quatre heures du matin ; car les pauvres achètent tous leurs plaisirs et il y a toujours—pour paraître—quelque chiffon à repasser au dernier moment, quelques garniture à coudre. Au départ, il est vrai l'on s'égaie un peu. Ce Paris en brume rose des matins de juillet, les gares pleines de toilettes claires, la campagne déroulée aux vitres du wagon, puis ce grand bain d'air pur trempé d'eau de Seine, viviflé par un coin de bois, parfumé de prés en fleurs, de blés en épis, tout cela étourdit le parisien une minute.

Mais l'écœurement vient bien vite à qui garde encore assez d'âme pour être blasé. Car ce sont là de ces amusements, dont on peut dire que plus çà change, plus c'est la même chose. Le Parisien n'aime pas sincèrement la campagne. Là, comme ailleurs, il ne voit qu'un public à chercher, qu'une pose à prendre ; et quand vêtu de gris, guêtré de gris, un petit chapeau sur l'oreille, un

pardessus clair sur le bras, il s'arrête devant une guinguette à friture, ou à proximité d'une fête de pays, il se figure que le théâtre représente une campagne de la banlieue et qu'il joue un des rôles de villégiateurs qu'il a entendus à son théâtre préféré.

Quant à la Parisienne, elle avouerait, si elle l'osait, que les trains de plaisir la fatiguent plus que toute une semaine d'atelier, que les tirs aux macarons sont stupides, que les chevaux de bois lui font horreur, que les mirlitons lui portent sur les nerfs et que ces dimanches promenés bruyamment dans des rues de villages avinés lui causent une immense tristesse.

Et puis n'a-t-elle pas entrevu aussi, la pauvre ouvrière, le vrai luxe, la vraie campagne ? N'est-elle pas passée rêveuse devant la grille d'un parc seigneurial, à deux pas d'une villa aux arbres majestueux, aux allées sablées bordées de vases et d'orangers, aux pièces d'eau se moirant sous la brise !... Voilà ce qu'elle aimerait : voilà comment elle comprendrait la campagne ! Et ces visions de luxe rendront cette fin de dimanche encore plus lugubre, jusqu'à ce que le retour achève de la navrer.

Elles sont si terriblement encombrées et étouffantes ces soirs là, les petites gares des environs de Paris ! Que de joie factices que de rires bêtes, que de chansons exténuées, à bout de voix, n'ayant plus que la force de hurler !... C'est pour le coup que le Parisien hâbleur se sent dans son élément. Il peut se bousculer autour du guichet, s'indigner des retards du train, prendre à partie le chef de gare, la compagnie, le gouvernement, dire tout haut à un camarade de façon à être entendu de ses voisins :

—" Hein ?... si une chose comme çà se passait en Amérique !..." Ce qui, grâce à la mimique expressive de l'autre, fait supposer autour d'eux que ces messieurs savent exactement ce qui arriverait en Amérique, en pareil cas. Or ils l'ignorent aussi absolument l'un que l'autre : mais dans la foule, cela les pose.

Assise sur un banc, son bouquet fané sur les genoux, l'ouvrière du *train de plaisir* reste là comme anéantie au milieu de ce tumulte, dans la longue attente des convois du soir. De la gare, éclairée d'une lampe unique, elle aperçoit dehors les massifs pleins d'ombres, troués çà et là par les dernières illuminations de la fête, une rue de campagne noire, des groupes avinés qui arrivent, un reverbère tendu sur un quai désert.

De temps en temps, derrière les portes vitrées, un train passe sans s'arrêter dans un éclaboussement de charbons enflammés, dans un débordement de vapeur. Alors, éclate dans la gare une tempête de cris et de trépignements, le tout dominé par la fausset de quelque petit bourgeois qui clame : " Enfoncez les portes ! en-

foncez les portes ! " ce qu'il se garderait bien de faire lui-même, parce qu'il a une peur bleue des gendarmes. Au bout d'un moment, la tempête s'apaise. Les femmes fatiguées, décoiffées par le grand air, s'endorment sur les bancs. Il y a des robes chiffonnées, des effets déchirés, des toilettes blanches décolletées pleines de poussière.

Car c'est bien là surtout le royaume de la poussière. Elle tombe de tous les vêtements, monte de toutes les chaussures, obscurcit la lampe, trouble les yeux et forme comme un nuage sur l'éreintement des figures. Les wagons où l'on monte enfin en sont imprégnés aussi... On ouvre les vitres : on regarde filer dehors les plaines noires, une ligne d'ombre sans fin. Puis, comme des étoiles innombrables, les premiers reverbères des boulevards extérieurs se dressent près des fortifications. C'est la grande gare : c'est Paris ; et dès lors la terrible journée de repos de ces pauvres gens est finie.

TH. B.

Paris, décembre 1877.

TABLE DES MATIÈRES.

JANVIER.

PAGES

Don Garcia Moreno, Président de l'Equateur, J. Desrosiers... 5
L'Église et l'État, R. P. Liberatore, S. J..... 22
Le Marquis de Montcalm, Ch. De Bonnechose. 31
L'Église et le monde intellectuel (Trad. par A. de B.) R. P. Thébaud, S. J..... 44
La légende de Séraphine la Véronique, traduction du Comte Del Monieri..... 58
Lettres inédites de Madame de Sévigné à sa fille..... 67
Chronique Parisienne, Th. B..... 69
Chronique du mois, P. Hudon..... 76

FÉVRIER.

Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers..... 81
Le Marquis de Montcalm, Ch. De Bonnechose..... 93
L'Église et l'État, R. P. Liberatore, S. J..... 109
Le Pays des Fourrures, Jules Verne 115
Mathilde de Canosse, Père Bresciani..... 125
Bibliographie, A. B. R..... 139
Quelques réflexions sur Shakespeare, Louis Veuillot..... 145
Chronique Parisienne, Th. B..... 149
Chronique du mois, P. Hudon..... 155

MARS.

Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers..... 161
Le Marquis de Montcalm, Ch. De Bonnechose..... 173
Notre-Dame de la Guadeloupe du Mexique, Ls G. Gladu, O. M. I. 192

Le Pays des Fourrures, Jules Verne 206
Mathilde de Canosse, Père Bresciani..... 219
Bibliographie, P. H..... 227
Chronique Parisienne, Th. B..... 228
Chronique du mois, P. Hudon..... 235

AVRIL.

Louis-Vital Baugy, Joseph Tassé..... 241
Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers..... 251
La Question d'Orient et Constantinople, Alphonse Gagnon..... 264
Le froid, Benjamin Sulte 271
La Vie Domestique, A. B. R..... 275
Ce que coûte la guerre, Comte del Monieri..... 282
L'Église et l'État, R. P. Liberatore, S. J 286
Le Pays des Fourrures, Jules Verne..... 296
Chronique Parisienne, Th. B..... 310
Chronique du Mois, P. Hudon. 317

MAI.

Louis-Vital Baugy, Joseph Tassé 321
L'Aveuglement Scientifique, R. P. Ignace Charbonnelle, S. J.. 337
Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers..... 347
Simple Histoire, Comte del Monieri. 359
L'Église et l'État, R. P. Liberatore, S. J..... 369
Le Pays des Fourrures, Jules Verne..... 380
Chronique Parisienne, Th. B..... 390
Chronique du Mois, P. Hudon..... 397

JUIN.

L'Océan (Traduit du Recueil du Colonel Patten) Napoléon Legendre..... 401
L'Aveuglement Scientifique, R. P. Ignace Charbonnelle, S. J.. 402
De la musique religieuse, C. M. Panneton..... 407
Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers 415
L'Église et l'État, P. Liberatore, S. J 426
Joseph Robidou, Joseph Tassé. 440
Le Pays des Fourrures..... 449
Mathilde de Canosse, Père Bresciani 464
Chronique Parisienne, Th. B..... 475

JUILLET.

Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers..... 481
Deux Romans de M. Marmette, J. O. Fontaine..... 491
Autour de mes livres, J. A. N. Provencher..... . 503
L'Église et l'État, P. Liberatore, S. J 520
Le Pays des Fourrures, Jules Verne..... 530
La Sépulture des Machabées, E 546
Chronique Parisienne, Ph. B..... 549
Chronique du mois, P. H..... 556

AOUT.

La Botanique en 1876, R. P. Bellynck, S. J..... 561
La Chambre des Communes, *Revue Britannique*..... 580
Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers..... 593
L'Église et l'État, R. P Liberatore, S. J..... 602
La Grande Chambre, Comte del Monieri..... 610
Le Pays des Fourrures, Jules Verne..... 616
Chronique Parisienne, Th. B..... 628
Chronique du Mois, P. Hudon..... 635

SEPTEMBRE.

L'Aveuglement Scientifique, R. P. Ignace Charbonnelle, S. J.. 641
Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers..... 650
M. Marmette ; l'Intendant Bigot–Montréal, 1872, J. O. Fontaine 659
La Chambre des Communes, Revue Britannique..... 668
M. Thiers, A. de B..... 683
Chronique Parisienne, Th. B..... 710
Chronique du Mois, P. Hudon..... 717

OCTOBRE.

M. Thiers, A. de B 721
La Musique dans la Liturgie, R. O. P..... 738
Deuil et Joie, Comte del Monieri..... 744
L'Église et l'État, R. P. Liberatore, S. J..... 752
L'Aveuglement Scientifique, R. P. Ignace Charbonnelle, S. J.. 760
Le Pays des Fourrures, Jules Verne..... 776
La Nuit porte conseil, Jean Grange..... 786
Chronique Parisiene, Th. B..... 789
Chronique du Mois, P. Hudon..... 796
Programme de l'Institut Canadien de Québec..... 800

NOVEMBRE.

Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers..... 801
Deuil et Joie, Comte del Monierie..... 813
M. Thiers, A. de B..... 823
Chronique Trifluvienne, Benjamin Sulte..... 834
Journal d'une Religieuse Missionnaire au Fort Vancouver, Sœur Rose de Marie, née Tessier..... 844
L'Église et l'État, R. P. Liberatore, S. J..... 851
Le Pays des Fourrures, Jules Verne..... 858
Lauda, Sion, Jean Grange..... 871
Chronique Parisienne,, Th. B..... 875

DÉCEMBRE.

Chronique Trifluvienne, Benjamin Sulte..... 881
M. Thiers, A. de B..... 891
Journal d'une Religieuse Missionnaire au Fort Vancouver, Sœur Rose de Marie, née Tessier..... 899
Causerie avec moi-même, *** 901
L'Église et l'État, R. P. Liberatore, S. J..... 911
Le Pays des Fourrures, Jules Verne..... 930
Revue Bibliographique *** 957
Chronique Parisienne, Th. B..... 950
Table des Matières..... 957

AP
21
R34
v.14

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY